



HAL
open science

**Militants de l'autrement. Sociologie politique de
l'engagement et des carrières militantes chez Les Verts /
EELV**

Vanessa Jérôme

► **To cite this version:**

Vanessa Jérôme. Militants de l'autrement. Sociologie politique de l'engagement et des carrières militantes chez Les Verts / EELV. Science politique. Université Paris 1 - Panthéon Sorbonne, 2014. Français. NNT: . tel-02087748

HAL Id: tel-02087748

<https://shs.hal.science/tel-02087748>

Submitted on 2 Apr 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Militants de l'autrement

Sociologie politique de l'engagement et des carrières militantes chez Les Verts et Europe Écologie-Les Verts (EELV)

Thèse pour le Doctorat en Science politique

Présentée et soutenue publiquement par
Vanessa Jérôme

Le 11 juillet 2014

Version diffusable

Devant un jury composé de :

Julien FRETTEL (rapporteur)

Professeur de Science politique à
l'Université de Picardie Jules Verne.

Frédéric LEBARON

Professeur de Sociologie à l'Université de
Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines.

Frédérique MATONTI (directrice)

Professeure de Science politique à l'Université
Paris I Panthéon-Sorbonne.

Sylvie OLLITRAULT (rapporteure)

Chargée de recherche CNRS au CRAPE
Université de Rennes I.

Johanna SIMÉANT

Professeure de Science politique à l'Université
Paris I Panthéon-Sorbonne.

AVERTISSEMENT

À la demande d'enquêtés, qui souhaitent faire de ce document une pièce de leur histoire de famille, il a été proposé au jury le 11 juillet 2014 dans une version qui contenait leurs prénoms et noms.

Par ailleurs, une période d'embargo avait été consentie aux informatrices et informateurs de l'enquête.

Pour ces raisons, la thèse n'a pas pu être largement diffusée dans le prolongement de la soutenance.

La voici dans une version qui respecte des formes d'anonymisation plus classiques (elles sont décrites au chapitre préliminaire).

Les propos et références bibliographiques restent similaires à ceux qui ont fait l'objet d'une validation par le jury le jour de la soutenance.

Ce document n'est donc pas une actualisation de la thèse soutenue en 2014.

« L'université n'entend donner ni approbation ni improbation aux opinions exprimées dans cette thèse. Les opinions doivent être considérées comme propres à leur autrice. »

[Les remerciements et dédicaces, qui contenaient des noms d'enquêté·e·s et des propos personnels, ont été supprimés.]

RÉSUMÉ

Mêlant approche biographique et enquête ethnographique, et combinant les concepts d'*habitus*, d'*institution* et de *carrière*, nous avons analysé l'ensemble des logiques sociales, biographiques et partisans qui structurent l'engagement et les carrières des militants verts. Retraçant leurs trajectoires sociales depuis la création du parti en 1984, nous avons découvert la présence prépondérante d'(ex)-catholiques et de plusieurs générations distinctes de soixante-huitards. En ascension sociale et souvent politisés très tôt, ils partagent les dispositions à l'ascèse et à l'empathie avec les minorités actives qui leur permettent de résister à la dureté du processus d'idéologisation et de socialisation partisane. Forts de la restructuration de leur *habitus* sur le mode « minoritaire », les militants s'envisagent comme une avant-garde politique et sociale, et entendent se distinguer dans l'espace des (prises de) positions politiques en incarnant un idéal de « politique autrement ». Ils forment un collectif toujours renouvelé – mais numériquement constant – de militants intéressés à l'élaboration d'une offre politique autonome et à la compétition électorale. Acquérant ou reconvertissant quelques capitaux, ils entrent en politique, en faisant le plus souvent valoir quelque expertise sectorielle, et élaborent et mettent en œuvre les politiques publiques dont ils ont la charge. Mais rapidement cantonnés dans des « niches » politiques et institutionnelles malgré un apprentissage réussi du métier politique et une capacité à jouer stratégiquement de leurs différents rôles, ils ne parviennent généralement qu'à se maintenir dans le statut coûteux de (semi)professionnels de la politique.

SOMMAIRE

AVERTISSEMENT	2
RÉSUMÉ.....	5
SOMMAIRE.....	6
GLOSSAIRE.....	8
INTRODUCTION	10
1. DES VERTS EN (SCIENCE) POLITIQUE	10
2. POUR UNE SOCIOLOGIE INTERACTIONNISTE DES CARRIÈRES MILITANTES.....	27
ET DE L'INSTITUTION PARTISANE	27
2.1 Saisir le réel à hauteur d'individu : l'utilité du biographique.....	28
2.2 (Re)façonnage des croyances et des pratiques : la rencontre de l'habitus et de l'institution partisane.....	32
2.3 (Dés)engagement militant et (semi)professionnalisation : une problématique de carrière.....	41
3. L'ENGAGEMENT VERT : UNE RÉINVENTION DE SOI EN CONTEXTE PARTISAN	47
CHAPITRE PRÉLIMINAIRE - POLITIQUE DE L'ENQUÊTE.....	53
SECTION 1. CONSTRUCTION DE L'OBJET DE RECHERCHE : UN REGARD, UNE AUTOANALYSE.....	57
SECTION 2. LES FRONTIÈRES DE L'ENQUÊTE	63
2.1 Un terrain qui n'a ni début ni fin ?.....	64
2.2 Les conséquences de (ne pas) en être.....	70
SECTION 3. RÉCOLTE(S) ET INTERPRÉTATION(S) DES DONNÉES	78
3.1 Postures et stratégies mêlées.....	78
3.2 Réflexivité réflexe.....	79
3.3 Connaissance par corps.....	81
3.4 Faire feu de tout bois : une production de données (dés)ordonnée ?.....	83
3.5 interprétation(s), écriture(s) : l'œil et la main de la chercheuse.....	90
PREMIÈRE PARTIE - S'ENGAGER.....	95
CHAPITRE 1 - FABRIQUE DU PARTI VERT ET GÉNÉRATIONS PARTISANES.....	106
SECTION 1 : LES FONDATEURS DES VERTS, DES MILITANTS POLITIQUES (1974-1984).....	112
SECTION 2 : DES VERTS ARC-EN-CIEL CHEZ WAECHTER : L'ÉCOLOGIE « ET DROITE ET GAUCHE » (1984- 1993)	130
SECTION 3 : DES « ROUGES ET VERTS » AUX MINISTÈRES (1993-2001).....	166
SECTION 4 : ÉCOLOGISME DES TERRITOIRES ET « RÉNOVATION » DU PARTI (2001-2010)	189
CHAPITRE 2 - LOGIQUES SOCIO-BIOGRAPHIQUES ET PRATIQUES DE L'ENGAGEMENT	226
SECTION 1 : SOCIALISATIONS ET RÉSEAUX MILITANTS.....	229
SECTION 2 : DISPONIBILITÉS BIOGRAPHIQUES ET INTERACTIONS INCITATIVES.....	240
SECTION 3 : POLITISATION ET « PARTISANISATION » DES ENGAGEMENTS MILITANTS.....	248
SECTION 4 : PROFESSIONNALISATION DES UNS, (RÉ)ENGAGEMENT DES AUTRES	257
CONCLUSION DE LA PREMIÈRE PARTIE.....	284
SECONDE PARTIE - MILITER, SE PROFESSIONNALISER.	289
CHAPITRE 3 - DEVENIR VERT. APPRENTISSAGES MILITANTS ET (RE)CONVERSION DES PRATIQUES	304
SECTION 1 : MILITER DANS UN GROUPE LOCAL : AFFINITÉS SÉLECTIVES ET PREMIERS APPRENTISSAGES MILITANTS.....	308
1.1 L'entrée au parti : poids des sociabilités et présentation de soi.....	309
1.2 Le groupe local : un outil d'intégration à géométrie variable.....	313

1.3 <i>Les activités militantes : l'épreuve par la pratique</i>	320
SECTION 2 : DEVENIR VERT : UN TRAVAIL PARTISAN DE SOI ET SUR SOI	339
2.1 <i>Le « paradigme vert » : fabrique et reproduction d'une avant-garde</i>	340
2.2 <i>La conversion des pratiques quotidiennes : prouver son engagement et la pertinence du modele partisan de société</i>	350
CHAPITRE 4 - DÉMARCATIION DU PARTI ET (IL)LÉGITIMITÉ DES ÉLUS : LE CAS DES POLITIQUES PUBLIQUES D'ÉCONOMIE « SOCIALE ET SOLIDAIRE »	359
SECTION 1. 1984-1989. DES VERTS DANS L'ÉCONOMIE ALTERNATIVE : LE FRUIT DES MOBILISATIONS CONTRE LE CHOMÂGE	364
SECTION 2. 1989-1999. LES VERTS AU SERVICE DU DÉVELOPPEMENT DE L'ÉCONOMIE SOLIDAIRE..	377
SECTION 3. 1999-2010. DU SECRÉTARIAT D'ÉTAT À L'ÉCONOMIE SOLIDAIRE (SEES) AUX POLITIQUES PUBLIQUES TERRITORIALES : UNE FRAGILE CONSÉCRATION INSTITUTIONNELLE	388
CHAPITRE 5 - REPRÉSENTER LES VERTS. CARRIÈRES PARTISANES ET (SEMI)PROFESSIONNALISATION POLITIQUE	404
SECTION 1 : NATURE DES INVESTISSEMENTS MILITANTS ET ESPACE DES POSITIONS PARTISANES : COMPÉTENCES PLURIELLES, TRAJECTOIRES MIXTES	408
1.1 <i>La participation au travail des élus : un repoussoir militant ou une expérience formatrice</i>	409
1.2 <i>La commission : un lieu d'(in)formation militante ou une ressource de position</i>	419
1.3 <i>L'intégration dans un courant : le temps de la désillusion militante ou de l'attachement au parti</i>	429
SECTION 2 : LA (SEMI)PROFESSIONNALISATION DES ÉLUS : PRINCIPES D'INVESTITURE ET EXERCICE(S) DU MÉTIER POLITIQUE.....	441
2.1 <i>Se faire investir : « vocation intéressée » et fabrique partisane des candidatures</i>	443
2.2 <i>Faire campagne en son nom</i>	461
2.3 <i>Être (ré)élu : l'art de (bien) exercer ses mandats</i>	471
CONCLUSION DE LA SECONDE PARTIE	499
CONCLUSION	502
ANNEXES	512
RÉSULTATS ÉLECTORAUX DE 1984 À 2012.....	512
BIBLIOGRAPHIE	514

GLOSSAIRE

Verts, EELV, et autres mouvements de l'écologie politique :

API : Audit participatif interne

AREV : Alternative rouge et verte

BE : Bureau exécutif

CAD ou CPD ou CD : Conseil d'administration départemental ou Conseil politique départemental ou encore Conseil départemental

CAP : Comité d'animation et de pilotage

CAR ou CPR : Conseil d'administration régional ou Conseil politique régional

CE : Collège exécutif

CES : Convergence écologie solidarité

CF : Conseil fédéral

CIME : Coordination interrégionale des mouvements écologistes

CNIR : Conseil national interrégional

GE : Génération écologie

Les Verts CE : Les Verts-Confédération écologiste

Les Verts PE : Les Verts-Parti écologiste

ME : Mouvement écologiste

MEI : Mouvement écologiste indépendant

MEP : Mouvement d'écologie politique

PERLES : Parti écologiste pour le rassemblement de l'écologie sociale

RAT : Réseau des Amis de la terre

Autres organismes et structures spécifiques :

ACEVA : Association des collaborateurs d'élus verts et apparentés

ADELS : Association pour la démocratie et l'éducation locale et sociale

AJEPNE : Association des journalistes et écrivains pour la protection de la nature et de l'environnement

ALDEA : Agence de liaison pour le développement d'une économie alternative

ALICE : Agence de liaison pour l'insertion, la création et l'échange

AMAP : Association pour le maintien de l'agriculture paysanne

AVISE : Agence de valorisation des initiatives socio-économiques

Cédis : Centre d'éco-développement et d'initiatives sociales

CEGES : Conseil des entreprises et des groupements de l'économie sociale

Cigales : Club d'investisseurs pour une gestion alternative et locale de l'épargne solidaire

CNLAMCA : Comité national de liaison des activités mutualistes, coopératives et associatives

CRIDF : Conseil régional d'Île-de-France

CUMA : Coopérative d'utilisation de matériel agricole

DIES : Délégation interministérielle à l'Économie sociale

FEE : Fédération des élus écologistes

FEVE : Fédération des élus verts et écologistes

GAEC : Groupement agricole d'exploitation en commun

IDEMU : Institut de l'écologie en milieu urbain

MDB : Mouvement de défense de la bicyclette, puis Mieux se déplacer à bicyclette

MDS : Mouvement de développement solidaire

MHGA : Mouvement de l'habitat groupé autogéré

ORDIF : Observatoire régional des déchets d'Île-de-France

REAS : Réseau d'économie alternative et solidaire

RTES : Réseau des territoires de l'économie solidaire

SCIC : Société coopérative d'intérêt collectif

SCOP : Sociétés coopératives et participatives, puis Sociétés coopératives et participatives

SEES : Secrétariat d'État à l'Économie solidaire

INTRODUCTION

1. DES VERTS EN (SCIENCE) POLITIQUE

Tour à tour qualifiés de « sympathiques »¹ ou de « dogmatiques », d'« immatures » ou de « cyniques », les Verts² ont, auprès des acteurs et des commentateurs de la vie politique et plus largement dans la population française, une image très contrastée. Une sorte de sens commun, que l'on pourrait rapidement qualifier de « médiatico-politique », s'est construit peu à peu. Il donne à voir le parti vert comme une organisation cacophonique, à la fois inconsistante et difficile à comprendre, rythmée par d'incessants conflits et d'éternelles divisions internes, dont les orientations et les stratégies politiques sont tout aussi multiples que changeantes. Le caractère confus et incompréhensible de ce parti, contenu dans la sempiternelle formule « Les Verts, c'est le bordel ! », serait si prononcé que les militants eux-mêmes auraient renoncé à le comprendre. Ces derniers sont par ailleurs régulièrement interpellés dans les médias, soit à propos de leurs prises de position – ils passent alors pour des « soixante-huitards attardés » ou des « Khmers verts »³ –, soit sur leurs pratiques politiques. « Sympathiques et idéalistes » sans épaisseur politique, ou « arrivistes » sans qualité prêts à abandonner toute radicalité au profit de quelques postes, ils ne bénéficient, dans tous les cas, que d'une faible crédibilité gouvernementale. La caricature que Les guignols de l'info de *Canal +* proposaient de Cécile Duflot lorsqu'elle était ministre du gouvernement de Jean-Marc Ayrault⁴, et qui la dépeignait en adolescente ingérable, est l'exemple le plus récent de ce type de traitement. Les remarques – plus ou moins violentes – sur le mode de vie des militants verts sont également fréquentes et sont peut-être plus étonnantes que les précédentes pour qualifier des militants politiques. Elles

1 Les qualificatifs en italique dans le texte sont issus des revues de presse papier et radio, des commentaires de sondages et des conversations de terrain, sur la période 2002-2012.

2 Pour des raisons de commodité de lecture et de rédaction, nous utiliserons les appellations « Les Verts » ou « le parti vert », plutôt que l'intitulé officiel « Les Verts-Confédération écologiste, parti écologiste » pour désigner le parti avant sa transformation en « Europe écologie-Les Verts » en 2010.

3 Cette expression, apparemment utilisée pour la première fois par le journaliste Christophe Nick a été reprise et diffusée par Luc Ferry pour qualifier les tenants de ce que l'auteur considère comme un intégrisme proche de l'idéologie nazie. Elle est, depuis, passée dans le langage courant. Voir Christophe NICK, « Les écolos fachos. Attention les khmers verts sont en France », *Actuel*, 10 octobre 1991, p. 8-20 et Luc FERRY, *Le Nouvel ordre écologique. L'arbre, l'homme, l'animal*, Paris, Grasset, 1992.

4 Le 16 mai 2012, Cécile Duflot a été nommée ministre de l'Égalité des territoires et du Logement. Elle l'est restée jusqu'à la nomination de Emmanuel Valls au poste de Premier ministre, le 31 mars 2014. La passation de pouvoir à Sylvia Pinel a eu lieu le 2 avril 2014.

portent généralement sur leur opposition à la « bagnole », rapidement associée à leur rejet de la modernité en général, ou sur leur alimentation – biologique et parfois végétarienne – dont on entend souvent dire qu'elle expliquerait leur allure « famélique » ou irait de pair avec leur manque de convivialité. Ces adeptes du « retour à la bougie », auraient par ailleurs des mœurs particulières. Représentants d'un parti réputé être une terre d'accueil « pour les drogués et les pédés », les militants sont régulièrement interrogés sur leur consommation d'alcool ou de drogue, et sur leur orientation sexuelle. Nous avons en effet souvent entendu ce type de commentaires *in vivo* lorsque nous observions les tractages, et pas seulement à l'époque du mariage de Bègles⁵, ou dans la bouche de journalistes qui se plaisaient par exemple à nous conter, en marge des Journées d'été de Nantes en août 2010, que le parti vert était celui où « il y avait le plus de femmes à poil(s) ! »⁶. On peut également les lire par travail scientifique interposé, comme c'est le cas pour cette remarque rapportée par Julien Fretel, faite à une jeune et nouvelle militante de l'UDF se baignant sans haut de maillot de bain, à qui un militant de plus longue date avait crié « Oh ! Tu n'es pas chez les Verts ici ! »⁷. Ces jugements, émanant, pour l'essentiel, de journalistes ou de militants de partis politiques concurrents, pourraient sembler anodins. Mais leur caractère récurrent confère à leurs contenus disqualifiants une force sociale particulière, et leur permet de contribuer largement à la construction du sens commun sur les Verts. Ce dernier, se consolidant au fil du temps et sans égard pour les multiples transformations organisationnelles du parti et le renouvellement de ses militants, s'impose d'autant plus que les résultats électoraux des Verts les cantonnent au rang de « petite formation », et qu'il ne semble dès lors pas très coûteux de les stigmatiser.

Entrés en politique avec les candidatures législatives des alsaciens du groupe Écologie et survie en 1973, les Verts, créés lors de l'« Assemblée générale d'unification des 28 et 29 janvier 1984 »⁸ à Clichy, n'ont en effet occupé, jusqu'à récemment, qu'une place marginale dans le champ politique⁹ français. En dépit de quelques succès électoraux – notamment lors des élections européennes (10,6 % et 8 élus) et municipales (9 %, 600 élus, 15 maires) de 1989, des élections régionales de 1992 (6,8 % et 100 élus) et des législatives

5 Noël Mamère, député et maire de Bègles, a procédé au mariage de deux hommes le 5 juin 2004. On trouvera une analyse détaillée de cette séquence politique dans Didier ÉRIBON, *Sur cet instant fragile... Carnets, janvier-août 2004*, Paris, Fayard, 2004.

6 D'après carnet de terrain n° 9.

7 Julien FRETTEL, *Militants catholiques en politique. La nouvelle UDF*, Thèse pour le Doctorat de Science politique, Université de Paris I Panthéon-Sorbonne, 2004, p. 133.

8 Intitulé d'après la convocation à cette assemblée générale. Document d'archive reproduit dans Pierre SERNE, *Les Verts ont 20 ans. Petite histoire de l'écologie politique en France*, Cédis/Les Verts, 2004.

9 Défini comme un champ de forces et de luttes ayant ses propres frontières, sa propre loi, son principe et sa règle de fonctionnement, ses critères d'évaluation. Voir Pierre BOURDIEU, « La représentation politique. Éléments pour une théorie du champ politique », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 36-37, 1981, p. 3-24 et *Propos sur le champ politique*, Lyon, Presses universitaires de Lyon, 2000.

de 1997 (5,12 % et 6 élus) – et d’un nombre croissant d’élus¹⁰, leur position restait fragile et largement soumise aux aléas de la conjoncture, au point que l’on considérait généralement qu’ils avaient échoué dans leur tentative d’émerger comme des « acteurs majeurs de l’agenda politique »¹¹. Ils n’étaient en cela pas très différents de la plupart des formations écologistes qui ont émergé depuis les années 1970¹² un peu partout en Europe de l’Ouest, dont l’ambition première était de contester le système politique, et qui ont soit disparu, soit accepté une institutionnalisation progressive de leur organisation¹³, laquelle ne leur a pas pour autant permis de s’inscrire durablement et majoritairement dans leurs champs politiques respectifs ; ceci à l’exception notable de l’Allemagne, où les Grünen représentent depuis plusieurs années déjà une force politique relativement stable et intégrée¹⁴. Ayant « l’index de performance »¹⁵ le plus faible de toutes les familles de partis, ces partis verts restaient donc largement dépendants d’alliances politiques incertaines, et ce, malgré le surcroît de crédibilité que leur conférait leur entrée dans plusieurs parlements¹⁶ et dans les exécutifs nationaux¹⁷, et alors même que l’on constatait une généralisation progressive de l’intérêt pour l’écologie et les problématiques environnementales qu’ils sont censés porter¹⁸.

10 Les données mises à disposition sur les différents sites web, notamment celui du ministère de l’Intérieur, et celles fournies par le parti ne correspondent pas toujours. Nous avons donc apprécié personnellement la plausibilité des chiffres retenus en fonction du nombre de citations identiques et de la crédibilité des sources. Pour une vue d’ensemble des résultats électoraux et du nombre d’élus verts depuis la création du parti, voir le tableau fourni en annexe générale.

11 Peter MAIR, « Évaluation des performances des partis verts en Europe », in Pascal DELWIT et Jean-Michel DE WAELE (dir.), *Les Partis verts en Europe*, Bruxelles, Complexe, 1999, p. 23-41.

12 À l’exception des verts italiens qui n’ont réellement émergé de manière coordonnée qu’en 1985 dans le cadre non pas d’un parti mais de la Fédération nationale des listes vertes. Voir, pour les détails, Paolo CERI « Les Verdi en Italie : qui représente qui ? », *Politix*, vol. 3, n° 9, 1990, p. 64-69.

13 D’après Benoît RIHOUX, *La Transformation de l’organisation des partis écologistes en Europe occidentale. Contribution à une théorie du changement partisan*, Thèse pour le Doctorat de Science politique, Université catholique de Louvain, 1992. Voir, pour le cas anglais, Florence FAUCHER, « L’impossible développement des verts britanniques », in Pascal DELWIT et Jean-Michel DE WAELE (dir.), *Les Partis verts en Europe*, *op. cit.*, p. 197-219.

14 Voir pour une approche des Grünen allemands comme exemple type de l’institutionnalisation politique *via* le marketing politique Margaret MANALE, « RFA : parlementarisation des Verts et démocratie médiatique », *Politix*, vol. 3, n° 9, 1990, p. 70-73. Voir pour une approche des mêmes Grünen comme compromis entre alternatifs et écologistes bourgeois, Thomas KELLER, « Les Verts allemands, des troisièmes voies à l’Europe Rhénane », *Matériaux pour l’histoire de notre temps*, n° 55-56, 1999, p. 40-50.

15 Défini par Peter MAIR comme le ratio entre le vote réel et le potentiel électoral. D’après Peter MAIR, « Évaluation des performances des partis verts en Europe », *op. cit.*

16 En 1979 en Suisse ; en 1981 pour Écolo et Agalev en Belgique ; en 1983 pour les Grünen en Allemagne et Vihreä Liitto en Finlande ; en 1986 pour Die Grüne Alternative en Autriche et pour Les Verts en France – les premiers élus en 1986 en France sont Jean Louis Vidal, premier Conseiller vert de Paris, Andrée Buchmann, Didier Anger et Antoine Waechter, premiers élus régionaux ; en 1988 pour le Miljöpartit de Gröna en Suède ; en 1989 pour le Green Party Irlandais, le Groen Links au Pays-Bas, I Verdi en Italie et diverses listes luxembourgeoises.

17 En 1995 en Finlande, en 1996 en Italie, en 1997 en France, en 1998 en Allemagne.

18 Le ratio entre le potentiel électoral et le vote réel est « plus bas que celui de presque toutes les autres familles de partis », d’après Peter MAIR, « Évaluation des performances des partis verts en Europe », *op. cit.*

Bien qu'ayant connu quelques premiers succès électoraux, notamment aux élections locales¹⁹, les Verts français avaient même presque disparu de la scène politique nationale et médiatique. Ce n'est qu'à partir de 2009 qu'ils ont amélioré leur représentation. Les listes Europe écologie ont en effet obtenu 16,28 % des voix aux élections européennes de 2009 (14 élus au lieu de 6) et 12,5 % aux élections régionales de 2010 (263 élus au lieu des 168 précédents). Aux élections sénatoriales de 2011, les Verts, dans leur forme rénovée et baptisée Europe Écologie-Les Verts (EELV)²⁰, ont fait élire 10 sénateurs et sénatrices au lieu de 4 et, ont pu, pour la première fois, constituer un groupe d'élus autonome. La même année, 49 conseillers généraux au lieu de 24 précédemment ont également été élus. Enfin, leur négociation avec le Parti socialiste leur a permis d'obtenir, en 2012, 18 députés, la constitution d'un groupe autonome, et la présence de Cécile Duflot et de Pascal Canfin²¹ dans l'équipe gouvernementale de Jean-Marc Ayrault, en dépit du faible score qu'Éva Joly avait réalisé en leur nom à l'élection présidentielle de 2012 (2,3 % des voix). Malgré ces récents succès, qui leur ont valu de se voir (auto)qualifiés de « deuxième force de gauche après le Parti socialiste », leur image d'acteurs anecdotiques perdure et leur « petitesse »²² politique, comparable à celles d'autres partis verts en Europe²³, reste constamment soulignée.

Elle explique sans doute le caractère très généraliste des développements que les ouvrages sur les partis politiques leur consacrent²⁴, la rareté des travaux qui leur sont

19 La présidence de Marie-Christine Blandin au Conseil régional du Nord-Pas-de-Calais de 1992 à 1998, l'élection de centaines de conseillers municipaux, maires adjoints et maires en 2001, et l'attribution de vice-présidences régionales à partir de 2004 ont été emblématiques de ce point de vue.

20 Pour plus de commodité, nous emploierons désormais le terme « EELV » pour « Europe Écologie-Les Verts ». Le changement de nom du parti a été validé lors des Assises constitutives de Lyon du 13 novembre 2010.

21 Ce dernier a été nommé le 16 mai 2012 ministre délégué chargé du Développement.

22 Annie LAURENT et Bruno VILLALBA (dir.), *Les Petits partis. De la petitesse en politique*, Paris, L'Harmattan, 1997.

23 Pour une approche comparatiste, voir essentiellement : les contributions rassemblées dans Pascal DELWIT et Jean-Michel DE WAELE (dir.), *Les Partis verts en Europe, op. cit.* ; Pascal DELWIT, « La notion de 'parti alternatif' : une comparaison France, Allemagne, Belgique », in Dominique ANDOLFATTO, Fabienne GREFFET, Laurent OLIVIER (dir.), *Les Partis politiques. Quelles perspectives ?*, Paris, L'Harmattan, 2001, p. 115-134 ; Jérôme VIALATTE, *Les Partis verts entre ville et nature : un réalignement urbain en Europe occidentale*, Thèse pour le Doctorat de Science politique, Université de Bordeaux I, 1995 ; Benoît RIHOUX, *La Transformation de l'organisation des partis écologistes en Europe occidentale. Contribution à une théorie du changement partisan, op. cit.* ; Florence FAUCHER, *Vertitudes : comparaison du militantisme vert en France et en Grande-Bretagne*, Thèse pour le Doctorat de Science politique, IEP d'Aix-en-Provence, 1997. Il faut noter l'exception que constitue le travail de Sylvain Brouard, qui, relevant de l'approche comparatiste, s'attache néanmoins à étudier les Verts, non pas du point de vue de leur organisation mais de celui de leurs pratiques institutionnelles. Voir Sylvain BROUARD, *Partis politiques et politiques publiques dans les gouvernements locaux : l'exemple des groupes et élus écologistes dans les régions métropolitaines*, Thèse pour le Doctorat de Science politique, Université Bordeaux IV/IEP, 1999 et « Partis politiques et politiques publiques dans les gouvernements locaux : l'exemple des groupes et élus écologistes dans les régions métropolitaines », *Annuaire des collectivités locales*, vol. 21, n° 1, 2001, p. 725-738.

24 Les Verts sont généralement traités sous l'intitulé générique « écologistes » et leurs résultats électoraux souvent agrégés à ceux d'autres formations qui apparaissent sous cette appellation. Voir notamment Michel OFFERLÉ, *Les Partis politiques*, Paris, PUF, (1987), 2006 ; Colette YSMAL, *Les Partis politiques sous la Ve République*, Paris, Montchrestien, 1989 ; Daniel-Louis SEILER, *Les Partis politiques*, Paris, Armand Colin, 1993 ; François BORELLA, *Les Partis Politiques dans la France d'aujourd'hui*, Paris, Seuil, (1973), 1990 ; François PLATONE, *Les Partis politiques en France*, Paris, Milan, 1998 ; Éric AGRİKOLIANSKY, *Les Partis politiques en France*, Paris, Armand Colin, (2000), 2008.

spécifiquement dédiés²⁵, et peut-être même, les remarques surprenantes dont ils sont parfois l'objet dans le champ universitaire. Rappelons en effet que des politistes n'ont pas hésité, par le passé, à considérer que les écologistes défendaient des thèmes « décalés »²⁶, ou qu'ils faisaient partie des formations politiques qui permettaient certes des évolutions dans les mœurs, mais en portant les débats de manière « souvent excessive et provocatrice, parfois scandaleuse »²⁷. La littérature scientifique, contribue donc, d'autant plus qu'elle circule au-delà des frontières académiques, à la construction de leur image sociale.

Majoritairement attachés à l'analyse des apories dans lesquelles les Verts, prétendant faire de « la politique autrement », seraient plongés, les travaux existants, pris dans leur ensemble, donnent du parti une image confuse. Relevant, pour certains, leur impossible institutionnalisation et leur incapacité à s'adapter aux règles du champ politique, et pour d'autres, leur institutionnalisation rapide et leur conformation totale aux logiques de la professionnalisation politique, ils donnent des Verts l'image d'un parti en perpétuelle émergence, mais déjà normalisé. Les descriptions de leurs militants, qui seraient tout à fait spécifiques au regard de leurs idées et de leurs pratiques quotidiennes, ou tout à fait semblables aux autres militants de gauche avec lesquels ils partagent quelques caractéristiques sociales, sèment le doute sur les motifs de leur engagement. Irrémédiablement pris dans un ensemble de contradictions que les auteurs énumèrent sans cesse – être un parti mouvement mais vouloir participer à l'exercice du pouvoir ; se situer à gauche mais accepter des alliances locales à géométrie variable ; avoir des élus pertinents et

25 Quatorze thèses ont été soutenues à ce jour sur les écologistes politiques au sens large, mais aucune de manière récente. Neuf l'ont été en Science politique : Christian SORNETTE, *La Question des médiations politiques dans les mouvements écologistes et féministes*, Thèse pour le Doctorat de Science politique, Université de Paris VIII, 1980 ; Didier DEFRAIN, *Le Vote écologiste dans le NPC. Classes sociales et formes urbaines*, Thèse pour le Doctorat de Science politique, Université de Lille II, 1980 ; Benoît RIHOUX, *La Transformation de l'organisation des partis écologistes en Europe occidentale. Contribution à une théorie du changement partisan*, op. cit. ; Guillaume SAINTENY, *La Constitution de l'écologisme comme enjeu politique en France. Mobilisation des ressources et stratégies des acteurs*, Thèse pour le Doctorat de Science politique, Université Paris I, 1992 ; Jérôme VIALATTE, *Les Partis verts entre ville et nature : un réalignement urbain en Europe occidentale*, op. cit. ; Bruno VILLALBA, *De l'identité des Verts. Essai sur la constitution d'un nouvel acteur politique*, Thèse pour le Doctorat de Science politique, Université de Lille II, 1995 ; Sylvie OLLITRAULT, *Action collective et construction identitaire : le cas du militantisme écologiste en France*, Thèse pour le Doctorat de Science politique, Université de Rennes I/IEP, 1996 ; Florence FAUCHER, *Vertitudes : comparaison du militantisme vert en France et en Grande-Bretagne*, op. cit. ; Sylvain BROUARD, *Partis politiques et politiques publiques dans les gouvernements locaux : l'exemple des groupes et élus écologistes dans les régions métropolitaines*, op. cit. Trois thèses ont été soutenues en sociologie : Agnès ROCHE, *Raisons et significations de l'émergence de l'écologie politique en France à la fin des années 80*, Thèse pour le Doctorat de Sociologie, EHESS, 1992 ; Hubert BILLEMONT, *L'Écologie politique. Une idéologie de classes moyennes*, Thèse pour le Doctorat de Sociologie, Université d'Évry-Val d'Essonne, 2006 ; Guillaume COTON, *Anatomie individuelle et action collective. La mise en forme du lien social dans le parti des Verts*, Thèse pour le Doctorat de Sociologie, Université Paris-Dauphine, 2011. Une thèse a été soutenue en science de l'information et de la communication : Patrick SALMON, *Évolution et déterminants de la représentation médiatique de l'écologie politique, l'exemple du parti Les Verts*, Thèse pour le Doctorat en Sciences de l'information et de la communication, Université de Bordeaux III, 1996. Une thèse a été soutenue en science du langage : Christelle CAVALLA, *Le Sens du verbe changer dans le programme politique du parti écologiste Les Verts*, Thèse pour le Doctorat en Sciences du langage, Université de Lyon, 2002.

26 Colette YSMAL, *Les Partis politiques sous la Ve République*, op. cit., p. 146-147.

27 François BORELLA, *Les Partis politiques dans la France d'aujourd'hui*, op. cit., p. 201-202.

efficaces mais refuser l'accumulation individuelle des ressources politiques et le cumul des mandats ; peser efficacement dans les institutions en refusant la professionnalisation ; obtenir des élus par négociation avec d'autres partis tout en revendiquant son autonomie politique ; être organisés et efficaces sans être dirigés par une oligarchie et sans se soumettre aux règles de l'organisation ; récolter les rétributions de son militantisme sans être fidèle et loyal envers le parti ; avoir des militants rompus aux luttes politiques mais toujours présents dans le monde associatif ; être un parti généraliste mais porter spécifiquement les questions d'environnement... –, le parti vert passe pour être la figure la plus emblématique du paradoxe en politique.

L'analyse des principaux travaux proposés par les chercheurs spécialistes des Verts²⁸ le montre bien. Ils s'organisent autour de cinq grandes idées générales. Première idée, imposée notamment par les travaux de Daniel Boy, de Florence Faucher et d'Agnès Roche, le parti vert serait le produit des luttes environnementales et sociales des années 1960 et 1970 (la défense du parc de la Vanoise²⁹, le naufrage du Torrey Canyon en 1967³⁰, les événements de mai-juin 68 et la mobilisation contre l'extension du camp militaire sur le Larzac à partir de 1971³¹, le combat des ouvriers de Lip³², la lutte contre la

28 Sept chercheurs francophones ont consacré plusieurs travaux aux Verts et aux écologistes, et peuvent donc être cités à ce titre : Daniel Boy (Cévipof), Florence Faucher (Cévipof), Agnès Roche (Université d'Auvergne au moment de son travail sur les Verts), Guillaume Sainteny (désormais directeur de la chaire de développement durable à l'École Polytechnique), Bruno Villalba (Université de Lille 2), Sylvie Ollitrault (IEP de Rennes) et Benoît Rihoux (Université catholique de Louvain). Il faut également mentionner qu'un groupe de travail de l'Association française de science politique (AFSP), le Groupe d'étude des mouvements écologistes (GEME), a fonctionné de 1992 à 1999 sous le pilotage de Daniel Boy, Agnès Roche, Bruno Villalba et Benoît Rihoux. Ce sont ces mêmes chercheurs qui ont publié des chapitres sur les Verts dans les ouvrages généralistes sur les partis politiques. Voir par exemple l'édition des *Études* que la Documentation française a publié en 1991 sur les partis politiques français, sous la direction de Pierre Bréchon (Pierre BRÉCHON (dir.), *Les Partis politiques français*, Paris, La Documentation française, 2001) et qui comprend un article détaillé sur les Verts, écrit par Bruno Villalba, repris et réactualisé dans l'édition ultérieure : Bruno VILLALBA, « Les écologistes à l'heure du pragmatisme », in Pierre BRÉCHON (dir.), *Les Partis politiques français*, op. cit., p. 153-178. Voir également Florence FAUCHER, « Les Verts et la démocratie interne », in Florence HAEGEL (dir.), *Partis politiques et systèmes partisans en France*, Paris, Presses de Sciences Po, 2007, p. 103-142.

29 Fruit d'une mobilisation contre la disparition du bouquetin, le parc de la Vanoise est devenu en 1963, le premier parc national protégé.

30 Le naufrage du pétrolier Torrey Canyon, survenu le 18 mars 1967, est considéré comme la première catastrophe écologique majeure du transport maritime au XX^e siècle. Malgré une mobilisation importante, les 120 000 tonnes de brut se sont échouées entre les îles Sorlingues et la côte britannique. Avec cet accident, les États européens ont pris conscience d'un risque jusque-là ignoré qui les a conduits à élaborer les premiers éléments des politiques française, britannique et européenne de prévention et de lutte contre les grandes marées noires.

31 Ce mouvement, organisé autour du soutien aux paysans menacés d'expropriation, a pris fin en 1981 lorsque François Mitterrand, élu Président de la République, a officiellement abandonné le projet. Il passe pour être l'un des premiers mouvements de désobéissance civile pacifiste et le point de départ de constitution du mouvement altermondialiste.

32 La lutte a été menée de 1973 à 1974 par les ouvriers rassemblés autour du syndicaliste Charles Piaget pour empêcher la fermeture de l'usine et la suppression des emplois de cette entreprise d'horlogerie basée à Besançon. Cette lutte est emblématique des luttes ouvrières autogestionnaires des années 1970.

construction de la centrale nucléaire de Fessenheim³³ qui a ouvert le cycle de nombreuses autres mobilisations antinucléaires...) et des nouveaux mouvements sociaux (NMS)³⁴. Constatant l'insuccès de ce type de mouvements³⁵, les Verts seraient passés au politique pour porter les thématiques « post-matérialistes » et les attentes, restées vivaces, de « renouveau démocratique »³⁶ et de « modernisation de la société française »³⁷. Le terreau favorable que représentent à la fois la nouvelle préoccupation à l'égard de l'environnement et la crise de la gauche, et plus particulièrement du Parti socialiste qui souhaitait jusqu'en 1992 au moins concurrencer les écologistes sur leurs thématiques plutôt que de leur proposer des alliances, aurait, d'après Agnès Roche, facilité ce passage³⁸. L'hypothèse de l'émergence de l'écologie politique comme expression du post-matérialisme dans le champ partisan est largement partagée par les auteurs, à l'exception d'Hubert Billemont³⁹, pour qui elle émerge plutôt à partir de trois processus historiques : la transformation radicale de l'espace agricole, l'érosion des idéologies révolutionnaires et la transformation des représentations sociales provoquée par le processus de dévaluation progressive des titres scolaires. Nouveaux entrants dans le champ politique, les Verts auraient été l'objet de tentatives d'exclusion et/ou de subordination de la part des partis politiques existants. Guillaume Sainteny les a analysés en détail. Pour ce qui concerne le Parti socialiste⁴⁰, ses travaux montrent qu'il a tenté, en fonction des périodes, plusieurs stratégies. La première consistait à tenter d'exclure le thème de l'environnement de la compétition politique en montrant l'inanité, la naïveté et/ou la nocivité des thèses écologistes, en niant l'importance

33 La centrale nucléaire de Fessenheim est la plus ancienne centrale française. Ouverte en 1977 – les travaux de construction avaient débuté dès 1970 –, elle a suscité la première grande manifestation antinucléaire rassemblant des militants écologistes alsaciens, allemands et suisses.

34 Ce terme est employé à partir du milieu des années 1960 pour désigner « l'ensemble des formes d'action collective qui se développent en dehors de la sphère industrielle, suggérant une modification significative et généralisée des logiques de mobilisation ». Les acteurs de ces mobilisations échapperaient largement aux clivages de classes, partageraient un sentiment d'appartenance à une communauté et un engagement plein et effectif pour des causes circonscrites, se référeraient à d'autres principes que ceux qui structurent habituellement la lutte politique et qu'ils contestent (la conquête du pouvoir comme enjeu central, l'axe gauche-droite...) et refuseraient les cadres organisationnels trop contraignants, préférant conserver leur autonomie. Les acteurs de ces luttes seraient pour l'essentiel des jeunes éduqués, vantant les valeurs post-matérialistes de réalisation de soi et de bien-être, au sens de Ronald Inglehart. Voir par exemple pour une approche critique de ce courant, Didier CHABANET, « Nouveaux mouvements sociaux », in Olivier FILLIEULE, Lilian MATHIEU et Cécile PÉCHU (dir.), *Dictionnaire des mouvements sociaux*, Paris, Presses de Sciences Po, 2009, p. 371-378.

35 Agnès Roche a insisté sur le fait que c'est précisément parce que les écologistes ont échoué en tant que mouvement social, qu'ils sont passés au politique. Elle note d'ailleurs que cet échec n'est pas propre à l'écologie mais reflète l'échec des mouvements sociaux « dans leur globalité » (Agnès ROCHE, *Raisons et significations de l'émergence de l'écologie politique en France à la fin des années 80*, op. cit., p. 252).

36 François GUÉRAULT, *Écologisme et démocratie. Les Verts répondent-ils à un besoin de renouveau démocratique ?*, Mémoire de DEA, IEP de Paris, 1992.

37 Marie-Georges GUFFROY, *La Crédibilité du discours des écologistes pendant la campagne des élections législatives de 1993*, Mémoire de DEA, Université Paris I, 1993.

38 Elle note en effet une différence entre le Parti socialiste français et le SPD allemand sur ce point, ce dernier ayant privilégié les alliances avec les écologistes dès le début de leur émergence. Agnès ROCHE, *Raisons et significations de l'émergence de l'écologie politique en France à la fin des années 80*, op. cit.

39 Hubert BILLEMONT, *L'Écologie politique. Une idéologie de classes moyennes*, op. cit.

40 Voir Guillaume SAINTENY, « Le Parti socialiste face à l'écologisme. De l'exclusion d'un enjeu aux tentatives de subordination d'un intrus », *Revue française de science politique*, vol. 44, n° 3, 1994, p. 424-461.

des clivages nouveaux induits par ces thèses, ou en réaffirmant la prégnance des clivages politiques et sociaux anciens. La deuxième tentative consistait, au contraire, à inclure le thème de l'environnement dans les programmes électoraux et à nommer des responsables de ce thème dans les instances du parti. La troisième stratégie essayait d'exclure l'acteur écologiste, en montrant l'irrationalité et l'irresponsabilité de ses buts, l'illégitimité de ses moyens, de ses propositions et de ses organisations. La dernière consistait, enfin, à tenter de récupérer l'acteur écologiste lui-même. Il s'agissait alors soit de séduire son électorat – en créant des associations satellites sur l'environnement ou en soutenant la création de structures politiques concurrentes comme Génération écologie –, soit d'attirer ses leaders en leur proposant des places éligibles sur les listes électorales ou des délégations. Quant au Parti communiste⁴¹, s'il a essayé, dans un premier temps, de délégitimer les thèmes écologistes en réfutant les arguments anticroissance (croissance démographique insupportable, volume des ressources terrestres limité, capacité d'auto-épuration de la nature dépassé) et en réaffirmant la pertinence du clivage capital-travail qui fait des écologistes des idéologues bourgeois, il a ensuite, tout comme le Parti socialiste, tenté de récupérer une partie de leur électorat puis intégré certaines de leurs thématiques. Mais centralisateur, jacobin, productiviste, pronucléaire et organisant l'essentiel de son discours autour de thèmes matérialistes, le Parti communiste, aurait été, selon Guillaume Sainteny, moins crédible dans ces tentatives.

À la lecture des travaux existants, une deuxième idée s'impose, liée à l'insistance sur les « NMS » : l'écologie politique ne serait pas une véritable idéologie mais une somme de courants de pensée épars, multiples et indépendants (essentiellement libertaires⁴², autogestionnaires, naturalistes, féministes, pacifistes, régionalistes, et tiers-mondistes). Ceci expliquerait, d'après Bruno Villalba, le caractère éclectique et fragmenté de leur pensée, « pleine d'oppositions, faite de systèmes de représentations symboliques inachevées ». Les origines idéologiques « diverses, et parfois même contradictoires entre elles » de l'écologie politique en ferait « une espèce d'idéologie hermaphrodite » qui serait « sa propre filiation idéologique » et dont l'expression la plus sûre et la plus stabilisée résiderait finalement dans un plus petit dénominateur commun, que l'auteur qualifie de « quotidien théorisé ». Faute de pouvoir s'appuyer sur une idéologie cohérente et efficace, les Verts seraient un « agrégat d'individualités » et de « cercles de parenté » dont l'intégration et l'unification peineraient à

41 Guillaume SAINTENY, « Le Parti communiste français face à l'écologisme », *Pouvoirs*, n° 70, 1994, p. 149-163.

42 François Guérault et Joël Gombin utilisent tout spécialement les travaux de Herbert Kitschelt sur les partis libertaires de gauche pour analyser les Verts, notamment Herbert KITSCHELT, « La gauche libertaire et les écologistes français », *Revue française de science politique*, vol. 40, n° 3, 1990, p. 339-365. Voir François GUÉRAULT, *Écologisme et démocratie. Les Verts répondent-ils à un besoin de renouveau démocratique ?*, op. cit, et Joël GOMBIN, *L'Influence libertaire chez les Verts français*, Mémoire IEP/Université de Droit, d'Économie et des Sciences d'Aix-Marseille, 2003.

s'agencer⁴³. Ceci n'empêcherait pas toutefois l'émergence d'une véritable culture écologiste dont la preuve résiderait d'une part dans l'existence d'une « communauté dotée de sentiments identitaires, de rites originaux, de souvenirs communs, de complicités internes, et d'humour privé », et d'autre part, dans la convergence des thèmes développés (refus du productivisme, partage du temps de travail, valorisation de la sobriété et des choix de consommation respectueux de l'environnement, défense des exclus, refus du racisme, tiers-mondisme radical, engagement contre les ventes d'armes et l'arme atomique, volonté de faire de la politique autrement...) ⁴⁴. Largement inspirée de la culture libertaire de gauche⁴⁵, cette culture écologiste aurait avec elle des répertoires d'action communs (manifestation non violente, lobbying, boycott, manifestation sur site, manifestation à vélo, scandalisation, pétition, désobéissance civile...) ⁴⁶, et se concrétiserait dans des pratiques alternatives, formes de « vertitude » ⁴⁷ dont certains auteurs doutent du caractère systématique puisqu'il ne concernerait pas, selon eux, l'ensemble des militants, et ne serait peut-être pas, à proprement parler, un mode de vie ⁴⁸. Reprenant cette thématique de l'éclectisme de la pensée verte, d'autres auteurs délaissent totalement l'hypothèse idéologique et considèrent l'écologie comme une morale privée⁴⁹, une éthique religieuse sécularisée, une croisade morale et symbolique à dimension planétaire⁵⁰, une « révolte subversive, pacifique, anti-institutionnelle et contre-culturelle » ⁵¹.

À défaut de revendiquer une idéologie stabilisée, les écologistes tiendraient leur homogénéité au fait qu'ils partagent, c'est une troisième idée propre aux travaux qui les concernent, un ensemble de caractéristiques sociales et de pratiques quotidiennes. Les études sur les adhérents⁵² mettent en évidence des individus plutôt jeunes, très diplômés,

43 Bruno VILLALBA, *De l'identité des Verts. Essai sur la constitution d'un nouvel acteur politique*, op. cit.

44 Daniel BOY, « L'écologie : une nouvelle culture politique ? », *Vingtième siècle*, n° 44, 1994, p. 45-50.

45 Joël GOMBIN, *L'Influence libertaire chez les Verts français*, op. cit., p. 159-160.

46 C'est un des apports du travail de Sylvie Ollitrault que de montrer de quelle manière les répertoires d'action écologistes sont très influencés par « le mouvement de critique sociale nord-américaine et par une forme d'utopie libertaire ». Voir Sylvie OLLITRAULT, *Action collective et construction identitaire : le cas du militantisme écologiste en France*, op. cit., p. 71-93.

47 Florence FAUCHER, *Vertitudes : comparaison du militantisme vert en France et en Grande-Bretagne*, op. cit. et « Manger vert. Choix alimentaires et identité politique chez les écologistes français et britanniques », *Revue française de science politique*, vol. 48, n° 3-4, 1998, p. 437-457.

48 Agnès Roche considère que les écologistes ont simplement « certaines pratiques alternatives ». Voir Agnès ROCHE et Jean-Luc BENNAHMIA, *Des Verts de toutes les couleurs. Histoire et sociologie du mouvement écolo*, Paris, Albin Michel, 1992, p. 130.

49 Daniel BOY, « L'écologie : une nouvelle culture politique ? », op. cit.

50 D'après Sylvie OLLITRAULT, *Action collective et construction identitaire : le cas du militantisme écologiste en France*, op. cit.

51 Hubert BILLEMONT, *L'Écologie politique. Une idéologie de classes moyennes*, op. cit., p. 16.

52 Six enquêtes ont eu lieu jusqu'à présent. La première, réalisée en 1989, a été pilotée par Agnès Roche et conduite avec l'appui logistique du parti vert, qui a procédé à l'envoi des questionnaires en complément de la lettre hebdomadaire, *Vert Contact*. 1 350 questionnaires ont été analysés (sur environ 4 000 adhérents). La deuxième a été élaborée par Agnès Roche et l'équipe du mensuel du groupe des Verts au Parlement européen, *Verts Europe*, en 1990. 1 320 réponses ont alors été traitées. La troisième enquête a été réalisée par les membres

largement issus des catégories moyennes et supérieures, exerçant des professions qualifiées et intellectuelles à la périphérie du système productif (secteur tertiaire ou public et domaine social), peu rémunératrices mais à forte capacité de rétribution symbolique. Bénéficiant d'un statut socioprofessionnel « nettement plus élevé que la moyenne », ces adhérents s'épanouiraient dans des professions peu rémunératrices mais qui en feraient des « producteurs de biens symboliques ». Très peu croyants et encore moins pratiquants⁵³, ils seraient le plus souvent issus de milieux politisés, s'intéresseraient à l'actualité et s'engageraient souvent dans le milieu associatif. Leur identité politique et sociale s'enracinerait à la fois dans des modes de vie spécifiques (tri et recyclage des déchets, utilisation raisonnée des ressources non renouvelables – air, eau, carburants... –, préférence pour les matériaux et produits recyclés, usage prioritaire des transports collectifs et des modes non polluants de déplacement, choix de matériaux et textiles écologiques, fréquentation des magasins et coopératives biologiques, végétarisme...)⁵⁴ et dans les causes qu'ils défendent (préservation du cadre de vie, démocratie participative de quartier, antiracisme, altermondialisme, anticapitalisme, anticonsumérisme, non violence, défense des droits sociaux et des droits des minorités, etc.)⁵⁵. Ces données sont par ailleurs globalement cohérentes avec celles qui portent sur l'électorat écologiste entendu au sens large⁵⁶. Ce dernier se composerait d'individus généralement trentenaires, issus de familles

du GEME (Agnès Roche, Bruno Villalba et Daniel Boy), en 1998. Établie sur la base de questionnaires, elle a été réalisée avec l'appui du parti, toujours *via* l'envoi du journal interne, auprès d'adhérents tirés au sort. Un tiers des adhérents de chaque région a été contacté. 1 362 questionnaires complétés ont été analysés. La quatrième a été réalisée en 2002, par Benoît Rihoux, Albert Peirano et Florence Faucher, avec le concours de Daniel Boy. Conduite dans le cadre de l'Audit participatif Interne (API) commandé par la direction des Verts, elle faisait partie d'une enquête plus vaste portant sur douze pays européens. Le questionnaire a été envoyé à 3 000 adhérents, sélectionnés par tirage aléatoire en respectant la proportion d'adhérents des différentes régions. 1 193 questionnaires ont été analysés. La cinquième enquête date de 2010. Sur les 25 000 signataires des appels Europe écologie qui avaient été diffusés au moment des campagnes européennes de 2009 et régionales de 2010, seuls 15 % ont répondu. Enfin, la dernière enquête a été réalisée en 2013, par Daniel Boy et Florence Faucher pour le compte du Cévipof. Parmi les 58 292 adhérents et sympathisants d'EELV ayant été contactés pour remplir le questionnaire en ligne, 12 552 dont 3 951 adhérents à jour de cotisation ont répondu. Outre les biais que comportent de manière générale ce type d'enquête, celles-ci ne portaient que sur des populations relativement faibles d'adhérents (les taux de retour des questionnaires avoisinent généralement les 15 %) et n'étaient basées que sur l'analyse d'un nombre relativement restreint d'indicateurs statistiques (sexe, âge, nombre d'enfants, catégorie socio-professionnelle, religion, niveau de vie, type d'habitat, modes de consommation, adhésions syndicales ou associatives, positions politiques).

53 D'après Agnès ROCHE et Jean-Luc BENNAHMIA, *Des Verts de toutes les couleurs. Histoire et sociologie du mouvement écolo*, *op. cit.*, p. 121-123 et l'étude réalisée en 1999 par le GEME parue dans *Vert Contact* n° 559.

54 Agnès ROCHE et Jean-Luc BENNAHMIA, *Des Verts de toutes les couleurs. Histoire et sociologie du mouvement écolo*, *op. cit.*, p. 124-130.

55 Voir Hubert BILLEMONT, *L'Écologie politique. Une idéologie de classes moyennes*, *op. cit.*, et Sylvie OLLITRAULT, *Militer pour la planète. Sociologie des écologistes*, Rennes, PUR, 2008.

56 Pour en apprécier les caractéristiques principales, on pourra se reporter à la première analyse reproduite dans Daniel BOY, « Le vote écologiste en 1978 », *Revue française de science politique*, vol. 31, n° 2, 1981, p. 394-416. Elles sont reprises et synthétisées dans « L'électorat écologiste : données de base », *Politix*, vol. 3, n° 9, 1990, p. 53. Les inflexions « à gauche » de cet électorat et son ouverture aux catégories sociales plus « populaires » au cours des années 1990 sont notamment rappelées dans Bruno VILLALBA, « Les écologistes à l'heure du pragmatisme », *op. cit.* Une dernière analyse, avant la transformation des Verts en EELV, confirme la volatilité et la sur-représentation des catégories sociales supérieures et des professions intellectuelles de l'électorat vert. Voir Pierre BRÉCHON, *La France aux urnes*, Paris, La Documentation française, 2009.

aisées, détenteurs de capitaux scolaires et culturels plus élevés que la moyenne, exerçant des professions intellectuelles ou dans le secteur public. Célibataires ou en union libre, ces électeurs seraient à la fois préoccupés des questions environnementales, en accord avec des positions centristes sur les questions économiques et extrêmement libéraux sur les enjeux de société.

Quatrième idée, les règles de fonctionnement interne tout autant que les ambitions de ce parti seraient désajustées au regard de la réalité du champ politique, et ce malgré un indéniable processus de normalisation du parti. Dans la plupart des travaux, il s'agit d'évaluer la capacité des Verts à réaliser leur offre de « politique autrement », c'est-à-dire à juger, *in fine*, de leurs capacités à préserver, malgré leur participation à l'exercice effectif du pouvoir, leurs idéaux fondateurs et un fonctionnement interne original, soucieux de préserver la démocratie la plus participative et la plus égalitariste possible, quitte à perdre en efficacité⁵⁷. Si pour la plupart des auteurs, l'échec des Verts est patent, il l'est pour des raisons différentes. Pour Daniel Boy, ils sont restés incapables de se conformer aux règles du jeu politique et ne sont dès lors pas parvenus à y prendre une place structurante. Ils restent inassimilables par le champ politique, dont ils persistent à refuser les logiques. Acteurs politiques illégitimes, ils restent enfermés dans leurs volontés contradictoires de participer au pouvoir et de préserver leur autonomie et leurs modes de fonctionnements. Les stratégies d'alliances qu'ils ont finalement acceptées de mettre en place restent peu efficaces, leur captation partielle de l'électorat écologiste, et leur normalisation – entendue comme capacité à jouer « le jeu politique légitime dans la ligne d'un parti politique normal »⁵⁸ – tout aussi lente qu'insuffisante⁵⁹. Pour Guillaume Sainteny, si les écologistes ont sans aucun doute réussi à faire prendre en compte les questions d'environnement par les autres partis politiques et par les pouvoirs publics, ils ont en revanche « clairement manqué leur pari » de « faire de la politique autrement », et restent pris dans la contradiction indépassable due à leur conversion politique inachevée. Intrus dans le champ politique, paradoxaux dans leurs pratiques et leurs positionnements, ils sont condamnés à l'insuccès, et ce d'autant plus que positionnés à gauche, ils sont désormais incapables de faire pression sur les forces politiques classiques et d'incarner une « troisième force »⁶⁰. Les travaux de

57 Voir récemment sur ce point Florence FAUCHER, « Les Verts et la démocratie interne », *op. cit.* et Guillaume COTON, *Autonomie individuelle et action collective. La mise en forme du lien social dans le parti des Verts*, *op. cit.*

58 Daniel BOY, « Comment devient-on un parti ? », *Politix*, vol. 3, n° 9, 1990, p. 15-17.

59 Pour les analyses les plus récentes Daniel BOY, Vincent Jacques LE SEIGNEUR et Agnès ROCHE, *L'Écologie au pouvoir*, Paris, Presses de Sciences Po, 1995 et Daniel BOY, « Les Verts ont-ils changé ? », in Pascal DELWIT et Jean-Michel DE WAELE (dir.), *Les Partis verts en Europe*, *op. cit.*, p. 71-84.

60 Voir pour une approche complète Guillaume SAINTENY, *L'Introuvable écologisme français*, Paris, PUF, 2000 et plus récemment « L'écologisme français entre présent évanescant et avenir incertain », *Modern and Contemporary France*, vol. 9, n° 2, 2001, p. 209-220.

Bruno Villalba, sont eux, plus ambigus. Si l'auteur relève dans un premier temps leur lente et insuffisante institutionnalisation⁶¹ et leur partielle conversion aux logiques du champ politique⁶² – sans qu'elle soit nécessairement théorisée par les verts⁶³ – il insiste sur les effets problématiques de cette normalisation. Les Verts se trouvent désormais pris dans « une évolution stratégique irréversible ». Fruit d'un pragmatisme qu'ils développent au détriment « d'une perspective historique et exigeante »⁶⁴, cette évolution qui se traduit par un « double discours » – vivre pour et par la politique, tout en maintenant un discours de la différence⁶⁵ – et par un « mimétisme »⁶⁶ de fonctionnement à l'heure où ils devraient être capables de se démarquer dans un contexte de montée en puissance de l'offre écologiste, à droite comme à gauche⁶⁷. Ce thème du double a encore récemment été évoqué, pour dire le « double bind » dans lequel la version renouée des Verts, EELV, serait toujours prise, tentant toujours à la fois de faire de la « politique autrement » et de conquérir le pouvoir⁶⁸. Du fait de cette normalisation inachevée, les Verts se voient souvent dénier la qualité de parti politique. Bruno Villalba ne leur confère ce titre qu'en 2000⁶⁹ ; Daniel Boy doutait encore récemment⁷⁰ de leur nature, considérant qu'ils étaient encore plus proches de la forme associative⁷¹. Il faut noter que ce constat est partagé par des analystes proches des Verts, notamment par Erwan Lecoeur, sociologue consultant auprès d'EELV, qui affirmait en 2010 que « ce parti n'en est pas tout à fait un, puisqu'il a échoué à la fois dans sa volonté de se constituer en mouvement social incontournable (en terme d'influence sociale et culturelle) et dans son ambition de devenir un parti avec une vraie force de frappe électorale au plan national »⁷². Ils sont ainsi généralement qualifiés de simple « parti mouvement », de « quasi parti » ou de « parti inachevé »⁷³, dans le meilleur des cas, de « parti anti⁷⁴ ou hors

61 Bruno VILLALBA, *De l'Identité des Verts. Essai sur la constitution d'un nouvel acteur politique*, op. cit.

62 Notamment dans Bruno VILLALBA, « La genèse inachevée des Verts », *Vingtième siècle*, n° 53, 1997, p. 85-97 et « Les usages politiques du bilan, ou l'intégration assumée des Verts », in Pascal DELWIT et Jean-Michel DE WAELE (dir.), *Les Partis verts en Europe*, op. cit., p. 85-112.

63 D'après Bruno VILLALBA, « Que reste-t-il de nos amours ? Du mouvement au parti vert », *EcoRev'*, n° 0, 2000, consultable sur <http://EcoRev'.org/spip.php?article21>.

64 Bruno VILLALBA, « Que faire et comment faire (encore) de l'écologie politique ? », *Mouvements*, n° 69, 2012, p. 93-100.

65 Bruno VILLALBA, « Que reste-t-il de nos amours ? », op. cit.

66 Bruno VILLALBA, « Contributions aléatoires de l'écologie politique à la représentation politique », *Cosmopolitiques*, n° 12, 2006, p. 139-152.

67 Voir les articles de Bruno VILLALBA, « La pensée écolo de droite s'institutionnalise », p. 10-19 et « La Charte de l'environnement... ou comment construire une représentation minimaliste de l'écologie », p. 20-25 dans le dossier qu'il a dirigé, *Soigne ta droite ! Vers une écologie de droite ?*, *EcoRev'*, n° 19, 2005.

68 Florent MARTELL, *Les Écologistes face au double bind. Enquête ethnographique au sein d'EELV*, Mémoire de Master 2, Université de Picardie Jules Verne, 2012.

69 Bruno VILLALBA, « Que reste-t-il de nos amours ? », op. cit.

70 Voir Daniel BOY, « Faire le deuil de la 'politique autrement' pour les Verts ? Entretien », *Cosmopolitiques*, n° 12, 2006, p. 115-126.

71 Voir Benoît RICHARD, « Entretien avec Daniel Boy, Parti ou association ? Le dilemme des Verts », *Sciences Humaines*, n° 49, Hors série, 2005, p. 59.

72 Erwan LECOEUR, « Les Verts doivent reposer les enjeux de la crise écologique », *Territoires*, 2007, p. 10.

73 On trouvera ces termes à la fois sous la plume de Daniel Boy, de Guillaume Sainteny, de Benoît Rihoux ou encore de Bruno Villalba.

système » – ce qui n'est pas si surprenant pour une organisation qui revendiquait justement cette fonction –, de « petit parti »⁷⁵ et, plus récemment, de « parti niche »⁷⁶.

Enfin, cinquième et dernière idée présente dans les travaux disponibles, la professionnalisation des élus et des dirigeants des Verts serait tout à fait avérée, en dépit de leurs désajustements organisationnels et de l'atypisme de leur personnel politique⁷⁷. Ce phénomène a été relevé dès 1989. Julien Hirsinger a en effet montré à cette date comment l'organisation verte et les pratiques de l'« élite adhérente » s'étaient transformées, sous la pression d'élus de moins en moins enclins à abandonner leur charge à mi-mandat et contraints de consacrer une part importante de leur temps à leur rôle électif⁷⁸. À la suite de Bruno Villalba⁷⁹, Sylvain Brouard a également insisté sur la capacité des élus verts à se professionnaliser, signalant, par delà, la faible robustesse de leurs idéaux et principes politiques⁸⁰. C'est également cette capacité et le caractère croissant de la professionnalisation des Verts que relèvent récemment d'autres auteurs⁸¹, et qui les conduisent à affirmer qu'au contact du pouvoir, les Verts se sont tout à fait institutionnalisés et normalisés, certains laissant même entendre qu'ils seraient tombés dans le registre « politicien »⁸². Un profil type de l'élu écologiste a, par ailleurs, été établi. Issu de classe moyenne voire défavorisée mais de famille à important capital culturel et à fort intérêt pour la politique, l'élu écologiste serait attaché à la valorisation de la réussite scolaire. Peu intéressé par les valeurs religieuses, il serait attentif aux valeurs environnementales, sans être nécessairement un professionnel de l'environnement. Il serait largement sensible aux valeurs de gauche et/ou contestataires et adhérerait même si « ce n'est pas de sa

74 En référence aux travaux de Georges Lavau qui définit les partis antisystème comme « théoriquement hostiles au système politique et à ses valeurs », voir notamment Georges LAVAU, « Partis et systèmes politiques : interactions et fonctions », *Revue canadienne de science politique*, vol. 2, n° 1, 1969, p. 18-44 et *À quoi sert le Parti communiste français*, Paris, Fayard, 1981.

75 Défini dans Annie LAURENT et Bruno VILLALBA (dir.), *Les Petits partis. De la petitesse en politique*, op. cit.

76 L'expression « parti niche » a été employée pour qualifier EELV lors des sessions thématiques du congrès de l'AFSP de Strasbourg en 2011. Elle renvoie à une approche en termes de politiques publiques qui caractérise les Verts relativement aux politiques publiques environnementales.

77 Guillaume SAINTENY, « L'élite verte : atypisme provisoire ou préfiguration d'un nouveau personnel politique ? », *Politix*, vol. 3, n° 9, 1990, p. 18-36.

78 Julien HIRSINGER, *Écologistes et parti politique*, mémoire d'IEP, 1992.

79 Voir Bruno VILLALBA, « La chaotique formation des Verts français à la profession politique (1984-1994) », *Politix*, vol. 9, n° 35, 1996, p. 149-170 et « Les mécanismes de l'apprentissage de la professionnalisation politique », communication au congrès de l'AFSP, table ronde « Professions, profession politique », Aix-en-Provence, 23-26 avril 1996.

80 Sylvain BROUARD, *Partis politiques et politiques publiques dans les gouvernements locaux : l'exemple des groupes et élus écologistes dans les régions métropolitaines*, op. cit., et « Partis politiques et politiques publiques dans les gouvernements locaux : l'exemple des groupes et élus écologistes dans les régions métropolitaines », op. cit.

81 Voir par exemple Rémi LEFEBVRE, « Faire de la politique ou vivre de la politique ? Les pièges de la professionnalisation », *Le Monde diplomatique*, n° 667, octobre 2009, p. 1, 4-5 et Willy PELLETIER, « Positions sociales des élus et procès d'institutionnalisation des Verts », *Contretemps*, n° 4, 2002, p. 58-70.

82 Voir notamment Philippe CORCUFF, « L'écologie comme inquiétude éthique. Quand Hans Jonas et Bruno Latour croisent Marx », *Contretemps*, n° 4, 2002, p. 15-27 et Michel HUSSON, « Effet de serre, écotaxes et anticapitalisme », *Contretemps*, n° 4, 2002, p. 85-96.

génération » aux enjeux culturels liés aux débats des années 1970 (féminisme, pacifisme...)»⁸³. Qu'ils considèrent leur personnel comme plus ou moins professionnalisé, et leur processus de normalisation comme plus ou moins achevé, la plupart des auteurs invitent régulièrement les Verts à reconnaître le caractère irréaliste – voire dépassé y compris de leur propre point de vue – de leur proposition de « politique autrement » et à accorder leur fonctionnement interne et leurs pratiques politiques aux règles qui structurent la compétition politique. D'autres, plus proches du parti et de certains de leurs représentants, les enjoignent, d'une manière presque contradictoire, à (re)trouver le chemin du mouvement social et des positions plus radicales, notamment en matière de défense des enjeux et des problématiques environnementales⁸⁴.

Ces travaux doivent beaucoup aux contextes historiques et académiques dans lesquels ils ont été effectués. Produits pour l'essentiel à la fin des années 1980 et dans les années 1990⁸⁵, dans un moment où la faiblesse générale des partis politiques français semblait démontrée⁸⁶, ils s'inscrivent essentiellement dans deux types d'approches⁸⁷, dont les biais sont à la fois réifiants et normatifs⁸⁸. L'une, très majoritaire, peut être qualifiée de classique. Mêlant des préoccupations organisationnelles et fonctionnelles, elle envisage le

83 Voir sur ce point Daniel BOY, Vincent Jacques LE SEIGNEUR et Agnès ROCHE, *L'Écologie au pouvoir*, *op. cit.*

84 C'est notamment ce que leur suggèrent Erwan Lecoœur et André Gattolin (sociologue proche de Daniel Cohn-Bendit, délégué national adjoint d'EELV puis élu sénateur en 2011). Voir notamment Erwan LECOEUR, « Les Verts doivent reposer les enjeux de la crise écologique », *op. cit.* et *Des écologistes en politique*, Paris, Lignes de repères, 2011 ; André GATTOLIN, « De la nécessité d'un nouvel écosystème politique », *Multitudes*, vol. 1, n° 24, 2006, p. 119-129.

85 Daniel Boy a produit son premier article sur le vote écologiste en 1980. Guillaume Sainteny a réalisé son mémoire de DEA en 1989 et sa thèse en 1992. Agnès Roche a soutenu son mémoire de DEA en 1989, sa thèse en 1992. Bruno Villalba a réalisé son mémoire de DEA en 1989 et soutenu sa thèse en 1995. Sylvie Ollitrault a soutenu son mémoire de DEA en 1990, sa thèse en 1996. Florence Faucher a présenté sa thèse en 1997. Benoît Rihoux a soutenu en 1992. Si l'on observe l'ensemble des travaux, quelles que soient les disciplines, thèses et mémoire de 3^e cycle confondus, on note que la production des travaux sur les Verts prend réellement de l'ampleur avec leur score aux élections européennes de 1989, première surprise électorale, et suit assez fidèlement la courbe des succès et insuccès électoraux. Elle apparaît également corrélée aux expériences de participation gouvernementale ou régionale faisant des Verts un objet de recherche légitime à partir du moment où leur insertion dans le champ politique est électoralement et institutionnellement couronnée de succès. De nombreux travaux sont par ailleurs réalisés par des chercheurs et étudiants de Lille II, c'est-à-dire de la région Nord-Pas-de-Calais, première à vivre *in situ* l'expérience toujours unique d'une présidence verte de conseil régional.

86 Elle serait due au poids exorbitant des élus, à un déficit de rationalisation bureaucratique et à un trop faible ancrage des partis dans la société civile. Voir Julien FRETTEL et Rémi LEFEBVRE, « Retour sur un lieu commun historiographique : la faiblesse des partis politiques en France », communication aux Journées « Science politique et histoire » de l'AFSP, 4-6 mars 2004.

87 On convient habituellement de l'existence de plusieurs approches pour étudier les partis politiques. L'approche organisationnelle (le parti comme appareil), l'approche fonctionnelle (le parti remplissant des fonctions dans le système politique), l'approche idéologique (le parti comme communauté de croyances et de valeurs), et l'approche sociologique (le parti comme ensemble de relations sociales). Voir Rémi LEFEBVRE, *Leçons d'introduction à la science politique*, Paris, Ellipses, 2010. Toutes ces approches sont sous-tendues par une même méthodologie d'enquête (contextualisation des conditions d'émergence et analyse de l'idéologie, analyse de l'organisation et de son fonctionnement interne, analyse de l'électorat, analyse des stratégies et des modalités de compétition dans le jeu politique...).

88 Ceci est dû au fait que ces approches sont largement redevables du double héritage qui associe « l'analyse organisationnelle et réflexion sur la forme idéale que devrait prendre les partis ». Voir sur ce point Frédéric SAWICKI, « La science politique et l'étude des partis politiques », *Cahiers français*, n° 276, 1996, p. 51-59.

parti vert à l'aune des définitions les plus stabilisées des partis politiques. Les auteurs s'attendent ainsi, plus ou moins implicitement, à ce qu'il ait, comme les autres partis, quelques caractéristiques spécifiques, au premier rang desquelles l'on cite habituellement : la durabilité (une durée de vie supérieure à celles des dirigeants), l'ancrage à la fois local et national, la volonté délibérée de participer (seuls ou avec d'autres) à la compétition pour la conquête de postes de pouvoir politique (et non seulement pour l'influencer) en s'assurant un soutien populaire (à travers les élections ou de tout autre manière)⁸⁹. Ils s'attendent également et à ce qu'il remplisse certaines fonctions, dont trois paraissent généralement essentielles : une fonction de structuration de l'offre électorale et de mobilisation, une fonction de sélection des candidats et de reproduction des élites, et une fonction de socialisation politique et d'intégration sociale. L'autre approche, plus inspirée de la sociologie des pratiques militantes et de l'action collective, porte à s'interroger sur les caractéristiques sociales et les pratiques – privées et politiques – des militants. Si elle permet de saisir de manière très heuristique la relation qui existe entre la formation des convictions politiques et la transformation des pratiques quotidiennes, ou l'évolution des carrières professionnelles, elle met également en avant les – inévitables ? – décalages ou incohérences existants, sur lesquels les auteures⁹⁰ se doivent dès lors d'insister.

Bien que situés et largement datés, ces travaux conditionnent toujours les manières académiques d'envisager le parti vert et de l'appréhender⁹¹. Ils contribuent à imposer l'image d'un parti vert issu des mouvements sociaux, ne détenant pas le monopole de la représentation légitime de l'écologie dans le champ politique – plusieurs formations bien identifiées en ont revendiqué ou en revendiquent encore⁹², en France⁹³, la représentation : le Mouvement écologiste indépendant (MEI), l'Alliance des écologistes, Génération écologie (GE), Cap 21... sans compter les autres partis politiques, qui, situés à droite ou à gauche, revendiquent également de prendre en charge les thématiques environnementales –, éclectique du point de vue idéologique et programmatique, et composé d'individus divisés sur l'utilité et la manière de participer à la compétition politique. Pas plus que dans les

89 En référence à Joseph LA PALOMBARA et Myron WEINER, *Political Parties and Political Development*, Princeton, Princeton University Press, 1966.

90 Agnès Roche étudie les verts français, Florence Faucher compare les verts français et les Greens, et Sylvie Ollitrault est une spécialiste du militantisme écologiste au sens large. Il faut noter au passage le caractère visiblement genré des préoccupations scientifiques : aux chercheurs l'analyse par le haut, organisationnelle ; aux chercheuses l'analyse par le bas, l'attention aux individus et aux pratiques quotidiennes.

91 Ils irriguent encore la plus récente thèse soutenue, qui se réclame des travaux de Daniel Boy et de l'approche organisationnelle. Voir Guillaume COTON, *Autonomie individuelle et action collective. La mise en forme du lien social dans le parti des Verts*, op. cit.

92 Notons que la formation d'EELV en 2010 n'a rien changé à cela.

93 De ce point de vue, le cas de la France n'est pas unique. Dans presque tous les pays européens, des mouvements écologistes de taille inégale sont en concurrence pour représenter officiellement l'écologie politique et l'on ne connaît pas exactement le nombre de partis écologistes en Europe (neuf en Croatie, à titre d'exemple...). Ils seraient environ une centaine.

champs politique et médiatique, les incessants mouvements d'individus et changements organisationnels (plusieurs réformes statutaires et réglementaires ont été conduites depuis 1984 et le turn-over est estimé à environ 30 % par an) auxquels nous avons nous-mêmes dû faire face – les Verts s'étant transformés en EELV durant notre enquête, nous l'avons prolongée pour ne pas risquer de manquer d'interpréter leur changement de physionomie⁹⁴ –, ne font l'objet d'investigations. Considérés d'emblée comme autant de preuves du caractère brownien de l'organisation verte, ils passent pour confirmer l'incapacité des Verts à engager la transformation écologique de la société et à ancrer l'écologie dans le champ politique⁹⁵.

Le sens commun « politico-médiatique » et l'image paradoxale du parti produite par le champ académique ont ceci de comparable qu'ils donnent des Verts une représentation que nous trouvons, au regard des dix années que nous aurons finalement passé en immersion dans le milieu vert, de 2002 à 2012⁹⁶, décalée. Nourrie de travaux anciens et de stéréotypes, elle s'avère peu explicative de ce qui se dit et de ce qui se joue à chaque instant dans le parti et invite, de ce fait, à s'interroger sur ce qui conduit ces milliers d'individus⁹⁷, malgré les multiples tensions que suppose l'engagement militant, *a fortiori* dans un contexte général de « démobilisation politique »⁹⁸, à s'engager, à militer et parfois, à représenter dans la compétition électorale, un parti considéré de la sorte, et ce, alors même qu'il ne leur offre, apparemment et relativement à quelques autres, que peu de perspectives de victoires électorales, ou de carrières politiques d'ampleur nationale. Cette représentation a, néanmoins, une vertu heuristique : elle dit quelque chose de l'image sociale⁹⁹ du parti et de ce à quoi sont identifiés et/ou s'identifient¹⁰⁰, au moins dans un premier temps, les militants. Souhaitant déconstruire cette image, nous aurions pu ignorer d'emblée l'existence de ce qu'il convient bien d'appeler des caricatures, les renvoyant à ce qu'elles sont de fait : des productions peu pertinentes composées à partir de traits qui, arbitrairement considérés

94 D'après Cécile Duflot (chiffres communiqués sur son compte twitter le 30 décembre 2011) le nombre d'adhérents est passé de 8 346 en décembre 2008 à 16 452 en décembre 2011. Toujours selon elle, le nombre des coopérateurs était, au même moment, de 18 905, portant le chiffre global des membres d'EELV à 35 357. D'après nos sources, interrogées en 2012, le turn over aurait été de près de 50 % pour les membres ayant rejoint le parti à l'occasion de sa transformation.

95 On trouvera une récente expression de ce point de vue dans Bruno VILLALBA, « Que faire et comment faire (encore) de l'écologie politique », *op. cit.*

96 Pour les détails de l'enquête, voir le chapitre suivant.

97 Les Verts revendiquaient environ 8 000 adhérents. EELV en aurait rassemblé, en 2011, près du double. Le parti en compterait fin 2012 environ 10 000.

98 Définie à partir des constats d'intermittence des votes, de non-inscription ou de mal inscription sur les listes électorales et de baisse du nombre de militants au sein des partis politiques. D'après Frédérique MATONTI (dir.), *La Démobilisation politique*, Paris, La Dispute, 2005, p. 16.

99 Ici spécifiquement entendue au sens de « production de discours et de représentations aux possibles limités, inscrits dans les registres d'entendement d'une époque ». D'après Martina AVANZA et Gilles LAFERTÉ, « Dépasser la 'construction des identités' ? Identification, image sociale, appartenance », *Genèses*, n° 61, 2005, p. 134-152.

100 Muriel SURDEZ, Michaël VOEGTLI et Bernard VOUTAT, *Identifier-S'identifier. À propos des identités politiques*, Lausanne, Éditions Antipode, 2009.

comme spécifiques, ont été volontairement accentués. Mais nous aurions couru le risque de sous-estimer leurs effets sur les cadrages¹⁰¹ qu'opèrent les acteurs et les commentateurs de la vie politique et qui, bien qu'ayant des effets inégaux et relatifs sur les publics, concourent tant à la co-construction¹⁰² qu'à la diffusion des représentations du parti et de ses membres. Nous serions également passée à côté du lien qui relie ces caricatures à l'idéologie¹⁰³ des Verts, et dont l'efficacité et la persistance résident pour une part sur un fait et un effet de réalité : elles disent quelque chose des valeurs affichées et revendiquées par les Verts – la « responsabilité », l'« autonomie », la « solidarité », la « démocratie », l'« égalité homme/femme », et la « non violence »¹⁰⁴ – et de leurs propositions programmatiques, qu'ils indexent volontiers sur leur engagement continu pour les droits civiques et civils sans distinction de classe, de race, ou de genre, et sur leur volonté de défendre une répartition des richesses économiques et des ressources naturelles qui pallie les inégalités entre les populations et les territoires. Nous aurions enfin, et peut-être surtout, risqué de méconnaître le fait que ces caricatures, si elles exaspèrent ou désespèrent les militants lorsqu'ils n'en jouent pas, sont fondamentalement constitutives de leur appartenance¹⁰⁵ militante, et de leur(s) manière(s) de la vivre en pratique et de la revendiquer, tant dans leurs luttes internes et dans la compétition politique, que dans leur vie de tous les jours. Les Verts militent en compagnie de leur propre « avatar »¹⁰⁶, découvrant peu à peu les manières de s'en servir ou de s'en démarquer.

Plutôt que d'ignorer ces caricatures, il nous a donc semblé plus prometteur de faire avec, et de nous interroger, à partir d'elles, tant sur les conditions de possibilité et de maintien de l'engagement chez les Verts, que sur les effets de cet engagement, que l'on dit en faveur de « la politique autrement », sur la vie des individus et sur leurs carrières militantes. Nous souhaitons ainsi, en répondant à l'ensemble des questions que pose, selon nous, le (dés)engagement militant – qui s'engage ? où ? comment ? à quel moment ? pour faire quoi ?

101 Entendu dans une acceptation large de processus collectif de construction de sens. Pour une définition plus rigoureuse, on pourra se reporter à Jean-Gabriel CONTAMIN, « Analyse des cadres », in Olivier FILLIEULE, Lilian MATHIEU et Cécile PÉCHU (dir.), *Dictionnaire des mouvements sociaux*, op. cit., p. 38-46.

102 Entendue au sens d'Érik NEVEU, « Des questions 'jamais entendues'. Crise et renouvellements du journalisme politique à la télévision », *Politix*, vol. 10, n° 37, 1997, p. 25-56. Le travail de co-construction implique ici trois pôles : le personnel politique et les communicants, les journalistes politiques et l'opinion publique.

103 Ici entendue dans son acception la plus commune de système d'idées.

104 La plupart des documents internes de présentation du parti reprennent ces intitulés, et les complètent parfois en ajoutant la « justice sociale », l'« altermondialisme », ou encore la « critique de la société productiviste et consumériste ».

105 Entendue comme « travail d'appropriation des identifications et images diffusées au sein d'institution sociales auxquelles l[es] individu[s] participe[nt] ». D'après Martine AVANZA et Gilles LAFERTÉ, « Dépasser la 'construction des identités' ? Identification, image sociale, appartenance », op. cit.

106 Définis comme des images stéréotypées relativement consolidées. Voir pour une utilisation plus détaillée de cette appellation Frédérique MATONTI, « L'impossible endossement du rôle de 1^{er} secrétaire, le chemin des dames du PS », communication au Congrès de l'AFSP 2009 ou Frédérique MATONTI, « Les mots pour (ne pas) le dire. Viol, consentement, harcèlement, les médias face aux affaires Strauss-Kahn », *Raisons politiques*, vol. 2, n° 46, 2012, p. 13-45.

de quelle manière ? jusqu'à quand ? – découvrir les fondements sociologiques de l'engagement chez les Verts et qualifier ses modes d'expression. Il ne s'agissait évidemment pas de mener, à cette occasion, un travail de réhabilitation du parti et de ses militants mais de les prendre tout simplement au sérieux, faisant le pari que les acteurs ne sont pas entièrement irrationnels¹⁰⁷ et que les organisations qu'ils construisent et qui les construisent en retour, ne sont jamais tout à fait anomiques.

2. POUR UNE SOCIOLOGIE INTERACTIONNISTE DES CARRIÈRES MILITANTES ET DE L'INSTITUTION PARTISANE

En sociologie politique, il n'existe pas de modèle unifié d'interprétation des faits, ni de principe cumulatif de connaissance. Le choix de concepts relève de l'appréciation que le chercheur fait de leur force interprétative, de leur capacité à rendre intelligibles les observations qu'il a effectuées sur le terrain. Nous avons, pour notre part, rapidement été confrontée à la pluralité des approches généralement mises en œuvre pour étudier les partis politiques. Les envisageant tantôt comme des organisations de conquête du pouvoir, tantôt comme des entreprises, ou encore comme des structures de sens ou de relations sociales, elles font le plus souvent apparaître qu'ils sont, évidemment, tout cela à la fois. Nous souhaitons, de ce fait, rendre compte de cette réalité en échappant à la pensée *par le* classement qui saisit souvent les chercheurs. Cette forme à la fois classée et classante d'appréhension de la réalité conduit à définir la réalité – et trop souvent à la juger – avant de l'avoir réellement observée. En ce qui concerne l'analyse des partis politiques, cette pensée trouve généralement son point d'orgue dans les typologies de partis, qui tendent, Stéphanie Dechezelles le rappelait précisément, « à enfermer la réalité partisane dans des catégories idéal-typiques qui ne résistent ni aux transformations de l'organisation au fil du temps, ni à une analyse microsociologique de ses membres, [à voiler] la réalité observable d'une organisation pérenne, structurée sur tout le territoire, [à empêcher], enfin, de saisir ce qui se joue dans l'épaisseur sociale du parti »¹⁰⁸. Il ressort certainement de notre volonté de rendre compte de la complexité de notre objet une forme d'éclectisme théorique. Il se justifie par notre souci de choisir les concepts les plus à même de conserver toute l'acuité de notre enquête de terrain.

107 Ce parti pris n'est pas une manière de nous situer du point de vue théorique en faveur d'une sociologie du choix rationnel. Il souligne simplement, à la manière de Delphine Dulong lors de sa soutenance en vue de l'obtention de l'habilitation à diriger des recherches du 15 juin 2012, le caractère spécifiquement stratégiste des acteurs du champ politique et notre attachement à les penser capables de prendre conscience des mécanismes de leur domination sociale et de lutter contre elle, usant dans ce cadre, d'une liberté relative.

108 Stéphanie DECHEZELLES, « Des vocations intéressées ? Les récits d'engagement des jeunes de Forza Italia à l'aune du modèle rétributif du militantisme », *Revue française de science politique*, vol. 59, n° 1, 2009, p. 29-50.

2.1 SAISIR LE RÉEL À HAUTEUR D'INDIVIDU : L'UTILITÉ DU BIOGRAPHIQUE

Échapper aux apories des travaux sur le parti vert et mettre à profit notre connaissance du terrain nous a conduit à nous intéresser, dans un premier temps, non pas aux Verts en tant qu'organisation, mais aux verts en tant qu'individus. Intriguée par les motivations de ceux qui entraient au parti alors même que ce militantisme nous semblait à la fois éprouvant et peu valorisant, nous avons fait l'hypothèse que pour la majorité des militants, quelque chose de profond et d'ancien, qui faisait sens et structurait leur vie tout entière, devait rendre leur engagement et son maintien supportables. Dans cette optique, nous avons un temps pensé nous intéresser aux causes de l'engagement, et rechercher le moment formel de sa concrétisation, celui qui en signifierait à la fois le point de départ et la signification. Cette tentation était d'autant plus forte que tout ou presque, dans le discours des enquêtés, nous invitait à nous focaliser sur ce point. Faisant le récit de leur engagement, ils insistaient sur l'événement¹⁰⁹ qui l'avait provoqué, et qui prenait d'autant plus de poids qu'il était exprimé, comme c'est souvent le cas chez les militants, sur le mode de l'éthique, de la morale ou encore de la prise de conscience ou de responsabilité. Ici, l'engagement politique se faisait manière de voir et de penser, de signifier et de qualifier le rapport que les enquêtés entretiennent avec le monde et avec eux-mêmes. Cette optique de recherche nous a conduite à nous interroger, dans un premier temps, sur l'approche socio-psychoanalytique, apparemment destinée à faire la part belle aux ressorts profonds – plus ou moins (in)conscients – de l'engagement.

De l'usage de l'approche socio-psychoanalytique

Minoritaires et toujours relativement illégitimes, les transferts disciplinaires entre science politique et psychanalyse ont été tentés, en France, dès les années 1960. Mais c'est dans les années 1980 et 1990 qu'ils ont été le plus largement débattus¹¹⁰. Dans ces contextes, il s'agissait essentiellement de porter « un regard autre et complémentaire sur les mécanismes réels qui sont à l'œuvre dans les institutions politiques, les relations de pouvoir, les fonctions dévolues à l'appareil d'État »¹¹¹ et de plaider pour une approche psycho-affective du politique attentive à la place du symbolique¹¹². Les obstacles à la fois épistémologiques et méthodologiques étaient, à

109 Au sens de rupture d'intelligibilité. D'après Alban BENZA et Éric FASSIN, « Les sciences sociales face à l'événement », *Terrain*, n° 38, p. 5-20.

110 Pour un aperçu des échanges autour des problématiques posées par ce transfert disciplinaire, voir essentiellement *Psychanalyse du politique et politique de la psychanalyse*, *Pouvoirs*, n° 11, 1981 ; Raphaël DRAI, « Science politique et psychanalyse », in Madeleine GRAWITZ et Jean LECA, *Traité de Science Politique*, T.3, Paris, PUF, 1985, p. 141-163 ; « Transferts disciplinaires. Psychanalyse et sciences sociales. Table ronde avec : Paul-Laurent Assoun, Marie-Claire Lavabre, Jacques Maître, Bernard Vernier, introduite par Dominique Memmi et Bernard Pudal », *Politix*, vol. 8, n° 29, 1995, p. 186-221. Notons qu'un colloque avait été organisé en 1972 par l'Association française de science politique. Il est mentionné par Philippe BRAUD dans son article « Bilan critique d'une recherche (largement refusée) », *Pouvoirs*, n° 11, 1981, p. 19-32.

111 Voir Philippe BRAUD, « Bilan critique d'une recherche (largement refusée) », *op. cit.*

112 Voir Philippe BRAUD, *L'Émotion en politique*, Paris, Presses de Sciences Po, 1996.

l'époque, de taille. Jacques Maître, proposant de réaliser des « monographies cliniques » ne considérait-il pas que l'inconscient ne pouvait expliquer le social ? Bernard Vernier, plaidant pour « faire travailler l'hypothèse psychanalytique en la sociologisant de façon méthodique avec l'idée que l'inconscient était structuré par les rapports sociaux » ne mettait-il pas les chercheurs en garde considérant que « toute tentative d'emprunt [...] tend à être dénoncée comme manque de rigueur spécifique » en raison de la difficulté à concilier les critères de rigueur de chacune des disciplines ? Paul-Laurent Assoun n'affirmait-il pas qu'il ne « croyait pas au pluridisciplinaire » ? Marie-Claire Lavabre ne s'interrogeait-elle pas finalement sur la possibilité même d'un « effet de connaissance » dans le cadre d'un tel transfert¹¹³ ? L'ensemble des auteurs rappelaient ainsi, chacun à leur manière, que l'on ne pouvait se contenter d'usages métaphoriques de la psychanalyse, et qu'il était impossible de considérer un lien explicatif direct entre l'inconscient et le social. Ils mettaient de ce fait en garde contre toute transposition mal contrôlée et peu précautionneuse qui ferait courir au chercheur le risque du « psychanalysme »¹¹⁴, du psychologisme, du glissement, du réductionnisme, de la déformation, de la superposition de variables appartenant à des ordres distincts de phénomènes, ou plus simplement, celui de la mésinterprétation, visiblement inévitable au regard de l'ambition et de l'ampleur méta scientifiques des questions posées¹¹⁵.

Confrontés aux limites méthodologiques de ces transpositions et à l'insatisfaction globale quant aux résultats de ces tentatives¹¹⁶, les politistes engagés dans cette démarche n'étaient pas toujours convaincus de l'utilité de prendre le risque de rabattre les exigences épistémologiques et méthodologiques que la science politique s'était données pour n'aboutir, finalement, qu'à la fabrication de notions hybrides et d'« objets culturels généraux »¹¹⁷. De plus récentes études sur les (dés)engagements militants¹¹⁸ ont malgré tout donné à ce registre une forme de renouveau, sans que les statuts et modalités concrètes de son utilisation aient été réellement précisés.

Mais le risque de faire un usage trop relâché et problématique de certains concepts psychanalytiques nous a finalement conduite sur d'autres pistes. En sociologisant le questionnement¹¹⁹, nous avons cherché à comprendre les logiques et les mécanismes qui permettent, soutiennent, ou interdisent l'engagement, délaissant du même coup le registre du *pourquoi*¹²⁰ de l'engagement, pour nous intéresser à son *comment*. L'approche biographique, régulièrement discutée en sciences sociales mais largement employée, invitait

113 Voir leurs interventions dans *Psychanalyse du politique et politique de la psychanalyse*, *Pouvoirs*, n° 11, 1981.

114 Robert CASTEL, *Le Psychanalysme. L'ordre psychanalytique et le pouvoir*, Paris, Maspero, 1973.

115 Jean PIVASSET, « Science politique et psychanalyse : rencontre du troisième type », *Revue française de science politique*, vol. 35, n° 16, 1985, p. 1 092-1 104.

116 Philippe Braud note en effet dans « Bilan critique d'une recherche (largement refusée) », *op. cit.*, que « tout reste à faire aussi en ce qui concerne la vérification de la fécondité de concepts psychanalytiques susceptibles d'être 'importés' par la Science politique » et qu'« en l'absence de passages à l'acte véritablement probants, les difficultés théoriques paraissent redoutables », p. 29-30.

117 Voir notamment Jean PIVASSET, « Science politique et psychanalyse : rencontre du troisième type », *op. cit.*, p. 1104.

118 On trouvera des exemples dans Bernard PUDAL, « Gérard Bellouin, de l'engagement communiste à l'auto-analyse » in Olivier FILLIEULE (dir.), *Le Désengagement militant*, Paris, Belin, 2005, p. 155-169, et *Un monde défait. Les communistes français de 1956 à nos jours*, Bellecombe-en-Bauges, Éditions du Croquant, 2009, ou encore dans Catherine LECLERCQ, *Histoires d'« ex ». Une approche socio-biographique du désengagement des militants du Parti communiste français*, Thèse pour le Doctorat de Science politique, IEP de Paris, 2008.

119 Acquiesçant en cela à la position développée dans Muriel DARMON, *Devenir anorexique. Une approche sociologique*, Paris, La Découverte, 2008.

120 Il condamne d'ailleurs souvent le chercheur à errer dans un vaste ensemble de questionnements qui se renvoient les uns aux autres, et dont la puissance explicative est toute relative. Voir Michel DOBRY, *Sociologie des crises politiques*, Paris, Presses de la Fondation nationale des Sciences politiques, (1986), 2009.

justement à être attentif au récit des individus et à leur subjectivité et, dans le même temps, à saisir, de manière objectivée, les singularités et les régularités des engagements militants.

Du biographique comme méthode et comme matériel d'enquête

Classiquement utilisé en histoire, le « biographique » a toujours occupé une place ambivalente en sciences sociales. Sa polysémie et les différents problèmes qu'il pose, ont, de fait, compliqué et diversifié ses usages¹²¹. À la fois matériel (lorsqu'il est document personnel – correspondances, photos, journaux intimes ou autobiographies publiées...) et méthode d'enquête (par entretiens plus ou moins directifs, récits de vie), le « biographique » irrigue les travaux des sociologues français¹²², notamment depuis le milieu des années 1970¹²³. En 1986, le numéro spécial de la revue *Actes de la recherche en sciences sociales*, permet de faire un premier point sur ce type de matériel et d'approche¹²⁴. Pierre Bourdieu y signe l'un de ses articles les plus régulièrement cités sur les pièges de « l'illusion biographique »¹²⁵ – effets de présentation et de (re)construction *a posteriori* du sens, de la cohérence et de l'unité de soi et des vies racontées –, pièges sur lesquels Christian Le Bart reviendra, quelques années plus tard, pour en souligner, au contraire, le caractère heuristique, puisqu'ils permettraient de déceler, dans les récits des enquêtés, des « invariants narratifs » tout à fait signifiants¹²⁶. D'autres contributions dans ce numéro d'ARSS soulignaient plutôt les apports de ce type d'approche et d'enquête : la réintroduction de la subjectivité de l'enquêté¹²⁷ dans l'analyse des (re)constructions des identités et des mémoires tant individuelles que collectives, l'accès au « noyau dur » de l'identité des individus malgré le caractère à la fois évolutif¹²⁸ et difficilement falsifiable du « récit de vie »¹²⁹. Michael Pollak, tout particulièrement, montrait en effet comment, au-delà de la « variabilité restreinte » des modes de présentation de soi, et malgré le caractère largement artificiel et reconstruit de la cohérence et de la continuité des moments de vie, les récits de vie permettent de mettre au jour le « fil conducteur » au travers duquel l'on peut apercevoir l'identité de

121 Voir pour des exemple d'usages Yves CHEVALIER, « Le biographique et son usage en sociologie », *Revue française de science politique*, vol. 29, n° 1, 1979, p.83-101 ; Dominique DAMAMME, « Des instruments biographiques », *Pôle Sud*, vol. 1, n° 1, 1994, p. 5-9 ; Jean JOANA, « Les usages de la méthode biographique en sciences sociales », *Pôle sud*, vol. 1, n° 1, p. 89-99 ; Jean PENEFF, « Les grandes tendances de l'usage des biographies dans la sociologie française », *Politix*, vol. 7, n° 27, 1994, p. 25-31. Et pour quelques proximités problématiques avec d'autres disciplines Bernard PUDAL « Du biographique entre science et fiction. Quelques remarques programmatiques », *Politix*, vol. 7, n° 27, 1994, p. 5-24 et « Biographie et biographique », *Le Mouvement social*, n° 186, 1999, p. 3-7.

122 Le rapport que Daniel BERTAUX a rédigé pour le CORDES, en 1971 ou 1976 – les sources ne concordent pas sur ce point – intitulé « Histoire de vie ou récit de pratique. Méthodologie de l'approche biographique en sociologie » semble avoir exercé une influence indéniable sur les sociologues. Il est en effet régulièrement cité alors même qu'il n'a jamais été publié.

123 Sur le point de savoir s'il s'agit, à ce moment, d'un « retour » du biographique dans les travaux de sciences sociales, voir Bernard PUDAL, « Du biographique entre science et fiction. Quelques remarques programmatiques », *op. cit.*

124 *L'illusion biographique*, *Actes de la recherche en sciences sociales*, vol. 62, n° 62-63, 1986.

125 Pierre BOURDIEU, « L'illusion biographique », *Actes de la recherche en sciences sociales*, vol. 62, n° 62-63, 1986, p. 69-72.

126 Christian LE BART, « La biographie. Usages scientifiques et sociaux », *Politix*, vol. 7, n° 27, 1994, p. 159-182.

127 C'est le principal apport de cette approche selon Howard S. BECKER, « Biographie et mosaïque scientifique », *Actes de la recherche en sciences sociales*, vol. 62, n° 62-63, 1986, p. 105-110.

128 Alois Hahn insiste bien sur les modalités de redéfinition biographique qu'il appréhende par ailleurs comme des éléments d'autonomie de l'individu toujours susceptible de réinterpréter sa vie. Voir Alois HAHN, « Contribution à la sociologie de la confession et autres formes institutionnalisées d'aveu », *Actes de la recherche en sciences sociales*, vol. 62, n° 62-63, 1986, p. 54-68.

129 Les sociologues sont malgré tout de ce point de vue plus « à l'aise » que les historiens qui préconisent de toujours croiser les sources et les informations, considérant qu'en sociologie, « tout document à un sens » pour peu que l'on puisse « reconstruire le système de repérage du sens » dans lequel il s'intègre. Voir sur ce point Michel POLLAK et Nathalie HEINICH, « Le témoignage », *Actes de la recherche en sciences sociales*, vol. 62, n° 62-63, 1986, p. 3-29.

l'individu¹³⁰. Quelques années plus tard, d'autres sociologues et politistes se sont engagés dans ce type de recherches, comme le prouvent notamment les articles parus dans la *Revue française de science politique* en 1988, ou dans *Politix*¹³¹ et *Pôle Sud*¹³² en 1994. Ils ont montré toute la pertinence de l'approche biographique dans la mise en lumière des processus de fabrication d'identités sociales « stratégiques » et le travail de légitimation et de mise en conformité institutionnelle que les biographies permettent¹³³. Ils ont également révélé l'intérêt des récits biographiques dans l'analyse de la formation et de l'actualisation « des dispositions, attitudes et représentations de soi des êtres sociaux »¹³⁴. Le caractère socialement et culturellement construit des « offres identitaires »¹³⁵ a également été démontré, tout autant que le poids des « contraintes d'image » auxquelles les acteurs sont soumis lorsqu'ils s'engagent à rendre compte de leur(s) identité(s)¹³⁶. L'approche biographique permet également d'éclairer le lien entre la trajectoire de personnages politiques et l'état du champ politique, comme dans les cas de Valéry Giscard d'Estaing¹³⁷ ou de Jacques Chirac¹³⁸, ainsi que le travail de production identitaire auquel les hommes politiques se livrent¹³⁹. Elle permet enfin de saisir les ressorts de l'engagement militant et des discours que les militants tiennent sur leurs propres pratiques¹⁴⁰ et nourrit les études prosopographiques conduites sur les dirigeants, les militants¹⁴¹ ou encore les intellectuels communistes¹⁴².

Malgré les nombreux biais de cette approche¹⁴³ (illusion généalogique, illusion essentialiste, « illusion biographique »¹⁴⁴, rationalisation du passé, travail de légitimation, idéalisme historique, tentations hagiographique et héroïque, esthétisation, « illusion de la pan pertinence », sentiment « qu'il suffit de comprendre un homme pour avoir compris le monde » ou qui ferait prendre des « exemplaires sociographiques » pour des « types sociologiques »¹⁴⁵), nous restions convaincue de la valeur heuristique des récits de vie. Présentant l'engagement sur le mode du « cela va de soi » ou du « cela va sans dire », ces

130 Voir Michel POLLAK, « La gestion de l'indicible », *Actes de la recherche en sciences sociales*, vol. 62, n° 62-63, 1986, p. 30-53.

131 *La Biographie. Usages scientifiques et sociaux*, *Politix*, vol. 7, n° 27, 1994, numéro coordonné par Luc Berlivet, Annie Collovald et Frédéric Sawicki.

132 *Biographies et politique*, *Pôle Sud*, vol. 1, n° 1, 1994.

133 Voir Annie COLLOVALD, « Identités stratégiques », *Actes de la recherche en sciences sociales*, vol. 73, n° 73, 1988, p. 29-40 et Éric AGRİKOLIANSKY, « Biographies de l'institution et mise en scène de l'intellectuel. Les candidats au comité central de la Ligue des droits de l'homme », *Politix*, vol. 7, n° 27, 1994, p. 94-110.

134 Dominique DAMAMME, « Grandes illusions et récits de vie », *Politix*, vol. 7, n° 27, 1994, p. 183-188.

135 Voir Dominique DAMAMME, « Grandes illusions et récits de vie », *op. cit.*

136 Dominique DAMAMME, « Histoire et désir d'histoire », *Pôle sud*, vol. 1, n° 1, p. 61-77.

137 Brigitte GAÏTI « Des ressources politiques à valeur relative : le difficile retour de Valéry Giscard d'Estaing », *Revue française de science politique*, vol. 40, n° 6, 1990, p. 902-917.

138 Voir Annie COLLOVALD, « J. Chirac : un leader sans ressource », *Revue Française de science politique*, vol. 40, n° 6, 1990, p. 880-901 et *Jacques Chirac et le gaullisme. Biographie d'un héritier à histoires*, Paris, Belin, 1999.

139 Voir par exemple Frédéric SAWICKI, « Laurent Fabius : du Giscard de gauche au socialiste moderne. Analyse de la transformation d'une identité politique », *Pôle sud*, vol. 1, n° 1, 1994, p. 35-60.

140 Frédéric SAWICKI et Luc BERLIVET, « La foi dans l'engagement. Les militants syndicalistes de la CFTC dans la Bretagne de l'après-guerre », *Politix*, vol. 7, n° 27, 1994, p. 111-142.

141 Voir notamment parmi les nombreux travaux de Bernard Pudal, ceux réalisés en collaboration avec Claude Pennetier.

142 Voir notamment Frédérique MATONTI, « Les gardes fous. Trajectoires biographiques et obéissance politique : l'exemple du groupe dirigeant de La Nouvelle Critique », *Le Mouvement social*, n° 186, 1999, p. 23-43.

143 Dominique Damamme les recense de manière presque exhaustive dans Dominique DAMAMME, « Histoire et désir d'histoire », *op. cit.*

144 Pierre BOURDIEU, « L'illusion biographique », *op. cit.*

145 Jean-Claude PASSERON, « Biographies, flux, itinéraires, trajectoires », *Revue française de sociologie*, vol. 31, n° 1, 1989, p. 3-22. On pourra également consulter, du même auteur, « Biographies, flux, trajectoires », *Enquête*, consultable sur <http://enquete.revues.org/77>.

récits invitent en effet le chercheur à le dénaturiser. Et pour peu que l'on ne prenne pas le récit au pied de la lettre, mais à son propre jeu, on peut justement se donner pour objet d'analyse les dimensions subjectives et stratégiques¹⁴⁶ que les récits contiennent. Ils permettent, par ailleurs, de récolter un ensemble conséquent de données socio-biographiques sur les enquêtés, sans avoir à utiliser de questionnaire, méthode particulièrement difficile à manier pour les Verts¹⁴⁷. Les informations obtenues permettent de dessiner les contours des espaces sociaux dans lesquels s'inscrivent les histoires individuelles et familiales des enquêtés, et de commencer à objectiver les logiques socio-biographiques de l'engagement. Elles sont d'autant plus utiles que l'on prend la peine, ce qui était envisageable dans cette enquête, nous allons y revenir, de les recouper avec celles fournies par d'autres types de sources (archives, témoignages croisés, observations).

2.2 (RE)FAÇONNAGE DES CROYANCES ET DES PRATIQUES : LA RENCONTRE DE L'HABITUS ET DE L'INSTITUTION PARTISANE

L'engagement militant s'appréhende de diverses manières, selon que l'on tente de comprendre les conditions sociales de sa possibilité et de son maintien, ses effets socialisants ou professionnalisants, ou encore les apprentissages auxquels ils donnent lieu. Si la piste biographique invitait à saisir l'engagement vert au regard du passé particulier des enquêtés, leurs récits, lorsque nous les invitons à nous raconter « comment ils étaient arrivés là » [*i.e* chez Les Verts], mêlaient inévitablement histoire de vie, histoire des Verts, histoire de l'écologie politique et histoire tout court. Ils portaient de ce fait à tenir non seulement compte des évolutions de l'organisation partisane verte mais aussi, comme le préconise Annie Collovald, à « historiciser les investissements politiques » des enquêtés ; c'est-à-dire à rendre compte de la variation des configurations politiques et des situations relationnelles dans lesquelles ils s'inscrivaient, du caractère évolutif des savoirs, des savoir-faire et des ressources qui étaient mobilisables par les individus dans le cadre de l'engagement¹⁴⁸. Les engagements de nos enquêtés ont ainsi été replacés dans leurs contextes historiques, et la fabrique partisane resituée dans l'histoire de l'écologie politique.

Une fois décrits et comparés, les récits de vie révélaient des ressemblances qui laissaient supposer l'existence de quelques *trajectoires*¹⁴⁹ propices à l'engagement chez les

146 Annie COLLOVALD, « Identité(s) stratégique(s) », *Actes de la recherche en sciences sociales*, *op. cit.*

147 Sur les difficultés d'utilisation de ce type de méthode d'enquête chez Les Verts, voir le chapitre qui suit.

148 Annie COLLOVALD, « Pour une sociologie des carrières morales et des dévouements militants », in Annie COLLOVALD (dir.), *L'Humanitaire ou le management des dévouements. Enquête sur un militantisme de solidarité internationale en faveur du Tiers Monde*, Rennes, PUR, 2002, p. 177-229.

149 Ici entendue comme « série de positions successivement occupées par un même agent dans un espace lui-même en devenir et soumis à d'incessantes transformations » dans Pierre BOURDIEU, « L'illusion biographique »,

Verts. Accréditant l'idée que « l'on ne venait pas chez les Verts par hasard »¹⁵⁰, ces trajectoires sous-entendaient qu'un rapport spécifique au monde social et au champ politique avait été préalablement intériorisé et qu'il était de nature à autoriser – sous conditions qu'il conviendra de décrire – la rencontre des individus et du parti. C'est pour comprendre ce rapport que nous avons utilisé le concept d'*habitus*¹⁵¹, dont la force explicative réside justement dans l'appréhension des mécanismes d'incorporation et de réactualisation des structures sociales.

« Produit de l'histoire [qui] produit des pratiques »¹⁵², l'*habitus* renseigne sur les expériences passées des individus et révèle les schèmes de perception et d'action qui sont au principe de sa formation et de sa structuration. Sorte de machine à remonter le temps, l'*habitus* dit quelque chose de l'histoire des individus, des modalités à la fois particulières et typiques selon lesquelles ils ont incorporé les structures sociales. Il invite ainsi à questionner la *socialisation*¹⁵³ des individus, c'est-à-dire à comprendre les mécanismes qui régissent le travail d'inculcation/acquisition de ces schèmes, et à identifier les instances socialisatrices par l'intermédiaire desquelles la réalité sociale est autant intériorisée par les individus que (re)construite¹⁵⁴. L'analyse des socialisations primaires et secondaires des enquêtés nous a ainsi permis d'identifier différentes instances socialisatrices, et de penser leurs interactions et leurs effets sur les types et les modalités de l'acquisition des schèmes de perception et d'action. Nous avons envisagé de manière complémentaire – et non contradictoire – les limites inhérentes aux conditions sociales et historiques de production des *habitus* révélées par Pierre Bourdieu, et l'hétérogénéité des instances socialisatrices sur laquelle Bernard Lahire a insisté. Considérant que, si l'on peut dire, le pluriel n'est pas l'infini, nous avons à la fois ouvert notre réflexion aux conditions d'existence et aux styles de

op. cit. et en tenant compte du caractère peut-être trop « balistique » de cette conception signalé dans Jean-Claude PASSERON, « Biographies, flux, itinéraires, trajectoires », *op. cit.*

150 Extrait du carnet de terrain n° 1, 2005.

151 Les définitions de l'*habitus* sont à la fois multiples et éparées, tant dans l'œuvre de Pierre Bourdieu que dans les commentaires qu'elle a pu susciter. Nous nous appuyons ici essentiellement sur la lecture croisée de Pierre BOURDIEU, *La Distinction. Critique sociale du jugement*, Paris, Minuit, 1979 ; *Le Sens pratique*, Paris, Minuit, 1980 ; *Raisons pratiques*, Paris, Seuil, 1994 ; *Méditations pascaliennes*, Paris, Le Seuil, 1997 ; et avec Loïc WACQUANT, *Réponses. Pour une anthropologie réflexive*, Paris, Le Seuil, 1992 ; Philippe CORCUFF, « Le collectif au défi du singulier : en partant de l'*habitus* », in Bernard LAHIRE (dir.), *Le Travail sociologique de Pierre Bourdieu*, Paris, La Découverte, (1999), 2001, p.95-120 ; Bernard LAHIRE, « De la théorie de l'*habitus* à une sociologie psychologique », in Bernard LAHIRE (dir.), *Le Travail sociologique de Pierre Bourdieu, op. cit.*, p. 121-152 ; Jean-Paul BRONCKART et Marie-Noëlle SCHURMANS, « Pierre Bourdieu-Jean Piaget : *habitus*, schèmes et construction psychologique », in Bernard LAHIRE (dir.), *Le Travail sociologique de Pierre Bourdieu, op. cit.*, p. 153-178 ; Bernard LAHIRE, *L'Homme pluriel. Les ressorts de l'action*, Paris, Armand Colin, 2001 ; Gisèle SAPIRO, « Une liberté contrainte. La formation de la théorie de l'*habitus* » in Louis PINTO, Gisèle SAPIRO et Patrick CHAMPAGNE (dir.), *Pierre Bourdieu sociologue*, Paris, Fayard, 2004, p. 49-92 ; Rémi LENOIR, « Espace social et classes sociales », in Louis PINTO, Gisèle SAPIRO et Patrick CHAMPAGNE (dir.), *Pierre Bourdieu sociologue, op. cit.*, p. 133-160.

152 Pierre BOURDIEU, *Le Sens pratique, op. cit.*, p. 91.

153 Muriel DARMON, *La Socialisation*, Paris, Armand Colin, (2006), 2010.

154 Peter BERGER et Thomas LUCKMANN, *La Construction sociale de la réalité*, Paris, Méridiens Klincksieck, (2^e ed.), 1996.

vies qui sont au principe des classes d'habitus et du système d'écart différentiel qui structure l'espace social, et interrogé l'influence différenciée et inégale des instances socialisatrices, ainsi que les modalités pratiques des tensions que leur diversité suscite chez les individus. Nous avons ainsi tenté de contribuer à la compréhension des conditions sociales et des mécanismes d'acquisition des *dispositions* qui sont nécessaires au militantisme vert.

« Systèmes durables et transposables de schèmes de perception, d'appréciation et d'action qui résultent de l'institution du social dans les corps »¹⁵⁵, les habitus sont également des outils d'interprétation du présent. Ils permettent d'appréhender le monde des possibles dans lequel les individus se (ré)inscrivent à chaque *bifurcation*¹⁵⁶, éclairant de ce fait la compréhension de leurs trajectoires sociales et leur présence dans un ensemble de réseaux sociaux et d'interactions sociales, dont le rôle particulièrement prégnant dans le processus d'engagement a été souligné à maintes reprises¹⁵⁷. Si nous convenons avec Frédéric Sawicki et Johanna Siméant que « le partage de propriétés sociales entre un individu et les membres d'un groupe mobilisé et, partant, l'existence d'une communauté de vue et d'habitus ne suffisent pas à orienter tel individu dans un groupe mobilisé »¹⁵⁸, nous avons malgré tout considéré que le rôle de l'habitus était au moins déterminant dans le « choix » des personnes fréquentées et qui, à titre de proches, étaient susceptibles de jouer un rôle de *médiation*, reconnu comme nécessaire à défaut d'être suffisant¹⁵⁹, entre les individus et le parti dans lequel ils s'engagent. Nous nous sommes ainsi intéressée aux familles de nos enquêtés, ainsi qu'à la composition et à l'évolution de leurs entourages amicaux, professionnels, confessionnels ou encore militants. Nous les considérons comme susceptibles de pouvoir jouer un rôle dans le *repérage des militants*, dans la perception des *offres d'engagement* et dans la (dé)valorisation des *dispositifs de mobilisation*. Le poids de l'habitus sur l'insertion dans ce qui constitue le « *milieu partisan local* »¹⁶⁰ vert nous semblait ainsi structurant, ce que soulignaient Frédéric Sawicki et Johanna Siméant en rappelant que le repérage des

155 Pierre BOURDIEU avec Loïc WACQUANT, *Réponses. Pour une anthropologie réflexive*, op. cit., p. 102.

156 Définies comme « configuration dans lesquelles des événements contingents, des perturbations légères peuvent être la source de réorientation importantes dans les trajectoires individuelles ou les processus collectifs » et qui comportent deux aspects, l'imprévisibilité et l'irréversibilité. Voir Marc BESSIN, Claire BIDART et Michel GROSSETTI (dir.), *Bifurcations. Les sciences sociales face aux ruptures et à l'événement*, Paris, La découverte, 2010.

157 Voir les références aux travaux produits dans Frédéric SAWICKI et Johanna SIMÉANT, « Décloisonner la sociologie de l'engagement militant. Note critique sur quelques tendances récentes des travaux français », *Sociologie du travail*, vol. 51, n° 1, 2009, p. 97-125.

158 *Ibid.*

159 Toujours dans Frédéric SAWICKI et Johanna SIMÉANT, « Décloisonner la sociologie de l'engagement militant. Note critique sur quelques tendances récentes des travaux français », op. cit.

160 Frédéric SAWICKI, « Questions de recherche : pour une analyse locale des partis politiques », *Politix*, vol. 1, n° 2, 1988, p. 13-28.

futurs militants peut fonctionner, dans les espaces militants fluides, par « capillarité et affinité d'habitus »¹⁶¹.

Permettant « d'opérer des actes de connaissance pratique [...] et d'engendrer, sans position explicite de fin ni calcul rationnel des moyens, des stratégies adaptées et sans cesse renouvelées »¹⁶², l'habitus dit enfin quelque chose des expressions possibles de l'*illusio*¹⁶³ et du *sens pratique*¹⁶⁴ des individus. Son utilisation permet, de fait, d'être attentif à la diversité des *investissements* dont les groupes militants et le parti sont les objets, ainsi qu'aux *stratégies* développées par les personnes engagées. Nous avons ainsi pu comprendre ce qui se joue *dans* et *au-delà* de la lutte pour les places à l'intérieur du parti, en la rapportant aux prétentions « objectives » et « structurales » des militants. Les stratégies élaborées au nom du parti pour défendre ses positions dans le champ politique et la compétition électorale ont également pu être étudiées, ce qui revenait à réinterpréter le « faire de la politique autrement » des Verts à partir des usages politiques qui en sont faits, et en les concevant comme le fruit de croyances et d'intérêts nécessaires et – plus ou moins – partagés par les militants. Ce sont ainsi les conditions de l'adéquation entre individus, parti et champ politique qui ont été éclairées d'une manière originale, permettant du même coup la compréhension des logiques qui avaient présidé à la création du parti et celles qui avaient structuré et fait évoluer, au fil du temps, les manières les plus (im)probables et (il)légitimes d'« être et [de] paraître vert »¹⁶⁵ dans le champ politique.

Envisager l'engagement, non plus sur le mode téléologique prompt à donner aux événements un sens *a posteriori* et à assigner aux individus ou aux collectifs personnalisés « des intentions et des préméditations »¹⁶⁶, mais comme une forme particulière de (ré)activation de l'habitus, revient ainsi à affirmer l'attrait des enquêtés pour les Verts comme l'un des produits probables de leurs socialisations et de leurs appartenances sociales, et à supposer que cet attrait trouve à s'épanouir de manière préférentielle dans ce parti plutôt que dans un autre. Pour autant, il ne faudrait pas considérer l'engagement comme une simple réactualisation de dispositions sociales et politiques acquises, ni l'adhésion à un parti comme le produit d'une rencontre prédestinée, systématique et

161 Frédéric SAWICKI et Johanna SIMÉANT, « Décloisonner la sociologie de l'engagement militant. Note critique sur quelques tendances récentes des travaux français », *op. cit.*

162 Pierre BOURDIEU, *Méditations pascaliennes*, *op. cit.*, p. 166.

163 Entendu comme « croyance fondamentale dans l'intérêt du jeu et la valeur des enjeux qui est inhérente à [l']appartenance [à un champ] », d'après Pierre BOURDIEU, *Méditations pascaliennes*, *op. cit.*, p. 22.

164 Défini comme « coïncidence nécessaire entre un habitus et un champ », *ibid.*, p. 171.

165 Extrait du carnet de terrain n° 1, 2005.

166 Pierre BOURDIEU, « Le mort saisit le vif. Les relations entre l'histoire réifiée et l'histoire incorporée », *Actes de la recherche en sciences sociales*, vol. 32, n° 32-33, 1980, p. 3-14.

exclusive¹⁶⁷. Bien des individus ayant des caractéristiques sociales similaires à celles de nos enquêtés ne se sont pas engagés chez les Verts, et beaucoup ont milité dans d'autres partis avant d'adhérer ou militent dans le même temps ou après les avoir quittés dans d'autres types d'organisations. De ce fait, l'engagement ne doit pas s'envisager uniquement du point de vue de la rencontre entre des trajectoires sociales et des opportunités socialement et politiquement construites d'engagement¹⁶⁸, mais aussi au regard de ce qui est rendu possible par la rencontre des individus et du parti, et qui prend forme au cours du processus de socialisation partisane. Il faut dès lors, comme le proposent Julien Fretel et Rémi Lefebvre, comprendre ce qui autorise, en pratique, « la rencontre entre les dispositions acquises, des propriétés sociales, des croyances politiques faites corps et [une] organisation partisane avec ses règles et ses routines sédimentées, réactualisées par les agents sociaux, faites choses »¹⁶⁹, et ce qui détermine, à plus ou moins long terme, ce que Michel Offerlé et Jacques Lagroye ont qualifié de « conditions de félicité »¹⁷⁰ de l'interaction des individus et de l'organisation verte. Dans cette optique, considérer le parti vert comme une *institution politique*¹⁷¹ nous a paru particulièrement pertinent, même si ce parti pris peut paraître doublement surprenant pour qui considère que cette approche doit être réservée aux institutions totales ou *a minima* très coercitives¹⁷² et parce que les Verts passent pour être un parti faiblement structuré et peu contraignant¹⁷³.

167 Julien Fretel a souligné les risques inhérents à un rapprochement trop hâtif entre habitus et adhésion partisane, et invité à explorer la diversité des interactions qui précèdent l'adhésion, la variabilité des conditions de l'adhésion, et le travail d'ajustement auquel les adhérents se livrent pour se rendre compatibles avec le parti auquel ils ont adhéré. Voir pour les détails Julien FRETTEL, « Habiter l'institution. Habitus, apprentissages et langages dans les institutions partisans », in Jacques LAGROYE et Michel OFFERLÉ (dir.), *Sociologie de l'institution*, Paris, Belin, 2010, p. 195-217.

168 Ce sur quoi propose d'insister particulièrement Annie Collovald in Annie COLLOVALD, « Pour une sociologie des carrières morales et des dévouements militants », *op. cit.*

169 Julien FRETTEL et Rémi LEFEBVRE, « Retour sur un lieu commun historiographique : la faiblesse des partis politiques en France », *op. cit.*

170 Jacques LAGROYE et Michel OFFERLÉ (dir.), *Sociologie de l'institution*, *op. cit.*, p. 24

171 Nous nous appuyons ici essentiellement sur la lecture croisée de Jacques LAGROYE, *La Vérité dans l'église catholique. Contestation et restauration d'un régime d'autorité*, Paris, Belin, 2005, *Appartenir à une institution. Catholiques en France aujourd'hui*, Paris, Économica, 2009, et « L'institution en pratiques », *Revue suisse de science politique*, Débat à propos de Pierre Bourdieu, vol. 8, n° 3-4, 2002, p. 114-128 ; Delphine DULONG, *Sociologie des institutions politiques*, Paris, La Découverte, 2012.

172 Julien Fretel et Lucie Bargel en ont malgré tout fait usage dans leurs travaux, contribuant ainsi à désencastrer l'usage de l'analyse institutionnelle, jusque-là réservée, dans le cadre de la sociologie des partis politiques, aux études sur le Parti communiste français. Voir Julien FRETTEL, *Militants catholiques en politique. La nouvelle UDF*, *op. cit.*, Lucie BARGEL, *Aux avant-postes. La socialisation au métier politique dans deux organisations de jeunesse de parti. Jeunes populaires (UMP) et Mouvement des jeunes socialistes (PS)*, Thèse pour le Doctorat en Science politique, Université Paris I Panthéon-Sorbonne, 2008 et *Jeunes socialistes, jeunes UMP. Processus et lieux de socialisation politique*, Paris, Dalloz-Sirey, 2009. Par ailleurs, la cohérence de l'approche institutionnelle avec celle héritée de la sociologie de Pierre Bourdieu nous a paru pertinente, à la suite de Jacques LAGROYE, « L'institution en pratiques », *op. cit.*

173 C'est ce qui ressort généralement des études réalisées précédemment. Bruno Villalba, lors de son intervention orale dans le cadre des Conférences de formation des responsables d'instances vertes, organisées par le Cédis (le centre de formation des élus verts et écologistes) à l'Université de Paris I en octobre 2003, avait même qualifié le parti vert d'« ectoplasme ».

S'intéressant, par principe, aux *interactions de dépendance – plus ou moins – consentie*¹⁷⁴ qui lient institutions et individus, et qui font de l'institution le « produit des pratiques [autant que le] moteur des conduites »¹⁷⁵, l'approche institutionnelle invite, tout d'abord, à envisager le parti comme une *instance socialisatrice*. Ici, c'est bien la capacité de l'institution partisane à susciter des apprentissages, à inculquer de nouvelles dispositions particulières, à (re)façonner et (ré)homogénéiser les anciennes, et à influencer les modalités concrètes des expressions de l'habitus qu'il convient de prendre pour objet d'analyse. S'il faut rappeler que ce travail de (re)fabrication ne peut être envisagé que dans la mesure où l'habitus des individus qui rejoignent le parti est *a minima* compatible avec l'institution¹⁷⁶, et donc malléable sous l'effet du travail de conformation qu'elle suscite, il faut pouvoir saisir pleinement les conditions de possibilité de sa re/trans-formation. Sachant que « l'extension du pouvoir socialisateur des différentes instances est tout autant à analyser à partir du 'matériau humain' sur lequel elles s'exercent que du point de vue de leurs caractéristiques propres »¹⁷⁷, nous avons ainsi tenté de comprendre les logiques et les effets du « *façonnage organisationnel* »¹⁷⁸ vert sur l'évolution des *croyances* et des *pratiques* des militants. Dans ce cadre, *hystérésis*, (dés/ré)ajustements, réactualisation et dépérissement ont ici été pensés comme autant de formes probables du « désir d'être »¹⁷⁹ que constitue l'habitus et qui ne peut s'envisager qu'au regard des particularités et de l'élasticité de l'institution verte, et des processus de socialisation nécessairement spécifiques qu'elle suscite¹⁸⁰. C'est ainsi que l'on a pu comprendre, par exemple, la facilité avec laquelle certains militants verts de socialisation catholique sont devenus végétariens dans des groupes locaux où ce comportement est valorisé pour son effet sur la réduction de l'empreinte écologique¹⁸¹, et, presque *a contrario*, le consentement de tels autres, notamment lorsqu'ils sont élus, à utiliser une voiture de fonction ou à se déplacer en avion¹⁸².

174 Jacques LAGROYE et Michel OFFERLÉ (dir.), *Sociologie de l'institution*, *op. cit.*

175 Brigitte GAÏTI, « Entre les faits et les choses. La double face de la sociologie politique des institutions », in Antonin COHEN, Bernard LACROIX et Philippe RIUTORT (dir.), *Les Formes de l'activité politique. Éléments d'analyse sociologique*, Paris, PUF, 2006, p. 39-64.

176 Ce point est clairement rappelé dans Jacques LAGROYE et Michel OFFERLÉ (dir.), *Sociologie de l'institution*, *op. cit.*

177 Muriel DARMON, *La Socialisation*, *op. cit.*, p. 103.

178 Frédéric SAWICKI et Johanna SIMÉANT, « Décloisonner la sociologie de l'engagement militant. Note critique sur quelques tendances récentes des travaux français », *op. cit.*

179 Pierre BOURDIEU, *Méditations pascaliennes*, *op. cit.*, p. 178.

180 Muriel Darmon a synthétisé les différents types de socialisation auxquelles les institutions peuvent donner lieu et qu'il faut concevoir comme une multitude de positions intermédiaires entre les socialisations de renforcement, de conversion et de transformation. Voir sur ce point Muriel DARMON, *La Socialisation*, *op. cit.*, p. 114-122.

181 Cet indicateur, élaboré dans les années 1990, permet de mesurer la pression exercée par l'homme sur les ressources naturelles. La mesure s'exprime en considérant les surfaces de terres productives et d'écosystèmes aquatiques nécessaires à la production d'une denrée ou d'un objet. Elle peut inclure, par extension, le coût environnemental de l'assimilation des déchets inhérents à cette production.

182 Nous avons, par exemple, pu observer, dans le cadre des fonctions que nous avons exercées en conseil régional de 2003 à 2007, de quelle(s) manière(s) les vice-présidents verts justifiaient ces usages *a priori*

Ceci nous a conduit à explorer le processus de conformation au « style légitime de gouvernement des dispositions partisans »¹⁸³ vert, et à rendre compte des diverses modalités et occasions de résistances et de conflits auxquelles ce processus donne lieu. Nous avons considéré le résultat de ce travail de l'institution sur le militant et du militant sur l'institution comme un produit social et politique, un *habitus partisan vert*, que l'on peut définir comme un opérateur des investissements et des pratiques particulièrement adapté à l'institution partisane verte et à sa représentation légitime dans le champ politique. Cette attention au processus de (re)fabrication de soi en contexte partisan nous a ainsi permis de rendre tout autant compte de la solidité et de la robustesse qui qualifient l'engagement de certains militants – que l'on a perçus dans la manière dont ils vivent au quotidien et revendiquent des manières spécifiques de faire de la politique – que de l'important *turn-over* militant. Celui-ci peut en effet non seulement être interprété comme le résultat de l'écart, mesuré par les militants, qui existe – nécessairement – entre les *façades institutionnelles*¹⁸⁴ et les pratiques partisans, mais également comme la marque du caractère incompatible de certains *habitus* avec l'institution partisane verte, ou autrement dit, du caractère infructueux de leur « acclimatation »¹⁸⁵. Dans les deux cas, l'analyse permet de saisir la force des exigences suscitées par le *travail de soi*¹⁸⁶ auquel l'engagement vert confronte, et qui, s'il n'est pas refusé d'emblée, produit des effets qui perdurent souvent au-delà du désengagement, ce qui nous avait conduit à noter, dès le début de notre enquête, que « les militants deviennent verts et le restent souvent après avoir quitté le parti »¹⁸⁷.

Envisager le parti comme une institution engage également à le concevoir comme une *instance (re)productrice et prescriptrice de rôles*¹⁸⁸. Conçus comme le produit de l'interaction des prescriptions institutionnelles sédimentées et des endossements – plus ou moins conformes et légitimes – consentis par les individus, les rôles signalent le processus d'*institutionnalisation* du parti toujours en cours et permettent de le saisir de manière dynamique. La compréhension de ce que Jacques Lagroye, s'inspirant de Michel Foucault, a

contraires à leur engagement écologiste ou, plus rarement, celles qu'ils utilisaient pour tenter de transformer les usages institutionnels régionaux en la matière.

183 Julien FRETTEL, *Militants catholiques en politique. La nouvelle UDF*, *op. cit.*, p. 380.

184 Entendue ici comme « efforts pour paraître » et envisagées dans une perspective attentive à leur caractère pluriel et évolutif. D'après Vanessa CODACCIONI, Nicolas MAISETTI et Florent POUPONNEAU, « Les façades institutionnelles : ce que montrent les institutions », *Sociétés contemporaines*, vol. 4, n° 88, 2012, p. 5-15.

185 D'après Julien FRETTEL, « Habiter l'institution. Habitus, apprentissages et langages dans les institutions partisans », *op. cit.*

186 En référence à Muriel DARMON, *Devenir anorexique. Approche sociologique*, *op. cit.*

187 Extrait du carnet de terrain n° 1, 2005.

188 Défini ici comme « l'ensemble des comportements qui sont liés à la position qu'on occupe et qui permettent de faire exister cette position, de la consolider et, surtout, de la rendre sensible aux autres », d'après « On ne subit pas son rôle. Entretien avec Jacques Lagroye », *Politix*, vol. 10, n° 38, 1997, p. 7-17.

qualifié de *régime de vérité*¹⁸⁹ de l'institution, ainsi que celle *de ses règles, de ses normes, de ses routines et de ses rites* permet ici de lui donner *sens et corps*, et de comprendre ce qui est signifié et notifié avec autorité aux militants verts quant à ce qu'ils doivent être et faire¹⁹⁰. Objets centraux du travail d'interprétation et d'homogénéisation des croyances et des pratiques auquel se livrent, sous contrainte institutionnelle, les membres du parti, les rôles délimitent, à notre sens, l'éventail des manières *d'appartenir aux Verts, et de les représenter dans la compétition électorale et les institutions politiques*. Nécessairement plurielles et évolutives, ces manières disent les investissements différenciés des individus dans l'institution partisane ainsi que les tensions qui président à l'endossement des rôles qu'elle construit et prescrit. En effet, comme le rappelle Pierre Bourdieu dans le cadre de son dialogue avec Jacques Maître, « les différents agents investissent, en fonction de leur histoire propre, donc de leurs dispositions, les significations proposées par l'institution, parmi lesquelles ils en privilégient certaines. De son côté, l'institution [...] offre un espace de possibilités préconstituées ; [elle] régule des dispositions, c'est-à-dire qu'[elle] les contraint et les censure en même temps qu'il leur ouvre des voies »¹⁹¹. Ces manières disent, également, « l'élasticité »¹⁹² de l'institution. Mais concentré sur les sanctions encourues par les « outsiders » (« novices » ou « hétérodoxes »)¹⁹³ qui ne se conformeraient pas à cet espace de possibilités préconstituées, on oublie trop souvent de le mentionner, passant ainsi sous silence les profits symboliques que procurent les prises de distance vis-à-vis des rôles¹⁹⁴ et les exercices réussis de subversion institutionnelle¹⁹⁵. On omet également de souligner le caractère paradoxalement réenchanteur, pour l'institution, que constituent les pratiques déviantes de ceux qui, marginaux ou dotés de ressources suffisantes pour supporter le risque et le coût de la déviance, nourrissent envers l'institution une *illusio* dite paradoxale, puisque vécue sur un mode désenchanté. Delphine Dulong insiste ainsi utilement sur ces tentatives de subversion institutionnelle¹⁹⁶, citant, par exemple, les efforts d'une nouvelle élue communiste au Conseil régional d'Île-de-France pour endosser le rôle de

189 Entendu comme un système de discours que l'institution fait fonctionner comme vrai. D'après Jacques LAGROYE, *La Vérité dans l'Église catholique. Contestation et restauration d'un régime d'autorité*, op. cit.

190 Voir sur ce point Pierre BOURDIEU, « Les rites comme actes d'institution », *Actes de la recherche en sciences sociales*, vol. 43, n° 43, 1982, p. 58-63.

191 « Avant-propos dialogué avec Pierre Bourdieu », in Jacques MAÎTRE, *L'Autobiographie d'un paranoïaque*, Paris, Économica, 1994, p. VI.

192 *Ibid.*, p. X.

193 D'après Rémi LEFEBVRE, « Se conformer au rôle. Les ressorts de l'intériorisation institutionnelle », in Jacques LAGROYE et Michel OFFERLÉ (dir.), *Sociologie de l'institution*, op. cit., p. 219-247.

194 Rémi Lefebvre a insisté sur ce point, et sur le rôle des médias dans les incitations croissantes à la distanciation. Voir Rémi LEFEBVRE, « Se conformer au rôle. Les ressorts de l'intériorisation institutionnelle », op. cit.

195 Ne conduisant pas nécessairement à l'exclusion de celles et ceux que l'institution trouve « intolérables », ces exercices peuvent en effet « recalculer l'institution sur d'autres valeurs », notamment dans les cas où les individus utilisent le « message idéal de l'institution contre l'institution réelle », ce que soulignent Pierre Bourdieu et Jacques Maître dans Jacques MAÎTRE, *L'Autobiographie d'un paranoïaque*, op. cit.

196 Delphine DULONG, « Au dedans et en dehors : la subversion en pratiques », in Jacques LAGROYE et Michel OFFERLÉ (dir.), *Sociologie de l'institution*, op. cit., p. 249-265.

conseillère régionale, ou le travail qu'Antoine Vauchez a réalisé sur les magistrats anticorruption italiens¹⁹⁷ et qui montre de quelle manière « le[ur]s pratiques hétérodoxes d'enquête [fondent] un nouveau modèle d'excellence professionnel [et concourent à] remotiver l'institution judiciaire »¹⁹⁸. Nous proposerons ainsi une analyse par les rôles institutionnels qui nous permettra d'envisager le caractère pluriel de *l'être vert* et de réinterpréter les « divisions » des Verts et le caractère supposément non homogène de leur idéologie et de leurs pratiques comme le produit des investissements et des interprétations auxquelles se livrent les engagés lorsqu'il s'agit pour eux d'endosser ces rôles, c'est-à-dire de se livrer en pratique au travail de (con/dé)formation auquel le parti invite. Nous pourrions ainsi comprendre les profits que tire tel dirigeant lorsqu'il revendique d'être le seul à oser, chez les Verts, porter « des costumes », alors que telle autre se fait applaudir en réunion publique lorsqu'elle déclare « [qu']en tant qu'écologiste, elle a toujours refusé de porter des soutiens-gorges, et [qu']elle a des seins à l'africaine », ou cerner ce que signifie qu'au même moment, des militants quittent les Verts parce qu'ils « ne se ressemblent plus » alors que d'autres, à l'inverse, réadhèrent en louant « leur radicalité conservée ».

Insistant sur ce que les militants font au parti, et ce que le parti leur fait, ainsi que sur ce qui se fait et se défait au gré des apprentissages militants et des endossements de rôles, l'approche institutionnelle contribue ainsi à la compréhension des « virtuosités »¹⁹⁹ et des « fidélités »²⁰⁰ partisans, et à celle de ce qui les rend possibles : l'existence d'une forme de « bonheur »²⁰¹ partisan. À ce titre, elle permet de saisir pleinement la matière sociale et historique à *partir de laquelle et dans laquelle* s'inscrivent les engagements militants, et de comprendre « à quel(s) prix et au nom de quoi l'on peut rester chez les Verts »²⁰². Elle ouvre, par ailleurs, la réflexion sur les cas et les moments, fréquents, où le bonheur semble, même momentanément, plus précaire, plus conditionnel. C'est pour mieux saisir les conditions du caractère visiblement fluctuant de l'engagement que nous avons choisi de compléter notre

197 Antoine VAUCHEZ, *L'Institution judiciaire remotivée. L'institutionnalisation d'une « nouvelle justice » en Italie (1960-2000)*, Paris, PUF, 2007.

198 Delphine DULONG, « Au dedans et en dehors : la subversion en pratiques », *op. cit.*, p. 264.

199 Ici entendues comme les fruits des ajustements aux rôles et du plaisir de les endosser. D'après Jacques LAGROYE, « L'institution en pratiques », *op. cit.*

200 Paradoxales et concurrentes, elles sont définies comme « investissement réflexif dans l'institution rendu nécessaire par le désajustement entre l'habitus et l'institution, la dissonance entre les structures mentales et l'espace social ». D'après Yann RAISON DU CLEUZIQU, « Des fidélités paradoxales. Recomposition des appartenances et militantisme institutionnel dans une institution en crise », in Jacques LAGROYE et Michel OFFERLÉ (dir.), *Sociologie de l'institution*, *op. cit.*, p. 267-290. Voir également sur la construction de la fidélité militante Sandrine NICOURD, « Introduction. Pourquoi s'intéresser au travail militant ? », in Sandrine NICOURD (dir.), *Le Travail militant*, Rennes, PUR, 2009, p. 13-23.

201 Défini comme « sentiment d'intense satisfaction [qu']apporte l'appartenance à une institution, lorsque celle-ci permet [aux individus] d'agir comme ils désirent agir, ou – mieux – d'être ce qu'ils veulent être » d'après Jacques LAGROYE et Johanna SIMÉANT, « Gouvernement des humains et légitimation des institutions », in Pierre FAVRE et alii., *Être gouverné. Études en l'honneur de Jean Leca*, Paris, Presses de Sciences Po, 2003, p. 53-71.

202 Extrait du carnet de terrain n° 1, 2005.

approche par une analyse en terme de carrière. Nonobstant les débats taxinomiques²⁰³ qui opposent souvent parcours, itinéraire et carrière, et dont l'intérêt principal réside souvent dans l'opportunité qu'ils donnent de se (ré)interroger sur l'(in)détermination sociale²⁰⁴, nous avons retenu ce terme qui nous semblait le plus à même de rendre hommage à la tradition interactionniste et ethnographique de recherche dans laquelle nous nous inscrivons. Nous précisons, par ailleurs, que son utilisation ne nous semble pas contradictoire mais complémentaire de celle des notions d'habitus et d'institution, considérant pour notre part qu'il est impossible de trancher, une fois pour toute, le débat qui oppose bien souvent facteurs déterminants de l'engagement et faisceaux de conditions de son avènement.

2.3 (DÉS)ENGAGEMENT MILITANT ET (SEMI)PROFESSIONNALISATION : UNE PROBLÉMATIQUE DE CARRIÈRE

L'intérêt de concevoir l'engagement comme un processus global a été démontré ces dernières années. Cette approche doit beaucoup à « l'avènement du paradigme interactionniste »²⁰⁵ et aux emplois différenciés, mais souvent complémentaires, du concept de *carrière*.

Du concept de carrière et de ses usages en science politique

Proposé, dès les années 1950, par les sociologues interactionnistes américains de l'École de Chicago spécialisés dans l'étude des professions, le concept de carrière s'entend comme une « séquence de statuts, de rôles, d'honneurs, pour autant que la profession (et non pas le talent personnel, ni la famille, ni le hasard, ni d'autres circonstances) en déterminent la chronologie »²⁰⁶. Capitalisation du temps, accumulation d'expériences, accroissement (in)interrompu du pouvoir et des responsabilités, la « carriérisation » s'entend ici comme un phénomène prévisible et normatif de façonnage des attitudes individuelles, au regard des conditions de travail et de l'ensemble des carrières. C'est à Everett C. Hugues que l'on attribue généralement les premières tentatives de théorisation élargie de ce concept : au-delà de la sociologie du travail, il met en avant l'interaction des « problèmes personnels [qui] naissent des événements plus ou moins importants qui affectent [la] vie »²⁰⁷ avec les rites, la culture et l'ordre social. Si sa définition de la carrière reste large – un « parcours suivi par une personne au cours de

203 Une nouvelle fois animés à l'occasion du colloque « L'étude des devenir biographiques. Techniques et concepts », GRESCO, Université de Limoges, 15 et 16 novembre 2010.

204 Dominique DAMAMME, « Des instruments biographiques », *op. cit.*, p. 5-9.

205 Frédéric SAWICKI et Johanna SIMÉANT, « Décloisonner la sociologie de l'engagement militant. Note critique sur quelques tendances récentes des travaux français », *op. cit.*

206 D'après Jean-René TRÉANTON, « Le concept de carrière », *Revue française de sociologie*, vol. 1, n° 1-1, 1960, p. 73-80.

207 Everett C. HUGUES, « Cycles, Turning Points, and Careers », communication présentée à la 8^e conférence annuelle de *Theology in Action*, South Byfield, Massachusetts, 1950, reproduite dans Everett C. HUGUES, *Le Regard sociologique. Essais choisis*, textes rassemblés et présentés par Jean-Michel Chapoulie, Paris, Édition de l'EHESS, 1996, p. 165-173.

sa vie »²⁰⁸ –, elle s'enrichit de considérations importantes. Everett C. Hugues met en effet l'accent sur la multiplicité des carrières et sur la nécessité de mettre à jour, pour chacune, « la dialectique entre ce qui est régulier et récurrent d'un côté, et ce qui est unique de l'autre »²⁰⁹. Il détaille l'ensemble des dimensions qu'il convient de prendre en compte dans l'analyse : l'âge biologique et les changements dans l'organisme au cours des cycles de la vie en tant qu'ils ont des répercussions sur le cycle de la vie sociale (moindre capacités physiques dues au vieillissement, grossesses...) et notamment sur l'évolution de la répartition du temps et de l'énergie consacrés aux différentes tâches constitutives d'un métier ; la diversité des postes disponibles pour un même métier en dehors de l'activité centrale et le processus de sélection pour ces postes ; la mobilité des personnes au sein d'un type quelconque de système social. Réutilisé par Erving Goffman²¹⁰ soucieux d'élaborer une sociologie de la structure du moi, le concept de carrière permet à celui-ci de mettre en lumière les effets de l'interaction de l'institution totale sur le façonnage des représentations de soi et les transformations des conduites de l'individu. La carrière ici dite « morale » permet dès lors d'appréhender le « cycle des modifications qui interviennent dans la personnalité du fait de cette carrière et [les] modifications du système de représentations par lesquelles l'individu prend conscience de lui-même et appréhende les autres »²¹¹. La dimension subjective est ici mise en avant. Elle l'est également dans l'usage qu'Howard S. Becker en fait, lorsqu'il étudie les différentes séquences qui balisent l'apprentissage des comportements « déviants »²¹². Considérant que la carrière désigne « les facteurs dont dépend la mobilité d'une position à une autre, c'est-à-dire aussi bien les faits objectifs relevant de la structure sociale que les changements dans les perspectives, les motivations et les désirs de l'individu »²¹³, il analyse le processus d'engagement et les conditions de maintien dans quelques carrières typiques (celle des fumeurs de marijuana et celle des musiciens de jazz). Présentant une dialectique du « faire » et de « l'être fait », Howard S. Becker décrit l'espace biographique et social de la transformation de soi, en en présentant les différentes phases (de l'entreprise de modification des pratiques et des habitudes à l'incorporation de pratiques qui constituent une « seconde nature », en passant par leur intensification, leur systématisation et leur radicalisation), sans omettre de souligner les mécanismes de production des normes sociales et d'étiquetage social, et leurs effets. S'agissant de la science politique, le concept de carrière a tout d'abord été mobilisé dans le cadre de l'approche biographique, pour analyser par exemple les effets de la socialisation et des réseaux sociaux sur l'engagement syndical et politique²¹⁴. La parution en 2001 du numéro de la *Revue française de science politique* « Devenirs militants »²¹⁵, et notamment de l'article d'Olivier Fillieule²¹⁶, marque un tournant. Inscrit dans une dynamique de décloisonnement des sociologies des mouvements sociaux, des partis politiques, du syndicalisme et des politiques publiques, le dossier entend mettre « l'accent sur la question de l'engagement individuel et de ses déterminants, dans le contexte d'un regain de l'analyse biographique et du récit de vie »²¹⁷. Faisant la part belle aux militants, toutes les contributions²¹⁸ permettent de « mettre en œuvre une

208 Everett C. HUGUES, "Careers", texte inédit utilisé vers 1967 par Hugues pour son enseignement à Brandeis, reproduit dans Everett C. HUGUES, *Le Regard sociologique. Essais choisis*, op. cit., p. 175-185.

209 *Ibid*, p. 176.

210 Voir Erving GOFFMAN, *Asiles. Études sur la condition sociale des malades mentaux*, Paris, Minuit, (1968), 1990.

211 *Ibid*, p. 179-180.

212 Voir Howard S. BECKER, *Outsiders. Études de sociologie de la déviance*, Paris, Métailié, (Chicago 1963), 1985.

213 *Ibid*, p. 47.

214 Voir Frédéric SAWICKI et Luc BERLIVET, « La foi dans l'engagement. Les militants syndicalistes chrétiens de Bretagne dans l'après-guerre », op. cit.

215 *Devenirs militants*, *Revue française de science politique*, vol. 51, n° 1, 2001, dossier coordonné par Olivier FILLIEULE et Nonna MAYER.

216 Olivier FILLIEULE, « Post scriptum : Propositions pour une analyse processuelle de l'engagement individuel », *Revue française de science politique*, vol. 51, n° 1, 2001, p. 199-215.

217 Olivier FILLIEULE et Nonna MAYER, « Introduction », *Revue française de science politique*, vol. 51, n° 1, 2001, p. 19-25.

218 Pour mémoire Éric AGRİKOLIANSKY, « Carrières militantes et vocation à la morale : les militants de la LDH dans les années 1980 », *Revue française de science politique*, vol. 51, n° 1, 2001, p. 27-46 ; Johanna SIMÉANT, « Entrer, rester en humanitaire : des fondateurs de MSF aux membres actuels des ONG médicales françaises », *Revue française de science politique*, vol. 51, n° 1, 2001, p. 47-72 ; Cécile PÉCHU, « Les générations militantes à

conception du militantisme comme processus. Autrement dit, de travailler ensemble les questions des prédispositions au militantisme, du passage à l'acte, des formes différenciées et variables dans le temps prises par l'engagement, de la multiplicité des engagements le long du cycle de vie et de la rétractation ou extension des engagements »²¹⁹. Si la référence au concept interactionniste de carrière n'est pas clairement évoquée dans la présentation du dossier, Olivier Fillieule, dans son article, insiste néanmoins sur son utilité. Le concept de carrière – envisagé au sens d'Howard S. Becker et appliqué à l'engagement politique – est ici préféré à celui de trajectoire, – employé malgré tout dans la plupart des contributions –, dont la signification peut renvoyer tant à la définition interactionniste que bourdieusienne (et par conséquent à la notion d'habitus). Fonctionnant à la manière d'un programme de recherche²²⁰, ce numéro de la *RFSP* invite à mettre en œuvre le concept de carrière et à en tirer tous les avantages. Depuis, plusieurs travaux ont été élaborés à partir de cette approche²²¹. D'autres ont proposé des acceptions et usages différents de ce concept : Annie Collovald, par exemple, le pense plutôt au regard des structures sociales et de leur historicisation²²², alors que Lucie Bargel, a, elle, clairement montré en quoi ce concept de carrière pouvait être utile à la compréhension des apprentissages du métier politique et par delà, à la saisie des socialisations partisans²²³.

Le concept de carrière est tout d'abord particulièrement utile pour rendre compte du *caractère discontinu de l'engagement*. En faisant porter l'attention sur les variations dans le temps des dispositions individuelles, et sur l'influence différenciée des situations et des interactions sur leur (ré)activation et leur (re)fabrication, il permet de comprendre l'engagement comme le fruit d'un ensemble complexe de paramètres qui ne sont ni totalement déterminés ni immuables. Il engage, de ce fait, à penser dans leurs contextes les complémentarités entre les *disponibilités biographiques*²²⁴ et les dispositifs institutionnels de repérage et de recrutement, ou, autrement dit, à concevoir l'engagement comme le produit

Droit au logement », *Revue française de science politique*, vol. 51, n° 1, 2001, p. 13-103 ; Sylvie OLLITRAULT, « Les écologistes français, des experts en action », *Revue française de science politique*, vol. 51, n° 1, 2001, p. 105-130 ; Philippe JUHEM, « Entreprendre en politique. De l'extrême gauche au PS : la professionnalisation politique des fondateurs de SOS Racisme », *Revue française de science politique*, vol. 51, n° 1, 2001, p. 131-153 ; Ettore RECCHI, « L'entrée en politique des jeunes italiens : modèles explicatifs de l'adhésion partisane », *Revue française de science politique*, vol. 51, n° 1, 2001, p. 155-174 ; Valérie LAFONT, « Les jeunes militants du Front national : trois modèles d'engagement et de cheminement », *Revue française de science politique*, vol. 51, n° 1, 2001, p. 175-198.

219 Olivier FILLIEULE, « Post scriptum : Propositions pour une analyse processuelle de l'engagement individuel », *op. cit.*, p. 201.

220 Au sens d'Imre Lakatos de mise en cohérence d'une théorie et d'une activité scientifiques.

221 Notamment Johanna SIMÉANT et Pascal DAUVIN, *ONG et humanitaire*, Paris, L'Harmattan, 2004 ; Olivier FILLIEULE, Philippe BLANCHARD, Éric AGRİKOLIANSKY, Marko BANDLER, Florence PASSY et Isabelle SOMMIER, « L'altermondialisme en réseaux. Trajectoires militantes, multipositionnalité et formes de l'engagement : les participants du contre-sommet du G8 d'Évian », *Politix*, vol. 17, n° 68, 2004, p. 13-48 ; Olivier FILLIEULE (dir.), *Le Désengagement militant*, *op. cit.* ; Grégor STANGHERLIN, *Les Acteurs des ONG. L'engagement pour l'autre lointain*, Paris, L'Harmattan, 2005.

222 Voir par exemple Annie COLLOVALD, « Pour une sociologie des carrières morales et des dévouements militants », *op. cit.*

223 Lucie BARGEL, *Aux avant-postes. La socialisation au métier politique dans deux organisations de jeunesse de parti. Jeunes populaires (UMP) et Mouvement des jeunes socialistes (PS)*, *op. cit.*

224 Dont Johanna Siméant a par ailleurs clairement montré qu'elles ont des causes sociales objectives. Voir Johanna SIMÉANT, « Entrer, rester en humanitaire : des fondateurs de MSF aux membres actuels des ONG médicales françaises », *op. cit.*

circonstancié de « l'ajustement entre [une] offre et [une] demande de militantisme »²²⁵. Le chercheur est ainsi, *de facto* invité, pour interpréter les conditions de production de cet ajustement, à tenir compte de l'ensemble des espaces sociaux dans lesquels les individus sont impliqués. Vie familiale et vie professionnelle sont ici à nouveau prises en compte, non plus au titre de ce qu'elles révèlent du poids de l'habitus sur l'insertion des individus dans certaines relations sociales, mais en tant qu'elles sont constituées d'événements qui jalonnent les biographies individuelles (rencontres et ruptures amicales et/ou amoureuses, naissance d'enfant(s), mariage, divorce, changement de partenaire, maladies, (re)prise et/ou cessation d'activité, retraite, engagement dans des pratiques culturelles, sportives...) et dont les effets, sur le (dés)engagement, sont patents.

C'est parce qu'il invite à être attentif à l'ensemble des activités et des interactions sociales dans lesquelles les individus sont engagés que le concept de carrière permet également de repenser la question des *coûts et des rétributions*²²⁶ du militantisme. Incitant le chercheur à poursuivre le travail fondateur de Daniel Gaxie, il lui donne les moyens d'apprécier leurs significations au regard des spécificités des groupes militants et des moments particuliers des trajectoires individuelles, et d'échapper au caractère « tautologique et infalsifiable »²²⁷ d'une analyse *in abstracto* de leurs effets. Dans ce cadre, il conduit, par ailleurs, à insister sur le caractère à la fois objectif et subjectif des rétributions, sur leur interaction systématique avec les coûts de l'engagement et sur leur caractère variable en fonction des contextes et des situations individuelles. On peut ainsi comprendre que se voir proposer pour une fonction de tête de liste alors que l'on souhaitait, après un premier mandat, se consacrer à sa carrière professionnelle, n'est pas nécessairement apprécié, ou qu'*a contrario*, se voir solliciter pour occuper la fonction – peu valorisée chez les Verts – de responsable de groupe local emplit de fierté un militant qui traverse, à ce moment, une période de chômage ou de désinvestissement professionnel. Le concept de carrière permet également de rappeler que les rétributions sont tout aussi attendues en amont de l'engagement que découvertes au fil de l'engagement²²⁸. Tel militant trouvera ainsi des débouchés inattendus pour son activité professionnelle d'économie sociale et solidaire en côtoyant les élus verts d'un groupe local qu'il quittera rapidement, pendant que tel autre

225 Olivier FILLIEULE et Bernard PUDAL, « Sociologie du militantisme. Problématisations et déplacement des méthodes d'enquête », in Olivier FILLIEULE, Éric AGRİKOLIANSKY et Isabelle SOMMIER, *Penser les mouvements sociaux. Conflits sociaux et contestations dans les sociétés contemporaines*, Paris, La Découverte, 2010, p. 164-184.

226 En référence à Daniel GAXIE, « Économie des partis et rétributions du militantisme », *Revue française de science politique*, vol. 27, n° 1, 1977, p. 123-154 et Daniel GAXIE, « Rétributions du militantisme et paradoxes de l'action collective », *Revue suisse de science politique*, vol. 11, n° 1, 2005, p. 157-188.

227 Éric AGRİKOLIANSKY, « Carrières militantes et vocation à la morale : les militants de la LDH dans les années 1980 », *op. cit.*

228 Voir pour les détails de ces caractéristiques, Olivier FILLIEULE et Bernard PUDAL, « Sociologie du militantisme. Problématisations et déplacement des méthodes d'enquête », *op. cit.*, p. 177.

divorcera, considérant que l'implication que lui commande son élection suscite, dans son couple, des oppositions qu'il considère plus indépassables que celles qu'avait déjà suscitées la conversion de ses pratiques quotidiennes. L'effet « cliquet »²²⁹ ou repoussoir de telle participation à une campagne électorale, de telle incitation à candidature, ou encore de telle prise de poste peut ainsi être déterminé, participant par-delà la compréhension des valeurs subjectives et institutionnelles de telle ou telle rétribution, à celle des flux et des reflux de l'engagement.

Par ailleurs, le concept de carrière fait parfaitement écho à l'autre hypothèse²³⁰ formulée au début de notre enquête : ceux qui restaient malgré tout chez les Verts avaient deux caractéristiques qui pouvaient parfois se combiner, ils avaient « toujours milité » et/ou « réussissaient d'une manière ou d'une autre, à vivre de leur militantisme »²³¹. Cadres du parti, collaborateurs, élus, chargés de mission et « militants professionnels » semblaient, c'était un tropisme, résister mieux que les autres aux tensions auxquelles le militantisme vert les exposait et qui de fait, ne semblait pas « tenir » tous les militants de la même manière et pour aussi longtemps. Il promettait ainsi de nous permettre de rendre compte du processus de *professionnalisation*²³² et des différentes phases, plus ou moins discontinues, de sa réalisation.

Faisant droit à la singularité et la pluralité des (dés)investissements militants, le concept de carrière, dont la plasticité n'est pas la moindre des qualités²³³, permettait ainsi de prendre de bien des manières, et toujours au pied de la lettre, la diversité des Verts, celle-là même qu'ils ont choisi d'inscrire dans leur dénomination même – *Les Verts* –, alors que la plupart des autres partis politiques se disent au singulier, sur le ton de l'unité ou du rassemblement. Il constituait par ailleurs une nouveauté dans l'analyse du militantisme vert²³⁴ et se justifiait d'autant plus que nous disposions, ce qui n'est pas toujours le cas,

229 Frédéric SAWICKI et Johanna SIMÉANT, « Décloisonner la sociologie de l'engagement militant. Note critique sur quelques tendances récentes des travaux français », *op. cit.*

230 La première était, pour mémoire, que quelque chose de profond et d'ancien rendait cet engagement et son maintien supportables. Voir *supra*, p. 19.

231 Extrait du carnet de terrain n° 1, 2005.

232 Michel OFFERLÉ (dir.), *La Profession politique XIX^e-XX^e siècle*, Paris, Belin, 1999.

233 Muriel Darmon, qui a largement montré ce que le concept de carrière peut apporter à l'analyse des processus de transformation de soi (voir Muriel DARMON, *Devenir anorexique. Une approche sociologique*, *op. cit.*) a en effet relevé que « ce n'est sans doute pas le moindre des mérites de la notion de carrière que de se plier, avec bonhomie pourrait-on dire, à ce statut d'auberge américaine » (Muriel DARMON, « La notion de carrière : un instrument interactionniste d'objectivation », *Politix*, n° 82, vol. 2, 2008, p. 149-167), avant de proposer d'en faire un usage « contre théorique » en l'utilisant comme instrument d'objectivation permettant de rompre avec les catégories indigènes.

234 La totalité des travaux conséquents (thèses et mémoires de troisième cycle) réalisés sur les Verts l'ont en effet été avant la parution, en 2001, du numéro fondateur de la *RFSP* qui matérialise la prégnance de cette approche, à l'exception de trois, qui par ailleurs, n'intègrent pas ce type de questionnements : les mémoires d'IEP de Joël Gombin (soutenu en 2003) et de Cyrille Le Déhaut (soutenu en 2004), et la thèse de sociologie d'Hubert

d'éléments concernant l'ensemble des interactions dans lesquelles les militants sont engagés, et notamment leur vie privée²³⁵.

Finalement, l'approche qui combine habitus, institution et carrière, nous permettra de repenser *le rôle des dispositions à l'engagement* et de les saisir à l'aune de l'évolution de l'offre militante globale, des transformations des organisations militantes et de l'insertion dans des réseaux de sociabilités. Elle nous permettra également d'interroger la (re)fabrication des dispositions militantes et des socialisations politiques en contexte partisan. Il conviendra dès lors de tenir compte des principes de *division des tâches et de répartition des rôles* qui conditionnent et structurent *l'apprentissage du goût de la politique et de son exercice*²³⁶. Les apprentissages du militantisme et du *métier politique*²³⁷ pourront ainsi être ressaisis à l'aune des logiques de sélection et d'exclusion sociales, et du rôle que jouent les partis politiques dans leur reproduction ou leurs – éventuelles – transformations. Dans ce cadre, l'analyse des socialisations partisans conduira à reposer un ensemble de questions d'ordre plus général, relatives à l'inculcation des hiérarchies et des normes sociales, et de ce fait, à l'expression des *rapports sociaux de sexe*²³⁸, *de classe et de « race »*²³⁹ dans lesquels les individus sont inévitablement pris. Elle nous autorisera, enfin, à comprendre *les liens que les (dés)engagés entretiennent avec le collectif partisan* (groupe militant et/ou parti politique) et à mieux appréhender *les effets de ces (dés)engagements sur*

Billemont, soutenue en 2006. Les travaux postérieurs à 2001 ne les intègrent pas non plus, à l'exception de ceux de Sylvie Ollitrault, qui se revendique depuis toujours d'une approche en terme de « carrière », au sens défini par Howard Becker. Ce terme est en effet expressément employé dans sa thèse, soutenue en 2006, *op. cit.*, ainsi que dans un article postérieur, « Les écologistes français, des experts en action », *Revue française de science politique*, vol. 51, n° 1, 2001, p. 105-130.

235 Nous acquiesçons sur ce point au commentaire d'Hélène Combes faisant remarquer que sauf à disposer de ce type d'éléments, l'emploi du concept de carrière ne se justifie pas tout à fait. Voir Hélène COMBES, *Faire parti. Trajectoires de gauche au Mexique*, Paris, Karthala, 2012, p. 18.

236 Lucie Bargel a en effet tout particulièrement montré dans sa thèse l'intérêt d'une analyse qui fait toute sa place au processus du « prendre goût à la politique » et au lien qui existe entre la construction de ce goût et l'engagement dans la carrière militante. Voir Lucie BARGEL, *Aux avant-postes. La socialisation au métier politique dans deux organisations de jeunesse de parti. Jeunes populaires (UMP) et Mouvement des jeunes socialistes (PS)*, *op. cit.*

237 Défini comme ensemble de pratiques concrètes que recouvre l'exercice d'une activité professionnalisée ainsi que les représentations spontanées que les professionnels en produisent, le métier politique a trois caractéristiques essentielles : il ne s'avoue pas, il ne se dit que sur le mode de la vocation, et il ne s'apprend pas, ou plutôt il ne s'apprend que « sur le tas ». Voir sur ce point essentiellement Jean-Louis BRIQUET, « Communiquer en actes. Prescriptions de rôle et exercice quotidien du métier politique », *Politix*, vol. 7, n° 28, 1994, p. 16-26 ; Dominique DAMAMME, « Professionnel de la politique, un métier peu avouable » in Michel OFFERLÉ (dir.), *La Profession politique XIX^e-XX^e siècle*, *op. cit.*, p. 37-68 et Jacques LAGROYE, « Être du métier », *Politix*, vol. 7, n° 28, 1994, p. 5-15.

238 Nous entendons ici « rapports sociaux de sexe » et « genre » de la même manière. Forgés dans des contextes sociaux et historiques différents, ils disent en effet tous deux le principe de « bicatégorisation hiérarchisée entre les sexes (hommes/femmes) et entre les valeurs et représentations qui leur sont associées (masculin/féminin) » et permettent en cela de comprendre « comment l'hétérosexualité et la domination masculine sont instituées en normes dominantes et légitimes ». Voir sur point essentiellement, par ordre de citation, Laure BERENI, Sébastien CHAUVIN, Alexandre JAUNAIT et Anne REVILLARD, *Introduction aux études sur le genre*, Paris, De Boeck, 2012, p. 10 et Olivier FILLIEULE et Patricia ROUX (dir.), *Le Sexe du militantisme*, Paris, Presses de Science po, 2009, p. 14.

239 Ici entendue dans le sens de « racialisation des rapports sociaux ».

leurs trajectoires et sur l'ensemble de leurs croyances et de leurs pratiques. Nous tenterons ainsi de nous placer dans la perspective à la fois (dis)positionnelle, processuelle et séquentielle qu'il convient désormais d'adopter dans le cadre d'une sociologie politique du (dés)engagement militant et de la professionnalisation politique. Cette approche nous permettra de confronter au réel un certain nombre d'hypothèses anciennes, et d'en formuler de nouvelles, à partir de notre enquête²⁴⁰.

3. L'ENGAGEMENT VERT : UNE RÉINVENTION DE SOI EN CONTEXTE PARTISAN

Dans le mouvement caractéristique d'aller et retour entre théorie et empirie que suscite l'interprétation des données d'enquête, nous sommes sans cesse revenue sur notre problématique de départ. Puisqu'elle consistait à tenter de comprendre comment des individus peuvent s'engager et tenir dans un militantisme qui nous semblait – à tort ou à raison – plus « prenant » que les autres militantismes politiques actuels, nous nous sommes finalement interrogées sur l'existence d'une signification sociale – et laquelle ? – du militantisme vert et sur les – éventuelles – spécificités du parti vert qui pourraient la révéler.

L'immersion longue dans un milieu militant comporte de nombreux avantages, dont ceux de procurer une connaissance fine des phénomènes observés et l'occasion d'éprouver, en continu et jusqu'à saturation, les hypothèses que l'on formule au fil de la recherche. Elle a l'inconvénient de brouiller sporadiquement l'appréhension des réalités observées et d'amoindrir les capacités à distinguer les spécificités. Rester longtemps sur un terrain, c'est en effet se donner l'occasion de toujours trouver un contre-exemple, une irrégularité, qui fait courir au chercheur le risque de s'incliner, ne serait-ce que momentanément, devant le caractère apparemment morcelé et épars de l'ensemble. À les regarder de – trop – près, les Verts ne ressemblent en effet à aucun autre parti politique, au point que l'on peut se demander s'il ne faudrait pas, pour les comprendre, s'affranchir totalement des cadres théoriques généralement utilisés pour analyser les partis politiques²⁴¹. À prendre de la distance, on s'aperçoit qu'ils ont en réalité de nombreux traits communs avec d'autres partis. Leur manque apparent d'homogénéité ne serait-il pas, comme à la Ligue communiste révolutionnaire, l'expression du côtoiement de cohortes militantes dont les différences se cristallisent dans l'opposition entre tendance mouvementiste et tendance centrée sur la

240 Elle a été effectuée de 2002 à 2012. Pour les détails, voir le chapitre suivant.

241 Guillaume Sainteny se posait clairement la question en ces termes en ouverture de sa thèse. Voir Guillaume SAINTENY, *La Constitution de l'écologisme comme enjeu politique en France. Mobilisation des ressources et stratégies des acteurs*, op. cit, p. 10.

construction du parti²⁴² ? Le parti vert n'est-il pas, comme le Parti socialiste, de moins en moins encastré dans les réseaux sociaux qui l'irriguaient initialement, et de plus en plus centré sur ses élus, attachés à faire prospérer la culture de gouvernement²⁴³ et à préserver, cela va de pair, leurs positions de pouvoir²⁴⁴ ? Ne comporte-t-il pas, comme la Nouvelle UDF en son temps, une proportion tout à fait non négligeable d'individus ayant reçu une éducation catholique et qui sont heureux d'avoir trouvé à s'engager dans une organisation dont la plasticité leur laisse de nombreuses marges de liberté²⁴⁵ ? Leur militantisme ne provoque-t-il pas de véritables conversions de pratiques et de croyances, qui permettent l'élaboration d'une identité partisane d'autant plus forte qu'elle est auto-consacrée, et qui perdure au-delà de l'éventuel désengagement, à la manière du communisme thorézien²⁴⁶ ? Leur idéologie autant que leur système d'action ne sont-ils pas, comme ceux du Parti Communiste, les cibles de disqualifications diverses²⁴⁷ qui tendent à saper leurs bases sociales et électorales dans le même temps que contrairement à lui, leurs écosystèmes locaux ne sont pas désagrégés²⁴⁸ mais florissants ? Ces comparaisons rapides, sorte de portrait en creux des Verts, ne suffisaient évidemment pas à les définir. Elles nous ont tout malgré aidé à reformuler un ensemble de questions qui nous semblaient rassemblées dans une interrogation globalisée autour de celle de l'identité des Verts.

L'utilisation généralisée de ce concept d'*identité – pour soi et pour les autres –*, très présent dans les travaux existants²⁴⁹ et dans la littérature la plus récente sur les mobilisations collectives et les mouvements sociaux²⁵⁰, suscitait chez nous de nombreux doutes, tant épistémologiques que méthodologiques, que semblaient partager quelques

242 Florence JOSHUA, *De la LCR au NPA (1966-2009). Sociologie politique des métamorphoses de l'engagement anticapitaliste*, Thèse pour le Doctorat de Science politique, IEP de Paris, 2011, et plus rapidement, « Les conditions de (re)production de la LCR », in Florence HAEGEL (dir.), *Partis politiques et systèmes partisans en France*, op. cit., p. 25-67.

243 Rémi LEFEBVRE et Frédéric SAWICKI, *La Société des socialistes. Le PS d'aujourd'hui*, Bellecombe-en-Bauges, Éditions du Croquant, 2006.

244 C'est également le cas, dans une certaine mesure, du PCF. Voir sur ce point Bernard PUDAL, « PCF : un parti peut-il en cacher un autre ? », in Bertrand GEAY et Laurent WILLEMEZ, *Pour une gauche de gauche*, Bellecombe-en-Bauges, Éditions du Croquant, 2008, p. 239-258.

245 Julien FRETTEL, *Militants catholiques en politique. La nouvelle UDF*, op. cit. et plus rapidement, Julien FRETTEL, « L'UDF au prisme du jeu d'échelle », in Florence HAEGEL (dir.), *Partis politiques et systèmes partisans en France*, op. cit., p. 183-218.

246 Bernard PUDAL, *Prendre parti. Pour une sociologie historique du PCF*, Paris, Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, 1989.

247 Bernard PUDAL, « La beauté de la mort communiste », *Revue française de science politique*, vol. 52, n° 5-6, 2002, p. 545-559 et *Un monde défait. Les communistes français de 1956 à nos jours*, op. cit.

248 Tel qu'exposé dans Julian MISCHI, « Pour une histoire sociale du déclin du Parti communiste », in Florence HAEGEL (dir.), *Partis politiques et systèmes partisans en France*, op. cit., p. 69-101.

249 Voir notamment ceux de Bruno Villalba et Sylvie Ollitrault qui utilisent tout spécifiquement ce concept.

250 Voir notamment spécifiquement Michaël VOEGTLI, « Quatre pattes oui, deux pattes non ! L'identité collective comme mode d'analyse des entreprises de mouvement social », in Olivier FILLIEULE, Éric AGRIKOLIANSKY et Isabelle SOMMIER, *Penser les mouvements sociaux. Conflits sociaux et contestations dans les sociétés contemporaines*, op. cit., p. 203-223 et Muriel SURDEZ, Michaël VOEGTLI et Bernard VOUTAT, *Identifier-S'identifier. À propos des identités politiques*, op. cit.

chercheurs. Martina Avanza et Gilles Laferté en avaient en effet montré les insuffisances et les biais, y compris dans la version constructiviste de l'acception de la notion²⁵¹, et proposaient de lui substituer une approche qui articulerait « identification », « image sociale » et « appartenance », permettant d'envisager, dans le même temps, les interdépendances complexes entre les multi appartenances des acteurs, la multiplicité des institutions identificatoires et le travail de représentation par les images des différents groupes sociaux. Nous cherchions encore la meilleure manière d'aborder les questions que pose la mise en sens des carrières militantes vertes lorsque nous avons été frappée par une remarque lancée un peu à l'emporte-pièce par un militant : « Les Verts, on est les homosexuels de la politique, et on en est fiers ! »²⁵². Dans un premier temps, nous avons entendu cette phrase dans le cadre du processus de construction de l'image sociale des Verts, laquelle est largement structurée, nous l'avons déjà souligné, par la production de caricatures dévalorisantes. Nous l'avons donc tout d'abord comprise comme une manière, pour les militants, de jouer de l'*injure*²⁵³ et de prendre à revers le *stigmat*²⁵⁴ dans le cadre des interactions qui les confrontent à des individus « non verts ». Ayant par ailleurs souvent été surprise par la facilité avec laquelle de nombreux militants font usage des caricatures dans des contextes d'*entre-soi*, s'en servant dans la compétition interne pour stigmatiser par exemple le passéisme des « Verts canal historique » [*i.e* les militants les plus anciens] ou rire des liens amoureux entre candidats investis, nous avons également perçu, à partir de cette phrase, les formes d'autodérision et d'*humour partisan* à laquelle elle renvoyait. Nous avons enfin considéré les usages politiques que les verts font de ces caricatures dans leurs relations avec leurs partenaires et concurrents politiques, rappelant par exemple qu'ils n'ont que peu de pouvoir dans les exécutifs en même temps qu'ils se vantent d'être les seuls à ne pas astreindre leurs élus à une discipline de vote, ou à présenter des candidats transsexuels aux élections locales. *La fierté* qu'ils tirent de leur position, et qui est clairement énoncée dans la phrase entendue à ce moment, nous a invitée à faire une lecture complémentaire du militantisme vert, inspirée de travaux sur les groupes discriminés, qu'ils le soient du fait de leur sexe, de leur classe sociale, de leur « race » ou encore de leurs pratiques (sexuelles, alimentaires, religieuses...).

251 Voir Martina AVANZA et Gilles LAFERTÉ, « Dépasser la construction des identités ? Identification, image sociale, appartenance », *op. cit.*

252 Cette remarque a été faite lors d'une discussion suivant une projection du documentaire de Sébastien Lifshitz, *Les Invisibles*. Extrait de carnet de terrain n° 10, 2013.

253 Ici entendue comme un énoncé performatif dont l'unique objectif est de blesser l'individu à laquelle elle est adressée. D'après Judith BUTLER, *Le Pouvoir des mots. Politique du performatif*, Péronnas, Édition Amsterdam, 2004 et Didier ÉRIBON, *Réflexions sur la question gay*, Paris, Fayard, 1999.

254 Entendu comme un « attribut qui jette un discrédit profond » dans le cadre spécifique d'une relation donnée. D'après Erving GOFFMAN, *Stigmat. Les usages sociaux des handicaps*, Paris, Minuit, (1963), 1975.

S'interrogeant sur les assignations identitaires et les mécanismes d'infériorisation sociale, tout autant que sur les moyens – notamment politiques – dont les individus disposent pour les affronter et s'en libérer, ces travaux évitent, le plus souvent, les écueils auxquels conduisent généralement les interrogations sur « l'identité » des individus en tant que telle. Parmi la quantité d'ouvrages publiés sur ces sujets²⁵⁵, les travaux de Didier Éribon²⁵⁶, qui nous ont invitée à considérer l'engagement comme une forme de « re-subjectivation », que nous entendons comme une réinvention politique de soi, nous ont semblé les plus à même de rendre compte des attaques auxquelles les militants verts devaient faire face au moment de notre enquête. En effet, si ces derniers sont régulièrement accusés de « laxisme » ou d'« angélisme » envers les consommateurs de drogues, les prostitués, les « délinquants » ou les populations migrantes, les remarques qui concernent leur soutien aux luttes LGBTQ²⁵⁷ ou leurs propres préférences sexuelles ont été, durant notre immersion, qui a couru de la préparation du mariage de Bègles aux débats sur « le mariage pour tous », les plus nombreuses. Une telle approche n'aurait peut-être pas eu sa place dans ce travail sociologique si elle ne nous avait pas permis de comprendre ce processus de réinvention dans le cadre de problématiques sociologiques, évoquées dans quelques travaux qui envisagent l'identité comme une « manière de tenir son rôle »²⁵⁸, un élément structurant le maintien de l'engagement *via* l'incitation à la solidarité avec le groupe militant²⁵⁹, ou encore dans le cadre des travaux qui ont considéré les « subjectivations dissidentes »²⁶⁰ accompagnant l'engagement dans les événements de mai-juin 68 auquel nombre de nos enquêtés avaient participé. Elle nous a semblé d'autant plus pertinente que nous avançons dans notre réflexion et qu'il nous semblait important de prendre au pied de la lettre l'insistance de nos enquêtés à se considérer comme des « militants de l'autrement ».

255 Leur multitude interdit de les mentionner dans leur intégralité. Parmi les ouvrages les plus récents, et sans citer ceux qui concernent spécifiquement le militantisme ou le métier politique, nous avons plus particulièrement été intéressée par Judith BUTLER, *Le Pouvoir des mots. Politique du performatif*, op. cit. et *Vie précaire. Les pouvoirs du deuil et de la violence après le 11 septembre 2001*, Paris, Édition Amsterdam, 2005 ; Didier FASSIN et Éric FASSIN (dir.), *De la question sociale à la question raciale ?*, Paris, La Découverte (2006), 2009 ; Joan W. SCOTT, *Théorie critique de l'histoire. Identités, expériences, politiques*, Paris, Fayard, 2009 et *De l'utilité du genre*, Paris, Fayard, 2012 ; Delphine DULONG, Christine GUIONNET et Érik NEVEU (dir.), *Boys don't cry! Les coûts de la masculinité*, Rennes, PUR, 2012.

256 Nous pensons ici aux lectures croisées que nous avons faites, dans l'ordre de parution, de *Réflexions sur la question gay*, op. cit., *Une morale du minoritaire, Variations sur un thème de Jean Genet*, Paris, Fayard, 2001 ; *Sur cet instant fragile... Carnets, janvier-août 2004*, op. cit. ; *D'une révolution conservatrice et de ses effets sur la gauche française*, Paris, Léo Scheer, 2007 ; *Contre l'égalité et autres chroniques*, Paris, Cartouche, 2008 ; *Retour à Reims*, Paris, Fayard, 2009 ; *De la subversion : droit, norme et politique*, Paris, Cartouche, 2010 ; *Retour sur Retour à Reims*, Paris, Cartouche, 2011 et *La Société comme verdict*, Paris, Fayard, 2013.

257 Pour lesbiennes, gays, bisexuel-le-s, transsexuel-le-s et queer.

258 Jacques LAGROYE, « L'institution en pratiques », op. cit.

259 D'après Frédéric SAWICKI et Johanna SIMÉANT, « Décloisonner la sociologie de l'engagement militant. Note critique sur quelques tendances récentes des travaux français », op. cit.

260 Voir Boris GOBILLE, *Crise politique et incertitude : régime de problématisation et logiques de mobilisation des écrivains en mai 68*, Thèse pour le Doctorat de Sciences sociales, EHESS, 2003, ou plus rapidement « Mai-juin 68 : crise du consentement et ruptures d'allégeances », in Dominique DAMAMME, Boris GOBILLE, Frédérique MATONTI et Bernard PUDAL (dir.), *Mai juin 68*, Paris, Édition de l'Atelier, 2008, p. 15-31.

Soucieuse de tenir compte de la manière dont ils concevaient et proclamaient leur appartenance au parti, nous avons interrogé le rôle de ces caricatures dans la fabrication de l'habitus partisan vert, et tenté d'évaluer celui de l'institution partisane dans la co-construction de ces dernières. Nous avons ainsi pu cerner la part que joue le parti dans la production d'éléments discursifs et/ou pratiques qui participent de la construction et de la sédimentation sociale des caricatures, ainsi que celui qu'il joue, dans le même temps, dans la prescription des manières de faire de ces caricatures des usages strictement politiques et valorisants. Nous avons également cherché à évaluer les conséquences des remarques – plus ou moins violentes –, et de leurs contenus – plus ou moins – infériorisants et disqualifiants, sur les carrières militante et extra-militante des enquêtés.

C'est dans ce cadre, et complémentirement aux usages faits des autres concepts que nous avons précédemment mentionnés, que nous avons pu qualifier la structuration, sur le mode minoritaire, de l'habitus partisan vert, et concevoir l'engagement dans ce parti comme une réinvention de soi en contexte partisan.

*

Dans le chapitre 1, nous nous sommes intéressée aux logiques socio-historiques de la fabrique partisane. Nous souhaitons en effet réhistoriciser la création du parti vert et les engagements auxquels il a donné lieu au fil du temps. Nous avons ainsi cherché à montrer dans quels contextes ces engagements prennent sens, et à partir de quels types de trajectoires sociales ils sont envisageables. Ceci nous a permis de redéfinir la place des événements historiques dans le développement de l'écologie politique et du parti vert, et de donner des sens nouveaux aux politisations auxquelles ces événements ont donné lieu.

Dans le chapitre 2, nous avons tenté de faire droit aux logiques socio-biographiques de l'engagement vert. Il s'agissait très concrètement de pénétrer ce que l'on nomme parfois la « boîte noire » de l'engagement, et de comprendre comment l'on passe concrètement de la possession de dispositions au militantisme vert à l'engagement concret chez les Verts. Nous avons ainsi interrogé dans le même temps, la force des habitus et le poids des milieux partisans, et tenté de déterminer le rôle que jouent les interactions de proximité dans la politisation des engagements et la prise de carte du parti.

Dans le chapitre 3, nous nous sommes attachée à décrire le parcours d'intégration des militants au parti, définissant les multiples rites institutionnels qui jalonnent les débuts de leur carrière militante. Nous avons, à cette occasion, montré comment l'institution partisane,

par l'intermédiaire du groupe local, (re)façonne les croyances, les pratiques et les savoir-faire des militants. Nous avons ainsi expliqué de quelle(s) manière(s), soutenu par l'acquisition progressive des « fondamentaux » de l'idéologie verte, le processus ascétique de (re)fabrication de soi qui caractérise les premiers moments après l'entrée au parti des plus disposés à y militer avec « bonheur », trouve son aboutissement dans la constitution d'un habitus partisan caractéristique. Structuré sur le mode minoritaire, ce dernier participe de leur certitude d'appartenir à l'avant-garde politique et sociale.

Dans le chapitre 4, nous avons décrit, à partir du cas des politiques publiques d'économie dite « économie sociale et solidaire », le processus de construction de l'offre politique verte. Partant de l'homologie de positions et de stratégie qui lie les militants verts et les acteurs de l'économie dite « solidaire », nous avons montré comment Les Verts ont fait de l'action publique dans ce domaine un élément de démarcation dans la compétition électorale permettant l'entrée de nombreux militants verts dans la carrière politique.

Constatant à cette occasion le caractère limité de la professionnalisation politique par l'expertise sectorielle, nous nous sommes, enfin, dans le chapitre 5, interrogée sur les modalités d'apprentissage du métier politique et sur les mécanismes de sélection du personnel politique vert. Suivant la logique des éliminations successives, nous avons (re)construit les étapes du processus de professionnalisation, de l'investiture à la sélection ministérielle. Nous avons ainsi pu repérer, pour chacune de ces étapes, les points de passage obligés, et tracer, à partir d'eux, les profils de semi-professionnels de la politique qui caractérisent si bien les élus verts.

CHAPITRE PRÉLIMINAIRE - POLITIQUE DE L'ENQUÊTE

« N'être ni dedans à la manière d'un gardien de l'ordre, ni dehors comme un barbare ou un béotien. »
Louis Pinto, « Volontés de savoir. Bourdieu, Derrida, Foucault »,
in Louis Pinto, Gisèle Sapiro, Patrick Champagne, *Pierre Bourdieu, sociologue*, Paris, Fayard, 2004, p. 38.

Dire que le chercheur en sciences sociales est littéralement pris dans son objet de recherche n'a rien de novateur ou d'original. Cette familiarité du chercheur avec son univers social, « obstacle épistémologique par excellence »¹ tout autant que « condition de la connaissance »², occupe une large part des débats qui animent depuis longtemps la sociologie et l'ethnologie, disciplines dans lesquelles les chercheurs en science politique puisent la plupart de leurs références en matière de terrain. Sociologues et ethnologues, d'autant plus préoccupés de réflexivité qu'ils étaient amenés par les mouvements de décolonisation à travailler sur des terrains avec lesquels ils entretenaient une forme de proximité géographique et/ou sociale, ont en effet consacré de nombreux ouvrages à l'analyse des problèmes auxquels confrontent les enquêtes qualitatives³. N'hésitant pas à adopter sur le terrain des postures d'observation tout à fait engageantes⁴, ou à enquêter sur des milieux auxquels ils appartenaient ou avec lesquels ils entretenaient des liens d'extrême

1 Pierre BOURDIEU, Jean-Claude PASSERON et Jean-Claude CHAMBOREDON, *Le Métier de sociologue*, Paris, Mouton Éditeur, 1983, p. 27.

2 Didier FASSIN, « L'anthropologie entre engagement et distanciation. Essai de sociologie des recherches en sciences sociales sur le sida en Afrique », in Charles BECKER, Jean-Pierre DOZON, Christine OBBO et Moriba TOURÉ (dir.), *Vivre et penser le sida en Afrique*, Paris, Codesria, Karthala & IRD, 1998, p. 41-46 et p. 42 pour cette citation.

3 On pourra citer, parmi les ouvrages plus récents : Everett C. HUGUES, *Le Regard sociologique. Essais choisis*, op. cit. ; Daniel CÉFAÏ (dir.), *L'Enquête de terrain*, textes réunis, présentés et commentés par Daniel Céfaï, Paris, La Découverte, 2003 ; Didier FASSIN et Alban BENSA (dir.), *Les Politiques de l'enquête. Épreuves ethnographiques*, Paris, La Découverte, 2008 ; Jean-Pierre Olivier de SARDAN, *La Rigueur du qualitatif. Les contraintes empiriques de l'interprétation socio-anthropologique*, Louvain-La-Neuve, Bruylant-Academia, 2008 ; Jean PENEFF, *Le Goût de l'observation*, Paris, La Découverte, 2009 ; Daniel CÉFAÏ (dir.), *L'Engagement ethnographique*, Paris, Éditions de l'EHESS, 2010 ; Sylvain LAURENS et Frédéric NEYRAT (dir.), *Enquêter : de quel droit ? Menaces sur l'enquête en sciences sociales*, Bellecombe-en Bauge, Éditions du Croquant, 2010.

4 Laud Humphreys a, par exemple, adopté le rôle du guetteur pour enquêter sur les pratiques sexuelles des gays américains. Voir Laud HUMPREYS, *Le Commerce des pissotières. Pratiques homosexuelles anonymes dans l'Amérique des années 1960*, (Chicago 1970), Paris La Découverte, 2007.

proximité⁵, ils ont largement rendu compte des particularités consubstantielles aux enquêtes en « terrain proche »⁶.

Parmi ces travaux, quelques-uns m'ont semblé plus particulièrement pertinents, soit que l'appartenance du chercheur au milieu d'enquête soit clairement analysée, soit que les conséquences des méthodes et postures d'enquête soient présentées. C'est notamment le cas du *Bal des célibataires*⁷ que Pierre Bourdieu qualifie lui-même de « premier exercice délibéré et méthodique de réflexivité »⁸, des articles de Fatoumata Ouattara et de Malika Gouirir qui font état d'enquêtes menées sur des terrains sociaux et culturels auxquels elles appartiennent⁹, ou encore de ceux de Bénédicte Havard-Duclos, de Christophe Broqua et de Chowra Makaremi, qui évoquent les cas de recherches conduites sur des organisations dans lesquelles les chercheurs sont à la fois enquêteurs et militants¹⁰. C'est, *a fortiori*, celui de l'ouvrage de Loïc Wacquant sur les boxeurs d'un quartier du ghetto de Chicago¹¹. Ayant décidé de conduire une recherche qui permettrait de rompre avec le discours moralisateur de l'observateur extérieur placé en retrait ou un surplomb et d'échapper aux représentations théâtralisées et hautement codifiées que les boxeurs donnent d'eux-mêmes en public, ce dernier a en effet pu « saisir avec son corps, en situation quasi expérimentale »¹², l'univers pugilistique qu'il avait décidé d'étudier. « Pay[ant] de sa personne physique »¹³, il a décrit « *in vivo* la genèse sociale et le déroulement des carrières pugilistiques », ainsi que les rudiments de ce « métier » « dont la transmission s'effectue sur

5 Voir parmi une littérature conséquente, pour son ancienneté : Howard S. BECKER, *Outsiders. Études de sociologie de la déviance*, op. cit.

6 Il s'agit des enquêtes dans lesquelles le chercheur profite de son immersion pour la convertir en objet de recherche. Elles sont explicitement abordées dans Stéphane BEAUD et Florence WEBER, *Le Guide de l'enquête de terrain*, Paris, La Découverte, (1997), 2003, p. 51-52.

7 Pierre BOURDIEU, *Le Bal des célibataires. Crise de la société paysanne en Béarn*, Paris, Le Seuil, 2002.

8 Dans Pierre BOURDIEU, « L'objectivation participante », *Actes de la recherche en sciences sociales*, vol. 150, n° 1, 2003, p. 43-58.

9 Fatoumata OUATTARA, « Une étrange familiarité. Les exigences de l'anthropologie 'chez soi' », *Cahiers d'études africaines*, EHESS, vol. 3, n° 175, 2004, p. 635-658 et Malika GOUIRIR, « L'observatrice, indigène ou invitée ? Enquêter dans un univers familier », *Genèses*, vol. 3, n° 32, 1998, p. 110-126.

10 Bénédicte HAVARD-DUCLOS, « Les coûts subjectifs de l'enquête ethnographique. Enquêter comme militante dans l'association Droit Au Logement (DAL) à la fin des années 1990 », *SociologieS, Expériences de recherche, dilemmes éthiques et enjeux scientifiques dans l'enquête de terrain*, consultable sur <http://sociologies.revues.org/index182.html> ; Christophe BROQUA, « L'ethnographie comme engagement : enquêter en milieu militant », *Genèses*, vol. 2, n° 75, 2009, p. 109-124 ; Chowra MAKAREMI, « Participer en observant. Étudier et assister les étrangers aux frontières », in Didier FASSIN et Alban BENSA (dir.), *Les Politiques de l'enquête. Épreuves ethnographiques*, op. cit., p. 165-183.

11 Voir Loïc WACQUANT, *Corps et âme. Carnets ethnographiques d'un apprenti boxeur*, Marseille et Montréal, Agone, 2002. Loïc Wacquant s'appuie ici à la fois sur les travaux de Pierre Bourdieu sur le sens et la théorie de la pratique, et sur l'article de Kurt Wolf sur l'abandon en ethnographie, lequel implique « un engagement total, une mise en suspension des notions reçues, la pertinence de toute chose, l'identification et le risque de se faire blesser ». Voir Pierre BOURDIEU, *Le Sens pratique*, op. cit. et *Esquisse d'une théorie de la pratique*, Genève, Droz, 1972, ainsi que Kurt WOLF, « Surrender and Community Study : the Study of Loma », in Arthur J. VIDICH and Joseph BENSAN (dir.), *Reflections on Community Studies*, New York, Wiley, 1964, p. 233-263.

12 Loïc WACQUANT, *Corps et âme. Carnets ethnographiques d'un apprenti boxeur*, op. cit., p. 10.

13 *Ibid.*, p. 7.

le mode pratique, sans passer par la médiation d'une théorie, sur la base d'une pédagogie largement implicite et peu codifiée »¹⁴. L'article de Martin Bulmer m'a, enfin, paru aussi intéressant qu'original¹⁵. Il est en effet le seul, à ma connaissance, à traiter clairement du cas dans lequel l'enquêteur, appartenant au milieu enquêté antérieurement au début de l'enquête, s'autorise des observations rétrospectives.

Autant d'interrogations, pour certaines anciennes et abondamment développées, qui n'ont que peu concerné les études sur les partis politiques. Comme le soulignent les coordinatrices du numéro de la *Revue internationale de politique comparée* dédié aux enquêtes dans les partis politiques¹⁶, « les réflexions sur les rapports que les chercheur(se)s entretiennent avec l'objet partisan qu'ils-elles étudient sont rares, tout comme sont rares les spécialistes des partis qui dévoilent leurs savoir-faire, difficultés ou ressources »¹⁷. Jusqu'au début des années 2000, seul Daniel Bizeul avait, en effet, publié sur les difficultés suscitées par les enquêtes par immersion, *a fortiori* lorsque l'on n'apprécie pas ses enquêtés¹⁸, et décrit précisément les risques d'engagement ou d'enrôlement que ces enquêtes pouvaient comporter¹⁹. Mais dans ce cas comme dans tous les autres, le chercheur n'est pas engagé dans l'organisation au point d'en être adhérent. Il ressort en effet de ces travaux que, si la proximité avec son objet de recherche n'est pas en soi illégitime et qu'elle s'avère même féconde pour celles et ceux qui en profitent pour réfléchir aux conditions de faisabilité et de scientificité de leurs enquêtes²⁰, la plupart des chercheurs préfèrent s'en tenir à une présence sur le terrain qui soit « généreuse mais distanciée »²¹.

14 *Ibid.*, p. 19-20.

15 Martin BULMER, « When is Disguise Justified ? Alternatives to Covert Participant Observation », *Qualitative Sociology*, vol. 5, n° 4, 1982, p. 251-264.

16 *Enquêter dans les partis politiques. Perspectives comparées*, *Revue internationale de politique comparée*, vol. 17, n° 4, 2010.

17 Myriam AÏT-AOUDIA, Carole BACHELOT, Lucie BARGEL, Hélène COMBES, Stéphanie DECHEZELLES, Nathalie ÉTHUIN, Florence HAEGEL, Catherine LECLERCQ, Élise MASSICARD et Anne-Sophie PETITFILS, « Enquêter dans les partis politiques. Perspectives comparées », *Revue internationale de politique comparée*, *op. cit.*, p. 7-13, et p. 9 pour la citation.

18 Voir depuis, sur ce point précis, Martina AVANZA, « Comment faire de l'ethnographie quand on n'aime pas 'ses indigènes' ? Une enquête au sein d'un mouvement xénophobe », in Didier FASSIN et Alban BENZA (dir.), *Les Politiques de l'enquête. Épreuves ethnographiques*, *op. cit.*, p. 41-58.

19 Daniel BIZEUL, « Des loyautés incompatibles. Aspects moraux d'une immersion au Front national », *Sociologies, Expériences de recherche, dilemmes éthiques et enjeux scientifiques dans l'enquête de terrain*, consultable sur <http://sociologies.revues.org/index226.html>. On pourra également se reporter à Daniel BIZEUL, *Avec ceux du FN. Un sociologue au Front national*, Paris, La Découverte, 2003 ; « Que faire des expériences d'enquête ? Apport et fragilité de l'observation directe », *Revue française de science politique*, vol. 57, n° 1, 2007, p. 69-89 et « Les sociologues ont-ils des comptes à rendre ? Enquêter et publier sur le Front national », *Sociétés contemporaines*, vol. 2, n° 70, 2008, p. 95-113.

20 L'article qu'Isabelle Sommier a publié après son engagement dans le mouvement Sauvons la recherche est, sur ce point, particulièrement éclairant. Il ne correspond pourtant pas exactement au cas dans lequel je me trouve puisqu'il s'agissait de rendre compte d'un engagement ponctuel, et d'ouvrir des pistes d'analyse sur l'engagement en tant que tel plutôt que sur le groupement en lui-même. Voir Isabelle SOMMIER, « Engagement et distanciation à Sauvons la recherche (SLR). Une sociologue des mouvements sociaux dans l'action », *Genèses*, vol. 4, n° 77, 2009, p. 137-151. Je souligne, par ailleurs, que cet article a été publié dans la rubrique

Travailler sur le parti politique dans lequel on est engagé en tant que militant, dont on est également salarié et/ou élu, ne relève ainsi ni de l'évidence, ni de la banalité²². Ceux qui s'y risquent ne font pas publicité de cette spécificité, ne la mentionnent parfois même pas dans l'exposé de leurs travaux²³, ou ne le font qu'à l'occasion de conversations ou de rencontres précisément centrées sur les problèmes que cette posture impose, et où l'entre-soi professionnel permet quelques confidences²⁴. À ma connaissance, et si l'on s'en tient aux travaux de science politique, seul Rémi Lefebvre a accepté de rendre publique son appartenance au Parti socialiste et surtout, d'analyser ce que cette dernière implique du point de vue de ses recherches²⁵. Je reviendrai de ce fait, tout au long de ce chapitre préliminaire, sur les (r)enseignements qu'il tire de son expérience de « militant *et* [c'est lui qui souligne] chercheur » et qui m'ont permis de faire progresser ma réflexion. Ainsi, s'il ne m'appartient pas de trancher *a priori* sur le point de savoir si les chercheurs peuvent et/ou doivent dévoiler les liens qu'ils entretiennent avec leur(s) objet(s) de recherche, il me revient, en revanche, d'analyser les conséquences de mon appartenance aux Verts, et de tenter, à partir de mon expérience, de dégager quelques pistes de réflexion sur ce type de travail, qui apparaît, aux yeux de la plupart des chercheurs, comme une gageure à la fois épistémologique et militante.

J'aborderai ainsi un certain nombre de points sur lesquels mon enquête permet de revenir : la construction de l'objet de recherche, que j'analyserai dans un premier temps, et

« témoignage », laissant peut-être sous-entendre que son contenu était trop illégitime pour paraître comme article scientifique à part entière.

21 Ce point a notamment été largement développé par Julien Fretel dans sa communication « Devenir un familier sans faire partie de la 'sainte famille'. Sur quelques considérations ethnographiques et épistémologiques à propos d'une enquête dans un parti politique » lors de la journée d'étude AFSP/GEOPP/MOD « Enquêter dans les partis », des 9 et 10 mars 2009.

22 Une spécificité supplémentaire réside sûrement dans le fait d'enquêter, non seulement sur un terrain dans lequel l'on est engagé, mais également sur un collectif d'engagement – parti politique ou groupe d'activistes –, c'est-à-dire sur un collectif dont « un des enjeux est [justement] de produire de l'adhésion et de l'enrôlement ». Voir pour ces remarques Bénédicte HAVARD-DUCLOS, « Les coûts subjectifs de l'enquête ethnographique. Enquêter comme militante dans l'association Droit Au Logement (DAL) à la fin des années 1990 », *op. cit.*, et Christophe BROQUA, « L'ethnographie comme engagement : enquêter en milieu militant », *op. cit.*

23 Les chercheurs ayant rendu publics leurs liens avec leur milieu d'enquête font largement état des réticences que leur projet n'a pas manqué de susciter, quelles que soient les disciplines dans lesquelles ils effectuent leurs recherches (suspicion de complaisance envers son terrain, dévoilement inutile voire nocif des « tours de main » professionnels, doutes quant à la validité des analyses et la rigueur méthodologique...). Voir notamment Gérard NOIRIEL, « Journal de terrain, journal de recherche et auto-analyse. Entretien avec Florence Weber », *Genèses*, vol. 2, n° 2, 1990, p. 138-147 et Christophe BROQUA, « L'ethnographie comme engagement : enquêter en milieu militant », *op. cit.*

24 Frédéric Sawicki et Rémi Lefebvre ont, par exemple, souligné la différence des liens que chacun des deux entretient avec le Parti socialiste lors d'une journée de réflexion organisée par l'AFSP en mai 2008 sur « L'intervention du politiste dans le débat politique ».

25 Voir Rémi LEFEBVRE, « Politiste et socialiste. Une politique d'enquête au PS », *Revue internationale de politique comparée*, *op. cit.*, p. 127-139. Cette publicité est d'autant plus intéressante que l'auteur reconnaît le danger qu'elle représente, surtout pour les chercheurs sans « position universitaire établie », dans un univers académique où discrétion et pudeur recouvrent généralement ce « double statut contre-nature ».

qui passe ici par un déplacement du regard et une pratique continue de l'autoanalyse sociologique (I) ; les frontières temporelles, spatiales et interactionnelles qui sont au cœur des problèmes que pose l'enquête de terrain, et que j'aborderai ensuite, en mettant en perspective l'appartenance au milieu étudié qui fait la particularité de mon enquête (II) ; la collecte des données et leur interprétation, enfin, qui dépendent toutes deux de la place accordée à la « réflexivité réflexe » et la « connaissance par corps » (III).

SECTION 1. CONSTRUCTION DE L'OBJET DE RECHERCHE : UN REGARD, UNE AUTOANALYSE

Enquêtant sur les Verts alors que j'étais – et suis toujours – adhérente de ce parti, que j'ai successivement été collaboratrice d'élue puis chargée de mission d'un réseau d'élus, et que j'ai, ensuite, accepté d'être élue moi-même, je n'ai, tout d'abord, pas pu compter sur l'étrangeté qu'aurait pu susciter *a priori* mon objet de recherche. Ma distance avec l'objet n'a, de ce fait, pu provenir que du sentiment d'étrangeté qui affleure parfois, alors que l'on enquête sur un milieu familier, étrangeté qui résulte du processus de déconstruction dans lequel l'on est engagé, et qui perturbe nos routines au point de le rendre plus ou moins étranger à notre univers de perceptions et de pratiques. Cette déconstruction n'a, ensuite, pas procédé d'une rupture – qu'elle soit inaugurale²⁶ ou progressive²⁷ – dont les effets auraient été salvateurs, mais de la distance que suscitent les inévitables moments de – relatif – désengagement, et qui ont été, pour moi, autant d'occasions de faire advenir, en lieu et place de mon « bonheur »²⁸ militant, la satisfaction de savoir que ces moments contribuaient, sinon à la nécessaire « objectivation du sujet de l'objectivation »²⁹, du moins à la construction de mon objet de recherche. Enquêter dans le cadre de son propre militantisme n'est pas, on le voit ici, une décision prise *ex nihilo*, et cette dernière ne peut s'avérer fructueuse qu'à partir du moment où elle permet au chercheur de livrer à la confrontation critique les éléments constitutifs de son *illusio*³⁰ militante.

26 Émile DURKHEIM, *Les Règles de la méthode sociologique*, Paris, Flammarion, (1894), 1988, p. 127-128.

27 La rupture épistémologique peut en effet être le fruit d'un processus de distanciation, basé sur une objectivation des pratiques dans le temps de l'enquête ou résultant de l'effort d'explication du monde social étudié auquel le chercheur procède tout au long de sa démarche. Voir sur ce point Pierre BOURDIEU, *Homo academicus*, Paris, Minuit, 1984, p. 18.

28 En référence à Jacques LAGROYE et Johanna SIMÉANT, « Gouvernement des humains et légitimation des institutions », *op. cit.*

29 Pierre BOURDIEU, *Science de la science et réflexivité*, Paris, Raisons d'agir, 2001, p. 173-184.

30 Entendue comme « croyance fondamentale dans l'intérêt du jeu et la valeur des enjeux qui est inhérente à [l']appartenance » à un champ. Voir Pierre BOURDIEU, *Méditations pascaliennes*, *op. cit.*, p. 22.

Prise dans la relation didactique de l'engagement et de la distanciation³¹, et ayant admis que le désengagement total est illusoire³², j'ai considéré mon militantisme comme un support pertinent de connaissance, au-delà des flux et des reflux qui le rendait parfois fragile, et qui, je le savais, ne manqueraient pas d'interférer dans ma relation à mon objet de recherche. Je n'ai donc pas fait mon enquête « contre »³³ ni même « malgré » mon objet de recherche, mais *avec*. Dans ce cadre, j'ai fait le pari³⁴ qu'il était possible – voire opportun – de réaliser, non pas une sociologie militante (au sens de faire connaître et reconnaître la cause³⁵), ni même une sociologie engagée (au sens où l'on prendrait parti dans le cadre d'une forme d'action publique au nom du savoir produit³⁶), mais une sociologie *de* l'engagement militant *par* l'engagement militant. Cette manière d'envisager les choses impliquait, par ailleurs, que je prenne mon parti du parti que je prenais forcément, sans toujours m'en rendre compte, et que je tiens pour vrai que ce parti allait produire des effets de connaissance certes parcellaires mais certains³⁷.

J'ai ainsi construit mon objet de recherche sur la base d'un déplacement du regard : de mon regard sur mon objet, et du regard que je portais sur moi-même prise dans mon objet. Ce déplacement s'est fait dans un double mouvement, et avec un double risque : compter sur mon engagement et sur ma connaissance du milieu pour résoudre les obstacles

31 Voir Norbert ÉLIAS, *Engagement et distanciation*, Paris, Fayard, 1993, p. 9-68 et Didier FASSIN, « L'anthropologie entre engagement et distanciation. Essai de sociologie des recherches en sciences sociales sur le sida en Afrique », *op. cit.*, p. 41-66.

32 Même arc-bouté sur sa neutralité axiologique, le chercheur finit toujours pas être pris dans les jeux et les projections des acteurs qu'il ne maîtrise pas et qui rendent son désengagement tout à fait illusoire, notamment sur les terrains d'enquête où la prise de position politique est au cœur des enjeux et des rapports de force entre acteurs. Voir notamment Élise MASSICARD, « Être pris dans le mouvement. Savoir et engagement sur le terrain. Partie 1. » et « Être pris dans le mouvement. Partie 2. », *Cultures & conflits, Les risques du métier*, consultable sur <http://conflits.revues.org/index838.html> et <http://conflits.revues.org/index840.html>. Voir également sur la non participation et l'extériorité absolue comme fictions, Florence WEBER, *Le Travail d'à-côté, étude d'ethnographie ouvrière*, Paris, EHESS, 2009, p. 27-30.

33 Gaston BACHELARD, *La Formation de l'esprit scientifique*, Paris, Vrin, (1934), 1993, p. 21.

34 Au sens de Olivier SCHWARTZ, « L'empirisme irréductible », postface à Nels ANDERSON, *Le Hobo. Sociologie du sans-abri*, Paris, Nathan, 1993. L'auteur écrit ainsi, en p. 280 : « L'enquête est un pari : enquêter, c'est parier que l'on pourra jouer avec le paradoxe de l'observateur, que l'on saura à la fois s'en servir et s'en libérer partiellement. Il faut faire ce pari, tout en sachant qu'il ouvre sur un espace d'incertitudes aux issues partielles et approximatives. C'est l'empirisme de l'ethnographie ». On pourra également voir sur ce point Everett C. HUGUES, *Le Regard sociologique. Essais choisis*, *op. cit.* Il est en effet noté, en p. 279, que devenir un observateur de terrain consiste à « faire assez de paris judicieux en se fondant sur l'expérience pour se mettre socialement en situation d'acquérir plus de savoir et d'expérience ».

35 Cette tentation, parfois dictée aux chercheurs par les acteurs observés, est souvent mentionnée. Voir par exemple Bénédicte HAVARD-DUCLOS, « Les coûts subjectifs de l'enquête ethnographique. Enquêter comme militante dans l'association Droit Au Logement (DAL) à la fin des années 1990 », *op. cit.*

36 À la manière, par exemple, de Kim Hopper sur la question des sans-abri. Voir Kim HOPPER, « De l'ethnographie à l'engagement. Les limites du témoignage pour les sans-abri », in Daniel CÉFAÏ (dir.), *L'engagement ethnographique*, *op. cit.*, p. 473-492.

37 Howard S. Becker a insisté sur le fait que le chercheur prend forcément parti lorsqu'il enquête, en fonction de ses engagements personnels et politiques. De ce fait, il ne peut qu'espérer que ses connaissances théoriques et ses savoir-faire le protégeront le plus possible des distorsions créées par ce parti-pris, et s'accomoder des accusations et des doutes qui pèseront inévitablement sur ses recherches. Voir, pour les détails, Howard S. BECKER, « Whose Side are We on ? », *Social Problems*, n° 4, 1967, p. 239-247.

épistémologiques classiques (difficulté à entrer sur le terrain, difficulté à saisir les enjeux stratégiques et relationnels ainsi que les entre-soi, incompréhension de la langue « indigène »...) au risque de ne pas réussir à les objectiver totalement; risquer mon engagement militant (mes croyances, mes intérêts, mes apprentissages, mes pratiques quotidiennes propres, mes rétributions de toute nature), quitte à le saper tout à fait³⁸. Consciente de m'engager ainsi dans une enquête dans laquelle j'étais moi-même prise et d'ores et déjà « affectée » – sans savoir exactement à quel point et de quelle manière – au risque que la construction de mon objet de recherche ou la conduite de l'enquête m'échappe³⁹, et de finalement « voir s'évanouir [mon] projet de connaissance »⁴⁰ si un nombre trop important de matériaux récoltés se révélait finalement inutilisable, j'ai décidé de procéder, pour commencer, à une « auto socioanalyse » ou « autoanalyse sociologique »⁴¹.

Constitutive du métier de sociologue, l'autoanalyse invite tout d'abord à poser, par-delà la question centrale de la réflexivité, un ensemble de problèmes concrets rencontrés tout au long de la recherche et à se dégager, autant que faire se peut, des biais méthodologiques les plus grossiers. Elle permet ensuite de vérifier la capacité du chercheur à s'appliquer à lui-même les critères de l'analyse qu'il applique aux autres, et de présupposer, par delà, de la qualité des conclusions de son travail⁴². Confirmant que « l'acquisition d'un savoir va de pair avec une transformation de soi, des manières de percevoir les choses et de poser les problèmes »⁴³, elle permet enfin, et peut-être surtout, d'objectiver les aléas de l'engagement militant qui sont souvent, je l'ai dit, au principe même de l'enquête, toute recherche étant, de ce point de vue au moins, et pour partie, un aveu biographique. Consciente du caractère central de cette méthode de (dé/re)construction de l'objet, je l'ai mise en œuvre à plusieurs reprises et de manière tout à fait formelle d'octobre

38 Rémi Lefebvre avait en effet exprimé lors de la journée de réflexion de l'AFSP en mai 2008 déjà citée que son engagement se réduisait à ce moment précis à faire « l'universitaire de service » au Parti socialiste et que « travailler sur eux était une façon de ne pas les quitter ».

39 Le chercheur gagne toujours à construire son objet de recherche à partir des relations complexes établies sur le terrain, pour peu qu'il ne se laisse pas assigner, par ses enquêtés, une place telle que son objet lui échapperait finalement. Pour un retour sur ce risque, voir notamment Violaine GIRARD et Julien LANGUMIER, « Risques et catastrophe. De l'enquête de terrain à la construction de l'objet », *Genèses*, n° 63, 2006, p. 128-142.

40 Voir sur ce point Jeanne FAVRET-SAADA, *Désorceler*, Édition de l'Olivier, Lonrai, 2009, p. 145-161.

41 Aux deux sens qui nous semblent complémentaires de Pierre BOURDIEU, *Esquisse pour une auto-analyse*, Paris, Raisons d'agir, 2004 – une analyse cantonnée aux « traits qui sont pertinents du point de vue de la sociologie et ceux-là seulement » – et de Florence Weber pour qui il s'agit de considérer les « caractéristiques sociales les plus objectives et [de prendre] en considération les points de vue des autres sur soi ». D'après Gérard NOIRIEL, « Journal de terrain, journal de recherche et auto-analyse. Entretien avec Florence Weber », *op. cit.*, p. 144. Pour des raisons de commodité, j'emploierai le terme *autoanalyse*.

42 Voir sur ces points Gérard NOIRIEL, « Journal de terrain, journal de recherche et auto-analyse. Entretien avec Florence Weber », *op. cit.*

43 Daniel CÉFAÏ et Valérie AMIRAUX, « Les risques du métier. Engagements problématiques en sciences sociales. Partie1. » et « Les risques du métier. Partie2. », *Cultures & Conflits*, n° 47, 2002, consultable sur <http://conflits.org/index829.html> et <http://conflits.org/index832.html>.

2005 à mai 2009, testant, dans ce laps de temps, plusieurs types de dispositifs, que je vais maintenant décrire.

Le premier est antérieur à l'enquête de terrain proprement dite, qui a couru d'août 2006 à novembre 2010. Cet exercice introspectif, réalisé en octobre 2005 en suivant strictement les consignes énoncées dans le manuel de Stéphane Beaud et Florence Weber⁴⁴, marque mon « entrée dans la recherche » et m'a permis de formaliser mes premières hypothèses. Répondant aux questions proposées par les auteurs – Comment vous est venue l'idée de ce choix [*i.e* de sujet d'enquête] ? Pourquoi avez-vous choisi d'étudier tel milieu social ou professionnel ? Pourquoi tel lieu géographique ? Quels sont les sujets que vous avez « fuis » *a priori* ?⁴⁵ – et à quelques autres qui me semblaient complémentaires – Quelle est ma position dans ce milieu ? En quoi ma position explique-t-elle mon point de vue ? Qu'est-ce que « j'investis » sur le groupe sur lequel j'enquête ? Est-ce que je suis à l'aise dans ce groupe ? Souhaiterais-je être ailleurs ? Y-a-t-il un lien de dépendance entre moi et mes pairs/collègues et de quelle nature est-il ? Quels sont les présupposés dus à mon expérience au sein de ce groupe qui fondent ma question de recherche ? – j'ai objectivé les relations que j'entretenais avec le parti vert, et les expériences que je vivais en tant que militante et chargée de mission auprès d'une vice-présidente de conseil régional. Le contenu de mes réponses, qui correspondait en partie avec celui de mes échanges informels avec mes collègues, m'a permis de formuler ainsi mes premières interrogations de recherche :

Comment vient-on aux Verts ? Comment y reste-t-on ? Dans quel état ? Pour y faire quoi ? Pour devenir quoi ? Pour quel lien avec la politique finalement ? Comment ont fait ceux qui sont restés malgré les inévitables désillusions que l'engagement chez les Verts implique ? Comment font ceux qui, cadres et élus, sont « obligés » de rester ? Comment gèrent-ils leurs déceptions ? Quelles stratégies mettent-ils en place pour résister ? Comment s'articulent chez eux le « vivre de » et le « vivre pour » ?⁴⁶

Ces interrogations ont par ailleurs formé la base de mes guides d'entretien et un point d'appui certain pour les conversations informelles qui n'ont cessé d'émailler ma présence sur le terrain.

Tenant ensuite d'objectiver plus précisément les moments et les raisons des (re)flux de mon engagement, et les étapes de ma carrière militante, j'ai, toujours à l'automne 2005,

44 Stéphane BEAUD et Florence WEBER, *Le Guide de l'enquête de terrain*, op. cit.

45 *Ibid.*, p. 26.

46 Extrait du carnet de terrain n° 1, « Autoanalyse », 2005.

retracé en détail mon parcours depuis mon adhésion au parti en 2002. Ce deuxième exercice m'a permis d'approfondir mon autoanalyse et de nourrir les parties de mon guide d'entretien que j'avais décidé de dédier plus spécifiquement aux questions de (dés)engagement et de professionnalisation chez les Verts. Il a été complété par un troisième exercice, plus tardif – un entretien que j'ai accordé à l'un de mes étudiants, en mai 2009 – et qui m'a permis de reconstituer, à partir d'éléments factuels et narratifs, l'ensemble de mon parcours militant.

Ces dispositifs combinés m'ont ainsi, tout d'abord, permis de comprendre la forme de distanciation dans laquelle je me trouvais en réalité depuis longtemps – n'avais-je pas commencé à prendre spontanément des notes lors des Journées des élus régionaux qui avaient eu lieu à Dijon au printemps 2004⁴⁷ – et qui, comme je l'ai souligné, était la condition même de la possibilité de mon enquête. Les (dés)*illusio* militantes auxquelles j'avais dû faire face, devenues récurrentes et banalisées, m'ont permis d'envisager leur succession non plus seulement comme la source du – relatif – désengagement qui avait rendu possible mon enquête, mais comme part entière de mon objet de recherche. Elle devait dès lors consister à saisir l'ensemble des conditions de possibilité et de maintien de l'engagement militant chez les Verts. Cette distance m'inscrivait par ailleurs dans un entre-deux vis-à-vis du parti, dans lequel je suis restée, et ce d'autant plus que je n'avais nullement l'ambition de faire l'histoire ou la sociologie d'un milieu que j'aurais souhaité « faire exister »⁴⁸ ou réhabiliter. Ces dispositifs m'ont également permis de saisir les mécanismes qui autorisent, et contraignent, les différentes phases du processus de professionnalisation. J'ai ainsi ajouté de nombreuses questions à mes guides d'entretien, notamment relatives aux effets de l'occupation de fonctions rémunérées et/ou électives sur l'engagement.

Continuant à procéder à une sorte d'autoanalyse informelle tout au long de mon enquête, j'ai pris conscience, de manière progressive et diffuse, d'une proximité que je qualifierais de « sociologique » avec mes enquêtés, et que je ressentais parallèlement à la réalisation des entretiens semi-directifs. Notant toutes ces similitudes dans un document spécifique, que je considère comme le quatrième et dernier dispositif d'autoanalyse, je me suis aperçue que je partageais avec chacun de mes enquêtés l'une ou l'autre de leurs

47 Frédérique Matonti souligne en effet, à propos des rénovateurs communistes, que « quand les gens commencent à prendre des notes, surtout lorsqu'elles sont précises, c'est qu'ils commencent à prendre des distances ». Intervention lors du séminaire de l'École doctorale du Département de Science politique de l'Université Paris I Panthéon-Sorbonne, 7 juin 2010.

48 C'est le cas de Malika Gouirir pour qui « faire la sociologie du douar c'est contribuer à le faire exister malgré la démolition », voir Malika GOUIRIR, « L'observatrice, indigène ou invitée ? Enquêter dans un univers familial », *op. cit.*, p. 126.

caractéristiques sociales, ou tel élément de leur parcours, ce qui me donnait la sensation parfois déroutante d'avoir quelque chose de commun avec tous mes enquêtés. Rares étaient ceux, en effet, avec lesquels je n'avais pas de caractéristique ou d'expérience communes, et ce quel que soit leur âge, leur sexe, leur origine sociale, leur famille, ou leur parcours scolaire et/ou professionnel. Dépassant le sentiment d'étrangeté qu'induit le fait de devenir « à [s]oi-même, un 'autre social' »⁴⁹ et de réaliser que le travail de terrain « nécessite un engagement de soi, qui mobilise certains des répertoires d'expérience assimilés par l'enquêteur au cours de son parcours biographique, et qui va bouleverser le champ de ses coordonnées existentielles⁵⁰ », j'ai pu saisir l'importance des logiques socio-biographiques qui, au-delà des frontières géographiques et temporelles, structurent l'adhésion chez les Verts. Je me suis dès lors intéressée plus spécifiquement aux caractéristiques variablement mais sûrement distribuées parmi les militants verts. Dessinant quelques modèles de carrières militantes représentatives de celles que je rencontrais au fil de mon enquête, j'ai établi des séquences types à l'aune desquelles j'ai pu finalement analyser les parcours de mes enquêtés.

Séquences types du parcours militant chez les Verts

« Origine sociale de classe moyenne, socialisation primaire duale catholique/soixante-huitarde par héritage, politisation précoce mais pas uniforme, ascension sociale par l'école mais position dominée dans l'espace social, vote vert lors d'élections locales ou considérées comme à enjeux « faibles », insertion dans un réseau militant par voie amicale, adhésion au parti à l'occasion d'un événement déclencheur, militance de base soutenue lors de campagnes électorales, relatif désengagement dû au fonctionnement du groupe local et au manque de mobilisation militante, interrogation sur la reprise de l'adhésion, *exit* ou recrutement comme salarié d'élu, insertion rapide dans les espaces internes du parti, conversion progressive mais relativement rapide des pratiques quotidiennes, relatif désengagement dû aux difficultés rencontrées dans le poste salarié, *exit* ou semi-professionnalisation rapide mais précaire *via* un poste électif »⁵¹.

Ces expériences (in)formelles d'autoanalyse m'ont ainsi confortée dans l'idée qu'il est non seulement indispensable d'envisager la recherche avec honnêteté intellectuelle et rigueur méthodologique, ce qui implique *de facto* une grande capacité à la réflexivité, mais également que, ne pouvant lutter contre une part certaine de subjectivité – l'objectivité ne peut être, Jacques Lagroye l'avait rappelé, qu'un idéal vers lequel nous devons tendre⁵² –, il

49 Gérard NOIRIEL, « Journal de terrain, journal de recherche et auto-analyse. Entretien avec Florence Weber », *op. cit.*, p. 143.

50 Daniel CEFALÍ, « Faire du terrain à Chicago dans les années cinquante. L'expérience du Field Training Project », *Genèses*, n° 46, 2002, p. 122-137 et p. 131 pour cette citation.

51 Extrait de carnet de terrain n° 2, « Cadrage et dispositif d'enquête », 2005-2009.

52 Jacques Lagroye, présentation de *La Vérité dans l'église catholique*, séminaire de l'école doctorale de Science politique de l'Université Paris 1, 26 novembre 2007.

vaut mieux ne pas la nier et tenter, avec humilité, de la saisir dans un dispositif de recherche adapté⁵³.

J'ai ainsi maintenu cette démarche d'autoanalyse au-delà de la fin de l'enquête proprement dite, puisque décidée à mettre un terme à mon activité politique en 2014, j'ai, malgré moi, et comme beaucoup d'autres militants verts, je m'en suis aperçue, été désignée comme tête de liste aux dernières élections municipales. Intronisée à cette place à la suite d'une « élection sans candidat » dont j'ai fini par accepter le résultat (aucun autre scénario testé ne faisant l'unanimité, il n'y aurait pas eu de liste alternative à celle du Parti socialiste et de l'ancien maire mis en examen pour corruption passive), j'ai à nouveau fait campagne, au nom d'un rassemblement plus large cette fois : la liste se composait en effet d'EELV, de toutes les formations du Front de gauche à l'exception du Parti communiste, et de citoyennes et citoyens non encartés. Notre liste ayant réalisé 11 % des voix dans une ville remportée très largement par l'UMP au premier tour, je siège désormais, avec un autre colistier tout à fait inexpérimenté, dans l'opposition, ainsi que dans la majorité à l'intercommunalité (sur quatre villes, deux sont restées « à gauche »). Occupant également la fonction de présidente de – petits – groupes dans ces deux institutions (deux élus à la ville, quatre à l'intercommunalité), j'expérimente d'autres contraintes et d'autres opportunités. Elles me donnent, sans conteste, d'autres occasions de regretter ou d'apprécier d'appartenir aux Verts, et de m'interroger à la fois sur mon engagement et sur les manières dont j'occupe les différents rôles que je suis amenée à endosser. Cette dernière expérience, toute récente, a indéniablement nourri mes réflexions sur la professionnalisation politique et contribué à la rédaction finale du dernier chapitre.

Après ce constat de l'intérêt crucial ici d'une démarche d'autoanalyse, il convient désormais de s'attarder sur les autres nécessités ou spécificités de mon enquête. En effet, s'il m'est bien apparu que le double statut de chercheuse et de militante était, en soi, la source d'autant de biais et de coûts que de profits de recherche, Rémi Lefebvre le précisait⁵⁴, ces derniers n'étaient pas toujours, dans mon cas, tout à fait univoques.

SECTION 2. LES FRONTIÈRES DE L'ENQUÊTE

Envisageant mon travail dans le cadre d'une démarche socio-ethnographique, c'est-à-dire dans laquelle le réel est abordé en vertu de paradigmes sociologiques, et investigué,

53 Voir sur ce point la stimulante analyse de Howard S. BECKER dans « Whose Side are We on ? », *op. cit.*

54 Dans Rémi LEFEBVRE, « Politiste et socialiste. Une politique d'enquête au PS », *op. cit.*

par enquête de terrain, selon les acquis méthodologiques de l'ethnographie, j'ai tout d'abord conduit une enquête formelle relativement longue (2006-2010). Je l'ai fait sans m'interdire d'utiliser les données et les connaissances acquises dès mon adhésion aux Verts en 2002, ni d'en utiliser de plus récentes (jusqu'en 2014) pour mettre mes réflexions en perspective. J'ai ensuite formellement enquêté auprès d'individus qui sont en relation les uns avec les autres⁵⁵ dans un milieu caractérisé par un haut degré d'interconnaissance⁵⁶, mais aussi utilisé mon insertion dans d'autres groupes pour compléter l'enquête. Militante « de base » en 2002, attachée d'élue de 2003 à 2007, chargée de mission dans un réseau d'élus proche des Verts fin 2007, intervenante occasionnelle pour le centre de formation des élus écologistes et « experte » sur plusieurs groupes de travail interne au parti de 2007 à 2009, puis élue municipale et intercommunale à partir de 2008, j'ai en effet pu compter sur la diversité des espaces de mes investissements militants et professionnels pour multiplier les points de vue sur mon objet de recherche. J'ai ainsi composé avec mon double statut de politiste et de « verte », ce qui rapproche mon expérience de celle de Rémi Lefebvre, mais également, ce qui m'en distingue on l'a vu, avec les multiples fonctions que j'ai occupées au fil de mon enquête *pour* et *au nom* des Verts. Les particularités de mon travail sont ainsi liées au fait que « j'en suis » – ou en ai été – de plusieurs manières. Si cela m'a indéniablement permis une forme d'ubiquité généralement peu envisageable, cela n'a pas manqué de m'obliger à (ré)interroger l'ensemble des frontières temporelles, spatiales et interactionnelles qui délimitent habituellement les enquêtes de terrain, et que j'exposerai successivement pour plus de clarté, sachant qu'elles s'entrecroisent, bien sûr, dans la réalité.

2.1 UN TERRAIN QUI N'A NI DÉBUT NI FIN ?

Mon enquête a commencé dans une relation au terrain quelque peu exceptionnelle : puisque j'étais chez les Verts avant mon enquête et que j'y suis restée, je ne suis pas entrée sur le terrain depuis *l'ailleurs* à un moment précis, ni n'en suis sortie au bout d'un certain temps pour aller *autre part*. Le début de l'enquête, tout comme la fin de cette dernière, procèdent ainsi d'une logique essentiellement déclarative. J'ai en effet décidé, en août 2006, de me transformer en enquêtrice, et de le faire savoir : aux membres de mon groupe local ; à mes collègues du conseil régional, puisque j'allais faire, de fait, dans ces lieux, de la

55 Pour les critères de l'enquête ethnographique, voir notamment Stéphane BEAUD et Florence WEBER, *Le guide de l'enquête de terrain*, op. cit. et Johanna SIMÉANT, « L'observation ethnographique », intervention à l'atelier *Ethnographie* de l'École doctorale du département de Science politique de l'Université Paris I Panthéon-Sorbonne, 15 avril 2008.

56 Elle est caractérisée lorsque des personnes entretiennent des relations directes et répétées, ponctuellement actualisées – notamment à l'occasion de certains événements publics – et que ces personnes disposent, les unes sur les autres, d'un certain nombre d'informations nominales. Voir Stéphane BEAUD et Florence WEBER, *Le Guide de l'enquête de terrain*, op. cit., p. 15 et 40.

participation observante ; à ceux dont je souhaitais qu'ils m'accordent des entretiens formels (il aurait été difficile de les enregistrer autrement). J'ai, de la même manière, mais pas nécessairement aux mêmes militants (certains avaient quitté le parti, déménagé ou ne faisaient plus partie de mon milieu d'interconnaissance), annoncé, fin novembre 2010, après la transformation des Verts en Europe écologie-Les Verts, que je cessais d'enquêter, tout en restant adhérente du parti.

Si ma présence sur le terrain antérieurement au début de l'enquête a certainement minimisé les coûts et les risques – notamment liés à l'(auto)censure qu'implique la distance sociale, genrée et/ou générationnelle qui sépare souvent enquêteurs et enquêtés dans les partis politiques⁵⁷ – d'une entrée plus classique sur le terrain, elle ne doit pas laisser penser que j'ai, pour autant, pu contrôler l'officialisation de mon entrée « en enquête », ni même mon accès aux différents terrains. Derrière le confort apparent de mon immersion dans le milieu enquêté se cachent en effet bien des difficultés que j'ai tenté d'amoindrir en jouant d'une double identité de « militante identifiée » et d'« observatrice incognito »⁵⁸.

Les militants que j'avais informés de ma recherche pouvaient tout d'abord, à tout instant et sans que je le sache nécessairement, révéler ma démarche à d'autres. Je me suis ainsi rapidement trouvée dans l'inconfort qui consistait à ne pas savoir si mes interlocuteurs savaient ou ne savaient pas si j'enquêtais, ni, par qui ils avaient eu l'information (et laquelle précisément ?) dans le cas où ils la détenaient, ni même ce qu'ils savaient exactement de ma recherche. J'ai ainsi rapidement pris la précaution de questionner les militants que je souhaitais interroger formellement pour tenter, avant les entretiens, de savoir ce qu'ils savaient déjà de ma recherche et d'imaginer les effets que cette connaissance pourrait avoir sur le contenu de nos échanges. J'ai également été, à plusieurs occasions, dépossédée de l'annonce même de ma recherche, l'un des militants que j'avais informé de l'existence de cette dernière l'officialisant à ma place auprès d'autres, cette fois en ma présence, mais dans des termes si peu adaptés qu'il m'était difficile de les rattraper. Bien des « informés » ont ainsi, d'une certaine manière, et souvent sans le vouloir, « grillé » l'officialisation de ma recherche et, avec elle, toute chance d'obtenir un entretien spontané avec certains militants.

57 On pourra trouver d'utiles réflexions sur ces entrées dans les partis politiques dans Myriam AÏT-AOUDIA, Lucie BARGEL, Nathalie ÉTHUIN, Élise MASSICARD et Anne-Sophie PETITFILS, « Franchir les seuils des partis. Accès au terrain et dynamiques d'enquête », *Revue internationale de politique comparée*, *op. cit.*, p. 15-30. Voir également sur ce point Pierre FOURNIER, « Le sexe et l'âge de l'ethnographe : éclairants pour l'enquêté, contraignants pour l'enquêteur », *Ethnographiques.org*, n° 11, 2006, consultable sur <http://ethnographiques.org/article218.html>.

58 Christophe Broqua mentionne ce rôle d'observateur incognito, ni à découvert, ni clandestin dans l'ethnographie comme engagement, comme position médiane d'observation directe. Voir Christophe Broqua, « L'ethnographie comme engagement : enquêter en milieu militant », *op. cit.*

J'ai de ce fait rapidement renoncé à interroger formellement quelques militants ou dirigeants qui, proches de mes enquêtés, m'auraient sûrement accordé un entretien mais dont je ne pouvais contrôler le contexte dans lequel il avait été accepté. J'ai enfin dû, d'autres fois, avouer que j'enquêtais, à quelques militants qui, lors de réunions ou d'événements internes, me demandaient ce que je faisais « avec un carnet de notes à la main ». Cette situation ne s'est malgré tout produite que très rarement, ma prise de notes – dont on ne savait pas si elle était autorisée ou non, ni par qui, ni au nom de quoi – ne suscitant en effet guère d'interrogations. Ma présence aux événements du parti était déjà routinière et le fait que je prenne des notes passait largement inaperçu dans les réunions où la plupart des participants en prennent également. Ma présence longue sur le terrain a, par ailleurs, sûrement contribué à estomper l'attention portée à ma présence et invisibilisé les moments où j'étais, cette fois, la seule à avoir en main de quoi noter.

Militante identifiée ou « observatrice incognito » pour ceux qui ne me connaissaient pas avant l'enquête et pour qui je suis restée inconnue – je n'ai en effet pas toujours pris la peine d'informer tous ceux qui arrivaient après mon entrée sur le terrain ou ceux qui n'étaient pas concernés par la nature de mon travail – je n'ai par ailleurs pas toujours été dispensée du travail de présentation de soi – et de sa recherche – auquel se livre généralement tout enquêteur, soit, pour « rattraper » l'une des présentations malencontreuses que je viens d'évoquer, soit, comme nous allons le voir maintenant, pour entrer sur des terrains d'observation qui, bien qu'adhérente du parti, ne m'étaient pas familiers.

J'ai, dans ce cadre, effectué deux terrains d'observation que je considère comme des terrains formels, puisque je n'y étais pas présente avant de décider d'enquêter. Dans ces deux cas, celui d'un groupe local représentatif et celui de la commission nationale thématique « Économie et social », je suis *entrée*, puis *sortie*, du terrain, sous le parrainage et le contrôle de deux militants avec lesquels j'entretenais des relations particulières, et en partie extra-militantes, lesquelles ont eu, nous allons le voir, des effets au-delà de l'observation des groupes qu'ils m'ont permis de faire, et tout au long de l'enquête.

Dans le cas du groupe local, c'est une amie que je connaissais avant mon entrée au parti qui m'a formellement présentée, comme « militante verte et doctorante »⁵⁹, à la première réunion du groupe à laquelle j'ai assisté, le 2 décembre 2007. Ayant oublié de faire circuler le mail de demande d'observation du groupe que je lui avais transmis et chargée de retransmettre aux autres membres de son groupe, elle s'est trouvée un peu dépourvue au

59 D'après carnet de terrain, n° 5.

moment où l'un des militants demandant qui j'étais l'a contrainte à me présenter. Je me suis moi-même sentie embarrassée, alors que, sûre de l'effectivité de la transmission, je m'étais déjà installée un peu en retrait de la table de réunion, et avait sorti mon carnet de terrain et de quoi noter. Un peu forcés de m'accueillir puisque je m'étais déplacée, que j'avais visiblement son soutien et que d'autres militants me connaissaient également, les militants ont accepté que je reste, et que je les observe tout au long de la campagne électorale qu'ils s'apprêtaient à mener.

Si j'ai ressenti cette première entrée sur ce terrain comme une sorte d'effraction, la convivialité des échanges entre les membres du groupe a rapidement permis que je me « fonde dans le décor ». Je n'ai, malgré tout, jamais pu évaluer ce que l'autorité des membres du groupe que je connaissais avait pesé dans l'accueil qui m'avait été réservé. Mais mon amie et moi avons implicitement saisi ce soir-là qu'elle pourrait reproduire ce coup de force symbolique pour m'imposer comme observatrice dans d'autres réunions internes. Elle n'a d'ailleurs pas manqué de le faire tout au long de l'enquête, me présentant comme une « petite souris » autorisée à « la suivre » pour un « travail de recherche ». Ce mode d'entrée m'a ainsi permis d'assister, dans son ombre et un peu partout en France, à de nombreuses réunions, généralement réservées aux titulaires d'une charge partisane ou aux négociateurs représentatifs des courants. Elle s'est également souvent portée garante de moi, me recommandant par exemple à l'un des dirigeants du parti qui a, « au nom de la confiance qu'il lui accordait à elle », accepté que j'assiste, cachée dans une salle près de lui, à la négociation finale de constitution de l'un des exécutifs du parti. J'ai, grâce à elle, pu observer, en de multiples occasions, la politique *en train de se faire* et les coulisses de l'apprentissage du métier politique, dont font partie les négociations inter et intra partisans. Forte de sa confiance, et de celle des membres de ce groupe local, je suis restée inscrite sur la liste de discussion du groupe et de l'association qu'ils ont créée à l'issue de la campagne municipale, et pu bénéficier d'un statut d'invitée permanente qui m'a permis de revenir autant que de besoin auprès des membres du groupe au moment de l'analyse des données de l'enquête proprement dite.

Mon entrée sur le terrain « commission Économie et social » a procédé d'une logique différente, dont les effets, très distincts des précédents, se prolongent encore aujourd'hui. Lorsque j'ai assisté à la première réunion de la commission, le 31 janvier 2007, je connaissais Pascal Canfin, qui m'avait autorisée à y participer, depuis le mois d'août 2006. M'intéressant depuis ma prise de fonction en conseil régional en 2003 à l'économie sociale et solidaire, j'étais en contact avec plusieurs élus verts déjà délégués sur ce secteur dans différentes régions. Pensant, au moment de réaliser mon projet de thèse, que cette

thématique serait intéressante à étudier pour rendre compte de la manière dont les élus verts élaboraient et mettaient en œuvre les politiques publiques de soutien à ce secteur, j'ai demandé à être inscrite sur la liste de discussion de cette commission. Ce qui a été fait à partir de juillet 2006. Assistant aux ateliers organisés par cette dernière lors des Journées d'été de Coutances du mois d'août suivant, j'ai fait la rencontre de Pascal Canfin, alors président de cette commission. Il a, à ce moment, accepté de m'accorder un entretien que je qualifiais alors d'« exploratoire » au cours d'un déjeuner. Jean-Philippe Magnen, l'un des élus chargés de l'économie sociale et solidaire que j'avais côtoyé et qui connaissait Pascal Canfin, nous a rejoints à la fin de ce repas du 24 août 2006.

Jean-Philippe Magnen ayant assuré Pascal Canfin du sérieux de mon travail pour le parti, ce dernier s'est ouvert, devant moi, de sa volonté de participer en tant qu'expert à la campagne verte pour l'élection présidentielle qui suivait. Il était alors question d'approcher Dominique Voynet et de lui proposer ses services, sans avoir l'air de « se placer ». À notre retour en région parisienne, j'ai proposé à Pascal Canfin, qui faisait la promotion de son ouvrage sur le programme économique des Verts auprès des militants, d'intervenir dans mon groupe local. Celui-ci a accepté de venir malgré la « petitesse » de ce groupe, et m'a également proposé de faire quelques piges pour son journal *Alternatives économiques*. Sachant qu'il serait difficile de renouveler mon contrat au conseil régional alors que j'avais accouché quelques mois auparavant et que le statut de mère convenait mal au rythme auquel sont soumis les attachés de cabinets politiques, j'ai accepté.

C'est donc en complice de ses projets d'ascension dans le parti et en tant qu'employée sous son patronage que j'ai assisté, dès le mois de janvier 2007 aux travaux de la commission qu'il présidait. Il m'y a présentée comme « militante et doctorante »⁶⁰, précisant que j'étais « bien intégrée dans les réseaux économiques du parti » et que je ne pouvais pas, en ce jour d'assemblée générale de commission, y adhérer, « pour des raisons déontologiques »⁶¹. Il a également demandé aux membres présents de « répondre favorablement aux demandes d'entretiens que je pourrais leur faire », ce que de nombreux membres ont accepté, visiblement heureux de m'aider à « faire mon terrain ». Nous avons ainsi entretenu des liens de collaboration à l'extérieur du parti, ainsi qu'à l'intérieur, travaillant également ensemble pour le compte de l'organisme de formation du parti, le Cédis, à l'élaboration de notes techniques destinées aux élus régionaux verts en charge des

60 Cette citation et les suivantes d'après carnet de terrain n° 5.

61 À la manière des associations, cette commission organise une fois par an une réunion qualifiée d'assemblée générale, lors de laquelle sont présentés le bilan de l'équipe d'animation et les nouveaux adhérents ou abonnés de la liste de discussion. Ceux qui n'ont pas à cette date (re)pris leur adhésion à la commission, et payé leur cotisation de 10 euros, sont invités à le faire.

questions économiques. Cessant pour ma part rapidement de travailler pour *Alternatives économiques* et pour le Cédis, nos liens se sont quelque peu distendus. Mais ils étaient encore certains jusqu'à l'élection de Pascal Canfin aux européennes de 2009. Il m'a accordé un dernier entretien juste après son installation au Parlement européen, lors duquel il m'a semblé un peu gêné. J'avais été une sorte d'interlocutrice privilégiée et la témoin de ses stratégies partisanes. Je devenais peut-être, dès lors, à la fois inutile et gênante. Si je suis toujours adhérente de la liste de discussion de la commission « Économie et social » qu'il ne préside plus, j'ai, entre-temps été désabonnée de la liste de discussion de La Cave, le groupe de soutien qui lui a permis, nous le verrons au chapitre 5, de s'intégrer avec succès dans les luttes intra-partisanes.

Bien que membre à part entière du parti, j'ai ainsi eu besoin du parrainage de militants pour entrer sur certains terrains. J'ai pu, grâce à eux, accéder facilement aux informations dont j'avais besoin, obtenir des entretiens dans des délais très courts, observer des négociations qui, n'étant membre d'aucun courant, ne m'auraient pas été accessibles... J'ai aussi pu vivre, par personnes interposées, et presque quotidiennement, quelques trajectoires d'ascension dans le parti et dans les institutions. Mais j'ai également expérimenté, à travers eux, le rôle de *gatekeeper* que jouent tels ou tels membres d'une organisation pour le chercheur, y compris lorsqu'il est partie prenante de son objet. Ouvrant et fermant l'accès à la portion de terrain immatérielle qu'ils contrôlent, et dont les ramifications sont parfois étendues, ils autorisent ce dernier autant qu'ils le contraignent, et contribuent ainsi à façonner la géométrie – variable – des espaces et des temps d'enquête.

Quelques années plus tard, et malgré l'annonce faite de l'arrêt de mon enquête après la transformation des Verts en EELV, en 2010, il est évident, puisque je suis toujours adhérente des Verts, que mon terrain n'est pas achevé. Contrairement à la plupart des chercheurs, même les plus engagés dans leurs objets, je n'ai ni déménagé, ni mis fin à mon militantisme⁶², me refusant par conséquent le confort ordinairement attaché au statut de l'enquêteur qui est le plus souvent, par définition, « celui qui peut partir »⁶³. Restant à la fois *sur* et *dans* mon terrain, sans pour autant entretenir de lien « fusionnel »⁶⁴ avec lui ou avec mes enquêtés, j'ai fait l'expérience du terrain long et relativement libre que peuvent se

62 Contrairement à l'expérience de terrain relatée dans Bénédicte HAVARD-DUCLOS, « Les coûts subjectifs de l'enquête ethnographique. Enquêter comme militante dans l'association Droit Au Logement (DAL) à la fin des années 1990 », *op. cit.*

63 Florence Weber, *Le Travail d'à-côté, étude d'ethnographie ouvrière*, *op. cit.*

64 Sur ce cas de figure et ses conséquences méthodologiques, on pourra consulter Christophe BROQUA, « L'ethnographie comme engagement : enquêter en milieu militant », *op. cit.*, dans lequel l'auteur décrit le trouble du chercheur confronté aux décès des militants d'Act up auprès desquels il a enquêté.

permettre ceux qui, militant dans une organisation qu'ils ont prises pour objet peuvent, Rémi Lefebvre à nouveau le souligne⁶⁵, aménager leurs contraintes, limiter les pratiques chronophages et maintenir ainsi leur présence sur le terrain. Ce temps long m'a permis, par ailleurs, de saturer mes hypothèses et d'éprouver, concomitamment, le décentrement que cette durée implique, et qui est nécessaire à toute entreprise de recherche prétendant accéder à l'intelligibilité du milieu étudié⁶⁶.

Considérant à la fois l'enquête au long cours dans le parti et les terrains formels « groupe local » et « commission Économie et social », j'ai ainsi fait, dans des temps et des espaces qui se chevauchent sans toujours se recouvrir, l'expérience de terrains courts, délimités et contraints, et celle d'un terrain long et relativement libre. Ce dernier m'a notamment permis, nous le verrons, d'explorer, au-delà des frontières du parti, les réseaux dans lesquels sont impliqués les élus [*i.e* le Réseau des territoires de l'économie solidaire, ou l'Association des régions de France] ou encore leurs organismes de formation [*i.e* le Cédis pour les élus, l'ACÉVA pour leurs collaborateurs]. J'ai, dans ces espaces et temporalités distinctes, mis en œuvre différentes postures de recherche et joué, autant que je le pouvais, nous allons le voir, de leurs particularités.

2.2 LES CONSÉQUENCES DE (NE PAS) EN ÊTRE

L'essentiel de la littérature traitant des conditions d'enquête porte sur l'interaction enquêteurs / enquêtés, et sur l'impact de leur relation – plus ou moins distanciée – sur la qualité des données recueillies et, par-delà, sur la fiabilité de leur interprétation. Aucune relation d'enquête n'assurant une objectivité totale et constante, le savoir-faire essentiel réside, de ce point de vue, dans le fait d'être attentif, dans la relation, à, selon l'expression de Pierre Bourdieu, « ce qui se joue dans ce qui se dit ». Si l'on peut ici intuitivement envisager qu'*en être* a été dans mon cas un avantage, me permettant de découvrir ce que d'autres enquêteurs moins bien socialisés au milieu n'auraient pas vu, ou de comprendre le caractère très codifié des interactions et ce qu'elles contiennent nécessairement d'implicite ou d'inavouable – relations adultères entre candidats et « faiseurs de listes »⁶⁷, stratégies de dénigrement, achat de cartes d'adhérents... –, on peut également légitimement s'interroger sur les conséquences spécifiques de cette position sur les interactions avec les enquêtés. Et si pour l'observateur extérieur ou pour mes pairs dans le champ académique, *j'en suis*

65 Rémi LEFEBVRE, « Politiste et socialiste. Une politique d'enquête au PS », *op. cit.*, p. 130-131.

66 Alban BENZA, « Père de Pwädé. Retour sur une ethnologie au long cours », in Didier FASSIN et Alban BENZA (dir.), *Les Politiques de l'enquête. Épreuve ethnographiques*, *op. cit.*, p. 20-39.

67 Nous empruntons l'expression à Catherine ACHIN, et *alii*, *Sexes, genre et politique*, Paris, Économica, 2007.

indéniablement, il faut souligner maintenant qu'il n'en a pas nécessairement été de même du point de vue des Verts.

Militante encartée, je n'ai tout d'abord jamais rejoint un courant en particulier – ce qui constitue en soi le signe d'un moindre degré d'intégration dans le parti – ni pris de parti très visible sur le fonctionnement des Verts ou sur ces orientations de fond. Je me différencie en cela clairement de Rémi Lefebvre pour qui, il le souligne lui-même, « la dénonciation des formes de professionnalisation du militantisme et des élites socialistes et des processus d'éviction des catégories populaires [sont] au principe de [ses] prises de positions [...] en qualité de militant, [et] informe (sans nul doute) l'interprétation que l'on peut faire de [ses] données »⁶⁸. J'ai, pour ma part, tenu à cette sorte d'extériorité qui avait toujours été la mienne, pensant qu'elle serait un avantage pour mon enquête et qu'elle me prémunirait de tout phénomène supplémentaire d'« enclichage »⁶⁹ dont je n'étais pas sûre de pouvoir m'extraire tout à fait. Intégrer un courant m'aurait en effet mise en situation d'être encore plus « prise » dans mon enquête et aurait compliqué mes interactions sur le long terme. J'ai, de ce fait, pris un soin tout particulier à entretenir tout au long de l'enquête un sorte de flou, quand bien même certains de mes enquêtés m'attribuaient quelques préférences – d'ailleurs souvent contradictoires entre elles – en terme de courant de pensée ou de proximité avec des personnalités phares du mouvement. L'un considérait ainsi, par exemple, que j'avais nécessairement les mêmes opinions que l'élue pour laquelle je travaillais au moment où je travaillais pour elle, pendant qu'un autre, me voyant proche de certains partisans de Cécile Duflot, considérait comme acquise ma sympathie à son endroit.

J'ai ainsi, en fonction des interactions, soit affirmé clairement que j'étais « anticourant », afin de créer une proximité avec ceux qui se classaient de cette façon ; soit laisser penser à mon interlocuteur que j'étais du même courant que lui, ce qui créait un sentiment supplémentaire de connivence. Si cette marque d'attachement particulière au parti a pu me faire défaut, me privant de vivre notamment la sorte de socialisation militante qui tient ceux qui appartiennent à ce type de sous-groupe partisan, elle n'a pas été d'un coût prohibitif pour l'enquête. Je bénéficiais en effet d'un réseau d'« informateurs » internes qui,

68 Rémi LEFEBVRE, « Politiste et socialiste. Une politique d'enquête au PS », *op. cit.*, p. 132.

69 Jean-Pierre Olivier de Sardan utilise ce terme pour qualifier l'insertion différenciée de l'ethnologue, « assimilé, souvent malgré lui, mais parfois avec sa complicité, à une « clique » ou une « faction » locale ». Voir Jean-Pierre Olivier de SARDAN, « La politique du terrain. Sur la production des données en anthropologie », « La politique du terrain. Sur la production des données en anthropologie », *Enquête, Les terrains de l'enquête*, 1995, consultable sur <http://enquete.revues.org/document263.html>. Voir également sur ce point Nicolas BUÉ, « Gérer les relations d'enquête en terrains imbriqués. Risque d'enclichage et distances aux enquêtés dans une recherche sur une coalition partisane locale », *Revue internationale de politique comparée*, vol. 17, n° 4, 2010, p. 77-91.

engagés dans ces espaces, pouvaient me tenir informée de ce qui s’y débattait et décidait, me permettant ainsi d’inclure malgré tout le point de vue de chacune des sensibilités dans mes réflexions. Ma distance avec les luttes internes a, par ailleurs, été compensée par mon engagement militant, difficile à remettre en cause vu mes fonctions.

Ce dernier m’a tout d’abord protégé de toute forme de prosélytisme, qui n’est pas particulièrement fort chez les Verts. Ils sont en effet plus enclins, nous le verrons, à penser que la vérité de leurs discours et la pertinence de leurs positions suffisent à susciter l’adhésion, tant à leur parti, qu’à leur courant. Cette croyance leur procure par ailleurs le bénéfice symbolique qui consiste, faisant passer toute forme d’embrigadement pour douteuse, à démontrer qu’ils sont toujours capables d’entretenir avec l’organisation ou le sous-groupe une forme réflexive et distanciée de relation. Ils sont en effet très jaloux de cette distance qui fait, selon eux, toute la différence entre leur engagement – librement consenti, réflexif et toujours distancié –, et celui des militants d’autres partis, et notamment du Parti communiste, qui leur semble avoir succombé aux formes les plus caricaturales de l’embrigadement.

Mon engagement a permis, ensuite, qu’il ne soit jamais formulé à mon endroit de demande de discours apologétique ou de légitimation⁷⁰, ni même de contrôle « sur ce qui sera dit »⁷¹. Il n’y a eu qu’une seule exception à cet état de fait : un dirigeant m’a clairement fait comprendre que j’aurais des ennuis si, au-delà de mon travail universitaire, « quelque chose paraissait dans la presse »⁷² alors que j’observais les négociations entre les courants lors de l’une des assemblées générales. Sans doute les enquêtés, comme la plupart des dirigeants, ont ainsi pensé qu’ils pouvaient compter sur mon engagement militant pour ne pas présenter des Verts une image trop négative. Et de fait, j’ai en de multiples occasions songé à l’effet, notamment en terme électoral, que la publication de tel ou tel passage de mon travail pourrait avoir, notamment lorsqu’il s’est agi de décrire, au chapitre 5, les coulisses des négociations inter et intra partisanes ou encore les logiques des investitures qui s’accordent mal avec l’image que certains militants ou électeurs se font de ce mouvement. Si j’ai tenté au mieux de me prémunir de toute forme de retenue, peut-être dois-je quand

70 Voir les difficultés que ce type de demande induit sur la construction de l’objet de recherche et sur la conduite de l’enquête par exemple dans Élise MASSICARD, « Être pris dans le mouvement. Savoir et engagement sur le terrain. Partie 1. », *op. cit.*

71 Voir, sur ce type de contrôle et en fonction de l’intérêt et des ressources politiques dont les acteurs disposent pour faire valoir l’enquête, Frédérique MATONTI, « Ne nous faites pas de cadeau’. Une enquête sur les intellectuels communistes », *Genèses*, vol. 25, n° 1, 1996, p. 114-127.

72 Cette remarque est par ailleurs à rapporter au contexte de son énonciation : j’étais alors autorisée à observer les négociations nocturnes puis matinales d’une fin d’Assemblée générale où les instances dirigeantes étaient renouvelées. La divulgation d’informations à la presse aurait dès lors révélé précipitamment les jeux de négociations auxquels les acteurs se livraient encore au moment de la remarque.

même à ma précaution supposée la facilité avec laquelle j'ai pu mener mon enquête, dont je ne sais à ce stade, et à la différence de Rémi Lefebvre, quels usages il en sera fait.

Toujours militante mais devenue collaboratrice d'élue puis élue, j'ai également entretenu des relations à géométrie variable avec la plupart de mes enquêtés, ce qui a sûrement créé une sorte de confusion qui n'a sûrement pas été sans conséquences sur mon enquête. Je me suis ainsi, par exemple, plusieurs fois trouvée dans la situation d'intervenir – voire d'animer – en tant qu'élue, des réunions auxquelles participaient d'anciens collègues collaborateurs, ou dans celle d'expliquer à des élus municipaux les tenants et les aboutissants de dossiers complexes sur lesquels je travaillais en tant qu'attachée de cabinet en conseil régional. On peut ainsi, de ce point de vue, classer en trois groupes mes enquêtés : ceux qui ne me connaissaient pas avant l'entretien et avec qui je n'ai pas entretenu de relation particulière pendant l'enquête ; ceux qui me connaissant avec ma décision d'entrer en enquête, et qui, en fonction de mon degré de proximité avec eux, savaient généralement quelque chose de mes positions dans le parti à l'instant de l'entretien ; et enfin, ceux qui m'étaient les plus proches et qui pouvaient, encore plus que les précédents, suivre mon parcours militant et évaluer mon degré de connaissance des affaires et des membres du parti.

Si, pour les premiers, l'interaction de l'entretien a été très classique, elle a été, avec les autres, plus complexe, mes interlocuteurs ne sachant pas toujours reconnaître avec quelle « casquette » je leur parlais ou avec laquelle des leurs ils devaient me répondre. Considérant que l'on est choisi par ses enquêtés autant qu'on les choisit⁷³, on peut considérer que les interactions d'entretien formel autant que les conversations au fil de l'eau ont été d'autant plus acceptables et riches d'enseignements que mes enquêtés et moi avions le sentiment de partager assez de croyances et d'intérêts pour que chacun soit satisfait de nos échanges. Nombreux ont été, de ce fait, les entretiens formels qui ont été précédés – ou se sont prolongés – par une discussion d'un autre genre, sur tel dossier sur lequel nous devions travailler ensemble ou sur la situation de tel ou tel candidat à une investiture. Soucieuse de tenir compte du contexte dans lequel l'entretien avait eu lieu au moment de l'interprétation de son contenu, j'ai systématiquement consigné informations factuelles et impressions dans une rubrique intitulée « autour de l'entretien » que je renseignais immédiatement. Je n'ai, dans ce contexte, considéré qu'à une seule occasion que l'entretien réalisé n'était pas exploitable. L'enquêté, en désaccord avec les prises de position de l'élue pour laquelle je travaillais alors, n'avait accepté l'entretien que pour me transmettre, sans grande subtilité

73 Voir sur ce point Florence WEBER, *Le Travail d'à-côté, étude d'ethnographie ouvrière*, op. cit., p. 39.

d'ailleurs, les messages qu'il souhaitait faire passer à cette dernière. Il touchait là l'une des limites les plus strictes de mon enquête : ne pas utiliser les informations que je récoltais en entretien pour nourrir les luttes internes ou les conflits interpersonnels ou familiaux.

La conduite des entretiens n'a ainsi pas toujours été aisée. En effet, si la capacité des militants verts, soulignée par plusieurs auteurs, à s'engager dans une relation concurrentielle avec le chercheur, critiquant un guide d'entretien ou une approche théorique pour rétablir la symétrie sociale, ne m'a pas gênée puisque je partage avec eux la plupart de mes caractéristiques sociales et de mes pratiques⁷⁴, la multiplicité de mes rôles et de mes fonctions dans le parti a été plus gênante. Être réputée « sachante » des « affaires locales »⁷⁵ a, par exemple, pu rendre certains de mes enquêtés très précautionneux, ou au contraire, très prolixes. Je n'ai, par ailleurs, pas toujours su comment mes enquêtés me considéraient⁷⁶. Pour certains, j'étais identifiée comme ancienne collaboratrice d'élue ; pour d'autres, comme experte sur les questions économiques ; pour d'autres encore, comme élue. Et il m'a été difficile de saisir le poids et l'impact du rôle d'enquêtrice dans cette mosaïque d'interactions à géométrie variable, résultat de l'« incessant parcours des différentes places que les membres de la société d'accueil [n]ous assignent »⁷⁷.

Le changement de rôle qui consiste à passer du statut de militante à celui de politiste, n'a ainsi pas été, contrairement à Rémi Lefebvre, le mouvement le plus structurant de mon enquête. Les demandes d'expertise n'ont, dans mon cas, pas été si fréquentes, puisqu'un seul dirigeant d'Europe écologie m'a clairement interpellée en ce sens⁷⁸. Si j'ai tout d'abord pensé que cette rareté était due au fait que j'étais doctorante et que ma parole n'était pas considérée comme légitime, j'ai compris que cette rareté était surtout révélatrice de la relation que les membres du parti vert entretiennent de manière générale avec les sciences sociales. Réputés réflexifs, les Verts considèrent en effet superfétatoire toutes les

74 Cette ressemblance en terme de caractéristiques socio-culturelles est telle que je ne me suis que rarement trouvé dans une situation d'enquête à laquelle bon nombre de chercheur doivent faire face, drastiquement dissymétrique, de nature à me placer dans la situation d'en imposer à mes enquêtés. Voir parmi de multiples exemples Emmanuelle YOHANA, « Relations d'enquête et positions sociales. Une enquête auprès de jeunes d'une cité de banlieue », *Genèses*, n° 20, 1995, p. 126-142. De même, le féminisme inhérent à la « culture verte » ne m'a guère confrontée aux jeux d'imposition et aux phénomènes de violence symbolique auxquels les chercheuses sont souvent confrontées.

75 Terme d'après Fatoumata OUATTARA, « Une étrange familiarité. Les exigences de l'anthropologie 'chez soi' », *Cahiers d'études africaines*, *op. cit.*

76 Ils peuvent en effet avoir procédé à une évaluation de ma personne et de mon rôle, individuellement ou de manière « collective et contradictoire ». Voir sur ce point Daniel BIZEUL, « Le récit des conditions d'enquête : exploiter l'information en connaissance de cause », *Revue française de sociologie*, vol. 39, n° 4, 1998, p. 751-787.

77 Alban BENSA, « De la relation ethnographique. À la recherche de la juste distance », *Enquête*, n° 1, *Les terrains de l'enquête*, 1995, consultable sur <http://enquete.revues.org/document268.html>.

78 Au printemps 2010, au moment des réflexions sur le rassemblement entre les Verts et Europe écologie.

interventions qui consistent à leur dire quelque chose d'eux-mêmes, y compris lorsqu'elles sont faites par des chercheurs spécialisés dans l'analyse des partis politiques dont ils ne contestent pas, par ailleurs, la légitimité⁷⁹. Ce que confirme la plupart des auteurs ayant travaillé sur les Verts, et qui mentionnent à quel point il a été délicat pour eux d'enquêter sur une population largement formée aux sciences sociales et aux méthodes d'enquête, extrêmement rétive à toute tentative d'objectivation la concernant⁸⁰ et sur un parti politique dont l'(in)organisation spécifique rend difficilement accessibles un ensemble de matériaux qui pouvaient pourtant se révéler pertinents⁸¹. *En être* a, de ce point de vue, été un atout, puisque bien que le parti vert ne soit pas assimilable à un terrain « difficile »⁸², cette structure n'est pas si souple et transparente que certains militants ou dirigeants le prétendent. Elle fonctionne comme un parti politique classique, avec ses espaces autorisés et ses différents niveaux de transparence. Si je n'en n'avais pas été, bien des informations m'auraient ainsi manqué, et de nombreuses pratiques ne m'auraient pas été accessibles. Être son propre informateur, sans se passer d'en avoir par ailleurs, être présent lors des « tambouilles » et « manigances entre courants »⁸³ sans y prendre parti/part, jouer sur plusieurs tableaux et endosser plusieurs rôles, sont de ce fait autant de compromis utiles pour qui considère que

l'on ne voit pas en quoi l'indigène pourrait être intéressé au projet de dévoiler ce qui ne saurait subsister que voilé ; ni au nom de quoi il devrait renoncer aux bénéfices symboliques de si précieux dispositifs [et qui est convaincu qu']avoir occupé, à un

79 Les commentaires des militants présents lors de l'intervention de Julien Fretel à l'un des événements organisé par le parti le 8 juin 2010 m'ont beaucoup rappelé ceux que j'avais entendus lors des entretiens auprès de militants évoquant l'Audit participatif interne, commandé par Dominique Voynet lorsqu'elle était secrétaire nationale, et réalisé par trois politistes – Florence Faucher, Daniel Boy et Albert Peirano : « intéressant... ».

80 Voir plus particulièrement sur ce point Sylvie OLLITRAULT, *Action collective et construction identitaire : le cas du militantisme écologiste en France*, *op. cit.*, p. 60-62.

81 Voir plus particulièrement sur ce point Cyrille LE DÉHAUT, *Une figure de l'ennemi chez les Verts français : l'exemple des États-Unis*, Mémoire de DEA, IEP Paris, 2004, p. 88-89.

82 Voir parmi les multiples exemples, par ordre chronologique de parution : Dominique MEMMI, « L'enquêteur enquêté. De la « connaissance par corps » dans l'entretien sociologique », *Genèses*, vol. 35, n° 1, 1999, p. 131-145 ; Vincent ROMANI, « Enquêter dans les territoires palestiniens. Comprendre un quotidien au-delà de la violence immédiate », *Revue française de science politique*, vol. 57, n° 1, 2007, p. 27-45 ; Élise MASSICARD, « Être pris dans le mouvement. Savoir et engagement sur le terrain. Partie 1. » et « Être pris dans le mouvement. Partie 2. », *op. cit.* ; Daniel BIZEUL, « Des loyautés incompatibles. Aspects moraux d'une immersion au Front national », *op. cit.* ; Martina AVANZA, « Comment faire de l'ethnographie quand on n'aime pas « ses indigènes » ? Une enquête au sein d'un mouvement xénophobe », *op. cit.* ; Olivier GROJEAN, « Les aléas d'un terrain comme révélateurs de sa structuration. Gestion et objectivation d'une relation d'enquête sur la mouvance radicale et transnationale », *Revue internationale de politique comparée*, vol. 17, n° 4, 2010, p. 63-76 ; et Véra NIKOLSKI, *Le Moment escapist. Militantisme et production théorique dans une conjoncture de crise. Deux mouvements de jeunesse radicaux (NBP et ESM) dans la Russie contemporaine*, Thèse pour le doctorat de Science politique, Université de Paris I Panthéon-Sorbonne, 2010.

83 Lorsqu'il s'agit de ce registre, les militants verts emploient plus volontiers le terme « courant » que celui de « sensibilité », comme pour mieux souligner le caractère structuré et structurant des regroupements dans les moments de rapports de force internes que sont, notamment, ceux de la sélection des candidats ou de la constitution des listes électorales.

moment ou à un autre, le sachant ou non, le voulant ou non, toutes les places [du] discours [...] permet au moins de prendre vue sur l'ensemble de l'énonçable »⁸⁴.

J'ai de ce fait apprécié la possibilité qui m'avait été offerte d'endosser plusieurs rôles – sachant qu'on me les faisait endosser au moins autant que je décidais de les endosser moi-même en fonction des interactions –, et de participer, même si c'était de manière plus ou moins engagée, aux diverses activités du parti. Par ailleurs, mes interlocuteurs ne se sont pas privés, tout au long de l'enquête, d'user également de mes différents rôles, à leur avantage. Tel enquêté a ainsi pu me présenter, en fonction de ses interlocuteurs et des relations qu'il entretenait avec eux, comme une amie, une militante verte, une élue ou une sociologue enquêtant soit « sur le parti », ou « sur son action », ce qui était alors une manière de se valoriser. Il me semble ainsi avoir enquêté dans un espace réciproque de multiplicité de rôles et de jeux de rôles plus ou moins bien savamment contrôlés. De ces jeux dépendaient parfois, non pas réellement mon maintien sur le terrain de l'enquête, mais les conditions de confort dans lesquelles je pouvais travailler. Faire circuler des informations, ou faire bénéficier mes enquêtés de mon « carnet d'adresse », en plus d'attester de la qualité de mon écoute, de ma capacité à comprendre et de ma volonté de savoir, m'ont parfois permis de conserver une relation de confiance avec mes enquêtés, basée sur une sorte d'échange différé dans le temps plutôt que de donnant-donnant. S'il reste bien difficile d'évaluer objectivement cette nécessaire part d'échanges dans l'enquête et leurs impacts sur son déroulement⁸⁵, ces ambiguïtés m'ont en tous cas paru de nature à permettre un maintien dans le terrain dans des conditions acceptables⁸⁶. Ainsi, si mon enquête a malgré tout déstabilisé certains militants, c'est qu'elle a suscité, chez eux, des formes de « démoralisation » ou de « démotivation » que je n'avais pas anticipées. Entretenant, je l'ai souligné, un rapport de – relatif – désengagement avec mon propre militantisme, et ayant trouvé dans l'enquête l'un des moyens de le ré-enchanter⁸⁷, j'ai sous-estimé l'effet, sur le long terme notamment, de mes interrogations propres à dépister chez les militants les

84 Jeanne FAVRET-SAADA, *Les Mots, la mort, les sorts. La sorcellerie dans le bocage*, Paris, Gallimard, 1985, p. 36-38.

85 C'est également le cas dans les enquêtes où l'échange semble très clarifié, comme dans celle de William T. Vollmann où le chercheur paie en monétaire pour réaliser ses entretiens. Voir William T. VOLLMANN, *Pourquoi êtes-vous pauvres ?*, Arles, Actes Sud, 2009.

86 Sur les complexités inhérentes à ce maintien, du point de vue de l'engagement dans les activités des groupes, des risques d'enclavage dans des sous-groupes et des effets des temporalités partisans, voir Myriam AÏT-AOUDIA, Carole BACHELOT, Lucie BARGEL, Hélène COMBES, Stéphanie DECHEZELLES, Nathalie ÉTHUIN, Florence HAEGEL, Catherine LECLERCQ, Élise MASSICARD et Anne-Sophie PETITFILS, « Enquêter dans les partis politiques. Perspectives comparées », *op. cit.*

87 Rémi LEFEBVRE a souligné ce point à plusieurs reprises. Voir Rémi LEFEBVRE, « Politiste et socialiste. Une politique d'enquête au PS », *op. cit.*, et « Petits arrangements avec son militantisme. Le désarroi identitaire des militants au Parti socialiste », in Muriel SURDEZ, Mickaël VOGLI et Bernard VOUTAT, *Identifier-S'identifier. À propos des identités politiques*, *op. cit.*, p. 225-243.

moindres signes de (re)flux de leur engagement. S'ils n'ignoraient pas nécessairement eux-mêmes ces aléas de l'*illusio* militante, mon enquête avait en effet le défaut de les souligner. M'en rendant compte, j'ai, tout au long de l'enquête, tenter de contrôler l'image – nécessairement – évolutive que j'avais de mon objet de recherche, et dont je craignais d'autant plus les effets « autoréalisateurs » sur mes enquêtés qu'ils formaient, pour la plupart, des groupes militants très interconnectés.

L'interpénétration des temps et des espaces d'enquête, tout autant que la multiplicité des rôles dont j'ai pu jouer ont ainsi largement structuré ma présence sur le terrain et ma relation aux enquêtés. Elles ont également et nécessairement, nous allons le voir maintenant, influencé les postures d'enquête que j'ai pu prendre et la manière dont j'ai récolté et analysé les données. Être adhérente du parti, et avoir été tour à tour collaboratrice d'élue et élue, a non seulement nécessité, comme dans toute enquête ethnographique, une « politique du terrain » – entendue comme une pratique et une éthique de travail – attentive aux méthodes de production et d'analyse des données⁸⁸, mais également un niveau de réflexivité et une souplesse dans l'endossement des rôles dont il convient également de rendre compte, tant elles peuvent influencer sur la plausibilité et la validité des interprétations proposées. Pensées dans un espace mental « non popperien » – c'est-à-dire comme un espace intégralement interprétatif et empiriquement contraint de quasi-réfutabilité obtenue par saturation des énoncés – ces interprétations doivent en effet résulter d'une adéquation entre référents empiriques et assertions interprétatives qui ne peut être obtenue qu'à grand renfort de vigilance et de contrôle méthodologique⁸⁹, quand bien même il s'agirait finalement de découvrir qu'en terme de connaissance, l'engagement militant ne change rien à l'affaire, et que les biais induits par l'appartenance au milieu enquêté ne sont pas plus insurmontables que ceux induits par l'altérité.

88 Pour un retour historique sur les modalités et pratiques légitimes dans l'enquête de terrain, voir notamment Jean-Michel CHAPOULIE, « Everett C. Hugues et le développement du travail de terrain en sociologie », *Revue française de sociologie*, vol. 25, n° 4, 1984, p. 582-608.

89 Voir, sur ces points : Jean-Claude PASSERON, *Le Raisonnement sociologique. L'espace non-popperien du raisonnement naturel*, Paris, Nathan, 1991 ; « L'espace mental de l'enquête (I). La transformation de l'information sur le monde dans les sciences sociales », et « L'espace mental de l'enquête (II). L'interprétation et les chemins de la preuve » *Enquête*, n° 1, 1995, consultable sur <http://enquete.revues.org/document259.html> et <http://enquete.revues.org/document393.html>. Voir également Jean-Pierre Olivier de SARDAN, « L'espace weberien des sciences sociales », *Genèses*, n° 10, 1993, p. 146-160 ; « La politique du terrain. Sur la production des données en anthropologie », *op. cit.* ; « La violence faite aux données. De quelques figures de la surinterprétation en anthropologie », *Enquêter, Interpréter, Surinterpréter*, 1996, consultable sur <http://enquete.revues.org/document363.html>. On peut également noter ici que ces questions épistémologiques ont apparemment été débattues pour la première fois à l'occasion du Field Training Project (FTP), expérience collective menée au département de sociologie de l'université de Chicago en 1951-1952. Voir sur ce point Daniel CÉFAÏ, « Faire du terrain à Chicago dans les années cinquante. L'expérience du Field Training Project », *op. cit.*

SECTION 3. RÉCOLTE(S) ET INTERPRÉTATION(S) DES DONNÉES

N'ayant pas d'autres choix que celui de mener mon enquête à découvert, j'ai dû, dès le départ, faire le pari que les perturbations créées par mes changements de rôles (militante/enquêtrice) et de fonctions à l'intérieur du parti seraient autant d'occasions de faire apparaître les logiques sociales du milieu et qu'elles auraient ainsi une valeur heuristique⁹⁰. Ma présence sur le terrain comme militante avant le début de l'enquête, a recelé ici un avantage : mon entrée dans l'enquête n'a pas été vécue, par les militants verts, comme un événement disruptif. Le choc, lié parfois à l'arrivée de l'ethnologue sur le terrain d'enquête, a ici été largement atténué, voire a été inexistant. Dans ce contexte, j'ai, comme nous allons le voir, essentiellement adopté deux lignes directrices : la « réflexivité réflexe »⁹¹ et la « connaissance par corps »⁹².

3.1 POSTURES ET STRATÉGIES MÊLÉES

Engagée *sur* et *dans* le terrain comme militante et/ou élue identifiée, observatrice déclarée, et/ou observatrice plus ou moins incognito, j'ai, durant l'enquête, adopté plusieurs positions et stratégies, endossé plusieurs rôles, joué sur plusieurs registres. Bricolant à partir des recommandations d'auteurs, j'ai, sans nécessairement m'en apercevoir, adopté toutes les positions décrites par Didier Fassin⁹³ : « appliquée » lorsque, convaincue par les analyses et les propositions des Verts, j'en défendais les orientations depuis ma fonction de militante et/ou d'élue ; « impliquée » lorsque j'intervenais en observatrice participante dans les divers groupes de travail internes sans adhérer nécessairement aux prises de positions ou aux stratégies des Verts ; « critique » lorsque j'envisageais les problématiques liées à ma recherche et qu'elles guidaient mes observations non participantes ou mes analyses de l'organisation, du personnel militant, de leurs pratiques. Cette diversité a, par ailleurs, fait écho à plusieurs stratégies et postures de recherche, qui, vues sur le long terme et

90 Olivier Schwartz qualifie ce parti pris de « réponse critique analytique au paradoxe de l'observateur ». Voir Olivier SCHWARTZ, « L'empirisme irréductible », *op. cit.*, p. 276-277. Il met en garde contre la propension à interpréter tout matériau comme étant le produit de la situation d'enquête, et propose de différencier effets nécessairement induits de l'enquête et effets endogènes – notamment relatifs à la vie quotidienne, que l'ethnologue veille à perturber le moins possible.

91 D'après Pierre BOURDIEU, *Science de la science et réflexivité*, *op. cit.* Voir dans le chapitre 3 « Pourquoi les sciences sociales doivent se prendre pour objet », « Objectiver le sujet de l'objectivation », p. 173-184.

92 D'après Pierre BOURDIEU, *Méditations pascalienues*, *op. cit.*, chapitre 4 « La connaissance par corps », p. 155-193.

93 L'auteur les décrits comme suit : la position « appliquée » réalise « la conjonction d'une proximité à la fois par rapport à l'action et par rapport à l'analyse » ; la position « critique » est qualifiée quand le chercheur « prend ses distances à la fois en termes d'action et d'analyse » ; la position « impliquée » se présente comme « l'association d'une proximité de l'action et d'une distance dans l'analyse ». Voir pour les détails, Didier FASSIN, « L'anthropologie entre engagement et distanciation. Essai de sociologie des recherches en sciences sociales sur le sida en Afrique », *op. cit.*, p. 54.

rétrospectivement, correspondent à un mélange, de celles que Martin Bulmer a décrites⁹⁴. Invitée à rejoindre les Verts au nom de mes compétences en science politique, j'ai commencé par militer ; j'ai ensuite observé mon milieu avec le regard du sociologue que ma socialisation secondaire me permettait ; et enfin décidée de faire un travail de recherche en science politique, tout en restant militante et en m'autorisant à puiser dans mes données rétrospectives, faisant confiance à mon œil sociologique pour les analyser. J'ai donc été, tour à tour, « academic sociologist », « total participant non sociologist », puis « total participant sociologist », puis « academic sociologist again » tout en restant « total participant », croisant, en cela, tous les types de postures et de stratégies de recherche que Martin Bulmer a décrits. Adoptant, enfin, plusieurs registres de rôles⁹⁵, plus ou moins participatifs, en fonction de ce que je pensais être le plus ajusté aux raisons qui m'avaient conduite à assister à tel ou tel événement ou réunion, j'ai dépassé, de fait, les frontières de l'« ethno-réceptivité », qui commandent que l'enquêteur adopte le point de vue de l'indigène sans en devenir un lui-même⁹⁶. Consciente des risques que ma relation particulière au terrain me faisait courir, j'ai adopté, comme je vais l'explicitier maintenant en détail, la sorte de « réflexivité réflexe, capable d'agir non *ex post*, sur l'*opus operatum*, mais *a priori*, sur le *modus operandi*⁹⁷ » à laquelle Pierre Bourdieu a fait référence.

3.2 RÉFLEXIVITÉ RÉFLEXE

Ne cherchant pas à m'intégrer dans le milieu d'enquête, mais, au contraire, à trouver des procédures de mise à distance, j'ai expérimenté toutes les techniques recommandées par ces auteurs : interposer entre mon milieu et moi les connaissances que je pouvais acquérir grâce aux travaux antérieurement réalisés sur les Verts (je faisais des fiches de lecture de tous les ouvrages lus et en confrontais des extraits à mes observations de terrain) ; relire des programmes anciens ou consulter les archives pour relativiser les

94 L'auteur décrit les postures qu'adopte successivement le chercheur, en fonction de sa stratégie de recherche. Il présente ainsi, la "conventional research" selon la succession "academic sociologist – total participant – academic sociologist again"; la "retrospective participant observation" selon la suite "total participant – academic sociologist – retrospective observer"; et, enfin, la "native as a stranger" comme la succession des postures suivantes : "total participant – academic sociologist – total participant – academic sociologist". Voir pour les détails, Martin BULMER, « When is Disguise Justified ? Alternatives to Covert Participant Observation », *op. cit.*

95 Voir les différents registres de rôles – pur participant, participant-comme-observateur, – observateur comme-participant, pur observateur – proposé dans Raymond I. GOLD, « Jeux de rôles sur le terrain. Observation et participation dans l'enquête sociologique », in Daniel CÉFAÏ (dir.), *L'Enquête de terrain, op. cit.*, p. 340-349.

96 Voir sur ce point les développements dans Daniel CÉFAÏ, « Faire du terrain à Chicago dans les années cinquante. L'expérience du Field Training Project », *op. cit.*, p. 131 et Everett C. HUGUES, *Le Regard sociologique. Essais choisis, op. cit.*, p. 313.

97 Pierre BOURDIEU, *Science de la science et réflexivité, op. cit.*, p. 174.

événements du présent⁹⁸ ; vérifier auprès de mes enquêtés les plus proches que « [mes] perceptions et [mes] émotions correspond[ai]ent [aux leurs] »⁹⁹ (je leur demandais souvent par exemple ce qu'ils pensaient des discours des dirigeants du parti, ou des évolutions dans leurs manières d'animer les courants) ; faire le plus souvent possible, dans les pages de mes carnets de terrain, la dissociation entre observations factuelles et analyses (la page de gauche/la page de droite), entre le *je* de l'enquête et le *je* militant (en changeant de couleur de stylo)¹⁰⁰, et entre les entretiens formels et les conversations ordinaires (en les notant comme tels)¹⁰¹ ; ou encore m'abriter derrière la neutralité scientifique pour ne pas participer à des échanges qui rompraient la situation d'enquête¹⁰². Transformant cette neutralité en formule « sésame », j'ai pu me tenir à la limite entre le dedans et le dehors, et n'ai qu'à peu d'occasions été invitée malgré tout à (re)prendre part aux jeux que j'étais en train d'observer. Ce n'est arrivé vraiment qu'à une occasion, lors de laquelle un militant que je connaissais de longue date et avec qui j'entretiens des relations presque amicales, m'a invitée à signer l'appel d'Europe écologie, arguant que contrairement aux motions d'assemblées générales ou aux motions de courant – pour lesquelles j'avais officialisé ma distance en refusant de signer tout ce qui se présentait au motif de ma thèse – cette signature ne gênait pas ma neutralité d'enquêtrice et qu'elle ne contredisait pas « la réflexivité dont les sciences sociales peuvent s'arranger »¹⁰³. C'est donc avec la claire conscience que mon engagement ne représentait un avantage que s'il permettait la plausibilité de mes conclusions¹⁰⁴, que j'ai récolté et analysé mes données de terrain, procédant ici essentiellement, comme nous allons le voir, « par corps ».

98 Voir sur ce point Florence WEBER, « Archives orales et entretiens ethnographiques. Un débat entre Florence Descamps et Florence Weber », animé par Bertrand Müller, *Genèses*, vol. 1, n° 62, 2006, p. 93.

99 Daniel BIZEUL, « Que faire des expériences d'enquête ? Apports et fragilités de l'observation directe », *op. cit.*, p. 86.

100 On pourra consulter, sur ces dissociations et jeux d'écriture, Jean-Pierre Olivier de SARDAN, « Le 'je' méthodologique. Implication et explication dans l'enquête de terrain », *Revue française de sociologie*, vol. 41, n° 41-3, 2000, p. 417-445 ; Howard S. BECKER, *Comment parler de la société. Artistes, écrivains, chercheurs et représentations sociales*, Paris, La Découverte, 2009, et Philippe BONGRAND, Édith BOURSANGE, Marc-Olivier DÉPLAUDE et Anne-France TAICLET, *Enjeux (et) pratiques de l'écriture en sciences sociales. Questions à Howard Becker*, Journée d'étude de l'École doctorale de science politique de Paris I, 22 septembre 2006 <http://socio.univ-lyon2.fr/IMG/pdf/QUESTION.pdf>.

101 Voir sur ce point Gérard ALTHABE, « Ethnologie du contemporain et enquête de terrain », *Terrain*, n° 14, *L'incroyable et ses preuves*, 1990, consultable sur <http://terrain.revues.org/document/2976.html>.

102 Voir, par exemple, sur ce point Martina AVANZA, « Comment faire de l'ethnographie quand on n'aime pas « ses indigènes » ? Une enquête au sein d'un mouvement xénophobe », *op. cit.*

103 Citation de Luc, carnet de terrain n° 8.

104 Voir sur ce point Jean-Pierre Olivier de SARDAN, « Le 'je' méthodologique. Implication et explication dans l'enquête de terrain », *op. cit.*

3.3 CONNAISSANCE PAR CORPS

J'ai, tout d'abord, conformément à l'esprit de l'enquête ethnographique, choisi de mobiliser mes expériences de militante, de collaboratrice d'élus et d'élue. M'appuyant sur mon expérience incarnée, qui est considérée comme principal médium dans l'enquête ethnographique¹⁰⁵ puisqu'elle permet notamment au chercheur de

tester la pertinence des instruments d'analyse sur [lui]-même, individu situé des deux côtés de la barrière et [qui est] donc bien placé pour ressentir si l'objectivation visée colle ou non à l'expérience ressentie de l'intérieur¹⁰⁶,

j'ai utilisé la « connaissance par corps » issue des interactions dans lesquelles j'étais – plus ou moins durablement – engagée. Mon expérience de diffusion de tracts et des séances d'assemblée ont été, par exemple, très structurantes. Je n'aurais en effet peut-être pas pris au sérieux les injures ou les moqueries que les militants essuient sur le terrain, et que je décris dans le chapitre 3, si je ne les avais pas « prises pour moi » pour commencer ; pas plus que je n'aurais compris, si je n'avais pas été élue, comment l'on peut jouer de toutes les « identités stratégiques » vertes pour ne pas perdre la face lors d'une séance de conseil municipal ou communautaire, ou comment l'on fabrique des politiques publiques vertes si je n'avais pas eu à en créer¹⁰⁷.

Mes interrogations ont, ensuite, été largement informées et guidées par la compréhension que j'avais incorporée *in situ* de mon terrain. Socialisée de longue date chez les Verts, je maîtrise leurs catégories de pensée, leurs pratiques et leur vocabulaire, et ce même mieux que certains adhérents. On me demande d'ailleurs parfois, dans le cadre de mon groupe local, de faire une présentation aux nouveaux adhérents de l'histoire des Verts, de leurs *us et coutumes*, de leurs pratiques politiques. Mon effort méthodologique, a donc, à l'inverse de celui que doivent généralement fournir les ethnologues, consisté à me dés-impregner, à dé-construire ma socialisation, mes catégories de pensée, et parfois mes automatismes pratiques. Comptant sur l'habitus primaire de catholique qui dispose aux introspections évaluatives et que je partage, nous le verrons, avec beaucoup d'enquêtés,

105 Voir Daniel CÉFAÏ, « L'engagement ethnographique », p. 7-21 et « Bien décrire pour mieux expliquer », p. 25-41, in Daniel CÉFAÏ (dir.), *L'Engagement ethnographique*, (dir.), *op. cit.* Dans ces textes, l'auteur insiste largement sur l'implication directe, à la première personne, de l'enquêteur, qu'il soit sociologue, anthropologue, politiste ou géographe, en tant qu'il observe, en y participant ou non, des actions ou des événements en cours.

106 Louis PINTO, « Volontés de savoir. Bourdieu, Derrida, Foucault », in Louis PINTO, Gisèle SAPIRO, Patrick CHAMPAGNE, *Pierre Bourdieu, sociologue*, Paris, Fayard, 2004, p. 19-48, et p. 22 pour cette citation.

107 Voir les chapitres 4 et 5.

autant que sur mon habitus secondaire de sociologue dont l'esprit est entraîné aux objectivations sociales, j'ai remonté le fil de mes souvenirs pour tenter de retracer les modalités de mon intégration à ce milieu et celles de la modification de mes pratiques quotidiennes. J'ai également porté une attention particulière aux conversations anodines pour tenter de « redécouvrir » les catégories du langage vert, leurs jugements de valeur et leurs manières de découper la réalité sociale, ou encore me suis laissée re-prendre par tel ou tel rituel pour reconstruire les séquences de la socialisation partisane, que j'analyse au chapitre 3. Peu à peu, l'effort de dés-apprentissage et de dés-imprégnation, que j'ai consigné dans mes carnets de terrain au même titre que mes observations ou les comptes-rendus de conversations informelles, m'a permis de retracer la chronologie du processus qui m'a faite « verte » et poser des hypothèses valant pour l'ensemble de mes enquêtés. Si tel n'était pas le cas, l'hypothèse était exclue de mon travail. J'ai, par exemple, exclu la bi-socialisation politique droite/gauche ou plus exactement conservatrice/progressiste de mon travail, que je ne retrouvais pas de manière significative chez mes enquêtés. (Dés)apprendre « par corps » a ainsi été, dans mon cas, non pas un choix, mais un impératif méthodologique qui me faisait être mon propre outil pédagogique. Retracer le fil de *ce qu'il en avait été* pour moi, m'a permis de saisir *ce qu'il en était* pour mes enquêtés, et parfois invitée à anticiper, avec précaution, sur *ce qu'il en serait peut-être*.

Prise dans « une dynamique des situations participatives »¹⁰⁸, j'ai également objectivé systématiquement ma place dans le dispositif de récolte des données, pour faire la part de ce qui m'était adressé en tant que chercheuse, et de ce qui l'était à la militante ou à l'élue que je suis également. Chaque entretien réalisé, et la plupart des conversations analysées comportent ainsi une rubrique « à qui il/elle parle ? » dont j'ai tenté de tirer parti. Ressentant souvent que je « devenai[s] nécessairement une sorte de témoin extérieur » dès que je (m)'objectivais, je n'ai toutefois pas eu le sentiment de vivre la sorte de dédoublement que décrit parfois la littérature¹⁰⁹. Ayant préalablement, en tant que militante, épuisé toutes les interprétations à propos des Verts sans qu'aucune de me paraisse convaincante, et ayant engagé mon enquête dans un moment, je l'ai souligné, de – relatif – désengagement, je me suis souvent *laissée faire* par le terrain. Profitant de la sorte de souplesse que me permettaient les différents rôles et postures d'enquête disponibles, et qui autorisent quelques découvertes insoupçonnées¹¹⁰ – comme, par exemple, le maquillage d'adhérents verts en candidats dits « d'ouverture » –, j'ai eu le sentiment, non pas de faire *du* terrain, ni

108 Olivier SCHWARTZ, « La fin de l'empirisme ? », *op. cit.*, p. 270.

109 Voir par exemple Florence WEBER, *Le Travail d'à-côté, étude d'ethnographie ouvrière*, *op. cit.*, p. 211.

110 Voir sur ce point Sylvie FAINZANG, « L'objet construit et la méthode choisie : l'indéfectible lien », *Terrain*, n° 23, *Les usages de l'argent*, 1994, consultable sur <http://terrain.revues.org/document3110.html>.

même de faire *le* terrain¹¹¹, mais plutôt de le *re*-faire. Dans ce cadre, la sensation de flou dans laquelle j'ai parfois enquêté – ne sachant plus quelle « casquette » emprunter pour saisir le plus clairement possible les situations dans lesquelles je me trouvais – m'est apparue comme une opportunité heureuse, y compris, nous allons le voir maintenant, du point de vue la production des données.

3.4 FAIRE FEU DE TOUT BOIS : UNE PRODUCTION DE DONNÉES (DÉS)ORDONNÉE ?

Jonglant « entre impératifs méthodologiques et réalités de [m]on terrain »¹¹², j'ai procédé à « une construction progressive »¹¹³ de mes matériaux d'enquête et de mes données, dans le cadre de laquelle la notion de *corpus*¹¹⁴ m'est apparue toute relative. Ayant accumulé un nombre important de matériaux avant mon entrée en enquête, puis certains au fil de l'eau sans avoir nécessairement envisagé leur place dans mon protocole d'enquête, j'ai jugé de leur pertinence au long cours et en fonction de leur « significativité »¹¹⁵, c'est-à-dire en fonction du « cheminement interprétatif et des esquisses théoriques qui s'élabor[ai]ent durant le déroulement même du travail de collecte [...] [et] en raison d'un hasard plus ou moins assumé »¹¹⁶. Pariant ici, comme ailleurs, sur ma capacité d'accommodation spontanée aux situations¹¹⁷, sorte de « sens pratique » ajusté tant à l'activité de recherche qu'au milieu Vert, j'ai finalement récolté une somme relativement conséquente de matériaux et de données.

Matériaux et données de l'enquête

- **10 carnets de terrain** (observations de la commission thématique nationale « Économie et social », de groupes locaux dont deux représentatifs, et des événements et réunions organisés par le parti de 2006 à 2010)
- **69 entretiens semi-directifs** d'une durée allant de 45 mn à près de 2 heures (la plupart sont complétés par des analyses de conversations informelles)
- **69 fiches individuelles**, composées à partir de l'analyse des entretiens après retranscription et extraction des citations les plus significatives

111 Voir sur cette nuance Martin de la SOUDIÈRE, « L'inconfort du terrain », *Terrain*, n° 11, *Mélanges*, 1988, consultable sur <http://terrain.revues.org/document3316.html>.

112 Magali BOUMAZA et Aurélie CAMPANA, « Des terrains 'difficiles' ? », *Revue Française de science politique, Enquêter en milieu difficile*, vol. 57, n° 1, 2007, p. 9.

113 Daniel FABRE, « L'ethnologue et ses sources », *Terrain*, n° 7, *Approches des communautés étrangères en France*, 1986, consultable sur <http://terrain.revues.org/index2906.html>.

114 J'utilise cette notion avec précaution, partageant l'avis développé par Florence Weber dans « Archives orales et entretiens ethnographiques. Un débat entre Florence Descamps et Florence Weber », *op. cit.*, selon lequel, pour les ethnologues, « l'unité pertinente n'est pas le 'corpus', mais l'enquête ».

115 Jean-François GOSSIAUX, « L'ethnologie au bout du compte », *Terrain*, n° 30, *Le regard*, 1998, consultable sur <http://terrain.revues.org/index3452.html>.

116 *Ibid.*

117 Daniel CEFĂI, « Faire du terrain à Chicago dans les années cinquante. L'expérience du Field Training Project », *op. cit.*, p. 130.

- **4 fiches d'analyse rétrospective** des expériences professionnelles (conseil régional, réseaux d'élus, Cédis, groupe de travail « Développement économique-Emploi »)
- **Archives personnelles** 2002-2014, dont programmes et presse interne du parti
- **Archives du parti** : recensement des 18 palettes (221 cartons), analyse spécifique du fond « Yves Cochet » et des 21 boîtes dédiées à la presse interne
- **Plus de 10 listes de discussion** permanentes et/ou ponctuelles.
- **Revue de presse** aléatoire de 2002 à 2006, systématique à partir de 2006 du *Monde*, de *Libération*, du *Figaro* et du *Parisien*.

J'ai tout d'abord réalisé des observations directes, plus ou moins participatives. Sachant que la participation n'était pas uniquement le moyen d'observer des interactions et des espaces auxquels je n'aurai pas autrement eu accès¹¹⁸, mais la modalité la plus habituelle de mon rapport au terrain, je n'ai pas eu réellement à établir de stratégie d'observation pour entrer sur le terrain¹¹⁹. Mon terrain et ses spécificités ne m'obligeant à rien de particulier de ce point de vue puisque *j'étais déjà* dans la place et que j'avais conscience de la nécessité dans laquelle je me trouvais de re-découvrir à chaque fois le milieu pour *y voir quelque chose*. En revanche, j'ai bien évidemment dû porter une attention particulière à la place – parfois différente de celle d'avant – que je décidais d'occuper pour observer, et aux conséquences que cela avait sur les enquêtés. J'ai, par exemple, toujours pris soin de ne pas trop m'afficher avec mes informateurs, pour ne pas éveiller de méfiance à leur endroit.

Trois périodes d'observation se sont ainsi succédées. J'ai, dans un premier temps, observé les réunions, événements internes auxquels j'étais habituée, en tentant de les *voir* différemment. Les précis de méthode m'ont été ici précieux, me permettant de dresser une liste quasi exhaustive de ce qu'il fallait observer et comment. J'ai observé les réunions et divers événements en prenant des notes dans mon carnet de terrain sur le moment, en changeant physiquement de place. Me tenir à l'arrière de la salle, ou sur ses côtés, parfois même en surplomb ou dans l'espace réservé à la presse m'a permis de déplacer mon regard, de voir comme depuis l'extérieur le déroulement de ces événements, leurs scénographies, les interactions et discours qu'ils abritaient, les *us et coutumes* qu'ils révélaient. Pour ceux qui m'étaient les plus proches, enquêtés ou pas, j'ai souvent théâtralisé la posture de l'ethnologue, comme pour mieux faire accepter de m'isoler et de ne plus systématiquement prendre part aux commentaires et traits d'humour qui qualifient l'entre-soi militant lors de ce type d'événements. « Là je fais la sociologue, on se voit après », suffisait dans un échange de sourires à faire accepter ma nouvelle manière d'assister aux événements militants.

118 Comme le suggérait notamment Christophe BROQUA, « L'ethnographie comme engagement : enquêter en milieu militant », *op. cit.*

119 Voir pour exemple les réflexions auxquelles se livrent généralement les chercheurs pour définir les modalités et stratégies d'observation pouvant constituer un idéal en terme d'apports de connaissance : Pierre FOURNIER, « Des observations sous surveillance », *Genèses*, n° 24, 1996, p. 103-119.

Il ne m'a pourtant pas toujours été possible de *me décaler*, animant ou co-animant parfois certains d'entre eux. Dans ce cas, observatrice incognito, au moins pour les militants qui ne connaissent pas l'existence de mon enquête, je notais en différé et de mémoire, dans mon carnet de terrain, les faits ou propos les plus marquants, à propos desquels j'avais parfois griffonné en cachette sur l'un des papiers posés devant moi quelques mots clé, pour ne rien oublier. J'ai également adopté cette méthode pour noter *ex-post* mes commentaires relatifs à un entretien (description des lieux, des vêtements, des impressions relatives à l'interaction d'enquête...) me permettant de tenir compte dans mes analyses des conditions dans lesquelles l'entretien s'était tenu et qui l'avaient de fait influencé, ou encore mes remarques sur la vie privée des enquêtés ou leurs modes de vie¹²⁰. Noter ostensiblement ces remarques sur les intérieurs de maison ou les produits – ménagers ou culinaires – alors que l'on vous reçoit « comme une amie », pensant que vous n'êtes pas dans un moment de l'enquête, aurait en effet été délicat.

J'ai, dans un deuxième temps, on l'a vu, réalisé les deux observations sur les terrains « commission nationale Économie et social » et « groupe local ». Sur ces deux terrains, dans lesquels j'étais entrée, je l'ai souligné, avec le parrainage de militants proches, j'ai plus spécialement dû gérer mes interactions avec ces derniers. Ces « complices », dont certains étaient également mes informateurs, ont généralement joué le jeu, ne surjouant pas trop leur rôle de militants observés, sachant que j'avais de multiples moyens et occasions de recouper les informations, et de les obliger à *me répondre et à en répondre* plus tard (certains en effet faisaient partie de mes enquêtés et m'avaient déjà livré en entretien – ou s'apprêtaient à le (re)faire – les éléments de leur biographie ou relatif à leur engagement militant).

J'ai également veillé à ne pas trop m'engager dans les activités des groupes, pour conserver à ces terrains une particularité par rapport aux espaces de mon propre investissement militant. J'ai parfois malgré tout dû m'engager dans le cadre de certaines observations, afin de ne pas paraître trop extérieure et illégitime. J'ai, dans ce cadre, toujours tenté de satisfaire aux usages du groupe observé. Apporter à boire et à manger lors de réunions dans un groupe local dans lequel « cela se fait » ne m'a, par exemple, pas paru comme trop engageant, pas plus que ne l'était le fait, me semble-t-il, de récupérer, autre exemple, les tracts mis dans les poubelles – pour ne pas les gâcher – ou pour les rapporter aux militants. Ces comportements ont par ailleurs donné lieu à quelques plaisanteries ou

120 Voir par exemple sur ce point Daniel BIZEUL, « Le récit des conditions d'enquête : exploiter l'information en connaissance de cause », *op. cit.*

remerciements qui m'ont permis de dévoiler, au-delà de l'entre-soi qu'ils créent, les catégories de l'humour vert ou quelques pratiques spécifiques de campagnes électorales. En revanche, distribuer par exemple moi-même des tracts, et m'engager dans la relation prosélyte à laquelle cette pratique engage, m'ont semblé trop engageants lorsque j'observais le groupe local dont je ne fais pas partie formellement.

J'ai, enfin, observé des situations et interactions nouvelles, au moment de la transformation des Verts en EELV. Cette dernière a en effet subtilement modifié un certain nombre d'*us et coutumes* qu'il m'a été facile de repérer. Me trouvant ici dans une situation plus classique, observant du pas tout à fait familier, voire du non familier, j'ai pu comparer et tenter d'interpréter les différences Verts/Europe écologie ou plus exactement ce que faisait, concrètement, Europe écologie aux Verts, par exemple dans l'organisation et la scénographie des événements et des meetings. De ce fait, de nouvelles hypothèses sont apparues, infirmant ou saturant les anciennes, donnant lieu à leur tour à un temps d'observation complémentaire, pour vérification. Il faut enfin noter que ces observations directes ont été complétées par des observations par personnes interposées, faites pour moi par mes informateurs. Ils m'en rendaient compte lors d'entretiens réguliers, *de visu* ou téléphoniques, sortes de comptes-rendus *ex post* dans lesquels se transmettaient à la fois des informations et un apprentissage partagé de ce qu'il fallait, en mon absence, tenter de voir. Toutes ces observations, que je les aies réalisées par moi-même ou qu'elles aient été faites par d'autres pour mon compte, ont largement contribué à élaborer progressivement un corps d'hypothèses plausibles, et donné lieu aux « descriptions denses »¹²¹ qui donnent à voir, au fil des chapitres, la manière dont « fonctionne » le monde « vert ».

L'entretien a constitué le deuxième outil de mon enquête. Connaissant le caractère à la fois complexe et fragile de cet outil¹²², et les phénomènes de reconstruction

121 Elles ne sont envisageables qu'à partir du moment où l'ethnologue ne se contente pas de récolter des données de manière quelque peu routinière mais considère la multiplicité de structures conceptuelles complexes, irrégulières et implicites qui se superposent et se nouent entre elles pour former le réel observable. D'après Clifford GEERTZ, « La description dense. Vers une théorie interprétative de la culture », in Daniel CÉFAÏ (dir.), *L'Enquête de terrain*, *op. cit.*, p. 208-233.

122 Plusieurs références ont été consultées afin de combiner les approches et de bénéficier de multiples conseils : Stéphane BEAUD et Florence WEBER, *Guide de l'enquête de terrain*, *op. cit.*, p. 176-230 ; Stéphane BEAUD, « L'usage de l'entretien en sciences sociales. Plaidoyer pour « l'entretien ethnographique », *Politix*, vol. 9, n° 35, 1996, p. 226-257 ; Alain BLANCHET et Anne GOTMAN, *L'Enquête et ses méthodes : l'entretien*, Paris, Nathan, 1992 ; Jean-Claude KAUFMANN, *L'Entretien compréhensif*, Paris, Nathan, 1996 ; Daniel BERTAUX, *L'Enquête et ses méthodes : le récit de vie*, Paris, Armand Colin, 2005 ; Hélène CHAMBOREDON, Fabienne PAVIS, Muriel SURDEZ et Laurent WILLEMEZ, « S'imposer aux imposants », *Genèses*, vol. 16, n° 16, 1994 ; « Archives orales et entretiens ethnographiques. Un débat entre Florence Descamps et Florence Weber », animé par Bertrand Müller, *Genèses*, *op. cit.*

biographique¹²³ auxquels il donne souvent lieu, je l'ai utilisé pour repérer les caractéristiques socio-professionnelles des enquêtés, pour retracer le fil biographique de leur engagement, et pour répertorier l'ensemble de leurs pratiques quotidiennes et politiques. Ils ont été de deux sortes : des entretiens formels enregistrés (centrés sur le parcours biographique et militant des enquêtés) et des entretiens informatifs, non enregistrés, *de visu* ou téléphoniques. Il s'agissait alors, notamment, de me tenir informée de la manière dont s'engageait telle négociation entre les courants avant une assemblée générale, ou encore d'apprendre ce qui avait été décidé par les instances provisoires qui dirigeaient le mouvement au moment de la transformation des Verts en EELV. Les conversations informelles ont également été intégrées dans le protocole d'enquête, lorsqu'elles me paraissaient de nature à étayer l'une ou l'autre de mes hypothèses.

L'ensemble de ces entretiens a donné lieu à une prise de notes dans les carnets de terrain, permettant d'éclairer l'analyse des contenus et des contextes d'entretiens qu'ils soient enregistrés ou non. Tous les entretiens formels ont été conduits selon la même grille d'entretien et analysés avec la même grille d'analyse. Elles ont été bâties en amont mais amendées en fonction de ce que les entretiens déjà réalisés permettaient d'inclure comme nouvelle thématique ou interrogation. Pour que les entretiens soient relativement comparables quant à leur contenus, des informations complémentaires ont été demandées, par téléphone, mail ou *de visu*, aux enquêtés avant l'insertion de tel nouveau critère. Lorsque telle information n'a pas pu être recueillie, par volonté des enquêtés ou par impossibilité de la fournir, un commentaire a été ajouté et intégré à l'analyse de l'entretien. Ils ont été tous retranscrits, puisque relever les silences, les hésitations, les tonalités, les non-dits, faire attention aux mots « indigènes » ou qui reviennent sans cesse, rendre la dynamique de l'interaction en étant attentif à ce qui s'est dit tout autant qu'à ce qui s'est joué, constitue, on le sait, une part non négligeable de l'interprétation. Les retranscriptions ont nécessité de nombreuses écoutes et ré-écoutes. Les enquêtés, retraçant le fil de leur vie¹²⁴ et de leurs (dés)engagements, y donnant sens, méritent une écoute précautionneuse, attentive, presque clinique. N'ignorant pas les effets des interactions, les reconstructions biographiques, les défauts de la mémoire, les stratégies d'énonciation et de présentation de soi, j'ai exploité au maximum ces matériaux. J'ai sûrement pris un soin excessif dans cette empathie interprétative où j'avoue avoir été gênée par la violence inhérente au travail d'objectivation

123 Voir Pierre BOURDIEU, « L'illusion biographique », *op. cit.*

124 Certains de mes entretiens s'apparentent me semble-t-il à des récits de vie, puisqu'ils décrivent, sous forme narrative des fragments de l'expérience vécue. Voir Daniel BERTAUX, *L'Enquête et ses méthodes : le récit de vie*, *op. cit.*, p. 14.

de la vie et de l'engagement des autres¹²⁵. J'en ai tiré parti, quand, je l'ai souligné, prenant conscience des similitudes qui se faisaient jour avec ma propre trajectoire, j'ai pris l'habitude de noter, comme pour mieux les objectiver, les sensations de proximité et les raisons qui me les faisaient éprouver. Mes retranscriptions d'entretiens sont émaillées de commentaires, « me fait penser à ma grand-mère », « comme moi lorsque j'allais à l'école primaire », « ma situation si je n'avais pas fait d'études », qui ont largement participé à l'interprétation des données et à la découverte de trajectoires types de (dés)engagement.

Les entretiens ont été analysés¹²⁶ dans le souci de rendre les aspects chronologiques et diachroniques des trajectoires, et d'accéder, par comparaison des entretiens entre eux, à des motifs interprétatifs plausibles. Une grille d'analyse des entretiens a été utilisée pour l'ensemble des entretiens, sur les deux terrains. Des fiches personnelles ont été réalisées à partir de ces grilles et actualisées au-delà même de la durée de l'enquête par entretiens. Ces entretiens approfondis, uniques ou renouvelés plusieurs fois au cours de la carrière militante selon les personnes, toujours longs, tirent bénéfice de leur insertion dans le cadre de mes observations participantes¹²⁷, lesquelles m'ont permis de (re)contextualiser les propos et les récits des enquêtés, de les mettre en rapport avec les données objectives que me procurait l'observation directe, de leur donner un sens complémentaire en les rapportant à une série de pratiques et de positions dans le groupe ou le parti. Dans l'enquête ethnographique en effet, l'enquêteur

confronte des descriptions d'états de fait avec des événements ou des actions observables en première main, il met en regard différents témoignages et repère les affirmations fantaisistes ou contradictoires ; il recueille les discours et décide, sur le fondement de sa connaissance de l'objet et en jugeant de leur vraisemblance relative, quel est leur degré de plausibilité ou de vérité¹²⁸.

125 Voir sur ce point et sur la relation entre intégrité morale, rigueur scientifique et éthique Bastien BOSA, « À l'épreuve des comités d'éthique. Des codes aux pratiques », in Didier FASSIN et Alban BENSA (dir.), *Les Politiques de l'enquête*, op. cit., p. 205-225.

126 Selon les conseils dispensés dans Stéphane BEAUD et Florence WEER, *Guide de l'enquête de terrain*, op. cit. ; Howard S. BECKER, *Les Ficelles du métier. Comment conduire sa recherche en sciences sociales*, Paris, La Découverte, 2002 et « Inférence et preuve en observation participante. Fiabilité des données et validité des hypothèses », in Daniel CÉFAÏ (dir.), *L'Enquête de terrain*, op. cit., p. 350-352 ; et Anselm STRAUSS et Juliet CORBIN, « L'analyse des données selon la *grounded theory*. Procédure de codage et critères d'évaluation », in Daniel CÉFAÏ (dir.), *L'Enquête de terrain*, op. cit., p. 363-379.

127 Voir Stéphane BEAUD, « L'usage de l'entretien en sciences sociales. Plaidoyer pour « l'entretien ethnographique », op. cit.

128 Daniel CÉFAÏ, « Faire du terrain à Chicago dans les années cinquante. L'expérience du Field Training Project », op. cit., p. 136.

D'autres méthodes de récolte de données ont enfin été mises en œuvre, pour compléter les observations et les entretiens. J'ai ainsi réalisé des revues de presse, collecté les documents internes du parti (journaux, lettres, documents institutionnels, brochures thématiques, document de formation...) et stocké puis analysé les échanges informatiques (mails, listes de discussion, web lettres...). Les premières m'ont servi à retracer l'histoire du parti décrite au chapitre 1 ; les documents internes ont formé la matière des sections consacrées à l'analyse du processus d'idéologisation des militants (décrit dans le chapitre 3) et à la formation des collaborateurs et des élus ; enfin, l'analyse des échanges internes m'a permis, lorsqu'il s'agissait de messages ou d'articles rédigés par mes enquêtés, de compléter leur fiche individuelle avec des éléments factuels ou des commentaires que j'interprétais comme autant d'indicateurs de leur (dés)engagement en fonction de l'actualité politique et des événements qui jalonnent la vie interne du parti. J'ai également consulté les archives du parti vert, que j'ai contribué à commencer à classer après leur livraison au Centre international de recherche sur l'écologie (CIRE). Je les ai essentiellement utilisées pour trianguler les informations que me donnaient mes enquêtés, et pour composer le chapitre 4, dédié à l'insertion des militants verts, antérieurement à mon adhésion, dans le milieu de l'économie sociale et solidaire.

En revanche, l'accès aux fichiers d'adhérents a été impossible. Ces données étant, chez les Verts, régionalisées, il n'existe pas – ou alors ponctuellement dans les mains du responsable des élections au Collège exécutif (CE) – de fichier permettant de connaître le nombre exact de militants et leurs caractéristiques. Je n'ai, de ce fait, pas pu travailler à partir de cohortes, ni faire de statistiques¹²⁹. J'en ai pris mon parti, comparant les observations que je pouvais faire sur le terrain, depuis lequel je voyais « arriver », « partir » et parfois « revenir » les militants et l'actualisation du taux de *turn-over* (entre 30 % et 50 % selon les années et les groupes locaux), ce dernier étant généralement connu des secrétaires régionaux. Je n'ai, enfin, pas travaillé à partir de questionnaires, n'en passant qu'un seul dans l'un des groupes de travail auquel je participais. Je n'ai eu que peu de retours, ce qui confirme bien le refus des Verts d'être « fichés » ou « mis dans des cases »¹³⁰, y compris lorsqu'il s'agissait de s'intéresser essentiellement, ce qui était le cas, à la manière dont ils

129 Sur leur intérêt dans ce type d'enquête, on pourra consulter Florence WEBER, « L'ethnographie armée par les statistiques », *Enquête*, n° 1, 1995, p. 153-165.

130 Voir, sur les spécificités du questionnaire dans le cadre d'enquêtes ethnographiques, Florence WEBER, « Relation anonyme et formulaire d'enquête », *Genèses*, vol. 29, n° 1, 1997, p. 118-120 ; Emmanuel SOUTRENON, « Le 'questionnaire ethnographique'. Réflexions sur une pratique de terrain », *Genèses*, vol. 3, n° 60, 2005, p. 121-137.

élaboraient et mettaient en œuvre leurs politiques publiques. J'ai donc sur ce point, comme ailleurs, préféré la méthode de l'entretien¹³¹.

Me référer à mes expériences, de manière ni honteuse, ni inconsciente, ni incontrôlée¹³², m'a ainsi permis de procéder à une analyse réflexive de mon rapport à l'objet et de faire de mon engagement militant, une ressource scientifique irremplaçable¹³³ dans le cadre de la récolte et de l'analyse des données de terrain. Elle a également été utile lorsqu'il s'est agi, enfin, d'interpréter et de présenter ces données.

3.5 INTERPRÉTATION(S), ÉCRITURE(S) : L'ŒIL ET LA MAIN DE LA CHERCHEUSE

Conformément aux principes de l'enquête ethnographique, je n'ai pas attendu la fin de l'enquête proprement dite pour commencer à analyser et à interpréter mes données. J'ai en effet, classiquement, procédé constamment à de nombreuses micro-interprétations¹³⁴. Suivant ici à nouveau les conseils d'auteurs qui ont utilement décrit les complexités de l'analyse et de l'interprétation des données en sciences sociales¹³⁵, j'ai procédé par itération et conçu ces phases interprétatives comme un « va et vient » entre problématique et données. Attentive aux motifs récurrents, tout autant qu'au cas négatifs qui viendraient les contredire, j'ai poursuivi mon analyse jusqu'à la saturation de mes hypothèses, après avoir pris soin de trianguler le plus systématiquement possible mes informations, aidée en cela par mon insertion dans les milieux d'interconnaissance.

Partant du principe que je ne risquais pas grand-chose à essayer plusieurs types de retours en cours d'enquête, je m'y suis également livrée à quelques reprises, sans attendre la fin de mon travail. Les résultats ont été si peu fructueux et complexes que je me suis ensuite abstenue. Dans le premier cas, j'ai accepté de faire retour à un enquêté – à sa demande – de mes premières interprétations à propos de son parcours. Maîtrisant parfaitement les bases de la sociologie politique, l'enquêté a longuement discuté mes hypothèses, considérant qu'il était assez « éclairé » pour avoir pu maîtriser tout à fait sa « dé-christianisation » et ne plus

131 On pourra consulter, sur l'intérêt de cette méthode pour analyser l'action publique, Gilles PINSON et Valérie SALA PALA, « Peut-on vraiment se passer de l'entretien en sociologie de l'action publique ? », *Revue française de science politique*, vol. 57, n° 5, 2007, p. 555-597.

132 Pierre BOURDIEU, « L'objectivation participante », *op. cit.*, p. 51.

133 *Ibid.*, p. 52.

134 Voir sur ce point Olivier SCHWARTZ, « L'empirisme irréductible », *op. cit.*

135 Voir notamment Sylvie FAINZANG, « L'objet construit et la méthode choisie : l'indéflectible lien », *op. cit.* ; Jean-Claude PASSERON, « L'espace mental de l'enquête (I). La transformation de l'information sur le monde dans les sciences sociales », *op. cit.* ; Jean-Pierre Olivier de SARDAN, « La politique du terrain. Sur la production des données en anthropologie », *op. cit.* et « La violence faite aux données. De quelques figures de la surinterprétation en anthropologie », *op. cit.* ; Bernard LAHIRE, « Risquer l'interprétation », *Enquête, Interpréter, Surinterpréter*, 1996, consultable sur <http://enquete.revues.org/document373.html>.

être le jeu, dans le présent, de sa socialisation première. Dans un autre cas, j'avais fait part lors d'un repas de quelques-unes de mes premières conclusions relatives aux caractéristiques sociologiques des militants verts en présence de certains de mes enquêtés. Lors de cette conversation, un différend de classement s'est fait jour entre l'une de mes enquêtées et moi-même, cette dernière considérant que j'avais tort de classer son activité professionnelle dans le secteur public alors qu'elle était convaincue de relever du secteur privé. J'ai, analysant *ex post* ce différend – dans lequel j'avais effectivement tort – et l'émotion qu'il avait soulevée chez mon enquêtée, compris que cette dispute ne renvoyait pas simplement à une divergence d'interprétation de classification ou au souhait d'être rétablie dans son bon droit, mais touchait également la représentation qu'elle avait d'elle-même et qu'elle voulait donner de son parcours d'élue, entièrement dédié selon elle au combat, *via* l'engagement dans l'économie sociale et solidaire, contre le type d'organisation et de management du secteur privé, dont elle aimait à souligner qu'elle le combattait également en tant que salariée. Consciente des difficultés liées à ce type de retours directs aux enquêtés, et aux divergences de traitement que les ethnologues se proposent eux-mêmes d'en faire¹³⁶, j'ai ensuite préféré tenir compte des remarques des enquêtés formulées lors de conversations ordinaires, en les interprétant en fonction de ce que je supposais ou connaissais de leur position sociale et dans le milieu d'interconnaissance, plutôt que de mettre en place un protocole de retour aux enquêtés en tant que tel.

Quant au travail d'écriture, que son caractère définitif transforme en une sorte de dernière chance de formuler des analyses¹³⁷, il a été réalisé ici dans le double souci de rendre compte de *ce qu'il en est du (dés)engagement et des carrières militantes chez les Verts*, et dans celui, classique cette fois, de la préservation des enquêtés¹³⁸. *En être*, n'a, contre toute attente, pas été ici le plus important des problèmes. En effet, si j'ai parfois écrit en pensant

136 Voir sur ce point la controverse entre Florence Weber et Daniel Cefaï, exposée dans Florence WEBER, « Publier des cas ethnographiques : analyse sociologique, réputation et image de soi des enquêtés », *Genèses*, vol. 1, n° 70, 2008, p. 140-150 et Daniel CÉFAÏ, « Postface », in Daniel CÉFAÏ (dir.), *L'Engagement ethnographique*, *op. cit.*, p. 591. Florence Weber suggère en effet que les désaccords formulés par les enquêtés sont l'expression d'enjeux de réputation et d'estime de soi perturbés par la démarche d'objectivation à laquelle l'ethnologue se livre. Daniel Cefaï conteste cette approche qui rabat l'interprétation des contestations sur les effets de domination ou de méconnaissance des enquêtés alors qu'il conviendrait, selon lui, que l'enquêteur prenne garde « à la complexité des présentations de soi, des récusations, des accusations et des justifications des enquêté(e)s [pour] identifier des perspectives biaisées par manque d'information, des mensonges stratégiques en toute conscience, des affirmations de mauvaise foi, des préjugés de bonne foi, des croyances *ad hoc*, des interprétations sur un mode interrogatif ou des convictions pleinement assumées, et ainsi de suite ».

137 Si l'écriture fait en effet advenir la recherche, « elle oblige [également] à faire le deuil de textes qui n'existeront jamais ». Voir sur ce point Lamia ZAZI, « L'écriture d'une thèse en sciences sociales : entre contingences et nécessités », *Genèses*, vol. 4, n° 65, 2006, p. 112-125.

138 Voir sur ce point, notamment Voir Florence WEBER, « Publier des cas ethnographiques : analyse sociologique, réputation et image de soi des enquêtés », *op. cit.* ; Aude BÉLIARD et Jean-Sébastien EIDELIMAN, « Au-delà de la déontologie. Anonymat et confidentialité dans le travail ethnographique », in Didier FASSIN et Alban BENSA (dir.), *Les Politiques de l'enquête*, *op. cit.*, p. 123-141.

que je serai peut-être suspectée de nourrir du ressentiment à l'égard du parti ou de certains de ses élus, ou d'instrumentaliser les conclusions de mon enquête – Rémi Lefebvre fait en effet part en détail de ces risques –¹³⁹, si d'aventure quelque vert s'intéressait à mon enquête¹⁴⁰, la petitesse du parti, qui rend facilement reconnaissables ses militants et le niveau de médiatisation de ses dirigeants et élus ont été plus problématiques. Non pas qu'il se soit agi de savoir qui anonymiser, comment et sur tel principe, mais plutôt de faire face à l'évolution rapide du statut de mes enquêtés. En 2002 par exemple, Cécile Duflot entraînait au parti ; elle en est désormais, et d'autant plus qu'elle a récemment été ministre, la figure principale. De la même manière, Pascal Canfin n'était pas connu du grand public lorsqu'il a accepté, en 2006, que je teste avec lui mon guide d'entretien ; quant à Dominique Voynet, finalement peu présente dans mon travail, elle était encore la « verte » la plus en vue au début de mon enquête. De ce fait, des enquêtés qu'il aurait été impossible d'identifier dans le temps de mon enquête sont désormais impossibles à anonymiser vu la taille du parti, alors que d'autres, connus du grand public, semblent n'occuper qu'une place mineure dans ce travail.

[Le paragraphe qui vient a été modifié]

J'ai, dans ce contexte, pris le parti de procéder à des anonymisations à géométrie variable.. Considérant qu'être élu ou dirigeant de parti nécessite d'avoir accepté une forme de publicisation de son engagement, je n'ai pas caché le nom des élus, ni celui des « figures » vertes, qui sont, par ailleurs, vu la « petitesse » du parti, rapidement reconnaissables ; sauf dans les contextes où faire apparaître leur nom aurait permis d'identifier d'autres militants dont il convenait de préserver l'anonymat. Je n'ai pas, non plus, caché les noms des « intellectuels » qui acceptent eux-mêmes de rendre publique leur appartenance aux Verts. Quant aux militants « de base », j'ai anonymisé leurs noms lorsqu'il n'y avait pas d'intérêt documentaire, ou historique pourrait-on dire, à les citer. J'ai également anonymisé les enfants de mes enquêtés, considérant que n'étant pas, pour la plupart, engagés politiquement, ils n'avaient pas tacitement accepté que soient rendues publiques leurs opinions. Dans leur cas, je me suis également refusée à utiliser tout extrait d'entretien qui me semblait de nature à alimenter des conflits intrafamiliaux. J'ai aussi transformé les noms de lieux, de listes électorales ou tout autre dénomination susceptible de permettre de connaître l'un ou l'autre des enquêtés qui ne devait pas l'être. J'ai enfin, par ailleurs, souvent

139 Voir Rémi LEFEBVRE, « Politiste et socialiste. Une politique d'enquête au PS », *op. cit.*

140 Ce qui n'est pas nécessairement le cas puisque l'intérêt dépend du capital culturel des acteurs, de leur position dans le parti ou encore de leur niveau d'implication dans celui-ci à l'instant de la recherche. Voir sur ce point Carole BACHELOT, Hélène COMBES, Stéphanie DECHEZELLES, Florence HAEGEL et Catherine LECLERCQ, « Les partis s'intéressent-ils à nos enquêtes ? Éléments comparatifs sur la réception des recherches sur les partis », *Revue internationale de politique comparée*, vol. 17, n° 4, 2010 ; p. 31-46.

attribué à des sources journalistiques des informations dont j'avais connaissance avant leur publication, pour préserver l'identité de mes informateurs¹⁴¹, ou fait relire à certains les passages de mon travail qui les concernaient afin de me mettre d'accord avec eux sur ce que je pouvais, ou pas, leur attribuer comme propos. Cette précaution a essentiellement été prise lorsqu'il s'agissait de divulguer des stratégies de négociation ou d'investitures. Ayant conscience que, si les risques du métier ne finissent pas avec la sortie de l'enquête dans les cas les plus courants de recherche ethnographique, ils ne risquaient pas plus de finir dans mon cas où la sortie du terrain n'était pas envisagée, j'ai adopté une posture qui peut paraître délicate : divulguer tous les faits *et* protéger au mieux les personnes.

[Fin de la modification du paragraphe]

Cette recherche n'est peut-être, finalement, pas aussi originale qu'il n'y paraît, si l'on considère que « la question de l'engagement ethnographique doit [...] se penser à partir de l'empêchement, plutôt que du désengagement »¹⁴². Elle permet, dans tous les cas, de reposer quelques questions qui se sont révélées dans l'inconfort de ma recherche, et que j'ai également formalisées : qu'ai-je découvert de différent et d'autre qu'un chercheur non impliqué n'aurait pas découvert ? De quels faits inaccessibles ai-je été témoin ? De quelle emprise de groupe ou de quelles émotions ai-je fait l'expérience ? À quels genres de preuves moins irréfutables ai-je eu accès ? Quels enseignements puis-je en tirer pour l'étude des groupes humains ?¹⁴³ Si je n'ai pas le sentiment d'avoir dans cette enquête été sommée de choisir « entre le suicide théorique et le sacrifice de l'empirie »¹⁴⁴, j'ai pu éprouver que la démarche ethnographique est bien une « science empirique, dont la scientificité spécifique tient à ce qu'elle est capable de se soumettre aux contraintes de l'espace assertorique, celui de l'enquête, en tant que celle-ci organise de manière stable le sens de ses assertions à la fois explicatives et interprétatives »¹⁴⁵. Les données récoltées, que l'on a vite tendance à réifier et mythifier, ne sont dès lors, il faut le rappeler, que « les produits de notre histoire sur le terrain »¹⁴⁶ et de l'« inquiétude ethnographique »¹⁴⁷. Notre capacité à produire une enquête ethnographique n'est ainsi que la résultante d'une expérience en forme d'épreuves

141 Sachant que cette précaution peut paraître souvent bien illusoire.

142 Voir Philippe GONZALEZ, « (D)écrire : catégorisation, prise de notes et écriture », in Daniel CÉFAÏ (dir.), *L'Engagement ethnographique*, op. cit., p. 125-126.

143 Questions inspirées de Daniel BIZEUL, « Que faire des expériences d'enquête ? Apports et fragilités de l'observation directe », op. cit.

144 Selon la formule de Jean-Claude PASSERON, « L'espace mental de l'enquête (II). L'interprétation et les chemins de la preuve », op. cit.

145 Jean-Claude PASSERON, « Homo sociologicus », *Le Débat*, n° 79, 1994, p. 114-133 et pour cette citation p. 127.

146 Alban BENSA, « Remarques sur les politiques de l'intersubjectivité », in Didier FASSIN et Alban BENSA (dir.), *Les Politiques de l'enquête*, op. cit., p. 323.

147 Didier FASSIN, « L'inquiétude ethnographique », in Didier FASSIN et Alban BENSA (dir.), *Les Politiques de l'enquête*, op. cit., p. 7-15.

successives, où l'on aura finalement autant appris *grâce à* que *malgré* soi, et dont on ne ressort qu'empli d'une forme d'humilité créatrice qui fait peut-être l'essentiel du savoir-faire ethnographique.

PREMIÈRE PARTIE - S'ENGAGER.

« Pour nous, l'honneur consistait à être là, à être dans les révoltes. Être présent. Pas les rejoindre après. Mais être déjà là. ».
Erri De Luca, « Ils étaient les Brigades rouges », documentaire Arte, 2011.

Samedi 13 janvier 2007. Il est dix heures du matin et les militants commencent à arriver au siège des Verts Île-de-France. Il fait encore frais dans la salle exiguë et peu hospitalière de la rue d'Arcueil. Derrière les fenêtres à barreaux du local et au milieu des piles de cartons de documents produits par le parti et diffusés en région, Pascal Canfin, président de la commission nationale « Économie et social »¹, et sa compagne Éva Sas, qui en est également membre, préparent le petit déjeuner d'accueil : café et jus de fruits bio issus du commerce équitable, biscuits variés. L'Assemblée générale annuelle de la commission a lieu aujourd'hui, et elle est importante. Dominique Voynet a été élue le 18 juillet 2006 pour représenter les Verts à l'élection présidentielle de 2007², et de nombreuses décisions ont été prises aux Journées d'été de Coutances du mois d'août précédent, concernant l'organisation de la commission et son programme de travail. Aujourd'hui, les adhérents doivent élire un nouveau bureau de commission et organiser la composition et les tâches des « groupes projet »³ qui devront, notamment, contribuer à la diffusion du programme économique présidentiel et à son chiffrage. Autour de la table, une dizaine de participants arrivés en ordre dispersé et avec un peu de retard, s'installe. Pascal Canfin fait remarquer, sans s'étonner, qu'il manque beaucoup d'adhérents – la commission en compte une quarantaine – et que seuls les militants les plus impliqués, ou ceux qui habitent en région parisienne, sont présents. Les absents ainsi que les simples abonnés à la liste de discussion internet de la commission – environ deux cent personnes, pas nécessairement adhérentes du parti –, prendront donc acte des décisions par la suite. Présidant la réunion, Pascal Canfin lance le traditionnel tour de table des présentations. Près de lui sont installés les membres du

1 Créées sur l'initiative du Conseil national interrégional (CNIR) ou après l'approbation de celui-ci, les commissions élaborent des propositions destinées à fournir au mouvement des éléments de réflexion politique, qui servent à l'élaboration du programme des Verts et à ses prises de positions. Ouvertes aux non adhérents, elles servent également de lieux d'échanges et de débats avec les acteurs sociaux ou experts invités. Leur fonctionnement détaillé est exposé dans l'Agrément intérieur des Verts.

2 Voir pour les détails de cette séquence, le chapitre 1 qui suit.

3 D'après l'intitulé figurant dans la convocation à l'Assemblée générale de la commission du 13 janvier 2007, archives personnelles.

bureau de la commission – Roger, retraité de la SCNF, qui en est le secrétaire depuis le début des années 2000, et Jules, un dirigeant d'entreprise à la retraite qui occupe la fonction de trésorier depuis le milieu des années 1980 –, Éva Sas, consultante auprès de comités d'entreprises, et l'un des deux co-animateurs du site web Marc, employé à la direction des services informatiques de La Poste. Sont également attablés des militants qui se disent « socio-économistes » ou « économistes déclarés »⁴, tels l'ancien président de la commission, Bernard Guibert, administrateur à l'INSEE, Patrick Dieuaide, maître de conférence en économie à l'Université de Paris 1, Jérôme Gleizes, professeur d'économie à l'Université de Villetaneuse, et Michel Capron, professeur des universités en science de gestion à l'Université de Paris-Est Créteil, spécialisé dans la responsabilité sociale des entreprises (RSE). Ce dernier n'est pas adhérent du parti et tient à le préciser. Parmi les quelques « simples militants intéressés par les questions économiques »⁵ figurent la seconde jeune femme présente, Carine, chargée de mission dans un groupe d'élus verts, et Jean-Charles, informaticien dans une entreprise privée.

Pascal Canfin entame l'ordre du jour en présentant le rapport d'activité de la commission pour l'année 2006, qui est aussi le bilan de sa première année à la présidence. Candidat à sa réélection, il détaille habilement ce rapport, mettant en valeur ses réalisations personnelles sans omettre le caractère collectif de l'ensemble du bilan : il a élaboré avec le groupe d'animation de la commission le programme économique pour la présidentielle⁶, a animé une quinzaine de réunions publiques et de formations pour diffuser le contenu de ce programme, et vient d'être chargé par le parti de conduire, avec quelques autres, les négociations avec le Parti socialiste. Il n'oublie pas les bonnes relations qu'il entretient avec de nombreux membres de la direction du parti, ni le lien qu'il a réussi à créer avec Jean-François Caron, le vice-président du Conseil régional Nord-Pas-de-Calais, qui anime et représente le réseau des élus régionaux en charge des questions économiques. Il informe d'ailleurs les membres présents qu'un travail sera engagé afin d'aider les élus régionaux à prendre, dans leurs institutions, des positions cohérentes avec celles de la commission. Il met en valeur le travail de Thibaut, qui n'est pas présent, et de Benoit, qui ont actualisé et alimenté le site web de la commission, ainsi que celui des autres membres de l'équipe ayant organisé et participé aux huit réunions qui ont été proposées lors des dernières Journées d'été, et qui reflètent, par ailleurs, ce que la position professionnelle de Pascal Canfin,

4 D'après carnet de terrain n° 5.

5 *Ibid.*

6 Une version de ce programme, dont il nous avait précisé de manière confidentielle qu'il en avait rédigé seul « au moins 70 % », est à paraître pour la semaine suivante : Pascal CANFIN, *L'Économie verte expliquée à ceux qui n'y croient pas*, Paris, Les Petits matins, 2007.

journaliste à *Alternatives économiques*, apporte à la commission en contacts et en visibilité⁷. Il rappelle, enfin, que des Conventions nationales thématiques ont été tenues, et notamment une sur l'économie sociale et solidaire que Jean-Philippe Magnen, conseiller communautaire à Nantes et co-auteur avec lui-même d'un projet de loi-cadre de l'économie sociale et solidaire, a animé. Après une courte pause, les participants procèdent à la réélection des membres du bureau, et à la composition d'une nouvelle équipe d'animation, intégrant les plus récentes « bonnes volontés » individuelles. La totalité des adhérents qui se représentaient est élue, à l'unanimité des voix, sans débat sur le mode de scrutin – une liste bloquée – et sans animosité visible. Les « groupes projets »⁸ trouvent leurs pilotes parmi les présents : si Pascal Canfin reste chargé des tâches qui concernent l'élection présidentielle, Carine et Patrick Dieuaide viennent le soutenir en travaillant au chiffrage du programme ; Jean-Philippe Magnen et Éva Sas prennent en charge le projet municipal pour 2008 et les relations avec les élus locaux, et lancent un sous-groupe « Économie sociale et solidaire » ; Dominique accepte d'assurer l'animation du groupe projet sur les indicateurs, en s'appuyant sur le travail déjà réalisé par Bernard Guibert ; Patrick Dieuaide et Pascal Canfin animent ensemble le groupe dédié à l'Europe, tandis que Thibaut et Benoit continuent à alimenter et faire vivre le site web. Un sous-groupe « Fiscalité », évoqué en cours de discussion, reste en suspens.

Après un déjeuner rapide et convivial à la Cité universitaire toute proche, les membres se retrouvent pour un après-midi d'échanges avec Martine Billard et Francine Bavay. La première, députée de Paris depuis 2002 et candidate à sa réélection aux élections législatives de cette année, intervient pour présenter son travail de parlementaire en charge des questions sociales et son bilan. La seconde, qui vient d'être élue déléguée en charge des questions économiques et sociales dans le nouveau Collège exécutif (CE) des Verts dont Cécile Duflot est la Secrétaire nationale depuis l'Assemblée générale du 16 décembre 2006, vient se présenter et convenir avec les membres de la commission d'une méthode de travail pour la durée de son mandat interne. Vice-présidente au Conseil régional d'Île-de-France en

7 Une réunion sur « Le développement économique local » en présence de Jean-François Caron, vice-président au Conseil régional Nord-Pas-de-Calais ; un atelier « Intérêts et limites de la décroissance » avec Guillaume Duval (*Alternatives Économiques*) ; une réunion militante de formation au programme économique des Verts ; un atelier « Économie plurielle » avec notamment l'ancien secrétaire d'État à l'Économie solidaire, Guy Hascoët, et Jean-Philippe Magnen, conseiller communautaire ; un atelier « Que faire après des restructurations sur un territoire ? » avec Nairi Nahapétian (*Alternatives Économiques*) et Jean-François Caron ; un atelier « Patriotisme économique » ; une réunion plénière « Précarités » avec notamment Martine Billard, députée de Paris, et des représentants de l'UNEF, de la CGT, et de Fac Verte ; et un forum « L'environnement n'est pas l'ennemi de l'emploi » avec notamment Éva Sas, un représentant de la CGT, et un de Negawatt.

8 « Élection présidentielle 2007 », « Chiffrage du programme 2007 et Loi organique relative aux lois de finances LOLF », « Élections municipales 2008 », « Nouveaux indicateurs de richesse », « Économie sociale et solidaire », et « Europe et parti vert européen ».

charge, depuis 2004, de l'économie sociale et solidaire⁹, elle parle également de son action en la matière. Les échanges confortent l'ensemble des participants dans l'idée que les Verts ne sont pas encore « crédibles » sur les questions économiques et sociales et manquent de relais dans la société civile, notamment auprès des représentants syndicaux. Tous s'accordent sur le point que l'un des enjeux des prochaines campagnes électorales est de peaufiner les propositions programmatiques et de les valoriser, afin d'installer sur les scènes politique et médiatique la crédibilité de « l'économie verte ».

Aux réunions de la commission L'assemblée générale se termine à 17h. Tout au long de cette journée, la fluidité et la politesse des échanges ont été frappantes. Ici, pas d'agressivité apparente dans les propos, pas de main levée, ni d'inscription nominative pour de classiques « tours de parole ». Pas de demande de « tac au tac » non plus, manière verte de surseoir à l'ordonnancement des interventions et de placer sa remarque ou son bon mot quand l'envie s'en fait sentir. Et à part quelques fumeurs, personne n'a quitté la réunion avant qu'elle ne soit terminée ou ne l'a interrompue en animant quelque discussion en marge de l'ordre de jour officiel¹⁰.

C'est dans la même convivialité que les membres du groupe local¹¹ que nous avons également observé semblaient s'accorder lorsqu'ils se sont réunis, le 2 décembre 2007, pour préparer la campagne municipale de 2008. Installés dans la salle commune du rez-de-jardin de leur immeuble d'habitat groupé¹² que quelques-uns d'entre eux ont conçu et habitent depuis sa réalisation en 1987, ils se sont retrouvés, comme à leur habitude, à l'heure du dîner, autour de mets préparés par leurs soins et de bons vins. Ce soir là, la plupart des membres du noyau dur du groupe sont présents. Aux cotés d'Adélie, qui se dédie à temps plein à sa fonction de secrétaire régionale des Verts, se trouvent deux autres habitants : Antonin, vice-président de conseil régional, et sa femme Alice. Cette ancienne directrice

9 Elle est également chargée du développement social, de la santé et du handicap.

10 Ces points paraissent significatifs de l'exceptionnelle « bonne tenue » des réunions de cette commission, au regard des observations et préconisations faites dans le cadre de l'audit participatif interne (API), réalisé en 2002 par Benoît Rihoux, Albert Peirano et Florence Faucher pour le compte de la direction des Verts. Voir Benoît RIHOUX, Albert PEIRANO et Florence FAUCHER, *Audit Participatif Interne (API). Rapport Final. Vers un parti en mouvement : démocratie, efficacité, convivialité*, 22 octobre 2002, p. 42-44.

11 C'est l'unité organisationnelle de base chez les Verts. En fonction du nombre de militants inscrits, un groupe local peut s'étendre sur une ou plusieurs communes.

12 Ce système permet à plusieurs familles de se regrouper pour concevoir un logement correspondant aux besoins et capacités financières de chacun. Certains projets comportent également des locaux communs et des espaces extérieurs partagés. La plupart du temps, les constructions sont non seulement réalisées dans le respect des normes environnementales, mais sont particulièrement vertueuses en la matière. Le Mouvement de l'habitat groupé autogéré (M.H.G.A), créé en 1977, et rebaptisé Éco habitat groupé, aide les volontaires dans l'élaboration et la mise en œuvre de ces projets. Voir pour les détails <http://ecohabitatgroupe.fr/>

d'école milite également chez les Verts et préside l'AMAP¹³ qu'elle a lancée quelques années auparavant. Tout près d'eux, la secrétaire du groupe local, Lison. Ingénieure informaticienne, elle siège, elle, au Conseil statutaire des Verts¹⁴. Adélie et Antonin sont également conseillers d'opposition depuis les dernières élections municipales de 2001, à l'occasion desquelles le groupe « Écolos d'ici et d'ailleurs » s'est composé pour la première fois. Font également partie de ce noyau dur, plusieurs autres militants ou sympathisants verts, qui étaient déjà sur la liste municipale de 2001 et avaient participé à la réalisation d'un journal local, *Le mouton à 5 pattes*, que les membres du groupe avaient créé dans la foulée des élections : Jean-Baptiste, artiste-peintre et illustrateur pour le journal ; Louis, cadre technique au ministère des Transports, engagé à l'association Mieux se déplacer à bicyclette¹⁵ ; et Virginie, géographe retraitée, militante citoyenne multicartes et ancienne élue de conseil de quartier.

Ce soir, ils accueillent de nouveaux venus intéressés par l'écologie et la politique locale. Si c'est la première véritable réunion politique pour Ali, un professeur d'éducation physique, et pour Jean-Luc et sa compagne Bernadette, tous deux psychothérapeutes, ils se côtoient et côtoient d'autres membres du groupe depuis longtemps, partageant le souvenir d'une enfance dans l'un des immeubles communautaires de la ville, chantant dans la même chorale, ou dédiant une part de leur temps aux activités de l'AMAP. C'est d'ailleurs par ce biais que Marjolaine, chargée de mission le secteur de la santé et Pauline, consultante en informatique, ont rencontré et mieux connu les membres du groupe, et ont été amenées à s'engager dans cette campagne municipale. Quant à Paul, il a cette fois décidé de suivre sa femme Virginie dans l'aventure, même s'il le fait avec toute la distance que cet ancien directeur de recherche à l'INRA sait mettre entre les activités partisans et lui. Restent autour de la table, les derniers venus : Ludovic, ingénieur de recherche impliqué à MDB, et Clarisse, une jeune ingénieure d'étude de l'INRA récemment intéressée par la politique locale et le développement durable. Peu d'inconnus donc à cette réunion, dont l'ordre du jour est dédié à la composition de la future liste électorale et à l'organisation des premières tâches de campagne.

13 Une AMAP (Association pour le maintien de l'agriculture paysanne) est un regroupement contractuel de plusieurs consommateurs et d'un agriculteur. L'agriculteur s'engage à produire en respectant la charte de l'agriculture paysanne et le cahier des charges de l'agriculture biologique, et à distribuer sa production. Les consommateurs s'engagent à pré payer un prix équitable cette production, qui leur est livrée sous forme de paniers, selon une périodicité convenue. Les AMAP locales font partie du réseau national de l'Association pour le maintien de l'agriculture paysanne. Voir les détails sur <http://www.reseau-amap.org/>

14 Élu selon des modalités décrites dans l'Agrément intérieur, il veille au respect des statuts et agréments ainsi qu'à celui des décisions des instances internes du parti.

15 Créée en 1974, et initialement intitulée Mouvement de défense de la bicyclette, cette association a pour objectif de défendre l'usage du vélo en tant que moyen de transport quotidien. Elle a été renommée Mieux se déplacer à bicyclette en 2004.

La première partie de la réunion est consacrée à la répartition des places sur la liste qu'ils présenteront aux élections. Prenant à cœur, par anticipation, son rôle de tête de liste, Antonin propose une méthode de travail pour l'élaboration du programme et rappelle, aidé en cela par Adélie, les contraintes légales et les manières d'organiser les campagnes chez les Verts. Toute l'expérience militante des anciens du groupe, des élus et des cadres du parti irrigue la réunion et permet aux nouveaux venus de se familiariser avec les tâches et les rôles avec lesquels ils devront composer. Le groupe dispose déjà de beaucoup de ressources, chacun ayant l'habitude de mettre au service de l'ensemble ses compétences professionnelles ou ses réseaux de connaissances, et toutes les informations à la fois triviales mais essentielles pour mener campagne sont connues : le nombre de tracts qu'il faut imprimer pour diffuser aux heures d'affluence au métro, le nombre de boîtes aux lettres de la ville, les lieux et les heures où l'on rencontre le plus de citoyens, les temps de fabrication et de reproduction des documents de campagne, la procédure de réservation de salles municipales... Les anciens entraînent les nouveaux à se déclarer volontaires pour telle ou telle tâche, qu'ils n'effectueraient jamais seuls dans un premier temps. Le « groupe organisationnel »¹⁶ est rapidement constitué et s'affaire déjà en aparté à composer un premier planning. Antonin enchaîne sur le contenu programmatique et a déjà un texte stratégique à proposer au groupe. Il s'agit de présenter les membres de la liste, de trouver un titre et un slogan, de définir une charte graphique et « sémiologique » afin que la liste se démarque clairement de celles des concurrents. Les idées fusent, les mots d'esprit sont légion, tout comme les rires et les clins d'œil. Malgré les heures passées et la fatigue, les membres du groupe sont toujours présents et concentrés. À vingt-trois heures trente, le groupe a épuisé, comme l'on dit ici, l'ordre du jour ; il ne reste rien des tartes salées, ni des boissons et des desserts qui avaient été apportés et personne ne part sans avoir participé à la vaisselle et à la remise en ordre de la salle commune. Rendez-vous est pris pour la semaine suivante, même lieu, même heure, pour la deuxième d'une longue série de réunions de campagne dans laquelle tous décident de s'engager, seuls ou en famille, en fonction du temps qu'ils ont, de leurs croyances, de leurs valeurs et de leurs histoires personnelles.

Les participants à ces deux réunions, auxquelles nous avons assisté en enquêtant sur deux de nos terrains, « commission nationale Économie et social » et « groupe local », forment un ensemble très bigarré de militants et de sympathisants, aux âges et aux expériences militantes variés. Au-delà de la convivialité apparente de leurs échanges, nous sentions que leurs prises de positions n'étaient bien sûr pas si unanimes. Quelques conflits ou animosités étaient même perceptibles, que signalaient les « mimiques », « sous

16 D'après carnet de terrain n° 5.

entendus » et « regards de connivence »¹⁷ que nous pouvions observer. Les oppositions plus ou moins larvées à la candidature d'Antonin mettaient à l'épreuve l'unanimité du groupe, chahutaient les relations d'amitié qui lient pourtant la plupart des membres et suspendaient parfois le mode de communication à la fois gai et respectueux qui est le leur habituellement. Quelques interventions de participants de la commission « Économie et social » traduisaient, par ailleurs clairement, une forme de déception, voire de dépossession, militantes. Mais à croire la littérature scientifique sur les Verts, tous ces militants auraient, au-delà de leurs divergences, un point commun, qui les unirait malgré tout, et donnerait sens à leur engagement : déclassés socialement, ils exprimeraient en militant, le rapport frustré qu'ils entretiennent avec le monde social.

C'est en effet ce qu'il ressort de cette littérature, et de la manière dont elle aborde, sur le registre du *pourquoi*, la question de l'engagement. Décrite dans des travaux dont les problématiques sont plus larges, et qui mêlent, le plus souvent, « verts » et « écologistes », ce qui rend difficile leur utilisation sauf à considérer *a priori* qu'il n'y a pas de distinction entre militants des Verts et militants d'autres partis écologistes ou d'associations¹⁸, elle n'a donné lieu à aucun véritable travail scientifique. De ce fait, si l'on entend par militant celui qui signale son engagement par des pratiques politiques relativement soutenues et/ou continues (ce qui le distingue du sympathisant), autres que celle du vote (ce qui le distingue de l'électeur), mais sans nécessairement prendre sa carte au parti (ce qui le distingue de l'adhérent) ou occuper des fonctions électives (ce qui le distingue des élus et des dirigeants), et si l'on souhaite se focaliser sur les verts à l'exclusion de tous les autres écologistes, force est de constater que l'on ne sait pas grand-chose.

Malgré tout, l'hypothèse qui articule déclassement ou menace de déclassement, et défaut d'identifications sociales, élaborée sous l'influence du cadre théorique de la « frustration relative »¹⁹, plus ou moins explicitement amendé par les travaux sur les effets de l'inflation des titres scolaires²⁰, a émergé, dans le sillage des analyses pionnières que Daniel Boy et Guillaume Sainteny ont conduites, dès le début des années 1980, sur les électeurs écologistes pour l'un²¹, sur les dirigeants écologistes pour l'autre²². Faisant de

17 D'après carnet de terrain n° 5.

18 Sans compter que ces terminologies font également l'objet de batailles sémantiques et stratégiques entre acteurs.

19 Pour une définition rapide de cette approche, voir Philippe CORCUFF, « Frustrations relatives », in Olivier FILLIÈRE, Lilian MATHIEU et Cécile PÉCHU (dir.), *Dictionnaire des mouvements sociaux*, Paris, Presses de Science Po, 2009, p. 242-248.

20 Notamment en référence à Pierre BOURDIEU, *La Distinction. Critique sociale du jugement*, op. cit.

21 Daniel BOY, « Le vote écologiste en 1978 », op. cit.

22 Guillaume SAINTENY, *Le Rejet du champ politique, causes et chances de succès : le cas des dirigeants écologistes en France*, Mémoire de DEA de Sociologie politique, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, 1984.

l'écologisme le refuge de déclassés frustrés ou de transfuges déçus en mal d'identification sociale, cette hypothèse s'est rapidement imposée dans la littérature scientifique. Elle a, par ailleurs, largement été légitimée par une série de travaux dédiés à l'analyse des événements de mai-juin 68²³ avec lesquels les écologistes sont censés être liés, puis par les diverses enquêtes par questionnaires conduites auprès des électeurs écologistes et des adhérents verts²⁴, qui soulignent leur appartenance aux catégories socio-professionnelles supérieures et intellectuelles très diplômées, tout autant que leur exclusion des positions sociales dominantes. Cette hypothèse a été reprise dans le cadre de travaux comparatifs²⁵ – à origines sociales proches et à diplômes plus élevés que les adhérents du Parti socialiste, les verts occuperaient des positions sociales homologues, voire inférieures, cette moindre rémunération de leur capital culturel expliquant leur degré supérieur de frustration relative et le surcroît de radicalité dont ils feraient preuve – ainsi que par quelques travaux dédiés aux Verts et aux écologistes : ceux de Willy Pelletier, qui interprète l'incapacité des élus verts à résister à l'institutionnalisation au regard de la « voie alternative de promotion sociale » qu'elle représente pour des individus aux « positions sociales d'entre-deux »²⁶ ou, plus récemment, ceux d'Hubert Billemont, qui qualifie l'écologisme d'expression « politico-morale d'une frustration sociale relative, engendrée chez les fractions demi-intellectuelles de la classe moyenne, par le processus de déclassement social toujours en œuvre »²⁷. Sylvie Ollitrault, qui revendique pourtant un autre cadre théorique (celui de la sociologie de l'action collective), a également relevé le caractère compensatoire du militantisme écologiste, qu'elle envisage comme une manière de « métamorphoser des statuts professionnels ou économiques parfois peu gratifiants »²⁸. Seule Florence Faucher a modulé cette hypothèse, sans pour autant la contester, en affirmant, à la manière des défenseurs du choix rationnel²⁹, que les militants verts font le choix délibéré « d'une carrière peu rentable matériellement malgré les possibilités offertes par un niveau d'étude élevé »³⁰. Restreints à la recherche des causes du militantisme, ces travaux cantonnent ainsi l'engagement écologiste dans l'expression du ressentiment ou dans celui des tentatives, plus ou moins fructueuses, de lutte contre le déclassement social.

23 Dans le sillage de Pierre BOURDIEU, *Homo academicus*, *op. cit.*

24 Pour rappel, six enquêtes ont eu lieu jusqu'à présent (en 1989, 1990, 1998, 2002, 2010 et 2013). Voir pour les détails, l'introduction générale.

25 Essentiellement Daniel BOY, François PLATONE, Henri REY, Françoise SUBILEAU, Colette YSMAL, *C'était la gauche plurielle*, Paris, Presses de Sciences Po, 2003.

26 Willy PELLETIER, « Positions sociales des élus et procès d'institutionnalisation des Verts », *op. cit.*

27 Hubert BILLEMONT, *L'Écologie politique. Une idéologie de classes moyennes*, *op. cit.*

28 Sylvie OLLITRAULT, *Action collective et construction identitaire : le cas du militantisme écologiste en France*, *op. cit.*

29 Pour une définition rapide de cette approche et de ses évolutions, voir Razmig KEUCHEYAN, « Choix rationnel », in Olivier FILLIEULE, Lilian MATHIEU et Cécile PÉCHU (dir.), *Dictionnaire des mouvements sociaux*, *op. cit.*, p. 108-116.

30 Florence FAUCHER, *Vertitudes : comparaison du militantisme vert en France et en Grande-Bretagne*, *op. cit.*

Si nous sommes pour notre part plus convaincue par les analyses qui contestent justement l'hypothèse de la frustration liée au déclassement, tant comme cadre interprétatif de Mai 68³¹ que de l'engagement politique dit protestataire³², l'unanimité des analystes des Verts nous invite à la discuter malgré tout plus avant. C'est en délaissant le registre du *pourquoi* de l'engagement, pour lui préférer celui du *comment*, que nous souhaitons battre en brèche cette hypothèse en lui opposant la réalité de notre terrain. Reflets des différentes générations partisans³³ qui se côtoient depuis la création du parti, les deux groupes auprès desquels nous avons formellement enquêté³⁴ permettent en effet d'interroger les conditions sociales de possibilité de l'engagement chez les Verts et d'en spécifier les modalités. Sachant que la probabilité pour un individu de s'intéresser à la politique est socialement inégalement distribuée³⁵, et que les individus ne s'engagent pas tous au(x) même(s) moment(s) – historique et biographique –, ni très exactement dans le même parti – puisque dans un même parti, l'offre idéologique et l'organisation évoluent –, ni de la même manière³⁶, nous considérons l'engagement comme un *processus* social à part entière. Nous l'envisagerons

31 Réfutant la « hantise du déclassement » et la « crise des débouchés » comme explications de l'engagement dans les événements de mai-juin 68, ce qui revient à poser *a priori* que les dominés désirent nécessairement « être et avoir ce que les dominants ont et sont », Boris Gobille convainc d'autant plus qu'il décrit Mai 68 comme un moment critique, une tentative de délégitimer l'ordre symbolique, de dévoiler l'arbitraire des normes sociales et d'affirmer la légitimité de « la parole profane ». Voir pour les détails Boris GOBILLE, *Crise politique et incertitude : régime de problématisation et logiques de mobilisation des écrivains en mai 68*, *op. cit.*, ou plus rapidement dans « Mai-juin 68 : crise du consentement et ruptures d'allégeances », *op. cit.* et *Mai 68*, Paris, La Découverte, 2008.

32 Annie Collovald en a effet très bien montré qu'elle était dans ce cas un « prêt à porter théorique » psychologisant et normatif. Voir Annie COLLOVALD, *Le « populisme du FN » un dangereux contresens*, Bellecombe-en-Bauges, Éditions du Croquant, 2004.

33 Nous considérons les « générations partisans » comme des groupes d'individus qui entrent et militent dans le parti au même moment, et qui, de ce fait, vont partager une histoire organisationnelle et des pratiques militantes. Si nous nous focalisons ici sur l'entrée dans le parti et sur ses conséquences, nous avons bien conscience que certains peuvent également et par ailleurs partager un certain nombre de caractéristiques sociales et des types de socialisations ou avoir vécu les mêmes « événements fondateurs » et contextes de politisation, faisant à ce titre partie de la même « génération sociale », entendue au sens de Gérard MAUGER, « Générations et rapports de générations », in Anne QUENIART et Roch HURTUBISE (dir.), *L'Intergénérationnel. Regards pluridisciplinaires*, Rennes, Presses de l'EHESP, 2009, p. 17-36 et à partir de la traduction que l'auteur avait faite de l'œuvre de Karl Mannheim (voir Karl MANNHEIM, *Le Problème des générations*, Paris, Édition Nathan, 1990). Nous ne reprenons pas le terme de « cohorte », que la lecture d'Olivier FILLIEULE, « Propositions pour une analyse processuelle de l'engagement individuel. Post scriptum », *op. cit.* nous a fait considérer comme étant plus adapté à des analyses plus quantitatives et plus statistiques que la nôtre ; ni celui de « générations militantes » employé notamment dans Cécile PÉCHU, « Les générations militantes à Droit au logement », *op. cit.*, car il ne permet pas d'insister sur l'action spécifique du parti sur l'engagement et la socialisation des militants.

34 Sur les détails de l'enquête, voir le chapitre préliminaire. Si l'on met ici de côté les 5 entretiens complémentaires réalisés avec des enquêtés hors de nos 2 terrains formels, on peut considérer que les enquêtes sur les terrains « commission thématique nationale Économie et social » et « groupe local » ont été conduites auprès de 55 enquêtés adultes, en considérant leurs ascendants et fratries. Parmi ces 55 enquêtés, il existe deux couples. L'un a eu 3 enfants, et l'autre 2, enfants que nous avons également interrogés. Une enquêtée, dont le mari n'a pas été interrogé, a 2 enfants, que nous avons également interrogés. Ces enquêtes portent donc, au total, sur 62 enquêtés, dont 7 enfants ; sur 55 familles de première génération de militants, et sur 53 familles si l'on considère la génération constituée par nos enquêtés une fois mariés et devenus parents à leur tour.

35 Daniel Gaxie, *Le Cens caché. Inégalités culturelles et ségrégation politique*, Paris, Le Seuil, (1978), 2002.

36 Des travaux effectués depuis une dizaine d'années ont permis d'éclairer l'ensemble de ces facettes de l'engagement. On pourra se reporter au numéro de *Revue française de science politique, Devenirs militants*, vol. 51, n° 1-2, 2001, ainsi qu'à Olivier FILLIEULE (dir.), *Le Désengagement militant*, *op. cit.*

donc de manière dynamique et historicisée, et proposerons de saisir l'ensemble des logiques individuelles et collectives qui travaillent les trajectoires des individus et qui autorisent, reportent ou interdisent leur(s) engagement(s). Nous le concevons également comme une *rencontre*. Fruit d'interactions, il est à la fois un moment et une durée, une prise de position personnelle et la conséquence d'une insertion dans un milieu d'interconnaissance et dans une multiplicité d'espaces sociaux. Il n'existe qu'au regard d'une offre, à la fois idéologique et militante, et d'une demande de militantisme, dont les ressorts puisent dans les socialisations³⁷ et les expériences individuelles dont nous devons donc rendre compte. Enfin, l'engagement est une *matérialisation*. Celle de l'homologie qui existe parfois entre des habitus³⁸ et des groupes, et qui fait de l'engagement, nous le montrerons, bien plus qu'une simple résurgence (réapparition d'éléments du passé), une véritable (ré)actualisation (retour du passé dans le présent dans un état adapté aux besoins nouveaux). Révélé et affirmé au gré des représentations et des pratiques partagées, l'engagement évolue, s'altère, se réinvente. C'est aux interactions qui le nourrissent et aux modalités pratiques qui en permettent l'expression que cette première partie de notre travail est dédiée.

Elle doit nous permettre, dans un premier temps, de comprendre qui adhère aux Verts, à quel(s) moment(s), historiques et biographiques. En nous appuyant sur les entretiens avec les quarante enquêtés du terrain « Commission nationale Économie et social » et sur les archives du parti, nous proposons une sociogenèse des Verts et de leurs évolutions. Construite par le bas, d'après les récits de nos enquêtés, et fondée sur l'analyse des générations partisans qui se côtoient ou se succèdent chez les Verts, elle se veut le contrepoint des histoires officielles diffusées tant par les ouvrages scientifiques que par le parti. Exposée dans un long chapitre que nous avons renoncé à scinder en deux pour ne pas créer de césure temporelle trop artificielle, cette sociogenèse nous permettra tout d'abord de montrer que, contrairement à ce que les récits officiels affirment, le caractère politique du projet partisan vert existe dès le départ, et qu'il a été soutenu par des militants dont l'ancrage à gauche ne fait aucun doute. Par ailleurs, l'attention portée aux biographies des engagés nous a permis de découvrir que le parti vert attirait toujours « les mêmes » individus, quelles que soient les époques. Nous décrirons ainsi les trois types de trajectoires qui peuvent conduire aux Verts, et qui nous font concevoir le parti comme un espace spécifique de (re)conversion et de (ré)intégration dans la compétition politique des engagements radicaux (soixante-huitards puis mouvementistes). Tenant compte, enfin, de la

37 Nous les entendons comme diversifiées, plurielles et continues. Voir Muriel DARMON, *La Socialisation*, *op. cit.*

38 Envisagés ici dans le cadre de l'étude des socialisations de nos enquêtés et donc au titre de la « sociogenèse des dispositions » qui le constitue. D'après Muriel DARMON, *La Socialisation*, *op. cit.*, p. 17.

récente transformation des Verts en EELV, nous montrerons de quelle manière le parti s'est présidentialisé sous l'effet du renouvellement des militants et de leurs rapports, nécessairement historiquement situés, au champ politique, et au monde social dans son ensemble (chapitre 1).

Sachant par ailleurs que les dispositions à l'engagement et l'existence d'une offre politique compatible avec ces dispositions sont des conditions nécessaires mais non suffisantes de l'engagement, nous nous demanderons, dans un deuxième temps, comment et à quelle(s) occasion(s) on adhère aux Verts ? À partir des entretiens réalisés avec quinze militants représentatifs du « Groupe local », et de l'observation de leurs activités, nous mettrons en lumière le rôle des socialisations politiques d'enfance et de celles acquises dans le monde des catholiques de gauche, et à l'occasion d'expériences à l'étranger, dans l'engagement vert. Elles construisent en effet les dispositions à l'ascèse et l'empathie avec les minorités actives qui caractérisent nos enquêtés et expliquent leur insertion dans un ensemble de réseaux de sociabilités qui organisent la vie quotidienne de nos enquêtés autour de modes de vie et de pratiques distinctives : habitat communautaire, école à pédagogie alternative... Poreux et relativement peu structurés, ces réseaux irriguent, nous le montrerons, activités militantes et activités de loisirs. Ils sont les sièges d'interactions incitatives à l'engagement, qui poussent continuellement les individus à se rapprocher du parti vert plutôt que d'un autre. La congruence des pratiques des familles et des situations de réunion qui structurent les activités du groupe local partisan facilite, en effet, le recrutement et l'intégration des nouveaux entrants. Notre enquête ethnographique auprès de ce groupe local nous permettra, enfin, d'esquisser le rôle des campagnes électorales dans le processus de politisation des individus et des activités. Elles permettent en effet, avant d'acquérir ou de (re)convertir des capitaux militants et des ressources utiles à la compétition électorale, de voir se créer une dynamique collective d'incitation et de soutien à l'engagement militant (chapitre 2).

CHAPITRE 1 - FABRIQUE DU PARTI VERT ET GÉNÉRATIONS PARTISANES

L'histoire des Verts n'a jamais été écrite que par le haut. Ouvrages scientifiques et militants s'accordent pour la livrer, classiquement, à partir de trois points de vue : l'histoire des courants de pensée qui irriguent l'écologie politique, l'histoire des luttes dans lesquelles se sont impliqués les militants écologistes, et l'histoire des différentes organisations qui revendiquent et se disputent, selon les époques, la représentation de l'écologie dans le champ politique. Ils diffèrent néanmoins quant au registre. Descriptifs et désincarnés, les récits académiques proposent une histoire séquentielle et électorale des organisations écologistes et de l'évolution de leurs rapports de force dans la compétition politique. Téléologiques et personnifiés, les récits de militants mettent l'accent sur les modalités et les finalités des engagements des écologistes, et proposent une histoire événementielle des conflits inter et intra organisations, en occultant bien souvent la part qu'ils prennent eux-mêmes dans ces conflits et qui influence leurs récits.

Notre enquête nous a permis de nous rendre compte de la distance à la fois intellectuelle et émotionnelle qui sépare ces mises en récits du vécu et des perceptions des militants. Lorsqu'il s'agit d'évoquer, en entretien, les œuvres ou les personnalités qui ont sensibilisé les enquêtés à l'écologie politique, rares sont ceux qui énumèrent la liste des « pionniers » et « précurseurs » généralement mentionnés dans les ouvrages¹ pour présenter – et légitimer ? – la richesse et la diversité de la pensée verte². En dehors des intellectuels³, peu de militants connaissent les travaux des naturalistes Robert Hainard et Bernard Charbonneau, respectivement inspirateur des sociétés de protection de la nature et chroniqueur à *La Gueule Ouverte*, des environmentalistes Rachel Carson ou René Dubos qui ont alerté sur les problématiques de pollutions dès les années 1960, des économistes

1 On en trouvera un aperçu dans *EcoRev'*, « Figures de l'écologie politique », n° 21, 2005.

2 Ces mentions ne disent rien, par ailleurs, de la lecture effective de ses œuvres et des types de réception auxquelles elles donnent lieu, et dont il est, en réalité, bien difficile d'évaluer l'impact, notamment sur la supposée « prise de conscience » ou l'engagement concret des militants.

3 Il s'agit des militants qui s'inscrivent dans le champ académique à titre professionnel ou qui entendent intervenir dans les débats partisans au titre de leur(s) formation(s) et diplôme(s). C'est une définition restreinte et adaptée de celle proposée par Gisèle Sapero pour qui ce terme « renvoie [...] tantôt à l'ensemble des producteurs culturels, tantôt à ceux d'entre eux qui interviennent dans l'espace public en tant que tels ». Voir Gisèle SAPIRO, « Modèles d'intervention politique des intellectuels », *Actes de la recherche en sciences sociales*, vol. 1, n° 176-177, 2009, p. 9-31.

Karl Polanyi et François Partant, ou encore de penseurs tels Bertrand de Jouvenel, premier à employer le terme d'« écologie politique », Hans Jonas, Paul Virilio, Michel Serres, Jean Baudrillard, Paul Ricœur, Théodore Monod, Félix Guattari, Henry David Thoreau, Jacques Ellul, Ivan Illich, Serge Latouche ou André Gorz. L'immense majorité des militants verts que nous avons pu interroger ne cite que René Dumont, agronome et premier candidat écologiste à l'élection présidentielle en 1974, réputé avoir « fait la parfaite synthèse entre les sources de l'écologie [puisqu'] il est à la fois socialiste, libertaire, personnaliste, autogestionnaire, alternatif, régionaliste... »⁴. Les luttes environnementales et sociales dans lesquelles se sont forgés les mots d'ordre et les répertoires d'action⁵ écologistes sont elles, relativement connues, à défaut d'avoir toujours été vécues : Mai 68, les luttes antinucléaires, le Larzac et les manifestations antimilitaristes, les mobilisations pour la défense de sites naturels et contre les pollutions, les combats pour les droits des femmes ou les luttes économiques et sociales... Mais rares sont les militants d'aujourd'hui capables d'en citer très exactement les dates ou de se souvenir des associations et organisations diverses qui ont concrètement participé à ces moments supposés fondateurs.

Quant aux fusions et recompositions organisationnelles qui émaillent la vie de l'écologie politique française, elles sont si nombreuses et complexes que la plupart des auteurs n'en rendent compte qu'à titre anecdotique, se contentant de tracer de manière relativement floue les contours de ce qu'ils qualifient, faute de mieux, de « mouvance » écologiste. Seul Guillaume Sainteny a produit il y a quelques années un schéma chronologique permettant de visualiser les différentes fusions ou scissions qui précèdent la création des Verts et les travaillent encore dix ans plus tard⁶. Mais cet ouvrage, pas plus que les autres, ne permet de savoir qui était réellement présent, dans telle organisation, à telle date, et ce qu'il y faisait. L'histoire précise, à défaut d'être objective, des trajectoires individuelles et des structures qui forment les réseaux militants dans lesquels les verts se sont engagés reste, à ce jour, largement méconnue. Au-delà des reconstructions et des imprécisions sur lesquelles nous devons revenir, émerge de tous ces travaux une trame commune, un récit concordant. Autour de séquences temporelles identiques se déploie ce que l'on pourrait qualifier de roman des origines vertes. Il conte *ad libitum* la « longue marche des écologistes vers l'unité » organisationnelle, réalisée en 1984, sur fond de batailles entre les « pro » et les « anti » parti politique. Puis l'« ère Waechter », qualifiée de

4 Yves FRÉMION, *Histoire de la révolution écologiste*, Paris, Hoëbeke, 2007, p. 78.

5 Forgé par Charles Tilly, il peut être simplement défini comme un stock limité de moyens d'action à la disposition des groupes contestataires, à chaque époque et dans chaque lieu. Les limites et intérêts de l'usage de cette notion ont été développés dans Michel OFFERLÉ, « Retour critique sur les répertoires de l'action collective (XVIII^e-XXI^e siècles) », *Politix*, vol. 1, n° 81, 2008, p. 181-202.

6 Guillaume SAINTENY, *Les Verts*, Paris, PUF, 1997, p. 23.

période du « ni droite ni gauche ». Décrite sur fond de dissensions stratégiques et de fluctuation des scores électoraux, elle court jusqu'à la mi 1993. L'Assemblée générale de Lille de novembre 1993 inaugure en effet une troisième étape, marquée par la prise de pouvoir de Dominique Voynet et de ses proches. L'alliance qui les lie préférentiellement au Parti socialiste est diversement appréciée par les auteurs, mais chacun note que « le tournant à gauche » des écologistes leur permet de s'inscrire dans le champ politique national en obtenant quelques parlementaires, et de participer à de nombreux exécutifs locaux. L'« ère Voynet » se termine généralement en 2001, et sa succession ouvre une période de recomposition interne. Elle permet à la ligne de « l'autonomie à gauche » de s'affirmer et à une nouvelle génération de cadres et dirigeants d'émerger, dont Cécile Duflot. Cette quatrième période, dont seuls les ouvrages les plus récents rendent compte, se clôt avec le lancement, en 2009, des listes européennes Europe écologie et du processus de rénovation du parti qui aboutit formellement, le 13 novembre 2010, lors des Assises constituante de Lyon, à la création d'EELV. Ce récit, ainsi que la plupart des événements qui le composent, se retrouvent au-delà des histoires officielles. Sorte de « fil vert »⁷, il est en effet approprié par les militants qui, mêlant l'histoire du parti et leur histoire propre, participent de la construction d'une sociodécennie verte cohérente dans laquelle leur engagement prend tout son sens.

Sans contester les usages et les fonctions partisans de ces récits, nous souhaitons rompre avec la vision en surplomb qu'ils engagent. Les longs moments que nous avons passés à écouter les militants auprès desquels nous enquêtons et à comparer les différents récits qu'ils nous livraient d'un même événement ou d'une même « époque » invitent, au contraire, à faire une histoire par le bas, attentive aux trajectoires des militants et aux contextes de leurs engagements, ainsi qu'aux « petits » événements qui, bien qu'ignorés par les récits officiels, influencent la « fabrique partisane »⁸ et ses évolutions.

Écrire ce type d'histoire n'est pas chose aisée. Cela nécessite de disposer d'un ensemble de données quantitatives et qualitatives sur un nombre significatif de militants présents au moment de la construction du parti – et qui n'en sont pas nécessairement devenus les dirigeants – et de pouvoir retracer pour chacun les circonstances et les modalités de leur passage au politique et de leur action au sein du parti. Or, des acteurs, de leurs capitaux, des relations qu'ils entretenaient ou des conflits qu'ils ont traversés et qui

7 En référence à Marie-Claire LAVABRE, *Le Fil rouge. Sociologie de la mémoire communiste*, Paris, Presses de la Fondation nationale des Sciences politiques, 1994.

8 Nous empruntons ce terme à Hélène COMBES, *Faire parti. Trajectoires de gauche au Mexique, op .cit.*

ont, à n'en pas douter, largement structuré la « primo genèse du parti »⁹ ainsi que sa mise en forme, il ne reste que peu de traces. En l'absence d'archives réellement disponibles – celles du parti sont parcellaires et à l'état de premier inventaire – nous n'avons pas pu constituer de base de données prenant en compte la totalité des individus présents au moment de la création du parti en 1984. La plupart ne militent d'ailleurs plus chez les Verts et leur trace est très difficile à retrouver. Il ne reste donc, de cette époque, que les témoignages des acteurs. Ils sont de deux sortes : des « simples » militants, qui peinent le plus souvent à se souvenir clairement de celles et ceux qui étaient présents ou non avec eux à tel moment précis, dans telle organisation ou telle mobilisation, et dont la mémoire organisationnelle se résume à la période de leur adhésion, qui a parfois été très courte ; des militants devenus dirigeants ou cadres du parti (Dominique Voynet, Yves Cochet, Brice Lalonde ou Antoine Waechter par exemple), dont les biographies sont si reconstruites et travaillées qu'elles n'informent plus sur les réalités et sur le rôle qu'ils ont joué à l'époque. Faute de pouvoir vérifier à l'aide de documents historiques précis des récits qui ne concordent pas toujours, la généalogie des Verts, ainsi que les enjeux qui ont présidé à leur création nous échappent en partie. Quant aux périodes plus récentes, elles ne sont pas nécessairement plus aisées à reconstituer. La structure régionalisée du parti vert et la mauvaise tenue des fichiers d'adhérents – lorsqu'ils existent –, ainsi que la réticence des militants à « se faire fiché », rendent impossible toute analyse précise par cohortes. Chez les Verts, on ne peut savoir ni qui a (ré)adhéré quand, ni connaître ne serait-ce que l'âge ou la profession de tel adhérent. Par ailleurs, s'appuyer sur les témoignages reste toujours malaisé puisque le turn-over militant, ces dernières années, a oscillé entre 10 et 30 % par an, et a pu atteindre, d'après les estimations internes, jusqu'à 50 % en fonction des périodes et des régions. Fragilité et imprécision des sources font ainsi pleinement partie de l'objet vert, et il a bien fallu faire avec. Partant de là, nous avons fait le choix d'utiliser l'ensemble des sources dont nous disposions (récits officiels publiés, ouvrages scientifiques, sources journalistiques, archives du parti et personnelles, témoignages d'acteurs) et de composer l'histoire du parti vert à partir des informations qui, une fois recoupées, nous semblaient les plus vraisemblables. Les récits de nos enquêtés nous ont également été fort utiles pour tenter de reconstituer les réseaux d'interconnaissance et pour saisir, au-delà des récits officiels, les enjeux les plus occultés des luttes entre les acteurs. Cette manière de procéder nous a inévitablement

9 Myriam AÏT-AOUDIA et Alexandre DEZÉ, « Contribution à une approche sociologique de la genèse partisane. Une analyse du Front national, du Movimiento sociale italiano et du Front islamique de salut », *Revue française de science politique*, vol. 61, n° 4, 2011, p. 631-658.

conduite à définir des séquences¹⁰ historiques différentes des récits officiels, à réévaluer le rôle des acteurs et le poids de certains événements.

C'est sur cette toile de fond parfois imprécise, que nous avons placé les trajectoires de nos enquêtés, utilisant cette fois leurs récits, non plus pour reconstituer l'histoire du parti, mais pour comprendre celle de leur propre engagement. Nous focalisant dans un premier temps sur les militants qui ont formellement adhéré au parti, nous avons introduit dans cette histoire des Verts, les quarante enquêtés de notre terrain « Commission nationale Économie et social », avec lesquels nous avons réalisé des entretiens biographiques approfondis, et dont nous avons retracé et suivi l'évolution de la trajectoire, soit en les réinterrogeant à intervalles réguliers pendant toute la durée de notre enquête, soit à l'aide des informations diffusées dans et par le parti. Nous avons analysé leur engagement chez les Verts à partir de leur date d'adhésion, mais également envisagé plus largement la période politique dans laquelle elle a été formalisée. Tout d'abord parce que la mémoire des individus, à quelques mois près, n'est pas infaillible. Ensuite parce qu'en raison de la complexité de la procédure, le délai entre la déclaration de volonté d'adhésion d'un individu et l'acceptation formelle de celle-ci est parfois très long chez les Verts¹¹. Nous avons considéré leur date de sortie de la même manière, en prenant en compte les discours de justification des militants et leurs contextes d'énonciation, et ce d'autant qu'elle procède, nous le verrons dans ce travail, plus souvent d'un non renouvellement de cotisation annuelle que d'un acte formel et public signifiant le refus de poursuivre l'engagement.

Nous avons également tenu compte, au-delà des temporalités individuelles, des contextes historiques et politiques dans lesquels les trajectoires de nos enquêtés s'inscrivent. Manière de faire droit à l'histoire et au collectif, cette démarche oblige à prendre en compte l'histoire longue des mobilisations politiques. Nous les avons envisagées comme des moments de (re)politisation¹² qui pèsent sur les trajectoires individuelles des différentes générations partisans¹³. Si la deuxième guerre mondiale et la guerre d'Algérie sont parfois évoquées par nos enquêtés, les événements de mai-juin 68 tiennent une place prépondérante dans la plupart des trajectoires. Se revendiquant « enfants de Mai 68 », de

10 Nous les entendons comme des moments arbitrairement découpés dans la continuité de l'histoire qui permettent de mettre en valeur des réalités observées et de leur donner un sens vraisemblable, c'est-à-dire conforme à l'interprétation que nous pouvons faire des récits de nos enquêtés et de propres observations.

11 Nous reviendrons sur cette procédure d'adhésion au chapitre 3.

12 Entendue ici au sens de Olivier IHL, « Socialisation et événements politiques », *Revue française de science politique*, vol. 52, n° 2-3, 2002, p. 125-144 en ce qu'elle est élaborée « dans la succession des relations d'interdépendances [que l'individu] a nouées mais aussi dans l'ombre portée d'un passé représenté, voire célébré, qui en oriente la signification ».

13 Pour rappel, les groupes d'individus qui entrent et militent dans le parti au même moment, et qui, de ce fait, vont partager une histoire organisationnelle et des pratiques militantes communes.

nombreux militants verts lient leur engagement à cette époque et à l'intérêt qu'ils affirment, plus ou moins concomitamment, pour l'écologie politique. Nous avons pris cette filiation au sérieux et avons rendu compte de la variété des modes sur lesquels Mai 68 a été vécu par chacun d'eux et de la pluralité des dé/re classements auxquels cet engagement a donné lieu. Nous avons ainsi pu déconstruire la part naturalisée des récits d'enquêtés pour lesquels, « avoir fait Mai 68 » et adhérer aux Verts, vont souvent de pair, et finalement de soi. Nous avons également tenté de resituer ces trajectoires dans l'histoire des générations partisans, en nous appuyant sur les quelques études sociographiques existantes et les fragments de fichiers locaux dont nous pouvions disposer.

Prétendre à une analyse des trajectoires nécessite, enfin, de porter une attention centrale aux familles des enquêtés. Lieux privilégiés de la socialisation et de la reproduction sociale, elles pèsent en effet sur les trajectoires des individus pour qui elles sont une « fiction sociale » autant qu'un « groupe réel »¹⁴. Nous les avons, dans notre enquête, considérées au sens large, en allant, quand c'était possible, au-delà du noyau parental. Les grands-parents, oncles, tantes, et frères et sœurs de nos enquêtés ont ainsi été pris en compte. Il s'agissait en effet, grâce à cette approche généalogique, de saisir plus concrètement le rôle des familles et de la socialisation primaire, mais aussi de le relativiser, les frères et sœurs d'une même famille n'ayant pas nécessairement le même destin militant. Ceci nous a également permis de constater que les parents au sens strict ne sont pas les seules instances de socialisation, et que si l'engagement politique, comme le capital culturel, s'hérîte en partie, il est parfois transmis par une génération lointaine ou un membre éloigné de la famille, et reconstruit à l'occasion de la transmission¹⁵. Nous avons également analysé les parcours scolaires et, plus largement, de formation, des enquêtés. Instances de socialisation secondaire, les institutions scolaires et les diverses organisations de jeunesse avec lesquelles les individus sont en contact ont de puissants effets socialisateurs sur les individus, qui viennent poursuivre, ou plus ou moins contrarier, leur trajectoire première¹⁶. Enfin, les parcours professionnels ont été pris en compte, ainsi que les éléments biographiques qui jalonnent généralement les vies d'adultes. Toujours dans une logique de saisie globale, il s'est ainsi agi de caractériser les

14 Pierre BOURDIEU, « La famille : une catégorie réalisée », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 100, 1993, p. 32-36.

15 Voir sur l'analogie avec le capital culturel et les phénomènes de distorsions, adaptations et réinterprétations à l'occasion des transmissions Bernard LAHIRE, *L'Homme pluriel. Les ressorts de l'action*, *op. cit.*

16 Ce qui relativise de fait la conception balistique qui pourrait, en première intention, être attachée à la notion de trajectoire, comme nous l'avons déjà vu.

individus à partir de l'ensemble de leurs activités sociales, qu'elles soient politiques, associatives, syndicales, professionnelles, ou relèvent de l'« à côté »¹⁷.

Nous avons ainsi pu construire trois trajectoires types qui favorisent l'adhésion au parti vert : celle des « spécialistes », celle des « altruistes » et celle des « insoumis ». Fondées sur les récits de vie des enquêtés, et ré-historicisées¹⁸, ces trajectoires se distinguent en fonction des caractéristiques sociales et des socialisations primaires et secondaires des enquêtés, mais également selon les types d'engagements (associatifs, syndicaux, politiques) avant leur entrée chez les Verts. Elles nous permettent de montrer que, contrairement à ce que laissent croire les récits officiels, les Verts se composent, depuis toujours, de militants aguerris majoritairement ancrés à gauche, porteurs d'un projet dont le caractère politique – et électoral – s'est affirmé dès le départ.

SECTION 1 : LES FONDATEURS DES VERTS, DES MILITANTS POLITIQUES (1974-1984)

La naissance des Verts est généralement présentée comme l'aboutissement d'une dynamique enclenchée au soir de l'élection présidentielle de 1974, où René Dumont représentait pour la première fois les écologistes. Elle est le fruit d'un processus d'unification – relative – à la fois long et laborieux. Pierre Serne, normalien et agrégé d'histoire, militant vert depuis 1997¹⁹, résume assez bien, dans son livre écrit pour les vingt ans du parti, cette vision de « la lente marche vers la création des Verts » :

Après la création de six organisations nationales, de plusieurs organisations électorales ponctuelles, de centaines d'heures de débats, un parti unique (et qui aura jusqu'en 1990 et la création de Génération Écologie le quasi monopole de l'écologie politique en France) existe enfin. Certes son nom montre que l'unité est complexe, que la forme parti laisse encore sceptiques certains. Mais les Verts existent²⁰.

Selon ce type de récit, de 1974 à 1984, l'histoire de l'écologie politique n'aurait été qu'une succession d'affrontements et de (re)compositions entre différents réseaux et

17 Définies comme activités de loisirs « qui [ont] les caractéristiques d'un travail » et qui remettent en soi en cause la dichotomie, que l'on peut considérer comme « construite par une tradition lettrée », entre travail et loisir. D'après Florence WEBER, *Le Travail à-côté. Une ethnographie des perceptions*, op. cit.

18 Annie COLLOVALD, « Pour une sociologie des carrières morales et des dévouements militants », op. cit.

19 Militant socialiste jusqu'en 1994, il a adhéré aux Verts en 1997. Conseiller technique de Dominique Voynet puis de Denis Baupin, il siège comme conseiller municipal d'opposition à Vincennes depuis 2001. Il a également succédé à Jean-Vincent Placé, élu sénateur en 2011, au poste de vice-président en charge des Transports au Conseil régional d'Île-de-France.

20 Pierre SERNE, *Les Verts ont 20 ans. Petit histoire de l'écologie politique en France*, op. cit., p. 14.

groupuscules²¹. Se seraient opposés dans cette période, les partisans du passage au politique – qui souhaitent « capitaliser » sur la dynamique de la campagne de René Dumont –, et ceux qui auraient préféré, après cette incursion en politique, poursuivre leurs luttes par la voie associative ou par les luttes de terrain. Ce seraient également opposés, parmi les « politiques », ceux qui souhaitent disposer d'une organisation nationale et pérenne, et les promoteurs de structures électorales éphémères – parfois qualifiées de « solubles » ou de « biodégradables » dans les ouvrages militants –, et territorialisées. La création du parti Les Verts. Confédération écologiste-Parti écologiste, lors de l'Assemblée générale de Clichy des 28 et 29 janvier 1984, est généralement décrite comme la fusion de deux « protopartis »²², Les Verts-Parti Écologiste (Les Verts PE) qui rassemblait les premiers, et Les Verts-Confédération Écologiste (Les Verts CE), qui réunissait les seconds. Seraient restés en dehors de ce rassemblement, les militants « associatifs », essentiellement regroupés autour du Réseau des Amis de la terre (RAT), et opposés, quelles qu'en soient les modalités, au passage au politique. Tout dans ce récit laisse à penser que militants associatifs et militants politiques se seraient abruptement séparés pour ne plus se retrouver, et que les écologistes « politiques » ne se seraient affrontés que sur la manière de faire de la politique, et principalement sur la question de savoir s'il fallait ou non sacrifier à la forme classique du parti politique.

Racontée ainsi, l'histoire ne rend pas compte de la variété et de la pluralité des engagements de ces militants de la première heure écologiste. La période antérieure à la création des Verts est pourtant marquée par plusieurs événements qui, dès les années 1970, déclenchent ou soutiennent l'engagement des futurs militants dans diverses luttes environnementales et sociales : la défense du parc de la Vanoise²³, le naufrage du Torrey Canyon en 1967²⁴, les événements de mai-juin 68, la mobilisation contre l'extension du camp militaire sur le Larzac à partir de 1971, le combat des ouvriers de Lip²⁵, la lutte contre

21 Les données dont nous disposons pour cette période antérieure à la création des Verts sont particulièrement parcellaires et pas toujours fiables malgré le recoupement d'informations que nous avons pu faire à partir des témoignages recueillis, des ouvrages disponibles et des archives papier et audio du parti.

22 Benoît RIHOUX, *Les Partis politiques : organisations en changement*, Paris, L'Harmattan, 2001, p. 162.

23 Fruit d'une mobilisation contre la disparition du bouquetin, le parc de la Vanoise est devenu en 1963, le premier parc national protégé.

24 Le naufrage du pétrolier Torrey Canyon, survenu le 18 mars 1967, est considéré comme la première catastrophe écologique majeure du transport maritime. Malgré une mobilisation importante, les 120 000 tonnes de brut, se sont échouées entre les îles Sorlingues et la côte britannique. Avec cet accident, les États européens ont pris conscience d'un risque jusque-là ignoré qui les a conduits à élaborer les premiers éléments des politiques française, britannique et européenne de prévention et de lutte contre les grandes marées noires.

25 La lutte a été menée de 1973 à 1974 par les ouvriers rassemblés autour du syndicaliste Charles Piaget pour empêcher la fermeture de l'usine et la suppression des emplois de cette entreprise d'horlogerie basée à Besançon. Cette lutte est emblématique des luttes ouvrières autogestionnaires des années 1970.

la construction de la centrale nucléaire de Fessenheim²⁶ qui a ouvert le cycle de nombreuses autres mobilisations antinucléaires, le naufrage du pétrolier supertanker Amoco Cadiz²⁷..., ni de leur – inégale – politisation²⁸ et proximité avec la lutte politique. Elle minimise, par ailleurs, le caractère strictement politique du projet vert, attesté par la volonté des militants de s'inscrire dans la compétition électorale. Cette dernière ressort pourtant clairement des récits de nos enquêtés, qui montrent que les conflits relatifs à la forme organisationnelle ou aux stratégies d'alliance qui structurent les débats au moment de la création du parti s'expriment alors même que la plupart des futurs dirigeants du parti sont en train d'acquiescer, à coup de luttes de terrain et de candidatures locales, les ressources et les savoir-faire qui feront leur « capital militant »²⁹ de demain.

En effet, Henri Jenn³⁰ s'est présenté dans le Haut-Rhin, dès les élections législatives de 1973. Il a concouru avec l'aide de deux écologistes qui participeront largement à l'édification de l'écologie politique : sa suppléante, Solange Fernex³¹, et son directeur de campagne, Antoine Waechter³². Ils se connaissent et militent ensemble, notamment dans le club de réflexion écologiste alsacien Diogène, inspiré par le naturaliste suisse Robert Hainard. Brice Lalonde³³ y milite également de manière épisodique. Le groupe alsacien Écologie et Survie, créé autour de cette dynamique électorale, est rapidement présidé par Antoine Waechter. Il complète, avec le groupe Survivre et Vivre³⁴, premier groupe écologiste créé, en 1970, autour de mathématiciens et scientifiques « adeptes de la vie saine »³⁵, et Les

26 La centrale nucléaire de Fessenheim est la plus ancienne centrale française. Ouverte en 1977 – les travaux de construction avaient débuté dès 1970 –, elle a suscité la première grande manifestation antinucléaire rassemblant des militants écologistes alsaciens, allemands et suisses.

27 Il s'est échoué sur les côtes bretonnes le 16 mars 1978, provoquant l'une des marées noires les plus importantes de l'histoire française (plus de 220 000 tonnes de brut et fuel ont été déversées).

28 Entendue ici aux doubles sens d'inculcation de l'intérêt et de la compétence politiques (en référence à Annick PERCHERON, *La Socialisation politique*, textes réunis et présentés par Nonna Mayer et Anne Muxel, Paris, Armand Colin, 1993) et de requalification des activités (en référence à Jacques LAGROYE, « Les processus de politisation », in Jacques LAGROYE (dir.), *La Politisation*, Paris, Belin, 2003, p. 359-372.

29 Défini comme un ensemble de savoirs et de savoir-faire mobilisables lors des actions collectives, des luttes inter ou intra partisans, qui sont incorporés sous forme de techniques, de dispositions à agir, intervenir, ou tout simplement obéir. D'après Frédérique MATONTI et Franck POUPEAU, « Le Capital militant. Essai de définition », in « Le capital militant (1). Engagements improbables, apprentissages et techniques de luttes », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 155, 2004, p. 5-11.

30 Il a fondé, dix ans plus tard, la section alsacienne de la Ligue de protection des animaux.

31 Née en 1934, élevée dans le protestantisme, cette secrétaire trilingue revient à l'époque d'un long séjour en Afrique passé aux côtés de son mari médecin. Elle milite avec lui pour la préservation du patrimoine, de la faune et de la flore.

32 Né en 1949, dans une famille protestante alsacienne, il est docteur en éthologie animale. Engagé dès son adolescence pour la préservation de la faune et des zones naturelles il est, à cette époque, le secrétaire général de la fédération Alsace de l'Association régionale pour la protection de la Nature dans laquelle le mari de Solange Fernex l'a introduit.

33 Né en 1946 d'un père industriel d'origine juive alsacienne et d'une mère américaine, héritière de la famille Forbes, il vient alors d'entrer dans une association nouvellement créée, Les Amis de la terre, après avoir milité au PSU et à l'UNEF.

34 On pourra consulter sur ce groupe Céline PESSIS, *Les Années 1968 et la science. Survivre... et vivre, des mathématiciens critiques à l'origine de l'écologisme*, Mémoire en Sciences sociales, EHESS, 2009.

35 Yves FRÉMION, *Histoire de la révolution écologiste*, op. cit., p. 110.

Amis de la terre, la mosaïque des organisations écologistes dans lesquelles militent une partie des futurs verts.

Andrée Buchmann fait partie des militants écologistes de la première heure. Née en 1956 en Alsace, d'un père ouvrier aux usines Peugeot mort alors qu'elle n'avait que cinq mois et d'une mère au foyer remariée à un paysan, elle est la seule de sa fratrie de quatre à faire des études et à côtoyer, de ce fait, les enfants de la bourgeoisie locale. Inscrite au lycée d'Altkirch en 1973, puis à la faculté de lettres de Strasbourg, elle étudie dans un environnement dans lequel, sous l'effet conjugué du temps long et de Mai 68³⁶, les rapports d'autorité ont été renégociés, et où la participation et les initiatives estudiantines sont accueillies avec une relative bienveillance. Dans ce contexte propice à l'effervescence intellectuelle et aux rencontres, elle commence à militer. Elle se souvient de l'effet mobilisateur de la présence des « figures »³⁷ alsaciennes emblématiques des luttes de l'époque et de la variété des structures et des engagements d'alors : Antoine Waechter avait créé les Jeunes amis de la nature et des animaux, Solange Fernex était déjà très présente dans les luttes antinucléaires, tiers-mondistes et féministes, et Esther Peter-Davis – femme de Garry Davis, fondateur du mouvement des Citoyens du Monde –, détenait tout le « capital symbolique »³⁸ nécessaire à donner une grande visibilité aux luttes citoyennes et locales dans lesquelles elle s'impliquait et à mobiliser les jeunes étudiants dont était, à cette époque, Andrée Buchmann :

C'étaient des gens qui discutent ensemble à la fois dans l'écologie de terroir puisqu'on était aussi très liés aux luttes locales, le canal à grand gabarit, le nucléaire etc, mais branché immédiatement sur le monde et ça, ça a été fantastique. On s'est aussi très vite ouverts aux discussions philosophiques autour de Lanza Del Vasto³⁹, le Larzac, on a lu Gandhi, on organisait aussi régulièrement des manifestations. Et c'était aussi l'époque où une journée par trimestre était banalisée, ça s'appelait les 10 %, après Mai 68, c'était une journée par trimestre où les élèves pouvaient organiser ce qu'ils voulaient et nous, nous

36 Muriel DARMON, « Les transformations de la discipline dans un lycée de province, 1940-1970 », in Dominique DAMAMME, Boris GOBILLE, Frédérique MATONTI et Bernard PUDAL (dir.), *Mai juin 68*, op. cit., p. 75-88.

37 Nous employons le terme de « figures » pour insister sur la médiatisation de personnalités qui, par ailleurs, ne se considèrent pas ou ne jouent pas à proprement parler le rôle de dirigeant dans les mouvements de mobilisation auxquels ils participent.

38 Entendu non seulement comme réputation de compétence, des respectabilité et d'honorabilité, d'après Pierre BOURDIEU, *La Distinction. Critique sociale du jugement*, op. cit., p. 331, mais également comme pouvoir reconnu à prononcer des ordres et des mots d'ordre, d'après Pierre BOURDIEU, *Langage et pouvoir symbolique*, Paris, Le Seuil, 2001, p. 107.

39 Militant pacifiste et antinucléaire, Lanza del Vasto s'est inspiré de ses séjours auprès de Gandhi pour fonder, dès 1948, la première des communautés de l'Arche, dont la vie quotidienne repose sur la pratique du travail manuel, le respect de la vie animale et la non violence. Engagé aux côtés des paysans du Larzac, il fonde une communauté sur ce plateau, en 1974, dans la ferme des Truels.

organisations des grands débats sur le nucléaire etc. [...] C'était une atmosphère très particulière, greffée sur les luttes de terrain puisqu'il y avait les grandes manifestations antinucléaires, contre Fessenheim [...] contre le canal à grand gabarit [...] et puis cette occupation de six mois, merveilleuse et fondatrice, faite avec les paysans d'Alsace et de l'autre côté du Rhin, pour empêcher l'implantation d'une usine⁴⁰... [...] et ça, ça apportait une pensée différente [...] On avait une critique du développement économique, de la société, des questions sociales⁴¹.

Comme de nombreux élèves issus des milieux ouvrier et paysan, elle se politise à l'occasion de ses études. Elle est la première de son village à s'inscrire sur les listes électorales, dès sa majorité, et à s'engager activement dans les mouvements où se mêlent militants de l'écologie et soixante-huitards de style « contre-culturel »⁴². Enchâssés dans les réseaux protestants et régionalistes, et se déclarant en dehors du clivage gauche-droite, ces groupes permettent à Andrée Buchmann, élevée dans une famille « pas militante mais qui votait RPR » et attachée à la langue alsacienne, de s'engager politiquement sans rompre avec sa famille. Expression de l'« ajustement » de l'habitus, son insertion dans ces luttes est ainsi tout à la fois le fruit de son ascension sociale, et le moyen de vivre de manière apaisée sa condition de « transfuge »⁴³. Elle rejoint ainsi, quelques années plus tard, les militants engagés dans la campagne de René Dumont.

Dans l'ensemble des ouvrages que nous avons pu consulter, la campagne de René Dumont, pour l'élection présidentielle de 1974, est considérée, on l'a vu, comme un moment emblématique. Elle est, pour les écologistes, la première occasion de disposer d'une visibilité importante et de se mesurer à leurs concurrents sur le marché politique⁴⁴ national. Sa candidature ne s'est pourtant pas imposée immédiatement dans le mouvement écologiste. Initiée par Jean Carlier – militant écologiste et journaliste à RTL –, l'association Pollution-Non, et Les Amis de la terre, elle fait en réalité suite à une série de défections⁴⁵. Il est soutenu

40 Les militants ont occupé le site de Marckolsheim de septembre 1974 à février 1975, empêchant l'implantation d'une usine chimique.

41 Extrait de notre entretien du 17 mai 2008.

42 En référence à Gérard MAUGER, « Gauchisme, contre-culture et néo libéralisme : pour une histoire de la 'génération de mai 68' », in CURAPP, *L'identité politique*, Paris, PUF, 1994, p. 206-226.

43 Elle n'est en effet pas nécessairement vécue sur le mode conflictuel. Voir Bernard LAHIRE, *L'Homme pluriel. Les ressorts de l'action*, op. cit.

44 Michel OFFERLÉ, *Les Partis politiques*, op. cit.

45 D'après Yves FRÉMION, *Histoire de la révolution écologiste*, op. cit., p. 122, Charles Piaget, leader autogestionnaire de Lip, devait dans un premier temps présenter une candidature fédérant les écologistes et l'extrême gauche. Mais Edmond Maire, pour la CFDT, et Michel Rocard, pour le PSU, s'y sont opposés, préférant soutenir la candidature de François Mitterrand dès le premier tour. Jean Carlier, fondateur en 1969 de l'Association des journalistes et écrivains pour la protection de la nature et de l'environnement (AJEPNE) est légitime mais, journaliste à RTL, il ne peut prendre le risque de perdre son poste. Quatre autres candidats auraient pu se présenter mais renoncent finalement : Philippe Saint Marc, un pionnier de l'écologie qui refuse de s'engager dans une dynamique proprement politique qui impliquerait une organisation partisane ;

par de nombreux militants écologistes, ainsi que par une petite partie de la presse de l'époque (*Combat nature* et *Actuel*, qui sort un numéro spécial à 80 000 exemplaires, alors que *Le Sauvage*, *La Gueule ouverte*, et *Charlie Hebdo* ne s'engagent pas en sa faveur⁴⁶) et des journalistes rassemblés, depuis 1969, dans l'Association des écrivains et des journalistes pour la protection de la nature et de l'environnement (AJEPNE), mais ne fait pas l'unanimité à l'intérieur même du mouvement écologiste⁴⁷. Ayant obtenu le nombre de signatures requises pour présenter sa candidature, il se fait connaître du grand public et des médias. René Dumont est né en 1904. Petit fils de paysans ardennais, fils d'un instituteur devenu ingénieur agricole qui enseignait à Cambrai et militait au Parti radical (il fut un temps conseiller municipal de Sedan) et de l'une des premières femmes agrégées de mathématiques, professeure de sciences puis directrice de collège, il grandit dans « une famille de républicains laïques militants, dont l'ascension sociale correspond parfaitement à l'idéal de la méritocratie »⁴⁸. Familiarisé dès son plus jeune âge avec les réalités agricoles, il réussit brillamment ses études : classe préparatoire de mathématiques élémentaires au lycée Henri IV, Institut national agronomique (INA) – dont il sort diplômé en 1922 –, Institut national d'agronomie coloniale (il est diplômé en 1928). Titularisé en 1934 à l'INA après une mission au Tonkin, il y exerce pendant toute sa carrière, multipliant les charges d'enseignement, les missions à l'étranger pour des organismes internationaux ou pour le compte du gouvernement français, et les publications. Traumatisé par son service militaire dont il ne se remet qu'après un séjour en institution psychiatrique en 1926, il est signataire du Manifeste des 121 en 1960, et milite brièvement à la SFIO et au PSU. Lorsqu'il s'engage dans la campagne présidentielle de 1974, il vient de prendre sa retraite de l'INA mais poursuit la plupart de ses activités.

Son équipe de campagne regroupe de nombreux écologistes bénévoles, dont Brice Lalonde, qui en aurait été le directeur⁴⁹, Solange Fernex, Jean-Luc Bennahmias (militant d'Information pour les droits du soldat⁵⁰), Didier Anger (alors professeur d'histoire et

Théodore Monod, qui se dit handicapé par son âge (il a alors 72 ans) ; le commandant Cousteau, qui refuse alors qu'il figure parmi les personnalités les plus connues et les plus unanimement appréciées des Français à l'époque et Charles Lorient, militant écologiste, qui est jugé trop peu connu.

46 Voir sur ce point Yves FRÉMION, *Histoire de la révolution écologiste*, op. cit., p. 126.

47 Sont finalement opposés à sa candidature les militants engagés de la Ligue pour la protection des oiseaux et de la Fédération française des sociétés de protection de la nature, les soutiens de la gauche classique (certains journalistes de *La Gueule ouverte*) et les « antiparti ». Philippe Saint Marc a finalement soutenu Valéry Giscard d'Estaing. Voir Yves FRÉMION, *Histoire de la révolution écologiste*, op. cit., p. 124.

48 Wilfrid SÉJEAU, « René Dumont agronome », *Ruralia*, n° 15, 2004, consultable sur <http://ruralia.revues.org/1027>.

49 Les sources divergent sur ce point.

50 Un collectif issu de la mobilisation contre la loi Debré de 1973 qui prévoyait la suppression des sursis militaires pour les étudiants.

géographie, syndicaliste à l'École émancipée⁵¹, anciennement proche de Socialisme ou barbarie⁵² et militant antinucléaire) et Christian Brodhag (un étudiant de l'école des Mines)... Se présentant comme le candidat « sérieux, propre et pauvre »⁵³, soutenu par « plus de cinquante associations et cent mille adhérents »⁵⁴ il décline, à chaque intervention télévisée, les fondamentaux de l'écologie politique. Si l'on a surtout retenu celle du 19 avril 1974, restée célèbre pour le « je bois devant vous un verre d'eau précieuse... »⁵⁵ ou le « La voiture ça pue, ça pollue, ça rend con » du déplacement du 2 mai en Bretagne, c'est à chacune de ses apparitions que René Dumont égrène les grandes mesures de son programme⁵⁶ : réduction des « sur consommations », arrêt du pillage des ressources du tiers-monde, contrôle démographique pour éviter la famine, droit à la contraception et à l'avortement, lutte contre l'inégale répartition des richesses et l'inégale utilisation des ressources naturelles, amélioration des conditions de travail des salariés de l'industrie, développement de nouvelles énergies, décentralisation des pouvoirs...

Près de quarante ans après avoir mené une campagne dénonçant la personnalisation politique et la financiarisation électorale, René Dumont, « candidat des mouvements sociaux, candidat des luttes »⁵⁷, reste dans les mémoires écologistes comme « l'homme au pull rouge », celui qui a bu un verre d'eau à la télévision, et qui a fait connaître l'écologie. Si cette candidature a pu être qualifiée par les médias de « surprise »⁵⁸, ce n'est pas en raison du score du candidat (1,3 %), mais du message politique qu'il entendait porter (la finitude des ressources naturelles et la nécessaire adaptation des comportements humains à cette réalité n'étaient évoquées par aucune autre force politique) et de son style (il ne portait pas de costume, avait les cheveux relativement longs, était visiblement encore plus intimidé que les autres candidats par la caméra, ne parlait souvent qu'à partir de notes rédigées, dans un style et sur un ton qui signalait plus son habitus professoral que sa vocation politique...).

51 L'École émancipée regroupe des militants syndicaux et pédagogiques et fait partie de la FSU.

52 Organisation marxiste antistalinienne fondée en 1948 par scission du Parti communiste internationaliste (PCI), auto dissoute en 1967. Voir Philippe GOTTRAUX, *Socialisme ou Barbarie. Un engagement politique et intellectuel dans la France de l'après-guerre*, Lausanne, Payot, 1997 et plus récemment Marie-France RAFLIN, *Socialisme ou barbarie, du vrai communisme à la radicalité*, Thèse pour le Doctorat de Science politique, IEP de Paris, 2005.

53 Voir son allocution du 19.04.74 sur <http://www.ina.fr/politique/allocutions-discours/video/CAF88000834/rene-dumont.fr.html>

54 Aux dires de René Dumont lors de son intervention télévisée du 19 avril 1974 sur <http://www.ina.fr/politique/allocutions-discours/video/CAF88000834/rene-dumont.fr.html>

55 <http://www.ina.fr/video/I09167743/rene-dumont-je-bois-devant-vous-un-verre-d-eau-precieuse.fr.html>

56 Voir ses interventions télévisées des 22 et 24 avril sur <http://www.ina.fr>

57 D'après Jean-Luc BENNAHMIA et Agnès ROCHE, *Des Verts de toutes les couleurs. Histoire et sociologie du mouvement écolo*, Paris, Albin Michel, 1992, p. 37.

58 Voir notamment « La République des présidents. Du présidentiable au président », documentaire réalisé en 1995 par Jean Lassave. Disponible sur www.ina.fr

La candidature de René Dumont est considérée, dans les récits officiels, comme un moment fondateur. Appropriée par les biographes du parti vert, elle est présentée comme l'événement⁵⁹ qui a permis d'impulser le double mouvement d'« écologisation de la vie politique » et de « politisation⁶⁰ de l'écologie⁶¹ ». Elle est, à ce titre, également citée par nombre de nos enquêtés pour justifier de leur engagement. Dans les deux cas, il nous semble que, si la saillance de cette candidature est en partie le fruit d'une reconstruction *a posteriori*, elle a convaincu néanmoins une part des écologistes du bien-fondé de participer au jeu politique. C'est sur cette conviction que des militants écologistes se rassemblent, aux Assises de Pierrelatte de septembre 1974, pour créer le Mouvement écologique (ME). Présidé par Antoine Waechter et animé par Solange Fernex, et considéré à ce titre comme l'ancêtre du parti vert, il est de taille fort restreinte et vit peu. Il ne rassemble en effet que les militants les plus convaincus de l'utilité de se retrouver dans une organisation pérenne (ceux du groupe Survivre et vivre, et quelques autres militants, dont Philippe Lebreton⁶², que l'histoire officielle considère comme des acteurs importants de la généalogie des Verts), les autres préférant se réunir autour des collectifs électoraux, territorialisés et ponctuels qui continuent d'encadrer les candidatures écologistes – et parfois les leurs ! – aux municipales de 1977, aux législatives de 1978 et aux européennes de 1979, et qui concurrencent directement le ME. Si l'histoire officielle fait de l'opposition entre les premiers et les seconds la preuve que la soumission aux règles du champ politique ne va pas de soi pour les écologistes, les récits de nos enquêtés montrent, qu'à tout le moins, la politisation des militants et leur volonté de s'inscrire dans le cadre de la compétition électorale sont présentes dès le départ. Les Amis de la terre se sont en effet transformés en Réseau des Amis de la terre (RAT) en 1977 et leur vocation à participer aux élections s'est affirmée. Dans l'intervalle 1974-1979, les candidatures et les campagnes se sont multipliées. Brice Lalonde a été candidat à une élection législative partielle à Paris en 1976 (René Dumont était son suppléant) puis aux municipales de 1977 avec le collectif Paris écologie ; Écologie 78 a porté les candidatures législatives, notamment celles de Solange Fernex, Brice Lalonde, Didier

59 Au sens de rupture d'intelligibilité. D'après Alban BENSA et Éric FASSIN, « Les sciences sociales face à l'événement », *op. cit.*

60 Ici entendue au sens d'inscription dans l'espace spécifique des positions politiques et partisans.

61 Pour René Dumont, l'écologie ne peut être que « de gauche ». S'il n'a pas donné de consigne de vote pour le deuxième tour en 1974, il a déclaré après avoir rencontré François Mitterrand le 8 mai 1974, qu'il voterait pour lui.

62 Il est alors professeur d'université et dirige le Laboratoire de phytochimie et de phytophysiologie de l'université de Lyon I. Militant de l'environnement et des luttes antinucléaires, il a fondé plusieurs associations (dont le Centre ornithologique Rhône-Alpes et la Fédération Rhône-Alpes de protection de la nature). Il siège au bureau du conseil d'administration de la Fédération française des sociétés de protection de la nature depuis 1973, et il est membre de la Société nationale de protection de la nature et du World Wild Foundation-France.

Anger, Antoine Waechter, Jean Brière⁶³, Guy Cambot⁶⁴ ou encore Philippe Lebreton et Europe-écologie, celles de Solange Fernex et Didier Anger pour les élections européennes de 1979. Une Coordination interrégionale des mouvements écologistes (CIME) a également été mise en place et, forte de la dynamique électorale, une partie minoritaire du Mouvement écologique s'est transformé, en marge des Assises de Dijon des 24 et 25 novembre 1979, en Mouvement d'écologie politique (MEP). Il rassemble alors la minorité des écologistes convaincus de l'utilité de s'ancrer dans le champ politique, parmi lesquels la plupart des écologistes déjà concernés par les luttes électorales (dont Brice Lalonde, Antoine Waechter, Solange Fernex et Didier Anger) et des militants engagés dans divers collectifs, syndicats ou associations. Guy Cambot en est le secrétaire général.

Parmi nos enquêtés, François Degans fait partie des membres fondateurs de ces premières organisations politiques écologistes. Né en 1942 de père inconnu, il est élevé par sa mère, employée des assurances, soucieuse « de qualité et de beauté, et préoccupée par la disparition progressive des artisans »⁶⁵. Enfant tuberculeux, grand lecteur et amoureux de la nature qu'il parcourt tranquillement avec son oncle professeur de médecine, il passe beaucoup de temps à étudier. Élève brillant, il s'intéresse à tout et s'ennuie d'autant plus à l'école que sa famille lui procure toutes les satisfactions intellectuelles et culturelles que sait encore offrir la bourgeoisie « en déclin »⁶⁶ à ses descendants. Il accumule néanmoins les titres scolaires, comme s'il s'agissait non seulement de « se maintenir à tout prix »⁶⁷ mais encore de lutter contre la honte sociale que le statut de « fille-mère » de sa mère, dont il est très proche, implique malgré tout. Il passe deux baccalauréats, l'un en lettres, en 1958, l'autre en philosophie et sciences en 1959. Il entre à la faculté de droit en 1960, soutient son doctorat en 1969, un an après n'avoir effectué qu'en partie son service militaire. Victime d'un malaise pendant un exercice, il « fait Mai 68 à l'hôpital ». Entré à Sciences Po Paris, il échoue au concours de l'ENA, et retourne à Montpellier où il occupe un poste d'enseignant à la faculté de droit. Durant toutes ses études supérieures, il milite dans des groupes de droite, où trouvent à s'exprimer les valeurs conservatrices du milieu social dont il est issu. Il est

63 Médecin, ancien communiste (de 1956 à 1962), opposé à la guerre d'Algérie, il a participé à Mai 68 et aux luttes pour la légalisation de l'avortement. Irradié dans l'exercice de ses fonctions médicales, il milite contre le nucléaire.

64 Proche d'Antoine Waechter, il est souvent décrit comme son « lieutenant », son « intelligence stratégique ». Né en 1928 dans une famille de juristes bordelais, il est diplômé en droit public et économie politique et a dirigé la Société nationale de financement de Côte-d'Ivoire. Revenu en France vers 1965, il travaille comme clerc de notaire à Uzès, où il milite dans une association d'écologie urbaine.

65 Entretien réalisé par téléphone le 2 juin 2008.

66 Au sens de Pierre BOURDIEU et Monique de SAINT MARTIN, « Anatomie du goût », *Actes de la recherche en sciences sociales*, vol. 2, n° 5, 1976, p.2- 81.

67 *Ibid.*, p. 70.

notamment président de la section de la Fédération nationale des étudiants de France⁶⁸ à Sciences Po, soutient Alain Poher lors de l'élection présidentielle anticipée de 1969, puis fonde, en 1971, un groupe de réflexion politique mais « sans visée électorale », précise-t-il. Séduit par la candidature de René Dumont à l'élection présidentielle, qu'il interprète comme une invitation à l'ascétisme et à la préservation de la nature, il entre, dès 1974 au ME, et participe à toutes les transformations organisationnelles (ME de 1974 à 1979, MEP de 1979 à 1983, Confédération écologiste en 1983) jusqu'à la création des Verts en 1984. Il insiste, lors de notre entretien, sur la forte politisation⁶⁹ des premiers verts, et ce d'autant plus qu'elle est différente, du point de vue de son orientation, de la sienne :

F.D : Comme d'habitude dans les partis nouveaux, les deux tiers à peu près des gens étaient issus de mouvements anciens.

- De partis politiques ou de mouvements... ?

F.D : De partis politiques ! Ceux qui étaient au Mouvement écologique avec moi, puis au Mouvement d'écologie politique, plus de la moitié étaient issus du Parti communiste ! Vous ne les connaissez plus mais... C'est des gens qui en avaient eu marre du PC, faut pas le nier, mais qui, dans la façon de penser, essayaient de projeter dans le nouveau parti les méthodes et la façon de penser du PC ! Vous voyez, au PC, on croit au sens de l'Histoire, on croit à quelque chose de scientifique, d'objectif. Et bien pour eux, l'écologie, c'était quelque chose d'objectif, de scientifique, qui doit s'imposer aux autres. Une sorte de collectivisme au nom de l'urgence ! Tout d'un coup, c'était le retour d'une certaine rationalité, mais écologique. Elle est là la fracture, entre ceux qui cherchaient cela, et ceux qui justement critiquaient la rationalité et le monde tel qu'il est ! Mais ça ne pouvait pas plaire à des gens qui venaient de partis politiques...

Cette politisation, qui va à l'encontre de l'histoire officielle, est confirmée par le témoignage d'Andrée Buchmann qui insiste, pour sa part, sur la volonté d'utiliser Écologie et survie – dont elle a très vite fait partie – pour « dialoguer avec les institutions et relayer les luttes de terrain », et sur la vocation clairement électorale du MEP, auquel elle a participé après avoir fait la campagne de René Dumont. Elle siégeait même au bureau, dont elle a réalisé, un peu après coup, précise-t-elle, qu'il était une instance « très convoitée »⁷⁰, preuve que la concurrence pour les postes était déjà forte. Le milieu militant de l'époque était en effet extrêmement diversifié et complexe, et les minoritaires des assemblées générales toujours

68 Née de la scission avec l'UNEF en 1962 à l'occasion de la Guerre d'Algérie, elle rassemble en 1968 des étudiants proches de la droite modérée.

69 Au même sens que précédemment, voir *supra* p. 25.

70 Voir sur ce point Jean-Baptiste LEGRAND, « Deux verts en politique : Entretien avec A. Buchmann et Y. Cochet », *Politix*, vol. 3, n° 9, 1990, p. 7-14.

prompts à se transformer en petits entrepreneurs politiques, s'organisant par courants⁷¹ pour mieux marchander leurs votes et maintenir leur position, ou créant leurs propres organisations dans lesquelles ils monopolisaient de fait les positions dominantes⁷².

À la veille de l'investiture de Brice Lalonde pour l'élection présidentielle de 1981, ce milieu militant est composé de tout ce que compte l'écologie de « politiques » et d'« associatifs », rassemblés dans le RAT, le MEP et de « diversitaires », c'est-à-dire ceux qui ne se retrouvent dans aucune de ces organisations. Chacune participe à ce que l'on qualifierait aujourd'hui de primaire⁷³, organisée à l'intérieur de la mouvance écologiste pour choisir le candidat à l'élection présidentielle de 1981 : Brice Lalonde est le candidat du RAT, le MEP présente une « candidature-équipe »⁷⁴ autour de Philippe Lebreton qui préside le MEP désormais⁷⁵, tout en continuant d'espérer la candidature du commandant Cousteau. Plus de dix autres candidats sont également pressentis, qui n'appartiennent pas nécessairement à ces organisations : Jean-Claude Delarue⁷⁶, Roger Garaudy⁷⁷, Alain Lombard⁷⁸... Quant à Haroun Tazieff⁷⁹ et Henri Laborit⁸⁰, ils se déclarent finalement opposés au principe même d'une candidature écologiste. Deux candidats s'affrontent finalement lors de la primaire⁸¹ : Brice Lalonde qui l'emporte au second tour contre Philippe Lebreton, avec 53,2 % des voix. L'association de soutien à Brice Lalonde, Aujourd'hui écologie, est créée pour organiser la campagne. Les cinq cent signatures sont difficilement obtenues⁸², les appels réitérés de Solange Fernex et Didier Anger au commandant Cousteau perturbant en partie les démarches. Ce dernier annonce finalement son soutien à la candidature de Brice Lalonde à la mi-février et devient président du comité de soutien.

71 Nous entendons ce terme au sens de « regroupements partiels en interaction » tels qu'ils ont été définis dans Jacques LAGROYE, Bastien FRANCOIS et Frédéric SAWICKI, *Sociologie politique*, Paris, Presses de Science Po et Dalloz, (6^e ed.), 2012. Les termes de « sensibilités » et de « tendances » sont également employés chez les Verts pour décrire ces regroupements.

72 Michel OFFERLÉ, *Les Partis politiques*, *op. cit.*

73 Nous n'avons pas encore pu consulter les archives de cette époque. Nous ne savons donc pas si ce terme était déjà employé ou s'il s'agit d'un anachronisme produit par la littérature militante contemporaine.

74 Pierre SERNE, *op. cit.*, p. 29.

75 Il a été élu après l'exclusion de Jean-Claude Delarue, sanctionné pour avoir déclaré sans concertation sa candidature à l'élection présidentielle.

76 Fondateur de plusieurs associations (dont le Comité national antiBruit, SOS environnement...).

77 Militant et dirigeant du Parti communiste, Roger Garaudy se rapproche de l'extrême gauche après 1968. Il a été exclu du PCF en 1970.

78 Sensible à l'écologie, il est membre du Parti socialiste.

79 Le volcanologue est très visible à cette époque. Il a déjà publié deux ouvrages et participé à la réalisation de plusieurs documentaires.

80 Chirurgien et neurobiologiste, il est connu du grand public pour avoir vulgarisé les neurosciences, notamment en participant au film *Mon oncle d'Amérique* d'Alain Resnais sorti en 1980.

81 Leur organisation a donné lieu à de nombreuses négociations entre les représentants des différents mouvements. Un comité de neuf est constitué pour les organiser (3 MEP, 3 RAT, 3 diversitaires), dont Philippe Lebreton, Jean Brière, Yves Cochet, Brice Lalonde... Environ 1 800 militants auraient pris part au vote.

82 Brice Lalonde a obtenu 450 signatures d'élus non inscrits et 50 d'élus membres de partis politiques. Une polémique existe sur l'importance du soutien des élus centristes du CDS (minime selon Brice Lalonde, de 43 élus sur 50 pour d'autres). Voir notamment Raymond PRONIER et Vincent Jacques Le SEIGNEUR, *Génération Verte. Les écologistes en politique*, Paris, Presses de la Renaissance, 1992, p. 155.

Brice Lalonde ne débute pas en politique, nous l'avons vu. Ex-militant de l'UNEF et du PSU, dont il aurait été exclu pour avoir présenté sa candidature aux élections législatives de 1978 contre un candidat investi par ce parti, il a participé à plusieurs campagnes électorales et a déjà été candidat. Dans cette présidentielle, il renvoie dos à dos la gauche et la droite, toutes deux engagées « dans le triptyque productivisme, étatismes, nationalisme », et propose aux électeurs un programme qui tient en un slogan « Le pouvoir de vivre » et cinq points : « protéger la vie, briser la solitude, domestiquer l'économie, développer la solidarité mondiale, la démocratie du quotidien »⁸³. La conduite de la campagne pose de nombreux problèmes. Malgré la mise en place d'un « staff de campagne » (dont Yves Cochet⁸⁴ et Dominique Voynet⁸⁵ font partie), Brice Lalonde recrute une équipe de permanents dont il est proche. D'après certains récits, la campagne est émaillée de conflits et les reproches d'une dérive « médiatico-bonapartiste »⁸⁶ faits à Brice Lalonde sont constants. Le candidat reçoit le concours symbolique de René Dumont⁸⁷, dont il modernise les modes de communication. Aux spots de campagne où celui-ci apparaissait seul, en tenue décontractée, Brice Lalonde préfère les spots collectifs, où il converse avec des acteurs sociaux et des spécialistes. Si René Dumont avait fait « le coup du verre d'eau » pour illustrer la rareté des ressources naturelles, Brice Lalonde fait « le coup du jeu de quilles » pour symboliser le jeu politique qu'il entend bousculer⁸⁸. Il arrive finalement en tête des « petits candidats » avec 3,87 % des voix, et conformément à la décision collective, ne donne pas de consigne de vote pour le deuxième tour. Si la candidature de Brice Lalonde est clairement posée comme une candidature anti parti, ce qu'il avait rappelé dans ces allocutions officielles⁸⁹, elle confirme néanmoins la conversion d'une partie des militants écologistes à la politique et leur capacité à apprendre rapidement à faire campagne.

83 D'après le spot de campagne officiel sur <http://www.ina.fr/politique/partis-politiques/video/CAC01036532/brice-lalonde.fr.html>.

84 Fils de chrétiens démocrates engagés au MRP, ex président de l'UNEF sciences de la faculté de Rennes où il a fait ses études de mathématiques, Yves Cochet a soutenu sa thèse (en 1971) et enseigne à l'Institut national des sciences appliquées. Il milite avec la Société pour l'étude et la protection de la nature en Bretagne (Bretagne vivante) et Eaux et rivières de Bretagne, et il est adhérent, depuis 1973, des Amis de la terre. Sur son entrée en écologie, voir Jean- Baptiste LEGRAVE, « Deux verts en politique : Entretiens avec A. Buchmann et Y. Cochet », *op. cit.*

85 Née en 1958, aînée d'une fratrie de cinq, elle est fille d'un père engagé au Parti socialiste, ouvrier chez Peugeot, syndiqué à la CFDT et d'une mère institutrice. Après avoir obtenu son baccalauréat à seize ans, elle étudie à la faculté de médecine de Besançon, et milite à cette époque pour la libéralisation des ondes radio, la préservation de la nature et contre le nucléaire. Elle a rejoint Les Amis de la terre.

86 Raymond PRONIER et Vincent Jacques le SEIGNEUR, *op. cit.*, p. 61.

87 Il intervient aux côtés de Brice Lalonde lors du spot officiel de campagne diffusé le 17 avril 1981. Voir sur <http://www.ina.fr/politique/allocutions-discours/video/CAC01036689/brice-lalonde.fr.html>.

88 Dans son intervention du 24 avril 1981.

89 Dans celle du 22 avril 1980, Brice Lalonde explique qu'en France, « il y a deux gauches et deux droites, et qu'on ne sait plus très bien qu'elle est la bonne ». Il invite à refuser les alliances et à transformer les partis, de l'extérieur, en « refusant les combines du jeu politique ». Voir sur <http://www.ina.fr/politique/allocutions-discours/video/CAC01036771/brice-lalonde.fr.html>.

Lors de notre entretien, Andrée Buchmann nous a confié faire partie de ces nombreux militants qui ont à la fois découvert les rudesses des campagnes électorales et acquis, par ce biais, les savoirs et savoir-faire pratiques de la lutte politique. Progressivement rompus aux luttes internes et aux compétitions électorales, ils découvrent comme elle, le plaisir de les mener en leur nom propre. Candidate pour la première fois aux élections législatives de 1981, elle se souvient :

On était jeunes et pas nombreux. [...] C'était terrible ! C'est épouvantable ce qu'on a vécu par rapport aux autres partis. T'avais pas de structure, tu n'avais rien, mais tu faisais campagne. Donc tu étais obligée d'écrire ta profession de foi, en français et en allemand, de savoir comment faire avec les imprimeurs... et on ne savait rien du tout ! [...] Comment faire avec la préfecture, les échéances, les trucs officiels, l'affiche et puis la campagne ! Qu'est-ce qu'on fait ? Qu'est-ce qu'on propose ? Et comment est-ce qu'on fait campagne ? [...] Ca a été un peu dur parce qu'il ne me manquait que quelques voix pour passer les 5 %. Je n'étais pas la seule, alors, là, on a commencé par payer ! Mais après, je me suis présentée à toutes les élections !⁹⁰

Ayant (re)pris goût à la lutte politique et forts de leurs capacités à acquérir les savoir-faire nécessaires à la compétition électorale, quelques écologistes, dont Jean Brière, Guy Cambot, et Roger Fischer⁹¹, poussent, lors de l'assemblée générale du MEP du 1^{er} novembre 1981, au vote d'une motion qui conduit à le transformer en Les Verts-Parti écologiste. Andrée Buchmann a beaucoup insisté, lors de notre entretien, sur le rôle que les femmes ont joué dans cette transformation. Proches géographiquement et intellectuellement de la mouvance écologiste allemande, « les Alsaciennes » auraient en effet été rapidement influencées par la création des Grünen en 1980 et auraient convaincu les écologistes français de suivre cette voie. La même année, des militants du RAT, du MEP et des diversitaires, créent, de manière concurrentielle, la Confédération écologiste, que Brice Lalonde, Dominique Voynet, Yves Cochet et quelques autres animent. Ils transforment rapidement leur Confédération en Les Verts-Confédération écologiste (CE), dont l'organisation est à la fois plus souple et plus régionalisée que celle de Les Verts-Parti écologiste (PE). Alors que Les Amis de la terre effectuent officiellement leur « recentrage associatif », les deux structures vertes fusionnent en 1984, après des négociations et des assemblées générales séparées. Lors de notre entretien, François Degans met l'accent sur le caractère un peu absurde de l'existence de deux structures dont l'objectif politique est identique et revient sur

90 Extrait d'entretien du 17 mai 2008.

91 Il est alors professeur de géographie en hypokhâgne au Lycée Louis-le-Grand.

les négociations qui ont permis la fusion de 1984. Elles consistaient, notamment, à imaginer une structure unique qui respecterait les options organisationnelles de chacune :

Le plus drôle, c'était qu'on avait tout en doublons ! Il fallait tout reprendre, et il y avait des choses complètement incohérentes d'ailleurs, mais bon, c'était la règle qui s'était imposée, il fallait arriver à cette fusion⁹².

Les 28 et 29 janvier 1984, « cent cinquante personnes porteuses de plus de cinq cent mandats »⁹³ se retrouvent à Clichy pour l'Assemblée générale d'unification, tenue sous la présidence de Guy Cambot, Yves Cochet, Roger Fischer et Jacques Doucet⁹⁴. Les présents actent la création des Verts, sans Brice Lalonde. Le compte-rendu de l'assemblée générale mentionne en effet son nom en tant que « personnalité extérieure » et stipule qu'

il fut très remarqué que M. Lalonde [*i.e* qui avait fait acte de candidature pour figurer sur la liste des élections européennes], qui avait adressé à l'Assemblée une lettre proposant la constitution d'une liste « de salut public » regroupant, avec les écologistes, le PSU, le CODENE⁹⁵, le MRG et le regroupement centriste des deux Faure, n'obtint que 17 % des voix⁹⁶.

Pour Andrée Buchmann comme pour François Degans, la création des Verts est l'expression d'un véritable projet « politique », même si ce dernier insiste plus sur son aspect « électoraliste ». Cette unification est également l'occasion de fixer, momentanément, le rapport de force entre les militants des deux structures pré existantes. De la création du parti, Andrée Buchmann garde en effet le souvenir des négociations « très dures » entre les dix membres mandatés par les organisations pour fusionner (cinq par structure) réunis dans la « Commission paritaire des 10 », entourés d'un « rassemblement d'Alsaciens et de

92 François Degans, entretien téléphonique du 2 juin 2008.

93 D'après le compte-rendu de l'assemblée générale reproduit dans la *Lettre contact, bulletin de liaison des Verts*, daté du 31 janvier 1984, consultable dans la boîte « PSU/FGA. 1980-1990 », archives Yves Cochet, Centre international de recherche sur l'écologie (CIRE). L'histoire officielle mentionne généralement que mille individus étaient présents lors de cette assemblée constitutive ce qui ne peut être le cas puisqu'un appel figure dans les documents joints au compte-rendu invitant justement les sympathisants à adhérer pour que « le premier 1000 » soit bientôt atteint.

94 Un agriculteur bio qui s'est reconverti dans le recyclage du papier. D'après Yves FRÉMION, *Histoire de la révolution écologiste, op. cit.*, p. 160.

95 Cette structure, créée en 1981, rassemble des militants pacifistes et non violents, des Amis de la terre, des paysans du Larzac, des adhérents du PSU... d'après Yves FRÉMION, *Histoire de la révolution écologiste, op. cit.*, p. 160.

96 Compte-rendu de l'assemblée générale, *Lettre contact, bulletin de liaison des Verts*, daté du 31 janvier 1984, *op. cit.*

lyonnais »⁹⁷ dont elle dit avoir fait partie⁹⁸. Le compte-rendu de l'assemblée générale mentionne en effet que

de nombreux amendements au projet de statuts présenté par la Commission des 10 étaient proposés. Ainsi leur discussion, interrompue le soir du samedi à 0h30 dut être reprise le dimanche matin. C'est seulement vers 11h que l'adoption globale des statuts, ainsi améliorés sur de nombreux points, fut acquise, à l'unanimité moins 4 voix contre et 1 abstention, aboutissant ainsi à la naissance de la nouvelle organisation⁹⁹.

Si la dénomination du parti, « Les Verts », a été rapidement actée, le sous-titre « Confédération écologiste-Parti écologiste », a en revanche fait l'objet de nombreux débats. De « sérieuses difficultés » ont en effet émaillé l'adoption de ce sous-titre, voté « après de longs débats, souvent difficiles, et marqués notamment par une suspension de séance ». Il a finalement été préféré à la mention « Mouvement écologiste », laissant, mentionne toujours le compte-rendu, d'« importantes minorités en état de frustration et d'amertume »¹⁰⁰.

Les Verts de 1984 rassemblent ainsi des militants que l'analyse des trajectoires de nos enquêtés nous fait qualifier d'« altruistes », de « spécialistes » et d'« insoumis » et qu'ils représentent, au-delà de la diversité de leurs générations sociales¹⁰¹, de leurs socialisations et de leurs politisations. Les « altruistes »¹⁰² sont des universitaires, qu'une expérience du « lointain »¹⁰³ a sensibilisé aux questions alimentaires et aux problématiques tiers-mondistes. Les « spécialistes » sont des enseignants-chercheurs ou des ingénieurs en sciences physiques ou naturelles, que les premières catastrophes environnementales ont d'autant plus sensibilisés qu'elles concernent leurs domaines de compétences. Les « insoumis » sont des bénéficiaires de la massification scolaire, qui, conscients du caractère systémique des rapports sociaux de domination¹⁰⁴, se sont engagés, en fonction de leur âge et de leurs positions, aux côtés ou dans le sillage des soixante-huitards « gauchistes » ou

97 D'après Bruno VILLALBA, « Didier Anger. Du combat antinucléaire aux Verts », *EcoRev'*, « Figures de l'écologie politique », n° 21, 2005, p. 49-50.

98 Nous n'avons pas trouvé d'autre trace de sa présence à ces négociations puisqu'aucun des ouvrages que nous avons consultés ne mentionne clairement tous les présents à ces négociations.

99 Compte-rendu de l'assemblée générale, *Lettre contact, bulletin de liaison des Verts*, daté du 31 janvier 1984, *op. cit.*

100 *Ibid.*

101 Gérard MAUGER, « Générations et rapports de générations », *op. cit.*

102 En référence à Florence PASSY, *L'Action altruiste : contraintes et opportunités de l'engagement dans le mouvement sociaux*, Genève, Librairie Droz, 1998.

103 En référence à Grégor STANGHERLIN, *Les Acteurs des ONG. L'engagement pour l'autre lointain*, *op. cit.* Sur les spécificités de ce type d'engagement et dans une perspective de carrière, voir également Johanna SIMÉANT et Pascal DAUVIN, *Le Travail humanitaire. Les acteurs des ONG du siège au terrain*, Paris, Presses de Sciences Po, 2002 et Johanna SIMÉANT et Pascal DAUVIN (dir.), *ONG et humanitaire*, *op. cit.*

104 Bernard PUDAL, « Ordre symbolique et système scolaire dans les années 60 », in Dominique DAMAMME, Boris GOBILLE, Frédérique MATONTI et Bernard PUDAL (dir.), *Mai juin 68*, *op. cit.*, p. 62-74.

« contre-culturels »¹⁰⁵. Tous se sont côtoyés, sans nécessairement s'y rencontrer, dans les luttes sociales, sociétales et environnementales qui ont jalonné les années 1960 et 1970 et qui ont fait le milieu militant écologiste.

À l'Assemblée générale de Clichy, se rassemblent les plus convaincus de l'utilité de bénéficier d'une structure nationale pour participer à la compétition électorale. C'est, nous semble-t-il, autour de ces deux enjeux, *a minima*, que l'unification fondatrice des Verts a été faite. Elle n'a pas exclu ceux qui militaient en faveur de rassemblements électoraux de circonstance et dont l'ancrage local, *via* leurs engagements dans d'autres structures et dans les luttes de terrain, et *via* les élections locales, leur permettait de continuer à représenter l'écologie en politique. Elle n'a pas non plus inclus tous les militants politiques, puisque bon nombre de ceux qui sont restés proches du RAT, à vocation associative, ont adhéré ou adhèrent dans le même temps au PSU, au PS ou au MRG. Si l'on ne peut pas évaluer quantitativement, faute de connaître l'ensemble des militants de l'époque, la proportion de ceux ayant déjà été adhérents de partis politiques, ou candidats à des élections locales, il semble qu'ils aient été relativement nombreux à être l'un et/ou l'autre. Les enquêtes que Guillaume Sainteny a conduites sur les dirigeants des diverses formations écologistes qui précèdent la création des Verts en 1984 confirment qu'ils n'ont rien à voir avec le « marais » des électeurs peu intéressés et peu compétents politiquement¹⁰⁶.

Loin de l'image d'Épinal des pionniers amateurs en politique, les fondateurs verts sont, en réalité, soit des militants qui ont déjà une trajectoire dans d'autres partis politiques (notamment le PSU et le PS), soit, des militants associatifs ou syndicalistes (généralement CFDT) qui acquièrent rapidement, *via* les campagnes électorales et les conflits entre structures écologistes, des savoir-faire spécifiquement politiques. Issus de familles inégalement mais fortement politisées, dont quelques membres sont bien souvent militants, ou même, élus locaux, ils ont généralement découvert le militantisme durant leur enfance. Majoritairement ancré à gauche, l'engagement politique des familles est, bien sûr, enraciné dans l'histoire longue : celle de la Résistance, des oppositions aux guerres coloniales, notamment à celle d'Algérie, et plus largement, dans celle des événements de mai-juin 1968. De ces engagements familiaux, les militants tirent généralement beaucoup de fierté. Aussi s'agit-il de ne pas seulement tenir compte des événements vécus à l'âge adulte par les militants, mais de considérer le rôle que la mémoire des événements, transmise *via* les récits

105 En référence à Gérard MAUGER, « Gauchisme, contre-culture et néo libéralisme : pour une histoire de la 'génération de mai 68' », *op. cit.*

106 Guillaume SAINTENY, *Le Rejet du champ politique, causes et chances de succès : le cas des dirigeants écologistes en France*, *op. cit.* et « Les dirigeants écologistes et le champ politique », *Revue française de science politique*, vol. 37, n° 1, 1987, p. 21-32.

des familles, joue dans la socialisation politique, « fruit de la rencontre de l'histoire de chacun avec celle de la société toute entière »¹⁰⁷. D'autres ont découvert le militantisme à l'occasion de leurs études et militent, en parallèle, dans diverses organisations ou mobilisations de circonstance. Ils sont nombreux à avoir participé à divers titres aux événements de Mai 68, mais sans nécessairement revendiquer d'appartenance à des organisations d'extrême gauche (beaucoup sont en effet très critiques envers les « orga » de l'époque ainsi qu'envers le PCF). Ils se sont également impliqués dans les luttes environnementales, dans lesquelles ils continuaient à côtoyer ou, pour certains, ils rencontraient, d'autres militants, notamment du PSU et de la CFDT, également très impliqués dans les luttes antinucléaires. Au moment où ils fondent collectivement les Verts, ces militants sont donc déjà « pluri-engagés »¹⁰⁸, et sont tous, même si c'est à des degrés différents, « politiques ».

Très diplômés, ce qui est par ailleurs le cas de la grande majorité des militants politiques dont c'est justement l'une des caractéristiques principales, les verts ne le sont pas aux niveaux généralement considérés comme prestigieux, ou dans les filières qui disposent à l'exercice du pouvoir politique¹⁰⁹. Seuls quelques-uns ont en effet acquis des titres dans les filières qui disposent le plus à l'engagement¹¹⁰ et aux carrières politiques. Si ces niveaux attestent, nous semble-t-il, des dispositions aux apprentissages scolaires des enquêtés, lesquelles s'expriment souvent tout au long de leur vie – ce qui nous conduit à réfuter les hypothèses éparses de rancune envers l'institution scolaire ou d'anti-intellectualisme¹¹¹ –, ils n'égalent pas les niveaux de certains autres militants, par exemple du Parti socialiste, avec lesquels on les compare parfois. Les verts ne font donc ni partie de la « noblesse d'État »¹¹², ni de ce que l'on qualifie en France d'élite politique¹¹³. La création d'un parti

107 En référence à Annick PERCHERON, « La socialisation politique. Défense et illustration », in Madeleine GRAWITZ et Jean LECA, *Traité de science politique*, vol. 3 : *L'action politique*, Paris, Presses universitaires de France, 1985, p. 165-235.

108 Nous employons ce terme pour signaler que contrairement aux individus que l'on pourrait qualifier de « multipositionnés » en référence à Luc BOLTANSKI, « L'espace positionnel : multiplicité des positions institutionnelles et habitus de classe », *Revue française de sociologie*, vol. 14, n° 1, 1973, p. 3-26 et aux « multi-engagés » décrits dans Hélène COMBES, *Faire parti. Trajectoires de gauche au Mexique*, *op. cit.*, ils n'occupent pas de positions dominantes ou de pouvoir à proprement parler dans les milieux militants dans lesquels ils sont investis.

109 Mattei DOGAN, « Les professions propices à la carrière politique. Osmoses, filières et viviers », in Michel OFFERLÉ (dir.), *La Profession politique XIX^e-XX^e siècles*, *op. cit.*, p. 171-199.

110 Le Droit et les IEP d'après Sébastien MICHON, « Les effets des contextes d'études sur la politisation », *Revue française de pédagogie*, n° 163, 2008, p. 63-76.

111 Elles sont contenues dans Willy PELLETIER, « Positions sociales des élus et procès d'institutionnalisation des Verts », *op. cit.* et Hubert BILLEMONT, *L'Écologie politique. Une idéologie de classes moyennes*, *op. cit.*

112 Pierre BOURDIEU, *La noblesse d'État. Grandes écoles et esprit de corps*, Paris, Minuit, 1989.

113 Telles qu'elles ont définies à cette époque par leur formation (essentiellement Droit, IEP et ENA), leur appartenance au groupe des « hauts fonctionnaires », leur intégration dans les grands corps de l'État (Conseil d'État, Cour des comptes, Inspection générale des finances) ou les cabinets ministériels. D'après Luc ROUBAN, « La formation et les carrières des élites », in *La science politique*, Cahiers français n° 350, La Documentation française, 2009, p. 29-34.

spécifique leur permet ainsi de s'affronter – notamment pour les investitures – dans un espace moins concurrentiel qu'un parti déjà constitué ne le serait – l'atypisme relatif¹¹⁴ de leur trajectoire les désavantagerait dans la compétition –, et de revendiquer des positions et des prises de positions politiques à moindre coût.

L'engagement de ces militants fondateurs en faveur de la politisation de l'écologie peut dès lors se comprendre comme le moyen de défendre, dans la compétition électorale, les causes dans lesquelles ils sont impliqués. La création d'un « parti-mouvement »¹¹⁵ peu formalisé et peu centralisé est le fruit de la convergence de stratégies¹¹⁶ développées par des militants aux capitaux et ressources différenciés. Ceux qui bénéficient d'un fort ancrage local ont intérêt à défendre une organisation qui leur permet de rester impliqués, à titre individuel, dans l'ensemble des luttes dans lesquels ils s'investissent et qui leur offrent l'opportunité d'acquérir des capitaux militants et d'entretenir les réseaux qui leur fournissent l'essentiel de leurs ressources¹¹⁷. D'autres, moins dotés en capitaux strictement politiques, ont tout intérêt à se préserver des effets de l'accroissement de la concurrence interne que provoquerait la nationalisation de la structure partisane. Les stratégies qui consistent à bénéficier tout à la fois de la visibilité d'une structure nationale, et de concevoir, dans le même temps, cette dernière, comme un assemblage de marchés politiques locaux, entretiennent la capacité de tous les militants à disposer de marges de manœuvre conséquentes et à interpréter les règles en fonction et à la faveur des rapports de force temporaires qu'ils parviennent à créer. L'anti-élitisme et le régionalisme des Verts fondateurs ne tiendraient donc peut-être pas uniquement à leur volonté de ne pas « reproduire les travers » des partis politiques classiques, mais serait également l'expression de leurs positions et intérêts structurels.

La création du parti peut de ce fait se lire de deux manières complémentaires. Elle est, pour une part, un moment de cristallisation des conflits, puisqu'il s'agit ici, non pas seulement de créer une nouvelle organisation, mais d'acter à cette occasion, un certain état

114 Guillaume SAINTENY, « L'élite verte. Atypisme provisoire ou préfiguration d'un nouveau personnel politique ? », *op. cit.*

115 C'est ainsi, nous l'avons souligné en introduction générale, que les Verts sont qualifiés, tant dans la littérature scientifique que dans les récits officiels, lorsque les auteurs souhaitent insister sur leur filiation avec les nouveaux mouvements sociaux ou souligner qu'ils ne sont pas, à leur sens, un parti politique à part entière.

116 Définies comme « lignes d'action objectivement orientées que les agents sociaux construisent sans cesse dans la pratique et en pratique, et qui se définissent dans la rencontre entre l'habitus et une conjoncture particulière du champ ». D'après Pierre BOURDIEU avec Loïc J.D WACQUANT, *Réponses. Pour une anthropologie réflexive*, *op. cit.*, p. 104.

117 Entendues comme des « sous-produits émergents de relations tout à la fois objectives et subjectives entre tous les acteurs », et sachant que leur « côte » varie au fil du temps, des interactions et de l'évolution des rapports de force ». D'après Emmanuel PIERRU, « Organisations et ressources », in Olivier FILLIEULE, Éric AGRİKOLIANSKY et Isabelle SOMMIER, *Penser les mouvements sociaux. Conflits sociaux et contestations dans les sociétés contemporaines*, *op. cit.*, p. 19-38.

du rapport de force entre des militants plus ou moins détenteurs d'un capital strictement politique. Guillaume Sainteny avait d'ailleurs relevé ce point lorsqu'il affirmait que s'étaient opposés, dès 1984, des militants ayant acquis des ressources proprement militantes dans des partis ou des mouvements sociaux, et des militants ayant acquis une expertise technique *via* leurs études et leur profession ou leur engagement dans des associations de protection de la nature¹¹⁸. Elle est, d'autre part, le fruit de leurs « transactions collusives »¹¹⁹ du moment. La conscience du caractère nécessairement instable de ces dernières a sûrement conduit les acteurs à se doter de règles spécifiques, auxquelles les acteurs attribuent eux-mêmes la fonction de faire que chacun puisse contrôler tous les autres et limiter leur ascension dans l'appareil. Ce point de vue permet de mieux comprendre les récits des militants qui évoquent la création du parti et le caractère non pas démocratique mais « paranoïaque » des statuts de 1984, et de relativiser, sans le nier, l'attachement des Verts aux formes d'organisation considérées comme les plus « démocratiques ».

Passer par l'analyse des trajectoires des militants et de leur politisation¹²⁰ permet ainsi de faire l'hypothèse que les difficultés de la période 1973-1984 ne s'expliquent pas par le manque de vision stratégique des futurs dirigeants ou par leur amateurisme. Les concurrences entre militants apparaissent bien politiques. Leur âpreté n'est donc pas le seul résultat d'une lutte des *ego*, mais bien celui d'une compétition entre militants d'obédiences variées, dont les ressources sont diversifiées et les compétences politiques inégales. On peut ainsi relativiser la thèse de l'inexpérience politique des « pionniers », entrés au parti, collectivement, par fusion organisationnelle. Les luttes intrapartisanes qui les opposent pendant toute la période suivante, expriment d'ailleurs largement leur maîtrise des jeux politiques et l'éventail de capitaux dont ils bénéficient et qu'ils continuent, pour la plupart, à accumuler.

SECTION 2 : DES VERTS ARC-EN-CIEL CHEZ WAECHTER : L'ÉCOLOGIE « ET DROITE ET GAUCHE » (1984-1993)

Les récits officiels décrivent la période qui va de 1984 à 1993 comme l'ère du « ni droite ni gauche ». Elle est généralement considérée comme un ensemble relativement cohérent du point de vue de l'histoire des idées et de l'organisation verte. Antoine Waechter,

118 Guillaume SAINTENY, « Logique d'engagement et logique de rétribution au sein de l'écologisme français », *Cahiers internationaux de sociologie*, vol. CVI, 1999, p. 175-200.

119 Définies comme formes intersectorielles de domination dont l'enjeu réside dans le maintien et la solidité des définitions que les secteurs donnent d'eux-mêmes vis-à-vis de leur environnement et de leurs propres agents. D'après Michel DOBRY, *Sociologie des crises politiques*, *op. cit.*

120 Ici entendue au double sens d'inculcation de l'intérêt et de la compétence politiques et de requalification des activités.

leader du parti à partir de 1986, incarne cette ligne idéologique, que le refus des alliances électorales et des désistements de second tour sont censés traduire. Seules les initiatives organisationnelles extérieures aux Verts (la création de l'Alternative rouge et verte – AREV – en 1989 et celle de Génération écologie – GE –, créé par Brice Lalonde en 1990) et les échéances électorales, semblent rythmer cette séquence. L'analyse fine des trajectoires des quatorze enquêtés qui entrent au parti dans cette période montre pourtant, qu'à une exception près, tous peuvent être considérés comme des militants « de gauche ». Si l'image sociale des Verts « ni ni » s'est imposée, ce n'est donc pas tant qu'elle révèle la socialisation des militants ou l'orientation de leurs engagements, mais plutôt qu'elle est le double fruit du contexte favorable aux thématiques environnementales et de l'insuccès des stratégies des tenants de l'ancrage à gauche du parti. Tenu sur fond de catastrophes environnementales, le discours de démarcation politique d'Antoine Waechter a en effet été porté par une majorité de militants qui, plutôt que « ni ni » ou encore moins « de droite », se voulaient critiques envers la gauche institutionnelle au pouvoir depuis 1981. Parenthèse dans l'histoire longue des Verts, « l'ère Waechter » a perduré jusqu'à ce qu'entrent au parti, des militants dotés des capitaux et du sens pratique leur permettant de s'inscrire dans les luttes internes et de les remporter.

Pour comprendre cela, il faut tout d'abord rappeler que le parti, nouvellement créé, est à ce moment dans une phase de structuration institutionnelle et idéologique. De 1984 à 1986, les Verts perfectionnent en effet progressivement leur fonctionnement et leur organisation. Les propositions programmatiques se précisent, à défaut de s'harmoniser tout à fait. Les militants de la première heure se côtoient, continuent de mesurer leurs di / convergences à l'occasion des diverses mobilisations qui marquent cette période et d'évaluer leur rapport de force lors des investitures. Tout fonctionne donc de manière relativement classique pour un parti politique¹²¹, même si, à cette époque, les commentateurs et les Verts eux-mêmes se refusent à le/se considérer comme tel. Nous n'avons pas pu retrouver, dans les archives, les statuts et l'agrément intérieur votés à Clichy lors de la première Assemblée générale de janvier 1984, mais le compte-rendu de cette assemblée¹²² mentionne que l'agrément intérieur proposé par la Commission des 10 a été voté et qu'un projet remanié « sera soumis au vote de l'assemblée générale suivante » [*i.e* en décembre 1984]. Le compte-rendu précise également que, jusqu'à cette prochaine assemblée générale, les instances se composent de « la simple réunion des instances des deux organisations précédentes » [*i.e* les

121 On pourra se reporter pour les interactions dans les partis politiques à Jacques LAGROYE, avec Bastien FRANCOIS et Frédéric SAWICKI, *Sociologie politique, op. cit.*, et pour les compétitions internes dans les partis politiques à Michel OFFERLÉ, *Les Partis politiques, op. cit.*

122 Compte-rendu de l'assemblée, *Lettre contact, bulletin de liaison des Verts*, daté du 31 janvier 1984, *op. cit.*

Verts PE et Les Verts CE], ce qui confirme bien que, dans un premier temps, le parti est le fruit d'un « compromis entre les deux structures préexistantes »¹²³. Ces instances sont constituées d'un parlement nommé Conseil national interrégional (CNIR) de trente membres, élus pour un an, pour $\frac{3}{4}$ par les régions, et pour $\frac{1}{4}$ au niveau national, à l'occasion des assemblées générales. Il est précisé qu'il peut accueillir de nouveaux élus en cours de mandat en fonction des élections internes aux échelons régionaux¹²⁴. Le Collège exécutif (CE), élu pour un an également, est composé de vingt membres bénévoles au plus. Il se compose, dans un premier temps, des représentants des deux structures antérieures, dont huit porte-paroles (dont Jean Brière, Guy Cambot, Yves Cochet, Solange Fernex et Guy Marimot), deux trésoriers et deux secrétaires (dont Roger Fischer). Andrée Buchmann est l'une des deux chargés de l'« animation ». Une commission des conflits est également créée. Le principe de rotation en cours de mandat, dit « tourniquet », est adopté, ainsi que celui de fixation de la majorité décisionnelle à 60 % des voix.

Durant toute l'année 1984, le fonctionnement de l'organisation se précise. Les premières commissions thématiques sont officialisées en février¹²⁵, dont certaines existaient par ailleurs déjà dans les structures qui ont précédé les Verts, comme la commission « Économie » sur laquelle nous reviendrons longuement¹²⁶ et qu'animait déjà François Degans à l'époque du MEP et des Verts-Parti écologiste. Les régions « vertes » s'organisent progressivement, non sans heurts d'après les comptes rendus du CNIR dont nous disposons, la définition des périmètres officiels faisant l'objet de nombreux conflits et revendications. Dès le CNIR de novembre 1984, les Verts revoient leur organisation, des difficultés internes et un manque de visibilité médiatique les ayant visiblement contraints à simplifier leur fonctionnement. Le parti n'a plus huit mais quatre porte-paroles (Didier Anger, Jean Brière, Yves Cochet et Solange Fernex), un seul trésorier, un seul secrétaire et un seul responsable par thématique (commissions, élections, élus, campagnes, affaires juridiques...). La grille des barèmes de cotisation est votée à l'assemblée générale de décembre 1984. Celle qui régleme les cumuls de fonctions et de mandats dans l'espace et le temps, met, elle, deux ans à être finalisée ; elle n'est donc pas en place entre 1984 et 1986, période pendant

123 Benoit RIHOUX, *Les Partis politiques : organisations en changement*, op. cit., p. 162.

124 Il est donc dit « évolutif ». En font notamment partie Didier Anger, Dominique Voynet, François Degans et Antoine Waechter.

125 La liste est publiée dans la *Lettre contact. Bulletin de liaison des Verts* du 23 février 1984. Il en existe douze, qui reflètent les thématiques dont les Verts se préoccupent : agriculture, animaux, culture et communication, démographie (animée par Jean Brière), économie (animée par François Degans), énergie (animée par Yves Cochet), institutions, nature et environnement, défense et désarmement, santé, Tiers-monde et transports et urbanisme.

126 Voir le chapitre 4.

laquelle les Verts n'ont de toute façon pas d'élu. L'agrément intérieur est définitivement adopté à l'Assemblée générale de Lille, en novembre 1985.

Les orientations politiques ont également été formalisées dès 1984. Elles ne forment pas à proprement parler un ensemble idéologique complet et cohérent, mais ce type d'ensemble existe-il vraiment dans les partis politiques ? Les « Textes fondateurs » également appelés « Manifeste » en attestent. L'« Introduction » est signée de Roger Fischer. Citant Karl Marx et Jean-Jacques Rousseau, il met en garde contre les crises et s'interroge sur le devenir de l'Humanité, si elle n'est pas en mesure de transformer, démocratiquement, ses manières de produire, de consommer et de vivre. Jean Brière, Yves Cochet et François Degans signent les trois textes qui forment ce corpus. Le premier, « Un monde en crise, un planète en péril », revient sur les différents types d'aliénation de l'Homme, et renvoie dos-à-dos, à coup de citations de Marx, Freud et Bakounine, les « deux modèles dominants » que sont les États-Unis et l'URSS. Le deuxième, de la main d'Yves Cochet, « Écologie et technocratie », pointe les dérives des « institutions obèses » et du productivisme et se prononce en faveur d'une diminution rapide du temps de travail, de la production et de la consommation des biens industrialisés. Le texte de François Degans, « Qu'est-ce que le productivisme ? », prend le Club de Rome, Ivan Illich, Jean Baudrillard, Cornélius Castoriadis, André Gorz et Alain Touraine à témoin, pour vanter les mérites d'une société qui saurait se garder des dérives conjointes du capitalisme et du productivisme. Ces textes sont à la fois le fruit des réflexions ayant présidé à l'unification de 1984 et l'héritage des structures et des campagnes électorales anciennes, pour lesquelles des programmes avaient été élaborés, et qui avaient permis d'affirmer un certain nombre de principes et de propositions concrètes. Les Verts sont donc, dans cette première période, une organisation partisane en phase de structuration, tant du point de vue organisationnel que du point de vue idéologique.

Il faut ensuite insister sur le fait qu'être une organisation « en rodage » rend les Verts particulièrement sensibles à l'actualité et aux luttes interpersonnelles. C'est à la faveur des deux, nous semble-t-il, qu'Antoine Waechter a pu s'imposer. Dans les récits habituels, entièrement dédiés à la structuration du fonctionnement interne et à la participation, sans succès, aux élections européennes de juin 1984¹²⁷ et cantonales de 1985, cette arrivée au pouvoir n'est jamais expliquée. Pour la comprendre, il faut rappeler que pendant cette période, les luttes environnementales reviennent sur le devant de la scène. Les Verts

127 Les auteurs militants attribuent cet échec à la présence de la liste concurrente sur laquelle figure Brice Lalonde.

tiennent leur Assemblée générale de novembre 1986 sur fond d'affaire Rainbow Warrior¹²⁸ et de catastrophe de Tchernobyl. Élu régional depuis mars, Antoine Waechter, réputé pour son engagement en faveur de la préservation de la nature, propose, avec Andrée Buchmann notamment, la motion « L'écologie n'est pas à marier ». Il rassemble 68 % des voix et évince l'ancienne direction, plus favorable aux alliances à gauche et à l'ouverture aux alternatifs, et devient l'un des quatre porte-parole (avec Andrée Buchmann, Solange Fernex, et François Berthout¹²⁹). Le secrétaire national est Guy Marimot, et le reste jusqu'en 1988. L'équipe dirigeante inclut des militants écologistes de longue date, dont François Degans, Guy Cambot et Christian Brodhag mais n'exclut pas les anciens devenus minoritaires puisque Yves Cochet, Didier Anger et Guy Marimot restent dans le Collège exécutif. Si l'arrivée au pouvoir d'Antoine Waechter a pu être favorisée par les catastrophes environnementales de l'époque, elle est également le signe de son succès dans les luttes internes. Présentée dans tous les récits officiels comme la victoire des militants « environnementalistes » sur les militants « sociaux » – les premiers étant généralement désignés comme « ni ni » puisque considérant que les spécificités de l'écologie politique méritent qu'on la construise au-delà et en dehors des clivages politiques traditionnels, et les seconds comme « de gauche » puisque favorables à l'élargissement de la base du parti *via* l'intégration des « déçus du socialisme »¹³⁰ nés du « tournant de 1983 » – elle n'est jamais clairement expliquée. Pour comprendre de quelle manière le rapport de force entre les dirigeants fondateurs bascule soudain en faveur d'Antoine Waechter et de ses partisans, et l'émergence de ce clivage, structurant – et toujours actuel – entre militants « environnementalistes » et « sociaux », il faut revenir sur une séquence que nous avons pu reconstituer à partir de notre enquête auprès des militants de la commission « Économie et social » et de notre travail sur les archives du parti.

Dès le mois de novembre 1984, les militants verts votent une motion présentée par Yves Cochet¹³¹ proposant de conduire une campagne d'action « prioritaire » contre le chômage. Première action d'ampleur nationale du parti, elle est dans un premier temps destinée à mobiliser uniquement les militants. Mais cette décision les conduit à s'engager dans une campagne de mobilisation plus large. En effet, les Alternatifs lancent, quasiment dans le même temps, l'appel « Vivre solidaires-contre le chômage », qui propose à celles et ceux dont le revenu dépasse 6.000 francs d'« accepter une réduction importante de [leur] temps de travail accompagné d'une baisse de [leurs] revenus, à condition que cette

128 Du nom du navire de Greenpeace coulé, en 1985, sur ordre du gouvernement socialiste français de l'époque alors qu'il faisait route vers Mururoa pour protester contre les essais nucléaires.

129 Cet ancien élève de Claude Lefort à l'Université de Caen, ex-militant de la LCR et dans plusieurs collectifs s'est installé, comme avocat, en Normandie.

130 Cette appellation apparaît dès la *Lettre contact. Bulletin de liaison des Verts* de décembre 1984.

131 La motion votée est reproduite dans la *Lettre contact. Bulletin de liaison des Verts* de décembre 1984.

réduction donne lieu à une embauche compensatoire obligatoire »¹³², et prévoit la création d'une association destinée à soutenir les chômeurs dans des projets de création d'emploi d'utilité sociale – Solidarité-Emploi¹³³ – à laquelle pourraient participer diverses organisations – syndicales, politiques, associatives, chrétiennes – et des acteurs de l'économie alternative et de l'économie solidaire. Le lancement de cette campagne mobilise de nombreuses personnalités, dont Félix Guattari, Gilles Deleuze, Monseigneur Gaillot¹³⁴, Maurice Pagat¹³⁵, Jean-Baptiste de Foucauld¹³⁶, Gérard Marle¹³⁷...

Les militants verts engagés dans cette mobilisation côtoient à cette occasion un ensemble hétéroclite d'experts et de hauts fonctionnaires, chrétiens démocrates engagés dans la lutte contre le chômage, intellectuels, artistes, militants de la nébuleuse alternative et communautaire, anarchistes, gauchistes et néo-ruraux qui pour certains, à l'image de Félix Guattari ou Alain Lipietz¹³⁸, adhéreront au parti quelques années plus tard. Pris dans cette dynamique, les Verts lancent, en mai 1985, l'Appel à la convergence des forces alternatives et écologistes, dans lequel ils mentionnent qu'ils sont décidés à proposer des « listes ouvertes pour les élections de 1986 »¹³⁹. Cet appel, destiné à rassembler plusieurs petites organisations politiques dans une configuration dont ils seraient l'organisation pivot, apparaît comme un « coup » dans la lutte qui les oppose aux Alternatifs et dont l'enjeu politique et symbolique réside dans la recomposition des « forces de gauche ». Il sert en effet de passerelle officielle entre le parti et diverses organisations, notamment le PSU et la Fédération de la gauche alternative (FGA) fondée, tout comme les Verts, en 1984. Il permet

132 D'après la reproduction de l'appel transmis *via* un courrier interne aux Verts, signé d'Yves Cochet (alors porte-parole du mouvement) et Jean-Pierre Georges (il co-préside la commission Économie), daté du 29 décembre 1984. Boîte « Campagne chômage 1985 », archives Yves Cochet, CIRE.

133 D'après le document « Créer avec les chômeurs des emplois d'utilité sociale », annoté par Guy Marimot le 29 décembre 1984, alors responsable des campagne-actions des Verts. Boîte « Campagne chômage 1985 », archives Yves Cochet, CIRE.

134 Évêque d'Evreux depuis 1982, il est engagé dans la défense des droits des minorités et contre le nucléaire. Co-fondateur de Droits devant ! en 1994, et coutumier de prises de positions contraires au magistère de l'Église catholique (mariage des couples homosexuels, ordination des femmes...) il est déchargé de son diocèse en 1995.

135 Militant catholique de gauche, influencé par Emmanuel Mounier et les dominicains, Maurice Pagat est considéré comme une figure emblématique des mouvements de chômeurs.

136 Ancien élève de l'IEP et de l'ENA, Jean-Baptiste de Foucauld, alors fonctionnaire à l'Inspection des finances, est un proche de Jacques Delors. Il participe à son club « Échanges et projets », où s'élabore dans les années 1970 l'essentiel des propositions portées par la gauche chrétienne. Spécialiste des questions d'emploi, de chômage et de solidarité, il crée dès 1985 l'association Solidarités nouvelles contre le chômage.

137 Ordonné en 1970, Gérard Marle est prêtre ouvrier à La Courneuve dès 1972. Frappé par l'arrivée du chômage dès la fin des Trente glorieuses, il s'engage dans la lutte contre le chômage et l'exclusion, et crée, avec Maurice Pagat, le Comité chrétien de solidarité aux chômeurs.

138 Il vient de signer en tant qu'économiste un ouvrage qui défend la création d'un « tiers secteur » à développer entre le secteur public et le secteur marchand. Voir Alain LIPIETZ, *L'Audace ou l'enlisement. Sur les politiques économiques de la gauche*, Paris, La Découverte, 1984.

139 « Appel pour la convergence des forces alternatives et écologistes avec Les Verts. Bases politiques », boîte « PSU/FGA. 1980-1990 », fond Yves Cochet, CIRE.

de renforcer les liens entre catholiques de gauche¹⁴⁰, militants « ex libertaires, anarchistes, autogestionnaires, alternatifs, maoïstes, trotskystes, socialistes, PSU ou communistes »¹⁴¹, et ceux qui, à l'intérieur des Verts, œuvrent, plus ou moins consciemment, depuis la création du parti, en faveur de son ancrage à gauche.

Si cette séquence de mobilisation permet de redynamiser une partie du vivier écologiste issu de Mai 68 dont tous les militants, loin s'en faut, n'avaient pas rejoint les organisations écologistes, et *a fortiori* le parti vert, et de nouer des liens avec les acteurs avec lesquels les Verts construiront ensuite leurs politiques publiques d'économie sociale et solidaire¹⁴², elle est un échec du point de vue de la stratégie politique et de la recomposition organisationnelle. Les verts les plus convaincus de s'allier avec les « forces de gauche », dont Yves Cochet, n'ont en effet pas réussi à convaincre les autres organisations de les rejoindre formellement, et cet échec les affaiblit dans le rapport de force interne qui les oppose déjà aux partisans d'une rupture plus franche avec des mouvements jugés encore trop proches du socialisme et du communisme. Cette séquence voit ainsi s'opposer, pour la première fois dans le cadre du parti constitué, les militants verts, selon leur proximité avec les questions sociales et les acteurs de terrain mobilisés. C'est à cette occasion, nous semble-t-il, que s'officialise et se systématise le travail d'étiquetage¹⁴³ entre les « sociaux » et les « environnementaux ». Bien que caricaturant les positions et prises de positions de militants qui sont en réalité presque tous multi engagés sur les questions sociales et environnementales, cette opposition se solidifie et se légitime à mesure qu'elle est instrumentalisée dans les luttes internes, notamment par les deux leaders de fait de l'époque que sont Yves Cochet et Antoine Waechter, et par leurs équipes¹⁴⁴, d'autant plus que le parti, encore en voie de structuration, ne fonctionne pas comme une instance d'harmonisation et d'homogénéisation des prises de positions. C'est donc à la faveur de l'insuccès de la démarche d'Yves Cochet et de ses partisans pour rapprocher les Verts des espaces militants de la gauche alternative de l'époque que les Verts s'ancrent momentanément dans le « ni droite ni gauche ».

140 Voir pour les détails de leur émergence et de leurs liens conflictuels avec l'Église catholique, Jacques LAGROYE, *Appartenir à une institution. Catholiques en France aujourd'hui*, op. cit.

141 Raymond PRONIER et Vincent Jacques Le SEIGNEUR, *Génération Verte. Les écologistes en politique*, op. cit., p. 222.

142 Notamment les Boutiques de gestion (BG), l'Agence de liaison pour le développement d'une économie alternative (ALDEA), l'Association d'études des pratiques alternatives, les réseaux France initiative. Voir le chapitre 4 sur ce point.

143 Ici entendu comme travail de stigmatisation réciproque qui confèrent aux « étiquetés » de chaque camp le statut de déviants au regard de ce que devrait être l'orientation idéologique de l'organisation, et en connaissance des réserves que cette appellation peut susciter. Voir sur ce point, Howard S. BECKER, *Outsiders. Études de sociologie de la déviance*.

144 Frederick G. BAILEY, *Les Règles du jeu politique*, Paris, Presses universitaires de France, 1971.

Dirigés par Antoine Waechter qui le théorise, en interne et *via* les médias, les Verts se recentrent sur les questions environnementales. Ils attirent, dès lors, des militants que le clivage droite-gauche concerne peu et qui trouvent, de ce fait, à ce moment, des motifs d'engagement. C'est le cas de Jules, seul de nos enquêtés à adhérer aux Verts en 1986 et à ne pas avoir de passé militant « à gauche ». Né juste après la seconde guerre mondiale, d'un père comptable et d'une mère institutrice, il grandit dans une famille dont les préférences politiques sont peu marquées. Il la déclare en effet « socialiste » mais également « gaulliste de circonstance »¹⁴⁵. Enfant unique, il est bon élève. Il n'interrompt sa scolarité que pour effectuer son service militaire en Algérie, expérience dont il parle peu, à l'image des autres enquêtés contemporains de cette guerre, et qu'il résume en une formule : « Les jeunes de maintenant ne se rendent pas compte de ce que c'est que d'être en enfer ». À son retour, il suit des études d'ingénieur en papeterie. Il exerce ce métier pendant une dizaine d'années, tout en se mariant avec une institutrice, élevée dans une famille de militants communistes. Ils ont quatre enfants. Devenu directeur d'une entreprise de papeterie, il « fait mai 68 du côté des patrons ». Peu sensible aux revendications des grévistes en matière de conditions de travail, ce mouvement l'invite en revanche à s'intéresser aux conséquences environnementales de la production de papier. Sensibilisé par un groupe de militants aux pollutions industrielles, il commence à s'engager, en compagnie de sa femme.

F.N : À l'époque j'habitais la Haute Maurienne, qui était une vallée entièrement industrielle et qui émettait toutes sortes de pollutions, à cause de l'électrométallurgie. Moi j'étais dans cet univers, j'étais directeur d'une papeterie. Elle polluait allègrement l'atmosphère parce qu'on avait des rejets de vapeur de soufre, de CO² [...] et on rejetait de la fibre, on rejetait dans l'eau qui était turbinée par l'EDF enfin finalement... ça m'a amené à envisager de quitter ces fonctions pour chercher une activité plus en règle, plus en accord avec nos constatations quoi.

- Les gens qui vous avaient sensibilisé à ces pollutions, c'étaient qui exactement ? C'étaient des amis, des experts que vous aviez entendus ?

F.N : C'était un groupe auquel nous avons été invités par des amis et qui s'était constitué, un groupe qui n'existe peut-être plus, qui s'appelle les « orthologistes », c'est-à-dire ortho au sens de droit, donc une logique rigoureuse et qui ne se laissent pas influencer par les sentiments ou des choses comme ça, en théorie.

- Et ils vous ont tellement convaincu que vous avez décidé de changer de travail ?

F.N : Oui. Et puis il y avait aussi des raisons familiales. Ma femme ne supportait plus le coin, et pour les enfants, il fallait quand même qu'on se rapproche d'établissements scolaires etc.

145 Toutes les citations qui suivent sont extraites de notre entretien, réalisé le 22 septembre 2007.

Cet engagement conduit Jules à reprendre des études d'économie, et participe de sa reconversion professionnelle. Ingénieur quelques années dans un bureau d'étude en chauffage solaire, il a en effet le projet de créer une entreprise de capteurs solaires. Il obtient sa maîtrise en 1977, à l'université de Grenoble, et participe la même année, avec sa femme, à la manifestation contre l'implantation de la centrale nucléaire, à Creys-Malville. La violence des affrontements entre manifestants et forces de l'ordre, provoquant de nombreux blessés et la mort du militant Vital Michalon, le marque profondément et le conforte dans le bien fondé des luttes dans lesquelles il s'est engagé.

On n'était pas loin de là où ça s'est passé... C'est un souvenir assez vivace, une journée qui a été vraiment dure, d'autant plus qu'il a plu des cordes toute la journée ! [...] On était mouillés comme des... surtout ma femme... [...] C'est là que l'on a fait connaissance de chercheurs sur l'énergie nucléaire. [...] Et après, on a participé à toutes les manifestations antinucléaires, on a même organisé des conférences. [...] Depuis, ma femme est très anti EDF, moi moins... parce qu'il faut bien reconnaître que si l'on a été avertis des risques, c'est qu'il y avait des gens qui travaillaient dans le nucléaire et qui nous ont avisés des dangers.

Lancée en 1979, son entreprise l'occupe beaucoup. Peu disponible, et plutôt opposé à la création d'un parti politique écologiste dont il craint qu'il soit, comme le PCF dans lequel militent les parents de son épouse (le père est même élu depuis de nombreuses années), « une structure où ça marche à la baguette, où il faut suivre la ligne si l'on ne veut pas être éjecté », il n'adhère à aucune organisation écologiste de l'époque. Sa femme Marguerite s'implique, elle, dans la revue écologiste *Silence !*, créé en 1982, que les Verts considèrent comme très critique à leur égard. Jules n'adhère qu'en 1986, à un moment où son travail l'accaparant moins, il « se sent plus libre », et où la ligne d'Antoine Waechter le rassure. Resté peu politisé (il ne se sent ni très intéressé par le jeu politique, ni très compétent en la matière)¹⁴⁶, il est attiré par l'organisation verte au moment où elle exprime le plus, ou en tous cas le plus officiellement, le rejet des formes classiques du politique. Il a ainsi le sentiment de rejoindre, en « technicien », un parti « qui n'en est pas un » et qui ne relève ni d'une idéologie de droite, ni d'une idéologie de gauche.

J'ai le sentiment, et je le garde, que l'écologie ne passe pas par la gauche et la droite. L'écologie passe par une certaine conception de la vie sociale, qui n'est ni celle des syndicats de gauche parce que eux, les patrons peuvent payer mais sortis de là, ils n'ont

146 Voir sur cette notion le classique Daniel GAXIE, *Le Cens caché. Inégalités culturelles et ségrégation politique*, op. cit., et *La compétence politique*, *Revue française de science politique*, vol. 57, n° 6, 2007.

pas de programme, ni ceux de droite, pourvu qu'on fasse du pognon, de toute façon on vous distribue des emplois, mais ils gagnent bien assez pour ce qu'ils font... L'écologie, ça ne passe pas par là, à mon avis.

Ayant une vision concrète du militantisme, qu'il associe volontiers au « terrain », il se fonde rapidement dans le parti, sans avoir nécessairement conscience des enjeux et des contradictions dans lesquels les Verts sont pris à cette époque.

Les tensions dans le parti s'accroissent en effet l'année suivante. Les militants verts mis en minorité en 1986 (dont Yves Cochet, Didier Anger et Dominique Voynet) multiplient les initiatives pour élargir leurs soutiens « à gauche ». Comme précédemment, ils tentent d'inscrire les Verts dans les mobilisations sociales qui émergent, pensant peser ainsi « par l'extérieur » sur les orientations de la direction du parti et faire entrer de nouveaux militants favorables à leurs orientations. Engagés dans les mobilisations contre le chômage et, rejoints par Félix Guattari (qui a adhéré dès 1985), ils décident ainsi de lancer, avec d'autres militants issus de l'extrême gauche¹⁴⁷, au début de l'année 1987, l'Appel pour un arc-en-ciel.

L'Appel pour un arc-en-ciel

En l'absence de témoignages ou de documents plus précis, nous nous fions à la note reproduite sur la page Wikipédia de Philippe Bone¹⁴⁸ (un journaliste engagé dans la contre-culture) pour caractériser la dynamique créée par cet appel. Elle recoupe en effet plusieurs témoignages de nos enquêtés et nous semble donc vraisemblable. Elle raconte que : « Suite à la mobilisation des étudiants contre la réforme Devaquet des universités, et aux mouvements sociaux qui s'en étaient suivis, des réunions eurent lieu, fin 1986, chez le philosophe Félix Guattari, qui comprenaient des représentants de différents courants politiques « progressistes » : Dany Cohn-Bendit, Alain Lipietz, Pierre Radanne (des Verts), Gisèle Donnard (du Cerfi¹⁴⁹), mais aussi Thérèse Clerc¹⁵⁰ et Philippe Bone. Ensemble, ils décidèrent de lancer un « appel », qui serait publié dans *Le Monde*, et qui inciterait toutes les personnes se sentant proches de ces mouvances diverses et variées, à se rassembler pour agir en commun. Alain Lipietz, Philippe Bone et Francine Comte¹⁵¹ réunis chez cette dernière, mirent la dernière main à cet appel. À la suite d'une réunion de lancement dans une salle associative du 11^e arrondissement (l'Ageca), un pot pris dans un café du quartier de Charonne, avec Lipietz, Radanne et Cohn-Bendit, permit de

147 Notamment Alain Lipietz et Gérard Peurière, ou encore Valérie Marange, une militante féministe proche de Félix Guattari et ancienne journaliste à *La gueule ouverte*.

148 Voir sur http://fr.wikipedia.org/wiki/Philippe_Bone#Les_ann.C3.A9es_1980.

149 Le Centre d'études, de recherches et de formation institutionnelles créé par Félix Guattari et qui a été actif de 1967 à 1987 rassemblait de nombreux chercheurs en sciences humaines situés à gauche. Le collectif animait également une revue, *Recherches*. Voir Liane MOZÈRE, « Le CERFI : une communauté de travail, une expérience politique, une démarche analytique », *Les Cahiers de l'Institut de l'histoire du temps présent*, n° 11, 1989.

150 Militante féministe, engagée à la CGT et au PSU, elle a créé, à Montreuil, en 1999, une maison de retraite autogérée pour les femmes, « Les Babayagas ». Elle a témoigné de son parcours dans le documentaire *Les invisibles*, de Sébastien Lifshitz.

151 Poétesse et militante féministe. Née Francine Ségestea, elle utilise ce nom et celui de Francine Segeste comme noms de plume. Ancienne militante du PSU puis de la Gauche ouvrière et paysanne, elle est à ce moment la compagne d'Alain Lipietz, avec qui elle adhère aux Verts.

trouver le nom du nouveau mouvement : Philippe Bone proposa « Arc-en-ciel », sur le modèle du National Rainbow Coalition de Jesse Jackson, projet comparable aux États-Unis. Le nom fut immédiatement adopté. 1987 vit le lancement, puis l'épanouissement du mouvement Arc-en-ciel qui compta rapidement plus de 5000 membres, et rassemblait une partie du courant écologiste, du courant féministe, des autogestionnaires, de l'antiracisme, du pacifisme et même quelques (trop rares) alternatifs de terrain. Philippe Bone en assura, de fait, le secrétariat national : les réunions des organes de coordination, dont la coordination nationale, se passaient dans les locaux où il avait ses bureaux, voire, carrément dans son bureau. [...] Les élections présidentielles de 1988, malheureusement, puis les législatives qui suivirent, finirent par faire éclater le mouvement, chacun et chacune réintégrant sa formation politique d'origine, faute pour Arc-en-ciel d'avoir su (ou pu ?) trouver un candidat assez consensuel pour l'élection majeure de ce pays. »

La mobilisation créée autour de cet appel, entraîne de nombreux écologistes à soutenir la candidature de Pierre Juquin¹⁵², pour l'élection présidentielle de 1988, alors même que la direction du parti organise la « primaire »¹⁵³ qui permet de désigner Antoine Waechter comme candidat officiel des Verts pour cette élection. L'Appel pour un arc-en-ciel et la mobilisation autour du candidat Juquin maintiennent, parallèlement au discours tenu par Antoine Waechter au nom du parti, une voie de recrutement pour des militants politisés à gauche. Mais leur adhésion ne participe pas nécessairement au renforcement des minoritaires de la direction. Certains vont, en effet, une fois entrés au parti, soutenir la « ligne Waechter » plutôt que celle d'Yves Cochet. Deux de nos enquêtés, adhérents à cette époque, sont représentatifs de cette dualité de prise de position. Alain Lipietz et Yves Paccou sont tous deux nés au sortir de la seconde guerre mondiale, dans des familles beaucoup plus politisées que celle de François. Les parents d'Alain Lipietz, un ingénieur thermicien et une « travailleuse au foyer malgré plusieurs licences »¹⁵⁴ sont engagés à gauche, « antifascistes et mendésistes ». Le père d'Yves Paccou, négociant en vins puis agent d'assurance, est lui, engagé à droite et a déjà entamé sa carrière politique de député RPR. Bons élèves, ils font tous deux des études supérieures, qu'ils poursuivent sans que leur engagement dans les événements de Mai 68 ne les empêchent d'obtenir leurs diplômes. Alain Lipietz, est entré deuxième à Polytechnique « parce que [s]on père le voulait ». Il en sort diplômé en 1968. Faisant son service militaire à Angers, il est membre d'un comité d'action. Il s'engage également dans une troupe de théâtre, le Théâtre de l'Épée de bois, et adhère au PSU, « parce qu'il n'y avait rien d'autre à Angers ! ». Âgé de dix-neuf ans à l'époque, il assure que Mai 68 a fonctionné pour lui comme le détonateur de son engagement, et affirme lapidairement :

152 Normalien, professeur agrégé d'allemand, il a été député et membre du bureau politique du PCF. Il est, en 1988, candidat dissident et exclu dès l'annonce de sa candidature, soutenu par le Parti socialiste unifié, la Ligue communiste révolutionnaire, la Fédération pour la gauche alternative et une minorité des militants de SOS Racisme.

153 Ce terme est ici encore un anachronisme.

154 Les citations sont extraites de notre entretien du 30 août 2007.

« Avant Mai 68, je ne suis rien ». Se destinant à la recherche depuis que ses « brèves expériences comme mineur de fond et comme paysan » et son implication dans les « luttes urbaines » sur le logement, les transports en commun et l'urbanisme¹⁵⁵ l'ont convaincu d'allier économie politique et aménagement du territoire, il devient, en 1971 et après deux années d'études, ingénieur des Ponts et chaussées et assistant de macroéconomie aux Ponts. Il passe, en 1972, son diplôme supérieur d'économie, à Paris I. Ayant raté Polytechnique, Yves Paccou entre, lui, à l'École des Mines puis à l'ENSAE. À l'école des Mines, il sert de « petite main »¹⁵⁶ en mai 68, en raison de sa domiciliation rue Saint Jacques. C'est aussi, pour lui, un moment d'engagement intense puisqu'à vingt ans, il est membre de l'UNEF, membre associé du bureau national au PSU et responsable de la section du 3^e arrondissement.

Lorsqu'ils adhèrent aux Verts en 1988, leurs trajectoires ont divergé. Alain Lipietz a accédé aux plus hauts grades malgré son engagement politique : directeur de recherche au CNRS et dans une unité de Paris VII depuis 1985 ; ingénieur en chef des Ponts et chaussée depuis 1989. Son engagement en Mai 68 l'a conduit à intégrer la Gauche ouvrière et paysanne (GOP)¹⁵⁷, puis l'Organisation communiste des travailleurs (OCT), formée par l'union de la GOP et de l'organisation maoïste Révolution !¹⁵⁸ Militant « insoumis », il arrive aux Verts dans le sillage de l'Appel pour un arc-en-ciel autour duquel de nombreux anciens soixante-huitards, anarchistes ou gauchistes se sont déjà retrouvés. Nombreux sont en effet ceux qui, après s'être « entêtés dans le gauchisme, [sont] par dizaines all[és] retrouver ceux qui, dès l'après 68, avaient choisi directement l'écologie »¹⁵⁹. Contrairement à Alain Lipietz qui a rompu avec le catholicisme, en 1968, au moment de la promulgation de l'Encyclique *Humanae vitae* qui réaffirmait la position anti contraception et anti avortement de l'Église¹⁶⁰, Yves Paccou reste influencé par sa socialisation primaire dans une familiale catholique de droite et par ses années de secondaire passées dans un internat de jésuites. Il a choisi de partir pour son service national en coopération, « pour faire quelque chose d'utile ». En Mauritanie, il s'est éloigné de l'effervescence intellectuelle et organisationnelle liée au gauchisme. Devenu directeur adjoint du bureau central du recensement mauritanien, il est resté en Afrique jusqu'en 1979. De retour en France, il s'est engagé au Parti socialiste. Il vient donc aux Verts, après le « tournant » de 1983 et alors que son engagement à la CFDT,

155 D'après « Du rouge au vert. Portrait de A. Lipietz par Alain L. », *EcoRev'*, n° 21, 2005, p. 57-59.

156 Les citations sont extraites de notre entretien du 19 mai 2008.

157 Une scission du PSU qui avait rejoint la Jeunesse communiste révolutionnaire (JCR) en 1972. L'organisation publiait un journal, *L'outil des travailleurs*.

158 Une scission de la Ligue communiste – ex-JCR – qui avait préféré se rapprocher des maoïstes en 1969.

159 Raymond PRONIER et Vincent Jacques le SEIGNEUR, *Génération Verte. Les écologistes en politique, op. cit.*, p. 238.

160 Sur cette séquence et ses effets sur les catholiques soixante-huitards, voir Hervé SERRY, « L'Église catholique, autorité ecclésiastique et politique dans les années 60 », in Dominique DAMAMME, Boris GOBILLE, Frédérique MATONTI et Bernard PUDAL (dir.), *Mai juin 68, op. cit.*, p. 47-61.

comme secrétaire départemental et conseiller aux prud'hommes, a « freiné sa carrière », au point qu'il a finalement décidé de se reconvertir dans l'informatique. Arrivés la même année, et tous deux intéressés à traiter les questions économiques pour le parti¹⁶¹, ils occupent des positions sociales et symboliques inégales. Alain Lipietz est un économiste reconnu, qui a déjà publié de nombreux ouvrages, qu'Yves Paccou a lus et qui l'ont séduit. Dans le parti à l'époque, le premier est considéré comme un « intellectuel », et milite avec les adhérents « insoumis » de la première équipe de direction qui plaident pour une ouverture à gauche et soutiennent la candidature de Pierre Juquin. Le second, dont la trajectoire militante est moins radicale, se satisfait de la ligne proposée par Antoine Waechter. Il est sûrement touché par un discours autonomiste qui lui garantit, comme à d'autres « spécialistes » et « altruistes », de ne pas avoir à militer pour une alliance à gauche – et peut-être avec le Parti socialiste – qu'il a justement quitté quelques années plus tôt. C'est donc bien au nom du rejet de la gauche institutionnelle et gouvernementale qu'une partie des entrants renforce la stratégie « ni ni » d'Antoine Waechter.

Sa campagne pour l'élection présidentielle de 1988 se déroule néanmoins sur fond de divisions internes. Les Verts « détiennent le quasi-monopole de l'écologisme »¹⁶² mais sont en effet partagés entre deux candidats : Antoine Waechter, figure du parti qui a remporté la primaire interne (59 % des voix contre 29 % pour Yves Cochet et 12,5 % pour Jean Brière), et Pierre Juquin, communiste exclu du parti, autour duquel se rassemblent les minoritaires des Verts, dont la plupart s'étaient déjà engagés dans l'Appel pour un arc-en-ciel (dont Didier Anger, Yves Cochet, Pierre Radanne, et Alain Lipietz¹⁶³...). Cette candidature complique par ailleurs la recherche des cinq cent signatures d'Antoine Waechter, qui les obtient sur le fil, grâce au soutien d'élus régionalistes ou proches du parti communiste. Bien que « chef de fait »¹⁶⁴ d'un parti politique dont il est le porte-parole, Antoine Waechter est inconnu des médias, malgré son engagement de longue date. Il mène sa campagne avec l'aide d'une équipe de proches et, pour la première fois chez les Verts, d'un cabinet de conseil en communication. Vantant « le milieu de vie, l'épanouissement des identités régionales, [souhaitant] créer un climat favorable à la paix et libérer [la] société du chômage »¹⁶⁵, Antoine Waechter fait la part belle aux enjeux environnementaux (nucléaire,

161 Voir le chapitre 4 pour le détail de leur engagement dans la commission « Économie et social » du parti.

162 Guillaume SAINTENY, *Les Verts, op. cit.*, p. 24.

163 Alain Lipietz commence la campagne présidentielle aux côtés de Pierre Juquin, mais la finit auprès d'Antoine Waechter, trouvant, la campagne du premier finalement « trop fordiste et totalement productiviste ».

164 Raymond PRONIER et Vincent Jacques LE SEIGNEUR, *Génération Verte. Les écologistes en politique, op. cit.*, p. 94.

165 D'après son intervention télévisée du 25 février 1988. Voir sur <http://www.ina.fr/politique/partis-politiques/video/CAC89001158/plateau-antoine-waechter.fr.html>.

bétonisation, pollutions, menaces sur les espèces animales, disparition des forêts...) dont les écologistes sont désormais les spécialistes reconnus. Il évoque malgré tout le partage du temps de travail, l'économie sociale, la protection sociale ou encore l'éducation et la formation. Il insiste également sur la position « ni ni » du parti¹⁶⁶, qu'il résume en une formule : « que les bonnets soit bleu ou rose, ce sont toujours des bonnets d'âne ». Il rappelle aux journalistes qui l'interpellent fréquemment sur la faiblesse des Verts en France qu'elle est due aux spécificités du système institutionnel et aux contraintes financières qui pèsent sur les campagnes. Du point de vue de la communication, Antoine Waechter a fait le choix de spots tournés sur des sites dégradés, qui mêlent explications pédagogiques et interventions de personnalités, de scientifiques, d'acteurs de terrain et de membres du parti (le journaliste Jean Carlier, l'humoriste écologiste Marc Jolivet, l'actrice Anémone, René Dumont, Solange Fernex et Chantal Duchène porte-parole du parti, Andrée Buchmann et Marie-Anne Isler Béguin élues écologistes...). Dans la filiation du verre d'eau de René Dumont et du jeu de quilles de Brice Lalonde, il présente, lui, une branche d'arbre malade au journal télévisé du midi d'Antenne 2 le 21 mars 1988, illustrant ainsi le lien qu'il y a entre la branche et le chômage, « la même maladie, celle de notre société »¹⁶⁷.

Au terme de cette campagne, Antoine Waechter réalise un meilleur score que celui de Pierre Juquin (3,78 % contre 2,10 % des voix)¹⁶⁸, et, fidèle aux positions des candidats précédents, refuse de donner des consignes de vote au deuxième tour en faveur de l'un ou l'autre candidat qu'il avait dans son intervention à Lyon du 20 avril 1988 qualifiés d'« irresponsables », d'« incompetents », d'« inefficaces » et de « dangereux », se contentant de leur demander de se déterminer sur cinq priorités¹⁶⁹ : l'instauration du référendum d'initiative populaire, l'abandon du surgénérateur de Creys-Malville, l'arrêt de la construction de centrales nucléaires, la mise en place d'un véritable ministère de l'Environnement, l'arrêt des essais nucléaires de Mururoa et des ventes d'armes aux pays en guerre, la mise en place d'un revenu social garanti. Antoine Waechter, qui déclarait le 14 avril 1988 sur un plateau de télévision « je ne suis pas un politicien », et qui avait vanté, durant la campagne, les mérites d'une écologie indépendante, sort renforcé de cette élection.

166 Cette formule avait historiquement été employée pour signifier le refus des écologistes du capitalisme puis du productivisme de droite et de celui de gauche. Elle est à ce moment employée pour signaler une position ni droite ni gauche au sens partisan du terme par Antoine Waechter, au sens plus « politicien » disent certains de ses détracteurs.

167 Voir sur <http://www.ina.fr/politique/partis-politiques/video/CAB88011326/plateau-antoine-waechter.fr.html>.

168 Son faible score (2,1 %) ne permet pas de créer la dynamique de rassemblement escomptée. La Fédération pour une Gauche Alternative (FGA), refondue dans une configuration nouvelle, Nouvelle gauche, soutient en 1989 les candidats écologistes aux élections européennes. Voir pour les détails des évolutions de la FGA, Patrick SERAND, « Bref aperçu de l'histoire du courant pablisme ses suites et ses périphéries en France 1965-1996 », www.iisg.nl/archives/docs/pablisme-histoire.pdf.

169 Lors de sa conférence de presse du 26 avril 1988.

L'année 1988 se clôt ainsi par la victoire des partisans « ni ni » sur les défenseurs d'une ligne « à gauche ». Cette victoire est par ailleurs renforcée par les résultats des élections de l'année suivante.

L'année 1989 est en effet considérée, dans les récits officiels, comme celle des premiers véritables succès électoraux. Les élections européennes et municipales sont l'occasion, pour les écologistes, d'obtenir de nombreux élus. Aux élections européennes, c'est la génération des fondateurs qui se fait élire : Antoine Waechter, la tête de liste, Solange Fernex, Didier Anger et Yves Cochet notamment, siègent désormais au Parlement européen. Les zones de forces électorales écologistes se concentrent en Alsace, en Bretagne et en Rhône-Alpes, où les écologistes sont engagés dans les luttes de terrain depuis de nombreuses années. Dans ces régions, la liste verte recueille plus de 12 % des voix alors que la moyenne nationale est de 10,59 %. Ces élus laisseront leur place en 1991, à leurs colistiers, le « tourniquet » devant être mis en œuvre à mi mandat. La plupart de ces colistiers travaillent déjà pour le groupe des élus, afin de se familiariser avec le fonctionnement des institutions européennes. D'autres se sont également faits élire la même année, aux municipales qui ont permis aux écologistes d'obtenir près de trois cent élus. C'est le cas, notamment, d'Antoine Waechter (à Mulhouse), d'Yves Cochet (à Rennes), de Dominique Voynet (à Dôle) qui préfère abandonner sa place au Parlement européen et devient l'une des porte-paroles du parti. D'autres membres de la direction des Verts sont également élus, et cumulent parfois déjà plusieurs mandats. C'est le cas, par exemple, d'Andrée Buchmann, qui, élue régionale depuis 1986, se fait élire à Strasbourg en 1989. À la mi-1989, quasiment toute la première génération partisane des Verts est élue, et le parti est administré par Guy Cambot qui, faisant partie des militants fondateurs, maîtrise parfaitement le fonctionnement interne du parti. Les régionales de mars 1992 sont également l'occasion de faire élire plusieurs écologistes (dont Dominique Voynet et Alain Lipietz), malgré la concurrence qu'a représenté la présence de listes Génération écologie, formation créée par Brice Lalonde en 1990, dont Marie-Christine Blandin, dans la Région Nord-Pas-de-Calais. Première écologiste à prendre la tête d'un exécutif de ce niveau, elle est également l'une des rares femmes à avoir d'ores et déjà exercé cette fonction¹⁷⁰.

170 À ce jour, peu de femmes ont exercé cette fonction : Anne-Marie Comparini (UDF) de 1992 à 2004 en Rhône-Alpes ; Lucette Michaux-Chevry (RPR) en Guadeloupe de 1992 à 2004 ; Margie Sudre (Free dom) à La Réunion de 1993 à 1998 ; Élisabeth Morin-Chartier (UMP) en Poitou-Charentes de 2002 à 2004 ; Ségolène Royal (PS) également en Poitou-Charentes, depuis 2004 ; Marie-Guite Dufay (France-Comté) depuis 2008 ; Josianne Collerais (DVG) en Languedoc-Roussillon de mars à octobre 2010 ; et Josette Borel-Lincertin (PS) en Guadeloupe, depuis 2012.

Du point de vue interne, « un grand nombre de modifications et d'ajustements [ont été] apportés aux textes statutaires, surtout par le biais de l'agrément intérieur »¹⁷¹. Les versions dont nous disposons précisent en effet que les statuts votés en 1984 ont été mis à jour en 1989 et novembre 1990, et que l'agrément intérieur, définitivement adopté en 1985, a été modifié « par décision du CNIR » en octobre 1990 et en février 1991. Faute de disposer des statuts et règlements intérieurs primitifs et d'informations sur les modifications successives, nous ne pouvons pas complètement les interpréter. L'architecture générale ne semble pas avoir été modifiée, mais le fonctionnement des instances, et les principes électifs ont été précisés.

Évolutions des instances et du fonctionnement du parti (1984-1992)

À la fin de 1991, le conseil national interrégional (CNIR) est élu à 75 % par les groupes locaux et les régions, et à 25 % par une assemblée directe – l'Assemblée générale –, au scrutin de liste paritaire, par courant, et à la proportionnelle ; le collège exécutif (CE), élu au sein du CNIR, est composé de dix à vingt membres, dont quatre porte-paroles et un secrétaire national, dont la fonction est strictement administrative. Plusieurs grands principes, acquis progressivement, structurent le parti : « Démocratie interne, collégialité, décentralisation, parité hommes-femmes, rotation, proportionnelle intégrale, égalité des temps de parole : tout a été conçu pour que chaque adhérent soit égal en droit [et] pour que le mode de fonctionnement soit le plus démocratique possible¹⁷² ». Pour garantir la démocratie directe interne, il existe le référendum d'initiative militante (à l'initiative de 10 % des adhérents) et la tenue annuelle d'Assemblées générales auxquelles tous les adhérents sont présents pour débattre et voter amendements et textes d'orientation. Pour lutter contre la professionnalisation politique, le principe du non cumul et la rotation à mi-mandat entre les élus (principe dit du « tourniquet ») sont inscrits dans les textes. Pour garantir l'égalité de tous et les droits des minorités, l'égalité du temps de prise de parole et la parité homme-femme stricte dans les instances et pour les listes internes et électorales, sont instaurées.

Mais il semble que la « démocratie verte » n'ait jamais réellement fonctionné. Il n'y a, tout d'abord, jamais eu de référendum militant. Les Assemblées générales ont dû rapidement se dépeupler puisqu'en 1990, et malgré les craintes récurrentes d'entrisme et de manipulation des AG, neuf mandats sont toujours autorisés pour les présents, ce qui porte à dix au total le nombre maximum de voix par personne présente au moment d'un vote. Complexe et pas nécessairement assortie d'outils de sanction, la grille de non cumul des mandats n'a jamais été tout à fait appliquée ; une clause de non rétroactivité a même été prononcée dans les premières années, permettant aux premiers élus de cumuler mandats et fonctions internes¹⁷³. Le tourniquet, contesté dès sa mise en place, n'est pas effectif pour les élections régionales de 1986 (les Verts y obtiennent leurs premiers élus, Antoine Waechter et Andrée Buchmann en Alsace, Didier Anger en Basse-Normandie). Il est abandonné dès le début des années 1990. Quant à la stricte parité homme-femme, elle est plus appliquée pour les listes électorales que dans les instances partisanes. La nécessité de la faire respecter dans les faits a poussé les militants à la faire inscrire dans les textes, mais cette obligation n'apparaît vraisemblablement qu'en 1990, et *a minima*, puisque les statuts mentionnent « la parité des sexes pour les postes à responsabilité *chaque fois qu'elle est possible* » [c'est nous qui soulignons]¹⁷⁴. Quant à la

171 D'après Benoît RIHOUX, *Les Partis politiques : organisations en changement*, op. cit., p. 162.

172 Raymond PRONIER et Vincent Jacques LE SEIGNEUR, *Génération Verte. Les écologistes en politique*, op. cit., p. 75.

173 *Ibid*, p. 75-76.

174 Les Verts. Confédération écologiste-Parti écologiste, *Statuts*, (mise à jour au 20 novembre 1990).

parité des quatre porte-paroles, elle ne semble inscrite qu'à partir de 1992. Le nombre et les thématiques des commissions, en revanche, se sont étoffés. Il en existe en effet vingt-trois en 1990, au lieu de douze précédemment¹⁷⁵.

Quant aux rapports de forces entre courants, les oppositions entre les partisans de la « ligne Waechter » et les autres, se sont cristallisées. Depuis l'appel pour un Arc-en-ciel et l'engagement de certains militants en faveur de la candidature de Pierre Juquin, de nombreux nouveaux militants de gauche, nous l'avons dit, ont adhéré. Ce mouvement d'adhésion se poursuit après 1989, avec l'arrivée de militants « insoumis », dotés des capitaux militants nécessaires pour soutenir une ascension rapide dans le parti et commencer à concurrencer les partisans d'Antoine Waechter. C'est notamment le cas de l'un de nos enquêtés, Jean Desessard.

Né en 1952, d'un père charpentier dans une petite entreprise et d'une mère, issue d'une famille de cultivateurs, devenue saisonnière, il a été élevé dans une famille d'électeurs de gauche réformiste dans laquelle on lui répète à l'envi que « [l']on sait ce que signifie la conscience ouvrière de classe »¹⁷⁶. Tout au long de notre entretien, Jean Desessard se refuse à clarifier la chronologie exacte de ses études et diplômes, manière de concentrer l'attention sur les savoirs et les savoir-faire qu'il a acquis *via* son militantisme. Il semble néanmoins qu'il soit titulaire d'un DEUG de mathématiques et d'une licence de Sociologie, qu'il aurait obtenus conjointement avec un diplôme d'animateur (DEFA¹⁷⁷). Il aurait ensuite complété et diversifié sa formation en obtenant, après avoir eu plusieurs vies professionnelles, un diplôme supérieur en travail social, puis plus tardivement encore, un diplôme de contrôle de gestion et un autre de management des ressources humaines à l'Institut de gestion sociale (IGS) de Paris. La pluralité de ses engagements est également difficile à retracer. Il raconte notamment avoir adhéré à la CGT et à la CFDT, mais « ne pas y avoir été actif ». Il parle en revanche bien volontiers de son engagement à la LCR, à la suite de sa participation aux événements de mai-juin 1968. Il était alors président du foyer socio-éducatif de son lycée. Militant au Mans, de 1970 à 1977, il a ensuite participé aux comités de soldats qui se sont

175 Les commissions sont les suivantes : agriculture, animaux, condition féminine, culture(s), déchets non nucléaires, économie, énergie, enfance-éducation-formation, environnement, esperanto, faune sauvage-chasse-pêche-aujourd'hui et demain, finances, immigration, industrie-entreprise-consommation, justice, mer et gestion du littoral, paix et désarmement, régions-fédéralisme, santé, social, transnational, transports, villes et banlieues. Trois sont « en cours de constitution » : forêt, institutions, handicapés. Deux groupes de travail « inter commissions » fonctionnent également : aménagement du territoire et Manifeste des Verts.

176 Les citations sont extraites de notre entretien du 27 novembre 2007.

177 Diplôme d'État relatif aux fonctions de l'animation.

développés à partir de 1973 dans l'orbite de cette organisation¹⁷⁸. Il y a suivi une formation intense, qui a, il le souligne volontiers, structuré ses pratiques politiques.

Il y avait les cours de formation de la Ligue [...] Je me rappelle une fois, en hiver, on avait été rencontrer des lycéens d'une autre ville. Il faisait un froid de canard, et pendant deux heures on a écouté les mecs dans un froid ! Mais enfin franchement ! [...] J'ai appris beaucoup de choses ! J'ai appris l'art de... d'organiser des grèves et tout ça, c'est là que j'ai appris à taper à la machine, parce que je tapais des tracs sur une vieille machine à écrire dans ma piaule de fac... [...] Et puis les grèves, hein, faut bien voir qu'on était en grève chaque année et chaque année j'organisais les grèves quand même. [...] À la Ligue, t'avais quatre ou cinq réunions par semaine !

Il passe ensuite, de 1977 à 1981, dans un groupe d'extrême gauche dont nous n'avons pas réussi à retrouver la trace, « Le Chaperon rouge ». Dans un contexte de reflux de l'engagement à la LCR, et plus largement à l'extrême-gauche, sa trajectoire militante se réoriente¹⁷⁹. « Convaincu par le réformisme dans le contexte de l'élection de François Mitterrand », mais refusant « d'aller à la soupe », il quitte la LCR pour adhérer, non pas au PS, mais au PRG. Il cesse, dans le même temps, de cumuler des charges de cours en mathématiques et des emplois d'animateurs socio-culturel, pour devenir directeur d'un centre socioculturel à Évreux. Intéressé par une carrière politique, il se présente, sans succès, aux élections cantonales dans cette même ville, en 1986. Il change une nouvelle fois d'emploi, et devient directeur d'une agence de location de péniches, jusqu'en 1989. C'est Hélène Crié, une amie journaliste à *Libération*, spécialisée dans les questions d'environnement qui l'incite à prendre sa carte chez les Verts. Jean Desessard n'en a, à l'époque, qu'une image caricaturale, comme il s'en souvient en évoquant leur échange d'alors :

Elle était aux Verts avant moi. Elle me dit « viens, il faut que tu rejoignes les Verts ». Je dis « tu sais, les Verts ils sont végétariens, ils fument pas, ils boivent pas, j'aurai l'air de quoi là-bas ? ». Et alors elle me dit « Si, viens viens ». Je n'étais plus à l'extrême gauche, le PS, je ne voulais plus en entendre parler, le PRG j'avais fait le tour alors qu'est-ce qu'il y avait ? Où est-ce que je pouvais m'investir ? Les Verts, c'était quelque chose de nouveau. Le social, je l'avais déjà fait à la Ligue ; l'environnement, je ne connaissais pas. J'ai tout

178 Antoine RAUZY, *L'Apparition et l'extension des comités de soldats en France dans les années 70 – (mars 1974-mars 1976)*, Mémoire de maîtrise d'histoire, Université de Paris I, 1999.

179 Voir pour les détails qui concernent spécifiquement les militants de la LCR, Florence JOHSUA, *De la LCR au NPA (1966-2009). Sociologie politique des métamorphoses de l'engagement anticapitaliste*, op. cit. et plus rapidement « Les conditions de (re)production de la LCR. L'approche par les trajectoires militantes », in Florence HAEGEL (dir.), *Paris politiques et systèmes partisans en France*, op. cit., p. 25-67.

appris chez les Verts la première année, les contraintes écologiques et tout ça. Je suis venu chez les Verts sur l'idée de politique autrement, de faire de la politique autrement.

À peine deux années après son adhésion, son implication et son savoir-faire militant lui valent de siéger dans le CE, puis au CNIR. Deux mandats qui inaugurent une longévité politique interne dont il est très fier et qu'il souligne de manière presque jubilatoire, preuve que son *illusio* et son sens du jeu politique¹⁸⁰ lui valent d'être reconnu et distingué.

À mon arrivée, je suis resté deux ans au collège exécutif. Mais après on avait l'idée qu'il fallait pas cumuler les mandats, y compris dans le temps, donc moi, de moi-même, j'ai arrêté le collège exécutif, ce qui a surpris beaucoup de gens qui m'ont dit « Jean tu sais c'est pas si facile d'y revenir » et en réalité je n'ai pas arrêté d'y revenir tout au long de ma carrière chez les Verts ! [rires].

Les entrées de ces militants aguerris suscitent les craintes de nombreux cadres du parti qui craignent que l'organisation passe « du vert au rouge ». Ils ne sont pourtant pas tous aussi prompts que Jean Desessard à (s')investir dans la conquête de l'appareil partisan, ce dont témoigne la trajectoire d'Antoine. Militant écologiste de la première heure, il a été de toutes les organisations de l'écologie d'avant 1984. Aîné de sa fratrie de huit, il est né en 1957 dans une famille de catholiques engagés et désargentés. Sa mère vient d'une famille de paysans sans terre devenus ouvriers, dont le père, ancien résistant, avait milité au Parti communiste. Bonne élève, membre de la Jeunesse ouvrière chrétienne (JOC)¹⁸¹ où elle a des responsabilités dans la section féminine, elle devient employée de banque, se syndique à la CFDT et milite au MRP. Son père, issu d'une famille de « nobliaux bretons »¹⁸² catholiques sans fortune, est mis au travail très jeune. Il milite auprès de la CFDT. Devenu dirigeant d'une petite société d'édition de disques, puis grossiste en matériel musical, il s'engage lui aussi au MRP. Les parents d'Antoine se rencontrent lors d'un congrès de ce parti, et fondent leur famille, qu'ils élèvent « dans une HLM du 13^e ». Enfant, Antoine est le seul de la fratrie à accompagner ses parents dans leurs diverses activités militantes (associations de défense des personnes handicapées, action catholique ouvrière). Il participe même aux campagnes électorales :

180 Pierre BOURDIEU, « La représentation politique. Éléments pour une théorie du champ politique », *Actes la recherche en sciences sociales*, *op. cit.*

181 L'association française Jeunesse ouvrière chrétienne (JOC) se conçoit comme un mouvement d'Église tout autant que comme un mouvement d'action en monde ouvrier. L'association a été fondée en 1927 par le prêtre Georges Guérin. Elle revendique de lutter contre l'exclusion des jeunes et de participer à leur autonomisation, en développant des actions de solidarités, de formation et en les soutenant dans leurs projets. On pourra trouver sur cette organisation, de précieuses informations dans Jacques LAGROYE, *Appartenir à une institution. Catholiques en France aujourd'hui*, *op. cit.*

182 Pour cette citation et les suivantes, entretien avec Antoine, 6 juin 2008.

J'ai toujours vu des tracts et des journaux chez moi, les réunions... pour moi c'était la vie normale. [...] Mes parents ont assez souvent été candidats, mon père était au bureau de la fédération de Paris du MRP depuis après-guerre. [...] Je fais campagne depuis tout petit, j'étais l'aîné et je sortais avec papa, j'étais enchanté ! [...] Je me souviens d'être allé mettre des tracts dans les boîtes aux lettres en 1965 pour Jean Lecanuet. [...] Je suis d'une famille où a un peu une conception athénienne de la politique, où c'est quasiment une forme de devoir de... où l'engagement dans la vie de la cité est quasiment une obligation morale [rires].

Neveu de chanoine, élevé dans le catholicisme, il est le seul des enfants à bouder la JOC pour entrer chez les scouts alors qu'il est au collège. Grand lecteur depuis son enfance et très bon élève, il entre au lycée Rodin en 1968, où il étudie de la sixième à la terminale. Il participe aux grèves organisées pendant les événements de mai-juin, mais sans s'impliquer outre mesure. Fils d'une famille où l'on mange « avec plusieurs fourchettes » mais boursier, Antoine s'évertue, tout au long de ses études, à, se souvient-il, « s'aligne[r] sur le milieu social » de ses camarades. Il multiplie les cursus et les diplômes. Après avoir obtenu, en 1975, son baccalauréat littéraire « avec 16/20 en français et en philosophie », il entre à la faculté de droit « pour suivre un copain » et à la faculté d'histoire. Après avoir obtenu ses deux licences, il devient maître auxiliaire en histoire géographie en 1982. Il se syndique immédiatement au SGEN-CFDT, mais ne s'y implique pas à ce moment. Il combine en effet, à cette époque, poursuite d'études et militantisme : Antoine s'inscrit en effet en occitan, en ethnologie, passe deux maîtrises de plus, l'une en science politique, l'autre en géographie, mais également des diplômes en science de l'éducation, en psychologie.

Je me suis pris à tous les trucs possibles. [...] tout ce qui n'obligeait pas à être en cours [...] par plaisir. J'étais le type qui avait le plus d'UV ! [...] En fait, je n'avais aucune vocation professionnelle particulière, j'aimais bien faire des études.

Pendant cette période, il milite également auprès des écologistes. Il attribue cette orientation à la lecture d'articles sur l'écologie et la non-violence dans *La Vie catholique* à laquelle ses parents sont abonnés, ce qui lui fait avancer, lors de notre entretien, qu'il s'y engage « avec la caution des cathos ». En effet invité par les clercs à « s'engager ici-bas »¹⁸³, il fait, en 1977, la campagne municipale avec Paris écologie, puis milite au MEP et aux Amis de la terre. Il est même candidat aux législatives de 1981 et aux municipales de 1983. Mais échouant à convertir ses capitaux militants et ses ressources dans un champ politique

183 Julien FRETTEL, « Quant les catholiques vont au parti. De la constitution d'une illusio paradoxale et du passage à l'acte chez les « militants » de l'UDF, *Actes de la recherche en sciences sociales*, vol. 155, n° 5, 2004, p. 76-89.

encore peu investi par les écologistes, Antoine réajuste ses ambitions. Il milite ainsi, très activement, et pendant plusieurs années, au SGEN-CFDT, auquel il a adhéré quelques années auparavant. Puis, ravi et surpris par les scores que réalisent les Verts en 1989, il adhère au parti, avec « un peu de mauvaise conscience » :

D'une [certaine] façon, je fais ce que j'avais toujours reproché aux autres. [...] Ce machin avait réussi à peu près à s'organiser. [...] Une forme de structure avait été acceptée, ils s'étaient présentés en 1988 d'une manière correcte, il y avait une certaine forme de reconnaissance, je ne perdais plus mon temps dans le groupusculaire.

Rendu prudent par ses tentatives passées et par ailleurs occupé par son engagement syndical, il ne s'implique pas rapidement dans la vie du parti et préfère, dans un premier temps, se contenter de « signer des motions et filer ses mandats ». Il s'enquiert malgré tout de ce qu'il se passe en interne (il a quatre frères et sœurs, sur les sept, qui militent chez les Verts) et fait partie des animateurs du courant Fil vert qui conteste déjà la ligne d'Antoine Waechter et dont beaucoup rejoignent ensuite les rangs des Verts au pluriel de Dominique Voynet.

Cette période est forte en tensions, chacun s'organisant pour garder ou conquérir la majorité dans la direction du parti. Les difficultés rencontrées par Pierre Juquin, dont l'adhésion n'est finalement acceptée qu'en 1991, sont symptomatiques de ce climat. Au même moment, Dominique Voynet et Yves Cochet, désormais clairement identifiés par les militants comme les tenants de « l'aile gauche » du parti, proposent, en leur nom, à l'Assemblée générale de Saint Brieu, une motion qui réalise 23,5 %. L'année suivante, la motion « Dynamique » présentée à l'Assemblée générale de Chambéry par Dominique Voynet remporte 37,5 % au premier tour. Si Antoine Waechter reste majoritaire avec 51,1 % des voix après un quatrième tour, Dominique Voynet devient l'une des quatre porte-paroles du parti, désormais non seulement paritaires du point de vue du sexe mais également du point de vue des courants (deux pour la motion Voynet, Didier Anger et elle-même, et deux pour la motion Waechter, Andrée Buchmann et lui-même). Décidés à mettre Antoine Waechter en minorité, les militants proches de Dominique Voynet rassemblent leurs partisans et tentent d'élargir leurs réseaux en vue de l'assemblée générale suivante.

C'est dans ce contexte que nos autres enquêtés de cette séquence rejoignent, au début des années 1990, le parti. Si certains adhèrent un peu par défaut, et s'investissent plutôt dans les tâches intellectuelles et programmatiques du parti auxquelles leurs

trajectoires scolaires et professionnelles les disposent préférentiellement, d'autres, bénéficiant du fait que les postes électifs les plus en vue sont occupés par la première génération partisane, et que le parti est par conséquent privé de ses dirigeants, trouvent, dans quelques postes internes apparemment subalternes ou dans les mandats municipaux, l'opportunité de (re)faire une carrière et par là même, l'occasion de leur « félicité »¹⁸⁴ militante. Occupant ces postes plus ou moins vite, au prix d'un investissement important dans la vie du parti et de ses courants, ou en reconvertissant des ressources politiques déjà acquises localement, ils participent, sans toujours en avoir pleinement conscience, au basculement progressif de la direction en faveur de la « ligne » de Dominique Voynet.

Parmi les premiers, l'on trouve Marius et Armand, qui adhèrent au moment où les Verts prennent fermement position contre la guerre du Golfe de 1991. Marius est un universitaire catholique tiers-mondiste, que nous qualifions d'« altruiste ». Né en 1935, il est devenu maître de conférences à l'École nationale supérieure agronomique de Toulouse. Il est, comme d'autres l'étaient quelques années plus tôt, ce que les Verts appellent un « déçu du socialisme ». Il connaît bien ce parti, pour y avoir milité, notamment sur les questions d'agriculture dont il est spécialiste, de 1972 à 1991. Il l'a quitté, « fatigué d'avoir à avaler des couleuvres »¹⁸⁵, notamment sur la politique africaine et sociale. Armand est un jeune chercheur environnementaliste et pacifiste¹⁸⁶ politisé dans la mobilisation contre la loi Devaquet de 1986. Électeur vert depuis 1989, il adhère au parti Vert comme d'autres « spécialistes » avant lui, en pensant que contrairement aux autres organisations politiques, il pourra s'impliquer réellement sur le terrain et militer pour un ensemble de thèmes sociaux et environnementaux qui lui sont chers. Ils avouent l'un et l'autre avoir choisi le parti vert un peu par défaut, après avoir éliminé la possibilité de militer dans d'autres. Marius juge que « sur le marché politique, les Verts, c'était ce qu'il y avait de moins mal », pendant qu'Armand nous détaille ses réflexions juste avant d'adhérer, dont nous avons entendu maintes versions similaires lors de notre enquête :

Le PS n'avait rien à proposer, je ne me sentais pas en phase avec l'extrême gauche, ni avec le PC alors... bon... ben, les Verts, c'étaient les seuls qui me paraissaient proposer des choses intéressantes¹⁸⁷.

184 Elle provient de l'ajustement des individus aux exigences de l'institution. D'après Jacques LAGROYE et Michel OFFERLÉ (dir.), *Sociologie de l'institution*, op. cit., p. 24

185 Les citations sont extraites de notre entretien du 26 mai 2008.

186 Nous reviendrons sur sa trajectoire dans le chapitre 5.

187 Extrait d'entretien du 4 septembre 2007.

Parmi les seconds, plus disposés et intéressés par les carrières électives, l'on peut ranger les cinq derniers enquêtés de cette séquence. Jean-Yves Le Turdu, né en 1963, partage avec les autres « altruistes », l'engagement catholique à gauche et la proximité avec les enjeux de solidarité internationale et de développement local, notamment dans le secteur de l'agriculture. Mais sa socialisation est à la fois plus critique envers le catholicisme et plus approfondie du point de vue politique que ces homologues ayant adhéré précédemment, puisque son père, fondateur d'une des premières coopératives d'utilisation de matériel agricole (CUMA) et du groupement agricole d'exploitation en commun (GAEC) de la région, est un proche de Jacques Gaillot et a été maire de sa commune de Charente. On peut supposer qu'il a fait partie des paysans devenus soixante-huitards, qui ont inventé des pratiques cohérentes avec leurs engagements et transformé les conditions d'exercice du métier¹⁸⁸. Sorti de l'institution scolaire sans diplôme, salarié de la structure de commerce équitable dans laquelle il a été objecteur de conscience, Jean-Yves Le Turdu occupe une position sociale relativement plus précaire que ses homologues, qui n'est peut-être pas étrangère à son intérêt pour l'économie sociale et solidaire¹⁸⁹.

Il partage cet intérêt avec Henri Arévalo, un autre « altruiste » de notre enquête. Fils d'un ouvrier italien et d'une mère qui a fui la guerre civile espagnole et ses conséquences économiques sur sa famille rurale, formé chez les Francas¹⁹⁰, Henri Arévalo est titulaire d'une maîtrise en sociologie et d'une licence en science de l'éducation obtenues à la faculté du Mirail à Toulouse. Il est devenu conseiller technique et pédagogique au Ministère Jeunesse et Sports à partir de 1981, après avoir effectué son service national comme coopérant en Centrafrique. Au moment d'entrer chez les Verts, sans jamais avoir adhéré auparavant à des partis politiques, l'un et l'autre n'ont pas la même expérience du jeu électoral. S'ils ont tous deux transformé des structures associatives en regroupements de participation à des élections locales, ce n'est pas avec la même réussite. En effet, alors que Jean-Yves Le Turdu a jusque là échoué dans ses tentatives électorales, Henri Arévalo, a déjà converti les capitaux militants acquis dans l'exercice de ses fonctions d'animation en devenant, dès 1989, conseiller municipal délégué à l'Animation et à l'Enfance. Tous deux

188 Ivan BRUNEAU, « Quand les paysans deviennent 'soixante-huitards' », in Dominique DAMAMME, Boris GOBILLE, Frédérique MATONTI et Bernard PUDAL (dir.), *Mai juin 68, op. cit.*, p. 344-356.

189 Fanny Darbus a en effet clairement montré le lien existant entre position sociale et économique précaire et trajectoire professionnel dans ce secteur. Voir Fanny DARBUS, *Pratiques et praticiens de l'économie sociale et solidaire. 2000-2007. Contribution à la sociologie des croyances économiques*, Thèse pour le Doctorat de Sociologie, EHESS, 2009. Nous reviendrons sur le lien entre Verts et économie sociale et solidaire dans le chapitre 4.

190 Créé en 1944, les Francas sont un mouvement d'éducation populaire laïque dont la vocation est à la fois sociale, éducative et culturelle. Ils se disent rassemblés autour de valeurs, qui sont l'humanisme, la liberté, l'égalité, la solidarité, la laïcité et la paix.

petits entrepreneurs politiques intervenants sur des marchés locaux¹⁹¹, ils partagent la volonté de bénéficier d'une étiquette politique nationale pour se donner des chances supplémentaires aux élections, à la manière des premiers écologistes des années 1970. Si Henri Arévalo minimise l'aspect stratégique de son adhésion en insistant sur le fait qu'il a « toujours eu la fibre écolo »¹⁹², Jean-Yves Le Turdu, moins rompu à la rhétorique du désintéressement qui caractérise souvent, paradoxalement, les professionnels de la politique, dévoile lui, comment intérêts et croyances se sont étroitement mêlés dans l'acte collectif d'adhésion auquel il a participé :

JYL : En 1985, en Poitou-Charentes, on a créé un mouvement (Faire) qui s'est positionné comme un parti politique régional. L'objectif était de se présenter aux régionales de 1986. Puis des copains ont créé le parti vert en Charente. Et on s'est dit c'est con, on va s'épuiser à être à côté de ça [...] Donc on a fait une demande d'adhésion collective aux Verts.

- Et vous étiez combien ?

JYL : Les Verts étaient 7 ou 8 et nous, on était une trentaine ! Et on a été refusés, pas de coup d'état, pas d'OPA, pas de machin...

- Ils ont eu peur de l'entrisme.

JYL : Oui, alors que c'étaient des militants qu'on connaissait par ailleurs [...] Donc quelques copains, individuellement, ont adhéré aux Verts, en disant de toutes façons c'est en les pourrissant de l'intérieur qu'on va arriver à gagner [rires] [...] Donc on est rentrés chez les Verts, individuellement, dans une démarche collective [...] du coup, on a fait l'OPA en deux temps au lieu de la faire en un seul ! [...] mais c'était quand même chez les Verts que je me retrouvais au mieux [...] La problématique de l'homme dans des environnements, ça me parle.

L'électoratisme d'Anny Poursinoff est moins net. Son genre autant que son engagement de longue date dans les luttes féministes l'empêchent peut-être de (se) dire son entrée chez les Verts sur ce registre¹⁹³. Née en 1951, elle a une trajectoire très proche de celle de Solange Fernex, bien qu'elle soit de près de vingt ans sa cadette. Leur engagement respectif dans les luttes féministes, déclenché pour la première et ravivé pour la seconde par Mai 68, les place toutes deux dans la catégorie des « insoumis ». Fille d'un ébéniste d'art russe « profondément anarchiste »¹⁹⁴ qui avait dû travailler en usine pour nourrir ses sept

191 Michel OFFERLÉ, *Les Partis politiques*, op. cit.

192 Les citations sont extraites de notre entretien du 20 juillet 2007.

193 La volonté de faire de la politique, et d'y faire carrière, s'avouent d'autant plus mal qu'elle paraît toujours, aux femmes et pour les femmes, moins légitime. On pourra, sur ces questions, utilement consulter Catherine ACHIN et Sandrine LÉVÊQUE, *Femmes en politique*, Paris, La Découverte, 2006.

194 Pour cet extrait et les suivants, entretien avec Anny Poursinoff, 16 avril 2007.

enfants, dont s'occupe sa femme qui de ce fait, ne peut pas travailler, Annie Poursinoff s'est déjà vue, et à plusieurs reprises, empêchée au motif de son genre. Elle voulait devenir ébéniste, comme l'était son père. Mais ce n'est pas un métier « de fille », et elle se souvient d'avoir rapidement troqué sa première ambition contre celle de devenir institutrice. Mais sa scolarité est perturbée à l'école primaire par « un instituteur de village alcoolique, qui faisait beaucoup de plein air ! ». À l'entrée de la sixième, Annie Poursinoff n'est pas bonne élève :

D'abord, vouloir aller à l'école, pour une fille, ça ne se faisait pas... [...] Et puis dans les Ardennes, il fallait prendre le bus, [...] mais bon, mes parents ont joué le jeu. [...] J'étais en retard dans mes études, et puis j'ai voulu entrer à l'école normale, mais j'ai raté le concours et puis l'année d'après j'étais déjà trop vieille.

Elle entreprend finalement des études d'infirmière, optant ainsi pour l'une des orientations professionnelles qui s'offrent aux femmes originaires de milieux populaires lorsqu'elles souhaitent échapper à la condition ouvrière¹⁹⁵. Sortie diplômée en 1970-1971, elle fait rapidement l'expérience du caractère paradoxal de sa situation. Tentant d'échapper à l'exploitation qu'induit le système productif capitaliste, elle a, comme Danièle Kergoat le souligne, « réalisé [son] destin de sexe et, par ce biais, réintégr[é] les mécanismes d'exploitation en croyant en être libérée »¹⁹⁶. C'est sûrement parce qu'elle ne se satisfait ni de sa condition ni de sa position qu'elle se syndique à la CFDT. Entrée un peu « par affinité », et un peu parce que « le type de la CGT a voulu [lui] taper dessus » parce qu'elle « ne soutenait pas le programme commun », elle y milite pendant toute sa carrière d'infirmière et devient même représentante syndicale et membre du CHSCT.

J'ai été une des rares responsables syndicales femmes représentante au conseil d'administration des hôpitaux alors que bizarrement, enfin pas bizarrement, mais alors que la population des hôpitaux ce sont des femmes eh bien c'étaient des hommes qui nous représentaient au conseil d'administration. Alors on s'est dit qu'il n'en était pas question, que c'était aux femmes de prendre leurs propres responsabilités. Au sein de la CFDT, je faisais partie des gens qui souhaitaient que les femmes aient leur place, surtout dans les domaines où elles étaient quand même prépondérantes. Je ne voyais pas pourquoi c'était le gars des ateliers qui était plombier ou je sais pas quoi qui nous représentait au conseil d'administration, ça me foutait un peu les boules, alors j'ai fini par adhérer en me disant « si c'est le seul moyen d'être élue au conseil d'administration ! et il faut que j'y sois, j'ai pas le choix, sinon on va laisser la place aux hommes comme d'habitude ».

195 D'après Danièle KERGOAT, *Se battre, disent-elles...*, Paris, La Dispute, 2012.

196 *Ibid.*, p. 81.

Au milieu des années 1980, ayant pris une disponibilité professionnelle, elle part en bateau avec son compagnon et ses deux filles en bas âge pour un voyage touristique. Elle reste finalement plusieurs années au Brésil et en Casamance, où elle se sensibilise à une autre forme de lien social et aux questions environnementales, au contact des Brésiliens dont « la pollution de l'eau et la diminution du nombre de poissons » sont déjà des thématiques de campagnes pour les élections de 1986. Revenue en France, connue pour son engagement syndical à la CFDT qu'elle représente au conseil d'administration des hôpitaux, Anny Poursinoff est contactée par des militants verts. Hésitante, elle entre finalement au parti par bravade, le responsable du groupe local des Yvelines dans lesquelles cette infirmière s'est installée après son séjour en Amérique du Sud lui déconseillant de se lancer, vu son sexe, dans la politique locale. Elle se souvient avec colère de leur rencontre :

Alors je me suis dit « moi je veux faire de la vraie politique » [...] Et puis l'écologie, c'était ce qui m'intéressait... [...] Je me suis renseigné pour savoir comment ça fonctionnait les Verts dans le coin, et je suis tombée sur Georges Bodu, un vieux monsieur, qui m'a dit « c'est bien ça d'être venue chez les Verts mais vous vous rendez compte vous avez un mari, une famille, ça va vous prendre beaucoup de temps, c'est peut-être pas une bonne idée, ce serait peut-être mieux que ce soit votre mari qui s'en occupe ». Alors là, ça a été le déclencheur, je me suis dit « il faut que je rentre dans ce parti, parce que c'est pas possible, je peux pas les laisser dans une situation pareille avec des vieux chnoques, adorables hein le type, mais qui raconte des trucs comme ça aux gens qui téléphonent pour avoir des renseignements, pour rentrer dans leur parti ». Vraiment il y avait un problème, il fallait que je m'en mêle ! C'était pas possible de faire autrement, il fallait que je m'en mêle. Donc j'ai adhéré.

Nouvelle adhérente des Verts, elle continue de militer pour que les femmes occupent toute la place – et les places – qu'elles peuvent revendiquer de droit. Elle intègre rapidement la commission « Femmes » des Verts où elle côtoie Solange Fernex et qu'elle préside, de 1992 à 1999, dans le même temps qu'elle est élue conseillère régionale d'Île-de-France (1992-1998).

En 1993 adhèrent enfin Martine Billard et Philippe Chesneau, alors que le parti ne correspond pas pleinement à leurs attentes. Anciens soixante-huitards de style gauchiste, Martine Billard et Philippe Chesneau paraissent, du point de vue de leur adhésion formelle, soit en retard par rapport aux premiers militants « insoumis », entrés au parti au moment de l'appel Arc-en-ciel, soit en avance par rapport à l'ancrage à gauche que constitue la victoire de la motion les Verts au pluriel portée par Dominique Voynet en novembre de la même

année. Engagés dans les « orga » jusqu'à l'épuisement des luttes engagées dans le sillage de Mai 68, ils ont, contrairement aux « insoumis » qui les ont précédés dans le parti, longtemps trouvé de quoi satisfaire ce que nous pourrions appeler leur *libido militandi*. Ils n'ont, en effet, depuis le délitement de l'idéal gauchiste, jamais cessé de militer, dans des collectifs sectoriels ou des associations, sacrifiant souvent leur vie privée et professionnelle à leur engagement. Ils ne rejoignent les Verts qu'après avoir été, d'une manière ou d'une autre, au bout de leurs premiers engagements et après en avoir subi toutes les conséquences. Se réinvestissant dans une organisation strictement politique, ces deux militants, à l'image d'autres anciens soixante-huitards qui s'impliquent par vagues successives dans d'autres partis ou d'autres formes de militantisme, sont soucieux de le faire sans avoir l'air de se renier. Ils trouvent dès lors, en réinterprétant leur trajectoire et en mettant l'accent sur certains thématiques prises en charge par le parti plutôt que sur d'autres – ici la question sexuelle ou post coloniale par exemple –, le moyen de faire apparaître une cohérence entre leurs engagements premiers et les thèmes de prédilection des Verts. Leur travail de reconstruction biographique et de mise en sens de leur engagement est par ailleurs grandement facilité par la présence, parfois ancienne, dans le parti, de militants gauchistes, qu'ils rejoignent par homologie d'habitus. Militants « insoumis » fortement dotés en capitaux militants, leurs savoir-faire et leur sens du jeu politique¹⁹⁷ les conduisent à occuper rapidement des positions importantes dans le parti et parfois même, à s'y faire élire, prouvant ainsi l'efficacité des stratégies qu'ils développent.

Martine Billard est née en 1952. De parents divorcés, elle est élevée, comme ses deux frères aînés, par sa mère, assistante sociale. Cette dernière, ancienne résistante déportée et politisée à gauche, côtoie de nombreux militants, anciens résistants et engagés contre la guerre d'Algérie. Boursière et bonne élève, Martine Billard est en classe de première scientifique au lycée de filles à Sceaux au moment de mai 68. Elle s'engage dans les événements de mai-juin, peut-être avec son frère aîné, militant d'extrême gauche. Elle milite à Révolution ! puis à l'Organisation communiste des travailleurs (OCT) de 1971 à 1978. Bien qu'on ne puisse pas affirmer, à sa suite, que « s'il n'y avait pas 68, [elle] aurait fait une carrière scientifique »¹⁹⁸, son engagement influence incontestablement sa trajectoire. Licenciée de la faculté d'économie de Paris II Panthéon-Assas en 1974-1975, elle choisit de « s'établir »¹⁹⁹. Salariée dans des PME puis à la SNECMA, elle met fin à cet engagement à la

197 Pierre BOURDIEU, « La représentation politique. Éléments pour une théorie du champ politique », *op. cit.*

198 Pour cette citation et les suivantes, extrait d'entretien avec Martine Billard, 12 février 2008.

199 La « ligne de l'établissement » a été formulée en 1967 par les organisations maoïstes. Elle a conduit de nombreux militants, dont des étudiants, à rejoindre les ouvriers en usine et à travailler à leurs côtés pendant plusieurs années. Voir notamment Michelle ZANCARINI-FOURNEL, « À propos des militants établis », *Mouvements*, vol. 5, n° 18, 2001, p. 148-152 à propos de Marnix DRESSEN, *De l'amphi à l'établi. Les étudiants*

fois valorisé et coûteux en 1978, entame une reconversion pour devenir bibliothécaire, et trouve un poste à la mairie de Paris. Elle milite alors dans plusieurs « mouvements informels » raconte-t-elle, dont l'appel pour un Arc-en-ciel. Elle y retrouve bon nombre d'anciens militants de Révolution ! et de l'OCT. En 1986, elle démissionne de son poste et part en Argentine quelques mois. Pour justifier ce voyage, Martine Billard évoque des raisons amoureuses. Mais sachant que notre enquêtée nous a confié qu'elle ne pourrait pas aimer quelqu'un qui « ne serait pas militant », que ses proches insistent sur ses réflexes « de ne pas donner de détails sur sa vie privée et de souvent se retourner dans la rue », et en raison de son implication au Centre d'études et d'initiatives de solidarité internationale (Cédétim)²⁰⁰, qu'elle considère à la fois comme son engagement le plus ancien et « sa base de repli », nous pensons que ce voyage a pu avoir un aspect politique : soit qu'elle ait suivi un amant engagé, soit qu'elle ait souhaité se rapprocher des militants luttant contre les dictatures (notamment du Salvador et du Chili). Ceci paraîtrait cohérent avec le crédit intellectuel qu'elle a, en tant qu'ancienne « gauchiste », accordé aux guérilleros d'Amérique Latine²⁰¹. À son retour, elle occupe successivement plusieurs emplois, et obtient un DESS d'application de la télématique à Jussieu, dans le cadre d'une reconversion. Elle milite, à partir des années 1990, dans le 20^e arrondissement de Paris, dans des collectifs sensibilisés aux questions de logement et d'immigration. Elle manque, visiblement comme d'autres avec qui elle milite alors, d'adhérer aux Verts cette année là :

En 1990, se pose la question d'adhérer aux Verts. Mais, il y avait deux choses qui nous... enfin une chose qui nous retenait, c'était le ni gauche ni droite. Parce que moi, je me suis toujours positionnée à gauche, et pour moi, il n'était pas question de faire des alliances avec la droite. Donc ça, c'était le problème. Et puis on allait quand même franchir le pas au moment de la guerre du Golfe, mais nos rencontres avec les militants verts n'ont pas été fantastiques, alors finalement on n'a pas adhéré aux Verts à l'époque [rires]. [...] Mais je les croisais, notamment dans les mouvements contre la guerre du Golfe quoi. Bon et ça ne m'a pas... ça voulait être hégémoniste alors que c'était un groupuscule, c'était quand

maoïstes à l'usine (1967-1989), Paris, Belin, 2000 et *Les Établis, la chaîne et le syndicat. Évolution des pratiques, mythes et croyances d'une population d'établis maoïstes 1968-1982. Monographie d'une usine lyonnaise*, Paris, L'Harmattan, 2000. On pourra également consulter, pour les témoignages, Pierre LINHART, *L'Établi*, Paris, Minuit, 1978 et Virginie LINHART, *Le Jour où mon père s'est tu*, Le Seuil, 2008.

200 Mouvement emblématique de la lutte anti-impérialiste, le Cédétim a été créé en 1967 au sein du PSU dont il s'est autonomisé en 1971. Centre de ressources et de coordination de nombreuses mobilisations, il est très intégré dans de multiples réseaux internationaux. Il rassemble selon les époques des militants de l'extrême gauche, des chrétiens engagés dans le tiers-mondisme et des acteurs de la solidarité internationale. Il participe activement à la lutte contre la dette et à la construction du mouvement altermondialiste. Voir pour les détails Éric AGRİKOLIANSKY, Nonna MAYER, Olivier FILLIEULE (dir.), *L'Altermondialisme en France : la longue histoire d'une nouvelle cause*, Paris, Flammarion, 2005.

201 Gérard MAUGER, « Gauchisme, contre-culture et néo libéralisme : pour une histoire de la 'génération de mai 68' », *op. cit.*, p. 220.

même un groupuscule à l'époque et ça m'avait pas mal déplu donc on n'est pas rentrés en 90. Voilà c'est marrant hein, l'histoire [rires].

Elle adhère finalement, en 1993, encouragée par l'une de ses amies, pour participer à la campagne législative de Valérie Marange, une philosophe proche de Félix Guattari on l'a vu, alors candidate. Elle retrouve, chez les Verts, beaucoup de militants de l'appel Arc-en-ciel qui ont entre temps, adhéré. Bien que les rejoignant tardivement, Martine Billard établit une cohérence entre ces premiers engagements politiques et celui-ci, ce qui lui permet d'insister sur l'ancienneté de sa sensibilité à l'écologie :

Pour moi, c'est très clair si tu veux, parce qu'il y a l'écologie d'abord. [...] Je ne sais pas ce qu'ont dit les personnes que tu as interviewées sur l'OCT mais moi je pense que c'était justement l'organisation d'extrême gauche qui était le plus sensible à ces questions à l'époque, donc ça joue beaucoup, la question du féminisme... [...] L'OCT était déjà très sensible aux questions de l'écologie. Ils étaient antinucléaire, on participait aux combats antinucléaires et antimilitaristes et même sur l'écologie puisque déjà on avait fait des trucs autour de *L'An 01*²⁰², du film, et ainsi de suite.

Elle milite rapidement dans le courant Les Verts au pluriel que Dominique Voynet anime à partir de l'été 1993, rejoignant ainsi les militants qu'elle connaît et qui l'ont précédée dans l'organisation. Elle harmonise, de ce fait, ces convictions de « femme de gauche » et son militantisme dans un parti qui, officiellement, ne l'est pas.

Je n'y suis pas allée tout de suite, je ne voulais pas avoir d'*a priori* justement, et comme tous ceux qui animaient Les Verts au pluriel, je les connaissais d'avant, en dehors des Verts... mais finalement, c'étaient quand même les plus censés [rires] [...] les plus cohérents [...] Parce que Les Verts au pluriel, c'était là qu'il y avait quand même les plus politiques [rires] [...] Bon c'est vrai que c'est là aussi que je retrouvais beaucoup de copains.

Philippe Chesneau semble plus à l'aise que Martine Billard pour narrer son entrée chez les Verts alors qu'ils ne sont pas encore officiellement à gauche. Être un homme l'autorise peut-être à s'amuser de cette entrée qu'il fait, se souvient-il, « de force »²⁰³, contre l'avis d'amis verts déjà encartés qui l'enjoignaient d'attendre que les rapports de force

202 Bande dessinée de Gébé, puis film réalisé par Jacques Doillon, *L'An 01* raconte l'abandon par la population de l'économie de marché et du productivisme. Abordant à la fois l'écologie, la vie en communauté, ou encore le rejet du travail, ces productions sont emblématiques des luttes des années 1970.

203 Toutes les citations sont extraites de notre entretien du 20 avril 2007.

internes se clarifient. Né en 1949 d'une mère au foyer d'origine belge et d'un père, d'abord ouvrier dans son usine puis devenu « cadre maison », il grandit dans une famille de culture catholique. Ses parents, anciens résistants, sont devenus très critiques envers la religion et ne la pratiquent plus assidûment. Mais Philippe Chesneau va encore, comme beaucoup d'enfants de son époque, au catéchisme et à la messe le dimanche. Si son éducation catholique l'a marqué, c'est de la sévérité et de l'autoritarisme de son père qu'il se souvient le plus, comme du dénuement culturel dans lequel semblait vivre sa famille.

On allait au cinéma une fois l'an à tout casser. La télévision, on la regardait de temps en temps, chez les voisins. Il y avait juste une radio, que mes parents avaient achetée avec une prime qu'ils avaient eue pour ma naissance. On n'avait rien.

Fils unique, boursier, il se passionne pour les études qui lui font découvrir « d'autres mondes ». Philippe Chesneau découvre la musique, le dessin, les sciences et la littérature. Lecteur frénétique et insatiable, il dévore « les classiques » et se passionne pour l'œuvre de Saint Augustin. Bon élève, il entre, après ses années de lycée, en classes préparatoires à Louis Le Grand. Interne à la Cité universitaire, il découvre alors « une autre planète », celle où l'on « sait ce qu'est le marxisme ». Il milite dès 1967 dans les comités Viêt-Nam de base²⁰⁴ et s'engage, avec Mai 68, dans les groupes Mao, à l'image de nombreux militants anti impérialistes de l'époque²⁰⁵. Il y étudie sans relâche, pris par sa fascination intellectuelle pour les théories marxistes-léninistes et en mobilisant toutes ses dispositions à la « vertu érudite »²⁰⁶ :

C'est ce qui m'a ouvert les yeux [...] C'était le grand moment quand même [...] J'ai découvert des trucs comme le marxisme, des choses comme ça [...] Je me suis lancé dans les activités militantes [...] Je suis tombé dans le pot, dans la marmite Mao... quoi. J'ai découvert ce monde-là, avec des gens qui étaient beaucoup des normaliens [...] Louis-Le-Grand c'est un des viviers des grandes écoles comme l'École normale [*i.e* supérieure] donc les anciens de l'École normale venaient expliquer aux petits jeunes [...] une effervescence [...] plein de groupes Mao différents... J'ai circulé parce que les groupes avaient une durée de vie limitée et étaient très changeants... Je crois que j'en ai fréquenté... Je crois que j'ai dû tous les faire. Il y avait de tout. Et je suis devenu militant, très militant, très très militant. Et bon... j'ai eu quelques problèmes scolaires... en gros, je n'allais plus au cours et j'allais militer.

204 Ils sont créés en 1967 par l'UJCml (Union des jeunesses communistes marxistes-léninistes), une organisation maoïste fondée en 1966 par des militants exclus de l'Union des étudiants communistes (UEC).

205 Romain BERTRAND, « Mai 68 et l'anticolonialisme », in Dominique DAMAMME, Boris GOBILLE, Frédérique MATONTI et Bernard PUDAL (dir.), *Mai juin 68, op. cit.*, p. 89-102.

206 Pierre BOURDIEU, *Sur l'État. Cours au collège de France 1989-1992*, Paris, Raisons d'agir, 2012, p. 441.

À ce moment, Philippe Chesneau a bien le sentiment « de vivre une période révolutionnaire » et de « dériver vers l'action violente ». Nous n'avons pas réussi à savoir ce qu'il entendait très exactement par là, ni comment cette dérive a pu être possible. Elle tient sûrement, aux liens forts d'amitié qui le lie à ses compagnons de militantisme²⁰⁷, et, plus largement, à la radicalisation des luttes du moment. Il justifie en effet l'action de ces groupes violents au regard de la convergence des dominations et de la violence des « fascistes » :

On a mené rapidement des batailles avec l'extrême-droite, physiques je veux dire, moi j'ai fait partie d'un service d'ordre, on s'entraînait, militairement, on faisait des coups fumants dont j'ai honte de nos jours. Absolument des horreurs et par bonheur je ne suis pas tombé dans Action directe mais on était au bord. Et ça c'est fait parce qu'à un moment donné... [...] Il y avait des courses poursuites au sabre, et il y en a un qui est tombé et qui s'est fait sabrer. C'est comme dans les films mais c'est pour de vrai, donc ça marque un peu... [...] J'avais appris à me battre, mon arme préférée de l'époque, c'était la barre de fer, qui était longue à peu près comme ça, je vivais tous les jours avec ça, tous les jours. J'étais.... j'avais ça sur moi quoi [...] Je me rappellerai toujours quand j'étais militant, « tuer le flic dans sa tête », on l'a fait, je veux dire, « on les emmerde », ça veut dire qu'un jour on emmerdait un flic, je sais plus comment ça s'est passé, il s'est retrouvé dans un coin, on était plusieurs, il sort son arme, on lui a piqué son arme. Ça veut dire qu'à un moment donné on n'avait plus peur.

Ayant eu des problèmes avec la justice, et interdit de toutes les classes préparatoires « de France et de Navarre », Philippe Chesneau, hésite à « s'établir ». Mais le décès de l'un de ses amis établis, et l'occasion de retrouver une vie « normale » que lui donne l'amnistie finalement prononcée pour ses actes délictueux, le font reculer. Ne reniant rien de son ralliement aux dominés et de sa lutte contre « les profs, les pères, les patrons », il décide de reprendre ses études tout en travaillant en usine. Il entre à Jussieu et sort titulaire d'une maîtrise de maths-physique. Constatant la dureté des conditions de travail et de vie des ouvriers qu'il côtoie, il opte finalement pour un statut qui lui permette de « faire ce qu'il veut », c'est-à-dire, d'avoir le temps et la sérénité nécessaires pour militer. Il se décide à devenir professeur, et passe le CAPES de mathématiques. Nommé en 1972 en Vendée, il entame son passage du style « gauchiste » au « contre-culturel »²⁰⁸ en militant dans des mouvements de pédagogies alternatives, au SNES tendance École émancipée, puis à la CFDT dont il devient le responsable départemental. Il milite également dans de nombreux collectifs pro avortement et contraception, antinucléaires et pacifistes, mais aussi dans des

207 Isabelle SOMMIER, *La Violence révolutionnaire*, Paris, Presses de Science Po, 2008.

208 Gérard MAUGER, « Gauchisme, contre-culture et néo libéralisme : pour une histoire de la 'génération de mai 68' », *op. cit.*

associations de consommateurs et un syndicat de colocataires. En couple, et devenu père, il quitte finalement la région, en continuant à regretter de ne pas pouvoir participer aux élections municipales de 1983 :

C'est une de mes plus grandes frustrations. On allait monter une liste, j'aurai pu être élu municipal. Ca m'a frustré terriblement. Depuis, je suis un conseiller municipal rentré !

En poste à Toulon, il trouve encore de nouveaux espaces pour militer. Groupes anti-extrême-droite, collectifs de défense de l'environnement, CGT, Philippe Chesneau fréquente tous les réseaux militants de gauche, quitte à en payer le prix familial.

Quand t'arrives sur un terrain nouveau, tu cherches. Je suis allé partout voir ce qu'il se passait... Déjà la CFDT elle commençait à tourner un peu mal. [...] Dans le Sud, sur la Seyne sur Mer c'est la CGT qui est implantée, donc je suis parti à la CGT, par accord idéologique mais aussi pour aller là où il y a du monde, là où il y a une vie militante. [...] Et puis j'ai cherché dans différents groupes, et au bout d'un moment, avec quelques autres, on a créé un groupe, qui s'appelait « la gauche plurielle » ! J'avais une activité militante très très intense, j'étais connu tu vois, vraiment... J'étais militant à 300 %. De toute façon, j'ai une vision moinesque de l'engagement ! Tout ça c'est des dizaines d'années de bonheur, enfin... de bonheur et de problèmes de couple.

Lassé des batailles perdues et des réunions sur « le sexe des anges et la meilleure manière de fabriquer, sans jamais y arriver, quelque chose d'autre que des partis politiques », il adhère finalement aux Verts par « nécessité d'avoir un mouvement national » :

J'avais fréquenté beaucoup de groupes locaux, qui étaient structurés localement, départementalement et manifestement, c'était notoirement insuffisant. Le local uniquement, c'est l'isolement. Et d'autre part, le deuxième aspect mais les deux coexistent, c'est que Les Verts, ça alliait officiellement les problématiques environnementales aux problématiques sociales, et je m'étais engagé dans les deux.

Cette adhésion est cohérente avec ses dispositions à l'engagement dans les espaces militants radicaux, ou du moins, dans ceux qui lui semblent pouvoir prétendre à cette définition après que la « fenêtre » des luttes post-soixante-huitardes se soit refermée. Elle est en effet typique de « l'essoufflement des luttes ouvrières [et du] retour à leurs racines faites d'indignation

éthique, d'anti-autoritarisme et de souffle libertaire »²⁰⁹. Entré au parti contre l'avis d'autres militants dont il est proche, il prend la responsabilité de « réanimer » le groupe local alors que les partisans d'Antoine Waechter commencent à le quitter.

Militants de gauche plus ou moins radicaux et aguerris, et partisans de la « ligne Waechter » se côtoient ainsi dans cette période 1984-1993, dont nous venons de retracer les grandes lignes, et pour laquelle nous disposons de données quantitatives sur les Verts. Agnès Roche a en effet réalisé, en 1989-1990, deux enquêtes par sondages de grande ampleur auprès des adhérents Verts²¹⁰. À cette époque, ils sont environ quatre mille, et inégalement implantés sur le territoire²¹¹. Grâce aux données recueillies, elle a établi une sociographie des adhérents et rendu compte de leurs pratiques quotidiennes et des caractéristiques et des modalités de leur engagement partisan. Ayant un niveau de diplôme et un statut socio-professionnel « nettement plus élevé[s] que la moyenne »²¹², les militants verts appartiennent, d'après elle, à un « parti d'intellectuels »²¹³, qu'ils ont rejoint en raison de leur engouement pour « les thèmes de la nature et de l'énergie nucléaire »²¹⁴, ce que nos entretiens ne confirment pas nécessairement. Nombre de nos enquêtés sont en effet engagés dans d'autres types de luttes sectorielles – féministe, pacifiste ou pour le respect des droits au travail – de manière tout aussi structurante. Leurs engagements politiques, syndicaux et associatifs sont très variés, et s'accordent, sans trop de surprise nous semble-t-il, à leurs socialisations primaires et aux contextes historiques : les jeunes catholiques s'engagent largement dans les organisations de jeunesse catholique (JEC, JOC) alors que les autres le font plus volontiers à l'UNEF. Plus âgés, les premiers entrent ensuite dans des associations du monde et de l'action catholiques (Emmaüs), et croisent les seconds dans le syndicalisme de gauche (CFDT, SGEN), les coopératives agricoles (CUMA) ou dans quelque organisations tiers-mondistes (Cédétim). Ils se retrouvent également, au fil du temps, dans des mouvements et associations de défense des droits ou dans celles marquées par le pacifisme (Comités de soldats, MAN) et l'écologisme (notamment Amis de la terre). Militants politiques, ils sont tout d'abord engagés au PCF, PSU, PS, MRG ou à la SFIO. Ces engagements

209 Isabelle SOMMIER, « Les gauchismes », in Dominique DAMAMME, Boris GOBILLE, Frédérique MATONTI et Bernard PUDAL (dir.), *Mai juin 68, op. cit.*, p. 295-305.

210 Voir pour les détails l'introduction de cette partie de notre travail.

211 Ils sont plus nombreux en Alsace, Bretagne, Île-de-France, Nord, Rhône-Alpes et sur le pourtour méditerranéen. Chaque région possède en effet un terreau d'implantation particulier pour l'écologie : l'Association fédérative régionale de protection de la nature en Alsace, d'où sont issus de nombreux leaders de la première génération d'écologistes (Antoine Waechter, Solange Fernex, Andrée Buchmann) ; la forte mobilisation antinucléaire des années 1970 en Bretagne où est notamment implanté Yves Cochet. On pourra consulter sur ce point particulier l'ouvrage de Tudi KERNALEGENN, *Les Chemins bretons de l'écologie. Lutttes écologistes dans le Finistère (1967-1981)*, Fouesnant, Yoran Embanner, 2006.

212 Agnès ROCHE et Jean-Luc BENNAHMIA, *Des Verts de toutes les couleurs. Histoire et sociologie du mouvement écolo, op. cit.*, p. 121.

213 *Ibid.*

214 *Ibid.*, p. 133.

sont pour la plupart réinterprétés ou suscités dans le cadre des événements de mai-juin 68, qui les voient rejoindre plusieurs organisations gauchistes (Comités Viêt-Nam de base, GOP, Révolution !, OCT, LCR, comités de soldats). Ces engagements sont à nos yeux la preuve que les dispositions militantes s'actualisent autant qu'elles se fabriquent dans les luttes. Ils disent, par ailleurs, la pluralité des causes²¹⁵ qui mobilise nos enquêtés et celle des espaces militants dans lesquels ils s'investissent.

Agnès Roche fait également une distinction entre les militants « purs et durs », qui refusent l'axe droite-gauche et les « écolos de gauche », qui se distinguent, d'après elle, en fonction de leur date d'adhésion²¹⁶. Mais cette hypothèse ne concorde pas avec les données dont nous disposons, et notamment avec les biographies des acteurs, y compris celles des proches d'Antoine Waechter. Nos données montrent tout d'abord que les trajectoires des Verts de cette époque ressemblent beaucoup à ceux des fondateurs du parti. « Altruistes » et « spécialistes » engagés dans la cause tiers-mondiste et/ou la défense de l'environnement, anciens soixante-huitards « insoumis » plus ou moins attardés dans les gauchismes – ce qui alimente plutôt l'image d'Épinal des Verts comme terre d'accueil pour gauchistes attardés – tous forment la mosaïque verte des « années Waechter ». Par ailleurs, nos données montrent également que si de nombreux militants issus de la gauche adhèrent à la fin des années 1980, ils sont déjà nombreux dès la création du parti. Ce que confirment en revanche les enquêtes conduites par Guillaume Sainteny dès 1984 sur les premiers dirigeants écologistes (certes pas tous Verts, nous en avons conscience)²¹⁷ dont il montre qu'ils sont souvent d'anciens soixante-huitards ou très proches de la « deuxième gauche ». Guillaume Sainteny souligne d'ailleurs que c'est l'arrivée de ces militants, qu'il considère, comme nous, fortement dotés en capitaux et savoir-faire militants et donc à même de prendre le pouvoir au sein des Verts, qui a entraîné le « gauchissement » des Verts. Leurs oppositions internes, nous l'avons montré, ne sont pas uniquement compréhensibles au regard de l'axe symbolique de partition entre la gauche et la droite, et évoluent bien souvent au gré des opportunités électorales. À cette époque, les Verts sont donc, d'après nos données de terrain, bien plus à gauche que ne l'écrivent les récits officiels, même si quelques uns de nos enquêtés ont des raisons objectives de ne pas ressentir – et donc de ne pas déclarer – de

215 Ici au sens général d'intérêts à soutenir ou à faire valoir. Pour un premier aperçu du thème en science politique, on pourra se reporter à *Causes entendues – Les constructions du mécontentement*, *Politix*, vol. 4, n° 16, 1991 et *Causes entendues – Les conditions de mobilisation (2)*, *Politix*, vol. 5, n° 17, 1992, coordonnés par Annie Collovald et Brigitte Gaïti.

216 Agnès ROCHE et Jean-Luc BENNAHMIA, *Des Verts de toutes les couleurs. Histoire et sociologie du mouvement écolo*, *op. cit.*, p. 150.

217 Guillaume SAINTENY, « Les dirigeants écologistes et le champ politique », *Revue française de science politique*, *op. cit.*

proximité avec la gauche institutionnelle qu'ils ont justement décidé de ne pas rejoindre ou de quitter.

Si la caricature du vert « ni ni » s'est malgré tout imposée, c'est qu'elle permet aux analystes autant qu'aux acteurs pris dans leurs luttes d'étiquetage, de simplifier – ou d'ignorer – la diversité des milieux familiaux et professionnels et la variété des engagements des adhérents de cette séquence. Plus encore, il n'y a pas de Verts « ni ni », mais plutôt des militants aux politisations²¹⁸ variées et inégales, parfois même contradictoires – par exemple lorsque le père est « de droite » et la mère « de gauche », ou que les instances socialisatrices qu'ils ont côtoyées étaient loin de celle de leur famille -, qui se ressemblent quant au rapport à la fois engagé et critique qu'ils entretiennent avec la politique. Dans le contexte des « années Mitterrand », adhérer aux Verts est en effet une manière d'entrer – ou de rester – en politique sans se renier, c'est-à-dire en exprimant de la méfiance envers la gauche traditionnelle, le communisme, les institutions, l'autoritarisme, le matérialisme et le consumérisme, et de continuer d'affirmer une proximité avec les thématiques sectorielles et les pratiques contre-culturelles issues des événements de mai-juin 68. Autant de caractéristiques qui font qu'ils sont souvent inscrits, un peu rapidement, parmi les membres des partis politiques de la gauche libertaire²¹⁹.

Selon nous, ces engagements prennent plutôt sens non pas au regard de la partition entre la gauche et la droite, mais de leurs socialisations et de leurs trajectoires. Il faut tout d'abord souligner que l'analyse des socialisations primaires des enquêtés, qui n'avaient jusque-là jamais été réellement étudiées, nous a permis de découvrir la récurrence de la socialisation primaire catholique et de la participation aux activités de jeunesse du monde catholique (scoutisme, activités paroissiales diverses). Notant simplement que les répondants ne déclaraient pas d'appartenance ou de pratique religieuses, les enquêtes précédentes rataient à notre sens un point fondamental : les verts sont, souvent, des catholiques²²⁰. Ils refusent pourtant de le déclarer dans les enquêtes par questionnaires²²¹,

218 Comme entendue précédemment aux double sens de d'inculcation de l'intérêt et de la compétence politiques et de requalification des activités.

219 Dans la filiation de Herbert KITSCHELT, « La gauche libertaire et les écologistes français », *op. cit.*, le travail le plus abouti nous semble être celui de Joël GOMBIN, *L'Influence libertaire chez les Verts français*, *op. cit.*

220 Les enquêtes précédentes ne s'étant pas attachées à repérer systématiquement les socialisations premières catholiques, on ne peut connaître l'évolution de ce ratio dans le temps.

221 Raison pour laquelle ces enquêtes, jusqu'à la dernière, réalisée en 2013 par le CEVIPOF, manquent ce point. La question de l'appartenance religieuse a en effet – encore – été l'objet de messages offusqués de militants s'interrogeant sur leur bien-fondé. Pour exemple, cette militante qui écrit « C'est quoi le délire malsain EELV/CEVIPOF de mêler politique et religion dans le questionnaire portant sur les adhérents et sympathisants d'EELV ? », ou encore cette autre qui renchérit : « Cela me chagrinerait vraiment qu'un organisme d'études politiques s'enquiert de la croyance religieuse des citoyens dans un pays laïc où le politique qui est public et le religieux qui est privé sont expressément distincts et séparés ». D'après archives personnelles.

manière, selon nous, de cacher leur appartenance²²² – pas nécessairement distanciée ou ancienne – à une institution dont les valeurs sont en contradiction avec les positions libérales des Verts en matière de mœurs, et qui les conduiraient, de ce fait, à s'expliquer sur leur(s) raison(s) et manière(s) d'assumer cette apparente contradiction. En tout état de cause, que l'on considère la socialisation primaire comme déterminante, ou que l'on en relativise le poids sur le processus global de socialisation, reste que l'insertion dans le milieu catholique engage à une vie sociale active et structurée. Les activités proposées par les paroisses sont en effet très nombreuses – religieuses, sportives, culturelles, d'entraide – et les organisations de jeunesse, auxquelles on peut participer, jusqu'après l'entrée dans l'âge adulte, particulièrement formatrices. Par ailleurs, « l'acquisition des attitudes politiques [étant] inséparable de celle des attitudes morales »²²³, il ne fait nul doute que cette socialisation religieuse, que l'on peut considérer comme une « forme euphémisée » d'éducation politique²²⁴, pèse largement sur le façonnage des dispositions militantes et des orientations politiques.

Par ailleurs, bien que bénéficiant de niveaux de formations élevés (la plupart obtiennent des titres de niveau I et II²²⁵) la deuxième vague des soixante-huitards se compose de militants dont les trajectoires sont plus perturbées que celles de leurs prédécesseurs chez les Verts. Bénéficiant plus inégalement de la massification scolaire et ayant eu à maîtriser les effets d'engagements plus longs ou plus intenses dans les gauchismes, les adhérents de cette période sont nombreux à avoir eu des parcours scolaires complexes, parfois pluridisciplinaires, faits de réorientations ou de formations complémentaires. Les titres obtenus l'ont par ailleurs été dans quelques secteurs bien spécifiques, inégalement rétributifs économiquement et socialement (le médico-social, l'animation et l'éducatif, les sciences physiques ou du vivant pour les plus rétributifs). La complexité des parcours de formation des enquêtés font, sans trop de surprise, écho au plafonnement²²⁶ de leurs parcours professionnels. Souvent faits de formations continues, de déplacements et de ruptures, ils impliquent des successions d'événements et de situations

222 Nous avons testé avec succès cette hypothèse auprès de militants verts intervenants ou salariés de l'Institut catholique de Paris dans lequel nous avons donné quelques cours de 2009 à 2010.

223 Jacques LAGROYE, « La socialisation politique. La pensée vivante d'Annick Percheron », *Revue française de science politique*, vol. 44, n° 1, 1994, p. 129-136.

224 Pierre BOURDIEU, *La Distinction. Critique sociale du jugement*, op. cit., p. 514.

225 Les niveaux de diplômes sont définis comme suit : Niveau VI : sans diplôme ou Brevet des collèges ; Niveau V : CAP ou BEP ; Niveau IV : Baccalauréat général, technologique ou professionnel ; Niveau III : diplômes de niveau Bac plus 2 (DUT, BTS, DEUG, écoles des formations sanitaires ou sociales,...) ; Niveaux II et I : diplômes de second ou troisième cycle universitaire (licence, maîtrise, master, DEA, DESS, doctorat) ou diplômes de grande école.

226 En référence au « plafond de verre ».

d'autant plus complexes que les sphères d'activités (professionnelles, familiales, amicales...) sont interdépendantes²²⁷.

Enfin, les enquêtés de cette période sont souvent dans des situations que l'on pourrait qualifier de « misère de position »²²⁸ plus prononcées que les entrants de la séquence précédente. Ils trouvent alors dans le parti vert, un espace de reconversion idéologique sans reniement, et l'occasion de (ré)affirmer leurs ambitions intellectuelles, et de prétendre à des positions dirigeantes sans pour autant renier leurs engagements passés et leurs origines sociales²²⁹. Plus stratégestes que les soixante-huitards présents dès la création des Verts, ils sont d'autant plus intéressés à ces (re)conversions que leur position sociale et économique est moins favorable. C'est dans ce contexte, nous semble-t-il, qu'il faut envisager d'une part le tropisme d'une partie des militants vers « la gauche alternative » dont ils partagent les représentations et les pratiques et, d'autre part, le processus de professionnalisation dans lequel de nombreux militants se sont engagés, véritable contradiction au regard de leurs prises de positions et leurs habitus, qu'ils n'ont de cesse de tenter de résoudre en prétendant rester des « amateurs » en politique ou faire de la « politique autrement »²³⁰. Dans ce parti récent, se côtoient ainsi à cette époque, des militants « politiques », inégalement dotés en savoir-faire et capitaux militants, qui se déclarent « autonomes » pour éviter de dire quelle distance les sépare de quelle « gauche ». Ils vont pourtant progressivement accepter de faire alliance avec le Parti socialiste, et participer au gouvernement formé par Lionel Jospin.

SECTION 3 : DES « ROUGES ET VERTS » AUX MINISTÈRES (1993-2001)

Alors que les Verts, pourtant unis avec la formation de Brice Lalonde dans l'Entente écologiste, n'ont pas réussi à obtenir d'élus aux élections législatives de 1993, Dominique Voynet, toujours porte-parole du parti, présente, pour Les Verts au pluriel, une motion à

227 Sophie DENAVE, « Les conditions individuelles et collectives des ruptures professionnelles », *Cahiers internationaux de sociologie*, vol. 1, n° 120, 2006, p. 85-110 et « Les ruptures professionnelles : analyser les événements au croisement des dispositions individuelles et des contextes », in Marc BESSIN, Claire BIDART et Michel GROSSETTI, *Bifurcations. Les sciences sociales face aux ruptures et à l'événement*, op. cit., p. 168-175.

228 Définie, par différence avec la « misère de condition », comme « expérience douloureuse que peuvent avoir du monde social tous ceux qui [...] occupent une position inférieure et obscure à l'intérieur d'un univers prestigieux et privilégié, expérience d'autant plus douloureuse sans doute que cet univers, auquel ils participent juste assez pour éprouver leur abaissement relatif, est situé plus haut dans l'espace global D'après Pierre BOURDIEU, *La Misère du monde*, Paris, Seuil, 1993, p. 16.

229 Érik NEVEU, « Trajectoires de 'soixante-huitards ordinaires' », in Dominique DAMAMME, Boris GOBILLE, Frédérique MATONTI et Bernard PUDAL (dir.), *Mai juin 68*, op. cit., p. 306-318.

230 Ici au sens de Hélène HATZFELD, *Faire de la politique autrement. Les expériences inachevées des années 1970*, Rennes, ADELS / Presses Universitaires de Rennes, 2005 qui décrit quatre façons de « faire de la politique autrement » : des actions violentes, un usage de l'arène électorale comme tribune, une élaboration de points de vue partagés ou de politique par consensus, des pratiques sociales spécifiques (comme la prise en charge d'avortements ou l'ouverture de centres d'accueil).

l'Assemblée générale de Lille de novembre. Elle recueille 27 % des voix au premier tour et 62 % au second, mettant Antoine Waechter, leader depuis 1986, en minorité. Dominique Plancke²³¹ remplace Guy Cambot au secrétariat national. Partisans et opposants à la nouvelle direction s'accordent sur un point : le renversement d'Antoine Waechter est considéré comme une prouesse tactique, une « véritable opération de renversement du pouvoir interne »²³², un « coup d'État »²³³. Le témoignage d'Andrée Buchmann, qu'il faut néanmoins entendre avec précaution puisqu'elle est l'une des opposantes de Dominique Voynet, peut en effet laisser penser que cette victoire a été acquise aux prix d'un savoir-faire militant bien spécifique :

Il y a eu une superbe triche à l'AG de 1993 de Lille. On était très modernes, on votait avec des boîtiers électroniques. [...] On avait jusqu'à 10 mandats [...] Il y avait une dizaine de motions comme d'habitude. [...] C'était l'année où Dominique [*i.e* Voynet], fortement soutenue par les socialistes, voulait prendre le pouvoir au sein des Verts, mais certains de ses amis se méfiaient un petit peu d'elle et ils soutenaient la motion que je conduisais. [...] Assez étrangement avant la fin du vote, il y a eu une immense panne électronique et même les électroniciens de la société à laquelle nous louions le matériel ne sont pas arrivés à trouver la panne. [...] Le vote n'a pas pu être validé parce qu'on n'a pas pu aller jusqu'au bout. Il y a eu un deuxième vote manuel, fait après l'arrivée du dernier train de Paris et des grandes discussions entre les Voynétistes et leurs camarades des Verts au pluriel. Je pense qu'ils ont vu les résultats, qu'on avait un résultat supérieur à celui de Dominique et qu'ils ont fait sauter le système. Ah ça c'était extraordinaire [rires] ! [...] Les soutiens de Dominique Voynet, ils avaient une solidarité constante, des réunions préparées par des échanges téléphoniques et quand ils arrivaient, tu ne savais pas qui allait négocier, et où était la possibilité d'être majoritaire. Ils arrivaient avec une argumentation qui fonctionnait au moment du débat et puis ensuite ils en avaient une autre. Ils étaient organisés, surtout au moment où on votait. Alors avec le temps, on a appris, moi j'ai aussi appris... je me suis cultivée politiquement parce que je ne savais rien, j'ai appris progressivement²³⁴.

La victoire de l'équipe de Dominique Voynet provoque le départ de ceux qui s'accommodent le moins de ce qu'ils qualifient de « gauchisation ». Pourtant, les membres de la nouvelle équipe n'ont pas tous des trajectoires de militants d'extrême-gauche. Ils ont, en

231 Né en 1957, ce militant du Nord-Pas-de-Calais a participé à la lutte contre l'extension du camp militaire du Larzac où il a côtoyé José Bové dont il est resté proche. Animateur (de 1979 à 1983) puis directeur (de 1983 à 1989) de la Maison de la nature et de l'environnement de Lille, il était présent lors de la création du parti en 1984. Il est secrétaire national de 1993 à 1995.

232 Yves FRÉMION, *Histoire de la révolution écologiste*, op. cit., p. 219.

233 *Ibid*, p. 223.

234 Extrait d'entretien du 17 mai 2008.

revanche, deux spécificités : ils font partie des adhérents fortement dotés en capitaux militants et en ressources partisans (beaucoup sont déjà élus ou collaborateurs d'élus), et ils ont une position commune. Pour eux, la construction d'un pôle écologiste fort leur permettra de peser au mieux dans le jeu des alliances électorales, sans toujours avoir déterminé avec qui : d'autres écologistes, le Parti socialiste, les formations de gauche plus radicales... ? Ainsi, si les perdants de la compétition interne se plaisent à insister sur la « gauchisation » du parti pour justifier leur départ, notre enquête montre que ce dernier est en réalité motivé par leur incapacité à trouver ou garder leur place – et/ou leur poste – dans une organisation partisane évolutive et de plus en plus investie par des militants dont le sens pratique dépasse largement le leur et qui sont, à ce titre, en situation de défendre avec succès leur(s) stratégie(s) d'alliance(s).

Le départ de François Degans se comprend de cette manière. Élu, en 1992, conseiller régional en Languedoc-Roussillon, sous la bannière des Verts, il les quitte en 1993, considérant que « dire qu'il faut être de gauche avant d'être écologiste, c'est la négation de [leur] vision »²³⁵. En réalité, l'accord qu'il a passé avec la droite locale pour empêcher l'élection de Georges Frêche à la présidence de Région a été fortement critiqué et il a déjà perdu, depuis l'arrivée d'Yves Paccou et d'Alain Lipietz, le leadership intellectuel qu'il exerçait, depuis 1984, au niveau national, sur les questions économiques. Il part en fondant sa propre structure²³⁶, la Confédération des écologistes indépendants (CEI), qu'il préside depuis 1997. D'autres quittent le parti, considérant qu'en l'état du rapport de force, ils n'ont localement plus les moyens de prétendre à l'élection. Bruno Clémentin est de ceux-là²³⁷. Entré en 1989 avec ceux qui pouvaient prétendre (re)faire une carrière chez les Verts, il avait cette ambition, qu'il ne cachait pas :

Je connaissais ce qu'était un parti politique. [...] Un parti politique c'est pour avoir des candidats, c'est la fonction naturelle d'un parti politique, différent d'une association ou d'un mouvement d'idées, et je trouvais et je continue à trouver ça plus qu'utile. [...] J'allais dans un parti politique pour me présenter ou aider des gens à se présenter²³⁸.

Mais à partir de 1993, il considère que « tout est bloqué pour lui » puisqu'il est « dans la minorité localement ». Plutôt que de créer sa propre structure, il suit Antoine Waechter qui,

235 Entretien du 2 juin 2008.

236 C'est l'une des manières typiques de quitter le parti, explicitée dans Daniel GAXIE, « Économie des partis et rétributions du militantisme », *op. cit.*

237 Fils de Jean Clémentin, alias Jean Manan, journaliste au *Canard enchaîné*, dont il abandonne la co-rédaction en 1976. Il est également le frère de Catherine Clémentin-Ojha, directrice de recherche à l'EHESS, spécialisée en anthropologie religieuse de l'Inde.

238 Cette citation et les suivantes sont extraites de notre entretien du 15 mai 2008.

mis en minorité chez les Verts, quitte, lui aussi, le parti et fonde le Mouvement écologiste indépendant (MEI) dès septembre 1994. Quant à Andrée Buchmann, la dureté des luttes internes lui fait quitter les Verts alors qu'elle exerce encore un mandat en leur nom. Éluë conseillère régionale d'Alsace de 1986 à 1992, puis de 1992 à 1995, tout en ayant été conseillère municipale d'opposition à Strasbourg de 1989 à 1995, cette ancienne proche d'Antoine Waechter a de nombreux différends avec Dominique Voynet avec laquelle elle siège, depuis 1992, dans l'équipe de direction des Verts. Comme beaucoup d'autres militants verts de cette époque, Andrée Buchmann est plus aguerrie aux compétitions électorales qu'aux luttes intra partisanes : « C'était impossible, l'horreur... Je pleurais à chaque fois »²³⁹. Après un bref passage à Convergence écologie solidarité (CES) – parti que préside Noël Mamère depuis qu'il a quitté, en 1994, la formation de Brice Lalonde, Génération écologie (GE) et son échec en tant que tête de liste pour les élections municipales de 1995 –, elle quitte – momentanément – la politique.

Les départs sont d'autant plus importants à partir de 1994 (le nombre d'adhérents est divisé par deux²⁴⁰) qu'une réforme, mise en place par les nouveaux dirigeants, a modifié les règles du jeu. Adoptés par référendum le 17 octobre 1994, les statuts précisent désormais que « la parité des sexes pour les postes à responsabilité » sera assurée par la mise en œuvre de « scrutins appropriés ». Désormais obligatoire, elle entraîne un réagencement des concurrences internes pour les investitures. Les assemblées générales, symboles de la démocratie directe, sont remplacées par des assemblées en deux temps (des assemblées décentralisées, par région, élisent des représentants par motion qui siègent ensuite à l'assemblée fédérale). Afin d'améliorer le fonctionnement par la stabilisation des équipes, la durée des mandats des 120 représentants au CNIR est doublée (passant d'un an à deux), ce qui limite le renouvellement et donc les chances d'élection à ces postes²⁴¹. L'exécutif se professionnalise, ses membres peuvent désormais recevoir une indemnité de fonction, et bénéficie de prérogatives renforcées puisqu'ils assurent désormais « la permanence politique du mouvement en plus de se charger d'« exécuter les décisions du CNIR et des assemblées générales ». C'est, pour certains, le début du « règne des apparatchiks »²⁴², c'est-à-dire celui des militants dont le sens pratique est le plus ajusté aux nouvelles règles du jeu et qui trouvent, de ce fait, leur place dans l'appareil du parti. À l'Assemblée générale de Charleville Mézières en novembre 1994, Dominique Voynet est

239 Extrait d'entretien du 17 mai 2008.

240 D'après Benoît RIHOUX, *Les Partis politiques : organisations en changement*, op. cit., p. 164.

241 Ils sont toujours élus aux $\frac{3}{4}$ par les assemblées régionales, et pour $\frac{1}{4}$ en assemblée fédérale.

242 Yves FRÉMION, *Histoire de la révolution écologiste*, op. cit., p. 235.

confirmée dans sa fonction de « figure dirigeante du parti »²⁴³. Elle a d'ailleurs, entre ces deux séquences, le 23 octobre, été investie comme candidate à l'élection présidentielle par la Convention de l'écologie politique et sociale, à laquelle ont participé Les Verts, l'Alternative rouge et verte (AREV), Écologie et fraternité, La Convention pour une alternative progressiste (CAP)... mais également des dissidents communistes (Charles Fiterman, Gilbert Wassermann...) et de nombreuses personnalités (Daniel Cohn-Bendit, Théodore Monod, René Dumont, Charles Piaget, Pierre Rabhi²⁴⁴, Susan George²⁴⁵, ou encore les acteurs François Cluzet et Claude Piéplu).

De 1993 à 1995, l'arrivée de Dominique Voynet au pouvoir et « l'ancrage à gauche » du parti vont de pair avec une polarisation des débats internes, une faible visibilité électorale (les Verts n'ont aucun élu aux législatives de 1993 et perdent tous leurs députés européens en 1994) et l'éclatement de l'écologie politique française. L'écologie politique est en effet morcelée en plusieurs organisations²⁴⁶ : Génération écologie créée par Brice Lalonde dès 1990, Convergence écologie solidarité (CES), groupe mené par Noël Mamère faisant sécession de Génération écologie (GE) en 1994, le Parti écologiste pour le rassemblement de l'écologie sociale (PERLES) fondé par Yves Piétrasanta en 1994, et le Mouvement écologiste indépendant (MEI) fondé par Antoine Waechter après sa mise en minorité, en 1994²⁴⁷. Ces diverses formations, échouant à s'inscrire dans l'espace partisan, vont, pour la plupart, fusionner avec les Verts dans cette période, ou, à tout le moins, constituer un vivier pour de nouveaux entrants, attirés par les rétributions que procurent aux Verts l'alliance avec le Parti socialiste et l'entrée dans le gouvernement de Lionel Jospin.

Au mois d'avril 1995, Dominique Voynet est la seule candidate écologiste à l'élection présidentielle, Brice Lalonde et Antoine Waechter ayant finalement dû se retirer (à la mi mars pour Brice Lalonde et début avril pour Antoine Waechter²⁴⁸). Pour cette présidentielle, la stratégie de la campagne est très claire : « alliance avec la gauche alternative et les mouvements sociaux en pleine ébullition, vent debout contre la droite revenue en force aux législatives de 1993 »²⁴⁹. La campagne de Dominique Voynet²⁵⁰ est conçue à partir de cinq

243 Pierre SERNE, *Les Verts ont 20 ans. Petite histoire de l'écologie politique en France*, op. cit., p. 47.

244 Né en 1938 en Algérie, il s'est formé à l'agriculture dans le sillage du mouvement néo rural initié dans les années 1960. Devenu spécialiste d'agroécologie, il anime à cette époque le mouvement « Oasis en tous lieux », qui promeut « le retour à une terre nourricière et la reconstitution du lien social ».

245 Cette américaine née en 1934 et installée en France a soutenu en 1978 une thèse en Science politique sur le transfert du système alimentaire américain à l'EHESS. Elle est alors membre du Conseil d'administration de Greenpeace International et de Greenpeace France.

246 Une vingtaine à cette époque d'après Erwan LECOEUR, *Des écologistes en politique*, op. cit., p. 63-64.

247 Corinne Lepage créera CAP 21 en 1996.

248 Les régionalistes ont également renoncé à leur tentative de présenter un candidat (Max Siméoni).

249 Erwan LECOEUR, *Des écologistes en politique*, op. cit., p. 65.

axes programmatiques : « préservation de l'environnement ; lutte contre le chômage et l'exclusion ; nouvelle citoyenneté/démocratie ; paix/solidarité entre les peuples ; lutte contre le sida/dépénalisation des drogues »²⁵¹. Elle est résolument tournée vers les thématiques sociales : soutien aux combats des étudiants, des sans papiers, des mouvements féministes, des malades du sida, engagement en faveur du droit de vote des étrangers... Les spots officiels de campagne se centrent sur le triptyque « Écologie - Justice sociale - Démocratie » et mettent en scène les soutiens de la candidate. Bernard Langlois²⁵² les anime, et accueille plusieurs personnalités²⁵³, dont quelques élus écologistes qui vantent leur efficacité dans les collectivités locales (Marie-Christine Blandin pour la Région, Yves Piétrasanta et Dominique Frager pour les Villes) et quelques représentants d'autres mouvements écologistes ou de gauche « amis » (Gilbert Wasserman²⁵⁴ et Roger Winterhalter²⁵⁵), qui attestent de l'ancrage à gauche de Dominique Voynet. Marie-Anne Isler Béguin, l'une des quatre porte-paroles des Verts, symbolise le soutien du parti. La stratégie de Dominique Voynet consiste à empêcher les électeurs de « voter utile » au premier tour. S'étant fixé l'objectif de recueillir 5 % des suffrages, elle les invite à voter par conviction, pour « la transformation écologique de la société ». Malgré les compétences de l'Agence Verte, qui participe à la campagne – sans toutefois être pleinement intégrée dans l'équipe de communication –, et la consultation de politologues ou sondeurs²⁵⁶, Dominique Voynet reste une « petite candidate »²⁵⁷ et la couverture médiatique de sa campagne n'est pas très importante. Si l'Agence verte préconisait de « supprimer la vocation militante de Dominique Voynet pour conforter son statut de présidentiable »²⁵⁸, la candidate a fait, avec son équipe, d'autres choix de communication. Aux « coups » symboliques du verre d'eau, du jeu de quille et de la branche d'arbre, elle préfère se mettre en situation sur le terrain, plongeant à l'île aux vieilles près de Saint-Raphaël pour alerter sur les écosystèmes marins²⁵⁹ ou se laissant

250 On pourra utilement se reporter sur ce point au chapitre IV « La campagne présidentielle de 1995 », in Patrick SALMON, *Les Écologistes dans les médias. De René Dumont à Dominique Voynet*, Paris, L'Harmattan, 2001, p. 207-240.

251 Yves FRÉMION, *Histoire de la révolution écologiste*, op. cit., p. 232.

252 Il a fondé en 1988 le journal de gauche antilibéral *Politis*.

253 <http://www.ina.fr/video/I04167298/dominique-voynet.fr.html>.

254 Il intervient en tant que représentant de la Convention alternative progressiste.

255 Il est le porte-parole de l'Alternative rouge et verte (AREV).

256 Daniel Boy du Cévipof, Jean Chiche du CNRS, Agnès Roche de l'IEP de Grenoble et Stéphane Rozès du CSA sont intervenus. Voir Patrick SALMON, *Les Écologistes dans les médias. De René Dumont à Dominique Voynet*, op. cit., p. 217.

257 Elle est à ce titre interrogée avec moins de déférence et de sérieux par les journalistes que les candidats « présidentiables ». On lui pose surtout des questions relatives à la division de sa famille politique, à ses relations avec le PS, au vote utile...

258 Cité dans Patrick SALMON, *Les écologistes dans les médias. De René Dumont à Dominique Voynet*, op. cit., p. 235.

259 Voir sur <http://www.ina.fr/economie-et-societe/environnement-et-urbanisme/video/CAB95021719/voynet-en-campagne.fr.html>.

filmer dans des situations privées²⁶⁰ (à son domicile ou en promenade à Dôle avec sa fille en poussette)²⁶¹. Les divisions et ressentiments au sein du parti se font jour pendant la campagne, alors que les proches de Dominique Voynet²⁶² n'en n'ont, aux dires de nos enquêtés, pas toujours conscience. Même les soutiens manquent : Noël Mamère et Yves Piétrasanta votent pour Lionel Jospin au premier tour, Brice Lalonde vote, lui, pour Jacques Chirac. Avec son score « modeste » de 3,35 %, Dominique Voynet ne donne pas de consigne de vote officielle : « C'est à lui [*i.e* Lionel Jospin] de convaincre nos électeurs, pas à nous de leur donner des consignes de vote »²⁶³.

Si de nombreux militants ont apprécié la tonalité sociale et « de gauche » de la campagne, d'autres regrettent son ancrage à gauche, sans être pour autant « ninistes » ou décidés à suivre Antoine Waechter au MEI. Yves Paccou, par exemple, voit l'arrivée de Dominique Voynet et sa campagne comme le signe d'un « virage gauchiste »²⁶⁴. Selon lui, les Verts sont pris dans « les dogmes de la gauche » auxquels il tentait justement, en tant qu'ex socialiste, d'échapper. Les élections municipales de juin 1995, sont pourtant l'occasion de poursuivre la dynamique d'ancrage à gauche. Les Verts obtiennent à nouveau plus de six cent élus²⁶⁵, bien que leur scores en listes autonomes soient inférieurs à ceux de 1989 (6,5 % au lieu de 9 % au total), et ce, grâce à leur présence sur de nombreuses listes d'union de la gauche (160 listes autonomes, plus de 150 listes d'union). Plusieurs de nos enquêtés se font élire ou réélire : Alain Lipietz démissionne de son mandat régional et devient conseiller municipal à Villejuif, Dominique Reffay²⁶⁶, qui siégeait grâce au « tourniquet » est réélu dans sa commune, Henri Arévalo, réélu, devient adjoint au Maire de Ramonville, Jean-Yves Le Turdu devient conseiller municipal. Les Verts sont également mobilisés autour de l'Appel au débat sur le chômage²⁶⁷, puis à l'occasion du mouvement social de l'automne de la même

260 Voir sur <http://www.ina.fr/politique/presidents-de-la-republique/video/CAC95024332/journee-de-dominique-voynet.fr.html>.

261 Ceci peut-être sous l'impulsion de l'Agence verte qui conseillait de parier sur d'autres types de communication que politique, et de tenter, notamment, de paraître dans la presse féminine. Cité in Patrick SALMON, *Les Écologistes dans les médias. De René Dumont à Dominique Voynet*, op. cit., p. 235.

262 Yves Cochet, Jean-Luc Bennhamias, Alain Lipietz, Gérard Peurière, Denis Baupin, Gérard Onesta...

263 Intervention de Dominique Voynet du 30 avril 1995.

264 Entretien avec Yves Paccou, 19 mai 2008.

265 Entre 600 et 700 selon les sources.

266 Né en 1949, il est fils d'un tourneur sur bois et d'une horticultrice proches des républicains espagnols. Il est entré au parti en 1989.

267 Cet Appel a été publié le 28 juin 1995 dans *Le Monde*, à l'initiative du Mouvement antiutilitariste dans les sciences sociales (MAUSS). Relayé par la revue *Transversales* (animée par Jacques Robin et Patrick Viveret), dans son numéro 34 de juillet-août 1995, il a été signé par une trentaine de personnalités, dont quelques membres des Verts (Aline et Jacques Archimbaud, Dominique Voynet, Alain Lipietz) ou d'autres partis ou mouvements, qualifiés chez Les Verts d'« écolo-compatibles » (Jean-Louis Laville, Antonio Negri, André Gorz, Serge Latouche, Patrick Viveret, Robert Castel, Pierre Larrouturnou, ou Dominique Méda). Dans le sillage de l'appel, une association a été constituée, l'Appel pour une économie et une citoyenneté plurielles (AECEP), pour élargir la dynamique et lui donner une ampleur européenne. Pour plus de détails voir « Chômage : appel au débat », Trente intellectuels français, in *Nouvelles pratiques sociales*, vol. 8, n° 2, 1995, p. 169-173 sur

année, qui leur permet de reprendre leurs relations avec quelques personnalités et mouvements de gauche qu'ils avaient déjà côtoyés au milieu des années 1980. Dominique Voynet confirme sa position dans le parti, présentant à l'Assemblée générale du Mans de novembre 1995 une motion « Rassembler pour agir », votée à plus de 75 %. Cette configuration entraîne « la reprise de la croissance du nombre d'adhérents »²⁶⁸.

La particularité de ces nouveaux adhérents ne réside pas dans leurs trajectoires – elles sont relativement semblables aux précédentes – mais dans le motif d'adhésion. Contrairement à leurs prédécesseurs, assez indifférents à l'ancrage à gauche du parti, les deux enquêtés de notre terrain qui adhèrent en 1995 sont en accord avec la stratégie que le parti renvoie désormais : une formation de gauche, intéressée par les postes électifs. C'est qu'ils ont, tout au long de leur trajectoire, opté pour des orientations politiques plus marquées à gauche que les militants plus anciens auxquels ils ressemblent malgré tout. La trajectoire de Lucien est peut-être celle de nos deux enquêtés qui l'illustre le mieux.

Né trois ans avant Yves Paccou, en 1945, Germain est élevé dans une famille politisée. Comme celui d'Yves Paccou, son père est élu (maire socialiste d'une petite commune du Val d'Oise alors que celui du premier est député RPR). Également bon élève, il entre à seize ans dans une école de commerce de Reims, en 1961, où il apprend plusieurs langues. Diplômé en 1964, et pas encore majeur, il se voit imposer par son père une réorientation vers la comptabilité. Pour y échapper, il passe le CAPES de maths, qu'il réussit. Devenu enseignant dans un lycée de province, il participe relativement peu aux événements de mai 68. Il est en effet déjà marié à cette époque et sa femme est enceinte. Sa trajectoire scolaire est moins ascendante que celle d'Yves Paccou. Tout comme ce dernier, il choisit, malgré sa charge de famille, de partir en Afrique. Professeur de maths en Tunisie puis salarié coopérant, il prend conscience « des différences de niveaux de vie entre les pays riches et les pays du Tiers monde »²⁶⁹. Mais moins à l'aise qu'Yves Paccou avec les orientations politiques de l'institution pour laquelle il travaille (le secrétariat d'État à la Coopération), il rentre en France au bout d'un an et prend un poste d'enseignant en comptabilité à Rouen. Comme Yves Paccou, il prend sa carte à la CDFT et y occupe des fonctions de responsable. Mais alors que le premier avait couplé ce militantisme syndical avec celui au Parti socialiste, Germain choisit, lui, la LCR, où il milite à partir de 1971, tout en étant très proche des socialistes qu'il côtoie dans son syndicat :

<http://id.erudit.org/ierudit/301335ar> ; voir également Alain CAILLÉ, « Une fondation Polanyi : un projet toujours actuel », in *Revue du MAUSS*, 1/2007 (n° 29), p. 465-476.

268 D'après Benoît RIHOUX, *Les Partis politiques : organisations en changement*, op. cit., p. 164.

269 Pour cette citation et les suivantes, entretien avec Germain, 30 avril 2008.

Je me sentais à gauche. Je me sentais vaguement révolutionnaire mais le Parti communiste ne me convenait pas parce qu'il représentait l'Union soviétique. J'avais réfléchi pendant trois semaines au maoïsme [rires] mais ça m'avait suffi ! J'avais été un tout petit peu attiré par les histoires de révolution culturelle mais rapidement j'ai fréquenté des maos et je me suis rendu compte que c'était n'importe quoi, que c'était de l'endoctrinement et surtout pas de l'épanouissement. Donc la Ligue, c'était un petit peu mieux. Il y avait l'aspect Trotski donc opposition à Staline, etc... mais je m'en suis éloigné assez vite. En fait, j'étais relativement proche du Parti socialiste. Parce qu'il y avait beaucoup de gens qui étaient à la fois à la CFDT, comme moi, et au Parti socialiste.

Germain quitte la Ligue en 1977, en même temps qu'il accepte un poste d'enseignant en Corse. Il y reste six ans, avant un conflit avec les milieux indépendantistes qu'il côtoyait. Rapatrié sur le continent, il devient professeur d'économie dans un lycée niçois et quitte la CFDT, dont il considère qu'elle a joué un rôle dans son départ de la Corse. Il se contente ensuite de militer au SGEN. Lorsqu'il entre chez les Verts, en 1995, Germain n'est pas, comme Yves Paccou, un « déçu du socialisme », mais un « déçu de l'extrême gauche ». Les deux ont ainsi, en entrant chez les Verts, modéré leur « gauchisme ». Par ailleurs, alors qu'Yves Paccou se consacre très vite aux réflexions programmatiques en intégrant la commission « Économie et social », Germain s'engage sur le terrain. Il intervient auprès des élus municipaux de 1995, pour lesquels il devient une sorte de chargé de mission technique, et milite auprès des associations d'usagers de transports. Quant à sa deuxième femme, elle est, contrairement à celle d'Yves Paccou, écologiste et très engagée. Autant de raisons qui font peut-être que Germain n'a pris sa carte qu'une fois qu'il était sûr d'adhérer à une formation écologiste de gauche.

De 1996 à 2001, l'écologie politique française se recompose, autour des Verts. Les premières discussions avec les autres partis de gauche ont lieu en marge des Journées d'été de Sanguinet, en août 1996, où Charles Fiterman (CAP), Robert Hue (PCF) et Lionel Jospin (PS) sont invités. Les Verts, pressés de préparer les accords aux prochaines législatives, puis pris de court par la dissolution de Jacques Chirac, ratifient un accord que bon nombre d'entre eux considèrent comme *a minima*. Alliés au Parti socialiste malgré les heurts et mécontentements internes, ils font élire, en 1997, six députés²⁷⁰, et acceptent que Dominique Voynet entre au gouvernement comme ministre de l'Environnement et de l'Aménagement du territoire. Elle est rejointe par Guy Hascoët qui, après le succès des Verts

270 Marie-Hélène Aubert, Yves Cochet, Guy Hascoët, Noël Mamère, Jean-Michel Marchand et Dominique Voynet. André Aschiéri, qui n'est pas adhérent des Verts, rejoint leur groupe.

aux élections européennes de 1999²⁷¹, obtient un secrétariat d'État à l'Économie solidaire²⁷², avant d'être remplacé, de 2001 à 2002, par Yves Cochet. Pour les militants les plus favorables aux alliances avec le Parti socialiste, cette séquence justifie *a posteriori* la dynamique d'ancrage à gauche, et ce malgré les résultats des élections régionales et cantonales de 1998²⁷³ durant lesquelles, d'après certains militants, les Verts ont pâti de leur alliance avec le Parti socialiste. Parmi nos enquêtés, Philippe Chesneau est élu conseiller régional cette année là, et préside la commission « Emploi » du Conseil régional de Provence-Alpes-Côte-d'Azur. Les plus petites formations, dont le CES de Noël Mamère, le PERLES fondé par Yves Piétrasanta, l'AREV et la CAP, sans réel succès électoral, rejoignent massivement les Verts entre 1997 et 1998. Ces nouveaux entrants ne modifient pas les équilibres internes : ils viennent en effet grossir les rangs de la majorité voynetiste, sans pour autant provoquer le départ des anciens waechtériens dont certains sont mêmes revenus, avec l'échec relatif du MEI. Les Verts monopolisent de fait, à nouveau à partir de cette séquence, la représentation de l'écologie dans le champ politique.

Notre enquête nous a fait rencontrer onze de ces nouveaux adhérents. Trois adhèrent entre 1997 et 1998, dans le cadre de la fusion des Verts et du groupe CES de Noël Mamère. Leurs trajectoires, peu éloignées de celles de leurs prédécesseurs, sont simplement plus proches du Parti socialiste ou de la « deuxième gauche ». Ils avaient quitté GE, créée par Brice Lalonde pendant qu'il était au gouvernement²⁷⁴, considérant sa stratégie comme une « droitisation », pour suivre Noël Mamère en 1994, au moment où ce dernier avait, avec quelques proches, créé CES. Militants de longue date, ayant, pour beaucoup d'entre eux, déjà été élus, ils possèdent des capitaux militants significatifs et pour certains, des ressources politiques locales personnelles.

Né en 1954 dans une famille de bretons « de tradition chrétienne de gauche », Dominique Boullier est fils d'un employé de la SNCF et d'une infirmière. L'écologie et la politique sont le lot quotidien de cette famille d'agriculteurs rennais, « grande et unie »²⁷⁵. La plupart de ses membres, dont ses parents, se sont engagés en Mai 68, dans les luttes

271 La liste menée par Daniel Cohn-Bendit obtient 9,72 % des suffrages et permet de faire élire 9 écologistes au Parlement européen, dont, parmi nos enquêtés, Alain Lipietz.

272 Voir pour un portrait de Guy Hascoët et l'analyse de cette séquence, le chapitre 4.

273 74 élus régionaux, dont quelques vice-présidences et 10 conseillers généraux.

274 Nommé en mai 1988, Brice Lalonde est ministre du gouvernement de Michel Rocard, puis reconduit dans celui d'Édith Cresson. Il reste au gouvernement jusqu'en 1992. Il a successivement été secrétaire d'État à l'Environnement, puis ministre délégué à l'Environnement et aux risques naturels et technologiques majeurs, et enfin ministre de l'Environnement. La littérature militante insiste largement sur le soutien de Michel Rocard et de François Mitterrand à la création de GE, qui aurait même bénéficié de fonds occultes de l'Élysée, et ce dans l'objectif de barrer la route des Verts dont la percée aux élections de 1989 européennes aurait inquiété les socialistes.

275 Pour cette citation et les autres, extrait d'entretien avec Dominique Boullier, 13 juin 2008.

syndicales – dans le sillage de la Confédération paysanne – et écologistes, « parce que l'écologie est une culture de l'harmonie, du respect, de la responsabilité et de la frugalité ». Ils sont ainsi très proches des paysans devenus soixante-huitards²⁷⁶, ce qui est également le cas du père de Jean-Yves Le Turdu. Lycéen, Dominique Boullier participe lui aussi aux événements de mai-juin, aux côtés de militants qu'il qualifie de « marxo-chrétiens » :

Je me faisais jeter des manifs parce que j'étais trop jeune, par des gens de la Ligue, je leur en ai voulu toute ma vie ! Mais j'y allais quand même. [...] J'ai été énormément marqué par Mai 68 ça c'est sûr, aussi parce que mon père et ma mère faisaient grève. J'étais proche des communautés de base chrétiennes, on faisait des débats, il y avait un côté chrétien mais il y avait aussi des marxistes. [...] On débattait, c'était absolument passionnant. J'ai appris, je me suis formé intellectuellement là dedans, des débats vigoureux dans tous les domaines et une culture du collectif que j'ai en moi, de la solidarité, du fait qu'on fait les choses bien mieux ensemble que quand on est tout seul, c'est une valeur, une chose importante.

Il adhère finalement à la LCR en 1971, où il milite jusqu'à la fin de ses études, en 1974 :

Ca m'a formé ça, parce que les textes, les revues, le niveau de discussion stratégique, d'analyse des composantes dans tel secteur, tel groupe etc, il y avait un travail intellectuel phénoménal, moi c'est ça qui m'avait attiré [...] ça m'a donné envie de théorie, de compréhension, je me suis rendu compte qu'il y avait des pans entiers de choses à connaître. [...] C'est grâce à eux que j'ai eu une culture historique politique très importante, on lisait comme des malades, il y avait des écoles de formation, c'était impressionnant.

Refusant de faire des études longues « parce que l'école ce n'était pas la vie et qu'[il] voulait[t] faire des choses », Dominique Boullier obtient un diplôme d'éducateur en 1974, et prend un emploi, dans le secteur éducatif et psychiatrique, jusqu'en 1981. Il milite à la CFDT avec laquelle il rompt rapidement, et auprès des associations de protection de la nature et des militants antinucléaires. Quelques années plus tard, devenu chercheur contractuel dans une association environnementale, il suit des études de sociologie, à l'université de Rennes et étudie la linguistique en parallèle, avec l'ethnologue et linguiste Jean Gagnepain. Passant sa maîtrise de sociologie à Nanterre, il soutient sa thèse à l'EHESS en 1987, sous la direction de l'anthropologue Gérard Althabe. En 1989, il monte son entreprise de documentation technique, et obtient enfin, en 1990, un diplôme en sciences du langage à l'université de

276 Ivan BRUNEAU, « Quand les paysans deviennent 'soixante-huitards' », *op. cit.*

Rennes. Diplômé et chef d'entreprise, Dominique Boullier, que les Verts rebute parce qu'ils « ne sont pas de gauche » à l'époque, se dit « prêt à prendre du service politique » au moment où, connu pour l'expertise qu'il a développée *via* l'association environnementale, il est contacté pour participer à l'implantation rennaise de Génération écologie. Rapidement membre du bureau national du parti, il pilote les élections régionales de 1992, se présente – sans succès – aux législatives de 1993 dans le cadre de l'Entente des écologistes [*i.e* la liste d'union des Verts et de GE], et se fait finalement élire aux municipales de 1995. Adjoint au maire d'Edmond Hervé, il choisit, en raison de ses compétences professionnelles et de ses titres universitaires, la délégation à l'Innovation, les NTIC et l'environnement. Poursuivant sa carrière universitaire, il présente, en 1995, une habilitation à diriger des recherches en sciences de l'information et de la communication. Il est élu professeur en 1996, « grâce à [s]es publications » et enseigne à l'Université de technologies de Compiègne, tout en étant chercheur au COSTECH (Connaissance Organisation, Systèmes TECHniques), qu'il dirige à partir de 1998. Entré aux Verts, il reste proche de Noël Mamère et se tient à distance des luttes internes et des « courants d'ultra gauche » et des « manœuvriers ». Cette distance est sans doute le fruit d'un double processus, celui de son ascension sociale et celui de sa – relative – professionnalisation politique, qui le conduisent à moins se reconnaître dans les « nécessités »²⁷⁷ de groupes qui sont en décalage avec les positions qu'il occupe désormais.

Jean-François Caron, est lui, au moment où il entre aux Verts, un véritable « entrepreneur politique »²⁷⁸ local. Il est en effet fils d'une famille dans laquelle l'engagement s'hérîte et où les militants syndicaux et politiques se succèdent à Loos-en-Gohelle depuis plusieurs générations. Jean Caron, son arrière-grand-père paternel, est devenu maire en 1927.

C'est lui qui a été destitué par les Allemands qui ont mis un maire collabo. Mais lui il continuait de consulter la population. Tous les jours de marché, il venait avec deux chaises, et il consultait la population au nez et à la barbe des Allemands et du maire collabo²⁷⁹.

Après la guerre, c'est le grand-père maternel de Jean-François Caron qui devient maire. Fils d'un délégué mineur « qui ressembl[ait] à l'Étienne Lantier de *Germinal* » et membre d'une grande fratrie dont la plupart des prénoms sonnent comme autant de luttes (Danton, Rosa,

277 Qui sont autant l'expression d'un « goût de nécessité » qu'une « acceptation du nécessaire ». En référence à Pierre BOURDIEU, *La Distinction. Critique sociale du jugement*, *op. cit.*

278 En référence à Michel OFFERLÉ, « Mobilisation électorale et invention du citoyen. L'exemple du milieu urbain français à la fin du XIX^e siècle », in Daniel GAXIE (dir.), *Explication du vote. Un bilan des études électorales en France*, Paris, Presses de la Fondation nationale des Sciences politiques, 1985, p. 149-174.

279 Pour cette citation et les suivantes, extrait d'entretien avec Jean-François Caron, 5 août 2008.

Louise-Michel...), Voltaire Leclerq est socialiste, ouvrier modèle et engagé dans les luttes sociales de 1936 autant que dans les milieux associatifs. En 1977, la mairie de Loos-en-Gohelle revient à nouveau à la famille paternelle, puisque c'est le père de Jean-François, Marcel, qui est élu. Militant socialiste, co-fondateur de la CFDT et de la première société coopérative du Nord-Pas-de-Calais, c'est en « autogestionnaire affirmé » qu'il gère la ville. Né en 1957, Jean-François Caron grandit sous la coupe d'un père qui « part tôt et rentre tard ». Scout pendant dix ans, cette expérience n'est pas seulement une manière de côtoyer et de profiter de la nature, c'est aussi une forme d'apprentissage en accord avec les valeurs familiales :

On était élevé dans une approche d'autonomie et de responsabilisation, s'assumer quoi !
[...] Chez les scouts, si tu ne passes pas à l'acte, tu ne manges pas, si tu ne vas pas chercher du bois, tu ne chauffes pas, si tu ne montes pas ta tente même si il pleut, tu dors debout, donc certainement ça a dû m'aider, d'autant plus que l'éducation de mes parents elle était sur « tu t'autonomises, tu te responsabilises ».

Ses années de scoutisme ont confirmé l'attraction de Jean-François pour la nature, et l'ont conforté dans son rêve de devenir « agriculteur, explorateur ou aventurier ». Mais poussé par sa famille à investir l'institution scolaire et à hériter de sa lignée familiale, il vit pendant plusieurs années les souffrances que provoquent les désajustements et les hésitations d'un habitus « déchiré »²⁸⁰. Sa scolarité lui paraît d'autant plus « douloureuse » qu'elle le conduit à rapidement quitter les classes et les établissements où étudiaient ses amis. Bachelier à 17 ans, il s'inscrit en faculté de médecine, mais y passe une première année chaotique :

Là j'ai disjoncté sévère, je faisais des bringues phénoménales, je ne vivais plus que la nuit, j'étais accro au LSD, dans les périodes psychédéliques et donc je me suis retrouvé échoué sur la plage, la mer s'est retirée !

Après avoir redoublé sa première année de médecine, il passe et réussit le concours de kinésithérapeute, mais sans s'inscrire finalement. Parti un temps travailler au Québec, il s'inscrit au chômage à son retour en France, et au Parti socialiste, « pour faire comme toute sa famille ». Finalement, il réussit le concours d'aide-soignant, mais abandonne rapidement la formation :

J'ai appris à faire des lits, à changer des couches aux vieux. [...] J'ai travaillé dans des maisons de retraite où les gens me demandaient de les tuer. [...] J'ai nettoyé des gens qui

280 Pierre BOURDIEU, *Méditations pascaliennes*, op. cit., p. 190.

avaient de la merde dans les oreilles, bref, je me suis tout tapé et au bout de trois mois, ils m'ont mis au bloc opératoire. [...] C'était une période passionnante, la vie, la souffrance, la mort, une année de mise à plat.

Il repasse alors, et réussit, le concours de kinésithérapeute. Il sort diplômé, major de sa promotion en 1982. Devenu kinésithérapeute, il s'engage dans les luttes environnementales de sa région et participe aux activités des diverses associations environnementales et sociétés savantes implantées dans le Nord-Pas-de-Calais. Cet engagement crée sûrement les conditions du réajustement de son habitus puisque Jean-François Caron s'investit à partir de ce moment dans des activités où son « sens pratique »²⁸¹ trouve à s'exprimer. « Parti pour prendre des responsabilités » et sachant reconverter ses savoir-faire de chef scout et sûrement une partie des ressources militantes familiales, il crée l'association Les naturalistes de la Gohelle (en 1985) et celle de La chaîne des terrils (en 1988). Souhaitant ensuite progresser dans sa carrière, il effectue de 1989 à 1990, une formation de cadre de santé qui, souligne-t-il, l'a « transformé » :

Il fallait que je parte un an à l'extérieur en internat, j'avais trois petites filles, j'étais marié. [...] J'ai très très longuement hésité. [...] C'est une école qui forme pour toute la France, la ou une des deux ou trois meilleures écoles au monde [...] De tous les jours où j'étais là-bas je n'ai jamais dormi plus de 4h par nuit. [...] Je suis sorti major de cette école et là la vie n'était plus du tout la même, j'avais le sentiment d'avoir bénéficié d'une formation de qualité exceptionnelle.

Cadre de santé reconnu, il reçoit, en 1992, l'invitation de Marie-Noëlle Lienemann qu'il avait un peu côtoyée au Parti socialiste, alors ministre du Logement, de faire partie de l'initiative Génération écologie. D'après Yves Frémion²⁸², cette dernière aurait été présente à la réunion dite des « 12 salopards » qui aurait rassemblé, autour de Brice Lalonde, alors ministre de l'Environnement²⁸³, des militants désireux de concurrencer les Verts sur le plan électoral²⁸⁴. Si tel est le cas, elle a en effet probablement recruté pour cette formation, dans le Nord-Pas-de-Calais, les militants de terrain écologistes les plus proches du Parti socialiste, soit qu'ils y aient précédemment milité, soit que quelques-uns de leurs proches l'aient fait. Hésitant au

281 Entendu comme « ajustement anticipé aux exigences d'un champ », d'après Pierre BOURDIEU, *Le Sens pratique*, *op. cit.*, p. 111.

282 Yves FRÉMION, *Histoire de la révolution écologiste*, *op. cit.*, p. 191.

283 Il a occupé cette fonction de 1988 à 1992.

284 Auraient également été présents à ladite réunion Jean-Louis Borloo et plusieurs futurs conseillers régionaux d'Île-de-France. Parmi les membres de cette formation, autorisant la double appartenance, on aurait notamment trouvé dès sa création Claude Allègre (PS), Patrice Hernu (PS), Guy Konopnicki (ex PCF), Haroun Tazieff, Corinne Lepage, Noël Mamère et ses proches (Patrick Farbiaz, Sergio Coronado, Stéphane Pocrain), Gaby Cohn-Bendit, Alain Touraine...

regard des personnalités de droite déjà engagées (dont Jean-Louis Borloo), il accepte malgré tout de prendre la tête de la liste du Nord-Pas-de-Calais pour les élections régionales de 1992, convaincu qu'il pourra se démarquer, si besoin, des leaders nationaux. Une fois élu, il joue un rôle qu'il se plaît à rappeler, dans l'élection de Marie-Christine Blandin à la présidence du Conseil régional :

C'était une nuit folle, les téléphones de Lalonde, de Mauroy, de toute une série de ministres, ça chauffait de partout, c'était une tension extrême. La gauche était laminée partout, il ne restait plus que deux régions à gauche, Nord-Pas-de-Calais et Limousin, et le Nord-Pas-de-Calais pouvait basculer à droite. C'était l'époque où Anne Sinclair organisait une émission sur la Une. Mauroy était l'invité. Il a dit « je m'adresse aux élus Génération écologie, c'est vous qui avez en vos mains la possibilité que la droite prenne cette région du combat ouvrier historique »... Je m'en rappelle parce que j'étais devant ma télé, j'étais avec ma femme, et j'avais tellement la pression que je me suis mis à avoir des espèces de sanglots. C'était trop de charge sur moi, je me disais, c'est toute mon histoire, mes grands-pères etc, et de toute façon, je n'aurai pas voté à droite, c'était inimaginable. Alors je suis allé voir Borloo dans la nuit, en lui disant « écoute, je ne pourrais pas voter pour toi, moi toute mon histoire ce n'est pas celle de l'alliance avec la droite, c'est contre nature, je l'ai toujours dit, je te l'ai même écrit ». Alors Borloo apprend qu'il va perdre la présidence et il est super cool... mais Delebarre ne le sait pas. On rentre en séance, et comme Delebarre ne le sait pas, il croit que Borloo va être élu et c'est là qu'il appelle à voter Blandin. Si je l'avais croisé et que je lui avais dit « tu sais je vais voter pour toi », Blandin n'aurait jamais été élu. Pour dire que souvent la petite histoire fait la grande.

Manquant d'être exclu de Génération écologie, et ayant obtenu une délégation auprès de Marie-Christine Blandin, il se rapproche d'autant plus des Verts qu'à GE, la double appartenance n'est pas interdite. Il crée une nouvelle association, Les assises du bassin minier, et travaille dans l'exécutif régional sur les thématiques d'emploi et d'environnement. Il participe également activement à la vie du parti vert, et lui reverse même une partie de ses indemnités. En 1995, il est élu aux élections municipales de Loos-en-Gohelle, mais, refusant de devenir l'un des adjoints de son père réélu maire, se contente d'un poste de conseiller municipal. Il dédie son temps aux questions d'environnement et à celles, plus structurantes, d'urbanisme. Profitant de ces deux positions, il s'investit dans les luttes de son territoire et, visibilité médiatique aidant – il est « un produit pur cru qui plaît aux journalistes » –, il construit sa position de notable local. Il fait, dans le même temps, l'apprentissage des fonctionnements du parti et de l'institution régionale. Lorsque son adhésion aux Verts est validée en 1997 en même temps que celles des autres militants de GE qui ont fait le choix de les rejoindre, Jean-François Caron dispose d'une notoriété locale et de ressources politiques

qu'il fait fructifier, « déclinant » habilement son action régionale au niveau de sa commune, et profitant de l'ensemble des réseaux d'expertise dans lesquels il est, à divers titres, impliqué.

Cinq autres enquêtés viennent de la mouvance alternative, et adhèrent à l'occasion du rapprochement de l'AREV et des Verts. Très diplômés, ils n'ont guère de dispositions pour l'entrepreneuriat politique local ou les compétitions internes, qu'ils considèrent à la fois comme nécessaires mais aussi, rapidement, comme triviales. « Insoumis », ils s'impliquent très fortement dans les luttes du milieu des années 1990, vivent leur engagement sur le mode intellectuel, et souhaitent porter, malgré les contraintes inhérentes au champ politique, une certaine forme de radicalité de pensée et d'action. Un groupe des trois normaliens illustre bien ces trajectoires.

Né en 1949, Yann Moulrier-Boutang est le fils cadet de Pierre Boutang, un normalien agrégé de philosophie dont la pensée combine thèses maurrassiennes, christianisme et royalisme, et le frère de Pierre-André Boutang, producteur et réalisateur pour le cinéma et la télévision. Il est également le compagnon de Roxane Silberman, fille du producteur Serge Silberman et directrice de recherche en sociologie au CNRS, avec laquelle il a eu trois enfants. Ayant étudié en France et au Brésil, il participe après son baccalauréat de philosophie aux événements de mai-juin 68, écrit dans *Les cahiers de Mai*²⁸⁵, *Noir et rouge*²⁸⁶ ou encore *Information et correspondance ouvrière (ICO)*²⁸⁷. Militant de l'extrême-gauche critique et attiré par l'action directe, il se rapproche, dès 1969, des opéraïstes puis des autonomistes italiens²⁸⁸. Faisant partie des importateurs en France des thèses du philosophe italien Toni Negri qui en est la figure la plus marquante, il crée la revue *Matériaux pour l'intervention*, en 1972 alors qu'il vient, étudiant à l'ENS de la rue d'Ulm, de soutenir sa maîtrise de philosophie. Après un séjour au Japon, et sa rencontre physique avec Toni Negri (en 1973) dont il est l'un des traducteurs, il s'implique dans le milieu autonomiste français et transforme *Matériaux pour l'intervention* en *Camarades*. Combinant contrats de recherche et études, il passe deux DEA : un en sociologie du travail à l'Université Paris VII (en 1976), et un

285 Journal fondé par Daniel Anselme en mai 1968, servant de tribune aux syndicats de gauche, engagé aux côtés des ouvriers de Lip, dissout en 1974.

286 Revue mensuelle anarchiste parue en 1955, influente en 1968, disparue en 1970.

287 Ce groupe est issu d'une scission de Socialisme ou barbarie en 1958. Il prône une lutte des classes conduite hors des organisations syndicales et partisans, voire contre elles. La gestion des entreprises par les travailleurs ainsi que l'avènement d'une société autogérée, aboutissement des luttes spontanées, ne peuvent ici s'espérer qu'en dehors des organisations conçues comme nécessairement intégrées dans la société capitaliste.

288 Les opéraïstes prônent le refus du travail pour saper les fondements du capitalisme, dont la classe ouvrière est le moteur de développement, et les autonomistes s'engagent dans des luttes violentes qui permettront, selon eux, l'avènement d'une société d' « autonomie prolétarienne ». On pourra consulter, sur ces deux groupes, Isabelle SOMMIER, *La Violence révolutionnaire, op. cit.*, p. 53-57.

en démographie économique à l'IEP de Paris (en 1978). De 1979 à 1981, il s'implique dans le Centre national pour de nouveaux espaces de liberté (CINEL)²⁸⁹, fondé par Félix Guattari deux ans auparavant, et participe de ce fait à ce qu'il qualifie de « suture des groupes du gauchisme historique français extragroupusculaires avec les thématiques et le projet politique de la nébuleuse qui fondera Les Verts »²⁹⁰. Il passe, en 1980, son agrégation de sciences sociales et il est recruté à l'IEP comme assistant en sciences économiques. Il multiplie et cumule, à partir de là, les charges d'enseignement et les participations dans diverses instances académiques, revues et organismes publics. S'intéressant depuis plusieurs années aux questions d'immigration et aux problématiques des sans papiers, *via* ses proximités militantes avec les réfugiés italiens, il soutient une thèse de sciences économiques en 1997, à l'IEP de Paris, intitulée « Le salariat bridé : origines de la politique migratoire, constitution du salariat et contrôle de la mobilité du travail ». Recruté comme maître de conférences, puis comme professeur à l'Université de Bretagne du Sud, il n'a jamais cessé de côtoyer les militants engagés sur les thématiques autonomistes, écologistes et européennes. Il participe activement au mouvement « Nous sommes la gauche » issu des grèves et du mouvement social de 1995, aux luttes des sans papiers de 1997, ainsi qu'à celles des chômeurs, en 1998. L'alliance de son militantisme passé à l'extrême-gauche et de son européanisme déclaré le place dans une position ambiguë, qui n'est pas sans rappeler celle, « libérale libertaire » que Daniel Cohn-Bendit revendique, et dont il soutient la candidature en France pour les élections européennes. Il participe à sa campagne, et adhère, en 1999, aux Verts, dont il explique affectionner par ailleurs

le côté orphelin, le manque de rattachement à une idéologie classique des mouvements ouvriers, soit l'anarchisme, soit le trotskisme, soit le maoïsme, soit le stalinisme²⁹¹.

Il accepte alors, pour un temps, de « jouer le jeu » et de « faire le militant » dans le groupe local du 14^e arrondissement de Paris, et participe, dès son entrée, aux travaux de la commission « Économie et social ». Mais il affronte dans l'espace concurrentiel de cette commission, la double légitimité intellectuelle et politique d'Alain Lipietz. Directeur de recherche au CNRS, membre du Conseil d'analyse économique et du Haut conseil à la coopération internationale, et fraîchement élu député européen, ce dernier cumule les

289 Ce collectif d'extrême-gauche est animé par Félix Guattari et Gisèle Donnard (une professeure d'histoire engagée dans les luttes féministes) de 1977 à 1981. Il a été fondé dans le prolongement du rassemblement international contre la répression du mouvement autonome italien. Il se mobilise notamment contre l'extradition des réfugiés politiques italiens et pour la défense des radios libres. Divisé sur la question de l'élection présidentielle, Félix Guattari soutient la candidature de Coluche et Yann Moulier-Boutang celle de François Mitterrand, le collectif se dissout.

290 Lors de notre entretien du 18 juin 2008.

291 Extrait de notre entretien du 18 juin 2008.

positions et les ressources²⁹². Principal inspirateur des programmes économiques des Verts depuis 1992, il en est l'un des « producteurs cardinaux »²⁹³. C'est à lui que revient également le rôle d'exposer les positions des verts dans les champs politique et intellectuel, et de former les élus et les militants sur les questions économiques. Tout à la fois « porte-parole » et « gardien du temple »²⁹⁴, il monopolise ainsi les légitimités intellectuelle et politique auprès des membres de la commission et des adhérents du parti. Ne pouvant concurrencer Alain Lipietz sur son terrain, et peu disposé au militantisme généraliste d'un groupe local auquel il s'essaie un temps, Yann Moulier-Boutang tente, avec plus ou moins de succès, de faire « passer »²⁹⁵ ses thèses sur le « capitalisme cognitif »²⁹⁶ auprès des militants de la commission.

Yann Moulier-Boutang est une « référence » pour Jérôme Gleizes et Olivier, qui, nés vingt ans plus tard, font partie des « insoumis » d'une autre génération : celle des luttes des « sans » et des mouvements « alter » qui émergent, dans les années 1990, dans un contexte de « reprise de conflictualité »²⁹⁷. Formés à l'ENS Cachan plutôt qu'à Ulm, à l'ombre, non plus des théoriciens du marxisme, mais des économistes « hétérodoxes » (dont Alain Lipietz est une des figures), ils se politisent, faute d'avoir vécu Mai 68, dans la lutte contre la loi Devaquet de 1986. Fils de fonctionnaires et de petites employées, ils grandissent dans des familles de gauche, celle d'Olivier étant chrétienne et peu politisée. Élèves brillants, ils entrent, après leurs prépa, à Cachan, au tout début des années 1990. Ils y font, en marge de leurs études, la découverte d'un milieu social différent du leur, bien qu'ils le considèrent « moins élitiste qu'Ulm »²⁹⁸ et l'apprentissage des joutes oratoires lors des débats politiques organisés à l'école. Très vite, Jérôme Gleizes et Olivier se lient d'amitié avec un autre élève de

292 Nous reviendrons en détails sur son parcours chez les Verts dans le chapitre 4.

293 Entendu comme producteur principal, par extension de la notion de producteur cardinal de paradigme proposée par Frédérique MATONTI, « L'anneau de Möbius. La réception en France des formalistes russes », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 176-177, 2009, p. 52-67 en référence à Howard S. BECKER, *Les mondes de l'art*, Paris, Flammarion, 1988.

294 Si les premiers se reconnaissent à leurs croyances spécifiques qui leur permettent d'intérioriser la ligne du parti, les seconds se distinguent par leur capacité à la justifier. D'après Frédérique MATONTI, *Intellectuels communistes. Essai sur l'obéissance politique. La Nouvelle critique (1967-1980)*, Paris, La Découverte, 2005.

295 Ici en référence aux « passeurs » qui importent d'autres œuvres et d'autres pensées que celles qui expriment l'orthodoxie du parti. D'après Frédérique MATONTI, *Intellectuels communistes. Essai sur l'obéissance politique. La Nouvelle critique (1967-1980)*, op. cit.

296 Selon lui, le capitalisme cognitif qualifie le troisième âge du capitalisme (après celui du mercantilisme et du capitalisme industriel) dans lequel nous serions entrés. Il se définit par trois traits : un type d'accumulation fondé sur la connaissance et la créativité comme investissement immatériel ; un mode de production qui repose sur une coopération d'acteurs reliés par des NTIC ; une exploitation de la créativité des travailleurs comme source d'innovation. Voir pour les détails notamment Yann MOULIER-BOUTANG, *Le Capitalisme cognitif. La nouvelle grande transformation*, Paris, Édition Amsterdam, 2007.

297 Il qualifie d'après Lilian MATHIEU, *La démocratie protestataire*, Paris, Presses de Sciences Po, 2011, les mobilisations autour de l'émergence de nouvelles causes, ou de la réémergence des anciennes (prévention du Sida et accompagnement des malades, lutte contre le chômage, défense des mal-logés et des sans abris...) après une décennie 80 que l'auteur qualifie d'atonique.

298 Jérôme Gleizes, extrait d'entretien du 19 mai 2008.

l'ENS Cachan déjà militant vert, Thomas Giry. Ensemble, ils font la campagne législative d'Alain Lipietz en 1993, puis participent à toutes les manifestations et les mobilisations mouvementistes contre la réforme des retraites d'Alain Juppé en 1995, en faveur des chômeurs, des précaires et des sans papiers en 1997, aux côtés des militants RESF... Ils font également partie du collectif citoyen du 10^e arrondissement de Paris, dans lequel ils rencontrent de nombreux militants verts et quelques chercheurs qui travaillent sur la démocratie participative, dont Yves Sintomer et Loïc Blondiaux. Parallèlement, Jérôme Gleizes, qui a passé son agrégation en sciences économiques et gestion en 1993, effectue, en plus de son service militaire, deux missions en Afrique avec une association de l'ENS à laquelle il participe. Entré à Cachan deux années plus tôt, Olivier a soutenu sa thèse d'électrochimie en 1995 et fait, lui, en 1996, un stage post doctorat à l'Université de l'Ohio. En 1997, ils sont respectivement thésard, PRAG d'économie à l'IUT de Vannes puis à Villetaneuse, et Maître de conférences à l'Université Paris 7. Réussissant à combiner engagement militant et carrière universitaire, ils décident, en 1999, d'adhérer aux Verts. Ils rejoignent immédiatement le courant Autrement les verts (ALV) dans laquelle la plupart des « insoumis » (dont Martine Billard²⁹⁹, Yves Contassot³⁰⁰, Francine Bavay³⁰¹...) se sont retrouvés, et plaident avec eux pour une ligne très « à gauche de la gauche » alors que Dominique Voynet, ministre, [selon eux] « avale toutes les couleuvres du Parti socialiste ». Ils fondent également, dès 1999, la revue *EcoRev'* à laquelle participent Yann Moulier-Boutang, Stéphane Lavignotte³⁰², Christophe Bonneuil³⁰³ et bon nombre d'« intellectuels » proches des Verts, dont Bruno Villalba, Jean Zin ou encore Philippe Corcuff.

Les trois autres adhérents de cette période 1996-2001 s'inscrivent, eux, dans la dynamique de participation des Verts aux institutions politiques. Contrairement aux adhérents AREV, ils ne plaident pas pour une forme de radicalité dans l'engagement, mais pour l'intégration au champ politique. Ayant tous rencontré des obstacles à l'accomplissement de leurs aspirations professionnelles, quels que soient leurs milieux familiaux et leurs niveaux scolaires, ils vivent, comme d'autres adhérents de la période

299 Porte-parole du parti, elle siège alors dans le CE comme déléguée aux questions économiques et sociales.

300 Né en 1950, diplômé de l'Université de Vincennes en science de l'éducation, il est entré à la Banque de France où il est responsable du marketing. Adhérent vert depuis 1993, il avait dans un premier temps rejoint les Verts au pluriel de Dominique Voynet. Il est alors adjoint au maire du 3^e arrondissement chargé du logement, de l'urbanisme, de l'environnement et des espaces verts.

301 Née en 1952, diplômée de l'ENSPTT, cette engagée à SUD PTT, dans les luttes féministes et altermondialistes vient d'être élue au Conseil régional d'Île-de-France. Elle y occupe, depuis 1998, la fonction de vice-présidente en charge de l'action sociale, de la santé et du handicap et commence à s'engager dans les luttes altermondialistes.

302 Journaliste, protestant, il fait alors partie des dirigeants parisiens des Verts après avoir animé l'organisation de jeunesse Écolo-J.

303 Né en 1968, il est alors historien des sciences et militant vert dans le 10^e arrondissement.

précédente, une forme de « misère de position »³⁰⁴. Aussi, leur adhésion représente, une occasion de se (re)convertir professionnellement ou de disposer d'un espace d'expression pour leurs aspirations intellectuelles.

Fils d'ouvriers devenus employés municipaux, Jean-Charles, âgé d'une petite cinquantaine d'années, grandit dans une famille politisée à gauche. Ses parents sont sympathisants communistes, adhérents de la CGT et très intégrés dans les réseaux communistes qui à l'époque de son enfance, sont encore puissants dans la ville où il réside. Ses souvenirs d'enfance sont ceux des grandes discussions politiques familiales, où « cela parle fort, dans tous les sens, sans s'écouter beaucoup ! »³⁰⁵. Cadet d'une fratrie de trois, il est le seul à avoir son baccalauréat. Jean-Charles passe ensuite un DEUG de sociologie à l'université de Nanterre, en 1979. Nourrissant l'espoir d'obtenir une maîtrise, et peut-être de devenir enseignant, il ne poursuit pourtant pas son cursus, au motif que cette voie incertaine ne lui procurera pas nécessairement un travail. Il réalise ainsi, sans nécessairement s'en rendre compte à l'époque, les dispositions de sa classe³⁰⁶ : « J'ai arrêté parce que j'ai atteint en quelque sorte l'âge de raison... je me suis dit je vais pas avoir de job ». Il trouve alors un travail de magasinier, dans lequel il ne s'épanouit pas et entreprend rapidement une formation qualifiante en gestion de production avant d'entrer dans la métallurgie. Mais il tente à nouveau rapidement de reprendre des études classiques, s'inscrit en histoire, mais une fois de plus, ne peut poursuivre :

Si les parents n'ont pas de fric pour pouvoir t'assister jusqu'à l'âge de vingt-cinq ans, il faut travailler en même temps... et faire ça en parallèle du boulot, c'était assez épuisant et puis une fois de plus le réalisme m'a saisi et j'ai préféré arrêter pour faire une formation d'informatique. Ce en quoi j'ai eu raison parce que financièrement c'est sûr que...

Finalement lassé, il suit une formation en informatique et trouve un poste dans une SSII³⁰⁷. Il adhère aux Verts en 1999, sans hésitation. Il se souvient, lors de notre entretien, avec nostalgie, des moments où il découvrait avec ses frères aînés lecteurs d'*Actuel*³⁰⁸ « l'écologie, les pétards, la musique, la contre culture, l'homosexualité, et tous ces sujets là ». Touché par la campagne de René Dumont quand il était pré adolescent, il est électeur vert dès son premier vote. Il entre dans un parti qu'il qualifie de « parti de gouvernement » et considère

304 Pierre BOURDIEU, *La Misère du monde*, op. cit.

305 Pour cette citation et les suivantes, extrait d'entretien avec Jean-Charles, 22 octobre 2007.

306 Pierre BOURDIEU, *La Distinction. Critique sociale du jugement*, op. cit.

307 Société de service en ingénierie informatique.

308 Un magazine de société créé en 1968 proche des gauchismes et de la contre culture. Principalement dédié à l'actualité musicale, le journal traite également les thèmes de société : drogue, écologie...

que son adhésion contribue à soutenir – y compris financièrement – l’espoir que les Verts puissent devenir « à l’horizon de dix années, le premier parti de la gauche ». Mais à y réfléchir un peu, il avoue bien volontiers qu’il a pensé dès le départ y trouver également un espace pour tester et « bosser de manière utile » sur les logiciels libres et les technologies internet :

Je pensais que j’allais pouvoir me faire la main, et voir ce que je pourrai en faire pour un intérêt professionnel, et en même temps, je dirais, de manière utile pour la société, entre guillemets.

C’est en effet auprès des défenseurs du net et des logiciels libres de droit qu’il commence à militer dans le parti, alliant militantisme et vie professionnelle.

De milieux sociaux plus favorisés, Benoit et Jean-Philippe Magnen ont également vu leurs aspirations contrariées. Le premier est l’enfant unique d’une mère britannique responsable du service de communication de l’OMS, et d’un père allemand, fonctionnaire au Haut commissariat aux réfugiés. Élevé à Genève dans un milieu très multiculturel et international, Benoit est sorti en 1990 diplômé de l’école Polytechnique de Lausanne. Rêvant d’être un « intellectuel politique, grand penseur en surplomb dans le genre d’André Gorz »³⁰⁹, il occupe, après plusieurs emplois en SSII, un poste à la direction des services informatiques de La Poste. Il rationalise cette situation arguant du fait qu’il « n’était pas ambitieux » et que, sensibilisé pendant ses études aux questions politiques par un ami et aux problématiques écologistes par ses enseignants imprégnés du rapport Bruntland³¹⁰, il avait des ambitions plus « intellectuelles » que « matérielles ». Mais il étudie largement lors de notre entretien les raisons pour lesquelles, alors qu’il occupait la fonction d’assistant à l’école Polytechnique, il s’est installé en France en 1991, se reconvertissant dans l’informatique. Investi dans la commission « Économie et social » depuis plusieurs années, il s’occupe encore aujourd’hui du site internet de la commission plutôt que des aspects programmatiques.

Le second, Jean-Philippe Magnen, est plus prolix sur l’évolution de sa trajectoire, qu’il impute à l’impossibilité de réaliser son souhait de devenir basketteur professionnel. Issu d’un milieu politisé où s’allient l’entrepreneurial et le social (son père est « l’un des cinq

309 Extrait d’entretien du 25 septembre 2007.

310 Rédigé en 1987 par la Commission mondiale sur l’environnement et le développement de l’Organisation des Nations Unies, il définit pour la première fois le concept de développement durable, comme « mode de développement qui répond aux besoins des générations du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs ».

plus gros patrons de Dijon »³¹¹ et sa mère est assistante sociale), ce souhait peut paraître incongru. Bien qu'il n'évoque pas en entretien ses résultats scolaires, tout nous laisse croire qu'ils pâtissent de son investissement dans ses activités sportives (il joue en équipe en parallèle de ses études). Un bac B en poche, il intègre l'école supérieure de commerce de Dijon et obtient un BTS de force de vente. Commercial en SSII à partir de 1991, il joue en semi pro. Mais « trop souvent sanctionné et mis sur le ban », il abandonne finalement tout espoir de faire carrière dans le basket et démissionne de son emploi de commercial. Ayant probablement eu à subir les verdicts – relativement défavorables – des institutions d'enseignement et ne pouvant plus à ce titre prétendre à « l'héritage »³¹² de son père, il crée en 1992, avec un ami, une association, « Espace développement », pour favoriser l'insertion professionnelle des personnes handicapées. Il anime, dans le même temps, un club de basketteurs en fauteuil roulant. Il se rend alors compte que « l'insertion professionnelle, qui plus est pour les personnes handicapées, [donne] une vision très restreinte des problématiques économiques d'emploi, et que [son action n'est] pas très efficace ». En 1994, Jean-Philippe entend Jacques Archimbaud, ancien maoïste qui le rapproche ensuite de Dominique Voynet³¹³, lors d'une conférence. C'est le déclic, « une vraie rencontre ». Convaincu par la dynamique du Réseau d'économie alternative et solidaire (REAS)³¹⁴ que Jacques Archimbaud anime avec sa femme Aline, Jean-Philippe Magnen réoriente l'activité d'Espace développement vers le développement d'initiatives d'économie sociale et solidaire sur les territoires, et devient un membre actif du réseau. C'est là qu'il se politise. Lorsque ce réseau s'éteint, en 1999, Jean-Philippe Magnen s'installe à Nantes. Embauché comme chargé de mission à l'Union régionale des boutiques de gestion, il adhère aux Verts dans la foulée de la campagne européenne, sous le patronage de son « mentor », et prépare activement les élections municipales de 2001.

Ces trois militants, comme beaucoup de leurs prédécesseurs dans le parti, se révèlent particulièrement sensibles à la participation des Verts au gouvernement, qu'ils interprètent comme la marque d'une légitimité nouvelle et une opportunité de « participer aux affaires » par militantisme interposé. Ils sont, en cela, très représentatifs de ceux auprès desquels les membres du groupe d'étude des mouvements écologistes (GEME), Daniel Boy, Bruno Villalba et Agnès Roche³¹⁵ ont enquêté.

311 Extrait de notre entretien du 19 avril 2007.

312 Ici entendu comme capacité à succéder au père et à perpétuer sa position sociale. D'après Pierre BOURDIEU, *La Misère du monde*, *op. cit.*, p. 1091-1103.

313 Nous reviendrons sur sa trajectoire dans le chapitre 5.

314 Pour les détails, voir le chapitre 5.

315 Ce groupe a fonctionné de 1992 à 1999 dans le cadre des groupes de travail de l'Association française de science politique. Pour un compte-rendu de ses activités, voir <http://droit.univ-lille2.fr/enseignants/villalba/geme.htm>

Réalisée auprès de 1 361 enquêtés, en 1998-1999, cette enquête ne couvre pas l'ensemble de notre période (1993-2001). Elle confirme néanmoins que les adhérents verts sont plus fortement et précocement politisés que la moyenne des français, et qu'ils le sont à gauche majoritairement. La radicalité de leurs pratiques et de leurs prises de position sur les questions sociales et environnementales se vérifie, ce que nous lisons pour notre part comme une conséquence de leurs politisations soixante-huitarde et/ou mouvementiste. L'étude mentionne, par ailleurs, qu'ils sont satisfaits de leur participation à la majorité plurielle, affirmation qu'en revanche, nous relativisons. Nos enquêtés ont en effet largement souligné que s'ils considéraient la participation aux exécutifs comme un signe de leur « succès » et de l'audience des thèmes qu'ils défendent, ils restaient très dubitatifs, voire critiques, sur leur utilité et leur efficacité au sein des majorités plurielles. Et ils le sont d'autant plus qu'ils ne placent pas dans les Verts leurs espoirs de (re)conversions et qu'ils n'attendent pas que leur engagement les fassent vivre.

Leurs trajectoires sont très proches de celles des militants ayant adhéré aux Verts dans les périodes précédentes, mais leurs positions sociales se sont précarisées, sous l'effet conjugué de la dégradation des situations économiques et de la remise en cause des services publics et de la protection sociale. Les enjeux de mobilisations sont restés les mêmes, mais les terrains et les formes des luttes ont changé. Par ailleurs, les capitaux militants et les savoir-faire politiques des entrants de cette période sont largement supérieurs à ceux des générations partisans précédentes. C'est *a fortiori* le cas des adhérents qui, entrés autour de 1993, participent à la prise de pouvoir de Dominique Voynet et à l'élection des leaders de sa génération partisane aux parlement français et européens, et dans les conseils régionaux. Si les élections (législatives de 1997, régionales de 1998, européennes de 1999) et la présence de verts au gouvernement ont créé une offre de postes importante, elles ont, dans le même temps, contribué à transformer et augmenter le niveau de la compétition interne. Celle-ci met alors aux prises des militants fortement dotés en capitaux militants, voire déjà professionnalisés. Yves Frémion, confirme, avec un vocabulaire de militant, que les postes internes et de collaborateur – à défaut des postes électifs nationaux plus difficiles à obtenir – sont devenus à ce stade de véritables « trophées » de la compétition politique verte :

Là où autrefois il n'y avait rien à espérer, ni postes, ni mandats, désormais les Verts ont beaucoup d'élus, donc beaucoup de collaborateurs. [...] Il existe un vrai gâteau et des bagarres pour le partage comme ailleurs. Peu à peu les militants associatifs ou scientifiques désintéressés des débuts font place aux militants politiques chevronnés ayant fait leurs classes dans d'autres formations (PS, PC, MRG, LCR, PSU, GOP, sans oublier GE, dont le fonctionnement était identique aux grands partis). [...] Cela ne se passe pas

toujours très bien mais, peu à peu, cette normalisation s'installe. La « politique autrement » a vécu³¹⁶.

À cette période, le parti accueille donc des militants formés et ancrés à gauche, qui revendiquent désormais de participer au pouvoir et de se voir reconnaître une légitimité de « parti de gouvernement ». Après avoir été le creuset de l'apprentissage politique des militants fondateurs, le parti vert est désormais celui de la professionnalisation de ceux qui, depuis, l'ont rejoint. Le processus de « professionnalisation » politique des Verts, étudié et montré pour la période récente³¹⁷, s'est ainsi en réalité affirmé très tôt. S'il ne concerne que très peu d'individus à la fin des années 1980³¹⁸, et s'il n'est perceptible qu'à la condition d'observer les Verts de près et de l'intérieur – leur faible visibilité relative dans le champ politique rend en effet difficilement observable leurs évolutions structurelles –, il s'est précisé dès le milieu des années 1990, avec la participation des Verts aux exécutifs des majorités plurielles régionales³¹⁹. Une enquête réalisée auprès des élus écologistes – et pas seulement Verts – de la mandature régionale 1992-1998³²⁰ montre d'ailleurs leur proximité croissante avec les autres élus « de gauche » dès cette époque. Ce processus de professionnalisation s'accroît à partir des élections municipales de 2001, à l'occasion desquelles nombre de militants ont l'occasion d'entrer en politique, et, parfois, comme nous allons le voir, d'y faire carrière.

SECTION 4 : ÉCOLOGISME DES TERRITOIRES ET « RÉNOVATION » DU PARTI (2001-2010)

À la veille des élections municipales de 2001, la plupart des militants s'interrogent sur l'évolution du parti et sur ses acquis. La participation gouvernementale est très diversement appréciée. Les critiques sont légion³²¹, et toutes les réunions sont l'occasion de

316 Yves FRÉMION, *Histoire de la révolution écologiste*, op. cit., p. 257.

317 Notamment par Willy PELLETIER, « Positions sociales des élus et procès d'institutionnalisation des Verts », op. cit., et Rémi LEFEBVRE, « Faire de la politique ou vivre de la politique ? Les pièges de la professionnalisation », *Le Monde diplomatique*, n° 667, octobre 2009, p. 1, 4-5.

318 Julien Hirsinger a montré comment l'organisation verte et les pratiques de l'« élite adhérente » se sont transformées, dès 1989, sous la pression d'élus de moins en moins enclins à abandonner leur charge à mandat et contraints d'investir une part importante de leur temps dans leur rôle électif. Voir Julien HIRSINGER, *Écologistes et parti politique*, op. cit.

319 Sylvain Brouard a montré la faible robustesse des idéaux et des principes politiques des Verts, tout autant que le caractère mitigé de leur influence et leur capacité à se professionnaliser. Voir Sylvain BROUARD, *Partis politiques et politiques publiques dans les gouvernements locaux : l'exemple des groupes et élus écologistes dans les régions métropolitaines*, op. cit. et « Partis politiques et politiques publiques dans les gouvernements locaux : l'exemple des groupes et élus écologistes dans les régions métropolitaines », op. cit.

320 Daniel BOY, Vincent Jacques le SEIGNEUR, Agnès ROCHE, *L'Écologie au pouvoir*, op. cit.

321 La revue *EcoRev'*, à laquelle participe plusieurs de nos enquêtés a produit un numéro spécial de bilan que l'on peut consulter sur <http://EcoRev'.org/spip.php?rubrique120>. Les différents articles de ce numéro concluent largement en faveur d'un bilan « très mitigé », « largement insuffisant », que l'on pourra mettre en

s'interroger sur l'utilité et la pertinence de la participation au gouvernement et de l'alliance avec le Parti socialiste. C'est dans ce contexte que les Verts abordent la plus récente séquence de leur histoire. Elle se décline autour de deux axes majeurs : l'ancrage dans les collectivités territoriales et la présidentialisation progressive du parti.

En février 2000, des États généraux de l'écologie politique (EGEP) sont lancés. Les Verts tentent de mobiliser les associations environnementales et de défense des droits autour de leur projet. Aux dires de quelques militants qui se souviennent avoir participé à ce processus dans l'une ou l'autre de ces organisations extérieures au parti vert, cette initiative est plutôt positive. Quelques groupes thématiques réalisent en effet un vrai travail de réflexion et font des propositions³²². Si les Verts échouent à mobiliser durablement ces organisations, les débats conduits à l'occasion de ces États généraux nourrissent indéniablement les programmes électoraux, notamment celui des municipales de 2001. Dans la perspective de ces élections, de nombreux militants adhèrent, portant le nombre des Verts à près de dix mille, d'après Yves Frémion, qui souligne que ces adhésions se font parfois dans des « conditions peu orthodoxes »³²³, et alors même que la plupart des nouveaux entrants ont de réelles proximités avec l'écologie politique. Pour certains, il s'agit d'ailleurs plutôt de se mobiliser concrètement après avoir été pendant quelques temps, un adhérent « dormant », comme c'est le cas pour Antoine, ou de ré-adhérer aux Verts après une période de latence ou d'exit. Andrée Buchmann revient par exemple aux Verts, après les avoir quittés en 1995, pour conduire une liste autonome aux élections municipales. Le retour est, pour elle, comme pour d'autres anciens, difficile :

Je suis passée au tribunal [rires] ! en tant que personnalité, je suis passée devant un comité régional ! [...] Ca a été assez dur ! [...] Je suis passée au tribunal, il y a eu un vote, et j'ai été réintégrée.

Pour d'autres, dont cinq de nos enquêtés, il s'agit d'une première adhésion, et généralement d'une première adhésion politique. Ils représentent, comme les militants précédents, trois types de trajectoires que nous avons déjà qualifiés, à quelques variations près : des « altruistes » nés dans les années 1950, qui, plus investis dans leur carrière professionnelle ou dans leurs engagements associatifs et syndicaux que les entrants précédents,

parallèle de celui que Dominique Voynet a elle-même réalisé, souhaitant « dire les choses comme [elle] les a vécues ». Voir Dominique VOYNET, *Voix off*, Paris, Stock, 2003.

³²² Les archives de ces États généraux versées au CIRE n'étant pas encore consultables, nous nous fions aux témoignages des acteurs présents à l'époque et que notre enquête nous a permis de côtoyer.

³²³ Yves FRÉMION, *Histoire de la révolution écologiste*, *op. cit.*, p.275. L'auteur sous entend ici, nous semble-t-il, les pratiques d'entrisme.

convertissent plus tardivement leurs capitaux militants et leurs compétences professionnelles ; des « insoumis » de deuxième génération, qui, enfants et héritiers des soixante-huitards reproduisent, en les actualisant, les modes de vie de leurs parents ; des « spécialistes », dont les trajectoires sociales ascendantes récompensent l'investissement scolaire, dans les sciences économiques et de gestion pour cette génération, plutôt que dans les sciences du vivant.

Christiane Bouchart constitue un exemple type des « altruistes » entrés au parti au début des années 2000. Quinquagénaire, elle est issue d'une famille d'instituteurs, militants chrétiens et laïcs, pour laquelle l'ascension sociale ne passe que par l'École. Après des études d'assistante sociale, elle exerce auprès de familles en difficulté pendant deux ans. Elle prend ensuite un poste à la Caisse d'allocations familiales, où elle est aujourd'hui responsable d'une cellule d'études et de recherches avec un statut de cadre. Elle a, entre temps, complété sa trajectoire scolaire par une maîtrise en développement local et un diplôme supérieur en travail social. Militante à la fois précoce et constante, Christiane Bouchart entre dès le lycée aux Jeunesses étudiantes chrétiennes (JEC)³²⁴, et participe activement aux luttes de Plogoff et du Larzac. Membre du Mouvement pour une alternative non violente (MAN)³²⁵ et des comités de soutien aux objecteurs de conscience, elle est également responsable d'une structure associative d'aide sociale – Emmaüs – et présidente locale pendant 20 ans d'un réseau d'acteurs pionniers dans le secteur de l'épargne solidaire – les Cigales. Elle a par ailleurs milité très tôt à la CFDT, où elle a monté la première section d'école d'assistantes sociales en 1975. Elle est aujourd'hui toujours représentante du Comité d'Entreprise et siège au Conseil d'Administration de la Caisse d'allocations familiales pour ce syndicat. C'est à l'occasion de la préparation des élections municipales de 2001 qu'elle a été sollicitée par des militants Verts qu'elle côtoyait depuis longtemps, puisque le MAN et les écologistes de l'époque partageaient leurs locaux.

En 2001 j'ai été interpellée, j'étais quand même très proche, j'avais des échanges, avec Dominique [*i.e* un militant vert] on se connaît depuis très, très longtemps [...] c'est lui qui m'a contactée, dans un premier temps sur des sujets dont j'avais des éléments de connaissance à savoir la petite enfance, les centres sociaux, bon dans les CAF c'est des

324 Les jeunesses étudiantes chrétiennes sont un mouvement issu du catholicisme social. Il émerge en 1929. Rapidement opposé à la montée du nazisme, le mouvement connaît une audience importante pendant toutes les années 1930. Ses membres seront également très impliqués les années suivantes dans la Résistance, contre la guerre d'Algérie, puis dans les événements de mai-juin 68. Les tensions avec l'épiscopat émaillent largement la vie du mouvement qui a, de fait, connu plusieurs crises. On pourra trouver sur cette organisation de précieuses informations dans Jacques LAGROYE, *Appartenir à une institution. Catholiques en France aujourd'hui*, *op. cit.*

325 Fondée en 1974, cette association a participé à de nombreuses mobilisations : Larzac, luttes antinucléaires, soutien aux objecteurs de conscience...

choses quand même très connues, et donc j'ai fourni des éléments de connaissance de ces secteurs là à l'équipe municipale qui réfléchissait³²⁶.

Forte de ses connaissances techniques et de sa proximité idéologique avec le groupe, elle est, comme beaucoup de profanes, et plus encore « profemmes »³²⁷, recrutée pour satisfaire tant aux exigences de parité³²⁸ que pour donner le signe du renouvellement de la classe politique dans un contexte de « démobilisation politique »³²⁹ :

Je crois qu'il y avait des difficultés à constituer les listes paritaires, je crois que ça a joué aussi, le fait d'être une femme. Donc je pense que dans un premier temps j'ai été contactée comme ça, parce que les uns et les autres me connaissaient et pouvaient penser que j'apportais une composante [...]. J'avais des compétences que je pouvais apporter aussi à la campagne.

Elle s'engage donc dans la campagne, avec la volonté déclarée, précise-t-elle, d'être élue et d'obtenir une responsabilité en matière d'économie sociale et solidaire. Elle pense en effet qu'il lui sera aisé de convertir ses ressources et ses réseaux relationnels pour exercer son mandat. Et, en effet, les militants du groupe qu'elle a intégré lui octroient, vu sa trajectoire, toute légitimité pour revendiquer cette délégation et appuient sa requête dans les négociations pré et post électorales. « L'entrée en politique »³³⁰ de Christiane Bouchart peut ainsi se comprendre comme une mise en forme de son engagement militant, une valorisation et une conversion de son capital militant. Elle adhère aux Verts dans la foulée de son élection en mars 2001, car, explique-t-elle, elle ne se « voyait pas travailler dans une équipe pour laquelle [elle] n'aurait pas une complète adhésion ». Celle-ci est décrite par notre enquêtée comme allant de soi, signe d'une cohérence entre son engagement militant et ses nouvelles fonctions électives. Elle représente également l'actualisation de dispositions incorporées au cours de sa socialisation primaire, éducation religieuse, mode de vie en quasi autosubsistance, respect de la nature, valorisation de l'entraide, des liens sociaux de proximité et de la solidarité...

326 Pour cette citation et les suivantes, entretien avec Christiane Bouchart, 4 mai 2007.

327 Inventé par Stéphane Latté, ce terme est employé dans Delphine DULONG et Sandrine LÉVÊQUE, « Une ressource contingente. Les conditions de reconversion du genre en ressource politique », *Politix*, vol. 15, n° 60, 2002, p. 81-111 pour souligner que le manque de professionnalisation politique pénalise plus les femmes que leur genre.

328 Pour une analyse des effets de la loi du 6 juin 2000, on pourra utilement consulter Catherine ACHIN et *alii*, *Sexes, genre et politique*, *op. cit.*

329 Frédérique MATONTI (dir.), *La Démobilisation politique*, *op. cit.*

330 Au sens de « l'exercice à titre principal de responsabilités électives ou partisans » et non pas de ceux qui renvoient à une autre forme ou à un autre degré de politisation. Voir pour ces définitions Sandrine LÉVÊQUE, « L'entrée en politique. Bibliographie sur les conditions sociales de la professionnalisation et de la réussite politique en France », *Politix*, vol. 9, n° 35, 1996, p. 171-187.

Fille de soixante-huitards et à ce titre représentante des « insoumis », Flora Boulay adhère également en 2001. À l'image de ses parents, sa trajectoire scolaire est quelque peu perturbée par ses engagements. Elle trouve chez les Verts, comme les « insoumis » précédents, à la fois un ancrage militant et une occasion d'occuper un poste de collaboratrice qui lui permet de mettre en cohérence ses dispositions à l'engagement et ses nécessités de vie. Née en 1978, elle a passé toute son enfance dans le milieu contre-culturel des années 1970. Son père, psychologue et militant environnemental, et sa mère, infirmière psychiatrique partagent en effet, avec quelques amis, une ferme communautaire au nord de Marseille. Élève dans une école à pédagogie Freinet, Flora intègre une institution scolaire classique à partir du lycée. Au même titre que certains anciens élèves des écoles expérimentales de Vitruve ou d'Ange-Guépin³³¹, elle vit ce passage comme une véritable cassure et ne cache pas ses difficultés d'adaptation aux pédagogies classiques « qui ne permettent pas de participer », qui « cassent les élèves » et les obligent « à rester assis toute la journée »³³². Bonne élève, elle réussit malgré tout à obtenir une maîtrise d'administration économique et sociale, tout en travaillant comme surveillante ou dans des bars et cinémas pour être « le plus indépendante possible ». Elle met deux ans à valider ce diplôme, terminant son mémoire dans des conditions personnelles difficiles. Elle partage en effet la vie des militants du DAL sur lesquels elle enquête, et avec lesquels elle est très liée.

C'était aussi un début de militantisme, et je me retrouvais avec des choses sur les épaules pour lesquelles je n'étais pas préparée... toute seule... ça n'a vraiment pas été évident. Et puis à un moment j'ai décidé de partir, d'écrire et de finir ce mémoire, comme c'était convenu au départ. Alors c'était une cassure avec l'action militante, même si cela faisait partie du contrat de départ avec les responsables du DAL marseillais. Mais cela n'a pas été vécu comme ça par eux quoi, donc... enfin bon... c'était vraiment difficile.

C'est au sortir de cette expérience qu'elle adhère aux Verts en 2001, pour soutenir la candidature de sa mère, qui, militante verte depuis 1995, risque de ne pas être à nouveau investie comme candidate pour les élections municipales, ce qu'elle avoue d'ailleurs bien volontiers :

J'ai pris ma carte chez les Verts parce que ma mère, qui avait été élue conseillère d'arrondissement sans indemnité en 1995, et qui avait bossé comme une malade pendant

331 Voir sur ce point Julie PAGIS, *Les Incidences biographiques du militantisme en Mai 68. Une enquête sur deux générations familiales : des « soixante-huitards » et leurs enfants scolarisés dans deux écoles expérimentales (Vitruve et Ange-Guépin)*, Thèse de sociologie, EHESS, 2009 ou plus rapidement, Julie PAGIS, « Déscolarisons l'école », in Dominique DAMAMME, Boris GOBILLE, Frédérique MATONTI et Bernard PUDAL, *Mai juin 68*, op. cit., p. 370-382.

332 Pour ces citations et les suivantes, extraits de notre entretien du 20 avril 2007.

ces six années-là, au moment du renouvellement et du choix des candidats en interne des Verts ça a été très conflictuel sur Marseille, il y a eu beaucoup de cartes nouvelles, beaucoup de nouveaux adhérents, alors... Il y avait quatre adhérents sur Marseille à l'époque. Et après ils étaient cent vingt-cinq ! [rires]. Donc moi je suis rentrée chez les Verts pour soutenir la candidature de ma mère. Alors, on me le fait payer encore aujourd'hui, hein, parce que ça fait un peu « la famille Boulay ».

Si cette adhésion peut paraître « familiale », elle n'est pas uniquement stratégique. Flora Boulay a en effet déjà commencé à militer dans les collectifs de défense de l'environnement qui se préoccupent de la préservation des calanques, et considère que le parti vert est celui qui porte le mieux ses préoccupations et ses idées, elle qui a « mangé bio avant même de naître » et qui est la fille du premier militant anti incinérateur de la ville de Marseille. En adhérent aux Verts, elle réalise, avec félicité, une partie de ses dispositions d'enfant de soixante-huitards et en rejoint un autre rapidement, puisqu'elle devient, dès 2002, la chargée de mission de l'« insoumis » Philippe Chesneau au Conseil régional de Provence-Alpes-Côte-d'Azur.

On trouve enfin, dans cette vague d'adhésion, de jeunes « spécialistes ». Possesseurs de titre scolaires valorisés et bien acquis, ils ont une socialisation politique proche de la « social démocratie » et sont insérés dans les réseaux catholiques. Ils ressemblent en cela aux « spécialistes » nés dans les années 1930, entrés au parti au moment de sa création, même si leurs trajectoires sont plus proches de ce que l'on appelle, à leur époque, « l'entrepreneuriat social ». Ils se spécialisent dans un domaine, et occupent rapidement des positions dans le parti, avant de, parfois, s'y faire élire.

C'est le cas de Pascal Canfin. S'il aime, depuis sa nomination en tant que ministre de la Coopération du gouvernement de Jean-Marc Ayrault en 2012, mettre l'accent sur ses origines arrageoises et ouvrières, il se caractérise avant tout par son ascension sociale grâce aux titres scolaires et se targuait auprès de nous, d'être, contrairement à d'autres militants verts, un « libéral qui ne s'ignore pas »³³³. Né en 1974, il grandit dans une famille catholique, installée à Arras, très politisée. La mère de Pascal Canfin est issue d'un milieu plutôt bourgeois mais déclassé et son père, militant au MRP puis au PCF – il en a été exclu dans les années 1980 – a siégé comme conseiller municipal pendant vingt-sept ans, occupant également les fonctions d'adjoint au maire.

333 Discussion informelle, printemps 2007.

J'étais dans une famille très politisée. Depuis tout petit, on discutait toujours de questions publiques [...] Il y avait des discussions à n'en plus finir sur la politique, la religion, la politique, j'ai baigné dans cet univers là.

Bon élève, Pascal Canfin entre en classes prépas à la Catho de Lille. Il y côtoie durant toute l'année scolaire 1992-1993, les « bourgeois de droite »³³⁴ de la ville, et prend conscience à ce moment qu'il est « de gauche ». Il réussit le concours d'entrée à l'IEP de Bordeaux, où il étudie de 1993 à 1996³³⁵. Il s'inscrit, l'année suivante, au master de droit européen de l'Université de Newcastle, et en DEA d'histoire économique et sociale à l'université de Bordeaux. Abandonnant finalement l'espoir de réussir l'agrégation de sciences sociales, il prend, en 1997, un poste à l'Union régionale Nord-Pas-de-Calais de la CFDT où il exerce les fonctions de responsable des formations et de la communication des études. Il est, dans le même temps, chargé de mission au Conseil économique et social régional (CESR) où il travaille sur la mise en place des 35h. Un temps proche des Clubs Témoins fondé par Jacques Delors en 1992, il prend sa carte au Parti socialiste à ce moment et intervient, comme bénévole, dans l'association de soutien scolaire Saint-Vincent-de-Paul. Il se plaît beaucoup dans ce poste qui lui permet d'allier « engagement politique au sens large et compétences ». Rencontrant Pierre Larroutou en 1999, au moment où ce dernier mène la liste « Pour la semaine de quatre jours » pour les élections européennes, il milite à ses côtés ainsi que sa compagne d'alors Éva Sas, également militante auprès de Pierre Larroutou.

C'est à cette occasion que Pascal Canfin fréquente les Verts pour la première fois, lors d'une entrevue finalement infructueuse entre Pierre Larroutou et Jean Desessard, destinée à préparer les conditions de ralliement du premier au parti vert. Faisant rapidement fructifier les compétences qu'il a acquises lors de la mise en place des 35h, il quitte Lille et son poste, pour participer, une fois installé dans la capitale parisienne, à la création de France Alter éco³³⁶. Pour des raisons qu'il ne détaille pas lors de nos entretiens, il abandonne le projet et crée, avec un ami d'Éva Sas qui, comme elle, a étudié à l'ESSEC, une entreprise de conseil sur les 35h, Ma petite entreprise. C'est à ce moment qu'il décide d'adhérer aux Verts, en même temps que sa compagne. Vivant sur les acquis de son expérience lilloise et disposé à mettre en cohérence sa vie professionnelle et les convictions qu'il a acquises auprès de Pierre Larroutou sur la réduction du temps de travail, il est à

334 Pour cette citation et les suivantes, extrait de notre entretien du 2 mars 2007.

335 Il soutient en 1996 son mémoire d'IEP « Le préfet de département dans le système d'animation économique locale : l'exemple du Nord-Pas-de-Calais ».

336 Il figure en effet parmi les soussignés créateurs de cette entreprise de commerce équitable, aux côtés de Tristan Lecomte, qui en a finalement assuré l'animation et le développement, contribuant à faire collaborer commerce équitable et grande distribution.

l'époque très disponible, et rejoint un parti dont il partage les positions sur les questions de société, et qui est déjà en pleine campagne pour les municipales :

Moi je suis pour prendre ma carte, je suis pour soutenir... pour m'engager. Je n'ai pas de raison de ne pas prendre ma carte si je pense que c'est bien et que je m'engage. À l'époque, je ne fous rien et j'ai plein de tunes [rires]. [Avec Éva] on a adhéré en janvier 2001. Le psychodrame de la désignation du candidat avait eu lieu, on l'ignorait totalement, et on était dans une dynamique de campagne. Il y avait la possibilité d'avoir pour la première fois des délégations, des maires adjoints importants, etc, donc il y avait une vraie dynamique collective. Nous on était dans le 2^e et le groupe local était à 95 % du même courant, alors il n'y avait pas d'enjeux internes, de querelles intestines. C'était « tous ensemble derrière Jacques » [Boutault], avec l'objectif de faire le meilleur score possible, de porter les idées des Verts. On était un groupe de militants super jeunes, on a fait une campagne quasiment associative... J'ai vachement tracté, c'était un grand moment militant [...] C'était vraiment très très sympa et on a fait un super score !

Motivé par cette victoire et par le collectif militant, il pratique le militantisme de terrain et prépare avec les autres membres du groupe, les prochaines échéances électorales : les élections législatives de 2002.

Si elles ont permis que s'enracine l'engagement de Pascal Canfin, les élections municipales de 2001 sont également considérées par bien d'autres militants comme un succès, particulièrement à Paris, où Denis Baupin, élu dans le 20^e arrondissement, et Yves Contassot, élu dans le 3^e, deviennent adjoints au maire de Paris, et Jacques Boutault maire du 2^e arrondissement. Les listes vertes totalisent 11,80 % des voix en moyenne et permettent de faire élire de nombreux candidats verts. Plusieurs « insoumis » de toutes les générations partisans, et de nombreux plus ou moins jeunes « spécialistes » ou « altruistes » sont élus à cette occasion. Cécile Duflot, jeune adhérente, fait également son entrée en politique, discrètement, en devenant conseillère municipale à Villeneuve-Saint-Georges. Si Dominique Voynet est battue à Dôle, d'autres Verts des générations partisans précédentes maintiennent également leurs positions, comme par exemple Noël Mamère, réélu à Bègles. Plusieurs de nos enquêtés sont élus ou réélus : Jean Desessard est élu conseiller de Paris du 13^e; Jérôme Gleizes devient conseiller d'arrondissement dans le 10^e; Anny Poursinoff, conseillère municipale d'opposition à Saint Arnoult ; Henri Arévalo entame son troisième mandat à Ramonville et siège également à la communauté d'agglomération du Sicoval en tant que vice-président ; Jean-Philippe Magnen est élu pour son premier mandat de conseiller municipal et conseiller communautaire, et prend la présidence du groupe des élus

de la ville de Nantes ; Christiane Bouchart entame son premier mandat à Lille. Marie-Christine Blandin, est élue, la même année, au Sénat.

Mais les militants sont déjà préoccupés de l'investiture de leur futur candidat pour l'élection présidentielle de 2002 qui, au vu des critiques que la participation des Verts au gouvernement de Lionel Jospin a suscitées, s'annonce délicate du point de vue de la stratégie. Dominique Voynet, puis Yves Cochet et Guy Hascoët, ont en effet été ministres ou secrétaire d'État, mais avec le soutien souvent distancié et très critique de certains membres de leur parti. Malgré leurs résultats aux élections municipales et cantonales précédentes, les Verts sont, à la veille de cette élection présidentielle, plus portés à s'investir dans ce que nous qualifions d'« écologisme municipal »³³⁷ que prêts à affronter une fois encore cette élection présidentielle qui, de l'avis de tous les commentateurs politiques et de nombreux militants, leur va mal. Dominique Voynet a par ailleurs repris, pour un an, la direction du parti à la suite de Jean-Luc Bennahmias qui en était le secrétaire national depuis 1998. Elle est, à ce titre, chargée d'organiser la désignation interne. Cinq candidats sont en lice : Alain Lipietz (désormais opposé à Dominique Voynet), Noël Mamère, Étienne Tête, Yves Frémion et Alice Crété. Noël Mamère arrive en tête du premier tour mais perd d'une centaine de voix face à Alain Lipietz au second. Une consultation des adhérents sur le maintien de sa candidature est organisée par le parti en raison des difficultés qu'Alain Lipietz rencontre dans ses relations avec la presse et du mécontentement de certains militants. Plus de 64 % d'entre eux confirment sa candidature, mais elle est désavouée le lendemain par le CNIR qui préfère à plus de 66 % celle de Noël Mamère. Devant les protestations des partisans d'Alain Lipietz, une nouvelle consultation des adhérents est organisée. Sommés de se prononcer pour ou contre la candidature de Noël Mamère, ils confirment cette dernière à plus de 81 %. Noël Mamère sort cette fois vainqueur mais tarde à déclarer sa candidature, une fois publiée dans *Le Monde* l'interview dans laquelle il confie que sa décision de ne pas y aller est « irrévocable ».

Il est finalement candidat, après un processus de désignation qui aura duré plus de six mois. Écologiste aux côtés de Corinne Lepage et de Jean Saint-Josse qui le sont également, sa campagne débute rapidement, avec les slogans « Choisir sa vie », « Noël Mamère, les pieds sur terre ». Ancien journaliste connu, maire de Bègles depuis 1989 et député depuis 1997, Noël Mamère n'a pas de mal à apparaître dans les médias. Les réticences partisanes sont

337 En référence au « socialisme municipal » décrit dans Rémi LEFEBVRE, « Le socialisme français et la 'classe ouvrière'. De la SFIO de 1965 au PS de 2006 », *Revue française de science politique*, vol. 54, n° 2, 2004, p. 237-260. Voir pour le cas des Verts Vanessa JÉROME, « Écologie municipale et politiques publiques d'économie sociale et solidaire : la difficile professionnalisation des élus verts », communication à la journée d'étude du Comité d'Histoire Parlementaire et Politique, Paris, 30 janvier 2009.

cependant toujours fortes (Noël Mamère n'a jamais été considéré comme un véritable écologiste et n'a pas été pardonné de son alliance avec Bernard Tapie aux élections européennes de 1994, ni de son soutien à Lionel Jospin au premier tour en 1995³³⁸) mais chacun s'accorde sur le fait que sa campagne est « de très bon niveau ». Il bénéficie par ailleurs du soutien de nombreuses personnalités du monde des arts³³⁹.

Noël Mamère fait campagne en s'engageant sur cinq propositions par thèmes³⁴⁰. Toutes les thématiques écologistes sont présentes – regroupées dans un « contrat vert » en sept points : « le développement soutenable », « le retour du citoyen », « une société ouverte », « une France pour tous », « le temps c'est la vie », « la culture en toute liberté », « l'Europe l'horizon de la France »³⁴¹. Comme presque tous les candidats verts le précédant, il joue un coup symbolique, en brandissant une fiole de micro particules lors de son intervention télévisée sur France 2 du 14 avril, intervention durant laquelle il est quelque peu chahuté par les journalistes, sur la question du conflit Israël / Palestine notamment³⁴². Sa campagne, très centrée sur les jeunes, multiplie les événements festifs (pique-niques, rave party...) et les interventions dans des lieux « branchés »³⁴³. Les Verts sont relativement satisfaits, en dépit de leurs réticences sur sa candidature et malgré les quelques maladresses du candidat déclarant « Je ne suis pas vert »³⁴⁴ ou voulant rassurer sur le fait qu'il n'est pas un « vert intégriste ». Les documents de communication de sa campagne, à l'image du candidat qui veut apparaître « moderne sur le fond et sur la forme »³⁴⁵ sont, aux dires de la plupart des militants que nous avons rencontrés, très appréciés. Il déclare avoir pour ambition de faire des Verts la deuxième force à gauche. Le bon score de Noël Mamère (le meilleur historiquement) – 5,25 % – est évidemment invisibilisé par la présence de Jean-Marie Le Pen au second tour, face à Jacques Chirac. « Acclamé comme jamais dans son parti »³⁴⁶ il doit pourtant faire face aux accusations de division de la gauche, comme tous les « petits candidats » au soir du 21 avril 2002. Noël Mamère, rompant avec la tradition des écologistes depuis 1974, appelle immédiatement à voter pour Jacques Chirac au second tour.

338 Il a d'ailleurs fait campagne en 2002 en annonçant dès le début son futur soutien à Lionel Jospin au deuxième tour.

339 <http://www.ina.fr/politique/partis-politiques/video/1985558001010/noel-mamere-au-reservoir-presentation-de-ses-50-propositions.fr.html>.

340 Le développement soutenable, le cadre de vie, la préservation de la nature, les transports, l'énergie, l'agriculture, la fiscalité sociale, la VI^e République, l'ouverture à la société, l'éducation populaire et les associations, la justice, la jeunesse, la ville, le mode de vie, le handicap, l'immigration, la tranquillité publique, le chômage, l'entreprise, la protection sociale, les services publics, la santé, l'éducation, la formation, le temps libre, l'initiative économique, la culture, internet, le fédéralisme, l'Europe, la paix, les relations Nord-Sud.

341 « Le contrat vert de Noël Mamère », campagne présidentielle 2002, Les Verts, 2002.

342 <http://www.ina.fr/economie-et-societe/environnement-et-urbanisme/video/2000385001/noel-mamere.fr.html>.

343 Il présente notamment les cinquante propositions de son programme le 12 avril 2002 au bar Le réservoir.

344 En couverture du journal *De l'air !*

345 D'après le commentaire journalistique du 4 mars 2002.

346 <http://www.ina.fr/politique/partis-politiques/video/2004503001034/les-verts.fr.html>.

Après la victoire de celui-ci, les Verts, comme l'ensemble des autres formations de la gauche, s'engagent dans une longue réflexion autour du rassemblement et de la reconstruction. Le groupe de liaison créé pour se faire ne porte guère ses fruits. Aux législatives de la même année, les Verts n'obtiennent que trois députés (Noël Mamère et Yves Cochet sont réélus, Martine Billard fait son entrée à l'Assemblée nationale) au lieu des sept de 1997. Dominique Voynet est battue. Arguant que « la politique, partout, c'est brutal. La politique chez les Verts, c'est souvent inhumain »³⁴⁷, elle décide, aux journées d'été de Saint-Jean-de-Monts, de quitter la direction du parti au prochain congrès prévu en décembre 2003. Sa ligne est en effet contestée, et une majorité de militants et de cadres considèrent au moment du Congrès que

la participation gouvernementale a accru la crédibilité des Verts mais qu'ils n'ont pas su infléchir les choix du gouvernement, résister aux sirènes du pouvoir et des médias, qu'ils ont laissé se déliter leurs liens avec les mouvements sociaux et pas assez pris leurs distances avec le Parti socialiste³⁴⁸.

Une nouvelle équipe prend la direction du parti en janvier 2003, autour de Gilles Lemaire³⁴⁹, désigné nouveau secrétaire national après deux assemblées générales, la première n'ayant permis à aucune alliance de courants d'obtenir les 60 % de voix nécessaires. Dominique Voynet et ses partisans (dont certains proches de Noël Mamère) rassemblés dans le courant Retrouver/Convaincre la Société (RCS) passent, pour la première fois depuis dix ans, dans la minorité. Le nouveau Collège exécutif (CE) est composé autour de trois pôles principaux : la plupart des « insoumis » et de nombreux « altruistes » de toutes les générations partisans rassemblés dans le courant Désir de vert (DDV) – dont beaucoup des partisans de la candidature présidentielle d'Alain Lipietz et de jeunes et récents adhérents ; des « spécialistes » de l'environnement qui avaient parfois été qualifiés de « néo waechtériens » et des « altruistes » sous la bannière Pôle écolo ; et des Rénovateurs, courant de militants aux trajectoires diverses, parfois anciens de Génération écologie et souvent collaborateurs d'élus, dont le discours est centré sur le changement nécessaire des pratiques internes et l'accès aux postes de pouvoir. (Il est vrai qu'à ce moment, les anciens collaborateurs des ministres, du secrétaire d'État et de nombreux députés « reviennent à la base et cherchent du travail »³⁵⁰).

347 <http://www.ina.fr/politique/partis-politiques/video/2089308001026/dominique-voynet-annonce-son-depart-de-la-direction-des-verts.fr.html>.

348 D'après la motion votée à l'Assemblée générale de Nantes de décembre 2002.

349 Né en 1951, c'est un ancien militant de l'OCT, du PSU (où il entre en 1969) et du PS où il a milité de 1982 à 1992. Il a adhéré aux Verts en 1999.

350 Yves FRÉMION, *Histoire de la révolution écologiste*, op. cit., p. 289.

À partir de ce moment, les Verts entrent, nous semble-t-il, dans une phase d'*aggiornamento* qui dure jusqu'à la transformation, en 2010, des Verts en Europe écologie-Les Verts (EELV)³⁵¹. Pendant les premières années, le parti, successivement piloté par l'« insoumis » Gilles Lemaire (2003-2004) puis le « spécialiste » Yann Wehring³⁵² (2005-2006), voit se transformer, par touches successives, son fonctionnement, sa stratégie et son personnel. Attribuant les derniers échecs électoraux à une trop grande proximité avec le Parti socialiste, qu'incarne Dominique Voynet à son corps défendant, une majorité de militants affirment refuser une stratégie d'alliance qui les conduirait à devenir des « supplétifs » du « grand frère » dominant. Si les élus sont, par effet de position, les moins enclins à développer cette rhétorique de la « PRGisation »³⁵³ du parti, elle irrigue largement les débats internes. Quant aux péripéties qui ont émaillé, en 2002, la désignation du candidat vert à l'élection présidentielle et celle du secrétaire national, elles finissent de convaincre les militants qui ne l'étaient pas encore de la nécessité de rénover le fonctionnement du parti.

Le premier collège exécutif (2003-2004) prend ainsi en charge la réforme participative interne (RPI) sous le pilotage de Cécile Duflot, entrée au Collège exécutif en janvier 2003. Si cette réforme, menée de 2003 à 2004, est présentée dans les documents internes du parti comme le prolongement de l'Audit participatif interne (API) conduit de 2001 à 2002 par Benoît Rihoux, Florence Faucher et Albert Peirano à la demande de Dominique Voynet alors secrétaire nationale, elle ne répond que très partiellement aux enjeux évoqués dans le rapport final de cet audit³⁵⁴. En effet, alors que l'API recommandait d'engager une véritable réforme afin d'en finir avec un mode de fonctionnement « qui est à la fois auto bloquant et qui, manifestement, génère un niveau croissant de frustration et d'insatisfaction », la RPI n'a pas permis de modifier de manière structurelle les instances et les modes de fonctionnement du parti.

351 Pour plus de commodité, nous emploierons désormais le terme « EELV » pour « Europe écologie-Les Verts ».

352 Né en 1971, en Alsace, cet illustrateur a été formé au militantisme environnemental par les membres du terreau écologiste alsacien. Engagé dans la préservation de la faune depuis de nombreuses années lorsqu'il adhère aux Verts en 1989, il dédicace d'ailleurs l'ouvrage qu'il publie quelques mois après son élection au secrétariat national à Solange Fernex. Voir Yann WEHRLING, *La France à l'en-vert*, Paris, l'Archipel, 2006. Secrétaire national des Verts de 2004 à 2006, il est candidat aux élections municipales de 2008 à Strasbourg en deuxième position sur la liste MoDem. Suspendu des Verts à titre conservatoire pour avoir participé à une liste MoDem, il est exclu en avril 2008. Il devient membre officiel du MoDem en novembre 2008, puis membre du Bureau exécutif national le 29 juillet 2009. Cette position lui permet d'être tête de liste MoDem en Alsace pour les élections régionales de 2010 mais sa liste n'obtenant pas les 5 %, il n'est pas élu.

353 Elle consiste à souligner dans le même temps le manque de radicalité des propositions et l'intérêt pour les postes, faisant l'hypothèse que la première est une conséquence de la seconde. Elle met également l'accent sur la perte d'audience du PRG et sur sa soumission au Parti socialiste.

354 Benoît RIHOUX, Albert PEIRANO, Florence FAUCHER, *Audit participatif interne (API) des Verts. Rapport final. Vers un parti en mouvement : démocratie, efficacité, convivialité*, 22 octobre 2002.

La réforme participative interne, une occasion manquée ?

Une première phase, conduite en parallèle de la mise en forme d'un programme permettant d'harmoniser et d'actualiser les positions du parti, a permis de faire adopter, à l'Assemblée générale de décembre 2003, six modifications³⁵⁵ : réduction du nombre de porte-paroles de quatre à deux avec parité homme/femme obligatoire ; prime de 25 % des postes pour la liste ayant obtenu la majorité au dernier tour de l'Assemblée générale dans le cadre de l'élection au CE³⁵⁶ ; meilleure articulation du CNIR et du CE pour la préparation des CNIR ; nécessité d'obtenir une majorité de 66 % des votants pour modifier les statuts et de 60 % pour modifier l'agrément intérieur ; procédure d'adhésion avec l'aval des instances régionales sous deux mois et droit de vote dix semaines après le dépôt de la demande ; proposition d'harmonisation des statuts régionaux³⁵⁷. En 2004, et conformément aux préconisations de l'API, la situation financière a été quelque peu stabilisée grâce à l'achat du siège actuel, « la Chocolaterie ». Un « Guide pratique des Verts » dédié à une meilleure compréhension des règles de fonctionnement du parti et à l'accompagnement des militants et des responsables locaux dans leurs activités militantes a été édité. Mais sa diffusion, presque confidentielle, a largement limité ses effets.

Dans le même temps, les Verts débattent, dès qu'ils en ont l'occasion, de leurs relations avec les autres partis et des stratégies d'ouverture du parti ou d'alliance qu'il conviendrait d'envisager. Plusieurs tentatives émergent dans cette période, telle celle de rassemblement de la « gauche de la gauche » dans le cadre du collectif « Ramulaud »³⁵⁸, ou encore celle avec le MEI d'Antoine Waechter. Si ces deux initiatives semblent contradictoires, elles sont en réalité toutes deux motivées par la stratégie « autonomiste » de la nouvelle direction, qui semble vouloir explorer toutes les alliances à l'exclusion de celle avec le Parti socialiste. La préparation des élections régionales de 2004 fournit l'occasion de tester cette nouvelle stratégie. Principe de subsidiarité oblige, chaque région est conduite à se prononcer sur sa stratégie électorale. Au-delà des particularités proches à chaque territoire, une ligne de fracture sépare, à notre sens, à cette occasion, les militants. Sans surprise, et nonobstant les discours de justifications, ils sont d'autant plus favorables à l'alliance avec le Parti socialiste dès le premier tour qu'ils sont candidats à leur (ré)élection et que leur territoire d'élection ne leur permet pas d'escompter de bons scores s'ils restent autonomes. Ce sont finalement 168 verts qui sont élus et plusieurs obtiennent des vice-présidences de Conseil régionaux. Parmi les (ré)élus, Jean-Vincent Placé³⁵⁹ et plusieurs de nos enquêtés : Andrée Buchmann

355 L'adoption d'une proposition devait se faire à une majorité de 2/3 des présents ou représentés pour les modifications statutaires, et à une majorité de 60 % des présents pour les modifications de l'agrément intérieur.

356 75 % restent répartis à la proportionnelle du premier tour et les derniers % au plus fort reste.

357 Voir pour les détails *Vert contact n° 699. Supplément. Tribune des Verts n° 13*, automne 2003 et *Statuts des Verts* (mises à jour de décembre 2003) et *Agrément intérieur*, (selon les modifications adoptées à l'AG du 14 décembre 2003).

358 Il rassemble, dans une optique « antilibérale », des Alternatifs, des socialistes courant « Nouveau monde », des communistes « refondateurs, et des militants mouvementistes, proches, notamment de la Fondation Copernic, ou de la revue *Mouvements*.

359 Il est adhérent depuis 2001 et directeur du Cédis (le centre de formation des élus écologistes) depuis la même date. Né en 1968 à Séoul, il a été adopté à sept ans par une famille normande, relativement aisée et

(pour un deuxième mandat après celui de 1986-1992), Anny Poursinoff (pour son deuxième mandat après celui de 1992-1998), Jean-Yves Le Turdu et Philippe Hervieu (pour leur premier mandat), Jean-François Caron et Philippe Chesneau (qui entament leurs deuxièmes mandats régionaux, en tant que vice-présidents cette fois).

Cette dynamique électorale suscite, classiquement, une nouvelle vague d'adhésions – les Verts comptent 8 476 adhérents en novembre 2004³⁶⁰ -, dont cinq de nos enquêtés. Elle concerne, pour une part, de jeunes militants ou sympathisants, qui, se voyant proposer des postes d'attachés ou de chargés de mission auprès des vice-présidents ou des groupes d'élus, trouvent à la fois l'occasion de convertir leurs diplômes en emplois et de motiver leur adhésion formelle. Leur adhésion est également facilitée par le fait qu'ils ont, pour quelques uns, été liés aux mouvements de jeunes verts³⁶¹, et que leurs titres scolaires tout autant que leurs expériences militantes sont ajustés aux thématiques que les Verts prennent en charge dans le champ politique. Une nouvelle génération de « spécialistes » et d'« altruistes » rejoint ainsi le parti. Comme beaucoup de ceux qui étaient entrés en 2001, ils ont été socialisés très tôt à la politique par des parents militants et parfois même élus. Ils sont souvent issus des milieux catholiques de gauche, et bénéficient d'un haut niveau de formation. C'est notamment le cas de Carine.

Née en 1972, Carine est petite fille d'un maire de village en zone rurale, fille d'une infirmière psychiatrique et d'un technicien automobile. Ces parents sont très engagés localement, mais pas politiquement. On ne parle d'ailleurs pas politique en famille, car, pense Carine,

[s]a mère a été traumatisée par son père qui était maire du village où ils habitaient et [qu']elle avait souffert toute son enfance du fait qu'à chaque repas de famille il y avait quelqu'un qui débarquait parce que dans un village les gens viennent comme ça chez le maire, pour résoudre tous les problèmes³⁶².

chrétienne qui avait déjà quatre enfants. Son père, avocat, est gaulliste ; sa mère, institutrice, semble plus à gauche politiquement. Etudiant en droit bancaire et économie à l'université de Caen, il milite à l'UNEF-ID puis côtoie le PS. Il entre finalement au PRG et devient assistant parlementaire de Michel Crépeau, élu député en 1997. Après la mort de ce dernier, en 1999, il rejoint les Verts et se fait élire tête de liste pour la campagne des élections régionales de 2004.

360 D'après le décompte par région reproduit dans *Vert contact n° 721. Supplément. Tribune des Verts n° 15*, automne 2004.

361 Essentiellement Ecolo-J, Chiche ! et les Jeunes Verts, puis La souris verte et Fac verte et, depuis EELV, Les Jeunes écologistes. Pour les détails sur les organisations de jeunesse vertes sur lesquelles il n'existe pas de travaux conséquents, voir essentiellement Tudi KERNALEGUENN, « Les écologistes : le mouvement politique », *op. cit.*

362 Pour cette citation et les suivantes, extrait d'entretien du 12 avril 2007.

Portée par l'engagement catholique de ses parents, elle s'implique très tôt dans l'Action catholique pour enfants. Elle est également fortement impliquée dans la vie de son lycée, où elle siège, en tant que déléguée de classe, au conseil d'administration et dans l'équipe du comité d'animation, faisant ainsi un premier apprentissage des fonctions représentatives. Après être sortie diplômée de la section administration publique de l'IEP de Paris en 1996, elle se spécialise en économie sociale et solidaire en obtenant un MBA à l'ESSEC, en 2001. À ce moment, nombreux sont en effet les jeunes qui, ayant reçu comme elle en héritage familial le souci de l'intérêt général, s'orientent vers ces nouvelles formations qui leur permettent de « servir l'intérêt général hors de la fonction publique »³⁶³. Dès 1999, Carine participe aux activités des Jeunes verts. Bien que « mal à l'aise » par méconnaissance des enjeux qui ont provoqué de récentes scissions dans les mouvements de jeunesse écologiste, elle est élue porte-parole « sur le quota femme », précise-t-elle. Plus disposée par sa socialisation catholique à la participation à la vie citoyenne qu'aux fonctions de représentation qu'elle n'a exercées jusqu'ici que dans le cadre relativement protégé de la vie scolaire, elle est rapidement gênée dans cette fonction. Elle en démissionne dès le mois suivant, se contenant de « faire des sandwiches au CNIR » et de s'investir dans son conseil de quartier où elle peut mettre en œuvre ses savoir-faire d'animation et de participation. À mi-temps à la Chaire d'entrepreneuriat social de l'ESSEC et à Unis Cité³⁶⁴, elle fait ensuite la connaissance de militants verts. Parce qu'elle est à la recherche d'un emploi stable, l'une d'entre eux, militante verte et membre de la commission « Femmes » du parti, lui conseille de candidater sur un poste de chargée de mission auprès des élus d'un groupe vert régional. Recrutée au groupe et exerçant avec plaisir ses nouvelles fonctions, elle décide d'adhérer formellement et de militer.

À la différence de Carine et de ceux qui lui ressemblent, cette vague d'adhésions concerne, d'autre part, des militants plus âgés, qui se sont engagés dans les luttes syndicales ou dans les mobilisations altermondialistes dès les années 2000, et dans lesquelles les Verts sont, collectivement et individuellement, très présents, notamment aux côtés des faucheurs d'OGM de José Bové et de la Confédération paysanne.

363 Matthieu Hély et Pascale Moulévrier ont montré la ressource que constitue, depuis le début des années 2000, pour les jeunes diplômés qui souhaitent faire carrière dans des métiers qui privilégient la « recherche de sens », les formations à l'économie sociale et solidaire dispensées par les universités et les écoles de commerce et de gestion. Voir Matthieu HÉLY et Pascale MOULÉVRIER, *L'Économie sociale et solidaire : de l'utopie aux pratiques*, Paris, La Dispute, 2013.

364 Cette association laïque a été créée en 1994 à l'initiative d'anciennes élèves de l'ESSEC. Elle propose à des jeunes entre 16 et 25 ans de réaliser un service civique d'une durée de six à neuf mois, qui s'effectue en étroite collaboration avec d'autres associations nationales (Secours catholique, Emmaüs, Les Restos du Cœur...).

Né en 1955 à Nice, Marko est le fils d'une institutrice syndiquée de l'École émancipée qui a « toujours été socialiste »³⁶⁵, et d'un fils d'immigrés italiens qui a vécu de « petits boulots ». Ses parents parlaient peu de politique à la maison mais Marko se souvient d'avoir passé de longs moments à lire avec sa mère la revue syndicale à laquelle elle était abonnée. Interne au lycée de Nice, il est excellent élève, et réussit son baccalauréat à seize ans. Mai 68 est passé sans qu'il s'en aperçoive, n'étant autorisé à l'internat qu'à écouter Radio Monte-Carlo « dont ce n'était pas le genre ». Sorti ingénieur de l'Institut national des sciences appliquées (INSA) de Lyon en 1976, il passe la même année un DEA de géographie urbaine, à l'université de Lyon II. Occupé par sa scolarité, il s'est jusque-là contenté de « coller des affiches pour la campagne présidentielle de Giscard, avec des copains ». Son engagement en volontariat de service civil actif (VSNA), qu'il effectue, de 1976 à 1977, en Centrafrique, lui donne l'occasion de rompre avec le milieu familial, dont il s'était déjà détaché à l'occasion de ses études. Il y trouve dans la foulée un poste d'ingénieur au service des routes et ouvrages d'art, qu'il occupe jusqu'en 1982. Il prend ensuite un poste au Gabon, où il reste jusqu'en 1990, puis un autre à Djibouti, où il s'installe, pour quatre ans, au moment de la première guerre du Golfe. Incité par l'un des leaders locaux avec lequel il prend des cours d'arabe, il adhère alors à l'UDF, avec son compagnon de l'époque, pensant entrer de ce fait dans la minorité de gauche des expatriés :

L'UDF, c'était l'opposition de gauche à Djibouti parmi les français. Le centre, c'était le RPR et puis après il y avait toute la droite coloniale qui n'avait pas besoin d'être « enpartidée » si j'ose dire, parce que proche de la présidence... les mafieux qui tenaient les bars, les bordels, les hôtels [...] On n'arrivait plus à respirer, la voix de la France c'était le RPR !

Cette adhésion lui permet de s'intégrer dans le milieu des expatriés, et d'y vivre son homosexualité dans l'ambiance caractéristique de l'UDF où l'on a on « le devoir d'être discret et courtois »³⁶⁶. Contraint de rentrer en France, il revient à Nice en 1995 et attend deux ans une nouvelle affectation. Il part ensuite, en 1997, pour La Réunion, où il s'installe. Toujours ingénieur de l'équipement, il milite dans un groupe local Attac³⁶⁷ et plus largement, dans les réseaux altermondialistes. Il partage en effet, avec les militants du « pôle altermondialiste »³⁶⁸ un niveau d'étude élevé et une sensibilité aux enjeux liées à la première

365 Pour cet extrait et les suivants, entretien du 28 avril 2008.

366 Julien FRETTEL, *Militants catholiques en politique. La nouvelle UDF*, *op. cit.*

367 Cette association, créée en 1998 suite à l'éditorial publié par Ignacio Ramonet dans *Le Monde diplomatique* en décembre 1997, possède en effet de nombreux groupes locaux, de taille variable et inégalement actifs. On pourra utilement consulter à propos de cette organisation de « contre expertise », l'article qui lui est dédié dans Xavier CRETTEZ et Isabelle SOMMIER (dir.), *La France rebelle*, Paris, Michalon, 2006, p. 483-492.

368 Selon l'appellation d'Olivier FILLIEULE, Philippe BLANCHARD, Éric AGRIKOLIANSKY, Marko BANDLER, Florence PASSY et Isabelle SOMMIER, « L'altermondialisation en réseaux. Trajectoires militantes, multipositionnalité et formes de l'engagement : les participants du contre-sommet du G8 d'Évian », *op. cit.*

guerre du Golfe qu'il a, lui, vécue de près. Si ces militants ont peu d'enfants, il n'en a lui aucun, non en raison de son homosexualité mais parce qu'il se déclare fermement « anti populationnistes »³⁶⁹. La plupart des militants qu'il croise à l'époque sont adhérents au MRC, qu'il rejoint en 2001, ce qui laisse penser que le militantisme dans les réseaux altermondialistes ne fonctionne pas seulement comme un espace de reconversion d'engagements partisans antérieurs mais également comme un sas de politisation qui peut, sous certaines conditions, conduire à l'engagement partisan. Mais le groupe MRC « se délite » finalement, et il décide, avec d'autres, d'adhérer aux Verts. Cette première tentative, qui date de 2003, est infructueuse. Le groupe d'une quinzaine de postulants dont il fait partie est en effet accusé d'entrisme en cette veille d'élections régionales. Il réussit finalement à adhérer en mars 2004 et s'implique très vite dans la campagne des européennes. Membre d'un parti qui lui permet de ne pas côtoyer « les gauchistes qu'[il] déteste depuis l'INSA » et d'être cohérent avec ses idées « décroissantistes », il occupe rapidement la fonction de trésorier régional.

Daniel adhère plus ostensiblement que Marko pour bénéficier d'une étiquette politique nationale. Il souhaite en effet, après avoir occupé de multiples fonctions syndicales pour la CFDT dont il est devenu membre dès 1977 en prenant son emploi de conducteur à la SNCF, « essayer de faire un peu de politique »³⁷⁰. Fils d'un couple d'assureurs installés en libéral et peu politisés, il est né en 1955. Il a étudié au lycée technique catholique de Nevers, où il était entré avec la recommandation de son oncle prêtre ouvrier militant à la CGT. Titulaire d'un CAP de technicien automobile, il s'était engagé dans le syndicalisme dès sa titularisation, à la CFDT où il s'investissait pleinement.

À l'époque c'était quelque chose la CFDT, c'était le projet de société... à la limite on n'avait pas besoin d'adhérer à un parti politique, c'était un paquet cadeau global, on avait tout, et les revendications et le projet de société, donc c'était le syndicalisme en mesure de s'assumer seul, pas besoin de s'appuyer sur les partis politiques.

Cet engagement lui avait permis de prendre des responsabilités et d'occuper des fonctions de plus en plus valorisantes, au secrétariat national (à partir de 1993), à la tête de la branche cheminots (dès 1996), puis au niveau européen (dès 1999). Il participe à ce niveau aux activités de la Fédération européenne de la fédération des transports, et s'investit totalement dans les négociations. Il acquiert à cette occasion l'ensemble des compétences

369 Ce qui signifie, selon lui, qu'il est à la fois antipopulation et antipollution.

370 Pour cette citation et les suivantes, extrait d'entretien du 2 juin 2008.

techniques et sociales qui caractérisent l'élite syndicale européenne³⁷¹, quitte à sacrifier au passage un peu de sa vie de famille. Passé à la CGT en 2003 avec une grande partie des militants CFDT cheminots déçus de la position de leur syndicat sur la question des retraites, il est encore très engagé au niveau européen lorsqu'il adhère aux Verts.

Si le parti vert donne ainsi l'occasion à quelques militants d'entrer dans le militantisme tout en poursuivant leur vie professionnelle, ils donnent à d'autres, l'occasion de poursuivre leur processus de professionnalisation politique. Les élections européennes de 2004 sont en effet l'occasion de faire élire ou réélire six députés européens (contre neuf sortants), dont Alain Lipietz, tête de liste en Île-de-France. Le Sénat accueille trois nouveaux élus verts, qui rejoignent Marie-Christine Blandin : Dominique Voynet, Alima Boumédiène³⁷² et l'un de nos enquêtés, Jean Desessard. L'année 2005 est celle du référendum sur le Traité constitutionnel européen (TCE). Européanistes mais également, pour certains, anti libéraux, les Verts se divisent sur ce dossier. S'affirmant comme clairement européens, les membres des Verts apprécient néanmoins diversement le texte du Traité. Les clivages dans ce débat sont d'autant plus forts qu'ils réactualisent l'opposition entre « sociaux » et « environnementaux » et mettent en lumière le continuum de positions (du plus au moins « libérale ») qui existe chez les Verts sur les questions économiques. Un référendum interne est organisé le 13 février 2005, où le Oui recueille 53 % des voix (42 % contre, 5 % blancs). Si de nombreux élus, cadres et militants soutiennent officiellement le Oui durant toute la campagne nationale, à commencer par Alain Lipietz, très visible dans ce débat, d'autres soutiennent – plus ou moins officiellement – le Non, désobéissant en cela à la consigne de réserve donnée aux partisans du Non par la direction du parti. Certains se sont même regroupés au sein du mouvement « Les écologistes pour le Non » et ont ouvertement fait campagne aux côtés des collectifs contre le TCE. Le chassé-croisé militant que nous avons pu observer, parmi nos enquêtés, montre l'état de confusion dans lequel le parti est à ce moment. En effet, alors que Yann Moulier-Boutang, ardent défenseur du Oui³⁷³, quitte les Verts pour signifier son désaccord avec les militants qui, malgré la position officielle de leur parti font ouvertement campagne pour le Non, Patrick Dieuaide les rejoint.

371 Voir sur ce point par ordre chronologique de parution Anne-Catherine WAGNER, « Syndicalistes européens. Les conditions sociales et institutionnelles de l'internalisation des militants syndicaux », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 155, 2004, p. 12-33 et « La fabrique de syndicalistes européens : une enquête sur les formations européennes de la CES », *Politique européenne*, vol. 1, n° 27, 2009, p. 105-127.

372 Née en 1956, c'est une juriste spécialisée en droit international. Entrée au parti en 1998, elle s'intéresse aux questions de citoyenneté et d'immigration. Présente sur la liste des européennes de la même année, elle n'avait pas été élue.

373 Yann MOULIER-BOUTANG, « Trois bonnes raisons de voter oui au TCE », *Vert contact* n° 726. *Supplément. Tribune des Verts* n° 16, hiver 2004-2005, p. 14.

Fils de petits fonctionnaires pas militants, il a fait ses études d'économie à la faculté de Tolbiac avec des résultats qu'il qualifie de « moyens »³⁷⁴. Politisé à la fin des années 1980, il se souvient des affrontements entre le GUD, les autonomes et les militants de l'UNEF tout autant que des cours de quelques chargés de travaux dirigés entrés en politique dans les années 1968-1970, dont ceux de Suzanne de Brunoff, qui incitaient à étudier les travaux des économistes hétérodoxes. Devenu Maître de conférences en économie à l'université de Paris 1 en 1993, il participe à la revue *Alice*, créée, en 1998, dans le sillage intellectuel de Toni Negri, puis rencontre les normaliens de notre enquête, et participe à leur revue *EcoRev'*. Entré chez les Verts en 2005 sur des positions anti TCE, il se lance, au même moment, dans le militantisme de terrain au sein du groupe local du 19^e arrondissement où il est accueilli par Pascal Canfin et Éva Sas qui viennent d'y emménager, et participe rapidement aux travaux de la commission « Économie et social ».

Les divergences de positions liées au TCE confirment et accentuent l'*aggiornamento* vert. Les oppositions internes et les conflits d'étiquetage entre verts « libéraux » et « anti libéraux », « alliantistes » favorables aux accords électoraux avec le Parti socialiste et « autonomistes » s'accroissent. Yann Wehring, très critiqué pour son « inconsistance » au poste de secrétaire national et sa ligne très « environnementaliste », nous confie dès l'été 2005 qu'il « n'aurait jamais imaginé que cela puisse être aussi violent ». Le réseau européen Alter Ekolo est créé en décembre, pour rassembler les « écologistes partisans du non ». Il est animé, en France, par Francine Bavay et deux de nos enquêtés : Jean Desessard et Bernard Guibert. De nombreux militants, plus de mille d'après Yves Frémion³⁷⁵, quittent un parti déjà agité par la préparation de l'élection présidentielle de 2007. Le contexte est, aux dires des militants, « particulièrement difficile ».

L'actualité politique dense des deux dernières années précédant la campagne (TCE, émeutes dans les banlieues, arrestations de faucheurs d'OGM, mobilisation contre le Contrat première embauche...) a provoqué des divisions entre les partis de gauche et en leur sein. Le souvenir du 21 avril 2002 oriente très tôt les réflexions sur les candidatures et pèse fortement sur la manière dont les médias abordent la compétition entre les candidats (débat sur le vote utile, focalisation sur les duels possibles, réflexions sur la tentative d'une candidature unique à gauche...). Malgré tout, les candidatures vertes et écologistes, déclarées souvent dès l'été 2005 aux Journées d'été de Grenoble, se multiplient : Noël

374 Entretien du 18 septembre 2007.

375 Yves FRÉMION, *Histoire de la révolution écologiste*, op. cit., p. 333.

Mamère³⁷⁶, Dominique Voynet³⁷⁷, le sénateur Jean Desessard, le député Yves Cochet³⁷⁸, Alain Uguen pour les Verts ; mais également Stéphane Pocrain, ex porte-parole des Verts³⁷⁹, Corinne Lepage pour CAP 21³⁸⁰, Antoine Waechter pour le MEI, ou encore, proche des écologistes et candidat pressenti, José Bové. Si le duel Noël Mamère / Dominique Voynet est un temps celui anticipé dans les médias, le député maire de Bègles renonce assez rapidement, annonçant dans un courrier aux militants verts daté du 4 décembre 2005, qu'il préfère se dédier aux fonctions d'élu local qui lui paraissent essentielles dans le contexte des émeutes de banlieues³⁸¹. Au sein du parti, les modalités de désignation du candidat vert sont fixées en janvier 2006, alors que les partisans d'un désistement en faveur du candidat du Parti socialiste ainsi que ceux engagés pour une candidature unitaire de la gauche altermondialiste et anti libérale sont encore nombreux.

Le 14 février 2006, les candidatures sont closes. Cinq candidats ont obtenu les cent signatures venant d'au moins cinq régions nécessaires pour se présenter à la primaire interne : la sénatrice Dominique Voynet et le député Yves Cochet, tous deux anciens ministres, connus des médias et du grand public, appartenant au même courant interne ; Alain Uguen, militant de longue date engagé pour défendre une primaire ouverte à toute la gauche et un candidat unique ; Jean Desessard, sénateur qui rassemble le camp des partisans du non au TCE ; Cécile Duflot³⁸², membre du Collège exécutif mais relativement inconnue du grand public et des médias³⁸³. Après deux mois de campagne interne, Dominique Voynet arrive en tête avec 35,45 % des voix³⁸⁴. Un deuxième tour l'oppose à Yves Cochet, qui a recueilli 28,33 % des suffrages. Arrivés *ex aequo* à deux voix d'écart au deuxième tour, il faut recompter les bulletins pour les départager, et attendre que le Conseil statutaire se soit prononcé sur les bulletins litigieux pour que finalement, le collège exécutif s'en remette au CNIR sur l'opportunité d'organiser un second deuxième tour de scrutin. À l'issue de ce

376 Il a déclaré sa candidature un peu avant les journées d'été des Verts à Grenoble, le 22 août 2005 dans une tribune parue dans *Libération*.

377 Un temps éloignée de la politique, elle a été élue en 2004 sénatrice de Seine-Saint-Denis sur une liste d'union avec le Parti socialiste ; elle se déclare le 25 août 2005.

378 Sa lettre aux militants circule *via* les listes de discussion du parti dès le 4 décembre 2005.

379 Il annonce officiellement sa candidature le 25 mai 2006 sur le Bondy blog.

380 Sa candidature est officialisée en juillet 2006.

381 Voir également Alain Auffray, « Pas de père Noël en 2007 », *Libération* du 5 décembre 2005 qui laisse supposer que cette décision est également liée à son anticipation d'un score inférieur à celui réalisé en 2002 en raison du vote utile.

382 Un temps opposée à un autre candidat du même courant, Yves Contassot, elle a finalement été choisie.

383 Elle est présentée comme « représentante de l'aile gauche du parti » (*Le Monde* du 15 janvier 2006), candidate d'une « radicalité réellement écolo » (*Libération* du 15 février 2006) et de la « jeunesse de gauche » (*Le Monde* du 15 février 2006), « garante de l'autonomie » de l'écologie politique (*Libération* du 14 mars 2006), ou encore comme la « benjamine de l'équipe » (*Le Figaro* du 14 mars 2006) ou une « Besancenot verte » (*Libération* du 10 avril 2006).

384 Jean Desessard a obtenu 6,81 %, Alain Uguen 6,12 %, Cécile Duflot 23,39 %. Le premier tour a été réalisé avec 63 % de participation.

dernier vote, les Verts annoncent la victoire de Dominique Voynet, avec 50,59 % des voix³⁸⁵ (et 57 voix d'avance), le 18 juillet 2006. Les péripéties liées au recomptage des voix suscitent de multiples commentaires, y compris sur l'utilité politique du parti des Verts. Pendant que Dominique Voynet retarde le lancement de sa campagne pour ne pas risquer d'être inaudible alors que les médias se concentrent encore sur les hypothétiques candidatures de José Bové, Corinne Lepage, Nicolas Hulot, et Stéphane Pocrain, plusieurs initiatives de rassemblement des écologistes voyant le jour, dont celle de Jean-Luc Bennhamias qui propose une « convention nationale de l'écologie politique » incluant Corinne Lepage et Nicolas Hulot³⁸⁶.

Alors que depuis l'été, la plupart des dirigeants et militants verts se disent déçus par la stagnation du nombre de leurs adhérents³⁸⁷, par l'irrégularité de leurs scores électoraux³⁸⁸, et par la faiblesse de leur poids institutionnel, l'assemblée générale des Verts de Bordeaux des 2 et 3 décembre 2006 se tient sous la pression de la candidature de Nicolas Hulot et des intentions de vote (10 %) dont les sondages le créditent. Divisés depuis les journées d'été, les militants verts se répartissent entre huit motions³⁸⁹. Une synthèse est finalement réalisée, entre trois – celle de Cécile Duflot et Jean-Vincent Placé (17,5 %), celle de Dominique Voynet (25 %) et celle de Noël Mamère (13,5 %) –, celle défendue par Yves Cochet (16,5 %) restant isolée. Cécile Duflot devient secrétaire nationale du parti.

Née en 1975, elle est l'aînée d'une fratrie de trois. Son père est un soixante-huitard, entré cheminot à la SNCF et sorti ingénieur. Sa mère, enseignante de physique-chimie, milite en faveur de l'environnement³⁹⁰ et fait partie des catholiques de gauche qui ont pris leurs distances avec l'institution religieuse. Ses parents ont, d'après elle, une véritable « conscience politique »³⁹¹. Si elle les qualifie d'« anti partis », elle se souvient les avoir toujours accompagnés les soirs d'élection pour le dépouillement. Croyante, elle lit en famille, durant son enfance, *La Vie* et *Témoignage chrétien*. Socialisée dans un milieu à la fois catholique et sensible aux questions sociales, elle s'engage relativement tôt dans plusieurs activités, en parallèle de son cursus scolaire. Elle milite notamment à la JOC pendant ses

385 La participation a été de 61 %.

386 Éric Hacquemand, « Cochet et Voynet inséparables », *Le Parisien*, 31 mai 2006.

387 Il plafonne entre 7 000 à 8 000 adhérents.

388 Voir notamment à cette époque Jean-Daniel LÉVY, « Évolution de la sociologie électorale des Verts. De 1995 à 2004, un chemin à moitié parcouru. », CSA opinion, 2004.

389 Rodolphe Geisler, « Les Verts au bord de l'implosion », *Le Figaro*, 14 octobre 2006. Du même journaliste, « L'ombre de Nicolas Hulot sur le congrès des Verts », *Le Figaro* du 2 décembre 2006.

390 Notamment à l'Association France Nature environnement 77.

391 Pour toutes les citations on pourra consulter Cécile DUFLOT avec Guy SITBON, *Apartés*, Paris, Les petits matins, 2010. De nombreuses informations sur la trajectoire de Cécile Duflot ont par ailleurs été recueillies grâce à mon insertion sur le terrain.

années de lycée, participe aux activités culturelles proposées par les réseaux de l'Action catholique des enfants (théâtre, poterie...) et intervient dans le cadre du Genepi³⁹², jusqu'en 1997. Quittant rapidement la maison familiale pour s'installer dans celle de son grand-père, elle étudie la géographie à l'université de Paris VII Diderot. Elle obtient son DEA en 1997 et entre à l'ESSEC, pour deux années d'étude en apprentissage. C'est pendant ces années d'études, qu'elle finance avec quelques travaux alimentaires, qu'elle a ses trois premiers enfants³⁹³, avec son mari d'alors, un cadre de l'administration pénitentiaire, dont elle divorcera ensuite. Urbaniste, elle trouve un poste, en 1999, dans un organisme de résidences sociales, qu'elle occupe toujours à l'époque de son élection au secrétariat national.

Entrée en 2001 chez les Verts, Cécile Duflot y milite sous le patronage de Liliane Dayot³⁹⁴. Cette dernière, lui trouvant toutes les qualités nécessaires pour faire de la politique, l'invite à rejoindre la liste pour les municipales – Cécile Duflot est élue à cette occasion et siège sur les bancs de l'opposition à Villeneuve-Saint-Georges –, puis à participer activement à la vie du parti en représentant son courant à l'Assemblée générale de 2002. Entrée au Collège exécutif en 2003, elle est chargée de la réforme participative interne (RPI) dans l'équipe de Gilles Lemaire, dont elle est devenue la compagne. À nouveau désignée en 2005 pour siéger dans cette instance, elle y exerce la fonction de porte-parole, dans l'équipe de Yann Wehring. Ces deux expériences lui permettent d'acquérir une fine connaissance des (dys)fonctionnements du parti et d'accumuler un ensemble conséquent de ressources politiques.

Sa candidature à la primaire pour la présidentielle de 2007³⁹⁵ est l'occasion de les faire fructifier et d'acquérir un capital politique³⁹⁶ à l'intérieur du parti. Elle fait campagne avec de nombreux « insoumis » de toutes les générations partisans et de jeunes militants « altruistes » et « spécialistes » qui forment son entourage, et auquel participent notamment Jean-Vincent Placé – son compagnon et « mentor » d'alors –, Stéphane Sitbon-Gomez³⁹⁷,

392 Groupement étudiant national d'enseignement aux personnes incarcérées.

393 Elle en a eu un quatrième, en 2008.

394 Docteure en Sciences de l'éducation, Liliane Dayot a été membre de l'équipe pédagogique de l'école de Vitruve. Militante au PSU puis à l'AREV, elle avait rejoint Les Verts en 1998 et y était notamment connue pour le rôle que son travail photographique avait joué dans la découverte du baigneur de Tazmamart au Maroc. Elue conseillère régionale d'Île-de-France en 2004, elle meurt en 2005 des suites d'une longue maladie.

395 Désignée par son courant après une âpre bataille avec Yves Contassot, elle était finalement arrivée en troisième position avec 23,29 % des voix, derrière Yves Cochet (28,33 %) et Dominique Voynet (35,34 %) à l'issue du vote militant organisé le 20 avril 2006.

396 Entendu comme « forme de capital symbolique, crédit fondé sur la croyance et la reconnaissance ». D'après Pierre BOURDIEU, « La représentation politique. Eléments pour une théorie du champ politique », *op. cit.*

397 Entré chez les Verts en 2001, sous le patronage de Martine Billard, il est devenu membre de l'exécutif des Jeunes Verts en 2003. Très proche de Cécile Duflot, il est son conseiller depuis 2006 et a occupé plusieurs fonctions dans le cadre des campagnes électorales des Verts. Entré à Sciences Po Paris après son baccalauréat

Alexis Braud³⁹⁸, et plusieurs de nos enquêtés, dont Jérôme Gleizes, Antoine et Carine. Très actif, cet entourage est convaincu que le parti a besoin d'être « gouverné »³⁹⁹ et réformé pour gagner des élections, et que Cécile Duflot a « toutes les qualités » pour être la maîtresse d'œuvre de cette transformation. Son élection au secrétariat national en 2006 signe son ascension rapide dans le parti, où elle cumule désormais conseils de mentors, ressources partisans et capital politique⁴⁰⁰. Elle marque tout autant l'entrée dans ce que les écologistes ont symboliquement appelé « le troisième temps de l'écologie »⁴⁰¹, que la transformation de « la petite Cécile »⁴⁰² en « patronne »⁴⁰³ des Verts. Elle constitue également, à notre sens, le point de départ du processus de « présidentialisation »⁴⁰⁴ du parti.

Pendant tout le mois de décembre 2006, et de janvier 2007, les incertitudes sur les candidatures écologistes à l'élection présidentielle perdurent. Légitimée par le retrait de Nicolas Hulot qui annonce finalement le 22 janvier 2007 qu'il renonce à se présenter, et soutenue par Cécile Duflot qui a très tôt annoncé que le parti devait se rassembler autour de sa candidate, Dominique Voynet entame sa campagne officielle. José Bové, lui, se déclare candidat le 1^{er} février, pour représenter les partisans du Non au TCE. Quelques dirigeants et militants le soutiennent désormais officiellement, ce qui leur vaudra d'être sanctionnés à la fin de la campagne⁴⁰⁵. Accompagnée de Claude Taleb, son directeur de campagne, d'une large équipe⁴⁰⁶ et des compétences de l'Agence Verte, Dominique Voynet se place sous le signe de la « révolution écologique » et présente son « contrat écologique », soit quinze

en 2005, il a obtenu son master en 2011. Il est par ailleurs le petit-fils de Guy Sitbon, journaliste et ancien militant du Parti communiste Tunisien, avec lequel Cécile Duflot a publié son livre d'entretiens.

398 Fils de journaliste, né en 1970, ce militant vert de la Sarthe est spécialisé en management des entreprises sociales et en organisation de spectacles. Très investi dans les nouvelles technologies de l'information, il a notamment créé la coopérative d'hébergement internet Ouvatou qu'il préside à cette époque.

399 L'expression est de Jean-Vincent Placé.

400 Ces trois caractéristiques se retrouvent dans les trajectoires de femmes qui font carrière en politique. Voir sur ce point Catherine ACHIN et Sandrine LÉVÊQUE, « Femmes, énarques et professionnelles de la politique. Des carrières exceptionnelles sous contraintes », *Genèses*, vol. 2, n° 67, 2007, p. 24 à 44.

401 Le premier temps de l'écologie était celui des « lanceurs d'alerte », le deuxième celui de l'entrée des Verts dans les institutions et de leur participation à l'élaboration et la mise en œuvre de politiques publiques. Le troisième temps est celui d'une écologie « autonome, radicale et réformée ». Le texte complet de la motion portée par Cécile Duflot « Le troisième temps de l'écologie politique », qui avait remporté 54,75 % à l'assemblée fédérale est consultable sur http://lesverts.fr/article.php?id_article=3015.

402 Ses proches la nommaient souvent ainsi au début de sa carrière.

403 Ce terme, généralement attribué à Stéphane Sitbon-Gomez, est largement repris par les militants et par les médias.

404 Entendue ici comme système de gouvernance centralisé et personnalisé du parti, et non comme adaptation de ce dernier à l'esprit des institutions de la V^e République.

405 Ce sera notamment le cas de Francine Bavay, vice-présidente au Conseil régional d'Île-de-France, dont les mandats internes seront suspendus pendant un an. Elle était membre du collège exécutif, en charge des questions économiques et sociales.

406 Une trentaine de personnes trouvent place dans l'organigramme de l'équipe de campagne, regroupée en quatre pôles (communication, contenus, déplacements en régions et communication interne). Ils travaillent plus ou moins facilement en lien avec le parti et son conseil politique.

orientations et cinquante propositions⁴⁰⁷, « simples et chiffrées »⁴⁰⁸. À la mi-février, sa candidature est à nouveau suspendue, dans l'attente de l'obtention des cinq cent signatures. Candidate la mieux notée par l'Alliance pour la planète de Nicolas Hulot – avec Corinne Lepage qui n'a pas obtenu les signatures requises pour se présenter –, elle dénonce les pressions du Parti socialiste qui a donné consigne à ces élus de ne parrainer que Ségolène Royal. Les signatures sont finalement obtenues (648) mais les sondages ne la créditent que de faibles intentions de vote (1 %). Les difficultés qu'elle avoue à « émerger dans la campagne » sont soulignées par l'ensemble des médias. Les critiques lui reprochent de faire une campagne de « supplétifs du PS »⁴⁰⁹. Avec 1,57 % des suffrages exprimés, Dominique Voynet réalise le 22 avril 2007, le plus mauvais score depuis la candidature de René Dumont en 1974 (il avait obtenu 1,32 %). « L'effet Hulot » et la candidature de José Bové, tout comme le vote utile, ont incontestablement perturbé sa campagne. Elle appelle dès le soir des résultats du premier tour à voter, au second, pour Ségolène Royal.

Le mauvais score de Dominique Voynet, « échec cuisant annoncé par les sondages »⁴¹⁰, le soutien d'une partie des militants et des cadres à José Bové⁴¹¹ et les mauvais résultats des élections législatives du mois de juin de la même année pour lesquelles les Verts n'ont pas passé d'accord avec le Parti socialiste (seuls Noël Mamère, Yves Cochet et Martine Billard sont réélus) conduisent à la reprise des réflexions d'ores et déjà entamées sur le devenir du parti. Le nombre de commentaires sur son utilité, relayés par les journalistes et alimentés par la parution d'articles de proches du parti⁴¹², croît rapidement, d'autant que plusieurs dirigeants et cadres intéressés multiplient les appels à la « refondation », à la « réforme » en profondeur. Yves Cochet, député de Paris, soucieux d'ouvrir les Verts à tous les écologistes, propose même de dissoudre le parti, dès le mois de juin 2007 et soumet cette proposition au vote, lors du CNIR des 23 et 24 juin 2007⁴¹³, puis des Journées d'été de Quimper au mois d'août suivant⁴¹⁴.

407 Il propose notamment la baisse de la part du nucléaire dans la production d'électricité, un plan d'isolation des logements, l'arrêt de la construction des incinérateurs, la création d'emplois dans les éco technologies, la revalorisation du SMIC, la régularisation des sans papiers, l'allocation d'autonomie pour les 18-25 ans, le soutien aux transports collectifs, le passage à la VI^e République...

408 Sylvia Zappi, « Dominique Voynet appel à une coalition de la gauche et des écologistes », *Le Monde* des 28 et 29 janvier 2007.

409 Sylvia Zappi, « Mme Voynet critiquée pour sa campagne de supplétifs du PS », *Le Monde* du 19 mars 2007.

410 Jérôme Guillas, « L'écologie sans couleur », *Le Journal du dimanche* du 23 avril 2007.

411 Rappelant l'épisode de la campagne de Pierre Juquin en 1988.

412 Voir notamment Aline CHAMBAS, « Les Verts sont-ils encore utiles ? », *Territoires*, 2007, p. 8-10 ; André GATTOLIN, « De la nécessité d'un nouvel écosystème politique », *op. cit.* et « Les Verts : la fin d'un cycle et ses raisons », *EcoRev'*, 2009, consultable sur <http://EcoRev'.org/spip.php?article853>.

413 Elle a été mise au vote. Il y a eu 50 voix contre, 8 voix pour et 14 abstentions selon la dépêche AFP parue dans *Le Monde* du 24 juin 2007.

414 La radicalité de cette proposition lui a d'ailleurs coûté de nombreux soutiens internes, notamment lors de l'Assemblée fédérale de Lille des 5 et 6 décembre 2008. La motion dont il était le mandataire (et dont Denis Baupin était le 1^{er} représentant), « Face à l'urgence, unir les écologistes » (UNIR), n'était arrivée qu'en

Les Verts ressemblent pendant cette séquence à d'autres partis politiques, dont les dirigeants appellent invariablement, après les défaites électorales, à des rénovations qui restent souvent lettre morte ou qui sont réalisées *a minima*, et ne remettent pas en cause l'équipe dirigeante du parti⁴¹⁵. C'est dans ce contexte qu'en juillet 2007, Daniel Cohn-Bendit, estimant que les Verts « sont au fond du puits »⁴¹⁶, Marie-Hélène Aubert (tous deux députés européens) et David Martin (adjoint au Maire de Tours), en compagnie de Dominique Voynet, lancent l'association Horizon écologie, dont l'ambition est de « dépasser les Verts »⁴¹⁷. Elle vit jusqu'aux Journées d'été de Quimper en août 2007, au cours desquelles les Verts décident d'engager une réforme de leurs statuts. Elle est préparée jusqu'à la fin de l'année 2007, sur fond de Grenelle de l'environnement et de licenciements de certains de leur permanents au siège.

La réforme de 2007 : un exécutif renforcé

Huit modifications sont adoptées au CNIR des 24 et 25 novembre 2007 : la fin de la distinction entre vote blanc et abstention, la modification des règles permettant de proposer les textes d'assemblée générale et d'élire les membres du CNIR, le vote direct des adhérents pour les listes de candidats aux onze postes du CE (les motions jusque-là n'affichaient pas les noms de ceux qu'elles entendaient faire élire), la création d'un Conseil politique comprenant les parlementaires qui restent interdits de participer directement à l'équipe dirigeante du parti, la création d'une « Conférence des régions » et la limitation à deux du nombre de pouvoirs dans toutes les assemblées générales. Un référendum permet aux adhérents d'accepter quelques autres modifications statutaires relatives aux adhésions et cotisations ainsi que le passage des mandats au CE et au CNIR de 2 à 3 ans et la désignation des membres du collège exécutif à la proportionnelle au plus fort reste. Ils rejettent en revanche la proposition consistant à abaisser à 50 % au lieu de 60 % la majorité nécessaire à l'adoption des décisions ainsi que l'application de la proportionnelle avec règle d'Hondt pour la désignation des candidats aux scrutins externes⁴¹⁸. Ces modifications donnent lieu à harmonisation et refonte des statuts régionaux, qui doivent être cohérents avec les textes nationaux. Elles ont lieu dans le courant de l'année 2008.

troisième position avec 14,57 % des voix lors des assemblées générales décentralisées. Exclue des négociations de l'entre deux tours, les représentants de cette motion ont dû se présenter seuls et ne sont arrivés qu'en deuxième position avec 16,44 % des voix à l'issue de l'assemblée fédérale.

415 Voir notamment les remarques sur le Parti socialiste formulées par Rémi Lefebvre, qui note que : « La rénovation est un rituel maîtrisé aux effets savamment domestiqués qui suit généralement les défaites. Il s'agit pour les dirigeants de faire face aux critiques des militants et de gérer une phase critique sans que leur pouvoir ne soit réellement remis en cause. Renouveler le parti, le réinventer, le refonder : depuis 1993, les périodes postélectorales sont dominées invariablement par les mêmes mots d'ordre incantatoires. Les défaites, propices à la renégociation de l'identité de l'organisation, se manifestent de manière immuable par un retour à la base, une réactivation du clivage traditionnel entre militants et élus et une réévaluation des ressources militantes que la pratique du pouvoir a dévaluées ». Voir Rémi LEFEBVRE, *Les primaires socialistes. La fin du parti militant*, Paris, Raisons d'agir, 2011, p. 128.

416 Dépêche AFP « Daniel Cohn-Bendit juge que les Verts ont « atteint le fond du puits » », parue le 7 juin 2007.

417 Xavier Renard, « Dépasser les Verts, nouvel horizon de Cohn-Bendit », *Libération* du 2 juillet 2007 ; Sylvia Zappi, « Daniel Cohn-Bendit veut refonder l'écologie politique et les Verts », *Le monde* du 2 juillet 2007.

418 Voir pour les détails de la réforme *Vert*, n° 20, décembre 2007.

Sont par ailleurs intégrées, en juillet 2008, aux nouveaux statuts et agréments intérieurs, toutes les modifications, déjà évoquées, qui avaient été faites par le CNIR depuis 2005⁴¹⁹.

En parallèle, la direction du parti supervise les élections municipales de 2008. Les Verts remportent pour la première fois une ville de plus de cent mille habitants, avec l'élection de Dominique Voynet à Montreuil, en Seine-Saint-Denis. Ils conservent par ailleurs la mairie du 2^e arrondissement de Paris où Jacques Boutault est réélu. Parmi les villes où les Verts se sont imposés, il y a quelques fiefs où les élus entament en 2008 un 3^e ou un 4^e mandat : Henri Stoll (réélu à Kaysersberg dans le Haut-Rhin avec 79,09 % des voix au 1^{er} tour⁴²⁰), Noël Mamère (réélu à Bègles en Gironde avec 56,62 % des voix au 1^{er} tour), et notre enquêté Jean-François Caron, réélu à Loos-en-Gohelle dans le Nord-Pas-de-Calais (avec 82,09 % des voix au 1^{er} tour). Pour autant, ce succès n'est que relatif. À l'examiner de plus près, on constate en effet que si les Verts ont de plus en plus d'élus, ils ont présenté moins de listes autonomes « Vertes et ouvertes » en 2008 qu'en 2001 (111 contre 188), et qu'ils ne comptabilisent avec ces listes que 8,70 % des suffrages en moyenne, contre 11,87 % en 2001. La plupart des élus municipaux et intercommunaux qui siègent désormais doivent donc leur mandat aux quelques 600 listes d'union de la gauche auxquelles les Verts ont participé et sont de ce fait des élus « par alliance ». Huit de nos enquêtés sont, à cette occasion, (ré)élus. Henri Arévalo entame son quatrième mandat, et Jean-Philippe Magnen et Christiane Bouchart leur second. Ils siègent tous trois aux niveaux municipal et intercommunal. Andrée Buchmann est également élue, après son échec de 2001. Elle siège aussi dans sa ville et à la communauté d'agglomération de Strasbourg, tout en ayant gardé son mandat de conseillère régionale obtenu en 2004. Stéphane Bigata, qui avait adhéré au moment de la dynamique électorale de 2001, et qui a un temps été administrateur du siège des Verts (de 2004 à 2007), est élu en Bretagne pour la première fois. Flora Boulay, la collaboratrice de Philippe Chesneau, est élue conseillère municipale d'opposition, tout comme Jean-Yves et Jean-Paul (un adhérent de la vague 2004). Ils font ainsi partie des quelque mille cinq cent élus que les Verts ont obtenus en 2008.

Réélue au poste de secrétaire nationale à l'assemblée générale de Lille de décembre 2008 grâce à une motion de synthèse qui a emporté plus de 70 % des suffrages, Cécile Duflot, et quelques cadres du parti s'accordent avec Daniel Cohn-Bendit, après des échanges

419 D'après une note interne de Mireille Ferri, Secrétaire nationale adjointe chargée de la réforme interne dans le CE 2006-2008.

420 Inconnu du grand public il sera candidat à la primaire pour l'élection présidentielle de 2012. Pour les détails de sa participation dans ce cadre, on pourra se reporter à Vanessa JÉROME, « Mécanismes d'investiture et principes de légitimité chez Europe écologie - Les Verts : du partisan au médiatique ? », communication au Congrès de l'Association française de science politique, août 2011.

qu'il qualifie lui-même de « très durs »⁴²¹, pour qu'il se présente au nom des Verts français aux élections européennes de 2009⁴²². La stratégie, qui n'est pas énoncée clairement aux militants du parti, mais qui se dessine petit à petit, est de profiter de ces élections pour construire le rassemblement des écologistes que de nombreux cadres et dirigeants semblent attendre, soit que minoritaires, ils aient intérêt à contourner par l'extérieur la nouvelle direction, soit que, majoritaires, ils aient intérêt à répondre aux attentes militantes de victoire, dans l'espoir de le rester. Dès ce moment, le parti entre dans ce que l'on peut qualifier, pour peu que l'on puisse appliquer la grille d'analyse de Michel Dobry à un parti politique, de véritable crise⁴²³. Le recentrage du processus de prise de décision autour de Cécile Duflot et de son entourage, que certains cadres et militants appellent « la direction de Villeneuve-Saint-Georges » et que nous concevons comme la marque d'une présidentialisation du parti, provoque une rupture nette dans les routines des Verts. L'incertitude et le manque d'information auxquels les acteurs doivent faire face provoque des modifications dans le système des transactions collusives et de nombreux réajustements dans l'élaboration des stratégies dont la pertinence et la lisibilité sont à la fois précaires et très relatives.

Après de nombreuses négociations⁴²⁴, menées d'abord par les entourages⁴²⁵, et quelques rencontres à géométrie variable entre Nicolas Hulot, Daniel Cohn-Bendit, José Bové et Cécile Duflot, la décision de faire le rassemblement des écologistes est prise. Il est porté par Cécile Duflot et une majorité de membres de la direction du parti, qui s'approprient ce projet auquel ils n'étaient *a priori* pas unanimement favorables, pariant qu'ils peuvent en conserver la maîtrise et en imposer le périmètre politique. Daniel Cohn-Bendit, qui avait déjà tenté, lors de son appel du 22 mars 2008, d'imposer un rassemblement allant de la gauche au Modem alors que cette option ne paraissait pas tenable dans le parti vert, continue en effet de faire pression en ce sens. Le projet de rassemblement est annoncé lors des Journées d'été des Verts de Toulouse en août 2008. Il rencontre l'opposition de nombreux cadres, élus et militants qui considèrent, soit que le parti ne sera pas assez fort

421 Lors de notre entretien du 26 août 2013.

422 Nicolas Hulot, dont les proches avaient visiblement approché Daniel Cohn-Bendit pour ces européennes, était, d'après notre entretien avec Pascal Durand du 25 août 2010, pressenti pour faire partie de la liste. Il refusera finalement de s'engager dans ces élections.

423 Entendue comme transformation conjoncturelle de l'état du système. D'après Michel DOBRY, *Sociologie des crises politiques*, *op. cit.*

424 Voir notamment Roger LENGLET et Jean-Luc TOULY, *Europe écologie, miracle ou mirage ?*, Paris, First, 2010.

425 Nicolas Hulot et représenté par Jean-Paul Besset et Pascal Durand, respectivement journaliste et avocat, engagés dans la Fondation de Nicolas Hulot ; Daniel Cohn-Bendit est représenté par son frère Gabriel, mais également par Bernard Jomier et Dan Lert (membres des Verts, favorables à l'élargissement et à la candidature de Daniel Cohn-Bendit comme tête de liste aux élections européennes de 2009, ils portaient une motion à l'Assemblée fédérale de Lille en 2008, pour signaler spécifiquement leur soutien au rassemblement) ; Cécile Duflot est souvent représentée par Jean-Vincent Placé.

pour refuser à Daniel Cohn-Bendit l'élargissement au Modem (et cela impliquerait de refaire des alliances avec des écologistes qualifiés « de droite » comme Antoine Waechter et Corinne Lepage), soit que le rassemblement fragilisera leurs positions internes.

Malgré tout, les représentants des Verts valident unanimement, lors du CNIR de septembre 2008, la stratégie de rassemblement électoral, dont Antoine Waechter ne fait finalement pas partie, faute d'avoir pu négocier son éligibilité. Officiellement, il ne s'agit que d'acter l'ouverture des listes pour les prochaines élections européennes. Mais la plupart des élus, des cadres et quelques militants proches de la direction savent, à ce moment, qu'au-delà de la préparation des listes, c'est bien la question du rassemblement organisationnel des écologistes qui se joue. Ils nous le confient en effet à plusieurs reprises lors de notre enquête de terrain. Une conférence de presse est organisée le 20 octobre 2008 au Musée Dapper. Elle regroupe notamment Daniel Cohn-Bendit, Éva Joly, Cécile Duflot, José Bové, Jean-Paul Besset et Pascal Durand. Le recrutement des « personnalités » et la fabrication des listes Europe écologie – Les Verts sont officiellement lancés. Après une campagne que de nombreux militants ont qualifiée de « dynamique et originale », les listes Europe écologie⁴²⁶ obtiennent 16,28 %, et quatorze élus⁴²⁷, dont notre enquêté Pascal Canfin, élu en Île-de-France.

Cette victoire implique *de facto* l'accélération du rassemblement. À partir de ce moment, et jusqu'à la finalisation du rassemblement des écologistes et la création d'EELV, c'est une structure *ad hoc* et provisoire qui prend les décisions. Elle se compose d'un Comité d'animation et de pilotage (CAP) national et d'un Bureau exécutif (BE), mandaté par le CAP, sortes de regroupement des exécutifs existants. Préparation des élections régionales de 2010 et organisation historiquement régionalisée du parti vert obligent, le CAP national est complété par des CAP régionaux, dont les fonctionnements sont réglementés par une Charte commune. Composées de membres volontaires ou cooptés des Verts et du réseau Europe écologie, ces instances fonctionnent essentiellement grâce à l'appui logistique des structures internes du parti vert. Officiellement ouvertes et paritaires « homme-femme » – « verts-non verts », ces instances ne se composent généralement que des dirigeants nationaux et régionaux des Verts, des animateurs d'Europe écologie et des candidats ou élus les plus investis. Elles jouent pourtant un rôle structurant puisqu'elles sélectionnent les candidats, pilotent les campagnes électorales et animent le mouvement dans cette phase de réflexion et

426 Cet intitulé avait déjà été utilisé pour les élections européennes de 1989.

427 Pour rappel, Les Verts n'avaient pas eu d'élus en 1984 alors qu'ils avaient obtenu 3,4 % des voix. Ils en avaient 8 en 1989 (10,6 % des voix), 0 en 1994 (2,75 % des voix), 9 en 1999 (9,72 % des voix), 6 en 2004 (7,2 % des voix).

de transition où la préfiguration du futur parti se joue. Quelques élus et cadres se plaignent à ce moment du manque de transparence et de démocratie que ce gouvernement *ad hoc* implique, mais leur mécontentement ne rencontre que peu d'échos auprès des militants pour qui les derniers scores électoraux fonctionnent comme une sorte de « carte blanche » donnée à la direction du parti. Celle-ci promet d'ailleurs, malgré les difficultés organisationnelles, que d'autres victoires suivront, à condition que l'on poursuive le processus de rassemblement.

De nombreux militants, qui y sont favorables, ont par ailleurs rejoint les groupes locaux, contribuant à légitimer la démarche de la direction et à diluer les mécontentements : des « insoumis » jusque là éloignés de la politique, que la présence de Daniel Cohn-Bendit semble motiver ; de jeunes militants « altruistes » et « spécialistes », peu politisés, diplômés ou précaires, dont les trajectoires rappellent celles des générations partisans antérieures et que le « casting »⁴²⁸ des candidats et la « modernité » des manières de faire campagne séduisent (lipdub, événements festifs, concerts...) ⁴²⁹ ; certains proches du Parti socialiste tels Pierre Larrouturou ou Stéphane Hessel, ainsi que quelques anciens verts de l'époque waechtérienne, que « l'ouverture » politique du moment convainc de revenir, ce qui gêne bon nombre des militants qui avaient œuvré pour l'ancrage à gauche du parti au milieu des années 1990, à commencer par Dominique Voynet.

Quelques militants quittent malgré tout le parti, dont quatre de nos enquêtés « insoumis ». Si les départs d'Olivier (qui avait fini par limiter son militantisme à sa participation à la revue *EcoRev*), Rose (une militante entrée en 1995 avec la vague des alternatifs) et Bernard Guibert (qui avait longtemps été président de la commission « Économie et social » avant que Pascal Canfin ne lui succède)⁴³⁰ adviennent dans l'invisibilité et le silence qui accompagnent généralement les partants ordinaires⁴³¹, celui de Martine Billard est largement commenté. Députée élue au nom des Verts, elle adresse une lettre aux militants, datée du 8 juillet 2009, dans laquelle elle justifie sa décision en ces termes :

Le projet [*i.e* d'Europe écologie] n'a plus que de lointains rapports avec celui auquel j'avais adhéré il y a 16 ans. À cela, il y a trois raisons majeures : l'incompréhension des réalités du

428 Ce terme, utilisé par les journalistes, a officiellement toujours été réfuté par Cécile Duflot. Certains de ses proches, que nous avons interrogés, l'emploient pourtant, et avouent que Cécile Duflot elle-même entendait le recrutement de personnes connues en ces termes.

429 Nous reviendrons sur ces manières de faire campagne dans le chapitre 3.

430 Nous reviendrons sur sa trajectoire dans le chapitre 5.

431 Olivier FILLIEULE, « Temps biographique, temps social et variabilité des rétributions », in Olivier FILLIEULE (dir.), *Le Désengagement militant*, Paris, Belin, 2005, p. 17-47.

monde du travail [...], un parti de plus en plus institutionnel [...] et l'effacement du clivage droite/gauche.

Elle quitte ainsi le parti de manière « paradoxale », « par fidélité aux principes fondateurs [...] et aux orientations que [l']institution [...] n'assume plus et qui justifiait [son] appartenance »⁴³². Rejoignant le Front de gauche, elle invite les militants à faire de même :

Mes convictions écologistes n'ont pas changé, elles se sont même renforcées. [...] Les Verts n'ont plus [d']audace : d'un parti pour la transformation de la société, ils sont devenus un parti d'accompagnement. [...] C'est pourquoi, avec Paul Ariès, objecteur de croissance et directeur du journal *Le Sarkophage*, nous lançons un appel aux écologistes de gauche afin d'œuvrer à l'évolution du Parti de Gauche en ce sens, en participant à la préparation de son congrès programmatique de fin d'année.

À ce moment, Jean-Vincent Placé et Pascal Durand travaillent activement à la fabrication des listes pour les élections régionales de mars 2010. Comme à chaque élargissement organisationnel, il faut faire de la place aux nouveaux entrants et la compétition interne s'accroît. C'est dans ce contexte de concurrence accrue et de captation du pouvoir par les instances *ad hoc* que les mécontentements s'accroissent et se font visibles. Les prétendants à l'investiture dénoncent le fonctionnement « opaque » du parti et souhaitent que les règles de la compétition interne soient clairement énoncées afin de minimiser, disent-ils, les « petits arrangements entre amis » et les « coups de couteaux dans le dos ». Mis en cause, les dirigeants justifient le manque de transparence des procédures de désignation et les marchandages qui les accompagnent par l'absence de structure commune aux Verts et aux militants inorganisés des collectifs Europe écologie mais assurent aux candidats que leurs intérêts seront défendus dans le cadre et le respect « des équilibres ». Ici, il s'agit pour les représentants du parti, de donner tout à la fois des gages de bonne volonté de rassemblement aux membres du réseau Europe écologie, et d'assurer aux Verts qu'il ne se fera pas à leur détriment. De leur côté, les membres d'Europe écologie tentent de peser sur la direction, par le soutien de certains militants Verts et les interventions médiatisées de Daniel Cohn-Bendit, pour que la reconfiguration organisationnelle se fasse dans le sens d'un affaiblissement des structures partisans. Dans ce contexte, les lectures et interprétations

432 Yann RAISON DU CLEUZIQU, « Des fidélités paradoxales : recombinaison des appartenances et militantisme institutionnel dans une institution en crise », *op. cit.* Suscités par la réflexivité des engagés, les cas de « fidélité paradoxale » sont relativement courants dans les institutions qui rendent possibles les investissements différenciés et contradictoires. Voir sur ce point Yann RAISON DU CLEUZIQU, *De la contemplation à la contestation, socio-histoire de la politisation des dominicains de la Province de France (1950-1980). Contribution à la sociologie de la subversion d'une institution religieuse*, Thèse pour le Doctorat de Science politique de l'Université Paris I Panthéon-Sorbonne, 2008.

des jeux des acteurs sont bien souvent très stratégistes. Pour les uns, « Dany veut faire une OPA sur les Verts », pour les autres, « les apparatchiks tentent de garder un maximum de pouvoir » ; et beaucoup se demandent finalement « ce qu'en pense Cécile ». Prenant peu la parole dans les médias et à l'intérieur du parti, afin, nous semble-t-il, de préserver son capital politique, elle est occupée par la préparation de la campagne régionale et la composition de la liste d'Île-de-France qu'elle va conduire.

Après une campagne⁴³³ que les militants trouvent généralement moins dynamique et porteuse que celle des européennes, mais aidée par le recrutement de nouvelles personnalités⁴³⁴, les listes Europe écologie recueillent, au premier tour, 12,5 % des voix nationalement, et jusqu'à 16,58 % en Île-de-France où Cécile Duflot est tête de liste⁴³⁵. Le nombre de conseillers régionaux et de conseillères régionales passe ainsi de 168 en 2004 à 263 en 2010. Cette deuxième victoire électorale vient valider, y compris aux yeux des militants les plus sceptiques, la pertinence de la stratégie de la direction, et permet aux Verts français de se considérer, pour la première fois de leur histoire, comme la « troisième force dans le champ politique français » derrière l'UMP et le Parti socialiste⁴³⁶.

Parallèlement aux dynamiques électorales, dont l'élection de notre enquêtée Anny Poursinoff à la législative partielle de Rambouillet en juillet 2010 est un dernier exemple remarquable⁴³⁷, des scénarii de rassemblement du parti Les Verts et du réseau social Europe écologie ont été élaborés. Une initiative est lancée par le frère de Daniel Cohn-Bendit, Gabriel, par l'intermédiaire de l'association « Les amis d'Europe écologie », afin de rallier des personnalités de gauche et de droite⁴³⁸, pour construire un front anti-Sarkozy pour 2012. Elle avorte sous la pression des Verts, qui, malgré les résultats électoraux aux élections européennes puis régionales qu'ils savent devoir en partie à la dynamique de rassemblement, ne souhaitent pas revenir sur leur positionnement à gauche. Perdant sur le périmètre politique du projet de rassemblement, Daniel Cohn-Bendit – conseillé en cela

433 Dont les détails sont relatés dans Jean-Marie BOUGEN, *Carnets de campagne. Dans les coulisses d'Europe écologie*, Paris, Les petits matins, 2010.

434 Notamment, pour mémoire en Île-de-France : Augustin Legrand des Don Quichotte ; Julien Bayou de Jeudi noir et Génération précaire ; Manuel Domergue de Sauvons les riches ; Robert Lion, ancien directeur général de la Caisse des dépôts ; Caroline Mécarry, l'avocate des mariages des couples de même sexe ; Hélène Gassin, ex de Greenpeace ; Emmanuelle Cosse, ex présidente d'Act-up Paris.

435 Jean-Vincent Placé avait, un temps, déclaré sa candidature pour conduire cette liste. Il a finalement joué le rôle de directeur de campagne.

436 Les Verts ont même parfois réalisé de meilleurs scores que le Parti socialiste, notamment en Île-de-France où la liste conduite par Daniel Cohn-Bendit a recueilli 20,86 % des suffrages et celle d'Harlem Désir 13,58 %.

437 Candidate depuis 1997 sur cette circonscription, elle avait jusque là toujours été battue. Christine Boutin puis Jean-Frédéric Poisson avaient toujours été élus. L'invalidation de l'élection de 2007, notamment motivée par la présence d'une seule voix d'écart entre les deux candidats, a entraîné un nouveau scrutin qu'Anny Poursinoff a remporté avec 51,72 % des voix.

438 Notamment Jean-Louis Borloo, Corinne Lepage, Martin Hirsh, Christophe Caresche...

notamment par Yann Moulier-Boutang, devenu directeur de la revue *Multitudes*⁴³⁹ et resté proche⁴⁴⁰ – invite les dirigeants et les militants à réfléchir au dépassement de la forme parti politique. Il s’agit ici, pour lui, de montrer que les écologistes sont toujours à la pointe de l’innovation démocratique en créant une organisation susceptible d’accueillir les nouvelles formes de l’engagement militant, actant de fait, au lieu de le questionner, le nouveau sens commun du militantisme⁴⁴¹. Mais il n’est pas question pour la direction Duflot d’en revenir à des formes moins professionnalisées et plus coûteuses du point de vue électoral. La volonté de Daniel Cohn-Bendit et de ses proches de créer un « OPNI »⁴⁴² ou un « SPEDD »⁴⁴³ se résume finalement à la réforme des statuts et des intitulés des instances de l’ancien parti politique⁴⁴⁴, auquel les dirigeants des verts acceptent d’accoler une « coopérative »⁴⁴⁵, dont la vocation est d’attirer les sympathisants sans leur imposer de cadre militant contraignant. Ceci constitue un échec pour Daniel Cohn-Bendit, qui, se disant « grisé »⁴⁴⁶ par l’écho que la campagne européenne remporte auprès des militants, a largement sous-estimé la capacité des dirigeants du parti à s’approprier et redéfinir la rénovation qu’il leur proposait initialement.

Après cette phase de négociation, le processus officiel de « rassemblement des écologistes », est lancé. Il se déroule en cinq phases. La première consiste en une demande

439 Pour une analyse de la filiation intellectuelle et de la position occupée par *Multitudes* dans l’espace des revues radicales, on pourra utilement consulter Louis PINTO, « La pensée post- de Toni Négri », in Bertrand GEAY et Laurent WILLEMEZ (dir.), *Pour une gauche de gauche*, Bellecombe-en-Bauges, Éditions du Croquant, 2008, p. 197-213 et Antoine AUBERT, *Multitudes : origines, identités et évolutions d’une revue critique. Contribution à une histoire sociale des idées politiques*, Mémoire de Master 2, Université Paris I Panthéon-Sorbonne, 2013.

440 Il nous semble clairement l’inspirateur des discours de Daniel Cohn-Bendit sur la « pollénisation » de la société. On pourra les retrouver notamment dans Daniel COHN-BENDIT, *Que faire ?*, Paris, Hachette, 2009, où Yann Moulier-Boutang est remercié, ainsi que le normalien Jérôme Gleizes, l’un de ses proches ou encore Alain Lipietz.

441 Défini comme « modèle de l’engagement distancié, évolutionniste, tel que Jacques Ion l’a mis en forme » dans Rémi LEFEBVRE, *Les Primaires socialistes. La fin du parti militant*, op. cit., p. 137. En référence aux débats notamment suscités par Jacques ION, *La Fin des militants*, Paris, L’Atelier, 1997.

442 Pour « Objet Politique Non Identifié ».

443 Pour « Sujet Politique En Devenir ». Cette appellation, proposée par André Gattolin, proche de Daniel Cohn-Bendit, signalait une « forme subordonnée à l’urgence politique, de nature transitoire car en construction permanente », laquelle devait permettre d’assurer la « pollénisation » (terme emprunté à Yann Moulier Boutang) des idées portées par les écologistes français. Voir André GATTOLIN, « Europe écologie : un sujet politique au défi de l’urgence et de la durabilité », *EcoRev’*, 2010, <http://EcoRev'.org/spip.php?article853>.

444 Il se compose désormais d’un « réseau local » ; d’un « conseil politique régional » élu après le « congrès régional » et assorti d’un « bureau régional » ; d’un « conseil fédéral » de 150 membres et d’un « bureau exécutif » de 11 à 13 membres dont le secrétaire national. Les instances sont élus pour 3 ans, dans le respect de la parité et selon les règles de non cumul. Existente également un observatoire de la diversité et un observatoire de la parité.

445 Elle a été adoptée sur la proposition de Daniel Cohn-Bendit au moment de la transformation des Verts en EELV. D’après les statuts d’EELV datés de novembre 2010, les coopérateurs participent à toutes les actions et aux réflexions programmatiques du parti, ainsi qu’au vote concernant le choix du candidat à l’élection présidentielle. En revanche, ils ne peuvent pas élire les instances internes du parti, dans lesquelles ils n’ont qu’une voix consultative, et ne peuvent s’y faire élire qu’à condition de renoncer à toute appartenance à une autre organisation politique.

446 Lors de notre entretien du 26 août 2013.

d'adhésion formelle au « processus des Assises de l'écologie politique ». Lancée au printemps 2010, elle propose aux adhérents verts et aux membres du réseau Europe-écologie « d'adhérer à Europe écologie pour rejoindre le rassemblement des écologistes et participer au processus de débat et de vote qui ira à son terme, avant la fin de l'année 2010, à la structuration de l'écologie politique »⁴⁴⁷. Outre qu'il ne fait aucun doute pour la direction que le processus aboutira, l'adhésion formelle est ici demandée *ex ante* : il faut adhérer à un rassemblement pour avoir le droit de participer à son élaboration. Les Assises territoriales du 9 octobre 2010 constituent la deuxième phase. Elles sont l'occasion, pour les adhérents du rassemblement, de se prononcer sur le « Manifeste pour une société écologique » et sur un « socle statutaire ». Les textes, élaborés de manière participative, font l'objet de près de 280 amendements⁴⁴⁸. Mais le CAP, chargé de les traiter, n'en soumet finalement que quatre, au vote, provoquant l'indignation de nombreux cadres et militants qui considèrent, par ailleurs, que cette phase constitue une inversion manipulatrice de calendrier. Les adhérents du parti vert, qui se considèrent comme la « colonne vertébrale » du rassemblement, auraient en effet dû, selon eux, être consultés au préalable sur la question de savoir s'ils acceptaient, ou pas, de transformer leurs propres statuts, avant de savoir comment. Ces textes sont malgré tout votés, le « Manifeste » recueillant 90 % de votes favorables et les propositions de réforme du socle statutaire plus de 84 % des votes. La troisième phase consiste justement en l'adoption, par un référendum réservé aux adhérents verts uniquement, du remplacement des statuts du parti vert par le « socle statutaire » voté précédemment, la rédaction d'un nouveau règlement intérieur ayant été repoussée à plus tard⁴⁴⁹. Les oppositions et les appels à voter Non se multiplient, de la part des opposants à Cécile Duflot et au rassemblement. Ils dénoncent la démocratie « insultée, « bafouée »⁴⁵⁰, « une stratégie de la diplomatie entre quelques initiés de la direction des Verts et des leaders autoproclamés non Vert [...] un consensus entre initiés [...] des adhésions de complaisance [...] le discours de [la] secrétaire nationale [...] qui peut se résumer en une formule gaulliste : moi ou le chaos »⁴⁵¹, ou « le plébiscite voulu par la majorité du Bureau exécutif »⁴⁵². Les défenseurs de la contribution « Nous votons Oui », soutenus par le mail envoyé par Cécile Duflot le jour de clôture du vote qui invite tous les adhérents à « faire un pas important », obtiennent malgré tout une très large majorité : 85,1 % des voix exprimées⁴⁵³. Dans une

447 « Constuire un avenir commun », texte introductif au document « Adhésion au processus des Assises de l'écologie politique ».

448 D'après plusieurs sources internes.

449 Il ne sera adopté qu'en 2012.

450 « Déni de démocratie », contribution d'un adhérent.

451 « Pour nous, ce sera non », contribution d'adhérents.

452 « Pour une démocratie réelle et le refus de la parodie ! », contribution des adhérents Europalter.

453 Comme à chaque vote lors de ce processus, les chiffres communiqués par le parti ne mentionnent pas la dimension du corps électoral dans son ensemble. Ces majorités ne valent ainsi que pour peu que l'on ne tienne pas compte de l'abstention, qui a toujours été d'environ 50 % chez les Verts.

dernière phase, la création d'EELV est actée lors des Assises constituantes de Lyon des 13 et 14 novembre 2010 et le nom du nouveau parti adopté⁴⁵⁴. Les Congrès régionaux, puis le Congrès de La Rochelle des 4 et 5 juin 2011, permettent de confirmer les nouvelles instances et d'élire les dirigeants du nouveau parti politique, dont Cécile Duflot, qui en sera la première secrétaire nationale, avant que Pascal Durand ne lui succède en 2012.

Durant tout ce processus, Cécile Duflot a pu bénéficier d'une forme de « charisme situationnel »⁴⁵⁵. Intervenant peu, souvent pour rassurer les militants sur l'opportunité stratégique de ce rassemblement, minimiser les défections, ou jouer de son autorité dans les moments de trop grande visibilité des opposants, elle a par ailleurs largement fait appel à la mémoire militante, ne cessant de rappeler, pour imposer ses décisions, le rôle « dévastateur » que les « divisions » passées et les sempiternelles « querelles » internes avaient eu sur l'image du parti. C'est à elle, à son profil de « rassembleuse », de « pacificatrice », que certains militants, dont la plupart de nos enquêtés, disent devoir d'appartenir à un parti rénové dont ils pensent qu'il saura faire la preuve de son efficacité nouvelle dans la compétition électorale. Pour d'autres, le « règne » de Cécile Duflot symbolise la personnalisation du pouvoir, le fonctionnement « clanique », et la soumission du parti aux règles du jeu politique qu'ils pensaient justement devoir subvertir. EELV est, pour les premiers, une promesse de victoire ; pour les seconds, le fruit d'une régression dans les pratiques démocratiques du parti, qui n'apportera que quelques postes aux plus « carriéristes » d'entre les militants.

Cette ultime « rénovation » du parti est ainsi diversement appréciée. On peut la considérer comme une solution institutionnelle de sortie de crise. Fruit de l'activité tactique à la fois conflictuelle et coopérative des membres du parti et de ceux du réseau Europe écologie, elle vaut par son pouvoir de « normalisation de la confrontation »⁴⁵⁶ entre les divers acteurs engagés. Largement décidée et négociée par les dirigeants et les membres les plus initiés⁴⁵⁷ du parti, elle n'a en réalité pu émerger, au-delà des désaccords, que parce que

454 Cinq propositions de nom ont été soumises au vote lors des Assises constituantes de Lyon : Alternative écologiste, Mouvement de l'écologie politique, Mouvement écologiste unifié, Rassemblement des écologistes et Europe écologie – Les Verts. Ce dernier terme a été accepté par 53,19 % des votants. Il faut noter qu'un recours statutaire aurait été possible sur ce vote puisque selon les statuts des Verts, encore en cours de validité tant que le nouveau parti n'était pas créé, stipulait qu'il fallait, pour changer de nom, que 66 % de votants le souhaitent. Il ne fait aucun doute que ce point n'est pas passé inaperçu. Il faut donc faire l'hypothèse qu'aucun membre du Conseil statutaire, ni aucun votant n'avait intérêt à contester ce vote. L'importance symbolique et politique du moment aura ainsi sûrement empêché qu'un recours soit déposé.

455 Michel DOBRY, *Sociologie des crises politiques. op. cit.*, p. 254-255.

456 *Ibid.*, p. 227.

457 En référence aux militants considérés comme ayant un haut niveau d'implication dans le jeu interne et un très fort degré d'interconnaissance. En référence à Gildas RENOUE, « L'institution à vif. Sociabilités et structuration des groupes dans un syndicat de salariés », *Politix*, vol. 16, n° 63, 2003, p. 53-77.

personne n'avait intérêt à s'opposer à une démarche qui paraissait pouvoir tenir quelques promesses de victoires électorales et de visibilité médiatique. EELV est ainsi le fruit d'une dynamique finalement relativement consensuelle, mais largement imposée aux militants⁴⁵⁸, par une équipe de cadres et dirigeants capables de (re)défendre des stratégies d'inclusion d'autres organisations ou personnalités écologistes qui n'étaient plus débattues officiellement depuis la prise de position à gauche des Verts en 1993. C'est en effet l'une des conséquences des crises que de permettre qu'émergent des solutions qui n'étaient pas pensées comme acceptables initialement.

Si l'histoire officielle qui est en train de s'écrire présente la création d'EELV comme un événement, il nous semble au contraire que plusieurs facteurs se sont en réalité combinés pour transformer le parti, au premier rang desquels le nombre croissant d'élus qui ont confirmé leur ancrage dans les territoires et les collectivités locales, le turn-over militant, ou encore l'arrivée d'une nouvelle génération de dirigeants et de cadres, qui, à l'image de Cécile Duflot, combinent trajectoires à l'ancienne (« insoumis », « altruistes et/ou « spécialistes »), capitaux politiques et nouveaux savoir-faire managériaux et communicationnels⁴⁵⁹. La création d'EELV s'est, part ailleurs, faite au prix d'une élévation du niveau de la compétition interne due à l'arrivée des « non verts »⁴⁶⁰, dont il reste à évaluer les effets puisqu'à ce jour, les règles de fonctionnement général et de répartition des postes et des pouvoirs n'ont été que peu transformées. Après avoir longtemps donné l'image d'un parti politique qui n'en était pas vraiment un, les Verts nous apparaissent, en raison des trajectoires et des pratiques de leurs actuels dirigeants comme un parti politique à part entière⁴⁶¹. C'est peut-être en effet la conséquence la plus structurante – bien que silencieuse

458 S'ils votent généralement pour des motions d'orientation, aucune ne précisait réellement quel périmètre de rassemblement était escompté et jusqu'où les alliances pouvaient aller. Rien ne laissait en outre prévoir les conséquences de l'élargissement sur la répartition des tâches, des postes et des pouvoirs.

459 Ce fait s'est encore accentué avec l'arrivée de nouveaux militants, entrés au parti à l'occasion des campagnes européenne de 2009, régionales de 2010 et présidentielle de 2012. Voir sur ce point Vanessa JÉROME, « Penser les meetings comme des émissions de télévision : le tournant médiatique d'EELV », communication au congrès de l'Association française de science politique, 2013.

460 Pour mémoire, 8 346 adhérents en décembre 2008 avant le rassemblement et 35 357 membres au 30.12.2011 dont 16 452 adhérents du parti et 18 905 coopérateurs d'après Cécile Duflot dans un twitt du 30 décembre 2011.

461 Thomas Legrand, qui a largement commenté les dernières évolutions vertes, s'en amuse d'ailleurs dans son édito du 12 novembre 2010 sur *France Inter* : « Ce week-end, [i.e celui des Assises constituantes de Lyon] les écologistes se réunissent pour créer... ne prononcez pas surtout pas le mot parti, c'est *has been*, c'est fermé, c'est obsolète, les Verts et Europe-Ecologie fusionnent pour créer... Hé bien pour créer quoi? Un mouvement, une organisation... Un truc nouveau voulu par Daniel Cohn-Bendit avec pour but d'élaborer un programme, de sélectionner des candidats et d'organiser les campagnes électorales, bref... Oui, il n'y a qu'un parti pour faire ça. C'est comme les charentaises, c'est moche mais c'est confortable. Les écologistes vont même lui trouver un nom ce week-end, ce sera quelque chose comme « union des écologistes », « rassemblement écologiste »... un joli nom de parti, bien classique à carreaux avec de la laine dedans. On se moque parce qu'au départ, les écologistes avaient pour ambition de ringardiser les autres organisations politiques en inventant quelque chose de nouveau, d'ultra-démocratique, d'interactif, d'ouvert sur la société. Une organisation qui évite de

et presque imperceptible – de l'*aggiornamento* entamé en 2006 et de la crise qui l'a suivi, que celle d'avoir réactualisé la forme de paradoxe dans laquelle cette nouvelle génération partisane, comme les précédentes, reste prise, et qui consiste à se professionnaliser sans assumer tout à fait d'appartenir à un parti politique et à présidentialiser le fonctionnement du parti en continuant de défendre l'avènement de la VI^e République.

Refaire l'histoire par le bas, faire droit à la pluralité et la diversité des trajectoires militantes et des motifs de l'engagement permettent de rompre avec un ensemble de lieux communs largement diffusés, tant dans les récits officiels, que dans les mémoires reconstruites des militants.

Cette approche permet d'affirmer, tout d'abord, que, contrairement à ce qui a souvent été avancé et qui est toujours largement partagé par le sens commun, l'environnement n'est ni le seul, ni même le plus structurant, des motifs d'adhésion au parti vert. L'évocation de la préservation de la nature n'apparaît en effet que très tardivement et de manière floue dans la plupart des entretiens, et fonctionne plus, semble-t-il, comme un élément relevant de « l'illusion biographique »⁴⁶². Sorte de passage obligé de l'entretien, cette évocation prend d'ailleurs souvent des formes allusives, naturalisées, ou même métaphoriques. Notre enquête montre ainsi que si ce sont les mobilisations antinucléaires, tiers-mondistes et féministes qui ont le plus sûrement proposé des occasions d'entrée et d'insertion dans les milieux militants de l'écologie au moment de son émergence, les enjeux autour de l'immigration, de l'égalité des droits ou encore les mobilisations relatives aux transports ou à l'école sont désormais tout aussi structurantes. Les associations environnementales ne sont donc, pas plus que celles qui prennent en charge les activités culturelles, artistiques, et les préoccupations scolaires et alimentaires, un point de passage privilégié vers le parti.

Ce dispositif nous a permis, ensuite, de découvrir que se côtoient dans le parti, des militants représentatifs de trois trajectoires qui sont autant de manières d'actualiser des dispositions à l'engagement chez les Verts. Repérables dès la fondation des Verts en 1984, ces trajectoires types semblent se retrouver, à quelques variations près, quelle que soit la séquence temporelle considérée. Ce fait est à l'origine de notre affirmation que les Verts, quelles que soient les évolutions des espaces sociaux, politiques et partisans attirent toujours « les mêmes » individus. Cette « duplication du même dans la succession

donner le spectacle habituel de la vie des partis où les intrigues pour le contrôle de la structure l'emportent sur les débats des idées. »

462 Pierre BOURDIEU, « L'illusion biographique », *op. cit.*

temporelle »⁴⁶³ est sûrement provoquée par la mise au jour de l'histoire incorporée, cette histoire individuelle et familiale qui est histoire sociale, et qui confère au récit une forme d'intemporalité. Au-delà, c'est bien, la récurrence des conditions sociales de possibilité de l'engagement vert et la « capacité de génération » de l'habitus⁴⁶⁴ qui jouent. Elles expliquent que le parti vert attire continument des « spécialistes » et « altruistes » de toutes les générations sociales disposés à politiser les expériences qui ont provoqué leurs « prises de conscience », et des « insoumis » de tous les styles et de toutes les époques invités à se professionnaliser sans renier leurs engagements. Il offre aux premiers l'occasion d'acquérir des savoir-faire et des capitaux militants, et aux seconds, de les (re)convertir.

Cette étude par le bas nous a enfin permise de battre en brèche les lieux communs que sont l'amateurisme politique des Verts et leur positionnement « ni ni », pour montrer que, si les Verts se plaisent à jouer des ambiguïtés du terme même de « politique », à affirmer qu'ils en font « autrement », et à se considérer comme des « amateurs », ils ont toujours été des militants politiques, qui n'hésitent pas à se situer sur l'axe symbolique droite-gauche, et à se doter d'un outil partisan qui leur permet de participer à la compétition politique et de s'y professionnaliser.

Trajectoires sociales et « configurations politiques »⁴⁶⁵ construisent ainsi la possibilité du passage aux Verts. Mais cet engagement ne peut s'exprimer *ex nihilo*. Il n'existe qu'à condition que les dispositions des individus trouvent à s'actualiser dans des interactions et des situations, qu'il convient désormais d'analyser plus en détail.

463 Didier ÉRIBON, *La Société comme verdict*, *op. cit.*, p. 36.

464 Pierre BOURDIEU, *Le Sens pratique*, *op. cit.*, p. 92.

465 Au sens de Annie COLLOVALD, « Pour une sociologie des carrières morales et des dévouements militants », *op. cit.*, p. 219.

CHAPITRE 2 - LOGIQUES SOCIO-BIOGRAPHIQUES ET PRATIQUES DE L'ENGAGEMENT

« On ne naît pas écologiste, on le devient ! » La phrase a fait florès ces dernières années chez les Verts. Sorte d'écho au « Ne me dis pas d'où tu viens mais où tu vas » scandé par Daniel Cohn-Bendit lors de la campagne européenne de 2009, elle a justifié, dans les discours de Cécile Duflot et de nombreux cadres du parti, la politique d' « ouverture » des Verts aux membres du réseau Europe écologie. Si les acteurs ont fait un usage stratégique de cette phrase, enjoignant les militants les plus anciens à en accueillir de plus récents en pariant sur leur rapide acculturation¹, nous la prendrons, pour notre part, au pied de la lettre, et compléterons nos analyses sur les trajectoires et les conditions socio-historiques de possibilité de l'engagement chez les Verts par celle de ses conditions de possibilité pratiques et de ses modalités concrètes.

Nous porterons ainsi l'attention, dans ce chapitre, sur ce que nous désignons comme « logiques socio-biographiques et pratiques » de l'engagement. Leur analyse doit nous permettre de comprendre ce qui a conduit concrètement nos enquêtés à s'engager préférentiellement chez les Verts, alors même que leurs trajectoires, ou certaines de leurs caractéristiques sociales, auraient pu les conduire – et les ont parfois préalablement conduit ou les conduiront peut-être ensuite – vers d'autres organisations. Interroger l'engagement sur le mode préférentiel conduit à formuler deux hypothèses : celle de la congruence entre habitus et organisation partisane, et celle de l'intrication des milieux sociaux et des réseaux partisans. Ces hypothèses engagent, tout d'abord, à étudier, de manière plus fine que nous ne l'avons fait jusqu'alors, les socialisations des enquêtés et leur insertion dans les différentes organisations qui structurent potentiellement les engagements. C'est en effet de la recherche des conditions sociales d'acquisition des instruments cognitifs investis dans le rapport que les individus entretiennent avec le politique, et de leurs facteurs d'activation, que naît la compréhension du nombre et de la variété des éléments biographiques

1 Ici simplement entendue comme ensemble des phénomènes qui résultent d'un contact continu et direct entre des groupes d'individus de cultures différentes, et qui entraînent des modifications dans les modèles culturels initiaux de l'un ou des deux groupes.

susceptibles d'affecter le rapport à la politique². Elles invitent, ensuite, à tenir compte des interactions dans lesquelles ces engagements sont susceptibles d'émerger et de prospérer, et à découvrir, au-delà, les réseaux de sociabilité qui spécifient, en fonction du territoire, l'intrication entre « jeu social et jeu politique »³. Une analyse fine et localisée permet en effet de recontextualiser les événements nécessairement imprévisibles et irréversibles⁴ qui concourent à préparer, favoriser ou réprimer l'engagement militant, et qui donnent aux engagements à la fois leur régularité et leur singularité.

Pour ce faire, on voudrait ici se centrer sur les quinze individus qui composent le groupe local auprès duquel nous avons formellement enquêté de décembre 2007 à décembre 2008⁵. Nous avons mené une observation participante dans le cadre de la campagne pour les élections municipales de mars 2008, mais avons aussi réalisé plusieurs entretiens formels avec les militants de ce groupe. Nous avons, par ailleurs, suivi l'évolution de leur carrière militante et les changements de leur situation familiale et professionnelle jusqu'en 2012. Ce groupe a l'avantage d'accueillir la dernière génération partisane qui est la moins connue, et de faire se côtoyer des individus relativement représentatifs des types de parcours précédemment évoqués. Tous ne sont pas formellement adhérents du parti, ce qui permet, par ailleurs, de s'interroger sur la pluralité et la diversité des statuts militants. Dans un parti, il y a en effet des adhérents à jour de cotisation, des adhérents en attente de ré-adhésion, des ex-adhérents toujours actifs, de simples sympathisants, et chez EELV tout spécifiquement, des coopérateurs⁶.

Si ces statuts montrent qu'il existe des manières différentes de s'engager, ils ne disent pas nécessairement tout de la relation que l'individu entretient avec le parti, ni tout de ses pratiques militantes. On peut en effet être adhérent à jour de cotisation et ne jamais distribuer de tract, ni voter dans les instances internes, tout comme l'on peut être simple sympathisant et très actif sur le terrain, ou encore être ex-adhérent mais participer activement aux réflexions et aux débats dans le cadre des commissions thématiques du parti. S'il ne faut pas négliger l'enjeu de la prise de carte, dont la force symbolique est

2 Daniel GAXIE, « Appréhensions du politique et mobilisations des expériences sociales », *Revue française de science politique*, vol. 52, n° 2-3, 2002, p. 145-178.

3 Frédéric SAWICKI, « Questions de recherche : pour une analyse locale des partis politiques », *op. cit.*

4 Michel GROSSETTI, « L'imprévisibilité dans les parcours sociaux », *Cahiers internationaux de sociologie*, vol. 1, n° 120, 2006, p. 5-28 et « Imprévisibilités et irréversibilités : les composantes des bifurcations », in Marc BESSIN, Claire BIDART et Michel GROSSETTI, *Bifurcations. Les sciences sociales face aux ruptures et à l'événement*, *op. cit.*, 2010, p. 147-159.

5 Pour rappel, l'enquête a été conduite auprès de 55 enquêtés adultes (les 40 du terrain « Commission nationale Économie et social » et les 15 du terrain « Groupe local ») et en considérant leurs ascendants et fratries, ce qui porte finalement à 62 le nombre total d'enquêtés pour ces terrains.

6 Voir sur ce point le chapitre 1.

évidente – elle atteste d’une forme spécifique de soutien, à la fois financier et idéologique –, on doit néanmoins saisir toutes les modalités de l’engagement. Il faut enfin préciser que ce groupe est relativement atypique du point de vue du nombre élevé d’élus et de cadres du parti.

Procéder ainsi, tant sur le plan de l’approche, que sur celui de la méthode d’enquête, nous a conduit à réaliser une micro-sociohistoire collective et totale du groupe. Elle nous a tout d’abord permis de confirmer la présence, *a priori* contre intuitive mais déjà démontrée au chapitre précédent, de nombreux catholiques dans le parti vert, et de spécifier l’appartenance des plus croyants et/ou pratiquants à la mouvance personnaliste⁷ du catholicisme, ici représentée par l’organisation Vie nouvelle. Elle nous a ensuite éclairée sur les conditions de possibilité de leur passage au politique, aux côtés de soixante-huitards qui, ici comme dans le reste du parti, composent la majeure partie des forces militantes. Interprétée à la manière d’Olivier Roueff dévoilant les liens entre pratiquants des musiques improvisées et militants radicaux⁸, cette micro-sociohistoire permet en effet de découvrir les « formes analogues d’actions et d’interrelations entre personnes » qui caractérisent ces deux groupes et qui rendent le franchissement des « points de passage » de l’un à l’autre « moins coûteux et plus rapidement efficace en termes d’apprentissage et d’ajustement »⁹.

Ces points de passage tiennent, nous le montrerons, au type communautaire de l’habitat de nos enquêtés, au caractère alternatif de l’école dans laquelle ils scolarisent leurs enfants, ainsi qu’à la multiplicité et à la variété des engagements et des activités d’« à-côté »¹⁰ dans lesquels ils se côtoient. Ils permettent aux individus de s’agrèger progressivement et relativement aisément à l’occasion des « situations de réunion »¹¹ que leurs activités suscitent, et lors desquelles ils constatent la proximité de valeurs et de pratiques qui les unissent et les distinguent. C’est cette proximité qui leur confère, au final, l’« air de famille » qu’évoque Olivier Roueff à la suite de Wittgenstein, et qui est une manière de reformuler le constat de « même » que nous avons posé au chapitre précédent, après l’analyse des trajectoires des enquêtés. Cette approche permet ainsi d’approfondir la compréhension des conditions de possibilité de l’engagement chez les Verts en mesurant à

7 Elle est généralement considérée comme s’inspirant des thèses d’Emmanuel Mounier, philosophe fondateur de la revue *Esprit* et à ce titre considéré comme l’inspirateur de la deuxième gauche.

8 Voir Olivier ROUEFF, « Bohème militante, radicalité musicale : un ‘air de famille’. La sensibilité des musiques improvisées au militants militantisme radical », *Sociétés et représentations*, vol. 1, n° 11, 2001, p. 407-432.

9 Pour toutes ces citations, voir Olivier ROUEFF, « Bohème militante, radicalité musicale : un ‘air de famille’. La sensibilité des musiques improvisées au militants militantisme radical », *op. cit.*, p. 410.

10 Pour mémoire, en référence à Florence WEBER, *Le Travail à-côté. Une ethnographie des perceptions*, *op. cit.*

11 Elles sont, ici, le pendant des « situations de café » analysées dans Olivier ROUEFF, « Bohème militante, radicalité musicale : un ‘air de famille’. La sensibilité des musiques improvisées au militants militantisme radical », *op. cit.*

quel point y *être disposé* ne suffit pas. S'engager, c'est en effet également à la fois *être prêt, être (re)connu* dans le cadre d'*interactions incitatives*, et *accepter de signifier, à la faveur de situations propices, son adhésion* à un groupe existant, que ce soit *par la carte ou par les actes*.

SECTION 1 : SOCIALISATIONS ET RÉSEAUX MILITANTS

Au mois de mai 1987, le champagne est sabré, avec les maçons, dans le jardin. Les familles engagées et réunies depuis plus de deux ans autour de ce projet d'habitat collectif autogéré s'apprêtent à emménager dans leurs appartements respectifs. Ici, vont vivre, dans des appartements de tailles et de formes différentes, pensés et conçus sur mesure, plusieurs familles, dont toutes ne se connaissaient pas initialement. Autour d'un noyau d'amis, se sont en effet rassemblées d'autres familles, rencontrées par le truchement des petites annonces diffusées dans *Télérama* et par le Mouvement de l'habitat groupé autogéré. Elles partagent, malgré tout, outre la nécessité de se loger dans les conditions améliorées que permet la collectivisation des ressources et des investissements, une certaine idée du « vivre ensemble ». Juxtant les parties privatives, des espaces de jeux et un jardin ont été prévus pour les enfants. Un studio indépendant a été intégré au projet, pour que les familles puissent accueillir des visiteurs occasionnels ou des amis de passage. Quant à la salle commune, elle doit permettre aux habitants de se réunir pour administrer la vie de la communauté mais, également, pour organiser quelques fêtes.

Ce dernier espace a finalement été utilisé bien au-delà des prévisions des co-concepteurs du projet. Offrant un lieu de réunion permanent et autonome des services de la municipalité, il a permis que s'organisent aisément les diverses activités associatives et politiques auxquelles les habitants de l'immeuble ont participé au fil des ans, et dans lesquelles ils ont engagé nombre de leurs amis et connaissances, contribuant à faire de cet habitat un lieu de vie et de militantisme bien connu des habitants de la ville et de leurs enfants¹². Ici, se sont en effet réunis des individus dont, nous allons le voir, les dispositions, les conditions d'existence et les styles de vie étaient assez proches pour que cristallisent les engagements. C'est ainsi à l'« effet de lieu »¹³ de cet habitat que l'on doit, dans un premier temps, la constitution du vivier militant.

12 Régulièrement citée en exemple d'habitat partagé, ce lieu a déjà fait l'objet de plusieurs articles de presse et reportages dans des revues spécialisées.

13 Il traduit la correspondance entre les structures de l'espace social et celles de l'espace physique, et révèle que si « l'habitat contribue à faire l'habitus, l'habitus contribue aussi à faire l'habitat, à travers les usages sociaux, plus ou moins adéquats, qu'il incline à en faire ». D'après Pierre BOURDIEU, *La Misère du monde*, *op. cit.*, p. 249-262.

Parmi les familles engagées dans ce projet, se trouvent deux de celles auprès desquelles nous avons enquêté vingt ans plus tard : celle d'Antonin et d'Alice, et celle d'Adélie et de son mari. Lorsque les premiers s'installent, Antonin, docteur en médecine et en science, récemment reçu au concours de directeur de recherche du CNRS, multiplie les contrats à durée déterminée. Sa femme, Alice, est psychomotricienne. Elle effectue à cette époque des remplacements dans des services hospitaliers et préside et anime une ludothèque associative. Ensemble depuis 1979, ils ont deux enfants, l'un, né en 1981 et l'autre, née en 1985 – la dernière naîtra en 1991 – et ont vécu de nombreuses expériences et une multiplicité d'engagements.

Antonin est né en 1953, « apatride, naturalisé français au bout de quelques mois »¹⁴. Ses parents, juifs polonais, sont arrivés en France en 1947, après plusieurs années d'errance à travers l'Europe centrale et une tentative de réinstallation en Pologne, dont ils ont finalement été chassés par l'antisémitisme perdurant. Bien que son père, apothicaire sans diplôme, garde de bons souvenirs de ses années de militantisme communiste, y compris de son emprisonnement avec quelques-uns des futurs dirigeants polonais, c'est en vendeur de chaussures qu'il s'installe, avec sa famille, dans le quartier de Belleville. Sa femme, titulaire d'un équivalent du baccalauréat français, plus religieuse que lui et moins engagée, travaille dans un cabinet d'expertise comptable, avant de rejoindre son mari, au magasin de chaussures. Antonin a une sœur aînée, née en 1944, en Hongrie¹⁵. C'est à elle qu'il dit devoir son goût pour les mathématiques, qu'elle lui aurait inculqué en lui faisant faire durant toute sa petite enfance des additions à dix chiffres, « pour qu'il lui fiche la paix ». Il est déjà très bon élève, chéri par sa « nounou polonaise » et ses parents, occupés à assurer la survie économique du foyer mais très attentifs à l'égard de cet enfant prometteur. Élève au lycée Bergson du 19^e arrondissement de Paris, il a un an d'avance. Mai 68 le cueille en classe de seconde. Peu tenté par les organisations maoïstes dans lesquelles s'activent ses amis en marge des événements de mai-juin, il assistera malgré tout, quelques temps plus tard, à deux ou trois réunions du groupe Secours rouge¹⁶. Il occupe son lycée, joue au bridge, et ne participe que de loin à l'effervescence politique du moment. Antonin découvre à cette époque, dit-il, en reprenant la formulation de Pierre Viansson-Ponté devenue célèbre¹⁷, que

14 Toutes les citations sont issues de nos entretiens formels des 28 février 2008 et 11 avril 2008. Les données biographiques ont été assemblées à partir de ces entretiens et des multiples échanges plus informels qui ont jalonné notre enquête jusqu'en 2012.

15 Après avoir obtenu une licence d'anglais, elle est devenue bibliothécaire. Électrice de gauche, elle n'est, aux dires de son frère, « pas politisée ».

16 Fondée en 1970 par la Gauche prolétarienne après l'arrestation des directeurs de la publication *La cause du peuple*, c'est une petite organisation maoïste très attractive. Elle le reste jusqu'en 1972, date de son autodissolution. Voir sur ce point Isabelle SOMMIER, « Les gauchismes », *op. cit.*

17 Pierre Viansson-Ponté avait signé un éditorial intitulé « Quand la France s'ennuie » dans l'édition du journal *Le Monde* daté du 15 mars 1968.

« la France s'ennuie, et [qu'il] s'ennuie également, depuis longtemps ». Après un interlude en autostop à travers l'Europe, il réussit son baccalauréat, plutôt brillamment pour un élève qui n'était pas admis à redoubler pour raison disciplinaire : 19/20 en mathématiques, 17/20 en physique. Refusé en classes préparatoires en mathématiques pour lesquelles il avait candidaté, comme il se doit, avant de passer les épreuves du baccalauréat, il entre à la faculté de médecine Lariboisière Saint Louis. Ne se découvrant que peu d'appétit pour l'univers hospitalier que la division sociale des savoirs et des tâches marque encore fortement après Mai 68, il s'inscrit, en parallèle, dès 1973, à la faculté de sciences de Jussieu. Il vit alors en communauté, partageant son logement avec des amis de lycée. C'est au cours de ces années d'études qu'il découvre, en voyageant au Ladakh avec un couple d'amis¹⁸ en 1975, l'habitat groupé autogéré.

Déjà coutumier de la vie communautaire, Antonin revient de ce voyage convaincu que ce type de regroupement peut être envisagé sur n'importe quel type de territoire. Les luttes dans lesquelles il s'engage à son retour reflètent son insertion dans une pluralité d'espaces sociaux et dans celle des luttes de l'époque. Il participe ainsi à la mobilisation du Larzac, soutient celle des ouvriers de Lip, et milite à Amnesty international¹⁹. Il trouve dans ces luttes post-soixante-huitardes de quoi affirmer sa solidarité avec une classe sociale que ses études l'ont conduit à quitter ainsi qu'un attachement à un ensemble de valeurs autogestionnaires, solidaristes et égalitaires que le moment, autant que les voyages, l'ont aidé à affermir. Comme de nombreux étudiants en médecine de ces années, il milite également au Mouvement pour la liberté de l'avortement et de la contraception (MLAC)²⁰, et avec une amie lesbienne et militante, à un mouvement de défense pour l'égalité des femmes et des hommes en politique. C'est aussi à cette époque qu'il découvre ce qui restera l'une de ses grandes passions, le vol à voile. On pourrait presque y voir une métaphore de son ascension sociale puisque, ce sport, mêlant réflexions et sensations fortes, lui permet, explique-t-il, de « voir le monde de haut ». En 1977, il soutient son premier doctorat, en médecine, et son DEA en immunologie. Après un voyage qu'il qualifie « d'initiatique » dans le Bronx, il termine, en 1979, son doctorat de sciences. Il part, comme après chaque étape dans sa carrière académique, en voyage. Au Maroc cette fois, en autostop, à nouveau. C'est à son retour qu'il entame une relation avec Alice, qui faisait déjà partie de son cercle d'amis. Fuyant une France giscardienne devenue « irrespirable », il décroche une bourse du

18 Les amis avec lesquels il effectue ce voyage sont les premiers contactés lorsque germe dans l'esprit d'Antonin et Alice le projet d'habitat collectif.

19 Cette association, créée en 1961, intervient en faveur des prisonniers d'opinion puis étend progressivement son action à la défense des droits civils, politiques, économiques, sociaux et culturels. Elle a reçu le prix Nobel de la paix en 1977. Voir les détails sur <http://www.amnesty.fr>.

20 Sur ce mouvement, on pourra utilement consulter Bibia PAVARD, *Si je veux, quand je veux : contraception et avortement dans la société française (1956-1979)*, Rennes, PUR, 2012.

ministère des Affaires Étrangères. Elle lui permet de faire un post-doctorat à l'université de Stanford, où il poursuit son acculturation aux milieux scientifiques internationaux. Fils de la petite classe moyenne exilée, Antonin réalise ainsi, à travers ses engagements multiples et son cursus universitaire, une forme de fidélité aux valeurs de gauche et de cosmopolitisme, qui spécifient son ascension sociale.

Alice le rejoint rapidement aux États-Unis. Elle n'en est pas, elle non plus, à son premier déménagement. Née en 1952, aînée des cinq enfants, elle a grandi dans une famille de catholiques de gauche²¹, installée au Mans. Dans sa famille, comme chez la plupart des catholiques, l'engagement « paraît naturel »²² et le militantisme « dicté par les évangiles »²³. Son père, issu d'une famille non militante, est engagé dans les communautés Emmaüs et La vie nouvelle²⁴, association qui se distingue, parmi celles du « pôle modernisateur » de l'Église, par sa volonté de s'impliquer, dans le secteur éducatif et « la découverte de la politique »²⁵. Formé aux Arts et métiers, ingénieur chez Renault, syndicaliste CFDT, puis directeur d'une usine filiale des chantiers navals, il est très impliqué dans la vie locale et dans celle de son usine. Pendant les grandes grèves de 1967, il est le seul directeur d'usine à habiter sur place, ce qui lui vaut d'assister aux défilés des ouvriers qui crient sous ses fenêtres. La mère d'Alice a, elle, fait ses études de lettres classiques au cœur d'une communauté parisienne d'étudiantes catholiques qui n'hésitent pas à s'impliquer auprès des prostituées. Devenue professeure de lettres classiques, elle prend, comme beaucoup de catholiques de l'époque, ses distances avec l'Église au moment de la publication, en 1968, de l'encyclique contre l'avortement *Humanae Vitae*. Engagée comme son mari dans La Vie nouvelle et Emmaüs, elle héberge volontiers les gens de passage et sillonne les villages pour

21 Au sens de Jacques LAGROYE, *Appartenir à une institution. Catholiques en France aujourd'hui*, op. cit., et que l'on peut rapidement définir comme le système d'action que forment les catholiques qui, en rupture avec les attaches politiques et sociales traditionnelles de l'Église de France, refusent la rupture entre l'Église et le monde, et prônent l'engagement concret dans les diverses organisations sociales qui forment le dispositif d'Action catholique.

22 Toutes les citations sont issues de notre entretien formel du 29 février 2008. Les données biographiques ont été assemblées à partir de cet entretien et des multiples échanges plus informels qui ont jalonné notre enquête jusqu'en 2012.

23 Les cinq enfants sont, d'une manière ou d'une autre, engagés. L'une est impliquée dans la formation pour adultes et l'alphabetisation, l'autre dans le tourisme solidaire, un troisième dans la formation des jeunes et le syndicalisme, et le dernier dirige l'agence de presse et société de production indépendante Point du jour.

24 La Vie nouvelle est un mouvement d'éducation populaire qui entend combattre les inégalités, les injustices, la pauvreté et l'exclusion en incitant ses membres à une réflexion et un engagement selon les axes philosophique, politique et spirituel. Il a été créé en 1947, par André Cruiziat (déjà fondateur d'Amitiés Scoutes) et Pierre Goutet, « dans l'esprit de l'humanisme chrétien » et « en cohérence avec la pensée personnaliste et communautaire d'Emmanuel Mounier », philosophe fondateur de la revue *Esprit* et du courant personnaliste communautaire. Politisé à gauche dès 1950, le mouvement participe au Congrès socialiste d'Épinay, à la lutte du Larzac, aux combats des femmes pour leur émancipation, à la réflexion sur la construction européenne... Voir les détails sur <http://www.lvn.asso.fr/>. Voir également les références citées dans Julie PAGIS, « La politisation d'engagements religieux. Retour sur une matrice de l'engagement en Mai 68 », *Revue française de science politique*, vol. 60, n° 1, 2010, p. 61-89.

25 D'après André ROUSSEAU, « Les classes moyennes et l'aggiornamento de l'Église », *Actes de la recherche en sciences sociales*, vol. 44-45, 1982, p. 55-68.

sensibiliser les enfants à la lecture et soutenir les projets de création de bibliothèques. Ce couple, représentatif des classes moyennes les mieux dotés en capitaux scolaires qui s'engagent dès les années 1960 dans l'*aggiornamento* de l'Église²⁶, n'est pas le seul à participer à la vie citoyenne et aux luttes de l'époque. Alice souligne en effet que sa famille se compose en grande partie de gens « qui osaient prendre des risques ».

Mon grand-père basque est parti à 14 ans sur un bateau en Amérique latine pour travailler comme gaucho dans la pampa. Il disait « l'agriculture manque de bras ». Il est rentré avec 7 enfants ! Puis il a rencontré un cordonnier à Pau qui avait des machines et ils se sont associés, pour créer la société Babybotte, les premières chaussures pour enfants [...]. Une de mes grand-tantes a eu les palmes académiques de San Sebastian pour avoir œuvré pour le basque et beaucoup caché de républicains pendant la guerre, et un de mes oncles, qui était au Conseil national du patronat français²⁷, a été envoyé pour négocier quand les Lip étaient en grève ! [...]. Ils étaient très engagés à gauche, très Parti socialiste unifié, très catho, très militants.

Enfant, Alice voulait « faire médecine », mais elle y renonce très tôt, considérant, à tort ou à raison, comme beaucoup de femmes, qu'elle est « archi nulle en maths et en physique ! » Lycéenne, ayant emménagé à Nantes dans un habitat communautaire, elle assiste de loin aux événements de Mai 68, puisqu'elle « n'a pas l'habitude de manifester ». Elle obtient, en 1970, un baccalauréat de lettres, qui lui ferme cette fois concrètement l'accès à la profession médicale. Partie étudier à Paris, elle réussit, en 1972, les examens du cursus de psychomotricité proposé par la Salpêtrière, et s'engage, comme de nombreuses femmes de l'époque disposées à s'émanciper, dans une voie qui la cantonne, malgré elle, dans un travail réputé « féminin »²⁸. Elle part ensuite au Québec, dans un établissement partenaire de La Salpêtrière, où elle forme des médecins à la psychomotricité. Cette expérience québécoise la place dans une position relativement dominante qui lui permet de dépasser le « bénévolat missionnaire » dans lequel s'était engagée sa mère, et d'accéder du même coup à la « sécurité du semi-fonctionariat » dont bénéficient les « prophètes éthiques »²⁹ dont elle fait désormais partie. À son retour en France, elle épouse le mode de vie communautaire et l'art de vivre alternatif qui les caractérisent dans cette période. Elle s'implique en effet dans une communauté de Lanza del Vasto qui organise des chantiers d'été pour des toxicomanes –

26 *Ibid.*

27 Ancêtre du MEDEF, créé en 1945.

28 Ces trajectoires ont été finement décrites dans Danièle KERGOAT, *Se battre, disent-elles...*, *op. cit.*

29 Ce terme qualifie celles et ceux qui, selon Pierre Bourdieu, ont réussi à faire profession de leur « prosélytisme éthique ». Exerçant dans « les interstices du corps professoral et du corps médical », ils affirment leur refus des classements sociaux et inventent un art de vivre et de travailler « qui leur assure au moindre coût les gratifications et les prestiges de l'intellectuel ». D'après Pierre BOURDIEU, *La Distinction. Critique sociale du jugement*, *op. cit.*, p. 426-431.

elle y séjourne quelques mois avant de trouver un emploi de psychomotricienne à Nantes – et entame des formations complémentaires en sculpture et poterie, qu'elle poursuit, en Californie, après y avoir rejoint Antonin, en 1979. Détenteurs de titres scolaires valorisés³⁰, et transformant les socialisations religieuses et les mobilités géographiques contraintes de leurs parents en engagements associatifs laïcisés et goût des voyages, ils partagent ensemble cette expérience américaine qui signe leur « disponibilité à l'événement »³¹ et scelle leurs affinités électives.

À leur retour en France, en 1981, ils habitent chez la sœur d'Antonin. Alice vient d'accoucher, et ils sont à la recherche d'un logement qui convienne à leur famille. Ils s'installent alors dans un petit appartement de centre ville. Antonin trouve un poste dans un laboratoire de recherche, où les « perspectives sont un peu floues », et Alice s'implique dans une association qui mêle activités artistiques et soutien psychologique. Cherchant un logement adapté à leurs nouveaux besoins, ils se mobilisent à ce moment dans le projet d'habitat collectif, qu'ils mettent plus de six ans à concrétiser tout à fait.

Recrutés par annonce interposée, Adélie et son mari emménagent également dans l'habitat collectif en 1987. Mariée à un ingénieur des Mines employé dans une grande firme pétrolière française, Adélie travaille au service communication d'un organisme de maîtrise de l'énergie. Le couple a déjà deux enfants : un premier, né en 1978, et un second, né en 1981. Comme beaucoup de nos enquêtés, Adélie est entrée en politique en Mai 68. Venant de « province », comme l'on dit à son époque, elle vit sa participation aux événements comme un enchantement. Elle est en tous cas l'occasion de s'acculturer au milieu étudiant parisien et de reconstruire un rapport au monde, à l'aune des enjeux débattus à ce moment. Son engagement dans les événements de mai-juin a ainsi des conséquences immédiates sur sa trajectoire scolaire puis professionnelle.

Née en 1949, Adélie est l'aînée de trois enfants³². Elle est issue d'une famille bretonne politisée, « pas militante mais qui vote à gauche »³³. Son oncle par alliance et parrain, est, lui, « extrêmement politisé ». Résistant, engagé actif pendant la guerre

30 Sans entrer ici dans les débats théoriques relatifs à la dévalorisation des titres scolaires et au déclassement social qu'elle peut supposer.

31 Boris GOBILLE, « Crise politique et incertitude : Régimes de problématisation et logiques de mobilisation des écrivains en Mai 68 », *op. cit.*

32 Moins diplômés qu'Adélie, son frère est titulaire d'un BEP – il est devenu dessinateur – et sa sœur d'un CAPES qui lui permet d'enseigner au lycée, ils ont tous deux milité auprès des écologistes. Son frère, marqué par la lutte contre la centrale de Creys-Malville, a été adhérent du MEI, puis des Verts, à partir de 2004. Sa sœur a également milité deux ans chez Les Verts de la Réunion.

33 Toutes les citations sont issues de nos entretiens formels des 29 février et 17 avril 2008. Les données biographiques ont été assemblées à partir de cet entretien et des multiples échanges plus informels qui ont jalonné notre enquête jusqu'en 2012.

d'Algérie – Adélie se souvient que sa famille accueillait beaucoup d'enfants franco-algériens pendant les vacances –, il « fait partie de tous les groupuscules » et milite activement dans le mouvement de défense de la culture bretonne, Breiz Atao³⁴. Son père, fils d'une institutrice, devenu instituteur puis professeur de musique, a dû accepter un emploi de documentaliste en raison de sa tuberculose. Sa mère, titulaire du certificat d'études alors qu'elle était fille d'un gardien de phare, n'a finalement jamais travaillé. Sa famille ayant quitté la Bretagne pour la région parisienne, Adélie effectue sa scolarité au lycée de jeunes filles de Saint-Germain-en-Laye, un peu déstabilisée par son inscription dans ce lycée où l'on étudie « avec une blouse [...] et son nom brodé dessus ». Elle y obtient un baccalauréat scientifique, en 1966. Entrée à la faculté de sciences de la Halle aux vins³⁵, elle participe, presque par hasard, au début des événements de mai-juin 1968, mais s'y implique finalement fortement.

Il se trouve que je suis allée à Nanterre le 25 mars, un total hasard. J'allais voir ma copine. [...] On s'est retrouvées avec quelques ténors de l'époque, Lévy-Leblond, Geismar etc, et puis youpi on est parties sur les barricades ! [...] Mais c'était pas facile en habitant Saint-Germain-en-Laye et en rentrant le soir ! [rires]. J'ai failli rencontrer mon tonton qui, paraît-il, était sur les barricades aussi. [...] J'ai eu la trouille de ma vie. J'ai eu peur, très peur. Le boulevard Saint-Michel, le soir où il y a eu les barrières de Gay-Lussac et les autres, c'était des barrières de flics avec les casques, les bâtons, les boucliers, et toi, tu ne vois rien d'autre qu'un espèce de mur... le décalage total, je n'avais pas connu ça. [...] Et puis j'ai fait toutes les AG, en étudiante de base, [...] j'ai tracté, j'ai distribué, je suis allée à l'Odéon comme tout le monde, j'ai été sur les barricades avec les drapeaux [...] mais je distribuais pas les trucs des cocos ! [...] On est allé à Renault aussi, on s'est fait recevoir ! [...] Et Cohn-Bendit, je l'ai vu à Nanterre, le 25 mars. [...] J'étais en admiration totale devant des types comme ça, il y avait aussi Sauvageot, des types qui étaient capables de prendre une salle, de parler, de la retourner, je n'en revenais pas. Et puis cette impression que, d'un coup, on n'allait plus être soumis au mandarinate. [...] Il y avait la libération de la femme, le Viêt-Nam, Prague... tout ça, c'était fort.

Entrée en politique sous l'effet de l'enchantement de l'événement, elle attribue aux leaders de l'époque un charisme³⁶ qui lui fait adopter leurs points de vue et leurs positions. Le processus de remise de soi dans lequel, involontairement, elle s'engage, la conduit, par exemple, à se déclarer anti-communiste, à l'image des animateurs du mouvement, et alors

34 Ce mouvement est très composite. Si toutes ses ramifications revendiquent l'indépendance de la Bretagne et la valorisation de la culture bretonne, certaines ont été vivement critiquées pour leurs relations avec les forces d'occupation pendant la deuxième guerre mondiale.

35 Elle précédait le campus actuel de Jussieu, inauguré en 1970.

36 Ici entendu comme capacité de dévoilement des principes nécessaires à l'intelligibilité du monde social, et de révolution ou réordonnement de ces principes. D'après Bastien FRANCOIS, « Le président pontife constitutionnel. Charisme d'institution et construction juridique du politique », in Bernard LACROIX et Jacques LAGROYE (dir.), *Le Président de la République. Usages et genèse d'une institution*, Paris, Presses de la Fondation nationale des Sciences politiques, 1992, p. 303-331.

que rien ne l'y dispose à ce moment. Son engagement dans les journées de mai-juin a également des effets sur sa scolarité puisqu'elle redouble sa première année de faculté. Elle obtient malgré tout, sa maîtrise de sciences physiques, en 1972. Maître auxiliaire en mathématiques, elle aime enseigner, mais se refuse à endosser la part du rôle d'enseignant qui consiste, au travers du respect de la discipline, à reproduire un ordre symbolique qu'elle a participé à délégitimer. Elle entre donc, dès l'année suivante, à l'Institut d'administration des entreprises, en cours du soir, tout en étant visiteuse médicale, manière détournée d'approcher le monde médical pour cette jeune femme qui « voulait faire médecine » mais avait essuyé le refus de son père qui pensait « que c'était trop long, et pas pour les femmes ». Après plusieurs stages et une tentative de création d'entreprise, elle prend un poste, en 1976, au Commissariat à l'énergie solaire. Entrée comme hôtesse scientifique, elle occupe, à partir de 1981, un poste au service de l'information et la documentation des publics dans cette structure qui deviendra, par fusion, l'Agence française pour la maîtrise de l'énergie³⁷, quelques années avant qu'elle n'emménage dans l'immeuble d'habitat collectif avec sa famille.

Alors qu'Antonin et Alice, dont les situations professionnelles sont peu assurées à ce stade, repartent un an aux États-Unis, à Washington – Antonin a décroché une bourse et profite du statut de « visiting scientist », pendant qu'Alice continue à se perfectionner en sculpture et poterie –, Adélie s'installe dans l'environnement communautaire. « L'effet de lieu » joue pleinement pour elle puisqu'elle apprend, des autres habitants, qu'il convient d'inscrire son aîné à l'école Jaurès, plutôt qu'à l'école de secteur.

Depuis 1981, cette petite école d'application accueille bon nombre d'enfants dont les parents, peu dotés en capitaux économiques mais titulaires de capitaux culturels importants, sont en situation de mettre en œuvre les stratégies nécessaires à la réussite scolaire de leur(s) descendant(s). L'école Jaurès est, à ce moment, dirigée par Lino, dont les méthodes pédagogiques, centrées sur la réalisation de projets auxquels participent les parents, contribue à créer l'un des réseaux de sociabilité à partir desquels s'étoffe le vivier militant.

37 L'Agence pour les économies d'énergie (AEE) créée en 1974, le Commissariat à l'énergie solaire (COMES) créé en 1978, les comités Géothermie et Réseaux de chaleur créés dans les années 1970 ont fusionné en 1982 pour devenir l'Agence Française pour la maîtrise de l'énergie (AFME). Puis l'AFME, l'Agence pour la qualité de l'air (AQA) créée en 1980 et l'Agence nationale pour la récupération et l'élimination des déchets (ANRED) créée en 1975 se sont regroupées pour devenir l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (ADEME) en 1990.

Lino, ou l'école autrement

Enfant de la fin de la dernière guerre, Lino n'a que des souvenirs relativement mauvais de ses années d'école, dont il considère pourtant qu'elles devraient être « les plus belles de la vie »³⁸. Élève à l'école normale, il rêve d'inventer une école où les enseignants, les enfants et leurs parents vivraient en commun de « belles aventures », supports des apprentissages scolaires et citoyens. Pour Lino, en effet, l'école ne forme pas des élèves mais constitue le lieu à partir duquel l'on forge son autonomie d'aujourd'hui et ses volontés de demain. Instituteur depuis 1963, il revendique depuis toujours une pratique alternative. Bien que les premières inspections ne se soient pas toujours bien passées pour ce professionnel dont la pratique interroge les codes et les règles de l'institution de l'éducation nationale, il réussit son examen de maître d'application. Nommé directeur de l'école Jaurès en 1981, il obtient qu'elle soit considérée comme école expérimentale et s'associe au Centre de recherche de l'éducation spécialisée et de l'adaptation scolaire de l'Institut national de la recherche pédagogique (INRP/CRESAS). Dans la ligne des pédagogies expérimentales et interactives, mais en se gardant du « terrorisme intellectuel » qui qualifie parfois les expériences limites, comme celle de Vitruve³⁹ à laquelle il « n'adresse pas que des compliments », Lino impulse un nombre conséquent de projets. « Militant pédagogique » engagé dans la valorisation de la communauté éducative que forment ensemble parents et enseignants, il anime, avec l'aide financière et logistique des parents, voyages et activités diverses autogérées. Chacun contribue à faire vivre cette école ouverte sur la ville. Les parents rédigent un journal, viennent les samedis partager leurs passions et leurs savoir-faire avec les enfants dans le cadre d'ateliers, et s'impliquent dans l'élaboration de séjours thématiques.

C'est également dans cette école, et sur les conseils de leurs amis, qu'Antonin et Alice, de retour en France, dès 1989, inscrivent leurs enfants. Leur aîné, qui à maintenant huit ans, y retrouve le plus âgé des fils d'Adélie. Quelques temps plus tard, suit leur cadette, qui a quatre ans de moins. Alice, qui participe à ce moment à la création d'une ludothèque et Antonin, de retour dans son laboratoire de recherche, s'impliquent, comme les autres parents, dans la vie de l'école. Antonin y crée même une association de parents d'élèves indépendante. C'est dans le cadre de l'école que Louis rencontre Antonin et Alice. Ce fils de notables catholiques, devenu technicien du secteur public après une scolarité chaotique effectuée au sein d'institutions privées, y scolarise également ses deux premiers enfants.

Aîné d'une fratrie de cinq, Louis est élevé, à Nevers, par un père, « de droite par anticommunisme »⁴⁰, qui vit sa profession de médecin comme un sacerdoce. Sa mère, femme au foyer, aide son mari pour sa comptabilité. « Chrétiens éclairés », anciens chefs scouts, ses parents sont tous deux engagés dans les activités de la paroisse, et élèvent leurs enfants « dans une culture chrétienne où tout se mérite, où il faut en chier pour être heureux ». Enfant jugé « turbulent », Louis est envoyé « en pension chez les curés » à l'âge de douze ans. Il en garde d'assez bons souvenirs, tout comme de ses années de scoutisme. Il obtient son

38 Les citations sont extraites de notre entretien du 8 septembre 2008.

39 Pour les détails de cette expérience pédagogique, voir Julie PAGIS, « Déscolarisons l'école », *op. cit.*

40 Toutes les citations sont issues de notre entretien formel du 22 avril 2008.

baccalauréat en 1972, avec un an d'avance. Échouant à entrer en maths sup, il commence une première année de faculté de mathématiques, qu'il abandonne rapidement. Il entre en 1973 à l'Institut supérieur d'électronique de Paris, une institution privée dépendant de l'Institut catholique de Paris. Il milite alors dans un cercle d'amis plus engagés que lui mais dont il partage la sympathie pour les thèses d'extrême-gauche et l'antimilitarisme. Bien qu'il relativise son militantisme de l'époque, le qualifiant volontiers de « militance par procuration », il est rapidement prié de quitter l'établissement. Contrairement aux enfants de milieux sociaux moins aisés ou moins légitimes socialement, Louis, bien que « turbulent », n'est pas exclu, à cette occasion comme aux précédentes, du système scolaire⁴¹. Il entre, en effet, dans un autre établissement privé, où il obtient un BTS de génie civil en 1976. Il part ensuite effectuer son service, comme coopérant en Afrique. Il y vit cette expérience lointaine⁴² comme une vie de « petit colon tranquille », culpabilisant malgré tout, éducation religieuse⁴³ oblige, de la différence de niveau de vie qui le sépare alors des Africains. À son retour en France en 1978, il trouve, grâce aux relations de sa mère, un poste dans l'un des services techniques du ministère de l'Équipement, dans lequel il avait précédemment effectué un stage. Il se met en couple avec l'une de ses collègues, dont il a trois enfants (une première fille en 1983, une deuxième en 1986 et un fils en 1990), dont les deux premières sont scolarisées à l'école Jaurès.

Lison, l'une des voisines proches de Louis, fait également partie de « l'aventure Jaurès ». Née en 1953, cadette de quatre enfants, elle a grandi, comme Louis et comme la plupart de nos enquêtés, dans une famille catholique. Mais celle de Lison, contrairement à d'autres, est « catholique pratiquante, anti communiste, plutôt de droite »⁴⁴. Son père est gaulliste, employé de bureau à la SNCF. Sa mère est, quant à elle, employée à la Banque de France. Si elle dit avoir rompu avec une institution catholique dont les positions anti contraception l'ont beaucoup « repoussée », elle a grandi en entretenant des rapports étroits avec son oncle paternel, ecclésiastique :

41 La disposition au conflit au sein de l'institution scolaire n'a pas les mêmes effets selon la classe sociale à laquelle appartiennent les garçons. Si pour ceux des classes supérieures elle peut jouer un rôle favorable au moment de la négociation de leur orientation, elle fournit, dans des conditions sociales moins favorables, des motifs justifiant l'exclusion précoce de l'institution. Voir sur ce point Christian BAUDELLOT et Roger ESTABLET, *Allez les filles ! Une révolution silencieuse*, Paris, Le Seuil, (1992), 2006.

42 Ici en référence à Grégor STANGHERLIN, *Les Acteurs des ONG. L'engagement pour l'autre lointain*, op. cit.

43 Entendue comme « acquisition d'un registre de connaissances, de postures et d'objectifs dotés d'une finalité religieuse par la fréquentation des lieux de culte et de diverses institutions catholiques ». D'après Julien FRETTEL, *Militants catholiques en politique. La nouvelle UDF*, op. cit., p. 75.

44 Toutes les citations sont issues de notre entretien formel du 26 mai 2008. Les données biographiques ont été assemblées à partir de cet entretien et des multiples échanges plus informels qui ont jalonné notre enquête jusqu'en 2012.

J'ai eu des échanges très très forts avec lui. [...] Il nous a beaucoup apporté. [...] C'est quelqu'un qui a fait que j'ai continué cette pratique plus longtemps que je ne l'aurais fait sinon. [...] C'était un homme de gauche, son engagement était double : prêtre, et militant.

Titulaire d'un baccalauréat scientifique, elle passe en 1975 un DUT d'informatique de gestion à la faculté d'Orsay, et entre, la même année, au Rectorat de Paris, où elle occupe un poste de programmatrice. À l'image des membres des milieux chrétiens de gauche, dont Lison, influencée par son oncle, se rapproche, elle se syndique immédiatement, au SGEN CDFT⁴⁵ où elle reste « contre vents et marées », siégeant au comité technique paritaire puis à la Commission administrative paritaire (CAP) nationale, ingénieurs de recherche. Elle se marie l'année suivante « à l'Église, par choix, mais pas en blanc », à un relieur « pas militant mais de gauche ». Elle accouche, deux ans plus tard, de son premier fils, puis, en 1981, de son deuxième, et réussit, la même année, le concours d'attaché. Elle prend alors un poste d'informaticienne au ministère de l'Éducation Nationale, avant d'accoucher, en 1982, de sa fille. Militante à la Fédération des conseils de parents d'élèves (FCPE)⁴⁶ depuis qu'elle a des enfants scolarisés, elle fait partie des parents d'élèves de l'école Jaurès, à qui elle s'efforce de permettre aux parents de se rencontrer, de mieux se connaître et de « se trouver des affinités ».

L'idéal et la pratique de Lino ont ainsi permis la création d'un lien social ténu entre les habitants du quartier où l'école est implantée. Les habitants du lieu collectif et du voisinage s'impliquent en effet dans les projets de l'école autant que dans leurs autres activités communautaires et associatives. Si ces projets contribuent largement, nous l'avons dit, à l'élargissement du vivier militant de la ville, ils font également naître des vocations parmi les parents, dont celle d'Alice. Échouant à concrétiser le projet de jardin d'enfants qu'elle vient d'élaborer avec l'une des mères de l'école, elle passe et réussit le concours de l'Éducation nationale, en 1989, et commence sa formation à l'École normale. Accédant au statut de fonctionnaire, elle crée l'une des conditions nécessaires de son implication dans la vie locale.

Les enquêtés partagent ainsi, tout d'abord, un ensemble de dispositions familiales à l'engagement. Elles se sont constituées au gré de leurs socialisations primaires, soit

45 Voir sur les évolutions du recrutement militant à la CDFT, Bruno DURIEZ et Frédéric SAWICKI, « Réseaux de sociabilité et adhésion syndicale. Le cas de la CFDT », *Politix*, vol. 16, n° 63, 2003, p. 17-51.

46 Fédération réputée proche de la gauche, la FCPE voit, à cette période (1984-1992), fondre ses effectifs d'adhérents de près de 50 % en raison de la conflictualisation des relations avec les syndicats d'enseignants, des désillusions nées de l'Union de la gauche, de la mise à mal de l'idéal laïque et égalitaire, et de la perte de son monopole sur l'assurance scolaire. D'après Martine BARTHELEMY, « Des militants de l'école : les associations de parents d'élèves en France », *Revue française de sociologie*, vol. 36, n° 3, 1995, p. 439-472.

qu'enfants, ils aient entendu raconter les « exploits » militants de leurs parents, soit qu'ils aient reçu, et l'un va parfois avec l'autre, une éducation catholique dont nous avons déjà rappelé en quoi elle constitue une forme de socialisation politique⁴⁷. Lycéens en Mai 68, et à ce titre moins engagés politiquement dans les événements que certains de nos enquêtés autres, ils ont malgré tout hérité, chacun selon leur trajectoire, de cet « inouï de Mai »⁴⁸ qui vient confirmer leurs dispositions – familiales et/ou religieuses – à croire en la légitimité de la « parole profane » et en l'utilité du combat qui consiste à toujours la réaffirmer dans l'espace social et politique, presque coûte que coûte. Ils vivent également plusieurs expériences distinctives⁴⁹ – habitat collectif, projets de l'école Jaurès –, qui les rendent relativement visibles sur la ville. Le groupe est en effet « repéré » par les habitants, qui les connaissent « de réputation » et savent qu'ils organisent les fêtes de l'école ou « habitent ensemble »⁵⁰.

C'est dans le contexte du passage de la ville à gauche, à l'occasion des élections municipales de 1995, que le groupe de nos enquêtés, bénéficiant de la force que confère le partage de croyances et de pratiques, agrège d'autres individus, dont les dispositions sociales sont compatibles et dont les expériences de vie ont laissé des empreintes relativement similaires. Le vivier existant se transforme, à ce moment, en véritable réseau propice à la politisation⁵¹ des activités et des engagements.

SECTION 2 : DISPONIBILITÉS BIOGRAPHIQUES ET INTERACTIONS INCITATIVES

L'arrivée d'un maire socialiste en 1995, incite nos enquêtés à participer aux divers groupes de travail et commissions extra-municipales⁵² lancées par l'équipe nouvellement élue. Si les réticences qu'ils nourrissent envers les représentants du Parti socialiste les empêchent, nous allons le voir, de s'engager plus avant, cette séquence leur permet malgré tout de se familiariser avec l'institution municipale et de rencontrer d'autres habitants avec lesquels ils partagent, outre quelques caractéristiques communes, une volonté de s'inscrire dans la vie politique locale.

47 Soit comme « forme euphémisée » d'éducation politique au sens de Pierre BOURDIEU, *La Distinction. Critique sociale du jugement*, *op. cit.*, soit comme « invitation à s'engager ici-bas » au sens de Julien FRETTEL, *Militants catholiques en politique. La nouvelle UDF*, *op. cit.*

48 Boris GOBILLE, « Mai-juin 68 : crise du consentement et ruptures d'allégeance », *op. cit.*, p. 21-22.

49 Au sens de Pierre BOURDIEU, *La Distinction. Critique sociale du jugement*, *op. cit.*

50 Ces expressions ont été entendues lors des apparitions publiques du groupe, et notamment à l'occasion des événements de leur campagne municipale de 2008. Carnet de terrain n° 5.

51 Ici entendue au sens de Jacques LAGROYE, « Les processus de politisation », *op. cit.*

52 Elles sont dites « extra-municipales » pour être distinguées des commissions « municipales » exclusivement réservées aux élus.

Le début des années 1990 est difficile pour Antonin. En effet, si ses séjours aux États-Unis lui ont permis de faire des rencontres professionnelles, de découvrir le free jazz et le vélo, ils l'ont aussi tenu à l'écart de la vie de son laboratoire, et il doit, à son retour, « refaire sa place ». Sa femme Alice suit sa formation d'institutrice, à laquelle elle ne trouve en réalité que bien peu d'intérêt. Les modules pédagogiques que l'on dispense à l'École normale n'ont en effet pas grand chose à voir avec ce pour quoi, forte des expériences conduites à l'école Jaurès, elle a décidé de se reconvertir. Elle accouche, en 1991, de sa dernière fille. Le couple se lance alors dans un deuxième projet d'habitat groupé autogéré, et acquiert, en 1993, une maison sur le Causse Méjean, qu'ils partagent avec d'autres familles et dont ils peuvent profiter relativement souvent. De son côté, Lison s'investit dans son travail, et prépare le concours d'ingénieur, qu'elle réussit en 1993. Louis, dont le fils naît en 1990, s'implique, lui, au sein de la FCPE à laquelle il a finalement adhéré. Quant à la famille d'Adélie, elle s'expatrie deux années non consécutives (1992-1993 puis 1994-1995). Le deuxième séjour est, pour elle, l'occasion de commencer à militer dans le cadre de l'Association démocratique des français de l'étranger⁵³, qu'elle finit par présider, et à la FCPE⁵⁴. Nos enquêtés partagent ainsi, dans des espaces géographiques différenciés, l'expérience du militantisme à la FCPE, particulièrement propice à la fabrique de dispositions militantes⁵⁵.

Jusqu'au milieu des années 1990, nos enquêtés se dédient malgré tout essentiellement à des activités privées. Leur vie professionnelle occupe une place importante, tout comme leurs enfants, dont les aînés sont en phase d'apprentissage scolaire et les cadets viennent de naître. C'est, sans surprise, une période que l'on pourrait qualifier de période de latence ou de reflux, peu propice à l'engagement militant, notamment pour les femmes, qui supportent l'essentiel des tâches et des coûts liés au mariage et à l'éducation des enfants⁵⁶. Un groupe militant a bien été créé, par Alice, mais aux dires de Louis, qui s'en rapproche un temps, « il ne s'y passe rien de spécial, en tous cas, rien d'enthousiasmant ».

La préparation des élections municipales de 1995 constitue tout autant une forme de dynamique qu'une occasion différée dans le processus de politisation de nos enquêtés. En

53 Qu'elle qualifie comme « de gauche », et en opposition à l'Union des français à l'étranger, qui rassemble des français « de droite ».

54 Elle représente les parents d'élèves et s'investit, auprès du Consul, dans le traitement des dossiers de demande de bourses.

55 D'après Lorenzo BARRAULT, « Des formations militantes sélectives ? Éléments de réflexion sur le façonnage institutionnel au sein d'une association de parents d'élèves », communication à l'école doctorale de Paris 1 le 26 mars 2009, dans le cadre de sa thèse *Gouverner par accommodements. La régulation publique de l'accès à l'École et les stratégies des familles*, Université de Paris I Panthéon-Sorbonne, 2011.

56 Ce point est constamment souligné. Voir encore les résultats d'une enquête récente reproduits dans Laure BERENI, Sébastien CHAUVIN, Alexandre JAUNAIT et Anne REVILLARD, *Introduction aux études sur le genre*, op. cit., p. 173.

effet, si ces élections rapprochent sans aucun doute nos enquêtés de la vie politique locale, les réticences qu'ils entretiennent, nous allons le voir, avec le Parti socialiste et son représentant local, les empêche de s'impliquer tout à fait. Membre du Parti socialiste, ce dernier est conseiller municipal d'opposition depuis 1989. Investi par son parti pour conduire la liste de gauche, il se rapproche des citoyens engagés dans le monde associatif pour composer sa liste. Louis se souvient ici d'avoir été contacté :

J'y avais été un peu à reculons parce que il m'avait demandé de venir parce que j'étais connu comme militant. J'avais finalement accepté d'être président de la FCPE sur la ville, pendant une ou deux années, et cela m'avait donné une petite notoriété. Quand on cherche du monde c'est souvent comme cela que l'on fait, on essaie de repérer les militants. [...] J'étais identifié comme un support possible, alors il m'a appelé plusieurs fois on me disant « faudrait que tu nous rejoignes », mais j'avais dit : « le PS ? Jamais ! »

Il est vrai que ce parti n'a pas bonne presse auprès de nos enquêtés, et de la plupart de leurs amis. Souvent dans le secteur public, travaillant en relation plus ou moins étroite avec les instances de l'État et les ministères, ils ont nourri beaucoup d'espoirs depuis 1981, que la gauche de gouvernement a presque systématiquement déçus. Emplis des souvenirs de leur jeunesse soixante-huitarde, et forts de leurs engagements dans le syndicalisme et dans bon nombre de projets un peu alternatifs, ils sont plus spontanément proches d'une gauche audacieuse et radicale que le candidat, énarque et expert national auprès de la Commission européenne, ne représente guère. Un seul de nos enquêtés accepte de faire partie de la liste : Ali. Si cet engagement advient à un moment où il constate son – relatif – échec professionnel, il est plus le signe de son empathie pour l'engagement socialiste de sa femme, que la marque d'une véritable volonté de s'engager politiquement. Il ne prend d'ailleurs jamais sa carte aux partis, ni socialiste à cette époque, ni vert ensuite.

Ali est né à Paris en 1957, fils unique d'une standardiste des PTT, pas militante mais dont les valeurs relèvent pour lui, de « l'humanisme »⁵⁷ et d'un médecin tunisien, rapidement retourné à Tunis fonder une autre famille avec laquelle Ali n'a eu que peu de contacts. Sa mère l'élève seule, de même que sa propre mère, qui avait quitté le Doubs originel, victime des stigmatisations entraînées par son statut de « fille-mère ». Interne dans un lycée de la ville dès 1968, Ali obtient son baccalauréat scientifique en 1975. Voulant « être médecin du monde », il s'inscrit à dans une faculté de médecine. Mais, manquant des

57 Toutes les citations sont issues de notre entretien formel du 29 mai 2008.

ressources nécessaires à la compréhension des cursus et des hiérarchies scolaires, il échoue aux examens de fin de première année :

Pour moi, toutes les fac de médecine étaient les mêmes donc j'ai fait comme mes copains qui étaient brillants en mathématiques, j'ai fait cette fac. Après j'ai su qu'il y en avait qui m'auraient peut-être plus convenu.

Bien qu'admis à faire des études dentaires, il occupe l'année suivante à jouer au handball en compétition, avant de décrocher le diplôme d'éducateur sportif en 1981, après avoir suivi le cycle de formation du Centre de ressources, d'expertise et de performance sportive (CREPS). Un temps professeur dans un LEP et militant au SNEPS, il prend, en 1986, un poste dans son ancien lycée, ravi d'y trouver « des installations de qualité et en nombre, et des élèves faciles ». Il quitte alors le syndicat, « par désaccord avec la domination des universitaires ». Marié à une infirmière « rencontrée sur les terrains de sport », il a deux enfants nés en 1987 et en 1990. Ses enfants sont scolarisés à l'école Jaurès, et il y côtoie plus particulièrement Louis, avec lequel il partage une passion pour le parapente. Il réussit, dix ans après son diplôme d'éducateur sportif, en 1991, son CAPES. Il multiplie ensuite les formations et les stages qualifiants dans diverses disciplines sportives, mais échoue deux fois à l'oral de l'agrégation, qu'il tente d'obtenir, pour la dernière fois en 1995. Résolu à voir arrêter là son ascension professionnelle, il se consacre entièrement à son métier et tente de développer, en accord avec l'esprit de l'école Jaurès, nous semble-t-il, des activités qui permettent l'apprentissage de la coopération, de la solidarité, de l'autonomie et qui responsabilisent les enfants. Invité par sa femme, relativement proche des réseaux socialistes de la ville, à donner en même temps qu'elle son nom pour boucler la liste pour les élections municipales, il accepte sans grande conviction et ne s'implique pas particulièrement dans la campagne. D'autres habitants ont, en revanche, accepté de s'engager plus avant. C'est le cas de Natacha, une universitaire auprès de laquelle nos enquêtés vont se familiariser avec le fonctionnement de l'institution municipale.

Élue sur cette liste socialiste, Natacha est devenue première adjointe en charge de l'éducation. Elle forme, avec quelques autres élus, le groupe des non inscrits. C'est autour d'elle, que plusieurs de nos enquêtés dont elle est proche commencent à s'organiser. Privés d'une structure partisane nationale, et représentants de la « société civile », ces élus non inscrits sont en effet demandeurs d'aide technique sur les dossiers, et de propositions, voire de participation pour les diverses commissions que la nouvelle majorité municipale lance à

son arrivée. Antonin se souvient de l'isolement de Natacha et de sa volonté de le compenser en s'appuyant sur des personnes extérieures à l'institution municipale :

Elle a ressenti le besoin, avec ses collègues non inscrits, d'avoir un lieu de réflexion, de discussion. Elle voyait bien que le PS se réunissait de son côté, le PC de son côté et qu'en réunion de majorité, elle était isolée. Elle a donc lancé l'idée d'avoir une instance de réflexion et, par bouche à oreille, on s'est retrouvés un peu embringués là-dedans. Après, on s'est réunis régulièrement [...] dans notre immeuble.

L'élue peut en effet compter sur plusieurs habitants, sur le réseau de parents d'élèves de l'école Jaurès et sur d'autres militants et citoyens engagés dans des luttes sectorielles en faveur de l'égalité des droits, de la citoyenneté, ou encore des sans-papiers. Nombreux sont en effet ceux qui sont prêts à soutenir activement l'action municipale.

Bien que pris par sa carrière de chercheur et sa tâche de directeur d'unité de recherche – direction qu'il a conquise de haute lutte après un conflit au sein de son équipe qui a duré près de deux ans –, Antonin fait de nombreuses propositions aux nouveaux élus, notamment dans le secteur de la culture. Adélie, récemment revenue en France et peu impliquée professionnellement puisqu'elle est susceptible de repartir à l'étranger avec sa famille, se réjouit de « l'effervescence » dans laquelle l'élection d'une municipalité de gauche a plongé ses proches et du nouvel usage militant de la salle commune de l'immeuble. Elle participe également au groupe informel de soutien aux élus. Lison et Louis travaillent aussi beaucoup pour la municipalité dans cette période, et notamment, à la mise sur pied et l'animation des commissions extra municipales « Vie scolaire » et « Soutien scolaire ». Les expériences conduites à l'école Jaurès leur ont sans doute donné de quoi alimenter de nombreuses propositions, notamment à propos des rythmes scolaires. C'est dans ce cadre que Louis, monte, en partenariat avec la FCPE, une action d'alphabétisation des femmes immigrées, à laquelle participe également, de manière plus distanciée, Ali. Tous les trois sont également actifs dans la commission extra municipale « Prévention sécurité », ainsi que dans les conseils de quartier. Des projets d'économie sociale et solidaire sont notamment élaborés, auxquels prennent part Adélie, et un autre couple de l'immeuble. Le groupe est ainsi amené à travailler sur les dossiers municipaux dans leur ensemble, ce qui lui permet de se familiariser avec le fonctionnement communal et avec les règles tacites qui président aux relations et rapports de force dans les majorités plurielles.

Une autre habitante de la ville, qui participe par ailleurs à la commission extra municipale « Urbanisme – cadre de vie », s'implique également, à l'occasion de la création

d'une Maison de l'économie sociale et solidaire municipale. Il s'agit de Virginie, qui, bien avant son mari, commence à s'intégrer dans le groupe dans nos enquêtes. Ayant eu à subir plusieurs événements perturbant sa trajectoire professionnelle, cette catholique politisée dès l'enfance, et rendue sensible aux enjeux d'immigration par l'engagement de ses parents dans la Guerre d'Algérie et par une expatriation au Maroc, commence en effet, à cette période, à s'engager dans la vie locale.

Virginie est née en 1941, troisième enfant d'une fratrie de neuf, nés « un tous les dix-huit mois ou presque »⁵⁸, de 1936 à 1956. Pendant toute l'enfance de Virginie, sa famille, en raison de la guerre, déménage beaucoup. Son père, élevé par sa mère elle-même veuve de guerre, est issu d'une famille de paysans lorrains. Il grandit à Paris, et étudie à l'établissement Sainte-Croix de Neuilly. La patronne de sa mère, alors, employée de maison, pousse en effet cette dernière à ce que ses enfants fassent des études, que cette patronne contribue en partie à payer. Bon élève, le père de Virginie entre à l'ESSEC, avec le sentiment « d'avoir toujours eu le cul entre deux chaises, ce qui l'a finalement rendu très sensible aux inégalité et aux injustices ». Sûrement par fidélité envers son milieu d'origine, ce transfuge de classe est d'abord sympathisant du parti communiste, puis milite à l'Union des gauches socialistes, et, enfin, au Parti socialiste unifié. La mère de Virginie a reçu une formation d'assistante sociale. Elle exerce pendant la débâcle et organise, dans le Massif central où elle s'est réfugiée avec sa famille, les « gouttes de lait », sortes de halte ravitaillement pour les enfants en transit. Tous deux, anciens scouts, s'engagent, dès la fin de la guerre, aux côtés des fondateurs de La Vie nouvelle, dont ils sont très proches. La famille s'installe ensuite près de Bordeaux, où le père de Virginie trouve un emploi de directeur adjoint de la Caisse des allocations familiales. Virginie fait elle-aussi ses premiers pas dans le scoutisme, dès l'âge de six ans. Elle se souvient d'avoir guetté les oiseaux à l'aurore, dans une structure hiérarchique mais pas contraignante :

Scout, c'était l'autonomie, la vie en équipe, la nature. Moi, cela m'a beaucoup apporté. [...]

Il y avait une hiérarchie, c'est vrai, mais c'était surtout des engagements, des responsabilités.

Scoute jusqu'en 1956, elle entre alors à la JEC, où elle reste jusqu'en 1962, et fait également partie, comme ses parents, de La Vie nouvelle. Bonne élève, Virginie effectue toute sa scolarité à Bordeaux, et réussit son baccalauréat, en 1958. Elle commence ses études à la faculté de lettres mais se réoriente dès l'année suivante, en géographie et en histoire. Elle

⁵⁸ Toutes les citations sont issues de notre entretien du 27 février 2008.

obtient sa licence de géographie en 1962. Pendant cette période, sa famille est très engagée contre la guerre d'Algérie. À l'instar de nombreux catholiques pour qui ce conflit constitue un « sursaut moral » et l'épisode le plus marquant de leur politisation⁵⁹, la famille de Virginie est très engagée. Ses parents militent, collent des affiches, et participent au gardiennage des domiciles des gens menacés par l'OAS. Elle se rappelle les nuits de veille après les plasticages, et se souvient d'avoir eu le sentiment à l'époque, de la nécessité d'agir dans un cadre qui serait plus structuré :

Cela m'a beaucoup marquée. [...] J'ai senti à ce moment là le besoin d'avoir une protection politique quelque part mais bon, c'en est resté au désir, je n'ai pas fait le pas...
Je ne sais pas où je serais allée d'ailleurs...

Mariée en 1962 à Paul, qu'elle a rencontré lors d'un voyage d'étude avec son professeur de géographie, elle le suit au gré des déplacements de sa garnison (il effectue son service militaire à Poitiers puis à Laval). Enceinte à trois reprises (en 1964, 1965 et 1966), elle passe sa maîtrise de géographie en deux ans (1963-1965), et réussit l'agrégation, également préparée en deux ans, en 1967. Elle participe aux événements de mai-juin 68, alors qu'elle enseigne en classe de terminale, à Dijon, où le couple s'est momentanément installé. Elle se syndique, dès son premier emploi, et sans surprise pour cette catholique, au SGEN-CFDT, où elle reste, ce qui la distingue d'autres enquêtés, « bien que la CFDT soit un peu trop réformiste ». Elle part ensuite dans la foulée avec son mari au Maroc, en 1971, sans avoir pu demander de mutation officielle. Malgré des problèmes de santé, elle réussit malgré tout à travailler à l'Institut de géographie, pour réaliser un atlas des cultures marocaines et donner des cours dans un lycée, puis à soutenir, en 1975, une thèse sur la diversification de l'agriculture marocaine. De retour en France à partir de 1980, elle enseigne en lycée. Un temps reconvertie dans l'éducation à la sécurité routière – et militante de la Ligue contre les violences routières – après le décès accidentel de l'une de ses filles, en 1983, période qu'elle considère comme une « manière de faire son deuil », elle reprend ses activités d'enseignement et intervient également dans une unité de formation continue pour les enseignants. Le fil de carrière et les thématiques héritées de sa thèse refont momentanément surface lorsqu'elle accepte de donner des TD de géographie, mais elle refuse finalement le poste qu'on lui propose à Jussieu en 1995 : « Le temps était passé. [...] J'avais des petites-filles et j'avais envie d'en profiter ».

59 D'après André ROUSSEAU, « Les classes moyennes et l'aggiornamento de l'Église », *op. cit.*

C'est l'année d'après, en 1996, que Virginie croise pour la première fois la route du groupe, lors d'un parrainage de sans-papiers à la mairie, où Antonin, entre autres, est présent. Elle partage en effet, depuis son séjour au Maroc, comme ce dernier et Natacha un intérêt pour les questions d'immigration et d'intégration. Elle a d'ailleurs participé aux comités locaux de lutte contre la répression au Maroc, dont elle fut un temps la secrétaire, ainsi qu'aux activités d'un club tiers-monde en relation avec une association d'émigrés sénégalais. Fille de transfuges sociaux politisés dans la lutte contre la guerre d'Algérie et/ou Mai 68, catholique de gauche ouverte aux influences féministes, communautaires et écologiste, et militante active du tiers-mondisme – sorte de « cause passerelle » de la sphère religieuse à la sphère politique⁶⁰ – Virginie, bien que plus âgée que nos précédents enquêtés, s'accorde presque en tous points avec eux. Elle trouve auprès d'eux, un réseau de sociabilité et l'occasion de s'impliquer dans la vie locale, à ce moment largement investie par nos enquêtés. Ils sont en effet non seulement impliqués dans les projets municipaux mais également portés par l'élan que la nomination de Virginie, comme directrice de l'une des écoles de la ville, a suscité.

Virginie combine alors un mi-temps d'institutrice dans une école maternelle avec diverses activités artistiques. Elle crée avec une amie habitante de l'immeuble et femme du couple avec lequel son mari était parti en voyage au Ladakh, un groupe de pratiques artistiques, « Exposons-nous », qui permet aux artistes et amatrices de la ville de partager leurs savoir-faire, et leur donne également l'occasion d'exposer leurs œuvres, comme en 1997 et 1998. Devenue directrice de l'une des écoles de la ville, à partir de 1998, et en raison de son goût pour les activités artistiques et des compétences progressivement acquises dans ce domaine, elle participe également à la création de « Bibli'art ». C'est grâce à ces initiatives qu'elle rencontre Jean-Baptiste.

Fils d'un artiste renommé⁶¹, uruguayen exilé pour cause de militantisme politique et syndical, Jean-Baptiste est né en 1958, un an avant son frère. Enfant, il suit sa famille en Espagne, où son père, syndicaliste et socialiste militant, est « invité » par son gouvernement à profiter d'une bourse d'étude. Comme le souligne Jean-Baptiste,

à cette époque, on ne disparaissait pas encore, mais l'on vous invitait volontiers, si vous étiez syndicaliste, à représenter la Patrie dans les terres européennes et à ne revenir que si l'on avait changé ses idées !

60 Julie PAGIS, « La politisation des engagements religieux », *op. cit.*

61 Cet extrait, comme les suivants, proviennent de l'entretien avec Jean-Baptiste, réalisé le 3 juin 2008.

Installée un temps en Espagne, la famille de Jean-Baptiste émigre finalement à Paris, au motif que le père trouvait plus « romantique » de « crever de faim sous les ponts de Paris que sous ceux de Madrid ». Après avoir passé son baccalauréat en Espagne, il entame des études de biologie à la faculté d'Orsay, souhaitant alors devenir paléontologue. Rapidement confronté à des difficultés scolaires qui proviennent selon lui de la différence de niveau d'exigence entre l'Espagne et la France, il tente de poursuivre son ambition, mais par d'autres moyens :

Je voulais être paléontologue [...] mais le niveau scolaire français et espagnol n'étant pas les mêmes, je ne comprenais pas grand-chose, donc je me suis dit que je pouvais passer paléontologue en faisant histoire de l'art et archéologie.

Jean-Baptiste s'inscrit donc en histoire de l'art à l'université de Paris 1 où il s'éprend finalement d'art contemporain, et de sa future femme, Martine. Il passe sa maîtrise en 1984-1985, en soutenant un mémoire sur le peintre espagnol Manolo Millares, co-fondateur du groupe El Paso qui vantait, dans les années 1950, la liberté de la pratique artistique. Devenu plasticien après sa maîtrise d'histoire de l'art, il exerce en parallèle, en raison d'une relative précarité usuelle dans ces mondes de l'art, une activité de documentaliste. Il épaula à cette époque un écrivain et directeur de collections dans diverses maisons d'édition. Installé en ville en 1995, il s'implique dans « Exposons-nous » et « Bibli'art », projets qui lui font côtoyer régulièrement les habitants de l'immeuble, au premier rang desquels Alice.

À la fin de la décennie quatre-vingt-dix, nos enquêtés sont ainsi rassemblés et impliqués autour de trois pôles structurant le milieu militant : l'immeuble collectif, l'école Jaurès, et l'équipe municipale nouvellement élue. De nombreuses initiatives irriguent la vie locale et donne une visibilité particulière à nos enquêtés. Repérés et repérables, ils s'impliquent toujours davantage, confirmant les liens qui les unissent déjà et en créant de nouveaux avec d'autres individus. C'est ainsi qu'ils vont, dans la période suivante, participer plus activement à la vie politique.

SECTION 3 : POLITISATION ET « PARTISANISATION »⁶² DES ENGAGEMENTS MILITANTS

Limités par le caractère informel de leur participation à la vie municipale et citoyenne, nos enquêtés décident de structurer, de manière associative, leur réseau militant.

62 Nous empruntons ce terme à Michel OFFERLÉ, *Sociologie de la vie politique française*, Paris, La Découverte, 2004, p. 27.

Ils créent ainsi l'association *Dynamiques*. Déclarée officiellement en janvier 1999, elle a pour objet d'« engager une réflexion vis-à-vis de la politique locale et de la vie de la ville ; de s'instaurer en observatoire et en force de proposition, de promouvoir la participation des habitants et la démocratie locale ». Elle constitue une forme évidente de politisation⁶³ des engagements existants. Le siège social de l'association est établi, sans grande surprise, à l'adresse de l'immeuble collectif, qui accueille désormais officiellement les réunions du groupe. Cette association permet à chacun, selon ses dispositions et ses disponibilités biographiques, de convertir les capitaux militants acquis au fil des engagements, et d'acquérir, progressivement, un ensemble de ressources utiles dans le cadre de la compétition politique. Parallèlement à cette création, Adélie et Antonin adhèrent au parti vert, constituant ainsi le noyau dur du groupe local vert.

Dès 1999 et la création de l'association *Dynamiques*, une liste autonome aux élections municipales de 2001 est clairement l'objectif de nos enquêtés. Bien que se sentant « de gauche », ils sont en effet plus sensibles aux problématiques environnementales et solidaires que la majorité locale et ne partagent donc pas l'ensemble de ses orientations et ses mesures. Par ailleurs, attachés aux approches participatives et collaboratives de la démocratie, et aptes à les animer, ils ne partagent pas non plus les manières de faire de la politique des élus locaux, à commencer par celles du maire. Finalement, le bilan de la mandature de ce dernier ne leur semble donc ni à la hauteur de leurs attentes, ni en parfaite adéquation avec leurs valeurs et leurs volontés politiques. La distance semble alors tout à fait consommée entre la gauche institutionnelle de l'équipe municipale et la gauche radicale et « mouvementiste »⁶⁴ à laquelle nos enquêtés s'identifient souvent plus volontiers⁶⁵. Antonin se souvient de la colère et de la déception qu'il avait ressenties à cette époque :

Je me souviens qu'à force de faire des propositions et que rien ne se passe, je me suis totalement découragé. [...] Ils disaient faire de l'écologie. Ah ça oui ! Il y avait en effet la plus petite piste cyclable du monde, la plus courte, dans une petite rue. Enfin, plus

63 Entendue à la fois au sens de Annick PERCHERON, *La Socialisation politique*, textes réunis et présentés par Nonna MAYER et Anne MUXEL, Paris, Armand Colin, 1993 et de Jacques LAGROYE, « Les processus de politisation », *op. cit.*

64 Entendue comme l'un des composantes de la gauche « antilibérale » où se retrouve sympathisants et militants multipositionnés, engagés dans un ensemble de mouvements sociaux souhaitant se démarquer de la gauche dite « de gouvernement » ou « social-démocrate », et en tenant des comptes des luttes symboliques et du travail d'étiquetage que ce terme implique et que d'autres ont déjà souligné. Voir notamment Hélène DURIEZ, « Modèles d'engagement et logiques de structuration des réseaux locaux de la gauche mouvementiste à Lille », *Politix*, vol. 17, n° 68, 2004, p. 165-199.

65 Dont les aspirations et les engagements sont décrits dans Isabelle SOMMIER, « La gauche mouvementiste et l'aspiration à un 'politique autrement' », in Bertrand GEAY et Laurent WILLEMEZ (dir.), *Pour une gauche de gauche*, *op. cit.*, p. 57-73.

exactement, entre les bacs à fleurs et le trottoir, ils avaient laissé cinquante centimètres pour des vélos et sur une longueur d'environ dix mètres de chaque côté de la rue !⁶⁶

Les « circulations douces »⁶⁷, et la sécurité routière, font en effet partie des thématiques insuffisamment traitées, aux yeux du groupe, alors même que Louis a pris des responsabilités dans le MDB⁶⁸ et que le groupe compte de nombreux cyclistes réguliers dans ses rangs.

Rapidement, l'association *Dynamiques* donne un cadre formel aux sociabilités militantes et devient l'outil des ambitions politiques de nombre de nos enquêtés. L'immeuble collectif, où le groupe se réunit, est devenu, au début des années 2000, le lieu de convergence des initiatives sur la ville. Si les adultes l'animent largement, la transformant en salle de réunion pour l'ensemble de leurs initiatives associatives, les enfants contribuent également à sa notoriété, y conviant à l'occasion de leurs fêtes, tous leurs amis. Il est ainsi devenu *le* lieu du milieu alternatif de gauche et festif de la ville. Le groupe de nos enquêtés, et bien d'autres qui, ayant quitté la ville ou le groupe par la suite, ne font pas partie de notre enquête, réunis autour de Natacha alors « leader » incontestée⁶⁹, discute de la meilleure stratégie pour composer une liste pour les prochaines élections municipales. Adélie se souvient bien de cette première réunion :

On a fait une grande réunion où on s'est rendu compte que pour se faire entendre, il fallait appartenir à un parti politique. [...] On se demandait quelle étiquette politique prendre. [...] On a examiné les différents programmes. [...] Le Parti socialiste, ça signifiait se mettre dans la section PS, et ça, certains en avaient fait partie et n'avait pas envie de s'y remettre, et le Parti communiste, c'était « pas question » ! [rires]. [...] On avait beaucoup parlé d'économies d'énergies pendant la construction de notre immeuble... on était quand même deux sur quatorze à travailler dans les énergies nouvelles, alors on a dit « bon ben on va aller voir chez les ». [...] On a dit « qui veut y aller ? » Et on a été trois. [...] Et c'est à ce moment-là que nous avons découvert qu'il y avait des Verts dans la ville, ce que nous ne savions pas.⁷⁰

À cette époque, les Verts sont, nous l'avons vu au chapitre précédent, dans une phase relativement dynamique. Ils ont pour la première fois et depuis les élections législatives de

66 Extrait d'entretien avec Antonin, 28 février 2008.

67 Réalisées à pieds ou avec des véhicules non motorisés (vélos, fauteuils roulants, skate-boards, rollers, trottinettes...).

68 À l'époque Mouvement de défense de la bicyclette.

69 Plusieurs de nos enquêtés, dont Antonin et Virginie, ont employé ce terme.

70 Extrait d'entretien avec Adélie, 29 février 2008.

1997, six députés⁷¹, une ministre en la personne de Dominique Voynet, et le bon score, réalisé aux élections européennes de 1998⁷² dont la liste verte était conduite par Daniel Cohn-Bendit, leur a permis d'obtenir neuf députés européens⁷³. Au niveau local en revanche, le parti vert n'est guère implanté. Seuls trois militants composent un groupe qui, en raison du peu d'adhérents, est rattaché à celui que forment ensemble les militants verts des villes avoisinantes.

Volontaires pour « faire les encartés » du groupe⁷⁴, Antonin, Adèle et l'une de leurs amies rencontrent alors les Verts, aidés en cela par Natacha qui avait, un temps, été approchée par un militant vert, sans qu'elle ait souhaité donner suite. Cette rencontre se fait en accord avec les autres membres du groupe qui partagent tous la conviction qu'une liste mêlant adhérents et non adhérents sera en mesure de revendiquer un double ancrage, et donc, une double légitimité en terme de représentativité. Le premier contact a été, aux dires de nos enquêtés, tout à fait catastrophique.

Cela s'est très mal passé, du coup, on a tout de suite été mis dans le bain ! [...] C'était l'horreur. Parce qu'on est arrivé à trois. [...] Parmi les Verts, il y avait l'un des maire-adjoints la ville, un alternatif rouge et vert, qui se donnait l'étiquette d'écolo. Il nous a vu arriver avec un œil mauvais. [...] Le deuxième nous a carrément demandé ce que venait faire là. [...] Seul le troisième a dit qu'il était content qu'il y ait de nouveaux adhérents ! [...] C'était surréaliste, il a fallu que l'on donne notre pedigree de A à Z et heureusement que l'on était trois et un peu tenaces. Ils ont fait une grosse colère, en disant qu'on faisait de l'entrisme, ce qui n'était pas faux !⁷⁵

Il leur faut ainsi plusieurs réunions et allers-retours avec les instances du parti vert pour pouvoir adhérer. Adélie se souvient en détail de ce moment :

J'ai foncé, c'était la première fois que je prenais contact avec les Verts. [...] J'ai téléphoné aux Verts, on a envoyé nos bulletins d'adhésion, mais comme on était au mois de novembre, on s'est fait recaler. Nos adhésions n'ont été validées qu'en janvier [*ie* 2000]. Alors j'ai regardé les statuts, et à la réunion d'après, j'ai dégainé. J'ai dit à l'adjoint du maire « Vous monsieur, vous n'êtes pas adhérent des Verts, et ceci est une réunion du groupe, donc moi je ne souhaite pas que vous restiez. Vous, vous êtes maire-adjoint du

71 Pour mémoire Marie-Hélène Aubert, Yves Cochet, Guy Hascoët, Noël Mamère, Jean-Michel Marchand et Dominique Voynet. André Aschiéri, qui n'est pas adhérent des Verts, rejoint leur groupe.

72 Pour mémoire, la liste a obtenu 9,72 % des suffrages.

73 Dont, pour rappel, parmi nos enquêtés, Alain Lipietz.

74 Nous reviendrons dans le chapitre suivant sur la procédure d'adhésion au parti vert.

75 Extrait d'entretien avec Adélie, 29 février 2008.

maire sortant, et nous, nous avons peut-être envie de faire une liste autonome ». Du coup, il est parti en claquant la porte.⁷⁶

Après ses péripéties, Adélie et Antonin réussissent à devenir officiellement adhérents. Sur le moment, cette adhésion est tout à fait stratéliste, et ils ne s'en cachent pas :

On a adhéré parce qu'une étiquette politique, cela donne une crédibilité, surtout quand on n'est pas connus, et que personne ne sait que chez les Verts, cela ne marche pas comme ailleurs, que l'on n'est pas investis, mais qu'il suffit de s'investir soi-même, surtout dans les endroits où il n'y a pas vraiment de structure établie. [...] Remarque, je ne le savais pas non plus !⁷⁷

Cette adhésion n'est possible, malgré tout, qu'en raison de la congruence entre le parti vert, ou plus exactement ce qu'ils en perçoivent à ce stade, et leurs habitus. Élevés dans des familles où l'un des membres au moins, dont ils sont proches, milite ou a milité activement, ils ont été sensibilisés, dès leur enfance, à l'expression d'opinions politiques, et ce, dans des contextes parfois difficiles. L'oncle d'Adélie s'est en effet, il faut le rappeler, engagé dans la résistance, contre la guerre d'Algérie, au PSU et dans le mouvement de défense de la culture bretonne, de manière relativement pionnière ; le père d'Antonin, militant communiste en Pologne, a, lui, effectué une peine de prison en tant que prisonnier politique. Ils connaissent déjà de ce fait, au moins en partie, le coût que représente la publicisation d'opinions politiques et les conséquences pratiques de la politisation. Étudiants dans des familles relativement modestes, ils ont, encore plus que leurs parents diplômés dont les trajectoires sociales ont pu être interrompues – par la guerre et l'antisémitisme pour les parents d'Antonin et par la maladie pour le père d'Adélie – bénéficié d'une ascension sociale par les titres scolaires, dont l'une des conséquences est d'être devenus à la fois sensibles aux questions d'(in)égalités sociales et de se sentir plus compétents⁷⁸ qu'ils ne l'auraient été autrement pour les traiter. Politisés lors des événements de mai-juin 68, ils font partie des militants, que le parti vert, fonctionnant comme un cadre structurant vis-à-vis de l'extérieur mais réglé par des interactions qui laissent la part belle à l'autonomie et l'initiative – et ce par valeur tout autant que par manque de moyens – attire bien souvent. Ils y trouvent, comme d'autres, l'occasion de militer sans renier leurs convictions, et d'exprimer dans le champ politique leur intérêt pour un ensemble de thématiques (démocratie participative et

⁷⁶ *Ibid.*,

⁷⁷ Extrait d'entretien avec Antonin, 28 février 2008.

⁷⁸ Compétence et sentiment de compétence vont ici bien sûr de pair. Voir sur ce point essentiellement Pierre BOURDIEU, *La Distinction. Critique sociale du jugement*, *op. cit.*, Daniel GAXIE, *Le Cens caché. Inégalités culturelles et ségrégation politique*, *op. cit.* et le numéro 6 de la *Revue française de science politique* dédié à la notion de compétence politique, paru en 2007.

autogestion, valorisation de l'échelon local, énergies renouvelables, égalité homme-femme...). L'adhésion est ainsi, pour ces deux militants politisés et déjà compétents sur bon nombre de domaines de politiques publiques, une forme de « partisanisation » de l'engagement.

Une fois adhérents, et dûment autorisés à utiliser le logo du parti et à en revendiquer le monopole auprès de leurs concurrents politiques, ils doivent faire entériner leur volonté de concourir à la prochain élection municipale « en autonome », c'est-à-dire de composer une liste opposée au maire au premier tour. Adjointe dans la mandature qui s'achève, Natacha est moins à l'aise avec cette stratégie. Elle se met donc en retrait du groupe, puis finit par faire campagne aux côtés du maire sortant. C'est aux trois adhérents verts que revient la responsabilité de faire avaliser cette décision autonomiste par les instances locales du parti. Mobilisant leurs savoir-faire militants, ils y parviennent, aux dires d'Adélie, relativement aisément :

Ensuite, un autre habitant de notre immeuble a fait lui aussi une demande d'entrée chez les Verts, alors que nous y étions depuis au moins quatre ou cinq mois. Il est arrivé au groupe en nous disant « moi j'ai discuté avec le maire et je viens pour infléchir le choix des Verts de la ville en faveur d'une liste avec le PS ». On s'est dit qu'il était quand même un peu con d'annoncer la couleur comme ça ! [...] Mais comme diraient certains, il n'avait pas compté ses voix, et il s'est retrouvé tout seul ! Nous, on avait fait un peu de lobbying auprès des copains des autres villes. [...] On s'était très bien entendus avec C. [*i.e* une adhérente du groupe engagée comme nos enquêtés dans le militantisme « de l'école »] sur ce qu'on voulait, elle était d'accord avec nous et elle a soutenu notre position auprès des adhérents du groupe de sa ville. Du coup, on a voté sans problème la liste indépendante !⁷⁹

Antonin prend la tête de la liste « verte et ouverte » indépendante, sur laquelle Lison figure en deuxième position. Plus disponible que lorsque ses enfants étaient petits, elle est, à ce moment, « ravie »⁸⁰ de faire passer au premier plan « la dimension politique » que contiennent déjà, selon elle, ses engagements syndicaux. Adélie occupe la 8^e position, non loin de Louis. Après avoir longuement hésité, n'étant pas, selon lui, « quelqu'un qui plonge sans prendre la température de l'eau avant »⁸¹, il se laisse convaincre par Antonin et sa femme, et vient occuper la 11^e position. Virginie se range à la 12^e place, consentant, pour la

79 Extrait d'entretien avec Adélie, 29 février 2008.

80 Extrait de notre entretien du 26 mai 2008.

81 Extrait de notre entretien du 22 avril 2008.

première fois à officialiser une proximité partisane. Quant à Jean-Baptiste, il accepte d'occuper la 17^e place. Il se souvient avec plaisir du moment où il a donné son accord :

Un jour, c'était à un feu rouge, une amie me dit « tiens Jean-Baptiste, tu ne voudrais pas t'inscrire dans une liste, il nous manque des gens ». Et moi je me souviens que je lui ai dit « oui, oui, pas de problème ». Et elle m'a dit, « mais tu ne sais même pas quelle liste, tu ne sais même pas ce qu'on fait ! » [rires]. J'ai répondu « eh bien tu me dis qu'il y a toi, Adélie, Alice... bon on se connaît, je suppose que c'est pour faire à peu près ce qu'on est en train de faire ! S'il vous manque des gens, moi je veux bien signer, du moment que je ne suis pas éligible ». [...] Les gens de l'habitat collectif, je les connaissais pratiquement tous. [...] *Dynamiques* avait notamment organisé l'exposition « Exposons-nous », et quand on faisait des fêtes, c'étaient déjà les mêmes têtes. [...] C'était pour mettre mon nom au fond de la liste, parce que je faisais beaucoup d'interventions dans les écoles, et c'est vrai que j'étais assez connu. [...] J'ai trouvé ça plutôt drôle, de s'engager comme ça, sur une liste avec des noms... [...] Moi je trouvais ça assez drôle d'avoir une liste, avec ces gens, et avec les noms⁸².

Sous l'apparente légèreté de son engagement, se cache des dispositions complexes. Fils de militant syndicaliste et politique inquiété par le régime uruguayen, Jean-Baptiste peut, à de cette manière, à la fois officialiser l'engagement intellectuel et pratique qui le lie déjà à ses amis, et éviter les risques que représentent, selon lui, l'appartenance à un parti politique, auquel, tout comme Alice, il n'adhère pas. Cette complexité se lit dans son témoignage :

C'était un peu formel par rapport aux réunions qu'on avait auparavant, mais les discours n'étaient pas très différents, nos idées et les gens, je les connaissais pratiquement tous. [...] Et les gens de *Dynamiques*, ce qui est à leur honneur, ne m'avaient à aucun moment dit « il faut que tu t'inscrives ». J'étais arrivé alors que la liste était déjà presque faite, c'était juste pour remplir, mais je me suis assez rapidement investi dans le groupe.⁸³

L'aîné d'Adélie est également invité à donner son nom pour boucler la liste (il figure en 31^e place sur 34). La liste « Écolos d'ici et d'ailleurs » se compose ainsi, pour l'essentiel, d'individus déjà engagés dans sur la ville. L'amie artiste, membre du groupe « Exposons-nous », figure ainsi à la 28^e place.

La liste est, sans surprise, soutenue par le directeur de l'école Jaurès, Lino, qui « se retrouve pleinement dans la volonté de dialogue et la manière d'aborder les problèmes de la

82 Extrait de notre entretien du 3 juin 2008.

83 *Ibid.*,

ville que propose la liste »⁸⁴. Révélant les effets que peuvent avoir les affinités d'habitus sur l'insertion dans les réseaux partisans, la liste est également soutenue par Alain Lipietz et Daniel Cohn-Bendit, députés européens⁸⁵. Antonin, grâce à son réseau relationnel dans le champ académique et intellectuel, a en effet demandé à l'une de ses amies chercheuses d'organiser un dîner avec Alain Lipietz qu'elle connaît, et dont les travaux universitaires l'ont intéressé. Quand à Daniel Cohn-Bendit, c'est par l'intermédiaire de la sémiologue Mariette Darrigand qu'est organisée la rencontre. Cette dernière est alors mère d'élève dans l'école que dirige Alice, et elle connaît bien Daniel Cohn-Bendit, dont elle a fait la précédente campagne.

Quelques mois plus tard, la liste « Écolos d'ici et d'ailleurs » entre en campagne. Elle est, aux dires de nos enquêtés, à l'image du groupe existant :

C'était dans notre immeuble, c'était sympa. On bouffe, on se marre bien. J'y retrouve des parents d'élèves de Jaurès, et d'autres que je ne connaissais pas. Et Alice et Antonin sont très accueillants, c'est eux vraiment le cœur du noyau à cette époque là. [...] La campagne c'était toute la richesse du groupe, et l'intensité de notre travail⁸⁶.

La liste portée par nos enquêtés remporte près de 9 % des suffrages au premier tour et fusionne, au second, avec celle du maire sortant. Antonin se souvient de cette négociation avec le chef de file du Parti socialiste, qu'il considère de manière paradoxale, comme à la fois professionnalisé et peu compétent :

On se dit maintenant, c'est fini le travail d'amateur, on va se retrouver à discuter avec des vrais professionnels de la politique. Donc le dimanche à minuit, on était déjà en train de coller nos affiches de remerciement aux électeurs et on s'apprête à rencontrer le PS. Et là, cataclysme, ils n'avaient rien envisagé et surtout pas de travailler avec nous. [...] Alors commence une période extrêmement difficile de négociation, rapide. [...] C'était vraiment l'improvisation totale, le maire sortant, l'improvisation totale ! Nous on a envoyé pour négocier un bègue et un syndicaliste ! [...] On a casé deux d'entre nous, Lison et moi⁸⁷.

La liste du maire sortant perd l'élection. Le représentant de l'UDF locale devient maire de la ville. Antonin et Lison entrent au conseil municipal, dans les rangs de l'opposition, et

84 D'après le document de campagne de présentation de la liste.

85 Ils ont chacun rédigé un petit texte de soutien, qui paraît, accompagné de photos, sur le document de présentation de la liste.

86 Extrait d'entretien avec Louis, 22 avril 2008.

87 Extrait d'entretien avec Antonin, 28 février 2008.

forment un groupe que rejoint Natacha, également élue de l'opposition sur la liste du maire sortant.

Juste après l'élection, Louis décide de prendre sa carte chez les Verts. Se disant fidèle à sa manière de s'engager pleinement une fois qu'il a « sauté le pas », il considère cette adhésion comme une « clarification » de son engagement.

Je suis allé en campagne comme associatif, j'avais trouvé que c'était cohérent... mais dès que la campagne a été terminée, je me suis dit que c'était carrément plus clair d'être chez les Verts. [...] C'est de la lâcheté de ne pas vouloir s'engager. [...] Et puis il faut afficher sa couleur, ce n'est pas correct de s'afficher comme citoyen sous prétexte qu'on ne voudrait pas oser dire qu'on est d'accord avec machin⁸⁸.

Son adhésion au parti participe, par ailleurs, du travail de mise en cohérence de ses compétences professionnelles et de ses croyances et intérêts. En effet, après avoir été un moment responsable d'une subdivision du ministère des Transports et chargé de cours de sécurité routière appliquée aux infrastructures, il vient de prendre un poste à l'Inspection générale des Ponts et chaussées et prépare les avis sur les projets routiers de plusieurs régions, auprès d'un ingénieur général. Ses compétences en ingénierie, tout autant que son engagement en faveur de la sécurisation des « circulations douces », sont ainsi mises à contribution. Son engagement chez les Verts est bien le signe et l'instrument de cette mise en cohérence : « Ma manière à moi de militer, affirme-t-il, et de m'investir chez les Verts, de toute façon, c'est le vélo ! »⁸⁹ Son engagement va en fait bien au-delà. Il révèle, de manière paradoxale, « l'invitation à s'engager ici bas » dans un parti protégé des tentations de l'enrégimentement qui structure durablement l'habitus militant des catholiques⁹⁰, quand bien même ces derniers auraient, comme Louis, rompus avec l'institution et la pratique religieuses. Incité par les passeurs⁹¹ sécularisés que sont Antonin et Adélie à l'époque, et qui rappellent les clercs qui ont pu « libérer » tacitement des carrières militantes en gestation⁹², Louis entre chez les Verts avec la conscience de politiser son engagement mais sans celle de réaliser une disposition acquise lors d'une éducation catholique dont il prétend, comme bien d'autres, s'être libéré.

88 Extrait d'entretien avec Louis, 22 avril 2008.

89 Extrait d'entretien avec Louis, 22 avril 2008.

90 Julien FRETTEL, « Quand les catholiques vont au parti. De la constitution d'une *illusio* paradoxale et du passage à l'acte chez les 'militants' de l'UDF », *op. cit.*

91 En référence à Howard S. BECKER, *Les Mondes de l'art*, *op. cit.*

92 D'après Julien FRETTEL, « Quand les catholiques vont au parti. De la constitution d'une *illusio* paradoxale et du passage à l'acte chez les 'militants' de l'UDF », *op. cit.*

Comprenant deux conseillers municipaux d'opposition et doté d'un organe de presse locale indépendant, le groupe acquiert de nouvelles ressources. Ses positions et ses prises de positions lui donnent une visibilité plus grande sur la ville, où nos enquêtés apparaissent désormais comme les véritables entrepreneurs de la cause « écologiste⁹³ et citoyenne ». À l'image de l'association Attac, dans laquelle militait Virginie depuis sa fondation en 1997, ce qui l'avait sûrement préparée à figurer sur la liste municipale en 2001, *Dynamiques* fonctionne comme un véritable « espace politique amateur »⁹⁴. Créée par des individus dotés de « dispositions militantes et cultivées », et de capitaux scolaires et militants laissés « en jachère », qui « exercent un métier principal [tout en s'adonnant] à des pratiques vécues sur le mode du désintéressement et de la vocation », elle fonctionne, pour certains, comme « un site d'apprentissage et d'accumulation des ressources indispensables à une carrière politique », et pour d'autres, comme « un espace d'engagement ou de réengagement, plus ou moins pérenne mais gratifiant »⁹⁵. Cette association est, par ailleurs, une indéniable force d'attraction militante dans la ville, qui complète celle que constitue désormais le groupe local vert autonome. À elles deux, elles procurent ressources collectives spécifiques et légitimités complémentaires à nos enquêtés qui vont, comme nous allons maintenant le voir, pour quelques-uns se professionnaliser, et pour d'autres, accepter d'entrer, pour la première fois, dans l'espace partisan.

SECTION 4 : PROFESSIONNALISATION DES UNS, (RÉ)ENGAGEMENT DES AUTRES

Désormais, deux logiques structurent les activités de nos enquêtés : une logique clairement partisane, organisée autour du groupe local vert et centrée sur les séquences électorales et les stratégies internes au parti ; et une logique clairement associative, qui se déploie dans un premier temps autour de la fabrication et de la diffusion du journal de l'association *Dynamiques*, puis dans la période la plus récente, autour de l'AMAP⁹⁶, dernière initiative ayant permis le renouvellement du vivier militant. C'est l'analyse de l'entrelacement de ces logiques que nous voudrions mener. Nous pourrions, à cette occasion, décrire finement les mécanismes de recrutement mis en place par le groupe et évaluer le rôle des « situations de réunion » dans l'engagement militant.

93 Pour l'appréhender comme « conscience mondiale » et en fonction de ses répertoires d'action spécifiques, voir Sylvie OLLITRAULT, *Militer pour la planète. Sociologie des écologistes*, op. cit.

94 Nous reprenons ici le terme employé dans Claude POLIAK, « Attac. Aux frontières du champ politique », in Bertrand GEAY et Laurent WILLEMEZ (dir.), *Pour une gauche de gauche*, op. cit., p. 75-90.

95 *Ibid.*, p. 78-79.

96 Pour mémoire Association pour le maintien de l'agriculture paysanne.

Pendant toute la mandature 2001-2008, la plupart des membres de « Écolos d'ici et d'ailleurs » demeurent actifs. Le groupe, consolidé pendant la campagne, décide de créer un journal. Manière de continuer à s'intéresser à la vie locale et de soutenir en dehors de l'institution les quelques élus minoritaires au conseil municipal, *Le mouton à 5 pattes* compte quatorze numéros (et un numéro spécial), de 2001 à 2006. Illustré d'un mouton mascotte dessiné par Jean-Baptiste, devenu le graphiste préposé aux productions du groupe, *Le mouton à 5 pattes* est conçu avec l'aide d'un des amis nantais d'Alice, qui est venu leur « expliquer ce qu'était son journal poil à gratter [...] comment faire un journal comme ça, avec les titres, les sous-titres et les machins »⁹⁷. Par son intermédiaire, les membres du groupe acquièrent de nouveaux savoir-faire. Souhaitant fabriquer un « véritable » journal, ils se familiarisent en effet avec le vocabulaire de la presse professionnelle et de l'édition, et acquièrent les compétences pratiques nécessaires au journalisme d'investigation en contexte local.

Dans ce mandat municipal, Antonin et Adélie, progressent dans la hiérarchie partisane⁹⁸, jusqu'à devenir, pour l'un, vice-président de conseil régional⁹⁹, et pour l'autre, secrétaire du groupe local¹⁰⁰ désormais autonome, candidate aux élections législatives de 2002, puis secrétaire régionale des Verts¹⁰¹. Actifs dans la tendance¹⁰² Désir de vert, issue du groupe de soutien à Alain Lipietz formé au moment de sa désignation puis de son limogeage comme candidat à l'élection présidentielle de 2002¹⁰³, Antonin et Adélie côtoient depuis quelques années déjà les militants qui parviennent, à ce moment, à la direction du parti. Leur intégration, fruit de leur implication dans la tendance et de leur participation aux luttes internes, leur a permis de se faire investir puis élire. Antonin a ainsi rejoint le groupe des élus régionaux, tandis qu'Adélie entrait dans celui des cadres responsables de même niveau. Ces positions, qui fonctionnent comme un effet surgénérateur des leurs propres engagements et les entraînent dans un processus de professionnalisation politique continu, bénéficient à l'ensemble du groupe, auquel ils apportent les informations sur la vie du parti nécessaire au maintien de leur engagement. C'est ce dont témoigne Louis¹⁰⁴, qui reconnaît être « bien encadré par Adélie et Antonin qui sont copains avec ceux qui dirigent et qui

97 Extrait d'entretien avec Alice, 29 février 2008.

98 Nous montrerons de quelle(s) manière(s) et à quelle(s) occasion(s) dans les chapitres suivants.

99 Il y sera élu en 2004. Gardant son mandat de conseiller municipal d'opposition, il cèdera à sa colistière, Lison, la place de conseiller communautaire qu'il va occuper à partir de 2003.

100 Elle l'est depuis 2001.

101 Éluée dès 2002 dans l'exécutif vert régional, elle occupe cette fonction à partir de 2004.

102 Nous employons ici le terme de « tendance » plutôt que celui de « courant » pour souligner la préférence des adhérents de ce groupe pour ce premier terme.

103 Voir pour les détails de cette séquence, le chapitre précédent.

104 Entré en formation au CNAM, il a réussi, en 2003, son DEST de génie civil, et a accepté un poste à la direction du service des routes à Chartres. Il occupe aussi des fonctions importantes au MDB, et se trouve de ce fait, relativement occupé.

connaissent tous les rouages, qui est avec qui, que font les mouvances... »¹⁰⁵, et qui appréciera, en 2005, lorsqu'il sera hébergé par Adélie après sa séparation, de voir, chez elle, « défiler la moitié des Verts de France ! »¹⁰⁶.

L'investissement dans le parti d'Adélie et d'Antonin suscite clairement, à partir de 2004, la solidarité d'autres membres du groupe, qui adhèrent pour renforcer les stratégies défendues par leurs amis. C'est le cas de Lison et d'Alice. Éluë municipale et conseillère communautaire d'opposition, Lison, comme les élus non inscrits avant elle, évoque le besoin de bénéficier d'un cadre plus structuré que celui du groupe de *Le mouton à 5 pattes*. Mais le rôle que ses amis, les « clercs sécularisés », jouent dans le processus d'engagement de cette ancienne catholique semble évident. Elle en convient d'ailleurs volontiers :

Il y a probablement une part d'influence des gens qui étaient autour de moi. [...] Si je suis rentrée chez les Verts, c'est parce qu'autour de moi, il y avait des gens qui étaient chez les Verts et qui avaient aussi un petit peu les mêmes façons de réfléchir et les mêmes objectifs politiques que moi.

Sans surprise, elle s'engage dans la même tendance qu'Antonin et Adélie avec qui elle partage, depuis de nombreuses années déjà, représentations du monde et pratiques militantes. Comme de nombreux catholiques passés à gauche pensant défendre un régime de vérité plus fidèle aux idéaux de l'Église catholique¹⁰⁷, elle défend, au-delà de la tendance, la ligne autonomiste que cette dernière représente et qu'elle sent, à ce moment, menacée :

Et puis une chose a aussi déclenché beaucoup, c'est quand il y a eu les régionales. [...] Le fait qu'il n'y ait pas eu de liste autonome pour ces élections alors que moi j'étais pour l'autonomie ! On a râlé, Alice a râlé, moi j'ai râlé et puis les copains nous ont dit « ben arrêtez de râler, rentrez ! Aidez-nous à promouvoir l'autonomie ». Donc ma démarche a été celle-là¹⁰⁸.

Aussi à l'aise que Louis avec la politisation de son engagement, mais plus disposée que lui au militantisme partisan, elle fait, sous le parrainage d'Adélie, l'apprentissage des règles de fonctionnement du parti et des pratiques de la tendance.

105 Extrait d'entretien avec Louis, 22 avril 2008.

106 *Ibid.*,

107 Ici en référence à Jacques LAGROYE, *La Vérité dans l'Église catholique*, *op. cit.*

108 Extrait d'entretien avec Lison, 26 mai 2008.

C'est avec ce même argument autonomiste qu'Alice explique avoir pris sa carte chez les Verts. Informée par son mari des affaires du parti, elle ne s'y implique qu'après les régionales :

Quand j'ai su qu'il avait manqué peu de voix [pour l'autonomie], j'ai décidé de rentrer chez les Verts. On s'est dit c'est pas possible il faut que des gens portent ça et on s'est dit « Allez ! on rentre chez les Verts ! ». Moi je me suis dit « ben ça fera une voix de plus pour l'autonomie dans le futur »¹⁰⁹.

Comme ses prédécesseurs du groupe dans le parti, Alice rejoint donc immédiatement la tendance Désir de Vert, sans pour autant participer à la vie interne :

En fait, je suis allée à quelques réunions mais je n'ai pas trop trouvé ma place, j'ai trouvé que c'était un peu compliqué les discours, très en interne, les motions, les différents groupes, les machins... et puis je ne sais pas si ça m'intéressait tellement et si j'avais tellement de temps à passer là dedans¹¹⁰.

Institutrice dans une autre école de la ville que celle dont elle avait été directrice, Alice se souvient avoir vécu, à cette époque, « des temps difficiles ». Mais il est également probable que son « style de vie artiste »¹¹¹ l'engage moins que d'autres à se sentir tout à fait ajustée en pratique à l'institution partisane, et à se préoccuper de ses nécessités. Par ailleurs, si la politisation de son engagement est avérée, sa dimension partisane reste étroitement liée au type de « conjugalité militante »¹¹² dans laquelle elle est engagée. Binôme d'une « entreprise personnalisée solidaire » dont le principe est de donner à celui qui a le plus de chances objectives de remporter quelque victoire dans les luttes internes le monopole de lutte politique, elle reste cantonnée dans le rôle de « l'associative », pendant que son mari occupe celui « du politique ».

À la veille des élections municipales suivantes, la dynamique du journal *Le mouton à 5 pattes* s'est, aux dires de ses animateurs, un peu ralentie. Les membres du groupe s'investissent en effet de manière différenciée et inégale dans la fabrication du journal, selon

109 Extrait d'entretien avec Alice, 29 février 2008.

110 *Ibid.*

111 Pierre BOURDIEU, *La Distinction. Critique sociale du jugement*, op. cit., p. 336.

112 Nous nous permettons de renvoyer sur ce point à Vanessa JÉROME, « Nous nous sommes tant aimés. (In)égalités des droits et questions sexuelles chez Europe écologie-Les Verts (EELV) », communication au congrès de l'Association française de science politique, section thématique 33 « Affaires sexuelles, questions sexuelles, sexualités », Paris, 9-11 juillet 2013. Nous reviendrons par ailleurs sur les conjugalités vertes et les types de binômes auxquels elles donnent lieu – entreprise politique réciproque, entreprises personnalisée solidaire et duo fantasmé – dans le chapitre 5.

qu'ils participent activement à la vie du parti, ou qu'ils contribuent, avec l'indépendance et la distance qui les caractérisent, à la vie d'un groupe qui se déchire parfois beaucoup, sans que les divergences soient toujours clairement et officiellement exprimées. C'est notamment le cas à l'occasion des débats sur le Traité constitutionnel européen de 2005. Les adhérents verts sont, dans la ligne officielle de leur parti, engagés pour le Oui, alors que les citoyens et associatifs le sont pour le Non, Natacha se rapprochant beaucoup à cette époque, de Claire Villiers¹¹³. Par ailleurs, de nombreux désaccords et petits conflits interpersonnels commencent à fissurer le groupe des fondateurs et, plus largement, celui de *Dynamiques*. Le fait que la force des liens communautaires puisse jouer, dans un premier temps, dans le sens de la cohésion militante, puis, dans un autre, dans celui du conflit interpersonnel et même des défections, est en effet fréquent¹¹⁴. Le journal, fruit de leur engagement collectif, ne paraît plus après l'automne 2006.

À l'été 2007, quelques membres du groupe se remobilisent malgré tout, autour de la candidature de Lison aux élections législatives. Responsable du groupe local depuis 2004 – après Adélie –, elle siège, à ce titre, dans les instances départementales du parti¹¹⁵. Militant dans le parti au sein de sa tendance, elle a été élue pour la représenter dans l'instance régionale et a accepté d'en être l'une des délégués pour les Assemblées générales, et ce depuis 2006. Elle a bien voulu également se faire élire au Conseil statutaire du parti¹¹⁶, où elle siège, de même depuis 2006. Les sollicitations et le soutien d'Adélie, devenue dès 2004 secrétaire régionale du parti, ne sont peut-être pas étrangers à ces réussites. Entrée chez les Verts pour défendre l'autonomie du parti, Lison est devenue l'une des garantes du respect de ses règles de fonctionnement, et veille aux intérêts de sa tendance. La facilité et le sérieux avec lesquels cette ancienne catholique a accepté si vite un tel niveau d'engagement peuvent avoir de multiples explications. Mais elles rappellent la fidélité et la docilité – certes raisonnée – avec lesquelles certains clercs, investis par et dans leur rôle de garants de l'institution catholique, en contrôlent les pratiques et les usages, concourant ainsi au respect des vérités et à la légitimation du régime des certitudes¹¹⁷. À ces élections législatives – où elle prend également la suite d'Adélie – sa candidature est largement soutenue par le groupe

113 Cette militante syndicaliste, engagée pour les droits des chômeurs, fondatrice d'Agir ensemble contre le chômage – AC ! – est alors vice-présidente au Conseil régional d'Île-de-France, en charge de la Démocratie sociale, apparentée au groupe Communiste, Alternative citoyenne, républicain (CACR).

114 Ce point est mentionné dans Olivier FILLIEULLE (dir.), *Le Désengagement militant, op. cit.*

115 Tous les groupes locaux sont en effet invités à s'y faire représenter par un binôme dont l'un des individus est généralement le responsable du groupe local.

116 Cette instance veille au respect des statuts et des règlements intérieurs nationaux et régionaux du parti, et règle l'ensemble des litiges internes. Elle se compose de huit personnes, (ré)élues par moitié tous les quatre ans. Aux dires de Lison, quelques dizaines de dossiers sont traités chaque année (sauf en période électorale où le nombre de dossier peut tripler), et les conseillers se tiennent à la règle leur interdisant d'instruire des dossiers qui concerneraient leur propre région. Les litiges sont généralement tranchés à l'unanimité.

117 Jacques LAGROYE, *La vérité dans l'Église catholique, op. cit.*

des adhérents du parti, mais pas réellement par les autres membres de *Dynamiques*, perturbés par le soutien que Natacha apporte, pour sa part, au candidat local communiste, alternatif et citoyen. La candidature de Lison est donc clairement partisane, et rompt de ce fait avec l'équilibre adhérents du parti/non adhérents auquel la majorité des membres du groupe disent, depuis le début, tenir, et qui signale, au-delà de leurs prises de position, des rapports toujours différenciés à la politique. Elle recueille 3,9 % des voix (Adélie avait, par comparaison, réalisé un score de 1,8 % des voix en 2002), confirmant la difficulté de l'ancrage vert sur le territoire. Mais une autre élection, généralement plus porteuse pour les Verts se profile alors : les municipales de 2008.

Dès l'automne 2007, les membres de *Dynamiques* entrent en pré-campagne. Ils participent au forum des associations organisé chaque année par la Ville, et y diffusent un numéro spécial et gratuit du journal *Le mouton à 5 pattes* (le quinzième et dernier numéro édité). Affichant en Une un « Enfin ! » qui signifie leur plaisir de voir se terminer la mandature et, au-delà, d'avoir l'opportunité de redéfendre leurs valeurs dans la compétition politique, les rédacteurs offrent à leurs lecteurs un pot pourri des articles parus dans les numéros précédents et les invitent à les retrouver dans une réunion publique où ils pourront échanger avec les élus et membres du groupe, et « proposer, imaginer, inventer ce qui pourrait être [leur] ville de demain »¹¹⁸.

Deux réunions ont lieu, dans des salles municipales, entre les mois de septembre et octobre. Elles sont l'occasion d'attirer de nouveaux entrants. À l'image des anciens, ils sont politisés et investis dans les activités associatives de la ville auxquelles contribue toujours activement Alice. Devenue institutrice de CP/CE1 à l'école Jaurès, et impliquée dans des projets de jardinage dans le cadre de son école, elle a adhéré au mouvement Terre de liens¹¹⁹ et répondu aux sollicitations d'un réseau partenaire, l'Association pour le maintien d'une agriculture paysanne (AMAP). Elle s'est ainsi engagée, à partir de 2005, dans la création de l'AMAP « La carotte », en compagnie de Paul, le mari de Virginie, avec lequel elle chante à la chorale. Universitaire spécialisé dans les questions agricoles, il entretient, bien que venant d'une famille politisée, un rapport plus distancié à la politique que sa femme. Il préfère ainsi s'investir dans quelques projets ponctuels et clairement circonscrits.

Né en 1937, Paul est l'aîné d'une fratrie de quatre. Petit-fils d'un titulaire du certificat d'études qui avait fait une carrière ascendante dans la fonction publique, fils d'un professeur

118 *Le mouton à 5 pattes*, n° 15, automne 2007.

119 Il comprend une association, une foncière et un fond d'investissement. Voir les détails sur <http://www.terredeliens.org/spip.php?page=accueil>.

de géographie devenu doyen de l'une des universités de Bordeaux et d'une mère au foyer, il grandit dans une famille politisée, mais dont les affinités partisans évoluent au fil des événements. Ses parents, engagés dans la Résistance, sont des gaullistes « de circonstance »¹²⁰, c'est-à-dire, selon lui, simplement reconnaissants au Général De Gaulle ne pas s'être résigné après la défaite de 1940. Il se souvient malgré tout d'avoir plus jeune, avec son père, « écouté Chaban-Delmas, monté sur des cageots, qui haranguait la foule au marché ». Bon élève, Paul entre à l'École d'agronomie de Paris en 1957. Logé à la Cité universitaire, il y étudie pendant trois ans, et obtient son diplôme, « dans les premiers », en 1960. Même s'il échappe au service militaire en Algérie (il aurait dû partir en 1963), il se souvient d'avoir été « tracassé » par tout ce qu'il entendait dire à propos de la torture, sans être sûr alors que tout cela soit avéré. Bien que pas militant, son père, comme lui opposé à cette guerre, profite à l'époque de son autorité à la faculté pour protéger quelques collègues. Tenté par la recherche mais voulant comme son père, qu'il accompagnait parfois dans ses missions d'enquête auprès des agriculteurs, « associer théorie et pratique », il entre, en 1962, aux Services agricoles de Poitiers. Il épouse Virginie, la même année. Trois ans après, il réussit le concours de chef de travaux de l'École nationale d'ingénieur des travaux agricoles (ENITA) de Bordeaux, et accepte de reculer au niveau des grades et du corps d'institution, pour enseigner. Après quelques années, il part enseigner à Dijon, où il reste un moment sans affectation. Il fait alors la navette entre Dijon et Bordeaux, où il retrouve sa femme et son père, qui, après avoir rompu avec le gaullisme au moment de la guerre d'Algérie, est sympathisant des événements de mai-juin 1968. Comme de nombreux autres enquêtés de son âge, catholiques et universitaires, il part, en 1971, au Maroc, enseigner en coopération à l'Institut agronomique de Rabat. Sa femme l'accompagne. Ils y restent de 1971 à 1980. Titularisé maître de conférences, il rentre à l'INRA la même année. Il y soutient sa thèse d'agronomie, en 1985 : « c'était une épreuve [...] d'autant que je n'avais rien publié sauf dans des revues de géographie marocaines ». Il réussit ensuite le concours de directeur de recherche l'année suivante, puis dirige, à partir de 1993, l'unité de recherche de l'INRA dans laquelle il reste jusqu'à sa retraite, en 2002. Il ne la prend d'ailleurs pas tout à fait, continuant à encadrer ses derniers thésards, participant à de nombreuses conférences et à l'animation de deux revues scientifiques, dont l'une, *Les cahiers d'agriculture*¹²¹, doit permettre aux jeunes chercheurs africains de publier leurs articles. Concédant bien volontiers que « dans beaucoup de mouvements, c'est Virginie qui s'engage en premier, et [qu'il] ne la suit que quelquefois », il reconnaît ne s'être réellement impliqué que dans la lutte contre la répression au Maroc (le couple hébergeait notamment des étudiants

120 Cet extrait, comme les suivants, proviennent de l'entretien avec Paul, réalisé le 27 février 2008.

121 Voir les détails sur <http://www.cahiersagricultures.fr/index.phtml>.

recherchés par le régime d'Hassan II), et dans la Ligue contre la violence routière, après le décès de l'une de leurs filles. Paul se sent plus d'affinités, comme de nombreux intellectuels, avec une forme de militantisme qui relève plus de la (contre)-expertise¹²² que de l'engagement de terrain. C'est à ce titre qu'il participe d'ailleurs, comme sa femme, aux réflexions d'Attac, ou à celles du groupe « Politique » de La Vie nouvelle. C'est donc en spécialiste des questions agricoles qu'il avait accepté de s'engager dans le projet d'AMAP qu'Alice proposait de créer et qu'il participe à ces premières réunions programmatiques.

L'AMAP constitue le vivier militant le plus actif désormais et de nombreux participants à ces deux premières réunions en sont membres. Accueillis par les élus municipaux [*i.e* Antonin et Lison] et les membres de *Dynamiques* qui affichent leur volonté collective de concourir aux prochaines élections municipales, ils sont invités à travailler, par ateliers thématiques¹²³, à l'élaboration du futur programme.

Pauline y participe activement. Si c'est dans le cadre de l'AMAP qu'Alice l'a invitée, c'est sûrement avec tout l'effet d'autorité que lui conférait son statut d'ancienne maîtresse des trois enfants de Pauline, qu'elle a réussi à se montrer si « persuasive » et « convaincante »¹²⁴. Fille d'agriculteurs catholiques de gauche de la Creuse, Pauline est née en 1965, cadette de trois enfants¹²⁵. Élevée dans la religion catholique, elle continue à vivre comme elle l'a appris, « en étant solidaire, en aidant les autres », alors même qu'elle ne croit plus en Dieu depuis l'adolescence. Elle élève d'ailleurs ses trois enfants (dont deux jumeaux), nés entre 1997 et 2000, dans cette religion, « pour faire plaisir aux deux familles », puisque celle de son mari, est également catholique. Sortie diplômée de Polytech Clermont-Ferrand¹²⁶, elle effectue un stage à Paris, où elle s'installe quelque temps avant de venir habiter sur la ville. Comme beaucoup de militants de socialisation catholique, et *a fortiori*, de femmes, Pauline dit préférer l'engagement concret au niveau local plutôt que « la politique ». Elle participe d'ailleurs aux réflexions en affrontant les difficultés liées à son genre, puisqu'elle assiste aux réunions au grand dam de son mari qui, contrairement à ses trois enfants, trouve « bizarre » plus qu'« amusant », qu'elle prenne part à ce type d'activités.

122 Au sens de Xavier CRETTEZ et Isabelle SOMMIER (dir.), *La France rebelle, op. cit.*

123 « Culture-loisirs-sports-jeunesse-éducation », « Urbanisme-logement-déplacement-transport », « Environnement-santé-alimentation-espaces verts » et « Social-intégration ».

124 Cet extrait, comme les suivants, proviennent de l'entretien avec Pauline, réalisé le 23 juillet 2008.

125 L'aîné, né en 1945, est devenu inspecteur du trésor. Le second, né en 1948, est professeur de français en collège. Tous deux sont, aux dires de leur sœur, « de gauche », le second ayant même été un temps militant « très engagé » au Parti socialiste.

126 D'après <http://polytech.univ-bpclermont.fr/historique.html>, Polytech Clermont-Ferrand (ex-CUST) a été créé en 1969. C'est une des premières écoles d'ingénieurs internes aux universités françaises. Elle propose un cursus en cinq ans et revendique de concilier l'excellence de la recherche scientifique portée par l'Université Française et les grands établissements de recherche (CNRS, INRIA, INRA, INSERM...etc.) avec le développement de formations professionnalisantes d'élite.

Marjolaine fait également partie des participants recrutés dans le cadre de l'AMAP. C'est par ce biais qu'elle a rencontré Alice et le groupe de l'habitat partagé, auprès de qui elle trouve, maintenant qu'elle se sédentarise après plusieurs reconversions professionnelles et déménagements, une occasion de s'investir dans la vie locale et d'espérer occuper une position ajustée à ses aspirations. Née en Hongrie, en 1967, elle est la fille d'un paysagiste et d'une professeure de mathématiques de lycée. Elle est élevée, avec son frère né en 1971, dans le sud de la France, où ses parents se sont installés, en compagnie de son grand-père maternel, militant communiste. Marjolaine n'a que peu d'échanges avec ce grand-père très politisé, qui s'est même, sans succès, présenté à plusieurs élections municipales. Mais elle fait, pendant toute son enfance, beaucoup d'allers-retours en Hongrie, où elle passe toutes ses vacances d'été avec un plaisir extrême, qui lui fait penser que « le communisme, ce n'est pas si mal »¹²⁷. Son baccalauréat C en poche – elle l'a obtenu en 1985 – elle cherche une formation. Peu prolixe en entretien sur les raisons de cette volonté de rompre avec son milieu familial et de « partir de tout », elle en cherchait une « qui n'exist[ait] qu'à Paris ». Elle jette finalement son dévolu sur celle d'ingénieur du son, obtient un DEUG de musicologie, option technique du son à Paris 8, puis enchaîne avec une licence, obtenue à Brest. Intermittente du spectacle, très mobile, Marjolaine voyage et déménage beaucoup. Elle travaille un temps à Radio France, et se forme, en parallèle, comme ingénieure acoustique. Elle rencontre, en 1992, son futur mari, chercheur à l'Observatoire de santé (ORS) depuis 1990. Lassée des contraintes de déplacements qu'occasionnait son métier, elle décide, une fois en couple, de suivre une formation de libraire. Mais le projet de mise à son compte échoue pour des raisons financières. Elle passe alors un DESS d'environnement à Cergy Pontoise, « avec l'idée de travailler dans la santé environnementale ». Elle accouche de sa première fille et trouve l'année suivante, en 1998, un poste dans le secteur qu'elle visait. Elle y travaille toujours lorsque sa deuxième fille naît, en 2002.

Au moment de sa rencontre avec le groupe, le couple est installé dans la ville depuis deux ans et Marjolaine a trouvé une place dans un organisme de santé. Adhérente de l'AMAP depuis son arrivée sur la ville, elle accepte d'aller à la première réunion publique organisée par le groupe. Elle a encore, à ce moment, beaucoup de réticences à entrer dans une démarche politique. Elle se dit en effet encore très marquée par son expérience très traumatisante des manifestations de 1986 :

J'ai eu une très mauvaise expérience de manif qui m'a un peu... complètement refroidie. Je suis très..., je ne supporte pas les manifs. J'ai eu très peur, parce que je me suis retrouvée à

127 Pour cette citation et les suivantes, extrait d'entretien avec Marjolaine, 15 mai 2008.

Saint Michel, très près, le jour de la mort de... [*ie* Malik Oussekin]. Dans le mouvement de foule. J'ai eu vraiment la trouille. Ça un peu freiné ma carrière de manifestante !

Mais la sympathie qui émane du groupe, et le contact privilégié qu'elle entretient rapidement avec Antonin, ont finalement raison de ses appréhensions :

Je les ai trouvé plutôt sympas, agréables, ouverts, avec un très bon contact humain. Je n'ai pas forcément apprécié toutes les personnes qui étaient là, mais celles que je n'aimais pas trop ne sont pas restées, donc c'était très bien ! Antonin surtout a été très chaleureux, quand les gens arrivaient il avait un contact extrêmement chaleureux, ouvert... donc voilà, je me suis sentie bien, je trouvais ça intéressant, et puis je suis restée.

Elle intègre donc les groupes de réflexion et participe aux premières élaborations programmatiques.

Après ces deux premières réunions publiques, le groupe poursuit la préparation de campagne¹²⁸, faisant ainsi découvrir le lieu à celles et ceux qui ne le connaissent « que de réputation ». C'est à ce moment que nous avons commencé nos observations, et pu directement constater les effets des « situations de réunion » sur l'engagement des participants. Trois catégories d'enquêtés se mêlent dans cette dernière séquence : celle des membres historiques du groupe, qui se côtoient depuis plus ou moins longtemps dans de nombreuses activités (projets de l'école Jaurès, association *Dynamiques*, journal *Le mouton à 5 pattes*, mais également activités sportives, chorales...) et qui se retrouvent, une fois de plus, pour faire campagne ; et celle des entrants, qu'Alice a recrutés essentiellement dans le cadre de l'AMAP. Ce groupe rassemble nouveaux arrivants et habitants de la ville plus anciens qui, tout en connaissant les membres historiques du groupe, ne sont jamais pleinement mêlés à leurs activités militantes. Si les « situations de réunion » permettent aux premiers de réaffirmer leurs liens malgré les conflits interpersonnels que suscitent la fabrication de la liste municipale, elles déclenchent, pour les seconds, la réactivation de schèmes d'action incorporés qui facilitent leur inclusion dans le groupe, et au-delà, soutenir le passage au politique que suppose la participation à cette campagne municipale.

Après une période de crise ouverte, déclenchée par la lutte qui oppose depuis l'été Natacha et Antonin pour la tête de liste, se retrouvent dans la salle commune les militants associatifs et citoyens et les adhérents verts favorables au scénario proposé par Antonin.

128 Nous avons décrit en introduction de cette première partie de notre travail la première réunion à laquelle nous avons assisté le 2 décembre 2012.

Dès le début du mois de décembre 2007, se réunit désormais, tous les dimanches soirs, le groupe qui constitue la version actualisée, « Écolos d'ici et d'ailleurs 2008 », de l'ancienne configuration de campagne de nos enquêtés¹²⁹. Outre les adhérents verts et les engagés dans *Le mouton à 5 pattes*¹³⁰, « Écolos d'ici et d'ailleurs 2008 » se compose, partisans de Natacha en moins, de la nouvelle vague de sympathisants (Pauline et Marjolaine) et de certains anciens ou proches du groupe qui ne s'étaient pas engagés jusque-là. C'est notamment le cas du couple que forment Jean-Luc et Bernadette¹³¹. Tous deux installés comme psychothérapeutes dans la ville, et recevant leurs patients à leur domicile, ils hésitaient en effet à afficher leurs préférences politiques et se refusaient à affronter des situations de face-à-face dans lesquelles ils seraient, lors d'activités militantes, probablement confrontés à certains de leur(s) patient(s). Mais cette année, les choses sont un peu différentes, tant pour Jean-Luc, que pour Bernadette. Nicolas Sarkozy vient d'être élu à la Présidence de la République, (ré)activant indéniablement des dispositions à l'engagement qu'ils s'étaient jusque là appliqués, plus ou moins consciemment, à laisser sommeiller. Par ailleurs, l'organisation des réunions du groupe, autour de repas participatifs et conviviaux, fait directement écho aux repas partagés qui ont longtemps animé la vie communautaire de l'immeuble dans lequel ils sont, avec d'autres catholiques, depuis longtemps installés. S'ils nourrissent quelques réticences vis-à-vis du cadre politique dans lequel il s'agit ici de prendre la parole, la présence d'individus connus depuis longtemps *via* l'école Jaurès et la chorale, et l'écoute bienveillante des membres les plus anciens, réactivent des schèmes qui facilitent leur intégration.

Jean-Luc est né en 1954, au Brésil. Ses parents s'y sont installés en 1947 pour diriger une école pour enfants d'enfants d'ingénieurs français expatriés. Tombés amoureux alors que le père de Jean-Luc était encore prêtre, ils ont en effet préféré s'éloigner pour vivre, loin des leurs et de la honte sociale, leur histoire d'amour et de famille¹³². Ils y vivent avec leurs cinq enfants, dont Jean-Luc est le cadet¹³³. Revenus en France dès 1955, ils s'installent sur la ville en 1959, dans l'appartement qu'occupent actuellement Jean-Luc et sa famille. Il est situé dans un immeuble communautaire où l'on festoie et s'entraide. Catholiques de gauche, impliqués, comme Paul et Virginie dans *La Vie Nouvelle*, mais également dans les équipes

129 Nous décrirons dans les chapitres suivants la période de la campagne en tant que telle, pour montrer en quoi elle est, pour tous, de manière différenciée, l'occasion d'apprentissages militants plus ou moins rétributifs.

130 Pour rappel, parmi nos enquêtés : Antonin et Alice, Adélie, Lison, Louis, Jean-Baptiste et Virginie.

131 En couple depuis 1982, ils se marient en juin 2009.

132 Ils n'ont pu se marier religieusement qu'en 1959.

133 Deux sont nés en 1944, l'une devenue dentiste, l'autre dessinateur ; la troisième, née en 1950, est devenue formatrice dans l'enseignement social puis la communication ; la quatrième est née en 1952, et enseigne les arts plastiques. Jean-Luc confie avoir peu de relations avec cette fratrie très conflictuelle où « tous sont divorcés, sauf la dentiste ».

Notre-Dame et l'Anneau d'or (deux associations de couples chrétiens) et quelques autres mouvements catholiques communautaires, les parents de Jean-Luc y élèvent leurs enfants. Ils multiplient tout d'abord les « petits boulots »¹³⁴, avant que la mère ne trouve un emploi dans des associations de conseil conjugal (elle passe tardivement en DESS en psychologie sans jamais pouvoir trouver d'emploi grâce à ce diplôme) et le père chez Pechiney Ugine Kuhlmann, comme chargé de mission.

Élevé dans la religion, Jean-Luc met du temps à traduire ses dispositions à l'écoute bienveillante en profession. Il passe tout d'abord plusieurs années chez les Scouts, jusqu'à devenir, en 1974, l'intendant de l'une des troupes. Il est à ce moment engagé dans l'association Accueil et communauté, qui propose de partager des lieux de vacances et des activités artistiques et que l'on pourrait qualifier de manière anachronique de développement personnel. Après avoir échoué une première fois, il obtient son baccalauréat économique et entre, en 1973, dans un IUT de gestion des entreprises et à la faculté de Jussieu, seul cursus qu'il poursuit finalement cette année là, ne pouvant mener les deux de front. Plus en accord avec ses pratiques, il passe son BAFA et s'investit pendant l'été dans une association de restauration de chantiers historiques dans le sud de la France. Les aspirations professionnelles de Jean-Luc ne sont toujours pas à ce moment stabilisés :

J'avais de multiples idées, je me demandais si je n'allais pas choisir une profession dans l'environnement, la gestion des sols, des forêts, quelque chose autour de la nature en tous cas... Mais je voulais aussi agir politiquement à l'intérieur des entreprises, enfin... faire une politique contre le système économique, de l'intérieur [...] Après le chantier, j'ai pensé m'inscrire en sociologie, mais je m'y suis pris trop tard... bon, bien sûr je m'intéressais beaucoup à la psychanalyse à toutes ces choses là, mais c'était un peu ennuyeux car ma mère s'était inscrite en psychologie à Jussieu et je ne voulais pas faire comme ma mère !

En 1974, il finit néanmoins par s'inscrire en psychologie, à la faculté de Paris 13 Villetaneuse. Il y obtient son DESS en 1980, tout en travaillant, notamment, comme animateur de centres de loisirs et de centres aérés. Ne sachant pas tout à fait comment envisager sa future profession, il prend en 1980-1981, une année sabbatique.

Il y a toujours eu une conscience politique dans mon trajet et mon choix de profession. [...] En tous les cas altruiste, je souhaitais venir en aide aux personnes, être utile à ma manière et aussi militer dans ma profession auprès des personnes... pour aider la personne à lutter dans sa vie.

134 Toutes les citations sont extraites de notre entretien du 27 mai 2008.

En 1982, il rencontre sa compagne – ils auront deux enfants, une fille née en 1985 et un fils, en 1987 – et entame sa carrière professionnelle de thérapeute. Il travaille tour à tour dans un Institut médico éducatif (IME), dans un centre médico psycho pédagogique, dans des structures d'accueil ambulatoires pour toxicomanes, et s'installe finalement, en libéral, en 1987 tout en conservant une activité dans un centre proche de la ville. Il participe dès cette époque à plusieurs associations où s'implique également sa compagne, l'une de consultations psychologiques, l'autre pour intervenir auprès d'enfants. C'est dans le cadre de cette dernière qu'il rencontre des parents d'élèves et Natacha. « Sympathisant de la première heure » de l'AMAP, il y retrouve ses compagnons de chorale, Alice et Paul, avec lesquels il partage son attrait, qu'il dit ancien, pour la nature et les questions environnementales. Le départ de Natacha au moment de mener la campagne de 2008 l'attriste, mais il participe malgré tout aux activités du groupe, relativisant, en thérapeute, les investissements affectifs et les inévitables conflits que suscitent, selon lui, l'attrait pour les places.

Bernadette participe également aux travaux du groupe. Née en 1955, elle est, tout comme son compagnon, la cadette d'une grande fratrie¹³⁵. Mais contrairement à lui, dont la famille est composée de catholiques de gauche, celle de Bernadette est clairement « de droite ». Française par son père, un polytechnicien qui a travaillé au ministère de l'Industrie, et suisse par sa mère, restée sans profession, elle est élevée dans la religion dont elle se souvient ne s'être détachée qu'à l'occasion de sa première aventure amoureuse, avec « un amant de gauche »¹³⁶ rencontré alors que lycéenne, elle fait un séjour linguistique en Angleterre. Elle passe, en 1973, son baccalauréat littéraire, au lycée Molière dans le 16^e arrondissement de Paris, et entre, dans la foulée, à Psychoprat, l'école de psychologie de l'Université catholique de Paris. Elle se souvient, amusée, de ce moment :

C'était beaucoup l'influence de mon frère. Je ne savais absolument pas quoi faire après le bac. [...] J'avais pensé être assistante sociale mais un ami de ma sœur lui a demandé si je voulais rester vieille fille toute ma vie. Cela m'a terrorisée [rires] et du coup je ne voulais plus être assistante sociale ! Je voulais faire quelque chose qui était tourné vers les autres. Mes parents avaient plein de projets pour moi mais ça ne me convenait pas. Mon père voulait que je sois secrétaire de direction, mais cela ne m'intéressait pas du tout. Ma mère voulait que je sois interprète ou médecin. [...] Mes parents ne voulaient pas que j'aille en fac [...] c'était sûrement un lieu de perdition ! [...] Et mon frère s'était beaucoup amusé

135 Elle a un frère, né en 1936, ingénieur désormais retraité ; un second frère né en 1939, formé à l'ESSEC, devenu député de droite ; et une sœur, née en 1946, secrétaire.

136 Toutes les citations sont extraites de notre entretien du 14 mai 2008.

avec les filles de Psychoprat' [*i.e* L'ESSEC était dans les mêmes locaux de la Catho], alors il m'a proposé de faire Psychoprat' et cela a convenu à mes parents. [...] J'ai passé le concours, et je l'ai réussi, je suis même passée directement en deuxième année ! Donc je crois que ça correspondait quand même vraiment à quelque chose chez moi...

Sortie diplômée en 1977, elle travaille dans une institution basée dans la Somme et dans l'un des services de soins à domicile de l'Association des paralysés de France. En 1982, elle rencontre Jean-Luc et occupe deux autres emplois : l'un dans un foyer social de la Croix rouge, l'autre, de directrice de service dans un établissement de la région. Deux ans après son compagnon (en 1989), elle s'installe en libéral et anime avec lui les deux associations. Elle milite également à la FCPE, où elle croise Louis, dont elle ne garde pas un excellent souvenir, et hésite à s'engager réellement dans le militantisme. En effet, contrairement à son compagnon, sympathisant – bien que non engagé – de Mai 68, Bernadette garde de cette époque un souvenir terrifiant :

J'avais peur. Il fallait fermer les fenêtres à cause des bombes lacrymogènes, c'était vraiment la révolution. Le discours qui était véhiculé dans ma famille, c'était quelque chose qui moi me faisait très peur [...] c'étaient des méchants, des casseurs et j'ai eu longtemps la phobie des manifestations parce que pour moi, la politique, cela ne pouvait être que violent.

Cette expérience traumatique, proche de celle de Marjolaine en 1986, est malgré tout contrebalancée par le souvenir agréable des discussions qu'elle a eues, quelques années plus tard, avec son premier amant, découvrant grâce à lui ce qu'était « la gauche » et déterminant son appartenance partisane opposée à celle de toute sa famille :

Comment moi je suis devenue de gauche dans cette famille de droite ? Ça, je le sais. C'est que le premier petit copain qui a vraiment compté pour moi était un militant socialiste très militant et du coup on ne pouvait pas échapper à des discours politiques. Il était vraiment très engagé et moi je ne sais pas si ça m'a fasciné mais je me suis tout de suite sentie à l'aise dans ce discours, ça me parlait, c'était ça, le discours de gauche était le seul valable à mes yeux. [...] C'est lui qui m'a fait découvrir que la gauche existait. Son père était aussi militant PS, il y avait presque une tradition socialiste dans sa famille. [...] Après, j'interrogeais mon père en lui disant « je ne comprends pas pourquoi on peut être catholique pratiquant et ne pas être socialiste voire communiste ! » [rires]. Du coup, j'ai toujours voté à gauche.

Elle tente malgré tout de suivre un temps son frère bientôt député dans ses activités militantes au Cercle radical valoisien, sans succès. Cette expérience confirme au contraire

son sentiment d'être « de gauche », mais lui permet d'avoir une première expérience des débats autour de questions environnementales dont traite le groupe de réflexion dans lequel il l'avait introduite. N'ayant pas suivi ses parents, ni ses frères et sœurs dans leurs orientations politiques, elle se laisse conduire par ses enfants, qui, adolescents, côtoient beaucoup la petite bande de jeunes de l'immeuble collectif. C'est par leur intermédiaire qu'elle entend parler des activités associatives et politiques de *Dynamiques*, et qu'elle commence à s'y intéresser. Entendant ses enfants parler politique et environnement, Bernadette, tout comme son compagnon, hésite, dans un premier temps, à s'engager. C'est à l'occasion de discussions familiales qu'elle se remémore l'histoire restée un peu secrète de sa famille suisse. Elle la raconte en entretien avec beaucoup de précaution et de fascination :

Mon arrière grand-mère racontait qu'à l'église, en Suisse, les petites filles avaient dans les cheveux des nœuds rouges si elles venaient de familles de gauche, et des nœuds bleus si elles venaient de familles de droite. La sœur de cette arrière grand-mère avait été assassinée par une boîte de chocolats empoisonnés, et l'on a toujours pensé que c'était parce que mes arrières grands-parents étaient de gauche, libéraux, et que le frère de mon arrière grand-mère avait été engagé dans un groupe de l'Unione, un groupuscule révolutionnaire qui avait assassiné un conseiller fédéral au 19^e siècle. Il avait dû s'exiler en Argentine, puis avait pu revenir en Suisse, sans être condamné. La famille tenait une auberge qu'ils avaient nommée l'Unione, en mémoire de cela. Jusqu'au moment des chocolats...

Outre qu'elle partage par ce biais, avec son compagnon, l'expérience familiale de l'exil et de l'opprobre, Bernadette trouve dans cette histoire, l'un des ressorts de son engagement auprès du groupe. Faisant fi avec la même distance que lui des conflits qui le traverse, elle s'y engage, satisfaite de réaliser un désir d'engagement qu'elle présente comme ancien et qui peut se nourrir d'interactions favorables.

Autour de la table, le couple retrouve notamment l'un de leurs proches, également habitant de leur immeuble communautaire, marié à l'une des amies d'enfance de Jean-Luc avec lequel elle va à la chorale, dont le fils est ami avec le leur, et qui a déjà croisé la route du groupe : Ali. Bien que comme eux un peu réticent à afficher ses idées politiques, notamment devant ses élèves du lycée, il a en effet accepté de rejoindre le groupe après avoir retrouvé Louis dans le cadre de l'AMAP. Se refusant à s'inscrire, comme beaucoup d'autres, dans une démarche partisane, il accepte d'autant plus de participer aux activités du groupe que l'on ne lui demande pas de prendre sa carte :

Je les ai trouvés plutôt ouverts ; ils n'ont pas cherché à imposer quoi que ce soit. Il y a des discussions qui me font parfois rire, pour savoir jusqu'où il faut s'afficher vert, bon... Enfin, à partir du moment où c'est écrit ! [...] Je suis à l'aise dans ce groupe. Si j'avais vu un quelconque ostracisme, je serais parti je pense, j'y suis resté parce que cela me convenait. En tant que non encarté, je me situe plus comme associatif ou citoyen, même si jusqu'à maintenant les seules associations que j'avais côtoyées c'était des associations sportives ! [...] De toute façon, au début, j'ai pas vu tout de suite qui était Verts et qui ne l'était pas, vraiment. [...] Pour Antonin, je le savais, parce que c'était marqué partout et que j'avais déjà voté pour lui en 2001. Pour Alice, je n'étais pas sûr. Adélie, c'était clair, c'est comme cela qu'elle s'est présentée... et Lison aussi. Et pour Louis, je l'ai su après. Quand j'allais aux réunions, c'était dans un groupe qui partageait des idées écologistes, sociales qui me convenait, ce n'était pas avec l'idée d'aller à une réunion politique, ce n'était pas marqué comme cela...¹³⁷

Après deux ou trois réunions, la liste est constituée. Donner son nom pour la composer signifie pour les uns, la confirmation et le prolongement de leur engagement auprès du groupe ; pour d'autres, une manière de se détacher un peu plus de l'espace politique amateur qui leur permettait jusque-là de s'impliquer sans payer les coûts de l'engagement, à commencer par celui de rendre visible ses préférences partisans. Tout comme Antonin, Louis brigue la tête de liste. Toujours impliqué dans le MDB mais à un moindre niveau, il avait déjà signifié, cette même année, sa volonté de s'engager plus avant, en étant candidat des Verts pour une élection cantonale (il avait obtenu 8 % des voix). Occupant depuis 2006 un nouveau poste à la direction des Routes qui le met en relation directe avec le ministre des Transports, de l'Équipement, du Tourisme et de la Mer pour qui il prépare les réponses des séances de questions au gouvernement, il s'est familiarisé avec les règles du champ politique et commence à y prendre goût. Imparfaitement pris par *l'illusio*, il est volontaire pour se faire élire mais se juge cependant moins rassembleur qu'Antonin, qu'il considère comme « un leader charismatique » alors qu'il se voit comme « un repoussoir », « une grande gueule », « un ours » « un type qui voit toujours le verre à moitié vide », « un mauvais débatteur pas prosélyte ». Il laisse donc finalement la place à Antonin pour occuper la troisième, ce dernier, toujours vice-président de conseil régional, lui ayant garanti de « se retirer » après l'élection et de lui laisser sa place au conseil municipal¹³⁸.

Représentante des « citoyennes » en politique, Virginie accepte d'être numéro deux et d'entrer dans le binôme de tête paritaire homme/femme, Verts/citoyens qu'Antonin

137 Extrait de l'entretien du 29 mai 2008.

138 Toutes ces citations sont extraites de notre entretien avec Louis du 22 avril 2008.

aurait pu former avec Natacha si le conflit n'avait pas éclaté ou avait été résolu. Retraité depuis 2003, elle avait rejoint, en 2005, l'équipe du journal *Le mouton à 5 pattes*. Elle s'était également mobilisée contre le TCE et avait soutenu, en 2007, la candidature de José Bové à l'élection présidentielle, signe de son appartenance à la mobilisation antilibérale et à l'espace politique amateur que son entrée à Attac lui avait ouvert. Marjolaine a un temps été intéressée par cette deuxième place, dont Antonin lui avait plus ou moins parlé, mais la laisse volontiers à Bernadette qu'elle trouve plus légitime. Elle recule de ce fait en quatrième position. Le fils du couple formé par Jean-Luc et Bernadette prend la cinquième place¹³⁹ ; Lison, relativement lasse de son mandat municipal et intercommunautaire précédent, et par ailleurs largement occupée par ses mandats internes, suit en sixième place. Fidèles au groupe mais refusant toujours d'être élus, Jean-Baptiste et Alice occupent respectivement les septième et huitième places. Le premier a obtenu son CAPES (en 2003) et enseigne désormais en même temps qu'il poursuit son activité artistique. Bien que non adhérent et proche de Natacha, il reste dans le groupe, convaincu que la compétition électorale nécessite une structure et que l'adhésion des verts du groupe y contribue. Resté peu enclin pour sa part à rejoindre une structure partisane, Jean-Baptiste n'ignore pas pour autant les logiques du champ politique et l'intérêt qu'il y a, pour un collectif, à accepter de s'y conformer. Alice, elle, est à ce moment toujours institutrice à l'école Jaurès, mais à mi-temps après avoir été gravement malade l'année précédente. Sa participation est cohérente avec son engagement ancien, et lui permet de réaffirmer sa place dans le groupe. Ses savoir-faire associatifs et sa fonction actuelle d'animatrice de l'AMAP lui donnent en effet une large légitimité, dont elle fait bénéficier le collectif en acceptant de se présenter.

Suivent ensuite dans la liste, les derniers venus, dont l'actualisation des dispositions à l'engagement politique reste plus incertaine : Ali en septième, Pauline en dixième, Paul en vingt-septième, Jean-Luc en trente-et-unième. Pour Pauline, cette participation est une fierté de femme. Elle se félicite en effet de ne pas « avoir lâché » et d'avoir accepté de donner son nom pour la liste, trouvant, de ce fait, un espace d'expression personnelle qui, si elle doit constamment en (re)négocier la place avec son mari, lui procure la satisfaction de participer à une œuvre collective, avec des gens qu'elle apprécie, et de se sentir utile, voire de se donner l'opportunité de « se surprendre elle-même »¹⁴⁰ à certaines occasions. Quand à Paul, électeur habituel du Parti socialiste à l'élection présidentielle, engagé contre le TCE en 2005 et votant pour les candidatures anti-libérales aux élections européennes, il accepte de rejoindre la liste à la demande d'Antonin, lui devant ainsi de s'engager plus loin qu'il ne le

139 Nous reviendrons sur son parcours, et sur celui des enfants de nos enquêtés dans la conclusion générale.

140 Citations d'après notre entretien du 23 juillet 2008.

faisait habituellement dans le sillage de sa femme. Jean-Luc accepte lui, contrairement à sa compagne Bernadette, de publiciser son engagement, relativisant plus qu'elle l'effet de cet acte sur ses relations avec ses patients. Adélie occupe cette fois la dix-huitième place. Quelques proches des familles acceptent également de donner leur nom pour « boucler la liste » : le fils aîné d'Adélie (qui l'avait déjà donné en 2001), celui de Lison et, enfin, le mari de Marjolaine.

Figurent également dans cette liste deux de nos enquêtés, Clarisse et Ludovic, qui ont rejoint, le groupe plus tardivement. Leurs entrées dans le groupe sont très révélatrices. Dans le cas de Clarisse, c'est l'actualisation des socialisations catholiques et soixante-huitardes qui est intéressante à observer. Née à Caen à la fin des années 1970, Clarisse est fille de paysagistes. Cadette de quatre enfants¹⁴¹, elle passe son enfance « les mains dans la terre »¹⁴², auprès de ses parents alors propriétaires d'une pépinière. Ceux-ci sont très engagés dans la vie de leur village, et à plusieurs titres. D'aussi loin que ses souvenirs remontent, Clarisse ne se souvient que de son père élu, adjoint au maire de leur village. Il le reste après avoir pris, abandonnant la pépinière, un poste au service des espaces verts de la Ville. Quant à sa mère, elle est depuis toujours engagée dans la paroisse, notamment catéchèse. Clarisse a été, comme ses frères, et la plupart de nos enquêtés, élevée dans la religion catholique mais également dans une communauté que ses parents, soixante-huitards comme d'autres de nos enquêtés, forment avec quelques « écolos, super antinucléaires, qui avaient du mal à s'intégrer ». Titulaire du baccalauréat, elle commence à Caen une licence d'anglais, qu'elle complète par une maîtrise d'ingénierie linguistique, obtenue à l'université de Paris 7. Installée en région parisienne avec son compagnon de toujours (ils se sont rencontrés en 1994 lorsqu'elle était encore à Caen), elle poursuit ses études, et obtient finalement, en 2002, un DESS d'ingénierie linguistique à l'Institut national des langues et des civilisations orientales (INALCO). Elle effectue son stage à l'INRA, dans le laboratoire de mathématique, informatique et génome. Elle y est ensuite embauchée, en CDD, pendant plus d'un an. En attendant la possibilité d'y être à nouveau recrutée, elle accepte un contrat de trois ans dans une université partenaire de l'INRA sur certains projets de recherche. Elle a, pendant cette période, un fils. Au moment de sa rencontre avec le groupe, elle vient de retrouver un contrat à l'INRA, où elle occupe un poste d'ingénieur d'études et travaille sur le traitement et la valorisation des textes scientifiques. Elle avait déjà manifesté son intérêt pour la politique locale quelques mois avant, en s'inscrivant dans l'un des conseils consultatifs que la mairie avait mis en place, mais qui n'a finalement jamais

141 L'aîné est médecin, électeur de droite. Le deuxième, dessinateur, plutôt de gauche est engagé dans la crèche parentale de sa propre fille. Le troisième, « manage » des groupes musicaux, et se sent plutôt de gauche.
142 Pour cette citation et les suivantes, extrait d'entretien avec Clarisse, 9 juin 2008.

fonctionné. Un peu déçue, elle se rend malgré tout à la réunion qu'organise le groupe le 29 janvier, sur la thématique des éco-quartiers. Elle y rencontre Antonin, avec qui elle sympathise et lequel l'invite, à sa grande satisfaction, à rejoindre le groupe :

C'était Antonin qui animait. J'ai trouvé ça intéressant, ça m'a plu. À la fin il y avait un petit pot, j'ai traîné, je me suis dit peut-être que quelqu'un va venir me parler [rires] ! Et puis c'est arrivé ! C'est Antonin qui est venu. On a discuté, il m'a dit « on a une réunion dimanche prochain pour les élections, tu peux venir si tu veux ! »

Pour Clarisse, qui partage avec Marjolaine une arrivée récente en ville (elle a emménagé en 2006) et la proximité d'un ascendant très politisé, cet engagement est une manière de participer pleinement aux activités proposées par la municipalité. C'est également le moyen de s'intégrer à un groupe dont elle partage les points de vue – ce qui n'est pas le cas avec son compagnon – et le mode de vie communautaire et convivial auquel ses parents l'ont habituée et qui lui sied encore bien qu'elle se soit détachée, à l'adolescence, de cette « structure [*i.e* l'Église] où les réponses sont toujours toutes faites et qui, finalement, ne [lui] convient pas ». Elle occupe la vingt-sixième place sur la liste municipale.

Ludovic rejoint, lui, le groupe, en février 2008. Son arrivée est l'occasion de d'observer en détails le mode de recrutement mis en place par le groupe. Né en 1968, il est fils d'un Centralien qui a fait sa carrière chez Rhône-Poulenc et d'une licenciée de philosophie, il a été élevé, comme sa sœur aînée¹⁴³, dans la religion catholique. Mais contrairement à sa sœur, Ludovic est moins réceptif aux thèses que développe leur grand-mère catéchète, et ne fait même pas sa première communion. La famille n'est d'ailleurs plus très pratiquante, depuis la génération de ses parents. Ludovic étudie à l'université de Paris 6 Jussieu. Il enchaîne une maîtrise de mathématiques, puis un DEA d'intelligence artificielle et un doctorat sur la modélisation de l'imprécision et l'incertitude, qu'il soutient, après avoir fait son service militaire, en 2000. Moniteur dans une université, puis chargé de cours dans une mairie de grande ville et à l'ancienne école Polytechnique féminine, il intègre, conformément à ses souhaits, un institut de recherche sur les transports. Après avoir accumulé les CDD, un contrat post doctoral, et avoir réussi le concours d'ingénieur de recherche, il y est employé depuis 2006. Élevé par des parents qu'il qualifie de « sérieusement à droite »¹⁴⁴, il n'a de contacts et de discussions politiques qu'avec ses cousins paternels, qui, eux, sont « très militants communistes ». Peu intéressé jusque-là par les questions politiques, c'est quelques années avant la campagne municipale que la lecture de l'un des ouvrages de Serge Latouche, offert par son père, le conduit à s'initier aux thématiques décroissantes et altermondialistes

143 Née en 1965, elle est devenue médecin et électricienne de gauche.

144 Les citations sont extraites de notre entretien du 8 juillet 2008.

et à s'abonner au *Monde diplomatique* et à la revue *Silence !*. Il partage cet intérêt pour ces questions avec sa mère, qui, active dans des cercles féministes et membre du Parti socialiste après son divorce, commence également à s'intéresser à la politique¹⁴⁵. Il vote contre le TCE en 2005 et pour José Bové en 2007 et se mobilise pour les causes altermondialistes¹⁴⁶. Marié, Ludovic est père de deux filles, de sept et trois ans au moment de notre entretien. Pratiquant le vélo avec elles, il appartient, comme Louis qu'il ne connaît pas malgré tout, au MDB. Son arrivée dans le groupe a lieu après une suite d'interactions et de sollicitations répétées et rapprochées dans le temps qui participent de la levée des inhibitions à l'engagement et des réticences à l'affichage de préférences politiques ou partisans. C'est pourquoi nous en reproduisons intégralement le récit :

Je les ai rencontrés à la suite à de nombreux tractage des Verts devant le Champion ou le métro. [...] Il y avait déjà eu une ou deux réunions. [...] J'ai pris un tract, et j'ai commencé à discuter avec la personne qui donnait les tracts, c'était Alice. J'avais avec moi une revue de décroissance, alors on s'est mis à parler un peu de décroissance, des Verts et compagnie. [...] Et donc bref, on a discuté un peu de ça, de la campagne, et c'est là qu'elle m'a dit qu'il y avait des réunions tous les dimanches soirs et que si j'étais intéressé... Elle m'a donné les coordonnées pour y aller. Et puis bon, il a dû se passer un ou deux jours, et j'ai vu Louis qui distribuait des tracts. [...] J'étais avec ma fille, j'ai vu le triporteur de MDB et donc je lui ai montré que moi aussi je faisais du vélo, je lui ai montré mon triporteur et puis j'ai commencé à discuter avec lui. J'ai appris qu'il était du MDB, comme moi, c'était l'occasion de se rencontrer alors on a commencé à parler de MDB et du groupe Verts et il m'a redit qu'effectivement, je pouvais venir le dimanche suivant et on a même eu un débat entre nous et avec les mecs du Modem qui tractaient aussi à ce moment là, sur la place du vélo, les déplacements. [...] En nous quittant il a réitéré le fait que je pouvais venir dans le groupe. Le dimanche qui a suivi, je n'ai pas pu y aller, en plus je ne savais pas trop... J'ai deux filles, que je couche à 20h30. Je savais que la réunion commençait à 19h, mais je ne savais pas jusqu'à quelle heure je pouvais arriver, donc j'ai laissé tomber. Et il se trouve que le dimanche suivant, j'avais envie d'y aller, mais il y avait encore le même problème par rapport aux enfants. Louis m'a appelé, je lui avait laissé mes coordonnées, vers 18h ou 17h le dimanche en me redisant que je pouvais venir le soir même et surtout en me demandant si je n'accepterais pas de faire partie de la liste, bien que sachant que la seule chose que je connaissais de lui et que lui connaissait de moi, c'était le petit bout qu'on s'était vu en discutant, enfin bref, il m'a proposé d'être sur la liste, j'ai dit que je ne savais

145 Elle est élue conseillère municipale sous l'étiquette socialiste aux élections de 2008.

146 Il est à l'image des militants les plus engagés de ce mouvement tels qu'ils sont décrits dans olivier FILLIEULE, Philippe BLANCHARD, Éric AGRIKOLIANSKY, Marko BANDLER, Florence PASSY et Isabelle SOMMIER, « L'altermondialisme en réseaux. Trajectoires militantes, multipositionnalité et formes de l'engagement : les participants du contre-sommet du G8 d'Évian », *op. cit.* : très diplômé, exerçant une profession intellectuelle supérieure, revendiquant un fort intérêt pour la politique et se situant à gauche, sans nécessairement revendiquer d'affiliation partisane.

pas... que je ne voulais pas être en position éligible mais il y avait de la place ! Je lui ai alors dit que je voulais un peu savoir en quoi cela consistait mais que je voulais bien, que cela ne me posait pas de problème et que j'essaierai de venir quand même le soir. Le fait que j'ai lui ai dit ok pour la liste et pour venir, cela m'a poussé à aller voir qui c'était plus précisément [rires] et donc le soir même j'y suis allé. J'ai trouvé que le groupe marchait vraiment bien au niveau démocratique. Je ne suis pas du genre à parler énormément, mais dès qu'on dit quelque chose, il y a d'autres gens qui reprennent, cela permet de réagir sur des petits trucs vraiment tout de suite, avec tout le monde... Même celui qui a rédigé le texte initial prend en compte les remarques... J'ai trouvé qu'il y avait vraiment une vraie écoute, sans parler du fait que j'étais en phase avec les idées, le programme... [...] Cela m'a donné envie d'aller un peu plus loin. [...] Alors j'y suis allé plusieurs fois de suite. J'y allais après 19h, après avoir couché les enfants. [...] Du coup, j'arrivais sur la fin en fait, à l'heure « qui distribue les tracts ?! » et où l'on ne parle plus trop politique. [...] Alors je restais un peu sur ma faim pour les aspects politiques, d'autant que le programme était bouclé... Mais j'avais quand même une bonne impression, celle que le groupe marchait bien, que l'on était capables de définir ensemble des choses. [...] Je me disais que si j'étais motivé pour lancer une action quelque part, je trouverais quelques personnes qui me suivraient. C'est un endroit où l'on peut apporter une motivation, s'aider mutuellement pour porter des projets et je trouve cela vraiment très très bien.

L'acte d'engagement apparaît ainsi comme le résultat d'une séquence. Progressif, il débute par une première sollicitation sympathique, faite par une connaissance ou un ami. Elle peut être renouvelée à plusieurs reprises, par le même recruteur, ou par d'autres. Les sollicitations sont motivées et facilitées par l'existence de pratiques communes, de connaissances en commun, ou sur la mise en avant de prises de positions déjà partagées. L'invitation acceptée est l'occasion de vérifier la présence d'amis, d'individus – connus ou non – qui partagent tel ou tel engagement ou telle pratique. Les discussions, animées dans un cadre rassurant, permettent à chacun d'y participer. La convivialité du lieu et des échanges jouent évidemment en faveur d'une insertion rapide dans le groupe. Répétées, ces réunions et échanges permettent, le plus souvent, d'amoindrir les réticences causées par la publicisation de l'engagement et/ou le sentiment d'illégitimité. S'intégrer par des pratiques dans le groupe permet de stabiliser les liens avec le milieu partisan¹⁴⁷, de s'intégrer d'autant plus que l'on participe régulièrement et à l'occasion de tâches spécifiquement politiques. Cette séquence n'aboutit pas toujours à la prise de carte, ni ne présage d'un engagement sur le long terme. Mais elle oblige toujours à une forme de réorganisation des croyances et des

147 Défini comme « l'ensemble des relations consolidées entre des groupes dont les membres n'ont pas forcément comme finalité principale de participer à la construction du parti quoiqu'ils y contribuent en fait par leurs activités ». D'après Frédéric SAWICKI, *Les Réseaux du Parti socialiste. Sociologie d'un milieu partisan*, Paris, Belin, 1997, p. 24.

pratiques, à leur (re)mise en cohérence avec l'offre politique contextualisée de l'organisation avec laquelle se noue peu à peu un lien d'autant plus fort que ressources, capitaux et compétences antérieures trouvent à s'exprimer.

Peu préoccupé de savoir qui est chez les Verts ou ne l'est pas, Ludovic s'intègre ainsi, tardivement mais pleinement, dans le groupe, qui lui donne l'occasion de révéler ses dispositions à l'engagement. À défaut de le politiser tout à fait, cette expérience lui a donné l'occasion de sentir que, l'écologie, le partage et le respect de l'autre font finalement partie des choses que son éducation avait « placées en [lui] » et qui lui apporte satisfaction.

La campagne du premier tour des municipales de 2008, que chacun s'accorde à trouver dynamique et conviviale, est, pour les anciens, l'occasion de transmettre leurs savoir-faire militants aux nouveaux sympathisants et pour les nouveaux, l'occasion d'exprimer leurs convictions et leurs dispositions au militantisme politique. La liste des « Écolos d'ici et d'ailleurs 2008 » remporte 7,95 % des suffrages (plus d'1 % de moins qu'en 2001), ce qui constitue, pour les membres du groupe, un score relativement faible. Une fois passée la déception, les membres du groupe s'organisent, pour, comme en 2001, négocier leur ralliement à la liste portée par l'ex maire socialiste. La liste d'union ne rassemble au deuxième tour que 44,62 % des voix, redonnant la victoire au maire sortant. Antonin et Virginie sont élus et siègent dans l'opposition, Antonin laissant rapidement sa place à Louis, comme prévu.

Dans la foulée de l'élection, une réunion de bilan est organisée, durant laquelle Adélie fait la présentation du parti vert, dans l'espoir que plusieurs nouveaux sympathisants le rejoignent. Beaucoup sont un peu surpris et perturbés par ce nouveau prosélytisme. Ils ne sont d'ailleurs que deux à adhérer : Jean-Luc et Marjolaine. Pour lui, qui « ne souhaitait pas que [s]on investissement et [s]on engagement s'arrêtent là », il s'agit avant tout d'un « soutien » financier, qui ne signifie pas qu'il « prend sa carte »¹⁴⁸. Cette ambiguïté ne lui échappe pas puisqu'il remarque, à l'occasion d'un mail en juin 2008, qu'elle signifie sûrement finalement qu'il « souhaite [s]'impliquer activement », et ce bien que la question de l'appartenance à une famille ou à un groupe reste, pour lui « entière »¹⁴⁹. Un an plus tard, Jean-Luc participe à certaines réunions organisées par le parti, s'intéresse à la campagne des européennes et travaille au sein de la commission nationale « Santé », où il traite, comme son métier l'y dispose, des questions de santé mentale. Il milite donc chez les Verts, malgré la

148 Citations extraites de notre entretien du 25 mai 2008.

149 Mail du 13 juin 2008.

difficulté qu'il éprouve à « se repérer entre les courants de pensée et de relations, et à [en] comprendre les rouages institutionnels »¹⁵⁰, tentant ainsi de déjouer, avec plus ou moins de difficultés, sa réticence à appréhender les logiques de l'organisation partisane. Marjolaine a plus rapidement milité dans le parti, aidée dans sa démarche par Adélie qui lui indique qui contacter, et à quel(s) propos. Sans surprise, elle choisit la même tendance que les anciens adhérents du groupe, parce qu'elle « aime bien [s]on petit groupe »¹⁵¹. Elle s'applique à comprendre les modes de fonctionnements du parti qu'elle trouve malgré tout relativement « compliqués » et accepte d'être déléguée par la tendance à l'Assemblée générale de 2008. Elle prend, en juin 2009, la succession de Lison, au poste de secrétaire du groupe local et s'occupe, dans la cadre des travaux du parti, des questions de santé environnementale.

Parmi les enquêtés, tous n'adhèrent donc pas au parti, loin s'en faut, et beaucoup continuent de se tenir dans les espaces militants qui le joutent, et qui parfois l'interpénètrent, preuve du caractère probable mais non déterminé de l'adhésion¹⁵². Quelques-uns ont pris leur carte, et cet acte constitue indéniablement un « effet cliquet »¹⁵³ dans le processus de leur engagement. D'autres préfèrent ne pas le rejoindre, sans que cela obère leur volonté de continuer à militer aux côtés de membres du parti, ni même leur capacité à créer, des structures militantes associatives dans lesquelles leur *libido militandi* trouve à s'investir¹⁵⁴. Ne souhaitant pas abandonner la dynamique collective à laquelle ils avaient participé, les « Écolos d'ici et d'ailleurs 2008 » créent en effet l'association *Végétales*, à laquelle la quasi totalité de nos enquêtés participe. Elle a pour objet « la diffusion et la mise en œuvre de toute réflexion et information relatives à l'écologie et/ou à la solidarité, au travers d'actions, d'événements et par tout autre moyen qu'elle juge convenir à ses objectifs ». Les anciens sont très familiers de ce type de reconversion associative, eux qui avaient créé *Le mouton à 5 pattes* à la suite de « Écolos d'ici et d'ailleurs » en 2001 pour en prolonger la dynamique de groupe. Incitant, parfois un peu fortement, les nouveaux venus à s'impliquer, ils se contentent de participer au montage de l'association et de la co-animer. Après quelques débats sur l'objet de l'association et son articulation avec le groupe politique Vert, nos enquêtés officialisent son lancement. Clarisse en prend la présidence (sur proposition de Jean-Luc qui considère comme un avantage son « noviciat » dans le groupe et

150 Mail du 11 mai 2009.

151 Citations extraites de notre entretien du 15 mai 2008.

152 Ce point est en effet clairement souligné dans Julien FRETTEL, « Habiter l'institution. Habitus, apprentissages et langages dans les institutions partisans », *op. cit.*

153 Johanna SIMÉANT, « Entrer, rester en humanitaire : des fondateurs de MSF aux membres actuels des ONG médicales françaises », *Revue française de science politique, op. cit.*

154 Sur l'émergence de ce type de structure, et sur les effets de leur existence sur le processus de politisation différenciée de leurs adhérents, on pourra utilement consulter Frédéric SAWICKI, « Les temps de l'engagement. À propos de l'institutionnalisation d'une association de défense de l'environnement », in Jacques LAGROYE (dir.), *La Politisation*, Paris, Belin, 2003, p. 123-146.

sur la ville), Marjolaine la vice-présidence, Ludovic la trésorerie (sur proposition d'Antonin), Pauline, le secrétariat et Lison, le secrétariat-adjoint. Comme à leur habitude, nos enquêtés revendiquent la création d'une structure composée de militants verts, d'associatifs et de citoyens. Jean-Baptiste, préposé depuis longtemps aux créations graphiques du groupe, réalise le logo de l'association pendant que Marjolaine et Clarisse, qui avaient participé au blog de la campagne de 2008, réalisent celui de *Végétales*. Dans le même temps, Ali, auquel la campagne a redonné envie de militer syndicalement, crée l'association *Le guidon'ville*, soutenue par Louis. Ludovic s'y implique également. Conçue comme une antenne du MDB, elle propose des activités de loisir vélo et de sensibilisation à la circulation routière. Ces initiatives permettent à nos enquêtés de continuer de partager valeurs et pratiques communes, et les conduisent à rassembler autour d'eux d'autres habitants de la ville. Elles confirment leur aptitude à maintenir, à côté de la logique strictement partisane, un dynamisme associatif qui apparaît comme un ressort essentiel du renouvellement de leur vivier militant.

Centrée sur les facteurs différentiels de l'engagement chez Les Verts, notre terrain « groupe local » nous a permis d'établir que, concrétisé sous quelque forme que ce soit, l'engagement chez les Verts tient énormément à leur socialisation catholique.

De ce fait, ils auraient pu s'engager à l'UDF, ou, plus récemment, au MoDem. Leur proximité de croyance, ou leur attrait commun pour des partis politiques dont la structuration est perçue comme peu contraignante, et qui, à ce titre, laissent croire que l'on peut y militer en toute liberté de conscience, auraient en effet pu les conduire à hésiter entre ces deux organisations. S'ils ne l'ont pas fait, c'est, pour commencer, qu'ils appartiennent à deux groupes de catholiques distincts de ceux dont Julien Fretel a analysé l'engagement¹⁵⁵ : ceux qui ont rompu avec l'institution religieuse, voire, avec la croyance catholique¹⁵⁶ et ceux qui ont intégré le pôle le plus politisé et le plus progressiste du catholicisme. Si la plupart des enquêtés ne s'étendent pas sur leur catholicisme, se contentant généralement de le qualifier de « catholicisme de gauche », – ce qui les dispose déjà à politiser leur engagement et à s'engager dans des partis politiques qui revendiquent clairement une position sur l'axe droite-gauche¹⁵⁷ ou qui, peut institutionnalisés, leur permettent de continuer à exprimer « la

155 Julien FRETTEL, *Militants catholiques en politique. La nouvelle UDF, op. cit.*, ou plus rapidement, « Quand les catholiques vont au parti. De la constitution d'une *illusio* paradoxale et du passage à l'acte chez les 'militants' de l'UDF », *op. cit.*

156 L'enquête IFOP *op. cit.* signale 5,8 % de catholiques pratiquants chez Les Verts et écologistes pour 12,9 % au MoDem.

157 Julien Fretel soulignait ce point lors de son intervention au séminaire d'hommage à Jacques Lagroye, organisé le 9 novembre 2009 dans le cadre du séminaire « Politisations comparées : Sociétés Musulmanes et

critique anti-institutionnelle à laquelle ils ont procédé dans leur critique de l'Église »¹⁵⁸ –, l'enquête permet de préciser la proximité de certains avec l'univers de La Vie nouvelle. Ils font, à ce titre, partie de l'organisation la plus soucieuse de la formation des élites et la plus engagée dans l'élaboration de programmes de société du pôle progressiste catholique (comprenant notamment les membres de *Témoignage chrétien* et de *La vie catholique*) qui a émergé après la deuxième guerre mondiale. Issus des classes moyennes, plus titrés scolairement que les autres catholiques, les membres de La Vie nouvelle occupent une position d'avant-garde. « Virtuoses religieux auto-qualifiés », se passant volontiers du système paroissial et entretenant leur autonomie vis-à-vis des clercs et de l'institution catholique, ils se distinguent nettement dans l'espace du catholicisme. Marqués par la guerre d'Algérie, ils ont opté pour le socialisme dès les années 1960. Bien qu'ils ne revendiquent pas une « politisation du religieux » en tant que telle, les membres de La Vie nouvelle font partie de ceux pour qui « la découverte du politique » a été la plus marquante¹⁵⁹. C'est également parce que s'ils sont, comme les catholiques de l'UDF, très pluri-engagés, ils n'occupent pas, contrairement à eux, de position dominante dans les organisations. Tout au plus sont-ils responsables des groupes locaux dans lesquels ils sont actifs, ou fondateurs d'initiatives dont l'influence ne dépasse pas leur propre implantation locale. Ils cumulent ainsi un nombre important de positions, mais qui sont toutes relativement dominées dans les espaces dans lesquelles elles s'inscrivent, ce qui réduit leur capital social et l'effet multiplicateur de capitaux propres qui lui est consubstantiel¹⁶⁰.

Ils auraient également pu, du fait de cette socialisation catholique, mais également de leurs origines sociales relativement aisées, de leurs habitudes de vie communautaires, de leur sensibilité à l'international, et de leur proximité familiale avec le militantisme¹⁶¹, s'engager dans le monde des organisations non gouvernementales de coopération au développement (ONGD) et de l'humanitaire. Mais leurs expériences du Sud, moins longues, moins répétées, et moins extrêmes, s'avèrent moins structurantes. Elles s'inscrivent, par ailleurs, dans des histoires familiales et des trajectoires scolaires et professionnelles très différentes. En effet, contrairement aux militants des ONGD et de l'humanitaire, nos enquêtés n'ont pas eu à affronter de ruptures ou de deuils précoces. Visiblement meilleurs

ailleurs... », coordonné par Myriam Aït Aoudia, Mounia Bennani-Chraïbi, Jean-Gabriel Contamin et Jean-Noël Ferrié.

158 Ce point a été rappelé, références bibliographiques à l'appui, dans Cécile PÉCHU, « Les générations militantes à Droit au logement », *op. cit.*

159 D'après André ROUSSEAU, « Les classes moyennes et l'aggiornamento de l'Église », *op. cit.*

160 Pierre BOURDIEU, « Le capital social. Notes provisoires », *Actes de la recherche en sciences sociales*, vol. 31, 1980, p. 2-3.

161 Au regard des parcours décrits dans Johanna SIMÉANT, « Entrer, rester en humanitaire : des fondateurs de MSF aux membres actuels des ONG médicales françaises », *op. cit.* et Grégor STANGHERLIN, *Les Acteurs des ONG. L'engagement pour l'autre lointain*, *op. cit.*

élèves, ils n'étudient que rarement dans les filières médicales, et s'ils le font, s'orientent plutôt ensuite vers la recherche ou le secteur paramédical. Ils choisissent par ailleurs les filières et les emplois publics plutôt que les études managériales et les emplois du secteur privés. De plus, leur trajectoire ascendante, et leur méconnaissance quasi non démentie des situations de précarité et de chômage ne les confronte pas aux ruptures biographiques auxquelles font face les militants des ONGD et de l'humanitaire. Nos enquêtes n'entretiennent ainsi qu'un intérêt non feint, mais relativement théorique, aux thématiques de la solidarité internationale. Moins distancié du champ politique que des individus en situation plus précaire – pour lesquels il n'est malgré tout pas impossible d'envisager, sur le long terme, une forme de politisation¹⁶² –, ils trouvent, dans les thématiques que le parti vert porte dans le champ politique (tiers-mondisme, rareté des ressources, répartition des richesses...) et qu'il est ainsi tout à fait envisageable de rejoindre, un lieu favorable à l'épanouissement de ce type d'intérêt. Enfin, l'acceptation plus ou moins progressive d'une « partisanisation » de leur engagement les distingue également des militants des ONGD qui doivent « se défaire de toutes considérations politiques pour penser les autres et l'aide à leur apporter »¹⁶³ et, en partie, des militants altermondialistes dont ils partagent le profil sociographique, l'ancrage à gauche, une forme de cosmopolitisme et, pour certains, l'inscription dans un espace politique « amateur ». Ils retrouvent néanmoins ces derniers dans nombre de luttes puisque les Verts font partie, à titre individuel et partisan, du « pôle politique » de l'altermondialisme, dont il a été montré qu'il n'était pas, par ailleurs, le plus moteur de l'ensemble du mouvement¹⁶⁴.

L'enquête auprès des militants de ce groupe local a également permis de souligner le rôle structurant des milieux d'interconnaissance, la prégnance des interactions de face-à-face¹⁶⁵ et des « situations de réunion », qui ne sont jamais aussi incitatives à l'engagement que dans le cadre des campagnes électorales. Moments paroxystiques de la concurrence politique, les campagnes invitent à prendre position dans le milieu militant local et à consolider et à défendre des prises de positions dans le champ politique. Occasions de faire

162 C'est ce que souligne Johanna Siméant en prenant soin de ne pas trop opposer « militants humanitaires » et « militants dans l'humanitaire ». Voir Johanna SIMÉANT, « Un humanitaire 'apolitique' ? Démarcations, socialisations au politique et espaces de la réalisation de soi », in Jacques LAGROYE (dir.), *La Politisation*, Paris Belin, 2003, p. 163-196.

163 Annie Collovald a particulièrement insisté sur le désencastrement politique de la cause humanitaire. Voir Annie COLLOVALD, « L'humanitaire expert : le désencastrement d'une cause politique », in Annie COLLOVALD (dir.), *L'humanitaire ou le management des dévouements. Enquêter sur un militantisme de « solidarité internationale » en faveur du Tiers-Monde*, Paris, Presses universitaires de Rennes, 2002, p. 19-47.

164 D'après Olivier FILLIEULE, Philippe BLANCHARD, Éric AGRİKOLIANSKY, Marko BANDLER, Florence PASSY et Isabelle SOMMIER, « L'altermondialisme en réseaux. Trajectoires militantes, multipositionnalité et formes de l'engagement : les participants du contre-sommet du G8 d'Évian », *op. cit.*

165 Howard S. BECKER, « Notes on the Concept of Commitment », *The American Journal of Sociology*, vol. 66, n° 1, 1960, p. 32-40.

part de ses préoccupations, de ses aspirations et de ses compétences, elles incitent les entrants à s'engager dans le processus de l'apprentissage militant. Elles sont, de ce fait, des occasions de politisation, qui permettent bien souvent l'actualisation de dispositions encore restées en suspens. C'est par exemple le cas pour les militants qui se sont (ré)intéressés à la politique après le 21 avril 2002, mais qui n'ont finalement rejoint le groupe de militants qu'en 2008. Appuyées sur des réseaux existants anciens et présents (habitats communautaires, école Jaurès, chorale, AMAP...) qui sont autant de lieux de socialisation susceptibles de transmettre le « sentiment de pouvoir agir sur les choses »¹⁶⁶, et de fonctionner comme des espaces d'acquisition de ressources et de capitaux reconvertis, elles offrent de nombreuses occasions de se trouver pris dans des interactions incitatives. Prendre en compte ces dernières permet par ailleurs de s'apercevoir que les individus sont tout autant recrutés qu'ils ne s'engagent, approchés avant et après les campagnes, pour leurs compétences et leur intégration dans ces réseaux. Cela permet également de rappeler que l'engagement s'accomplit bien souvent sous contrainte et sans connaissance de cause, les futurs engagés n'ayant la plupart du temps qu'une connaissance partielle de l'idéologie et des propositions programmatiques du parti dont ils se rapprochent¹⁶⁷, et auquel parfois ils adhèrent, et de ses règles organisationnelles. L'attention portée aux moments de campagne permet par ailleurs d'objectiver la grande variabilité des temporalités d'engagement, ainsi que l'influence des disponibilités biographiques et de la sédentarisation des militants.

166 Jacques LAGROYE et Johanna SIMÉANT, « Gouvernement des humains et légitimation des institutions », *op. cit.*

167 Michel OFFERLÉ, *Les Partis politiques*, *op. cit.*

CONCLUSION DE LA PREMIÈRE PARTIE

Au terme de ces analyses, conduites à deux échelles (celle du parti et celle d'un groupe local), et centrées sur les caractéristiques sociales et les trajectoires de nos enquêtés, on peut affirmer que, contrairement à l'hypothèse dominante évoquée en commençant, et qui nécessiterait, par ailleurs, de poser un ensemble de questions dont les travaux cités font généralement l'économie¹, les verts ne sont pas des déclassés-frustrés. Nés dans des familles aisées mais pas fortunées, dont l'ascension sociale repose essentiellement sur l'acquisition de titres scolaires², ils ont des parcours scolaires et/ou professionnels qui, bien que parfois fragiles ou incertains, montrent très majoritairement le caractère ascendant de leur mobilité sociale. Cette ascension se vérifie d'ailleurs y compris lorsqu'il s'agit d'accomplir celle de parents empêchés par les guerres ou l'immigration, et les quelques rares cas dans lesquels elle ne se vérifie pas semblent plus tenir à la précarisation générale des trajectoires et des conditions d'emploi observable ces dernières années qu'à quelques spécificités inhérentes aux trajectoires des verts. Notre enquête nous a en revanche conduite à souligner l'effet non pas déclassant mais paradoxal existant entre les trajectoires et les engagements. On constate d'une part, qu'assez classiquement, la possession de titres scolaires n'est pas étrangère à la dynamique de l'engagement. Ces titres récompensent en effet le plus souvent le meilleur étudiant de la fratrie, laquelle comporte un nombre souvent élevé d'enfants³, confirmant que la possession d'un capital scolaire et au-delà, culturel, fonctionne bien comme un élément favorisant l'engagement militant. C'est en effet l'une des manières, pour les transfuges de

1 Par exemple: Qu'entend-on par classe sociale ? Les caractéristiques socio-économiques des enquêtés valent-elles pour assimilation aux classes moyennes ? (Ce que postulent la plupart des auteurs qui ont travaillé sur les écologistes, dont Hubert BILLEMONT, *L'Écologie politique. Une idéologie de classes moyennes, op. cit.*). Comment peut-on les définir ? Ces classes moyennes sont-elles le lieu social privilégié du risque de déclassement ? (Ce que laissent entendre, tout en s'opposant sur la nature et le sens de ce risque, plusieurs ouvrages récents dont Louis CHAUVEL, *Les Classes moyennes à la dérive*, Paris, Seuil, 2006 et Dominique GROUX et Éric MAURIN, *Les Nouvelles classes moyennes*, Paris, Le Seuil, 2012). Ce déclassement (qui peut signaler l'incapacité, pour les individus, à parvenir à maintenir la position sociale de leurs parents, et ce malgré l'acquisition de titres scolaires, ou être attesté par le fait qu'un individu perd sa position sociale après qu'un événement particulier ou encore par celui, pour les jeunes diplômés, de tomber au même niveau d'exposition à la précarité que les non-diplômés) est-il réel, c'est-à-dire objectivable et objectivé (notamment par l'étude des trajectoires sociales, voir notamment sur ce point Camille PEUGNY, *Le Déclassement*, Paris, Grasset, 2009) ou n'existe-t-il qu'à l'état de « peur » (ce qu'affirme Éric MAURIN, *La Peur du déclassement*, Paris, Seuil, 2013, p. 8) ?

2 Dont la valeur, le rôle protecteur et la place dans le capital culturel ne cessent de faire débat. On pourra consulter sur ce point, les discussions récentes proposées dans Philippe COULANGEON, *Les Métamorphoses de la distinction. Inégalités culturelles dans la France d'aujourd'hui*, Paris, Grasset, 2011 et Delphine SERRE, « Le capital culturel dans tous ses états », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 191-192, 2012, p. 4-13.

3 Plus de la moitié des familles des enquêtés comportent en effet plus de 2 enfants, et il n'est pas rare qu'il y en ait même plus de 4 (au moins 9 familles).

classe, nous l'avons souligné, de continuer à défendre les valeurs et les intérêts de ceux qui sont demeurés des victimes des injustices sociales. D'autre part, les parcours de nombreux enquêtés sont, sans surprise, réellement perturbés par leurs engagements et ce d'autant plus qu'ils interviennent tôt⁴. Suscitant de nouveaux intérêts, et invitant les individus à réévaluer leurs ambitions sociales à l'aune des rétributions qu'il procure, le militantisme réoriente les trajectoires sociales. C'est ainsi que l'on peut lire, nous semble-t-il, les bifurcations ou reconversions que nous avons observées, notamment chez les soixante-huitards. Elles montrent l'effet structurant et différencié des événements de mai-juin 68 sur l'engagement des générations partisans (y compris sur celles qui ne les avaient pas directement vécus) et celui du « rire de Mai »⁵, à la lumière duquel l'on peut interpréter l'alliance relativement originale d'une forme de « disponibilité à l'événement » et de professionnalisation politique qui marquent très tôt le parcours de certains de nos enquêtés, parmi les plus précocement ou intensément engagés. Au regard de ces données, et alors qu'il est acquis que les « pratiques civiques » sont le fruit de l'intégration sociale des individus et de l'intériorisation d'une forme d'« idéal citoyen »⁶, l'hypothèse de déclassement-frustration apparaît ainsi, plus que jamais, comme un prêt-à-porter théorique, une projection incontrôlée⁷.

Par conséquent, et contrairement à ce que soutiennent certains travaux, ce n'est pas au rapport frustré au monde social qu'il faut attribuer la radicalité de l'engagement écologiste. Elle tient en effet plutôt, selon nous, aux socialisations des militants. Nombreux sont ceux qui ont passé leur enfance auprès de parents menacés en raison de leur religion ou de leurs orientations politiques, et/ou engagés aux côtés des minoritaires en lutte. Ceci pèse, même si c'est de manière différente selon les enquêtés et parfois difficile à repérer, dans l'émergence et l'orientation de leurs dispositions militantes. Ils sont par exemple nombreux à s'engager dans des contextes difficiles – voire clandestins – ou pour des causes dont la légitimité sociale et/ou politique est, au moment où ils s'engagent, encore très discutée (les sans-papiers par exemple). Ils sont également nombreux à quitter les organisations dans lesquelles ils se sont impliqués lorsqu'ils considèrent qu'elles perdent de leur radicalité. C'est notamment le cas des syndiqués à la CFDT à la fin des années 1970, ou des militants du

4 De nombreux travaux ont spécifié les conséquences biographiques de l'engagement militant, depuis les travaux pionniers sur les activistes américains des années 1960 jusqu'à ceux, plus récents, sur les militants d'ONG ou du mouvement altermondialiste. Voir pour un aperçu des problématiques et une bibliographie rapides, Olivier FILLIEULE, « Conséquences biographiques de l'engagement », in Olivier FILLIEULE, Lilian MATHIEU et Cécile PÉCHU (dir.), *Dictionnaire des mouvements sociaux*, op. cit., p. 131-139.

5 On peut l'envisager comme une manière de penser le rapport des enquêtés au moment critique de Mai 68 et à ses effets, parfois transmissibles à leurs enfants, sur leur manière d'envisager l'avenir scolaire, professionnel et politique.

6 Philippe BRAUD, *Sociologie politique*, Paris, Librairie générale de droit et de jurisprudence, 1992, p. 261.

7 Annie COLLOVALD, *Le « populisme du F.N » un dangereux contresens*, op. cit.

PSU⁸, qui, pour la plupart n'adhèrent pas dans la foulée à une autre organisation, préférant différer l'engagement plutôt que de l'amoindrir. Nombreux sont ainsi ceux qui se déclarent devenus « orphelins de militance »⁹ au moment où ils rencontrent les écologistes.

Par ailleurs, nos enquêtes invitent, finalement, à prendre avec beaucoup de précaution l'assimilation relativement courante du militantisme vert et du militantisme qualifié d'altruiste, de moral ou de cause¹⁰. Ce rapprochement nous semble en effet infondé, non seulement au regard des socialisations des enquêtés, mais encore eu égard à la nature partisane, clairement démontrée ici, de leur projet. Reste que les trois types de trajectoires que nous avons décrits – spécialistes, altruistes et insoumis – peuvent être envisagées comme autant de manière d'actualiser, en politique, des dispositions à l'ascèse et/ou à la privation. Ces dernières trouvent en effet à s'exprimer lors du passage chez les Verts, ce que nous pouvons, pour conclure, détailler. Les « altruistes » sont de manière générale, nous l'avons vu, des catholiques. Sortis de l'institution, ou restés en marge de celle-ci dans des organisations de l'Action catholique ou dans des associations de réflexion d'orientation personaliste, ils ont conservé les dispositions que l'éducation religieuse¹¹ confère, en terme d'attrait pour un certain type de doctrine et de principes (de cohérence, d'éthique...) et de capacité à s'astreindre à des conditions de vie ascétiques. Incitant à se sentir solidaire des plus démunis qu'ils soient proches ou lointains, cette éducation invite en effet à ne rien gâcher ou jeter, à partager ou à se priver parfois. Il n'y a pas loin alors entre « son prochain » et « les générations futures », et militer chez les Verts permet notamment de maintenir un « rapport virtuose à l'engagement »¹² congruent avec sa socialisation première. Cette éducation joue, par ailleurs, un rôle d'autant plus structurant qu'elle vient renforcer, pour certains enquêtés, des pratiques quotidiennes justifiées par des situations objectives (notamment pour ceux dont l'enfance a été marquée par la deuxième guerre mondiale). Ces

8 Les syndiqués semblent malgré tout plus fidèles que les militants politiques, puisque la moitié des syndiqués le sont sur le temps long et généralement au sein d'une même organisation. Le paradoxe du syndicalisme apparaît ici : il compte de moins en moins d'adhérents au fil des générations, mais ces derniers se désengagent moins que ceux qui adhèrent aux partis politiques, en raison du caractère « protecteur » de leur adhésion au regard de leurs situations d'emploi.

9 Le terme est d'Anny Poursinoff.

10 Tels qu'ils sont décrits, avec des approches différentes, dans Annie COLLOVALD (dir.), *L'Humanitaire ou le management des dévouements. Enquêter sur un militantisme de « solidarité internationale » en faveur du Tiers-Monde*, op. cit. ; Johanna SIMÉANT et Pascal DAUVIN (dir.), *O.N.G et humanitaire*, op. cit. ; Sylvie OLLITRAULT, *Militer pour la planète. Sociologie des écologistes*, op. cit. ; et plus récemment, Florence PASSY, « Pourquoi s'engager pour les autres ? Étude comparée de l'altruisme politique et de l'engagement protestataire », Rapport final, UNIL/IEPI, 2012.

11 Que l'on qualifie habituellement au regard des rites que l'institution religieuse impose à ceux qui souhaitent s'y voir intégrés (assister à la messe, aller au catéchisme, faire ses communions privée et solennelle, ainsi que sa confirmation, se confesser, participer aux retraites et activités de la paroisse...), mais également au regard d'une « manière d'être au monde » qui se reconnaît dans une « éthique du dévouement et de l'engagement envers les plus démunis ». D'après Julien FRETTEL, *Militants catholiques en politique. La nouvelle UDF*, op. cit.

12 Julie PAGIS, « La politisation d'engagements religieux. Retour sur une matrice de l'engagement en Mai 68 », op. cit.

dispositions à l'ascèse s'expriment enfin, y compris pour ceux qui appartiennent encore au catholicisme, sur un mode distancié et autonome vis-à-vis de l'institution.

Les « spécialistes » sont, eux, entrés en écologie par la voie de la science, pourrait-on dire. Spécialistes des sciences du vivant ou de la terre, ils ont acquis au cours de leurs études, en même temps que la forme de bonne volonté scolaire nécessaire à leur réussite, la perception de la finitude du monde, la limitation de ses ressources et la précarité qui conditionne la survie des espèces. Souvent choqués par telle ou telle catastrophe dite « naturelle », ils ont parfois réorienté leurs recherches ou changé de profession. Découvrant les voies académiques qui permettent d'accorder exercice de la science et convictions, ils revendiquent des espaces spécifiques de recherche, défendent, par précaution, telles orientations, ou s'en interdisent d'autres, et plaident pour un contrôle scientifique par les pairs autant que pour une « science citoyenne ».

Les « insoumis », quant à eux, ont généralement découvert le militantisme à l'occasion de leurs études, dans des contextes où il était valorisé et valorisant. Aidé par l'effervescence des contextes politiques de crise et de politisation accrue, ils ont trouvé, en militant, une manière d'exprimer leur proximité avec leurs milieux d'origines. Alliant leur insertion dans la société au « tout est politique », ils ont une conception très entière du militantisme, auquel ils ont eu le sentiment de sacrifier presque tout. Possesseurs des capitaux militants les plus efficaces dans la compétition politique, ils luttent tant à l'extérieur des Verts qu'à l'intérieur, et forment bien souvent les rangs des cadres et des élus du parti. Entretenant un rapport enchanté et stratégiste avec la politique, ils revendiquent une « sobriété heureuse », fruit d'un compromis finalement réalisé au fil de leur « vieillissement social »¹³, entre leur filiation soixante-huitarde « contre-culturelle » qui les engagerait plus volontiers à « jouir sans entrave » et leur acculturation à l'idée de limitation propre à l'écologie politique qu'ils ont finalement rejointe.

Au-delà des époques et du renouvellement militant, l'« unité dans la diversité » que revendiquent les Verts, tient ainsi aux dispositions à l'ascèse et au culte des minorités actives que tous les militants ont acquis, au gré de leur socialisation catholique et/ou de la radicalité de leurs militantismes. Disposés à fonder leur engagement sur la valorisation de la particularité de leurs pratiques, ils trouvent dans le projet partisan vert une manière d'exprimer leur distinction sociale et de tirer de celle-ci des profits spécifiquement

¹³ Pierre BOURDIEU, *La Distinction. Critique sociale du jugement*, op. cit.

politiques. La « politique autrement » qu'ils revendiquent n'est, de ce fait, ni l'expression d'un paradoxe, ni le signe de leur incompétence politique. Elle est plutôt l'expression de l'homologie entre leurs habitus et une structure partisane qui, depuis sa création, leur permet de participer à la compétition électorale tout en se protégeant de ses effets les plus concurrentiels. Cette dernière (re)façonne, nous allons le voir dans la seconde partie de ce travail, les croyances et les pratiques des adhérents, contribuant de ce fait à structurer et orienter leurs carrières militantes.

SECONDE PARTIE - MILITER, SE PROFESSIONNALISER.

« Nos défaites d'aujourd'hui ne prouvent rien, si ce n'est que nous sommes trop peu dans la lutte contre l'infamie, et de ceux qui nous regardent en spectateurs, nous attendons qu'au moins, ils aient honte ».

Bertolt Brecht, *Gegen die Objektiven*, 1934.

12 novembre 2006, 10h30. L'assemblée générale décentralisée¹ a débuté il y a deux heures, sous la houlette du secrétariat exécutif régional. Les porteurs de motions d'orientation générale² se succèdent à la tribune pour faire valoir leurs points de vue et convaincre les adhérents présents de voter pour la leur : un homme et une femme par motion, dix minutes de temps de parole. Sur la scène, les noms des orateurs et les acronymes des motions sont vite énoncés. Les AE, EEA, EP, VFF, UE, PVU, ORRV³ et Audaces se succèdent :

- « L'écologie n'est pas soluble dans l'extrême-gauche, ni dans la droite ! »
- « Autonome ne veut pas dire isolé. Il faut s'ouvrir, et faire des propositions qui soient à la hauteur des enjeux ! »
- « Notre discours est exigeant et réaliste, il faut plaider pour un réformisme radical et efficace ! »
- « Les Verts doivent transformer le monde et changer l'avenir ! »⁴

Dans la salle, les applaudissements et les sifflets se font entendre, les commentaires fusent. Les plus anciens adhérents s'amuse d'écouter – presque – la même chose depuis plusieurs années, quelques-uns commentent les prestations des orateurs ou notent telle contradiction

1 L'article 12.4 des statuts du parti (au 14 décembre 2003) prévoit que l'ensemble des adhérents verts à jour de cotisation se retrouvent tous les deux ans en assemblée générale décentralisée en région. Celle-ci se tient dans chaque région à la même date et sur le même ordre du jour pour « débattre la ligne politique nationale des Verts pour la mandature à venir, à partir des textes de motions d'orientation nationale [et] élire les délégués de la région à l'assemblée fédérale » qui se tient quelques jours plus tard et qui permet de procéder à l'élection des membres du Collège exécutif. D'après archives personnelles.

2 Pour être présentées, elles doivent avoir été signées par au moins trente adhérents à jour de cotisation d'au moins cinq régions, et ne pas excéder dix mille caractères. D'après l'article XII.1 de l'Agrément intérieur, au 14 décembre 2003.

3 Pour Alter-Ekolo, Ecologie Espoir en Actes, Ecologie Populaire, Verts et Forts Forever !, Ugence écolo, Pour des Verts Utiles, et Ouvrir Réformer Rassembler les Verts.

4 Toutes les citations sont extraites du carnet de terrain n° 4, 2006.

entre les propos tenus et les pratiques personnelles ; d'autres guettent l'apparition des personnalités les plus connues du parti et interprètent à leur manière leurs allées et venues, ou leur présence dans tel ou tel cercle de discussion. Les adhérents les plus récents, qui sont souvent venus « pour voir » ou pour « mieux connaître le fonctionnement du parti », se débattent avec les documents fournis et tentent de se repérer dans le maquis des noms et des intitulés de motions :

- « Alter-Ekolo, c'est laquelle ? la motion H ou la G ? »
- « La H malheureuse ! la G c'est celle de Duflot, ils ne sont pas du tout sur la même ligne ! »
- « Et Voynet alors ? Elle n'a rien signé ? »
- « Elle ne peut pas, elle est candidate pour la présidentielle, si elle se mêle du jeu, elle ne pourra pas rassembler ! Mais ses proches ont signé la E ».
- « Moi j'aime bien Les Verts Utiles, la démocratie écologique et conviviale, ça me plaît ! »
- « Laisse tomber ! Ils font toujours un score minable, leur motion, c'est juste pour exister, c'est comme si tu mettais ton bulletin de vote à la poubelle ! »⁵.

Il faut dire que les intitulés des motions nationales ne correspondent pas à ceux des motions régionales discutées et votées quelques semaines plus tôt, pas plus que ne correspondent les listes des signataires de chacune d'entre elles. Dans ce cas, s'être quelque peu intéressé aux assemblées départementales et régionales qui ont précédé s'avère être, paradoxalement, source de confusion. Quant à tenter de comprendre les reconfigurations de courants d'une assemblée générale à l'autre, tous les deux ans, c'est parfois peine perdue pour les adhérents, et notamment pour les plus récents, qui n'ont pas toujours vécu ce qu'ils qualifient souvent, par référence aux séries télévisées, d'« épisodes précédents »⁶.

En marge des débats, les animateurs de motions, leurs entourages et quelques membres du collège exécutif sortant échangent dans les travées. Comme à chaque assemblée générale, l'important ne se joue pas uniquement sur la scène, et ce moment de célébration de l'institution est également celui de la pleine expression d'une « sociabilité de couloir »⁷ qui fait la part belle aux plus impliqués des adhérents. Les négociations entre courants ont commencé aux journées d'été de Coutances quelques mois auparavant, et chacun sait peu ou prou quelles alliances sont possibles. Quelques noms sont déjà cités, quelques postes sont déjà discutés. À entendre certains cadres, la grande synthèse doit se

⁵ *Ibid.*

⁶ Il s'agit en l'occurrence de l'assemblée générale de Reims de 2004, à la suite de laquelle Yann Wehring avait succédé à Gilles Lemaire au poste de secrétaire national.

⁷ Nous empruntons ce terme à Gildas RENO, « L'institution à l'état vif. Sociabilités et structuration des groupes dans un syndicat de salariés », *op. cit.*

faire, pour en finir avec l'image des Verts « divisés et coupeurs de têtes » que les médias ne cessent de répandre. La plupart sont confiants, mais comme chacun le sait, et se plaît parfois à le rappeler, « avec Les Verts, rien n'est jamais joué ! »

À la pause déjeuner, de nombreux adhérents sont déjà partis, après avoir voté. D'autres se disent lassés, se plaignent de ne rien comprendre, de ne pas « s'y retrouver ». La plupart prennent plaisir à revoir leurs amis, à échanger sur quelques sujets de fond, ou à raconter les dernières péripéties survenues dans leur groupe local ou leur municipalité pendant que les membres du secrétariat régional, les quelques salariés et une dizaine de bénévoles font le décompte des votes. Les débats de l'après-midi concernent les motions ponctuelles, dites parfois motions thématiques⁸. Engageant le parti à prendre telle position dans les débats publics du moment, ou à prendre telle décision quant à son fonctionnement interne, elles sont au nombre de dix-neuf. Comme les motions d'orientation, elles sont présentées par leur(s) porteur(s) et sont débattues en tribune, par quelques orateurs qui se succèdent, avant d'être soumises au vote. Quatre sont approuvées⁹ : l'abolition des châtiments corporels, la défense d'une « société transculturelle », la participation des responsables régionaux aux CNIR, et l'organisation d'une « convention énergie » pour l'année suivante. En fin d'après-midi, les résultats du vote sur les motions d'orientation sont connus : c'est la motion Écologie populaire qui remporte le plus de voix (20,10 %). Pour les « simples adhérents », la participation à l'élection des dirigeants du parti s'arrête là¹⁰. Seuls les délégués¹¹ pourront se retrouver à l'assemblée fédérale, les 2 et 3 décembre suivants, à Bordeaux, pour élire le nouveau secrétariat national et négocier les attributions de chacun de ses membres¹². La frontière entre les « initiés », dont l'implication dans le jeu démocratique interne et le degré d'interconnaissance sont forts¹³, et le reste des adhérents, passe – notamment – par là. Et s'il est aisé, pour qui est familier des rites institutionnels et connaît un peu les membres du parti, de les distinguer, en ce jour d'assemblée générale, il

8 Elles doivent, pour pouvoir être présentées, avoir été signées par au moins vingt adhérents à jour de cotisation et ne pas excéder cinq mille caractères. D'après l'article XII.1 de l'Agrément intérieur, au 14 décembre 2003.

9 Il fallait 60 % des votants pour que ces motions soient adoptées.

10 Nous reviendrons en détails sur les modalités d'élections des dirigeants des Verts des différents échelons territoriaux dans le chapitre 5.

11 Ils sont, au cours de l'Assemblée générale décentralisée, désignés au scrutin proportionnel de listes, ordonnées, complètes ou non, avec vote préférentiel, sans panachage et au plus fort reste. Chaque région a, de droit, un délégué à l'Assemblée fédérale, en plus des autres délégués dont le nombre est fixé proportionnellement au nombre d'adhérents par région. Au total, le nombre de délégués à l'Assemblée fédérale est égal à six fois la partie entière de la racine carré du nombre d'adhérents à la date arbitraire fixée par le Conseil national interrégional (CNIR) avant le cycle des assemblées. D'après l'article XII.3 de l'Agrément intérieur, au 14 décembre 2003.

12 Pour rappel, Cécile Duflot a été désignée pour la première fois secrétaire nationale des Verts lors de cette assemblée fédérale. Voir pour les détails de cette séquence le chapitre 1.

13 D'après Gildas RENO, « L'institution à l'état vif. Sociabilités et structuration des groupes dans un syndicat de salariés », *op. cit.*

est plus difficile de comprendre ce qui a conduit, les uns et les autres, à endosser les rôles¹⁴ qu'ils occupent aujourd'hui au sein du parti.

Bien des paramètres se combinent en effet pour influencer les engagements, structurer l'évolution des carrières militantes, et finalement, constituer le continuum de positions qui existent entre le « simple » militant et le secrétaire national de parti ou le ministre. Sans la force des rôles proposés par l'institution partisane, et celle des structures sociales incorporées et exprimées dans les logiques qui travaillent, à un moment donné, le champ politique, l'éventail des carrières serait infini. La compréhension de ces dernières ne réside pas seulement dans la capacité à déterminer, comme nous l'avons fait jusque-là, les dispositions, les trajectoires sociales, les réseaux de sociabilités et les interactions les plus propices à l'engagement. Elle repose également sur la nécessité de saisir de quelle(s) manière(s) et à quelle(s) condition(s) s'ajustent – plus ou moins – investissements militants et institution partisane, puisque c'est à partir de leur congruence que naissent et évoluent les organisations, et que prospèrent, au moins pour un temps, les carrières militantes.

Militer, c'est en effet accepter d'afficher, au-delà du cercle de ses proches, non seulement un intérêt pour la politique, c'est-à-dire pour une activité réputée noble mais que le sens commun se plait souvent à décrier, mais encore une proximité et une préférence partisans. Apparemment anodin et relativement peu souligné, ce fait est pourtant lourd de conséquences. Distribuer des tracts les jours de marché, déambuler dans la rue piétonne portant le logo vert sur sa poitrine, défendre son point de vue au pied du drapeau du parti, prendre la parole dans une réunion publique, sont autant d'occasions d'être repéré, reconnu, et rejugé à l'aune de cette appartenance affichée. Quel militant n'a pas été regardé du coin de l'œil par la maîtresse d'école de ses enfants, écouté de loin par son voisin de palier, ou directement apostrophé par un collègue d'un « Ah ! je ne savais pas que tu étais vert ! » qui ne traduit pas nécessairement une sympathie idéologique. Militer, c'est exposer son corps, autant que ses idées. C'est se découvrir dans l'espace public et prendre le risque de nouvelles interactions et assignations sociales, qui ne sont pas toujours l'occasion de voir se révéler quelques affinités insoupçonnées. C'est rompre avec les protections que procure le secret des urnes autant qu'avec les précautions qui émaillent souvent les conversations avec les proches, au cours desquelles l'on n'ose pas toujours prendre le risque du conflit.

14 Tels que définis dans l'introduction générale en référence à « On ne subit pas son rôle. Entretien avec Jacques Lagroye », *op. cit.*

Militer, c'est également apprendre à devenir un militant. Cet apprentissage, appuyé sur des dispositions spécifiques, et structuré dans l'interaction de l'individu et de l'organisation, implique nécessairement que soient refaçonnés les savoirs et les savoir-faire existants, et que de nouveaux soient acquis. L'ajustement progressif, continu, et toujours inachevé, de l'engagé et du parti se trouve ainsi au cœur de ce qui pourrait s'appeler, par parallélisme avec la « fabrique partisane »¹⁵, la « fabrique du militant ». Remaniant non seulement ce que l'on a coutume d'appeler les convictions politiques mais également les croyances et les pratiques, le militantisme vert engage l'individu dans son entièreté, et influence l'ensemble des interactions dans lesquelles il est, à titre privé ou public, investi. Il l'engage à repenser sa relation au monde, et sa place dans la société, et à transformer ses pratiques quotidiennes. Il l'oblige à renégocier son implication dans d'autres types d'activités, professionnelles ou de loisir, et le confronte à l'inégale acceptation de son engagement par les membres de sa famille, pour qui les conséquences de son militantisme sont indéniables. C'est à ces titres que l'on entend souvent les militants dire que l'engagement politique, « ça coûte ». Cela rapporte, aussi. Et c'est bien souvent à partir de l'écart entre les coûts et les rétributions que s'envisagent, tant dans les discours des militants que dans la littérature scientifique, les désengagements¹⁶. Il faut ainsi que le militant tienne à son militantisme autant que son militantisme le tient, pour que se réalise en pratique, et peut-être sur le long terme, ces « conditions de félicité » de l'engagement militant »¹⁷.

Ces conditions de félicité du militantisme vert n'ont donné lieu qu'à peu d'hypothèses. Elles s'inscrivent classiquement sur l'axe qui relie les deux pôles des réflexions sur les rétributions du militantisme : celui de l'enchantement, et celui du carriérisme, entendu ici littéralement. Au premier pôle se situent essentiellement les travaux qui appréhendent le militantisme vert comme un militantisme « moral »¹⁸, centré sur la défense de la cause environnementale. Si Daniel Boy en a présenté une forme presque dépolitisée, considérant, que l'écologie était une « morale privée », qui s'apparenterait à « une religion, sous certains aspects »¹⁹, Florence Faucher, a, dans son sillage, souligné

15 Hélène COMBES, *Faire parti. Trajectoires de gauche au Mexique*, *op. cit.*

16 Pour un tour d'horizon des approches du désengagement et du poids des rétributions dans ce processus, voir Olivier FILLIEULE (dir.), *Le Désengagement militant*, *op. cit.*

17 Lilian MATHIEU et Sylvain PATTIEU, « La société des militants. Fragilités et dynamiques de l'engagement collectif », *Contretemps*, n° 19, 2007, p. 12-15.

18 D'après Emmanuelle REYNAUD, « Le Militantisme moral », in Henri MENDRAS (dir.), *La Sagesse et le désordre*, Paris, Gallimard, 1980, p. 271-286, qualifie l'engagement de militants qui participent à quelque mouvement social ou organisation pour défendre une cause qui ne les concerne pas directement. Ce type de militantisme a plus récemment été qualifié de militantisme « altruiste », notamment dans Marco GIUGNI et Florence PASSY, (eds.), *Political Altruism ? Solidarity Movement in International Perspective*, Lanham, Rowman and Littlefield, 2001.

19 Daniel BOY, « Comment devient-on un parti? », *op. cit.*

l'importance des relations sociales, de l'atmosphère conviviale et du sentiment d'être utile dans le maintien de l'engagement des adhérents des partis de la cause environnementale²⁰. Ses travaux insistent sur les rétributions immatérielles, d'autant plus appréciées par les militants qu'il n'existerait pas, selon elle, dans leurs organisations, de ressources collectives partageables, de volonté de conquérir des postes de pouvoir, ni même de « perspective d'obtenir un emploi, un poste d'élu, de la considération ou d'élargir ses relations à des personnalités importantes et bien placées »²¹. Faisant des nombreuses fonctions que le caractère décentralisé du parti vert français offre aux militants « des fardeaux qu'[ils] acceptent à contrecœur »²², Florence Faucher réduit les perspectives de carrière à la participation aux instances qui élaborent les programmes, et à l'exécutif national. L'implication des militants peu susceptibles d'accéder à ces dernières fonctions, c'est-à-dire de l'immense majorité d'entre eux, reposerait ainsi sur leur altruisme, transformant l'engagement écologiste en « don de soi au salut de l'humanité »²³.

Au second pôle, se situent les travaux qui envisagent le militantisme vert comme un militantisme « professionnalisant », dont l'utilité résiderait dans l'opportunité de (re)conversion – politique ou non – qu'il procurerait. Pour Guillaume Sainteny, qui se situe explicitement dans le cadre de la contribution apportée par Daniel Gaxie à la compréhension des rétributions du militantisme²⁴, le militantisme vert est en effet l'occasion de faire fructifier, dans le champ politique, des ressources acquises dans le champ professionnel, et inversement. Deux logiques de rétribution cohabitent, selon lui, dans les partis écologistes français, durant toute la décennie quatre-vingt-dix : celle des stratégies professionnelles, adoptées par les militants capables « de mobiliser des ressources associatives, politiques, idéologiques au service d'une cause, d'un objectif de pression voire d'une discipline scientifique et/ou de stratégies professionnelles », et celles, appuyées sur la mobilisation de réseaux sociaux préexistants, dans des buts plus strictement politiques, que développent les « mercenaires politiques » dotés de ressources militantes les rendant capables de « prendre, assez facilement, la direction du [...] mouvement »²⁵. Le parti attirerait ainsi des militants essentiellement sensibles aux rétributions qu'il qualifie de « sociales », définies comme « l'acquisition d'un bagage culturel », « l'obtention d'un capital social », et surtout,

20 Dans Florence FAUCHER, *Vertitudes : comparaison du militantisme vert en France et en Grande-Bretagne*, op. cit. et la version publiée de la thèse *Les Habits verts de la politique*, Paris, Presses de Sciences Po, 1999, section sur les rétributions du militantisme, p. 124-128.

21 *Ibid.*, p. 124-125.

22 *Ibid.*, p. 126.

23 *Ibid.*, p. 28.

24 Essentiellement à l'époque Daniel GAXIE, « Économie des partis et rétributions du militantisme », *Revue française de science politique*, op. cit.

25 Guillaume SAINTENY, « Logique d'engagement et logiques de rétribution au sein de l'écologie française », op. cit.

« l'intégration sociale et/ou socio-professionnelle »²⁶. Mais les opportunités de professionnalisation et de reconversions, bien que croissantes depuis 1989, resteraient rares, l'auteur le souligne²⁷. En effet, petit mouvement incapable de fournir des postes internes, dans l'appareil d'État ou dans des organismes publics, le parti vert, à l'instar des autres partis écologistes, n'offrirait, aucune possibilité de professionnalisation dans l'écologie politique. Quant aux postes dans le secteur de l'environnement auxquels les militants peuvent parfois accéder, *via* la fréquentation du mouvement, ils restent peu nombreux et précaires. Limités dans leurs possibilités de professionnalisation par la structure des rétributions octroyées autant que par leurs propres attentes, les militants écologistes n'hésiteraient pas, selon Guillaume Sainteny, à quitter rapidement le parti vert pour créer ou prendre la direction d'autres organisations écologistes, ou, plus simplement, à cesser de militer. Quelques années plus tard, Willy Pelletier, a prolongé pour partie ces réflexions, en insistant sur l'importance, devenue centrale, des postes électifs pour les militants verts. Venant d'espaces sociaux éloignés du champ politique et cherchant des « voies alternatives de promotion sociale »²⁸, les Verts s'investiraient en effet particulièrement dans les fonctions électives, les plus à même de leur procurer gratifications et reconnaissance sociales ; au point qu'ils en hypothéqueraient toute chance de reclassement en cas de non réélection, rendant ainsi pour le moins paradoxale leur utilisation du parti à des fins d'intégration sociale. À ce même pôle, on peut enfin situer Rémi Lefebvre, qui a souligné la conversion des Verts au « réalisme électoral »²⁹ et les effets pervers de la professionnalisation politique sur la sociographie du parti³⁰. Il est vrai que l'augmentation significative des élus municipaux verts à partir de 2001 et régionaux à partir de 2004³¹, invite à penser leur évolution à la lumière de celle du Parti socialiste, dont Rémi Lefebvre est spécialiste, et à concevoir ces succès électoraux comme une sorte d'écologisme municipal dont les effets les plus patents consisteraient à transformer les Verts en parti d'élus, et à accentuer la distance entre ces derniers et les militants du parti. Dans le contexte politique de démobilisation politique³², l'obtention de mandats, dans les années 2000, est ainsi plus souvent considérée comme un tribut payé aux – regrettables ? – normalisation du parti et professionnalisation politique que comme une rétribution classique, pour ne pas dire banale, du militantisme politique.

26 Guillaume SAINTENY, « La rétribution du militantisme écologiste », *Revue française de sociologie*, vol. 36, n° 3, 1995, p. 473-498.

27 Le plus récemment dans Guillaume SAINTENY, *L'Introuvable écologisme français*, *op. cit.*

28 Willy PELLETIER, « Positions sociales des élus et procès d'institutionnalisation des Verts », *op. cit.*

29 Rémi LEFEBVRE, *Leçons d'introduction à la Science politique*, *op. cit.*, p. 268.

30 Notamment dans Rémi LEFEBVRE, « Faire de la politique ou vivre de la politique ? Les pièges de la professionnalisation », *op. cit.* et « Gauche : état des lieux. Sociologie électorale, sociologie militante », <http://www.gaucheavenir.org>.

31 Voir le chapitre 1.

32 Frédérique MATONTI (dir.), *La Démobilisation politique*, *op. cit.*

Se démarquant des conceptions sacrificielle ou instrumentale du militantisme qui irriguent les travaux précédents, Sylvie Ollitrault a formulé une hypothèse que nous qualifions d'« identitaire ». Ne s'intéressant pas exclusivement aux Verts, elle reconnaît dans le militantisme écologiste entendu au sens large, dont « les incitations symboliques sont [...] intrinsèques à l'intérêt défendu »³³, à la fois une forme de militantisme « de mission »³⁴, et le moyen, pour de nouveaux diplômés en ascension sociale, de « métamorphoser des statuts professionnels ou économiques parfois peu gratifiants »³⁵. Soutenu par une capacité, qui paraît à l'auteure inégalée, à s'imposer avec rigueur, voire rigidité, un ensemble de pratiques quotidiennes qui permettent de mettre en cohérence les valeurs et les actes, et par celle d'endosser les rôles d'entrepreneurs de morale et de producteurs d'une identité individuelle et collective, le militantisme écologiste produirait, tout d'abord, sur les individus, un effet de redéfinition et de présentation identitaires. « Identité en-soi »³⁶, l'identité écologiste, dont la plasticité permettrait des interprétations différenciées et même antagonistes, est, pour Sylvie Ollitrault, réelle et durable. Sa vertu essentielle est de pouvoir se substituer à l'identité sociale pré existante³⁷. Re-fabriquant l'individu tout autant que son rapport au monde social et à sa propre trajectoire, le militantisme écologiste procurerait, ensuite, des occasions de professionnalisation, essentiellement dans le champ de l'expertise environnementale. L'auteure les considère néanmoins, comme peu nombreuses et peu prestigieuses. En effet, les revendications écologistes restant dominées dans l'échelle des normes politico-administratives, les postes occupés ne permettraient pas, en réalité, d'opérer une véritable ascension dans la stratification sociale. « Entrepreneurs de morale qui ont des élus »³⁸, « professionnels de la croisade symbolique »³⁹ ou simples « militants d'une conscience mondiale »⁴⁰, les écologistes s'investiraient ainsi, selon Sylvie Ollitrault, dans un militantisme dont le prestige reste mitigé, et la rentabilité sociale, malgré « l'émergence de professions qui s'apparentent à un engagement militant »⁴¹, aléatoire.

Dans les premiers travaux autour du militantisme moral, les conditions de félicité du militantisme vert sont ainsi envisagées dans une sorte d'*en dehors* du parti, et l'on saisit mal, même à supposer qu'il s'agisse d'un engagement sacrificiel, ce qui pousse les militants à

33 Sylvie OLLITRAULT, *Action collective et construction identitaire : le cas du militantisme écologiste en France*, *op. cit.*, p. 24.

34 *Ibid.*, p. 175.

35 *Ibid.*, p. 416.

36 *Ibid.*, p. 73.

37 *Ibid.*, p. 184.

38 *Ibid.*, p. 395.

39 *Ibid.*, p. 412.

40 Sylvie OLLITRAULT, *Militer pour la planète*, *op. cit.*, p. 16.

41 *Ibid.*, p. 208.

adhérer aux Verts plutôt que de participer – uniquement⁴² – à n’importe quelle autre forme de sociation⁴³ défendant la cause environnementale. L’entrée en politique des écologistes, la nature partisane de leur organisation, et le caractère spécifiquement politique des coûts et des rétributions de leur militantisme, apparaissent, ici, comme des impensés. Dans les seconds travaux, autour du militantisme stratégique, les rétributions du militantisme vert sont essentiellement appréhendées dans l’*au-delà* du parti. Central dans les aspirations des militants, ce dernier est envisagé comme un simple outil, dont il s’agit d’user pour se faire une place dans la société, et la garder, peut-être à tout prix. Instrument des carrières, ici souvent entendues au sens péjoratif du terme, le parti vert disparaît de l’analyse pour ce qu’il est en tant que tel, et avec lui, la pluralité et la diversité des investissements dont il est l’objet. Quant à l’approche par « l’identitaire », elle semble concilier, pour ainsi dire, les apports des deux pôles de réflexion sur les rétributions. Elle reste néanmoins subordonnée d’une part, à la notion d’identité qui nous semble – nous l’avons signalé dès notre introduction – peu opératoire, et d’autre part, à l’hypothèse, que nous avons déjà contestée, qui considère les militants verts comme des déclassés sociaux. Adossé à un ensemble de valeurs et de pratiques quotidiennes alternatives et contraignantes dont la genèse autant que la portée restent discutées, et n’offrant que quelques chances de professionnalisation politique ou de reconversions professionnelles, le militantisme vert apparaît, dans ces travaux, comme une entreprise – d’ailleurs relativement incertaine – de revalorisation personnelle. Notre longue immersion auprès des militants du parti nous a conduite à relativiser cette interprétation. Il nous semble, en effet, que si valorisation sociale il y a, elle n’advient qu’après une phase de stigmatisation et d’infériorisation à laquelle les entrants sont, dans ce parti, spécifiquement soumis, et qu’ils ne dépassent pas nécessairement avec succès. Ce constat oblige, selon nous, à repenser les conditions de félicité de ce militantisme.

Les travaux existants étant relativement anciens, il convient, tout d’abord, d’apprécier la pluralité des paramètres qui régissent, aujourd’hui, l’économie générale du militantisme : contexte socio-historique, image sociale du militantisme, position du parti dans le champ politique, modes d’entrée dans le militantisme, types de carrières, sociabilités militantes... C’est à ce type de préoccupations qu’enjoignent, nous semble-t-il, les réflexions d’Annie Collovald sur la disqualification du militantisme ouvrier⁴⁴, ou encore le programme

42 Les militants verts sont en effet réputés pour être des pluri-engagés.

43 Ici définie comme relation sociale dont la disposition à l’activité est fondée sur un compromis d’intérêt motivé rationnellement en valeur ou en finalité, ou sur une coordination d’intérêts motivée de la même manière. D’après Max WEBER, *Économie et société/1. Les catégories de la sociologie*, Paris, Plon, (1971), 1995, p. 78.

44 Essentiellement Annie COLLOVALD, « Pour une sociologie des carrières morales des dévouements militants », *op. cit.*

de recherche sur le capital militant proposé par Frédérique Matonti et Franck Poupeau⁴⁵. Si les premières nous invitent à tenir compte des images sociales véhiculées sur le parti vert, à nous interroger sur leurs conditions de (co/re)production par le parti et sur leurs effets sur les militants, le second rappelle l'intérêt de penser, au-delà des champs partisan et politique, l'acquisition du capital militant⁴⁶ et ses reconversions. En proposant de « ne pas délaissier les structures sociales au profit des simples interactions ou des trajectoires individuelles »⁴⁷ et de « ne pas séparer les dispositions incorporées par les agents sociaux des espaces sociaux dans lesquels ils s'investissent »⁴⁸, les auteurs nous invitent à revenir sur les socialisations des engagés, non plus pour expliquer seulement en quoi elles les disposent à entrer chez Les Verts, mais pour comprendre de quelle(s) manière(s) elles participent de la réussite – ou de l'échec – de la conformation progressive des entrants aux injonctions du parti à le penser et à l'incarner. Ils nous engagent également à mesurer les effets de la socialisation partisane verte sur la recomposition du capital militant et sur les capacités de (re)conversions des adhérents. En effet, si une certaine forme de capital militant dispose à l'entrée chez les Verts et facilite l'intégration au parti, le capital, tel qu'il est transformé par le militantisme vert, a toutes les chances de voir sa valeur et ses probabilités de reconversions – dans les champs partisans et politique, mais également dans le champ social – modifiées. Le « passage aux Verts » n'est en effet, pas anodin, et il convient d'en mesurer concrètement les conséquences sur les carrières militantes des engagés et, au-delà, sur leurs trajectoires sociales.

Il convient ensuite, et peut-être surtout, de s'interroger sur les effets de l'interaction du parti et des militants, ce que ne font pas les travaux existants. Le recrutement militant du parti vert – qui fait se côtoyer catholiques de gauche et catholiques sortis de l'institution religieuse, et soixante-huitards de toutes les générations –, son idéologie – que l'on assimile souvent à une morale, lorsqu'il ne s'agit pas de douter, à l'inverse, de son existence⁴⁹ –, et le (re)façonnage spécifique des croyances et des conduites auquel il invite conduisent, en effet, à formuler d'autres questionnements que ceux induits par les perspectives de recherche précédentes. L'approche que nous avons choisie et présentée en introduction générale de ce travail – qui combine habitus, institutions et carrière – prend ici tout son sens. Mettant en

45 Frédérique MATONTI et Franck POUPEAU, « Le Capital militant. Essai de définition », *op. cit.*

46 Défini comme un ensemble de savoirs et de savoir-faire mobilisables lors des actions collectives, des luttes inter ou intra-partisanes, qui sont incorporés sous forme de techniques, de dispositions à agir, intervenir, ou tout simplement à obéir. D'après Frédérique MATONTI et Franck POUPEAU, « Le Capital militant. Essai de définition », *op. cit.*, p. 8.

47 *Ibid.*, p. 7.

48 *Ibid.*, p. 10.

49 Voir, pour les réflexions les plus récentes, Sylvie OLLITRAULT, « Ces militants sans idéologie politique : comment saisir les mécanismes de l'engagement désillusionné ? », communication au Congrès de l'AFSP, Grenoble 2009.

lumière le « bonheur »⁵⁰ que procure l'appartenance à un collectif, elle permet tout d'abord de reposer la question de la nature des rétributions offertes par le militantisme, mais également celles des « raisons de [la] docilité »⁵¹ des militants et des formes de leurs désengagements. Elle permet aussi de saisir la pluralité des investissements dans l'institution et des manières de prendre et de tenir le(s) rôle(s) disponibles. Concevoir ces investissements comme un continuum le long duquel fluctuent les (dés)engagements permet ainsi de décrire, dans un cadre où militantisme et professionnalisation politique vont de pair, les fabriques du militant et de l'élu verts, qui, malgré quelques données quantitatives et études anciennes⁵², restent largement méconnues. Ajustement des attentes inscrites dans l'habitus personnel des militants aux pratiques de l'institution, et apprentissage des possibilités de bonheur offertes par l'institution partisane, sont ainsi pensés ensemble : dans la compatibilité de l'ancien et du nouveau se lisent la cohérence et la continuité de l'habitus, ainsi que la force de l'institution partisane ; dans la pluralité des carrières militantes, se devinent la malléabilité du premier et les capacités de transformation de la seconde. Cette approche invite, enfin, à re-questionner la « petitesse » du parti vert ainsi que l'originalité de ses propositions programmatiques et des pratiques quotidiennes auquel il invite. Pensé comme appartenance à un groupe « minoritaire » et/ou stigmatisé, le militantisme vert apparaît ici comme une invitation à une (re)fabrication partisane de soi.

Ces perspectives, à la fois interactionnistes et institutionnelles, éclairent ainsi le (re)façonnage des dispositions et des pratiques des adhérents par l'organisation partisane, et spécifient les manières vertes de définir la politique et d'en faire. Elles nous permettent d'interroger le processus de *réinvention politique de soi* et de démontrer l'existence d'un *habitus partisan vert*. Structuré sur le *mode minoritaire*, il est à la fois le produit et l'opérateur des investissements et des pratiques adaptés à l'institution partisane verte et à

50 Pour rappel, Défini comme « sentiment d'intense satisfaction [qu']apporte l'appartenance à une institution, lorsque celle-ci permet [aux individus] d'agir comme ils désirent agir, ou – mieux – d'être ce qu'ils veulent être » en p.54 de Jacques LAGROYE et Johanna SIMÉANT, « Gouvernement des humains et légitimation des institutions », *op. cit.*

51 *Ibid.*, p. 54.

52 Sur les militants, essentiellement Florence FAUCHER, *Vertitudes : comparaison du militantisme vert en France et en Grande-Bretagne*, et *Les Habits verts de la politique*, *op. cit.*, ainsi que les enquêtes par questionnaires conduites auprès des adhérents du parti que nous avons déjà mentionnées en introduction générale ; sur les élus, essentiellement Daniel BOY, Vincent Jacques le SEIGNEUR et Agnès ROCHE, *L'Écologie au pouvoir*, *op. cit.* ; Bruno VILLALBA, « Les usages politiques du bilan, ou l'intégration assumée des Verts », in Pascal DELWIT et Jean-Michel DE WAELE, *Les Partis verts en Europe*, *op. cit.*, p.85-112 ; Sylvain BROUARD, *Partis politiques et politiques publiques dans les gouvernements locaux : l'exemple des groupes et élus écologistes dans les régions métropolitaines*, *op. cit.* et « Partis politiques et politiques publiques dans les gouvernements locaux : l'exemple des groupes et élus écologistes dans les régions métropolitaines », *op. cit.* ; Jérôme VAN PRAET, *Prise de rôle et crise d'institution. La présidence Blandin au Conseil régional Nord-Pas-de-Calais (1992-1998)*, Mémoire de DEA, Université de Lille II, 2000 ; Daniel BOY, François PLATONE, Henri REY, Françoise SUBILEAU et Colette YSMAL, *C'était la gauche plurielle*, *op. cit.*

sa représentation légitime dans le champ politique. C'est de sa formation et de son expression en contexte institutionnel que nous allons traiter désormais.

Preuve de l'existence d'*intérêts* et de *croyances* qui justifient que *des risques* soient pris et que l'individu s'engage dans un *travail de soi et sur soi*⁵³, le militantisme vert est une déclaration d'*appartenance* qui transforme les *pratiques*. Jusqu'ici, le rôle du parti dans leur production et leur modification n'a jamais été vraiment étudié. Tout au plus a-t-on reconnu la force contraignante des interactions au sein des groupes locaux dans les processus d'«*écologisation*»⁵⁴ et affirmé que si pour certains militants, ces pratiques existaient antérieurement à l'engagement – que ce dernier permet de rationaliser –, elles étaient, pour d'autres, l'une de ses conséquences. Le (re)façonnage⁵⁵ des croyances et des pratiques, pour être compris, nécessite l'analyse fine des modalités et des effets de l'interaction incessamment réévaluée de l'individu et du parti, et celle des effets de l'engagement militant sur l'ensemble des «*sphères de vie*»⁵⁶. Le militantisme vert est en effet de nature à provoquer un changement profond dans la manière d'appréhender les visions et divisions du monde, et, par conséquent, dans la manière de vivre au quotidien, ce que n'implique pas (ou plus) nécessairement d'autres formes de militantisme politique. Il ne «*tient*» de ce fait qu'une faible proportion de celles et ceux qui sont conduits à s'investir en politique actuellement. Ainsi, si nous avons clairement montré précédemment que nos enquêtés entrent au parti disposés à l'ascèse et empathiques avec les minorités actives, par l'intermédiaire des réseaux de sociabilités qui irriguent les mondes des catholiques de gauche et des ex-soixante-huitards, et qu'ils sont disposés à politiser leurs engagements pour peu que l'analogie de leurs pratiques quotidiennes et de celles du groupe local vert qui les accueille provoque et soutienne leur démarche d'adhésion, il convient désormais de montrer de quelle(s) manière(s) socialisations catholiques et capitaux militants déjà acquis se mêlent pour favoriser l'intégration et la participation «*enchantée*» des militants à la vie

53 L'expression «*travail de soi et sur soi*» est utilisée en référence au «*travail de soi*» analysé dans Muriel DARMON, *Devenir anorexique. Une approche sociologique*, *op. cit.* et au «*travail de soi sur soi*» que Didier ÉRIBON utilise dans *Une morale du minoritaire, Variations sur un thème de Jean Genet*, *op. cit.* p. 67. Les approches de ces deux auteurs nous semblent complémentaires dans la mesure où, traitant toutes deux du rapport aux normes sociales et de leurs effets sur le corps et l'intime, elles invitent, si on les combine, à considérer ensemble manières de s'y conformer et manières d'y résister, et à tenir compte des aspects non seulement sociaux mais encore politiques de ces injonctions à la conformation.

54 Florence FAUCHER, *Vertitudes : comparaison du militantisme vert en France et en Grande-Bretagne*, *op. cit.*, p. 133.

55 Frédéric SAWICKI et Johanna SIMÉANT, «*Décloisonner la sociologie de l'engagement militant. Note critique sur quelques tendances récentes des travaux français*», *op. cit.*

56 Espaces objectifs et subjectifs, les sphères de vie qualifient dans le même temps des structures d'interactions objectives et des structures de sens. Autonomes et dotées de logiques propres, ces sphères sont néanmoins en interaction les unes avec les autres. D'après Florence PASSY, «*Interactions sociales et imbrication des sphères de vie*», in Olivier FILLIEULE (dir.), *Le Désengagement militant*, *op. cit.*, p. 111-130.

du parti et aux multiples activités qu'il propose. Les « vérités »⁵⁷ qui y sont dispensées pour servir de cadre d'interprétation au réel, et les pratiques nouvelles auxquelles les militants sont invités, ne prennent et ne tiennent en effet qu'au prix d'un travail de conformation qui est d'autant plus aisé qu'il paraît aux militants « naturel » et qu'il est, à l'intérieur du parti, au moins, rétribué. Il faut donc comprendre les interactions transformatrices et rétributrices si l'on souhaite découvrir ce qui est passé sous silence lorsqu'un militant déclare tout simplement qu'il *est vert*.

Consacré aux apprentissages militants et à la (re)conversion des pratiques quotidiennes, le chapitre 3 montrera de quelles manières la socialisation partisane (re)façonne les dispositions des adhérents. Organisée autour de rites d'institutions et soutenue par les sociabilités militantes⁵⁸, elle cadre le processus de réinvention de soi en contexte partisan. Transformant les manières de faire et de penser ce processus est au principe de la structuration de *l'habitus partisan vert*. Produit *par* et adapté à l'institution partisane, ce dernier signe l'écologisation des manières de militer et des pratiques quotidiennes, et l'identification des militants à une avant-garde politique et sociale.

Quant à la professionnalisation politique, façonnée *dans* et *par* l'histoire des élargissements du droit de vote⁵⁹ et de l'autonomisation et de la spécialisation du champ politique qui en sont concomitantes⁶⁰, elle doit, nous semble-t-il, être abordée non pas comme la forme réalisée d'une ambition nourrie depuis longtemps et chaque jour, mais comme le fruit quelque peu paradoxal d'un *apprentissage tacite mais codifié* et d'une *suite relativement incontrôlée de stratégies courtes et de microdécisions*. Ni simple hasard social, ni choix personnel, elle est devenue l'apanage de ceux qui ont su au fil du temps convertir leurs ressources et adapter leurs pratiques⁶¹. Elle consacre celles et ceux qui vivent *de et pour* la politique⁶², et qui, supportant les coûts d'entrée et de maintien dans la carrière politique, ont réussi à en faire leur *métier*. Défini comme un ensemble de pratiques concrètes que recouvre l'exercice d'une activité professionnalisée ainsi que les représentations spontanées que les

57 Entendu comme discours que l'institution fait fonctionner comme vrais. D'après Jacques LAGROYE, *La Vérité dans l'Église catholique. Contestation et restauration d'un régime d'autorité*, op. cit.

58 Sur ce thème on pourra consulter le numéro spécial *Fréquentations militantes*, *Politix*, vol. 16, n° 63, 2003.

59 On pourra rapidement se reporter sur ce point, par exemple, à Alain GARRIGOU, *Le Vote et la vertu. Comment les français sont devenus électeurs*, Paris, Presses de la Fondation nationale des Sciences politiques, 1992 ; Olivier IHL, *Le Vote*, Paris, Montchrestien, 2000 ; Yves DELOYE et Olivier IHL, *L'Acte de vote*, Paris, Presses de Sciences Po, 2008.

60 Ces processus sont largement décrits dans Jacques LAGROYE, Bastien FRANCOIS et Frédéric SAWICKI, *Sociologie politique*, op. cit. Voir également, pour cerner les effets de clôture et de dépossession qu'implique la représentation politique, Pierre BOURDIEU, « La représentation politique. Éléments pour une théorie du champ politique », op. cit.

61 Pour une perspective historique, on pourra se reporter à Michel OFFERLÉ (dir.), *La Profession politique XIXe-XXe siècles*, op. cit.

62 Max WEBER, *Le Savant et le politique*, Paris, Union générale d'éditions, (1919), 1963.

professionnels en produisent⁶³, ce dernier passe classiquement pour avoir deux caractéristiques qui le distinguent d'autres métiers : il ne « s'avoue pas »⁶⁴, ou plus exactement, ne se dit que sur le mode de la vocation et du désintérêt, et il ne s'apprend pas, ou plutôt, s'apprend « sur le tas »⁶⁵. S'intéresser aux professionnels de la politique, c'est donc non seulement envisager leurs propriétés sociales et leurs modes de recrutement, mais c'est également, si l'on ne veut pas se condamner à rappeler simplement les logiques sociales qui régissent l'accès et l'exercice du métier politique, et qui font du Parlement « un club de vieux mâles blancs bourgeois et sexagénaires cumulant les mandats »⁶⁶, s'interroger sur la socialisation au métier politique et sur ses conditions pratiques d'exercice. L'attention aux « marges » et aux « processus ordinaires d'apprentissage du métier politique »⁶⁷, généralement passés sous silence, est ici essentielle, en ce qu'elle permet de réinterroger le processus d'acquisition des savoirs et savoir-faire qui sont au cœur du métier politique, et de l'envisager au regard des spécificités partisans. Façonnant les sociabilités militantes et fonctionnant comme un cadre discursif et pratique de définition, d'apprentissage et d'exercice des rôles militants, ces spécificités structurent non seulement le processus d'apprentissage du métier politique mais contribuent encore à la pluralité de ses représentations et de ses modalités d'exercice, dont l'élaboration et la mise en œuvre de politiques publiques territoriales restent l'un des meilleurs exemples.

Le chapitre 4 nous permettra ainsi d'analyser conjointement, à partir du cas des politiques publiques d'économie dite « économie sociale et solidaire », le processus de construction de l'offre politique verte, les stratégies de démarcation du parti, et les modes d'entrée dans la carrière politique de ses militants. Nous montrerons ainsi que l'alliance objective que permettent les homologues de positions et de stratégies qui lient, des années 1980 à nos jours, les acteurs de l'économie dite « solidaire » et les militants verts, a donné toute légitimité à ces derniers pour incarner le secrétariat d'État à l'Économie solidaire dans le gouvernement de Lionel Jospin et prétendre, dans les collectivités territoriales, à l'obtention de délégations sectorielles dans ce domaine.

63 Jean-Louis BRIQUET, « Communiquer en actes. Prescriptions de rôle et exercice quotidien du métier politique », *op. cit.*

64 Dominique DAMAMME, « Professionnel de la politique, un métier peu avouable », *op. cit.*

65 Jacques LAGROYE, « Être du métier », *op. cit.*

66 Cette expression est fréquemment employée, notamment par Bastien François. Voir, pour un article récent, Bastien FRANCOIS, « Changer de régime avec une VI^e République », sur <http://www.c6r.org/spip.php?article1133>.

67 Ici en référence à Lucie BARGEL, *Aux avant-postes. La socialisation au métier politique dans deux organisations de jeunesse de parti. Jeunes populaires (UMP) et Mouvement des jeunes socialistes (PS)*, *op. cit.* et *Jeunes socialistes, jeunes UMP. Processus et lieux de socialisation politique*, *op. cit.*

Le chapitre 5 sera ensuite dédié à l'analyse des carrières politiques vertes. Décrivant les espaces d'investissements militants par lesquels passe le cadrage partisan de l'apprentissage du métier politique et celui des carrières partisans et/ou électives, nous mettrons tout d'abord en lumière le fonctionnement du parti, décrypterons les logiques qui président aux investitures et décrirons les points d'étape qui structurent le parcours de professionnalisation des - futurs - élus. Nous décrirons ensuite de quelle(s) manière(s) l'habitus partisan vert oriente les prises de rôle dans les institutions politiques et règle les pratiques des élus sur le mode « minoritaire dans les majorités ». Nous comprendrons ainsi les raisons qui motivent le plafonnement des carrières des militants verts et leur cantonnement dans le statut de semi-professionnels de la politique.

CHAPITRE 3 - DEVENIR VERT. APPRENTISSAGES MILITANTS ET (RE)CONVERSION DES PRATIQUES

L'apprentissage militant se fait au gré des multiples activités auxquelles les nouveaux adhérents du parti sont invités à prendre part de manière plus ou moins progressive. « De terrain » et de « réflexion », elles leur permettent, comme l'a montré Lucie Bargel¹, de « prendre goût » à la politique, et d'acquérir, auprès d'un groupe de pairs, un ensemble de « savoir-faire et savoir-être » propres au militantisme politique. Chez les Verts comme dans chaque parti, cet apprentissage revêt quelques particularités. La plus essentielle réside selon nous, non pas tant dans la petitesse – objectivement structurante et régulièrement soulignée – de l'organisation partisane, que dans le cadre de référence proposé aux adhérents. Renvoyant dos-à-dos les militants des partis de gauche et des partis de droite qui incarneraient, chacun à leur manière, la figure emblématique du militant « bon petit soldat » dévoué à sa cause et obéissant à son parti², les Verts invitent leurs militants à incarner, avec fierté, un idéal : celui de « la politique autrement ». Disposés à être convaincus par les discours de l'institution partisane sur les multiples « crises » – écologique, sociale, économique... – que la civilisation aurait à affronter pour assurer sa survie, et sur l'urgence qu'il y aurait à s'engager politiquement pour les résoudre, ils participent aux diverses activités proposées par le parti. Soutenus par la congruence de leur habitus et de l'institution partisane, et au gré des (dé)plaisirs que suscite l'appartenance à cette dernière, ils apprennent à *devenir verts*. C'est à ce processus de (re)fabrication de soi en contexte partisan que ce chapitre est consacré.

Nous nous appuyons ici sur les entretiens réalisés auprès des cinquante de nos enquêtés qui ont formellement adhéré au parti avant la fin de notre enquête – laissant de côté les cinq restés sympathisants ou coopérateurs –, ainsi que sur nos observations, réalisées auprès des militants de deux groupes locaux et plus largement, dans l'ensemble des instances vertes. Ces groupes locaux, de taille relativement semblable, ont été choisis,

1 Dans Lucie BARGEL, *Aux avant-postes. La socialisation au métier politique dans deux organisations de jeunesse de parti. Jeunes populaires (UMP) et Mouvement des jeunes socialistes (PS)*, op. cit. et *Jeunes socialistes, jeunes UMP. Processus et lieux de socialisation politique*, op. cit.

2 Cette figure militante s'est imposée d'autant plus facilement dans l'imagerie sociale qu'elle a largement été mythifiée, tant dans la littérature partisane que scientifique.

parmi les nombreux groupes que nous connaissons, pour deux raisons : ils sont à la fois représentatifs des groupes qui composent le parti, et des différences structurelles qui distinguent les groupes locaux verts entre eux. Le premier est déjà connu, puisqu'il s'agit du groupe local choisi pour le terrain « groupe local » Appelons-le ici « groupe local de Mérine ». Pour mémoire, il rassemble des militants qui, pour la plupart voisins et/ou amis, partagent une socialisation catholique et/ou une implication dans les événements de mai-juin 68, ainsi qu'un passé militant dans la ville. Ce groupe comporte plusieurs élus et cadres du parti. Au moment de notre enquête formelle (2006-2010) les premiers ont la particularité de siéger dans l'opposition municipale et intercommunale, et dans la majorité régionale, les seconds d'appartenir au courant majoritaire du parti. L'autre groupe, appelé « groupe local de Lanterre », est formé d'un agrégat d'individus dont les caractéristiques sociales (âge, sexe, catégories socio-professionnelles...) sont relativement semblables à celles du groupe de Mérine. Mais, contrairement à ces derniers, ils ne revendiquent aucun lien avec quelque institution religieuse que ce soit (ce qui ne signifie pas qu'ils n'en entretiennent pas ou qu'ils n'en aient pas entretenu précédemment) et ne partageaient aucune expérience militante avant leur adhésion chez les Verts. Composé d'élus municipaux et intercommunaux, et d'un élu de l'opposition départementale, ils siègent, pour la deuxième mandature consécutive au moment de notre enquête, dans la majorité municipale. Très peu pris dans les luttes internes du parti, ils n'y occupent aucune position particulière et ne se réclament d'aucun courant³.

Nous avons également utilisé un ensemble de documents officiels du parti (statuts, agréments intérieurs, journaux internes, documents et ouvrages programmatiques...). Parmi eux, le *Guide pratique* des Verts, édité en 2004, pour remplacer le succinct *Guide d'accueil* qui avait été conçu et diffusé en 2001⁴ nous a été particulièrement utile. Réalisé dans le cadre des recommandations de l'Audit participatif interne (API)⁵ et de la Réforme participative interne (RPI) initiée à sa suite⁶, il devait permettre d'améliorer le fonctionnement et la lisibilité du parti, d'accompagner l'entrée des nouveaux adhérents et, plus largement, de soutenir les responsables locaux dans les missions d'animation et d'organisation qui leur incombent. Il n'a pas pu, faute de moyens suffisants, être largement reproduit et diffusé. Il a

3 Les militants de ce groupe n'ont pas été comptabilisés dans le nombre de nos enquêtés puisque nous n'avons pas, avec eux, réalisé d'entretiens formels pour notre enquête.

4 D'une vingtaine de pages, il retraçait rapidement l'histoire du parti, rappelait ses grands principes statutaires et détaillait quelques grands axes du programme des Verts. Assorti d'une liste des commissions thématiques nationales, d'un glossaire, et d'une liste d'ouvrages de référence, il donnait aux militants une image générale mais superficielle de l'organisation partisane.

5 Pour mémoire, il a été conduit de 2001 à 2002 par Benoît Rihoux, Florence Faucher et Albert Peirano à la demande de Dominique Voynet alors secrétaire nationale. Ses conclusions sont parues dans Benoît RIHOUX, Albert PEIRANO, Florence FAUCHER, *Audit participatif interne (API) des Verts. Rapport final. Vers un parti en mouvement : démocratie, efficacité, convivialité*, 22 octobre 2002.

6 On pourra se reporter, pour les détails, au chapitre 1.

néanmoins le mérite de rassembler et de formaliser un ensemble de règles, de recommandations et de positions programmatiques dont la cohérence et la lisibilité, si ce n'est l'existence, étaient souvent mises en doute dans les travaux académiques antérieurs. Il objective ainsi une part importante des « vérités »⁷ institutionnelles qui régissaient le parti au moment formel de notre enquête jusqu'à ce qu'elles soient, en partie seulement, rendues obsolètes par la transformation des Verts en EELV à partir de 2010. Conçu comme un outil « délibérément évolutif », il n'a pourtant jamais été mis à jour, les réformes postérieures à son édition (réalisées en 2007 et 2008 dans le but de renforcer l'exécutif du parti⁸) n'ayant pas fait l'objet d'une formalisation de ce type. D'autres documents ont de ce fait été utilisés pour permettre la compréhension des règles et du fonctionnement du parti dans la période la plus récente (statuts et agrément intérieur d'EELV, journaux internes...) et pour mesurer les évolutions programmatiques (programmes électoraux, documents de préparation des assemblées générales, listes de diffusion internes...).

Les données que nous avons obtenues dans le cadre de notre enquête nous permettent de décrire l'insertion progressive des nouveaux adhérents dans le parti et de saisir, continument, les (in)succès du processus de socialisation partisane. Pour les présenter, nous insisterons plus particulièrement, à certains moments, sur les parcours d'insertion de deux militantes, représentatifs de ces (in)succès : celui de Marjolaine, qui reste adhérente au groupe de Mérine, et celui de Mathilde, qui a finalement quitté celui de Lanterre. Ni soixante-huitardes (elles ont toutes deux la quarantaine au moment de l'enquête) ni éduquées dans la religion catholique, ces militantes, novices en politique, nous semblent en effet les plus représentatives du poids spécifique de l'institution verte dans le processus de socialisation partisane ainsi que de celui, différentiel, des deux groupes locaux que nous comparons. Construite autour de l'insertion progressive des nouveaux entrants, notre démonstration compose de manière nécessairement arbitraire, un parcours type d'intégration des nouveaux adhérents. Pour pallier cet effet narratif, nous signalons, autant que faire se peut et au fil du récit, les écarts les plus souvent constatés dans notre enquête avec la chronologie – en partie artificielle – décrite. La familiarisation avec le fonctionnement et l'idéologie du parti, l'apprentissage des savoirs militants (savoirs, savoir-dire, savoir-être et savoir-faire) et la mise en conformité des pratiques quotidiennes – laquelle se joue dans le mouvement de va-et-vient entre l'espace des interactions militantes et celui des autres « sphères de vie »⁹ des militants – que ce processus implique vont, dans la

7 Au sens des discours que l'institution fait fonctionner comme vrais, d'après Jacques LAGROYE, *La Vérité dans l'Église catholique. Contestation et restauration d'un régime d'autorité*, *op. cit.*

8 Voir l'encart produit dans le chapitre 1, p. 115.

9 Pour rappel, d'après Florence PASSY, « Interactions sociales et imbrications des sphères de vie », *op. cit.*

réalité, de pair. Nous avons pourtant dû, par souci de clarté, les présenter en fonction des espaces militants et des temporalités dans lesquels ils s'inscrivent préférentiellement. Groupes locaux, commissions thématiques, et événements internes organisés par le parti (journées de formation, journées d'été...) sont ainsi distingués.

Nous montrerons ainsi, dans ce chapitre, la force de l'idéal de « la politique autrement ». C'est en effet en son nom, et par souci d'incarner légitimement la figure qui lui correspond en pratique – celle du « militant de l'autrement » – que les adhérents (re)façonnent, au fil de leur participation aux activités proposées par le parti, leurs croyances et leurs pratiques, et trouvent des raisons spécifiques de se (ré)investir dans la forme de prosélytisme auquel le militantisme politique engage nécessairement. Nous insisterons sur les différents rites qui accompagnent les adhérents dans leurs apprentissages, et évaluerons le pouvoir coercitif de l'idéal militant à l'aune de l'(auto)exclusion des adhérents les moins disposés à soutenir le processus de socialisation partisane. Nous spécifierons, à cette occasion, les énoncés programmatiques qui sont censés traduire cet idéal, et soulignerons la diversité des manières légitimes d'être un « militant de l'autrement ». Elles prouvent qu'existent chez les Verts, non pas une forme d'anomie ou, inversement, une sorte de totalitarisme intellectuel et comportemental¹⁰, mais une pluralité des manières de (s')investir dans le parti et d'endosser les différents « rôles institutionnels »¹¹ qu'il propose. Pensant le processus de (re)fabrication de soi à la lumière du travail effectué par l'institution partisane mais également en fonction des images sociales du militantisme vert, nous montrerons le poids crucial des tentatives de délégitimation du « paradigme » vert et d'infériorisation des « militants de l'autrement ». Stigmatisant les adhérents, ainsi que les croyances et les pratiques qu'ils (re)produisent et pour la généralisation desquelles ils militent, ces tentatives (ré)activent leurs dispositions à s'identifier aux minorités actives et participent de leur sentiment d'appartenir à une avant-garde politique et sociale. Elles pèsent ainsi largement sur le processus de formation de *l'habitus partisan vert*, en contribuant à le structurer sur un *mode minoritaire*.

10 Ces deux thèses ont été, et restent, défendues, tant dans la littérature scientifique que dans les analyses des commentateurs de la vie politique.

11 Ici génériquement entendus comme ensemble des comportements, des attitudes et des discours liés à l'occupation d'une fonction institutionnelle. Pour les détails, voir en première intention Jacques LAGROYE, Bastien FRANCOIS et Frédéric SAWICKI, *Sociologie politique, op. cit.*

SECTION 1 : MILITER DANS UN GROUPE LOCAL : AFFINITÉS SÉLECTIVES ET PREMIERS APPRENTISSAGES MILITANTS

« Bienvenue ! C'est un vrai plaisir de recevoir ta demande d'adhésion à notre parti politique ! »¹². C'est avec ces mots que chaque nouvel adhérent vert était accueilli au début des années 2000. Depuis, la formule épistolaire s'est institutionnalisée. Passant du « Chèr(e) ami(e), Tu as fait le choix de rejoindre les Verts, nous t'en remercions... »¹³, au « Chères amies, chers amis, Vous avez décidé de rejoindre notre jeune parti Europe écologie-Les Verts, fondé le 13 novembre dernier à Lyon. Nous vous remercions de la confiance que vous accordez à ce mouvement prometteur... »¹⁴, elle précède encore aujourd'hui quelques lignes circonstanciées, relatives au contexte politique et à la manière dont le parti conçoit son intervention dans le moment. Si la lettre d'accueil invite toujours le nouvel adhérent à prendre contact avec les instances régionales pour participer aux diverses commissions thématiques ou événements particuliers organisés par le parti, elle précise que le groupe local est le « lieu d'accueil privilégié » des militants.

Ayant pris leur carte, les adhérents entrent au parti par la porte du groupe local. C'est en son sein, et par son intermédiaire, qu'ils apprennent ce qu'ils peuvent légitimement y faire, ce qu'ils peuvent attendre des activités du parti et de son fonctionnement, et qu'ils le découvrent « tel qu'il est, et non tel qu'[il] l'[ont] rêvé avant de franchir le pas »¹⁵. Administré de manière autonome, dans le respect des statuts du parti, il regroupe, en fonction des territoires, de trois membres à quelques dizaines d'adhérents (et de sympathisants) dont tous ne sont pas, loin s'en faut, des profanes du militantisme. C'est en le rejoignant, et en prenant part aux différentes activités qu'il propose, que les nouveaux adhérents vont mesurer les écarts qui existent entre la « façade » institutionnelle¹⁶ et médiatique du parti, et la réalité des croyances et des pratiques vertes. C'est également en son sein qu'une part du processus de socialisation militante se déroule, et que les plus disposés à prendre goût à *l'être vert* entament leur carrière de militant. Organisée autour de la figure du « militant de l'autrement », la carrière militante verte dépend essentiellement, nous allons le voir, du mode d'entrée des adhérents, des particularités des groupes locaux, et des interactions, plus

12 Lettre d'accueil, Les Verts 2002, archives personnelles.

13 Extrait du modèle de lettre de bienvenue, *Guide pratique*, Les Verts, 2004, rubrique « III. Adhérer. Faire adhérer ».

14 Lettre d'accueil, EELV 2011, archives personnelles.

15 Jacques LAGROYE, *La Vérité dans l'Église catholique. Contestation et restauration d'un régime d'autorité*, *op. cit.*, p. 17.

16 Entendue ici comme « effort pour paraître » et envisagée dans une perspective attentive à son caractère pluriel et évolutif. D'après Vanessa CODACCIONI, Nicolas MAISETTI et Florent POUPONNEAU, « Les façades institutionnelles : ce que montrent les institutions », *op. cit.*

ou moins incitatives des entrants et de leurs pairs, et de celles, plus ou moins stigmatisantes, des militants verts et du reste du monde social.

1.1 L'ENTRÉE AU PARTI : POIDS DES SOCIABILITÉS ET PRÉSENTATION DE SOI

L'observation des deux groupes locaux auprès desquels nous avons enquêté, et qui sont ici représentatifs de l'ensemble des groupes verts, nous a permis de constater qu'il existe *deux idéaux-types formels d'entrée dans le parti*¹⁷, sans que l'un soit évidemment tout à fait exclusif de l'autre. Le premier type d'entrée, que l'on pourrait qualifier d'« individuel » rend compte d'adhésions isolées dont le motif tient majoritairement dans la perception, par un individu, d'une similitude entre ses points de vue et ceux qu'il prête au parti, et dont il apprécie la teneur en fonction des discours tenu par quelques-uns de ses représentants, souvent les plus médiatisés. Dans ce cas, l'individu a généralement formellement adhéré¹⁸ en suivant la procédure définie par les instances du parti. Il aura rempli et retourné un formulaire d'adhésion¹⁹ trouvé sur son site en y joignant le montant de sa cotisation²⁰, puis attendu – plus ou moins longtemps – que le responsable du groupe local du lieu où il réside²¹ le contacte et l'invite à assister, en l'absence de dispositif d'accueil spécifique, à l'une des prochaines réunions du groupe²². La seconde forme d'entrée, que l'on peut qualifier de « relationnelle », s'appuie sur l'insertion préalable dans des réseaux militants anciens et relativement structurés, dont la formation et la pérennité tiennent à la participation commune aux mobilisations et aux luttes locales. Elle n'est pas nécessairement liée à l'actualité politique et ne reflète pas toujours la proximité des nouveaux adhérents avec les

17 Nous excluons ici de fait les cas d'accueil d'adhérents qui rejoignent, après un déménagement, un autre groupe local vert que celui dans lequel ils militaient précédemment.

18 Nous considérons ici le cas dans lequel l'adhérent a déjà fait la démarche d'adhérer formellement, mais ceci est bien évidemment vrai pour les individus qui assistent en simples sympathisants à une réunion de groupe local, dont la teneur les incitera, ou pas, à prendre leur carte formellement.

19 Voir un exemple sur http://idf.eelv.fr/files/2012/10/Coupon_adhesionidf_EELV.pdf.

20 Chez les Verts, elle était calculée à partir du revenu mensuel et du nombre de personnes à charge. Les montants pouvaient ainsi varier de 35 à 2900 euros. Depuis EELV, la grille est définie comme suit : Pour les revenus inférieurs à 1200 euros, les précaires, et les étudiants : 36 euros ; pour les revenus supérieurs à 1200 euros : 55 euros ; pour les revenus supérieurs à 1300 euros : 80 euros ; pour les revenus supérieurs à 1400 euros : 100 euros ; pour les revenus supérieurs à 1600 euros : 120 euros ; pour les revenus supérieurs à 1800 euros : 160 euros ; pour les revenus supérieurs à 2000 euros : 200 euros ; pour les revenus supérieurs à 2300 euros : 230 euros ; pour les revenus supérieurs à 2500 euros : 250 euros ; pour les revenus supérieurs à 2800 euros : 300 euros ; en enfin, pour les revenus supérieurs à 3000 euros : la cotisation correspond à au moins à 0,8 % du revenu annuel.

21 La possibilité de militer, par commodité, dans la ville où l'on travaille plutôt que dans celle où l'on habite existe, bien qu'elle ne soit pas officiellement stipulée.

22 Une fois le formulaire d'adhésion reçu, il est transmis aux instances régionales. Elles doivent statuer sur l'acceptation ou le refus de la demande d'adhésion, dans les deux mois. Sans réponse de l'instance régionale après ce délai, la demande est réputée acceptée. Après leur accord, dont l'individu demandeur est informé par l'intermédiaire du responsable du groupe local, l'adhésion est transmise au Secrétariat national qui encaisse sa part de la cotisation. Il faut noter que les statuts du parti prévoient que cette procédure puisse être complétée par une demande d'accord du CNIR, si la demande d'adhésion vient d'une « personne d'envergure nationale ». D'après l'article 7.3 des Statuts adoptés à l'assemblée générale du 14 décembre 2013.

préoccupations les plus affichées du parti. Ces derniers sont souvent déjà relativement proches des adhérents les plus anciens, pour les avoir côtoyés dans quelque structure ou avoir déjà participé à certaines de leurs actions militantes ou de leurs réunions.

Ces différences dans les types d'adhésions ne peuvent pas passer inaperçues aux yeux des militants les plus avertis. Elles font pourtant l'objet de tentatives d'indistinction, que l'on perçoit clairement dans la littérature officielle du parti, qui n'échappe pas aux poncifs de l'engagement militant. L'acte d'adhésion y est présenté comme univoque et uniforme, inconditionnel en valeur et mûrement réfléchi. Il convient de le récompenser et de le conforter, ne serait-ce que dans l'intérêt du parti. Le *Guide pratique* des Verts, à la rubrique « Adhérer, faire adhérer », stipule en effet que :

Qu'elle soit le fruit d'une longue réflexion ou liée à un fait marquant de l'actualité, l'adhésion à un parti politique n'est pas un acte anodin pour la personne qui franchit le pas, c'est très souvent un acte d'engagement important. Financièrement et matériellement, cela peut également être une ressource non négligeable que le parti dans son ensemble doit prendre en considération. C'est pourquoi le nouvel adhérent doit faire l'objet d'un certain nombre d'attentions de la part de ceux qui gèrent le parti comme de ceux qui le constituent²³.

De fait, le parti vert disposant d'une grille de cotisations que chacun s'accorde à trouver si dissuasive que les responsables eux-mêmes encouragent les entrants à ne pas les respecter à la lettre, et se refusant à lancer de coûteuses et peu fructueuses campagnes nationales d'adhésion²⁴, ses dirigeants comptent sur les initiatives des groupes locaux et la capacité des militants à faire adhérer, puis à intégrer, de nouvelles recrues. Preuve de la volonté du parti de les soutenir dans leurs missions prosélytes, l'équipe dirigeante a fait inclure dans le *Guide pratique* un ensemble de recommandations. Celui-ci évoque longuement les difficultés rencontrées par les nouveaux adhérents et propose aux responsables des groupes locaux d'y être attentifs, en tenant notamment compte du fait que « la culture politique n'est pas identique chez tous les adhérents et que l'emploi de termes compliqués, d'abréviations, de sous-entendus n'est pas la meilleure manière de l'intégrer », ou tout simplement « qu'[il]

²³ *Guide pratique*, *op. cit.*, rubrique « III. Adhérer. Faire adhérer ».

²⁴ La dernière, avant la constitution d'EELV en 2010, date de 2006. Elle combinait des journées portes-ouvertes, une opération « 1+1 » invitant chaque militant à contacter un sympathisant et à le parrainer, ainsi qu'une opération de « speed dating » mettant au défi quelques figures vertes volontaires de convaincre en cinq minutes un visiteur d'adhérer. Les résultats de cette campagne n'ont pas été diffusés mais la volonté de démarcation, dans le contexte des adhésions à 10 euros du Parti socialiste, était soulignée. Le texte d'appel mentionnait en effet que « Contrairement à d'autres partis qui ont mis en place des campagnes d'adhésion massives, nous ne souhaitons pas recruter de nouveaux militants 'gadgets', mais bel et bien des gens qui ont des convictions et des idées. Pour cela, rien de plus efficace que de solliciter soi-même celles et ceux que l'on aimerait bien voir nous rejoindre... ». *Verts électro. Lettre d'information électronique des Verts*, n° 23, 5 septembre 2006, archives personnelles.

peut avoir des contraintes spécifiques pour donner du temps » pour militer²⁵. Mais les conseils de ce type, au formalisme et à la bienveillance toute managériales²⁶, ne suffisent pas à faire disparaître les *a priori* que suscite chaque interaction sociale, *a fortiori* lorsqu'il s'agit d'un exercice formel de présentation de soi²⁷.

Lors de la première réunion à laquelle ils assistent, les nouveaux adhérents sont invités à se présenter et à donner les raisons de leur adhésion. C'est le cas de Mathilde, une hôtesse d'accueil qui rejoint le groupe local de Lanterre au moment de la campagne électorale des européennes de 2009 :

Bonjour à tous. Je m'appelle Mathilde. Je ne connais rien à la politique mais je suis sensible à l'écologie. Ma mère est un peu connue sur la ville parce qu'elle s'investit dans une association. Moi, je n'ai jamais milité, mais maintenant je pense que c'est important de le faire, de s'engager pour essayer de changer l'avenir. Je trouve Éva Joly très bien, elle représente bien tous les engagements des Verts. Moi j'y crois ! Voilà... Je pense vraiment maintenant qu'il faut faire quelque chose²⁸.

Passant à l'acte, les adhérents du type d'entrée « individuelle » occultent la plupart du temps les formes antérieures d'engagements qui ne leur semblent pas pertinentes au motif qu'elles ne sont pas considérées par eux comme « politiques », soit que, révélant d'autres proximités partisans, elles ne leur semblent pas opportunes. À ce stade, ils insistent plutôt sur leur accord « en valeur » avec le parti. Revenant sur les éléments d'actualité qu'ils considèrent comme des « déclencheurs » de leur décision, et citant leurs figures²⁹ de référence chez les Verts, sans toujours savoir que cette proximité affichée conduit les plus anciens à les classer de fait – au moins momentanément – dans tel ou tel courant de pensée ou sous-groupe partisan, ils expriment leur volonté d'engagement au service de la cause écologiste entendue au sens large. Novices en politique, silencieux ou inconscients des savoirs et des savoir-faire dont ils disposent et qui pourraient être utilisés dans le cadre militant, ou militants plus aguerris, ignorant du fonctionnement des Verts, ces nouveaux adhérents adoptent le plus souvent une posture d'observation ou de participation discrète et peu interventionniste,

25 *Guide pratique, op. cit.*

26 Sur les effets de l'importation des techniques de management dans le monde politique, on pourra consulter le numéro *Management* de la revue *Politix* (n° 79, 2007) et plus particulièrement, pour le cas des organisations partisans, l'article d'Anne-Sophie PETITFILS, « L'institution partisane à l'épreuve du management. Le recours à une rhétorique et à des pratiques managériales dans le recrutement des nouveaux adhérents à l'UMP », p. 53-76.

27 Erving GOFFMAN, *La Mise en scène de la vie quotidienne. La présentation de soi (1)*, Paris, Minuit, 1973.

28 D'après carnet de terrain, n° 10.

29 Nous employons ici encore le terme de « figures » pour insister sur la médiatisation de personnalités qui, par ailleurs, ne se considèrent pas nécessairement ou ne jouent pas à proprement parler le rôle de dirigeant dans les mouvements de mobilisation auxquels ils participent.

déclarant, si une décision est à prendre, qu'ils « font confiance aux anciens ». Ils quittent généralement la réunion en l'ayant trouvée « très intéressante » et « très instructive » mais avouent parfois, dans le même temps, ne pas savoir dans l'immédiat « ce qu'ils peuvent apporter au groupe »³⁰. Reçues par les membres du groupe comme des déclarations de bonne volonté dont la sincérité n'est pas mise en doute, comme un signe de reconnaissance et de confiance, voire d'allégeance, ces adhésions aux motifs généralistes sont généralement accueillies avec autant de bienveillance que d'attentisme, ce dernier trait ne poussant pas les entrants à s'impliquer rapidement.

Les adhérents entrés par la voie « relationnelle » n'ont, eux, généralement pas à se présenter formellement. Invités malgré tout à officialiser devant le groupe leur récente prise de carte, ils insistent logiquement sur leur proximité avec les membres du groupe local et sur leur participation à ses actions précédentes, plutôt que sur leur accord avec les positions officielles ou les réalisations du parti. C'est dans cet esprit de continuité que Marjolaine, membre du groupe local de Mérine, a présenté son adhésion, sur laquelle elle revient lors de l'un de nos entretiens :

J'ai adhéré un mois après les élections [*i.e* les municipales de mars 2008]. Je connaissais beaucoup de membres du groupe, dont Alice *via* l'AMAP, et puis nous venions de faire la campagne ensemble. Je les ai trouvés sympas, agréables, ouverts, un très bon contact humain. Ça me branchait bien tout ça, j'avais envie de suivre cette histoire.³¹

Les figures de référence sont ici plus locales que médiatiques, et c'est généralement tel élu ou tel militant emblématique du groupe qui est mis en valeur. Dans ce cas, le nouvel adhérent est considéré comme faisant déjà partie du groupe, sa bonne volonté et ses savoir-faire ayant précédemment été constatés. L'adhésion est ici une forme de cap symbolique, que l'individu franchit autant par conviction politique que par solidarité avec les membres du groupe. De ce fait, les attentes des anciens et leurs prescriptions de participation aux activités sont ressenties plus fortement. (Ap)prendre le plaisir de militer est, dans ce cas plus que dans l'autre, une nécessité. Surseoir aux activités proposées par le groupe serait en effet une marque de désolidarisation et ferait courir au nouvel adhérent le risque de voir sa prise de carte entachée par quelque suspicion de vouloir, en réalité, limiter son engagement à un soutien strictement financier du parti, ou pire, l'instrumentaliser à des fins électorales. Ces suspicions sont d'autant plus susceptibles d'entacher l'intégration des nouveaux

30 Extrait d'intervention de Vincent, nouveau militant à Lanterre.

31 Extrait d'entretien avec Marjolaine, 15 mai 2008.

adhérents que, nous allons le voir, cette dernière repose essentiellement sur les relations entretenues avec les militants plus anciens.

1.2 LE GROUPE LOCAL : UN OUTIL D'INTÉGRATION À GÉOMÉTRIE VARIABLE

Chez les Verts, l'absence de dispositif institutionnel formel structurant l'accueil des nouveaux adhérents est revendiquée au nom du caractère fédéraliste de leur organisation et de son corollaire, la règle de subsidiarité. Laissée à l'entière discrétion des groupes locaux, la gestion de l'accueil des entrants varie donc d'un groupe à l'autre, rendant les adhérents vulnérables aux particularités des collectifs qu'ils intègrent, et tributaires de la volonté des anciens de les associer aux activités du groupe et du parti. L'économie des échanges entre les membres du groupe, et entre ces derniers et les instances du parti, est, de ce fait, d'autant plus déterminante. Dans ce cadre, la composition et la structure des groupes locaux influence, dès les premiers temps et quel que soit le type d'entrée dans le parti, le processus de socialisation partisane.

À Lanterre, les Verts ne disposent d'un local que depuis 2008. Les réunions, précédemment tenues dans des salles municipales réservées au coup par coup, s'y tiennent désormais. Local privé, partagé avec d'autres partis politiques de gauche, il n'est, de fait, pas clairement identifié comme celui du parti vert. Son agencement et son ameublement de bric et de broc, relativement inconfortable, ne prête guère à s'attarder après les réunions que les militants veulent courtes et productives. Elles s'y déroulent selon une périodicité variable, qui peut aller d'une réunion par mois ou par deux mois. Le noyau militant, essentiellement composé des cinq élus municipaux et du responsable du groupe, accueille les quelques adhérents sans que soient nécessairement partagés de repas ou de boissons. L'ambiance ne paraît pas « mauvaise » aux nouveaux adhérents, mais pâtit de la focalisation du groupe sur les dossiers municipaux. Leur compréhension et leur suivi nécessitant une connaissance relativement fine des fonctionnements municipaux et intercommunaux, et des rapports de force politiques locaux, ne les incitent pas à intervenir dans les discussions. Au jargon vert s'ajoute généralement le jargon institutionnel, et les entrants se sentent vite « dépassés » par un ensemble d'acronymes et d'enjeux dont ils n'osent pas toujours demander la clarification. Les échanges sont relativement sereins, les prises de parole se succédant selon un ordre prédéfini qui n'est que rarement perturbé par des « tac au tac » intempestifs. Les désaccords sont généralement exprimés de manière presque clinique, ne faisant que rarement place à l'expression d'émotions. Peu actifs dans les luttes internes, les adhérents n'évoquent généralement pas la vie partisane, et n'affichent que rarement leur préférence pour tel

dirigeant ou tel courant. Les lignes de fracture et les subtilités idéologiques restent ainsi peu visibles pour les adhérents, qui, de ce fait, n'y sont pas eux-mêmes exposés. Les discussions ne s'éternisent guère en fin de réunion, chacun repartant rapidement de son côté. Si quelques amitiés ont finalement vu le jour entre certains militants, dont quelques-unes sont solides, leur visibilité reste tacitement mais unanimement maintenue à l'écart de la scène militante. Conçu comme un collectif raisonné et raisonnable de travail, le groupe de Lanterre se caractérise par un niveau de technicité lié aux charges électives cumulées dans le temps par les élus qui animent le groupe et qui compliquent largement l'intégration des plus profanes en politique. Invités par les plus anciens à « aller voir par eux-mêmes » ce qui se passe dans le parti, ou à « contacter directement telle commission nationale », les entrants peuvent néanmoins militer sans se soucier de prendre parti pour tel courant ou même sans commenter les décisions prises par les dirigeants. Mais ils y militent également sans appui pour comprendre le fonctionnement du parti, dont les règles et les instances ne sont que rarement évoquées. Mathilde s'en étonne lors de l'une des premières réunions de groupe :

On ne parle pas de ce qui se passe dans le parti ? Moi je ne sais pas vraiment déchiffrer... Cela m'intéresse de savoir ce que vous en pensez, vous qui êtes militants depuis longtemps. Je trouve que c'est très malin d'avoir demandé à Éva Joly de rejoindre la liste des européennes... non ? Elle est bien cette femme, elle a tout un parcours qui correspond bien aux valeurs des Verts. Mais je ne sens pas beaucoup de dynamisme pour cette campagne... Mais peut-être que je me trompe ?³²

Pourtant, le débat tourne court et la question de Mathilde, comme d'autres, reste comme en suspens dans ce groupe dont il semble que les membres les plus anciens, conscients de leurs divergences d'appréciation, préfèrent éviter les sujets qui fâchent pour ne pas obérer leurs capacités à militer ensemble et à participer, en groupe soudé, à l'exécutif municipal et intercommunautaire de gauche plurielle. Le groupe de Lanterre laisse ainsi aux adhérents le temps de se familiariser avec le collectif militant mais peine à rendre lisible l'organisation partisane et la structuration des enjeux idéologiques qui l'animent quotidiennement. Fortement dévalorisée, la lutte pour les postes et les places à l'intérieur du parti n'y est quasiment jamais abordée, ou seulement de manière euphémisée, laissant les nouveaux militants dans l'ignorance des règles de la compétition interne et de ceux qui l'orchestrent.

A contrario, le groupe de Mérine est intégré à l'organisation partisane et table sur la convivialité, voire l'affectivité, des échanges pour mobiliser les nouveaux adhérents.

32 D'après carnet de terrain, n° 10.

Organisées dans la salle commune de l'habitat collectif, les réunions du groupe local s'organisent autour d'un diner participatif. Tenues le dimanche soir plutôt qu'en semaine, les réunions débutent le plus souvent par une discussion liée à l'actualité politique. Si les préoccupations locales sont structurantes pour ce groupe qui comporte deux élus d'opposition, et un de la majorité régionale, elles sont généralement rattachées au contexte national. Les événements internes sont également longuement commentés et les modifications organisationnelles immédiatement communiquées aux adhérents. La présence dans le groupe d'une membre du conseil statutaire du parti et d'une secrétaire régionale facilite en effet la transmission de ces informations. Composé de militants engagés dans la même tendance³³, ce groupe s'intéresse activement aux enjeux qui opposent, en interne, les différentes sensibilités du parti. Les luttes pour les investitures y sont souvent analysées en détail, avec force noms et mentions des positions occupées par tel ou tel. Leur historique y est rappelé, et sert de cadre contextuel à l'élaboration de stratégies dont discutent relativement librement les membres du groupe. Si cet état de fait s'avère formateur pour les entrants qui apprennent rapidement à situer les individus et à se situer en fonction des conflits idéologiques, il produit par ailleurs des effets contraignants. Difficile en effet de ne pas rejoindre la tendance à laquelle appartiennent les membres anciens du groupe, ou d'avouer quelque désaccord sur le fond. C'est donc avec précaution et subtilité que les entrants décrivent leur intégration dans un groupe dont la « convivialité », disent-ils, fait malgré tout l'attrait. Ce que Marjolaine souligne lors de l'un de nos entretiens :

J'étais trop nouvelle pour comprendre les tensions. [...] J'arrivais dans le groupe, j'étais un peu désarmée vis-à-vis de ce qui se passait, du passé du groupe, mais bon... [...] J'arrivais facilement à intervenir, à placer des points de vue, je me suis sentie plutôt bien. Il y avait de l'écoute, je ne suis pas très à l'aise dans des groupes quand je ne connais pas, mais là, c'était plutôt, facile et plaisant, c'est agréable de pouvoir dire ce que l'on pense.³⁴

Invités à politiser rapidement leurs représentations du monde et à participer aux activités d'un groupe au passé commun structurant, les nouveaux adhérents comptent sur la capacité d'écoute des membres du groupe et sur l'intérêt commun de celui-ci à résoudre les conflits interpersonnels. Ils s'appuient, par ailleurs, sur la capacité des plus anciens à orienter leur insertion dans les différents sous-groupes de sociabilité, dont les particularités sont exposées de manière partielle, selon une grammaire spécifique, que structurent les

33 Pour rappel, nous entendons ce terme au sens de « regroupements partiels en interaction » tels qu'ils ont été définis dans Jacques LAGROYE, avec Bastien FRANCOIS et Frédéric SAWICKI, *Sociologie politique, op. cit.* Les termes de « sensibilités » et de « tendances » sont également employés chez les Verts pour décrire ces regroupements, avec une préférence, dans certains groupes, pour celui de « tendances ».

34 Extrait d'entretien avec Marjolaine, 15 mai 2008.

références militantes communes et un humour d'entre soi. Les membres du groupe racontent, par exemple souvent, leur mobilisation (ratée) pour le maintien de la candidature d'Alain Lipietz à l'élection présidentielle de 2002³⁵ et la formation du courant Désir de Vert (DDV) qui lui a succédé. Ils insistent, à cette occasion, sur leur attachement à la démocratie interne, dont ils reconnaissent bien volontiers, et en riant, qu'Alain Lipietz, pour qui ils s'étaient mobilisés, ne la respecte pas toujours lui-même tout à fait.

Les différences entre groupes locaux ont ainsi des effets au-delà de leurs frontières, imprégnant les démarches d'intégration dans le parti que les nouveaux militants sont amenés à effectuer (abonnements aux lettres d'information internes, participation aux journées d'échange et de formation organisées par le parti...). Elles sont, par exemple, visibles à l'occasion de l'inscription sur les listes de discussions informatiques, qui revêtent, chez les Verts, une importance particulière.

Internet et listes de discussion chez les Verts

D'après le *Guide pratique*³⁶, les Verts serait le deuxième parti politique, après le Front national, à s'être doté, en 1996, d'un site web. Ils auraient également, dès 1997, mis en service leur première liste de diffusion, « Écologie-J », à laquelle a succédé « Alpha-vert », une liste d'information et de discussion sur l'activité des Verts. Le parti a en effet très tôt fait le choix, par manque de moyens autant qu'en raison de l'influence d'adhérents dont la culture informatique était réelle³⁷, d'investir dans ce type d'outil de communication³⁸, dont les adhérents soulignent parfois avec malice qu'il est cohérent avec leur souci d'économiser le papier³⁹.

À l'heure actuelle, les listes sont nombreuses. Il en existe une pour chaque échelon territorial (groupe local, département, région), une pour chaque courant et une pour chaque commission thématique nationale auxquelles les militants peuvent adhérer. Plusieurs listes nationales existent également, et servent à transmettre les lettres d'informations, les communiqués de presse du parti, le calendrier des actions prévues etc. Il existe enfin des listes de discussion plus ponctuelles, par exemple lorsqu'une commission régionale est créée pour une durée indéterminée, et certaines, transversales, qui irriguent les débats inter courants. Un service de listes est proposé aux militants et leur permet de créer leurs propres listes de discussion sous étiquette verte. Autant de listes qui fonctionnent, d'après les instances du parti, au bénéfice de l'information, de la réflexion et la mutualisation mais également, aux dires de la grande majorité de nos enquêtés, de manière, comme le souligne l'un deux « totalement démesurée, presque abusive »⁴⁰. Elles nécessitent que les nouveaux adhérents apprennent à « faire le tri », quitte à se désabonner finalement de celles qui, jugent-ils, « inondent leur boîte mail » de centaines de messages dont le contenu leur semble souvent peu informatif, redondant, décalé par rapports à leurs attentes, ou tout simplement

35 Voir le récit de cette séquence dans le chapitre 1.

36 *Guide pratique, op. cit.*, rubrique « VI. Communiquer ».

37 Lors de notre entretien du 30 août 2007, Alain Lipietz a évoqué le fait qu'à la création des Verts, il y aurait eu environ un tiers d'informaticiens, ce qui pourraient expliquer la familiarité du parti et du monde de l'informatique. Faute de pouvoir travailler sur les premières cohortes partisans, nous n'avons pu vérifier ce point.

38 Nous n'avons pas pu approfondir cette question mais il nous semble qu'un véritable travail de recherche pourrait être conduit sur la communication verte, non pas tant du point de vue de ses contenus que de celui du lien entre ces outils et les enjeux du recrutement militant et de la socialisation partisane.

39 Seul un militant de notre connaissance relativise largement le caractère écologique de l'informatique, rappelant constamment que si ce support est économe en papier, il est éminemment consommateur d'électricité – nucléaire ! – et nécessairement soumis aux firmes internationales qui produisent, dans des conditions écologiques et sociales insatisfaisantes, l'ensemble des matériels existants.

40 Benoit, extrait d'entretien du 16 juin 2009.

décourageant lorsqu'ils véhiculent des conflits interpersonnels dont les enjeux leur échappent largement.

(S')Intégrer au parti nécessite de ce fait une excellente maîtrise des outils informatiques, et parfois des logiciels libres, dont les Verts sont d'ardents défenseurs. Peu prompts à s'interroger sur l'existence d'une « fracture numérique » et de ses éventuelles conséquences sur le recrutement militant, ils invitent les nouveaux adhérents à s'inscrire rapidement sur les listes, sans autre forme de commentaire. Ceux qui ne disposent pas d'un ordinateur, ou ne peuvent pas se connecter en continu, auront non seulement toutes les peines à suivre les activités du groupe, mais ne seront même pas informés de la tenue des réunions. Si l'inscription sur les nombreuses listes existantes est vivement encouragée, elle n'est, de plus, pas toujours aisée. Se repérer dans leur variété et leurs particularités nécessite du temps, et se faire inscrire par leurs gestionnaires sur celles que l'on a sélectionnées n'est en réalité pas toujours évident. Marjolaine en témoigne, avec une pointe d'agacement :

Si je n'avais pas Adélie en contact, je n'y arriverais pas. Je ne sais pas comment font les gens qui adhèrent juste comme ça ! Moi, c'est Adélie qui m'explique, à ma demande, même si elle est très prise, et c'est elle qui doit demander dix fois que l'on m'inscrive sur ces listes. [...] C'est comme tout le fonctionnement du parti, il faut y dédier tout son temps si l'on veut comprendre quelque chose et suivre !⁴¹

Là encore, le soutien des militants les plus anciens compte pour beaucoup dans la compréhension de l'organigramme du parti, de ses instances et de ses modes de fonctionnement, et l'implication des pairs de Méline favorise tout particulièrement les entrants de ce groupe.

Dans ce cadre, les différences entre le groupe de Lanterre, et celui de Méline, plus prompt à accompagner concrètement les nouveaux militants dans leur processus de découverte et d'intégration du parti, apparaissent clairement. Néanmoins, l'essentiel des premiers pas militants se font dans un sentiment de solitude dont témoigne, par ailleurs, la plupart de nos enquêtés, et que nos observations confirment. Si le temps peut objectivement manquer lors des réunions de groupe pour détailler le fonctionnement de telle instance, ou évoquer les multiples enjeux qui sous-tendent telle lutte entre courants, le peu de promptitude avec lequel les militants les plus aguerris procurent aux nouveaux les informations qu'au bout de plusieurs années d'immersion nous savons structurantes nous a frappée. Le témoignage de l'un des anciens responsables du groupe de Lanterre révèle le

41 Extrait d'entretien avec Marjolaine, 15 mai 2008.

sens du silence qui accompagne l'intégration des adhérents et participe de leur sentiment de solitude :

C'est comme ça. On ne peut pas tout faire à leur place. C'est à eux aussi de découvrir le parti, d'aller voir ce qu'il s'y passe, où ils ont envie de s'investir. C'est un parti où chaque individu est libre, autonome... On leur explique un peu, mais c'est à eux aussi de se prendre vite en charge. Sinon ce serait trop facile.... Il faut vouloir aussi... On ne peut pas toujours leur tenir la main⁴².

Ce témoignage corrobore, par ailleurs, la teneur des messages que reçoivent les entrants, oralement ou informatiquement, lorsqu'ils demandent de l'aide pour résoudre telle ou telle difficulté. Dans bien des cas, les réponses qu'ils reçoivent consistent en une exhortation à se « débrouiller » seuls, les anciens justifiant leurs réponses par la cohérence qui existe entre les efforts personnels demandés et les valeurs du parti auquel ces entrants sont censés avoir adhéré en toute connaissance de cause. Une militante échouant à se désinscrire d'une liste de diffusion interne s'est, par exemple, vu répondre ceci par le gestionnaire de la liste :

Bonjour,
C'est marqué en bas de chaque mail : « pour modifier vos options d'abonnement à cette liste, veuillez vous rendre sur la page [...] ». Si vraiment tu n'y arrives pas je peux t'aider, mais l'apprentissage et l'autonomie sont des valeurs écolo ;-)
Amicalement.

Tacite, voire déniée, la rétention d'informations est en fait au principe du *premier rite d'institution*⁴³ auquel les nouveaux adhérents participent, sans en avoir conscience. Structuré autour de *la solitude et du silence*, et masqué par le discours de « façade » institutionnelle que tiennent les représentants du parti au nom des valeurs du parti – dont l'autonomie –, ce rite permet aux militants les plus anciens, sans que cela soit conscient ou prémédité, de tester la détermination du nouvel adhérent et sa capacité à s'investir dans la compréhension de l'organisation qu'il vient de rejoindre. Autrement dit, il permet de sélectionner rapidement les plus disposés au militantisme vert. Ce premier rite trace une frontière entre ceux qui arrivent à comprendre l'organisation malgré tout, et ceux pour lesquels elle reste(ra) obscure. Parmi les premiers, se rangent, sans surprise, ceux qui savent *faire avec* des conditions d'apprentissages solitaires ou difficiles. Il semble ainsi logique de retrouver majoritairement, chez les Verts, comme nous l'avons montré plus haut, les

42 D'après carnet de terrain, n° 10.

43 D'après Pierre BOURDIEU, « Les rites comme acte d'institution », *op. cit.*

premiers diplômés d'une famille ou, plus largement, des individus dont les titres scolaires traduisent leurs dispositions aux apprentissages cognitifs longs, exigeants et souvent abstraits. Ceci explique également la forte présence, sur laquelle nous avons également insisté dans les chapitres précédents, de catholiques, sortis, ou non, de l'institution. La difficulté qui caractérise ce premier stade de formation de l'habitus partisan vert, n'est en effet surmontable qu'à condition que l'on soit capable, comme ces derniers le sont, d'apprentissages dont le sens et les finalités ne sont pas directement et immédiatement rendus visibles par l'institution. Ainsi, dès l'entrée dans la carrière militante verte, dispositions scolaires et socialisation religieuse se combinent pour favoriser la socialisation et la conformation partisans. Sélectionnant les plus enclins au goût de l'effort et au dépassement de soi, ce premier rite peut, malgré tout, être supporté par d'autres entrants, à condition de compter, comme Marjolaine, sur le soutien d'un groupe où les sociabilités militantes sont déjà denses, ou, comme Mathilde, sur les conseils d'un proche qui, bénéficiant d'une expérience militante (associative ou politique), accompagne l'entrant et l'aide à trouver rapidement quelques points de repères. Mathilde souligne ainsi souvent, lors des discussions du groupe, qu'elle « se fera préciser par sa mère ce qu'elle n'a pas compris », ou qu'elle lui demandera quelques informations complémentaires « puisqu'elle connaît bien la ville »⁴⁴.

Quant aux autres, ils font vraisemblablement partie des 30 à 50 % de militants qui ne s'intègrent jamais réellement au groupe, et ne reprennent pas leur carte au bout d'une première année d'adhésion. C'est le cas de Denis, adhérent du groupe de Clamart, qui nous confiait ceci à la fin de la troisième réunion à laquelle il assistait :

C'est n'importe quoi ces réunions ! Moi j'étais venu pour être utile, pour faire des choses concrètes, je ne sais pas moi... coller des affiches, distribuer des tracts, faire des choses utiles ! [...] Là, on parle pendant des heures, on ne comprend rien à l'organisation, on ne sait pas qui fait quoi, ni comment, personne n'explique rien... Non, vraiment, si c'est ça un parti politique... Moi je n'ai pas de temps à perdre⁴⁵.

Ingénieur en informatique, fils d'éducateurs spécialisés qui se déclarent « anarchistes à la Brassens » et ne votent que rarement, il a rapidement quitté ce groupe, faute d'en comprendre le fonctionnement. L'entrée dans le parti vert est ainsi d'autant moins coûteuse que l'on détient préalablement les dispositions et les ressources nécessaires pour s'y mouvoir, *a fortiori* lorsque l'on intègre un groupe local peu propice au tutorat. Séduits par

44 D'après carnet de terrain, n° 10.

45 *Ibid.*

l'idée de « faire de la politique autrement », les entrants se confrontent, en réalité et dès leur premier pas dans le parti, aux mécanismes censitaires⁴⁶ les plus classiques de l'engagement militant : ceux où pèsent les héritages socio-culturels familiaux et les capitaux militants acquis ou hérités⁴⁷.

Il faut souligner qu'à ce stade, le sexe des entrants ne joue pas sur leur insertion dans le parti. Présentes à quasi parité dans les groupes locaux, rompant apparemment ainsi avec les phénomènes sociaux d'(auto)exclusion⁴⁸ du militantisme en général, les femmes ne semblent pas plus démunies, dans cette première phase d'intégration, que les hommes, lesquels affichent également leurs craintes ou leur incompétence supposée, se trouvant trop « néophyte[s] » ou « béotiens[s] » pour intervenir « à bon escient » ou « faire avancer le groupe »⁴⁹. Elles sont par ailleurs largement encouragées par les militantes plus anciennes, dont les engagements féministes sont antérieurs ou concomitants à leur adhésion chez les Verts, et par de nombreux hommes verts qui se déclarent « féministes » ou « moins virilistes » que « la plupart de leurs homologues d'autres partis »⁵⁰. Les inégalités de genre⁵¹ et les luttes entre les sexes sont ainsi renvoyées à d'autres occasions et d'autres temporalités et notamment celles, nous le verrons dans le chapitre suivant, des investitures.

1.3 LES ACTIVITÉS MILITANTES : L'ÉPREUVE PAR LA PRATIQUE

Parti de militants généralement aguerris, les Verts ne laissent guère le temps aux entrants de découvrir leurs routines. Les nouveaux adhérents sont en effet rapidement invités à prendre part aux activités que propose leur groupe local et qui leur permettent de se familiariser avec les modes discursifs et les pratiques de terrain légitimes, dont la (re)production, plus ou moins facilitée par leurs socialisations antérieures et les interventions des groupes de pairs, signifie la réussite du processus de socialisation partisane. Nous inspirant de la présentation proposée par Lucie Bargel dans sa thèse sur les organisations de jeunesse de l'UMP et du PS, nous analyserons ce processus en trois temps : celui des réunions de groupe, celui des activités de terrain, et celui de la publicisation de l'adhésion.

46 Daniel GAXIE, *Le Cens caché. Inégalités culturelles et ségrégation politique*, op. cit.

47 Comme l'a souligné Lucie Bargel dans sa thèse op. cit., il est souvent bien difficile de distinguer les uns des autres.

48 On pourra ici se reporter à Catherine ACHIN et Sandrine LÉVÊQUE, *Femmes en politique*, op. cit., pour avoir un aperçu historique de ces mécanismes d'exclusion.

49 Extraits du carnet de terrain n° 10.

50 *Ibid.*

51 Ici entendu comme « système de bicatégorisation hiérarchisé entre les sexes (hommes/femmes) et entre les valeurs et représentations qui leur sont associées (masculin/féminin) », d'après Laure BERENI, Sébastien CHAUVIN, Alexandre JAUNAIT et Anne REVILLARD, *Introduction aux études sur le genre*, op. cit., p. 10.

Considérées par les militants que nous avons interrogés comme une preuve objective de l'existence et de la vitalité du parti vert sur les territoires, les réunions sont animées par quelques « personnages centraux »⁵² – élus, responsables des groupes, experts thématiques ou encore militants dits « historiques ». Elles s'organisent classiquement autour de points d'ordre de jour récurrents : discussions liées à l'actualité politique nationale ou locale, réflexions et débats stratégiques autour des dossiers gérés ou soumis au vote des élus du groupe, préparation des actions de terrain (boîtages, tractages, participation aux manifestations, organisations d'événements et de réunions publiques...), animation du site web du groupe, et parfois, contribution aux activités des associations partenaires dans lesquelles les militants verts sont, en parallèle, engagés (en ce qui concerne nos enquêtés, l'association *Végétales*⁵³ pour les adhérents de Mérine, et Lanterre écologie⁵⁴ pour le groupe de Lanterre). Au cours de ces réunions, les incitations à prendre la parole et à donner son avis sur tel ou tel sujet sont nombreuses. Différant peu d'un groupe local à l'autre, elles sont d'autant plus suivies d'effet que les sociabilités militantes sont anciennes et denses, comme c'est le cas dans le groupe de Mérine. Les nouveaux adhérents se sentent en effet généralement « en confiance » pour intervenir, et le témoignage de Bernadette, adhérente à Mérine, est ici représentatif de ceux que nous avons recueillis tout au long de notre enquête :

Cela m'a paru d'emblée ouvert et convivial... [...] Moi qui suis plutôt timide, je me suis sentie très vite bien... [...] Je me suis autorisée à parler, je n'ai pas senti de frein, d'autant que le groupe ne m'était pas totalement inconnu, et que je trouvais qu'il s'entendait très bien⁵⁵.

52 Nous empruntons ce terme à Sandrine NICOURD, « Conclusion. Les organisations militantes : un ordre régulé fragile », in Sandrine NICOURD (dir.), *Le Travail militant, op. cit.*, p. 127-128.

53 Pour rappel, l'association a été créée par quelques membres du collectif militant dans la foulée des élections municipales de mars 2008 avec pour objectif la diffusion et la mise en œuvre de toute réflexion et information relatives à l'écologie et/ou à la solidarité. Voir le chapitre 2 pour les détails.

54 Cette association a été créée en décembre 2004 par quelques membres du groupe vert et sympathisants. Elle a pour but de « proposer et soutenir, par tout moyen à sa disposition, tout projet écologique, environnemental ou social [...], soutenir toute initiative pédagogique visant à mieux faire comprendre à la population les enjeux du développement durable [...], s'opposer aux initiatives non écologiques ou contraires au développement durable ». D'après le compte-rendu de la réunion du 15 décembre 2004, archives personnelles.

55 Extrait d'entretien avec Bernadette, 14 mai 2008.

Sur ce point, nos observations diffèrent de celles présentées dans les quelques travaux antérieurs sur les Verts qui évoquent concrètement ces réunions⁵⁶ et dans l'API⁵⁷. Ils insistent, en effet, sur les tensions, l'animosité, voire les conflits, qui structureraient ces réunions, et au-delà, les relations entre les militants verts de manière générale, concourant ainsi à produire l'image sociale qui fait des Verts un parti « conflictuel », « divisé », « coupeur de tête », où les « disputes » sont incessantes et plus motivées par « la guerre des chefs », des « ego », ou des « clans » que par de réelles divergences de fond⁵⁸. Sensibles aux conclusions de l'API, les rédacteurs du *Guide pratique* ont affirmé que la démotivation rapide des adhérents « est souvent due à une mauvaise image du mouvement donnée lors de réunions trop longues, houleuses, improductives »⁵⁹, contribuant ainsi à co-construire l'image sociale des Verts et à la faire circuler à l'intérieur du parti, y compris de manière illustrée, comme sur le dessin *infra*, reproduit en page 5 du *Guide*, au chapitre « Quelques types de réunions ».



Intégré au *Guide pratique*, ce dessin est un pastiche du dessin de Caran d'Ache sur l'affaire Dreyfus parue dans *le Figaro* le 14 février 1898.

Près de neuf pages sont ainsi consacrées à la (bonne) animation d'un groupe local et à la tenue des réunions. Le *Guide* reprend l'ensemble des « difficultés de gestion » signalées par l'API – « horaire et ordre du jour non respectés, perturbations diverses, difficultés d'animation rendant problématiques décisions et discussions en fin de réunion à durée excessive... » – et propose un ensemble de conseils et de « bonnes pratiques » aux animateurs de réunions. Elle nous semble, pour notre part, au regard de notre terrain, superfétatoires : d'une part, parce que la plupart des adhérents ont acquis, notamment dans l'exercice de leurs fonctions professionnelles ou de leurs autres expériences militantes, les rudiments de la conduite de réunion, et, d'autre part, parce que si tensions il y a parfois, elles ne s'expriment guère au cours des activités routinières des groupes mais plutôt, nous y reviendrons ultérieurement, au moment des investitures ou de la préparation des assemblées générales. Et dans ces contextes, « arriver à l'heure », « ne pas interrompre la réunion en sortant pour fumer », ou « faire des comptes-

56 Notamment Florence FAUCHER, *Les Habits verts de la politique*, op. cit. et Joël GOMBIN, *L'Influence libertaire chez les Verts français*, op. cit.

57 Rappelons que cet Audit participatif interne a été réalisé par une équipe dont Florence Faucher faisait partie, ce qui explique sûrement la cohérence de cet audit et des remarques contenues dans ses propres travaux.

58 Toutes expressions entendues lors de notre enquête, d'après carnets de terrain, n° 10.

59 *Guide pratique*, op. cit., rubrique « III. Adhérer. Faire adhérer ».

rendus » comme il est préconisé, ne contribuent guère à pacifier les réunions ! Finalement moins conflictuelles que les littératures scientifiques et internes ne le laissent entendre, les réunions de groupe local sont plutôt le lieu d'expression de la volonté commune des adhérents de défendre les causes pour lesquelles ils se sont engagés et de le faire dans l'esprit le plus constructif possible. Ce point est par ailleurs renforcé par la conscience des militants que leur faible nombre ne les autorise pas, d'une certaine manière, à se priver de la capacité de réflexion et d'action de n'importe lequel d'entre eux, à cause de quelques querelles personnelles qui, lorsqu'elles existent, sont la plupart du temps minimisées ou invitées à s'exprimer en dehors du groupe militant. Les réunions des groupes locaux servent ainsi essentiellement, et conformément à leurs fonctions, à coordonner les activités des adhérents et à soutenir leur engagement.

Elles servent, par ailleurs, à initier les entrants aux us et coutumes politiques, et, plus spécifiquement, aux croyances et pratiques vertes. Contrairement aux réunions observées par Lucie Bargel dans le cadre de sa thèse, ce type de réunions ne permet pas essentiellement aux plus novices dans le militantisme d'« apprendre à apprécier les modalités de discussion en réunion »⁶⁰ – ce qui est néanmoins le cas pour quelques-uns de nos enquêtés. Elles ont, chez les Verts, surtout d'autres fonctions. Généralement plus âgés et plus souvent multi-engagés que les enquêtés de Lucie Bargel, les nôtres ont, pour la plupart, déjà cherché et appris à apprécier les types de discussion auquel invite le militantisme. Ils maîtrisent de ce fait généralement – même si c'est de manière inégale – l'ensemble des savoirs discursifs qui caractérisent, pour une part, le capital militant, et qu'il s'agit simplement ici de (re)mobiliser. Il ne s'agit donc pas ici d'apprendre les modalités de la discussion en réunion, ni même d'apprendre à les apprécier, mais de les (re)politiser. Pour les plus novices en politique, comme pour les militants qui reviennent en politique après une période de reflux d'engagement⁶¹, l'enjeu est identique : il faut adopter les visions et les principes de divisions du monde et du champ politique que propose l'institution partisane verte. Concrètement, ils doivent tout d'abord intégrer « le jargon vert », qui va des dénominations des instances vertes (auxquelles quelques pages sont dédiées dans le *Guide d'accueil*) au vocabulaire employé par les élus (acronymes désignant les divers organismes dans lesquels ils siègent, intitulés des programmes et politiques publiques qu'ils élaborent et mettent en œuvre...), en passant par les termes, souvent techniques, dans lesquels les Verts expriment leurs mesures programmatiques (la « réintégration des externalités négatives »

60 Lucie BARGEL, *Aux avant-postes. La socialisation au métier politique dans deux organisations de jeunesse de parti. Jeunes populaires (UMP) et Mouvement des jeunes socialistes (PS)*, op. cit., p. 349.

61 Nous avons montré au chapitre 1 la fréquence de ces cas et souligné l'importance accordée par ces militants à une certaine forme de radicalité politique.

est par exemple évoquée lorsqu'il s'agit de prôner l'inclusion des coûts des carburants dans le prix final des produits). Il faut ensuite, et c'est sûrement là l'essentiel, intégrer « la ligne » de l'organisation, ce que soulignait déjà Lucie Bargel dans son travail. Par « ligne », il faut entendre ici deux choses : une stratégie partisane, et un cadrage programmatique.

Du point de vue stratégique, il s'agit de comprendre, au fil des interventions entendues lors des réunions du groupe local et des argumentaires lus dans la presse interne, qu'être vert consiste à être « de gauche » « autrement » que ne le sont les socialistes, les communistes et les militants d'extrême-gauche, dont les croyances et les pratiques politiques sont, à leurs yeux, inadaptées, voire répréhensibles. Aux premiers, les Verts reprochent essentiellement leur soumission au « dogme de la croissance »⁶² et leur conception plus « dominatrice » que « partenariale » des relations entre formations politiques ; aux deuxièmes, leur manque d'autonomie vis-à-vis de l'appareil de leur parti ; et aux derniers, leurs pratiques politiques « malhonnêtes » et « calculatrices »⁶³. De ce point de vue, l'« autrement » auquel les Verts font référence n'est, en soi, jamais totalement et définitivement qualifié. Il existe en effet un continuum de positions respectant la « ligne » stratégique verte, laquelle consiste finalement à se démarquer – de manière différente en fonction des séquences électorales – des autres partis politiques, sans pour autant obérer toutes les chances d'alliances électorales et de gouvernance partagée – avec le Parti socialiste. Ici, il faut ainsi comprendre ce que signifie le « réformisme radical » prôné par les Verts, ou encore la « solidarité gouvernementale critique », dont le contenu transparaît bien dans ces extraits de la *newsletter* interne transmise le 13 novembre 2012, en réaction à la sortie du rapport de Louis Gallois sur la compétitivité française :

Rappels simples mais utiles.

Les écologistes ont fait le choix, pour la seconde fois de leur histoire, de participer à un gouvernement socialiste en sachant bien que malgré les responsabilités importantes qui pourraient leur être confiées, ils y seraient largement minoritaires. Ce choix, inscrit dans la durée, part du principe, particulièrement dans un contexte de crises, qu'il est mieux d'affronter la réalité et de mouiller le maillot dans l'effort commun que de la commenter de l'extérieur depuis la touche. Il postule que les urgences sociales et environnementales ne peuvent attendre ni les grands soirs ni les petits matins qui chantent. Il fait le pari que des avancées démocratiques et écologistes importantes sont possibles par la participation à cette coalition. [...] À ce stade rien ne vient démentir la pertinence de ce

62 Toutes ces citations sont extraites de notre carnet de terrain n° 10.

63 Les termes « stalinien » et « trotsko » sont en effet chez beaucoup de militants verts que nous avons rencontré des insultes, ce que confirme d'autres travaux, notamment Guillaume COTON, *Autonomie individuelle et action collective. La mise en forme du lien social dans le parti des Verts*, op. cit., p. 151-152.

choix, dont le résultat de toute façon ne peut être évalué que sur le moyen terme. Il y a certes des choses qui plaisent plus ou moins bien aux écolos dans la politique suivie par les socialistes sur un certain nombre de sujets [...] Mais quand même : quelle différence entre le gouvernement de Jean Marc Ayrault et les mauvais projets de la droite qui dérive chaque jour davantage, comme le montre le duel Fillon/Copé. [...] Il faut donc réaffirmer ici avec une certaine force que [notre] appartenance au gouvernement de ce pays est durable parce que [nous avons] le sentiment de lui être utile. Il faut dire que leur solidarité sera d'autant plus forte que le partenaire socialiste prendra en considération sur le fond les grandes lignes de l'accord signé avec les écologistes, et sur la forme entretiendra avec eux le dialogue régulier prévu par cet accord. [...] Ça ne supprimerait pas sans doute les différences et les divergences, mais ça limiterait peut être le risque qu'on ne dialogue que par presse et petites phrases désagréables interposées⁶⁴.

Du point de vue programmatique, intégrer la ligne signifie maîtriser la langue verte légitime, ce qui implique d'avoir acquis un certain nombre de connaissances, et de tenir pour vraies quelques propositions théoriques, sur lesquelles nous reviendrons, et qui justifient l'usage ou la prohibition de tel terme ou de tel concept. Il s'agit, par exemple, de ne pas employer le terme « attractivité », qui trahit, pour les Verts, une optique « productiviste »⁶⁵ et « compétitive » et appartient, à ce titre, au vocabulaire des autres partis de gauche dont ils souhaitent se démarquer en prônant, notamment, « la coopération solidaire entre les territoires ». La réussite du processus de socialisation partisane repose ainsi sur la capacité des entrants à lire entre les lignes et à décrypter, de manière continue, la « langue allusive, codée, rarement théorisée »⁶⁶ qu'emploient les militant verts. Comme au Parti socialiste, à la différence près que dans le cas des Verts, cet état de fait ne semble pas récent mais constitutif de la création du parti, le travail militant « tient à une activité symbolique de maniement de référents discursifs »⁶⁷. Propice à l'(auto)exclusion des adhérents les plus faiblement diplômés ou dotés en capitaux culturels, cette modalité pratique du militantisme vert, qui consacre la forme la plus intellectualisée du militantisme, accentue les logiques de recrutement socio-biographiques déjà décrites et qui font, des Verts, le parti des professions intellectuelles et supérieures par excellence.

64 *Newsletter EELV*, 13 novembre 2012.

65 Les écologistes qualifient de productivisme « la logique économique qui conduit à produire toujours plus en recherchant la productivité maximale sans réduire pour autant le travail, et sans prendre en compte d'autres contraintes comme l'utilisation des ressources naturelles, les effets de la production ou de la consommation sur le milieu ou les incidences sociales des évolutions ». Voir *Le livre des Verts. Dictionnaire de l'écologie politique*, Paris, Édition du Félin, 1994, p. 54.

66 En référence à la langue que Louis Aragon avait qualifié de « langue de contrebande » et dont Frédérique Matonti s'est inspirée pour travailler sur les intellectuels communistes. La citation est tirée de Frédérique MATONTI, « Ne nous faites pas de cadeaux. Une enquête sur les intellectuels communistes », *op. cit.*

67 Rémi LEFEBVRE et Frédéric SAWICKI, *La Société des socialistes. Le PS d'aujourd'hui*, *op. cit.*, p. 181.

Ce deuxième rite institutionnel, structuré autour du *non dit et de l'élué*, pèse ainsi plus que la conflictualité supposée des réunions sur la phase d'intégration des entrants. Il favorise à nouveau ceux dont les dispositions à l'exégèse – plus ou moins stratégeste – des textes d'institution et des paroles de ceux qui l'incarnent sont les plus avérées. Soixante-huitards anciens militants de l'extrême-gauche et catholiques hétérodoxes sont ici encore favorisés dans le processus de socialisation partisane. Ils le sont d'autant plus que les campagnes électorales et les assemblées générales⁶⁸ se succédant, les entrants sont rapidement invités à prendre part aux débats stratégiques et à faire la preuve, à ces occasions, de leur maîtrise des « savoir dire » politiques (voir encadré *infra*).

Des savoir-dire en milieu partisan

Largement sous-entendus et rarement explicités, les savoirs discursifs propres au militantisme politique consistent dans une triple maîtrise : celle de l'organisation de la circulation de la parole, celle des modes légitimes d'expression orale et celle des schèmes d'interprétation et d'argumentation. Dans les réunions politiques, la parole ne circule pas de la même manière que dans une conversation courante. Remarques formulées à battons rompus, prises de parole ordonnancées à partir d'une inscription préalable (par ordre de demande formulée comme, par exemple, au MJS⁶⁹ et, parfois, agencées paritairement, ce qui semble être une spécificité verte), « tac au tac » (manière verte de surseoir à l'ordre de prise de parole préétabli)... sont autant de manières de réguler les interventions lors des réunions. Dans tous les cas, savoir prendre – et garder – la parole, y compris lorsque l'on n'y est pas incité, voire, lorsque l'on est empêché de le faire, marque une première forme du savoir-dire en milieu partisan, et le silence qui se fait dans la salle, une légitimité certaine. Mais cette capacité à prendre la parole n'est réellement valorisée qu'à partir du moment où elle est, tout d'abord, exprimée dans les formes. Il s'agit ici de savoir placer sa voix (timbre agréable, débit régulé, volume adapté), de bien articuler, de ne pas buter sur les mots, de ne pas s'essouffler... L'importance du corps est cruciale et la conformation à l'*hexis* corporelle la plus légitime en politique – c'est-à-dire masculine⁷⁰ – est indispensable. La parole doit, ensuite, être exprimée dans les règles de l'art, en l'occurrence celles du débat politique. Il convient ainsi de démontrer sa capacité à s'opposer à un tiers, à identifier une tactique, une stratégie, à exercer une critique indirecte...⁷¹, à utiliser les modes d'argumentation les plus à même de convaincre un auditoire spécifiquement politique (partisans et/ou d'électeurs potentiels). La maîtrise des schèmes d'interprétation politiquement situés est déterminante. Elle consiste dans le maniement des catégories abstraites, la mobilisation de plusieurs niveaux de discours (de l'exemple aux généralités) et l'utilisation des références (historiques, politiques...) locales, nationales et internationales les plus légitimes et qui font, à ce titre, ce que l'on nomme habituellement « la culture politique ».

68 Pour la période couverte par notre immersion, une par année quasiment : 2002, élections présidentielle et législatives ; 2003 : élection cantonale partielle et assemblée générale ; 2004, élections européennes, régionales et cantonales ; 2005 : référendum TCE ; 2006 : assemblée générale ; 2007 : élections législatives ; 2008 : élections municipales et assemblée générale ; 2009 : élections européennes ; 2010 : élections régionales ; 2011 : primaire pour la présidentielle ; 2012 : élection présidentielle.

69 D'après Lucie BARGEL, *Aux avant-postes. La socialisation au métier politique dans deux organisations de jeunesse de parti. Jeunes populaires (UMP) et Mouvement des jeunes socialistes (PS)*, op. cit.

70 Ce point a particulièrement été démontré dans Catherine ACHIN et alii, *Sexes, genre et politique*, op. cit.

71 L'accent est mis sur ces points particuliers dans Sandrine NICOURD, « Travail associatif et travail syndical : la proximité des répertoires d'action », in Sandrine NICOURD (dir.), *Le Travail militant*, op. cit., p. 59-69.

Ils doivent également apprendre à retranscrire dans des comptes-rendus de réunions, ou des textes programmatiques, les positions et prises de positions exprimées dans le groupe. Participer à la rédaction de ces derniers constitue d'ailleurs un moment spécifique de confirmation, ou d'infirmité, de l'appartenance au groupe. Ceux qui ne sont pas, du fait de leur socialisation primaire catholique ou de leur trajectoire militante à l'extrême-gauche, disposés à cet exercice, ne peuvent y prendre part avec succès qu'à condition de pouvoir convertir quelque compétence acquise, dans le domaine professionnel généralement. C'est le cas de Marjolaine, qui évoque lors de l'un de nos entretiens, au-delà de la difficulté qu'elle a eue, à « accepter que des propositions sur lesquelles [elle] a passé du temps ne soient pas retenues »⁷², le caractère délicat de ce travail d'écriture auquel elle a participé pendant la campagne municipale de 2008 :

C'est un exercice curieux dans cette optique, un exercice que je ne pense pas complètement maîtriser, une façon... une certaine manière de dire les choses, très politique, enfin de politiser le discours, ça c'était un peu compliqué. J'ai l'habitude de l'écriture scientifique, c'est une écriture très particulière, assez claire... donc voilà il a fallu apprendre à changer de langue. Ce qui était le plus difficile, c'étaient les tracts. On n'en n'a pas distribué tant que cela, un trac pour chaque réunion publique, là c'est un peu plus dur comme exercice, c'étaient des petits formats, il fallait être très synthétique et donner aux gens envie de venir... Oui ce sont les petits tracts qui ont été les plus difficiles.⁷³

Habituée à rédiger des rapports scientifiques dont la spécificité est de laisser apparaître les controverses qui les sous-tendent, elle a pu participer à l'écriture des textes et signaler à ses pairs, sans nécessairement en avoir conscience, qu'elle disposait d'une compétence précieuse, qui permet de contribuer à la conception des outils d'interpellation caractéristiques du militantisme politique (tracts, tribunes, affiches...). Or, les militants aguerris savent que cette compétence ouvre la possibilité de prendre une part active à la vie interne du parti, en travaillant également à l'élaboration des programmes et/ou des motions d'orientation au travers desquelles s'affrontent les différents courants lors des assemblées générales. Pour les moins disposés ou les moins compétents dans ce domaine, dont est Mathilde, il n'est pas interdit d'espérer poursuivre son intégration dans le groupe et dans le parti, mais dans des rôles moins valorisés et avec le risque de se voir toujours reproché « de ne rien (savoir) écrire pour le groupe »⁷⁴. Cela a, par exemple, été le cas de l'un des responsables du groupe de Lanterre, cantonné dans les tâches organisationnelles y compris

72 Extrait d'entretien avec Marjolaine, 15 mai 2008.

73 Extrait d'entretien avec Marjolaine, 15 mai 2008.

74 Extrait du carnet de terrain n° 10.

dans les périodes de processus programmatique alors qu'il est titulaire d'un doctorat en informatique et enseigne en 3^e cycle, et de l'un des élus du même groupe, titulaire d'un DEA de sociologie et d'un DESS de management, qui s'est vu reproché durant deux mandatures de ne jamais – ou presque – écrire les tribunes municipales.

La participation aux réunions permet, par ailleurs, d'être mobilisable et mobilisé pour les activités de terrain organisées par le groupe. Elles sont, nous allons le voir, l'occasion, pour les entrants, de donner une preuve supplémentaire de leur appartenance au groupe et de leur capacité à en défendre les prises de positions dans l'espace public et dans les situations, souvent délicates, de face-à-face.

Inégalement investis dans et par le groupe, les nouveaux adhérents s'inscrivent de manière différenciée, et à des rythmes inégaux, dans les activités de terrain proposées par les groupes locaux. Routinières ou plus soutenues en période de campagne électorale, elles ne sont pas différentes de celles des autres partis politiques et consistent essentiellement dans la distribution et le boîtage de tracts et de journaux militants, l'organisation de réunions publiques (réunions thématiques, bilans de mandats...) et la participation aux diverses mobilisations organisées ou soutenues par le parti. En l'absence de cadrage institutionnel spécifique, les groupes locaux les programment et les organisent librement. Les entrants sont d'autant plus enclins à y participer qu'ils y sont incités par leurs pairs et que leur sentiment d'appartenance au groupe est fort. Sans surprise, c'est dans le groupe local de Mérine que la participation est la plus rapide après l'adhésion, et la plus soutenue, *a fortiori* en période de campagne électorale. Alors que Mathilde passe son temps, à Lanterre, à s'excuser de ne pas trouver le temps de venir aux réunions et de distribuer quelques tracts avec le groupe lors de la campagne régionale de 2010, sans que le groupe ne l'y invite réellement, Marjolaine se souvient, avec enthousiasme, de tout ce qu'elle a fait pendant celle des municipales de 2008 à Mérine :

J'ai tout fait, les trucs à pieds, à vélo... avec les enfants, sans les enfants... avec mon mari, sans mon mari... tout, tout, j'ai tout fait ! J'ai participé à tout !⁷⁵.

Bien intégrée dans un groupe dont le fonctionnement rappelle celui des « bandes d'alliés-amis » décrites par Olivier Roueff dans son travail sur le lien existant entre les musiques improvisées et le militantisme radical⁷⁶, et dont le mode ludique de socialisation partisane

75 Extrait d'entretien avec Marjolaine, 15 mai 2008.

76 D'après Olivier Roueff, « la coextensivité des réseaux d'activité et d'interconnaissance qu'elles supposent génère une ambivalence permanente entre activités militantes et sociabilité festive, et une continuité directe

correspond relativement à celui décrit par Lucie Bargel⁷⁷, Marjolaine intègre les rudiments des activités politiques de terrain. Cette participation, dont « l'effet de cliquet »⁷⁸ est incontestable, la conduit à s'engager toujours plus avant à l'intérieur du groupe, malgré ses réticences ou ses craintes, qu'elle exprime également lors de notre entretien :

C'était très drôle. Le premier jour, je redoutais vraiment de distribuer des tracts. C'était un exercice qui me demandait beaucoup d'efforts. Mais le premier jour, cela s'est vraiment bien passé, un vrai bonheur, il y a même un type qui m'a offert une rose. C'était mignon. Contre un tract. Il avait une rose rouge, il me l'a offerte. J'étais vachement fière. Oui, le premier jour c'était plutôt sympa, parce que c'était le début de la campagne, les gens n'avaient pas eu beaucoup de tracts donc ils étaient assez ouverts, on a pu discuter. J'ai discuté avec plein de gens. Et puis on était tous ensemble. Par contre les autres distributions de tracts, franchement, j'ai eu du mal, ce n'est pas un exercice que j'aime bien [long silence]. Je trouve que les gens ont été assez vite blasés de recevoir les tracts, ils en avaient trop, ils avaient trop d'infos [...] Les coins de tractage, c'était blindé, tu ne pouvais plus avancer [...] C'était bizarre parce que les gens donnent l'impression de ne pas être contents d'avoir des tracts et en même temps les un ou deux week-ends où l'on n'a pas été là, tout de suite, cela s'est senti, on nous l'a fait remarquer. Donc la distribution de tracts ce n'est pas trop mon truc mais il faut le faire. [...] Le boitage, c'est un exercice plus solitaire, globalement cela allait. C'est long, mais c'est plutôt marrant de rentrer dans des impasses, de découvrir la ville, ce n'est pas désagréable, en fait...⁷⁹.

Chez les Verts, le travail militant est peu prescrit, dans la logique de démarquage vis-à-vis du militantisme de « petits soldats ». La préparation et la réalisation de ces activités de terrain, officiellement basées sur le volontariat, donnent néanmoins lieu à une répartition des rôles et des tâches réglés par des logiques sociales spécifiques. En effet, invités à contribuer de la manière la plus spontanée, les militants offrent généralement au groupe de faire pour lui, ou en son nom, ce qu'ils savent déjà faire par ailleurs. D'après nos observations, et contre toute attente, la division du travail militant routinier n'est, ici, pas genrée⁸⁰ mais structurée autour d'un autre principe : celui de la compétence sectorielle. Le

entre fidélité/trahison à la Cause, au groupe et à soi, entre injonctions éthiques, affectives, identitaires et stratégistes ». Voir Olivier ROUEFF, « Bohème militante, radicalité musicale : un 'air de famille' ». La sensibilité des musiques improvisées au militantisme radical », *op. cit.*, p. 416 pour la citation.

⁷⁷ Dans Lucie BARGEL, *Aux avant-postes. La socialisation au métier politique dans deux organisations de jeunesse de parti. Jeunes populaires (UMP) et Mouvement des jeunes socialistes (PS)*, *op. cit.*

⁷⁸ Nous empruntons ce terme à Frédéric SAWICKI et Johanna SIMÉANT, « Décloisonner la sociologie de l'engagement militant. Note critique sur quelques tendances récentes des travaux français », *op. cit.* Il permet d'insister sur le caractère rapidement prohibitif d'un retour en arrière après une participation active aux activités d'un groupe dans lequel l'on est intégré et avec lequel l'on entretient des liens affectifs forts.

⁷⁹ Extrait d'entretien avec Marjolaine, 15 mai 2008.

⁸⁰ Ce qui est le cas dans nombre de collectifs militants. Voir sur ce point l'article fondateur de Xavier DUNEZAT, « La fabrication d'un mouvement social sexué : pratiques et discours de lutte », *Sociétés & Représentations*, 2007,

féminisme avéré de nombreux militants et le haut niveau de spécialisation professionnelle des femmes vertes influencent certainement cette division du travail, dont la structuration repose ainsi sur d'autres routines qui procurent, autrement que celles que suscite l'appartenance à un sexe en particulier, des bénéfices en terme d'économie de temps, de ressources et d'apprentissages. Ainsi, les artistes proposent de participer à l'illustration ou à la mise en page des documents, les responsables d'association « de faire passer le message » pour mobiliser et remplir les salles lors des réunions publiques, les universitaires d'inviter telles personnalités pour les débats, les cadres du parti de récupérer banderoles et affiches au local régional, et les randonneurs les plus chevronnés, de préparer les Thermos de café et les biscuits. Pour autant, si les adhérentes ne sont pas invitées à assumer seulement les tâches les plus communément réputées « féminines »⁸¹, c'est également, et peut-être plus sûrement, que la participation aux activités de terrain, chez les Verts, ne constitue, en réalité, pas un enjeu.

Sans aller jusqu'à dire que contrairement à l'image d'Épinal véhiculée dans la littérature officielle, les verts ne sont pas – ou plus ? – des activistes, nous avons constaté que les militants entretiennent une forme de distance vis-à-vis des activités de terrain les plus conventionnelles qui n'est pas uniquement motivée par l'objective faiblesse de leurs forces militantes. Militants de « l'autrement », ils se résolvent mal, en effet, à se conformer aux activités politiques routinières telles qu'elles ont été forgées par les partis de masse. Ils revendiquent leur préférence pour des répertoires d'actions plus originaux (manifestations non violentes, lobbying, boycott, manifestations sur site, manifestations à vélo, scandalisation, pétition, désobéissance civile...) – dont Sylvie Ollitrault a montré qu'ils étaient largement inspirés par le mouvement de critique sociale nord-américaine et l'utopie libertaire – et s'inscrivent plus volontiers dans le registre de l'expertise⁸². Durant notre immersion dans les groupes locaux, les activités de terrain les plus classiques ont ainsi toujours été conduites sur le mode de l'obligation, du rite politique auquel l'on ne peut pas échapper – surtout en période de campagne électorale⁸³ –, et avec le souci de « ne pas gâcher du papier », ou de « ne pas lasser les gens ». Manière de prendre acte de la « démobilisation

vol. 2 n° 24, p. 269-283 et les contributions rassemblées dans Olivier FILLIEULE et Patricia ROUX (dir.), *Le Sexe du militantisme*, op. cit.

81 L'exécution par les femmes de tâches réputées « féminines » est à double tranchant. Elle participe autant de leur enfermement dans des rôles sociaux dits « féminins » qu'elle leur procure des ressources spécifiques pour s'engager dans les mouvements sociaux. On se gardera donc d'en donner une vision décontextualisée. Voir sur ce point, et dans une perspective comparée, Xavier DUNEZAT, « Le traitement du genre dans l'analyse des mouvements sociaux : France / États-Unis », *Cahiers du genre*, Hors série, vol. 3, n° 1, 2006, p. 117-141.

82 Voir sur ce point Sylvie OLLITRAULT, *Militer pour la planète. Sociologie des écologistes*, op. cit., « Science et militantisme : les transformations d'un échange circulaire. Le cas de l'écologie française », *Politix*, vol. 9, n° 36, 1996, p. 141-162 et « Les écologistes français, des experts en action », op. cit.

83 Nous analyserons spécifiquement les campagnes électorales et les élections dans le chapitre suivant.

politique »⁸⁴, et pensant y remédier en allégeant leur propre participation à ce type d'activités, les Verts militent ainsi plus rarement que les autres dans les formes consacrées. Ceci leur évite, par ailleurs, d'être trop souvent confrontés à *la violence symbolique* qui s'exerce sur eux préférentiellement lors de ces activités, et qui constitue *le troisième rite d'institution* auquel les entrants sont confrontés.

L'observation sur le long terme des activités des militants verts nous a en effet donné le sentiment que leur militantisme était particulièrement dur à soutenir⁸⁵. Les violences symboliques (interpellations, mises en contradiction, railleries, injures...) sont le lot commun des militants politiques. Elles font partie du « rôle »⁸⁶. Les militants apprennent à s'en défendre, et à en user. Mais aucun parti aujourd'hui, à l'exception du FN, ne suscite autant de commentaires à caractère non politique, et aucun militant n'est à ce point obligé de justifier son mode de vie et ses préférences intimes. Pendant toute notre immersion sur le terrain, nous avons pu vérifier qu'aucun militant socialiste n'est jamais interpellé sur le caractère solidaire de son épargne privée, ou sur la manière dont il a réduit son propre temps de travail ; qu'aucun militant communiste n'est jamais sommé de se prononcer sur sa solidarité avec les travailleurs chinois, ou sur son action en CHSCT pour lutter contre les cancers professionnels dans son entreprise ; et qu'aucun militant de l'UMP ne se prononce jamais sur son patrimoine ou sur la répartition des bénéfices de sa propre entreprise. Pour les militants verts, en revanche, il est bien rare qu'un tractage se termine sans qu'ils entendent un « Ah... les putes, les gouines et les pédés ! », un « Je voterai pour vous quand tu auras revendu ta bagnole ! », un « T'es contre le nucléaire ! Tu t'éclaires à la bougie ou tu pédales pour fabriquer ton électricité ? » ou un « T'en prends aussi ? » lorsqu'il s'agit d'évoquer la dépénalisation du cannabis⁸⁷. Et ce type d'attaque ne date pas d'aujourd'hui. Bruno Clémentin, adhérent des Verts de 1989 à 1994, témoigne qu'elles existaient déjà dans les premières années du parti :

Quand on est au Parti socialiste ou à l'UMP, on peut dire ce qu'on veut parce qu'on ne sort pas du cadre dans lequel on est connu, et un jour ou l'autre, un de ces deux partis peut arriver aux affaires, on a le droit un peu de... on ne vous en veut pas d'être de ces partis là. Mais chez les Verts, on vous en veut toujours d'être écologiste ! [...] Quand on distribue

84 Frédérique MATONTI (dir.), *La Démobilisation politique*, *op. cit.*

85 Cette appréciation est évidemment portée en dehors de toute prise en compte des militantismes en contexte non démocratique ou en situation de conflit. Elle l'est également à l'exclusion de toute considération sur le Front national, dont le caractère contesté de la participation au jeu démocratique explique, en partie, que de nombreux militants, rejetés pour leur engagement, préfèrent encore, même si c'est de moins en moins, cacher leur adhésion. Ce rejet renforce, par ailleurs, les croyances sociales de ces militants, et *in fine*, leurs motifs d'adhésion.

86 Au sens de « On ne subit pas son rôle. Entretien avec Jacques Lagroye », *op. cit.*

87 Morceaux choisis, d'après carnet de terrain n° 10.

des tracts dans la rue, on se fait insulter. Les gens de droite, il y a ceux avec qui l'on peut éventuellement discuter, mais pour eux, notre présence, c'est complètement anecdotique... Pour les gens de gauche, c'est le mépris, qui existe encore et toujours, quand ce n'est pas la guerre totale. [...] Cela a toujours été le cas, depuis les luttes antinucléaires, même si on n'a pas été maltraités comme dans d'autres pays, en France, c'est une maltraitance douce. De mon point de vue, en tant que militants écologistes et au contraire des gauchistes, on a même toujours été beaucoup plus respectés par les forces de police que par les gens de gauche, des partis institués, et même quand on rappelle que Les Verts sont à gauche, cela ne change rien, l'hostilité perdure⁸⁸.

Nous avons pu constater, en effet, que ces attaques existent toujours, et sont le fait de militants représentatifs de l'ensemble des forces politiques, qu'elles soient « de gauche » ou « de droite », les premiers plaisantant toujours sur l'obscurantisme supposé des Verts, les seconds sur le caractère trop libéral de leurs mœurs. À Lanterre, par exemple, le maire socialiste n'hésitait pas à affirmer, en 2012, que les élus verts ne s'opposent à l'installation des bornes Wi-Fi dans les médiathèques que parce qu'ils « ne sont pas modernes », alors que le leader de l'UMP locale regrettait, lui, que Cécile Duflot soutienne, de manière « irresponsable » et « criminelle » la légalisation du cannabis⁸⁹.

Le faible nombre de militants et l'individualisation des tâches qui va de pair donnent, par ailleurs, aux violences symboliques, une dimension particulière. À Lanterre, les militants se dispersent souvent aux différents points coutumiers de tractage. Si ce mode opératoire semble rationnel aux membres de ce groupe pour qui l'efficacité et la rationalisation des tâches sont structurantes, il conduit bien souvent les militants à affronter seuls les violences. Loin des autres membres du groupe, nous avons nous-même eu à faire face, lors de l'un de nos premiers tractages, à une interpellation formulée en ces termes :

Vous êtes des assassins ! À cause de vous les quais de Seine sont fermés⁹⁰ ! Je suis médecin urgentiste, je suis arrivé trop tard à cause des embouteillages pour sauver une personne

88 Bruno Clémentin, entretien du 15 mai 2008.

89 Le Wi-Fi est en effet considéré chez les Verts, en vertu du principe de précaution, comme potentiellement dangereux pour la santé des individus. Ils s'appuient ici sur plusieurs études réalisées auprès de personnes radio sensibles et d'enquête de terrain réalisées par différents collectifs, dont celui des Robin des toits (voir pour les détails sur <http://www.robindestoits.org/>). Quant à la dépénalisation (ou légalisation, selon les textes) du cannabis, elle est prônée chez les Verts au nom des vertus thérapeutiques que cette plante peut avoir, si elle est administrée sous contrôle médical, et du concours que cette mesure apporterait à la lutte contre le trafic de drogue et ses conséquences (violences, menaces, privatisation d'espaces publics contrôlés par les revendeurs, trafic d'armes...).

90 Denis Baupin, adjoint au Maire de Paris Bertrand Delanoë avait en effet fait passer, depuis 2001, la fermeture ponctuelle des berges de Seine pour un mois durant l'été, les réservant ainsi aux piétons, cyclistes et utilisateurs d'autres modes dits « doux » de transport (c'est-à-dire non motorisés).

qui faisait un infarctus ! Plutôt que de prendre ces mesures criminelles, vous feriez mieux d'aller travailler, feignante !⁹¹

Si nous devons en partie à notre emploi de collaboratrice d'élue de l'époque notre résistance à cette attaque, nous n'en avons pas moins pris quelque distance avec l'activité de tractage. Ayant fait, par corps⁹², l'expérience de ce type de violence symbolique, nous avons toujours par la suite tenté de convaincre les membres de notre groupe de « tracter à plusieurs »⁹³, preuve que cette première interpellation a durablement structuré notre rapport au terrain.

De manière logique, le groupe de Mérine protège mieux les entrants. L'extrait d'une description de l'un des tractages effectué par le groupe lors de la campagne de 2008 montre non seulement la tension permanente qui structure les activités de terrain, mais également le caractère relativement protecteur de son mode opératoire, mis en œuvre depuis plusieurs années :

21 février 2008. Groupe de Mérine. Tractage du document « Programme – 90 propositions. Entrée du métro. 7h-9h.

7h. Arrivée d'Adélie, Pauline et Louis, à vélo. Se font la bise, et discutent de la fabrication des tracts. Louis enfle son gilet fluorescent, et affirme qu'il se sent ce matin « une vocation de camelot ». Il tacle gentiment une autre membre du groupe qui arrive et n'a pas fini de « boîter » dans son quartier, et lui propose un gilet « pour qu'on la repère sans l'écraser ». Chacun s'essaie à quelques slogans, attentif à leurs effets sur les passants. Louis me regarde à ce moment et m'explique qu'il « rentre dans le rôle » et que « sinon, ce n'est pas dans [sa] nature de gueuler dans la rue comme ça ». Il lance un « Le programme qui bouge sans polluer ! », auquel Pauline, la plus nouvelle, s'essaie également. Louis se félicite de l'ambiance fraîche mais sympathique : « Il y a de la lumière, de la musique, des fleurs ! » Peu après, Ali arrive. Louis l'accueille en riant et en vantant « son style inimitable ». D'autres rejoignent encore le groupe, et l'un ou l'autre des plus anciens explique aux nouveaux que « [l']on ne gâche pas les tracts, [que l']on n'en donne pas à ceux qui ne viennent à Mérine que pour travailler ». Entendant les slogans de Louis, Ali, visiblement moins prolix, s'essaie finalement : « Vous pouvez tourner les pages, il s'ouvre ! », « En Verts et en couleurs ! ». Quelques militants partent travailler, pendant que d'autres rejoignent le groupe, veillant toujours à ne pas se disperser. Louis a du mal à partir. Il est l'un des derniers anciens du groupe à être présent, entourés des plus novices. Quelqu'un

91 Extrait de carnet de terrain, n° 10.

92 Nous avons mentionné dans le chapitre liminaire le caractère central de ce type d'apprentissage, lié à notre appartenance au parti vert tout au long de notre enquête. Nous l'avons, pour rappel, notamment envisagé à l'aune de l'expérience similaire de Loïc Wacquant, telle qu'elle est exposée dans Loïc WACQUANT, *Corps et âme. Carnets ethnographiques d'un apprenti boxeur*, op. cit.

93 *Ibid.*

l'interpelle sur le fait que les Verts risquent de faire perdre la gauche, il s'énerve : « On nous dit toujours la même chose ! ». Un autre passant tacle : « Je voterai vert quand Antonin et Alice auront abandonné leur bagnole ! ». Alice, directement visée par cette remarque, dédramatise auprès des nouveaux : « C'est toujours le même, on le connaît... le problème c'est qu'il donne l'argument à d'autres, ça se transmet ». Le groupe se resserre « en entonnoir », pour faire corps, et être sûr de ne pas manquer de passants.⁹⁴

Comme l'on peut le voir ici, l'activité de tractage ne sert pas – seulement – à connaître les lieux et les heures les plus propices pour diffuser les tracts, ou à apprendre à tendre ces derniers avec une formule qui invite les passants à les prendre et à les lire. Elle est aussi l'occasion de mettre au point et de transmettre, grâce à des remarques humoristiques ou de petites mises en scène, les moyens de mettre les attaques à distance, de les dédramatiser, et donc, de s'en protéger. Il faut malgré tout noter que toutes les activités de terrain ne sont pas propices aux violences symboliques de la même manière. Les séances de collage d'affiches que nous avons également pu observer sont, par exemple, moins difficiles pour les militants verts qu'elles ne le sont traditionnellement pour d'autres militants. Et pour cause. Soucieux de ne pas pratiquer le collage « sauvage »⁹⁵ qui contribue, selon eux, à la « pollution visuelle », voire à la « dégradation de l'espace public », et refusant de se livrer trop frénétiquement au « jeu du qui colle sur l'autre »⁹⁶ qu'ils ne peuvent par ailleurs pas assurer vu le faible nombre de leurs militants, les verts collent peu souvent, uniquement sur les emplacements conventionnels (colonnes Morris, panneaux électoraux, supports municipaux prévus à cet effet) ou les supports publicitaires qu'ils considèrent comme de la « pollution visuelle à visée de surconsommation », et ne procèdent à quasiment aucun collage nocturne, particulièrement propice aux altercations et aux accrochages entre militants.

Les activités de terrain sont ainsi des marques d'engagement évidentes, et le moyen d'exercer – et de transmettre – un certain nombre de savoirs et de savoir-faire. Elles sont également l'occasion, pour les militants, d'affronter la tension produite par les propos plus ou moins dévalorisants et disqualifiants de leurs concitoyens, tension qui n'est pas étrangère au rapport distancié que les militants apprennent à construire et entretiennent finalement avec ce type d'activité. Et de ce point de vue, là encore, les femmes ne font pas exception à la règle. Elles sont, sorte de revers de la médaille de leur égalité militante, tout aussi

94 Notes, carnet de terrain n° 5.

95 Certains groupes le pratiquent mais savent qu'ils contreviennent ainsi aux usages légitimes de cette technique de promotion de leurs idées. On pourra lire une description détaillée d'une séance de collage « sauvage » par le groupe local EELV du 20^e arrondissement de Paris, puis les justifications de l'abandon de cette pratique après 2007 dans Guillaume COTON, *Anatomie individuelle et action collective. La mise en forme du lien social dans le parti des Verts*, *op. cit.*

96 Citations d'après carnet de terrain n° 10.

inectivées que les hommes. Sachant cela, l'on comprend les réticences de certains militants à participer aux activités de terrain s'ils n'y sont pas spécialement invités ou si le groupe de pairs ne leur garantit pas une forme de protection et la transmission de savoir-faire adéquats.

Dirigées contre leurs prises de positions politiques, et assimilant d'emblée ces dernières aux pratiques personnelles supposées des militants, ces attaques inscrivent chacun d'entre eux dans des groupes discriminés (les drogués, les homosexuels...) et dans le collectif politique – Les Verts – qui passe pour les représenter le plus ou le mieux dans l'espace partisan. À l'instant de l'injure⁹⁷, chaque militant vert est ainsi sommé, dans ces interactions, d'endosser une double appartenance : il est à la fois un homosexuel ou un drogué supposé, et un militant vert. À ces titres, il appartient non seulement à un groupe social étiqueté comme « déviant »⁹⁸, mais encore à un collectif politique minoritaire. Et il l'éprouve d'autant plus que la rareté des forces militantes et la « petitesse » des scores électoraux de son parti lui sont, la plupart du temps, rappelées dans le cours même de l'échange. L'injure, par ailleurs, porte d'autant plus qu'elle est professée dans le même temps que circulent dans l'espace social de nombreuses caricatures et images sociales négatives sur la politique, et tout spécifiquement, sur les Verts. Toutes ces observations permettent d'aller à l'encontre des travaux existants : les individus ne s'engagent pas chez les Verts pour revaloriser leur identité sociale, mais expérimentent au contraire, en militant sous cette étiquette, un processus spécifique de dévalorisation, d'infériorisation et de disqualification qui se combine, pour certains, avec les injures auxquelles ils doivent déjà faire face lorsqu'ils sont, effectivement, femmes, LGBT, « colored », toxicomanes, prostitués, sortant de prison... Militer chez les Verts potentialise, ainsi, les violences symboliques existantes. Et ce, même dans les espaces sociaux où elles paraissent les plus euphémisées, comme dans le champ académique. Pour preuve, le témoignage de l'un de nos enquêtés, un jeune maître de conférence à l'université de Paris 1, à la peau blanche et sans handicap apparent. Adhèrent récent, il a fait l'expérience doublement discréditante d'être à la fois économiste hétérodoxe et militant vert :

On en prend plein la tronche si je puis dire [rires]. C'est très violent, très très violent. [...]
Je suis bien content de ne pas m'être trop impliqué en tant que militant, parce que j'ai déjà
essuyé tout un tas de... Ne pas faire toutes les trucs avec le groupe, c'est un petit peu une

97 Pour rappel, ici entendue comme un énoncé performatif dont l'unique objectif est de blesser l'individu à laquelle elle est adressée. D'après Judith BUTLER, *Le Pouvoir des mots. Politique du performatif*, op. cit. et Didier ÉRIBON, *Réflexions sur la question gay*, op. cit.

98 Voir sur le processus d'étiquetage des pratiques et des groupes déviants, le fondateur Howard S. BECKER, *Outsiders. Études de sociologie de la déviance*, op. cit.

protection, enfin... [...] Je n'affiche plus vraiment que je suis chez les Verts, moins que d'autres n'affichent qu'ils sont au PS. Et je ne crois pas que ce soit un problème de personne. [...] Être au PS, c'est une protection et en même temps une légitimité du point de vue des positions scientifiques qu'on avance. [...] Alors qu'être vert, il n'y a pas un effet nombre qui ferait que cela pourrait devenir une ressource de le dire [rires], et cela rend suspect. Quand on est Verts, on nous dit « bon alors déjà c'est le bordel chez les Verts, alors j'espère que ce n'est pas le bordel dans ta pensée aussi ! » même si certains nous reconnaissent en même temps, au milieu de ce bordel, un degré de liberté et une capacité à se positionner. [...] Ils ne nous regardent et n'évaluent plus jamais nos travaux scientifiques comme avant.⁹⁹

La révélation, au cours des activités de terrain, que l'appartenance au parti vert peut constituer un stigmate¹⁰⁰ politique et personnel – nouveau ou supplémentaire – influence, tout d'abord, les modalités de l'apprentissage militant. En effet, si la convivialité et le plaisir d'apprendre et/ou de faire ne sont pas absents de celui-ci, notamment dans le groupe de Mérine, la politique ne s'apprend pas tant ici sur le mode « ludique »¹⁰¹ qu'au travers *de l'exercice nécessaire d'une forme protectrice de distance et de réflexivité*. Ceci pèse largement, et durablement, sur la manière des militants de concevoir l'action politique et d'appréhender les « sens du jeu et des enjeux » qui lui sont spécifiques, y compris, nous le verrons par la suite, lorsqu'ils sont élus. Pour celles et ceux qui ne peuvent s'appuyer sur une expérience antérieure de militantisme, et qui sont, par ailleurs, les moins disposés à affronter ces injures, c'est le caractère politique même de l'action des Verts qui est alors questionnée. Mathilde en témoigne, au bout de quelques mois de militantisme :

Ce n'est pas facile, hein, d'être vert. Bon, les gens se marrent, hein... Ils critiquent aussi. Bon ils n'ont pas toujours tort, c'est vrai que l'écologie politique, des fois, cela dessert l'écologie, ça la tue presque. Peut-être que ce n'est pas vraiment cela qu'il faut faire, on ne voit pas l'action réelle des écologistes, même ici, dans la ville. Les tracts, toutes ces réunions... Ce n'est peut-être pas le meilleur moyen de faire progresser la cause de l'écologie, en fait...¹⁰²

Pour elle, comme pour beaucoup de militants, cette réflexivité conduit à revenir aux racines de l'histoire du parti, et à s'interroger, souvent pour la première fois, sur les raisons qui ont

99 Extrait d'entretien avec Patrick Dieuaide, 18 septembre 2007.

100 Pour rappel, entendu comme un « attribut qui jette un discrédit profond » dans le cadre spécifique d'une relation donnée. D'après Erving GOFFMAN, *Stigmate. Les usages sociaux des handicaps*, op. cit.

101 L'importance du caractère ludique et informel de la socialisation politique a été montré pour d'autres organisations, notamment dans Lucie BARGEL, *Aux avant-postes. La socialisation au métier politique dans deux organisations de jeunesse de parti. Jeunes populaires (UMP) et Mouvement des jeunes socialistes (PS)*, op. cit.

102 D'après carnet de terrain, n° 10.

conduit les écologistes à créer un parti politique et à participer au jeu partisan, ou sur le fonctionnement même du parti. À ce stade, et compte-tenu des règles du jeu politique telles qu'ils commencent à les appréhender, les entrants dont la socialisation politique est la plus fragile viennent à douter de la pertinence de la forme partisane pour défendre ce qu'ils considèrent être « les valeurs de l'écologie ». Peu réceptifs aux discours des plus anciens qui, agacés par cette remise en question prise comme une sorte de « retour en arrière », se contentent généralement de rappeler que le débat sur la forme partisane de l'écologie a été tranché en 1984¹⁰³, ces nouveaux adhérents se désengagent du parti, certains continuant malgré tout à entretenir des liens avec les militants du groupe local, et s'investissant parfois dans l'une des associations proches de ce dernier. C'est le cas de Rose, une artiste plasticienne entrée au groupe de Lanterre au même moment que Mathilde et qui, au bout de quelques mois de militantisme, préfère finalement se consacrer à l'association proche du groupe local, Lanterre écologie, pour laquelle elle organisera, avec succès, un festival de films militants. Pour les moins novices dans le militantisme politique, ce moment réflexif se traduit, dans la plupart des cas, par une interrogation sur le fonctionnement du parti et sur ce qu'ils considèrent pouvoir en attendre compte-tenu des violences symboliques qu'ils ont à subir du fait de leur adhésion. Face à ces attentes, les militants les plus anciens fournissent des réponses variables, qui dépendent largement du rapport – plus ou moins distancié – qu'ils entretiennent eux-mêmes avec les instances nationales du parti et avec l'image sociale qu'elles contribuent à façonner. Les uns considèrent que le parti est injustement stigmatisé et invitent les entrants à apprendre à assumer ces attaques qui font, selon eux, pleinement partie de l'engagement écologiste et attestent d'une forme de fidélité partisane ; les autres insistent plus volontiers sur la distance que les militants verts, contrairement aux militants « bons petits soldats », peuvent entretenir avec leur parti, et qui les protège en partie. La variation de ces réponses influence par conséquent les prises de rôle militants et contribue au façonnage des formes de fidélités, plus ou moins « paradoxales »¹⁰⁴, que les militants verts entretiennent avec leur parti. Celles-ci nourrissent en retour les stéréotypes qui font des militants verts des « trublions » de la politique autant que de leur propre organisation¹⁰⁵.

La révélation de ces attaques influence également le processus de publicisation de l'adhésion et en conditionne, en partie, le déroulement. Si les plus disposés à transformer la honte en orgueil – privant la première de sa force assujettissante et trouvant ainsi le moyen

103 Sur les débats qui ont précédé la création du parti à cette date, voir le chapitre 1.

104 Elles ont notamment été théorisées, comme nous le mentionnions dans l'introduction générale, dans « Avant-propos dialogué avec Pierre Bourdieu », in Jacques MAÎTRE, *L'Autobiographie d'un paranoïaque*, *op. cit.*, p. VI ; Delphine DULONG, « Au dedans et en dehors : la subversion en pratiques », *op. cit.* ; et Yann RAISON DU CLEUZIOU, « Des fidélités paradoxales. Recomposition des appartenances et militantisme institutionnel dans une institution en crise », *op. cit.*

105 Ce terme synthétise ici un ensemble de qualificatifs entendus sur le terrain tout au long de notre enquête.

d'être fier de ses particularités¹⁰⁶ – publicisent rapidement leur adhésion et vantent la cohérence attestée de leur(s) engagement(s) et de leur parcours, d'autres, politisés mais moins dotés en capitaux militants, ont besoin de plus de temps pour se résoudre à la sorte de « coming out » que représente leur prise de carte au parti vert. Le *Guide pratique* légitime d'ailleurs le temps dévolu pour assumer l'image sociale des Verts, en précisant qu'

Il est impératif d'accepter que [l'adhérent] peut avoir besoin de temps avant de s'afficher « vert » [...] qu'il peut avoir besoin de temps avant de se mettre à tracter ou à coller des affiches... voire qu'il ne le fera jamais.¹⁰⁷

À l'endroit de ces derniers, il n'existe aucune mesure de réprimande officielle, puisqu'au regard de la littérature officielle du parti, les adhérents verts sont libres de participer aux activités ou de ne pas le faire, d'afficher leur appartenance ou de la rendre discrète. Mais une forme d'(auto)exclusion les guette néanmoins, puisqu'ils ne se conforment pas tout à fait à la figure idéale du « militant de l'autrement », dont ils découvrent, à ce stade, qu'il se caractérise également par sa capacité à assumer fièrement d'appartenir lui-même à un groupe doublement stigmatisé : pour sa « petitesse » dans le champ politique, et pour son appartenance – ou son empathie – avec des groupes sociaux « déviants ». Cette (auto)exclusion peut se traduire par un éloignement au-delà du premier cercle du collectif militant, ou, plus souvent, par un non renouvellement de la cotisation.

S'il est bien difficile de spécifier les effets de ces violences symboliques selon que les individus appartiennent, ou pas, à titre personnel, à des groupes déjà discriminés, il est certain qu'être confronté à la honte sociale¹⁰⁸ et au sentiment de vulnérabilité que ce type d'expérience procure, est, *a minima*, de nature à (ré)activer l'empathie pour les minorités actives qui est, nous l'avons déjà montré, largement partagée par celles et ceux qui sont disposés à s'engager chez les Verts, et à la politiser tout à fait, sur une ligne d'autant plus radicale que les attaques ont été durement ressenties. Cette radicalité fait par ailleurs partie du processus de transformation de la honte en fierté sociale d'appartenir aux Verts, et pousse parfois les entrants les plus assurés dans les interactions à falsifier leur identité. Nous avons en effet pu entendre tel militant hétérosexuel lancer un « Oui je suis gay, et alors, ça te gêne ? », ou tel cadre supérieur au casier judiciaire vierge plaider pour son « droit à la réinsertion sociale » pour mettre rapidement fin à une altercation en se considérant comme

106 Ce mécanisme de transformation de la honte en orgueil est particulièrement décrit dans Didier ÉRIBON, *Une morale du minoritaire, Variations sur un thème de Jean Genet*, op. cit.

107 *Guide pratique*, op. cit., rubrique « III. Adhérer. Faire adhérer ».

108 Définie comme « processus de socialisation qui est en même temps un processus d'apprentissage des valeurs et des normes », d'après Didier ÉRIBON, *Retour à Reims*, op. cit., p. 44.

le vainqueur de la joute oratoire. Pour autant, les militants ne peuvent faire usage des caricatures qui circulent à leur endroit et les transformer en « identités stratégiques »¹⁰⁹ dont ils usent – et abusent –, et incarner le modèle du « militant de l'autrement », qu'à condition que l'institution partisane leur offre les moyens de retourner – au moins en partie – le stigmat, et qu'ils reconnaissent ces moyens comme tels. La maîtrise des éléments programmatiques et des arguments les plus porteurs dans les interactions où il importe de savoir répliquer, d'argumenter, voire d'espérer convaincre, est, nous allons le voir, essentielle à la poursuite de la carrière militante chez les Verts. Elle va de pair avec une transformation plus ou moins progressive des pratiques quotidiennes, sorte d'ascèse à laquelle invite également la socialisation partisane et pour laquelle ils sont généralement disposés, nous l'avons également précédemment souligné. La mise en cohérence des croyances et des pratiques est en effet ici au cœur du processus ascétique auquel se livrent les entrants et qui soutient tout autant qu'il (re)modèle leur idéal militant. Pierre angulaire de l'appartenance aux Verts et condition essentielle du « bonheur » militant, cette mise en cohérence fonde, nous allons le montrer, non seulement le sentiment des Verts d'appartenir à une avant-garde politique et sociale mais encore leur certitude d'être fondés à plaider pour la généralisation des pratiques distinctives qu'ils ont eux-mêmes déjà adoptées.

SECTION 2 : DEVENIR VERT : UN TRAVAIL PARTISAN DE SOI ET SUR SOI¹¹⁰

Assistant aux réunions de leur groupe local et prenant part aux diverses activités de terrain qu'il propose, les entrants entendent les militants verts pointer du doigt celles et ceux qui doutent non seulement de la réalité des problématiques environnementales et sociales dont les Verts se font l'écho dans le champ partisan mais également de l'urgence qu'il y a, pour les résoudre, à transformer les modes de vies actuels. Si quelques-uns sont déjà très au fait de ces problématiques, et ont déjà adopté un ensemble de pratiques que l'on peut qualifier d'« écologiques », la plupart des nouveaux militants prennent conscience – le plus souvent silencieusement – du fait qu'ils connaissent généralement peu ou mal le « paradigme vert »¹¹¹ qu'il sont censés tenir pour vrai, et réalisent qu'ils partagent, parfois, avec une grande partie de la population, un certain nombre de pratiques considérées par les verts comme illégitimes, voire dangereuses (se déplacer en voiture, acheter son électricité à

109 Voir Annie COLLOVALD, « Identité(s) stratégique(s) », *op. cit.*

110 Comme nous l'avons précisé en introduction de cette partie, l'expression « travail de soi et sur soi » est utilisée en référence au « travail de soi » analysé dans Muriel DARMON, *Devenir anorexique. Une approche sociologique*, *op. cit.* et au « travail de soi sur soi » que Didier ÉRIBON utilise dans *Une morale du minoritaire, Variations sur un thème de Jean Genet*, *op. cit.*, p. 67.

111 Ce terme est souvent employé à l'intérieur du parti. Il a, aux yeux des militants, deux avantages : il leur permet de ne pas employer le terme « idéologie » – qu'ils sont prompts à considérer comme allant de pair avec le militantisme de « petits soldats » – et d'insister sur la scientificité et l'originalité de leur système de pensée.

EDF, avoir un téléphone portable, jeter les biens de consommation lorsqu'ils sont cassés, manger des aliments cultivés avec des produits chimiques...). Ils intègrent ainsi, en militant, la nécessité et l'urgence, pour *être vert*¹¹², de se conformer en croyances et en pratiques aux prescriptions des militants de leur groupe et, au-delà, de l'institution partisane.

Inégalement soutenus par leurs dispositions et par leurs pairs – plus ou moins ouverts aux débats théoriques et prompts à accompagner les entrants dans l'écologisation de leurs pratiques quotidiennes –, les nouveaux militants s'engagent, plus ou moins consciemment, dans le *travail de soi et sur soi* qui caractérise d'autant plus leur appartenance au parti vert que la cohérence entre les positions politiques et les pratiques quotidiennes est considérée comme la marque distinctive de ce militantisme¹¹³. C'est d'ailleurs à l'appui de cette cohérence que les militants verts entendent le plus souvent prouver la sincérité et l'originalité de leur engagement, s'exposant d'autant plus, en retour, aux remarques stigmatisantes qu'ils suscitent déjà en vertu de l'image sociale du parti. Tout au long de ce processus ascétique, ils sont guidés et soutenus par la découverte d'éléments théoriques ou pratiques, qu'ils glanent au gré de leur participation aux différentes activités et instances du parti (commissions thématiques, formations militantes, journées d'été...) et qui contribuent, autant que les interactions vécues dans leur groupe local, au processus de re-fabrication partisane de soi et au façonnage des fidélités organisationnelles. C'est en effet à l'entrecroisement des trois principes qui structurent les pratiques, à savoir, « la force d'entraînement locale des interactions, celle, interne, des dispositions, et celle, externe, des institutions »¹¹⁴, que se jouent, pour les nouveaux militants, nous allons le voir, l'assimilation de l'idéologie¹¹⁵ du parti et la négociation, dans le cadre de leur vie privée, des conséquences les plus pratiques de leur engagement.

2.1 LE « PARADIGME VERT » : FABRIQUE ET REPRODUCTION D'UNE AVANT-GARDE

Il ne s'agit pas ici de faire l'histoire sociale des idées de « l'écologie politique »¹¹⁶ – la récente Fondation de l'Écologie Politique contribuera certainement à recenser les travaux

112 L'*être vert* est ici envisagé comme un processus, et dans une perspective interactionniste. Cela signifie qu'*être vert*, résulte tout autant du sentiment personnel d'avoir réussi à le devenir que du fait d'être considéré, par autrui, comme l'étant de manière conforme, et donc, légitime.

113 Si l'on s'en tient au champ académique, la plupart des travaux réalisés sur Les Verts mentionnent ce point, qui a particulièrement été démontré dans Sylvie OLLITRAULT, *Militer pour la planète. Sociologie des écologistes*, *op. cit.*

114 Muriel DARMON, *Devenir anorexique. Une approche sociologique*, *op. cit.*, p. 346.

115 Entendu au sens large de système d'idées.

116 Entendue au double sens d'approche fédératrice de nombreuses sciences intéressées à l'étude du rapport entre les êtres humains et leur environnement, et de mouvement social et politique, d'après Alain LIPIETZ, *Qu'est-ce que l'écologie politique*, Paris, Les Petits matins, (1999), 2012.

existants et à prolonger les pistes de réflexions qu'ils proposent ¹¹⁷ –, ni d'analyser les appropriations par les Verts des différentes sources intellectuelles qu'ils revendiquent¹¹⁸, mais de nous interroger sur les modalités de fabrication, de circulation et d'inculcation aux entrants du « paradigme vert ». Nous l'entendons ici comme l'ensemble des croyances à partir desquelles sont non seulement déclinées les propositions programmatiques vertes mais également justifiées les pratiques quotidiennes des militants. Sans qu'un jugement soit porté sur le bien-fondé ou la sincérité de ces croyances¹¹⁹, et considérant le parti comme une instance de socialisation à part entière, nous avons envisagé son rôle dans le processus de ce que Nathalie Éthuin, travaillant sur le Parti communiste, a qualifié d'« idéologisation de l'engagement »¹²⁰. Se placer dans cette perspective permet notamment, comme l'a souligné l'auteure, de saisir de quelle(s) manière(s) les dispositions des individus « favorisent la résonance du discours d'institution », de mieux cerner les situations qui permettent d'activer ces dispositions, et de constater, par ailleurs, « la pluralité de modes d'investissement dans l'institution, selon les origines sociales, géographiques, et le vécu intime »¹²¹. Cette approche nous a ainsi permis de passer outre les réfutations du parti vert qui, au nom de l'autonomie supposée de ses militants, nie tout entreprise d'« idéologisation »¹²², et de comprendre de quelle(s) manière(s) il intervient dans la transformation des cadres de pensée et d'action de ses militants.

Considérer l'ensemble des productions supposément constitutives de ce « paradigme » n'est pas chose aisée. Le caractère décentralisé des productions partisans confronte, tout d'abord, à *l'éparpillement des sources*. Elles se composent en effet non seulement des « plaquettes » produites au fil de l'eau par des commissions thématiques nationales ou régionales dont la permanence n'est pas toujours assurée, mais également des motions thématiques ou ponctuelles adoptées par le CNIR, des programmes électoraux

117 Reconnue d'utilité publique depuis le 2 novembre 2012, elle procède d'une volonté des Verts qui avaient décidé, lors de l'Assemblée fédérale de Lille en 2008, de créer un outil qui leur permettrait de « mobiliser l'ensemble des ressources militantes existant dans [le] parti et plus largement au sein du rassemblement de l'écologie [...], d'organiser un lien permanent avec ceux qui innovent dans la mouvance intellectuelle et associative [...] et de cré[er] un lien supplémentaire entre les Verts et la mouvance de l'écologie ». Voir les détails sur <http://www.fondationecolo.org/>.

118 On pourrait, par exemple, les analyser à partir des références citées dans les ouvrages rédigés par des militants verts et dans les articles des trois revues considérées, par les militants, comme les plus proches du parti, puisqu'elles accueillent des adhérents dans leurs organes ou publient leurs articles : *EcoRev'*, *Multitudes* et à l'époque où elle paraissait, *Cosmopolitiques*.

119 Ces questions n'intéressent pas le sociologue qui considère, pour sa part, le rôle qu'elles jouent dans le (dés)engagement des individus et dans la transformation progressive, et plus ou moins définitive, de leurs pratiques. Ce point a été clairement rappelé lors de la journée d'étude « Les croyances en politique : modalités de socialisation et mobilisation dans l'action politique », École doctorale de science politique, Université Paris I – Panthéon Sorbonne, 30 septembre 2011.

120 Nathalie ÉTHUIN, « De l'idéologisation de l'engagement communiste », *Politix*, vol. 16, n° 63, 2003, p. 145-168.

121 *Ibid.*, p. 147-148.

122 Quels que soient les militants, le fait idéologique est toujours considéré comme l'apanage d'autres partis que le leur, supposément caractérisé par la « libre pensée », le « pragmatisme », le « réalisme », ou encore toute autre forme d'intellectualisation plus valorisée que l'idéologie dans les représentations sociales actuelles.

produits par et pour tous les échelons électifs¹²³, et des « textes fondateurs », « préambules » ou « chartes » de niveau national, européen ou mondial. Aucune instance partisane n'étant chargée de recenser et d'archiver ces différentes productions, qui, faute de moyens, ne donnent par toujours lieu à publication – la commission nationale qui traite les questions économiques, constituée dès la création du parti en 1984, n'a par exemple édité son premier document qu'en 1992¹²⁴ –, l'éparpillement des sources rime, ensuite, le plus souvent, avec *leur volatilité*. On comprend ainsi aisément que la part de littérature grise soit quantitativement supérieure aux versions formalisées qui circulent, sous format papier ou électronique, et plus ou moins largement, à l'intérieur du parti. Par ailleurs soucieux de ne pas définir une fois pour toute leurs (pro)positions – dont la pertinence résiderait au contraire dans leur adaptabilité aux découvertes scientifiques et aux expérimentations sociales –, et se déclarant tout à fait hostiles aux formulations imposées de type « petit livre rouge »¹²⁵, les Verts revendiquent d'être dans une sorte de *processus programmatique permanent*. Ils ont ainsi à cœur de préciser, à chaque fois qu'un processus programmatique d'envergure nationale est engagé – et ce n'est pas si fréquent – qu'il sera « complété », « amendé », « poursuivi »... Cela a encore été le cas lors du dernier, conduit par les Verts avant leur transformation en EELV. Décidé à l'Assemblée générale de Nantes en décembre 2002, et terminé en 2003, il a permis de faire adopter, par l'ensemble des adhérents lors d'une Assemblée générale programmatique en deux tours, un ensemble de propositions, ordonnancées thématiquement. Composant l'essentiel des pages du *Guide pratique*, elles sont précédées d'un « Livret d'introduction » qui précise en effet

qu'il ne s'agissait pas de graver dans le marbre des positions définitives, mais de mettre au clair le projet des Verts à un moment donné sur l'ensemble des sujets [et que puisque] le programme issu de ce travail se veut évolutif, il revient dorénavant au CNIR¹²⁶ de compléter et de mettre à jour cet ouvrage ; ce qu'il a d'ores et déjà commencé à faire en adoptant les fiches manquantes¹²⁷.

Chaque effort de centralisation des propositions vertes est ainsi toujours minimisé par le caractère ouvertement inachevé du processus, ou rendu en partie obsolète par la réalisation de productions décentralisées parallèles plus ou moins complémentaires. Enfin, *la mise en*

123 Nous reviendrons au chapitre suivant sur le processus de leur fabrication, au moment d'évoquer les campagnes électorales.

124 Il s'agit du supplément au *Vert contact* n° 233 du 15 au 21 février 1992, intitulé « Les Verts et l'économie ».

125 Cette formule a été maintes fois entendue durant notre enquête de terrain, notamment dans la bouche de cadres du parti, ex-militants maoïstes, qui l'emploient en souriant et en laissant entendre que, fort heureusement, on [ils]n'en est [sont] plus là...

126 Pour rappel le Conseil national interrégional des Verts.

127 « Enfin le programme », Livret d'introduction, *Guide pratique*, *op. cit.*

cohérence et l'homogénéisation des productions sont rares. Seul le dernier processus programmatique évoqué plus haut prétendait au recensement des sources existantes depuis les origines du parti et à la production de propositions qui ne soient contradictoires ni entre elles, ni avec des textes considérés, comme la Charte des Verts mondiaux adoptée à Canberra en 2001¹²⁸, comme des normes supérieures dans la hiérarchie – jamais formalisée comme telle – des sources de l'écologie politique, telle que les Verts la considèrent.

Si les particularités qui structurent la production et la circulation des sources constitutives du « paradigme » vert ont l'avantage de rendre crédible toute invitation à participer, à quelque échelon du parti que ce soit, à l'élaboration programmatique partisane, et si elles ne perturbent plus les militants les plus anciens, qui ont appris à répondre qu'ils « n'ont pas réponse à tout », « que les solutions sont toujours à inventer » ou encore que ces dernières sont « à construire avec les citoyens »¹²⁹ – trouvant ici de quoi valoriser l'attachement des Verts à la démocratie –, elles suscitent chez les entrants, un véritable agacement¹³⁰. Ne pouvant se fier tout à fait à aucune publication pour prendre connaissance, à coup sûr, du contenu synthétique du projet vert de « transformation écologique de la société »¹³¹, ils sont, à nouveau, très tributaires de leurs pairs, plus ou moins informés eux-mêmes de l'état de la littérature interne existante. Ne saisissant pas tous les argumentaires théoriques et techniques qui sont développés par les membres de leur groupe local pour justifier que soient prises telle ou telle position, ils sont invités, pour peu qu'ils verbalisent

128 Voir sur http://www.globalgreens.org/sites/globalgreens.org/files/GG_charter_2001_francais.pdf.

129 Toutes formulations entendues dans le cadre de notre enquête, notamment dans la bouche des candidats aux élections ou dans celles des secrétaires nationaux. Extraits de carnet de terrain n° 10.

130 Il faut sûrement mentionner ici que le chercheur, dans ce contexte, ne peut que partager ce sentiment. Pour notre part, nous avons essentiellement travaillé à partir de nos archives personnelles. Pour compléter les fiches programmatiques contenues dans le *Guide pratique* qui nous semblait faire état du processus programmatique d'envergure nationale le plus abouti, nous avons analysé cinq types de sources qui nous paraissent pertinentes : les textes qui ont servi de préambule à chaque (re)fondation statutaire depuis 1984 ; quelques programmes électoraux (par ordre chronologique : « Le livre vert du Nord-Pas-de-Calais », mandature régionale 1992-1998 ; « Oser, ça change tout », Dominique Voynet, élection présidentielle 1995 ; « Réinventer l'Europe. Et si le vert était la couleur du 21e siècle ? », élections européennes 1999 ; « Le contrat vert de Noël Mamère. Choisir sa vie », élection présidentielle de 2002 ; « Pour une Île-de-France solidaire et écologique », élection régionale Île-de-France 2004 ; « Un projet écologiste pour une Europe fédérale » et « 44 propositions pour l'Europe. Contrat des Verts pour l'Europe 2004-2009 », élections européennes 2004 ; « Le contrat écolo », élection présidentielle 2007 ; « Le monde change. Avec Les Verts, changeons le monde », élections législatives de 2007 ; « Le contrat écologiste pour l'Europe », élections européennes de 2009 ; « Le contrat écologiste pour l'Île-de-France », élection régionale Île-de-France 2010 ; et « L'écologie, la solution » et « L'écologie, le vrai changement », élection présidentielle de 2012) ; des notes internes produites par les commissions thématiques et transmises aux adhérents ; des notes techniques diffusées par les collaborateurs des groupes d'élus européens et régionaux ; quelques ouvrages publiés au nom du parti (notamment *Le livre des Verts. Dictionnaire de l'écologie politique*, Paris, Édition du Félin, 1994, et *Le nouveau livre des Verts. Et si le vert était la couleur du XXI^e siècle*, Paris, Édition du Félin, 1999 et *Reconstruire l'espoir ! En vert et à gauche. L'écologie, l'égalité, la citoyenneté*, Paris, Édition de l'Aube, 2002) ou rédigés par des membres des Verts, et qui figuraient dans le catalogue de la librairie du parti Ecodif (créée en 1993, cette filiale commerciale des Verts, hébergée par le parti, était destinée à assurer la diffusion des autocollants, affiches, tracts, ouvrages des Verts avant qu'elle dépose le bilan en 2009) ; et enfin, les documents produits et diffusés dans les circonscriptions des groupes locaux que nous avons observés.

131 Cette expression est souvent employée par les militants verts pour résumer leur projet politique. Elle figure, en tant que telle, dans une multitude de textes programmatiques.

auprès de ces pairs leurs incompréhensions, à lire quelques ouvrages écrits par des membres du parti, ou d'anciens programmes électoraux qui constituent, aux yeux de leurs interlocuteurs, le socle des « fondamentaux ». Ils pourront ainsi découvrir, par exemple, le « triptyque fondateur » de l'écologie politique tel qu'il a été formalisé par Alain Lipietz à partir de la relecture des valeurs fondatrices de la République française. Présenté par ce dernier comme suit,

La liberté devient autonomie, capacité de maîtriser sa propre trajectoire à l'échelle de l'individu ou du groupe constitué ; l'égalité devient solidarité, rapport conscient et réflexif de chacun à tous les autres ; la fraternité devient la responsabilité de chacun envers tout et devant tous, prise de conscience des conséquences pas toujours maîtrisées de ses propres actes, à l'autre bout du monde et pour les générations futures¹³².

Il a, au fil du temps, été complété par d'autres « fondamentaux », au rang desquels sont généralement cités « la démocratie » et « la non-violence »¹³³, ou encore « l'égalité homme-femme », « la critique de la société productiviste et consumériste », et « l'altermondialisme »¹³⁴.

De manière complémentaire, les entrants sont parfois également incités à participer aux diverses commissions thématiques, formations et ateliers organisés par le parti, notamment à l'occasion de ses journées d'été, jugés capables de leur procurer une connaissance des « expériences militantes ou professionnelles, savoirs et compétences de l'ensemble des membres, à titre individuel ou collectif » et définis, dans le *Guide pratique*, comme « l'arbre des connaissances » du mouvement¹³⁵. Apportant aux militants une « offre de modèles théoriques [...] à même d'atténuer les élans de doute qui [les] assaillent parfois » et de les aider dans leur entreprise prosélyte¹³⁶, ces instances et événements, sorte d'*école de parti à la carte et à géométrie variable*, encadrent les plus disposés à consacrer du temps à leur militantisme au-delà des frontières du groupe local pour l'adoption des schèmes verts de perception et d'interprétation du monde. Maîtrisant de plus en plus précisément les contenus qui constituent le « paradigme vert », ces nouveaux militants participent non seulement, à hauteur de leur compréhension progressive des enjeux, à la finalité première

132 D'après Alain LIPIETZ, *Qu'est-ce que l'écologie politique*, op. cit., p. 53.

133 Ces termes figurent au chapitre « valeurs » du *Livre des Verts. Dictionnaire de l'écologie politique*, op. cit., p. 27-35.

134 Cette formulation figurait, par exemple, dans le livret de présentation du programme joint au *Guide d'accueil*, op. cit.

135 D'après *Guide pratique*, op. cit., Titre IX. « Former, se former, aspects individuels et collectifs ».

136 D'après Nathalie ÉTHUIN, « De l'idéologisation de l'engagement communiste », op. cit., p. 156.

du parti – « débattre des alternatives possibles à la société actuelle, proposer des projets en ce sens et œuvrer à leur réalisation, en attachant une importance particulière aux transitions indispensables »¹³⁷ – mais également acquièrent le « sentiment de distinction, voire de supériorité à peine dissimulée, à l'égard de ceux qui ne partagent pas [leur] grille d'analyse »¹³⁸ qui caractérise bien souvent les militants politiques. Pour ceux qui ne peuvent participer aux formations, ateliers et événements organisés par le parti, l'assimilation de l'idéologie verte est à la fois plus difficile et plus longue. Sans cadrage institutionnel du parcours d'idéologisation, ni instance de centralisation et d'homogénéisation des propositions, ils doivent recomposer seuls les grandes lignes programmatiques du parti, dont ils perçoivent rapidement les incertitudes, les incohérences, voire les contradictions. Réalisant que le « paradigme » vert ne peut être maîtrisé que de manière parcellaire, beaucoup d'entrants se découragent. S'il n'est pas surprenant de compter parmi ceux-là les entrants qui, comme Mathilde, avaient déjà exprimé une forme de désengagement au moment de constater, lors de leurs premières participations aux activités de terrain, que le militantisme vert était de nature à induire certains types de violences symboliques vis-à-vis desquelles ils se sentaient démunis, il est plus étonnant de constater que ce découragement touche y compris ceux qui détiennent non seulement un capital culturel plus important mais également des compétences sur des thématiques proches de celles traitées par les Verts. Comme Mathias, consultant dans une entreprise qui réalise des bilans carbone et adhérent du groupe de Lanterre, qui a dû abandonner ce qu'il nommait son « chantier de découverte des idées vertes »¹³⁹, ils sont ainsi nombreux à renoncer à maîtriser l'idéologie du parti et à se familiariser avec ses éléments les plus théoriques.

D'après nos entretiens et nos observations, il ressort que peu de militants sont familiers des auteurs et travaux qui font référence à l'intérieur du parti. La connaissance de la pensée de l'écologie politique se résume ainsi, au mieux, à l'équation récemment proposée par Éva Sas et acceptée par Alain Lipietz qui a préfacé son ouvrage : « Philosophie de l'écologie politique = la pensée 68 + Jonas + Habermas [ou plutôt, pour ce dernier, et comme il le précise lui-même dans le texte, « Lévinas »] »¹⁴⁰. Si certains de nos enquêtés, universitaires, regrettent ce fait, déplorant comme Bernard Guibert que « Les Verts vivent sur le capital intellectuel d'il y a une vingtaine ou une trentaine d'années », que « l'on cite toujours les mêmes, Illich, Gorz, Lipietz et qu'il n'y [ait] pas de renouvellement »¹⁴¹, ou comme Yann Moulner-Boutang, que le parti ne soit plus constitué que de « diplômés souvent

137 Selon l'article 2 des Statuts des Verts, dont la rédaction est, depuis l'origine, restée inchangée.

138 Nathalie ÉTHUIN, « De l'idéologisation de l'engagement communiste », *op. cit.*, p. 156.

139 D'après carnet de terrain, n° 10.

140 Éva SAS, *Philosophie de l'écologie politique. De 68 à nos jours*, Paris, Les Petits matins, 2010, p. 11.

141 Extrait d'entretien avec Bernard Guibert, 1^{er} juin 2007.

incultes, manquant de culture historique et dont la culture politique est très faible »¹⁴², Alain Lipietz, considéré à l'intérieur du parti comme l'« intellectuel organique » au sens gramscien du terme, et auteur majoritairement cité par nos enquêtés, s'en accommode volontiers. Il écrit en effet, dans la préface du court ouvrage d'Éva Sas, que « si l'on ne lisait plus ensuite, aucune revue ou livre de philosophie de l'écologie politique, ce [livre] serait un bagage presque suffisant »¹⁴³. L'essentiel de la pensée verte, telle qu'elle est transmise et acquise par les entrants, tient ainsi essentiellement sur les argumentations diffusées par les pairs des groupes locaux, qui complètent et remanient les connaissances des entrants dont les domaines d'expertise recouvrent essentiellement, nous l'avons vu, les sciences techniques et du vivant, les secteurs du « care » et, dans une moindre mesure, ceux des arts et de la culture. Des adhérents comme Marjolaine, pris dans un réseau de sociabilité militante tel que celui du groupe de Mérine, à la fois plus tenu et plus étendu, peuvent ainsi faire fructifier leur participation aux ateliers des journées d'été ou à quelques commissions thématiques en échangeant avec les membres d'un groupe plus prompt à transmettre les éléments de langage qui permettent non seulement aux entrants de maîtriser les fondamentaux verts, mais également de les utiliser, sur le terrain, pour convaincre ou se défendre des attaques.

Constatant le manque d'homogénéité du corpus programmatique et la dilution idéologique que représente ce que nous qualifions d'idéologisation par le bas, de nombreux auteurs ayant précédemment travaillé sur les Verts considèrent qu'ils n'ont pas, à proprement parler, d'idéologie¹⁴⁴ ou qu'elle se résume à l'expression d'une forme de post-matérialisme dont ils seraient les – derniers ? – héritiers politiques, ce que, pour notre part, nous avons déjà contesté en première partie de ce travail. L'émergence de l'écologie politique dans d'autres ères géographiques que l'Europe et à d'autres moments que dans les années 1970 montre d'ailleurs clairement, comme le soulignait José Augusto Padua dans le cas du Brésil¹⁴⁵, qu'elle repose plus sur des caractéristiques endogènes ou encore sur l'existence d'un cadre institutionnel et électoral favorable à l'établissement de « petits partis à dominante idéologique » plutôt que sur l'adhésion supposée au post matérialisme de ses militants.

142 Extrait d'entretien avec Yann Moulier-Boutang, 18 juin 2008.

143 Éva SAS, *Philosophie de l'écologie politique. De 68 à nos jours*, op. cit., p. 10. On pourrait, par comparaison, consulter le récent Dominique BOURG et Augustin FRAGNIÈRE, *La Pensée écologique. Une anthologie*, Paris, PUF, 2014.

144 Bruno Villalba a beaucoup insisté sur ce point, ce que nous rappelions en introduction générale. Sylvie Ollitrault l'a, plus récemment, rappelé. Voir Sylvie OLLITRAULT, « Ces militants sans idéologie politique : comment saisir les mécanismes de l'engagement désillusionné ? », op. cit.

145 José Augusto PADUA, « La naissance de l'écologisme politique au Brésil : facteurs exogènes et endogènes », *Politix*, vol. 3, n° 9, 1990, p. 56-63.

Pour notre part, nous ne contestons nullement l'existence d'une idéologie verte, s'il s'agit de considérer, au-delà du caractère composite des formulations programmatiques, l'existence d'un schème commun d'interprétation du monde, et de constater, malgré la diversité de ses appropriations militantes, qu'il procure effectivement aux militants de quoi « donner sens à [leur] pratique, [leur] expérience, y compris la plus personnelle »¹⁴⁶. De l'analyse des productions du parti vert, il ressort en effet clairement un schème invariant d'interprétation du monde : celui de l'existence de crises multiples qui menacent la survie de l'humanité. C'est sur ce constat que les militants disposés de diverses manières à croire en la réalité de ces dernières se sont retrouvés à la création du parti, et se retrouvent encore. La comparaison des textes (re)fondateurs le montre bien. En 1984, le « Manifeste du parti »¹⁴⁷ s'ouvre sur ces mots : « Depuis cinq siècles, l'humanité se trouve emportée dans une aventure telle qu'elle n'en avait jamais connue d'approchante ». Soulignant « le prix inacceptable du progrès », il se poursuit ainsi :

Il est en tous cas deux apports de l'aventure actuelle qui ne sauraient être acceptés consciemment par personne, car ils ne touchent à rien moins qu'aux fondements de la vie sur terre : ce sont les graves menaces qui pèsent d'une part sur le sort fait à l'homme, d'autre part sur le sort fait à notre planète elle-même. Ces menaces sont telles qu'elles conduisent à l'impasse absolue. [...] Il doit être clair pour tous, et les écologistes affirment, qu'à moins de vouloir délibérément aller au suicide, en entraînant avec nous une grande part de la vie et des richesses de la planète Terre, il n'est pas possible de continuer dans cette voie¹⁴⁸.

Plus de vingt-cinq ans plus tard, en octobre 2010, le « Manifeste pour une société écologique » rédigé dans le cadre de la transformation des Verts en EELV débute par des termes approchants :

L'humanité est aujourd'hui placée devant un choix qui détermine son avenir. Un choix à assumer collectivement et qui requiert l'implication de chacune et de chacun. Sous l'impact d'un système aveuglement productiviste et violemment inégalitaire, le train du progrès s'égaré. Il faut de toute urgence le mettre sur une autre voie¹⁴⁹.

146 D'après Nathalie ÉTHUIN, « De l'idéologisation de l'engagement communiste », *op. cit.*, p. 150.

147 Pour rappel, il se compose de quatre textes dont nous avons expliqué la teneur dans le chapitre 1.

148 Roger FISCHER, « Introduction aux textes d'orientation », Les Verts, Textes fondateurs, janvier 1984, archives personnelles.

149 *Manifeste pour une société écologique*, novembre 2010, archives personnelles. Voir sur <http://eelv.fr/2011/12/08/manifeste-pour-une-societe-ecologique/>.

Il souligne le « choc sans précédent » auquel l'humanité doit faire face, et détaille, une fois encore, l'enchevêtrement des crises :

Les résistances se construisent contre des crises qui n'ont plus de limites. Celles-ci bouleversent tous les domaines de l'environnement et l'ensemble des activités. Elles se cumulent et s'alimentent pour mettre à nu un système en déroute. Nous sommes parvenus à un moment clé où la croissance, moteur de l'histoire moderne, a atteint la frontière du possible. L'insoutenable est là, inscrit dans les réalités physiques de la planète, la dilution des solidarités et les souffrances des populations : les modes de production et les standards de vie, indexés sur l'imaginaire de la démesure et la boulimie des privilégiés, soumis à la surenchère de la marchandisation et de l'endettement massif, entraînent une consommation de ressources excédant leurs capacités de renouvellement. La conjonction des crises provoque un déséquilibre majeur des fondamentaux de la vie et de la culture¹⁵⁰.

Dans l'intervalle de temps qui sépare ces deux textes, ont circulé des dizaines de programmes électoraux, des milliers de tracts de campagne, de communiqués de presse et de discours de dirigeants ou d'élus du parti. Toutes ces productions, réalisations tangibles et objectivées du travail militant, (re)disent la combinaison des crises – dites « écologiques », « sociales », « économiques », « environnementales » ou encore « sociétales » –, la finitude des ressources de la planète et la fragilité de l'humanité, et appellent à l'avènement rapide d'une société « plus juste », « plus solidaire » et « plus responsable »¹⁵¹. Transformées en programmes électoraux, elles portent au-delà du parti, et dans des termes qui sont restés quasiment inchangés, le « paradigme vert ».

Si certains jugent ces productions « millénaristes » ou « sectaires », ou plus simplement « affolantes », « pessimistes », ou encore « décourageantes »¹⁵², elles (ré)activent les dispositions à l'engagement des individus les plus disposés à les croire. Bien qu'il soit difficile de cerner avec exactitude ce qui, dans l'ordre des croyances, est (ré)activé, on peut *a minima* supposer que de tels discours sont de nature à (re)mobiliser les (ex)-catholiques ayant cru aux discours de l'institution religieuse sur la finitude du monde et la nécessité d'agir en pensant à « son prochain », ainsi que les (ex)-soixante-huitards qui, dans le moment critique qu'ont constitué les journées de mai-juin 68¹⁵³, avaient cru dans la

150 *Ibid.*

151 Ces termes sont les plus fréquemment employés lorsqu'il s'agit de synthétiser les crises en question, et de donner les grands axes du projet de société écologiste.

152 Tous ces qualificatifs ont été entendus à plusieurs reprises sur le terrain, lors de notre enquête.

153 Pour rappel, en référence à Boris GOBILLE, « Mai-juin 68 : crise du consentement et ruptures d'allégeances », *op. cit.*

possibilité de construire un autre monde. Fondés sur des arguments présentés comme des vérités scientifiques et/ou des nécessités éthiques, le « paradigme vert » réactualise ou renforce, par ailleurs, le « sentiment de distinction, voire de supériorité à peine dissimulée à l'égard de ceux qui ne partagent pas [leur] grille d'analyse »¹⁵⁴ qui caractérise, Nathalie Éthuin le soulignait, ceux qui ont « la certitude de détenir les clés de compréhension de la société »¹⁵⁵. Plus que cela, on comprend ici que nos enquêtés trouvent les conditions de leur « bonheur »¹⁵⁶ partisan dans une institution qui, réactivant leurs habitus les plus profonds, leur donne l'occasion de (ré)éprouver le sentiment de (ré)appartenir aux minorités en lutte, à l'avant-garde politique et sociale. Ils peuvent ainsi aisément assumer – et revendiquer – le rôle de « donneurs de leçons » que l'on leur attribue parfois, arguant qu'ils sont effectivement fondés à en donner puisqu'ils ont eu « raison depuis longtemps » et souvent « avant tout le monde »¹⁵⁷. Et ce sentiment sera d'autant plus fort, et la source d'une autant plus grande fierté, que les entrants auront acquis grâce au parti, et le temps passant, les éléments de langage et les arguments nécessaires à prouver la supériorité de leur modèle de société. Convaincus du bien-fondé éthique et scientifique de leurs « vérités »¹⁵⁸, et assurés par les violences dont ils sont victimes et qui sont, dans ce cadre, interprétées comme autant de preuves de leur appartenance à une sorte d'élite éclairée, les militants verts poursuivent, avec les encouragements réitérés de leurs pairs, leur carrière militante chez les Verts. Jean-Vincent Placé, considéré comme le numéro deux du parti, n'a-t-il pas comparé, notamment lors de son intervention à l'Assemblée générale en 2006, les Verts et les premiers chrétiens ? Lançant à la foule que « Les premiers chrétiens, ils étaient treize, et il y avait même un traître ! Mais ils étaient justes ! Et ils sont devenus très nombreux »¹⁵⁹, il insistait à la fois sur leur faible nombre, leurs divisions, les persécutions dont ils étaient victimes et finalement, sur la pertinence de leurs propositions et la réussite de leur entreprise d'évangélisation. Nul doute que cette analogie ait été de nature à réactualiser et entretenir les croyances des (ex)-catholiques autant que celles des militants issus des rangs de l'extrême-gauche qui, prenant la peine de laïciser le propos, souriaient dans les travées de la salle en comparant Jean-Vincent Placé à Mao.

154 Nathalie ÉTHUIN, « De l'idéologisation de l'engagement communiste », *op. cit.*, p. 156.

155 *Ibid.*, p. 154.

156 Pour rappel, défini comme « sentiment d'intense satisfaction [qu']apporte l'appartenance à une institution, lorsque celle-ci permet [aux individus] d'agir comme ils désirent agir, ou – mieux – d'être ce qu'ils veulent être » d'après Jacques LAGROYE et Johanna SIMÉANT, « Gouvernement des humains et légitimation des institutions », *op. cit.*

157 Toutes remarques entendues sur le terrain durant notre enquête.

158 Toujours entendues comme discours que l'institution fait fonctionner comme vrais. D'après Jacques LAGROYE, *La Vérité dans l'Église catholique. Contestation et restauration d'un régime d'autorité*, *op. cit.*

159 Intervention à l'AG régionale IDF du 3 novembre 2006, carnet de terrain n° 4.

De la rencontre des habitus des militants et du « paradigme » vert procède ainsi le sentiment partagé de constituer une communauté bigarrée mais unie – « l'unité dans la diversité » chère aux Verts – et d'incarner la version la plus actualisée de l'avant-garde politique et sociale. Ce sentiment est par ailleurs conforté, nous allons le voir, par la mise en cohérence de ce « paradigme » et des pratiques quotidiennes à laquelle invite, également, la socialisation partisane. Ces pratiques, que l'on pourrait envisager comme autant de croyances en actes, et qui rappellent aux engagés leur « charité chrétienne » ou leurs expériences « d'établis », sont en effet considérées par les militants non seulement comme une marque supplémentaire de leur appartenance à l'avant-garde, mais également comme la preuve de l'applicabilité des mesures qu'ils prônent dans le cadre de leurs programmes et qu'ils voudraient voir adopter par l'ensemble de leurs concitoyennes et concitoyens.

2.2 LA CONVERSION DES PRATIQUES QUOTIDIENNES : PROUVER SON ENGAGEMENT ET LA PERTINENCE DU MODELE PARTISAN DE SOCIÉTÉ

Considérée, nous l'avons déjà mentionné, comme une marque distinctive du militantisme vert, la cohérence de l'idéologie et des pratiques des militants a retenu l'attention de nombreux auteurs. Elle a généralement suscité des interrogations de type culturaliste que, pour notre part, nous n'avons pas reprises¹⁶⁰, puisque notre problématique nous engageait, plutôt, à cerner les effets conjugués des habitus et de la socialisation partisane dans le processus d'écologisation des pratiques des nouveaux adhérents. Nous plaçant de leur point de vue, et les observant dans leur groupe local et l'ensemble de leurs

160 Nous pouvons mentionner rapidement les conclusions anciennes. Ainsi, pour Agnès Roche, dont les premières enquêtes sur les pratiques des adhérents verts datent, nous l'avons précisé, de 1989 et 1990, le mode de vie vert n'existe pas en tant que tel. Elle considère en effet que les militants auprès desquels elle a enquêté ont simplement « certaines pratiques alternatives » : avoir des voitures de petites cylindrées, se nourrir de produits frais issus de l'agriculture biologique, utiliser peu de papier et le choisir recyclé, préférer les médecines douces, surveiller sa consommation d'électricité, isoler son logement, installer des chauffe-eau solaires... Voir pour les détails, Agnès ROCHE et Jean-Luc BENNAHMIA, *Des Verts de toutes les couleurs. Histoire et sociologie du mouvement écolo*, op. cit., p. 130. De son côté, Bruno Villalba repère « de[s] préceptes, de[s] lignes de conduites, de[s] principes directeurs précis et méticuleux concernant autant la morale que les manières de vivre (maison, nourriture, moyens de transport, rapports de travail, relations sociales...) » qui fondent, selon lui, non pas une culture mais un ensemble de normes, qu'il qualifie finalement de « quotidien théorisé » et qu'il considère, faute de constater chez Les Verts la présence d'une idéologie « cohérente » et « hiérarchisée », comme l'expression la plus sûre et la plus stabilisée de leur pensée ». Voir notamment Bruno VILLALBA et Yannick BOUCHER, « Le militant, la compétence et l'éthique : les conditions de l'investissement chez les Verts », *Politix*, n° 9, 1990, p. 37-43 et Bruno VILLALBA, *De l'identité des Verts. Essai sur la constitution d'un nouvel acteur politique*, op. cit. Daniel Boy, quant à lui, affirme qu'une « sous culture partisane originale » existe bel et bien, fondée sur un ensemble de prises de positions et de valeurs (refus du productivisme, partage du temps de travail, choix de consommation respectueux de l'environnement, valorisation de l'autonomie et de la solidarité, défense des exclus, refus du racisme, tiers-mondisme radical, non violence, pacifisme, rénovation des procédures démocratiques, contrôle des leaders, rotation des postes, parité, limitation du cumul, collégialité des décisions, valorisation des luttes de terrain...) et sur l'existence d'une « communauté dotée de sentiments identitaires, de rites originaux, de souvenirs communs, de complicités internes, [et] d'humour privé ». Voir Daniel BOY, « L'écologie : une nouvelle culture politique ? », op. cit. Enfin, Florence Faucher a, pour sa part, insisté sur les caractéristiques spécifiques du « style de vie » vert et sur le « quelque chose de spécial » qui les caractérise. Voir Florence FAUCHER, *Les Habits verts de la politique*, op. cit., p. 135.

« sphères de vie »¹⁶¹, nous avons pu préciser les modalités de ce processus, selon qu'il touche soit des « natifs » de l'écologie, pour lesquels la socialisation partisane est de « renforcement », soit des « convertis », pour lesquels elle est de « transformation »¹⁶². Cette approche nous a par ailleurs permis de préciser les inévitables tensions que génère, chez les militants, la volonté de se conformer aux prescriptions du groupe de pairs et aux attentes sociales qui structurent « l'archétype vert » du militant activiste de la vie quotidienne¹⁶³, et de révéler la surenchère à laquelle ils doivent se livrer lorsque, ayant vanté l'originalité de leurs pratiques, et constatant qu'elles se sont – parfois – effectivement diffusées, ils sont obligés d'en adopter de nouvelles pour préserver leur marque distinctive et leur certitude de constituer l'avant-garde politique et sociale.

Nous avons déjà souligné l'importance de la structuration des groupes locaux et des sociabilités militantes dans l'intégration des entrants dans le parti et dans leur apprentissage des activités de terrain. Si les groupes, nous l'avons vu, ne sont pas les seuls à intervenir dans l'idéologisation des nouveaux militants, ils sont l'un des piliers fondamentaux de la traduction, en pratique, de cette dernière. Lieux des interactions de face-à-face les plus contraignantes et relais des « dispositifs de sensibilisation »¹⁶⁴ partisans, ils concourent au (re)façonnage institutionnel des pratiques quotidiennes des militants. Détaillant ce processus, la différence entre les groupes locaux observés s'est confirmée. Notre enquête de terrain nous a en effet conduite à distinguer, à nouveau, ceux de Mérine et de Lanterre, représentatifs des deux types de groupes locaux verts existants.

161 Pour rappel, nous les entendons au sens de Florence PASSY, « Interactions sociales et imbrication des sphères de vie », *op. cit.* Espaces objectifs et subjectifs, les sphères de vie qualifient dans le même temps des structures d'interactions objectives et des structures de sens. Autonomes et dotées de logiques propres, ces sphères sont néanmoins en interaction les unes avec les autres.

162 Les catégories « natifs » et « convertis » ont également été proposées par Catherine Leclercq dans sa thèse sur les anciens militants du Parti communiste. Si pour l'auteure, les natifs sont « nés dans le parti », c'est-à-dire qu'ils sont « élevés dans des familles militantes et [que leur] socialisation primaire est imprégnée de culture partisane », et les convertis des militants dont l'engagement procède d'une politisation en rupture avec la socialisation antérieure et suscitée par « les agents d'exemplarité », les groupes de pairs, les organisations de jeunesse et les conjonctures politiques, (voir Catherine LECLERCQ, *Histoires d'« ex ». Une approche socio-biographique du désengagement des militants du Parti communiste français, op. cit.*), ces dénominations désignent, ici, ceux que la socialisation primaire a déjà familiarisés avec l'éthique de limitation constitutive du « paradigme » vert, et ceux qui doivent à la socialisation partisane d'avoir adopté les pratiques auxquelles ce « paradigme » invite. Quant aux termes qualifiant les types de socialisations, nous les empruntons à Muriel DARMON, *La Socialisation, op. cit.*, p. 114-122. La socialisation « de renforcement » fixe les effets des socialisations antérieures, alors que la socialisation « de conversion » les annule et les remplace durablement, et que la socialisation « de transformation » ne les remplace que de manière incomplète et non définitive.

163 Voir Florence FAUCHER, *Vertitudes : comparaison du militantisme vert en France et en Grande-Bretagne, op. cit.*

164 Nous les entendons comme « ensemble de matériels, agencements d'objets, mises en scène, que les militants déploient afin de susciter des réactions affectives qui prédisposent ceux qui les éprouvent à s'engager ou à soutenir la cause défendue », d'après Christophe TRAINI (dir.), *Émotions... Mobilisation !*, Paris, Presses de Science Po, 2009, p. 13.

À Mérine, les effets de l'idéologisation ne sont pas toujours flagrants. Le groupe se compose d'individus qui, nous l'avons montré, partageaient, avant leur adhésion aux Verts, un nombre conséquent de pratiques spécifiques (habitat communautaire, alimentation biologique et AMAP¹⁶⁵, pratique du vélo...) qui se trouvent cohérentes, par effet d'habitus, avec l'idéologie verte (en l'occurrence partage de l'espace constructible et accès au logement pour le plus grand nombre, défense d'une agriculture non productiviste et respectueuse de la santé des agriculteurs et des consommateurs, lutte contre la pollution par la promotion des transports en commun et des circulations non motorisées). La socialisation partisane ne joue ainsi, ici, qu'un rôle de « renforcement ». Elle consiste essentiellement dans le remplacement de quelques-unes des anciennes pratiques par de nouvelles, considérées, sous l'influence des argumentaires diffusés *dans* et *par* le parti, comme plus écologiques que les précédentes. Il s'agit, par exemple, de ne plus posséder du tout de voiture, de passer de la lessive de marque certifiée biologique aux noix de lavage, ou encore de ne plus jardiner qu'avec des semences Kokopelli¹⁶⁶. Comme en témoigne Lison¹⁶⁷ lorsqu'elle déclare ne pas avoir du tout « l'impression de se contraindre », « d'être frustrée » ou de « vivre dans un monde à part », et assure que vivre autrement ne lui « fait pas envie du tout »¹⁶⁸, cet approfondissement des pratiques écologiques n'est pas très coûteux pour les adhérents de Mérine, dont le mode de vie, accordé à leur habitus d'(ex)-catholiques, traduisait avant leur adhésion au parti une grande familiarité avec les pratiques de partage, de limitation, voire, de privation. Cette familiarité est, par ailleurs, d'autant plus forte, que les adhérents ont eu, soit à connaître, enfants, les privations dues à la Deuxième guerre mondiale – ce qui est notamment le cas du couple de Paul et Virginie¹⁶⁹ – soit que malades, les productions artisanales les aient renforcés dans la croyance que les pratiques écologiques leur permettraient de minimiser les effets de leurs pathologies ou de prévenir leur chronicisation ou leur récurrence. Ces « natifs » de l'écologie ne perçoivent donc pas les pratiques ascétiques auxquelles invitent le « paradigme » vert comme « marginales » ou « originales », et ne doivent pas tant les justifications de leurs pratiques à l'idéologisation partisane qu'à la confirmation du bien-fondé de leurs habitudes de vie. Dans ce contexte, les quelques entrants dont la socialisation primaire n'est pas catholique, sont ainsi d'autant plus « naturellement » enclins à adopter ces pratiques qu'elles sont unanimement partagées et valorisées par leurs pairs qui, les ayant incorporées de longue date, les transmettent dans la

165 Pour mémoire, Association pour le maintien d'une agriculture paysanne.

166 Cette association, fondée en 1999, rassemble « tous ceux et toutes celles qui souhaitent préserver le droit de semer librement des semences potagères et céréalières, de variétés anciennes ou modernes, libres de droits et reproductibles ». Voir les détails sur <https://kokopelli-semences.fr/>.

167 Dont nous avons décrit les caractéristiques socio-biographiques dans le chapitre précédent.

168 Entretien avec Lison, 26 mai 2008.

169 Voir leurs biographies au chapitre précédent.

joie et la convivialité, et sans aucune dramatisation¹⁷⁰. C'est en effet le plus souvent au détour d'une conversation que telle adhérente communique à une autre le nom de la marque de produits cosmétiques biologiques qu'elle a adoptée après en avoir comparé plusieurs, ou à l'occasion d'un repas partagé que l'un des adhérents vante le goût « inimitable » de sa tarte aux fruits « libre de droits ». Ceci facilite très sûrement leur adoption, notamment par Marjolaine, qui, en retour, verbalise peu les efforts que lui coûte l'adoption des pratiques en question. La trace du caractère non hérité des pratiques apparaît tout au plus dans la formulation politisée qu'elle emploie en entretien pour signifier que sa vie quotidienne, depuis son arrivée dans le groupe, est « une vie au quotidien militante en soi »¹⁷¹.

À Lanterre, en revanche, la concordance de l'habitus religieux et de l'habitus écologiste qui, en cohérence avec les croyances sur la finitude et l'inégale répartition des ressources terrestres disponibles, consiste à continuellement « évaluer les conséquences de[s] pratiques, les questionner et leur donner des limites »¹⁷² n'est pas si prégnante. L'adoption des pratiques écologiques est, de ce fait, ici, plus le produit de la socialisation partisane et de l'exemplarité militante, ce qui rend l'observation de ce groupe particulièrement propice à la saisie du processus d'écologisation en acte. Carlo, élevé dans la religion catholique, divorcé d'une femme très impliquée dans la vie de la paroisse, militant écologiste de longue date et lecteur de l'œuvre d'Alain Lipietz, est la « figure » militante de référence dans le groupe local. Réputé pour la constance, la cohérence et l'exemplarité de ses pratiques, tout autant que pour la résistance de son engagement, il a toute légitimité pour incarner et transmettre aux entrants l'idéologie partisane. C'est en le prenant en exemple que les nouveaux militants se convertissent, abandonnant peu à peu leur voiture pour venir aux réunions du groupe local, s'inscrivant à l'association d'insertion qui livre les quelques paniers hebdomadaires de fruits et légumes biologiques disponibles dans la ville ou résiliant leur contrat avec EDF pour acheter leur électricité chez Enercoop¹⁷³. Pour ces militants, dont Mathilde fait partie, l'écologisation des pratiques ne va pas de soi, et procède clairement du travail conjoint d'idéologisation et de socialisation partisans. Elle est âprement négociée dans l'espace privé, et n'advient que très progressivement, au gré des concessions faites par son conjoint et moyennant de nombreuses discussions avec son fils qui comprend mal au nom de quoi il

170 Bernard Lahire a souligné ce point, remarquant que les habitudes peuvent être intériorisées ou actualisées « sur le mode de la passion, du désir, ou de l'envie, ou encore, sur le mode de la routine non consciente, sans véritable passion ni sentiment de contrainte particulier », ceci dépendant étroitement du contexte et des éléments biographiques des individus. Voir Bernard LAHIRE, « De la théorie de l'habitus à une sociologie psychologique », *op. cit.*

171 Entretien avec Marjolaine, 15 mai 2008.

172 Éva SAS, *Philosophie de l'écologie politique. De 68 à nos jours*, *op. cit.*, p. 90.

173 Enercoop est un fournisseur coopératif d'énergie verte. Voir les détails sur <http://www.enercoop.fr/>.

ne pourrait avoir les mêmes jouets ou les mêmes goûters que les autres enfants de son école¹⁷⁴. Prosélyte en son foyer, Mathilde ne réussit pas toujours, malgré les arguments de Carlo qu'elle reprend à son compte, à modifier les modes de consommation de la famille, et renonce souvent à modifier ses propres pratiques sous la pression familiale.

C'est en observant et en comparant ses efforts à ceux d'autres militants « convertis » que nous avons compris que c'est dans le mouvement d'aller et retour entre espace militant et espace privé que se joue l'écologisation des pratiques quotidiennes, et que nous avons pu établir les différentes séquences de ce processus. Envisagées en terme de carrière¹⁷⁵, elles se présentent généralement ainsi : remplacement d'une marque de produits non biologique par une marque biologique, même si elle est un peu plus chère ; remplacement d'un produit ou d'un ingrédient par un autre (le détergent industriel par le savon noir, les désodorisants chimiques par les huiles essentielles, par exemple) ; puis abandon pur et simple de certains produits de consommation (lingettes de nettoyage ou de toilette, vaisselle en plastique, ...). Une dernière étape peut enfin être franchie, avec la transformation de pratiques plus structurantes. Elles concernent leurs goûts (en matière culinaire, vestimentaire, décorative...), leur corps (végétarisme¹⁷⁶, abandon du tabac, de la médecine allopathique, de la voiture au profit de la marche ou du vélo...), leur environnement domestique (lourds travaux de rénovation écologique de l'habitat, déménagement dans des zones réputées moins polluées..) ou leur rapport au travail (changement de poste ou de profession, réduction volontaire du temps de travail...). Pourtant, *ce processus n'est pas linéaire*. Il dépend en effet étroitement des socialisations antérieures à la prise de carte chez les Verts, de la structuration du groupe local, des sociabilités militantes, et des aléas de l'idéologisation partisane. De fait, ce processus, largement irrévocable pour les « natifs » ou pour celles et ceux marqués par l'expérience d'une maladie qu'ils ont – à tort ou à raison – attribué à des causes environnementales ou qu'ils pensent pouvoir ralentir – ou guérir – en accentuant leurs pratiques de « vie saine », est, en réalité, tout à fait discontinu. Il produit, de plus, des effets relativement non homogènes sur les militants, qui interprètent, aménagent, bricolent, au fil des connaissances et des savoir-faire que leur transmettent les militants rencontrés au gré de leur participation aux instances ou événements partisans. De « renforcement » ou de

174 Nous reviendrons dans la conclusion générale sur les effets de l'engagement de nos enquêtés sur leurs enfants.

175 Ici envisagée comme outil d'analyse.

176 Il faut noter qu'il ne s'apparente pas nécessairement à celui des militants de la cause animale décrits dans Christophe TRAÏNI, « Du dégoût à l'indignation morale. Sociogénèse d'une pratique militante », *Revue française de science politique*, vol. 62, n° 4, Août 2012, p. 559-581. Il est en effet plus motivé par la rareté des ressources naturelles et le dérèglement climatique que par la souffrance des animaux. Voir, pour le végétarisme des verts, Florence FAUCHER, « Manger vert. Choix alimentaires et identité politique chez les écologistes français et britanniques », *op. cit.*

« transformation », la socialisation partisane, ici, ne peut ainsi être appréciée qu'au cas par cas, et sur le long terme.

Confrontés dans tous les cas à l'impossibilité de mettre rapidement en cohérence la totalité des pratiques qu'implique la croyance dans le « paradigme » vert, qu'ils sont, par ailleurs, inégalement disposés et incités à adopter, les militants verts s'inscrivent ainsi de manière différenciée dans le processus d'écologisation des pratiques. S'ils sont tous portés à insister, comme Sylvie Ollitrault l'a souligné, sur l'importance de démontrer l'existence et la viabilité de ces pratiques, ils le font, l'auteure le précisait également, au travers de mises en scène qui ne sont souvent pas exemptes d'autodérision et d'autocritique¹⁷⁷. En effet, pris au piège des deux interprétations dominantes de leur militantisme, que l'on considère soit comme un « sectarisme » ou un « intégrisme », soit comme un condensé de vœux pieux inapplicable, les verts font, à nouveau, la preuve de leurs capacités réflexives. Elles sont par ailleurs largement soutenues par les contradictions de principes auxquelles confronte le « paradigme » vert. Nous avons ainsi souvent observé chez les militants, et également nous-mêmes ressenti, cette sorte de perplexité qui ne manque pas de saisir les entrants – et notamment les plus documentés – au moment de faire leur marché, ne sachant, par exemple, s'il faut préférer, au nom du critère local de production et de la lutte contre l'effet de serre, un fruit de saison, même non biologique, ou, au nom de la santé et du soutien au commerce équitable, un fruit cultivé selon les critères biologiques mais acheminé par avion ? Autant de paramètres qui montrent la « complexité » et le « caractère systémique »¹⁷⁸ du « paradigme » vert et compliquent la vie quotidienne avant de rendre les militants fiers d'appartenir à une communauté qui se distingue autant par la capacité de ses membres à faire les efforts nécessaires à la conversion de leurs pratiques et à maintenir intacte leur quête d'idéal, qu'à rire de ses contradictions, au point d'en faire l'un des éléments constitutifs de l'entre soi militant. D'autres de nos enquêtés, qui ne font pas partie des groupes de Mérine ou de Lanterre, témoignaient de cela, soulignant avec humour, les limites domestiques et le coût social de ce processus d'écologisation qui « coûte quand même cher et complique la vie à chaque minute »¹⁷⁹ :

C'est dur par rapport aux voisins. Ils nous prennent pour des fous... Oui, c'est dur... pour l'image. Alors cela vient progressivement, petit à petit. Le plus dur, c'est la nourriture. Contrairement à ma femme, qui est total écolo, je ne m'y fais toujours pas, moi [rires]. Je

177 Voir sur ce point Sylvie OLLITRAULT, *Militer pour la planète. Sociologie des écologistes*, op. cit., p. 44-48.

178 Ces expressions sont fréquemment employées dans les publications et les conversations militantes. Elles servent généralement à justifier aux yeux des entrants et des non verts les contradictions que révèle la mise en pratique de leur vision du monde.

179 Entretien avec Jules, 22 septembre 2007.

suis limite de me faire un steak frites de temps à autre, parce que, là, j'en ai un peu ras-le-bol [rires] ! »¹⁸⁰

Les « dispositifs de sensibilisation » partisans comportent eux-mêmes une part de cette sorte d'humour que mobilisent les Verts pour susciter les prises de conscience et soutenir le processus de socialisation partisane¹⁸¹. Nombre d'entre eux jouent sur les stéréotypes sociaux. Les stéréotypes de genre, sont, par exemple, très souvent contestés, comme sur cette carte postale incitant les hommes à partager les tâches ménagères (fig.1). D'autres supports font appel à des registres plus dramatique/comiques. Ils pointent soit les atteintes à l'environnement (faune et flore comprises) de nos modes de production (comme sur la fig.2), soit les risques pour notre santé de nos modes de consommation (fig.3).

Figure 3



Figure 2



Figure 1

Le caractère non systématique et/ou la rareté relative de certaines pratiques chez nos enquêtés permet, par ailleurs, de les différencier d'autres individus aux pratiques ascétiques. Contrairement, par exemple, aux anorexiques auprès desquels Muriel Darmon a

180 Entretien avec Dominique Reffay, 29 avril 2008.

181 Il faudrait sûrement consacrer un travail particulier à l'étude de ces dispositifs et à leurs effets, tant sur les militants que sur les électeurs et relais d'opinion. Une analyse de ce type permettrait en effet de comprendre de quelles manières, et avec quelle efficacité, ils participent non seulement de l'engagement chez Les Verts mais également de son maintien.

enquêté¹⁸², l'adoption de nouvelles pratiques ne repose pas, ici, sur une volonté de se conformer aux normes sociales dominantes mais sur leur contestation. Les Verts ressemblent plus en cela aux fumeurs de marijuana étudiés par Howard S. Becker¹⁸³, dont la déviance peut être considérée comme une forme de contestation de l'ordre politique et social autant que la marque de l'appartenance à une communauté stigmatisée. Envisageant ainsi l'aspect collectif du processus d'écologisation des pratiques, on peut revenir sur l'une des conclusions les plus importantes formulées par Sylvie Ollitrault, quant à l'(in)capacité des écologistes à occuper, dans l'espace social, le rôle de « constructeurs d'identité collective »¹⁸⁴. Celle-ci considère comme une sorte d'échec le fait que les écologistes ne soient jamais que des producteurs « dominés » de normes sociales qui le sont tout autant. Il nous semble, au contraire, que cet état de fait va de pair avec la position même d'avant-garde qui est (in)consciemment recherchée et adoptée par les militants verts. En effet, si la fierté que leur procure la possibilité de valoriser politiquement leur parcours moral et leur cohérence de valeurs et de pratiques, et que souligne bien Sylvie Ollitrault, compte pour beaucoup dans leur sentiment d'appartenir à l'avant-garde politique et sociale, elle les oblige également à un mouvement constant de surenchère de pratiques destinée à leur permettre de conserver cette position dans un espace politique et social par ailleurs relativement dynamique. Ainsi, chaque fois qu'une pratique se généralise, les militants verts en pointent les désavantages résiduels ou les insuffisances, et en prônent une nouvelle. Pionniers dans la défense de la consommation de produits alimentaires biologiques, les verts ont ainsi insisté, par exemple, sur les mérites des « circuits courts »¹⁸⁵, ajoutant, de ce fait, une caractéristique supplémentaire à l'archétype de leur produit alimentaire idéal. Alertant depuis longtemps sur les méfaits sur l'environnement et sur la santé des émissions des carburants, ils n'ont, autre exemple, pas toujours cautionné l'arrivée des véhicules électriques, qui participent certes de la réduction des gaz à effet de serre, mais également à la production de déchets nucléaires dont aucune solution de stockage ou de retraitement n'est, à leurs yeux, acceptable. Ils gardent ainsi, et font fructifier, la totalité des profits de distinction auxquels leur idéologie et leurs pratiques leur permettent de prétendre et qui sont la marque partisane de la (re)structuration de leur habitus sur le mode minoritaire.

Observant deux groupes locaux distincts et suivant les entrants dans leur carrière militante, nous avons ainsi analysé de quelles manières se fabriquent les militants de

182 Voir Muriel DARMON, *Devenir anorexique. Une approche sociologique*, op. cit.

183 Voir Howard S. BECKER, *Outsiders. Études de sociologie de la déviance*, op. cit.

184 Sylvie OLLITRAULT, *Action collective et construction identitaire : le cas du militantisme écologiste en France*, op. cit., p. 4.

185 Ce terme est employé pour insister sur le caractère local de la production autant que sur le faible nombre d'intermédiaires existant entre le producteur et le consommateur.

« l'autrement ». Nous avons également démontré les rudesses et les difficultés spécifiques de l'apprentissage vert, et insisté sur le caractère très sélectif de la socialisation partisane. Nombre d'entrants renoncent en effet, le plus souvent au bout d'une année d'adhésion, à militer dans cette institution apparemment souple mais exigeante, dont l'idéologie, à la fois moraliste et progressiste, structure des pratiques aussi prescrites que plurielles. Nous avons également pu conclure au caractère faiblement homogénéisant de l'institution partisane, qui tolère, pourrait-on dire, autant de « vérités » que de « pratiques » différenciées, et laisse ainsi prospérer les appropriations plurielles du modèle de militantisme proposé par le parti¹⁸⁶. L'écologisation des pratiques, tout autant que l'idéologisation, tiennent ainsi à la fois *sur* et *sans* l'institution verte. (Ré)apprentissage du politique sur le mode minoritaire, le militantisme vert apparaît bien ici, malgré tout, comme une réinvention de soi en contexte partisan. Trouvant à s'exprimer dans les activités militantes, autant que dans la vie privée, il engage les plus disposés à croire *dans* et *avec* l'institution, et leur permet de démontrer, en pratique, la force de leur modèle de société. Nombre d'entre eux trouveront ainsi les conditions de leur « bonheur » militant, et se prendront au jeu, parfois ambigu, de la professionnalisation politique.

186 Lucie BARGEL et Anne-Sophie PETITFILS, « Militants et populaires ! Une organisation de jeunesse sarkozyste en campagne. L'activation périodique d'une offre organisationnelle de militantisme et ses appropriations pratiques et symboliques », *Revue française de science politique*, vol. 59, n° 1, 2009, p. 51-75.

CHAPITRE 4 - DÉMARCATIION DU PARTI ET (IL)LÉGITIMITÉ DES ÉLUS : LE CAS DES POLITIQUES PUBLIQUES D'ÉCONOMIE « SOCIALE ET SOLIDAIRE »

« Les Verts sont à la politique ce que l'économie sociale et solidaire est à l'économie ». Telle était notre intuition, en 2007, après que nous avons réalisé, pour le compte du parti vert, plusieurs enquêtes auprès d'élus verts en charge de l'économie sociale et solidaire (ESS), comparé les politiques publiques existantes, et analysé les conditions d'élaboration et de mise en œuvre de politiques dite « cadre » d'ESS¹. Plusieurs homologues, de position, de stratégie, de croyances et de pratiques, nous semblaient en effet lier ces élus verts et les acteurs de ce secteur, à un moment où ils collaboraient, par ailleurs, pour accroître leur visibilité et leur légitimité institutionnelles. D'un côté, se trouvaient ainsi des élus verts, en charge de l'ESS sur les territoires, depuis 2001 dans les Communes² ou, pour d'autres, depuis 2004 dans les Régions³. Quinquagénaires, politisés entre 1967 et 1974, militants associatifs ou syndicaux de longue date mais souvent novices en politique, ils tentaient, en reconvertissant les savoirs et les savoir-faire acquis dans les secteurs de l'ESS dont ils étaient le plus souvent des professionnels avant de se faire élire, de démontrer leur aptitude à la fabrication de politiques publiques territoriales. De l'autre, des acteurs de l'ESS unanimement intéressés à (faire) croire dans leur(s) discours sur l'utilité et la pertinence de leur(s) modèle(s) économique(s) alternatif(s) au capitalisme se concurrençaient à l'heure de demander des subventions ponctuelles ou le soutien de projets qui devaient permettre de développer des activités d'« utilité sociale »⁴ et de (re)créer des emplois. Confrontés à la

1 Ces enquêtes ont donné lieu à plusieurs publications et communications, dont Vanessa JÉROME, *L'Économie sociale et solidaire. Une autre façon d'être dans l'économie*, Guide pratique n° 4, Cédés, 2007 ; « Les politiques publiques d'économie sociale et solidaire, un combat d'élus engagés pour un autre développement économique », in *Les politiques publiques d'économie solidaire, un enjeu d'avenir pour les initiatives locales*, RTES/CRIDA, Ramonville, 2007, p. 57-66 et « L'économie sociale et solidaire, une subversion institutionnelle et politique ? » in Xabier Itçaina (dir.), *La Politique du lien. Les nouvelles dynamiques territoriales de l'économie sociale et solidaire*, PUR, 2010, p. 149-163.

2 Les fonds octroyés par le secrétariat d'État à l'Économie sociale de Guy Hascoët, créé en 2000, avait permis le soutien d'actions locales en la matière.

3 La loi relative aux libertés et responsabilités locales, du 13 août 2004, présentée comme la dernière étape législative de « L'Acte II » de la politique de décentralisation venait de conférer aux Régions le rôle de « chef de file » en matière de développement économique. Elles commençaient de ce fait à s'engager dans l'élaboration des Schémas régionaux de développement économique (SRDE) et des politiques publiques afférentes.

4 L'utilité sociale est invoquée lorsque les structures, de par leurs activités, contribuent à trois objectifs : la réduction des inégalités économiques et sociales, y compris par l'affirmation de nouveaux droits ; la solidarité (nationale, internationale ou locale) et la sociabilité ; l'amélioration des conditions collectives de développement

méconnaissance et/ou la méfiance des services administratifs des collectivités territoriales, et pâtissant des effets de leurs illégitimités combinées (illégitimité politique des élus verts et illégitimité économique des acteurs de l'ESS), ils construisaient ensemble des politiques publiques sectorielles. Une fois votées et dotées d'un – parfois maigre – budget, elles peinaient le plus souvent à prendre de l'ampleur et à s'institutionnaliser, nous conduisant à souligner le risque d'« enclavement »⁵ qui les menaçaient et qui reste, à notre sens, tout à fait prégnant.

Nos fonctions de collaboratrice d'élue nous avait permis, à l'époque, de constater qu'au-delà du sésame que représentait alors l'invocation de « l'ESS », les divisions entre les acteurs de l'économie dite « sociale »⁶ et ceux de l'économie dite « solidaire »⁷ étaient réelles, nous conduisant à affirmer finalement que l'ESS n'existait pas en tant que telle⁸. Nous convergions ainsi, sur le fond, avec les conclusions d'autres chercheurs, dont Matthieu Hély, qui affirmait sans ambages que « l'économie sociale et solidaire n'existe pas »⁹, ou encore Fanny Darbus qui, envisageant dans sa thèse¹⁰ l'ESS comme une croyance économique, soulignait la nature avant tout politico-administrative et savante de sa conception. Depuis, les travaux conduits par les chercheurs qui ont pris le parti, comme Matthieu Hély et Pascale

humain durable. Leur contribution à ces objectifs doit être attestée, ce qui nécessite concrètement que les acteurs publics financeurs et ceux de l'économie sociale et solidaire co-construisent des critères et des processus d'évaluation. Voir Jean GADREY, « Utilité sociale », in Jean-Louis LAVILLE et Antonio David CATTANI (dir.), *Dictionnaire de l'autre économie*, Paris, Desclée de Brouwer, 2005, p. 517-524.

5 Vanessa JÉROME, « Les politiques publiques d'économie sociale et solidaire, un combat d'élue/s engagé/e/s pour un autre développement économique », *op. cit.*, p. 163.

6 L'économie sociale se définit à partir des statuts des organisations qui la compose. Elle regroupe les structures (mutuelles, coopératives, associations, fondations) qui se reconnaissent dans les principes et valeurs suivants : une finalité de service aux membres ou à la collectivité, une autonomie de gestion, un contrôle démocratique par les membres, une primauté des personnes et de l'objet social sur le capital et la répartition des excédents. Parmi les nombreuses références et définitions disponibles, et sans prendre part aux débats relatifs à la filiation historique de l'économie sociale ou à ses évolutions, on pourra consulter Jacques DEFOURNY, « Économie sociale », Jean-Louis LAVILLE et Antonio David CATTANI (dir.), *Dictionnaire de l'autre économie*, *op. cit.*, p. 233-241 ; se reporter au texte de la Charte de l'économie sociale, proposée dès 1980 par le Comité national de liaison des activités mutualistes, coopératives et associatives (CNLAMCA) créé en 1976, ancêtre de l'actuel Conseil des entreprises et des groupements de l'économie sociale (CEGES), fondé en 2001 qui a lui-même proposé un texte révisé en 1995 (la version initiale de la charte est notamment disponible sur http://uce.universite-cooperative.coop/index.php?option=com_content&task=view&id=229&Itemid=254) ; ou encore consulter Jean-François DRAPERI, « Économie sociale », in *L'économie sociale de A à Z, Alternatives économiques*, Hors-série pratique n° 22, 2006, p. 79-80.

7 Parmi les nombreuses définitions de l'économie solidaire, on retiendra celle proposée dans Bernard EME et Jean-Louis LAVILLE, « L'économie solidaire », in Jean-Louis LAVILLE et Antonio David CATTANI (dir.), *Dictionnaire de l'autre économie*, *op. cit.*, p. 253-260. Il s'agit de l'« ensemble des activités économiques soumis à la volonté d'un agir démocratique où les rapports sociaux de solidarité priment sur l'intérêt individuel ou le profit matériel » et qui « contribuent à la démocratisation de l'économie à partir d'engagements citoyens ». Ici, contrairement à l'économie sociale, ce n'est pas le statut de la structure qui compte mais le projet dans ses finalités à la fois sociale, économique et politique.

8 Vanessa JÉROME, *L'Économie sociale et solidaire. Une autre façon d'être dans l'économie*, *op. cit.*, p. 18.

9 Matthieu HÉLY, « L'économie sociale et solidaire n'existe pas », *La Vie des idées*, 2008, consultable sur <http://www.laviedesidees.fr/L-economie-sociale-et-solidaire-n.html>.

10 Fanny DARBUS, *Pratiques et praticiens de l'économie sociale et solidaire (2000-2007). Contribution à la sociologie des croyances économiques*, *op. cit.*

Moulévrier le proposent¹¹, de « ne pas considérer d'emblée et exclusivement l'économie sociale et solidaire comme un monde de valeurs [mais de] la prendre au sérieux comme espace social et économique »¹², ont permis de démontrer que « l'économie sociale et solidaire, consubstantielle au capitalisme, n'avait en quelque sorte jamais existé, en ce sens que l'ensemble hétérogène des institutions auxquelles elle renvoie ne constituent ni un espace économique ni un marché du travail autonome »¹³. Ce constat est d'ailleurs plus ou moins officiellement partagé par de nombreux acteurs de terrain, à l'image de Robert Crémieux, ancien journaliste à *L'Humanité-dimanche* et figure du Mouvement national des chômeurs et des précaires (MNCP)¹⁴, qui soulignait lors de l'un de nos entretiens¹⁵ que, comme il l'avait écrit dans *Politis*¹⁶, « l'économie sociale et solidaire [n'était] qu'une chimère administrative qui ser[vait] de cache-sexe à une politique de discrimination, même involontaire, vis-à-vis de l'économie solidaire ».

Ayant, par opportunité de terrain, poursuivi notre enquête sur les élus verts à l'ESS dans le cadre de notre thèse, nous avons découvert à quel point ces homologues de (prise de) positions étaient prégnantes. Croisant nos données d'enquête avec l'état actuel des connaissances sur l'ESS, nous pouvons désormais les formaliser et les résumer ainsi : l'ESS est fondée sur « les mythes de l'autrement »¹⁷ du capitalisme et du salariat pendant que les Verts vantent ceux de la « politique autrement » ; elle est portée par des acteurs dont « la foi catholique constitue la matrice principale »¹⁸ et qui « participent à la société capitaliste à une place protégée par un argument moral fondateur »¹⁹ tout comme les militants verts, dont nous avons montré que leur socialisation catholique pèse dans leur engagement, se sont constitués en parti, nous l'avons vu, pour participer à la compétition politique depuis un espace faiblement concurrentiel ; elle est incarnée par des individus, qui, comme les verts,

11 Matthieu HÉLY et Pascale MOULÉVRIER, *L'Économie sociale et solidaire : de l'utopie aux pratiques*, op. cit.

12 *Ibid.*, p. 11.

13 *Ibid.*, p. 209.

14 Robert Crémieux est identifié dans le monde de l'économie sociale et solidaire comme membre du MNCP. Cet ancien journaliste à *L'Humanité* (il a quitté le journal en 1988 après avoir appelé à voter pour Pierre Juquin) a longtemps milité au sein du MNCP qu'il a lui-même rejoint en tant que demandeur d'emploi. Tout d'abord intéressé par les expériences de maisons de chômeurs, il a finalement milité comme membre à part entière du mouvement. Co-organisateur des Marches européennes contre le chômage en 1997, puis président du MNCP à la suite d'Hubert Constancias (entre 2001 et 2004), il avait découvert le monde de « l'économie solidaire » en écoutant Jacqueline Lorthiois animer une conférence organisée par le Réseau de l'économie alternative et solidaire (REAS), dont Hubert Constancias, militant vert, était lui-même membre. À cette époque, les propositions faites par le réseau correspondaient à l'idée que Robert Crémieux se faisait de l'alternative au libéralisme et au productivisme. C'est auprès de Francine Bavay, dont il dirigea le cabinet au Conseil régional d'Île-de-France de 1998 à 2004, qu'il a œuvré pour permettre le soutien des initiatives et des expérimentations portées par les acteurs de l'économie solidaire.

15 Le 10 décembre 2010.

16 Robert CRÉMIEUX, « En débattre vraiment ! », *Politis*, édition du 2 novembre 2006, p. 29.

17 Matthieu HÉLY et Pascale MOULÉVRIER, *L'Économie sociale et solidaire : de l'utopie aux pratiques*, op. cit., p. 209.

18 *Ibid.*, p. 194.

19 *Ibid.*, p. 21.

sont généralement issus des classes moyennes, très diplômés et de plus en plus professionnalisés²⁰, mais que « le marché maintient dans des positions dominées »²¹ ; ne pouvant s'intégrer au service public ou l'ayant quitté « déçus par son inertie »²², ou étant « désabusés »²³ de l'entreprise lucrative, les salariés de l'ESS trouvent dans ce secteur des ressources symboliques et le moyen de convertir professionnellement leur « ethos du service de l'intérêt général »²⁴, tout comme les militants verts trouvent au fil de leur engagement militant les occasions de faire carrière sans se renier et de resubjectiver leur position « minoritaire » ; enfin, si l'ESS consiste bien dans le « recodage de pratiques sinon financièrement intéressées, pour le moins économiquement rentables, en réalités économiques moralisées et donc acceptables »²⁵, l'action des Verts en politique s'apparente également à une entreprise de recodage des pratiques militantes et des fonctions électives sur un mode « éthique », manière de revaloriser l'activité politique pour justifier d'y prendre part.

Partant du constat que les Verts avaient réussi, dès la fin des années 1980 et plus encore au début des années 2000, à s'emparer politiquement de l'ESS, et qu'étant les premiers, et jusqu'à il y a peu presque les seuls, à exercer des responsabilités électives dans ce domaine, ils détenaient le quasi monopole de la représentation politique de ce secteur, nous souhaitons nous interroger plus avant sur le rôle des homologues décrites dans cette réussite. Pour le faire complètement, il faudrait pouvoir intégrer ce que nous considérons comme la part verte de l'histoire de l'ESS dans une histoire aussi longue et détaillée que celle qu'a présentée Vincent Dubois dans son analyse de l'institutionnalisation de la politique culturelle française²⁶. Elle seule pourrait en effet rendre compte de la complexité des logiques sociales et des configurations institutionnelles qui président à l'émergence et la pérennisation de catégories d'action publique, qui, comme la culture ou l'ESS, se sont tout d'abord construites contre la logique économique et contre l'État. Ceci nécessiterait également de penser cette part verte relativement à celles des autres partis politiques. Le caractère consensuel qu'a progressivement acquis l'ESS en se soumettant, comme l'ont souligné Matthieu Hély et Pascale Moulévrier²⁷, aux injonctions de se conformer aux normes de performance publique que (s')imposent les institutions donneuses d'ordre et

20 D'après Matthieu HÉLY et Pascale MOULÉVRIER, *L'Économie sociale et solidaire : de l'utopie aux pratiques*, op. cit., p. 167-168, près de 30 formations supérieures spécialisées ont été recensées, dans les universités puis au sein des écoles de commerce et de gestion.

21 *Ibid.*, p. 216.

22 *Ibid.*

23 *Ibid.*, p. 187.

24 *Ibid.*, p. 182.

25 *Ibid.*, p. 12.

26 Vincent DUBOIS, *La Politique culturelle*, Paris, Belin, (1999), 2012.

27 Matthieu HÉLY et Pascale MOULÉVRIER, *L'Économie sociale et solidaire : de l'utopie aux pratiques*, op. cit.

distributives de financements, lui permet, en effet, de bénéficier désormais du soutien politique des partis de gauche comme de ceux de droite, ce qui n'était pas encore tout à fait le cas, en 2010, lorsque nous avons clos cette partie de notre terrain de thèse²⁸. Ceci nécessiterait, enfin, un niveau de précision que nos matériaux d'enquête ne permettent pas d'atteindre²⁹.

Nous pouvons malgré tout proposer de retracer, à grands traits, l'histoire du lien qui unit les Verts et les acteurs de l'ESS, et qui explique que les premiers aient pu, à un moment, revendiquer avec succès la représentation politique des seconds et se voir proposer, en 2000, le secrétariat d'État à l'Économie solidaire. Nous appuyant sur les entretiens que nous avons conduits avec les militants et avec quelques personnalités (proches) des Verts et actives dans l'ESS³⁰, et sur l'observation et/ou la reconstitution, grâce aux archives disponibles, des travaux de la commission nationale « Économie »³¹ du parti, nous montrerons que la prise de responsabilités en matière d'ESS par les Verts est le produit d'une stratégie collective plus ou moins inconsciente rendue possible par au moins trois facteurs entremêlés : le désintérêt du Parti socialiste pour les formes les moins institutionnalisées (et institutionnalisables ?) de l'ESS ; le multipositionnement des militants verts et leur implication aux côtés des acteurs du « monde »³² de l'ESS ; et leur capacité à politiser les enjeux de l'ESS et à construire une offre politique crédible en la matière.

Mêlant le récit des événements qui ont animé le « monde » de l'ESS et celui de la construction de l'offre politique des Verts sur ce secteur, et sans pouvoir approfondir les conditions du désintérêt du Parti socialiste vis-à-vis de thématiques historiquement portées par une partie de ses membres – ce qui nécessiterait de faire en soi l'histoire de ses évolutions doctrinales –, nous détaillerons, en trois phases, les processus de construction de l'offre politique verte en matière d'économie dite « économie sociale et solidaire » et de monopolisation, par les Verts, de la représentation politique de cette économie. Après avoir resitué l'engagement de nos enquêtés dans les luttes de l'après Mai 68, nous analyserons

28 Nous ne pouvions en effet que supputer, en 2010, que l'auteur du rapport parlementaire sur l'ESS, Francis Vercamer, député de la 7^e circonscription du Nord, élu sous l'étiquette Nouveau centre après avoir été membre de l'UDF, et successeur de Guy Hascoët à l'Assemblée nationale, symbolisait le passage de l'ESS des Verts au centre droit. Ce passage n'est guère étonnant en raison de l'implication des militants de cette famille politique dans l'ESS, via les réseaux catholiques. Voir sur ce point Julien FRETTEL, *Militants catholiques en politique. La nouvelle UDF*, *op. cit.*

29 Et il ne s'agirait encore ici que de retracer l'histoire française de l'ESS, laquelle pourrait également être mise en perspective dans le cadre des mouvements de jeunesse et de contestation de la société de consommation qui ont largement diffusé en Europe et aux États-Unis durant les années 1960 et 1970.

30 Il s'agit de Jacques Archimbaud, Jacqueline Lorthiois, Robert Crémieux et Yann Fradin.

31 Pour rappel, les intitulés de cette commission ont souvent changé. Nous l'appelons donc ainsi par commodité.

32 Entendu au sens de « réseau de tous ceux dont les activités, coordonnées grâce à une connaissance commune des moyens conventionnels de travail, concourent à la production des œuvres qui font précisément la notoriété » de leur monde. D'après Howard S. BECKER, *Les Mondes de l'art*, *op. cit.*, p. 22 et 58.

ainsi les modalités de leur insertion dans le terreau de l'économie dite « alternative »³³, à la faveur de l'implication des – futurs – verts dans les mobilisations contre le chômage, lancées concomitamment à la première tentative d'institutionnalisation de l'économie dite « sociale » par le Parti socialiste (I). Les trajectoires de nos enquêtés, entrés au parti vert dès cette période, ainsi que leur contribution à la création de l'offre économique verte, nous permettront ensuite de montrer comment, de 1989 à la fin des années 1990, les Verts participent à la transformation de l'économie dite « alternative » en économie dite « solidaire », et comment cette dernière prospère grâce au soutien des élus verts européens et locaux, et parallèlement à la deuxième tentative socialiste d'institutionnalisation de l'économie « sociale » (II). Enfin, nous décrirons la part que les Verts ont pris, au début des années 2000, dans l'institutionnalisation de l'économie dite « solidaire ». Détaillant l'expérience du secrétariat d'État de Guy Hascoët, fruit de la participation des Verts à la « gauche plurielle », nous verrons de quelle manière ils ont contribué à l'unification – certes conflictuelle et précaire – de l'économie dite « économie sociale et solidaire » et à l'élaboration des politiques publiques municipales et régionales qui ont, ensuite, été mises en œuvre dans ce domaine. (III).

SECTION 1. 1984-1989. DES VERTS DANS L'ÉCONOMIE ALTERNATIVE : LE FRUIT DES MOBILISATIONS CONTRE LE CHOMÂGE

Dater l'émergence de l'ESS après avoir précisé qu'elle n'existe pas en tant que telle relève évidemment de la gageure. Occultant la nature que l'on pourrait dire académico-politico-administrative de sa construction, et sur laquelle nous reviendrons, ses promoteurs identifient généralement ses premières racines dans l'économie dite « sociale » (voir encart *infra*), dont certains voient les prémices jusque dans les groupements existants « dans l'Égypte des pharaons, dans l'Antiquité grecque ou latine, en Europe au Moyen-Âge, dans la Chine impériale, ou dans l'Amérique précolombienne »³⁴. D'autres, majoritaires, considèrent cette dernière comme le produit d'une histoire plus récente, celle de la construction de l'État social du 19^e siècle. Fille du socialisme utopique et associationniste, et du christianisme

33 D'après Jacqueline LORTHIOIS, « L'économie alternative », in Jean-Louis LAVILLE et Antonio David CATTANI (dir.), *Dictionnaire de l'autre économie, op. cit.*, p. 157-165, l'économie alternative est un « mouvement de la société civile », un « regroupement de pratiques », distancié de l'économie capitalise tout autant que de l'économie publique, qui revendique des « niches de créativité et d'expérimentation » et envisage de « subvertir » l'économie classique en réutilisant ses outils mais « à des fins solidaires ». Née « dans la mouvance d'après-1968 », l'économie alternative cristallise plusieurs mouvements (anticonsommation, pacifistes, féministes, antiracistes, antipaupérisation, gauchistes, écologistes, engagés pour le « vivre et travailler au pays »...) et s'inscrit dans un projet de transformation sociale. Voir pour une première parution de cette article, Jacqueline LORTHIOIS, « Économie solidaire, oui, mais pas sans alternative », *Mouvements*, vol. 3, n° 21-22, 2002, p. 213-218. Pour une approche plus centrée sur le poids des communautés dans l'émergence de cette économie, voir Jean-François DRAPERI, « Économie alternative », in *L'économie sociale de A à Z, Alternatives économiques, op. cit.*, p. 78-79.

34 Jacques DEFOURNY, « Économie sociale », *op. cit.*

social, l'économie sociale prend son essor dans l'immédiat après-guerre, et concourt, jusqu'au milieu des années 1980, à l'étatisation de l'intérêt général³⁵. À cette période, un nouveau mode de régulation est mis en place, qui consolide le processus de dualisation associative déjà à l'œuvre. Ce dernier sépare les associations « traditionnelles régies par la loi de 1901 [...] et un pôle constitué de véritables entreprises associatives chargées de mettre en œuvre des politiques publiques »³⁶, notamment dans les secteurs de l'insertion par l'activité économique, le handicap, le service aux personnes...

L'économie sociale, l'héritage d'un autre siècle

Toutes les familles de l'économie sociale se reconnaissent dans plusieurs principes, consignés dans une Charte de l'économie sociale, adoptée en 1980 : liberté d'adhésion, gestion démocratique, bénévolat des administrateurs, primauté de l'homme sur le capital et non lucrativité ou, *a minima*, impartageabilité des réserves et du boni de liquidation en cas de cessation d'activité.

Ces familles se divisent principalement en trois types d'organisations : les mutuelles, les coopératives et les associations, auxquelles s'ajoutent les fondations et les marges³⁷ (comité d'entreprise, comités d'établissement...).

Les mutuelles se répartissent en deux composantes : les mutuelles de santé et les mutuelles d'assurance. Les mutuelles de santé sont les héritières de sociétés de secours mutuel du siècle dernier. Elles sont régies par une loi de 1945, concomitante avec l'organisation de la sécurité sociale. Elles ont une fonction principale de couverture complémentaire d'assurance santé mais elles ont développé ou continué d'exploiter des œuvres sociales (hôpitaux, centres de soins, centres d'optique...). Les mutuelles d'assurances se sont constituées autour d'une couverture solidaire, gérée démocratiquement par des instances élues par les sociétaires, et des risques liés aux biens (principalement automobile et logement). Elles se comportent alors comme des assurances « dommages ». Elles gèrent par ailleurs les régimes obligatoires des fonctionnaires, des travailleurs indépendants, des agriculteurs et agricultrices, et peuvent offrir des services annexes aux mutualistes (cautions de prêts bancaires...). Fondées sur une adhésion facultative, sans capital social, elles connaissent une gestion démocratique à travers des conseils d'administration élus au sein des adhérents. Elles n'ont pas de but lucratif et appliquent un principe de solidarité simple : les cotisations, qu'elles soient forfaitaires ou proportionnelles au salaire, ne dépendent ni de l'âge, ni du sexe, ni de toutes autres considérations discriminatoires, ce qui n'est pas le cas des assurances privées.

Les coopératives relèvent de la loi sur les sociétés. Leur forme juridique peut varier : société anonyme à responsabilité limitée (SARL), société anonyme (SA), sociétés coopératives et participatives (SCOP) agricoles, de crédit ou de production et société coopérative d'intérêt collectif (SCIC). Elles reposent sur les principes de maîtrise de l'entreprise par ses salariés, de valorisation du travail et de l'entreprise plutôt que celle du capital et de ses détenteurs, de variabilité du capital et sur celui du poids égal de chaque associé (les votes se font sur la base « un individu, une voix »). Pour les SCIC³⁸, le multisociétariat est permis, afin d'associer et de prendre en compte les intérêts de

35 Matthieu HÉLY et Pascale MOULÉVRIER, *L'Économie sociale et solidaire : de l'utopie aux pratiques*, op. cit., p. 69-81.

36 *Ibid.*, p. 83.

37 Terme employé par la classification INSEE.

38 Voir *Les SCIC en 40 questions*, guide AVISE n° 1, 2005. Pour en savoir plus, *SCIC et collectivités locales, pourquoi et comment participer ?*, guide AVISE n° 5, 2007 ; *SCIC et collectivités locales en 30 questions*, guide AVISE n° 3, 2004 ; *Sociétés coopérative d'intérêt collectif, bâtir un projet au service du territoire*, Les cahiers de l'AVISE, n° 4, 2007.

plusieurs types de coopérateurs (salariés, bénéficiaires, bénévoles, financeurs, collectivités publiques...).

Les associations, dont le cadre juridique est fixé par la loi du 1^{er} juillet 1901, regroupent des personnes physiques ou morales décidant librement de s'unir. La création d'une association ne nécessite pas d'investissements particuliers et son fonctionnement est assuré avec un minimum de contraintes juridiques. En revanche, les activités de l'association demeurent limitées en raison de sa capacité juridique réduite. Elle ne peut en effet pas accomplir d'acte de droit qui ne correspondrait pas directement à son projet. Si le bénéfice, dans son principe, n'est pas exclu, il doit ici être réaffecté aux buts poursuivis par l'association.

Les fondations sont des institutions, de caractère non gouvernemental, dotées d'une personnalité juridique propre, distincte de celle du fondateur ou de la fondatrice, et relevant de la législation nationale éventuellement prévue à l'égard des fondations, lorsque celles-ci sont constituées en catégorie juridique déterminée. Le mobile qui inspire principalement les fondateurs ou les fondatrices est de caractère non lucratif, qu'il s'agisse, comme autrefois, de religion ou de charité ou de mécénat et de philanthropie. On distingue trois types de fondations : les fondations d'entreprises, les fondations nationales (créées, financées, animées par l'État, éventuellement avec le concours de personnalités indépendantes) et les fondations mixtes, qui s'appuient à la fois sur le secteur public et sur le secteur privé.

C'est à ce moment que la trajectoire militante de nos enquêtés croise l'histoire de cette économie. Elle est alors concurrencée par un ensemble d'initiatives économiques portées par des acteurs qui, contestant l'institutionnalisation de l'économie « sociale », revendiquent d'incarner le seul espoir de fonder une « autre » économie, alternative au capitalisme, dans le monde de l'après chute du mur de Berlin. C'est ainsi au bénéfice de plusieurs facteurs conjoncturels et de facteurs propres à la structuration de l'offre politique en matière économique, que les – futurs – verts participent alors à l'émergence de l'économie dite « alternative », dont ils se font les promoteurs.

Pour de nombreux « soixante-huitards », travailler et militer dans l'économie « alternative » été une manière de prolonger une identité gauchiste³⁹ grâce à la reconversion de leurs dispositions à la révolte et de leurs capitaux militants⁴⁰ en projets professionnels signifiants du point de vue idéologique⁴¹. Elle a également été un espace d'investissement

39 Sur la définition du gauchisme ou plutôt des gauchismes, on pourra utilement consulter Isabelle SOMMIER, « Gauchismes », *op. cit.*, ainsi que les repères proposés par Érik NEVEU, in « Trajectoires de 'soixante-huitards' ordinaires », *op. cit.*, p. 308, à savoir : engagement politique associé à un positionnement à gauche, extérieur et critique à l'égard de la gauche parlementaire ; prenant appui sur des canons théoriques mêlant marxisme, références aux luttes des pays colonisés et aux doctrines (ré)émergentes telles que l'écologie et le féminisme ; s'exprimant dans des formes de militantisme intenses, activistes, dont les groupuscules sont une modalité structurante et constituent un espace de sociabilité.

40 Entendus comme ensemble de savoirs et de savoir-faire mobilisables lors des actions collectives, des luttes inter ou intra partisanes, exportables et convertibles dans d'autres univers, susceptibles de favoriser certaines reconversions et fonctionnant comme des substituts de capitaux scolaires, qui sont incorporés sous forme de techniques, de dispositions à agir, intervenir ou obéir. Voir Frédérique MATONTI et Franck POUPEAU, « Le capital militant. Essai de définition », *op. cit.*

41 Érik Neveu mentionne explicitement le tiers secteur (appellation parfois utilisée pour parler de l'économie sociale et solidaire) comme un des modes de sortie de Mai 68 et de reconversion professionnelle. La place du tiers

pour les militants qui, pas nécessairement gauchistes mais sensibilisés à l'écologie, au féminisme, à l'autogestion dans le sillage de Mai 68, ont converti dans la défense de cette économie, leurs expériences de vie communautaire et leurs pratiques quotidiennes alternatives. Elle a ainsi souvent fonctionné comme un espace de poursuite de l'engagement dans un contexte de dévalorisation des engagements politiques révolutionnaires. C'est par exemple parce qu'il se sent « orphelin des dynamiques de l'extrême gauche » et malmené par la récente victoire du Parti socialiste en 1981, que Jacques Archimbaud (voir encadré *infra*), ex-militant maoïste, s'engage, en 1984, dans la création de la Fédération pour une gauche alternative (FGA)⁴² qu'il qualifie de « sas de décontamination pour les gauchistes qui veulent continuer à porter des valeurs fortes sans répéter les langages antérieurs »⁴³.

Jacques Archimbaud, du gauchisme à l'économie alternative⁴⁴

Né en 1952, fils d'ouvrier, ancien leader des Comités d'action lycéens⁴⁵ en Mai 68, Jacques Archimbaud a très tôt milité dans les organisations maoïstes. C'est en tant qu'ancien membre du Parti communiste révolutionnaire – nom adopté en 1981 et jusqu'à sa dissolution en 1983 par l'ex-Parti communiste révolutionnaire marxiste-léniniste (PCR-ML) – qu'il participe à la création de la Fédération pour une gauche alternative (FGA) en 1984. Sa vie professionnelle, structurée par son expérience d'ouvrier en usine « établi », évolue au gré de ses engagements politiques. Titulaire d'une maîtrise de philosophie, il a été tour à tour professeur dans un lycée professionnel en Seine-Saint-Denis, responsable du plus important des réseaux de l'économie solidaire, le Réseau de l'économie alternative et solidaire (REAS) de 1992 à 1999, conseiller en charge du développement local et de l'aménagement du territoire de la ministre Dominique Voynet puis du ministre Yves Cochet de 1998 à 2002, et directeur de l'Observatoire régional des déchets d'Île-de-France (ORDIF) jusqu'en 2008. Il figure également parmi les membres fondateurs en 1995 de l'Institut de l'écologie en milieu urbain (IDEMU), et parmi les premiers signataires, en 1998, de l'appel pour la création de la fondation Copernic. Membre des Verts depuis 1988, il a été directeur de cabinet de Dominique Voynet à la mairie de Montreuil jusqu'en 2012, et a soutenu la dynamique Europe écologie-Les Verts. Il a plus récemment été directeur-adjoint de cabinet de la ministre Cécile Duflot en charge de l'Égalité des territoires et du Logement, avant de prendre le poste de vice-président de la Commission nationale du débat public.

secteur est qualifiée de « non anecdotique » rapportée au cas « des zones grises où le militantisme peut devenir travail salarié ou y conduire ». Voir Érik NEVEU, « Trajectoires de 'soixante-huitards' ordinaires », *op. cit.*, p. 314.

42 La Fédération pour une gauche alternative (FGA) a été créée en 1984 par des militants venus de différentes organisations d'extrême gauche et du PSU. Cette organisation fait partie des formations « alternatives » qui ont tenté, sans succès, dès 1985, un rapprochement avec les Verts. Certains de ses militants rejoindront d'ailleurs à cette occasion ou plus tard le parti écologiste.

43 Entretien avec Jacques Archimbaud, 17 décembre 2010.

44 Données recueillies lors de notre entretien du 17 décembre 2010.

45 Les comités d'action lycéens (CAL) sont apparus en 1967, à partir d'un noyau de militants regroupés autour de Maurice Najman. Actifs en 1968, les CAL regroupaient notamment des dissidents des Jeunesses communistes issus des comités Viêt-Nam lycéens, des membres de mouvements confessionnels... Ils ont disparu en 1969.

Il y retrouve d'anciennes connaissances, dont Maurice Najman⁴⁶, avec lequel il raconte avoir fondé et dirigé les Comités d'action lycéens, et d'autres militants des extrêmes-gauches pablistes⁴⁷, trotskistes et autogestionnaires. Il s'intéresse rapidement aux initiatives qui émergent à l'intérieur de la mouvance alternative dans le cadre de la lutte contre le chômage. À la fin de l'année 1984, un collectif de militants qui se qualifie d'« alternatif » lance en effet l'appel « Vivre solidaires – contre le chômage ». Il prévoit de permettre à celles et ceux dont le revenu dépasse 6.000 francs d'« accepter une réduction importante de [leur] temps de travail accompagné d'une baisse de [leurs] revenus, à condition que cette réduction donne lieu à une embauche compensatoire obligatoire »⁴⁸.

Les Verts, tout juste créés, s'intéressent aux questions économiques⁴⁹ et disposent d'une commission nationale « Économie » (voir l'encart *infra*). Ils ont eux-mêmes décidé, lors de l'assemblée générale de Dijon des 2 et 3 novembre 1984, de mener une « campagne prioritaire sur le chômage et les moyens de le réduire »⁵⁰. Une motion, proposée par Yves Cochet, implique directement la commission « Économie », laquelle doit rédiger, en collaboration avec le Collège exécutif (CE), la brochure que les Verts prévoient d'éditer pour communiquer leurs propositions sur le sujet. Le texte définitif de l'appel pour lancer la campagne a été adopté lors du Conseil national interrégional (CNIR) des 15 et 16 février 1985 et la brochure « Travaillons tous, vivons mieux, gaspillons moins. Les Verts contre le

46 Maurice Najman était un ancien militant d'extrême gauche, trotskiste libertaire. Il figure parmi les leaders de Mai 68 en tant que co-fondateur des Comités d'action lycéens (CAL) en 1967. Après une période d'immersion dans le milieu underground, il s'est ré-engagé dans la politique française, a rejoint la Fédération pour une gauche alternative (FGA) et a participé activement à la campagne de Pierre Juquin pour l'élection présidentielle de 1988. Il est mort en 1999.

47 Ils sont qualifiés ainsi en raison de leur appartenance à la tendance trotskyste animée par Michalis Raptis (1911-1997) dit Pablo.

48 Appel transmis dans un courrier interne aux Verts, signé d'Yves Cochet (alors porte-parole du mouvement) et Jean-Pierre Georges (comme nous le verrons plus tard, il co-préside la commission Économie), daté du 29.12.1984. Boîte « Campagne chômage 1985 », archives Yves Cochet, CIRE.

49 Elles sont présentes dans leurs textes fondateurs. Citant abondamment les travaux d'André Gorz, de Jacques Ellul, d'Ivan Illich ou encore de Jean Baudrillard, ils s'inscrivent dans les différentes critiques du capitalisme, du productivisme et de la société de consommation. Proposant déjà quelques mesures programmatiques (telles que privilégier les unités de vie et de production à échelle humaine, diminuer fortement et rapidement le temps de travail, diminuer la production et la consommation de biens industrialisés...) le texte signé d'Yves Cochet, et qui figure dans ces documents fondateurs, expose le point de vue des Verts en matière économique : « Les écologistes ne veulent plus d'un système économique productiviste, qui ne fait aucune évaluation de ce qui est produit (que cette production soit socialement utile ou non), de comment ces biens sont produits, qui ne tient compte ni des ressources naturelles, du dommage écologique, du dommage pour notre santé, ni du produit lui-même et du procédé de production. Les écologistes rejettent totalement la poursuite aveugle de la croissance économique par l'expansion industrielle, ils sont favorables à la promotion de produits utiles et durables, à l'extension de la responsabilité industrielle en matière de pollutions, à la promotion des choix individuels en matière de temps de travail, à la réduction significative du temps de travail, à la décentralisation de la production, aux technologies douces et appropriées, faibles en énergie et en ressources consommables. », Les Verts, *Textes fondateurs*, janvier 1984, p. 15.

50 D'autres propositions de thématiques de campagne ont été avancées (pluies acides, désarmement, racisme, technocratie), mais c'est la campagne « chômage » qui, d'après les documents d'archives, a été votée avec le plus de voix.

chômage et la désagrégation sociale, pour le pouvoir de vivre » a été proposée au deuxième trimestre de la même année⁵¹.

La commission nationale « Économie » des Verts : une commission héritée

Le Collège exécutif (CE) qui s'est tenu le 11 février 1984, dans la foulée de l'Assemblée générale constitutive des 28 et 29 janvier 1984, a acté que les co-animateurs des commissions existantes dans les organisations qui ont fusionné pour former Les Verts sont « chargés d'assurer la rapide fusion des commissions des organisations précédentes, d'en susciter de nouvelles, et de veiller au bon fonctionnement de toutes »⁵². La commission « Économie » se situe ainsi dans la continuité de celle qui existait au Parti écologiste. Elle est animée par François Degans, enseignant en droit et militant écologiste de longue date⁵³ et Jean-Pierre Georges⁵⁴. Ces deux co-responsables⁵⁵ rédigent les premiers textes de travail et contributions de la commission⁵⁶, en faisant clairement référence aux travaux et textes antérieurs. Dans l'un des documents, François Degans précise, par exemple, qu'il « tient compte des discussions de la Commission économie d'Ercé (journées d'été) et de l'A.G de Draveil⁵⁷ [ainsi que] des textes nationaux antérieurs : le Pouvoir de Vivre, rapport de la commission « Économie » du MEP (30 pages – 1980), etc. ». Les quelques documents disponibles relatifs aux premiers travaux de la commission attestent d'une double stratégie de certains militants et dirigeants. D'une part, il s'agit de travailler à l'harmonisation des différentes positions économiques héritées des organisations fusionnées en 1984. D'autre part, il s'agit d'élaborer des propositions sur des thématiques ciblées, qui permettraient au parti de prendre position sur des enjeux débattus dans le cadre national et, incidemment, de se démarquer des autres partis politiques dans le cadre plus général des élections européennes de 1984, et régionales et législatives de 1986. Les textes critiquent en effet à la fois « l'hypocrisie de la gauche » et « l'hypocrisie de la droite », et dénoncent les relations imposées au Tiers-Monde, « l'intensification de la spécialisation internationale et la dépendance qu'elle implique », la « logique productiviste et de la division du travail ». Les principes du projet économique écologiste sont ainsi affirmés : penser les comportements économiques au regard de l'ensemble des logiques sociales qui structurent la société, maîtriser les orientations économiques plutôt que de les laisser aux techniciens, repenser les finalités de l'économie (quels sont nos besoins ? quelle production ? qui produit et avec quels moyens ?). Les priorités sont également affichées – l'autonomisation des territoires, la lutte contre le chômage, la réduction de la durée du

51 Boîte « Campagne contre le chômage 1985 », archives Yves Cochet, CIRE.

52 Extrait du compte-rendu de la réunion du collège exécutif du 11 février 1984, paru dans *Lettre contact. Bulletin de liaison des Verts Confédération écologiste – Parti écologiste*, n° 2, 23 février 1984, p. 2.

53 Voir pour les détails de sa trajectoire le chapitre 1.

54 Dont nous n'avons pas pu retrouver la trace.

55 D'après le n° 4 de la *Lettre de la commission Économie* parue en mars 1987, qui les désigne clairement comme tels.

56 Ils sont disponibles dans la boîte notée « Textes de fonds 1984-1986 » dans les archives versées par Yves Cochet au CIRE.

57 Deux hypothèses sont possibles ici. Il peut s'agir de l'assemblée générale de Les Verts-Parti écologiste (ex-MEP) ayant eu lieu à Draveil les 11 et 13 novembre 1983. Au même moment, s'est tenue à Paris l'assemblée générale de Les Verts – Confédération écologiste. Ces assemblées préfigurent la fusion des deux organisations dans ce qui deviendra le parti Les Verts. Voir pour une mention à cet événement Jean-Luc BENNAHMIA et Agnès ROCHE, *Des Verts de toutes les couleurs. Histoire et sociologie du mouvement écolo*, op. cit., p. 71, et pour une vue d'ensemble du processus Guillaume SAINTENY, « La genèse inachevée des Verts », op. cit. Il peut également s'agir d'un autre événement. En effet, bien que le texte mentionne « l'AG » de Draveil, et le texte dans son ensemble étant en rapport avec l'Europe, il peut s'agir d'une mention aux Journées européennes de printemps qui ont eu lieu les 24 et 25 mars 1984 et au cours desquelles François Degans a sûrement dû piloter le groupe de travail « L'Europe de la solidarité, y compris avec le Tiers-Monde » dans le cadre de la préparation des élections européennes. Voir pour une mention à cet événement *Lettre contact. Bulletin de liaison des Verts Confédération écologiste-Parti écologiste*, n° 2, 23 février 1984, p. 4 ainsi que *Lettre contact. Bulletin de liaison des Verts Confédération écologiste-Parti écologiste*, n° 3, 15 mars 1984, p. 5.

travail, le soutien aux entrepreneurs individuels ou coopératifs qui apportent des réponses adaptées aux besoins locaux et représentent une alternative au salariat... – ainsi que les points de débat – gain de productivité, temps libre *versus* qualité de travail, préservation des ressources... Active et composée de plusieurs militants, la commission ne semble avoir été officiellement agréée par le parti que le 07 avril 1990⁵⁸.

Cette campagne montre que les questions économiques sont au cœur des préoccupations des Verts dès leur création, qu'ils tentent de convaincre de l'originalité et de la crédibilité de leurs positions⁵⁹, mais également leur insertion dans les terreaux militants alternatifs et solidaires organisés à cette période autour des questions de solidarité avec les chômeurs. Le texte de la brochure a en effet été rédigé après une « discussion critique » avec les partenaires invités dans le cadre des Assises régionales contre le chômage, lesquelles ont débouché sur un « forum de l'alternative socio-économique »⁶⁰. La version finale porte ainsi la trace de l'immersion des Verts dans le monde de l'économie « alternative ». Elle propose en effet de

promouvoir l'économie alternative, ce tiers-secteur (ni entreprise capitaliste, ni fonction publique) des associations, COOP et SCOP qui joignent l'utilité sociale de leurs activités (économies d'énergies, énergies renouvelables, papier recyclé, agro-biotechnologies, développement de logiciels pour micro...) à de nouveaux rapports au travail et dans le travail fondés sur la démocratie interne, le refus du gigantisme, et l'organisation commerciale interrégionale décentralisée⁶¹.

Bien que conduisant leurs actions de manière autonome sur le terrain de la lutte contre le chômage, ils signent néanmoins l'appel lancé par les « alternatifs », s'engageant de fait, comme Jacques Archimbaud, dans le collectif que ces derniers animent.

Tous se retrouvent ainsi autour de la création d'une association, notamment destinée à soutenir les chômeurs dans des projets de création d'emploi d'utilité sociale : Solidarité-Emploi⁶². Les alternatifs ont en effet proposé aux Verts, ainsi qu'à d'autres organisations –

58 Cette information est mentionnée à l'occasion de la parution de la liste exhaustive des commissions nationales des Verts recensées dans *Vert contact*, n° 735, du 22 octobre 2005.

59 Nourrissant les réflexions pour l'élaboration de leur « Plan d'urgence pour l'emploi », on peut citer notamment : partage du travail et des salaires, réduction du temps de travail à trente heures hebdomadaires, restitution aux bas et moyens salaires des gains de productivité humaine, compensation des pertes de salaires, transparence des livres de comptes des entreprises, augmentation de la durée des équipements, reconnaissance du travail domestique, réorientation des secteurs (agriculture biologique, énergies renouvelables...)

60 D'après le texte de la motion reproduit dans *Lettre contact. Bulletin de liaison des Verts Confédération écologiste-Parti écologiste*, n° 9, 1^{er} décembre 1984, p. 2.

61 « Travaillons tous, vivons mieux, gaspillons moins. Les Verts contre le chômage et la désagrégation sociale, pour le pouvoir de vivre », Les Verts, 1985, p. 27.

62 « Créer avec les chômeurs des emplois d'utilité sociale », annoté par Guy Marimot le 29.12.84, alors responsable des campagne-actions des Verts. Boîte « Campagne chômage 1985 », archives Yves Cochet, CIRE.

syndicales, politiques, associatives, chrétiennes – comme à des acteurs de l'économie alternative⁶³, de travailler ensemble. Le lancement de la campagne mobilise de nombreuses personnalités : Félix Guattari, Gilles Deleuze, Marguerite Duras, Léo Ferré, Claude Nougaro, Paco Ibañez, Michel Butel⁶⁴, Monseigneur Gaillot, Maurice Pagat⁶⁵ et Jean-Baptiste de Foucauld⁶⁶, qui sont alors associés au montage d'un fond à l'inspection des finances, Gérard Marle⁶⁷, Alain Lipietz⁶⁸, des membres des coopératives Longo Maï⁶⁹, Art de laine⁷⁰... C'est Aline Archimbaud qui devient la présidente de l'association, laquelle s'organise et travaille à la diffusion de sa Charte « Créer avec les chômeurs des emplois d'utilité sociale ». Dès la fin de l'année 1985, l'association s'engage dans une action issue des propositions de Jacques Delors – il est alors ministre de l'Économie et des Finances, ainsi que du Budget, par la suite dans les gouvernements de Pierre Mauroy – en faveur de la taxation volontaire pour la création d'activités d'utilité sociale et écologique (campagne 1 %). Jacques Archimbaud

63 Notamment les Boutiques de gestion, l'Agence de liaison pour le développement d'une économie alternative (ALDEA), l'Association d'études des pratiques alternatives, les réseaux France initiative.

64 Ecrivain et fondateur de *L'autre journal*, il participe à la réussite médiatique de cette initiative.

65 Militant catholique de gauche, influencé par Emmanuel Mounier et les dominicains, Maurice Pagat est considéré comme une figure emblématique des mouvements de chômeurs. Salarié d'EDF, il s'engage contre la torture et pour l'indépendance de l'Algérie. Licencié, peinant à retrouver un emploi, il fonde en 1982 le Syndicat des chômeurs, ancêtre du Mouvement national des chômeurs et des précaires (MNCP). Engagé pour la défense des droits des chômeurs, il mène des actions médiatisées (grèves de la faim, occupations de locaux, manifestations...). Soutenu par le Comité chrétien de solidarité qu'il a fondé avec Gérard Marle et qui récolte les dons des institutions religieuses, il crée la revue *Partage*, la première maison des chômeurs, ouverte en 1984, et plusieurs centres d'expérimentation sociale. Il a également organisé, quelques semaines avant l'élection présidentielle de 1988 les premiers états généraux du travail et de l'emploi. Voir pour plus de détails l'article « Syndicat des chômeurs-Mouvement national des chômeurs et précaires » (MNCP) in Xavier CRETTEZ et Isabelle SOMMIER (dir.), *La France rebelle, op. cit.*, p. 328-330 ainsi que les données biographiques contenues dans l'hommage que Gérard Marle lui a rendu, voir « Qui est Maurice Pagat » sur <http://anniedreuille.canalblog.com/archives/2010/10/03/19229411.html>.

66 Ancien élève de l'IEP et de l'ENA, Jean-Baptiste de Foucauld, alors fonctionnaire à l'Inspection des finances, est un proche de Jacques Delors. Il participe à son club « Échanges et projets », où s'élabore dans les années 1970 l'essentiel des propositions portées par la gauche chrétienne. Spécialiste des questions d'emploi, de chômage et de solidarité, il crée en 1985 l'association Solidarités nouvelles contre le chômage dont il a été le président jusqu'en 2009, et « Démocratie et spiritualité » en 1993. Voir sur ce point Mathieu HAUCHECORNE, *La fabrication transnationale des idées politiques. Sociologie de la réception de John Rawls et des théories de la justice en France (1971-2011)*, Thèse pour le Doctorat de Science politique, Université Lille II, 2011.

67 Ordonné prêtre en 1970, Gérard Marle est prêtre ouvrier à La Courneuve dès 1972. Frappé par l'arrivée du chômage dès la fin des Trente glorieuses, il s'engage dans la lutte contre le chômage et l'exclusion et crée, avec Maurice Pagat, le Comité chrétien de solidarité aux chômeurs, cf. *supra*.

68 Il vient alors de signer en tant qu'économiste un ouvrage qui défend la création d'un « tiers secteur » à développer entre le secteur public et le secteur marchand. Voir Alain LIPIETZ, *L'Audace ou l'enlèvement. Sur les politiques économiques de la gauche, op. cit.*

69 Coopérative européenne autogérée, d'inspiration anarchiste, pacifique, laïque, rurale et anticapitaliste, fondée en 1973, à Limans (Alpes-de-Haute-Provence), par de jeunes étudiants autrichiens réfugiés en Suisse dans la foulée de Mai 68. Organisée sous la houlette de Roland Perrot, Longo Maï regroupe dix coopératives en réseau, implantées dans le sud de la France et à l'étranger. Les structures interviennent dans les actions de solidarité internationale et d'accueil des résistants aux dictatures, pratiquent l'élevage, la production céréalière, la culture maraîchère et gèrent un village de vacances et un camping. Elles détiennent également leurs propres moyens et supports de communication (une radio libre, un journal...). Suspectée d'être une secte et faisant l'objet de critiques dans un rapport parlementaire antisectes en 1996, Longo Maï est soutenue par une association de financement basée à Bâle et rassemble environ deux cents adultes et une centaine d'enfants d'une quinzaine de nationalités différentes.

70 Basée sur la conviction que l'on peut vivre et travailler autrement, la coopérative a vu le jour en 1982. Elle est spécialisée dans l'élevage de moutons, le travail de la laine et la fabrication de vêtements et linge de lit et de maison.

participe, en tant que membre du conseil d'administration⁷¹, aux actions conduites. Elles le marquent plus, estime-t-il, que les actions du premier secrétariat d'État à l'Économie sociale que Jean Gatel occupe de 1984 à 1986 dans le gouvernement de Laurent Fabius et alors même qu'il se décrit aujourd'hui comme étant, à cette période, « deloriste-léniniste ». Les Verts ne font également, à cette époque, aucune référence aux actions de ce secrétariat d'État, confirmant qu'à ce stade, si les organisations solidaires contre le chômage et les thématiques d'économie alternative sont liées dans les luttes de terrain, le niveau institutionnel – essentiellement représentatif de l'économie sociale – incarné par le secrétariat d'État n'est pas perçu ou pas considéré comme un interlocuteur privilégié.

Cette absence de considération est peut-être le fruit d'un parti-pris, dans lequel se retrouveraient parti vert et acteurs de terrain : celui d'afficher plus clairement l'alliance avec les acteurs de terrain (et notamment avec certaines organisations de solidarité⁷²) qu'avec une institution clairement incarnée par un membre du Parti socialiste, qui a déçu nombre de militants présents dans l'économie « alternative ». Elle est également, sans doute, la marque de la stratégie de construction *dans* et *par* l'opposition qui caractérise l'émergence des futures catégories d'action publique alors qu'elles sont, à ce stade, Vincent Dubois le soulignait⁷³, portées par des acteurs autant accordés entre eux sur la légitimité des normes et des valeurs qui régissent leurs actions que méfiants envers la puissance publique. Les militants et experts socialistes, généralement historiquement proches du PSU ou faisant partie de ce que l'on appelle les « cathos de gauche », également présents dans les mobilisations, l'ont bien compris, n'y apparaissant qu'à titre individuel ou, s'ils revendiquent leur appartenance au Parti socialiste, prenant, d'après nos enquêtés, le soin de bien mentionner qu'ils en constituent la part la plus minoritaire.

**Le premier secrétariat d'État à l'Économie sociale
Jean Gatel (juillet 1984 - mars 1986)**

Le secrétariat d'État à l'Économie sociale est le fruit de plusieurs dynamiques concomitantes, portées par des animateurs, politiques ou administratifs, de la deuxième gauche chrétienne. Il faut pour en saisir la formation, remonter à la collaboration de Jacques Chaban-Delmas et de Jacques Delors. Maire de Bordeaux depuis 1947, le premier est nommé Premier ministre en 1969, sous la Présidence de Georges Pompidou. Le second, engagé dans le syndicalisme chrétien (CFTC, Reconstruction) et responsable

71 D'après le compte-rendu de l'assemblée générale publié dans le bulletin de l'association, *Solidarité Emploi*, n° 2, juillet 1986, p. 3.

72 La brochure des Verts « Travaillons tous, vivons mieux, gaspillons moins. Les Verts contre le chômage et la désagrégation sociale, pour le pouvoir de vivre » *op. cit.* comporte en effet des annexes dont deux sont de simples reproductions de textes proposés par des organisations de solidarité, témoignant ainsi des liens et de la proximité avec elles : Annexe IV – Mouvement ATD Quart Monde, annexe V – La maison des chômeurs de Paris.

73 Vincent DUBOIS, *La politique culturelle*, *op. cit.*

du club « Citoyens 60 » créée par la « Vie Nouvelle »⁷⁴, mouvement d'inspiration personaliste, est son conseiller pour les affaires sociales et culturelles puis son chargé de mission, et rédige, avec lui, le projet « Nouvelle société », élaboré dans la foulée de Mai 68 et présenté dans le discours de politique générale prononcé devant l'Assemblée nationale le 26 juin 1969. En désaccord avec le Président Georges Pompidou, Jacques Chaban-Delmas démissionne en 1972. Jacques Delors part à la Banque de France et ne revient dans un gouvernement qu'avec la victoire de François Mitterrand en 1981. Cette même année, il participe avec Michel Rocard à la création de la première Délégation à l'économie sociale et à la légitimation institutionnelle de l'économie sociale. Jean Gatel, nommé secrétaire d'État à l'Économie sociale le 19 juillet 1984 choisit Alain de Romefort comme directeur de cabinet. Ce dernier « organise une OPA sur la DIES »⁷⁵ afin de concentrer le maximum de réseaux et de ressources institutionnelles. Le secrétariat d'État dispose dès lors de toutes les compétences administratives, techniques et politiques liés à l'économie sociale, mais également de celles relatives au développement local et à l'emploi, et, de ce fait, d'un budget plus conséquent. Plusieurs membres ou proches des réseaux de la deuxième gauche font partie de cette aventure institutionnelle, sans être nécessairement membres de l'équipe de Jean Gatel (Pascal Dorival, François Soulages, Hugues Sibille...). Ils nouent pendant cette période des liens durables. Le secrétariat d'État est supprimé le 20 mars 1986, avec l'arrivée de Jacques Chirac au poste de Premier ministre, obligeant les membres animateurs de l'économie sociale à se replier sur des positions extragouvernementales.

Quelques acteurs de l'économie sociale liés au premier secrétariat d'État

Alain de Romefort : énarque, fonctionnaire au ministère du Travail, il est spécialiste des politiques de développement économique local. Il avait précédemment travaillé avec le communiste Jack Ralite lorsqu'il était ministre délégué chargé de l'Emploi de 1983 à 1984. Il est ensuite directeur de cabinet du secrétaire d'État à l'Économie solidaire Guy Hascoët durant l'année 2000.

Pascal Dorival : attaché au cabinet d'Huguette Bouchardeau, ministre de l'Environnement, il est devenu expert en économie sociale et promoteur du secteur des services à la personne. Il a siégé au comité exécutif de la fondation Groupe Chèque-Déjeuner en tant que directeur général de chèque domicile.

François Soulages : militant du Parti socialiste unifié (PSU) et de la Confédération française démocratique du travail (CFDT), proche de Michel Rocard, il a été conseiller technique de ce dernier lorsqu'il était ministre du Plan et de l'Aménagement du territoire en 1981. Délégué interministériel à l'économie sociale de 1989 à 1991, il a notamment fondé l'Institut de développement de l'économie sociale (IDES) qu'il préside, tout comme le Comité chrétien de solidarité avec les chômeurs et précaires (fondé en 1984) depuis 1997, et le Secours catholique depuis février 2008.

Hugues Sibille : délégué interministériel à l'économie sociale de 1998 à 2001 après avoir préparé le programme Nouveaux Services-Nouveaux Emplois (jeunes) auprès de Martine Aubry, il a été partie prenante de la création d'*Alternatives Économiques*, et longtemps administrateur de sa Scop et Président de la Société des lecteurs. Il s'est également engagé dans le financement de l'économie sociale, en étant successivement directeur de l'Économie sociale à la Caisse des dépôts de 2001 à 2005 et directeur général délégué du Crédit coopératif depuis octobre 2005, dont il est le désormais le vice-président. Il siège aussi au Conseil supérieur de l'économie sociale et au Conseil

74 Pour mémoire, La Vie nouvelle est un mouvement créé après la deuxième guerre mondiale, d'inspiration personaliste et citoyenne. Mouvement d'éducation populaire, « pluraliste, indépendant et libre de tout parti, syndicat ou église », il « conduit sa réflexion et ses engagements selon trois axes philosophique, politique, spirituel ». Voir pour les détails le site internet du mouvement sur <http://www.lvn.asso.fr/spip.php?page=sommaire>.

75 Selon l'expression de Jacqueline Lorthiois, entretien du 27 décembre 2010.

national de l'insertion, et préside l'Agence Avise, agence qui agit en faveur des initiatives socio-économiques.

C'est à partir de l'expérience de cette association Solidarité-Emploi que le couple Archimbaud entre dans le monde de l'économie « alternative » et intègre les pratiques de travail qui y sont diffusées. Ils côtoient alors un ensemble hétéroclite d'experts et de hauts fonctionnaires chrétiens-démocrates engagés dans la lutte contre le chômage, d'intellectuels, d'artistes, de militants de la nébuleuse alternative et communautaire, des anarchistes, des gauchistes et des néo-ruraux.

Quelque temps auparavant, en 1981, de son côté, Patrice Sauvage avait commencé à fédérer un ensemble d'initiatives dans le cadre de l'Agence de liaison pour le développement d'une économie alternative (ALDEA). Sous sa houlette, l'Agence rassemblait des chrétiens-démocrates et des néo-ruraux soucieux d'« outiller la mouvance »⁷⁶ selon l'expression de Jacques Archimbaud. Spécialiste des questions financières, Patrice Sauvage avait en effet conçu dès 1982, avec l'aide de Jean-Paul Gautier⁷⁷, le concept de Club d'investisseurs pour une gestion alternative et locale de l'épargne solidaire (Cigales)⁷⁸ dont le premier avait vu le jour en 1983. Au moment de l'Appel pour une cagnotte solidarité emploi, Patrice Sauvage souhaitait promouvoir des mécanismes de finances solidaires et cherchait à nouer des contacts avec d'autres structures engagées dans l'économie « alternative » afin de soutenir la société anonyme coopérative à capital-risque solidaire (Garrigue)⁷⁹, qu'il venait de créer avec plusieurs membres de l'ALDEA et l'appui de Jean-Paul Gautier. C'est par l'intermédiaire de l'association Solidarité-Emploi qu'il rencontre Jacques Archimbaud.

Patrice Sauvage, l'homme de l'ALDEA

Chrétien, énarque (entré en 1973), spécialiste du développement local et de l'épargne de proximité, haut fonctionnaire au ministère de l'Économie, de l'Industrie et de l'Emploi, il se fait mettre en disponibilité pour s'engager dans la lutte contre l'exclusion. Animateur des Réseaux espérance, il fonde, en 1981, l'Agence de liaison pour le développement d'une économie alternative (ALDEA). Elle est conçue dans la perspective de créer une banque qui, drainant l'épargne solidaire, pourrait financer la création et le développement d'entreprises alternatives. La création, en 1983, du premier club Cigales permet tout d'abord de faire émerger une nouvelle forme d'économie. Ces clubs, qui prennent leur essor à partir de 1985, rassemblent des personnes soucieuses de soutenir, *via* le placement de leur épargne collective, la création et la pérennisation d'entreprises

76 Extrait de notre entretien du 17 décembre 2010.

77 Ancien administrateur d'une caisse de crédit mutuel.

78 Pour un historique complet de ce mouvement, voir notamment le site internet du mouvement en Nord-Pas-de-Calais sur <http://www.cigales-npdc.org/spip.php?article5>.

79 Pour un historique de la création de la structure, voir le site internet de Garrigue sur http://www.garrigue.net/index.php?option=com_content&view=article&catid=1&id=4&Itemid=2.

alternatives. Dans un deuxième temps, la création de la société coopérative de capital-risque Garrigue, en 1985, permet à des personnes morales d'investir, pour des périodes non limitées dans le temps. Survivant, tout comme les clubs Cigales, à la fin de l'ALDEA en 1989 (elle ne résiste pas aux difficultés financières causées par l'organisation à perte du contre-sommet au G7 de 1989 et à la création de titres associatifs), Garrigue a notamment participé en 1990 à la création de la caisse « Autonomie et Solidarité » de la région Nord-Pas-de-Calais. Elle a également, en 1998, repris par fusion-absorption l'héritage physique et moral de Génération banlieue SA SCOP qui avait pour vocation de prendre des participations dans des entreprises implantées ou s'implantant dans des zones d'habitat difficile, ou portées par des personnes issues des populations résidant dans ces zones. Patrice Sauvage a ensuite été membre de la Délégation interministérielle pour l'insertion professionnelle et sociale des jeunes en difficulté et rapporteur général de la commission d'évaluation du Revenu minimum d'insertion (RMI) de 1988 à 1991. Dans les années 1990, il a participé avec Jean-Baptiste de Foucauld à la fondation de « Démocratie et spiritualité » en 1993, fondé l'association ALICE (Agence de liaison pour l'insertion, la création et l'échange) à Cergy-Pontoise et animé une recherche sur l'économie plurielle pour l'OCDE. Ordonné diacre de l'Église catholique en 2002, il est conseiller technique au Secours catholique.

Jacques Archimbaud raconte s'être également inspiré, à cette époque, des expérimentations et de l'émergence de pratiques alternatives en Alsace et en Allemagne. La montée des Grünen, dont les militants sont par ailleurs impliqués dans les milieux de la contre-culture et de l'économie parallèle allemands⁸⁰, le marque. Il assiste durant cette période à tous leurs congrès et scrute la moindre piste explorée en Allemagne pour passer de l'expérimentation aux pratiques alternatives à grande échelle. Dans le sillage de cet engagement à la FGA et à Solidarité-Emploi, Jacques Archimbaud côtoie également des militants politiques qui, comme lui, rejoignent finalement les Verts (Jean-Pierre Lemaire, ex-PSU, Patrick Franjou, ex-LCR, Alain Lipietz, ex-GOP⁸¹, par exemple). Malgré l'échec de l'Appel à la convergence des forces alternatives et écologistes, proposé par les Verts en mai 1985⁸², nombre de militants issus de cette première génération engagée dans la lutte pour l'emploi et la solidarité avec les chômeurs se retrouvent ensuite autour de l'« Appel pour un arc-en-ciel », lancé le 12 février 1987⁸³, puis lors de la mobilisation autour de la candidature de Pierre Juquin à l'élection présidentielle de 1988⁸⁴, et, pour certains, une autre fois encore, en 1995, autour de l'Appel au débat sur le chômage⁸⁵.

80 L'impact des mouvements sociaux allemands est mentionné dans les histoires de l'économie alternative et solidaire, tout comme celui des expérimentations lancées au Pays Basque espagnol. Voir par exemple Philippe BAQUÉ, « Sur les chantiers de l'économie solidaire », *Le Monde diplomatique*, septembre 1994, p. 18-19.

81 La Gauche ouvrière et paysanne (GOP) est une tendance autonomisée du PSU, qui a fusionné avec Révolution ! pour former, en 1976, l'Organisation communiste des travailleurs (OCT).

82 Il permet malgré tout que les Verts soutiennent certains candidats alternatifs aux élections cantonales de 1985 – l'accord avec ceux du PSU n'a pas été possible – et surtout, de tisser des liens durables entre les militants alternatifs et ceux qui continuent d'œuvrer à l'intérieur des Verts à l'ancrage à gauche du parti. Voir sur ce point les détails au chapitre 1.

83 Comme Maurice Pagat, Michel Butel, Alain Lipietz, Félix Guattari...

84 Voir sur ce point les détails au chapitre 1.

85 Cet Appel a été publié le 28 juin 1995 dans *Le Monde*, à l'initiative du Mouvement antiutilitariste dans les sciences sociales (MAUSS). Relayé par la revue *Transversales* (animée par Jacques Robin et Patrick Viveret), dans son numéro 34 de 1995, il a été signé par plus de trente personnalités, dont Guy Aznar, Jacques Robin, Jean-

Les échanges, lieux et occasions de réflexions communes, sont donc, à cette époque, nombreux. Ils unissent déjà, comme le souligne Frédéric Lebaron⁸⁶, « économistes professionnels », économistes « relativement marginaux » et « anti experts », dans la production d'un discours « critique de l'économisme » dont l'économie alternative n'est que l'une des figures. Ils forment ensemble ce que Jacques Archimbaud appelle le « bain idéologique » de l'économie « alternative » et de l'insertion⁸⁷ à partir duquel ont émergé ceux que l'on pourrait considérer comme les « producteurs cardinaux »⁸⁸ de l'économie « alternative ». Inégalement épaulés par quelques experts et hauts fonctionnaires chrétiens de gauche qui, malgré leurs positions relativement précaires dans les cabinets ministériels ou l'administration d'État⁸⁹, contribuent à la « politisation fonctionnelle de l'administration »⁹⁰, ils sont les concepteurs de cette économie, de l'ensemble de ces initiatives concrètes, à la fois sociales, économiques et politiques, qui leur ont permis de renouveler les formes premières de leur engagement. Engageant leurs savoir-faire et leurs pratiques dans des activités qu'ils considèrent comme socialement utiles, ils sont, chacun à

Michel Belorgey, Jean-Louis Laville, Annie Dreuille, Annie Berger, Roger Sue, Aline et Jacques Archimbaud, Bernard Perret, Jean-Marc Ferry, Antonio Negri, André Gorz, François Gèze, Guy Roustang, Yoland Bresson, René Passet, Serge Latouche, Jacques Rigaudiat, Alain Lipietz, Patrick Viveret, etc. Robert Castel, Pierre Larroustourou, Dominique Méda, Dominique Voynet ou encore Jean-Pierre Dupuy s'y sont également ralliés. Dans le sillage de l'appel, une association a été constituée, l'« Appel pour une économie et une citoyenneté plurielles (AECEP), pour élargir la dynamique et lui donner une ampleur européenne. Pour plus de détails voir « Chômage : appel au débat », Trente intellectuels français, in *Nouvelles pratiques sociales*, vol. 8, n° 2, 1995, p. 169-173 sur <http://id.erudit.org/ierudit/301335ar> ; voir également Alain CAILLÉ, « Une fondation Polanyi : un projet toujours actuel », in *Revue du MAUSS*, vol. 1, n° 29, 2007, p. 465-476.

86 Voir Frédéric LEBARON, « À contre-courant. Le renouveau de l'économie critique en France depuis 1995 », in Bertrand GEAY et Laurent WILLEMEZ (dir.), *Pour une gauche de gauche*, op. cit., p. 177-194.

87 Pour mémoire, le revenu minimum d'insertion (RMI) est créé sous le gouvernement de Michel Rocard, en 1988. La première parution du Centre de recherche et d'information sur la démocratie et l'autonomie (CRIDA), acteur structurant de l'économie sociale et solidaire sur le plan académique, sur le thème des politiques d'emploi date, elle, de 1989. Coordonnée par Bernard Eme et réalisée avec la collaboration de Jacques Gautrat, Marie-France Gounouf et Laurent Gardin, elle s'intitule *Insertion et activités nouvelles. Évaluation du dispositif des associations intermédiaires. Recherche réalisée pour le ministère des Affaires sociales et de l'Emploi*, et elle est publiée par le CRIDA-LSCI, CNRS qui, dans la lignée des travaux de Renaud Sainsaulieu, intervient via l'équipe que pilotent Jean-Louis Laville et Bernard Eme, dans le cadre de projets de recherche-action.

88 Entendu ici, comme en première partie, comme producteur principal, par extension de la notion de producteur cardinal de paradigme proposée par Frédérique MATONTI, « L'anneau de Mœbius. La réception en France des formalistes russes », op. cit. en référence à Howard S. BECKER, *Les Mondes de l'art*, op. cit. Employer ici cette dénomination nécessite tout d'abord d'envisager l'économie sociale et solidaire comme un « monde », c'est-à-dire comme « réseau de tous ceux dont les activités, coordonnées grâce à une connaissance commune des moyens conventionnels de travail, concourent à la production des œuvres qui font précisément la notoriété du monde [de l'art] », selon Howard S. BECKER, *Les Mondes de l'art*, op. cit., p. 22. Applicable à « n'importe quel monde social » ou « n'importe quel événement » afin de « cerner le réseau, grand ou petit, dont l'action collective a permis à l'événement de se produire sous cette forme », l'emploi de cette grille de lecture nécessite également quelques audaces. Celle de considérer qu'un producteur cardinal puisse être, comme ici, collectif plutôt qu'individuel, voire inconscient au sens des stratégies inconscientes de Pierre Bourdieu ; celle de tenir compte, pour expliquer les processus de passage, à la fois des passeurs incarnés mais également des processus diffus, comme ici la capillarité ; celle enfin d'employer de conserve – tout comme l'a proposé Audrey MARIETTE dans sa thèse « *Le cinéma social* » aux frontières de l'engagement. *Sociologie d'une catégorie entre art et politique*, EHESS, 2008 – le concept de champ, qui nous semble ici complémentaire.

89 Vincent Dubois soulignait dans son ouvrage *La politique culturelle*, op. cit., les effets de cette illégitimité à la fois objective et intériorisée qui conduit les fonctionnaires, atypiques et souvent recrutés par réseaux, à collaborer inégalement et de manière différenciée avec les acteurs du champ artistique.

90 On pourra par exemple consulter sur ce point Jean-Michel EYMERI, « Frontières ou marches ? De la contribution de la haute-administration à la production du politique », in Jacques LAGROYE (dir.), *La Politisation*, op. cit., p. 47-77.

leur niveau, au centre d'un réseau de coopération qui organise et coordonne l'ensemble des activités. Opérant en dehors des conventions économiques classiques, ils doivent malgré tout travailler à la mobilisation d'autres ressources pour tenter de faire reconnaître leur « monde »⁹¹. La nécessité de s'assurer des revenus suffisants et relativement pérennes, qui pèse sur la plupart de ces militants, enclenche ainsi un mouvement plus ou moins progressif d'économicisation de leurs initiatives. Justifié et légitimé par un discours centré sur le développement local des territoires, ce mouvement, soutenu par quelques militants multipositionnés tels que Jean-Pierre Worms⁹², suscite de nombreuses tensions au sein de la nébuleuse alternative, dont les acteurs sont inégalement prêts à s'inscrire dans des logiques strictement économiques ou plus institutionnalisées. Un événement majeur fédère pourtant les différentes composantes de l'économie « alternative » et engage la transformation de cette économie en économie « solidaire » : le contre-sommet au G7 des 15 et 16 juillet 1989.

SECTION 2. 1989-1999. LES VERTS AU SERVICE DU DÉVELOPPEMENT DE L'ÉCONOMIE SOLIDAIRE

En cette fin des années 1980, les réalisations les plus probantes des acteurs de l'économie « alternative » restent très localisées. Conférer à ces dernières une légitimité nécessite d'accepter une forme d'institutionnalisation qui ne satisfait qu'inégalement les acteurs de terrain. Soucieux de pérenniser leurs actions, ils jouent alors, nous allons le voir, la carte des collectivités territoriales ou du multipositionnement. Ce compromis leur permet en effet, à l'instar des acteurs culturels étudiés par Vincent Dubois, d'obtenir quelques soutiens sans se soumettre à une administration d'État dont ils craignent l'ingérence. Militante de l'économie « alternative », Jacqueline Lorthiois (voir encart *infra*) incarne bien ce rapport ambigu au processus d'institutionnalisation. Engagée, comme beaucoup d'autres de nos enquêtés, dans la foulée de Mai 68, elle proclame en entretien : « J'avais vingt ans en 68, et je ne m'en suis jamais remise ! »⁹³. Étudiante à l'institut de géographie, elle découvre les enquêtes collectives et se passionne pour les monographies de bassins industriels. « Tombée dans la marmite de la lutte des classes » dès ce moment, elle passe ensuite son

91 On s'appuie notamment pour cette importation des concepts d'Howard S. BECKER, *Les Mondes de l'art*, op. cit., notamment le chapitre 1, « Mondes de l'art et activité collective », et le chapitre 9, « L'art et l'artisanat ».

92 Sociologue proche de Michel Crozier et de Renaud Sainsaulieu, Jean-Pierre Worms est spécialiste de la territorialisation de l'activité économique et des évolutions des espaces urbains et des bassins d'emplois. Ancien militant du PSU et proche de Michel Rocard, il a été élu plusieurs fois en Bourgogne sous l'étiquette Parti socialiste (il est conseiller municipal, maire-adjoint, conseiller général puis député de 1981 à 1993). Très impliqué dans la vie associative et le développement de l'économie locale, il fonde notamment le réseau d'accompagnement et de financement « France initiative » en 1985, devenu en octobre 2012, « Initiative France », qu'il préside encore actuellement. Il est également vice-président de la « Fonda », qui, créée en 1981, valorise et promeut l'engagement associatif.

93 Pour cette citation et les suivantes, extraits d'entretien téléphonique avec Jacqueline Lorthiois, 27 décembre 2010.

temps à « défendre et valoriser le travail », dans le cadre des missions qu'elle réalise pour la Direction de l'urbanisme du ministère de l'Équipement. C'est au cabinet du secrétaire d'État à l'Économie sociale, Jean Gatel, où elle est chargée de mission en développement territorial, qu'elle rencontre les acteurs de l'économie « sociale » institutionnelle, tous plus ou moins proches, on vient de le voir, des réseaux rocardiens et deloristes. Elle y croise Patrice Sauvage, collaborateur à cette époque de Bertrand Schwartz⁹⁴, délégué interministériel à l'Insertion professionnelle et sociale des jeunes en difficulté. C'est lui qui l'invite à un congrès de l'ALDEA, à laquelle elle adhère dans la foulée.

Jacqueline Lorthiois, une femme de Mai⁹⁵

Fille de l'écrivaine et historienne Marie-Josèphe Lacroix de Lavalette et d'un physicien, Jacqueline Lorthiois est issue d'une famille de la haute bourgeoisie intellectuelle parisienne « fauchée mais qui essaie de tenir un rang dans la rue Barbet de Jouy du 7^e arrondissement de Paris ». Elle a fait ses études à l'Institut de géographie de Paris, tout en militant à l'Union géographique de la faculté des lettres (UGFL-UNEF). Engagée dans les journées de Mai-Juin 68 qu'elle vit comme une révélation, elle abandonne l'idée de faire une maîtrise de géographie politique, et passe l'année à réaliser une monographie sur un canton industriel de l'Yonne, tout en pilotant également, à ce moment, la commission emploi de l'association professionnelle des géographes. Comme de nombreux « soixante-huitards », sa trajectoire porte la marque de son engagement. Après ses études, elle accepte un poste à la Chambre de commerce et d'industrie de Versailles où elle vit, à sa manière, une sorte de retour à la terre, enquêtant alors sur le petit commerce et l'artisanat rural. Elle exerce ensuite dix ans en tant que chargée de mission à la Direction de l'urbanisme du ministère de l'Équipement (jusqu'en 1985). Syndiquée à la CGT, Jacqueline Lorthiois participe aux luttes professionnelles du moment et défend les personnels non titulaires. Habitante de la ville nouvelle de Cergy dès 1973, elle intègre un groupe d'ex-soixante-huitards proches du PSU, « un collectif de pionniers qui font des actions d'innovation sociale et citoyenne ». Ils s'organisent en communauté pour mener des actions locales (journal « Habitants », radio libre « La boucle », film « La ville à prendre », bande dessinée « À propos », commission espaces verts, expertise d'usages, comités de quartier, ateliers communautaires, animation des quartiers, associations dédiées, habitat groupé autogéré...) et participent activement à l'animation de cette ville nouvelle. Souhaitant quitter ses fonctions, elle prépare un DESS d'économie en cours du soir au CNAM, puis, en 1983, obtient le DESS Emploi et développement social d'entreprise, créé à l'IEP de Paris par Renaud Sainsaulieu et Dominique Thierry. Convertissant ainsi en titres scolaires ses expériences professionnelles et militantes, elle trouve alors, dans le monde universitaire, les ressorts de son intégration dans les institutions politiques. Elle croise en effet à l'université Pascal Dorival, attaché au cabinet d'Huguette Bouchardeau, secrétaire d'État puis ministre de l'Environnement, qui lui conseille de postuler auprès de Jean Gatel qui vient d'être nommé secrétaire d'État à l'Économie sociale. Chargée du développement local, elle reste jusqu'à la fin, en 1986. Elle met ensuite à profit son réseau, complété par celui du REAS dont elle est la présidente du directoire depuis sa création en 1992 (elle le reste

94 Ancien élève de l'École polytechnique et ingénieur au corps des Mines il est chargé en mai 1981 par le Premier ministre du rapport sur l'Insertion sociale et professionnelle des jeunes en difficulté. Il devient chargé de mission du ministère du Travail et du ministre de la Solidarité nationale de janvier 1982 à octobre 1983. À ce poste, il crée et met en place, avec une petite équipe, une vingtaine de missions locales. D'octobre 1983 à avril 1985, il est Délégué interministériel à l'Insertion Professionnelle et Sociale des jeunes en difficulté. Il se charge en 1984 du lancement de l'opération « Nouvelles qualifications-insertion », pour les jeunes de très faible niveau et passera ensuite au Conseil économique et social.

95 Données recueillies lors de notre entretien téléphonique du 27 décembre 2010.

jusqu'en 2001), et crée son cabinet de conseil en développement local et emploi (VAIR – Valorisation, Alternative, Innovation, Ressources). Elle le ferme en 1997, pour monter le programme « Emplois jeunes environnement » au cabinet de Dominique Voynet, par l'entremise d'Alain Lipietz. Remplacée par Jacques Archimbaud, elle passe en 1998 à la Délégation interministérielle à l'économie sociale (DIES) comme chargée de mission auprès d'Hugues Sibille, ancien conseiller de Martine Aubry, qu'elle connaît depuis ses années de consulting. C'est de ce poste qu'elle voit l'expérience du secrétariat d'État de Guy Hascoët. N'ayant pas été recrutée par Hugues Sibille au moment de la création de son Agence de valorisation des initiatives socio-économiques (AVISE)⁹⁶ en 2002, puis opérée en 2005 d'une greffe totale de la colonne vertébrale, Jacqueline Lorthiois accepte un poste à la Direction générale de l'action sociale. Présidente du Mouvement de développement solidaire (MDS) qu'elle a contribué à créer, cette « créatrice institutionnelle » convaincue que « personne n'a jamais rien compris à ce qu'elle faisait », s'est engagée dans la dynamique Europe écologie-Les Verts pour apporter son expertise aux États généraux de l'emploi et de l'écologie pilotés par Pierre Larrouturou.

Jacqueline Lorthiois est désormais au cœur de deux mondes sur le point de se rejoindre, celui de l'économie « sociale » institutionnelle des experts et hauts fonctionnaires, et celui de l'économie « alternative ». C'est donc en tant que membre de l'ALDEA et en tant que consultante en développement local et emploi⁹⁷, aux côtés d'acteurs dont elle a déjà plus ou moins croisé la route, qu'elle participe à ce contre-sommet de 1989⁹⁸, dont elle rappelle que pour le comprendre, « il faut remonter à 1984, date à laquelle un collectif anglo-saxon prend l'initiative d'organiser une manifestation de protestation lors d'un G7 organisé à Londres »⁹⁹. Le collectif se nomme « The Other Economic Summit » (TOES). Ses organisateurs, apprenant que le prochain sommet du G7 va avoir lieu en 1989 en France à La Défense, année où l'on commémore le bicentenaire de la Révolution française, s'indignent et prennent contact avec l'ALDEA. En effet, comme le souligne Jacqueline Lorthiois,

cet anniversaire de la démocratie qui se passe en même temps qu'un sommet des sept pays les plus riches du monde est considéré par les alternatifs comme un objet de scandale.¹⁰⁰

L'ALDEA, représentée par Patrice Sauvage et Éric Macé, lance l'appel « Ça suffa comme si ! », et pilote l'organisation de l'événement. Il permet la rencontre formelle d'une multitude

96 Réunissant les principaux acteurs de l'économie sociale, l'AVISE élabore des outils méthodologiques, réalise des études, anime les réseaux d'initiatives sociales. Voir pour des informations plus complètes sur l'agence le site internet <http://www.avise.org/>.

97 Jacqueline Lorthiois avait créé son cabinet de conseil après son passage au cabinet de Jean Gatel. Cette expérience professionnelle lui avait en effet permis de se constituer un important réseau auprès des acteurs institutionnels de l'emploi et de l'aménagement du territoire (ANPE, IAURIF...), des collectivités locales et des acteurs de terrain du développement local (cf encadré *supra*).

98 Voir pour les détails de ce contre-sommet de l'Arche Omar ZAHED, « Le contre sommet de l'Arche », consultable sur <http://sung7.univ-lyon2.fr/ETU/garche.html>.

99 Jacqueline LORTHIOIS, « L'économie alternative un mouvement de la société civile qui revendique une autre façon de faire de l'économie », article paru le 15 juin 2009 sur le site du Mouvement pour l'économie solidaire (MDS), consultable sur <http://www.developpement-solidaire.org/spip.php?article255>.

100 Entretien avec Jacqueline Lorthiois, 27 décembre 2010.

d'acteurs engagés, à titre individuel ou au nom de structures, dans les différents espaces de l'économie « alternative » (éducation populaire, agriculture biologique, habitat, environnement...) et du tiers-mondisme. À ceux-là s'ajoutent les acteurs engagés dans la lutte contre le chômage et pour la solidarité entre travailleurs et demandeurs d'emplois, qui se disent d'économie « solidaire », ainsi que des experts, des chercheurs¹⁰¹ et des (ex)-membres des différentes institutions qui ont porté les premières ambitions de l'économie « sociale » dont ceux évoluant dans le sillage de réseaux d'action catholiques. Les militants politiques ne font pas défaut : anciens du PSU, socialistes minoritaires, écologistes et verts¹⁰². Véritable « bide financier » selon Jacques Archimbaud, malgré la présence de plus de 2500 personnes, dont beaucoup sont venues de l'étranger¹⁰³, le contre-sommet de 1989 reste dans les mémoires des représentants du secteur et des militants verts comme « le premier mouvement alter »¹⁰⁴, « l'ancêtre du mouvement de l'altermondialisation »¹⁰⁵ que l'on appelle alors « antimondialisation », « le début de l'altermondialisme »¹⁰⁶.

À cette date, de nombreux militants du parti sont très impliqués dans l'ALDEA et ses activités, ou dans l'une des structures que celle-ci fédère¹⁰⁷. L'ALDEA fonctionne, de fait, comme un creuset militant où puisent les Verts qui, à ce moment précis, cherchent à composer leurs listes d'ouverture pour les élections européennes de 1989. C'est dans ce cadre, et avec l'appui de Solange Fernex, militante féministe et écologiste historique¹⁰⁸, qu'Aline Archimbaud, toujours impliquée dans l'association Solidarité-Emploi, est recrutée pour représenter officiellement dans la campagne les valeurs et les initiatives de l'économie alternative. Alain Lipietz, engagé depuis l'appel Arc-en-ciel, signataire de celui de Solidarité-emploi, et présent dans la préparation du contre-sommet¹⁰⁹ tient d'ailleurs la plume pour

101 Notamment le Centre de recherche et d'information sur la démocratie et l'autonomie (CRIDA). Cette association de recherche a été créée en 1985. Nombre des chercheurs qui l'animent font également partie du laboratoire interdisciplinaire de sociologie économique LSCI-IRESO-CNRS que dirigeait Renaud Sainsaulieu (1986-2003), devenu LISE UMR CNRS n° 6209 sous la direction de Jean-Louis Laville (2004-2007), puis LISE UMR CNRS CNAM n° 3320. Voir les détails sur <http://www.crida-fr.org/>

102 Parmi eux, Jacques Archimbaud et Alain Lipietz qui ont tous deux adhéré en 1988.

103 Des représentants non gouvernementaux du Burkina Faso, du Mozambique, du Zaïre, du Brésil, d'Haïti, du Bangladesh et des Philippines sont présents.

104 Selon Jacques Archimbaud, entretien du 17 décembre 2010.

105 D'après Jacqueline Lorthiois, entretien du 27 décembre 2010.

106 Voir Philippe CHANIAL et Jean-Louis LAVILLE, « Quelques dates repères », sur le site internet de l'Agence régionale au service des acteurs de l'économie solidaire, consultable sur <http://www.adepes.org/spip.php?article138>. On pourra, pour approfondir le sujet de l'engagement militant dans l'altermondialisme, se reporter à Éric AGRİKOLIANSKY, Olivier FILLIEULE et Nonna MAYER (dir.), *L'Altermondialisme en France : la longue histoire d'une nouvelle cause*, op. cit. et Éric AGRİKOLIANSKY et Isabelle SOMMIER, *Radiographie du mouvement altermondialiste*, Paris, La Dispute, 2005.

107 L'ALDEA a par exemple accueilli beaucoup d'objecteurs de conscience engagés politiquement chez les Verts.

108 Voir pour les détails biographiques le chapitre 1.

109 Il a rédigé le projet pour le memorandum TOES. Intitulé « Les 10 grands problèmes », il présente aux membres du G7 officiel les propositions des participants : l'apurement des dettes des États et la réforme du système financier mondial ; l'édiction de règles et de clauses sociales pour le commerce international ; un moratoire contre toutes les activités prédatrices pour la planète et favorisant les activités conformes à l'utilité

rédiger le programme économique des Verts pour ces élections. Il est d'autant plus légitime dans ce rôle qu'il a pris une part structurante depuis son adhésion au parti un an auparavant dans le travail de la commission « Économie » des Verts (voir encadré *infra*). C'est sous sa tutelle intellectuelle qu'émerge une véritable offre politique verte en matière économique. Elle a été formalisée progressivement et parallèlement aux évolutions du « monde » de l'économie « alternative » dans lequel nombre de militants verts, à l'instar d'Alain Lipietz, sont intégrés, ce qui fait d'eux de véritables « passeurs » de cette économie dans le parti. Ce passage de l'ESS aux Verts s'effectue, par ailleurs, dans un contexte national défavorable. Le secrétariat d'État à l'Économie sociale du deloriste Jean Gatel a en effet déjà disparu, celui du rocardien Tony Dreyfus (1988-1991) est peu actif, la Délégation à l'économie sociale vivote, et les politiques publiques dédiées à ce secteur n'existent pas encore. La précision des propositions de la commission « Économie » des Verts pendant cette période semblent donc bien tenir aux liens de certains de ses membres avec le monde de l'économie « solidaire », en recomposition à ce moment.

La commission nationale « Économie » des Verts : un lieu d'élaboration sous la houlette d'Alain Lipietz

La deuxième période de la commission « Économie » s'ouvre entre 1988 et 1989 avec l'entrée chez les Verts d'Alain Lipietz, et court jusqu'en 1994. La commission est animée par un noyau de militants intéressés par les questions économiques, dont François Degans, Jean Desessard et Yves Paccou¹¹⁰ qui en assure le secrétariat (il en prend la présidence de 1991 à 1994, lorsqu'Alain Lipietz en devient le porte-parole). À cette époque, elle est un lieu privilégié d'élaboration des positions écologistes et de démonstration de leur originalité en matière économique (TVA sociale, fiscalité écologique sociale et environnementale, taxe au kilomètre parcouru, allocation universelle [ou revenu universel d'existence, revenu minimum d'existence ou encore revenu minimum garanti¹¹¹], réduction du temps de travail et conquête du temps libre, mise en place d'une comptabilité écologique générale...).

sociale, à l'efficacité économique et à la prudence écologique ; une coordination de tous les États face aux différents fléaux (SIDA, guerres, drogue...) ; un développement des politiques de sensibilisation et de prévention face à ces fléaux ; un contrôle démocratique du progrès technologique au niveau national et international ; une conférence internationale sur les conditions d'exercice de la libre circulation et le droit à la citoyenneté dans le cadre d'évolutions migratoires maîtrisées ; la promotion d'expériences de développement par le bas, « tiers-secteur et autres innovations de ce genre » et de formes de coopération et de solidarité directes non gouvernementales pour soutenir les populations fragilisées ; une reconversion coordonnée et contrôlée des budgets militaires vers « des activités de défense collective de l'humanité et de la planète ». Pour les détails voir Alain LIPIETZ, « The other economic summit : les 10 grands problèmes. Projet pour le memorandum TOES 1989 », consultable sur http://lipietz.net/spip.php?mot140&debut_5=20. Le memorandum est transmis aux représentants au G7, par l'intermédiaire de Jacques Attali alors « sherpa » de la France, accompagné d'une « lettre ouverte aux chefs d'État des Sept », signée par plus d'une centaine de personnalité dont les écologistes Daniel Cohn-Bendit, Antoine Waechter, Alain Lipietz, et René Dumont. Voir pour les détails et les contenus des manifestations organisées durant le contre-sommet, Alain LIPIETZ, « Le contre-sommet du Tiers-état », *Alternatives économiques*, 1989 et Omar ZAHED, « Le contre sommet de l'Arche », *op. cit.*

110 Voir pour les éléments de leurs parcours militant le chapitre 1.

111 Cette préoccupation apparaît dès le n° 3 de la *Lettre de la commission Économie et social* (cet intitulé présent dans un document de 1987 attestant peut-être d'un changement de nom de la commission dont il reste à repérer la date). Un encart en première page de la *Lettre* n° 4 de mars 1987 stipule en effet que « Cette lettre n° 4 poursuit

C'est en 1992 que la commission formalise pour la première fois « les grands axes de [ses] analyses et de [ses] propositions »¹¹² dans une publication placée sous le signe de l'anti-productivisme (qu'il soit capitaliste, libéral ou socialiste) et des « valeurs » des Verts – responsabilité, autonomie, solidarité. C'est dans ce cadre que les Verts proposent « le développement d'un tiers secteur¹¹³ d'utilité sociale » et encouragent « le développement d'entreprises alternatives (coopératives, entreprises d'initiative locale mobilisant l'épargne de proximité, etc.) » qui pourront prendre en charge les besoins non satisfaits et participer de l'autonomie au travail et de l'innovation sociale.

La commission propose également de développer les « emplois d'utilité sociale », afin de « briser le cloisonnement étanche entre revenus de solidarité et activité rémunérée ». Il s'agit concrètement, stipule la publication¹¹⁴, d'ouvrir la voie « à un tiers-secteur partiellement subventionné par l'affectation des revenus de solidarité, sous réserve d'employer les bénéficiaires dans le cadre d'un statut salarié normal, à des emplois d'utilité sociale non ou mal assurés par les structures existantes : soins et services à domicile aux isolés, animation culturelle, entretien de l'environnement, etc. ». Le texte précise ensuite que : « Le développement de ce secteur, une des formes des entreprises alternatives évoquées plus haut, ne doit pas dévier vers un service public au rabais, ni une activité concurrentielle au secteur privé. Il devra se faire en concertation avec les organisations professionnelles et les syndicats. Par ailleurs, comme pour les entreprises alternatives en général, les perspectives d'évolution vers un service public classique ou vers le privé traditionnel devront restées ouvertes. Ce tiers secteur pourrait inventer de nouveaux rapports entre ses travailleurs, entre ceux-ci et les usagers. En garantissant une insertion normale de ses travailleurs, il permettra un recul de la société duale, un dépassement des rapports purement marchands »¹¹⁵. La brochure rappelle enfin que figurent au rang des acteurs partenaires envisagés « les entreprises alternatives [...] qui ne pourront se développer significativement que si de nouvelles règles de solidarité et de partage des richesses sont réinventées au niveau global de la société [et du] secteur de l'économie sociale en général (Scop, Coop, associations, mutuelles) qui refusent la logique de compétition et d'accumulation »¹¹⁶. Ces propositions de la commission nationale du parti vert, que l'on peut qualifier *a posteriori* d'ESS, sont donc présentes à ce stade d'élaboration et de formalisation des objectifs économiques des Verts.

C'est à partir de la dynamique créée autour de l'ALDEA et du contre-sommet que naît, selon Jacques Archimbaud, la volonté de rassembler les acteurs, de « fédérer les archipels » qui ont émergé à partir du « bain idéologique de l'autrement »¹¹⁷. Les difficultés financières de l'ALDEA précipitent le rassemblement des structures qu'elle fédère et de Solidarité-Emploi, qui prend corps avec la création du Réseau de l'économie alternative et solidaire (REAS), en 1992, piloté par Jacques Archimbaud, et dont Jacqueline Lorthiois préside le directoire. Le REAS prospère grâce à une dynamique plus large, au cœur de

le débat engagé dans les pages 2 et 3 de la précédente en apportant des contributions d'origines diverses sur le thème du revenu minimum garanti, pour lequel nous proposons en page 3 une motion ».

112 « Les Verts et l'économie », supplément au *Vert contact* n° 233 du 15 au 21 février 1992.

113 Alain Lipietz tient toujours à l'heure actuelle à cette terminologie issue de l'importation de la définition anglophone de « non profit sector ». Il l'avait déjà utilisée, et ce n'est sûrement pas un hasard puisque la dynamique émanait du TOES anglais, dans le cadre du memorandum du contre-sommet de 1989. Il a d'ailleurs rédigé l'entrée « tiers secteur » du hors-série n° 22 d'*Alternatives économiques*, intitulé *L'économie sociale de A à Z*, paru en 2006, à laquelle on pourra se reporter (p. 206-208). Pour une approche plus critique du tiers secteur comme « non profit sector », on pourra consulter Marthe NYSENS, « Tiers secteur », in Jean-Louis LAVILLE et Antonio David CATTANI (dir.), *Dictionnaire de l'autre économie*, op. cit., p. 499-505.

114 « Les Verts et l'économie », supplément au *Vert contact* n° 233 du 15 au 21 février 1992, p. 8.

115 *Ibid.*

116 *Ibid.*, p.14.

117 Selon Jacques Archimbaud, entretien du 17 décembre 2010.

laquelle se trouve Aline Archimbaud, amenée à siéger au Parlement européen la même année¹¹⁸. Profitant des ressources institutionnelles que procurent la fonction de parlementaire européen, Aline Archimbaud soutient le développement du REAS dans le cadre d'un réseau européen de plus grande ampleur, qui permet l'émergence de nombreux projets sur l'ensemble de territoire français.

Le REAS

Fondé en 1992 dans la continuité de l'ALDEA et des dynamiques qui ont émergé autour du contre-sommet de 1989, le REAS (Réseau de l'économie alternative et solidaire) est une société anonyme à statut coopératif. Elle se compose de structures locales et thématiques, implantées sur l'ensemble du territoire, qui se retrouvent sur la base de valeurs – solidarité, autonomie, égalité, partage – consignées dans une Charte. À sa création, elle est organisée en quatre collèges : l'un comprend les structures fondatrices (solidarité emploi, OVIDE, ALDEA, Garrigue, *À Faire*, GIEPP), le deuxième rassemble les correspondants départementaux (des personnes physiques cooptées), le troisième est constitué par l'Association des amis de *A faire*, le journal, et le quatrième collège est composé des associations partenaires utilisatrices. Le réseau vit des cotisations de ses membres, mais aussi en organisant des rencontres et des colloques en partenariat avec les acteurs de l'éducation populaire, et en éditant un journal – *À Faire. Lettre du REAS*. Acteur central de l'économie solidaire, le REAS s'inscrit dès sa création dans les dynamiques des réseaux européens. Il participe également, en 1998, à une enquête sur la contribution de son réseau à la création d'emplois, et ce à la demande du ministère de l'Environnement de Dominique Voynet. Le réseau ne survit que peu de temps au départ de Jacques Archimbaud en 1999. C'est Jacqueline Lorthiois qui en clôt officiellement l'existence en 2001.

Durant toute la décennie 1990, le REAS est en effet l'animateur principal des dynamiques alternatives et solidaires : formations d'acteurs de terrain, de militants, et d'élus ; dîners-débats dans des lieux solidaires ; organisations de manifestations ; conférences thématiques avec des représentants du monde économique et syndical ; soutien financier de mouvements autonomistes ; soutien d'initiatives culturelles alternatives¹¹⁹ ; création de la Caisse solidaire du Nord-Pas-de-Calais¹²⁰, de la société de capital-risque solidaire Génération banlieue¹²¹ et de plusieurs banques régionales... La visée des animateurs du REAS, dont font partie les spécialistes des finances de l'ex-ALDEA tels que

118 Née en 1948 à Belfort, elle est intégrée par les Verts, sous l'insistance de Solange Fernex, à la liste conduite par Antoine Waechter pour les élections européennes de 1989, à la 18e place. Elle y est désignée en tant que membre fondatrice de Solidarité-emploi. Elle siège au Parlement européen en 1992, suite au décès de Renée Conan et reste élue jusqu'en 1994. Adjointe au maire de Pantin depuis 1995, et vice-présidente de la communauté d'agglomération Est Ensemble depuis 2010, elle a été élue au Sénat, en 2011, reprenant la place anciennement dévolue à Dominique Voynet.

119 Les groupes de musique rock, La Mano Negra et Zebda ont, d'après Jacques Archimbaud, bénéficié des fonds récoltés dans ce cadre.

120 Elle a été créée en 1997 avec Christian Tytgat. Éducateur reconverti dans les activités de financement solidaire et de soutien aux personnes en difficulté, il avait déjà participé à la création des Cigales et à celle de la coopérative de capital-risque Autonomie et solidarité en 1990.

121 En 1995.

Jean-Paul Gauthier, et de nouveaux militants spécialisés comme François Taconnet¹²², est de créer un réseau de banques solidaires sur l'arc Atlantique (de l'Irlande au Pays basque). Jacques Archimbaud insiste en entretien sur la volonté de ces militants d'agir dans le domaine financier : « le grand fantasme de tous ces gens c'est la banque, parce que c'est le saint des saints de l'ennemi capitaliste ! »¹²³. Ce projet d'envergure échoue, les banques solidaires ne voyant le jour qu'en Alsace, Flandres, Corse¹²⁴ et Pays Basque, mais Jacques Archimbaud garde de cette époque « la fierté d'avoir inventé des choses »¹²⁵. En quelques années à peine, le REAS réussit à fédérer une grande variété d'expertises et de compétences et s'impose comme acteur stratégique de l'économie « solidaire ».

Les Verts sont, à cette époque, toujours très impliqués dans les réseaux de l'économie « alternative » et dans les mobilisations de lutte contre le chômage. Alain Lipietz figure par exemple parmi les signataires de l'appel « Contre le chômage » lancé fin 1992 qui préfigure la constitution d'Agir contre le chômage (AC !)¹²⁶. La nécessité de formuler des propositions concrètes et de se démarquer des autres partis politiques est encore plus évidente à ce moment qu'aux élections européennes de 1989. Les Verts ont en effet décidé d'investir les jeunes institutions que représentent les Régions (elles ont été créées en 1986), et la campagne électorale de 1992 voit l'élection d'un nombre conséquent de conseillers régionaux verts. La mandature 1992-1998 avec l'élection de Marie-Christine Blandin (voir encart *infra*) à la présidence du conseil régional du Nord-Pas-de-Calais les conduit en effet à envisager cette institution comme une sorte de laboratoire des idées vertes.

Marie-Christine Blandin : la pionnière du Nord

Née le 27 septembre 1952 à Roubaix, cette professeure de sciences naturelles, mère de deux enfants, milite depuis les années 1970 en faveur de l'écologie, du droit à la contraception et du tiers-mondisme. Elle est notamment membre de Greenpeace, du Secours populaire, de la Ligue des droits de l'homme et du Planning familial. Elle présente, dès 1977, une liste aux élections municipales, à Wimpy, dans l'Aisne avant de partir enseigner, de 1980 à 1983, dans un collège algérien. Rentée en France, et toujours enseignante de collège, elle participe à la création des "Verts-Nord-Écologie" en 1984. Installée à Saint-Pol-sur-Ternoise, elle se présente aux élections cantonales de 1985, et anime le groupe local des Verts sur cette commune. Engagée dans la lutte contre des dépôts de déchets toxiques et contre la déforestation, elle obtient ensuite l'investiture pour les élections cantonales de mars 1992 à Montreuil (3,3 %), puis est désignée, la

122 Créateur de la société qui conçoit et fabrique des habitats écologiques « Histoire de cabanes ».

123 Entretien avec Jacques Archimbaud, 17 décembre 2010.

124 C'est Alain Lipietz qui épaula Jacques Archimbaud dans ce projet de création. Il est plus tard accusé, dans le cadre de sa campagne avortée à l'élection présidentielle de 2002, d'avoir rédigé le programme économique des autonomistes corses.

125 Entretien avec Jacques Archimbaud, 17 décembre 2010.

126 Voir pour plus de détails l'article « Agir ensemble contre le chômage (AC !) » in Xavier CRETTEZ et Isabelle SOMMIER (dir.), *La France rebelle*, op. cit., p. 334-337.

même année, pour conduire la liste régionale des Verts dans le Pas-de-Calais. Avec huit sièges obtenus à l'issue d'un scrutin qui ne donne à aucune force politique une majorité, elle est élue à la présidence du Conseil régional à la faveur d'une alliance entre le PS, le PC, Les Verts et Génération écologie (GE)¹²⁷. Manquant sa réélection en 1998, elle devient, en 2001, sénatrice du Nord, fonction qu'elle occupe depuis ce jour.

Pendant cette période, le conseil régional du Nord-Pas-de-Calais met en place une politique de lutte contre le chômage et de développement des formes alternatives d'activité et d'emploi. La Région participe activement aux projets portés à l'époque par les acteurs de l'économie solidaire du REAS (soutien à la création de la coopérative de capital-risque Autonomie et solidarité et de la Caisse de crédit solidaire) et développe ses propres actions (appui à la création d'entreprises d'insertion, soutien à l'émergence d'un « tiers-secteur solide et utile »...)¹²⁸. C'est également au cours de cette période que la commission « Économie » devient le réceptacle de tensions qui animent par ailleurs tout le parti. Elles opposent les militants écologistes de la première heure, issus des luttes environnementales, et ceux formés à gauche et/ou à l'extrême-gauche, entrés dans le parti à la fin des années 1980 et tout au long des années 1990. Si François Degans et Yves Paccou considèrent les positions intellectuelles d'Alain Lipietz, dont ils ont lu les ouvrages avant même que ce dernier n'entre au parti, ils n'en sont pas moins opposés aux propositions très ancrées à gauche qu'il défend. Sous son influence, la commission évolue en effet rapidement, en même temps que le parti qui s'inscrit à gauche en 1994. Pour les membres de la commission, même s'ils se situent eux-mêmes à gauche, ce positionnement est vécu comme une perte d'originalité, une forme de normalisation des positions économiques des Verts, comme Jean Desessard en témoigne lors de notre entretien :

Je pense qu'on a perdu un caractère d'utopie et de gestion globale de la société. [...] Il y a un aspect un peu novateur qui est parti [...] et c'est dû [...] à la tension entre la gauche traditionnelle d'où venaient les gens comme Lipietz et les waechtériens. Alors on peut dire beaucoup de mal des waechtériens mais ils apportaient quand même une forme de pensée en rupture avec la gauche. Alors je ne dis pas qu'il faut être en rupture totalement avec la gauche mais c'est la tension entre ces deux pensées qui étaient intéressante. [...] J'ai toujours regretté, moi, que les waechtériens s'en aillent. [...] C'était dommage, parce que je pense que c'était fructueux qu'il y ait cette tension entre les waechtériens au niveau économique et ceux qui sont venus de la gauche après. Et ceux qui sont venus de la gauche, en particulier des Alternatifs ou d'anciens PSU ou tout ça,

127 Voir au chapitre 1 le récit détaillé de cette élection.

128 Voir pour les détails « Le choix pour notre Région. Le Livre Vert du Nord-Pas de Calais », édité par Les Verts. Notamment la section « Déboucher l'horizon de l'emploi », p. 77-82.

ont introduit une culture sociale issue de la vieille gauche et... on n'a pas eu le temps de confronter, de renouveler la pensée économique.¹²⁹

Cette nouvelle orientation de la commission n'est pas uniquement le fait d'Alain Lipietz, mais d'une interaction entre l'évolution de ses propositions et celles de ses membres, ce que nous avons déjà montré¹³⁰.

Les années 1990, marquées par la crise économique et la recrudescence du chômage sont ainsi propices au développement ou à la résurgence de projets économiques jusque-là marginalisées, et alors même que l'existence de la Délégation interministérielle à l'Innovation sociale et à l'Économie sociale reste anecdotique et sans financements conséquents.

La Délégation à l'Économie sociale de 1981 à 2010 : une institution dominée

Les intitulés, budgets, missions et ministères de rattachement de cette Délégation ont beaucoup évolué dans le temps. Elle a été créée en tant que « Délégation à l'économie sociale » rattachée au Premier ministre par le décret n° 81-1125 du 15 décembre 1981, pris sous l'impulsion de Michel Rocard.

Le décret n° 91-1133 du 28 octobre 1991 l'a modifiée : elle est devenue « Délégation générale à l'innovation sociale et à l'économie sociale » et dépendait du ministre chargé de l'Emploi et de la Solidarité. En 1995, le décret n° 95-1083 du 5 octobre l'a à nouveau changée. Elle est devenue « Délégation ministérielle à l'innovation sociale et à l'économie sociale », et a été placée sous l'autorité du ministre chargé de l'Intégration et de la Lutte contre les exclusions. En 1998, le décret n° 98-410 du 27 mai a étendu ses missions. Continuant à chapeauter le Conseil supérieur de la coopération et le Comité consultatif de l'économie sociale, elle devait assurer désormais trois missions complémentaires : proposition et coordination des mesures destinées à favoriser le développement des coopératives, des mutuelles et des associations ; promotion des initiatives et innovations du secteur, coordination des études et des projets tendant à l'harmonisation des dispositions qui étaient applicables aux organismes à but d'économie sociale et solidaire¹³¹. Le décret n° 2006-151 du 13 février 2006 a ensuite institué la « Délégation interministérielle à l'innovation, à l'expérimentation sociale et à l'économie sociale ». Placée sous l'autorité conjointe du ministre de l'Économie, de l'Industrie et de l'Emploi et du ministre du Travail, des Relations sociales, de la Famille et de la Solidarité, la délégation a été mise à disposition du Haut-commissaire aux solidarités actives contre la pauvreté Martin Hirsch, et son budget a été diminué. Enfin, le décret n° 2010-95 du 25 janvier 2010, a intégré l'ancienne délégation à la nouvelle Direction générale de la cohésion sociale (DGCS), mêlant ainsi ses missions à celles de la

129 Jean Desessard, entretien du 27 novembre 2007.

130 Au chapitre 4.

131 Pour un bilan sommaire de la DIES jusqu'à cette période, voir Marcel HIPSZMAN, « La DIES, une administration de mission : son rôle, ses réalisations. 1981-2005 » sur <http://www.esfin-ides.com/esfin-anciensite/pages/publications/DIES-administration-mission171105.pdf>.

Deux évolutions majeures caractérisent cette période. La première est celle du glissement sémantique, de l'économie « alternative » à l'économie « alternative et solidaire » puis à l'économie « solidaire ». Ce glissement a été induit par le rassemblement des deux mouvances historiques : l'économie « alternative » des acteurs fédérés par l'ALDEA, et l'économie « solidaire » à laquelle sont attachés ceux qui évoluent dans le sillage de Solidarité-Emploi. Dans les deux réseaux se côtoient autant de militants de terrain, plus ou moins politisés, que de hauts fonctionnaires ou de professionnels des initiatives locales. Si les militants de l'économie « alternative » s'étaient, plus ou moins à dessein, entendus sur un malentendu (alternative à quoi ? au capitalisme ? au libéralisme ? au productivisme ? à l'économie de marché ?¹³³), le REAS permet désormais, sous la bannière de l'économie « solidaire », un compromis, certes de circonstance, mais opératoire. Ce terme, apparemment proposé dès 1992 par les sociologues du CRIDA travaillant sur les nouveaux emplois¹³⁴, moins polysémique que le précédent, permet en effet la construction d'une coalition majoritaire qui porte désormais la cause de cette économie différente dans les institutions.

La seconde évolution est relative au passage de l'économie « solidaire » du Parti socialiste aux Verts. En effet, si les années 1980 ont vu s'imprimer la marque de la deuxième gauche et des réseaux chrétiens deloristes et rocardiens sur la représentation politique de l'économie « sociale », les années 1990 consacrent l'emprise « du peuple de l'écologie »¹³⁵ sur l'économie « solidaire ». Les militants verts sont en effet, à titre individuel, très présents dans les réseaux, et notamment aux postes d'animation. Ils comptent par ailleurs, dans leurs rangs, de nombreux militants ou de professionnels de l'économie « solidaire », ce qui facilite une imprégnation réciproque des questions économiques débattues. Les flux qui nourrissent les deux terrains militants permettent donc « une

132 On pourra notamment consulter, pour de plus amples détails, Scarlett WILSON-COURVOISIER, « Une ou des politiques publiques nationales de l'ESS ? Trente ans de tâtonnements politiques et administratifs », *Recma*, n° 325, 2012, p. 78-93.

133 Ces interrogations sont par ailleurs revisitées au moment même du TOES, qui se déroule la même année que la chute du mur de Berlin. Cet événement, que les acteurs de l'économie alternative et solidaire interprètent comme la preuve de l'échec de l'alternative au capitalisme jusque-là proposé à l'Est, est en effet pour eux l'occasion de se réinterroger sur le sens même de l'alternative.

134 Par Bernard Eme pour commencer puis par Jean-Louis Laville qui développe cette notion, d'après Philippe CHANIAL et Jean-Louis LAVILLE, « Quelques dates repères », sur le site internet de l'Agence régionale au service des acteurs de l'économie solidaire, consultable sur <http://www.adepes.org/spip.php?article138>. Ce qui confirmerait la thèse de Fanny Darbus sur le rôle des universitaires et des experts dans la création de cette catégorie de l'économie sociale et solidaire, restée, selon elle, relativement hors-sol par la suite.

135 Selon Jacques Archimbaud, entretien du 17 décembre 2010.

captation institutionnelle des Verts des leaders de l'économie solidaire, avec le soutien des Verts qui sont individuellement engagés dans l'économie solidaire »¹³⁶. L'institutionnalisation de l'économie « solidaire » s'opère ainsi par le parti vert, et ce d'autant qu'après le soutien apporté par Aline Archimbaud depuis le Parlement européen, et l'action de Marie-Christine Blandin à la Région Nord-Pas-de-Calais, l'un des vice-présidents de cette dernière, Guy Hascoët, se voit confier, en 2000, le premier secrétariat d'État à l'Économie solidaire.

SECTION 3. 1999-2010. DU SECRÉTARIAT D'ÉTAT À L'ÉCONOMIE SOLIDAIRE (SEES) AUX POLITIQUES PUBLIQUES TERRITORIALES : UNE FRAGILE CONSÉCRATION INSTITUTIONNELLE

Élu député en 1997, Guy Hascoët (voir encart *infra*) siège à l'Assemblée nationale aux côtés des Verts Marie-Hélène Aubert, Yves Cochet, Noël Mamère, Jean-Michel Marchand et André Aschiéri (apparenté aux Verts), Dominique Voynet ayant immédiatement été nommée ministre de l'Aménagement du territoire et de l'Environnement dans le gouvernement de Lionel Jospin. Et c'est bien au ministère de l'Environnement que l'histoire du SEES, point d'orgue de « l'institutionnalisation du flou »¹³⁷ de l'économie « solidaire », nous allons le montrer, débute réellement.

À son arrivée, Dominique Voynet, engage Jacqueline Lorthiois, par l'entremise d'Alain Lipietz. Il s'agit de participer à l'action « Nouveaux services-Emplois jeunes » du gouvernement, pilotée par Martine Aubry alors ministre de l'Emploi et de la Solidarité et qui doit permettre de créer 350 000 emplois¹³⁸. Jacqueline Lorthiois est donc recrutée pour travailler à la création des 50 000 « Emplois-jeunes environnement » que Dominique Voynet s'est engagée à créer en conseil des ministres¹³⁹. Elle s'attèle à cette tâche pendant près d'un an et demi, aux côtés des acteurs des quinze filières des métiers de l'environnement. Mais rapidement, un autre engagement de l'accord programmatique nécessite son expertise : la création d'un tiers secteur, proposition portée par Alain Lipietz lors des négociations pré-électorales. L'été 1998 est décisif pour l'économie solidaire. Martine Aubry vient de nommer son ancien collaborateur chargé du programme « Nouveaux services-Emplois jeunes »,

136 *Ibid.*

137 Nous reprenons ici l'expression proposée par Vincent Dubois dans son ouvrage *La politique culturelle, op. cit.*, pour qualifier le troisième temps de l'institutionnalisation de l'économie solidaire. Elle permet d'insister sur l'imprécision et le caractère controversé de la définition d'un objet institutionnel, ainsi que sur l'incertitude des frontières de l'action publique relative à cet objet.

138 Pour une exposition du soutien critique des Verts au projet de Martine Aubry, voir Alain Lipietz, « Enfin une reconnaissance du tiers-secteur », *Vert contact*, n° 470, du 20 au 26 septembre 1997.

139 Vraisemblablement à l'un de ceux du mois d'août 1997.

Hugues Sibille, Délégué à l'Innovation sociale et à l'économie sociale (DIES)¹⁴⁰. Jacqueline Lorthiois, qui l'a côtoyé dans le cadre de la mise en œuvre des emplois-jeunes mais le connaît en réalité depuis plusieurs années¹⁴¹, demande à Dominique Voynet son rattachement à la DIES, préférant quitter le cabinet¹⁴² après un différend politique¹⁴³. L'accord entre les deux ministres est obtenu, avec le concours d'Alain Lipietz¹⁴⁴.

C'est dans la foulée de ces nominations que les Consultations régionales de l'économie solidaire sont lancées. Elles seront « d'économie sociale et solidaire » puisque Hugues Sibille, se réclamant plutôt de la première, et Jacqueline Lorthiois, plutôt de la seconde, en ont décidé ainsi¹⁴⁵. L'existence de « l'économie sociale et solidaire » est donc actée, du moins sur le papier. La « circulaire du Délégué Interministériel à l'Innovation sociale et à l'Économie sociale à mesdames et messieurs les Préfets de Région », datée du 14 octobre 1999, en atteste. Elle expose que « madame Martine Aubry, ministre de l'Emploi et de la Solidarité, et madame Dominique Voynet, ministre de l'Aménagement du Territoire et de l'Environnement, ont décidé, dans le prolongement de la circulaire du Premier ministre du 14 septembre 1998 relative au développement de la vie associative, l'organisation de « consultations régionales de l'économie sociale et solidaire ». Proposant un calendrier et un type d'organisation pour ces consultations, la circulaire justifie l'accolement des deux mots en ces termes :

Ces consultations témoignent d'une reconnaissance de l'apport spécifique de l'économie sociale et solidaire à la création d'activités et d'emplois et au développement durable, en particulier aux niveaux local et régional. Le titre exprime une double volonté : partir des pratiques et réalités de terrain pour dégager des propositions concrètes et réunir des acteurs qui se réfèrent soit à l'économie sociale, soit à l'économie solidaire pour débattre sur des pratiques et des valeurs communes¹⁴⁶.

140 Il a été nommé à ce poste lors du Conseil des ministres du 10 juin 1998. Il y est resté jusqu'en septembre 2001, date à laquelle il a rejoint la Caisse des dépôts et consignations en tant que directeur des petites entreprises et de l'économie sociale.

141 Hugues Sibille avait une entreprise coopérative de consultants spécialisée dans l'accompagnement de projets en économie sociale lorsqu'elle pilotait elle-même un cabinet du même type. Ils avaient par la suite tous deux quitté leurs cabinets de conseil pour entrer au ministère, Hugues Sibille auprès de Martine Aubry, Jacqueline Lorthiois auprès de Dominique Voynet.

142 C'est Jacques Archimbaud qui la remplace auprès de Dominique Voynet à l'été 1998.

143 Nous n'avons pas été autorisée à faire état de ce différend mais il est important de noter pour la suite qu'il fait intervenir Guy Hascoët.

144 D'après Jacqueline Lorthiois, entretien du 27 décembre 2010.

145 *Ibid.*

146 Circulaire du Délégué Interministériel à l'Innovation sociale et à l'Économie sociale à mesdames et messieurs les Préfets de Région », 14 octobre 1999. Consultable sur http://www.rnaf.net/lien_circulaire.php.

Les consultations sont ensuite l'occasion de diffuser auprès des acteurs de terrain le terme même d'« économie sociale et solidaire », et non sans mal. Jacqueline Lorthiois se souvient des « batailles » entre les acteurs de l'économie sociale et ceux de l'économie solidaire, de la ténacité avec laquelle « Hugues tient bon à la fois sur le terme et sur la démarche »¹⁴⁷. Jacques Archimbaud n'est pas absent. Le REAS, qu'il anime toujours, participe en effet à cette tentative d'union de l'économie « sociale » et de l'économie « solidaire ». Il en est partisan, tout en étant conscient des conflits à la fois sémantiques et politiques qui ne demandent qu'à ressurgir à cette occasion. Si le REAS et sa revue *Affaire* fonctionnent bien, les tentatives de rapprochement avec l'économie « sociale » instituée font en effet grincer des dents. Jacques Archimbaud confie :

Il fallait déjà digérer le passage [de l']alternatif au solidaire, et ils n'ont pas accepté le compromis avec l'économie sociale qu'on leur proposait. Ils nous accusaient de vouloir de la reconnaissance, une notabilisation [...]. C'était trop tôt [...]. On ne s'en est jamais remis¹⁴⁸.

Las des querelles et ne voulant pas « revivre une fin comme celle du gauchisme », et ayant intégré le cabinet de Dominique Voynet, juste après le départ de Jacqueline Lorthiois, Jacques Archimbaud passe la direction du REAS à l'un de ses anciens amis maoïstes, Daniel Jaunas¹⁴⁹. C'est donc de cette unique position qu'il participe aux négociations qui permettent à Guy Hascoët de devenir secrétaire d'État.

Le score (9,72 %) réalisé par la liste conduite par Daniel Cohn-Bendit aux européennes de 1999, qui voient notamment l'élection d'Alain Lipietz au Parlement européen, amènent les Verts et le Parti socialiste à renégocier les postes au gouvernement. Dominique Voynet insiste pour qu'un deuxième ministre vert soit nommé, elle n'obtient qu'un secrétariat d'État. Les discussions internes au parti, où les partisans de Dominique Voynet sont majoritaires, conduisent à proposer la thématique de l'économie solidaire, choisie afin de, comme le précise Jacques Archimbaud, « faire monter [les] réseaux [des Verts], leur donner puissance et visibilité »¹⁵⁰. Trois élus verts sont de potentiels candidats pour entrer au gouvernement : Yves Cochet, député depuis 1997, Alain Lipietz, fraîchement élu député européen mais concepteur du rapport sur le tiers secteur et partisan actif de l'élaboration de la loi-cadre sur celui-ci négocié avec le Parti socialiste, et Guy Hascoët,

147 Jacqueline Lorthiois, entretien du 27 décembre 2010.

148 Entretien avec Jacques Archimbaud, 17 décembre 2010.

149 Après avoir été militant vert, il est actuellement militant du MoDem.

150 D'après Jacques Archimbaud, entretien du 17 décembre 2010.

également député depuis 1997, et « dont tout le monde doutait des qualités de gestionnaire, ce qui s'est avéré vrai ! », souligne Jacques Archimbaud lors de notre entretien.

Guy Hascoët, un vert historique à l'ESS

Passionné par les questions d'environnement, c'est dans les associations de défense de la Nature que Guy Hascoët, fils d'un instituteur et d'une femme au foyer né au Mans, débute sa carrière militante. Né en 1960, il fonde à 19 ans la Fédération de protection de la nature de la Sarthe et la Fédération de protection des Pays de la Loire, puis Chantier nature, association d'insertion en 1988. Il suit à Tours des études de technicien de l'environnement et prend en 1983 un poste d'animateur à la Maison de la nature et de l'environnement de Lille. C'est dans le Nord que Guy Hascoët entre en politique. Co-fondateur des Verts en 1984, il entame rapidement une carrière politique. Il est successivement conseiller municipal à Lille (dès 1989) puis vice-président aux Transports, aux Infrastructures et à la Communication, puis au Développement économique, à l'Emploi, la Solidarité, l'Agriculture et la Pêche dans l'exécutif formé par Marie-Christine Blandin lors de son mandat en tant que présidente de la Région Nord-Pas-de-Calais (1992-1998). C'est dans ce cadre qu'il participe à la création de la Caisse solidaire du Nord-Pas-de-Calais et qu'il soutient, à l'intérieur du parti, la défense de l'économie solidaire. Il occupe également des positions dans le parti, jusqu'au porte-parolat, de 1995 à 1997. Élu député du Nord en 1997, il siège à l'Assemblée nationale jusqu'en mars 2000, date à laquelle il est nommé secrétaire d'État à l'Économie sociale par Lionel Jospin. Il occupe cette fonction jusqu'en avril 2002. Manquant le poste de secrétaire national des Verts en 2004, il les quitte et se recentre sur ses activités de consultant en développement durable, dans le cadre de la société Horizons Développement Durable. Il revient en politique en 2009, avec la création d'Europe écologie. Il est choisi par Europe écologie Bretagne pour conduire la liste aux élections régionales de 2010. Il siège depuis au Conseil régional de Bretagne et y préside le groupe des élus EELV.

Le choix est rapidement fait. Les deux premiers étant de la même sensibilité que Dominique Voynet, elle ne veut pas être accusée par le parti de favoriser les siens, alors même qu'elle est fragilisée par les demandes réitérées de la part de certains militants verts qui voudraient déjà la voir quitter le gouvernement. Lionel Jospin ayant accepté de nommer Guy Hascoët¹⁵¹, reste à définir le contour de sa délégation. Alain Lipietz, sur l'invitation de Martine Aubry¹⁵², propose « économie communautaire », afin de sortir des conflits entre économie « sociale » et économie « solidaire ». Mais elle refuse, arguant que « Chevènement ne soutiendra jamais ! »¹⁵³. Jacques Archimbaud, en raison des difficultés observées dans le REAS, préfère « économie alternative et solidaire ». C'est finalement Hugues Sibille qui suggère, dans un esprit de synthèse, « économie sociale et solidaire ». Lionel Jospin refuse cette proposition, trouvant le terme trop long. Les Verts ne se retrouvent pas dans

151 Ce choix convient en effet sûrement au Parti socialiste, soucieux de nommer un « personnage peu dangereux, c'est-à-dire au capital politique et économique peu important ». D'après Fanny DARBUS, *Pratiques et praticiens de l'économie sociale et solidaire. 2000-2007. Contribution à la sociologie des croyances économiques*, op. cit., p. 37.

152 Selon Alain LIPIETZ, *Refonder l'espérance*, Paris, La Découverte, 2002, p. 167.

153 *Ibid.*

l'économie « sociale », leur base militante s'étant davantage construite dans le milieu de l'économie « solidaire ». Le Premier ministre a finalement le dernier mot : le secrétariat d'État est à « l'Économie solidaire ». Si cette décision peut passer pour une victoire des Verts, dont on pourrait penser que dans le cadre d'un rapport de force circonstancié ils ont réussi à imposer à la fois leur vision du monde et leurs réseaux, cette décision signe en réalité l'exacerbation des conflits entre les acteurs, et peut-être, la volonté de Lionel Jospin de cantonner l'action des Verts à la part la plus dominée de l'ESS (elle-même part la plus dominée de l'économie au sens large).

Guy Hascoët prend ses fonctions dans ce contexte, en mars 2000¹⁵⁴, et alors que les Consultations régionales de l'économie sociale et solidaire battent leur plein, orchestrées par la DIES. Elles rassemblent plus de 4500 acteurs et se terminent avec la rencontre nationale de synthèse du 5 juin 2000, organisée à Lille, sous le patronage de Martine Aubry et en présence de Guy Hascoët, fraîchement nommé secrétaire d'État. Il prononce le discours de clôture de la journée, remerciant l'action d'Hugues Sibille et de la DIES, et se réjouissant de pouvoir s'appuyer sur « des réseaux d'acteurs mobilisés sur le terrain et sur un rapport de synthèse de grande qualité, riche en constats et en propositions ». Traçant les grandes lignes de son action¹⁵⁵, il explique vouloir « favoriser et multiplier les initiatives par un appel à projets ; mettre en place et renforcer des mesures d'appui et d'accompagnement du secteur ; renforcer les structures et les réseaux ; et actualiser le cadre juridique »¹⁵⁶. Les consultations nourrissent par ailleurs le rapport commandé à Alain Lipietz par Martine Aubry, par lettre de mission¹⁵⁷ concernant « l'opportunité d'un nouveau type de société à vocation sociale » et qui doit permettre l'élaboration d'une loi-cadre.

À cette période, ce ne sont plus en effet les réflexions de la commission « Économie » du parti qui sont structurantes, celle-ci étant en sommeil lors de la présidence de Philippe

154 Il nous a été impossible de savoir si – et de quelle manière – les Verts avaient officiellement réagi à cette nomination car la source la plus à même de retransmettre cette information, à savoir leur journal interne *Vert contact*, n'est pas disponible. Les numéros allant de fin février 2000 à début mai sont en effet manquants aux archives versées au CIRE.

155 Il retient alors trois points importants qui ressortent des consultations (le dialogue annoncé entre l'économie sociale et l'économie solidaire, la volonté des acteurs d'être dans l'économie mais autrement, et l'importance de l'enjeu territorial) et rappelle les trois principes d'intervention qu'il s'est fixés : faire en sorte que le développement de l'économie sociale et solidaire repose d'abord sur ses acteurs, valoriser l'économie plurielle, changer les modalités de l'action publique.

156 Voir la version complète du discours sur <http://discours.vie-publique.fr/notices/003002251.html>.

157 La lettre de mission est signée du 17 septembre 1998 selon Alain LIPIETZ, *Refonder l'espérance*, op. cit., p. 166. Un rapport d'étape a été remis par Alain Lipietz en janvier 1999. Le rapport final l'a été en septembre 2000 à Mme Aubry, puis, en novembre 2000, au cabinet de Mme Guigou, Martine Aubry ayant entre-temps quitté le gouvernement. Il tient compte des apports des consultations régionales qui se sont achevées en juin 2000. Voir le rapport sur <http://lipietz.net/spip.php?article318>.

Quirion (1994-1999) qui avoue lui-même, lors de notre entretien¹⁵⁸, avoir eu du mal à mobiliser ses membres à cette époque. Si l'économie « solidaire » figure bien dans les programmes des Verts à toutes les élections pendant cette période, elle est en réalité désormais plutôt abordée dans la commission nationale « Social » du parti. Par ailleurs, cette conjoncture est plutôt favorable à la sensibilisation des militants verts et à la formalisation des partenariats entre le parti, ses élus et les réseaux d'acteurs de l'économie « solidaire » dans lesquels se trouvent toujours de nombreux militants Verts. Le REAS organise ou participe, par exemple en 1994 et en 1995, à de nombreuses journées de formation ou de rencontres thématiques. En 1996, c'est la Fédération des élus écologistes (FEE)¹⁵⁹, que Marie-Christine Blandin préside et dont Henri Arévalo est le vice-président en charge de la formation¹⁶⁰, qui programme plusieurs formations à l'économie « solidaire » à destination des élus verts. Le fait que le second soit élu à l'Économie et à l'Emploi dès 1995 en Midi-Pyrénées facilite par ailleurs l'institutionnalisation des liens entre le parti et les acteurs de terrain (REAS et ADELS¹⁶¹ essentiellement à ce moment).

Guy Hascoët ne compte ainsi pas particulièrement sur le parti – qui, semble-t-il lui rend bien¹⁶² –, ni même sur les États généraux de l'écologie politique (EGEP), organisés en 2000, pour nourrir ses réflexions, mais plutôt sur le réseau informel constitué par les élus municipaux en charge de l'ESS. Il reste également, malgré ses premières déclarations, relativement éloigné de la DIES, qui constitue pourtant son administration officielle. Les membres du cabinet de Guy Hascoët l'ignorent en effet pour commencer, puis n'entretiennent avec elle qu'un lien relativement distant alors que cette dernière est pour la première fois dotée de moyens conséquents¹⁶³ et monopolise, à ce moment, dans l'administration d'État, le traitement des questions relatives à l'ESS. Cette distance peut sûrement s'interpréter comme le fait Fanny Darbus¹⁶⁴, c'est-à-dire au regard des différences de profils et de parcours des membres de la DIES et du cabinet du secrétaire d'État. Les premiers sont des technocrates atypiques mais consacrés, habitués à côtoyer le politique, et

158 Du 4 septembre 2007.

159 Nous avons détaillé les conditions de sa création au chapitre précédent.

160 Voir pour les détails de sa trajectoire le chapitre 1.

161 L'Association pour la démocratie et l'éducation locale et sociale (ADELS) est une association créée en 1959. Elle se conçoit à la fois comme un lieu d'échange et de propositions pour le développement de la démocratie locale. Elle regroupe des élus locaux, des militants associatifs, des professionnels et des citoyens, et promeut le processus de délibération collective au niveau local. L'ADELS organise des formations, des études-actions, des séminaires et des colloques régionaux ou nationaux, parmi lesquels les Rencontres de la démocratie locale qui se tiennent chaque année depuis 1992. Elle édite également la revue mensuelle *Territoires*. Voir pour les détails le site de l'association www.adels.org.

162 Le SEES ne fait en effet pas l'objet de beaucoup de mentions dans la presse interne du parti, en dehors du numéro spécial ESS de *Vert Contact* (n° 603, 28 avril au 4 mai 2001).

163 Jamais son budget n'avait été aussi élevé (15 millions d'euros) et ses personnels aussi nombreux (15 personnes).

164 Fanny DARBUS, *Pratiques et praticiens de l'économie sociale et solidaire. 2000-2007. Contribution à la sociologie des croyances économiques, op. cit.*, p. 39.

les seconds, de simples acteurs issus du monde associatif ou de l'insertion par l'activité économique. Malgré ses relations difficiles, plusieurs actions sont mises sur pied¹⁶⁵ dans la courte période d'existence du secrétariat, qui prend fin en avril 2002. Toutefois, la loi-cadre sur le tiers secteur d'économie sociale et solidaire à laquelle le rapport Lipietz devait aboutir n'a jamais vu le jour, les péripéties qui ont entouré sa préparation et quelques maladroites envers les acteurs de terrain et le cabinet d'Élisabeth Guigou, qui vient de succéder à Martine Aubry, ayant fait traîner les choses jusqu'à la presque fin du gouvernement de Lionel Jospin¹⁶⁶. L'adoption d'un statut européen des coopératives et des associations et le processus de normalisation pour le commerce équitable ne seront pas non plus réalisés. La dynamique engagée par le SEES n'est ainsi que de courte durée. Disparaissant dès l'année suivante, il laisse les acteurs de terrain insatisfaits. Ceux de l'économie « sociale » regrettent que Guy Hascoët ait surtout travaillé à la reconnaissance des acteurs de l'économie « solidaire », avec lesquels ils entretiennent des rapports conflictuels. Le fait que l'intitulé du secrétariat d'État ait été limité à l'Économie solidaire, et que les mesures concernant le plus l'économie « sociale » (la loi-cadre et l'adoption d'un statut européen des coopératives et des associations) n'aient finalement pas été mises en œuvre n'est peut-être pas étranger à cette perception. Quant aux acteurs de l'économie « solidaire », dont la filiation plongeait ses racines dans l'économie « alternative », ils regrettent pour leur part que ce processus d'institutionnalisation ait non seulement dénaturé leurs projets et leurs valeurs, mais également conduit à une assimilation trop forte de leur secteur et des Verts. Robert Crémieux le souligne lors de notre entretien¹⁶⁷, alors même qu'il avait au moment de sa création, qualifié le SEES de « divine surprise »¹⁶⁸ :

L'économie sociale et solidaire qui assimile les maisons de chômeurs et le Crédit agricole, c'est une façon de noyer la charge potentiellement alternative de l'économie solidaire. [...] Et puis, bon... La seule force politique organisée au moment où Guy

165 Il s'agit des conventions pluriannuelles d'objectifs avec les collectivités locales (elles prennent corps réellement en 2001 avec l'arrivée des élus verts dans les municipalités) et les associations ; du programme de recherche-action « L'économie sociale et solidaire en région » coordonné par l'INSEE ; de la création du statut de Société coopératif d'intérêt collectif (SCIC) ; de l'instauration d'une part réservataire pour les entreprises de l'économie sociale et d'une clause de mieux-disant social et environnemental dans les marchés publics ; de la création de produits d'épargne solidaire ; du financement des têtes de réseaux *via* la signature de conventions pluriannuelles d'objectifs ; de l'appel à projet « Dynamiques solidaires » ; de la mission sur les nouveaux facteurs de richesse (confiée à Patrick Viveret, conseiller référendaire à la Cour des comptes) ; de la mission sur l'essai de la formule des caisses solidaires (confiée à Christian Tytgat, directeur général de la Caisse solidaire du Nord-Pas-de-Calais) ; et enfin, de la mission sur les différentes formes d'économie sociale et solidaire en Europe (confiée à Georges Asseraf, alors inspecteur général de l'administration de l'éducation nationale et de la recherche (IGAENR)).

166 Pour plus de détails, voir Alain LIPIETZ, *Refonder l'espérance*, *op. cit.*, p. 182-184. Cette version présente en détails les manquements supposés du cabinet de Guy Hascoët dans cette affaire.

167 Le 10 décembre 2010.

168 Voir Robert CRÉMIEUX, « L'avenir de l'économie sociale et solidaire : un enjeu politique », *Mouvements*, vol. 1, n° 19, 2002, p. 29-34.

Hascoët est nommé, qui ait porté de façon formelle ou informelle l'économie solidaire, c'est les Verts. Et c'était lié aux idées de l'écologie. [...] Alors on avait le souci de s'adresser aussi aux autres forces politiques et syndicales. [...] Mais on était reçus comme des Martiens. Car en dehors des Verts, à gauche, le Parti communiste attendait qu'on soit sortis de la salle pour rigoler et au Parti socialiste, la pensée sociale libérale avait totalement investi les postes dirigeants. Alors le revers, c'est qu'on a eu beau dire « on n'est pas des Verts » c'était terminé, même au MNCP [Mouvement national des chômeurs et des précaires], on était assimilés.¹⁶⁹

Jacques Archimbaud lui-même, s'il se souvient avec émotion des « moments où Hugues Sibille discutait avec Longo Maï », regrette également que l'institutionnalisation ait conduit à se cantonner aux espaces « reconnus et légitimés des dynamiques », et à délaissier les démarches les plus alternatives et les marges créatrices qui, selon lui, faisaient l'esprit des utopies dont elles sont les héritières.

Pris, comme d'autres institutions éphémères l'ont été avant lui, dans d'insurmontables contradictions¹⁷⁰, le SEES, dont le bilan détaillé reste sûrement à dresser¹⁷¹, fait ainsi figure d'institution contestée et dominée. Disposant de peu de moyens financiers¹⁷², condamné à déléguer aux collectivités territoriales et aux têtes de réseaux du secteur les politiques publiques qui permettent de structurer et de soutenir le développement de l'économie sociale et solidaire¹⁷³, il ne constitue un moment important qu'au regard de l'institutionnalisation – même fragile – qu'il a permis à l'économie

169 Robert Crémieux, lors de notre entretien du 10 décembre 2010.

170 Par exemple le Commissariat général à l'information sur lequel Didier Georgakakis a travaillé. Voir Didier GEORGAKAKIS, *Information et propagande d'État sous la Troisième République. Les échecs d'une spécialisation*, Thèse pour le doctorat de Science politique, Université Lyon II, 1996, et la version publiée *La République contre la propagande. Aux origines perdues de la communication d'État en France 1917-1940*, Paris, Économica, 2004. On pourra également se reporter, plus rapidement, à Didier GEORGAKAKIS, « Le commissariat général à l'information et la 'drôle de guerre' », *Mélanges de l'École française de Rome. Italie et Méditerranée*, T.108, n° 1, 1996, p. 39-54.

171 Aucun bilan institutionnel n'étant disponible, la seule source directe à laquelle j'ai eu accès est la version que Guy Hascoët a lui-même fait circuler à l'intérieur du parti Verts, en juin 2004, dans laquelle il mentionne que la publication institutionnelle de ce bilan a été empêchée en 2002, car « le modeste budget de communication [du SEES] avait été réquisitionné d'autorité par nos ministères de tutelles roses ». Deux courts résumés de ce bilan sont malgré tout disponibles : voir « Le pouvoir de dire 'solidaire' ! Entretien avec Guy Hascoët » par Dominique BOULLIER, *Cosmopolitiques*, n° 5, 2003, p. 51-62 et Guy HASCÔET, « Le secrétariat d'État en France : un bilan provisoire », in Jean-Louis LAVILLE, Jean-Philippe MAGNEN, Genauto C. de FRANCA FILHO et Alzira MEDEIROS, *Action publique et économie solidaire. Une perspective internationale*, Ramonville Saint-Agne, Erès, 2005, p. 297-302. Pour une approche à la fois détaillée et analytique de ce bilan, on pourra utilement consulter Fanny DARBUS, *Pratiques et praticiens de l'économie sociale et solidaire. 2000-2007. Contribution à la sociologie des croyances économiques*, op. cit., p. 36-51. On pourra également consulter, pour un bilan très détaillé après une année, le *Vert Contact*, n° 603, 28 avril-4 mai 2001, entièrement dédié à l'économie sociale et solidaire et au secrétariat d'État de Guy Hascoët.

172 Fanny Darbus parle dans sa thèse de 115 millions de francs (soit 17 millions d'euros) maximum, in Fanny DARBUS, *Pratiques et praticiens de l'économie sociale et solidaire. 2000-2007. Contribution à la sociologie des croyances économiques*, op. cit., p. 40.

173 Nous reprenons ici les termes de Fanny Darbus, partageant sur ce point totalement son analyse du SEES.

« solidaire » d'obtenir, et aux yeux des élus verts qui ont pu, grâce à son existence, revendiquer avec succès des délégations en la matière. En 2001, c'est en effet en se revendiquant de lui que les Verts ont négocié leurs délégations municipales à l'ESS, transformant cette expérience gouvernementale en ressource à la fois politique et symbolique dans leurs rapports de force avec leurs partenaires, notamment socialistes. Une fois nommés, c'est également en s'intégrant aux actions en cours du SEES qu'ils ont conçu et mis en œuvre leurs propres actions, les construisant avec des acteurs de terrains implantés sur leur territoire désormais en situation de faire valoir, selon l'expression de Vincent Dubois, tous les « signes extérieurs de leur professionnalité »¹⁷⁴. Ils y parviennent d'autant mieux qu'ils ont créé Réseau des territoires de l'économie sociale et solidaire (RTES)¹⁷⁵ et que celui-ci participe activement à l'élaboration et à la diffusion de la conception verte de l'ESS et des politiques publiques qui doivent soutenir son développement. Les élus verts à l'ESS, nombreux depuis les élections municipales¹⁷⁶, animent ce réseau. Trois de nos enquêtés, Christiane Bouchart, Henri Arévalo et Jean-Philippe Magnen, occupent respectivement les postes de présidente, de trésorier et de secrétaire du réseau. L'action du RTES prend par ailleurs de l'ampleur à la faveur du remplacement de l'ADELS par le Cédis¹⁷⁷ en tant que partenaire privilégié de l'organisation des formations pour les élus verts. Les formations et les rencontres dédiées à l'ESS se développent en effet largement sous leur égide conjointe, et d'autant que cette collaboration, comme les précédentes, est facilitée par Henri Arévalo, qui est à cette époque à la fois trésorier du RTES et président du Cédis. De nombreuses rencontres, de séances d'échanges de pratiques et de journées de formation sont ainsi organisées, essentiellement en marge des Journées d'été du parti¹⁷⁸. Plus que

174 Vincent DUBOIS, *La Politique culturelle, op. cit.*, p. 339.

175 Le Réseau des territoires de l'économie solidaire (RTES) a été créé en 2001. Organisant des journées de formations et des rencontres, éditant une lettre d'information et des publications, participant à la représentation nationale et internationale de l'économie solidaire française, le RTES s'est assigné plusieurs missions : encourager la multiplication des élus et des collectivités territoriales engagées dans le développement de l'ESS ; contribuer au développement des politiques publiques d'économie sociale et solidaire ; sensibiliser les institutions et les acteurs socio-économiques à l'adoption de nouvelles pratiques innovantes, démocratiques et solidaires. Il est piloté par un bureau d'élus, et est organisé autour des élus engagés dans les collectivités adhérentes et autour de correspondants territoriaux dans chacune des grandes régions, chargés de faire le lien sur leur territoire. Voir les détails sur le site internet <http://www.rtes.fr>.

176 Plusieurs sources internes mentionnent que si une dizaine tout au plus d'élus étaient chargés de l'économie sociale et solidaire avant 2001, plus de trois cent cinquante ont revendiqué cette attribution après son existence. Mais il faut immédiatement souligner qu'ils ne sont pas tous Verts.

177 Pour rappel, le Centre d'écodéveloppement et d'initiative sociale, a été fondé en 1998. Voir pour les détails le chapitre 5.

178 On peut par exemple citer, pour les Journées d'été de 2004 organisées à Toulouse, la plénière « Construction d'une alternative économique : quelle politique économique pour Les Verts ? Quels liens avec les entreprises ? » dans laquelle intervient notamment Jacques Archimbaud ; les ateliers militants « Économie solidaire : les actions militantes », « Le financement de l'économie solidaire », « Économie sociale : économie de la résistance ou économie de la prospective ? », ou encore les ateliers de formation du Cédis « Économie sociale et solidaire et aide à la création d'activités » et « Économie sociale et solidaire : développer et organiser le secteur des finances solidaires ». D'après le programme des Journées d'été de 2004, archives personnelles. Pour 2005, aux Journées d'été de Grenoble, on peut mentionner l'atelier dédié aux « nouvelles filières de l'économie solidaire », comprenant une présentation du RTES et de ses missions, une présentation des nouvelles filières par un élu vert

jamais, militants et élus verts et acteurs de l'ESS sont, à cette époque, liés. Les premiers servent en effet la cause de l'ESS en participant à sa politisation – et ce d'autant qu'étant souvent, comme Yann Fradin (voir encart *infra*) des professionnels emblématiques du secteur, ils ne font que suivre les « stratégies suggérées par l'habitus comme sens du jeu »¹⁷⁹ – dans le même temps que les seconds aident les Verts à consolider leurs positions dans le champ politique.

Yann Fradin, un écologiste au service de l'insertion¹⁸⁰

Yann Fradin est né en 1964. Passionné de nature depuis l'enfance, il la découvre surtout lorsqu'il passe ses vacances dans la maison familiale attenante à l'exploitation agricole. À défaut de pouvoir devenir agriculteur, et regrettant de ne pouvoir jardiner en ville, il profite des bienfaits de la nature lors de promenades et de jeux en forêt. Il a largement l'occasion de s'y adonner lors de ses dix années de scoutisme (il est louveteau puis scout marin puis responsable de meute louveteau jusqu'à 19 ans). Ce fils d'un lieutenant-colonel de l'Armée de l'air « qui ne votait pas » et d'une infirmière puéricultrice impliquée dans les associations caritatives évolue dans une famille de droite modérée, chrétienne pratiquante, « anticommuniste, antisocialiste, antiparti », dans laquelle « on ne dit pas pour qui l'on vote ». À la maison, Yann Fradin lit *La vie catholique*. C'est à travers ce journal qu'il découvre et suit les péripéties de la création de Greenpeace. « Pétri de culture antinucléaire, de non violence et d'écologie », il est interne au lycée Saint-Charles d'Athis-Mons de la seconde à la terminale, et entre au Séminaire hors les murs de la Mission de France. Il pense un temps entrer dans les ordres, mais il est surpris par quelques positions de l'Église catholique qui lui semblent contradictoires avec son engagement. Côté en réalité plus de prêtres ouvriers « insoumis et cégétistes » que de dignitaires de l'Église, et surtout ses amis squatters de la rue des Caves de Sèvres¹⁸¹, représentant les forces vives du monde alternatif de la ville (ce groupe sera le vivier de départ du groupe local Verts de Sèvres, toujours existant), il abandonne finalement cette voie.

Après avoir obtenu son baccalauréat, il entame, en 1982, des études de sciences de la nature et de la vie. C'est sa seule année de faculté, qu'il passe à militer. Dès 1983, il entre comme stagiaire puis comme premier salarié au journal *Qui vive*, un mensuel local. Il est dans cette période objecteur de conscience au Mouvement pour une alternative non violente (MAN), objection qu'il concile avec son action locale. Il restera à *Qui vive* jusqu'en 1988, même s'il a créé, depuis 1986, une coopérative de création graphique, *Intervalle*, qui finit par déposer le bilan, faute d'avoir su gérer sa croissance. Il rencontre à cette époque Pascal Dorival, lecteur du journal, qui le convainc de s'impliquer dans la création du Centre des jeunes dirigeants de l'économie sociale (CJDES), dont il est le premier délégué pour la région Île-de-France. Le groupe coopératif Ten d'Hugues Sibille reprend la coopérative en 1988, faisant de Yann, et ce jusqu'en 1994, un consultant en communication en développement local et économie sociale. Il côtoie là les représentants du monde de l'économie sociale, dont il se réclame et rencontre également la mouvance de l'économie solidaire, Jacques Archimbaud, les membres de l'ALDEA puis du REAS. Yann participe également pendant cinq ans, comme responsable de la communication, aux travaux de la commission nationale d'évaluation du RMI créée par la loi de 1989 qui a instauré l'allocation.

intervenant ici en tant qu'animateur du Cédis, et deux exposés thématiques présentés par des acteurs du secteur, plus ou moins sympathisants des Verts.

179 Pierre Bourdieu, *Réponses. Pour une anthropologie réflexive*, op. cit., p. 104.

180 Les données biographiques ont été recueillies lors de notre entretien du 1^{er} février 2011 et lors de multiples conversations informelles.

181 Voir l'histoire de cette aventure et de ses ramifications militantes sur le site internet de l'un des membres : <http://luc.blanchard.free.fr>.

Militant multi-engagé, bien avant 18 ans, dans l'Action des chrétiens pour l'abolition de la torture (ACAT), dans le Comité catholique d'action contre la faim et pour le développement (CCFD), il a également créé, en 1992, l'association Val-de-Seine Vert, qui travaille à la protection de l'environnement, et à l'amélioration de l'urbanisme et des déplacements. Mais c'est en 1994 que Yann Fradin participe à la création de l'association d'insertion par l'écologie urbaine *Espaces*¹⁸² dont il est actuellement le directeur général. Politiquement, il s'est défini très tôt comme écologiste, ce qui lui permet, explique-t-il, d'« être révolutionnaire sans rompre avec sa famille ». Après avoir fait la campagne de Brice Lalonde en 1981, Yann Fradin, militant des Amis de la terre, suit avec quelque scepticisme le passage au politique du mouvement écologiste. Il continue de militer dans le mouvement mais n'adhère formellement aux Verts qu'en 1986 : « J'ai fait mon chèque sur le capot d'une voiture, un pleine manif antinucléaire suite à la catastrophe de Tchernobyl, en me disant qu'il existait un parti politique pour lutter contre cette aberration et depuis, j'ai toujours réadhéré ». Il est même candidat à toutes les élections municipales (sa première date de 1983, il était candidat sur la liste municipale Meudon Écologie), en position non éligible, candidat plusieurs fois aux régionales, et candidat aux législatives de 1997.

Écologiste dans ses pratiques quotidiennes (il est végétarien, ne possède pas de voiture, n'utilise que des produits biologiques...), il est très engagé dans la vie de son groupe local, et prend souvent position dans les luttes internes du parti. Plutôt dans le sillage des militants catholiques sociaux, toujours séduit par les thèses de Patrick Viveret, de François Soulage et d'Alain Lipietz, il reste très critique sur l'ancienne action de Guy Hascoët, et regrette que les Verts aient privilégié la défense de l'économie solidaire et expérimentale plutôt que le soutien aux initiatives d'économie sociale. Séduit par la constitution d'EELV qui permet selon lui d'échapper « au ghetto Verts un peu étriqué » et d'envisager d'obtenir une majorité culturelle, il œuvre à l'intérieur du parti et auprès des élus, comme adhérent mais aussi comme directeur général de son association *Espaces*. Yann Fradin sollicite en effet les élus, notamment mais pas seulement écologistes, pour qu'ils soutiennent les actions de son association et son développement, par l'insertion de clauses sociales dans les marchés publics, le conventionnement sur l'entretien des espaces verts, la création de jardins solidaires d'insertion, la gestion de pigeonniers, l'entretien des talus ferroviaires ou des berges de la Seine... Représentant de nombreux réseaux (il est notamment membre de la FNARS¹⁸³, du MOVES¹⁸⁴, du GRAPHIE¹⁸⁵, du CAUE 92¹⁸⁶...), il veille à ce que les élus s'impliquent toujours dans le soutien des activités d'insertion et d'ESS et concourent à son développement.

La fin du SEES laisse pourtant les élus verts dans une situation difficile, devant à la fois supporter le coût symbolique de sa disparition et ses effets concrets (rupture de liens avec le gouvernement, non renouvellement des budgets engagés pour les actions sur leurs territoires...). C'est donc de conserve que les élus verts et les acteurs de l'ESS réorientent, plus ou moins consciemment, après 2002, leur discours et leurs actions. Profitant du flou qui n'a cessé d'entourer l'acceptation du terme même d'ESS, ils s'approprient, ici encore à l'image des acteurs de la culture étudiés par Vincent Dubois, la langue que les institutions

182 Pour plus d'informations, voir le site internet www.association-espaces.org.

183 Fédération nationale des associations d'accueil et de réinsertion sociale. Voir les détails sur <http://www.fnars.org>.

184 Mouvement des entrepreneurs sociaux. Voir les détails sur <http://www.mouves.org>.

185 Le Groupement régional des acteurs franciliens d'insertion par l'économique (GRAFIE) regroupe depuis quelques années plusieurs structures : Chantier école Île-de-France, le COORACE Île-de-France (qui regroupe des entreprises d'économie sociale et solidaire), le CNLRQ Île-de-France (Comité national de liaison des régies de quartiers), la FNARS Île-de-France et l'UREI Île-de-France, et le G.E.S.A.T. (Groupement d'établissements et services d'aide par le travail).

186 Conseil d'urbanisme, d'architecture et d'environnement. Voir les détails sur <http://www.caue92.fr>.

politiques se sont mises à parler sous l'effet du *new public management* et qui leur garantit, sous couvert de « démocratisation de l'économie » ou de « part de l'humain dans l'économie », le peu de légitimité institutionnelle qu'ils ont, ensemble et tout récemment, acquise. En 2004, lorsque d'autres élus verts revendiquent à leur tour des délégations ou des vice-présidences de conseils régionaux, le SEES n'est que très rarement invoqué. Les élus verts, qui ont eu le temps, tout comme les acteurs de terrain, de faire un bilan critique et distancié de l'action du SEES, ne revendiquent en effet que très inégalement son bilan et ses méthodes de travail, le reléguant ainsi rapidement au rang de ressource fragile et éphémère.

Jusqu'en 2010, date de la fin de la dernière mandature régionale et du terrain sur l'ESS de notre enquête, cette économie vit ainsi essentiellement à la faveur de ce que l'on pourrait appeler « l'écologisme territorial ». Il s'appuie d'une part sur l'action des élus verts en charge de l'ESS dans les Communes, les Intercommunalités et les Régions, et d'autre part, sur un partenariat qui lie parti vert – essentiellement à travers la commission « Économie et social » revivifiée – et réseaux d'échanges de pratiques et organismes de formation (essentiellement RTEs et Cédis). Leurs réalisations conjointes permettent, en effet, de légitimer et de diffuser l'offre politique verte en matière d'ESS à l'intérieur du parti, mais également dans le champ politique. Il faut pourtant préciser qu'après une longue période de diffusion de contenus largement basés sur l'échange d'expériences réussies et permettant de mettre en scène la proximité qui lie élus verts et acteurs du secteur, l'ESS devient, dès 2005, l'objet d'attentions partisans plus stratégiques de la part du parti. La commission « Économie et social »¹⁸⁷, présidée à partir de cette date (et jusqu'en 2009) par Pascal Canfin¹⁸⁸, travaille en effet à partir de ce moment non pas seulement à confirmer l'implantation des Verts dans les réseaux de l'ESS, mais également à transformer les propositions programmatiques vertes en véritables politiques publiques nationales. Le groupe de travail spécifique « Économie sociale et solidaire » anciennement animé par Dominique Reffay, passe sous le pilotage de Jean-Philippe Magnen¹⁸⁹. Cet ancien proche de Jacques Archimbaud, familier du REAS, est alors, et depuis 2001, conseiller municipal et communautaire en charge, notamment, de l'ESS. Repartant de ce qui a été mis en place à l'époque du secrétariat d'État de Guy Hascoët, il travaille, depuis les journées d'été 2005, à

187 Une fusion a eu lieu entre la commission « Économie » et la commission « Social » malgré de nombreuses réticences. Les militants qui ont plaidé pour cette solution, tels Dominique Reffay, justifient leur position par le fait que la commission « Social » avait été vidée progressivement de ses membres par Guy Hascoët qui les embauchait à son cabinet. Propos recueillis lors de notre entretien du 29 avril 2008.

188 Voir pour les données biographiques et sa trajectoire le chapitre 1, et pour l'analyse de la transformation de la commission sous l'effet de sa présidence le chapitre 5.

189 Voir pour les données biographiques et sa trajectoire le chapitre 1.

l'élaboration d'un projet de loi cadre d'ESS (voir encadré *infra*)¹⁹⁰, qui lui permettrait par ailleurs de revendiquer, pense-t-il, – pour les Verts, pour lui – un ministère de l'Économie sociale et solidaire en cas de victoire de la gauche à l'élection présidentielle de 2007. Le texte tente clairement de détacher l'ESS du traitement social du chômage dans laquelle elle est souvent confinée, pour la rapprocher d'une démarche plus globale de développement durable, concept qui semble plus « vendeur » à cette époque.

Loi-cadre d'économie sociale et solidaire : les propositions phares des Verts¹⁹¹

- Soutenir le financement de l'investissement, l'innovation et la professionnalisation de l'ESS ;
- Susciter la création d'instances consulaires spécifiques ;
- Reconnaître dans les dispositifs la notion d'utilité sociale, permettant notamment de situer les services à la personne comme une filière à part entière ;
- Développer l'épargne solidaire et les fonds de placement gérés selon les principes de l'investissement socialement responsable ;
- Intégrer l'ESS dans les programmes scolaires du secondaire et de l'Université, et soutenir le développement de la recherche dans ce domaine ;
- Promouvoir le statut coopératif comme alternative à certaines fermetures d'entreprises ;
- Contribuer au développement du commerce équitable par la mise en place d'une certification de type AFNOR.

Cette stratégie conduit par ailleurs Guy Hascoët à s'intéresser à cette thématique. Il participe ainsi en décembre 2005, avec Jean-Louis Laville, à une formation pour les élus verts organisée par le Cédis sur le thème des « nouveaux enjeux pour le développement de l'économie solidaire ». Le projet autour de la loi-cadre se prolonge, lui, avec la tenue, le 4 février 2006, à Nantes, de la Convention nationale programmatique « L'économie sociale et solidaire, promouvoir une économie plurielle ». Organisée sous le parrainage de Guy Hascoët et de Jean-Philippe Magnen, la journée est découpée en ateliers¹⁹² et tables-rondes¹⁹³. Animée par un journaliste militant de l'ESS (Xavier Cossé de France 3 Pays-de-la-Loire, Cigales...) et par une sociologue, membre de l'Observatoire de la décision publique et engagée dans des projets d'ESS, Hélène Combe, elle rassemble des élus et des personnalités représentatives du secteur avec lesquelles les Verts veulent travailler¹⁹⁴. Présentée comme

190 Un atelier était en effet animé par Jean-Philippe Magnen, intitulé « Économie sociale et solidaire : vers une loi cadre ».

191 D'après le livret d'accueil de la convention nationale programmatique du 4 février 2006, p. 6.

192 « ESS et développement économique », « De nouvelles mesures pour développer l'ESS », « Évaluation des projets de l'ESS ».

193 « Trois ans après la fin du secrétariat d'État à l'économie solidaire, état des lieux, perspectives », « 2007 : une loi-cadre pour le développement de l'économie sociale et solidaire. Plus-values attendues et limites pour transformer l'économie ? », « Politiques régionales et économie sociale et solidaire ».

194 Sont présents pour animer la Convention : Guy Hascoët, ancien secrétaire d'État à l'Économie solidaire ; Alain Lipietz, député européen Les Verts ; Geneviève Perrin-Gaillard, députée PS chargée du groupe ESS à l'Assemblée nationale ; Christiane Bouchart, adjointe des Verts au Maire de Lille en charge de l'ESS et présidente du RTES ; Henri Arévalo, adjoint des Verts au Maire de Ramonville en charge de l'ESS et trésorier du RTES ; Philippe

créatrice de « valeur ajoutée économique et d'emploi », « de cohésion sociale », et de « démocratie participative », l'ESS est non seulement revendiquée comme « l'un des piliers majeurs de la construction d'une alternative au libéralisme » mais intégrée au développement durable puisqu'elle conjugue « intégration sociale et respect de l'environnement »¹⁹⁵. Cette convention qui doit permettre de discuter les grandes lignes de la loi-cadre élaborée par les Verts est également une manière de faire apparaître et reconnaître une proximité entre les thématiques écologistes et l'ESS, et, par là-même, Les Verts comme ses représentants les plus légitimes.

Durant toute l'année 2006, l'ESS continue ainsi de faire partie des priorités affichées par la commission « Économie », Jean-Philippe Magnen animant par exemple, lors des journées d'été de Coutances, un atelier « Pour une économie plurielle ». L'élection présidentielle est l'occasion pour les Verts d'organiser des primaires internes qui opposent au deuxième tour Dominique Voynet et Yves Cochet (Cécile Duflot, Jean Desessard et Alain Uguen ayant été éliminés au premier tour). Dans ce cadre, la commission « Économie » les interroge sur le programme économique qu'ils sont censés défendre en cas de victoire. L'ESS est très présente dans leurs réponses (délégation de service public à des opérateurs de l'ESS, défense de l'économie plurielle, de la démocratie économique et de l'ancrage territorial, rappel de son engagement ancien pour le revenu d'existence aux côtés des acteurs de l'économie alternative et solidaire pour Dominique Voynet; formes relocalisées de structures économiques privilégiant la capitalisation sociale, soutien des acteurs de l'économie sociale et solidaire, soutien à l'épargne solidaire, promotion de la conversion en SCOP pour Yves Cochet).

L'ESS figure donc bien parmi les thèmes défendus lors des campagnes des élections présidentielle et législatives de 2007, comme en attestent les documents programmatiques

Chesneau, vice-président Les Verts en charge du Développement économique et de l'Emploi au Conseil régional PACA ; Philippe Hervieu, vice-président Les Verts en charge de l'Économie solidaire au Conseil régional Bourgogne ; Francine Bavay, vice-présidente Les Verts en charge de l'Économie sociale et solidaire au Conseil régional Île-de-France ; Fabienne Renaud, conseillère régionale PS en charge de l'Économie solidaire, en charge du projet ESS 2007 au PS ; Sylvie Mayer, chargée de l'ESS au sein du comité central du PC ; Jacques Rastoul, CFDT ; Jean-Louis Laville, sociologue CNAM/CRIDA ; Laurent Fraisse, CRIDA ; Patrick Viveret, auteur du rapport « Reconsidérer les richesses » ; Madeleine Hersent, co-présidente du Mouvement pour l'économie solidaire (MES) et Jean Berger (MES) ; Marie-Hélène Gillig, Déléguée générale du Conseil des entreprises, employeurs et groupements de l'économie sociale (CEGES) ; Élisabeth Bost et Laurent Prieur, du réseau Coopérer pour entreprendre ; Claude Colin, réseau Biocoop ; Didier Chrétien, Mouvement pour un développement solidaire (MDS) ; Jacques Stern, Chambre régionale de l'économie sociale (CRES) des Pays-de-la-Loire ; Frédéric Ratouit, membres des Verts ; Jeanne Meunier, membre des Verts ; Raphaël Romi, professeur de Droit, membre des Verts ; André Bernard, expert comptable.

195 D'après le préambule à la Convention rédigé par Jean-Philippe Magnen. Voir le livret d'accueil de la convention nationale programmatique du 4 février 2006, p. 1-2.

de l'élection présidentielle¹⁹⁶, ainsi que ceux des élections législatives¹⁹⁷. Une fiche programmatique lui est dans ce cadre spécifiquement dédiée¹⁹⁸. Mais le mauvais score de Dominique Voynet (1,57 %) et l'échec de la gauche à la présidentielle fragilise l'ESS. Pour preuve, les journées d'été d'août 2007 de Quimper ne lui font aucune place. Une seule séance lui est dédiée dans le cadre du programme Cédis de formation des élus, consacrée à la présentation du guide pratique présentant les actions des élus en charge de l'ESS¹⁹⁹. Cette thématique ne reparait que dans le programme des élections municipales de 2008. Le « Manifeste pour une ville en Vert » propose en effet de

continuer d'accompagner, comme nous l'avons porté durant ce mandat, le développement de l'économie sociale et solidaire, notamment par les outils financiers solidaires (fonds de placements ESS, fonds de soutien à l'innovation, épargne solidaire...) et en promouvant la conversion en SCOP²⁰⁰.

L'enjeu est ici d'obtenir la réélection des élus verts ayant obtenu des délégations à l'ESS en 2001, de tenter d'élargir leur périmètre d'intervention et de revendiquer clairement une antériorité et, par conséquent, une légitimité sur ce sujet. Cet objectif semble circonscrit aux élus puisque le parti ne dédie aucun temps à la thématique ESS aux journées d'été de Toulouse en 2008. Seul le programme du Cédis maintient – encore et toujours – un atelier « Économie sociale et solidaire : mutualisation des expériences ». Mais il ne l'a été que sous la pression de son président Henri Arévalo, toujours impliqué, avec les autres élus verts animateurs de ce programme, dans le RTES, et, de plus, réélus en 2008. Il faut d'ailleurs noter, pour finir, que l'ESS a été fondue, à partir de 2006, dans « la conversion écologique de l'économie » portée par Pascal Canfin. Celle-ci permet d'insister sur les emplois et les « éco-activités » qu'elle est censée créer, notamment dans les secteurs des énergies renouvelables, des transports doux, et de l'agriculture relocalisée (ou en « circuits courts »)²⁰¹.

196 Le « Contrat écolo » de Dominique Voynet pour la présidentielle de 2007 contient un point n° 6 « Des emplois de qualité, des revenus décents, des droits nouveaux » qui stipule clairement le « soutien aux entreprises de l'économie sociale et solidaire : définition d'un label, création d'un livret A solidaire bonifié, aide aux transmissions et reprises d'entreprises en coopératives ».

197 Voir notamment le point n° 2 « Des idées nouvelles pour des emplois nouveaux » du document extrait du programme complet « Le monde change. Avec les Verts changeons le monde », qui signale une mesure concernant le « renforcement d'un secteur d'économie sociale et solidaire privilégiant les relations humaines sur le profit ».

198 Dans le projet 2007 des Verts intitulé « Le monde change. Avec les Verts, changeons le monde », un chapitre B « Une conversion écologique de l'économie, une société de pleine activité » contient une fiche « L'économie sociale et solidaire : promouvoir une économie plurielle ». Voir sur http://www.lesverts.fr/IMG/pdf/pr2007_b.pdf, les pages 29-30 du document.

199 Vanessa JÉROME, *L'Économie sociale et solidaire. Une autre façon d'être dans l'économie*, op. cit.

200 « Manifeste pour une ville en Vert », archives personnelles.

201 Ces secteurs sont répertoriés dès la réunion sur l'économie plurielle qui a eu lieu le 25 août 2006 lors des Journées d'été de Coutances. Les Verts insisteront ensuite souvent, dans leur communication, sur le potentiel d'emploi qui réside, selon eux, dans les « éco-activités ».

Ce traitement nouveau de l'ESS conduit à opposer parmi les militants et les élus, les tenants de l'ESS pour elle-même²⁰² et les partisans de son élargissement aux thématiques plus globales de « l'économie de l'environnement » qui leur semble plus porteuse²⁰³. Ces derniers, sous l'influence de Pascal Canfin et de la plupart des membres de la commission « Économie », rejoignent en cela, encore une fois, une grande majorité d'acteurs de l'ESS qui ont eux-mêmes accepté d'adopter des formulations plus consensuelles de leurs projets, propres à dissoudre dans « l'entrepreneuriat social » la part la plus conflictuelle de l'« autre économie ».

Retracer l'histoire de l'ESS et de sa progressive intégration au champ politique nous a donc permis de montrer qu'elle est le produit d'interactions multiples et variées, émergeant, par capillarité, d'un terreau militant historiquement situé, et se transformant au gré des pratiques et des stratégies des acteurs. Reconstituer ce terreau nous a permis, par ailleurs, de rompre avec les définitions réifiantes de l'ESS, de l'envisager comme une construction sociale ayant néanmoins des effets réels, et de refaire une place, dans la compréhension de son émergence et de son évolution, aux interactions et aux croyances des acteurs, ou autrement dit, à la part politique qui a présidé à sa création²⁰⁴. Cette approche permet, en outre, de reconstituer le rôle de celles et ceux qui, chez les Verts, ont participé, à un titre ou à un autre, à l'histoire de l'institutionnalisation de l'économie « alternative » devenue « solidaire », puis « sociale et solidaire », sur une période qui court de celle de son émergence à sa – fragile – consécration, et alors même que les tentatives d'institutionnalisation que représentaient les secrétariats d'État de Jean Gatel (juillet 1984 à mars 1986) et de Tony Dreyfus (1988-1991) n'avaient jamais concerné la totalité du secteur de l'ESS²⁰⁵. C'est en reconstituant cette part verte de l'ESS, et en la replaçant dans une histoire plus longue, que l'on peut comprendre les conditions de possibilité de l'utilisation par les Verts de l'ESS comme élément structurant de leur stratégie de démarcation politique. Faisant figure d'exception, en proposant, dans leurs programmes électoraux et par leurs actions territoriales, des mesures visant à la développer, ils ont également permis qu'à la

202 Christiane Bouchart et Henri Arvéalo notamment, tous deux membres du bureau du RTEES, se retrouvent globalement sur cette position.

203 Jean-Philippe Magnen, ou Jean-Marc Brûlé, ancien professionnel des finances solidaires, président de la commission économique du conseil régional d'Île-de-France depuis 2004 et président de l'Atelier, le centre de ressources francilien de l'économie sociale et solidaire seront plutôt de ce côté.

204 Il ne faut en effet pas nier, comme le soulignent Matthieu Hély et Pascale Moulévrier dans leur ouvrage *L'Économie sociale et solidaire : de l'utopie aux pratiques*, *op. cit.*, les nuances partisanes des discours sur l'ESS, au-delà de leur caractère consensuel.

205 Le dernier ministère de l'Économie sociale et solidaire, occupé par Benoît Hamon de 2012 à 2014, ne fait, de ce point de vue, à notre sens, pas exception. L'ESS a d'ailleurs rapidement été rétrogradée dans le rang symbolique des attributions gouvernementales, puisqu'elle est passée, avant même que la loi-cadre proposée par l'ancien ministre ne soit formellement adoptée, aux mains de la secrétaire d'État Valérie Fourneyron, chargée du Commerce, de l'Artisanat, de la Consommation et de l'Économie sociale et solidaire.

faveur de l'engagement des élus verts, dont il faut désormais analyser la carrière, elle acquiert quelques lettres de noblesse institutionnelle.

CHAPITRE 5 - REPRÉSENTER LES VERTS. CARRIÈRES PARTISANES ET (SEMI)PROFESSIONNALISATION POLITIQUE

Contestant officiellement la professionnalisation politique, ses conditions de possibilité et ses méfaits (cumul des mandats dans l'espace et le temps, masculinisation des fonctions politiques, captation de clientèles électorales, discours démagogiques, dérives autoritaires...) mais revendiquant la légitimité d'exercer le pouvoir, les Verts se veulent l'incarnation d'une « autre » conception de la vie politique et de l'exercice des fonctions électives. Considérée comme ambiguë, cette position, qui les situe d'un certain point de vue à la fois *en dehors* et *en dedans* du champ politique, continue de susciter l'essentiel des interrogations de celles et ceux qui, dans les champs académique ou médiatique, analysent les stratégies et les prises de positions des représentants du parti¹. Formulées à l'aune de l'intention déclarée des Verts de « faire de la politique autrement », ces interrogations ont conduit à deux types de conclusions contradictoires, qui, nous l'avons souligné dans l'introduction générale, continuent de se côtoyer. Il s'agit, en effet, soit de considérer que les Verts se sont adaptés aux règles du champ politique, abandonnant leur volonté première de les transformer, soit d'affirmer qu'ils sont – définitivement ? – inadaptables, et que le peu de poids qu'ils pèsent dans l'espace des positions politiques en est le fruit. Marque de leur « mûrissement » progressif ou preuve de leur « incapacité » structurelle à subvertir les règles du jeu politique, leur position est ainsi diversement et inégalement appréciée. Elle constitue, dans tous les cas, aux yeux des analystes, une sorte de reniement².

Depuis leur création en 1984, les Verts ont en effet fait élire, souvent grâce aux alliances passées avec le Parti socialiste, un nombre croissant de militants³, dont les

1 Voir encore récemment Florent MARTELL, *Les Écologistes face au double-bind. Enquête ethnographique au sein d'EELV*, *op. cit.*

2 Nous avons souligné ces points dans l'introduction générale, citant, pour les travaux les plus récents, Willy PELLETIER, « Positions sociales des élus et procès d'institutionnalisation des Verts », *op. cit.* ; Erwan LECOEUR, « Les Verts doivent reposer les enjeux de la crise écologique », *op. cit.* ; Rémi LEFEBVRE, « Faire de la politique ou vivre de la politique ? Les pièges de la professionnalisation », *op. cit.* ; et Bruno VILLALBA, « Que faire et comment faire (encore) de l'écologie politique ? », *op. cit.*

3 Pour rappel, EELV a plusieurs centaines d'élus dans les collectivités territoriales (dont plus de trente maires depuis les élections municipales de mars 2014), un groupe de 18 députés EELV et apparentés à l'Assemblée nationale (dont Cécile Duflot) et un groupe de 10 sénateurs (le groupe a comporté 12 élus au moment où Hélène Lipietz et Kalliopi Ango Ela, suppléantes de Nicole Bricq et Hélène Conway nommées dans le gouvernement Ayrault, étaient devenues sénatrices). Le parti était également présent au gouvernement, jusqu'au remaniement ministériel d'avril 2014, par l'intermédiaire de deux ministres, Cécile Duflot et Pascal Canfin.

représentations et les pratiques, façonnées par leur passage dans les institutions politiques, ont en retour influencé les transformations organisationnelles survenues ces dernières années dans le parti⁴. Pour autant, si le nombre d'élus verts, dont ceux qui vivent *de et pour* la politique, est bien allé croissant, et si ces élus ont bien transformé leur(s) manière(s) de faire de la politique⁵ et ont influencé les *us et coutumes* partisans⁶, nous considérons ces données comme le produit banal de la combinaison des socialisations partisane et institutionnelle auxquelles s'exposent ceux qui restent au parti quelles que soient ses évolutions et qui siègent – plus ou moins longuement – dans les institutions politiques. Dans ce cadre, ce n'est pas tant que les Verts « jouent le jeu des institutions » qui nous intéresse – les élus verts, comme d'autres, sont plus ou moins (in)consciemment transformés par les institutions en fonction de ce qu'ils mettent dans leur(s) rôles d'élus et l'exercice de leur(s) mandat(s)⁷ – que le fait que certains militants verts plutôt que d'autres, soient plus – ou mieux – en capacité de le jouer.

Ayant établi, d'une part, que les Verts étaient constitués, depuis leur origine, de militants aguerris disposés à valoriser dans le champ politique leur appartenance au « minoritaire »⁸ et désireux de participer à l'exercice du pouvoir⁹, et constatant, d'autre part, que la professionnalisation des Verts – qui est plus ancienne que les travaux ne le laisse généralement supposer¹⁰ – concerne un nombre inégal d'adhérents¹¹, qu'elle les concerne de manière différenciée¹², et, enfin, qu'elle ne les concerne pas tous durablement¹³, nous souhaitons comprendre ce qui conduit les militants à occuper telle position dans le parti

4 Nous avons montré au chapitre 1 que l'abandon des pratiques politiques vertes les plus distinctives au regard des règles du champ politique contemporain (non cumul strict des mandats dans le temps et dans l'espace, rotation à mi-mandat dite « tourniquet »...) est survenu relativement tôt dans l'histoire du parti, et que son évolution la plus récente, depuis « l'ère Duflot », concourt à en présidentialiser le fonctionnement, faisant du poste de secrétaire national, un véritable poste politique.

5 Sylvain Brouard a, par exemple, analysé l'alignement des pratiques institutionnelles des élus régionaux verts sur les pratiques institutionnelles les plus légitimes. Voir Sylvain BROUARD, *Partis politiques et politiques publiques dans les gouvernements locaux : l'exemple des groupes et élus écologistes dans les régions métropolitaines*, *op. cit* et « Partis politiques et politiques publiques dans les gouvernements locaux : l'exemple des groupes et élus écologistes dans les régions métropolitaines », *op. cit*.

6 L'enquête de Julien Hirsinger a permis de montrer l'influence des élus contraints d'investir une part importante de leur temps dans leur rôle électif sur la constitution d'une « élite adhérente verte » dont les manières de concevoir la politique et d'en faire se distinguent du discours organisationnel officiel, créant, de ce fait, une rupture avec les militants. Voir Julien HIRSINGER, *Écologistes et parti politique*, *op. cit*.

7 Delphine Dulong a largement souligné cette interaction qui fait à la fois la pérennité et la force vivante des institutions politiques. Voir Delphine DULONG, *Sociologie des institutions politiques*, *op. cit*.

8 Voir les chapitres 2 et 3.

9 Voir le chapitre 1.

10 Nous l'avons montré au chapitre 1.

11 Selon que l'on considère uniquement les élus, ce que font l'essentiel des travaux existants, ou que l'on inclut leurs collaborateurs et les cadres de parti.

12 Il y a fort à parier que les apprentissages institutionnels diffèrent selon que l'on est, par exemple, un « grand élu » (ce terme est employé chez Les Verts pour désigner les députés nationaux et européens et les sénateurs), un conseiller municipal d'opposition ou un directeur de cabinet.

13 Beaucoup de verts ne font qu'un seul mandat.

et/ou dans telle institution, et à faire, pour certains, et de manière apparemment contradictoire avec les positions officielles de leur parti, de la politique leur métier.

Notre longue immersion sur le terrain et notre propre trajectoire chez les Verts nous ayant permis de constater empiriquement que la professionnalisation politique est une forme d'adaptation plus ou moins consentie à la force normative des institutions, et ensuite, qu'elle n'est pas tant le fruit d'ambitions sociales concurrentielles et déclarées que celui d'une succession relativement incontrôlée de stratégies courtes et de micro décisions individuelles effectuées sous contraintes multiples et parfois contradictoires, nous avons emprunté à Nicolas Mariot et Claire Zalc¹⁴ leur modèle d'analyse. Décrivant l'éventail des parcours des 991 juifs de Lens entre 1940 et 1945, ils ont en effet forgé un modèle robuste d'appréhension des logiques d'(in)soumission aux autorités (il)légitimes et de compréhension des décisions individuelles. Ce modèle met en lumière les contextes « à la fois familiaux, sociaux, temporels et locaux »¹⁵ de ces décisions, et considère non seulement la pluralité des ressources dont les individus disposent mais également le caractère inégal et incertain de leur(s) effet(s). Comparer les statuts de ces deux types de populations – des juifs en voie d'extermination et des verts en voie de professionnalisation – n'a évidemment pas de sens. Une telle démarche serait non seulement déplacée, mais également tout à fait indigne. De fait, nous ne nous sommes inspirée du travail conjoint de ces auteurs qu'en raison de la similarité de nos partis-pris d'enquête : suivre une cohorte d'individus sur le long terme et écrire leur histoire par le bas, en identifiant les points de bifurcation¹⁶ qui orientent leurs trajectoires, et en replaçant ces dernières dans la logique plus globale qui les structure : celle des éliminations successives. Offrant la perspective, non pas « d'apprécier si les choix ont été bons ou mauvais, mais d'analyser le plus finement possible les conditions dans lesquelles les arbitrages ont été pris »¹⁷ par les individus, cette approche, soubassement de notre raisonnement, nous a, par ailleurs, permis d'échapper aux apories auxquelles avaient fait face les travaux précédents. En effet, il ne s'agit pas ici de juger de la normalisation des Verts, mais de comprendre de quelle(s) manière(s) les militants, dotés de capitaux différenciés et d'un sens inégal du placement, négocient à la fois avec les règles du champ politique et les règles de leur propre parti, et pour les élus, avec les règles des institutions dans lesquelles ils siègent. Acceptant ici ou là de se soumettre, ou osant

14 Nicolas MARIOT et Claire ZALC, *Face à la persécution. 991 juifs dans la guerre*, Paris Odile Jacob, 2010.

15 *Ibid.*, p. 260.

16 Pour rappel, nous les définissons comme « configuration dans lesquelles des événements contingents, des perturbations légères peuvent être la source de réorientations importantes dans les trajectoires individuelles ou les processus collectifs » et qui comportent deux aspects, l'imprévisibilité et l'irréversibilité. D'après Marc BESSIN, Claire BIDART et Michel GROSSETTI (dir.), *Bifurcations. Les sciences sociales face aux ruptures et à l'événement*, op. cit.

17 Nicolas MARIOT et Claire ZALC, *Face à la persécution. 991 juifs dans la guerre*, op. cit., p. 8.

inversement désobéir, ils construisent leur légitimité à occuper quelque position et accroissent – même momentanément – les marges de manœuvre dont ils disposent dans l'exercice de leurs fonctions. Mais faisant de même, ils peuvent aussi, dans d'autres configurations ou d'autres temporalités, refermer l'espace des positions possibles ou obérer leurs capacités de négociation. C'est ainsi dans un espace en tension constante et à multiples dimensions que se joue, à notre sens, le processus de la professionnalisation politique.

Analysant les manières vertes de faire de la politique et d'exercer les mandats, non seulement en fonction de l'écart qui sépare le discours de démarcation politique du parti et la réalité de ses pratiques, mais au regard de ses transformations organisationnelles, du cadrage institutionnel des carrières militantes et de l'interaction de l'habitus partisan vert et des institutions de la V^e République¹⁸, nous faisons l'hypothèse que le « faire de la politique autrement » des Verts ne doit pas être compris comme la traduction d'une ambition collective immuable, mais comme l'insigne¹⁹ derrière lequel figure la pluralité des formes d'obéissance institutionnelle et d'expressions de soi en contexte partisan. Les « autrement » verts, puisqu'il faudrait les exprimer au pluriel, peuvent ainsi apparaître comme autant d'« identités stratégiques »²⁰ disponibles, dont les usages sont plus ou moins crédibles et efficaces en fonction des situations et des fonctions occupées. Expressions du façonnage institutionnel et des (dés)investissements militants, ces « identités stratégiques » traduisent la physionomie des carrières partisanes vertes.

À l'image de toutes les autres, les carrières de nos enquêtés²¹ sont ainsi structurées par l'espace des positions partisanes²² et inégalement travaillées par la force des institutions politiques. Elles sont le fruit combiné de l'habitus partisan et de l'apprentissage tacite mais codifié du métier²³ politique auxquels invitent – de manière parfois contradictoire – la socialisation partisane et l'exercice de mandats ou fonctions politiques. Vécues conformément aux dispositions de l'habitus vert et des prescriptions de l'institution partisane – c'est-à-dire le plus souvent comme un sacerdoce – et depuis les bancs de l'opposition, ou sur le mode « minoritaire dans les majorités », elles révèlent, par-delà les

18 Nous renvoyons, pour leur analyse, à Bastien FRANCOIS, *Le Régime politique de la V^e République*, Paris, La Découverte, 2011.

19 Nous l'entendons ici dans son sens littéral de marque distinctive d'appartenance à un groupe, un rang, un grade ou une fonction.

20 Entendues au sens d'Annie COLLOVALD, « Identités stratégiques », *op. cit.*

21 Dans ce chapitre plus entendues au sens « professionnel » du terme que comme outil d'analyse sociologique.

22 Tel qu'il était au moment de notre enquête, c'est-à-dire au moment de « l'ère Duflo », qui va de son ascension en 2003 au Collège exécutif à la création d'EELV en 2010, après ses deux mandats de secrétaire nationale.

23 Pour rappel, défini à partir de Jean-Louis BRIQUET, « Communiquer en actes. Prescriptions de rôle et exercice quotidien du métier politique », *op. cit.* ; Dominique DAMAMME, « Professionnel de la politique, un métier peu avouable », *op. cit.* et Jacques LAGROYE, « Être du métier », *op. cit.*

logiques des décisions individuelles, le caractère paradoxal de l'attachement des élus verts aux institutions politiques et à leur parti, et leur inégale disposition à éprouver la sorte de « bonheur » que procurent les formes les plus professionnalisées de la politique.

Suivant plus particulièrement quelques enquêtés dont les trajectoires nous semblent typiques de celles qui existent chez les Verts, nous montrerons, tout d'abord, les effets des investissements différenciés dans les « sous-groupes »²⁴ (in)formels qui composent l'organisation partisane (groupes de soutien aux élus locaux, commissions thématiques, courants²⁵) sur l'acquisition des savoir-faire spécifiques à l'exercice du métier politique. Nous verrons ainsi apparaître, au-delà du pluri-engagement des militants²⁶ et des contraintes objectives auxquelles les Verts doivent faire face (faible nombre de militants, fonctions internes occupées à titre bénévole, fort *turn-over* militant...), les lignes de force qui structurent leurs trajectoires et le caractère généralement mixte de ces dernières, à l'intersection des institutions politiques, du monde académique et du parti (I). Puis nous nous concentrerons sur l'accession aux fonctions électives, sur leur exercice, et sur leurs effets. Accessibles à de nombreux militants, pour peu qu'ils se soumettent aux règles partisanes qui conditionnent les investitures et encadrent les campagnes électorales, nous verrons que ces fonctions n'entraînent pas nécessairement les élus dans un processus de professionnalisation politique. Endossant leur(s) rôle(s) de manière paradoxale, les élus verts n'effectuent, ainsi, le plus souvent, que des carrières « feu d'artifice », nous reviendrons sur le sens de cette métaphore, ou restent cantonnés dans la zone de semi-professionnalisation qui fait l'une des particularités de ce militantisme (II).

SECTION 1 : NATURE DES INVESTISSEMENTS MILITANTS ET ESPACE DES POSITIONS PARTISANES : COMPÉTENCES PLURIELLES, TRAJECTOIRES MIXTES

Dans les chapitres précédents, nous avons insisté sur l'influence différenciée des groupes locaux dans les processus concomitants d'idéologisation des militants et d'écologisation de leurs pratiques quotidiennes. Leur composition et les modalités d'accompagnement des entrants, nous l'avons souligné, conditionnent largement le processus de socialisation partisane et la fidélisation des adhérents. Pour celles et ceux qui reprennent leur cotisation après la première année d'adhésion – pour mémoire, entre 50 et

24 Nous reprenons ici, en l'élargissant, l'expression utilisée dans Lucie BARGEL, *Aux avant-postes. La socialisation au métier politique dans deux organisations de jeunesse de parti. Jeunes populaires (UMP) et Mouvement des jeunes socialistes (PS)*, op. cit. Voir également, pour la version publiée, Lucie BARGEL, *Jeunes socialistes, jeunes UMP. Processus et lieux de socialisation politique*, op. cit.

25 Pour mémoire, au sens de « regroupements partiels en interaction », d'après Jacques LAGROYE, avec Bastien FRANCOIS et Frédéric SAWICKI, *Sociologie politique*, op. cit.

26 Nous avons insisté sur cette particularité dans la première partie.

70 % des entrants en fonction des groupes locaux –, un nouveau pas dans l'engagement est franchi. Il est soutenu par le sentiment d'appartenance aux Verts qu'ont suscité la participation aux réunions et aux différentes activités proposées par le groupe et le regard extérieur de celles et ceux auprès de qui les entrants ont officialisé leur adhésion. La publicisation des préférences partisans oblige en effet à une forme de fidélité, supposément d'autant plus grande qu'elle a été largement et fortement proclamée, augmentant, pour l'adhérent, le coût social d'un éventuel retrait.

Reconnus pour leur capacité à satisfaire aux rites de passage de l'institution verte, et à retourner le stigmate que peut représenter l'appartenance, les adhérents sont (ré)invités par leurs pairs à s'impliquer dans l'ensemble des activités du parti. Selon leur niveau d'appétence pour les activités qui passent pour être les plus « politiques » et les incitations des plus anciens, ils participent ainsi au travail des élus du groupe, aux commissions thématiques nationales ou régionales, ou intègrent tel ou tel courant. Si ces investissements se croisent souvent dans la réalité, ne s'excluant nullement les uns les autres, nous les présenterons séparément, par souci de clarté. Nous montrerons ainsi, pour chacun d'entre eux, à quel(s) type(s) d'apprentissages ils exposent plus particulièrement, et de quelles manières se matérialisent, en leur sein, les points de passage les plus structurants en terme de professionnalisation. À l'aide de quelques cas typiques, nous analyserons les (in)succès des militants, et verrons, comment l'interaction de leurs dispositions et de ce à quoi expose la socialisation partisane dans ces espaces militants, les conduit à (ne pas) s'engager dans les fonctions classiques de collaborateur d'élu, d'élu ou de cadre interne.

1.1 LA PARTICIPATION AU TRAVAIL DES ÉLUS : UN REPOUSSOIR MILITANT OU UNE EXPÉRIENCE FORMATRICE

Nous avons souligné, à partir du cas du groupe de Mérine, le rôle de la participation de nos enquêtés aux groupes de réflexion d'une équipe municipale dans laquelle ils n'avaient pas d'élu avait eu sur la politisation de leur engagement militant²⁷. Elle leur avait en effet permis de se familiariser, de l'extérieur, avec le fonctionnement de l'institution municipale, et de saisir, en comprenant les mécanismes qui structuraient les rapports de force internes à la majorité plurielle en place à cette époque²⁸, l'utilité de prendre leur carte dans un parti politique pour intervenir de manière crédible dans la vie politique locale. Intégrer un groupe local qui compte déjà des élus, est, *a fortiori*, encore plus formateur. Ceci est bien souligné par nos enquêtés, qui reconnaissent qu'ils font partie des citoyens les mieux – et les plus

²⁷ Voir le chapitre 2

²⁸ Pour mémoire, dans la mandature 1995-2001.

rapidement – informés de ce qu’il se passe dans leur commune et au sein de leur intercommunalité, et qui considèrent généralement que les échanges autour des dossiers portés et/ou soumis au vote des élus les familiarisent autant avec l’idéologie verte qu’avec le fonctionnement des collectivités territoriales dans lesquelles ces derniers siègent. Pour autant, appartenir à ce type de groupe n’engage pas l’ensemble des militants de la même manière, nous allons le voir. En effet, si la participation au travail des élus peut rebuter les plus novices, et susciter, chez eux, quelque prise de distance, elle invite les militants qui ont déjà pris goût à la politique à envisager, en fonction de leur âge et de leur intégration dans la vie interne du parti, à se porter eux-mêmes candidats à une élection ou à occuper un poste de collaborateur d’élus(s).

« (In)Formatrice », nous l’avons dit, la participation au travail des élus peut s’avérer, pour certains militants, rébarbative. Un groupe local trop centré sur le travail institutionnel de ses élus, ou la monopolisation par ces derniers des ordres du jour des réunions et des prises de parole, peut en effet manquer de satisfaire les moins disposés à s’intéresser, à ce stade de leur parcours militant au moins, à l’exercice des fonctions électives et à leurs conséquences sur le plus ou moins long terme. Le niveau de technicité nécessaire à la compréhension des dossiers et de leurs enjeux s’ajoutant, cette présence forte des élus peut même aller jusqu’à susciter de réelles prises de distance. C’est le cas de nombreux adhérents qui, comme Catherine, sont parmi les plus profanes en écologie et en politique. Bien qu’ayant ré-adhéré plusieurs années consécutives, elle ne se sent toujours pas compétente politiquement et techniquement.

Moi, les élus, je vous fais confiance ! Je ne comprends pas tous les tenants et les aboutissants des dossiers... Je pense qu’il ne faut pas hésiter à voter contre. Enfin... je ne sais pas, sauf si cela vous met dans une situation compliquée vis à vis du maire, on est dans la majorité quand même, encore que... Faites comme vous pensez que c’est bien !
Moi je viens aux réunions, j’écoute...²⁹

Comme elle, beaucoup de militants, dont le groupe se focalise sur les dossiers techniques et les jeux institutionnels, maintiennent un engagement distancié – que l’on pourrait qualifier « de soutien » ou « dormant » –, appréciant et saluant le travail de leurs élus sans s’impliquer dans leurs travaux. Ces adhérents ne se mobilisent – au mieux – que de manière irrégulière, en fonction des thèmes mis à l’ordre du jour et des séquences politiques (congrès, campagnes électorales...). Ils trouvent parfois, en participant à certains événements

29 Extrait de carnet de terrain n° 10.

organisés par le parti (notamment les journées d'été) ou en continuant malgré tout à côtoyer les militants verts, à s'intégrer dans un autre « sous-groupe », plus en accord avec leurs aspirations du moment, leur militantisme s'exprimant alors, dans ce cas, en-dehors de leur groupe local de rattachement.

Parmi les militants les plus intéressés à participer aux travaux des élus, on trouve, sans surprise, ceux, relativement âgés, dont le passé militant est déjà conséquent, et ceux, plus jeunes, qui prennent goût à la politique en étudiant. Les plus vieux, tout d'abord, se révèlent intéressés à politiser, en quelque sorte, les savoir-faire associatifs et/ou syndicaux qu'ils ont acquis précédemment. C'est le cas de Germain. Fils d'un expert comptable devenu maire socialiste au moment où il quittait le foyer pour étudier, et ancien militant de la LCR, ce professeur d'économie de lycée, dont la vie professionnelle a été perturbée par les engagements syndicaux³⁰, souligne ce que son engagement auprès d'élus locaux a apporté à son engagement militant :

J'étais engagé dans une association d'usagers des transports depuis une vingtaine d'année. En 1995, j'ai travaillé avec un élu, quelqu'un qui est en fauteuil et qui avait besoin d'une aide technique. Pendant toute la mandature, j'ai préparé tous les conseils municipaux, on se réunissait pour travailler sur les dossiers. C'est comme ça que j'ai vraiment commencé à m'intéresser d'un petit peu plus près aux recettes et aux dépenses d'une municipalité, au budget, aux impôts, à ce que l'on fait quand on est élu, ou à ce que l'on ne fait pas³¹.

Intervenant, comme Germain, aux côtés de quelque élu particulier, ou entendant régulièrement les élus discuter des dossiers et s'interroger non seulement sur la qualité des délibérations présentées mais aussi sur l'opportunité d'exprimer leurs (dés)accords en usant de la gamme de toutes les positions et explications de vote offertes, quelques adhérents appréhendent ainsi la structure des « jeux de pouvoir » et les rudiments du métier politique : rendez-vous avec les administrés, analyse de dossiers, présence dans les commissions et les divers organismes qui réservent des sièges aux élus, rédaction de discours, de notes techniques, de tribunes, maîtrise des argumentaires techniques et des lignes idéologiques vertes.... Ils acquièrent, dans ces écoles de parti que l'on peut qualifier d'informelles, de quoi satisfaire aux « exigences techniques auxquelles sont confrontés les militants »³², et qui contribuent à élever le coût d'entrée dans la profession politique. La

30 Nous avons retracé en détail sa trajectoire militante au chapitre 1.

31 Extrait d'entretien avec Germain, 30 avril 2008.

32 Frédérique MATONTI et Franck POUPEAU, « Le Capital militant. Essai de définition », *op. cit.* p. 8.

maîtrise de ces rudiments, qu'ils ont acquise (presque) sans s'en apercevoir, et qui les distingue des autres adhérents, les autorise souvent à sauter le pas, et à se porter eux-mêmes candidats pour une élection de même niveau. Nombreux sont, en effet, ceux qui, comme Germain, considèrent « qu'il ne suffit pas d'avoir de bonnes idées pour soi, ni même de les mettre en pratique, mais qu'il faut qu'elles se répandent et qu'une bonne solution pour cela, c'est d'être élu »³³. Sûrs de l'intérêt de participer, même modestement, aux décisions politiques, et assurés du fait qu'ils sont légitimes pour le faire, ils candidatent ainsi avec plus ou moins de succès à quelque élection locale, trouvant là une manière de convertir les savoirs et savoir-faire acquis auprès des élus de leur groupe local.

Parmi les plus jeunes adhérents intéressés par le travail des élus, on trouve généralement ceux qui, socialisés à la politique dans des familles de militants et/ou d'élus municipaux, et étudiants dans des cursus ouverts aux enjeux politiques au sens large (économie, sciences sociales, science politique...) ont déjà commencé à prendre goût à la politique. Peu satisfaits de l'ambiance ou des pratiques militantes des groupes locaux, ceux de nos enquêtés qui correspondent à ce profil les ont généralement quittés, préférant rejoindre l'une ou l'autre des organisations de jeunesse écologistes³⁴, auxquelles ils n'avaient pas adhéré pour commencer, souvent faute d'en connaître l'existence. Elles s'avèrent, comme l'a montré Lucie Bargel dans sa thèse³⁵, à la fois plus à même de satisfaire leurs attentes et propres, en général, à susciter un attachement durable à la politique. Ces organisations fonctionnent ainsi, dans le cas de nos enquêtés, non pas, classiquement, comme des structures de premier accueil de l'engagement militant³⁶, mais comme des espaces rendant possible son maintien³⁷. C'est ce que montre l'analyse de la trajectoire de Frédéric, fils d'économistes engagés au Parti communiste, dont le père est adjoint au maire et la mère salariée d'un conseil régional. Étudiant en économie à la faculté de Lille 1, entré chez les Jeunes verts en 2004, son témoignage permet de souligner la nature des désajustements militants vécus par de nombreux adhérents dans leur groupe local, et l'opportunité de ré-engagement que peut offrir une organisation de jeunesse :

33 Extrait d'entretien avec Germain, 30 avril 2008.

34 Pour rappel, il en a toujours existé plusieurs (Chiche !, Les Jeunes Verts, La Souris Verte, Écolo-J, Fac Verte), chacune revendiquant des liens plus ou moins étroits avec le parti vert. Un travail du type de celui qu'a effectué Lucie Bargel sur la contribution – différenciée – de ces organisations de jeunesse au militantisme vert et à sa professionnalisation reste à entreprendre.

35 Lucie BARGEL, *Aux avant-postes. La socialisation au métier politique dans deux organisations de jeunesse de parti. Jeunes populaires (UMP) et Mouvement des jeunes socialistes (PS)*, op. cit.

36 C'est en effet comme cela qu'elles sont généralement envisagées dans les travaux existants sur Les Verts.

37 Il faut noter ici que le parcours qui consiste à militer dans une organisation de jeunesse avant de rejoindre le parti vert existe bien évidemment. Ce n'est simplement pas le cas des militants auprès desquels nous avons enquêté.

Je n'étais pas habitué aux réunions de groupe, les sujets qui étaient abordés, c'étaient les dossiers que les élus traitaient en mairie et moi je n'étais pas... C'était pas mon attente. Mon attente c'était plus de la sensibilisation, de la formation sur les questions diverses mais du point de vue écolo et j'ai eu l'impression d'arriver un peu comme un cheveu sur la soupe. Et de pas être accompagné ou intégré. [...] Ce que je n'ai pas trouvé là, je l'ai trouvé chez les Jeunes verts à l'époque, même si j'ai eu besoin d'un temps d'acculturation parce que je n'étais pas forcément très... Je me posais pas mal de questions sur l'écologie politique et donc j'ai eu besoin d'un temps de formation, de maturation. [...] Le fait de voir que j'étais pas tout seul et qu'il y avait d'autres jeunes écolos dans les régions, cela m'a donné envie de m'impliquer d'avantage dans le mouvement et donc l'année suivante j'ai eu envie de participer au bureau du groupe local³⁸.

Portés par une structure d'accueil adéquate, où l'homogénéité de classe d'âge et d'attentes favorise le sentiment de convivialité et la liberté d'expression, les adhérents du type de Frédéric s'investissent plus concrètement. Occupant rapidement des postes en raison du faible niveau de concurrence organisationnelle, ils élargissent leurs réseaux d'interconnaissances et se font (re)connaître par quelques figures locales du parti, auquel il (ré)adhère souvent une ou deux années plus tard. Parfois invités à se porter candidats, au titre du « renouvellement » militant qu'ils incarnent et du dynamisme structurel qu'il est réputé démontrer, ils acceptent généralement de figurer sur une liste municipale, ou même, comme Frédéric, d'être, ainsi qu'il le précise lui-même, le « candidat bidon » d'une élection législative sans enjeu :

Je ne voulais pas être candidat mais le vert prévu s'est désisté. On m'a demandé « Qu'est-ce que tu fais vendredi ? ». J'ai dit « Rien ». On m'a dit : « Bon, tu veux aller dans l'Aisne ? ». J'ai dit « Bon, d'accord ! ». Je n'ai pas pu aller faire campagne, mais j'ai fait le meilleur score des Verts de ce département : 1,83 % !³⁹

Donnant ainsi une preuve supplémentaire de leur fidélité, voire d'une certaine forme de docilité, ces jeunes adhérents construisent, sans conteste, les conditions de leur intégration à part entière dans le parti. S'impliquant généralement dans un courant ou dans l'équipe informelle d'un élu, ils trouvent souvent, sur recommandation d'une figure locale verte ou sur les conseils d'un ami, l'occasion de décrocher un stage ou de postuler à un emploi de collaborateur d'élu. C'est ainsi que Frédéric s'est vu offrir un poste de secrétaire, puis de chargé de mission en charge de la formation professionnelle dans un conseil régional. Il

38 Entretien avec Frédéric, 5 mai 2008.

39 *Ibid.*

occupait cette dernière fonction au moment de notre enquête, tout en préparant le concours externe de la fonction publique territoriale. Salarié d'un groupe d'élus, il a pu intégrer le réseau des collaborateurs d'élus, et embrasser, pour quelque temps, le type de trajectoire à la fois partisane et institutionnelle à laquelle la fonction d'attaché de groupe politique (ou d'élus) invite.

Chez les Verts, cette trajectoire passe, depuis quelques années, par l'Association des collaborateurs d'élus verts et apparentés (ACÉVA)⁴⁰. Réseau informel transformé en 2005 en association, sous l'impulsion de Pierre Surun, l'ACÉVA constitue, aujourd'hui, l'un des points d'entrée dans le parti et une étape déterminante dans la professionnalisation des collaborateurs d'élus verts.

L'ACÉVA : du réseau informel au vivier de professionnels

Quarantenaire, licencié d'histoire, ancien éducateur puis entrepreneur dans le secteur du tourisme, Pierre Surun a été embauché par les élus de Bordeaux en 2001, après avoir dirigé leur campagne. « Ne connaissant rien, ni personne, et sans directives de la part d'élus qui ne savaient même pas ce qu'il devait faire pour eux »⁴¹, et cherchant un soutien auprès du parti vert, il s'aperçoit qu'il n'existe aucun recensement des collaborateurs en poste, et ce alors même que le parti Vert compte déjà, à cette époque, de nombreux élus européens et municipaux. À l'automne 2001, organisant avec les élus le rejet d'une subvention municipale qui prévoit d'octroyer 228.700 euros aux organisateurs de la tournée de Johnny Hallyday de l'année suivante⁴², Pierre Surun entre en contact avec les collaborateurs de tous les groupes verts existant dans les villes qui doivent, comme Bordeaux, accueillir un concert du chanteur. C'est à ce moment que naît l'idée de créer un réseau d'échanges et de mutualisation. Après plusieurs rencontres et échanges informels, l'Association des collaborateurs d'élus verts et apparentés voit le jour, en juin 2005, alors que Pierre Surun travaille désormais, depuis un an déjà, pour les élus municipaux de Nantes. Ses statuts précisent qu'elle a pour objet de contribuer aux échanges et à la réflexion entre les collaborateurs, et de conduire des actions de formation et d'information à leur attention⁴³. Pierre Surun en prend la présidence⁴⁴ et organise la mise en œuvre des premières actions de cette association ouverte à « tous les salariés de collectivités territoriales ou des Parlements travaillant avec des élus verts et apparentés »⁴⁵. Une liste de discussion internet est rapidement mise en place, puis une lettre imprimée *Les mains vertes*, dès juillet 2006. Suivent ensuite les premières formations. Proposées en marge de celles des élus, elles sont organisées avec le concours et le soutien financier du Cédis, l'organisme de formation de ces derniers. Il octroie une subvention à l'ACÉVA (2000 euros par an en 2010, qui constituent les 2/3 de son budget), en retour des inscriptions prises par les élus à ses propres formations. Sans lien avec le parti vert, dont elle se proclame indépendante, ni avec la fédération des élus

40 Voir les détails sur <http://aceva.eelv.fr/>.

41 Pour cette citation et les suivantes, extrait d'entretien avec Pierre Surun, 20 août 2010.

42 Cet événement a donné lieu à une campagne de presse remarquée à l'époque, voir par exemple http://www.liberation.fr/societe/2002/08/30/la-subvention-johnny-enflamme-bordeaux_413925, <http://www.lagazettedescommunes.com/22461/johnny-hallyday-nest-pas-lidole-de-tous-les-conseillers-municipaux-de-bordeaux/>

43 D'après l'article 2 des statuts de l'ACÉVA, adoptés par l'assemblée générale constitutive du 10 juin 2006, archives personnelles.

44 Il l'a quittée, en même temps que son poste de collaborateur des élus de Nantes, en août 2010.

45 *Ibid.*, art. 3.

(FEVE)⁴⁶, l'ACÉVA regroupe une centaine d'adhérents sur les trois cent collaborateurs recensés (toujours en 2010). Réseau de soutien technique aux salariés verts des collectivités locales et des Parlements, l'association devient peu à peu un lieu de circulation des offres d'emploi et d'informations juridiques sur le métier de collaborateur d'élu. Régulièrement invitée à devenir une sorte de syndicat, elle constitue un vivier stratégique sur lequel les élus peuvent compter.

Adhérents de cette association, bénéficiant de son soutien technique au quotidien et de ses formations, les collaborateurs d'élus verts se professionnalisent rapidement et d'autant plus qu'ils trouvent à convertir leurs titres scolaires ou, *a minima*, leurs dispositions aux apprentissages à la fois théoriques et techniques. Formés, spécialisés sur certains secteurs, ils occupent désormais une place importante dans le parti. Ils participent, d'ailleurs, aux côtés des élus, aux diverses rencontres et groupes de travail intercommunaux ou interrégionaux mis en place depuis maintenant plus de dix ans⁴⁷. Leur recrutement a, de ce fait, déjà évolué, et n'est pas différent de celui qui prévaut dans d'autres partis politiques. S'il était de nature strictement militante jusqu'au début des années 2000, il s'effectue désormais également « sur CV ». Les Verts sont en cela comparables aux autres partis politiques, qui préfèrent recruter, comme le soulignent les quelques enquêtes réalisées au début des années 2000 sur les collaborateurs politiques⁴⁸, des collaborateurs aux titres scolaires et/ou ressources militantes relativement élevées. Les jeunes femmes, très diplômées, en science politique, communication ou environnement, sont les plus nombreuses à intégrer les groupes d'élus, pour occuper cette fonction « aussi passionnante que prenante » et qui forme d'autant plus au métier politique qu'elle familiarise avec le fait d'être « sur un siège éjectable »⁴⁹. Aux dires de Pierre Surun, et d'autres collaborateurs que nous avons pu côtoyer, « les employeurs verts ne sont en effet pas meilleurs que les autres ! »⁵⁰. Ils permettent, néanmoins, à leurs collaborateurs, d'acquérir les savoirs et les savoir-faire nécessaires à la poursuite de leur carrière professionnelle. Peu de collaborateurs vieillissant dans cette fonction largement perçue comme « réservée aux jeunes » ou « que l'on n'exerce

46 Nous reviendrons sur cette fédération plus tard dans ce chapitre.

47 Des coordinations d'élus municipaux et régionaux existent. La 11^e journée nationale des élus municipaux s'est tenue en 2013 ; la 1^{ère} édition des journées de rencontre et de formation des élus régionaux a eu lieu en 2005, après que les rencontres de 2004 aient permis d'établir le bilan de la mandature précédente (1998-2004). Ces journées annuelles sont co-organisées par le Cédis (l'organisme de formation des élus verts et écologistes) et la fédération des élus (FEE puis FEVE) et sont ouvertes aux élus ainsi qu'à leurs collaborateurs. Nous avons ainsi pu participer à ces rencontres lorsque nous étions nous-mêmes chargée de mission d'une vice-présidente de Conseil régional. Nous avons également travaillé dans l'un des groupes de travail thématiques inter-régionaux qui ont également été mis en place en marge de ces journées, le groupe « Économie et emploi ». Un travail dédié à l'analyse spécifique de la contribution de ces groupes à la professionnalisation des collaborateurs d'élus et à l'élaboration des politiques publiques régionales vertes pourrait être particulièrement intéressant.

48 Voir Guillaume COURTY (dir.), *Le Travail de collaboration avec les élus*, Paris, Michel Houdiard Éditeur, 2005.

49 Ces citations d'après notre entretien avec Pierre Surun, 20 août 2010.

50 Une charte déontologique élus-collaborateurs a été rédigée et diffusée par l'ACÉVA, qui informe également régulièrement ses adhérents sur les statuts et les droits – notamment de formation – qui concernent leur fonction. La charte a été diffusée dans le numéro 4, de juillet-août 2008, de la lettre *Les mains vertes*, archives personnelles.

pas longtemps »⁵¹, l'immense majorité d'entre eux tentera de se faire élire, ou trouvera un emploi dans l'un des secteurs couverts au titre de leur fonction de collaborateurs d'élus, parfois grâce à leur proximité avec l'une des figures du parti. En effet, si la prise de carte du parti n'est pas toujours nécessaire, l'appartenance à l'entourage d'une figure nationale s'avère, elle, cruciale pour la suite de la carrière des collaborateurs d'élus. En effet, seuls ceux qui sont proches de parlementaires ou de l'une des figures dirigeantes du parti, trouvent à exercer durablement le métier de collaborateur, et à des niveaux de prise de décision importants, ou parviennent à convertir leurs savoirs et leurs savoir-faire dans un autre type de fonction, sans avoir à subir les affres de la précarité à laquelle la plupart des collaborateurs, « évolu[ant] dans les coulisses d'institutions prestigieuses, auprès de personnalités politiques, mais [étant] peu reconnus »⁵², sont le plus souvent voués.

C'est ce que montre le cas de Carine⁵³, seule collaboratrice de notre enquête à avoir exercé une fonction en cabinet ministériel. Étudiante dans la filière service public de Science Po, puis dans le master d'économie sociale de l'ESSEC, sympathisante de Chiche ! puis adhérente et porte-parole des Jeunes Verts dès leur constitution en 1999, elle est très représentative de la population globale des collaborateurs d'élus qui, reconvertissant leurs capital militant dans une activité professionnelle, réussissent à éviter le déclassement social – objectif ou subjectif – ou la misère de position qui caractérisent généralement, Sébastien Michon le souligne dans sa thèse⁵⁴, les collaborateurs d'élus. Militante aux Jeunes Verts, Carine s'est peu à peu familiarisée avec le fonctionnement du parti et s'est constitué un réseau d'interconnaissance parmi les militants membres du parti.

Je faisais les sandwichs au CNIR, des petits trucs comme ça... Mais bon, je n'étais pas très active. J'avais même décidé que du coup, la politique ce n'était pas trop fait pour moi. [...] Mais après, j'ai fait la connaissance de verts, notamment d'Émilie M., avec qui j'avais discuté. Du coup, je me suis réintéressée, je suis de nouveau allée aux meetings. [...] Et puis après mon expérience à Unis Cité⁵⁵, Émilie M. savait que je cherchais du boulot, elle m'a envoyé l'offre pour le poste de collaborateur des élus du groupe vert au Conseil régional d'Île-de-France. J'ai postulé, je me sentais proche des idées des Verts, même si je ne militais pas chez eux directement. J'ai été embauchée. [...] Puis j'ai adhéré à mon

51 Ces citations d'après notre entretien avec Pierre Surun, 20 août 2010.

52 Sébastien MICHON, « Devenir professionnel de la politique. Militant et collaborateur politique », *Agora débats/jeunesse*, vol. 2, n° 52, 2009, p. 121-135.

53 Nous avons déjà retracé en détails sa trajectoire biographique et militante au chapitre 1.

54 Sébastien MICHON, *Études et politique : les effets de la carrière étudiante sur la socialisation politique*, Thèse pour le Doctorat en Sociologie, Université Marc Bloch Strasbourg 2, 2006.

55 Pour mémoire, cette association laïque a été créée en 1994 à l'initiative d'anciennes élèves de l'ESSEC. Elle propose à des jeunes entre 16 et 25 ans de réaliser un service civique d'une durée de six à neuf mois, qui s'effectue en étroite collaboration avec d'autres associations nationales (Secours catholique, Emmaüs, Les Restos du Cœur...).

groupe local, dans le 18^e arrondissement [...] cela me faisait moins peur, je voyais qu'avec les Verts, cela se passait bien, et puis je les connaissais de mieux en mieux, de l'intérieur, du coup, j'ai eu plus envie de m'impliquer⁵⁶.

Une fois installée dans son poste de collaboratrice de groupe d'élus verts au Conseil régional d'Île-de-France (CRIDF), ce qui est une manière pour elle, nous l'avons déjà souligné⁵⁷, de « servir l'intérêt général hors de la fonction publique »⁵⁸, Carine s'investit plus nettement que Frédéric. Elle adhère à la commission « Économie et social » du parti, considérant qu'elle trouvera là de quoi mieux remplir sa fonction de collaboratrice en charge des dossiers économiques régionaux, et intègre rapidement l'équipe d'animation. De plus, salariée au moment de la candidature interne de Cécile Duflot pour l'élection présidentielle de 2007 (elle a été embauchée en 2004, et la candidature de Cécile Duflot se profile fin 2005-début 2006), Carine rejoint le groupe, tout d'abord informel, de ceux que certains militants proches de Cécile Duflot mais plus âgés qu'elle appellent les « supporters » de « la petite Cécile ». Plus jeune d'un an seulement que Cécile Duflot, Carine partage notamment avec elle une socialisation catholique et un passage à l'ESSEC pour une dernière année d'études. Proposant à Cécile Duflot, juste après la première réunion de lancement de sa candidature, de lui « donner un coup de main », elle met rapidement à son service les connaissances qu'elles a acquises lors d'études plus propices que celles de Frédéric au passage au politique, et surtout, les savoir-faire qu'elle assimile chaque jour en travaillant pour le groupe des élus verts du CRIDF. Elle participe ainsi activement à l'organisation de la campagne interne :

Je préparais des notes pour les veilles des réunions publiques ou des meetings organisés et puis, quand elle allait faire une visite, je cherchais des éléments de langage. On n'était pas super structurés... Évidemment je connaissais plus les questions économiques que je traite au Conseil, mais c'était pas forcément ça... Je me suis parfois retrouvée à chercher des trucs différents... c'était un travail de synthèse, de recherche documentaire, enfin ce n'était pas ultra compliqué, et puis je préparais les trames des interventions [...] Je le faisais chez moi, le soir. Je ne me déplaçais jamais, donc la campagne n'empiétait pas sur mon temps de la journée, donc c'était assez simple pour moi de le faire. Je n'allais à aucun meeting, je les regardais à la télévision [rires].

56 Pour cette citation et les suivantes, extrait d'entretien avec Carine, 12 avril 2007.

57 Au chapitre 1.

58 D'après Matthieu HÉLY et Pascale MOULÉVRIER, *L'Économie sociale et solidaire : de l'utopie aux pratiques*, op. cit.

Motivée par l'excellent score de Cécile Duflot qui, pour rappel, a recueilli 23,39 % des voix dans cette primaire⁵⁹, et désormais partie intégrante de l'équipe « des petits jeunes » qui entourent Cécile Duflot, Carine s'implique dans la foulée dans la rédaction de la motion de synthèse que cette dernière, désormais légitime pour candidater au poste de secrétaire nationale des Verts, s'apprête à porter. Membre à part entière de l'équipe d'Espoir en acte, elle investit tout le temps que lui laisse son emploi de salariée de groupe d'élus dans l'organisation et l'animation de cette nouvelle campagne interne. Son implication lui permet de participer directement aux négociations d'Assemblée générale de décembre 2006 à Bordeaux. Elle apprécie alors le « grand moment de politique » qui consiste, pour une jeune et récente adhérente, à discuter de stratégie politique avec les entourages des figures du parti.

On a fini la motion de synthèse à trois heures du matin, à six personnes, c'est un grand souvenir... C'était intéressant... Il y avait Jacques Archimbaud [*i.e* représentant de la motion de Dominique Voynet O2R], Anne Souyris et Antoine Lanou pour Audaces, et Stéphane Sitbon et moi, pour Cécile. Et la négociation avec quelqu'un qui est très très fort, c'est très très dur ! Jacques, c'est quand même quelqu'un de très brillant, qui connaît les Verts et leur pensée...

Fière d'avoir contribué à la double victoire qui consiste à avoir convaincu les « Voynetistes », qui passent pour être les plus professionnalisés du parti, d'accepter un accord, et d'avoir fait élire Cécile Duflot au poste de secrétaire nationale, elle reste mobilisée et présente dans l'équipe d'animation de son courant pendant les deux années qui couvrent le premier mandat de cette dernière à la tête du parti. Elle accepte notamment de représenter Espoir en acte dans les instances vertes du 18^e arrondissement, et se porter candidate, aux élections municipales de 2008, alors qu'elle vient d'accepter un poste pour lequel elle était recommandée par Cécile Duflot, dans le secteur du logement social. Elle fait, à cette occasion, l'expérience des rudesses des candidatures internes. Se sentant « dépassée », découvrant les « vraies tensions » que suscite la répartition des sièges par sexe et par tendance, et la tactique qui consiste à susciter des candidatures pour en éliminer d'autres, Carine préfère finalement, comme beaucoup d'adhérentes vertes dans un telle situation, abandonner la perspective d'une carrière électorale. Trop impliquée pour rester « simple » collaboratrice d'élus, et pas assez pour jouer le jeu des investitures, elle choisit une vie professionnelle à distance (relative) de la politique. Ce choix s'avère pertinent puisqu'il lui permet, de rejoindre, en 2012, le cabinet de la ministre Cécile Duflot dont elle est restée proche. Elle y

59 Pour mémoire, les scores étaient les suivants : Alain Uguen, 6,12 % ; Jean Desessard, 6,81 %, Yves Cochet, 28,33 % ; Dominique Voynet, 35,45 %.

est conseillère technique de juin 2012 à juillet 2013, avant de prendre le poste de directrice générale de l'Agence nationale pour l'information sur le logement (ANIL) dont on imagine sans peine qu'il lui a été proposé par la ministre de l'Égalité des territoires et du Logement. Nul doute que son engagement politique aura servi, de plusieurs manières, le déroulement de sa carrière, à mi-chemin, comme celle de Frédéric, entre les champs partisan et institutionnel, mais à niveaux de compétence et d'exercice supérieurs.

Moins engagés dans le travail du groupe local, auprès des élus ou dans l'entourage d'une figure verte, et/ou dans les courants, d'autres adhérents, préfèrent travailler au sein des commissions thématiques. Vécu sur les modes « autodidacte », « intellectuel » ou « expert », ce type d'engagement les poussent vers d'autres types de trajectoires, mi-académiques mi-partisanes, dont nous allons maintenant rendre compte.

1.2 LA COMMISSION : UN LIEU D'(IN)FORMATION MILITANTE OU UNE RESSOURCE DE POSITION

Quand je suis arrivé dans le groupe local, j'ai été surpris. Il y avait une forte militance, que j'ai du mal à suivre moi, parce que ma disponibilité n'est pas assez forte. [...] Mais surtout, la pensée de l'urgence. Je n'ai pas l'expérience des partis, mais je pensais que la capacité de prendre du recul serait plus grande. La réflexion et l'action politique quotidienne, ce ne sont pas les mêmes temporalités. Il y a des cycles politiques, j'en étais conscient, mais là... à côté, il n'y a rien ! [...] Les Verts, ils sont sympathiques. Moi, je me sens vert. [...] Mais je ne me retrouve pas du tout dans cette confusion, il me manquait un sas, où on peut se replonger dans la pensée...⁶⁰

Cet extrait d'entretien avec Patrick Dieuaide, l'un de nos enquêtés économistes, reflète bien le sentiment de vacuité qu'éprouvent les adhérents qui, peu disposés par leur trajectoires et formations intellectuelles à s'intéresser à la politique institutionnelle et aux jeux partisans, s'ennuient rapidement au contact des membres de leur groupe local et des activités proposées en son sein. Saluant d'autant plus le travail effectué par ces derniers qu'il le considèrent à la fois comme nécessaire et peu intéressant, ils cherchent rapidement à militer de la manière qui leur est, du point de vue des pratiques, la plus proche. C'est ainsi que beaucoup d'universitaires, d'experts, ou de militants férus d'un domaine spécifique se tournent vers les commissions thématiques nationales. Imaginées comme des espaces « de réflexion » protégés des violences symboliques auxquelles le militantisme dit « de terrain »

60 Extrait d'entretien avec Patrick Dieuaide, 18 septembre 2007. Pour les détails de sa trajectoire biographique, voir au chapitre 1.

confronte, et qu'ils ont eu le temps d'éprouver, elles offrent, non seulement l'occasion de faire bénéficier le parti des connaissances que l'on détient et de contribuer ainsi à l'élaboration de la pensée écologiste, mais également celle d'acquérir de nouvelles connaissances, qui peuvent s'avérer utiles dans leur vie militante, et peut-être, dans leur vie professionnelle. Elles se révèlent pourtant très différentes de ce que les militants imaginent, en raison, nous le verrons, de l'hétérogénéité de leur composition et du rôle fluctuant qu'elles jouent dans le parti. Espaces protéiformes et inégalement valorisés, elles ne sont qu'un lieu de plus dans l'éventail généralement conséquent des engagements des militants, sauf pour ceux qui, comme Pascal Canfin, réussissent, comme nous le montrerons, à les utiliser comme de véritables tremplins électifs.

Notre enquête sur la commission nationale « Économie et social »⁶¹ révèle, de manière très représentative des autres commissions existantes, l'hétérogénéité de la composition des commissions thématiques vertes. Accueillant des représentants de toutes les générations militantes, elles se composent généralement de « simples » militants intéressés par les questions traitées, d'autodidactes, d'universitaires et d'experts sectoriels – y compris extérieurs au parti puisqu'il n'est pas obligatoire d'être adhérent des Verts pour être membre d'une commission ou inscrit sur sa liste de discussion informatique. Contre toute attente, les élus ne font, en revanche, pas nécessairement partie des commissions, même quand elles correspondent strictement aux thématiques de leur(s) délégation(s). Bénéficiant d'autres sources d'(in)formation, ou employant des collaborateurs qui en sont eux-mêmes membres, ils ne s'y intéressent souvent que de manière ponctuelle, lorsqu'il s'agit de les faire contribuer directement à l'élaboration de propositions programmatiques qui concernent leur(s) collectivité(s) territoriale(s), ou lorsqu'ils viennent y présenter leurs propres actions.

Arrivant à la commission « Économie et social »⁶² par l'intermédiaire d'Éva Sas⁶³, qui milite dans le même groupe local que lui et participe également à cette commission⁶⁴, Patrick Dieuaide côtoie plusieurs de nos enquêtés, dont l'engagement au sein de cette instance, fonction de leur parcours militant et de leur rapport à l'économie, est extrêmement varié. On y trouve, d'une part, des adhérents de – relativement – longue date, dont les ressources partisans se sont dévalorisées. Leur intégration dans le parti est faible, et ils ne

61 L'appellation exacte de cette commission a évolué au fil du temps. Nous employons, par commodité, celle qui avait cours au moment de notre enquête.

62 Nous avons présenté au chapitre précédent l'observation de son fonctionnement et des ses apports.

63 Elle est à ce moment la compagne de Pascal Canfin qui est également membre de cette commission.

64 Ce qui évite à Patrick Dieuaide de chercher, comme le font la plupart du temps les autres militants, si une commission thématique sur leur(s) thème(s) de prédilection existe et, surtout, qui contacter pour en faire partie et être non seulement inscrit sur la liste internet de discussions mais également invité aux réunions.

doivent leur position dans la commission qu'au fait qu'ils acceptent de remplir des fonctions devenues mineures, voire tout à fait honorifiques : Jules⁶⁵, ingénieur en papeterie diplômé sur le tard en économie, adhérent depuis 1986 et trésorier de la commission depuis 1988, qui déplore qu'elle soit devenue « moins révolutionnaire depuis qu'elle a été envahie par les professeurs d'économie » et que sa fonction ait été « dépourvue de toute réalité »⁶⁶ ; Roger, retraité de la SNCF, adhérent depuis 1998 et secrétaire de la commission depuis 2000, qui regrette l'influence croissante « des économistes titrés et des jeunes loups »⁶⁷. On y trouve également des adhérents qui vivent une forme de « misère de position »⁶⁸ et qui s'engagent d'autant plus fortement dans la commission que tout l'enjeu réside, pour eux, dans le fait de se sentir à la fois proches de ses « intellectuels »⁶⁹ et reconnus par eux : Benoit, cadre au service informatique de La Poste⁷⁰, adhérent depuis 1996, devenu webmaster du site de la commission après avoir passé plus de deux années à tenter, sans succès, d'y trouver sa place comme membre contributeur sur le fond ; Jean-Charles⁷¹, informaticien, qui essaie, sans succès, de participer au groupe « Nouveaux indicateurs ». Pour ces adhérents, difficile de concurrencer voire d'apporter une forme de valeur ajoutée aux travaux d'une commission dont il est vrai qu'elle a été marquée par l'empreinte d'Alain Lipietz, et qu'elle comprend, enfin, de nombreux experts et universitaires en activité, dont Bernard Guibert, Yann Moulier-Boutang, Jérôme Gleizes⁷², ou encore Michel Capron (expert sur les questions de Responsabilité sociale des entreprises, professeur des universités), ou Guillaume Duval (rédacteur en chef d'*Alternatives Économiques*...). C'est ce groupe d'adhérents que Patrick Dieuaide rejoint, de fait, espérant trouver ainsi la forme de militantisme « protégé » et de « réflexion sur le fond »⁷³ qui lui manquait.

Comme de nombreux militants, il est rapidement confronté non seulement à l'hétérogénéité de la commission, mais également à la diversité des fonctions qu'elle semble devoir remplir. Pour les comprendre, il faut revenir en détail sur le fonctionnement des commissions tel qu'il est énoncé dans les textes (cf. encadré *infra*).

65 Son parcours a été retracé au chapitre 1.

66 Extrait d'entretien avec Jules, 22 septembre 2007.

67 Extrait d'entretien avec Roger, 5 décembre 2007.

68 Nous avons développé ce point dans le chapitre 1.

69 Comme précisé au chapitre 1, il s'agit des militants qui s'inscrivent dans le champ académique à titre professionnel ou qui entendent intervenir dans les débats partisans au titre de leur(s) formation(s) et diplôme(s). Pour mémoire, cette définition est une adaptation de celle proposée par Gisèle Sapiro pour qui ce terme « renvoie [...] tantôt à l'ensemble des producteurs culturels, tantôt à ceux d'entre eux qui interviennent dans l'espace public en tant que tels ». Voir Gisèle SAPIRO, « Modèles d'intervention politique des intellectuels », *Actes de la recherche en sciences sociales*, *op. cit.*

70 Son parcours a été retracé au chapitre 1.

71 Voir également son parcours au chapitre 1.

72 Dont nous avons détaillé les trajectoires au chapitre 1.

73 D'après entretien avec Patrick Dieuaide, 18 septembre 2007.

Les commissions dans les règlements intérieurs du parti : une demande croissante d'expertise et de formation

Héritées de la fusion des structures qui se sont associées en 1984 pour former Les Verts⁷⁴, les commissions étaient, de cette date à 2003, des espaces spécialisés de réflexion ouverts sur l'extérieur du parti. L'article XII de l'Agrément intérieur adopté à l'Assemblée générale de Lille en novembre 1985, modifié en 1990 et 1991, stipulait en effet que « les commissions étudient chacune un sujet spécifique, [qu']il peut y avoir plusieurs commissions travaillant pour un même thème, [que] le travail peut être alimenté par plusieurs sous-commissions reconnues par la commission principale, [et que] les commissions peuvent faire appel à des consultants non adhérents du mouvement ». Ratifiées par le Conseil national interrégional (CNIR), les créations de nouvelles commissions reposaient sur l'existence d'une volonté de cinq membres au moins de travailler de conserve, et leur pérennité, sur l'engagement de leur « animateur » de présenter régulièrement le travail réalisé devant le CNIR et de participer aux rencontres organisées avec les autres commissions pour « confronter les voies de recherche et s'assurer de leur comptabilité avec les orientations du mouvement ».

En 2003, l'Agrément intérieur mis à jour leur confère un rôle beaucoup plus structurant. Les commissions doivent désormais « fournir des éléments d'analyse et des propositions d'orientation et d'action au CNIR et au CE », produire des documents à usage interne ou externe, entretenir un réseau de contacts actualisés, faire de la veille sur les sujets qui les intéressent, organiser des événements, sensibiliser et former les adhérents, représenter le mouvement auprès des acteurs sociaux, mettre en place des réseaux de compétences et de correspondants, se coordonner avec les commissions des autres partis verts européens, produire des bilans documentés de leurs actions, répondre aux sollicitations des instances du parti sur des questions de fond et d'actualité. Leurs axes prioritaires de travail sont déterminés par le CNIR, « en fonction des orientations de l'Assemblée nationale et des échéances de l'actualité politique ». Pour ces missions, les commissions reçoivent un budget annuel⁷⁵, qui complète les cotisations désormais demandées aux adhérents, qui doivent être au moins au nombre de dix et venir d'au moins trois régions pour que la commission soit considérée comme existante. Dans le même temps, les liens des responsables des commissions avec leurs délégués au Collège exécutif (CE) et avec les membres des autres instances partisanes, notamment les porte-parole et les membres du CE, se renforcent, tout autant que leur présence – consultative – dans ces instances. Ces dispositions perdurent jusqu'à la transformation des Verts en EELV.

Les statuts d'EELV, datés de novembre 2010, réaffirment le rôle des commissions, spécifiant, à l'article 15, qu'elles « participent à l'élaboration des orientations, contribuent à la réflexion du mouvement et formulent des propositions d'actions. [Qu']Elles sont ouvertes à toutes et tous. [Et qu']Elles désignent en leur sein leurs animateurs/trices ». Les règlements intérieurs produits ensuite, par mises à jour successives (en 2012, 2013 et mars 2014), leur confèrent un rôle de « force de proposition aux côtés de l'exécutif dans les domaines de l'analyse de l'actualité, de la construction de positions publiques, de l'expertise sur les dossiers techniques et de l'élaboration de propositions contribuant au projet du mouvement ». Les droits des adhérents sont désormais clairement distingués de ceux des non adhérents, et l'accès au bureau et à la fonction d'animation réservés aux adhérents de plus de six mois. La présence des responsables de commission dans les instances partisanes et leurs liens avec les délégués nationaux thématiques, qui n'existaient pas jusqu'alors, et qui, toujours d'après les statuts, « travaillent en lien étroit avec [l]es Commissions », sont réaffirmés. Leur analyse chronologique montre que, jusqu'à la transformation des Verts en EELV, si les conditions de création et de fonctionnement des commissions n'avaient

74 Pour mémoire Les Verts-Parti écologiste (CP) et Les Verts-Confédération écologiste (CE).

75 Aucun montant n'a jamais été spécifié dans les textes mais nous avons appris, en assistant à l'une des réunions des responsables de commissions le 5 mai 2009, qu'il pouvait être de 10.000 euros. La plupart des responsables présents ce jour l'apprenaient également.

guère évolué dans le temps, les attentes à leur endroit avaient, en revanche, largement augmenté, et avec elles, les stratégies qui visent à soutenir ou, au contraire, à lutter contre leur institutionnalisation. Ainsi les responsables des commissions ont dû batailler, au moment du passage des Verts à EELV, pour maintenir leur place auprès des instances décisionnaires du parti et leur indépendance vis-à-vis des nouveaux délégués thématiques⁷⁶. Lors de la rédaction des premiers projets de statuts et de règlement intérieur, le rôle des responsables de commissions, qui était allé croissant jusque là, était en effet concurrencé par celui de ces délégués. Sans la mobilisation des responsables de commissions, ces derniers auraient été élus par le Conseil fédéral (qui remplace le CNIR) sans l'avis des commissions, et auraient pu travailler sans lien avec les commissions alors même qu'ils étaient chargés des mêmes thématiques que ces dernières.

Au moment où Patrick Dieuaide commence à participer aux travaux de la commission économie, en 2005, les commissions, bien qu'inégalement actives et productives⁷⁷, procurent, à celles et ceux qui en font partie, non seulement l'occasion de se former, d'échanger avec des universitaires et des experts dont la notoriété déborde largement les limites du parti, mais également de participer à l'élaboration du programme pour l'élection présidentielle de 2007. Dans ce contexte, les demandes d'expertise et de productions intellectuelles concrètes s'accroissent, valorisant plus qu'à l'habitude les positions occupées par les responsables des commissions, et ce d'autant plus que ces derniers acceptent de se conformer à la conception que les dirigeants se font de la production intellectuelle partisane efficace : celle qui se trouve à mi-chemin entre la production scientifique et l'expertise technico-politique.

Pascal Canfin fait partie de ceux-là. Il prend, en 2005, la présidence de la commission « Économie et social » à la suite de Bernard Guibert, un administrateur de l'INSEE⁷⁸ dont la conception habermassienne de la présidence de commission n'avait pas donné, selon lui, les résultats escomptés⁷⁹. Adhérent de la commission depuis 2002 ou 2003, Pascal Canfin, alors

76 Cette lutte, qu'il serait intéressant d'analyser en détails, s'apparente à celles qui agitent les institutions soit au moment des réformes, soit au moment de leur constitution. Les stratégies et les transactions entre agents sont alors en effet tout à fait représentatives des forces antagonistes qui font la vie des institutions. On pourra consulter sur ce type de lutte Philippe BEZES et Patrick LE LIDEC, « Ce que les réformes font aux institutions », in Jacques LAGROYE et Michel OFFERLÉ (dir.), *Sociologie de l'institution, op. cit.*, p. 75-101, Julien MEIMON, « Sur le fil. La naissance d'une institution », in Jacques LAGROYE et Michel OFFERLÉ (dir.), *Sociologie de l'institution, op. cit.*, p. 105-129 et Fabien DESAGE et Bastien SIBILLE, « L'emprise de l'institué. Force et aléas du régime de consensus à la Communauté urbaine de Lille », Jacques LAGROYE et Michel OFFERLÉ (dir.), *Sociologie de l'institution, op. cit.*, p. 151-175.

77 Une trentaine de commissions existaient au moment de notre enquête. Au vu des informations accessibles sur les sites internet de ces commissions et de celles qui nous parvenaient de l'intérieur du parti, une moitié d'entre-elles seulement étaient tout à fait actives. Les conclusions rendues en 2002 dans l'API étaient, de ce fait, toujours pertinentes. Si ces dernières soulignaient le « travail de qualité » effectué par certaines, et notamment celles qui « regroupent des personnes de profils différents », elles pointaient également quelques points plus négatifs : le manque de synergies entre les différentes commissions, leur nombre trop élevé, le fait que certaines n'atteignent pas une masse critique, la sur-représentation des franciliens, l'absence de comptes-rendus lors des réunions, l'insuffisance de la prise en compte par le parti de leur travail, la faible articulation avec le CNIR et le CE, l'absence de mandat clair.

78 Voir, pour les détails de son parcours, le chapitre 1.

79 D'après notre entretien, réalisé le 6 juin 2007.

journaliste à *Alternatives économiques*, la veut « pédagogique et pragmatique »⁸⁰, centrée sur la formation et la médiatisation du programme, à la fois plus liée avec les instances partisans d'une part, et avec les experts et intellectuels extérieurs au parti, d'autre part :

J'avais l'idée de rendre les choses plus pédagogiques, de faire connaître aux militants le travail que l'on faisait, de le populariser, de sortir du complexe des Verts n'ont rien à dire sur l'économie, de faire savoir qu'on avait effectivement des idées.

Cette orientation, qui s'inscrit parfaitement dans l'esprit des textes de 2003, est diversement appréciée par les membres de la commission. Elle est soit considérée comme une régression sur le plan intellectuel, soit comme une manière à la fois pédagogique et moderne d'aborder les questions économiques dont tous les adhérents, il faut le rappeler, ne sont pas nécessairement des spécialistes. Les rythmes de travail, désormais plus dépendants de l'actualité politique, bousculent par ailleurs le fonctionnement habituel de la commission. L'un des adhérents nous confie même qu'il a « l'impression que l'on est toujours en train de courir après la dernière annonce de madame Lagarde [alors ministre de l'Économie] ou de la présidente du Medef »⁸¹. Mais c'est surtout le type d'animation et de gestion de Pascal Canfin qui heurte le plus. Très investi dans sa fonction, aussi soucieux de formaliser les positions économiques vertes que capable de construire les argumentaires permettant aux dirigeants du parti de défendre ces positions dans les arènes politiques et dans les médias, Pascal Canfin n'est pas toujours à l'écoute des membres de la commission, ce dont se plaignent une partie des militants :

C'est toujours Pascal qui fait la synthèse des débats, et à moins d'être particulièrement persévérant, si on n'est pas d'accord avec lui, eh bien on n'a quasiment aucune chance de faire passer son idée, surtout s'il la comprend pas !⁸²

Dans ce contexte, Patrick Dieuaide, comme de nombreux autres enquêtés, même s'il salue les efforts du nouveau président de commission pour valoriser le travail et la contribution de la commission à la production programmatique du parti, regrette que ce fonctionnement ne permette pas d'élaborer des propositions concrètes basées sur une réelle maîtrise des débats économiques. Pris dans « l'urgence politique », les travaux de la commission, obéissent aux commandes de chiffrage, d'évaluation, et d'élaboration d'une « macro-

80 Pour cette citation et les suivantes, extrait de notre entretien du 26 août 2006.

81 Extrait d'entretien avec Marko, 28 avril 2008.

82 Extrait d'entretien avec Jean-Paul, 30 avril 2008.

économie verte »⁸³, et le laisse de plus en plus insatisfait. Patrick Dieuaide prend rapidement du recul. La distance s'installe d'autant plus, à notre sens, qu'à l'image d'autres « intellectuels » et « experts » en poste, il ne tire pas de bénéfice particulier de sa participation à la commission. Il a même, nous l'avons déjà souligné, beaucoup à perdre à voir son nom figurer au rang des adhérents d'une commission des Verts. Rares sont ceux d'ailleurs qui, titulaires de positions reconnues dans le champ académique, revendiquent ou affichent une appartenance parfois stigmatisante, on l'a vu. Ils préfèrent ainsi, lorsqu'ils prennent publiquement la parole, mettre en avant une autre « casquette », contribuant, de ce fait, à la faible valorisation extra-partisane des productions des commissions. Par ailleurs, ayant le sentiment de faire partie d'un groupe d'économistes hétérodoxes dont l'idéal serait de constituer un « intellectuel collectif », Patrick Dieuaide ne se sent pas en phase avec les méthodes et les objectifs de travail de la commission. L'avènement de la figure de l'« expert », « spécialiste consultés par les dirigeants »⁸⁴, qu'incarne Pascal Canfin, dévalorise en effet à ce moment de la vie du parti et des attentes de ses dirigeants, les ressources académiques que Patrick Dieuaide détient et qui aurait pu, comme en son temps Alain Lipietz, le placer dans la position plus enviable à ses yeux d'« intellectuel du parti »⁸⁵. Dotés de capitaux moins convertibles à ce moment de la vie organisationnelle que Pascal Canfin, il reste ainsi en retrait de la commission, alors que ce dernier accumule les ressources partisanes et médiatiques qui vont lui permettre d'espérer une carrière électorale.

À la fois diplômé de Science Po et de l'Université de Newcastle, Pascal Canfin⁸⁶ s'est tout d'abord largement impliqué dans l'élaboration de la partie économique du programme présidentiel de Dominique Voynet. Si quelques points de débats restent non tranchés (notamment sur la décroissance⁸⁷ et sur le revenu minimum), une doctrine stabilisée est, sous sa houlette, reformulée. C'est à cette occasion qu'il formule le concept de « conversion écologique de l'économie, créatrice d'emploi » – qui sera ensuite repris lors des campagnes électorales – et que l'effort de chiffrage des mesures proposées et de transformation de ces mesures en politiques publiques adaptées aux différents niveaux territoriaux est réalisé. Pascal Canfin s'implique également dans l'(in)formation des militants et des élus, réalisant

83 Ces citations d'après l'entretien avec Patrick Dieuaide, 18 septembre 2007.

84 Nous reprenons ici les modèles d'intervention politique des intellectuels tels qu'ils sont présentés dans Gisèle SAPIRO, *op. cit.*, p. 14.

85 Une analyse approfondie de l'évolution de la relation des intellectuels et du parti vert reste à faire. Elle pourrait notamment éclairer, à la manière de Frédérique MATONTI, *Intellectuels communistes. Essai sur l'obéissance politique. La Nouvelle critique (1967-1980)*, *op. cit.*, la nature spécifique – et évolutive – des liens de (dés)obéissance qui unissent les « intellectuels » verts à leur parti.

86 Voir au chapitre 1 les détails de sa biographie.

87 Un atelier sur la décroissance a été organisé aux Journées d'été Coutances en 2006 pour clarifier les débats et élaborer une position énonçable au nom du parti. Deux motions précédemment votées ont servi de point de départ, rappelant que les Verts étaient favorables à une « décroissance sélective et équitable » et à une « décroissance de l'empreinte écologique ».

avec quelques membres de l'équipe d'animation de la commission, de l'automne 2005 à 2007, une « tournée-débats » dans toutes les régions, et participant aux groupes de travail programmatiques régionaux et municipaux⁸⁸. Il rencontre ainsi un nombre très important de militants, mais également de cadres et d'élus du parti, auxquels il apporte une expertise et des propositions concrètes au moment où ces derniers travaillent soit à mettre en œuvre les politiques régionales qu'ils ont annoncées en 2004, soit à concevoir leurs programmes électoraux pour les futures municipales de 2008. Par ailleurs journaliste de métier, il sait proposer au bon moment les sujets et les formats adaptés aux débats de société émergents. En témoignent, à cette époque, ses publications dans la maison d'édition proche des Verts⁸⁹, qui lui permettent d'imposer à la fois auprès du parti vert et du public des ouvrages d'écologie politique et/ou de vulgarisation économique⁹⁰. En les faisant préfacier par des figures du parti – avec lesquelles il signe aussi quelques tribunes dans la presse –, il rend également visibles les liens de sociabilité qu'il a su construire, et bénéficie, dès lors, d'une partie de leurs propres capitaux politiques et médiatiques⁹¹. Participant, depuis le début de l'année 2008, au groupe de travail programmatique européen sur les questions économiques⁹² et, après avoir hésité à abandonner les rétributions que lui apporte son image d'expert du parti sur les questions économiques⁹³, il considère qu'il ne lui sert à rien

88 Le groupe de travail régional animé par Jean-François Caron, élu du Nord-Pas-de-Calais est emblématique de ce point de vue. Installé à partir de 2006, il permet de réaliser des échanges de pratiques entre élus, de formuler les positions et les propositions programmatiques vertes à partir d'intervention d'experts et de débats de fond.

89 Fondée en 2005 par Olivier Szulzynger (scénariste pour la télévision, de la fiction Plus Belle La Vie) et Marie-Edith Alouf (journaliste, secrétaire de rédaction à Politis), Les Petits matins publie « des essais qui analysent les évolutions et les transformations de la société, particulièrement ses mutations écologiques et économiques ». Voir pour le détails <http://www.lespetitsmatins.fr/>

90 Il fait paraître en 2007, la version scénarisée du programme économique vert à l'élection présidentielle, préfacée par Dominique Voynet (Pascal CANFIN, *L'Économie verte expliquée à ceux qui n'y croient pas*, op. cit), puis le programme européen en 2009 – préfacé par Daniel Cohn-Bendit (Pascal CANFIN, *Le Contrat écologique pour l'Europe*, Paris, Les Petits matins, 2009). Il conservera par la suite cette habitude, et publiera, une fois élu député européen, toujours dans la même maison d'édition, *Ce que les banques vous disent et pourquoi il ne faut (presque) jamais les croire*, en 2012. Il a également publié, en 2008, *Consommer responsable. Alimentation, construction, voyages, habillement, transports...*, chez Flammarion (ce livre reprend la structure et l'angle que suivent les guides pratiques édités par *Alternatives économiques* et qu'il connaît bien puisqu'il en a rédigé certains avec l'aide de journalistes pigistes), et *C'est pollué près de chez vous. Les scandales écologiques en France*, aux éditions Les Petits matins, avec Wilfrid Séjeau, également journaliste de métier, élu vert de Bourgogne et libraire indépendant.

91 On pourra utilement se reporter à Christian LE BART, « L'écriture comme modalité d'exercice du métier politique », *Revue française de science politique*, vol. 48, n° 1, 1998, p. 76-96 pour saisir les liens qui existent entre publications d'ouvrages, notamment biographiques, et professionnalisation politique, compte-tenu du fait que « les postures (d'écriture) ne s'ajustent aux positions (politiques) que par la médiation des stéréotypes ou définitions dominantes de ce que 'doit être' (ou de ce que peut être) le métier politique » et que « la propension à publier est globalement corrélée au franchissement des étapes constitutives du (des) cursus politique(s) ».

92 Il avait informé la commission, réunie le 2 février 2008 que sa priorité était désormais de travailler dans ce cadre. Ce parti pris, s'il était déjà par certains interprété comme une manière de se placer dans les candidatures internes pour les européennes, a semblé tout à fait logique et légitime aux autres membres de la commission, désormais habitué à ce que son président participe à tous les processus programmatiques.

93 Il s'était ouvert à nous à plusieurs reprises, et notamment lors d'un déjeuner le 2 février 2008, sur le dilemme qui consistait pour lui à se porter candidat, révélant ainsi ses ambitions électives, et risquant de ce fait de perdre le capital de notoriété qu'il avait acquis grâce à sa position dans la commission. Ne sachant pas si Alain Lipietz serait candidat en Île-de-France, et ne voulant pas gêner la candidature de son ami Jean-Philippe Magnen, candidat à la tête de liste de la région Grand Ouest, il se demandait par ailleurs quelle région serait susceptible d'accueillir à coup sûr son éventuelle candidature.

d'occuper plus longtemps sa position s'il ne souhaite pas faire carrière dans le parti, et qu'il ne risque pas grand chose à transmettre la présidence de la commission à sa compagne d'alors, Éva Sas⁹⁴. Pensant tout d'abord qu'il peut se passer de l'appui d'un courant pour son investiture, il s'appuie sur un groupe de réflexion qu'il a lancé en janvier 2007 : La Cave. Fonctionnant sur cooptation et s'adossant au réseau de cadres et de militants qui s'est constitué dans les régions autour des questions économiques, La Cave se veut un lieu d'échanges et de débats (voir le texte fondateur en encart *infra*).

La Cave, texte fondateur⁹⁵

Depuis plusieurs années chez les Verts, nous n'avons pas trouvé de lieu où confronter nos points de vue dans le calme et le respect de chacun, où poser des questions de fond comme de stratégie politique en dehors de toute logique de pouvoir, où mettre sur la table des questions et des doutes plus que des réponses et des certitudes, où prendre le temps de discuter avec des intellectuels proches ou non des Verts pour revisiter notre projet et nos pratiques, et où boire de bons vins bio. D'où l'idée de créer la CAVE, le Club des amateurs de vins écolo.

La CAVE n'est pas :

- un courant : elle ne vise pas à rassembler des gens qui se ressemblent mais au contraire des gens différents qui cherchent le compromis intelligent à partir de la confrontation de visions multiples. L'objectif est de privilégier l'échange à la construction parfois artificielle de clivages partant du principe que ce qui unit les Verts est plus important que ce qui les divise.
- un lieu de pouvoir : il n'y a pas de chef, pas de places à prendre ou à se distribuer, juste un peu de temps à prendre dans son agenda déjà surchargé pour animer ou participer à une réflexion collective et déguster de bons vins bio
- un théâtre (normal pour une cave) : pas de grandes sorties, de concours d'éloquence, de poings sur la table, de jeux de rôle convenus, d'attaques personnelles.

La CAVE est :

- un espace que l'on crée pour nous sans autre projet que d'être un lieu-ressource et d'échange.
 - un lieu de coopération où on met sur la table connaissances, savoirs... voire projets en lien avec l'écologie
 - un lieu informel où des animateurs se relayent sans responsabilité permanente.
- Tous ceux qui ont envie de fréquenter ce lieu peuvent nous rejoindre s'ils sont prêts à en respecter les règles. Pour maintenir un climat de confiance entre tous, le parrainage par deux membres est exigé.

Transformée dès le mois de juin de la même année en club de réflexion stratégique pour réformer le fonctionnement du parti et en groupe de soutien à des candidatures, elle vaut à Pascal Canfin la réputation d'« avancer masqué » dans le parti. Ce type de soutien ne lui suffit pas malgré tout, puisqu'il décide de signer, pour le congrès de 2008, la motion portée par

94 C'est de cette manière qu'il a justifié à nos yeux sa candidature, lors d'un déjeuner, le 23 septembre 2008.

95 D'après archives personnelles, texte envoyé par Pascal Canfin, le 13 mai 2007 à une liste de destinataires fondateurs.

Denis Baupin. Cet engagement l'aide, de toute évidence, à figurer en 3^e place sur la liste francilienne des élections européennes de 2009 qu'il avait envisagé, avant l'arrivée de Dany Cohn-Bendit, de conduire, à un moment où l'ouverture à des candidatures extérieures au parti fait non seulement augmenter le niveau de compétition interne mais transforme, dans le même temps, les principes de légitimité des candidatures, en ajoutant aux critères anciens d'éthique et de compétence, un critère de visibilité médiatique⁹⁶.

Il est élu en 2009 grâce au score réalisé par la liste Europe-écologie (16,28 %), succédant ainsi, dans l'imaginaire des militants franciliens, à Alain Lipietz, économiste, ancien président de la commission « Économie et social » des Verts et député européen sortant. C'est en élu (contre)expert qu'il occupe sa fonction au Parlement européen, mettant à profit, dans le cadre de sa participation à la commission parlementaire des Affaires économiques et monétaires, les connaissances qu'il a acquises en participant au groupe de travail programmatique européen sur les questions économiques, et sur les relations qu'il a su tisser avec les membres de ce groupe, dont étaient les députés européens et leurs collaborateurs, les responsables des questions économiques dans les différents partis verts européens et quelques représentants d'associations et syndicats européens. Il travaille notamment, pendant les trois années de son mandat européen, à l'élaboration du « Green new deal » – le programme macro-économique des Verts européens –, aux discussions sur les réformes relatives aux traités européens proposées par le président Nicolas Sarkozy, et participe, avec d'autres eurodéputés, au lancement médiatisé de contre-lobby financier « Finance watch »⁹⁷. En 2012, il participe à la campagne présidentielle d'Éva Joly, en tant que « conseiller économique et social »⁹⁸ et contribue à l'élaboration du chiffrage global du programme de cette dernière. Reconnu dans le parti pour son expertise et son sens du placement, c'est pourtant à la surprise de la plupart des cadres et des élus verts qu'il est appelé, en mai 2012, au poste de ministre délégué au Développement dans le gouvernement de Jean-Marc Ayrault, preuve qu'il a su se faire, au-delà du parti vert, une réputation.

Si c'est bien en occupant le poste de responsable de la commission « Économie et social » que Pascal Canfin a pu construire ses réseaux et sa légitimité partisane, il lui a fallu, nous l'avons vu, d'autres ressources pour se faire élire au Parlement européen puis devenir ministre. Les présidences de commissions nationales ne constituent pas en effet, en elles-mêmes, des ressources suffisantes pour envisager une carrière électorale. L'accumulation de

96 On se permettra de renvoyer sur ce point à Vanessa JÉROME, « Mécanismes d'investissement et principes de légitimité chez EELV : du partisan au médiatique ? », communication au Congrès de l'AFSP, section 31 « La production partisane des candidatures : vers une démonopolisation ? », Strasbourg, 2011.

97 Voir les détails sur www.finance-watch.org/fr.

98 D'après l'organigramme de « La Ruche », l'équipe de campagne d'Éva Joly, archives personnelles.

notoriété et la diversification des réseaux qu'elles peuvent procurer ne sont donc convertibles qu'à la condition de s'impliquer dans les luttes internes du parti. Y prendre sa part reste ainsi, pour Pascal Canfin comme pour la plupart des autres militants, nous allons le voir, tout à fait nécessaire.

1.3 L'INTÉGRATION DANS UN COURANT : LE TEMPS DE LA DÉSILLUSION MILITANTE OU DE L'ATTACHEMENT AU PARTI

« Ceci n'est pas un courant ». C'est à la manière de Magritte que les initiateurs des courants verts intiment à leurs textes d'« appel à débattre », d'« invitation à la réflexion » ou de « contribution au débat » l'ordre paradoxal « de nommer ce qui n'a pas besoin de l'être en niant que c'est lui »⁹⁹. Rédiger un texte d'orientation générale, dont la prétention affichée est de rassembler tous ceux qui tiendraient son contenu pour vrai et qui, en conséquence, seraient prêts à se mobiliser pour qu'il soit diffusé et défendu dans l'espace concurrentiel de prises de positions internes, tout en affirmant qu'il ne s'agit nullement de créer un courant, revient bien, en effet, à le faire naître et à l'animer, fut-ce *dans et par* l'affirmation de sa négation. C'est ainsi à l'ambiguïté de ces présentations textuelles que se mesure, chez les Verts, l'attachement des militants, aux « courants », « sensibilités » et autres « tendances », termes employés pour désigner « les groupements partiels en interaction »¹⁰⁰.

Caricaturés, décriés, dénoncés, ils sont les objets de toutes les critiques, et de toutes les attentions. Tenus pour responsables des divisions et des conflits, de l'abstention récurrente de plus de la moitié des adhérents aux élections internes, de la monopolisation par quelques-uns des prises de paroles et de la répartition des postes, ils restent néanmoins, aux yeux d'une majorité de militants, le moyen le plus légitime de « faire vivre la démocratie »¹⁰¹ et de structurer les rapports de force à l'intérieur du parti. Théoriquement et pratiquement indépassés, ils suscitent régulièrement la volonté, pas toujours ironique, chez les plus fervents de leurs détracteurs, de créer « un courant de hors courant ». Cette forme d'appartenance à une communauté restreinte que l'on est – plus ou moins – disposé à assumer, et de valorisation des ambitions politiques que l'on a – pas toujours – intérêt à afficher, structure ainsi l'ensemble de la vie du parti, par l'intermédiaire des motions

99 Michel FOUCAULT, « Ceci n'est pas une pipe », *Les Cahiers du chemin*, n° 2, 1968, p. 79-105, « Ceci n'est pas une pipe », in *Dits et écrits*, T.1, 1954-1988, Paris, Gallimard, 1994, p. 635-650 pour nos citations ; ici, p. 640.

100 Ils sont définis comme « équipe d'adhérents s'identifiant comme membres d'un « courant », d'une « tendance » ou d'une « fraction » [et] affirmant leur originalité par des pratiques et de symboles distinctifs », ou comme « ensemble des adhérents constituant une fédération locale du parti, avec ses particularités, ses caractéristiques propres, son identité revendiquée ». D'après Jacques LAGROYE, Bastien FRANCOIS et Frédéric SAWICKI, *Sociologie politique*, op. cit., p. 297 pour la 5e édition de 2003.

101 Réputée toujours vivace chez Les Verts, comme en témoigne Florence FAUCHER, « Les Verts et la démocratie interne », op. cit.

d'orientation présentées pour chaque Assemblée générale, des listes agencées de candidats aux postes internes, et des investitures¹⁰².

Retracer les (dis)continuités historiques de ces groupes partiels permet, au mieux, de révéler les trois logiques qui, chez les Verts, organisent leurs différences : l'une, que l'on peut qualifier d'idéologique, permet de distinguer la sensibilité des militants selon qu'elle est plus marquée par les questions environnementales ou les questions sociales ; une deuxième, plus stratégique, selon qu'ils préfèrent concourir aux élections de manière autonome ou en alliance avec d'autres formations politiques (qu'il s'agisse de s'allier à gauche, à la gauche de la gauche, ou avec le centre, jusqu'au MoDem) ; enfin, la dernière distingue les militants en fonction de la nature et de l'ampleur des compromis qu'il sont prêts à faire, en fonction du contexte politique, pour participer aux exécutifs et majorités politiques. Analyser leurs effets différenciés sur les carrières des militants permet en revanche de comprendre le poids des interconnaissances dans leurs incessantes (re)compositions et de penser ensemble les fonctions à la fois socialisante et professionnalisante de ces groupes partiels. Pour peu que l'on accepte de se plier aux pratiques qu'ils impliquent, ce qui n'est pas le cas, nous allons le voir pour commencer, de tous les militants, ils augmentent nécessairement les chances des candidats aux investitures et offrent, à celles et ceux qui s'y engagent le plus, nous le verrons également, de véritables carrières partisans.

Entrée chez les Verts dans le groupe local de Lanterre, dont les membres ne sont pas impliqués dans l'un ou l'autre des courants existants, et qui revendiquent même, pour la plupart, de ne pas participer à cet aspect très « politicien » de la vie du parti et de laisser à d'autres les querelles de pouvoir qui donnent justement aux Verts cette image de parti « divisé » et « coupeurs de tête », je me suis laissée prendre, au début de l'été 2004, au jeu de la création du « collectif » intitulé Les Verts pour agir. Adhérente depuis 2002, je n'avais pas, à ce moment, le recul et les connaissances nécessaires pour mettre en perspective cette initiative et les carrières militantes de deux figures qui la portaient initialement : Francine Bavay, alors vice-présidente au Conseil régional d'Île-de-France et membre du CE en charge de la communication, et Sergio Coronado, attaché parlementaire de Noël Mamère. Lancée en juin, l'initiative avait pour but affiché de rompre avec la logique que l'on qualifie volontiers chez Les Verts de « boutiquière » et d'inviter les militants à débattre sur le fond avant de s'organiser pour l'Assemblée générale de décembre 2004 (voir en encart *infra* le texte d'appel).

102 Il faut souligner ici que le passage des Verts à EELV, transformant l'Assemblée générale en Congrès, n'a rien changé à cet état de fait.

Les Verts pour agir : texte d'appel

Engagés depuis de nombreuses années au sein du parti Vert, nous regrettons qu'il n'occupe pas aujourd'hui dans la sphère sociale et politique la place à laquelle il peut prétendre. Refusant que Les Verts ne vivent que lors des périodes électorales et se consomment le reste du temps en luttes intestines et stériles, nous voulons que notre parti construise de véritables positions politiques que nous pourrions porter au cœur de l'arène politique afin de construire de véritables politiques publiques crédibles. Pour cela, nous sommes convaincus qu'il faut tout d'abord rompre définitivement avec nos méthodes d'animation des congrès et proposer à tous, sans exclusive, de participer aux débats qui nous permettront de définir les enjeux à venir et de construire nos positions et engagements futurs. De plus, nombre d'entre nous pensent que ceux qui se sont battus pour obtenir des responsabilités internes n'étaient assoiffés que d'ambition. Victime de sa règle proportionnelle, l'exécutif n'est qu'une instance composite, configurée au gré des logiques d'écuries des arrangements de dernière minute sans réelle pérennité. Fédéralistes et ouvert aux débats, nous pensons que notre parti doit être conçu comme un espace de réflexion et de construction d'une position politique d'avenir. Il doit être un outil efficace et pertinent, où chacun pourra jouer son rôle. L'ensemble des adhérents doivent à nouveau avoir envie de prendre part aux débats, de participer à l'ensemble de la vie partisane. Les sensibilités doivent sortir de l'ornière plates-formes de candidatures dans laquelle elles sont tombées et retrouver leur véritable rôle d'animatrices de débats. Pour construire un nouvel élan pour Les Verts, nous vous proposons de débattre sur le fond, sur la base de textes, afin de préparer collectivement notre future AG. Nous espérons que de ces débats constructifs, émergeront des positions communes, une vision du monde et du politique réellement partagée, qui nous permettront de bâtir une majorité sans petits arrangements, dès le premier tour. Si nous échouons à construire cette majorité, nous nous engageons à ne pas fusionner au deuxième tour, quoi qu'il arrive, et à continuer à proposer une orientation claire sur la base de la volonté qu'auront exprimée les militants, en la défendant ensuite à l'exécutif. De même, nous ne ferons rien qui puisse empêcher le fonctionnement de l'exécutif, notamment en concluant des alliances conjoncturelles pour mettre la majorité en difficulté. Nous nous engageons envers celle et ceux qui feront le choix d'adhérer à notre projet de tout faire pour construire un parti cohérent et efficace, et à exercer les responsabilités que nous aurons en toute transparence. Notre texte manifeste « Les Verts pour agir » se veut comme une invitation à débattre, à engager dès maintenant notre réflexion commune. N'hésitez pas à prendre contact.

Cordialement,

Francine Bavay et Sergio Coronado.

Séduits par cette initiative apparemment originale, lancée par deux militants dont j'apprendrai vite qu'ils passent, aux yeux de beaucoup, pour être les « amis de Noël Mamère », ou autant dire ses chevaux de Troie pour l'Assemblée générale qui se profile – les figures nationales vertes ont en effet pour coutume de ne jamais lancer elles-mêmes les initiatives qui, trop personnalisées, se verraient plus rapidement « torpillées », mais de signer, au moment opportun, les textes de synthèses qui préfigurent les équilibres finaux –, j'ai proposé une contribution¹⁰³. Elle figure dans la brochure publiée et diffusée lors des Journées d'été d'août 2004 à Toulouse, avec le concours et la participation active d'un comité de rédaction qu'avaient opportunément rejoint Noël Mamère, son deuxième attaché

103 Vanessa Jérôme, « Les Verts peuvent ré-enchanter la politique », brochure *Les Verts pour agir*, Journées d'été de Toulouse, Août 2004.

parlementaire Patrick Farbiaz et quelques autres de ses proches de la région Aquitaine, dont Toufik Zarrougui¹⁰⁴. Organisées en marge des plénières et des réunions d'(in)formation du programme officiel des Journées d'été, les réunions du collectif Les Verts pour agir ont rapidement pris le même tour que toutes les autres réunions de courant : dans les interstices de ces Journées, émergent les ambitions électives de leurs animateurs et les premières prises de contact informelles destinées à cartographier les périmètres d'alliances possibles et à anticiper sur les synthèses futures. Servi par les plus fidèles de ses militants aquitains, et par le sens du placement – pour soi et pour les autres – de Patrick Farbiaz, Noël Mamère commençait à apparaître comme la figure centrale de ce collectif. Quelques militants qui, comme moi, avaient pris au pied de la lettre les déclarations de l'appel et qui, de ce fait, entendaient qu'elles soient respectées, se sont rapidement opposés à la privatisation du collectif, poussant Noël Mamère à rejoindre, au bout du compte, le groupe de militants organisé autour de Dominique Voynet.

Finalement invités quelques semaines plus tard à se fondre dans un courant plus large, « Autonomie, Ouverture, Convergences » (AOC) – stratégiquement investi par des militants aux trajectoires ascendantes dans le parti intéressés à la construction d'une motion de synthèse large avec l'aile gauche du parti qui isolerait Dominique Voynet, et avec elle les figures¹⁰⁵ les plus anciennes et les plus connues des Verts –, de nombreux contributeurs des Verts pour agir, ont, comme moi, quitté avant l'hiver ce collectif. D'autres ont apprécié, par-delà la « guerre de courants »¹⁰⁶, leur capacité à jouer « les trouble-fête » de l'Assemblée générale de Reims en décembre 2004 et à voir élire, l'un des leurs, Sergio Coronado, au poste de porte-parole et de chargé de la communication externe.

La différence entre ces deux groupes de militants consiste à être ou non rebuté par ce qui passe dans le parti vert, comme dans d'autres, pour de la « tambouille » ou des « petits arrangements entre amis ». Elle trace la ligne entre ceux qui rejoignent, souvent durablement, les rangs des adhérents hors – voire anti – courants, et ceux qui, appréciant leur capacité à « peser » sur le système, ont pris goût aux jeux d'influence et de (re)composition des alliances. Les premiers, qui se forgent en participant à ce type d'expérience la certitude qu'il ne peut exister d'initiative de ce type sans qu'elle soit tôt ou

104 Diplômé de Science Po Bordeaux, cet ancien journaliste reconverti dans la publicité est proche de Noël Mamère depuis 1982. Entré chez Les Verts en 2002, il occupe dès la même année la fonction de secrétaire départemental des Verts de Gironde. Élu secrétaire régional d'Aquitaine l'année suivante, il a également été trésorier des Verts, de 2004 à 2008, avant que cette fonction n'échoie à Mickaël Marie.

105 Ici entendues comme dans les chapitres précédents, pour insister sur la médiatisation de personnalités qui, par ailleurs, ne se considèrent pas nécessairement ou ne jouent pas à proprement parler le rôle de dirigeant dans les mouvements de mobilisation auxquels ils participent

106 On pourra lire sur ce point, par exemple, http://www.liberation.fr/politiques/2004/12/06/a-reims-les-verts-se-noient-dans-leurs-courants_501877.

tard instrumentalisée et réinterprétée à la lumière des luttes internes auxquelles ils auront malgré eux participé, entretiennent un lien un peu désabusé et souvent, plus distancié, avec les logiques internes qui structurent le parti et auxquelles ils hésitent, le plus souvent, à prendre part. Relativement novices en politique et/ou moins intégrés dans les réseaux de sociabilité partisane, ils font dorénavant une lecture stratégiste des luttes internes. Ne croyant pas au désintérêt des militants qui prennent part aux luttes de courants, ils considèrent que ces derniers ne sont que des « écuries » ou des « tremplins » au service d'ambitions personnelles, et qu'ils contribuent, en donnant une image négative de l'activité politique, à la « démobilisation politique »¹⁰⁷ contre laquelle ils entendent par ailleurs lutter. Cette prise de position, aussi motivée soit-elle par un ensemble de croyances et de valeurs, est d'autant plus facile à tenir qu'elle rallie les nombreux abstentionnistes internes, et qu'elle ne les empêche pas nécessairement de se faire élire malgré tout, au niveau municipal et intercommunal essentiellement, c'est-à-dire à des niveaux où l'appartenance à un courant ne compte pas autant que la légitimité acquise en militant au sein du groupe local¹⁰⁸.

Les seconds, plus rompus aux luttes internes et aux jeux des candidatures ne sont pas – ou plus – tentés de considérer ces (re)compositions de courant comme des reniements ou des expressions tactiques. Envisageant l'organisation partisane comme la résultante de rapports de force internes périodiquement mesurés à la lumière du poids proportionnel des courants, ils reconnaissent l'« utilité » de ces derniers, et ce d'autant qu'ils ont quelque chose à gagner pour eux-mêmes ou pour leurs proches dans la répartition des places et des postes. Arguant du fait qu'il n'existe pas d'autres manières – sous-entendu, de meilleure – de faire élire les responsables internes et les candidats aux élections que de faire le jeu des courants en en jouant, ils deviennent, selon l'appellation de Gildas Renou, des « initiés » et des « virtuoses »¹⁰⁹, comme quelques-uns, nous allons le voir, de nos enquêtés du groupe de Mérine.

Au moment de l'initiative Les Verts pour agir, ces enquêtés, membres des courants Reconstruire l'espoir puis Désir De Vert (DDV) depuis le remplacement d'Alain Lipietz par Noël Mamère pour la présidentielle de 2002¹¹⁰, participaient à l'animation de leur courant,

107 Entendu pour rappel au sens de Frédérique MATONTI (dir.), *La Démobilisation politique*, *op. cit.*

108 Ce fût en effet mon cas, puisque j'ai été élue en 2008, et réélue en 2014 aux niveaux communal et intercommunal, sans n'avoir jamais signalé d'appartenance à un quelconque courant.

109 Nous adaptons ici la distinction que fait Gildas Renou définissant les premiers comme des militants très impliqués dans le jeu de la démocratie interne entretenant un fort degré d'interconnaissance, et les seconds, comme des militants fortement impliqués dans les orientations politiques de l'organisation mais qui n'occupent pas de poste d'autorité dans cette dernière. Voir Gildas RENOUE, « L'institution à vif. Sociabilités et structuration des groupes dans un syndicat de salariés », *op. cit.*

110 Voir pour les détails de cette séquence le chapitre 1, et pour ceux de l'implication des membres du groupe, le chapitre 3.

rebaptisé, pour l'Assemblée générale de 2004, « Regain Décidément Vert » (RDV). Pour ces enquêtés, l'intégration dans un courant n'a rien de difficile ou d'illégitime. Elle prolonge et élargit simplement, dans l'espace partisan, leur « communauté de pratiques et de conceptions »¹¹¹. Elle s'est d'ailleurs élargie, au contact d'autres militants avec qui ils se sont regroupés au fil du temps, formant ainsi « une équipe soudée par des liens normatifs, voire affectifs, et pas seulement des intérêts matériels ou stratégiques communs »¹¹², que le rythme soutenu des « réunions de tendance » a permis de consolider. Pour les adhérents de Vanves, l'appartenance à un courant constitue non seulement le moyen de se démarquer, et de se retrouver par affinité d'habitus, mais également celui d'acquérir rapidement les savoir-faire nécessaires à la compréhension des règles qui régissent, au-delà des textes, le fonctionnement du parti, et de revendiquer, pour eux ou pour leurs « copains de tendance », nous allons le voir, l'occupation de postes dans le parti ou quelque investiture.

À cette époque, les deux membres du groupe local de Méry-la-Petite les plus investis dans la vie du parti sont Adélie et Antonin. Entrés ensemble chez les Verts en 1999, et membres des mêmes courants, ils ont tous deux rapidement suivi des trajectoires différentes : Antonin a concouru avec succès aux élections municipales puis régionales, alors qu'Adélie s'installait au poste de secrétaire régionale du parti. Cette différence tient selon nous à plusieurs facteurs – le genre, l'interaction de la vie militante et de la vie personnelle, l'insertion dans des réseaux de sociabilité extra partisans différents... – et, ce qui nous intéresse plus particulièrement ici, à l'effet différencié de l'appartenance au courant. En effet, si Antonin et Adélie partagent dans un premier temps le plaisir d'appartenir à un courant et d'influencer la vie et l'organisation du parti, l'inégalité de leurs ressources et l'occupation de postes offrant des rétributions différenciées les conduisent à apprécier différemment, le temps passant, cette appartenance. Si elle pèse, nous allons le voir, à Antonin, elle reste, pour Adélie, l'une des conditions de son bonheur militant et de son attachement au parti.

Trouvant les jeux de pouvoir « faciles à décrypter »¹¹³ depuis la longue et dure bataille qui lui avait permis de prendre la direction de son laboratoire de recherche, et participant avec plaisir au rassemblement autour d'Alain Lipietz qui le « replonge dans l'ambiance d'extrême-gauche de ses années d'étudiant », Antonin se place rapidement pour prendre la tête de liste des élections municipales de 2001. Élu du premier coup, conseiller d'opposition à la mairie, il prend tout d'abord plaisir à s'investir dans le parti qu'il représente localement. Profitant de son engagement dans le courant pour se faire élire au

111 Jacques LAGROYE, Bastien FRANCOIS et Frédéric SAWICKI, *Sociologie politique, op. cit.*, p. 302.

112 *Ibid.*, p. 299.

113 Cette citation et les suivantes d'après notre entretien du 28 février 2008.

Conseil d'administration régional (CAR) et au Conseil national interrégional (CNIR) dès 2001, et de sa légitimité professionnelle pour créer, en 2002, une commission thématique nationale thématique, il consacre presque l'entièreté du temps que sa vie professionnelle et personnelle lui laisse à militer. Mais si les travaux conduits dans le cadre de la commission thématique continuent de l'intéresser (il en est resté membre après avoir, depuis plusieurs années, transmis la présidence à un autre militant chercheur), les séances des instances internes dans lesquelles il siégeait au nom de son courant l'ont rapidement ennuyé :

La tendance, c'était très sympa, très convivial. [...] Et on n'a quand même pris le secrétariat national ! [...] Je trouvais assez excitant que Dominique Voynet se fasse mettre en minorité à l'issue de ce truc, et d'avoir participé à ça, je trouvais ça marrant ! [...] Mais je me suis vite fait chier au CNIR, à mort, ça ne m'intéresse vraiment pas ce travail, s'empafier pour des virgules, des motions qui n'ont strictement aucun impact sur rien, c'est pas mon truc. [...] J'aime rédiger de beaux textes, pas négocier des virgules ! Et puis j'ai horreur des rituels...

D'autant plus las des jeux internes qu'il prend goût à la fonction élective, il se place pour la tête de liste aux élections régionales de 2004, manière d'échapper à sa fonction d' élu municipal d'opposition qui ne lui apporte pas la satisfaction de participer à la prise des décisions et à l'orientation de l'action publique. Il remporte tout d'abord les élections internes à son courant, puis se fait élire, et obtient une vice-présidence de conseil régional. Aidé par sa position professionnelle, et soutenu par les négociateurs de son courant (dont Adélie et Jean-Vincent Placé), il décroche une délégation. Fort de cette réussite, Antonin reconstruit en entretien son parcours, qui paraît être, comme pour beaucoup d'élus, l'aboutissement d'une volonté et d'une capacité stratégique :

Moi, je me disais « c'est marrant tout ça, c'est des courses de haies ! » Le truc avait commencé à Mérine et puis... mais moi j'avais vu le truc de très très loin, ça me paraissait très jouable mon projet, et moi mon projet, c'était de devenir vice-président de la Région depuis le départ. [...] Pour faire quelque chose ! Parce que conseiller régional de base ça ne m'intéressait pas du tout.

Déniant le rôle que son appartenance de courant a joué dans son élection et l'obtention de son poste de vice-président, il prend rapidement de la distance avec elle, passant de ce fait pour un élu peu reconnaissant. Fort de son ancrage dans le groupe local et des ressources que lui confère sa position dans l'institution régionale (un titre, un statut, une visibilité, une proximité avec des acteurs politiques nationaux, des réseaux de connaissance diversifiés

dans les mondes académique et associatif...), Antonin s'impose à nouveau, malgré tout, en 2008, comme tête de liste pour les municipales. Mais il n'occupe pas sa fonction d'élus d'opposition, qu'il laisse à son troisième de liste¹¹⁴. Pensant détenir en propre le capital politique que lui apporte en réalité sa position à la Région, il se lance dans la candidature à sa réélection. Élu sortant, reconnu dans le parti pour son action – son bilan passe pour être excellent –, il ne peut pas être sanctionné en raison de son manque de fidélité à son courant. Il figure donc en place éligible, ce qui lui permet d'être réélu conseiller régional en 2010. Il paie malgré tout sa prise de distance, puisqu'il n'obtient pas le soutien des négociateurs de son courant pour candidater à nouveau sur une vice-présidence. Ratant, par ailleurs, sa négociation avec le président de région pour diriger l'organisme qu'il a pourtant contribué à créer, il accepte finalement un poste de directeur dans un autre. Comme de nombreux élus, Antonin a tenté – trop ? – rapidement de se passer des ressources que procurent l'appartenance, et la fidélité, à un courant. Interprétant classiquement ce – relatif – échec dans des termes qui lui sont favorables, il trouve agréable, dans cette mandature régionale, de « retrouver sa liberté », d'avoir « plus de temps libre » et, surtout, d'avoir l'occasion de « faire de nouvelles choses » en maintenant son engagement politique, ou autrement dit, de se réinventer en contexte partisan.

Adélie, au contraire, est restée le « bon petit soldat » de son courant, et ce malgré les désaccords – plus ou moins exprimés –, les déceptions et les moments de découragement. Aussi dépendante qu'attachée à son courant¹¹⁵, elle a franchi grâce à lui, nous allons le voir, toutes les étapes qui permettent aux novices d'apprendre de leurs pairs et d'occuper, finalement, des positions stratégiques dans l'organisation partisane. Aussi rapidement engagée dans le parti qu'Antonin, elle accepte d'être candidate aux élections législatives de 2002. Son score (3,35 %) l'incite sûrement à considérer ce type de candidature trop coûteux, au moins dans un premier temps, et à préférer s'impliquer d'abord dans la vie du parti. Élu « comme un seul homme »¹¹⁶ au Conseil d'administration régional (CAR) et au Secrétariat régional (SE), ce qui la conforte dans l'idée qu'une trajectoire interne lui est plus accessible, elle s'aperçoit rapidement du caractère en réalité peu concurrentiel de cette élection, et de l'ampleur du travail, c'est lié, qu'il faut y accomplir (elle est alors en charge de l'accueil et des

114 Nous avons décrit en détail cette séquence dans le chapitre 2.

115 Il convient d'insister ici sur le fait que, comme Frédérique Matonti l'a démontré dans sa thèse, l'obéissance n'est pas nécessairement plus forte chez les militants qui, ne détenant pas beaucoup de ressources propres et devant au parti le fait d'occuper les positions qu'ils occupent, sont dépendants de ce dernier. Voir la version publiée de la thèse, Frédérique MATONTI, *Intellectuels communistes. Essai sur l'obéissance politique. La Nouvelle critique (1967-1980)*, op. cit.

116 Cette citation et les suivantes sont extraites de notre entretien du 29 février 2008.

formations¹¹⁷). Sans activité professionnelle, elle s'y dédie, découvrant ainsi les rudiments du fonctionnement du parti. Impliquée dans son courant mais novice en politique, elle effectue tout d'abord les tâches, qui, s'apparentant aux fonctions que remplissent les secrétaires, sont ordinairement réputées « féminines » (réservation de salle, organisation de réunions, préparation des ordres du jour, rédaction des comptes-rendus...) mais que les militants verts réservent, sans distinction de genre, nous l'avons déjà souligné, aux entrants. Sachant se rendre indispensable, et affichant sûrement le plaisir qu'elle a à apprendre de ses pairs aguerris à l'interprétation des statuts et aux jeux de pouvoir – beaucoup ont milité dès leur jeunesse, et essentiellement à l'extrême-gauche –, elle se forme rapidement. Elle assiste notamment aux négociations de constitution des listes, dans lesquelles les militants, profitant de l'entre-soi du courant, élaborent de manière transparente leur stratégie. N'hésitant pas à questionner les plus anciens sur les règles de fonctionnement du parti et sur les mécanismes de répartition des sièges, les observant lors des négociations, puis participant aux débriefing des négociations, elle s'initie à l'interprétation des règles de la compétition interne et découvre toutes les manières d'en (ab)user.

J'y suis allée en me disant « j'ai du temps, je vais voir ». Et à chaque fois j'étais complètement paumée donc je demandais à Gérard Peurière [ex-mao, ex PSU, entré aux Verts en 1989 et ayant occupé plusieurs fonctions dans l'exécutif du parti] parce que j'arrivais à comprendre ce qu'il disait à la petite Duflot qui montait, à Gilles Lemaire [ex-mao, ex-PSU, ex-PS entré aux Verts en 1999], à Martine Billard¹¹⁸, à Pierre Minnaert, des gens comme ça, tous venant du courant Autrement Les Verts (ALV), sauf Gérard Peurière qui arrivait de chez les Voynetistes. [...] À ce moment, j'assiste à toutes les réunions, j'écoute avec toutes mes oreilles et je me fais expliquer dès que je ne comprends pas. Et entre Martine Billard, elle est très forte là-dessus, tout ce qui est électoral, aussi bien en interne qu'externe, elle est très forte, Jean-Pierre Lemaire [ex-mao, ex-vert, compagnon de Martine Billard, passé avec elle au Parti de gauche], Pierre Minnaert qui est aussi assez costaud là-dessus [il passe pour être l'un des meilleurs exégètes des statuts du parti] et puis... bon je sais plus, Jean-Vincent bien sûr [Jean-Vincent Placé est alors secrétaire régional en charge des élections]... j'ai appris au fur et à mesure hein ! Et puis j'ai fait partie des négociations, en tant que petite main, c'est comme ça que j'ai appris, je faisais les comptes-rendus, je faisais les convocations, je réservais les salles, ça t'oblige... et tu deviens vite incontournable. [...] Et puis j'ai aussi fait les négociations politiques inter courants, notamment pour la répartition des postes,

117 Occupant cette fonction, puis participant à la coordination des secrétaires régionaux verts qui existe depuis le début des années 2000, elle a contribué aux travaux du parti sur la formalisation de l'accueil et de la formation des nouveaux adhérents. Depuis la transformation des Verts en EELV, le Giraf a été créé. Ce réseau regroupe près de 40 personnes qui travaillent, dans les régions, à la mutualisation des outils de partage pour l'accueil et la formation des militants.

118 Voir ses données biographiques au chapitre 1.

je continuais à faire la petite main, à organiser les réunions avec les autres tendances pour voir qui voulait être secrétaire régional, qui voulait être délégué aux élections, qui voulait être ceci et cela...

Ainsi formée par ses pairs, comme le montre ce rare récit d'apprentissage des ficelles du métier, elle commence à prendre part directement aux négociations pour les élections régionales de 2004, à l'occasion desquelles elle veille à ce que les membres de sa tendance soient traités à hauteur de ce qu'ils pèsent dans le parti.

Pour les régionales, il y a eu la mise en place des procédures de désignation internes, et puis ensuite la tambouille quoi ! Une fois les votes faits, la mise en place de la commission régionale électorale, dont moi je faisais partie puisque je n'étais pas candidate, il y a le vivier. On l'ordonnance pour qu'au final, sur le nombre de conseillers qu'on pense élus, il y ait une répartition à peu près cohérente des courants et de la parité, et à la limite, les courants ça se fait plus facilement que la parité ! [...] J'ai fait partie de la négociation sur les places surtout parce qu'il fallait que les copains soient positionnés correctement pour être sûrs de passer. Et puis, on a aussi négocié aussi les vice-présidences, et toute cette négociation aussi je l'ai faite avec la casquette de ma tendance.

Dans le même temps, elle perfectionne sa connaissance du fonctionnement des instances régionales, et seconde le secrétaire régional en poste, qui, élu régional au printemps 2004, est de moins en moins disponible. Faisant finalement le travail à sa place, elle revendique que son travail auprès de lui se traduise « dans les titres ». Elle utilise alors, sans nécessairement en avoir conscience, les savoir-faire qu'elle a récemment acquis, réussissant à « prendre une assemblée générale », ou autrement dit, à imposer avec succès sa candidature auprès d'une assistance qui ne lui était pas nécessairement favorable.

Je faisais tout le boulot, sans reconnaissance. Donc j'ai fait un putsch, enfin on m'a dit que c'était ça parce que moi je ne me suis pas rendu compte sur le coup que c'était ça. J'ai commencé le CAR en disant que le secrétaire en poste nous avait fait part de son intention de prendre du retrait par rapport à la région puisqu'il était élu régional, et qu'il voulait me confier la charge d'animer le secrétariat régional et ceci en accord avec les autres membres du SE qui ne souhaitaient pas le faire et qu'il me soutenait à mort. Et j'ai dit « moi je veux bien ». À ce moment, je leur ai lu la lettre d'H. [qui la soutenait], et j'ai ajouté qu'il était hors de question que je continue comme ça, que je voulais être secrétaire régionale, par intérim ou déléguée. [...] Le petit passé que j'avais chez les Verts me faisait dire que même si les Verts se moquent un peu des autorités, des

hiérarchies etc, eh bien cela marcherait, parce qu'il y a quand même toujours une reconnaissance, et qu'ils sont aussi très accrochés aux statuts. [...] J'ai commencé par demander qui était contre. J'ai toujours fait ça moi, même avec Hervé, c'est plus efficace, ça va beaucoup plus vite ! [rires]. Et je me souviens de la tête de P. [qui n'est pas du même courant qu'elle], qui m'a regardée avec des yeux ronds et qui n'a pas moufté, et il n'y a pas eu un seul contre ! Je les ai surpris, personne n'était au courant en fait, à part H. [il pensait simplement lire sa lettre de soutien], et les copains, les miens n'étaient pas au courant non plus et après coup je me suis dit ben finalement c'est facile ! À l'arrache ça marche, enfin... ça ne marche pas tout le temps !

Forte de cette première victoire, elle présente, quelques mois plus tard, une motion en bon et due forme à l'Assemblée régionale, et devient, avec le soutien officiel de son courant, secrétaire régionale. L'occupation de ce poste la conduit à acquérir de nouveaux types de savoir-faire, plus tournés vers les négociations avec les autres partis politiques, et à prendre pleinement conscience du fait que l'appartenance à un courant, lorsqu'il s'agit d'investitures, n'est pas toujours le gage d'un indéfectible soutien :

Finally, j'ai appris que beaucoup de choses se font hors réunions officielles, ce que j'avais déjà quand même compris parce qu'il avait fallu monter le SER... Là, j'ai appris aussi comment on allait négocier avec le PS. [...] J'ai vu la méfiance aussi, énorme, des uns envers les autres, les coups de traîtrise pas possibles à l'intérieur du même courant, machin a été désigné par le courant mais le représentant du courant dans la commission électorale le laisse complètement tomber pour faire avancer quelqu'un d'autre, c'est sympathique ! La force aussi d'un groupe cohérent parce que justement quand tu as un groupe qui se tient bien c'est quand même beaucoup plus facile en interne et en externe.

Elle reste malgré tout fidèle à son propre courant, qui lui permet d'être reconduite à deux reprises dans cette fonction de secrétaire régionale (qu'elle occupe jusqu'en 2011) et de vivre, en militante « initiée »¹¹⁹, l'ascension de Cécile Duflot au poste de secrétaire nationale (qu'elle occupe de 2006 à 2011) et la transformation des Verts en EELV.

Instances de socialisation partisane et d'apprentissage, les courants permettent ainsi aux militants de donner une autre dimension à leur engagement. Prise de parole et organisation des réunions, participation aux assemblées générales (écriture des textes de motions, négociations intra et inter partisans, fabrication des scénarii d'ordonnement des candidats...), apprentissages des mécanismes de répartition et d'attribution des postes

119 Selon Gildas RENOUE, « L'institution à vif. Sociabilités et structuration des groupes dans un syndicat de salariés », *op. cit.*

et des places... autant de savoirs et de savoir-faire nécessaires à la poursuite d'une carrière partisane ou électorale, et que l'appartenance à ces « communautés de représentations et de pratiques » autorise à celles et ceux qui acceptent de s'y impliquer et d'en défendre les intérêts. Cette appartenance permet également d'avoir accès à une somme conséquente d'informations, dont la nature, généralement confidentielle, signe autant qu'elle construit la confiance entre les membres du même courant. Plus ou moins loyaux envers ceux qui le composent, et plus ou moins dociles aux pratiques parfois peu légitimes que commande l'appartenance à un courant (achat de cartes d'adhésion, manipulation des votes, négociations électorales, recours statutaires par obstruction...), les militants découvrent, par leur intermédiaire, qu'il n'est pas, en politique, uniquement question de défendre ses idées, mais également de savoir, à défaut de choisir, quels sont les moyens les plus efficaces pour le faire.

À ce stade de professionnalisation, les adhérents verts dont l'implication dans les activités et les divers « sous-groupes » du parti a été la plus prégnante, sont relativement nombreux et déjà très multipositionnés dans l'organisation. Sur un nombre d'adhérents oscillant entre huit et dix mille en fonction des années et selon que l'on comptabilise – ou non – les coopérateurs, plus du quart des adhérents verts (environ deux mille cinq cent) ne sont plus des « militants de base »¹²⁰. Parmi eux, les élus de collectivités territoriales et d'assemblées, constitue une catégorie spécifique. Élus, et parfois réélus, au suffrage universel, siégeant dans la majorité ou dans l'opposition, ils représentent à la fois leur courant et leur parti. Épousant plus ou moins les règles et les *us et coutumes* des institutions politiques, ils tentent souvent, de s'affranchir des liens qui les unissent, à l'un et, parfois même, à l'autre. Reste à comprendre, ce que nous allons faire maintenant, ce qui caractérise leurs trajectoires sur le long terme, au-delà de la séquence d'apprentissage du métier politique que constitue, nous venons de le décrire, leur participation aux différents « sous-groupes » du parti.

120 Ces ordres de grandeur remplacent le chiffre précis dont il n'est pas possible, nous l'avons déjà souligné, de disposer. Environ 500 collaborateurs d'élus, dont beaucoup sont également engagés dans les groupes de travail et les commissions du parti, épaulent, dans des fonctions électorales, qu'ils exercent parfois eux-mêmes également, plus de 1.500 élus locaux, et plus de 40 parlementaires nationaux et européens. Près de 500 militants – dont les $\frac{3}{4}$ environ sont membres de courants – organisent et animent par ailleurs, et souvent dans le même temps, les instances nationales et territoriales du parti.

SECTION 2 : LA (SEMI)PROFESSIONNALISATION DES ÉLUS : PRINCIPES D'INVESTITURE ET EXERCICE(S) DU MÉTIER POLITIQUE

« Les élus sont des militants. [...] Faire de la politique, être élu, c'est une action très noble, à condition de respecter quelques principes, notamment de respect des engagements, et d'évaluation collective de l'action menée. L'élu Vert n'agit pas seul, mais en lien avec son groupe local, les commissions thématiques des Verts et la fédération des élus écologistes. [...] Les Verts sont minoritaires, bien sûr dans la société, mais aussi – très souvent – dans les exécutifs, même si leur présence est parfois indispensable à la constitution d'une majorité. On ne peut surmonter ce handicap qu'au prix d'une recherche permanente de cohésion des élus entre eux mais aussi avec le mouvement. [...] Un élu ne peut pas tout faire. Il a besoin du mouvement et réciproquement. Le rôle du mouvement est stratégique : fixer le cap du travail de toute le mouvement en articulant travail sur l'opinion et travail institutionnel. Il doit à la fois soutenir les élus dans leur action pour mettre en œuvre le contrat passé avec la population et aller au-delà en inscrivant ce contrat dans une perspective globale. En même temps, tout ce qui n'a pas été prévu par le contrat est par voie de conséquence un espace où la liberté d'expression est permise voire nécessaire dès lors qu'elle ne met pas en difficulté les élus dans leur tâche. Le rôle de l'élu est compliqué puisqu'il doit être à la fois loyal dans une majorité tant que ses partenaires respectent le contrat, vigilant précisément dans l'application du contrat, force de proposition au sein de cette majorité, pour rendre concrètes les politiques publiques initiées par les Verts et susciter l'adhésion autour d'elles, et en phase avec le mouvement et éventuellement avec les élus Verts d'autres échelons, ce qui lui permet de tenir le rapport de force interne »¹²¹.

De ces quelques extraits, issus des neuf pages que consacre le *Guide pratique* aux élus, ressort l'essentiel du cadrage du rôle de l'élu, tel qu'il est réalisé par l'institution partisane verte. Les rédacteurs du *Guide* ont ici objectivé les deux lignes directrices qui structurent, à notre sens, la professionnalisation politique des Verts : être à l'entre-deux du parti et des institutions politiques, et être minoritaire dans les majorités. En invitant les élus à exercer leur fonction en restant fidèles à la structure qui les a fait élire, sans être déloyal envers leurs partenaires, sans lesquels aucune mise en œuvre des « contrat de mandature » n'est possible, et par-delà, aucune « transformation écologique de la société », l'institution verte place ses représentants dans un sorte de *double-bind* qui n'a pas échappé aux analystes qui m'ont précédé. Elle leur propose en effet d'être les « agents doubles » de l'écologie politique : représentants d'un parti au nom duquel ils sont élus et auquel ils doivent reverser une partie de leurs indemnités et régulièrement rendre compte, ils ne peuvent compter que sur la

121 *Guide pratique*, Les Verts, 2004, rubrique « VIII. Les élus sont des militants ».

bonne volonté de quelques adhérents et sur les faibles ressources du mouvement pour remplir, au quotidien, leur fonction ; convaincus que l'ensemble des formations politiques avec lesquelles ils négocient et forment des majorités n'ont aucune conscience de la gravité des périls qui menacent l'avenir du monde et ne proposent pas d'alternative crédible pour construire un futur acceptable, ils doivent néanmoins accepter de partager avec elles la responsabilité des décisions prises et être solidaires de leurs conséquences ; critiques envers les institutions de la V^e République, ils doivent au respect de leurs règles et de leurs usages une partie de la réussite de leur action, mais risquent toujours, confondant respect et obéissance, de passer pour des traîtres à leur cause s'ils en épousent trop la lettre ou en défendent trop ardemment le fonctionnement.

Il faut, dès lors, quelques dispositions spécifiques et bien des ressources, pour exercer quelque fonction électorale au nom du parti vert. Les militants peuvent compter ici sur la facilité que leur auront procuré des apprentissages solitaires et difficiles, et sur la force donnée par la structuration de leur habitus sur le mode minoritaire. Tous pourtant ne franchiront pas, avec les mêmes ressources, et avec le même succès, nous allons le voir, les étapes qui mènent à l'occupation de postes électifs, et qui vont de l'investiture partisane à la conduite des campagnes électorales. L'investiture nécessite en effet une maîtrise des logiques internes de sélection partisane qui va croissant en fonction des échelons auxquels l'on prétend se faire élire. Quant aux campagnes électorales, nous verrons qu'elles sont les reflets des diverses expressions de l'habitus partisan vert, et que toutes ne concourent pas de la même manière à la professionnalisation politique des candidats. Tous ne réussiront pas, nous le verrons enfin, à exercer pleinement leur(s) mandat(s) et à se faire réélire. Aléatoires, précaires, les carrières politiques vertes sont le plus souvent rapides, mais courtes, et cantonnent, de ce fait, nombre de militants, dans la zone la plus coûteuse de l'exercice du métier politique : celle de la (semi)professionnalisation. Nous l'entendrons ici à double titre : au sens de ne pas vivre entièrement – ou majoritairement – de la politique, et, cela va de pair, de ne pas maîtriser ou de ne pas être en situation de déployer l'ensemble des savoirs et savoir-faire qui caractérisent le métier politique.

2.1 SE FAIRE INVESTIR : « VOCATION INTÉRESSÉE » ET FABRIQUE PARTISANE DES CANDIDATURES

Chez les Verts, comme dans tous les partis, et *a fortiori* ceux où militent des individus « socialisés dans une culture vocationnelle de l'engagement »¹²², faire acte de candidature est souvent considéré comme un aveu : celui d'une ambition politique suspecte. Généralement ressentie comme la preuve de l'existence d'une sorte de déviance¹²³, qui ne peut être que la marque d'une stratégie d'entrisme passée inaperçue ou de l'échec de tout ou partie du processus de socialisation partisane, l'envie d'être élu ou de faire une carrière politique ne se dit qu'à mots couverts, de manière très euphémisée. Les « On m'a demandé de... » et les « On est venu me chercher pour... » émaillent la quasi totalité des entretiens avec nos enquêtés, qui éludent, classiquement, la part volontaire de leur participation au processus d'investiture, se contentant d'en signaler le résultat d'un « Et je me retrouve... » candidat à tel poste, ou élu sur telle liste. La retenue avec laquelle ils s'expriment sur leur(s) candidature(s), dont ils éludent généralement le moment précis, fait par ailleurs largement écho à la manière dont la littérature officielle du parti passe sous silence, ce qu'il faut connaître du fonctionnement de l'organisation partisane pour réussir à se faire investir comme candidat à une élection, et les savoirs et savoir-faire spécifiques qu'il faut maîtriser pour conduire et sortir victorieux d'une campagne électorale. Le *Guide pratique des Verts*, tout comme l'ensemble des textes du parti – statuts, agréments et règlements intérieurs – présentent en effet une vision éthérée de la compétition pour les investitures et des campagne électorales.

Il nous faut ainsi, tout d'abord, tenter de mettre à jour les logiques partisanes qui encadrent et légitiment la sélection des candidats, et décrire, dans le même temps, la succession d'étapes que doivent franchir les candidats à l'investiture verte. Suscitant autant de vocations qu'elles en tempèrent ou délégitiment, ces logiques peuvent, nous allons le voir, se combiner entre elles, conduisant les candidats à enchaîner plus ou moins rapidement, et parfois court-circuiter, les étapes qui les mènent vers l'élection. Leurs manières de (se laisser) faire tout au long de ce processus sélectif révèlent ainsi tant la nature du cadrage partisan des candidatures que les expressions différenciées, et genrées, de l'habitus partisan des militants. Nous verrons ainsi que les critères verts de sélection des candidatures sont, pour certains, explicites, pour d'autres implicites, et qu'ils varient en fonction de l'échelon

122 On pense notamment aux premières générations militantes de Forza Italia étudiées par Stéphanie Dechezelles dans Stéphanie DECHEZELLES, « Des vocations intéressées ? Les récits d'engagement des jeunes de Forza Italia à l'aune du modèle rétributif du militantisme », *op. cit.*, à qui nous empruntons le terme de « vocations intéressées ».

123 Ici entendue au sens de Howard S. BECKER, *Outsiders. Études de sociologie de la déviance*, *op. cit.*

électif. L'appartenance à un courant, et/ou le capital politique détenu en propre par les candidats, pèsent en effet de plus en plus au fur et à mesure que l'on candidate à des mandats réputés importants (les mandats de parlementaires – y compris européen¹²⁴ – et de maire, dans des « fiefs » verts ou des arrondissements de grandes villes susceptibles de faire (ré)élire un vert).

2.1.1 LA FABRIQUE PARTISANE DES CANDIDATURES : UNE COMBINAISON DE PRINCIPES ET DE CRITÈRES VARIÉS

Chez les Verts, la désignation des candidats aux élections externes s'est toujours faite dans des conditions de complexité et d'opacité – elles vont souvent de paire – importantes. Les délégués nationaux, et les secrétaires régionaux et départementaux aux élections le reconnaissent bien volontiers. L'un d'entre eux, de niveau régional, nous confiait même lors d'une conversation informelle en 2014 que « c'est inévitable puisqu'il y a d'un côté les règles, et de l'autre, là où l'on veut aller », confirmant ainsi que les règles électorales ne valent pas en tant que telles mais au regard des ambitions – à défaut des objectifs – que l'équipe dirigeante s'est fixé. On peut néanmoins tenter de les objectiver quelque peu.

Du point de vue réglementaire tout d'abord, il faut noter qu'aucun texte n'a jamais établi clairement et totalement les conditions de sélection des candidats, et que ces dernières changent quasiment à toutes les élections. Quelques grands principes partisans structurent néanmoins cette sélection : celui de subsidiarité, qui veut que les candidats soient désignés par la structure du mouvement qui correspond au niveau de compétence de l'assemblée dans laquelle ils vont siéger et que l'échelon partisan supérieur ne soit que le garant du respect des procédures démocratiques ; celui du respect du principe de parité tel qu'il a progressivement évolué dans le parti (voir encadré *infra*) et qu'il s'est, par ailleurs imposé dans la loi ; celui du respect des minorités internes qui permet que chaque motion, quel que soit son score au niveau territorial considéré, puisse obtenir des élus ; et, enfin, celui de la présence de candidats issus de la « société civile ». En effet, les Verts ayant à faire la preuve de leur volonté de « faire de la politique autrement » et de lutter contre la professionnalisation politique, et n'ayant pas assez de militants pour se présenter seuls à toutes les élections et sur tous les territoires, ont toujours réservé une place importante aux candidats dits d'« ouverture », composant de ce fait des listes qu'ils qualifient de « vertes et

124 Ce mandat, peu valorisé dans la pyramide générale du prestige politique, est d'autant plus prisé chez les Verts qu'il a tout d'abord permis, nous l'avons vu au chapitre 1, l'élection des premières figures vertes au milieu des années 1980, que le niveau de compétition étant peu élevé ils ont, ensuite, de fortes chances d'obtenir de nombreux élus relativement aux autres assemblées, et, enfin, que les Verts se sentent et se définissent, depuis toujours, comme « européens », et ce malgré les critiques qui ont pu, notamment depuis le TCE de 2005, être adressées aux institutions européennes et à leur fonctionnement.

ouvertes ». Du point de vue pratique, maintenant, on peut considérer que la sélection est toujours appuyée sur un mécanisme à quadruple détente : un premier vote démocratique permet de choisir la stratégie électorale (autonomie ou alliance) qui sera suivie ; un second vote, au même échelon territorial, permet de sélectionner des (viviers de) candidats ; une commission électorale, composée à la proportionnelle des courants tels qu'ils ont été mesurés lors de la dernière assemblée correspondant à l'échelon territorial considéré, élabore, ensuite, des scénarii satisfaisants aux principes généraux énoncés plus haut et qui sont considérés comme valables à partir du moment où ils sont acceptables pour au moins un tiers des membres de la commission ; ces scénarii sont enfin soumis au vote de l'assemblée correspondant à l'échelon concerné, le scénario définitif n'étant considéré comme voté qu'à partir du moment où il a recueilli une majorité qualifiée de voix (généralement fixée à 60 % des voix). Ce mécanisme, il faut le noter, étonne toujours les militants, qui réalisent – plus ou moins – que ce dernier ne leur permet pas de choisir leurs candidats mais de simplement déclarer quelque préférence, à l'occasion de ce qui n'est, en réalité, qu'une consultation. Du point de vue des candidats enfin, plusieurs principes implicites de légitimité cohabitent depuis longtemps – si ce n'est toujours – chez les Verts : ceux de l'éthique (mesurée à l'aune de leurs pratiques quotidiennes) et de la compétence (évaluée au fonction de leur niveau et du type d'expertise qu'ils détiennent)¹²⁵, celui de leur implication dans certaines formes d'actions collectives (appréciée à la lumière de leur participation effective aux mobilisations écologistes)¹²⁶.

La parité chez les Verts : une exemplarité relative¹²⁷

Les Verts, tout comme EELV, se distinguent par leur application de la parité homme-femme, mise en place depuis longtemps si l'on en croit les statuts. Elle n'est pourtant pas si ancienne, ni si exemplaire. Engagés depuis toujours pour l'égalité des droits civils et civiques sans distinction de sexe, de race, de classe, ou de territoire¹²⁸ et ayant, plus et mieux que tout autre parti politique, réalisé dans leurs instances et sur leurs listes électorales, la parité¹²⁹, les Verts n'ont pourtant pas conçu, dès le départ, leur fonctionnement comme paritaire. En effet, contrairement à ce que l'histoire officielle du parti laisse entendre, la parité interne n'a pas toujours existé. Le paritarisme vert serait ainsi, plutôt qu'un donné constitutif du parti, le fruit d'une lutte interne remportée par

125 Voir sur ces points Bruno VILLALBA et Yves BOUCHER, « Le militant, la compétence et l'éthique : les conditions de l'investiture chez Les Verts », *op. cit.*

126 Voir sur ce point Sylvie OLLITRAULT, *Action collective et construction identitaire : le cas du militantisme écologiste en France*, *op. cit.*

127 Nous nous permettons, pour une analyse détaillée de l'application de la parité chez Les Verts, de renvoyer à Vanessa JÉROME « 'Nous nous sommes tant aimés'. (In)égalités des droits et questions sexuelles chez Europe écologie-Les Verts (EELV) », *op. cit.*

128 La notion de territoire n'est que rarement abordée dans le cadre des problématiques liées au genre, à la race, ou à la classe. Elle nous semble pourtant tout à fait pertinente, *a fortiori* si on l'envisage dans la perspective de l'intersection des dominations. Les écologistes, préoccupés de la combinaison des inégalités sociales, économiques et environnementales, y sont, par ailleurs, très attentifs.

129 Ce point est souvent rappelé. Voir par exemple Catherine ACHIN et alii, *Sexes, genre et politique*, *op. cit.*, p. 8.

les militants les plus engagés dans la cause féministe, ce que nos entretiens avec plusieurs enquêtées confirment. Désormais obligatoire, elle entraîne, un classique réagencement des concurrences internes pour les postes et les investitures¹³⁰ et des effets de bord que la mobilisation des membres de la commission « Femmes » n'arrivent pas à corriger. D'après plusieurs militantes que nous avons interrogées, si les groupes d'élus sont par exemple paritaires au moment de l'élection, ils ne comportent parfois pas plus d'un tiers de femmes lors de la dernière année du mandat. La commission soumet ainsi régulièrement au vote du CNIR, puis du Conseil fédéral des motions exigeant que la parité, considérée comme « un des instruments nécessaires en attendant que les pratiques sociales et culturelles rendent son existence inutile »¹³¹, soit réellement appliquée. En 2004, une motion présentée soulignait même un net recul du paritarisme interne, et le dénonçait. Le CNIR, réuni en juin 2005, a voté un ensemble de mesures visant à faciliter les candidatures de femmes et à atteindre l'objectif de parité stricte dans le parti. Mais elles sont restées sans réelles conséquences sur les mécanismes d'investitures. La transformation des Verts en EELV en 2010 n'a rien changé à ce tableau. Si l'ensemble des textes fondateurs d'EELV reprend à l'identique les conclusions et pratiques des Verts en la matière, des interventions en faveur de l'exigence d'une « parité de résultats » sont régulières. La mise en place en 2011 d'un Observatoire de la parité interne, chargé de « contrôler la représentation des femmes à tous les degrés de l'organisation et de veiller aux modes de désignation paritaires aux élections externes »¹³², dit même, en creux, à quel point les difficultés perdurent.

Détailler quelques types d'élection, comme nous allons le faire, permet de rendre compte des logiques qui structurent le cadrage partisan des candidatures et de l'(iné)galité des chances des candidats dans le cadre de la compétition interne. Prenant des exemples représentatifs de ce qu'il se passe en général au sein des Verts, – la composition de la liste présentée par le groupe de Mérine aux municipales de 2008 et celui de quelques candidatures de nos enquêtés ou de quelques figures partisans aux élections régionales de 2004 et 2010, et législatives de 2007 et 2012 –, nous montrerons que se différencient implicitement chez les Verts les élections municipales et communautaires, et les autres. À l'occasion des premières, peuvent s'exprimer toutes les « bonnes volontés » militantes dont le parti a nécessairement besoin – eu égard au nombre restreint de ses militants et à l'inégale répartition de leur implantation sur les différents territoires –, et d'autant plus qu'elles sont exprimées par des individus au passé militant conséquent et/ou détenteur d'une capacité d'expertise sectorielle importante. Les autres élections nécessitent, de la part des candidats à l'investiture, une réelle maîtrise des logiques partisans. Pour ces dernières, les critères de sélection se combinent en effet, sous la houlette des négociateurs et des « faiseurs de listes »¹³³, pour que s'opère le jeu d'éviction/élection partisane.

130 Ces effets sont clairement explicités dans Catherine ACHIN et Sandrine LÉVÊQUE, *Femmes en politiques*, *op. cit.* et dans Catherine ACHIN et alii, *Sexes, genre et politique*, *op. cit.*

131 D'après « Égalité Homme/Femme. Réaffirmer inlassablement l'égalité », fiche A5 du programme des Verts, adoptée le 14 décembre 2003.

132 D'après l'article 41 des Statuts d'EELV, novembre 2010.

133 Nous empruntons pour mémoire l'expression à Catherine ACHIN, et alii, *Sexes, genre et politique*, *op. cit.*

2.1.2 ÉCHELONS ÉLECTIFS ET LOGIQUES DE PROFESSIONNALISATION

Aux élections municipales – et communautaires –, le parti a toujours laissé les groupes locaux relativement libres de définir leur stratégie (liste autonomes ou alliances avec d'autres partis de gauche¹³⁴) et d'investir les candidats de leur choix et ce, qu'ils soient, ou non, adhérents du parti¹³⁵. Les secrétaires régionaux, sur transmission des informations données par les secrétaires départementaux¹³⁶, vérifient simplement que l'ensemble des militants présents sur une liste sont à jour de cotisation et de reversement d'indemnités, et que la liste est bien ordonnancée de manière paritaire¹³⁷, d'autant qu'il s'agit depuis la loi du 6 juin 2000, d'une obligation légale. L'investiture pour ces élections, à l'exception des deux postes qui correspondent au binôme paritaire de la tête de liste, et des quelques places éligibles auxquelles peut prétendre le groupe en fonction des territoires et des configurations politiques, ne représente pas un réel enjeu. La plupart des colistiers, inégalement intéressés à concourir dans le cadre de ces élections pourtant considérées comme nobles par le parti, en raison de l'attachement des Verts au « local » et au militantisme « de terrain », acceptent ainsi simplement – et parfois avec un peu de lassitude pour les militants les plus anciens – de « donner leur nom » pour rendre l'étiquette verte en général. C'est le cas, typique, de Jean-Luc, adhérent du groupe de Mérine. « Habité par l'engagement politique »¹³⁸ depuis longtemps mais gêné qu'apparaissent trop fortement ses préférences partisans dans une ville où il exerce le métier de psychologue, il accepte malgré tout volontiers de figurer à la 31^e position de la liste, considérant que cet acte signe son attachement et son respect pour une activité politique qu'il considère comme « quelque chose de sérieux, et [qui] ne s'improvise pas en deux coups de cuillères à pots ».

Pour quelques autres, l'invitation à être sur la liste est soit, comme nous allons le montrer avec l'analyse du cas de Marjolaine, une manière de reconnaître leur récent

134 La suspension d'ores et déjà actée, et l'exclusion probable des militants EELV qui ont, sous la houlette d'Alain Lipietz voulant faire élire sa compagne Nathalie Gandais, défendu l'alliance avec la liste UMP au deuxième tour de l'élection municipale de Villejuif en mars 2014 montre bien le périmètre de l'(in)acceptable dans la composition des alliances. Voir les détails sur http://www.lemonde.fr/municipales/article/2014/03/28/villejuif-les-ecolos-rejoignent-l-ump-pour-faire-tomber-les-communistes_4391137_1828682.html.

135 Fidèle à cette orientation, et plus précis que nombre de textes précédents, le Règlement intérieur d'EELV, mis à jour en Mars 2014 mais resté fidèle aux règlements antérieurs sur ce point, stipule en effet dans son article III-2-5-1 « Principe de subsidiarité » que « la qualité d'adhérent-e n'est nullement nécessaire pour être candidat/e investi/e par Europe écologie Les Verts. Ne peuvent néanmoins être investi/e/s : ceux ou celles qui ne seraient pas en règle de leurs engagements vis-à-vis d'Europe écologie Les Verts ; ceux et celles qui auraient fait l'objet d'une interdiction de candidature ou ont été exclu-e-s d'Europe écologie-Les Verts ».

136 Ce double niveau se justifie par le fait que d'une part, l'échelon supérieur dans ce cas est l'échelon départemental et que, d'autre part, c'est au niveau régional que sont reversées les cotisations et quotes-parts d'indemnités.

137 Selon l'article III-2-5-3 des Statuts d'EELV les Commissions régionales électorales, créées par les Conseils politiques régionaux et composées à la proportionnelle des motions d'Assemblées générales régionales, vérifient uniquement la nature paritaire des binômes de tête de liste.

138 Pour cette citation et la suivante, extrait d'entretien avec Jean-Luc, 27 mai 2008.

investissement militant et/ou de faire le pari de leur future « carrure » politique, soit de faire bénéficier le groupe du niveau d'expertise qu'ils détiennent, à l'instar de Christiane Bouchart et Jean-Philippe Magnen, tous deux professionnels de l'ESS, dans l'un des domaines qui, nous l'avons vu¹³⁹, intéresse particulièrement les Verts. Figurant parmi les éligibles de la liste, ces entrants se projettent rapidement dans le rôle de futur élu, et attendent de ce fait beaucoup des campagnes. Leur implication suscite (ou renforce) ainsi leur disposition à être pris par *d'illusio* qui les lie déjà en partie au champ politique.

« Refroidie par une mauvaise expérience de manif [*i.e* en 1986 lors de la mobilisation contre la loi Devaquet] »¹⁴⁰ mais portée par la bonne impression que lui fait le groupe, Marjolaine voit ainsi figurer son nom en 4^e position avec fierté et, malgré tout, une pointe de déception. Tablant sur les volontés déclarées des plus anciens militants du groupe de « recruter nouvelle génération militante » à laquelle ils pourraient « passer le flambeau », et sur la confiance que les militants accordent à ceux qui partagent quelque valeur ou pratique avec eux [*i.e* Marjolaine a connu le groupe de Méline par l'AMAP que la femme d'Antonin a contribué à créer], Marjolaine avait en effet un temps imaginé qu'elle ferait partie du binôme de tête de liste aux côtés d'Antonin. Ce dernier, considéré du point de vue des critères de sélection comme un « homme vert », il devait être suivi d'une « femme non verte ». Natacha, une ancienne du groupe répondant à ces critères¹⁴¹, s'était rapidement retirée de la compétition, déçue de ne pas avoir réussi à imposer la légitimité de sa candidature en tête de liste face à celle d'Antonin, laissait alors une place libre que Marjolaine pensait pouvoir occuper :

Au début, c'était dans l'idée d'être là, de participer. Puis je crois que cela s'est fait progressivement, dans ma tête. Au début c'était simplement participer à l'élaboration d'un programme, amener une petite pierre par ci par là, après c'était « oh ben ouais pourquoi pas être sur la liste, mais loin derrière » et puis, plus ça allait, et plus j'étais prise dedans, plus je m'investissais en terme de temps. [...] Et je crois que le déclic, c'était... Il y a eu une réunion où s'est posée la question de la tête de liste. [...] Et là, ne se sont proposés que Louis et Antonin. Et puis pas de femme. Mais il avait derrière cela, bien sûr, l'idée de faire la parité homme/femme et de faire la parité Verts/associatifs et citoyens. [...] Du coup, cela m'a fait un peu cogiter. [...] Je ne sais pas si c'est Antonin tout seul ou Antonin et Alice [*i.e* la femme d'Antonin], je ne sais pas qui a discuté pour arriver à moi mais je pense qu'ils ont senti que j'étais sans doute prête quoi, pour... donc ils m'ont proposé d'être quatrième, sachant que moi je m'étais presque posé la question

139 Au chapitre 4.

140 Pour cette citation et la suivante, extrait d'entretien avec Marjolaine, 15 mai 2008.

141 Nous avons fait mention de son existence et du rôle qu'elle a joué dans le groupe au chapitre 2.

d'éventuellement me proposer pour être deuxième ! Et puis quand Antonin a parlé de Virginie, j'ai trouvé cela très bien parce que l'idée d'être deuxième, pourquoi pas, mais je ne me sentais pas complètement légitime, de par mon peu d'expérience en la matière, donc je l'aurais fait s'il n'y avait eu personne, s'il y avait eu un manque, mais finalement Virginie [choisie pour le binôme], je trouvais cela très très bien.

Comprenant, bien que les choses ne lui aient pas été dites clairement ainsi, que sa candidature faisait moins sens pour le groupe que celle de Virginie, militante de longue date et déjà connue sur la ville qu'elle habite depuis longtemps, Marjolaine s'est malgré tout lancée, comme nous le verrons ensuite, à corps perdu dans la campagne et dans la vie partisane, espérant pouvoir prétendre légitimement à de futures investitures.

Christiane Bouchart¹⁴² et Jean-Philippe Magnen, quant à eux, se sont préparés à l'avance à cette investiture. Convertissant leurs connaissances sur l'ESS au moment de la fabrication du programme, et revendiquant légitimement une délégation en la matière, ils ont ainsi pu prétendre, au nom de leur expertise comme nous allons le voir, à une place éligible sur la liste. Christiane Bouchart est, nous l'avons vu, engagée de longue date dans l'ESS. Elle est en effet, pour mémoire, responsable d'une structure associative d'aide sociale – Emmaüs – et présidente locale depuis vingt ans du réseau d'acteurs pionniers dans le secteur de l'épargne solidaire – les Cigales. Elle a par ailleurs milité très tôt à la CFDT, où elle a monté la première section d'école d'assistantes sociales en 1975. Elle est toujours représentante du Comité d'entreprise et siège au Conseil d'administration de la Caisse d'allocations familiales pour ce syndicat. C'est à l'occasion de la préparation des municipales de Lille de 2001 qu'elle a été sollicitée par des militants Verts qu'elle côtoyait depuis longtemps, – le MAN et les écologistes de l'époque partageaient leurs locaux.

En 2001 j'avais été interpellée, j'étais quand même très proche, j'avais des échanges, avec Dominique [*i.e* Dominique Plancke, un militant vert] on se connaît depuis très, très longtemps. [...] Mais c'est Éric [*i.e* Éric Quiquet, un autre militant vert, tête de liste en 2001] qui m'a contactée, dans un premier temps sur des sujets dont j'avais des éléments de connaissance à savoir la petite enfance, les centres sociaux, bon dans les CAF c'est des choses quand même très connues, et donc j'ai fourni des éléments de connaissances de ces secteurs là à l'équipe municipale qui réfléchissait¹⁴³.

142 Voir les détails de son parcours aux chapitres 1.

143 Entretien avec Christiane Bouchart, 4 mai 2007.

Elle s'engage donc dans la campagne, avec la volonté déclarée, précise-t-elle, d'être élue et d'obtenir une responsabilité en matière d'ESS. Elle pense en effet qu'il lui sera aisé de convertir ses ressources et ses réseaux relationnels pour exercer son mandat. Les militants du groupe qu'elle a intégré lui octroient, vu son parcours, toute légitimité pour revendiquer cette délégation. Portés par la ressource symbolique que constitue à ce moment le secrétariat d'État à l'Économie solidaire de Guy Hascoët, ils appuient d'autant plus sa requête dans les négociations pré et post électorales qu'elle leur permet, on l'a vu¹⁴⁴, de légitimer leur rôle des Verts en matière économique. L'entrée de Christiane Bouchart en politique, ainsi que l'obtention de ses postes d'adjointe au maire de Lille et de conseillère communautaire de Lille Métropole en charge de l'Économie solidaire, prouve ainsi que cette dernière a su faire fructifier son capital professionnel et militant dans l'espace des positions politiques.

C'est également le cas de celle de Jean-Philippe¹⁴⁵. Ce dernier n'a pas eu à chercher loin dans sa famille pour trouver la source de son orientation professionnelle. Parisien, d'un milieu politisé où s'allie l'entrepreneurial et le social (son père, on s'en souvient, est dirigeant d'entreprise et sa mère assistante sociale), c'est à Dijon que ce parcours commence. Un bac B en poche, il intègre une école de commerce. Le début des années 1990 le voit débarquer à Strasbourg pour « vendre des solutions informatiques aux experts comptables »¹⁴⁶. Mais très vite, le travail en société de services en ingénierie informatique (SSII) lui paraît rebutant, et il démissionne du jour au lendemain.

Je n'en pouvais plus, en terme de valeurs, ça ne correspondait pas à ce que je cherchais, je gagnais plein de fric mais sur le dos de plein de monde.

Jean-Philippe Magnen revient donc à Dijon, et crée en 1992, avec un ami, une association, Espace développement, pour favoriser l'insertion professionnelle des personnes en situation de handicap. Son objectif est de les mettre en relation avec les représentants des branches professionnelles, pour faciliter leur accès à l'emploi. Il travaille, notamment en lien avec le secteur de la plasturgie, sur la mise en œuvre de solutions ergonomiques et de plans de formation spécifiques. L'ampleur de la tâche lui paraît rapidement démesurée, et les moyens pour l'accomplir insuffisants.

144 Au chapitre 4.

145 Dont nous avons déjà en partie retracé la trajectoire au chapitre 1.

146 Pour cette citation et les suivantes, entretien avec Jean-Philippe Magnen, 19 avril 2007.

Je me suis vite rendu compte que l'insertion professionnelle, qui plus est pour les personnes handicapées, me donnait une vision très restreinte des problématiques économiques d'emploi et autres, et que ce n'était de ce fait pas très efficaces.

En 1994, Jean-Philippe Magnen entend Jacques Archimbaud lors d'une conférence. C'est le déclic, explique-t-il, « une vraie rencontre ». Convaincu par ses positions et celles de sa femme Aline, et par la dynamique du Réseau d'économie alternative et solidaire (REAS), il réoriente l'activité d'Espace développement. L'association se transforme en structure de développement d'initiatives sur les territoires. Deux pôles d'ESS sont créés, à Dijon et à Châlon. Il devient parallèlement membre actif du REAS. Lorsque ce réseau s'éteint, en 1999, Jean-Philippe Magnen en profite pour se réorienter. Après avoir repris des formations complémentaires et obtenu un diplôme en management économique et social du développement local (à l'université Paris 12), il s'installe à Nantes. Il y est embauché comme chargé de mission à l'Union régionale des boutiques de gestion, mais quitte rapidement cette structure dont les méthodes d'accompagnement lui semblent trop classiques : « J'avais animé des pôles d'économie solidaire et j'avais l'impression de régresser ». Très vite, la préparation des municipales de 2001 l'occupe : rédaction de la partie économie et social du programme, prise de contact avec les acteurs nantais. Porté, tout comme Christiane Bouchart, par le rayonnement du SEES, il négocie sa place sur la liste d'union avec le Parti socialiste. Jacques Archimbaud, dont il apprit plus tard qu'il avait « dit tout le bien qu'il pensait de [lui] », n'est pas étranger à son entrée sur la liste de candidats. La victoire de la gauche lui permet de devenir conseiller municipal chargé de l'animation socio-culturelle et du commerce équitable et conseiller communautaire en charge de l'ESS de Nantes métropole¹⁴⁷.

Entrés sur la liste par capillarité sociale ou en convertissant leurs capacités d'expertise, ces militants ont d'autant plus vécu leur participation à l'élection comme allant – presque – de soi que dans les deux cas, leur arrivée a servi les intérêts des militants de leur groupe local et, au-delà, ceux du parti.

Au niveau régional, le cadrage institutionnel du parti se fait progressivement plus net. En effet, si les statuts et les agréments intérieurs régionaux (voir encart *infra*) ont toujours fait de la sélection des candidats régionaux un processus officiellement décentralisé et démocratique au premier niveau, ils précisent, par ailleurs, que des comités de sélection sont habilités, à un second niveau, à trier et ordonnancer les candidatures. Dans ce cadre,

147 Fonctions qu'il occupait lors de notre entretien le 19 avril 2007.

l'implication dans les courants et la vie partisane ou, à défaut, la détention de capitaux politiques propres, sont plus nécessaires aux militants qui souhaitent être investis.

La sélection statutaire des candidats régionaux verts

Selon le principe de subsidiarité, la première sélection des candidats se fait par les militants, réunis en assemblée générale départementale ou régionale, et en fonction des stratégies préalablement votées par les militants (liste autonome ou liste d'alliance)¹⁴⁸. Lors de ces assemblées, les militants élisent un vivier de candidats, ordonnancé ou non. La commission électorale régionale – dite « commission des 21 » –, instance de régulation réunie dans un deuxième temps, vérifie la compatibilité des candidatures et des ordonnancements de liste, avec les critères de parité, de respect de la proportionnalité des courants et, le cas échéant, de répartition géographique. Composée de représentants mandatés par les courants (selon une règle de représentation proportionnelle basée sur les rapports de force entre les courants à la dernière Assemblée générale décentralisée) et de membres clés du secrétariat responsable du territoire (le secrétaire territorial et le responsable régional en charge des élections notamment), la commission électorale est autorisée à modifier la sélection et/ou l'ordonnancement des candidats afin que chacun de ces critères soit satisfait sur l'ensemble des territoires. Elle propose ensuite au vote des militants réunis en assemblée générale décentralisée un ou plusieurs scénarii. Le scénario retenu est celui qui a rassemblé la majorité des voix. Par ailleurs, il faut noter que les candidatures dites d'« ouverture » sont également soumises aux mêmes principes de légitimation que les candidats du parti¹⁴⁹.

Deux de nos enquêtés, Philippe Hervieu et Philippe Chesneau, candidats aux élections régionales de 2004, de la même génération, entrés au parti au milieu des années 1990, et occupant au moment de notre enquête des vice-présidences touchant aux questions économiques des conseils régionaux de Bourgogne et de Provence-Alpes-Côte-d'Azur, illustrent idéalement ces deux cas de figure. Le premier, comme on peut le reconstituer à partir de ce long extrait d'entretien, a bien parié sur son implication dans la vie partisane et sur les ressources (notamment les négociations avec le Parti socialiste) que lui confèrent les positions internes qu'il occupe, pour être successivement désigné comme tête de liste, élu à la Région Bourgogne, et décrocher sa vice-présidence :

Moi qui était un militant passif [...] je me suis réinvesti dès 2002. [...] Il s'avère que je connais déjà pas mal de gens, Catherine, ma femme [rires] et puis Christine, la sœur de Catherine, et puis plein d'autres militants. [...] J'ai toujours été proche des voynetistes...
[...] Je me suis retrouvé secrétaire régional. [...] C'est mon troisième mandat. [...] Enfin,

148 Cette mesure doit permettre d'élire des candidats dont la stratégie électorale et la conception du périmètre des alliances politiques acceptables sont connues à l'avance.

149 Le passage des Verts à EELV n'a rien changé à ce système, si ce n'est que la Commission de 21 s'intitule désormais Commission régionale électorale (CRE), que les listes doivent être ordonnancées, et qu'un nombre de points doit être attribué aux candidats qui se présentent sur les listes. Voir sur ces points le titre III. « Participation aux élections » du Règlement intérieur d'EELV, mis à jour en mars 2014, téléchargeable sur <http://eelv.fr/les-statuts/>.

aux moments des élections, j'avais décidé de m'investir beaucoup plus dans le parti, de manière à faire aboutir un certain nombre de choses que j'ai en tête et qui à mon sens lui permettraient de mieux évoluer, voilà. [...] Il y a eu une grosse bataille pour les listes. [...] Moi, j'étais farouchement pour une union de premier tour, bien que ce n'était pas la mode à l'époque, en 2003 [Gilles Lemaire, secrétaire national à ce moment, recommandait en effet largement aux verts de « partir en autonomie »]. Ici, on avait une alliance forte entre Jean-Pierre Soisson et le Front national, alors il fallait que la gauche l'emporte et il me semblait que c'était vraiment la meilleure façon d'y arriver. [...] On a eu une discussion en interne, et l'AG a effectivement décidé que le mieux était de partir en union de premier tour avec le parti socialiste dans le cadre d'un accord programmatique. [...] On a rencontré le parti socialiste, on a discuté à la fin de l'été et puis en septembre, on est tombés d'accord sur un certain nombre de choses. On est revenus représenter cela aux militants en octobre et ils ont entériné. À cette époque là, ma vision des choses l'ayant emporté, j'ai été naturellement tête de liste heu... voilà tête de liste qui n'a pas été... enfin en tous les cas j'ai mené les discussions et les négociations avec le parti socialiste heu.... tant programmatique que dans la répartition des hommes et des femmes dans les départements, des postes etc. Et tout a été bouclé très très vite, on a été la première région qui avait bouclé son accord en octobre 2003¹⁵⁰.

Le cas de Philippe Chesneau¹⁵¹, plutôt critique envers les logiques de courants et n'occupant pas de position particulière dans le parti, a, quant à lui, compté sur son implication locale et ses savoir-faire militants pour se faire élire. Ils apparaissent largement, dans cet extrait d'entretien, qui montre comment il a pu, sans appui de l'un ou l'autre des courants, c'est-à-dire de manière « minoritaire » et assez exceptionnelle au regard des candidats aux régionales en général, « prendre l'AG » :

À partir du moment où j'ai été candidat, je me suis préparé, c'est-à-dire que j'ai préparé mon affaire. Les arguments, les thèmes etc, donc j'ai bossé pour y arriver... [...] Et le jour de l'assemblée, j'ai présenté ma candidature et j'ai défendu les trucs que j'avais préparés. [...] Les autres aussi se sont présentés, mais je suis venu avec quelques munitions supplémentaires par rapport aux copains quand même parce que j'avais ma militance... et puis j'avais préparé mon affaire. J'avais prévenu un certain nombre de copains en disant « Il va y avoir cette élection, moi je suis candidat, si tu penses que je suis un bon candidat ben tu viens, ton vote sera utile ». Donc je n'ai pas joué tendance. J'ai informé tous ceux voilà, tous ceux qui étaient militants, avec qui je militais. [...] J'ai eu ce cheminement personnel, de vieux militant, quand je dis vieux c'est à dire expérimenté en tout cas. [...] Et j'ai été élu.

150 Extrait d'entretien avec Philippe Hervieu, 16 avril 2007.

151 Voir les détails de sa biographie au chapitre 1.

Ce dernier fait, dans le contexte des élections régionales, réputées susciter un haut degré de concurrence en phase pré-électorale et permettre de faire élire des individus peu prédisposés à accéder à ce type de fonction¹⁵², presque figure d'exception. En effet, si les logiques de courant restent, même à ce niveau de la compétition interne, largement indicibles, elles sont, comme en atteste Adélie¹⁵³, particulièrement structurantes. En « initiée » et ex-secrétaire régionale, elle sait en effet à quel point les négociateurs et les « faiseurs de listes » s'autorisent à ce niveau à « remouliner » les résultats des assemblées locales, et à procéder aux « bascules » et autres « jeux de mécano » qui permettent, dans un climat plus ou moins belliqueux, d'arbitrer entre les « légitimités différentielles »¹⁵⁴ des candidats, et de satisfaire finalement aux multiples exigences de leur agencement. Les candidats « d'ouverture » bénéficient, eux, d'un droit d'entrée spécifique, et font d'autant plus augmenter le niveau de concurrence interne, que ces « personnalités », « non vertes » comme le disent les militants, sont non seulement souvent choisies par les dirigeants verts mais répondent aux critères de compétence et d'engagement dans les luttes de terrain qui les rendent difficilement contestables par les militants les plus anciens. Les régionales de 2010 en Île-de-France, dont nous ne pouvons faire ici l'analyse complète, ont été très instructives de ce point de vue¹⁵⁵, comme en atteste la présence sur les listes EELV, de Robert Lion¹⁵⁶, de Caroline Mécarry¹⁵⁷, d'Hélène Gassin¹⁵⁸, d'Augustin Legrand¹⁵⁹, ou encore, d'Emmanuelle Cosse¹⁶⁰.

152 D'après Olivier NAY, « Les règles du recrutement politique. Pour une approche institutionnaliste de la sélection politique. L'exemple des candidats à l'élection régionale », *Politix*, vol. 11, n° 44, 1998, p. 181-190. Ceci reste vrai malgré la réforme appliquée dès 2004, introduisant un deuxième tour de scrutin, une possibilité de maintenir la liste à partir de 10 % et une prime majoritaire de 25 % pour la liste arrivée en tête. On pourra également consulter, pour prolonger les réflexions sur l'institution régionale d'avant la réforme de 2004, Olivier NAY, « L'institutionnalisation de la région comme apprentissage des rôles. Le cas des conseillers régionaux », *Politix*, vol. 10, n° 38, 1997, p. 18-46.

153 Lors de notre entretien du 11 février 2010.

154 Nous empruntons ce terme à Bastien François, interrogé le 5 juillet 2011 sur les conséquences induites par l'obligation de répartir, pour la fabrication des listes, les candidats « verts » et « Europe écologie » avant la fusion des deux organisations.

155 Ce qui avait également été le cas aux européennes de l'année précédente, qui avaient notamment vu l'arrivée de José Bové ou d'Éva Joly. Les logiques régionales et européennes sont effet très proche, en raison de l'équivalence des périmètres d'élection.

156 Né en 1934, ce haut fonctionnaire a présidé la Caisse des dépôts et consignations de 1982 à 1992, a participé au Grenelle de l'environnement en 2007 et pris la présidence, en 2008, de Greenpeace France.

157 Née en 1963, elle est avocate et milite notamment en faveur des droits des personnes LGBTQ et des étrangers en situation irrégulière. Elle avait notamment défendu les sans-papiers de l'église Saint Bernard et les mariés de Bègles.

158 Née en 1975, cette spécialiste en sciences et technique de gestion de l'environnement avait notamment été en charge des campagnes à Greenpeace France de 1998 à 2006, et co-fondé la société coopérative de fourniture d'électricité d'origine renouvelable Enerccop.

159 Né en 1975, cet acteur, militant du droit au logement, avait co-fondé l'association Les enfants de Don Quichotte, très médiatisée au moment de la composition des listes. Sur l'action de cette organisation et sur l'implication de la famille Legrand, on pourra consulter Patrick BRUNETEAUX (dir.), *Les Enfants de Don Quichotte. Sociologie d'une improbable mobilisation nationale*, Paris, Presses universitaires de Vincennes, 2013.

160 Elle est titulaire d'un DEA de Droit public obtenu en 1997, a été militante de la Fédération indépendante et démocratique lycéenne (FIDL) dans les années 1990, militante à Act-up puis présidente de cette organisation de 1999 à 2001, puis collaboratrice au magazine *Têtu* et enfin rédactrice en chef de *Regards*.

Au niveau national, enfin, les critères d'investitures, s'ils ne sont pas différents, s'interprètent plus drastiquement, surtout lorsque les circonscriptions des députés sont réputées « gagnables » et les postes de sénateurs visés « éligibles ». À ce niveau de la compétition intra-partisane, on trouve ainsi beaucoup de militants qui combinent l'ensemble des critères légitimes de sélection, s'appuient sur un capital politique propre important, et bénéficient du soutien appuyé des « faiseurs de listes » de courant. Mais ce qui différencie le plus les candidats à ce niveau d'investiture, ce sont les liens de sociabilités à la fois forts et anciens qui les unissent aux « faiseurs de liste » en question, et qui recouvrent de manière parfois surprenante l'état du marché amoureux et/ou matrimonial partisan. En effet, si l'on considère par exemple les actuels députés EELV militants de l'Île-de-France, on peut trouver : Laurence Abeille, députée du Val-De Marne, compagne de Jean Desessard, sénateur de Paris ; Denis Baupin, député de Paris, compagnon d'Emmanuelle Cosse et père de ses jumeaux ; Éva Sas, députée de l'Essonne, ex-compagne de Pascal Canfin (ancien député européen et ancien ministre) avec qui elle a eu deux enfants et actuelle compagne de Jean-Vincent Placé, sénateur, avec qui elle vient d'avoir un enfant ; et enfin, Cécile Duflot, députée de Paris, (ancienne ministre, ancienne secrétaire nationale, ancienne présidente du groupe des élus EELV à la Région Île-de-France après que Jean-Vincent Placé ait occupé précédemment ce poste), ex-compagne de Gilles Lemaire lorsqu'il était secrétaire national et ex-compagne de Jean-Vincent Placé lorsqu'il était président du groupe des élus régionaux. Au-delà de ces constats, qui attirent notamment l'attention sur le faiseur de liste d'Île-de-France qu'est Jean-Vincent Placé (voir encart *infra*), il faut reconnaître que le poids des couples dans les carrières politiques, semblent, chez Les Verts, comme dans les autres partis¹⁶¹, tout à fait structurant.

Jean-Vincent Placé : « apprendre aux Verts à faire de la politique »

Né en 1968 à Séoul, Jean-Vincent Placé a été adopté à sept ans par une famille normande, relativement aisée et chrétienne qui avait déjà quatre enfants. Son père, avocat, est gaulliste ; sa mère, institutrice, semble plus à gauche politiquement. Étudiant en droit bancaire et économie à l'université de Caen, il milite à l'UNEF-ID puis côtoie le PS. Il entre finalement au PRG en 1992 et devient conseiller municipal d'opposition dans la ville de Caen (de 1995 à 2001). Dans le même temps, il est l'assistant parlementaire de Michel Crépeau, député-maire de La Rochelle, de 1995 à 1999. Après la mort de ce dernier, en 1999, il rejoint les Verts de Paris, en 2001 et prend, la même année, sur proposition de Jean-Luc Bennahmias la direction du centre de formation des élus verts

161 La formation de couples – entendus ici quel que soit leur statut juridique matrimonial et sans différence entre les couples en union libre, pacsés ou mariés – est courante dans tous les milieux militants. Elle n'est pas surprenante si l'on considère le temps que les individus passent dans les diverses réunions et actions que les partis, notamment, propose tout au long de l'année. Mais pudiquement sous-entendue dans les travaux sur les rétributions du militantisme et la sociabilité militante, elle n'a, pourtant, jamais fait l'objet d'investigations spécifiques.

et écologistes, le Cédis¹⁶². Il devient délégué aux élections dans le secrétariat exécutif des Verts d'Île-de-France (de 2002 à 2004), position qui l'aide sans conteste à négocier pour les membres de son courant et pour lui-même. Il a ainsi sans aucun doute joué un rôle important dans sa propre investiture comme tête de liste francilienne pour les régionales de 2004. La stratégie d'alliance avait pourtant été votée à une large majorité par les militants alors qu'il était, pour sa part, ardent défenseur de l'autonomie. Élu au Conseil régional d'Île-de-France, il devient président du groupe des élus. Toujours animateur et négociateur de courant, il participe à toutes les commissions électorales, ainsi qu'à l'élection de Cécile Duflot au secrétariat national en 2006, puis à sa réélection en 2008. Il est également très investi dans les négociations qui président à la transformation des Verts en EELV. Pensant un temps conduire la liste autonome pour les régionales de 2010, il laisse finalement sa place à Cécile Duflot, et s'assure une position éligible. Il est réélu et décroche la vice-présidence aux Transports. Il occupe ce poste jusqu'à son élection au Sénat en 2011, et son élection au poste de président de groupe des élus EELV de cette institution.

Estampillé « numéro 2 » du parti, et connu pour être l'un des « faiseurs de liste » verts les plus influents, il n'est pas connu dans le parti pour se plier aux us et coutumes verts mais pour, au contraire, revendiquer de les bousculer. Fier de ses costumes qui « font la parité vestimentaire » des verts qui n'en portent que rarement, de son entregent transpartisan et de ses pratiques « pragmatistes », il n'est pas réputé pour son engagement en faveur des luttes féministes. Épinglé pour une phrase qu'il aurait prononcé pour saluer l'élection de Cécile Duflot au poste de secrétaire nationale (« tu as vu, c'est ma mœuf qui a gagné, c'est moi le patron! ») et instigateur du club d'élus « Alcool, femmes et politique »¹⁶³ lorsqu'il était président du groupe des élus verts au Conseil régional d'Île-de-France (2004-2010), sa désignation dans l'Observatoire de la parité d'EELV, créé en 2011, étonne même quelques militantes historiques qui nous ont confié qu'elles interprétaient plutôt sa présence comme une manière de « faire en sorte de tuer le machin dans l'œuf ». Cet ex-radical socialiste, membre du Grand Orient de France n'est ainsi pas unanimement apprécié, pas plus que ne le sont ses pratiques dans le parti et à la tête du Cédis. Il reste pourtant, aux dires des militants verts auprès desquels ils se vante d'avoir tout le pouvoir conféré à celui qui a « tous les numéros des cadres et des élus verts dans son téléphone portable », absolument incontournable. Il n'a pourtant pas été choisi pour être ministre, soit que les socialistes ne l'aient pas trouvé assez ajusté à ce type de responsabilités ; soit qu'il ait, comme pour les régionales de 2010, laissé « monter Cécile » ; soit qu'il ait préféré conserver son poste de président de groupe des élus verts au Sénat. Celui-ci lui permet en effet de continuer à faire ce qu'il a appris au Conseil régional d'Île-de-France et qu'il dit aimer faire : gérer un groupe et expliquer aux Verts, comment on « fait de la politique ».

Ainsi, s'il n'est pas aisé de dire exactement ce que les Verts font au(x) couple(s), ni même ce que le(s) couple(s) font aux Verts¹⁶⁴, on peut tenter de définir, puis d'illustrer, en prenant rapidement l'exemple de Cécile Duflot, les trois idéaux-types de conjugalité politique qui semblent, au vu de nos observations, participer des investitures vertes. Le premier type peut être qualifié d'« entreprise politique réciproque ». Unissant deux militants très engagés, il permet à chacun, selon les périodes, de se faire élire en interne ou dans des

162 Nous reviendrons sur le rôle de cet organisme plus loin dans ce chapitre.

163 Ce club est cité dans Sylvia Zappi, « Jean-Vincent Placé. Le 'rad soc' des Verts », *Le Monde*, 21 mai 2008.

164 Le genre, le(s) couple(s) et le(s) sexualité(s) chez Les Verts n'ont jamais été l'objet d'investigations particulières. Il y aurait pourtant sûrement beaucoup de choses à en dire, que l'étude fine et croisée des relations amoureuses, des investitures et des attributions de postes, sur le long terme, permettrait sans doute de révéler. Ce type d'analyse étant par ailleurs relativement sulfureux en science politique, nous avons préféré ici construire des idéaux-types et ne pas citer les noms des militants.

institutions. Cette sorte de don-contre don¹⁶⁵ permet de gérer les obligations familiales et les carrières de manière relativement harmonieuse et de faire en sorte que chacun trouve les moyens de son engagement politique et de sa professionnalisation. Il nécessite, non seulement, de planifier les événements de la vie privée mais également, du point de vue partisan, de veiller à ne pas se faire de concurrence. Alternant l'un et l'autre les mandats ou en les exerçant dans le même temps mais à des échelons différenciés de manière à ce que les dates de mandatures ne coïncident pas, ces militants mènent de front leur vie de couple et leurs carrières militantes. Si ce « militantisme conjugal » est généralement salué, il est peut-être malgré tout une manière de concilier, pour la femme, investissement militant et attentes sociales liées au rôle d'épouse¹⁶⁶. L'observation fine de ces couples permet en effet d'attester que les affaires domestiques, et notamment le suivi de la scolarité des enfants, sont généralement plus le fait de la femme que de l'homme.

Le deuxième type s'apparente plutôt à une forme d'« entreprise personnalisée solidaire ». À géométrie variable, elle consiste, pour des hommes ou des femmes, qui disposent de capitaux militants plus conséquents et de ressources plus rentables sur le marché électoral que leur conjoint, à s'appuyer sur les savoirs et les savoir-faire de l'autre qui, agissant sur l'arrière scène politique, négocie en sa faveur les postes et les mandats les plus prometteurs en terme de professionnalisation. Dans ces couples, l'échange est rapidement considéré comme inégal, et les militants se demandent souvent « qui est la créature de l'autre ? » Dans la plupart des cas, ce sont les femmes qui passent pour être les plus défavorisées dans l'échange, et elles sont alors volontiers qualifiées de « potiches ». Dans le cas inverse, elles sont généralement suspectées d'envisager leur(s) relation(s) sur un mode utilitariste. Ce type de comportement est plus ou moins valorisé dans le parti, par les hommes comme par les femmes. Mais il n'y a généralement que des femmes pour trouver que celles qui bénéficient de l'échange ne sont pas des « arrivistes » mais des « malines », et il faut entendre en cela qu'elles usent de leur genre du mieux possible. Sachant congédier leur(s) mentor(s) au fil de l'évolution de leur carrière partisane et politique, elles apparaissent dès lors comme des prototypes d'émancipation plutôt que d'asservissement. Ceci les différencie alors clairement de celles qui « peinent à trouver leur autonomie ». Autant dire qu'ici, comme ailleurs, les femmes sont rarement réputées pour savoir faire carrière seules et ne la doivent qu'à leurs propres savoir-faire et compétences.

165 En référence à Marcel Mauss. Voir pour la dernière édition, Marcel MAUSS, *Essai sur le don. Forme et raison de l'échange dans les sociétés archaïques*, Paris, PUF, 2007.

166 Souligné dans Laure BERENI, Sébastien CHAUVIN, Alexandre JAUNAIT et Anne REVILLARD, *Introduction aux études sur le genre*, op. cit., p. 242.

Le dernier type est, en partie, en marge de l'entité partisane. « Duo fantasmé », il caractérise les femmes réputées agir seules, c'est-à-dire, aux côtés d'un-e autre que l'on ne connaît tout simplement pas, qui ne milite peut-être même pas dans le parti, et dont on ne sait rien. Le mystère ici reste entier, et la femme peut être consacrée, en creux, comme au bénéfice du doute. Ce type d'union est typique des carrières féminines limitées, c'est-à-dire relativement durables mais plafonnées en terme de fonction et de positions dans le parti ou dans les institutions. On en apprécie l'évolution avec circonspection, se demandant toujours « comment elles s'en sortent ? », « comment elles survivent ? », et rapidement, ce que cela cache. Revendiquant le « nomadisme sexuel » et le refus de n'avoir de rapports amoureux et sexuels qu'avec des individus qui partageraient leurs engagements politiques, elles suscitent chez les hommes, des comportements spécifiques. Ils se permettent de faire, avec elles, les blagues les plus sexistes, ou leur font part de leurs infidélités, comptant sur leur sens de l'humour « libéré » ou leur discrétion « toute masculine ». En leur présence, ils n'hésitent pas à jouer pleinement tous les rôles du répertoire auquel leur genre leur donne accès, et à s'en délecter. Semblant « survivre » à toutes les « tentatives d'assassinats politiques », et trouvant toujours à se faire élire, alors même qu'elles dénoncent l'usage des femmes comme « variable d'ajustement » dans les équilibres partisans et les investitures, ces femmes sont considérées par les hommes comme de véritables adversaires dans la compétition politique. Ils reconnaissent alors volontiers leur « sens politique » ou le bien-fondé de leurs « stratégies ». Réputées auprès des hommes pour « savoir y faire », et auprès des femmes pour « jouer sur tous les tableaux », elles troublent considérablement le jeu des investitures.

Si ces types ici distingués ne décrivent qu'une facette des trajectoires partisans et des carrières politiques, auxquelles bon nombre d'autres facteurs contribuent, on l'a vu, ils peuvent aussi, dans la réalité, se combiner entre eux – une même personne se trouvant, au fil de sa trajectoire politique et de sa vie privée, dans l'une puis l'autre de ces situations types de conjugalité partisane. C'est notamment le cas de Cécile Duflot, seule femme verte, après Dominique Voynet, à avoir été ministre¹⁶⁷. Divorcée d'un cadre de l'administration

167 On pourrait comparer leurs trajectoires, considérant qu'elles ont été les deux seules femmes ministres vertes, recrutées alors qu'élues députées, elles avaient occupé le poste de secrétaire nationale ou étaient, à tout le moins, au moment de leur recrutement, toujours considérées comme étant les cheffes du parti. On pourrait également élargir la réflexion au fait qu'ont été nommés dans le même temps dans les gouvernements, des hommes verts, à des postes inférieurs dans la hiérarchie symboliques ministérielle (Guy Hascoët était secrétaire d'État alors que Dominique Voynet était ministre ; Pascal Canfin était ministre délégué alors que Cécile Duflot l'était de plein exercice). On pourra enfin s'interroger sur leur succession réelle ou fantasmée au gouvernement, en comparant l'arrivée d'Yves Cochet (ancien amant de Dominique Voynet) pour lui succéder au ministère, et celle, envisagée par certains cadres EELV de Jean-Vincent Placé (ancien amant de Cécile Duflot) dans le gouvernement de Manuel Valls.

pénitentiaire dont elle a eu trois enfants¹⁶⁸, et entrée au parti pour les municipales de 2001, Cécile Duflot¹⁶⁹ a connu une trajectoire ascendante rapide. Parrainée par un couple de militants verts de Villeneuve-Saint-Georges, elle est conseillère d'opposition et représente son courant à l'Assemblée générale du parti en 2002 [*i.e* Désir de vert, le courant dont font également partie les militants de Vanves dont elle est très proche]. En 2003, elle entre au Collège exécutif (CE), et forme, avec Gilles Lemaire, alors secrétaire nationale, un premier « duo fantasmé ». Leur relation est peu connue, et la différence d'âge (il est né en 1951, elle, en 1975) qui les sépare la rend, auprès de certains militants verts, pourtant réputés pour leur ouverture d'esprit sur les questions sexuelles, relativement illégitime. Quelques proches du couple soulignent à ce moment, d'une manière très normée, la sorte de folie qui saisit Gilles Lemaire, tombé amoureux d'une « petite jeune ». Chargée du projet de réforme interne¹⁷⁰, elle se familiarise avec le fonctionnement du parti, et élargit son réseau d'interconnaissance, notamment à l'échelle de la région Île-de-France où se trouve l'essentiel des forces militantes et des cadres et dirigeants du parti.

Elle rencontre alors Jean-Vincent Placé, entré aux Verts la même année qu'elle, directeur du centre de formation des élus (le Cédis¹⁷¹) et chargé des élections dans le secrétariat exécutif régional des Verts d'Île-de-France depuis 2002. Rejoignant le courant Désir de vert, Jean-Vincent Placé se lie avec les membres de l'équipe d'animation du courant et du groupe de coordination qui soutient Gilles Lemaire dans sa fonction, dont est, bien sûr, Cécile Duflot. Ils commencent ainsi, à cette époque, à former, bien que leur relation soit plutôt réputée pour son caractère intermittent, une « entreprise politique réciproque ». S'engageant *depuis* et *dans* des espaces militants distincts, ils poursuivent leur ascension dans le parti. Jean-Vincent Placé est élu en 2004 au Conseil régional d'Île-de-France, et préside non seulement le groupe des élus verts de cette institution mais également la coordination des présidents de groupes d'élus verts régionaux. Il est toujours, par ailleurs, directeur du Cédis. Cécile Duflot est, elle, réinvestie par son courant dont Jean-Vincent Placé est devenu l'un des animateurs, pour représenter son courant dans le CE qui suit l'élection de Yann Wehring au poste de secrétaire national en 2005. Soutenue par son entourage, elle obtient cette fois un poste plus en vue, celui de porte-parole femme du parti (cette fonction a toujours été octroyée à un quatuor puis à un binôme paritaire). Formant, à ce stade, une « entreprise personnalisée solidaire » avec Jean-Vincent Placé qui la soutient et la conseille –

168 Le constat que l'entrée en politique provoque une rupture franche dans les couples existants, et, pour les plus professionnalisés des engagés, que cette entrée signe la fin de leurs relations amoureuses avec des « non militants », devrait également participer d'une réflexion plus large que la question des conjugalités en politique.

169 Voir pour les détails de sa biographie le chapitre 1.

170 Voir pour les détails au chapitre 1.

171 Nous reviendrons sur cet organisme plus tard dans ce chapitre.

il passe à cette époque pour être son mentor – Cécile Duflot se porte candidate à la candidature pour représenter Les Verts à l'élection présidentielle de 2007. C'est cette campagne, nous l'avons vu, qui l'a fait connaître dans les médias et lui a servi à élargir ses réseaux partisans et à se constituer l'équipe de proches qui, pour quelques uns, l'entourent encore aujourd'hui.

Toujours avec son appui, elle est élue en 2006, au poste de secrétaire nationale. Ce poste étant rémunéré depuis 2004¹⁷², elle peut se consacrer entièrement à son activité politique. Pendant cette période, elle se sépare de Jean-Vincent Placé, pour former, avec Xavier Cantat (dont elle a un enfant en 2008), un autre couple. Elle bénéficie toujours à ce stade de l'appui de Jean-Vincent Placé dont elle est restée très proche, et qui l'aide à être réélue, en 2008 à la direction du parti. Elle reforme alors, avec lui, cette sorte d'« entreprise politique réciproque » qui lie beaucoup d'« ex » dans le champ politique. Manquant de se concurrencer pour l'investiture aux régionales de 2010, ils trouvent finalement, comme à leurs débuts, les moyens d'une ascension politique respectueuse de celle de l'autre. Cécile Duflot succède à Jean-Vincent Placé au poste de présidente de groupe des élus verts au Conseil régional d'Île-de-France, pendant que ce dernier se fait investir pour les sénatoriales de 2011. Ayant réussi à conserver leurs positions malgré la transformation des Verts en EELV (Cécile Duflot effectue, à la tête d'EELV cette fois, un troisième mandat de secrétaire nationale du parti, ce qui reste à ce jour inégalé), ils poursuivent leur carrière, crédibilisant dans des institutions différentes, leur « stature » nationale. Cécile Duflot est parachutée dans la 6^e circonscription parisienne pour les législatives de 2012. Éluë, elle devient, tout comme Jean-Vincent Placé, « ministrable ». Entrée au gouvernement de Jean-Marc Ayrault aux yeux de qui, en tant que cheffe de parti, elle semble sûrement plus légitime, elle continue de former, avec son ancien compagnon le « duo de marionnettes » qu'ils passent, aux yeux des militants qui emploient cette expression, pour former de longue date. À ce stade, et jusqu'à la démission de Cécile Duflot du gouvernement en avril 2014, Jean-Vincent Placé passait encore pour être, comme les médias le soulignaient, la « courroie de transmission de Cécile Duflot au sein du parti », ou, pour reprendre notre typologie, pour être l'autre membre du « duo fantasmé » qu'il forme, à nouveau, avec cette dernière. On peut ainsi voir, avec cet

172 Ceci marque une évolution importante du parti, et signe, d'une certaine manière sa présidentialisation. Un salaire, pudiquement et de manière classique sur ce point, intitulé « indemnité », est octroyé sur la base d'un équivalent temps plein (3 000 euros pour Gilles Lemaire en 2004, 3 500 pour Cécile Duflot en 2006, 4 000 pour Pascal Durand en 2012). Les porte-paroles touchent, par ailleurs, 1 200 euros, et les autres membres du CE 800 euros. Ces derniers peuvent également être remboursés des frais occasionnés par l'exercice de leur fonction, si le(s) salaire(s) qu'ils tirent de leur(s) profession(s) sont inférieurs à cette somme. Si ces indemnités ne paraissent pas si élevées pour ces niveaux de responsabilité, et que l'enveloppe dédiée aux indemnités des dirigeants verts – 140 000 euros en 2004 – ne représente pas une charge financière considérée comme trop importante *in abstracto*, elle n'est pas toujours appréciée de la part des militants les plus opposés à la professionnalisation politique.

exemple, les effets professionnalisants des différents types de conjugalité, et ce d'autant qu'ils se combinent, dans cette trajectoire, sur une longue période¹⁷³.

Dans tous les cas, les candidatures, une fois légitimées par quelque(s) critère(s) partisans et dument validées par les assemblées concernées par le niveau afférant de subsidiarité, engagent les candidats verts à faire campagne, en leur propre nom cette fois-ci. Cette situation particulière suscite généralement un engagement tout spécifique de la part des candidats, qui réévaluent à l'aune de ce qu'ils engagent d'eux-mêmes dans l'élection, les manières vertes de faire campagne. Leur habitus partisan s'exprime ainsi différemment, concourant de manière inégale à leur élection.

2.2 FAIRE CAMPAGNE EN SON NOM

Nous avons souligné¹⁷⁴ le rôle à la fois intégrateur et formateur de la participation des adhérents verts aux campagnes électorales. Ces dernières constituent en effet des moments privilégiés de formation sur le tas au métier politique et jouent un rôle dans l'attachement des entrants à leur groupe local et au parti, surtout lorsqu'elles permettent de faire élire un ou plusieurs militants. Les adhérents de notre enquête qui ont participé à ce type de campagne ont ainsi acquis de nombreux savoirs et savoir-faire politiques : connaissance fine du périmètre géographique des bureaux de vote et de leur tenue, maîtrise de la législation électorale, recherche de soutiens financiers, tenue d'un compte de campagne, organisation d'événements, relations avec la presse, organisation d'un comité de soutien, passage des affiches, professions de foi et bulletins de vote devant la commission de propagande, prise de parole à l'occasion de débats contradictoires, tenue de blogs, de comptes Facebook et Twitter... Ils ont également, plus souvent que les autres, repris leur carte au parti après la première année d'adhésion, dont nous avons déjà souligné qu'elle constitue une sorte de cap dans l'engagement des militants. Mais toutes autres sont les implications et les conséquences des campagnes qu'il s'agit de mener en son nom, que l'on soit candidat sur une liste, ou, *a fortiori*, candidat à une élection à un scrutin uninominal.

Si, de manière peu surprenante, l'implication des militants est, dans ce cas, non seulement supérieure mais de nature différente (elle oblige à définir la stratégie politique, à participer à la fabrication du programme et des éléments de propagande, et au choix des actions conduites), elle les invite, surtout, *a fortiori* s'ils occupent la tête de liste ou

173 Nous reviendrons plus en détail sur ces conjugalités et leurs effets dans un article à paraître dans *Politix*.

174 Au chapitre 3.

concourent à une élection uninominale, à s'impliquer d'une manière particulière, susceptible de modifier les manières vertes de quêter les suffrages, ce que ne sont pas toujours prêts à faire, nous allons le voir, tous les militants. Affrontant les règles de la compétition électorale en leur nom en plus de celui du parti, ils testent en effet leur propre (in)capacité à adapter leurs manières de faire campagne aux usages réputés, dans le monde des professionnels de la politique, comme étant les plus efficaces pour se faire élire, et que les Verts rejettent le plus souvent, considérant qu'ils s'apparentent trop à du marketing ou de la politique « politicienne » (utilisation de coûteux sondages, adaptation de la stratégie aux attentes supposées des électeurs, typification de ces derniers en clientèles électorales, formatage des documents de campagne selon les règles des professionnels de la communication, personnalisation de cette dernière...). L'analyse de ces campagnes en nom propre participe, de ce fait, à la compréhension du processus de professionnalisation politique auquel elles contribuent largement.

Ma propre implication dans les campagnes électorales conduites depuis 2002 (et jusqu'à celle, toute récente, des municipales 2014 où j'étais moi-même tête de liste) ainsi que mon observation de la campagne municipale que le groupe de Méline a menée en 2008, me permettent de proposer, à l'aide de deux exemples représentatifs des manières vertes d'endosser le rôle de candidats, une analyse « rapprochée »¹⁷⁵ des campagnes électorales des Verts. Prenant l'exemple de Marjolaine, nous montrerons tout d'abord qu'il est relativement aisé, pour un novice en politique, d'apprendre de ses pairs les manières de faire campagne. Envisagée comme une occasion d'apprendre autrement ce que recouvre le fait d'« être vert », les campagnes sont d'autant plus appréciées qu'elles sont vécues dans la convivialité et avec la gratification de figurer en place éligible sur la liste. Nous montrerons, ensuite, en décrivant le cas de Josette, plus ancienne adhérente, que les capacités d'adaptation à la compétition politique sont d'autant moins fortes que l'habitus partisan est devenu plus structurant. En effet, habitués à accepter la stigmatisation liée à l'appartenance au parti vert et à supporter les coûts personnels de l'engagement politique, les militants du type de Josette sont moins disposés à déroger aux pratiques vertes de campagne qu'ils maîtrisent, eux depuis longtemps, et qu'ils ont appris à considérer, par ailleurs, comme étant les seules de nature à exprimer l'ambition de « politique autrement » qu'ils revendiquent

175 Nous faisons ici référence à l'angle d'analyse autant qu'aux méthodes promues dans Éric AGRİKOLIANSKY, Jérôme HEURTAUX et Brigitte LE GRIGNOU (dir.), *Paris en campagne. Les élections municipales de mars 2008 dans deux arrondissement parisiens*, Bellecombe-en-Bauges, Éditions du Croquant, 2011. À la suite d'Éric AGRİKOLIANSKY, Jérôme HEURTAUX et Brigitte LE GRIGNOU, « Que disent les campagnes électorales de la vie politique ? » in Éric AGRİKOLIANSKY, Jérôme HEURTAUX et Brigitte LE GRIGNOU, *Paris en campagne. Les élections municipales de mars 2008 dans deux arrondissement parisiens*, op. cit., p. 13-30, nous entendons ainsi le terme « rapproché » tant sur le plan de ce qui est observé (le concret des campagnes électorales) que sur celui de la méthode d'observation (l'enquête ethnographique, sur des terrains très circonscrits).

d'incarner dans l'espace de la compétition électorale. Nous verrons, enfin, en comparant les trajectoires de Marjolaine et Josette, que si les manières vertes de faire campagne permettent bien aux novices d'apprendre à se démarquer dans la compétition électorale, elles empêchent souvent les candidats plus aguerris de concurrencer efficacement ceux des autres formations politiques et, par-delà, de se professionnaliser.

Arrivée après la décision du groupe de Mérine de composer une liste autonome pour la campagne municipale de 2008¹⁷⁶, Marjolaine, dont nous avons vu qu'elle occupait la 3^e place sur la liste, a manqué les interrogations que suscite toujours, dans les groupes locaux verts, l'approche d'une échéance électorale. Parti peu argenté et sans réelles chances de gagner les élections, ni même parfois d'être remboursés des frais engagés pour faire campagne, les Verts ne présentent en effet pas de candidat, ni encore moins de liste autonome, de manière systématique¹⁷⁷. À Mérine, les membres du groupe local, forts de la présence de leurs élus et des liens qui les caractérisent, ont décidé, plus rapidement que beaucoup d'autres, dès l'été 2007 de monter une liste écologiste et citoyenne, comme à leur habitude. Lorsque Marjolaine commence à participer activement à leurs réunions, les plus anciens membres du groupe, qui n'en sont pas à leur première campagne, présentent aux nouveaux venus les avantages et les inconvénients de chacune des « techniques de campagne »¹⁷⁸ (porte-à-porte, boîtage, collage, tractage, réunions publiques, déambulations festives...). Arguant de la rareté des « forces militantes » pour éviter de donner suite aux propositions qu'ils considèrent comme les plus contraires à la « culture de campagne » propre aux écologistes et à leur groupe – dont les collages massifs – ils ordonnent « les registres pratiques et symboliques [en fonction] des contraintes liées [à leurs] ressources politiques et sociales »¹⁷⁹.

Rationalisation du temps et des pratiques oblige, la répartition des tâches et des rôles est rapide, fonction des obligations légales autant que des moyens et des compétences dont le groupe sait disposer. Faite sous la houlette des militants verts les plus avertis, cette répartition montre comment se joue, dans le temps de la campagne, la définition, par ces militants, de la limite acceptable dans la prise de distance avec les règles édictées par le parti et avec celles qui régulent l'espace de la compétition électorale inter-partisane. Rapportées

176 Voir pour les détails de cette séquence le chapitre 2.

177 Pour des détails sur le lien entre les différentes stratégies et les territoires, voir Sylvie VEILLARD-COFFRE, « Les Verts et le pouvoir. Regards géopolitiques sur les écologistes français : stratégies et représentations », *Hérodote*, vol. 1, n° 100, 2001, p. 120-150.

178 Citations d'après carnet de terrain, n° 5.

179 Ce phénomène, ses causes et ses conséquences sur la communication en période de campagne électorale, ont clairement été décrits dans Frédéric SAWICKI, « L'homme politique en campagne. L'exemple de l'élection municipale de Dunkerque en mars 1989 », *Politix*, vol. 7, n° 28, 1994, p. 127-139.

au contexte local, et aux ressources dont dispose le groupe, ces règles ne sont en effet ni toutes pertinentes, ni toutes applicables¹⁸⁰. Le rétro planning est rapidement réalisé par les plus anciens en fonction des dates supposées de rendu des documents « R39 »¹⁸¹, et des quantités nécessaires pour chaque document de propagande prévus rappelées pour mémoire. Ces informations sont stratégiques dans le cadre d'une campagne où les militants sont pris, alors qu'ils sont peu nombreux, dans les mêmes contraintes temporelles et juridiques que ceux des partis que les Verts prétendent concurrencer. L'observation de groupes de profanes ou de militants moins familiers des campagnes nous a en effet montré que la méconnaissance de ces informations conduit les militants à être moins présents sur le terrain que leurs concurrents, puisqu'ils sont occupés à produire leurs documents de propagande et à trouver les moyens les plus efficaces de les (faire) distribuer.

La discussion générale sur la « stratégie » de communication est rapidement close, lors de cette réunion de décembre 2007, puisqu'outsider de la compétition, le groupe n'a pas d'autre choix que de « se démarquer ». Le « décalage » intronisé grand ordonnateur des contenus des documents de campagne, les membres du groupe prévoient rapidement le nombre et les thématiques des tracts, et proposent de structurer en sous-groupes les réflexions sur le programme. Au fil des réunions de décembre, et jusqu'à la fin de la campagne officielle, les colistiers proposent leurs services selon le temps dont ils disposent et leurs compétences ou appétences. Marjolaine, familière des supports informatiques, tient le blog de campagne¹⁸², et s'adapte aux formats et « carcasses de sites » que le parti met depuis plusieurs années déjà au service des groupes locaux. Elle est soutenue dans cette tâche par un « comité de rédaction » actif, puisque le groupe de Mérine a, durant tout le mandat précédent, réalisé et diffusé un journal local¹⁸³. Elle participe également activement à l'élaboration et à la rédaction du programme, réalisé sans que soient réellement mobilisées les quelques – rares – ressources mises à disposition des candidats verts par leur parti (fiches techniques, retours d'expériences entre élus, récits de projets réussis sur les différents territoires, programmes nationaux précédents...). Dans les échanges, autour de repas conviviaux, le niveau socio-culturel des membres, et leur type de capitaux, sont

180 Pierre Mathiot le soulignait, à l'occasion des élections municipales de 2001, dans Pierre MATHIOT, « Faire la liste : entre règles du jeu et jeux avec les règles », in Jacques LAGROYE, Patrick LEHINGUE et Frédéric SAWICKI (dir.), *Mobilisations électorales. Le cas des élections municipales de 2001*, Paris, PUF, 2005, p. 90-116. Si son analyse porte sur la fabrication de la liste, elle est transposable à la sélection et l'organisation des actions de campagne.

181 Cette appellation est donnée en référence à l'article R39 du code électoral qui précise la nature des documents (affiches, circulaires – communément appelées profession de foi – et bulletins de vote), leurs formats et les quantités dans lesquelles ils doivent être imprimés pour donner lieu à un remboursement par l'État si le seuil minimum de pourcentage de voix est atteint.

182 Voir sur les usages partisans de l'internet, Fabienne GREFFET, *Continuerlalutte.com. Les partis politiques sur le web*, Paris, Presses de Science Po, 2011.

183 Pour mémoire, *Le mouton à 5 pattes*.

palpables : l'un évoque un récent édito du *Monde*, l'autre Gérard de Nerval, pendant qu'un troisième cite quelques passages d'un ouvrage d'Henry David Thoreau et du *Voyage au bout de la solitude* de Jon Krakauer pour donner son avis sur l'adaptation cinématographique réalisé par Sean Penn de ce roman, dans son film *Into the wild*. Adélie et Antonin sont toujours prompts à faire bénéficier le groupe des ressources partisans (moyens de photocopie au local régional du parti, invités experts pour les réunions publiques thématiques...). Dans ce cadre à la fois convivial et presque professionnalisé, Marjolaine s'est investie avec l'ardeur, perceptible dans notre entretien, qui caractérise les militants trop récents et inexpérimentés pour juger d'un éventuel décalage – toujours démobilisateur – entre les manières de leur groupe de mener campagne et la conformité de ces dernières à l'idéal de « politique autrement » :

J'ai tout fait, les trucs à vélos, avec les enfants, sans les enfants, avec mon mari, sans mon mari. [...] Le programme, finalement, cela n'a pas été.... Il y a eu toute une période où les gens envoyaient plein de choses, il y avait plein de propositions, chacun dans son domaine, puis un travail de synthèse, qui, au final, a été bien fait. Pendant toute une période, j'ai eu peur, je me demandais où l'on allait, je trouvais qu'il n'y avait rien de vraiment concret, on avait plein d'idées mais... et puis au final je trouve que cela s'est fait finalement sans douleur. [...] Et puis la maquette nous plaisait, la forme, cela aide pour faire le fond. [...] Je me suis vachement étonnée [...] Cela m'a tellement plu de faire campagne !¹⁸⁴

Mais même dans ce contexte, les coûts de la campagne ont été importants. Très prise par son rôle de candidate, Marjolaine a consacré moins de temps à sa famille, sans s'en rendre compte sur le moment :

Ils ont tous eu très peur que j'abandonne ma famille [rires], ils ont trouvé que je n'étais pas très disponible pour ma famille pendant la campagne, ce qui était vrai... Cela fait toujours un peu peur donc... [...] Ma grande fille était plutôt contente et tout cela, mais en même temps elle a fait quelques réactions qu'après coup j'interprète comme « maman ne fais plus attention à ce que je fais donc je vais mettre la pédale douce » et en même temps elle a affiché notre programme dans sa chambre, c'était mignon. Et puis la petite... c'était « ah encore en réunion maman ! »... une fois elles se sont accrochées chacune à mes jambes en disant « t'en vas pas maman, t'en vas pas... ». C'est ma mère qui m'a dit « fais attention, t'es encore partie, fais gaffe ». [...]

184 Extrait d'entretien avec Marjolaine, 15 mai 2008.

L'excitation et le plaisir d'apprendre à faire « de la politique » dans ce groupe de pairs convivial et relativement soudé, ont ainsi été, pour Marjolaine, comme pour d'autres adhérents de groupes similaires, assez forts pour être vécus un peu « coûte que coûte ». Fière d'avoir vécu le moment initiatique que représente une campagne électorale dans laquelle l'on est soi-même candidat, Marjolaine se sent capable de rivaliser désormais avec d'autres candidats, et de pallier la rareté des ressources financière et humaine vertes que compensent, selon elle, la quantité d'efforts et l'exigence qui tient les « militants de l'autrement ». D'autant plus déçue de ne pas être élue que son engagement a été fort, rapide, et coûteux, elle reste fière, comme elle le souligne lors de notre entretien, de s'être montrée « à la hauteur » des attentes de ses colistiers et de son groupe et souhaite, de ce fait, s'engager plus avant avec eux. Elle prend ainsi sa carte au parti, juste après la fin de la campagne.

Adhérente des Verts depuis 1999, et membre du groupe local de Lanterre depuis aussi longtemps, Josette sait, elle, ressentir les moindres décalages entre l'idéal de « politique autrement » et les manières plus classiques de faire campagne de ses alliés politiques « de gauche ». Militante syndicale depuis 1982 et ancienne du Parti socialiste, cette ingénieure de sûreté nucléaire de cinquante-deux ans, mère de deux enfants et permanente de la CFDT n'en est pas à sa première campagne municipale. Elle est d'ailleurs, en 2008, élue sortante, après avoir été adjointe au maire dans la mandature précédente. Placée en position éligible dans la liste d'union de la gauche à laquelle les Verts participent (elle est en 4^e position), elle tient, et ce d'autant qu'elle figure aux côtés des candidats socialistes et communistes, à faire valoir sa différence en terme de pratiques de campagne. Participant aux différents groupes de travail programmatiques, et notamment à celui qui concerne les questions d'environnement et de transport dont elle a eu la charge dans la mandature qui s'achève, elle conçoit ses interventions comme autant de micro luttes dont l'enjeu est de faire avaliser, par ses partenaires, sa vision du monde et les principes fondateurs de son idéologie. Défendant la réduction de la place de la voiture, et vantant les mérites écologiques et sociaux des transports en commun (ils sont moins polluants et coûtent moins cher aux individus qu'une voiture qu'il faut entretenir, assurer et dont il faut payer le carburant), elle conçoit chaque proposition reprise comme une victoire politique et chaque refus comme la preuve de ce qui la différencie, sur le fond, de ses partenaires. Jugeant également la manière dont ces groupes sont pilotés et soulignant le contrôle que le maire sortant exige d'avoir sur l'ensemble des propositions faites, elle se démarque également du point de vue de la méthode. Elle regrette ainsi, dans l'un de ses messages aux

militants de son groupe, le caractère autocratique du maire, qui sous couvert du manque de temps, sélectionne seul les propositions :

Le maire a distribué une nouvelle version du programme qu'il a déjà pas mal élagué. Il a aussi ajouté des points. Je vous mets ci-dessous l'analyse du nouveau texte et, en gras, je vous pose des questions ou vous fais des propositions. Je pense qu'on doit les envoyer vite fait pour avoir une chance de les faire intégrer. Il faut aller vite maintenant, parce que le maire peut très bien trancher à un moment en mettant ce qu'il veut « car il est trop tard »... Et ce sera comme le document 4-pages, que nous n'avons absolument pas relu...¹⁸⁵

Dans ce contexte, elle tient plus que jamais aux manières vertes de faire campagne et sélectionne les actions auxquelles elle participe, en fonction de leur « vertitude »¹⁸⁶ supposée. Portée par la perception subjective qu'elle a de la préférence des électeurs pour sa manière de faire campagne, elle refuse de participer aux actions les plus conformes aux méthodes les plus répandues de recherche de suffrages. Manquant beaucoup de distributions de tracts systématiques sur les marchés, elle accepte, en revanche, par exemple, de faire la promenade à vélo prévue par l'équipe de campagne. Connaissant d'autant mieux les rues de la ville qu'elle a eu à les parcourir régulièrement pour les besoins de son mandat pendant les six années précédentes, elle se propose pour tracer le parcours de la promenade, inviter les adhérents à y participer, signalant ici ou là, quelque passage plus délicat ou moins sécurisé. Elle insiste également sur les principes qu'elle souhaite voir respectés, mais ne sait pas profiter de la visibilité qu'ils pourraient lui procurer. Elle plaide toujours, par exemple, pour que la parité en tribune soit respectée – « souci d'affichage...¹⁸⁷ », dit-elle – mais préfère souvent, animer des réunions presque confidentielles plutôt que de « faire la femme » dans celles auxquelles les électeurs potentiels sont les plus nombreux.

Cherchant à contrebalancer le poids de ses partenaires politiques, elle tente, par ailleurs, avec d'autres membres du groupe vert, d'impliquer dans la campagne quelques « personnalités » sympathisantes en vue dans le monde associatif et/ou syndical. Ces invitations à « être mobilisé au profit d'une organisation politique ou d'une entreprise collective dont les finalités [...] sont clairement politiques » sont, Djamel Mermat l'a montré

¹⁸⁵ Mail du 16 février 2008, archives personnelles.

¹⁸⁶ Nous empruntons ce terme à Florence FAUCHER, *Vertitudes : comparaison du militantisme vert en France et en Grande-Bretagne*, op. cit.

¹⁸⁷ Mail du 19 février 2008, archives personnelles.

en analysant la constitution d'une liste aux élections municipales de 2001¹⁸⁸, l'occasion d'identifier les réseaux irriguant le milieu partisan vert, et qui, par ce biais peuvent être en partie cartographiés. Nous ne pouvons ici livrer une analyse approfondie des relations existantes entre certains réseaux et le parti vert¹⁸⁹, qui permettrait de se déprendre des discours des dirigeants verts, souvent prompts à laisser penser que ces liens sont très forts. Mais immergée dans le parti depuis longtemps, nous avons au contraire pu constater qu'il n'en était pas ainsi. Les militants se plaignent d'ailleurs largement, en privé, de la faiblesse de ces liens et rappellent les difficultés qu'ils rencontrent pour (re)construire des relations avec des milieux proches et parfois même cités pour leur participation active à la composition historique du terreau militant vert. Pour autant que nous ayons pu en juger, au-delà de l'affichage politique constitué par l'invitation de représentants d'associations ou de réseaux (par exemple, Greenpeace, La Confédération paysanne, Sortir du nucléaire, Négawatt...), aux Journées d'été des Verts par exemple, ces liens sont, notre observation du groupe de Clamart en atteste, relativement distendus. C'est pour toutes ces raisons que la plupart des tentatives de Josette restent infructueuses. Et il y a loin en effet entre compter parmi les membres de son groupe ou de son réseau d'interconnaissance quelques militants adhérents de ces réseaux et associations, et obtenir le soutien affiché ou la participation active de leurs membres aux campagnes électorales. Pendant toute la campagne, Josette a ainsi largement usé de ce que nous avons appelé l'« insigne » vert, s'autorisant de nombreuses critiques envers les pratiques de campagnes – et plus largement politiques – de ses colistiers, et ne consentant qu'à une participation à géométrie variable. Mesurant ses efforts et préférant la cohérence de son engagement militant aux pratiques de campagne les plus courantes, elle a manqué l'occasion de gagner en visibilité. Ré-élue, et décrochant à nouveau un poste d'adjointe qui lui revient au nom des équilibres politiques, elle ne réussit pas de ce fait à élargir le périmètre de sa délégation. Elle passe par ailleurs, et peut-être surtout, auprès de ses colistiers et des militants de son groupe, pour une femme certes compétente, mais « fade » et « rigide ». Sa conception de la politique, très proche dans les faits de l'idéal de « politique autrement » tel qu'il a été formulé par les Verts, gêne en effet les adhérents plus récents, convaincus qu'il convient, pour faire de meilleurs scores électoraux, de rompre en partie avec cet idéal pour adopter des pratiques de campagne plus conventionnelles. Ils sont d'ailleurs en cela accordés avec de nombreux dirigeants et figures

188 Djamel MERMAT, « Réseaux et types d'engagement : La difficile élaboration d'une liste dans une petite commune », in Jacques LAGROYE, Patrick LEHINGUE et Frédéric SAWICKI (dir.), *Mobilisations électorales. Le cas des élections municipales de 2001*, op. cit., p. 37-58.

189 Jamais réellement réalisée, elle pourrait être conduite à la manière de Frédéric SAWICKI, *Les réseaux du Parti socialiste : sociologie d'un milieu partisan*, op. cit., ou, de Frédéric SAWICKI et Rémi LEFEBVRE, *La Société des socialistes. Le PS aujourd'hui*, op. cit.

du parti qui considèrent, depuis quelques années, qu'user de « ficelles » de communication ou de marketing politique ne dénature pas leur message sur le fond¹⁹⁰.

Trois ans plus tard, Marjolaine et Josette candidatent toutes deux pour représenter leur parti aux élections cantonales de 2011. Elles sont investies sans difficultés par leurs groupes respectifs, mais pour des raisons différentes : Marjolaine voit en effet récompensée son implication dans le courant dont font partie les membres du groupe de Mérine et dans les activités du groupe local dont elle est, par ailleurs, devenue la responsable ; Josette, quant à elle, est investie en dépit de la règle du mandat unique (elle est à ce moment adjointe au maire et conseillère communautaire), faute de candidature alternative. Forte de ce qu'elle a appris auprès de ses pairs, Marjolaine mène une campagne à l'image de celles du groupe de Mérine : démarquée et relativement professionnalisée. Elle sacrifie ainsi sans souci aux règles de communication politique en vigueur à ce moment, et à la « personnalisation » que cette dernière implique, en réalisant, par exemple, des documents de campagne qui, comme l'on peut s'en apercevoir avec l'affiche reproduite *infra*, rivalisent avec la communication de ses concurrents. Veillant à se démarquer sans « se caricaturer », et réussissant, grâce aux réseaux militants des membres du groupe, à faire venir à ses réunions publiques des « personnalités » (dont Cécile Duflot) elle réalise, un score considéré comme « tout à fait honorable » chez Les Verts : 14,25 %. De son côté, Josette, candidate sur une circonscription tout aussi réputée « difficile » pour les Verts, reste rétive à tout ce qui peut passer pour une soumission au monde de la communication et des médias. Insistant pour que « le fond » reste prévalent, elle réalise sans le concours de professionnels des documents dont les textes restent la pièce maîtresse.

Invoquant la « mission » qui caractérise, selon elle, les Verts, de lutter contre toute forme d'amoindrissement des « messages » politiques, elle réalise un score de 7,68 %, qu'elle considère comme le meilleur score possible. N'étant pas disposée à quêter les suffrages comme ces concurrents, elle insiste sur l'impossibilité des Verts à remporter une élection en l'état des règles de la compétition politique :

À Lanterre, le PS a ramené le terrain en force tout le temps. Ils font voter certains électeurs, notamment âgés... avec des moyens poussés. Nous n'avons pas mis ces moyens et il ne faut pas se leurrer : nous n'en sommes pas capables. On entend dire

190 On pourra consulter sur ce point notre analyse de la scénographie des meetings de campagne d'Éva Joly lors de la campagne présidentielle de 2012. Voir Vanessa JÉROME, « Penser les meetings comme des émissions de télévision : le tournant médiatique d'Europe écologie-Les Verts (EELV) ? », communication au Congrès de l'AFSP, section 24 « Un retour des meetings électoraux ? Les meetings dans la campagne présidentielle : dispositifs, acteurs et publics », Paris, 2013.

par certains que les partis qui sont trop insistants découragent les électeurs : force est de constater qu'ils sont bien vus des électeurs qui se déplacent. Il n'y a que le FN qui peut faire de bons scores en n'étant pas présent sur le terrain, on ne mettant pas de photo de ses candidats, etc... parce que le discours basé sur la haine a toujours eu du succès chez les humains, surtout quand ils sont dans la panade...¹⁹¹

Ces deux exemples montrent ainsi le rôle différencié de l'habitus partisan sur les manières de faire campagne. Plus ou moins structuré en fonction de l'ancienneté de l'adhésion au parti, il influence les représentations et les pratiques des candidats, qui interprètent, avec plus ou moins de latitude, le cadrage partisan des *us et coutumes* de campagne. N'ayant pas d'autres choix que de se démarquer dans une compétition politique qui ne leur laisse que peu de chances de réussite, les candidats verts, inégalement soutenus par un parti qui ne dispose ni de larges moyens ni d'une organisation toujours lisible et opérationnelle, éprouvent par corps l'apprentissage du « faire de la politique autrement ». Inégalement épaulés par une équipe de colistiers et /ou leur groupe local, ils mènent campagne en tentant de concilier, plus ou moins consciemment, manières vertes de faire campagne et nécessité de se plier aux règles de la compétition politique. Les cas de Marjolaine et de Josette permettent, ensuite, d'insister sur l'effet différencié des campagnes menées en nom propre sur l'engagement des militants. Jouant leur réputation tout autant qu'une partie de leur avenir militant, les candidats se déclarent souvent déçus des campagnes menées. Elles leurs procurent en effet relativement peu de satisfaction, *a fortiori* si elle ne leur permettent pas d'être élus. La part de ressources individuelles investies, et la dureté des situations auxquelles sont confrontés les « militants de l'autrement », qu'ils soient contraints de candidater pour « le principe », ou qu'ayant des ambitions électives, ils échouent à les concrétiser à l'un ou l'autre des moments qui jalonnent le processus d'investiture, ne sont, dans ce contexte, pas toujours de nature à confirmer et/ou renforcer l'engagement. De ce fait également, l'attachement des militants au parti n'est ni systématique, ni très prononcé, ni forcément durable.

Les moins tentés d'assumer les coûts concrets d'une candidature et d'une campagne électorale, ou les moins disposés à endosser les rôles de « minoritaires » qu'impliquent l'appartenance aux Verts, revoient ainsi, souvent rapidement, leur manière de concevoir leur implication *dans* et *au nom* du parti. Ayant franchi les étapes de sélection à critères multi-variés qui jalonnent, nous l'avons vu, la carrière partisane et politique verte, et ayant – plus ou moins – accepté de contrevenir au modèle de campagne auquel invite l'idéal de

191 Mail du 21 mars 2011, archives personnelles.

« l'autrement », ils doivent, la plupart du temps, se contenter de victoires toute relatives, dont celle qui consiste à être élu « minoritaire dans la majorité ». Pour celles et ceux qui sont les moins disposés à assumer dans le champ politique ce rôle du « minoritaire » en raison des différences qui existent entre leurs socialisations et celles que nous avons décrites, dans ce travail, comme les plus propices au maintien de l'engagement vert, et qui peinent, de ce fait, à combiner les identités sociales stigmatisantes, les campagnes électorales sont souvent de trop. Certains choisissent ainsi de (re)joindre d'autres partis¹⁹², pensant augmenter leurs chances personnelles d'élection, ou, plus souvent, de renoncer à se porter à nouveau candidat.

Pour les autres, cette expérience radicalise le plus souvent leur(s) (prise de) position(s). Quitte à toujours perdre, autant en profiter pour convertir les échecs en ressources politiques et tenter de jouer, de la manière la plus valorisante possible, de toutes les facettes qui composent l'« identité stratégique » de « vert(s) de service ». Élus, ils endossent ce rôle dans l'assemblée – locale ou nationale – et tentent, nous allons le voir maintenant, d'incarner, dans le cadre des institutions républicaines désormais, et de la manière la plus valorisante possible, « l'entre-deux du parti et de l'institution » et « l'être minoritaire dans les majorités ». Dans cet exercice périlleux et difficile, où les élus se caricaturent parfois eux-mêmes, se développent des formes de fidélités paradoxales envers le parti et/ou envers l'institution. C'est en effet dans l'exercice même des mandats, grâce aux interactions de l'individu et de l'institution et sur le plus long terme, que se réaffirment, se bricolent et parfois, s'institutionnalisent, les modalités de l'« être vert » et les manières de représenter le parti dans le champ politique.

2.3 ÊTRE (RÉ)ÉLU : L'ART DE (BIEN) EXERCER SES MANDATS

L'« entrée en politique¹⁹³ » ne se fait pas par hasard. Elle requiert, nous l'avons vu, la détention de capitaux diversifiés et la combinaison de ressources spécifiques, inégalement réparties en fonction du genre, de la trajectoire sociale et de la position occupée dans le parti. Variablement ajustées aux diverses situations et configurations, ces ressources autorisent des degrés inégaux de légitimité politique, et d'(in)dépendance vis-à-vis de l'organisation partisane et des institutions politiques. Il n'est ici nul besoin de rappeler

192 C'est notamment le cas d'une autre élue sortante en 2008 du groupe vert, passée au MoDem et finalement non réélue.

193 Nous envisageons ici ce terme dans le sens de « l'exercice à titre principal de responsabilités électives ou partisanes » et non pas dans ceux qui renvoient à une autre forme ou à un autre degré de politisation. Voir pour ces définitions Sandrine LÉVÊQUE, « L'entrée en politique. Bibliographie sur les conditions sociales de la professionnalisation et de la réussite politique en France », *op. cit.*

toutes les délicatesses de l'exercice représentatif¹⁹⁴, l'atypisme relatif du personnel politique vert¹⁹⁵, ni sa volonté affichée de faire, y compris à l'intérieur des institutions politiques, de la « politique autrement », ambition récurrente pour des acteurs très variés qui ne l'entendent, d'ailleurs, pas nécessairement de la même manière¹⁹⁶. Pris entre les profits que peuvent apporter « l'opération symbolique de délégitimation des acteurs établis »¹⁹⁷ et le risque de ne pas pouvoir/savoir faire mentir la règle que rappelle Rémi Lefebvre et qui veut que « les hétérodoxes qui cherchent à faire de la politique autrement et défient la politique instituée [soient] condamnés à être des amateurs »¹⁹⁸, Les Verts revendiquent toujours, comme le souligne Christine Guionnet, « la liberté de parole, une origine et une base associative puissante et dynamique, une proximité sociale avec les citoyens, une forte méfiance et une attitude critique à l'égard du fonctionnement partisan classique, une présentation de soi comme alternative au clivage figé gauche/droite, une méfiance à l'égard de la politique professionnelle, une volonté de ne pas faire de la politique en tant que fin en soi, la revendication d'une réelle démocratie locale »¹⁹⁹.

Autant d'ambitions que les précédents analystes ont généralement évalué contradictoirement avec la part importante de leurs élus au regard du nombre total de militants (plus d'1/3 pour mémoire) et/ou de la normalisation de les pratiques politiques de ces derniers. Nous étions plus préoccupée, pour notre part, par le fait de comprendre comment des individus qui ne sont pas « du métier » peuvent (ne pas) réussir à « en avoir » et à l'exercer (durablement). Sachant qu'« il n'y a pas *une* bonne manière de faire la politique », et que les élus « bricolent » afin de répondre au mieux à « des exigences de rôle souvent multiples et contradictoires » en fonction « du type de mandat, de la culture du territoire [...] et des types de publics auxquels il[s] [sont] confronté[s] »²⁰⁰, nous sommes intéressée aux manières vertes d'incarner le rôle de l'élu et d'exercer les mandats, et à aux conséquences de ces manières sur le processus de professionnalisation des élus du

194 On renverra sur ce point essentiellement à quelques textes fondateurs : Pierre BOURDIEU, « La représentation politique. Éléments pour une théorie du champ politique », *op. cit.* ; Daniel GAXIE, *La Démocratie représentative*, Paris, Montchrestien, (4^e ed.), 2003 ; Bernard MANIN, *Principes du gouvernement représentatif*, Paris, (Calmann-Lévy 1995), Flammarion, 2008.

195 Nous l'avons fait dans le chapitre 1.

196 Christine GUIONNET, « La politique autrement à Rennes. Entre récurrences et réinventions », in Jacques LAGROYE, Patrick LEHINGUE et Frédéric SAWICKI (dir.), *Mobilisations électorales. Le cas des élections municipales de 2001*, *op. cit.*, p. 117-143.

197 *Ibid.*, p. 119.

198 Voir Rémi LEFEBVRE, « Se conformer au rôle. Les ressorts de l'intériorisation institutionnelle », *op. cit.*

199 D'après Christine GUIONNET, « La politique autrement à Rennes. Entre récurrences et réinventions », *op. cit.*, p. 125, citant Christian LE BART, « Du statut de militant associatif à celui de conseiller municipal d'opposition. L'exemple de la liste 'An Oriant Ecologie' à Lorient », in Sylvie BIAREZ et Jean-Yves NEVERS (dir.), *Gouvernement local et politiques urbaines*, Cahiers du CERAT, 1993.

200 Toutes ces citations sont issues de Rémy LEFEBVRE, *Leçons d'introduction à la science politique*, *op. cit.* Elles font notamment référence à Jacques LAGROYE, « Être du métier », *op. cit.* ; Christian LE BART, « Le savoir-faire politique comme bricolage », in Yves POIRMEUR et Pierre MAZET (dir.), *Le Métier politique en représentation*, Paris L'Harmattan, 1999, p. 243-317.

parti. Nous avons ainsi différencié les vingt militants élus présents dans notre enquête (qui en comprend cinquante-cinq pour mémoire) selon qu'ils n'ont effectué qu'un mandat (quatre sur vingt, dont une femme) ou plusieurs (seize sur vingt dont six femmes) ; qu'ils siègent dans des collectivités territoriales (quinze sur vingt dont cinq femmes) ou assemblées (nationales et européennes) (cinq sur vingt dont deux femmes) ; et selon que leur trajectoire, au bout de plusieurs mandats, dessine une progression en termes d'échelon électoral (dix cas sur seize dont quatre femmes) ou pas. L'analyse fait apparaître, nous allons le voir en détaillant quelques cas typiques, que ces différences s'expliquent non seulement par la manière dont les élus endossent leur rôle, ce que nous verrons dans un premier temps, mais également, nous le verrons ensuite, en fonction de leur (in)capacité à jouer, dans le cadre des jeux d'assemblée et de l'action publique, des « identités stratégiques » que les « autrement » verts autorisent. Nous montrerons ainsi qu'une frontière symbolique passe entre les élus qui prennent le rôle au sérieux, et dont la carrière est plafonnée, et ceux, plus rares, qui, parvenant également à se prendre au sérieux dans le rôle, réussissent à se professionnaliser.

2.3.1 PRISE(S) DE RÔLE(S)

Inégalement conscients des raisons pour lesquelles ils se sont – ou ont été – portés candidats²⁰¹, et ignorants des règles qui régissent les institutions qu'ils rejoignent, les élus verts se fient au cadrage partisan qui fait de l'élu vert, nous l'avons vu, un « élu militant ». Partant de là, deux cas d'entrée dans les institutions existent généralement : celui dans lequel l'élu choisi, comme Virginie, généralement par capillarité partisane, entame son mandat sans compétence sectorielle particulière ; et celui dans lequel l'élu bénéficie d'un niveau d'expertise important, à l'image de la plupart de nos enquêtés élus à l'économie sociale et solidaire, dont sont Christiane Bouchart et Jean-Philippe Magnen. Entrés tous trois en politique à l'échelon communal, ils permettent d'exemplifier les trois types de trajectoires de professionnalisation observables chez les Verts, et de montrer qu'elles se différencient en fonction de la manière dont les élus endossent leur rôle au début de leur mandat.

La trajectoire de Virginie, tout d'abord, permet de comprendre les difficultés auxquelles sont confrontés les élus à la fois novices en politique et chez les Verts, quant bien même ils sont soutenus par un groupe local aussi « enveloppant » que celui de Méline. Élu

201 C'est un des effets nous semble-t-il du caractère tacite de la sélection qu'opèrent les militants les plus anciens parmi les entrants. Plusieurs facteurs entrent en ligne de compte : le sexe (obligation paritaire aidant), la règle interne de non cumul ou d'incompatibilité entre certains mandats et/ ou certaines fonctions internes (voir les tableaux sur <http://ri.eelv.fr/limitation-des-responsabilites/>), l'un ou l'autre des compétences dont aura fait la preuve l'entrant et que ses pairs considèrent subjectivement comme adaptée à tel type de mandat ou de fonction, la pénurie de candidat...

d'opposition à l'élection municipale de 2008, non adhérente des Verts – elle représentait justement la part « citoyenne » du binôme de tête de liste qu'elle formait avec Antonin pour cette élection -, elle s'est rapidement sentie seule dans l'exercice de sa fonction. Alors que les anciens élus du groupe ont évoqué en réunion les raisons qui devaient présider au choix de telle ou telle commission parmi celles auxquelles doivent/peuvent participer les élus, et rappelé les échéances qui scandent la vie municipale (tribunes mensuelles, analyse des dossiers présentés en commissions, déroulement des conseils municipaux et intercommunaux, droit à la formation...), et malgré la présence d'un élu vert à ses côtés dans le conseil municipal²⁰², Virginie nous confie, un an après le début de son mandat, les difficultés qu'elle rencontre :

L'exercice de mon mandat m'intéresse, mais je trouve cela très prenant. Je me demande comment font ceux qui travaillent à plein temps. Il faut préparer les conseils, tenter d'assimiler des dossiers parfois rébarbatifs (budgets...), acquérir des compétences dans des tas de domaines. La retraitée que je suis est heureuse d'avoir cette motivation pour se tenir au courant et se sentir utile. Il faut aussi être présent dans la ville, et au-delà : mon mandat de conseillère à la Communauté d'agglomération m'occupe en effet beaucoup. Dur d'oser prendre la parole quand il y a 4 élus d'opposition sur 54 conseillers communautaires, qui sont à 72 % des hommes. D'autant plus dur qu'on se demande à quoi cela sert puisqu'on ne veut pas nous entendre, et que cela ne sort pas de cette chambre d'enregistrement. Je commence à me lasser de l'écart entre l'effort que je fais pour acquérir des compétences et le refus d'utiliser ces compétences par ceux qui ont le pouvoir. Et ceci est aussi vrai pour l'agglomération, où toutes les décisions se prennent dans le huis-clos du bureau des 5 maires (vice) présidents, que pour Mérignac, où notre maire n'a vraiment aucune idée, mais refuse d'entendre les nôtres. Encore que... Il a finalement accepté qu'il y ait au comité de pilotage du PLU²⁰³ deux élus de l'opposition, dont je ne suis pas²⁰⁴.

Prise en tenaille entre son souci de répondre aux exigences d'éthique et de compétence dont elle se sent, choisie par ses pairs de Mérignac, dépositaire, et sa méconnaissance des usages et des routines qui gouvernent la vie des assemblées politiques, Virginie, on le perçoit dans cet extrait d'entretien, rencontre les difficultés les plus courantes dans l'apprentissage du métier politique. Confrontée à l'incompréhension de la « langue » administrative et des nomenclatures budgétaires, à la méconnaissance de l'usage des types de vote autorisés (pour, contre, abstention, ou « NPPV », c'est-à-dire « ne prend pas part au vote »), au cadrage

202 Pour mémoire, Antonin, tête de liste, avait rapidement laissé à place à Louis pour cette mandature 2008-2014.

203 Plan local d'urbanisme.

204 Mail de Virginie, 24 avril 2009.

généré de la prise de parole²⁰⁵, au manque d'écoute, et aux sentiments d'illégitimité et d'inutilité, cette géographe de métier et militante associative, doit fournir d'importants efforts pour coller aux prescriptions du rôle qui régissent, par « sédimentation »²⁰⁶, le métier d'élu. Consciente de la persistance de ses difficultés alors même qu'elle dédie tout son temps à l'exercice de sa fonction, elle compte sur les ressources d'(in)formation que le parti, auquel elle a adhéré un an après son élection, propose aux nouveaux élus verts ou apparentés, par l'intermédiaire du Cédis et/ou la Fédération des élus verts et écologistes (FEVE) (cf. encadré *infra*).

La formation des élus : un partenariat entre le Cédis et la FEVE

Fondé en 1998, le Centre d'écodéveloppement et d'initiative sociale (Cédis) est un organisme de formation agréé pour la formation des élus locaux²⁰⁷. Bien qu'officiellement indépendant et autonome du parti vert, il revendique des valeurs communes avec le parti – écologie, solidarité, innovation – et accueille depuis toujours, dans son conseil d'administration et son équipe opérationnelle, des élus verts. Il est en effet présidé par Henri Arévalo²⁰⁸ depuis sa création, et a été dirigé par Jean-Vincent Placé de 2001 à 2011. Centre de formation attiré des élus verts, il revendique non pas une indépendance, ni même une neutralité vis-à-vis du parti mais une certaine distance vis-à-vis de son appareil²⁰⁹. Organisant près de mille deux cent formations par an, auxquelles assistent 95 % d'élus verts et 5 % d'élus apparentés (parfois à plusieurs formations dans une même année), il entretient en réalité des liens étroits et complexes avec plusieurs figures du parti. Récemment suspecté par les médias de faire circuler des flux financiers des collectivités territoriales qui financent les formations des élus au parti, *via* notamment le paiement des salles réservées pour les formations lors des Journées d'été du parti²¹⁰, il est considéré, par de nombreux « initiés », comme l'ancienne « base arrière » de Jean-Vincent Placé. Directeur du centre, il avait en effet le pouvoir de recruter les collaborateurs, dont certains passaient pour lui être tout à fait dévoués, au titre d'un lien direct ou indirect. Certains collaborateurs ont en effet été suspectés d'avoir été recrutés en récompense de leur loyauté ou de leur silence sur certaines pratiques imputées à Jean-Vincent Placé (achat de cartes d'adhérents notamment), ou en récompense de la fidélité d'autres militants avec lesquels ils avaient des liens familiaux.

En tout état de cause, ce centre propose des formations dont les contenus techniques ou de développement personnel permettent aux élus et à leurs collaborateurs²¹¹ – plus ou moins satisfaits de la qualité de ces formations, par ailleurs reconnue comme croissante – d'exercer dans de meilleures conditions leur(s) mandat(s). Le centre édite également une collection de *Guides pratiques* rédigés par des membres des Verts détenant une expertise sectorielle²¹² et propose, au-delà des formations sur-mesure qui peuvent être demandées

205 Voir sur ce point les analyses proposées dans Catherine ACHIN et *alii*, *Sexes, genre et politique, op. cit.*, et Delphine DULONG et Frédérique MATONTI, « Comment devenir un(e) professionnel(le) de la politique : l'apprentissage des rôles au Conseil régional d'Île-de-France », *op. cit.*, puisque ces développements, produites à partir de l'observation d'un conseil régional, valent également, à notre sens, pour les conseils municipaux.

206 D'après Jacques LAGROYE, « Être du métier », *op. cit.*, p. 8.

207 Voir les détails sur <http://cedis-formation.org/>.

208 Voir les détails de son parcours biographique au chapitre 1.

209 Aux dires d'Henri Arévalo, d'après notre entretien du 20 juin 2007.

210 Cette mise en cause avait été faite par le magazine *Cash investigation*. On pourra voir, pour un résumé des faits http://www.lexpress.fr/actualite/politique/jean-vincent-place-repond-aux-boules-puantes_1056972.html et les arguments en défense d'Henri Arévalo <http://blogs.mediapart.fr/blog/friture-mag/081013/henri-arevalo-non-le-cedis-n-est-pas-la-vache-lait-des-ecolos>

211 D'où parfois une certaine forme de confusion sur la répartition des rôles entre cet organisme et l'ACÉVA. Voir les détails de l'ACÉVA *supra*.

212 Par exemple sur la gestion de l'eau et des déchets, la coopération décentralisée, les éco-quartiers, les Roms...

par un groupe d'élus issu – ou non – d'une même collectivité territoriale, un catalogue de formation standardisé à l'attention des élus en fonction de leur position dans les assemblées et à visée d'acquisition de compétences ciblées²¹³.

Quant à la Fédération des élus verts et écologistes (FEVE), elle constitue la troisième actualisation de la fédération originaire. Fondée en 1986²¹⁴, la première Association nationale des élus écologistes (ANEE) devait « faciliter par tous les moyens le travail des élus écologistes ». Constatant son manque de dynamisme, Andrée Buchmann²¹⁵, présidente en 1989, convoque cette même année une assemblée générale (AG) extraordinaire, qui acte de nouveaux statuts, la création de commissions de travail et la participation à une étude socio-politique des élus²¹⁶. Soutenue financièrement par le parti dès 1990 (à hauteur de 260.000 francs), elle a été conçue comme « un outil de formation, d'information et d'échange d'expériences pour aider tous les élus écologistes, notamment ceux qui se trouvent isolés dans leur commune »²¹⁷. À l'AG de 1991, Andrée Buchmann fait état des actions et des difficultés de l'association, désormais animée par un permanent (Henry Etcheverry), « assisté depuis mai 1990 par Bruno Villalba ». L'association organise des formations, édite une lettre *L'Élu écologiste*, anime de ateliers aux Journées d'été des Verts et participe à plusieurs publications spécialisées. Privée de ressources publiques en raison de son lien officiel avec le parti vert, et peu aidée par la convention qui l'unit pourtant au parti pour l'organisation des formations, l'ANEE vit mal. Par ailleurs concurrencée par l'Entente nationale des élus de l'environnement (ENEE) créée en 1992, elle tente de mettre en place un partenariat avec la Fédération des élus écologistes et autogestionnaires (FEEA, ex FEA créée en 1977) liée à Génération écologie (GE) et avec l'Alternative rouge et verte (AREV). Finalement, elle se transforme en Fédération des Élus Locaux pour une alternative écologiste, citoyenne et solidaire (FEDEL) que préside, à partir de 1998, Yves Piétrasanta. Contesté à l'intérieur du parti pour utiliser la FEDEL pour consolider ses positions institutionnelles et ses réseaux – ce qui lui vaut par ailleurs d'être pris comme cas d'école dans le champ académique²¹⁸ –, Yves Piétrasanta décrédibilise au yeux du parti vert la fédération des élus. Mais il faut attendre que le CNIR vote, à l'unanimité en septembre 2008, une motion actant la fin des liens entre le parti vert et la FEDEL, pour que soit autorisée la création de la Fédération des élus verts et écologistes (FEVE)²¹⁹. Présidée par Jean-François Caron²²⁰ depuis son assemblée générale constitutive du 11 janvier 2008, entouré d'un conseil d'administration représentatif des courants du parti et des territoires, et conçue de manière complémentaire au Cédis, elle aide les élus dans l'exercice de leur mandat, accompagne leur travail collectif pour mutualiser leur expériences et leurs compétences, les représente auprès des pouvoirs publics et des instances consultatives, et garantit le rayonnement des idées écologistes²²¹. L'association semble aujourd'hui contenter les élus adhérents. Elle édite, depuis juin 2009, une lettre (papier puis électronique), produit et diffuse des fiches techniques, édite un annuaire des élus et organise plusieurs réunions par an. Kinésithérapeute, sportif de haut niveau et élu depuis 1992, Jean-François Caron conçoit la FEVE comme une organisation professionnalisante, centrée sur « l'ergonomie de l'élu », destinée à lui permettre de « monter en compétences » et d'être « efficace » dans ses fonctions.

213 Par exemple : « Élu-e minoritaire : comment renforcer sa position dans l'institution ? », « Négocier dans un contexte politique », « Le statut d'élus local-e : droits et obligations », « La relation élu-e / services : un partage des rôles et des pouvoirs complexe », « Les deux premiers mois du mandat : gouvernance et positionnement (moyennes et grandes villes) »...

214 Le Congrès de formation de l'association s'est tenu à Strasbourg les 13 et 14 mai 1989, d'après les documents contenus dans la boîte « ANEE », archives Yves Cochet, CIRE.

215 Dont nous avons décrit en détail la trajectoire au chapitre 1.

216 Elle a été conduite par Daniel Boy et Dominique Allan-Michaud pour le compte de l'ANEE/Cévipof/Institut de politique internationale et européenne de Paris X.

217 D'après la plaquette de présentation de l'ANEE.

218 Voir William GENIEYS et Jean LOANA, « Un Janus notabiliaire : Yves Piétrasanta », *Sciences de la société*, n° 38, 1996, p. 143-158.

219 Voir pour les détails <http://www.la-feve.fr/>

220 Voir les détails de sa biographie au chapitre 1.

221 D'après l'article 2 de ses statuts.

Malgré ces formations, Virginie reste largement insatisfaite de la faible marge de manœuvre dont elle dispose, en tant qu'élue d'opposition, et qui ne contrebalance pas les efforts significatifs qu'elle soit fournir pour apprendre le métier. Comme de nombreux élus verts, inégalement exposés aux effets d'ailleurs différenciés de formations qui restent trop rares et très techniques, elle ne perçoit pas que ses difficultés ne sont pas tant liées à la qualité ou la quantité des formations proposées par le parti, qu'au caractère nécessairement informel de l'apprentissage du métier politique²²². Les carences des Verts en matière d'accompagnement des élus et de formations, toutes réelles soient-elles, ne suffisent en effet pas à expliquer le découragement et le – relatif – échec des élus verts. Les formations proposées par le parti, même lorsqu'elles sont suivies, restent ainsi le plus souvent impuissantes à acclimater rapidement les nouveaux élus aux exigences de leur(s) mandat(s). Les entrants, *a fortiori* aux niveaux municipal et intercommunautaire, sont alors contraints d'endosser rapidement le rôle de « profane en politique », le valorisant au mieux de ce que « la politique autrement » des Verts le permet. Ils restent de ce fait, comme le souligne Christine Guionnet, prompts à « désenclaver le champ politique de l'intérieur [en assumant] concrètement [leurs] responsabilités d'acteur politique, tout en exerçant la fonction représentative autrement, c'est-à-dire en restant à l'écoute des citoyens, en s'intéressant à d'autres thèmes, à d'autres pratiques, en relayant les revendications du mouvement social à l'intérieur même du champ politique institutionnel »²²³, ce qui implique nécessairement une forme de distance à la fois vis-à-vis du parti, et des institutions. Ne s'acculturant réellement ni à l'un ni à l'autre, voire leur imputant la forme de solitude si caractéristique des élus minoritaires – *a fortiori* s'ils sont peu nombreux à siéger et dans l'opposition – ils ne sont souvent pas candidats pour un deuxième mandat. C'est le cas de Virginie qui, 2^e de liste et élue à Mérine de 2008 à 2014, n'a accepté de figurer sur la liste municipale de 2014²²⁴ qu'en 24^e position.

D'autres, disposant déjà, comme Christiane Bouchart et Jean-Philippe Magnen, de quelque compétence sectorielle, vivent moins durement cette prise du rôle d'élue. Outsiders dans le champ politique, ils peuvent utiliser la ressource distinctive que leur confèrent à la fois leur expertise professionnelle sur l'ESS et la légitimité que leur parti a acquise, nous l'avons vu, à représenter les acteurs de ce secteur, dans le champ politique. Réussissant plus facilement que Virginie à s'imposer auprès de leurs partenaires avec lesquels ils siègent, et c'est une différence avec cette dernière, dans la majorité, ces deux élus vont pourtant, comme nous allons le voir, suivre deux trajectoires différentes : combinant les critères

222 Contrairement à ce qu'affirmait Bruno VILLALBA, « La chaotique formation des Verts français à la profession politique (1984-1994) », *op. cit.*

223 Christine GUIONNET, « La politique autrement à Rennes. Entre récurrences et réinventions », *op. cit.*, p. 128.

224 Elle prouve par ailleurs la vivacité et la détermination du groupe à continuer de se présenter aux élections dans une configuration « verte et citoyenne » fidèle à leur engagement.

d'illégitimité (le genre, l'appartenance à un « petit » parti et l'expertise sur un secteur « dominé » de l'économie), Christiane Bouchart va jouer pleinement de l'insigne « minoritaire », se condamnant ainsi, sans en avoir conscience, à le rester dans les rapports de force qui structurent le jeu partisan et, au-delà, l'espace politique. Jean-Philippe Magnen, utilisant la « marge de jeu que tolère un rôle »²²⁵, n'aura de cesse, pour sa part, nous le montrerons, que d'échapper à l'étiquetage « minoritaire » vert, créant de ce fait, les conditions de sa professionnalisation et de son ascension.

Les conditions dans lesquelles Christiane Bouchart a exercé sa délégation de maire-adjointe à l'ESS sont significatives des difficultés qu'ont rencontrées la plupart des élus verts, *a fortiori* si elles étaient des femmes et élues dans la mandature municipale 2001-2008. Ne mettant jamais clairement en avant sa condition de femme pour donner du sens à son engagement politique ou à son parcours militant, Christiane Bouchart préfère insister, lors de notre entretien²²⁶, sur son engagement syndical, qu'elle considère comme le fruit d'une socialisation spécifique, à la fois laïque et catholique, dont elle pense qu'elle l'a rendue attentive aux questions sociales. Elle minimise ainsi la « féminisation » de son entrée en politique, que l'on pourrait interpréter uniquement à l'aune de la mise en œuvre de la loi de 2000 sur la parité. Essayant peut-être d'échapper aux effets liés au caractère aléatoire du genre utilisé comme une ressource politique²²⁷, elle ne mentionne qu'en passant le fait que sa candidature a permis aux Verts de satisfaire aux exigences de parité et qu'être une femme lui a sûrement permis d'être sollicitée pour rejoindre la liste de candidats aux élections municipales²²⁸. Passant également rapidement sur son arrivée dans l'équipe de campagne – elle précise simplement les apports de son expertise au programme en terme d'ESS²²⁹ –, elle évoque en revanche volontiers comment son élection l'a conduite à réduire son activité professionnelle et à réaménager son emploi du temps personnel. Si sa vie domestique ne semble pas pâtir de cet engagement, contrairement à de nombreuses femmes nouvellement

225 Jacques LAGROYE, « Être du métier », *op. cit.*, p. 6.

226 Réalisé le 4 mai 2007.

227 Voir sur ce point Delphine DULONG et Sandrine LÉVÊQUE, *Les Femmes en politique*, *op. cit.*

228 Sur la sélection des candidates et la composition des listes lors des municipales de 2001, voir, par exemple, Stéphane LATTÉ, « Cuisine et dépendance. Les logiques pratiques du recrutement politique », *Politix*, vol. 15, n° 60, 2002, p. 55-80.

229 Pour une approche par le genre des campagnes en 2001, on pourra consulter Stéphane LATTÉ et Éric FASSIN, « La galette des Reines : femmes en campagne à Auxerre », p. 219-240, et Delphine DULONG et Frédérique MATONTI, « L'indépassable féminité. La mise en récit des femmes en campagne », p. 281-303 in Jacques LAGROYE, Patrick LEHINGUE et Frédéric SAWICKI (dir.), *Mobilisations électorales. Le cas des élections municipales de 2001*, *op. cit.* Les articles consacrés dans cet ouvrage à la campagne électorale du Parti socialiste à Lille permettent également d'éclairer le contexte de mise en scène de la « proximité » entre élus et habitants des quartiers dans lequel les représentants des partis politiques, dont Christiane Bouchart et ses colistiers, ont du faire campagne. Voir notamment Nathalie ÉTHUIN et Magali NONJON, « Quartiers de campagne. Ethnographie des réunions publiques de la liste de Martine Aubry à Lille », p. 171-189 et Rémi LEFEBVRE, « S'ouvrir les portes de la ville. Ethnographie des porte-à-porte de Martine Aubry à Lille », p. 191-217.

élues – elle vit seule et n’a pas d’enfant²³⁰ –, elle explique néanmoins que sa vie intellectuelle et ses engagements militants passent désormais clairement au second plan.

J’ai abandonné tous les mandats que je pouvais avoir dans la finance solidaire [...] pour éviter d’être juge et partie sur un certain nombre de sujets que je pouvais soutenir. [...] J’avais aussi des engagements plus personnels dans des groupes de réflexion. [...] Je trouve que l’engagement politique, paradoxalement, nous fait perdre des engagements personnels. [...] Et ça c’est un choix, enfin un choix, tu l’assumes mais tu ne mesures pas forcément au départ ce que ça entraîne et ce que ça génère²³¹.

La façon dont elle surinvestit sa fonction peut, semble-t-il, malgré tout s’interpréter comme une stratégie inconsciente lui permettant de compenser son sentiment d’incompétence politique²³². Par ailleurs, les difficultés institutionnelles qu’elle décrit sont semblables à celles que rencontrent les femmes, nous l’avons déjà vu à propos de Virginie, pour endosser les différents rôles qui composent le métier politique tel qu’il a été et reste façonné, comme un métier d’homme pour les hommes. Contrainte par le manque de moyens matériels et humains, et la faiblesse des soutiens, Christiane Bouchart doit s’imposer tant auprès des élus qu’auprès des services administratifs pour faire passer ses méthodes de travail et sa vision de ce que doit être son action politique. Elle affronte, comme le montre l’extrait d’entretien reproduit *infra*, dès la mise en route de son action politique, toutes les expressions de la violence symbolique qui s’exerce dans les institutions sur ceux, et surtout celles, qui ne paraissent pas d’ores et déjà légitimes. Ses partenaires politiques, qui ont une pratique et une connaissance des usages institutionnels et des logiques administratives, tentent en effet rapidement et régulièrement de la mettre en difficulté. C’est en puisant dans les ressources acquises lors de sa formation professionnelle et auprès des contacts engrangés à l’occasion de ses anciens engagements syndicaux, militants et professionnels que Christiane Bouchart tente de compenser son manque d’expérience politique et d’acquiescer sa légitimité.

C’était politiquement une volonté d’afficher l’ESS dans le développement économique.

Pour commencer, j’ai dit : « Je veux faire un diagnostic participatif donc je vous propose

230 Voir sur l’impact de la vie conjugale et familiale sur l’engagement militant notamment Mariette SINEAU, *Profession femme politique. Sexe et pouvoir sous la Cinquième République*, Paris, Presses de Sciences Po, 2001, p. 212-215 ; Delphine DULONG et Frédérique MATONTI, « Comment devenir un(e) professionnel(le) de la politique ? L’apprentissage des rôles au Conseil régional d’Île-de-France », *op. cit.* et Catherine ACHIN et *alii* (dir.), *Sexes, Genre et Politique*, *op. cit.*, p. 86-89.

231 Pour cet extrait et les suivants, entretien avec Christiane Bouchart, 4 mai 2007.

232 L’ensemble des études sur les femmes en politique font état de la prégnance spécifique de ce sentiment d’incompétence sur les femmes. Voir notamment Delphine DULONG et Frédérique MATONTI, « Comment devenir un(e) professionnel(le) de la politique ? L’apprentissage des rôles au Conseil régional d’Île-de-France », *op. cit.* et Catherine ACHIN, « Un métier d’homme ? Les représentations du métier de député à l’épreuve de sa féminisation », *Revue française de science politique*, vol. 55, n° 3, 2005, p. 477-499.

qu'il y ait une délibération et une commission économique sur le montage d'un diagnostic ». C'est là où je me suis faite retoquer par Pierre, [premier adjoint en charge des finances] devant tout le monde en disant : « C'est pas comme ça qu'il faut faire ». Alors déjà que tu balises parce que c'est les premières commissions, donc je suis sortie de là il m'a injuriée dans le couloir enfin bon, c'est sa technique, après coup je riais, enfin j'exagère, mais devant les services, ça je me souviens, je vois les gens des services qui étaient là en disant : C'est pas comme ça qu'il faut faire. Je me suis retrouvée avec une réunion avec l'ensemble des services juridiques, j'étais au tribunal. J'avais emmené notre assistante de groupe parce que je voulais pas y aller toute seule, mais c'était un tribunal pour démolir les choses. Alors après derrière tu peux en faire des analyses politiques, je crois que c'est ça qu'il faut faire d'ailleurs [...]. Mais c'était quand même impressionnant. [...] J'ai dit : « Très bien, moi je vais construire mon truc toute seule, sans les services, sans personne, je vais me débrouiller ». Donc j'ai construit un peu l'idée de ce que je voulais faire en terme de diagnostic, j'ai démarché moi-même l'État, la Région, enfin je suis allée chercher des financements [...]. Et je suis revenue avec un budget. [...] Je suis revenue à la commission économique suivante où j'ai dit aux services : « Je veux qu'on réinscrive ça ». Alors ils ont tous balisé : « Ah, mais non, on peut pas », et quand je suis arrivée en commission j'ai dit : « Si, on peut voilà, voilà la délib, voilà ce qu'on a, voilà ce qu'on peut mettre ». Et là je crois qu'à partir de ce moment-là, Pierre ne m'a plus jamais ennuyée. Au début j'ai énormément fait ça, c'est une stratégie de contournement, c'est-à-dire travailler avec l'extérieur, travailler avec les partenaires, montrer qu'on peut faire des choses, plutôt que de travailler en interne. [...] Je me suis beaucoup plus appuyée sur des réseaux personnels et la connaissance que j'ai pu avoir par les uns et pas les autres du champ de l'économie sociale et solidaire. [...] En fait, je me suis surtout appuyée, c'est ce que je disais, sur mes compétences professionnelles.

Comme le montre cet extrait, devenir une professionnelle de la politique consiste à mobiliser de façon pertinente tel ou tel tour de main, telle ou telle ressource, compétence, représentation ou croyance²³³ mais également à (s')imposer dans des configurations particulières d'acteurs et des lieux où s'exerce le métier politique, et qui sont largement gouvernés par les mécanismes classiques de la « domination masculine »²³⁴. Mais proclamer comme une fierté que l'on va « se débrouiller seul », et endosser à la fois le rôle de l'élu et celui des services administratifs, ne fait que renforcer l'idée, chez les partenaires les plus professionnalisés, que l'on manque de métier. Pensant ici renverser le stigmat alors qu'elle le confirme, Christiane Bouchart attribue plus volontiers une partie de ses difficultés au

233 Voir Jacques LAGROYE, « Être du métier », *op. cit.*

234 Voir Pierre Bourdieu, *La Domination masculine*, Paris, Le Seuil, 1998.

secteur dont elle a la charge, l'ESS²³⁵. S'il ne passe pas pour être un secteur *a priori* « féminin » – c'est-à-dire supposément accordé aux qualités supposées « naturellement » féminines –, et ne semble donc pas entaché de l'illégitimité des secteurs qui sont réputés tels et que l'on attribue volontiers aux nouvelles élues²³⁶, il est encore en effet largement illégitime au moment où Christiane Bouchart exerce son mandat. Par ailleurs, le manque de reconnaissance de la part de ses partenaires politiques, et notamment de Martine Aubry dont elle est l'adjointe, semble l'atteindre, comme en témoigne l'extrait d'entretien suivant :

Quand je dis que la Maire continue à ne pas reconnaître, c'est que sur les moments même événementiels importants [...] elle n'est pas venue du tout [...] ça veut quand même dire que par rapport à d'autres délégations [...] il y a quand même des déséquilibres, aussi en matière humaine et ça c'est vraiment dur à vivre. Je crois qu'il y a des grands moments de solitude.

Jouant pleinement sur le caractère minoritaire de sa position dans l'institution, Christiane obère, sans s'en rendre compte, ses chances d'ascension politique. Ayant refermé l'espace des positions possibles, elle ne remporte, comme d'autres élus ayant endossé le rôle de cette manière, que quelques victoires à l'intérieur de son parti ou à l'extérieur du champ politique. En effet, si Christiane Bouchart est, contrairement à beaucoup d'autres « profemmes » entrées en politique en 2001, réélue²³⁷, elle ne progresse pas dans les échelons électifs. Conseillère municipale déléguée et conseillère communautaire en charge de l'ESS²³⁸ en 2008, après avoir envisagé une vice-présidence à la communauté d'agglomération, elle perd même son rang d'adjointe au maire. Puis, en 2014, et alors même qu'elle avait remporté plus de 20 % des suffrage lors de l'élection cantonales de 2011, elle reste conseillère municipale et communautaire en charge de l'ESS et du commerce équitable. Président, depuis 2001, le seul réseau national de collectivités territoriales engagées dans l'ESS (le RTES), elle est, en revanche, devenue, en 2010, membre du bureau du Conseil supérieur de l'ESS – où elle siège

235 Il convient bien sûr de garder à l'esprit que ces trois variables (le genre, l'appartenance partisane et la thématique de la délégation) sont à considérer dans le cadre d'une approche qui englobe également l'intérêt et le sentiment de la compétence politiques, lesquels sont évidemment liés à l'inégale distribution de la compétence sociale.

236 Voir sur ce point notamment Catherine ACHIN, « Un métier d'homme ? Les représentations du métier de député à l'épreuve de sa féminisation », *op. cit.*

237 Pour une analyse des (ré)élections des femmes entre 2001 et 2008 et une appréciation du genre comme ressource politique variable en fonction des territoires et des contextes, voir notamment Catherine ACHIN et Sandrine LÉVÊQUE, « L'une chante et l'autre pas. La parité aux élections municipales de 2001 et 2008 » in Éric AGRİKOLIANSKY, Jérôme HEURTAUX et Brigitte LE GRIGNOU (dir.), *Paris en campagne. Les élections municipales de mars 2008 dans deux arrondissements de Paris, op. cit.*, p. 243-262.

238 Elle avait obtenu cette position à la communauté d'agglomération de Lille Métropole lorsqu'en 2003 la compétence de développement économique y avait été transférée. Elle a précisé, lors de notre entretien du 4 mai 2007, avoir négocié cette mission à l'ESS avec Pierre Mauroy, et l'avoir exercée en lien avec Martine Aubry, alors en charge du Développement économique.

aux côtés des « figures » historiques de l'ESS²³⁹ et a reçu en 2012, preuve de son « succès d'estime », les insignes de Chevalier dans l'Ordre de la Légion d'honneur.

Le cas de Christiane Bouchart permet ainsi de démontrer, que si être élu à l'ESS signifie bien que l'on a su récolter le fruit de son engagement, convertir ses capitaux professionnels et /ou militants²⁴⁰ et les faire fructifier dans l'espace des positions politiques, s'appuyer sur une expertise sectorielle, de quelque nature que ce soit, ne suffit pas à « faire carrière ». En effet, souvent qualifiés de militants experts²⁴¹ – ce qui fait peut-être du parti Les Verts une exception au titre de la capacité à disposer en interne de ressources d'expertises²⁴² permettant de se dispenser de structures de réflexion annexes –, connaissant les dossiers, assidus aux séances de travail et arguant d'une certaine exemplarité, ces élus verts souffrent malgré tout du caractère structurellement défavorable du rapport de force qui les lie à leurs partenaires politiques et du manque de légitimité vis-à-vis des services administratifs que ne pallient pas les quelques moyens et le soutien du parti²⁴³. Aborder ainsi les manières de faire *de la* politique et *des* politiques de ces élus, et les interpréter à la lumière des logiques de professionnalisation politique, permet non seulement de souligner que l'ESS, et au-delà toute compétence sectorielle, ne suffit pas lutter contre les combinaisons d'illégitimités institutionnelles et politiques, mais également que la réussite en politique dépend bien « de l'ajustement d'un certain nombre de ressources – personnelles, collectives, partisans, institutionnelles – à la compétition politique dans laquelle on s'engage et que chaque compétiteur est 'capable' de mobiliser, soit qu'il les détient effectivement, soit qu'il les perçoit, en fonction de sa socialisation notamment, comme 'pertinente' à un moment donné du jeu »²⁴⁴. Et force est de constater que dans le cas de Christiane Bouchart, comme dans celui de nombreux élus au profil similaire, cette réussite n'est pas avérée. Les apports de l'expertise technique, l'accumulation de capitaux militants,

239 Dont Hugues Sibille, Claude Alphanéry et François Soulage.

240 Voir Frédérique MATONTI et Franck POUPEAU, « Le capital militant. Essai de définition », *op. cit.*

241 Voir tout particulièrement Sylvie OLLITRAULT, *Action collective et construction identitaire : le cas du militantisme écologiste en France*, *op. cit.* et *Militer pour la planète. Sociologie des écologistes*, *op. cit.*

242 Philippe Zittoun pointe de manière générale ce manque d'expertise des partis politiques, les contraignant à s'adjoindre les compétences d'acteurs extérieurs, notamment dans le cadre de leur engagement dans l'action publique. Voir Philippe ZITTOUN, « Partis politiques et politiques du logement. Échange de ressources entre dons et dettes politiques », *Revue française de science politique*, vol. 51, n° 5, 2001, p. 683-706.

243 D'après Erwan Lecoœur qui a réalisé plusieurs enquêtes auprès des élus verts municipaux et régionaux, plusieurs facteurs se combinent pour donner aux élus un sentiment de solitude ou d'incertitude dans l'exercice de leur mandat : manque de moyens financiers et humains mis à leur disposition par le parti et les collectivités territoriales dans lesquelles ils siègent, faible structuration des réseaux d'élus et de leurs collaborateurs (essentiellement réduits à des échanges par listes informatiques), complexité des positions programmatiques du parti, manque de formation dispensées par le parti... Voir notamment Erwan LECOEUR, « Un bilan de l'action des élus municipaux écologistes », Cédis, octobre 2007, archives personnelles.

244 Catherine ACHIN et Sandrine LÉVÊQUE, « Le genre c'est la classe ? capitaux corporels et identitaires, compétition politique et contextes sociaux », in Éric AGRİKOLIANSKY, Jérôme HEURTAUX et Brigitte LE GRIGNOU (dir.), *Paris en campagne. Les élections municipales de mars 2008 dans deux arrondissements Parisiens*, Bellecombe en Bauges, Éditions du Croquant, 2011, p. 263-284.

l'occupation de positions institutionnelles, et même la participation au jeu interne du parti, ne suffisent pas, en effet, pour celles et ceux qui se font prendre au piège du « minoritaire », à se professionnaliser.

Prévenu de cela par l'intermédiaire de l'intérêt qu'il porte aux rapports de force qui structurent le parti et dans lesquels il s'implique largement, Jean-Philippe Magnen²⁴⁵ entame son mandat dans de toutes autres dispositions. Décidé à ne se laisser enfermer ni dans la thématique de l'ESS ni dans le jeu des rapports de force institutionnels, il travaille à se construire une « réputation » auprès des acteurs associatifs nantais. Endossant le rôle de manière moins technique que Christiane Bouchart, et réussissant à convertir en savoir-faire de communication politique les techniques de vente qu'il a apprises²⁴⁶, Jean-Philippe Magnen réussit à lier « la dimension technique du travail gestionnaire à la finalité sociale ou politique de ce travail »²⁴⁷. Prenant à leur jeu les acteurs de l'ESS pour qui aucune politique publique en la matière n'est légitime si elle n'est pas à conçue de manière participative²⁴⁸, et faisant avec ces acteurs le pari réussi de la création des « Écossolies » (voir encart *infra*), il s'impose auprès de ses partenaires politiques locaux. Pris par la « politique des bons offices » qui les contraints à évaluer positivement toute action publique favorable à leurs électeurs et/ou aux groupes organisés intervenant sur la ville²⁴⁹, ces derniers ne peuvent en effet, et quoi qu'ils en pensent peut-être, dévaloriser officiellement le capital politique octroyé par l'intermédiaire d'associations locales.

Les Écossolies de Nantes : le succès de Jean-Philippe Magnen

Les Écossolies, c'est à la fois une association et un événement. L'association est née en juillet 2004, avec pour objectif de départ d'organiser l'événement du même nom. Cinq cent soixante-dix acteurs et structures se sont impliqués aux côtés de Nantes métropole – qui a adhéré à l'association par délibération en décembre 2004 et qui a désigné trois représentants pour siéger à son conseil d'administration, dont Jean-Philippe Magnen –, pour construire de façon participative ces trois journées. La méthode ainsi que les réflexions autour du sens de cette mobilisation ont été concertées. Pour construire le programme des journées, quatre axes ont été retenus : la consommation responsable, le vivre ensemble, l'engagement citoyen et la création d'activités et d'emplois. L'événement Écossolies a rassemblé en juin 2006, sur les bords de Loire, plus de trente mille personnes. Des chapiteaux ont accueillis des ateliers, des débats, des expositions ; diverses animations, jeux, concerts et spectacles ont également été

245 Voir les détails de sa biographie au chapitre 1.

246 Il est, pour mémoire, titulaire d'un BTS « Force de vente » et à exercé le métier de commercial dans une société de service en ingénierie informatique.

247 Jean-Louis BRIQUET, « Communiquer en actes. Prescriptions de rôle et exercice quotidien du métier politique », *op. cit.* p. 22.

248 Nous avons insisté sur ce point dans Vanessa JÉROME, « L'économie sociale et solidaire, une subversion institutionnelle et politique ? », *op. cit.*

249 Voir sur ce point Olivier NAY, « La politique des bons offices. L'élu, l'action publique et le territoire », in Jacques LAGROYE (dir.), *La Politisation*, *op. cit.*, p. 199-219.

organisés sur le site mais aussi en ville et sur les marchés. Plusieurs délégations de pays étrangers, européens et extra-européens, étaient présentes. Paul Singer, secrétaire national de l'Économie solidaire du ministère du Travail et de l'Emploi du Brésil avait fait le déplacement. Autant de séquences qui ont permis aux acteurs de l'ESS de montrer la diversité et l'originalité de leurs initiatives. Les Écossolies ont atteint, aux dires des participants, leurs objectifs, en terme d'échanges de fond, de création de liens et de mise en valeur des initiatives du secteur ; elles ont de ce fait permis de promouvoir, d'amplifier et de valoriser les acteurs et leurs activités. Elles ont pu voir le jour grâce au soutien de nombreux partenaires et de nombreuses collectivités territoriales, à commencer par Nantes métropole. L'association Écossolies a perduré au-delà de l'événement de 2006. Elle regroupe aujourd'hui tous les acteurs nantais de l'ESS et fonctionne comme un pôle de ressources et d'expérimentation de l'économie sociale et solidaire. Ses missions sont plurielles : sensibilisation du grand public, développement de la recherche et de l'expérimentation sur les secteurs de l'ESS, mise en réseau des acteurs et les projets, formation des acteurs et participation au développement des territoires²⁵⁰.

Sachant non seulement revendiquer la paternité de l'action publique conduite sur son secteur d'intervention mais également la faire fructifier politiquement, Jean-Philippe Magnen convertit en légitimité institutionnelle ce qu'il a offert aux acteurs en espace de visibilité. Si l'on peut douter du rôle des leaders politiques dans la légitimation des secteurs de l'action publique²⁵¹, il reste que cette stratégie s'avère, dans son cas, comme dans d'autres, payante. Elle permet en effet tout à la fois de légitimer l' élu auprès des élus d'autres

250 Voir les détails sur <http://www.ecossolies.fr/>

251 La place des partis et des leaders politiques dans cette lutte est en effet diversement appréciée par les auteurs spécialistes des politiques publiques. Pour ceux qui la reconnaissent, elle n'est effective que dans deux cadres : celui de la compétition électorale, moment dans lequel les partis politiques sont contraints, en situation concurrentielle de se démarquer ; celui de l'échange entre les partis politiques – supposés n'avoir aucune expertise propre – et les acteurs à même de proposer leurs expertises et leurs propositions – ce qui suppose que les partis politiques leur procurent en retour une légitimité et des ressources supplémentaires dans le cas où ils parviendraient au pouvoir. Envisagée en ces termes, l'action publique réinterroge le lien entre scène électorale et scène des politiques publiques, en ce qu'elle permet tout à la fois la (ré)affirmation des identités partisanes et la démarcation politique dans le cadre de la compétition électorale, ainsi que l'octroi et la légitimation de ressources plus strictement institutionnelles. Elle permet également de revenir sur le rôle et les modes de légitimation des élus ainsi que sur leurs tentatives de modifier le fonctionnement des collectivités territoriales. Au final, si affirmer d'emblée la prégnance du poids des élus dans la construction des politiques publiques peut paraître risqué – la littérature consacrée à l'analyse des « politiques publiques à la française » est en effet très prudente sur ce point et note que, si le rôle des leaders politiques compte dans le processus de construction et de mise en œuvre des politiques publiques, il est très difficile d'isoler le poids réel de cette variable du fait des interactions fortes avec d'autres acteurs et du poids du contexte dans lequel se déploie leur intervention – elle permet néanmoins de rappeler que l'analyse sociologique de la construction de l'action publique montre que les politiques publiques sont bien plus que la forme opératoire du saisissement par l'État et les collectivités territoriales d'une question sociale. Elles sont le fruit des interactions successives d'acteurs multiples, fragmentés et fluctuants qui, poursuivant des objectifs différents mais interdépendants, tentent d'imposer leur propre référentiel. On pourra consulter sur ces débats, Pierre MULLER, *Les Politiques publiques*, Presses universitaires de France, Paris, 1990 ; Philippe ZITTOUN, « Partis politiques et politiques du logement. Échange de ressources entre dons et dettes politiques », *op. cit.* ; Patrick HASSENTEUFEL et Andy SMITH, « Essoufflement ou second souffle ? L'analyse des politiques publiques "à la française" », *Revue française de science politique*, vol. 52, n° 1, 2002, p. 53-73 ; Gilles PINSON, « Gouverner une grande ville européenne. Les registres d'action et de légitimation des élus à Venise et Manchester », *Sciences de la société*, n° 71, 2007, p. 89-113 ; ainsi que les propositions portées par les auteurs attachés à une approche plus discursive des politiques publiques dont certains articles sont assemblés dans le vol. 63, n° 3-4, 2013 de la *Revue Française de science politique*, et notamment Anna DURNOVA et Philippe ZITTOUN, « Les approches discursives des politiques publiques », *Revue française de science politique*, vol. 63, n° 3-4, 2013, p. 569-577.

groupes politiques et des services administratifs, et de desserrer les contraintes institutionnelles et budgétaires qui contraignent son action. Également remarqué dans le parti vert pour avoir su donner à son action en matière d'ESS une visibilité dont les aspects positifs bénéficient également à ce dernier, il construit les conditions de son ascension partisane et politique. Candidat malheureux aux élections européennes de 2009 (Yannick Jadot ayant été choisi par le parti pour être tête de liste à sa place au nom de « l'ouverture », le reléguant en troisième position sur la liste), a, lui, été réélu en 2008 aux élections municipales avec des attributions élargies : il est devenu adjoint au maire de la ville de Nantes en charge de la Coopération décentralisée et du Co-développement, et vice-président de la communauté d'agglomération en charge de l'ESS. Poursuivant son ascension, il a également été élu en 2010 aux élections régionales. Rendant sa délégation d'adjoint au maire pour redevenir simple conseiller municipal, il est, depuis lors, 3^e vice-président, en charge de la commission Emploi-formation professionnelle au Conseil régional des Pays de la Loire et président du groupe des élus EELV. Également investi dans les luttes internes, il a été porte-parole d'EELV de 2012 à 2013, remplaçant ici Pascal Durand qui succédait à Cécile Duflot au poste de secrétaire national. Toujours intéressé par un mandat d'élu européen qui lui permettrait de continuer à se professionnaliser, il a, à nouveau, été investi, en troisième position, sur la liste Grand Ouest menée, pour le seconde fois, par Yannick Jadot, pour les européennes de 2014.

Prise(s) de rôle et habitus se combinent ainsi ici pour structurer la trajectoire des élus dès leur première année de mandat. Confrontés aux rudesses qu'implique leur noviciat politique, *a fortiori* si ce sont des (pro)femmes, les nouveaux élus disposent chez les Verts de quoi rationaliser – et finalement – légitimer leur non ascension dans les échelons électifs ou même, parfois, leur sortie de l'espace des fonctions électives. Arguant, de l'attachement des Verts au non cumul des mandats et à la lutte contre la professionnalisation politique, les élus les moins disposés à s'adapter aux institutions et/ou détenteurs des ressources et des capitaux militants les moins convertibles trouvent, en effet, dans leur statut de « minoritaires », la forme la plus valorisée et valorisante de l'exit institutionnel, quitte à « surjouer » parfois, comme ils le disent eux-mêmes, ces prises de positions. D'autres, au contraire, sachant endosser le rôle autrement, trouvent une autre manière d'user stratégiquement du statut de « minoritaire », légitimant alors, comme nous allons le voir maintenant, d'autres usages institutionnels, et s'ouvrant ainsi d'autres perspectives de carrière.

2.3.2 EXERCICE(S) DU MÉTIER : SE PRENDRE AU(X) JEU(X) DES ASSEMBLÉES

« Notre honneur d'élus, c'est d'accaparer le plus de pouvoir possible pour transformer le monde ! » C'est avec ces mots que Mireille Ferri, alors vice-présidente du Conseil régional d'Île-de-France (CRIDF) en charge de l'Aménagement du territoire, de l'Interrégional, de l'Égalité territoriale et des contrats régionaux et ruraux, et porte-parole du parti, a clos son discours d'ouverture des Journées des élus régionaux de Dijon en 2005. Si cette élue, peut se permettre de dire sans ambages son ambition politique, c'est qu'elle n'en est pas à son premier mandat, et qu'elle s'adresse à un parterre d'élus régionaux qui sont souvent également dans ce cas. Comme de nombreux élus verts régionaux, et *a fortiori* s'ils font également partie des « figures » dirigeantes du parti, elle peut se permettre, profitant de l'entre-soi qu'autorise ce type de réunion, de dire clairement la légitimité de[s] (ses) ambitions électives. Ces dernières n'apparaissent pas déplacées dans cette enceinte de conseil régional, alors même que les fondateurs du parti, révélant à cette occasion un sens du placement et des opportunités électives que nous avons souligné, ont misé, dès 1986, sur cette institution, pour obtenir des élus²⁵².

« Espaces politiques faiblement intégrés »²⁵³, les Régions ont en effet représenté, et représentent toujours aujourd'hui, des lieux d'expression privilégiés du fédéralisme vert et d'apprentissages du métier politique particulièrement adaptés à leur profil. Multipositionnés, experts sectoriels, et disposés à se mouvoir dans des institutions dont « les règles [...] sont pour une grande part construites au cours des interactions multiples et répétées »²⁵⁴, les élus verts se professionnalisent rapidement dans les Régions. Élaborant, nous l'avons vu au chapitre 4, des politiques publiques transversales et plurisectorielles, et négociant avec les représentants d'institutions nationales – quand ce n'est pas directement avec les membres de la haute administration publique ou des gouvernements –, ils se prennent ici facilement au(x) jeu(x) des assemblées, s'ouvrant de ce fait la possibilité, soit de se faire élire aux échelons supérieurs que sont le Sénat et l'Assemblée nationale, soit d'accumuler les ressources et le capital politique nécessaires à la tenue d'un « fief » municipal.

252 Pour mémoire, leur nombre est passé de 4 élus en 1986 à 263 en 2010. Voir les détails en annexe.

253 Olivier NAY, « L'institutionnalisation de la région comme apprentissage des rôles. Le cas des conseillers régionaux », *op. cit.*, p. 19. Les analyses produites par Olivier Nay à la fin des années 1990, restant, pour peu que nous ayant pu en juger en travaillant nous-même dans un conseil régional de 2003 à 2007, tout à fait pertinentes, on pourra ainsi se reporter pour de plus amples détails à Olivier NAY, *La Région, site institutionnel. Les logiques de représentation en Aquitaine*, Thèse pour le Doctorat de Science politique, IEP de Bordeaux, 1997 et à la version publiée de la thèse Olivier NAY, *La Région, une institution : la représentation, le pouvoir et la règle dans l'espace régional*, Paris, L'Harmattan, 1997.

254 Olivier NAY, « L'institutionnalisation de la région comme apprentissage des rôles. Le cas des conseillers régionaux », *op. cit.*, p. 20.

Reprenant l'exemple de l'un de nos enquêtés élus régionaux, Philippe Hervieu, nous reviendrons tout d'abord sur la manière verte de (se) prendre au rôle d'élu régional et d'exercer les diverses fonctions auquel il invite. Analysant les opportunités politiques qui lui sont attachées, mais également les impasses auxquelles ce rôle peut conduire, nous poursuivrons ensuite, la description, en deux temps, des trajectoires des élus qui, étant en situation de faire fructifier leur mandat régional, réussissent, à se professionnaliser au-delà et en dehors des Régions. Nous étudierons ainsi, en premier, les ascensions – celles de Jean-Vincent Placé et de Cécile Duflot en l'occurrence – que nous qualifions « d'ascensions symboliques », c'est-à-dire celle qui permettent de passer des assemblées régionales aux assemblées nationales²⁵⁵ ; puis, ensuite, « l'ancrage dans la fonction de maire », cette fois à partir de l'exemple de l'un de nos enquêtés, Jean-François Caron, dont la trajectoire est particulièrement significative. Cette dernière fonction peut par ailleurs, nous le soulignerons également, pour finir, être cumulée avec d'autres mandats, parfois en dépit des règles édictées par le parti. Dans tous ces cas, les trajectoires de nos enquêtés révèlent non seulement le caractère très régulier des logiques sociales et partisanes à l'œuvre dans le processus de professionnalisation auquel les Verts n'échappent pas, mais permettent également de mettre l'accent sur les positions les plus rétributives et sur quelques manières vertes de (se) prendre au(x) jeu(x) des institutions et de faire, en contradiction apparente avec l'idéal de « politique autrement », une carrière politique.

Élu au conseil régional de Bourgogne, avec, nous l'avons montré, l'appui de son courant et de son parti, Philippe Hervieu accepte, en 2004, une vice-présidence à l'Économie sociale et solidaire et à l'Insertion. Cet entrepreneur, ancien cadre dirigeant d'une entreprise réputée régionalement n'a, en effet, pas réussi, à négocier avec le Parti socialiste l'obtention de la délégation au Développement économique. Souhaitant malgré tout démontrer que l'on peut « concilier développement économique, épanouissement de la personne et impératif écologique »²⁵⁶ et collaborer avec les entreprises qu'il souhaite voir évoluer sur les questions de responsabilité environnementale et sociale, Philippe Hervieu envisage de valoriser les principes de l'ESS et de les ériger en modèle pour travailler au développement des éco-filières qu'il lui semble également opportun de soutenir. Abandonnant toute activité professionnelle pour se consacrer « à 100 % » à cet unique mandat, il endosse pleinement le

255 Il faut noter ici que si le passage de ces deux élus s'est fait directement de l'institution régionale aux assemblées nationales, il peut également s'effectuer vers le Parlement européen ou vers d'autres conseils régionaux, et avec quelques « replis » momentanés ou quelques « trous » dans le fil linéaire de la succession de leurs mandats.

256 Pour cette citation est les suivantes, d'après notre entretien du 16 avril 2007.

rôle d'« intermédiaire »²⁵⁷ auquel le mandat régional, et *a fortiori* la fonction de vice-président de conseil régional, invite. Attentif aux attentes diffuses et hétérogènes de ses interlocuteurs (élus des autres groupes politiques au Conseil régional, agents de l'administration régionale, élus locaux des collectivités territoriales partenaires, représentants des réseaux, syndicats et associations qui interviennent sur les secteurs de ses délégations...), il élabore un Programme régional de développement de l'économie sociale et solidaire (ESS) (cf. encadré *infra*). Réussissant à convaincre l'exécutif régional du bien-fondé de ce programme, il travaille, avec les services administratifs de la Région à sa mise en œuvre. Désormais en situation d'attribuer de conséquents financements publics aux acteurs du territoire (environ 16 millions d'euros par an dès les trois premières années de mandature), il se fait tout d'abord reconnaître par les acteurs du secteur.

Le programme régional de développement de l'ESS en Région Bourgogne²⁵⁸

Conçu pour soutenir le développement de l'ESS et doter les acteurs de ce secteur d'outils de financement appropriés, le programme de développement élaboré et mis en œuvre par Philippe Hervieu comprend notamment :

- le soutien pluriannuel des acteurs phares du secteur, grâce à des conventions régionales d'objectifs : Chambre Régionale de l'Économie sociale et solidaire (CRESS), Union régionale des sociétés coopératives ouvrières de production (URSCOP), Union régionale des entreprises d'insertion (UREI), Comité régional des associations de Jeunesse et d'éducation populaire (CRAJEP)...
- la création de plus de cinq cent emplois tremplins dans les associations et les Sociétés coopératives d'intérêt collectif (SCIC).
- la création d'une école de la deuxième chance à vocation départementale, à Cosnes sur Loire²⁵⁹.
- la création d'une couveuse d'entreprise, l'Envol, à Dijon.
- la création d'une Coopérative d'activité et d'emploi (CAE), Potentiel, portée par les Boutiques de gestion en Saône et Loire.
- le soutien au projet Equal RECOLTES pour la création d'activités pour l'emploi et la cohésion sociale.
- la création d'épiceries sociales et de boutiques de commerce équitable.
- le lancement du programme Pacq (Programme d'aide à la création d'entreprise dans les quartiers), piloté par l'Association pour le droit à l'initiative économique (ADIE).
- une étude sur l'insertion des femmes, notamment issues de l'immigration²⁶⁰, et sur celle des seniors.

257 Le rôle d'intermédiaire consiste essentiellement dans le fait d'« assurer une intercession permanente entre des groupes d'acteurs qui n'entretiennent pas ou peu de relations directes et dont les intérêts sont contradictoires. Cette intercession prend forme [...] dans les échanges que les élus régionaux contribuent à établir entre l'équipe dirigeante du conseil régional d'une part, et les différents acteurs sociaux présents sur leur territoire d'influence d'autre part ». D'après Olivier NAY, « L'institutionnalisation de la région comme apprentissage des rôles. Le cas des conseillers régionaux », *op. cit.*, p. 25.

258 D'après carnet de terrain n° 7.

259 Les écoles de la deuxième chance sont nées sous l'égide de l'Europe et sont inscrites parmi les priorités du Fonds Social Européen (FSE). Elles accueillent des jeunes sortis sans diplôme du système d'enseignement classique et qui rencontrent des difficultés d'insertion sociale et professionnelle. Les cours sont construits selon une progression individuelle, et dispensés en alternance avec des stages en entreprise. L'élève est suivi depuis l'élaboration de son projet professionnel jusqu'à son insertion dans un emploi correspondant.

260 Cette étude a été confiée à la Société Coopérative d'Intérêt Collectif (SCIC) Fete - Féminin technique, engagée pour la mixité des emplois et l'égalité professionnelle. La structure s'est, sous l'impulsion de cette

- le financement de la manifestation annuelle de Dijon, le Grand déj', qui réunit près de mille associations sur un week-end avec débats, chapiteaux...²⁶¹
- la création d'une structure d'ESS pour la garde d'enfants.
- l'organisation d'une Semaine de l'épargne solidaire avec Finansol et de la Quinzaine du commerce équitable
- la parution d'un guide réalisé en partenariat avec *Alternatives économiques, L'économie sociale et solidaire en Bourgogne*, recensant à la fois les acteurs régionaux implantés et les actions citoyennes et entrepreneuriales possibles pour qui souhaite s'engager sur le secteur.

Les compétences techniques et de gestion que la mise en œuvre de ce programme nécessite lui permettent également de légitimer son action auprès de l'exécutif régional et de se faire reconnaître par ses partenaires politiques. Mais ni cette légitimité sectorielle ni l'influence des Verts de la région Bourgogne dont il est le secrétaire régional ne lui suffisent à convaincre le président socialiste du conseil, François Patriat, de ne pas se prononcer en faveur, en 2006, du développement d'un pôle nucléaire en Bourgogne. Ne bénéficiant pas plus que les autres élus verts régionaux d'une « minorité de blocage » pour « faire retoquer » une décision en séance plénière, il quitte, avec tous les élus de son groupe et le soutien des autres groupes d'élus verts régionaux et celui de son parti, l'exécutif régional. Regrettant cette décision essentiellement portée par son président du groupe et par les militants, et qui le prive des ressources politiques et institutionnelles conférées par sa fonction de vice-président, il obtient, deux ans plus tard, que les élus verts réintègrent l'exécutif de François Patriat. Négociant cette décision contre un soutien socialiste à quelques dossiers que les élus verts souhaitent voir aboutir, il poursuit son action et se fait réélire, en 2010. Mais réalisant de faibles scores à la législative de 2007²⁶², puis à la cantonale de 2008²⁶³ et aux sénatoriales de la même année²⁶⁴, c'est en élu « hors sol » [*i.e* sans implantation territoriale], et donc dans une position politique relativement fragile, que Philippe Hervieu entame son deuxième mandat. Sans implantation territoriale, il est certes moins pris par les contradictions, qui sont, Olivier Nay l'a analysé à partir de son travail sur le Conseil régional d'Aquitaine, inhérentes au mandat régional²⁶⁵ mais reste, de ce fait, contraint d'accepter une délégation à peine élargie à la « Transformation écologique de l'économie ».

commande, engagée dans un projet d'envergure pour l'insertion professionnelle des femmes issues de l'immigration. Un groupe a même été créé par les jeunes femmes issues de l'immigration (Active), afin de travailler à la réalisation concrète de cet objectif.

261 Cette manifestation, dont la région est devenue le financeur principal est organisée sous l'égide de Jean-Patrick Masson pour la Ville de Dijon. Elle a pour objectif principal de rappeler les rôles du monde associatif : acteur de lutte contre les discriminations, créateur d'emploi, partenaire des collectivités locales, porteur de solidarité et de lien social.

262 Il réalise, sur la 1^{ère} circonscription de Côte-d'Or un score de 3,65 %.

263 Il réalise un score de 5,61 % sur la 7^e circonscription de Dijon.

264 La liste de Philippe Hervieu emporte 3,33 % des suffrages.

265 Olivier Nay a en effet montré que la multipositionnalité des élus régionaux, qui cumulent le plus souvent leur mandat régional avec d'autres mandats locaux, les contraint non seulement à dissimuler les intérêts

Minoritaire dans la majorité régionale, toujours susceptible de quitter l'exécutif – ne serait-ce que momentanément et contre son gré –, et sans mandat local qui lui octroierait une légitimité politique supérieure à celle que lui confère son poste de secrétaire régional des Verts Bourgogne, Philippe Hervieu a le profil typique du vice-président vert de conseil régional : sans réel ancrage local, à la fois solidaire et critique dans un exécutif dont il est dépendant et qui ne sert qu'imparfaitement son idéal de « politique autrement », contraint de faire sans cesse la preuve de sa capacité à conduire l'action publique, alors même que la nécessaire transversalité de ses attributions²⁶⁶ l'oblige à bousculer, le plus souvent sans grand succès, l'organisation sectorielle qui prévaut dans les collectivités territoriales. Sa position est en cela similaire à celles d'autres élus verts, confrontés, quel que soit leur échelon d'élection²⁶⁷, aux mêmes difficultés, dont ils ne parviennent pas toujours à sortir.

Récents élus, ils se sont en effet constitué, sur le tas et dans l'urgence, un portefeuille de savoirs et de savoir-faire pour gérer une collectivité territoriale. Autonomes mais peu soutenus par un parti qui ne dispose que de faibles moyens, ils sont confrontés à des partenaires politiques et des administrations peu enclins à mettre en œuvre leurs propositions programmatiques. Pris entre des exigences techniques et des velléités politiques, ils constatent leur difficulté à tenir leur rôle face à des partenaires et des adversaires politiques mieux formés, dotés de ressources et de moyens financiers et humains supérieurs. Doutant d'avoir, malgré leur assiduité et leurs nouvelles compétences techniques, réussi à mettre en œuvre de véritables changements pérennes et légitimes, dont le crédit aurait pu leur être attribué, ils insistent, en entretien et dans leurs pratiques, sur leurs difficultés à réussir, parfois érigées en gages de pureté et d'honnêteté politiques – manière de retourner le stigmate –, et sur les manœuvres politiques qui permettent de faire *in fine* voter les dossiers. Leur capacité à octroyer des ressources à leurs éventuels partenaires est le plus souvent restreinte, en raison de la faiblesse en nombre et en qualité

localisés dont ils sont les mandataires dans l'enceinte régionale mais également à assumer les contradictions de rôle dans lesquelles les place nécessairement la gestion d'exigences contradictoires. Voir Olivier NAY, « L'institutionnalisation de la région comme apprentissage des rôles. Le cas des conseillers régionaux », *op. cit.*

266 Il faut noter ici que les particularités des politiques publiques d'ESS, tout autant que celles du « développement durable » dont les élus verts ont également fréquemment la charge, conduisent autant les élus à perturber le fonctionnement habituel des collectivités territoriales, que les acteurs de ces secteurs perturbent en retour les pratiques des élus : organisation en réseaux favorisant les formes de représentation plurielles et temporaires ; diversité et multiplicité d'engagements, d'aspirations, de cultures organisationnelles, de modes de fonctionnement et de décision ; niveaux et modes de structuration complexes, parfois inappropriés aux échelons territoriaux concernés ; difficulté de représentativité ; manque de légitimité ; insertion sectorielle et statutaire parallèle à la revendication d'une prise en compte transversale, frictions identitaires...

267 Voir pour le niveau municipal Erwan Lecoeur, « Un bilan de l'action des élus municipaux écologistes », Cédis, 2007, archives personnelles.

des positions qu'ils occupent²⁶⁸. Leurs partenaires ne s'y trompent pas, qui s'adressent rarement exclusivement aux Verts et ont tôt fait de courtiser d'autres partis en période pré-électorale²⁶⁹, prouvant ainsi leur capacité à développer des stratégies adaptées aux chances de réussite électorale. D'où le sentiment que les élus verts ont parfois que leur action politique est cantonnée à la mise sur agenda de problèmes publics, et que d'autres partis partenaires récupèrent les bénéfiques politiques des actions qu'ils ont impulsées, parfois avec difficulté et durant plusieurs années.

Dans ce contexte, seul les élus qui peuvent se prévaloir d'une légitimité politique différente ou extérieure à leur collectivité d'élection et/ou qui font la preuve de savoir-faire plus politiques que technique peuvent envisager une ascension symbolique. Sans revenir sur ceux qui, ayant su/pu se trouver une circonscription favorable et s'y faire élire et qui bénéficient ainsi d'un ancrage local incontesté – et d'autant plus qu'ils n'ont pas été élus grâce à une alliance passée avec un partenaire –, on peut établir que la fonction de président de groupe d'élus régionaux permet de développer des savoir-faire plus prometteurs en terme de carrière que ceux des vice-présidents. Les exemples de Jean-Vincent Placé ou de Cécile Duflot, qui, nous l'avons vu, ont pu se faire élire l'un au Sénat, l'autre, à l'Assemblée nationale après que l'une ait pris la succession de l'autre à la présidence du groupe des élus verts du Conseil régional d'Île-de-France (CRIDF), le démontrent clairement.

Sans revenir sur leurs trajectoires respectives, on peut ici rapidement analyser le caractère différenciellement professionnalisant des compétences que requiert le rôle de président de groupe, encore peu étudié, par rapport à celui de vice-président ou, *a fortiori*, de simple élu régional. En effet, alors que le rôle de vice-président invite essentiellement les élus à démontrer les qualités de communication, de gestion et de management nécessaires aux représentants d'exécutifs dotés de services administratifs dédiés et d'un budget – relativement – conséquent, et obligés de représenter l'institution régionale dans les nombreux événements dans lesquels les Régions sont impliquées en raison des fonds plurisectoriels qu'elles dispensent, le rôle de président de groupe nécessite de développer des compétences plus tournées vers la négociation inter et intra partisanes. Appuyée sur la maîtrise de savoirs et savoir-faire spécifiques au métier politique (cf. encadré *infra*), cette fonction octroie à celui qui l'occupe les bénéfiques que permettent de cumuler les « identités

268 Les Verts ont de plus en plus d'élus il est vrai, mais ils siègent dans des collectivités territoriales, et n'occupent que rarement de position gouvernementale. Par ailleurs, s'ils sont présents dans certains organismes, d'envergure toute relative, ils ne les président que rarement.

269 Philippe Hervieu, par exemple, a en effet pu constater que les représentants des réseaux bourguignons de l'économie sociale et solidaire s'étaient rapidement adressés au Parti socialiste plutôt qu'à lui, pourtant toujours élu en charge de cette thématique, à l'approche des dernières élections régionales.

stratégiques » dont un élu peut jouer pour s'imposer dans le jeu (des positions) politiques, *a fortiori* s'il est également titulaire de ressources collectives et/ou personnelles qu'il peut redistribuer.

Les savoir-faire politique des élus Verts de conseils régionaux

Les savoir-faire et « tours de main » qui caractérisent le métier politique sont nombreux et largement détaillés dans la littérature²⁷⁰. Nous avons pour notre part, établi une liste de ces savoir-faire, en observant les élus verts dans les assemblées régionales : facilité à prendre la parole, la garder, la reprendre, la laisser ; développer des arguments budgétaires ; établir des liens avec les services administratifs ; négocier avec les représentants des autres groupes politiques ; capacité à « en imposer » dans le développement et le choix des argumentaires ; savoir jouer sur plusieurs registres discursifs ; travailler sur des dossiers en même temps que se déroulent les séances d'assemblées ; feindre le détachement, le désintérêt ou au contraire l'intérêt en décalage avec le ressenti effectif ; faire une lecture entre les lignes des signes de soutien ou d'agression ; capacité à faire et à répondre à des interpellations publiques ; mobiliser les clivages classiques (droite-gauche, local-national...) à bon escient ; capacité à ne pas se sentir comptable ou solidaire de tout ; savoir rédiger ; faire un usage stratégeste de ces incertitudes ; réajuster en temps réel ses pratiques de vote et leur(s) justification(s)...

Un président de groupe peut en effet, tout autant qu'un vice-président, négocier directement avec un chef d'exécutif, et alors même que, n'en faisant pas partie, il n'est pas tenu à la « solidarité gouvernementale » que la participation à ce dernier implique généralement. Il peut ainsi peser sur les décisions, y compris sur les secteurs dont les vice-présidents de son groupe ont la charge, et de manière plus moins transparente et solidaire vis-à-vis de ces derniers. Jean-Vincent Placé avait, par exemple, « discuté » du contenu du Schéma directeur régional d'Île-de-France (SDRIF) avec le président Jean-Paul Huchon indépendamment du fait que ce dossier était géré par l'une de ses vice-présidentes, Mireille Ferri. Négociant amendements et votes avec les autres groupes politiques de l'assemblée (y compris parfois ceux de « l'autre bord politique »), un président de groupe entretient également, avec ses homologues, des relations d'égal et égal qui, incontestées eu égard à sa fonction, lui permettent de plus de se construire ou de renforcer ses propres réseaux. Les déjeuners et réunions de travail d'un président de groupe avec d'autres élus sont de ce fait monnaie courante, et ne gênent pas les élus. Aucun élu vert régional ne s'est ainsi jamais, publiquement au moins, offusqué des « déjeuners de Jean-Vincent Placé avec Roger Karoutchi » [*i.e* président du groupe des élus UMP au CRIDF en 2004], et alors même que ces rencontres paraissaient à beaucoup d'entre eux « contre-nature ». Incarnant dans l'enceinte de l'assemblée, au-delà du groupe des élus, le parti dans son entier, il bénéficie aussi d'une grande liberté pour interpréter, auprès de ses collègues d'assemblée, les prises de positions

270 Voir notamment *Le métier d'élu : jeux de rôles, Politix*, vol. 7, n° 28, 1994.

et les orientations de ce dernier, et ce d'autant que, comme dans le cas des Verts, le fonctionnement du parti est peu compréhensible pour ses interlocuteurs. Son accès aux médias est ainsi, et enfin, facilité, et ce d'autant qu'il est par eux considéré comme un « bon client ». Sorte de « gatekeeper » partisan, le président de groupe, *a fortiori* s'il est le « numéro 2 » de son parti comme l'était Jean-Vincent Placé, ou la « cheffe », comme l'était Cécile Duflot, peut ainsi arguer que telle position ou telle pratique correspond – ou non – à ce que son parti « fait ou pense » pour accepter ou refuser tel ou tel point d'une négociation dans l'intérêt de son groupe d'élus ou, pourquoi pas, dans son intérêt propre. Il peut en effet, dans ce dernier cas, aller jusqu'à instrumentaliser « sa base », « ses élus » ou « son parti » pour rigidifier ses positions lors d'une négociation sans faire, à titre, personnel, les frais d'un échec ou d'une reculade. Il préserve ainsi sa réputation, sa capacité à négocier dans l'avenir et l'estime de ceux qui, ayant « du métier » et n'étant de ce fait pas dupes, lui reconnaissent d'indéniables qualités « politiques ». Ayant nous-même occupé ce rôle dans un conseil communautaire, et l'occupant désormais également dans un conseil municipal, nous avons pu mesurer les coûts et les bénéfices qui sont, comme nous venons de le décrire, attachés à cette position.

S'il faut bien sûr souligner que l'une ou l'autre de ses pratiques est également accessible à un vice-président qui aurait également un peu de métier, sa fonction, individualisée alors que celle de président de groupe passe par l'incarnation d'un collectif, entrave immédiatement son action. Réputée être menée par intérêt personnel, cette dernière fait inmanquablement passer son auteur pour un « franc tireur », un « carriériste » ou un « manipulateur ». C'est ainsi en jouant sur le « flou »²⁷¹ du fonctionnement et des positions partisans, et en tissant des liens spécifiques avec ses homologues d'assemblée, que les présidents de groupe apprennent rapidement à adopter les représentations, les pratiques, et la distance critique vis-à-vis de leur parti qui caractérisent les élus les plus professionnalisés. En témoignent les mots de Jean-Vincent Placé, se vantant de faire à lui seul, en portant un costume, « la parité vestimentaire chez Les Verts »²⁷², ou ironisant sur le fonctionnement de son parti, en clôture des journées régionales des élus de verts à Dijon en 2005, lorsqu'il proclame que l'« On n'est pas au CNIR ici ! On est efficaces ! »

Pour peu que l'on (se) prenne au jeu de cette présidence, qui combine savoir-faire professionnalisants et radicalité – à géométrie variable et personnalisée – de la ligne politique verte, on peut ainsi rejoindre le groupe des « grands élus » et pallier – en partie –

271 Pour reprendre ici, comme au chapitre 4, la notion proposée par Vincent Dubois, *op. cit.*

272 D'après carnet de terrain n° 10.

l'atypisme qui distingue, nous l'avons vu²⁷³, du point de vue de leur origine sociale et de leur formation, les élus verts des autres parlementaires. Dans ce cas, savoir jouer des diverses facettes du « minoritaire dans les majorités », se révèle particulièrement utile, même si c'est inégalement selon les contextes partisans et politiques, à celles et ceux qui prétendent à une ascension symbolique dans les assemblées nationales.

Mais plus nombreux sont Les Verts dont les carrières politiques s'effectuent, y compris à partir d'un mandat régional, au(x) échelons électifs inférieurs. L'immense majorité des élus verts siègent, en effet, depuis (presque) toujours, dans les municipalités. Militant autant par croyance que par intérêt pour la reconnaissance et la légitimité des ces niveaux électifs qui facilitent l'entrée en politique, Les Verts ont peu à peu construit, toute proportion gardée, une forme d'écologisme territorial que nous avons déjà soulignée²⁷⁴. Dans ce contexte, quelques élus sortent du lot, ayant réussi à s'implanter durablement sur leur territoire, et à constituer de véritables « fiefs »²⁷⁵. Parmi les quinze élus de notre enquête qui se trouvent dans ce cas, l'un entame en 2014 son troisième mandat, tout en étant également conseiller régional (depuis deux mandatures) : Jean-François Caron²⁷⁶. Présentant des similitudes de parcours avec la plupart de ses collègues de fonction, et par conséquent représentatif, il est tout à la fois héritier politique, notable et entrepreneur politique local.

Succédant à son père dans la fonction, il s'est progressivement fait « connaître et reconnaître comme [héritier] et [s'est également] conform[é] au rôle qu'impose la fonction à laquelle l'héritage lui [a permis] de prétendre »²⁷⁷. Autant engagé dans le parti depuis son élection à la Région Nord-Pas-de-Calais en 1992 que dans le terreau associatif local, il a progressivement acquis, nous l'avons vu, l'ensemble de ressources collectives et personnelles propres à la filière de sélection au métier de maire²⁷⁸ : reconnaissance auprès des acteurs associatifs du territoire intervenant sur les secteurs de la préservation des

273 Au chapitre 1.

274 Nous nous permettons de renvoyer sur ce point à Vanessa JÉROME, « Élections et écologie municipales : un bastion pour de nouvelles politiques publiques ? », Journée d'études du Comité d'histoire parlementaire politique, Sénat, 30 janvier 2009. Cette communication nous avait en effet permis de démontrer que c'était à partir des communes que les élus verts avaient démontré leurs capacités à élaborer et mettre en œuvre des politiques publiques et acquis leurs plus fervents soutiens.

275 S'il l'on pense d'emblée au plus connu d'entre eux, Noël Mamère à Bègles (il entame en 2014 son 4^e mandat), on peut également citer Michel Bourgain à l'Île-Saint-Denis (3^e mandat à partir de 2014) ou encore à Henri Stoll, maire de Kaysersberg (4^e mandat à partir de 2014).

276 Voir les détails de sa biographie et de son parcours militant au chapitre 1.

277 D'après Thierry BARBONI, « Un héritier sans histoire ? L'élection du socialiste Rémi Féraud dans le 10^e arrondissement », in Éric AGRIKOLIANSKY, Jérôme HEURTAUX et Brigitte LE GRIGNOU (dir.), *Paris en campagne. Les élections municipales dans deux arrondissements parisiens*, op. cit., p. 181-208.

278 Voir sur ce point Philippe GARRAUD, « La sélection du personnel politique local », *Revue française de science politique*, vol. 38, n° 3, 1988, p. 402-432.

espèces animales et de l'environnement, influence liée aux postes occupés dans les associations qu'il a lui-même créées, réputation auprès des médias locaux pour son action en faveur de la promotion de la culture et du patrimoine historique et industriel de la région... Élu en 1995 conseiller municipal dans une assemblée présidée par son père, il fait sur le terrain la preuve de son engagement et des compétences qu'il a acquises et qu'il complète en étant, à la Région, chargé par Marie-Christine Blandin, nous l'avons également vu, d'une délégation à l'Environnement. Transposant les thèmes qu'il avait alors traités dans le cadre de son mandat municipal, il prépare son élection, et ne s'en cache pas :

J'avais conduit la conférence du bassin minier, et participé au Livre blanc sur l'après charbon. Et donc après, au niveau communal, je me suis lancé avec les habitants dans un projet de ville et dans la révision du POS [*i.e* Plan d'occupation des sols]. Et donc, à partir de là, j'avais tout pour être maire, parce que quand tu construis un projet de ville, et bien après tu le déclines. Donc j'étais déjà une sorte de vice-maire !²⁷⁹

Mobilisant, après ce premier mandat, « les dimensions de l'héritage les mieux aidées au contexte politique »²⁸⁰ de 2001 – il passe pour être « nouveau », une « jeune figure montante » de la politique –, il se fait élire comme maire, s'inscrivant à la fois dans la continuité de son père, et dans le renouveau que vantent alors aussi bien les professionnels de la politique que les médias. S'ajustant aux prescriptions sociales – évolutives – qui structurent le rôle de maire²⁸¹, il apparaît à la fois comme un notable et un entrepreneur politique local. Occupant des positions institutionnelles qui autorisent une accumulation croissante de ressources diversifiées, qui combinent savoir-faire politique et expertise sectorielle, Jean-François réussit dans le même temps à acquérir une importante notoriété auprès des acteurs politiques, sociaux et médiatiques du territoire que son élévation au grade de Chevalier dans l'ordre de la Légion d'honneur, par Cécile Duflot, en 2012 confirme. Très préoccupé de l'image qu'il donne de lui-même et de son action, il consacre du temps à la mise en forme de son parcours et de sa biographie politique. Le soin qu'il y apporte s'avère productif puisqu'il réussit non seulement à imposer sa propre mise en sens biographique²⁸², mais également à être parfaitement identifié à son territoire. Il s'y inscrit par ailleurs depuis

279 Extrait d'entretien avec Jean-François Caron, 5 juin 2008.

280 Thierry BARBONI, « Un héritier sans histoire ? L'élection du socialiste Rémi Féraud dans le 10^e arrondissement », *op. cit.*, p. 208.

281 Ces multiples facettes, combinant registre administratif, technique, politique et communicationnel, sont largement décrites dans les articles publiés dans le dossier de *Politix*, vol. 7, n° 28, 1994, consacré au métier d' élu.

282 Les articles de presse et discours qui le concernent reprennent le plus souvent les éléments et les formulations qu'il a lui-même établies et qu'il nous a transmises au fur et à mesure de son parcours et de notre enquête. Le discours prononcé par Cécile Duflot lors de la cérémonie de remise de la Légion d'honneur et le compte-rendu que la presse local en fait le montre bien. Voir par exemple http://www.lavenirdelartois.fr/actualite/Pays_d_Artois/PaysdeBully/2013/02/04/article_jean_francois_caron_fait_chevalier_de_la.shtml.

longtemps, en animant le tissu associatif local et en monopolisant, ce n'est pas là la moindre de ses ressources, les mandats pour contrôler la concurrence politique (voir la reconstitution de son parcours en encadré *infra*).

Jean-François Caron : « parcours ».

Socialisation familiale politique et naturaliste, scoutisme – adhésion Parti socialiste sans militance active (1973-1988 environ) – engagement dans les structures associatives et « sociétés savantes » de préservation de l'environnement – Les naturalistes de la Gohelle (création en 1985) – La chaîne des terrils (création en 1988) – tête de liste pour Génération écologie aux élections régionales (1992) – élu conseiller régional, délégué à l'Environnement – reversement de son indemnité d'élu aux Verts, participation à toutes les instances des Verts (1992-1995) – conseiller municipal délégué à l'Urbanisme et à l'Environnement de Loos en Gohelle (1995-2001) – candidat sur la liste d'union des écologistes pour les élections européennes (1995) – adhésion formelle aux Verts (1996-1997) – tête de liste Les Verts régionales de 1998 pour le NPC, élu 2^e VP Développement durable, Aménagement du territoire et Environnement (1998-2004) – maire de Loos en Gohelle (2001-2008) – tête de liste Les Verts régionales de 2004, conseiller régional délégué, missions transversales, présidence du groupe – pilote le début de la coordination élus régionaux Verts (2004) – implication selon logiques de réseaux dans le parti national et dans pilotage de groupes de travail internes, notamment coordination des maires Verts et groupe Économie emploi – réélu maire de Loos en Gohelle (2008) – Président de la FEVE (2008) – réélu maire de Loos en Gohelle (2014), vice-président de la Communauté de Lens-Liévin.

Réussissant sur ce point également, Jean-François Caron se fait réélire en 2008, puis, à nouveau, en 2014. Obéissant aux règles les plus établies de la professionnalisation politique, et disposé à s'ajuster aux institutions dans lesquelles il siège, et à observer à leur endroit une forme d'obéissance nécessairement consentie, il est, comme d'autres élus verts et contrairement à certains de ses homologues entrants dans la carrière et non réélus, prêts à assurer les citoyens et ses partenaires et adversaires politiques, de sa crédibilité et de sa légitimité politiques.

Étudier la présence croissante des Verts dans les assemblées nationales, les exécutifs des collectivités locales ou les « fiefs », ainsi que l'existence de pratiques spécifiques qui caractérisent la manière dont les « grands élus » se conduisent dans les institutions politiques auxquelles ils participent, permet ainsi de contextualiser l'occupation des fonctions électives et de repenser les coûts et les rétributions qu'elle implique. Parmi eux, l'effet le plus remarquable, consiste dans la baisse significative et proportionnelle à leur ascension dans les institutions, de leurs pratiques quotidiennes écologiques, au profit d'un discours sur le caractère supérieurement structurant des politiques publiques. Peu en effet se passent d'une voiture de fonction, voire d'un chauffeur, refusent de prendre l'avion pour

assister à des réunions officielles, ou encore maintiennent un régime strict végétarien une fois devenus « grands élus ». Un autre effet est également palpable : celui qui consiste à s'affranchir de certaines règles du parti, notamment relatives au non cumul de certains mandats²⁸³ – le cas de Noël Mamère, emblématique du cumul non autorisé de la fonction de maire et d'un mandat national, en atteste –, au reversement de la part qui revient au parti (environ 10 %) sur les indemnités de mandats, ou encore au niveau de cotisation, généralement inférieur à la grille partisane ou évolutif selon le degré de fidélité que ressentent les élus. Se déprenant ainsi à la fois de l'idéologie d'un parti, dont l'utilité leur est devenue relative, et du cadrage de pratiques auquel il invite, les « grands élus » incarnent une autre facette de « l'autrement vert » : celle de l'expert, radical mais responsable, c'est-à-dire celle de l'élus qui a réussi à « avoir » du métier à défaut d'en « être ». Bénéficiant d'un capital politique propre, les « grands élus » imposent ainsi de nouvelles significations de « l'autrement », au dernier rang desquelles figuraient récemment, et de manière plus structurante que « le jean de la ministre Duflot », la « différenciation positive » dans la majorité de gauche issue des élections législatives de 2012 et la « participation critique » au gouvernement de Jean-Marc Ayrault.

« Simples » adhérents, élus, ou collaborateurs de métier se différencient ainsi, nous l'avons vu dans ce chapitre, en fonction de leur socialisation partisane, de leur appétence pour *le* et *la* politique, et des (in)succès de leurs candidatures. Plurielles, changeantes, les manières vertes de se conformer au(x) rôle(s) politique(s) ou de tenter de le(s) subvertir donnent toutes lieu à des discours de rationalisation et de légitimation ajustés aux dispositions des individus et aux apprentissages que leur(s) élection(s) suscitent. C'est en les prenant au pied de la lettre que nous pouvons comprendre les multiples facettes qui composent le militantisme vert, et la variété des identités stratégiques qu'il permet de mobiliser. « Citoyen en politique », « élus militants », ou « homme-femme politique », les élus verts s'autorisent ainsi toutes sortes de « bricolages », qui sont autant de manières de gérer les tensions inhérentes à l'occupation de leur(s) rôle(s), et souvent contradictoires avec l'idéal de « l'autrement » auquel leur parti les enjoint. Outsiders mais pas nécessairement amateurs, nous l'avons montré, les verts sont, en majorité, des semi-professionnels de la politique. S'investissant en « minoritaires » dans leurs mandats, ils contribuent, avec plus ou moins d'influence, à la sédimentation du rôle de l'élus.

Leurs carrières, irrégulières, parfois interrompues, constituent, nous l'avons également montré, une sorte de feu d'artifice électoral : quelques rares élus gravissent très

283 Voir le détail de ces règles sur <http://ri.eelv.fr/limitation-des-responsabilites/>.

vite les échelons électifs jusqu'aux fonctions ministérielles, s'appuyant sur les ressources que leur procurent le parti (Dominique Voynet, Yves Cochet, Guy Hascoët, Cécile Duflot) ou court-circuitant les étapes en passant, comme Pascal Canfin, par le Parlement européen. Pendant que ces quelques-uns se succèdent au sommet de la pyramide élective, d'autres se maintiennent – plus ou moins longtemps – dans des fonctions de « grands élus » ou d'élus territoriaux, occupant parfois plusieurs points de l'espace en même temps grâce à une tolérance à l'égard du non cumul, ou changeant de niveau électif, dans le sens de la « descente » ou de la « montée » en fonction des contextes et des logiques d'investiture. Mais néanmoins, le barycentre de l'espace électif se situe bien, pour les Verts, dans la zone intermédiaire, confirmant notre hypothèse de semi-professionnalisation politique. En effet, s'ils entrent avec plus de facilité que dans d'autres partis dans une carrière élective (peu nombreux, ils ne se font guère concurrence, même si cette affirmation doit être modulée depuis la fusion des Verts et d'Europe écologie) et s'ils peuvent être rapidement et aisément élus (à l'intérieur et à l'extérieur du parti, notamment grâce à des listes d'« union de la gauche »), ils ne le sont jamais à de hautes fonctions (ils n'ont eu que quelques dizaines de parlementaires et cinq ministres) et leur carrière est souvent courte. Redevenus de « simples militants », ils perdent très vite les bénéfices matériels et symboliques acquis. D'où peut-être leur engagement à propos du statut de l'élu et de la reconversion après un mandat politique.

Ces propositions font en effet partie des rhétoriques de « l'autrement », qui n'ont ainsi peut-être qu'une fonction – et un effet – récurrent : celle de justifier le caractère interrompu et précaire de la plupart des carrières politiques vertes. Pariant sur le « minoritaire » par ajustement d'habitus autant que par stratégie politique, les Verts sont ainsi cantonnés, pour l'immense majorité d'entre eux, dans le statut coûteux²⁸⁴ de semi-professionnel de la politique lequel autorise, de fait, la sorte de fidélité paradoxale que les élus verts nourrissent à la fois envers leur parti et envers les institutions dans lesquelles ils siègent.

284 Rémi Lefebvre soulignait également ce point dans Rémi LEFEBVRE, « Petits arrangements avec son militantisme. Le désarroi identitaire des militants au Parti socialiste », *op. cit.*

CONCLUSION DE LA SECONDE PARTIE

Ni religion, ni morale, ni don de soi, pas plus que stratégie consciente de professionnalisation, le militantisme vert est bien, nous le constatons au terme de ces développements, une réinvention de soi en contexte partisan. Mêlant catholiques de gauche plus ou moins sortis de l'institution, soixante-huitards, et plus jeunes militants mouvementistes, il refaçonne, au gré d'un processus de socialisation partisane particulièrement sélectif, croyances et pratiques. Seuls ceux dont les dispositions sont les plus ajustées à l'institution verte résistent, nous l'avons vu, à la dureté relative des apprentissages qui les font, finalement, « devenir vert ». Solitude, silences, insultes et violence symbolique structurent en effet les premiers pas des entrants, particulièrement exposés en raison de l'image sociale du parti. Inégalement soutenus par leurs dispositions et par leurs pairs, ils sont rapidement pris dans le processus d'idéologisation qui, bien plus prégnant que les travaux précédents ne le laissent entendre, nous l'avons montré, structure la transformation de leurs manières de vivre et de penser. Jouant de l'insulte et retournant le stigmat, ils se constituent en avant-garde sociale et politique, veillant à toujours conserver une longueur d'avance dans l'écologisation de leurs pratiques et de leurs prises de positions, afin de bénéficier pleinement des rétributions symboliques que cette position confère à celles et ceux qui peuvent en assumer les coûts. Structuré sur le mode minoritaire, l'habitus partisan vert leur permet ainsi d'entrer avec fierté en politique, porteurs d'un idéal de « politique autrement » qu'ils s'efforcent, l'interprétant de diverses manières, de faire fructifier dans l'espace des (prises de) positions politiques.

Entrant le plus souvent dans la carrière politique par l'expertise sectorielle, ils n'ont pas de peine à élaborer et mettre en œuvre les politiques publiques qu'ils peuvent, par homologie de position et de stratégie avec leurs promoteurs, promouvoir et incarner dans les collectivités territoriales dans lesquelles ils siègent le plus souvent. L'exemple de l'action publique en économie sociale et solidaire, que nous avons choisi afin de souligner le caractère varié et spécialisé de l'offre politique verte que l'on cantonne trop souvent à l'environnement, le montre bien. Militants et élus verts savent en effet promouvoir dans la compétition politique les valeurs et les pratiques alternatives d'autres acteurs – ici économiques – minoritaires, et tirer parti de leurs positions électives pour contribuer à leur

institutionnalisation et à celles de pratiques qui passent pour déviantes et avec lesquelles ils entretiennent, de ce fait, une forme d'affinité. Pour autant, s'ils savent jouer de cette dernière pour se faire (re)connaître par les acteurs sociaux qui partagent leur condition et/ou leur position, la défense d'autres minoritaires (individus racialisés, personnes LGBT... ou encore, d'un autre point de vue, acteurs de l'ESS) peut également freiner leur ascension symbolique dans l'espace des positions politiques, limitant de ce fait leurs apprentissages et les cantonnant dans des rôles subalternes. Il leur faut ainsi déployer des savoirs et des savoir-faire tout spécialement politiques pour tenter de rivaliser avec ceux qui, contrairement à eux, « sont du métier ». « Avoir » du métier nécessite alors, nous l'avons montré, non seulement de maîtriser un nombre conséquent de « tours de main » mais également d'user de l'ensemble des « identités stratégiques » que permettent les interprétations plurielles de l'« être vert ».

Encadrés par les prescriptions partisans tout au long de leur socialisation au métier politique, ils apprennent à participer au travail des élus de leurs groupes locaux respectifs, s'(in)forment dans les commissions thématiques que les experts du parti animent, et se familiarisent, en participant aux luttes internes et aux jeux de courants, aux pratiques les plus communément réputées pour être « politiques ». Inégalement accueillants et prometteurs, ces espaces d'investissement militant confrontent à nouveau les adhérents aux rudesses de l'apprentissage de la compétition partisane pour l'investiture, et au-delà, de la compétition électorale. Choissant de présenter le processus de professionnalisation politique en décrivant les éliminations successives auquel il donne lieu, nous avons pu décrire les principes complexes de la sélection partisane et souligner les moments charnières qui jalonnent le parcours des militants vers l'exercice du métier de collaborateur d'élus) ou vers l'élection. Les fonctions collaboratives ne s'exercent généralement pas longtemps, nous l'avons souligné. Elles permettent en effet le plus souvent aux jeunes militants, adhérents du parti ou non adhérents, soit, de poursuivre leurs études, soit de faire carrière en dehors du champ politique, soit, majoritairement, de se présenter rapidement à quelque élection. Pour ceux pour qui le passage vers les institutions politiques s'est soldé par un succès s'ouvrent, nous les avons décrites, trois types de trajectoires : mandat unique – puis retour au militantisme « de base » –, mandats successifs avec ascension symbolique dans les échelons électifs, ou mandats successifs de niveau équivalent, avec, dans quelques rares cas, constitution d'un « fief ». Les manières d'endosser le rôle d'élus et d'exercer son mandat sont, dans l'orientation de ces trajectoires, structurantes. Il y a en effet une pluralité de manières d'être vert dans les institutions et de jouer de la position de « minoritaire dans la majorité » à laquelle dispose tout particulièrement l'appartenance à ce

parti. Irrégulières, incertaines, rapides mais souvent courtes, les carrières électives vertes s'inscrivent, nous l'avons montré, dans l'espace coûteux de la semi-professionnalisation politique. « Outsiders » mais pas nécessairement « amateurs », les élus verts bricolent au quotidien et interprètent les rôles qu'ils endossent, contribuant ainsi, dans le même temps, à la sédimentation du rôle d'élu et à la (dé)légitimation, c'est selon, de la « politique autrement » dont ils se revendiquent d'autant plus qu'elle n'obère pas leurs chances de devenir de « grands élus » et/ou de le rester.

CONCLUSION

« Les Verts ? Pourquoi j'y suis rentré... Je n'en sais rien. J'imagine qu'il faut être un peu fou pour avoir envie d'y aller ! Enfin... surtout pour y rester ! Non, je ne sais pas, vraiment... le côté un peu rebelle ça c'est sur. Et puis l'environnement. Mais aussi le social, le Sud, l'éducation, et puis ils ont de vraies idées sur la manière dont on peut vivre en ville, espérer un autre monde. Ils ont le courage de leurs idées, même si les gens ne votent pas pour eux. Je ne regrette pas d'avoir voté Mamère, même en ayant vu le résultat... Parce qu'il en faut des élus écolos ! On en a besoin. Moi, je ne sais pas combien de temps ça durera avec eux, je fais un bout de chemin... On verra bien »¹.

« Les Verts ? Ben ça alors, franchement, je ne vois pas l'intérêt ! Des arrivistes, comme tous les politiques ! Ils voudraient nous faire croire qu'ils sont mieux que les autres, mais ça ne tient pas deux minutes. Il n'y a qu'à les voir, les Voynet, Duflot... et les Placé, et puis tous les autres ! Même Éva Joly, sous ses airs, elle aussi elle veut du pouvoir... Non, vraiment, voter pour eux... Ils ne seront jamais majoritaires de toute façon, c'est mettre son bulletin à la poubelle, c'est comme Besancenot, ou je ne sais pas qui d'autre. Non ? enfin je ne sais pas... Je l'admire quand même Éva, avoir foutu tous les pourris en taule ! Bon, l'élection ce n'est pas tout de suite, hein... On verra bien »².

« On verra bien »... Dix ans séparent ces deux témoignages, mais ils sont interchangeable. Inverser les noms de Noël Mamère et d'Éva Joly ne pose, nous l'avons constaté sur le terrain, aucun souci. D'une présidentielle à l'autre, en effet, rien n'a changé. Les Verts passent toujours, dans le même temps, pour des idéalistes nécessaires et des moralistes ambitieux. Prenant au pied de la lettre les témoignages et les réactions contradictoires de militants, d'élus et d'électeurs, nous avons entrepris de comprendre, non seulement ce que signifie « être vert », mais également ce qui permet à quelques-uns de « le rester » et parfois, de « faire carrière » *dans* ou *au nom de* ce parti, pendant que dans le même temps, la plupart des entrants, pourtant portés par un enthousiasme certain, n'y restent pas plus d'une année.

1 Conversation avec Renaud, carnet de terrain n° 10.

2 Conversation sur un marché, carnet de terrain n° 10.

Choisissant de mêler approche biographique et enquête ethnographique, et combinant les concepts d'habitus, d'institution et de carrière, nous avons analysé l'ensemble des logiques sociales, biographiques et partisans qui structurent, sur le temps long, l'engagement et les carrières partisans et électives des militants verts. Retraçant leurs trajectoires sociales depuis la création du parti en 1984, nous avons découvert la présence prépondérantes d'(ex)-catholiques et de plusieurs générations distinctes de soixante-huitards. En ascension sociale et souvent politisés très tôt, ces « altruistes », « spécialistes » et « insoumis » forment, nous l'avons montré dans le premier chapitre, un collectif toujours renouvelé – à quantité constante – de militants intéressés par l'élaboration d'une offre politique autonome et par la compétition électorale. Observant qu'ils n'étaient pas exclusivement préoccupés par les enjeux environnementaux, et qu'ils parvenaient en militant chez Les Verts à acquérir ou à reconvertir un ensemble de capitaux, nous avons pu saisir la part strictement politique du projet partisan vert. « L'unité dans la diversité » qui caractérise ce collectif, tient ainsi, nous l'avons également montré, au caractère différencié mais convergent de leurs socialisations. Les disposant à l'ascèse et à l'empathie avec les minorités actives, elles leur permettent de se constituer en avant-garde politique et sociale, et de prétendre à se distinguer dans l'espace des (prises de) positions politiques en incarnant un idéal de « politique autrement ».

Tenant compte des interactions et des situations qui permettent l'engagement, nous avons insisté, dans un deuxième chapitre, sur le poids des réseaux de sociabilité. La monographie du groupe local nous a ainsi permis de découvrir que les entrants forment souvent, préalablement à leur adhésion au parti, une communauté de représentations et de pratiques. On a pu, à cette occasion, mesurer la prégnance des réseaux catholiques et personnalistes, et l'incitation à l'engagement que représentent certains modes de vie spécifiques (habitat communautaire, écoles à pédagogies alternatives, alimentation biologique et de saison, modes de consommation sobres en énergies, intérêts pour les activités artistiques et sportives...) ainsi que la participation à la vie associative locale. On a également insisté sur le fait que, si l'adhésion au parti se justifie dans un premier temps par la volonté de bénéficier des avantages que confère une étiquette nationale dans la compétition électorale locale, elle conduit les militants à s'impliquer rapidement dans le fonctionnement interne du parti et à en recruter d'autres qui, proximité sociale oblige, acceptent également de participer au développement d'une offre électorale avec laquelle ils sont en accord.

Soutenus par ces communautés préexistantes que l'adhésion aux Verts permet généralement de prolonger et d'enrichir, ou intégrant des groupes locaux plus individualisés, les entrants s'engagent dans un processus d'écologisation de leurs croyances et de leurs pratiques, que nous avons décrit dans un troisième chapitre. Combinant perspectives interactionnistes et institutionnelles, nous avons montré que « natifs » et « convertis » se distinguent tout au long du processus de socialisation partisane et d'idéologisation, selon leurs dispositions pour les apprentissages difficiles et leur degré d'appétence pour les activités politiques. Inégalement soutenus par leurs pairs pour affronter la dureté relative des rites qui, nous l'avons vu, structurent leurs parcours d'intégration au parti – injures et violences symboliques sont vécues dans le silence et la solitude -, ils résistent plus ou moins longtemps au caractère très sélectif de la socialisation partisane verte. Les plus disposés d'entre eux, sachant à la fois intégrer les prescriptions partisans et jouer des appropriations plurielles que le cadrage partisan autorise sur le fond, trouvent, comme nous l'avons expliqué, les conditions de leur « bonheur » partisan. Leur félicité témoigne ici de la (re)structuration de leur habitus sur le mode « vert ». Rendus capables d'être fiers d'appartenir à cette communauté politique relativement stigmatisée, les militants se « réinventent » sur le mode « minoritaire » et assument tout autant leur appartenance aux Verts que les pratiques distinctives qu'elle implique, dans l'espace public comme dans leur vie privée.

Dotés de connaissances et de compétences sectorielles que le parti leur a permis d'acquérir ou de compléter, ils parviennent, souvent sur l'invitation de leurs pairs, à entamer une carrière électorale. L'exemple des politiques publiques d'économie sociale et solidaire, que nous avons détaillé au chapitre quatre, laisse entrevoir les avantages mais également les coûts que représentent ces entrées sectorielles dans le champ politique. En effet, si elles permettent aux élus verts de participer – avec plus ou moins de facilité – à l'institutionnalisation d'acteurs économiques et sociaux avec lesquels ils partagent, nous l'avons souligné, des homologues de positions et de stratégies, elles les cantonnent rapidement dans des « niches » politiques et institutionnelles qui ne leur ouvrent guère de possibilité d'ascension dans la carrière électorale.

Pour comprendre les conditions de possibilité de cette dernière, qui sont, à l'image des rites de passage franchis lors de la socialisation partisane première, autant de conditions de maintien de l'engagement, nous avons analysé, dans un dernier chapitre, et sur le principe des éliminations successives, les différentes étapes qui conduisent les élus verts à la professionnalisation, de leur investiture à leur réélection, en passant par la conduite des

campagnes électorales. Ces étapes sont au principe de l'apprentissage du métier politique et des savoirs et savoir-faire qu'il implique, et qui ne correspondent pas tous, loin s'en faut, à l'image que les militants se font, en entrant chez les Verts, de la « politique autrement ». S'impliquant auprès des élus de leur groupe local, dans une commission de travail thématique, ou dans un courant, et souvent dans plusieurs de ces espaces à la fois, ils apprennent ainsi à composer avec les règles qui régissent le champ politique et que, « minoritaires dans les majorités » ou siégeant dans les oppositions, ils ne peuvent pas transformer. Bricolant avec les exigences de leur(s) rôle(s) dans les institutions, se composant de multiples « identités stratégiques », ils parviennent malgré tout, le plus souvent, à se maintenir dans une zone de semi-professionnalisation qui, de ce fait, les caractérise. *Outsiders*, mais pas amateurs, les décomplexés du cumul de mandat (dans l'espace et/ou dans le temps) se font réélire et se professionnalisent. Quelques-uns parviennent même à gravir les échelons électifs ou à s'implanter durablement sur un territoire. Mais n'accédant que rarement à des postes de gouvernement – Les Verts n'ont obtenu, depuis leur création, qu'un secrétaire d'État et quatre ministres (dont trois de plein exercice) –, ils n'effectuent que de courtes incursions dans les plus hautes fonctions.

La transformation des Verts en EELV et la progressive présidentialisation interne du parti sur lesquelles nous avons conclu le premier chapitre de notre travail, sont peut-être à penser au regard de ce dernier constat. En effet, si cette transformation est bien la preuve qu'un parti politique est toujours « le lieu d'une lutte entre ceux que leurs dispositions et leurs intérêts [...] portent à défendre les traits distinctifs de l'institution [...] et ceux que leurs dispositions et leurs intérêts spécifiques inclinent au contraire à rechercher l'élargissement maximum de la clientèle »³, elle est également la preuve de l'insistance, et parfois de l'impatience, commune aux militants à savoir/pouvoir gouverner. On aurait tort, pourtant, de les penser nouvelles. Les militants verts, notre travail le montre, ne sont en effet pas de plus en plus intéressés par le pouvoir, mais l'ont toujours été. Ils sont, en revanche, de plus en plus préparés à l'exercer, et disposés à l'assumer publiquement⁴, preuve que la socialisation (in)formelle au métier politique porte ses fruits et que le mode de recrutement des militants – et non leur profil socio-biographique – évolue. EELV, procédant à des « castings » de personnalités médiatisées, rompt, en effet, avec le « laisser adhérer » des Verts. Si cette méthode ne contrarie pas – pour l'instant ? – les logiques socio-biographiques

3 Pierre BOURDIEU, « Question de politique », *Actes de la recherche en sciences sociales*, vol. 16, n° 16, 1977, p. 55-89, p. 89 pour cette citation.

4 Le départ du gouvernement de Cécile Duflot et de Pascal Canfin, ne contredit pas, comme on pourrait peut-être le penser, cette affirmation. Sans juger cette décision sur le fond, il faut en effet comprendre qu'elle consistait, pour eux, à ne pas obérer, en participant à un exécutif qu'ils considéraient comme illégitime et impopulaire, leurs futures chances de gouverner.

de l'engagement, dont nous avons montré la pérennité, elle rompt en partie avec les types de légitimité qui prévalaient chez les Verts. L'éthique, la compétence et la participation aux luttes de terrain restent structurantes. Mais elles sont désormais pesées au regard du capital médiatique des candidats, et de leur capacité à rendre désirables les évolutions qu'implique la « transformation écologique de la société ». Dans ce cadre, le dyptique idéologique vert, qui allie transformation des modes de gestion des affaires publiques et pratiques individuelles distinctives est nécessairement réinterprété. Les caricatures qui ont été dressées – avec leur participation – de Nicolas Hulot et d'Éva Joly lors de la primaire de 2011, et qui faisaient du premier le tenant de l'écologie de la pédagogie et l'autre celle de l'écologie punitive⁵ montrent bien, en effet, qu'au-delà des discours de démarcation que les représentants du parti peuvent tenir dans les assemblées où se dessinent les politiques publiques nationales et territoriales, ce sont bien les pratiques distinctives qui sont au cœur des enjeux. L'attachement des EELV à ces dernières – dont on a montré qu'elles s'amenuisent au fur et à mesure que les militants se professionnalisent – et à leur valorisation dans l'espace politique, sera ainsi, structurant. On peut en effet supposer que si cet attachement disparaissait, les EELV perdraient le fondement pratique qui légitime leur position d'avant-garde politique et sociale, et avec lui, les bénéfices qu'ils tirent de cette position dans la compétition électorale.

Ainsi conduit, notre travail permet de réfuter de nombreuses hypothèses anciennes : le caractère prépondérant de la préoccupation environnementale dans l'adhésion, la frustration et le déclassement social des militants, la revalorisation sociale procurée par l'adhésion, l'absence d'idéologie verte, la « nature » antisystème de leur projet et de leur organisation et la nature peu rétributive ou cantonnée aux rétributions symboliques de leur militantisme. Il permet, dans le même temps, de prendre toute la mesure du poids de la socialisation catholique et des engagements familiaux en faveur des minorités en lutte, de préciser le rôle de la participation des militants aux événements de mai-juin 68 et aux luttes de terrain qui les ont suivies, et de pointer le caractère dominé de leur multipositionnement. Il permet également de révéler la nature relativement stigmatisante du militantisme vert, de souligner le poids des campagnes électorales et des formats de réunion dans l'engagement, et de comprendre, enfin, les multiples expressions de « l'être vert », révélatrices des manières de concevoir la politique et d'en faire.

5 Nous nous permettons de renvoyer sur ce point à Vanessa JÉROME, « Mécanismes d'investiture et principes de légitimité chez Europe écologie-Les Verts : du partisan au médiatique ? », *op. cit.*

Préoccupée par le fait de comprendre comment les militants sont attirés et tiennent dans le parti, y compris en composant avec leur(s) désillusion(s) et en tentant de le changer de l'intérieur⁶, nous avons décrit les moments charnière de la socialisation partisane et de la professionnalisation politique. Nous focalisant ainsi sur « ceux qui restent », nous n'avons abordé qu'en creux les causes des désengagements. Ils tiennent ici à plusieurs facteurs classiquement invoqués⁷, et tout spécifiquement, nous semble-t-il, à l'inégale disposition des militants à accepter les rudesses de l'apprentissage et l'exigence de (re)conversion des pratiques quotidiennes, au délitement des réseaux d'interconnaissance qui avait permis l'engagement, à la distance qui sépare les discours tenus – et entendus – des pratiques politiques effectives, aux investitures manquées, aux conflits de rôle(s) insurmontables, et à l'épuisement militant. Ils sont, finalement, la preuve que les capacités de restructuration de l'habitus et l'élasticité de l'institution, ne sont, chez Les Verts pas plus qu'ailleurs, infinies. Comme toute entreprise de (re)fabrication de soi, le « devenir vert » a en effet ses limites.

Mais il a également ses prolongements. Si l'analyse systématique des trajectoires des ex-verts reste à faire, notre enquête de terrain permet, en revanche, d'esquisser quelques pistes de recherche d'un autre genre. Ayant eu l'opportunité de réaliser des entretiens avec sept enfants de militants du groupe de Vanves, ou, autrement dit, avec des représentants de la première génération d'individus socialisés de manière « intentionnelle »⁸ aux manières vertes de penser et de faire, nous pouvons proposer une analyse de leurs – encore courtes – trajectoires sociales et militantes.

Dans la famille d'Antonin et Alice tout d'abord, trois enfants sont nés, respectivement en 1981, 1985 et 1991. L'aîné⁹, déjà en fin d'études lorsque ses parents s'engagent chez les Verts, ne se dit guère concerné par la politique. Scolarisé aux États-Unis, puis à l'école Jaurès au moment fort de l'application de pédagogies alternatives, et enfin par l'association L'École en bateau, il a ensuite mené en parallèle sa scolarité supérieure (il a obtenu son diplôme de l'École nationale de l'aviation civile – Ingénieur en 2005, après sa maîtrise à la faculté d'Orsay) et sa formation nautique (son monitorat de voile obtenu aux Glénants date

6 Ce type de militantisme « désajusté » n'est évidemment pas l'apanage des Verts. Rémi Lefebvre, par exemple, a montré le caractère essentiel à la vie de l'institution socialiste de ce type d'engagement critique, soulignant que « le bonheur militant et le plaisir de militer font tenir autant les institutions que le malheur ou le désir contrarié qu'elles génèrent ». Voir Rémi LEFEBVRE, « Militer au Parti socialiste pour le transformer. L'engagement à 'la gauche' du PS », in Bertrand GEAY et Laurent WILLEMEZ (dir.), *Pour une gauche de gauche*, op. cit., p. 217-237.

7 On pourra se reporter pour une approche globale du désengagement militant à Olivier FILLIEULE (dir.), *Le Désengagement militant*, op. cit.

8 En référence à Anne MUXEL, *La socialisation intentionnelle familiale. Étude d'une famille sur trois générations - 1946-1982*, Thèse pour le Doctorat de Sociologie, Université de Paris V René Descartes, 1983.

9 Les données biographiques sont extraites de notre entretien téléphonique du 12 septembre 2008.

également de 2005). Vivant soit en bateau, soit en habitat collectif, il est, comme l'on dit de certains chez les Verts « décroissant de nature ». Il considère en effet comme allant de soi son mode de vie peu consommateur de ressources naturelles et d'argent, ne l'attribuant pas à une prise de conscience de type écologiste. La deuxième¹⁰ a une trajectoire scolaire très similaire. Également scolarisée à l'école Jaurès, elle a aussi poursuivi des études supérieures, à la faculté d'Orsay puis à l'École nationale de l'aviation civile – Pilote, dont elle est sortie diplômée en 2008. Très marquée par son passage à Jaurès tout en reconnaissant, comme son frère, qu'elle n'avait pas alors conscience d'être dans une école « spéciale », elle l'est également par le mode de vie que lui a permis l'habitat collectif, dont elle a, encore plus que son frère souvent en mer, beaucoup profité. Elle vit d'ailleurs, depuis son départ de chez ses parents, en colocation. Peu concernée par la politique (elle a distribué quelques tracts lors des campagnes et surtout gardé sa petite sœur pendant que ses parents militaient), tout en se déclarant « de gauche », elle se sent plutôt, comme sa mère, la fibre associative. À l'image de certains « spécialistes » et « altruistes » de l'enquête, elle a déjà participé à des projets de développement d'écoles en Afrique et fait l'expérience du décalage qui existe entre la plupart des membres de l'association qui voulaient « prendre des vacances et porter deux ou trois crayons », et l'idée qu'elle a de ce type d'engagement. Les pratiques écologistes sont, chez elle, conscientes (elle trie ses déchets, mange souvent biologique, fait attention à ses consommations d'eau et d'électricité...), parfois même un peu pesantes, ce qui la conduit à faire quelques exceptions, au titre du confort, du plaisir ou pour ne pas imposer ses préférences dans un cercle amical. La cadette, toujours logée chez ses parents au moment de notre entretien¹¹, vit, à l'image de sa mère, plutôt sur le mode « artiste ». Étudiante en cinéma à la faculté de Paris 8, après une scolarité en écoles alternatives, elle a pleinement ressenti les effets de l'engagement de ses parents au début des années 2000, et surtout, alors qu'elle restait la seule enfant à la maison, lors de la campagne municipale de 2008. Les sentant tout à fait « envolés sur la planète Les Verts », elle supporte souvent mal le mode de vie très engagé de ses parents et le poids de leurs pratiques quotidiennes alternatives : « ils sont catégoriques sur tout ! Des fois ça va trop loin... la lessive bio... elle ne lave pas, ce n'est pas toxique non, ça laisse même mes tâches ! ». Mesurant l'assurance que ses parents, et notamment son père, ont pris du fait de leur militantisme, elle n'ose guère exprimer d'avis sur les sujets débattus et préfère, pour l'instant, « rester à l'écart ». Elle se dit malgré tout « écolo en pratique » mais assure qu'elle ne s'engagera jamais en politique, mais peut-être comme sa mère, plutôt « du côté associatif ». Cumulant titres scolaires et pratiques alternatives, et socialisés très tôt et de plusieurs manières au(x) mode(s) de vie que l'on peut

10 L'entretien a été réalisé le 4 septembre 2008.

11 Réalisé le 6 septembre 2008

qualifier d'écologiste(s), les enfants d'Antonin et Alice entretiennent, pour l'instant, en tous cas, un rapport inégal et distancé à la politique et à l'engagement militant.

Dans la famille de Jean-Luc et Bernadette, l'engagement est, à l'image de celui de tous les (ex)-catholiques de notre enquête, beaucoup plus fort, et déjà réalisé, même si c'est en marge du parti. La trajectoire des enfants est déjà marquée par les pratiques de partage et de convivialité, et le souci de la préservation de la nature. Née en 1985, l'aînée des deux enfants¹² a été animatrice d'aumônerie pendant huit ans et garde d'excellents souvenirs des échanges auxquels elle a participé, sur tous les sujets qui la préoccupaient alors (drogue, violence, sexualité, écologie...). Fascinée par le mode de vie hippie et le folklore vestimentaire du Moyen-Âge, elle a fait de sa passion un métier, en devenant costumière après ses années d'études à l'école d'arts plastiques Olivier de Serres. Hésitant longtemps à adhérer à l'organisation de jeunesse La Souris verte, après avoir assisté à quelques réunions (elle a rencontré des militants de cette organisation en participant aux manifestations anti Le Pen de 2002), elle prend finalement son adhésion à Greenpeace en 2003. Portée par les conversations familiales et l'engagement de ses parents en 2008, qu'elle trouve « génial », elle participe à la campagne lorsque son emploi du temps professionnel très chargé le lui permet : tractage, action « anti emballages » devant le supermarché du quartier, balades à vélo. Ne souffrant pas de passer « pour une dégénérée » ou une « nana un peu zinzin », elle cumule les pratiques alternatives et ascétiques : végétarisme, alimentation frugale et biologique, compost, tri sélectif, AMAP, réalisation d'alcools médiévaux (rata, hydromel, vin de sauge...). Obtenant visiblement beaucoup de profits distinctifs de son mode de vie, elle cumule « le médiéval et l'écologie » avec un plaisir ostensible.

Son frère cadet, né en 1987, s'est politisé plus rapidement. Étudiant à l'IEP de Lille après avoir effectué une prépa à La Catho où avait également étudié sa mère, il est, au moment de notre entretien¹³, en master Politiques territoriales et aménagement du territoire. Il a également, grâce à Antonin, trouvé un stage auprès d'une vice-présidente de conseil régional. Proche des militants des organisations de jeunesse Chiche ! et Fac verte à Lille, il est aussi, depuis son retour de son année d'étude à Fribourg, proche des militants de la CNT et de SUD. Plus activiste que sa sœur qui se contente de manifester, il participe à de nombreuses grèves étudiantes, à des contre-sommets, à des blocages d'universités et essuie même quelques violences policières, qui sont, pour lui, le lot de ceux qui préfèrent « la démocratie plus directe, l'autogestion et les utopies un peu anarchistes ». Heureux que ses

12 Notre entretien date du 12 septembre 2008.

13 Le 2 septembre 2008.

parents s'engagent, il accepte de donner son nom pour composer la liste municipale en 2008 et suit quelques événements de campagne. Se moquant tout autant que sa sœur qu'on le « prenne pour un dingue », il mange peu de viande, fabrique lui-même ses produits d'entretien et éteint systématiquement le chauffage. Très engagé, il a été poursuivi en justice pour avoir participé au sabotage d'une ligne à très haute tension et avoir refusé de donner son ADN. Échappant de peu à une condamnation en 2013, il a – momentanément ? – arrêté de militer. Il a également déménagé, s'est installé en couple et se reconvertit actuellement pour devenir charpentier. Catholiques de gauche, élevés dans un immeuble communautaire, bons élèves mais un brin libertaires, les enfants de Jean-Luc et Bernadette expérimentent ainsi les profits – et les risques – d'engagements et de pratiques relativement extrêmes. Petits-enfants d'un curé défroqué exilé au Brésil, et de militants politiques dissidents, ils apprivoisent, sous l'œil bienveillant de parents récemment engagés chez les Verts, les flux et les reflux rapides de l'engagement post-adolescent qui a souvent caractérisé les trajectoires de nos enquêtés « insoumis ».

Les enfants d'Adélie, enfin, sont, à l'image de leur mère, les plus impliqués dans le parti vert. Si ceci est moins vrai de l'aîné¹⁴, né en 1978 et relativement fragile psychologiquement, qui a pris une adhésion que l'on peut qualifier de « complaisance » et donné son nom pour composer les listes municipales de 2001 et 2008, c'est tout à fait probant si l'on observe la trajectoire du cadet. Né en 1978¹⁵, il a, à l'inverse de son frère, beaucoup apprécié son expérience d'enfant expatrié. Un temps décidé à travailler comme ses parents dans le secteur de l'énergie (pétrolière pour son père, renouvelables pour sa mère), il obtient son DESS d'économie et de gestion en 2004. Sa mère est alors secrétaire régionale des Verts et très impliquée dans le parti. Faisant rapidement l'expérience de contrats de travail précaires et mal rémunérés, il obtient aisément, grâce aux relations de sa mère, un CDD au Cédis. « Pistonné par Jean-Vincent Placé et sa mère », comme il le souligne lui-même, il s'intéresse rapidement aux affaires internes du parti et adhère aux Jeunes verts, et au parti, la même année. Côtayant régulièrement les dirigeants verts, il se prend vite au jeu des « sphères politiciennes, techniques et stratégiques du parti ». Vivant de la politique, *via* son poste de chargé de mission dans l'organisme de formation des élus, il s'implique relativement peu dans la vie locale, occupant seulement, en 2008, le rôle de mandataire financier pour la campagne. Il préfère en effet se porter candidat dans les instances fédérales des Jeunes verts (il est trésorier une année après son adhésion, en 2005) et dans

14 Nous avons réalisé avec lui un entretien formel le 10 juillet 2009, complété par de nombreuses conversations.

15 Nous avons réalisé avec lui un entretien formel le 26 juin 2008, également complété par de nombreuses conversations.

l'arrondissement parisien où il réside (il est 9^e de liste aux municipales de 2008). D'autant plus critique envers les élus verts qu'il connaît leurs pratiques et souhaite l'être à son tour sans y parvenir, il se professionnalise rapidement. Collaborateur au Cédis, en CDI depuis 2007, il a ensuite quitté ce poste pour s'installer dans une autre région. Actuellement collaborateur du groupe des élus régionaux dont il avait coordonné la campagne en 2010, il s'investit également dans l'ACÉVA. Peu pratiquant au quotidien, comme la plupart des professionnels de la politique verte, il ne revendique qu'une maîtrise de ses dépenses énergétiques et le souci de bien trier ses déchets. Sa lecture très stratégiste de l'organisation, ainsi que les ressources que lui procurent ses appuis personnels, structurent ainsi largement sa trajectoire partisane et son attachement au parti.

L'analyse rapide des trajectoires et des engagements de ces jeunes enquêtés permet ainsi de saisir de quelle(s) manière(s) écoles alternatives, habitats communautaires, expériences internationales et pratiques quotidiennes écologistes structurent les trajectoires des enfants de militants. Transmise avec la « force de l'évidence », la « vertitude » engage ainsi à reproduire des manières de voir et de faire qui révèlent la transmission, à cette génération, du triple souci d'ascension sociale, de distinction et de concrétisation d'un idéal. Si ces premiers entretiens ne permettent pas de conclure sur les conséquences de la socialisation verte sur la politisation des enfants, ils nous engagent, au moins, à lier le devenir d'EELV et la propension de ces jeunes gens à considérer que ce parti représente une terre propice à leur « bonheur » militant.

ANNEXES

RÉSULTATS ÉLECTORAUX DE 1984 À 2012

Élections Européennes

1984	3,37%	-
1989	10,6%	8 élus ou 9
1994	2,95%	-
1999	9,72%	9 élus
2004	7,4%	6 élus
2009	16,28%	14 élus

Élections présidentielles

1988	3,78%	soit 1.150.000 voix
1995	3,32%	soit 1.011.488 voix
2002	5,25%	soit 1.495.901 voix
2007	1,57%	soit 576 740 voix
2010	2,31%	soit 828.345 voix

Élections législatives

1986	2,44%	-
1988	Ne participent pas mais quelques dissidents autour de 4,8%	-
1993	4,02	-
1997	5,12% ou 4,1	6 élus + 1
2002	4,46% ou 5,7	3 élus
2007	3,3%	3 élus + 1 après législative partielle 2010
2012	3,6%	18 élus

Élections sénatoriales

1974 - 1998		-
2001		1 élue
2004		5 élus
2011		10 élus

Élections régionales (scores des listes autonomes)

1986	3,38%	4 élus
1992	6,8%	100 élus
1998	5,73%	74 élus
2004	entre 5,6 ou 4,3 et 10,1%	168 élus
2010	12,5%	263 élus

Élections municipales (scores des listes en autonome)

1989	9% ou 8,1%	600 élu-e-s, 15 maires (env.) ou 1.4000 élus
1995	6,5%	650 élus, 20 maires (env.)
2001	11,80%	33 maires (env.)
2008	8,70 %	1.500 élus, 41 maires, ou 44 ou 50

Élections cantonales

1985	4,08% ou rien	-
1988	6,8%	-
1992	11,06% ou 8 ou 10	1 élu ou 3 ?
1994	7,8%	5 élus ou 7 ?
1998	7,66%	10 élus
2001	11,29% ou 11,63	13 élus ou 12 ?
2004	4,2% ou 4,9 ou 8,8	22 élus ou 12 ou 11 ?
2008	11,54 %	18 élus ou 24 ?
2011	8,4%	49 élus ?

Ces chiffres sont basés sur le recoupements de plusieurs sources : sites web nationaux, tableaux diffusés par le parti, chiffres fournis par la Fédération des Élu-e-s Vert-e-s et Écologistes (FEVE) et diverses publications parues à *La Documentation française*.

Ils divergent bien souvent. Dans certains cas, les résultats agrègent les scores des Verts et autres écologistes. Dans d'autres, les élus ne sont pas adhérents verts mais « apparentés ».

Au final, le nombre total réel des élus est bien souvent inconnu ou approximatif, notamment aux niveaux municipal et cantonal.

[Les annexes de valeur uniquement méthodologiques ont été supprimées].

BIBLIOGRAPHIE

- ABÉLÈS (M.) (dir.), *Le Défi écologiste*, Paris, L'Harmattan, 1993.
- ACHIN (C.) et LÉVÊQUE (S.), « Femmes, énarques et professionnelles de la politique. Des carrières exceptionnelles sous contraintes », *Genèses*, vol. 2, n° 67, 2007, p. 24 à 44.
- ACHIN (C.) et LÉVÊQUE (S.), « L'une chante et l'autre pas. La parité aux élections municipales de 2001 et 2008 » in AGRIKOLIANSKY (É.), HEURTAUX (J.) et LE GRIGNOU (B.) (dir.), *Paris en campagne. Les élections municipales de mars 2008 dans deux arrondissements parisiens*, Bellecombe-en-Bauges, Éditions du Croquant, 2011, p. 243-262.
- ACHIN (C.) et LÉVÊQUE (S.), « Le genre c'est la classe ? capitaux corporels et identitaires, compétition politique et contextes sociaux », in AGRIKOLIANSKY (É.), HEURTAUX (J.) et LE GRIGNOU (B.) (dir.), *Paris en campagne. Les élections municipales de mars 2008 dans deux arrondissements parisiens*, Bellecombe-en-Bauges, Éditions du Croquant, 2011, p. 263-284.
- ACHIN (C.) et LÉVÊQUE (S.), *Femmes en politique*, Paris, La Découverte, 2006.
- ACHIN (C.), « Un métier d'homme ? Les représentations du métier de député à l'épreuve de sa féminisation », *Revue française de science politique*, vol. 55, n° 3, 2005, p. 477-499.
- ACHIN (C.) et alii, *Sexes, genre et politique*, Paris, Économica, 2007.
- ACOCA (C.), *Communication politique et styles de vie : l'exemple d'une campagne électorale, analyse du discours écologiste pour l'élection législative de mars 1978*, Mémoire de DESS, Université de Paris I, 1978.
- AGRIKOLIANSKY (É.), « Biographies de l'institution et mise en scène de l'intellectuel. Les candidats au comité central de la Ligue des droits de l'homme », *Politix*, vol. 7, n° 27, 1994, p. 94-110.
- AGRIKOLIANSKY (É.), *Les Partis politiques en France*, Paris, Armand Colin, (2000), 2008.
- AGRIKOLIANSKY (É.) et SOMMIER (I.), *Radiographie du mouvement altermondialiste*, Paris, La Dispute, 2005.
- AGRIKOLIANSKY (É.), « Biographies de l'institution et mise en scène de l'intellectuel. Les candidats au comité central de la Ligue des droits de l'homme », *Politix*, vol. 7, n° 27, 1994, p. 94-110.
- AGRIKOLIANSKY (É.), « Carrières militantes et vocation à la morale : les militants de la LDH dans les années 1980 », *Revue française de science politique*, vol. 51, n° 1, 2001, p. 27-46.

- AGRIKOLIANSKY (É.), « Que disent les campagnes électorales de la vie politique ? », in AGRIKOLIANSKY (É.), LE GRIGNOU (B.) et HEURTAUX (J.) (dir.), *Paris en campagne. Les élections municipales de mars 2008 dans deux arrondissements parisiens*, Bellecombe-en-Bauges, Éditions du Croquant, 2011, p. 13-30.
- AGRIKOLIANSKY (É.), MAYER (N.) et FILLIEULE (O.) (dir.), *L'altermondialisme en France : la longue histoire d'une nouvelle cause*, Paris, Flammarion, 2005.
- AÏT-AOUDIA (M.) et DEZÉ (A.), « Contribution à une approche sociologique de la genèse partisane. Une analyse du Front national, du Movimento sociale italiano et du Front islamique de salut », *Revue française de science politique*, vol. 61, n° 4, 2011, p. 631-658.
- AÏT-AOUDIA (M.), BACHELOT (C.), BARGEL (L.), COMBES (H.), DECHEZELLES (S.), ÉTHUIN (N.), HAEGEL (F.), LECLERCQ (C.), MASSICARD (É.) et PETITFILS (A-S.), « Enquêter dans les partis politiques. Perspectives comparées », *Revue internationale de politique comparée*, vol. 17, n° 4, 2010, p. 7-13.
- AÏT-AOUDIA (M.), BARGEL (L.), ÉTHUIN (N.), MASSICARD (É.) et PETITFILS (A-S.), « Franchir les seuils des partis. Accès au terrain et dynamiques d'enquête », *Revue internationale de politique comparée*, vol. 17, n° 4, 2010, p. 15-30.
- ALTHABE (G.), « Ethnologie du contemporain et enquête de terrain », *Terrain*, n° 14, *L'incroyable et ses preuves*, 1990, consultable sur <http://terrain.revues.org/document2976.html>.
- ANDERSON (N.), *Le Hobo. Sociologie du sans-abri*, Paris, Nathan, 1993.
- ANDOLFATTO (D.), GREFFET (F.) et OLIVIER (L.) (dir.), *Les Partis politiques. Quelles perspectives ?*, Paris, L'Harmattan, 2001.
- ANQUETIN (V.), *"J'étais jeune, j'étais une femme, j'étais écologiste". Andrée Buchmann : la formation d'une femme politique*, Mémoire de DEA, IEP Strasbourg, 1996.
- ANSART (P.), *La Gestion des passions politiques*, L'Âge d'Homme, Lausanne, 1983.
- ASSOUN (P-L), « Freud et la politique », *Pouvoirs*, n° 11, 1981, p. 155-182.
- ASSOUN (P-L), *Freud et les sciences sociales*, Paris, Armand Colin, 1993.
- AUBERT (A.), *Multitudes : origines, identités et évolutions d'une revue critique. Contribution à une histoire sociale des idées politiques*, Mémoire de Master 2, Université Paris I Panthéon-Sorbonne, 2013.
- AVANZA (M.) et LAFERTÉ (G.), « Dépenser la 'construction des identités' ? Identification, image sociale, appartenance », *Genèses*, n° 61, 2005, p. 134-152.
- AVANZA (M.), « Comment faire de l'ethnographie quand on n'aime pas 'ses indigènes' ? Une enquête au sein d'un mouvement xénophobe », in FASSIN (D.) et BENZA (A.) (dir.), *Les Politiques de l'enquête. Épreuves ethnographiques*, Paris, La Découverte, 2008, p. 41-58.

- BACHELARD (G.), *La Formation de l'esprit scientifique*, Paris, Vrin, (1938), 1993.
- BACHELOT (C.), COMBES (H.), DECHEZELLES (S.), HAEGEL (F.) et LECLERCQ (C.), « Les partis s'intéressent-ils à nos enquêtes ? Éléments comparatifs sur la réception des recherches sur les partis », *Revue internationale de politique comparée*, vol. 17, n° 4, 2010 ; p. 31-46.
- BAILEY (F.G), *Les Règles du jeu politique*, Paris, PUF, 1971.
- BAQUÉ (P.), « Sur les chantiers de l'économie solidaire », *Le Monde diplomatique*, 1994, p. 18-19.
- BARBONI (T.), « Un héritier sans histoire ? L'élection du socialiste Rémi Féraud dans le 10^e arrondissement », in AGRIKOLIANSKY (É.), HEURTAUX (J.) et LE GRIGNOU (B.) (dir.), *Paris en campagne. Les élections municipales de mars 2008 dans deux arrondissements parisiens*, Bellecombe-en-Bauges, Éditions du Croquant, 2011, p. 181-208.
- BARGEL (L.) et PETITFILS (A-S.), « Militants et populaires ! Une organisation de jeunesse sarkozyste en campagne. L'activation périodique d'une offre organisationnelle de militantisme et ses appropriations pratiques et symboliques », *Revue française de science politique*, vol. 59, n° 1, 2009, p. 51-75.
- BARGEL (L.), *Aux avant-postes. La socialisation au métier politique dans deux organisations de jeunesse de parti. Jeunes populaires (UMP) et Mouvement des jeunes socialistes (PS)*, Thèse pour le Doctorat en Science politique, Université Paris I Panthéon-Sorbonne, 2008.
- BARGEL (L.), *Jeunes socialistes, jeunes UMP. Processus et lieux de socialisation politique*, Paris, Dalloz-Sirey, 2009.
- BARRAULT (L.), « Des formations militantes sélectives ? Éléments de réflexion sur le façonnage institutionnel au sein d'une association de parents d'élèves », communication à l'école doctorale de Paris I le 26 mars 2009.
- BARRAULT (L.), *Gouverner par accommodements. La régulation publique de l'accès à l'École et les stratégies des familles*, Université de Paris I Panthéon-Sorbonne, 2011.
- BARTHELEMY (M.), « Des militants de l'école : les associations de parents d'élèves en France », *Revue française de sociologie*, vol. 36, n° 3, 1995, p. 439-472.
- BAUDELLOT (C.) et ESTABLET (R.), *Allez les filles ! Une révolution silencieuse*, Paris, Le Seuil, (1992), 2006.
- BEAUD (S.) et WEBER (F.), *Le Guide de l'enquête de terrain*, Paris, La Découverte, (1997), 2003.
- BEAUD (S.), « L'usage de l'entretien en sciences sociales. Plaidoyer pour « l'entretien ethnographique », *Politix*, vol. 9, n° 35, 1996, p. 226-257.

- BEAUDOIN (D.), *Die Grünen/Les Verts : l'écologie politique en Allemagne par comparaison avec la France*, Mémoire de DESS Études germaniques, Université de Strasbourg III, 1998.
- BECKER (C.), DOZON (J-P), OBBO (C.) et TOURÉ (M.) (dir.), *Vivre et penser le sida en Afrique*, Paris, Codesria, Karthala & IRD, 1998.
- BECKER (H.S), « Inférence et preuve en observation participante. Fiabilité des données et validité des hypothèses, in CÉFAÏ (D.) (dir.), *L'enquête de terrain*, textes réunis, présentés et commentés par Daniel Céfaï, Paris, La Découverte, 2003, p. 350-352.
- BECKER (H.S), « Biographie et mosaïque scientifique », *Actes de la recherche en sciences sociales*, vol. 62, n° 62-63, 1986, p. 105-110.
- BECKER (H.S), « Notes on the Concept of Commitment », *The American Journal of Sociology*, vol. 66, n° 1, 1960, p. 32-40.
- BECKER (H.S), « Whose Side are We on ? », *Social Problems*, n° 4, 1967, p. 239-247.
- BECKER (H.S), *Comment parler de la société. Artistes, écrivains, chercheurs et représentations sociales*, Paris, La Découverte, 2009.
- BECKER (H.S), *Les Ficelles du métier. Comment conduire sa recherche en sciences sociales*, Paris, La Découverte, 2002.
- BECKER (H.S), *Les Mondes de l'art*, Paris, Flammarion, 1988.
- BECKER (H.S), *Outsiders. Études de sociologie de la déviance*, Paris, Métailié, (Chicago 1963), 1985.
- BÉLIARD (A.) et EIDELIMAN (J-S), « Au-delà de la déontologie. Anonymat et confidentialité dans le travail ethnographique », in FASSIN (D.) et Bensa (A.) (dir.), *Les Politiques de l'enquête. Épreuves ethnographiques*, Paris, La Découverte, 2008, p.123-141.
- BENNAHMIA (J-L.) et ROCHE (A.), *Des Verts de toutes les couleurs. Histoire et sociologie du mouvement écolo*, Paris, Albin Michel, 1992.
- BENSA (A.), « De la relation ethnographique. À la recherche de la juste distance », *Enquête*, n° 1, *Les terrains de l'enquête*, 1995, consultable sur <http://enquete.revues.org/document268.html>.
- BENSA (A.), « Père de Pwädé. Retour sur une ethnologie au long cours », in FASSIN (D.) et Bensa (A.) (dir.), *Les Politiques de l'enquête. Épreuves ethnographiques*, Paris, La Découverte, 2008, p. 20-39.
- BENSA (A.), « Remarques sur les politiques de l'intersubjectivité », in FASSIN (D.) et Bensa (A.) (dir.), *Les politiques de l'enquête. Épreuves ethnographiques*, Paris, La Découverte, 2008, p. 323.
- BENSA (A) et FASSIN (É), « Les sciences sociales face à l'événement », *Terrain*, n° 38, p. 5-20.

- BERENI (L.), CHAUVIN (S.), JAUNAIT (A.) et REVILLARD (A.), *Introduction aux études sur le genre*, Paris, De Boeck, 2012.
- BERGER (P.) et LUCKMANN (T.), *La Construction sociale de la réalité*, Paris, Méridiens Klincksieck, (2e ed.), 1996.
- BERTAUX (D.), *L'Enquête et ses méthodes : le récit de vie*, Paris, Armand Colin, 2005.
- BERTRAND (M.) et DORAY (B.), *Psychanalyse et sciences sociales. Pratiques, théories, institutions*, Paris, La Découverte, 1989.
- BERTRAND (R.), « Mai 68 et l'anticolonialisme », in DAMAMME (D.), GOBILLE (B.), MATONTI (F.) et PUDAL (B.) (dir.), *Mai juin 68*, Paris, Édition de l'Atelier, 2008, p. 89-102.
- BESSIN (M.), BIDART (C.) et GROSSETI (G.) (dir.), *Bifurcations. Les sciences sociales face aux ruptures et à l'événement*, Paris, La Découverte, 2010.
- BEZES (P.) et LE LIDEC (P.), « Ce que les réformes font aux institutions », in LAGROYE (J.) et OFFERLÉ (M.) (dir.), *Sociologie de l'institution*, Paris, Belin, 2010, p. 75-101.
- BILLEMONT (H.), *L'Écologie politique. Une idéologie de classes moyennes*, Thèse pour le Doctorat de Sociologie, Université d'Évry-Val d'Essonne, 2006.
- BIZEUL (D.), « Des loyautés incompatibles. Aspects moraux d'une immersion au Front national », *Sociologies, Expériences de recherche, dilemmes éthiques et enjeux scientifiques dans l'enquête de terrain*, consultable sur <http://sociologies.revues.org/index226.html>.
- BIZEUL (D.), « Le récit des conditions d'enquête : exploiter l'information en connaissance de cause », *Revue française de sociologie*, vol. 39, n° 4, 1998, p. 751-787.
- BIZEUL (D.), « Les sociologues ont-ils des comptes à rendre ? Enquêter et publier sur le Front national », *Sociétés contemporaines*, vol. 2, n° 70, 2008, p. 95-113.
- BIZEUL (D.), « Que faire des expériences d'enquête ? Apport et fragilité de l'observation directe », *Revue française de science politique*, vol. 57, n° 1, 2007, p. 69-89.
- BIZEUL (D.), *Avec ceux du FN. Un sociologue au Front national*, Paris, La Découverte, 2003.
- BLANCHE (A.) et GOTMAN (A.), *L'Enquête et ses méthodes : l'entretien*, Paris, Nathan, 1992.
- BLONDIAUX (L.) et COURTY (G.), « En vert et contre tout ? L'écologie en politique », *Politix*, vol. 3, n° 9, 1990, p. 4.
- BOLTANSKI (L.), « L'espace positionnel : multiplicité des positions institutionnelles et habitus de classe », *Revue française de sociologie*, Vol.14, n° 1, 1973, p. 3-26.
- BONGRAND (P.), BOURSANGE (É.), DÉPLAUDE (M-O.) et TAICLET (A-F.), *Enjeux (et) pratiques de l'écriture en sciences sociales. Questions à Howard Becker*, Journée d'étude de l'École doctorale de science politique de Paris I, 22 septembre 2006 <http://socio.univ-lyon2.fr/IMG/pdf/QUESTION.pdf>.

- BORELLA (F.), *Les Partis politiques dans la France d'aujourd'hui*, Paris, Le Seuil (1973), 1990.
- BOSA (B.), « À l'épreuve des comités d'éthique. Des codes aux pratiques », in FASSIN (D.) et BENZA (A.) (dir.), *Les Politiques de l'enquête. Épreuves ethnographiques*, Paris, La Découverte, 2008, p. 205-225.
- BOUCHER (Y.), *Holisme et individualisme chez les Verts*, Mémoire de DEA, Université de Lille II, 1989.
- BOUGEN (J-M.), *Carnets de campagne. Dans les coulisses d'Europe écologie*, Paris, Les Petits matins, 2010.
- BOULLIER (D.), « Le pouvoir de dire 'solidaire' ! Entretien avec Guy Hascoët », *Cosmopolitiques*, n° 5, 2003, p. 51-62.
- BOUMAZA (M.) et CAMPANA (A.), « Des terrains 'difficiles' ? », *Revue Française de science politique, Enquêter en milieu difficile*, vol. 57, n° 1, 2007, p. 9
- BOURDIEU (P.) avec WACQUANT (L.), *Réponses. Pour une anthropologie réflexive*, Paris, Le Seuil, 1992.
- BOURDIEU (P.), *Esquisse d'une théorie de la pratique*, Genève, Droz, 1972.
- BOURDIEU (P.) et de SAINT MARTIN (M.), « Anatomie du goût », *Actes de la recherche en sciences sociales*, vol. 2, n° 5, 1976, p. 2-81.
- BOURDIEU (P.), « L'illusion biographique », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 62-63, 1986, p. 69-72.
- BOURDIEU (P.), « L'objectivation participante », *Actes de la recherche en sciences sociales*, vol. 150, n° 1, 2003, p. 43-58.
- BOURDIEU (P.), « La famille : une catégorie réalisée », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 100, 1993, p. 32-36.
- BOURDIEU (P.), « La représentation politique. Éléments pour une théorie du champ politique », *Acte de la recherche en sciences sociales*, n° 36-37, 1981, p. 3-24.
- BOURDIEU (P.), « Le capital social. Notes provisoires », *Actes de la recherche en sciences sociales*, vol. 31, 1980, p. 2-3.
- BOURDIEU (P.), « Le mort saisi le vif. Les relations entre l'histoire réifiée et l'histoire incorporée », *Actes de la recherche en sciences sociales*, vol. 32, n° 32-33, 1980, p. 3-14.
- BOURDIEU (P.), « Les rites comme actes d'institution », *Actes de la recherche en sciences sociales*, vol. 43, n° 43, 1982, p. 58-63.
- BOURDIEU (P.), « Question de politique », *Actes de la recherche en sciences sociales*, vol. 16, n° 16, 1977, p. 55-89.
- BOURDIEU (P.), *Esquisse pour une auto-analyse*, Paris, Raisons d'agir, 2004.
- BOURDIEU (P.), *Homo academicus*, Paris, Minuit, 1984.
- BOURDIEU (P.), *La Distinction*, Paris, Minuit, 1979.

- BOURDIEU (P.), *La Domination masculine*, Paris, Le Seuil, 1998.
- BOURDIEU (P.), *La Misère du monde*, Paris, Le Seuil, 1993.
- BOURDIEU (P.), *La Noblesse d'État. Grandes écoles et esprit de corps*, Paris, Minuit, 1989.
- BOURDIEU (P.), *Langage et pouvoir symbolique*, Paris, Le Seuil, 2001.
- BOURDIEU (P.), *Le Bal des célibataires. Crise de la société paysanne en Béarn*, Paris, Le Seuil, 2002.
- BOURDIEU (P.), *Le Sens pratique*, Paris, Minuit, 1980.
- BOURDIEU (P.), *Méditations pascaliennes*, Paris, Le Seuil, 1997.
- BOURDIEU (P.), PASSERON, (J-C.) et CHAMBOREDON, (J-C.), *Le Métier de sociologue*, Paris, Mouton Éditeur, 1983.
- BOURDIEU (P.), *Propos sur le champ politique*, Lyon, Presses universitaires de Lyon, 2000.
- BOURDIEU (P.), *Raisons pratiques*, Paris, Le Seuil, 1994.
- BOURDIEU (P.), *Science de la science et réflexivité*, Paris, Raisons d'agir, 2001.
- BOURDIEU (P.), *Sur l'État. Cours au collège de France 1989-1992*, Paris, Raisons d'agir, 2012.
- BOURG (D.) et FRAGNIERE (A.), *La Pensée écologique. Une anthologie*, Paris, PUF, 2014.
- BOY (D.), « Écologistes, retour sur terre », in HABERT, (P.), PERRINEAU (P.) et YSMAL (C.) (dir.), *Le Vote sanction. Les élections législatives des 21 et 28 mars 1993*, Paris, Département d'études politiques du Figaro et Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, 1993, p. 161-184.
- BOY (D.), « Les agriculteurs et l'écologie », in HERVIEU (B.) (dir.), *Les Agriculteurs et les français aux urnes*, Paris, L'Harmattan, 1992, p. 145-163.
- BOY (D.) et BONNETAIN (P.), « Électorat écologiste et risque industriel », *Revue française de science politique*, vol. 45, n° 3, 1995, p. 454-475.
- BOY (D.) et CHICHE (J.), « La gauche radicale et les Verts : des contestations hétérogènes », in PERRINEAU (P.) (dir.), *Le Vote européen 2004-2005 : de l'élargissement au référendum français*, Paris, Presses de Sciences Po, 2005, p. 205-228.
- BOY (D.) et CHICHE (J.), « Une vague verte ? », *Revue internationale de politique comparée*, « Les élections européennes de juin 2009 », vol. 4, n° 16, 2009, p. 623-635.
- BOY (D.) et RIHOUX, (B.), « L'offre identitaire des partis écologistes en Allemagne, en Belgique et en France : entre terroir et planète », *Revue internationale de politique comparée*, vol. 1, n° 5, 1998, p. 165-187.
- BOY (D.) et ROCHE (A.), « La sélection des candidats écologistes », in HABERT (P.), PERRINEAU (P.) et YSMAL (C.) (dir.), *Le Vote sanction. Les élections législatives des 21 et 28 mars 1993*, Paris, Département d'études politiques du Figaro et Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, 1993, p. 55-64.

- BOY (D.) et ROCHE (A.), « Du Nord au Sud, l'écologie dans tous ses états », in PERRINEAU (P.), YSMAL (C.) (dir.), *Chroniques électorales, Le vote des douze*, Paris, Presses de Sciences Po et Département d'études politiques du Figaro, 1995, p. 75-109.
- BOY (D.) et VILLALBA (B.), « Le dilemme des écologistes : entre stratégie nationale et diversités locales », in PERRINEAU (P.) et REYNIÉ (D.) (dir.), *Le Vote incertain : les élections régionales de 1998*, Paris, Presses de Sciences Po, 1999, p. 143-162.
- BOY (D.), « Comment devient-on un parti ? », *Politix*, vol. 3, n° 9, 1990, p. 15-17.
- BOY (D.), « Comment l'écologie est-elle tombée si bas », in PERRINEAU (P.) et YSMAL (C.), (dir.), *Le Vote de crise. L'élection présidentielle de 1995*, Paris, Département d'études politiques du Figaro et Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, 1995, p. 263-279.
- BOY (D.), « Daniel Cohn-Bendit et les Verts », in DUHAMEL (O.) et MÉCHET (P.) (dir.), SOFRES, *L'État de l'opinion 2000*, Paris, Le Seuil, 2000, p. 81-91.
- BOY (D.), « Du côté des Verts », in ABÉLÈS (M.), *Faire la politique : le chantier français*, Paris, Autrement, n° 122, 1991, p. 78-85.
- BOY (D.), « Écologistes : les frères ennemis », in HABERT, (P.), PERRINEAU (P.) et YSMAL (C.) (dir.), *Le Vote éclairé : les élections régionales et cantonales des 22 et 29 mars 1992*, Paris, Département d'études politiques du Figaro et Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, Paris, 1992, p. 208-230.
- BOY (D.), « Écologistes », in PERRINEAU, (P.), REYNIÉ, (D.) (dir.), *Dictionnaire du vote*, Paris, PUF, 2001, p. 319-321.
- BOY (D.), « Écologistes », in SIRINELLI, (J-F.) (dir.), *Dictionnaire historique de la vie politique française du 20^e siècle*, Paris, PUF, 1995.
- BOY (D.), « Enquête auprès des écologistes : les Verts en politique », SOFRES, *L'état de l'opinion 1991*, Paris, Le Seuil, 1991, p. 235-250.
- BOY (D.), « Europe Écologie : la nouvelle opposition ? », in DUHAMEL (O.) et TEINTURIER (B.) (dir.), *L'État de l'opinion 2010*, Paris, TNS/SOFRES/Le Seuil, 2010, p. 57-72.
- BOY (D.), « Faire le deuil de la 'politique autrement' pour les Verts ? Entretien », *Cosmopolitiques*, n° 12, 2006, p. 115-126.
- BOY (D.), « Green parties in national governments », *Environmental Politics*, 11 (1), 2002, p. 63-77.
- BOY (D.), « Inscrire l'écologie politique dans la durée », in PERRINEAU (P.) et ROUBAN (L.) (dir.), *La Solitude de l'isoloir : les vrais enjeux de 2012*, Paris, Autrement, Frontières, p. 55-67.
- BOY (D.), « L'écologie : une nouvelle culture politique ? », *Vingtième siècle*, n° 44, 1994, p. 45-50.

- BOY (D.), « L'écologie au pouvoir », in PERRINEAU (P.), YSMAL (C.) (dir.), *Le Vote surprise : les élections législatives des 25 mai et 1er juin 1997*, Paris, Presses de Sciences Po, 1998, p. 207-221.
- BOY (D.), « L'écologisme en France : évolution et structures », Consortium européen de recherche politique, atelier *L'écologisme politique, constantes et différences au niveau européen*, Paris, 10-15 avril 1989.
- BOY (D.), « L'électorat écologiste : données de base », *Politix*, vol. 3, n° 9, 1990, p. 53.
- BOY (D.), « L'Europe : échelon optimal pour une politique écologique ? », Intervention au CEVIPOF, 30 mars 2009 dans le cadre des lundis du CEVIPOF.
- BOY (D.), « L'évolution du vote écologiste », *Pouvoirs locaux*, n° 15, 1992, p. 74-75.
- BOY (D.), « La place de l'écologie politique », in PERRINEAU (P.), YSMAL (C.) (dir.), *Le Vote de tous les refus : les élections présidentielles et législatives de 2002*, Paris, Presses de Sciences Po, 2003, p. 275-286.
- BOY (D.), « La situation politique du mouvement écologique aujourd'hui », *Revue socialiste*, « La social-écologie en débat », vol. 4, n° 4, 2010, p. 89-94.
- BOY (D.), « Lalonde », in SIRINELLI (J-F.) (dir.), *Dictionnaire historique de la vie politique française au 20^e siècle*, Paris, PUF, 1995.
- BOY (D.), « Le mouvement vert », in PERRINEAU (P.), ROUBAN (L.) (dir.), *La Politique en France et en Europe*, Paris, Presses de Sciences Po, 2007, p. 311-336.
- BOY (D.), « Le vert et le rose: le poids de l'environnement et du social chez les militants Verts français », *Cahier du PROSES*, n° 3, 2001.
- BOY (D.), « Le vote écologiste : évolutions et structures », *Cahiers du CEVIPOF*, n° 6, Paris, CEVIPOF, 1991.
- BOY (D.), « Le vote écologiste 1974-1992 », in ABÉLÈS, (M.) (dir.), *Le Défi écologiste*, Paris, L'Harmattan, 1993, p. 47-66.
- BOY (D.), « Le vote écologiste en 1978 », *Revue française de science politique*, vol. 31, n° 2, 1981, p. 394-416.
- BOY (D.), « Les architectes de la nature boudent les Verts », *Journal des élections*, 1990, p. 65-66.
- BOY (D.), « Les Écologistes : un succès durable ? », *Élections municipales 1989*, Le Figaro/Études politiques, 1989, p. 29-30.
- BOY (D.), « Les écologistes », in CHAGOLLAUD (D.) (dir.), *La Vie politique en France*, Paris, Le Seuil, 1993, p. 310-328.
- BOY (D.), « Les écologistes dans le champ politique », in BOYER (M.), HERZLICH (G.) et MARESCA (B.) (dir.), *L'Environnement et la question sociale : dix ans de recherche pour le Ministère de l'environnement*, Paris, Éditions Odile Jacob, 2001, p. 175-182.

- BOY (D.), « Les écologistes en France », *French politics and society*, 10 (3), 1992, p. 1-25.
- BOY (D.), « Les écologistes en quête d'identité », *Élections européennes 1989*, Le Figaro/Études politiques, 1989.
- BOY (D.), « Les partis écologistes », in AZOULAY (Y.), PERRINEAU (P.) et Teinturier (B.) (dir.), *Présidentielle 2007 : qui choisir ?*, Paris, Éditions Philippe Rey, 2007, p. 144-147.
- BOY (D.), « Les petits partis : niveau, structure et sens », in LAURENT (A.) et VILLALBA (B.) (dir.), *Les Petits partis : de la petitesse en politique*, Paris, L'Harmattan, 1997, p. 43-66.
- BOY (D.), « Les scores des partis verts en Europe », in BOYER (M.), HERZLICH (G.) et MARESCA (B.) (dir.), *L'Environnement et la question sociale : dix ans de recherche pour le Ministère de l'environnement*, Paris, Éditions Odile Jacob, 2001, p. 182-188.
- BOY (D.), « Les urnes en vert », *Autrement*, n° 29, 1981, p. 179-181.
- BOY (D.), « Les Verts : entre dissensions internes et électorat volage », in PERRINEAU (P.), *Atlas électoral 2007 : qui choisir ?*, Paris Presses de Sciences Po, 2007, p. 54-57.
- BOY (D.), « Les Verts ont-ils changé ? », in DELWIT (P.) et De WAELE (J-M) (dir.), *Les Partis Verts en Europe*, Bruxelles, Éditions Complexe, 1999, p. 71-94.
- BOY (D.), « Les Verts, Cohn-Bendit, l'environnement et l'Europe », *Revue française de science politique*, vol. 49, n° 4, 1999, p. 675-686.
- BOY (D.), « Qu'est-il arrivé à l'écologie politique en France ? », *Revue internationale de politique comparée*, Forum, *Heurs et malheurs des partis écologistes en France et en Allemagne, quels facteurs explicatifs ?*, vol. 1, n° 3, 1996, p. 166-172.
- BOY (D.), « The Green mouvement », in PERRINEAU (P.) et ROUBAN (L.) (eds.), *Politics in France and Europe*, London, New York, Palgrave Macmillan, 2009, p. 183-198.
- BOY (D.), « Waechter », in SIRINELLI (J-F) (dir.), *Dictionnaire historique de la vie politique française au 20e siècle*, Paris, PUF, 1995.
- BOY (D.), COURTY (G.) et BLONDIAUX (L.), « L'électorat écologiste : données de base », *Politix*, vol. 3, n° 9, 1990, p. 53.
- BOY (D.), COURTY (G.), et BLONDIAUX (L.), « Comment devient-on un parti ? », *Politix*, vol. 3, n° 9, 1990, p. 15-17.
- BOY (D.), Le SEIGNEUR (V.J.) et ROCHE (A.), *L'Écologie au pouvoir*, Paris, Presses de Sciences Po, 1995.
- BOY (D.), *Les Écologistes et l'agriculture*, rapport, colloque Association française de science politique « Les agriculteurs et la politique depuis 1970 », Paris, 30 novembre-2 décembre 1987.
- BOY (D.), MUXEL (A.) et ROCHER (A.), « Jeunes écologistes : un portrait en creux », in PERRINEAU (P.) (dir.), *L'Engagement politique : déclin ou mutation ?*, Paris, Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, 1994, p. 267-287.

- BOY (D.), « Écologisme », in *Encyclopédie philosophique universelle*, Paris, PUF, 1991.
- BOY (D.), « Les Verts », in DUHAMEL (O.), MÉNY (Y.) et PISIER (E.) (dir.) *Dictionnaire constitutionnel*, Paris, Presses de Sciences Po, 1992.
- BOY (D.), *L'Électorat écologiste en 1978*, rapport, colloque Écologisme et politique, Paris, Association française de science politique, 26 septembre 1980.
- BOY (D.), « Les élus écologistes », CEVIPOF, 1995.
- BOY (D.), PLATONE (F.), REY (H.), SUBILEAU (F), et YSMAL (C.), *C'était la gauche plurielle*, Paris, Presses de Sciences Po, 2003.
- BOY (D.), « Parti ou association ? Le dilemme des Verts », entretien avec Benoît Richard, in *Sciences Humaines*, n° 49, Hors série, 2005, p. 59.
- BOZONNET (J-P.), « Le verdissement de l'opinion publique », *Sciences Humaines*, n° 49, Hors série, 2005, p. 50-53.
- BRAUD (P.), « Bilan critique d'une recherche (largement refusée) », *Pouvoirs*, n° 11, 1981, p. 19-32.
- BRAUD (P.), « Données psycho-biographiques et formation des opinions politiques », *Revue française de science politique*, vol. 24, n° 3, 1974, p. 596-620.
- BRAUD (P.), *L'Émotion en politique*, Paris, Presses de Sciences Po, 1996.
- BRAUD (P.), *Le Jardin des délices démocratiques*, Presses de Sciences-Po, 1991.
- BRAUD (P.), *Sociologie politique*, Paris, Librairie générale de droit et de jurisprudence, 1992.
- BRÉCHON (P.) (dir.), *Les Partis politiques français*, Paris, La Documentation française, (2001), 2005.
- BRÉCHON (P.), *La France aux urnes*, Paris, La Documentation française, 2009.
- BRIQUET (J-L.), « Communiquer en actes. Prescriptions de rôle et exercice quotidien du métier politique », *Politix*, vol. 7, n° 28, 1994, p. 16-26.
- BRONCKART (J-P.) et SCHURMANS (M-N.), « Pierre Bourdieu-Jean Piaget : habitus, schèmes et construction psychologique », in LAHIRE (B.) (dir.), *Le Travail sociologique de Pierre Bourdieu*, La Découverte, 2001, p. 153-178.
- BROQUA (C.), « L'ethnographie comme engagement : enquêter en milieu militant », *Genèses*, vol. 2, n° 75, 2009, p. 109-124.
- BROUARD (S.), « Partis politiques et politiques publiques dans les gouvernements locaux : l'exemple des groupes et élus écologistes dans les régions métropolitaines », *Annuaire des collectivités locales*, vol. 21, n° 1, 2001, p. 725-738.
- BROUARD (S.), *L'Écologie politique de 1973 à 2002 : nature et influence du projet politique des organisations écologistes*, Mémoire d'IEP Bordeaux IV, 2003.

- BROUARD (S.), *Partis politiques et politiques publiques dans les gouvernements locaux : l'exemple des groupes et élus écologistes dans les régions métropolitaines*, Thèse pour le Doctorat de Science politique, Université Bordeaux IV/IEP, 1999.
- BRUNEAU (I.), « Quand les paysans deviennent 'soixante-huitards' », in DAMAMME (D.), GOBILLE (B.), MATONTI (F.) et PUDAL (B.) (dir.), *Mai juin 68*, Paris, Édition de l'Atelier, 2008, p. 344-356.
- BRUNET (V.), *Les Écologistes en campagne*, Mémoire de DEA, Université de Dijon, 1992.
- BRUNETEAUX (P.) (dir.), *Les Enfants de Don Quichotte. Sociologie d'une improbable mobilisation nationale*, Paris, Presses universitaires de Vincennes, 2013.
- BUÉ (N.), « Gérer les relations d'enquête en terrains imbriqués. Risque d'enclichage et distances aux enquêtés dans une recherche sur une coalition partisane locale », *Revue internationale de politique comparée*, vol. 17, n° 4, 2010, p. 77-91.
- BULMER (M.), « When is Disguise Justified? Alternatives to Covert Participant Observation », *Qualitative Sociology*, vol. 5, n° 4, 1982, p. 251-264.
- BUREL (I.), *La Communication verte existe-t-elle ?*, Mémoire DESS Communication, Université Paris I, 1993.
- BUTLER (J.), *Vie précaire. Les pouvoirs du deuil et de la violence après le 11 septembre 2001*, Paris, Édition Amsterdam, 2005.
- BUTLER (J.), *Le Pouvoir des mots. Politique du performatif*, Péronnas, Édition Amsterdam, 2004.
- CAILLÉ (A.), « Une fondation Polanyi : un projet toujours actuel », *Revue du MAUSS*, n° 29, vol. 1, 2007, p. 465-476.
- CANFIN (P.), *Ce que les banques vous disent et pourquoi il ne faut (presque) jamais les croire*, en 2012.
- CANFIN (P.), *Consommer responsable. Alimentation, construction, voyages, habillement, transports...*, Paris, Flammarion, 2008.
- CANFIN (P.) et SÉJEAU (W.), *C'est pollué près de chez vous. Les scandales écologiques en France*, Paris, Éditions Les Petits matins, 2008.
- CANFIN (P.), *L'Économie verte expliquée à ceux qui n'y croient pas*, Paris, Les Petits matins, 2007.
- CANFIN (P.), *Le Contrat écologique pour l'Europe*, Paris, Les Petits matins, 2009.
- CASTEL (R.), *Le Psychanalyste. L'ordre psychanalytique et le pouvoir*, Paris, Maspero, 1973.
- CAVALLA (C.), *Le Sens du verbe changer dans le programme politique du parti écologiste Les Verts*, Thèse pour le Doctorat en Sciences du langage, Université de Lyon, 2002.
- CÉFAÏ (D.) et AMIRAUX (V.), « Les risques du métier. Engagements problématiques en sciences sociales. Partie1. » et « Les risques du métier. Partie2. », *Cultures & Conflits*,

n° 47, 2002, consultable sur <http://conflits.org/index829.html> et <http://conflits.org/index832.html>.

CÉFAÏ (D.), « Bien décrire pour mieux expliquer », in CÉFAÏ (D.) (dir.), *L'Engagement ethnographique*, Paris, Éditions de l'EHESS, 2010, p. 25-41.

CÉFAÏ (D.), « Faire du terrain à Chicago dans les années cinquante. L'expérience du Field Training Project », *Genèses*, n° 46, mars 2002, 122-137.

CÉFAÏ (D.), « L'engagement ethnographique », in CÉFAÏ (D.) (dir.), *L'Engagement ethnographique*, Paris, Éditions de l'EHESS, 2010, p. 7-21.

CÉFAÏ (D.), « Postface », in CÉFAÏ (D.) (dir.), *L'Engagement ethnographique*, Paris, Éditions de l'EHESS, 2010, p. 591.

CÉFAÏ (D.) (dir.), *L'Engagement ethnographique*, Paris, Éditions de l'EHESS, 2001.

CÉFAÏ (D.) (dir.), *L'Enquête de terrain*, textes réunis, présentés et commentés par Daniel Céfaï, Paris, La Découverte, 2003.

CERI (P.), « Les Verdi en Italie : qui représente qui ? », *Politix*, vol. 3, n° 9, 1990, p. 64-69.

CHABANET (D.), « Nouveaux mouvements sociaux », in FILLIEULE (O.), MATHIEU (L.) et PÉCHU (C.) (dir.), *Dictionnaire des mouvements sociaux*, Paris, Presses de Sciences Po, 2009, p. 371-378.

CHAMBAS (A.), « Les Verts sont-ils encore utiles ? », *Territoires*, juin 2007, p. 8-10.

CHAMBOREDON (H.), PAVIS (F.), SURDEZ (M.) et WILLEMEZ (L.), « S'imposer aux imposants », *Genèses*, vol. 16, n 16, 1994.

CHAPOULIE (J-M.), « Everett C. Hugues et le développement du travail de terrain en sociologie », *Revue française de sociologie*, vol. 25, n° 4, 1984, p. 582-608.

CHARLOT (J.), *Les Partis politiques*, Paris, Armand Colin, 1971.

CHAUVEL (L.), *Les classes moyennes à la dérive*, Paris, Le Seuil, 2006.

CHEVALIER (Y.), « Le biographique et son usage en sociologie », *Revue française de science politique*, vol. 29, n° 1, 1979, p. 83-101.

CLÉMENT (C.), « Les effets politiques du divan », *Pouvoirs*, n° 11, 1981, p. 80-88.

CODACCIONI (V.), MAISETTI (N.) et POUPONNEAU (F.), « Les façades institutionnelles : ce que montrent les institutions », *Sociétés contemporaines*, vol. 4, n° 88, 2012, p. 5-15.

COHEN (A.), LACROIX (B.) et RIUTORT (P.) (dir.), *Les Formes de l'activité politique. Éléments d'analyse sociologique*, Paris, PUF, 2006.

COHN-BENDIT (D.), *Que faire ?*, Paris, Hachette, 2009.

COLLEU (C.), *L'empreinte des militants par conscience sur un mouvement à priori sans ressources : la relation entre organisation du mouvement social et dynamique communautaire : le cas de l'alliance entre écologistes et comuneros pour la lutte pour le*

- territoire aux Chimalapas (Oaxaca, Mexique)*, Mémoire Master 2 recherche, IEP Aix-en-Provence, 2005.
- COLLOVALD (A.), « Identités stratégiques », *Actes de la recherche en sciences sociales*, vol. 73, n° 73, 1988, p. 29-40.
- COLLOVALD (A.), « J. Chirac : un leader sans ressource », *Revue Française de science politique*, vol. 40, n° 6, 1990, p. 880-901.
- COLLOVALD (A.), « L'humanitaire expert : le désencastrement d'une cause politique », in COLLOVALD (A.) (dir.), *L'Humanitaire ou le management des dévouements. Enquête sur un militantisme de « solidarité internationale » en faveur du Tiers-Monde*, Paris, PUR, 2002, p. 19-47
- COLLOVALD (A.), « Pour une sociologie des carrières morales et des dévouements militants », in COLLOVALD (A.) (dir.), *L'Humanitaire ou le management des dévouements. Enquête sur un militantisme de 'solidarité internationale' en faveur du Tiers Monde*, Rennes, PUR, 2002.
- COLLOVALD (A.) (dir.), *L'Humanitaire ou le management des dévouements. Enquête sur un militantisme de solidarité internationale en faveur du Tiers Monde*, Rennes, PUR, 2002.
- COLLOVALD (A.), *Jacques Chirac et le gaullisme. Biographie d'un héritier à histoires*, Paris, Belin, 1999.
- COLLOVALD (A.), *Le « populisme du FN » un dangereux contresens*, Bellecombe-en-Bauges, Éditions du Croquant, 2004
- COMBES (H.), *Faire parti. Trajectoires de gauche au Mexique*, Paris, Karthala, 2012.
- CONTAMIN (J-G), « Analyse des cadres », in FILLIEULE (O.), MATHIEU (L.) et PÉCHU (C.) (dir.), *Dictionnaire des mouvements sociaux*, Paris, Presses de Science Po, 2009, p. 38-46.
- CORCUFF (P.), « Frustrations relatives », in FILLIEULE (O.), MATHIEU (L.) et PÉCHU (C.) (dir.), *Dictionnaire des mouvements sociaux*, Paris, Presses de Science Po, 2009, p. 242-248.
- CORCUFF (P.), « L'écologie comme inquiétude éthique. Quand Hans Jonas et Bruno Latour croisent Marx », *Contretemps*, n° 4, 2002, p. 15-27.
- CORCUFF (P.), « Le collectif au défi du singulier : en partant de l'habitus », in LAHIRE, (B.) (dir.), *Le Travail sociologique de Pierre Bourdieu*, Paris, La Découverte, 2001, p. 95-120.
- COTON (G.), *Anatomie individuelle et action collective. La mise en forme du lien social dans le parti des Verts*, Thèse pour le Doctorat de Sociologie, Université Paris-Dauphine, 2011.
- COULANGEON (P.), *Les Métamorphoses de la distinction. Inégalités culturelles dans la France d'aujourd'hui*, Paris, Grasset, 2011.

- COURTY (G.), (dir.), *Le Travail de collaboration avec les élus*, Paris, Michel Houdiard Éditeur, 2005.
- CRÉMIEUX (R.), « L'avenir de l'économie sociale et solidaire : un enjeu politique », *Mouvements*, vol. 1, n° 19, 2002, p. 29-34.
- CRETTEZ (X.) et SOMMIER (I.) (dir.), *La France rebelle*, Paris, Michalon, 2006.
- DAMAMME (D.), « Des instruments biographiques », *Pôle Sud*, vol. 1, n° 1, 1994, p. 5-9.
- DAMAMME (D.), « Grandes illusions et récits de vie », *Politix*, vol. 7, n° 27, 1994, p. 183-188.
- DAMAMME (D.), « Histoire et désir d'histoire », *Pôle Sud*, vol. 1, n° 1, 1994, p. 61-77.
- DAMAMME (D.), « Professionnel de la politique, un métier peu avouable » in OFFERLÉ (M.), (dir.), *La Profession politique XIX^e-XX^e siècle*, Paris, Belin, 1999, p. 37-68.
- DAMAMME (D.), GOBILLE (B.), MATONTI (F.) et PUDAL (B.) (dir.), *Mai juin 68*, Paris, Édition de l'Atelier, 2008.
- DAMMAME (D.), « Histoire et désir d'histoire », *Pôle Sud*, vol. 1, n° 1, 1994, p. 61-77.
- DARBUS (F.), *Pratiques et praticiens de l'économie sociale et solidaire. 2000-2007. Contribution à la sociologie des croyances économiques*, Thèse pour le Doctorat de Sociologie, EHESS, 2009.
- DARMON (M.), « La notion de carrière : un instrument interactionniste d'objectivation », *Politix*, n° 82, vol. 2, 2008, p. 149-167.
- DARMON (M.), « Les transformations de la discipline dans un lycée de province, 1940-1970 », in DAMAMME (D.), GOBILLE (B.), MATONTI (F.) et PUDAL (B.) (dir.), *Mai juin 68*, Paris, Édition de l'Atelier, 2008, p. 75-88.
- DARMON (M.), *Devenir anorexique. Une approche sociologique*, La Découverte, Paris, 2003.
- DARMON (M.), *La Socialisation*, Paris, Armand Colin, (2006), 2010.
- DAVID (V.), *Les Verts en prose. Mots, motions, émotions : quels enjeux du débat chez les Verts ?*, Mémoire de DEA de Science politique, Université de Lille / IEP, 1997.
- de la SOUDIÈRE, (M.), « L'inconfort du terrain », *Terrain*, n° 11, *Mélanges* 1988, consultable sur <http://terrain.revues.org/document3316html>.
- de SARDAN (J-P.O.), « L'espace weberien des sciences sociales », *Genèses*, n° 10, 1993, p. 146-160.
- de SARDAN (J-P.O.), « La politique du terrain. Sur la production des données en anthropologie », *Enquête, Les terrains de l'enquête*, 1995, consultable sur <http://enquete.revues.org/document263.html>.
- de SARDAN (J-P.O.), « La violence faite aux données. De quelques figures de la surinterprétation en anthropologie », *Enquêter, Interpréter, Surinterpréter*, 1996, consultable sur <http://enquete.revues.org/document363.html>.

- de SARDAN (J-P.O.), « Le 'je' méthodologique. Implication et explication dans l'enquête de terrain », *Revue française de sociologie*, vol. 41, n° 41-3, 2000, p. 417-445.
- de SARDAN (J-P.O.), *La Rigueur du qualitatif. Les contraintes empiriques de l'interprétation socio-anthropologique*, Louvain-La-Neuve, Bruylant-Academia, 2008.
- DECHEZELLES (S.), « Des vocations intéressées ? Les récits d'engagement des jeunes de Forza Italia à l'aune du modèle rétributif du militantisme », *Revue française de science politique*, vol. 59, n° 1, 2009, p. 29-50.
- DEFOURNY (J.), « Économie sociale », in LAVILLE (J-L.) et CATTANI (A.D) (dir.), *Dictionnaire de l'autre économie*, Paris, Desclée de Brouwer, 2005, p. 233-241.
- DEFRAIN (D.), *Le Vote écologiste dans le NPC. Classes sociales et formes urbaines*, Thèse pour le Doctorat de Science politique, Université de Lille II, 1980.
- DELOYE (Y.) et IHL (O.), *L'Acte de vote*, Paris, Presses de Sciences Po, 2008.
- DELWIT (P.) et DE WAELE (J-M.) (dir.), *Les Partis verts en Europe*, Bruxelles, Complexe, 1999.
- DELWIT (P.), « La notion de 'parti alternatif' : une comparaison France, Allemagne, Belgique », in ANDOLFATTO, (D.), GREFFET, (F.) et OLIVIER, (L.) (dir.), *Les Partis politiques. Quelles perspectives ?*, Paris, L'Harmattan, 2001, p. 115-134.
- DEMAY (C.), *Cohn-Bendit le cathodique. Le rôle des médias dans la campagne du candidat vert aux élections européennes de juin 1999*, Mémoire de DEA, Université de Lille II / IEP, 1999.
- DENAVE (S.), « Les conditions individuelles et collectives des ruptures professionnelles », *Cahiers internationaux de sociologie*, vol. 1, n° 120, 2006, p. 85-110
- DENAVE (S.), « Les ruptures professionnelles : analyser les événements au croisement des dispositions individuelles et des contextes », in BESSIN (M.), BIDART (C.) et GROSSETTI (M.), *Bifurcations. Les sciences sociales face aux ruptures et à l'événement*, Paris, La Découverte, 2010, p. 168-175.
- DESAGE (F.) et SIBILLE (B.), « L'emprise de l'institué. Force et aléas du régime de consensus à la Communauté urbaine de Lille », in LAGROYE (J.) et OFFERLÉ (M.) (dir.), *Sociologie de l'institution*, Paris, Belin, 2010, p. 151-175.
- DOBRY (M.), *Sociologie des crises politiques*, Paris, Presses de la Fondation nationale des Sciences politiques, (1986), 2009.
- DOGAN (M.), « Les professions propices à la carrière politique. Osmoses, filières et viviers », in OFFERLÉ (M.) (dir.), *La Profession politique XIXe-XXe siècles*, Paris, Belin 1999, p. 171-199.
- DRAI (D.), *La Politique de l'inconscient*, Payot, 1979.

- DRAI (R.), « Science politique et psychanalyse » in GRAWITZ (M.) et LECA (J.), *Traité de Science Politique*, T.3, Paris, PUF, 1985, p. 141-163.
- DRAPERI (J.F.), « Économie alternative », in *L'économie sociale de A à Z, Alternatives économiques*, Hors série pratique n° 22, 2006, p. 78-79.
- DRAPERI (J.F.), « Économie sociale », in *L'économie sociale de A à Z, Alternatives économiques*, Hors série pratique n° 22, 2006, p. 79-80.
- DRESSEN (M.), *De l'amphi à l'établi. Les étudiants maoïstes à l'usine (1967-1989)*, Paris, Belin, 2000.
- DRESSEN (M.), *Les Établis, la chaîne et le syndicat. Évolution des pratiques, mythes et croyances d'une population d'établis maoïstes 1968-1982. Monographie d'une usine lyonnaise*, Paris, L'Harmattan, 2000.
- DUBOIS (V.), *La Politique culturelle*, Paris, Belin, (1999), 2012.
- DUFLOT (C.) avec SITBON, (G.), *Apartés*, Paris, Les Petits matins, 2010.
- DULONG (D.) et LÉVÊQUE (S.), « Une ressource contingente. Les conditions de reconversion du genre en ressource politique », *Politix*, vol. 15, n° 60, 2002, p. 81-111.
- DULONG (D.) et MATONTI (F.), « Comment devenir un(e) professionnel(le) de la politique ? L'apprentissage des rôles au Conseil régional d'Île-de-France », *Sociétés et représentations*, vol. 2, n° 24, 2007, p. 251-267.
- DULONG (D.) et MATONTI (F.), « L'indépassable féminité. La mise en récit des femmes en campagne », in LAGROYE (J.), LEHINGUE (P.) et SAWICKI (F.) (dir.), *Mobilisations électorales. Le cas des élections municipales de 2001*, Paris, PUF, 2005 p. 281-303.
- DULONG (D.), « Au dedans et en dehors : la subversion en pratiques », in LAGROYE, (J.) et OFFERLÉ (M.) (dir.), *Sociologie de l'institution*, Paris, Belin, 2010, p. 249-265.
- DULONG (D.), GUIONNET (C.) et NEVEU (É.) (dir.), *Boys don't cry! Les coûts de la masculinité*, Rennes, PUR, 2012.
- DULONG (D.), *Sociologie des institutions politiques*, Paris, La Découverte, 2012.
- DUNEZAT (X.), « La fabrication d'un mouvement social sexué : pratiques et discours de lutte », *Sociétés & Représentations*, 2007, vol. 2 n° 24, p. 269-283.
- DUNEZAT (X.), « Le traitement du genre dans l'analyse des mouvements sociaux : France / États-Unis », *Cahiers du genre*, Hors série, vol. 3, n° 1, 2006, p. 117-141.
- DUPIN (É.), « Les médias et les petits partis : entre le mépris et l'indifférence », in LAURENT (A.) et VILLALBA (B.) (dir.), *Les Petits partis. De la petitesse en politique*, Paris, L'Harmattan, 1997, p. 109-118.
- DUPOIRIER (E.) et JAFFRÉ, (J.), « Le vote écologiste » (1974-1979), ronéoté, Communication à la journée AFSP du 25 septembre 1980.

- DURIEZ (B.) et SAWICKI (F.), « Réseaux de sociabilité et adhésion syndicale. Le cas de la CFDT », *Politix*, vol. 16, n° 63, 2003, p. 17-51.
- DURIEZ (H.), « Modèles d'engagement et logiques de structuration des réseaux locaux de la gauche mouvementiste à Lille », *Politix*, vol. 17, n° 68, 2004, p. 165-199.
- DURKHEIM (É.), *Les Règles de la méthode sociologique*, Paris, Flammarion, (1894), 1988.
- DURNOVA (A.) et ZITTOUN (A.), « Les approches discursives des politiques publiques », de la *Revue Française de science politique*, vol. 63, n° 3-4, 2013, p. 569-577.
- DUSEIGNEUR (G.), *La Réaction d'une spécificité politique nationale à l'unification européenne, le cas du parti des verts en France*, Mémoire de DEA, Université de Lille II / IEP, 2001.
- DUVERGER (M.), *Les Partis politiques*, Paris, Armand Colin, (1951), 1992.
- ÉLIAS (N.), *Engagement et distanciation*, Paris, Fayard, 1993.
- ÉLIAS (N.), *La Civilisation des mœurs*, Paris, Calmann-Lévy, 1973.
- ÉLIAS (N.), *La Dynamique de l'Occident*, Paris, Calmann-Lévy, 1975.
- EME (B.) et LAVILLE (J-L.), « L'économie solidaire », in LAVILLE, (J-L.) et CATTANI (A.D) (dir.), *Dictionnaire de l'autre économie*, Paris, Desclée de Brouwer, 2005, p. 253-260.
- EMERSON (R.), « Le travail de terrain comme activité d'observation. Perspectives ethnométhodologistes et interactionnistes », in CÉFAÏ (D.) (dir.), *L'Enquête de terrain textes réunis, présentés et commentés par Daniel Céfaï*, Paris, La Découverte, 2003, p. 398-424.
- ENRIQUEZ (E.), « Du crime au groupe, du groupe à l'État », *Pouvoirs*, n° 11, 1981, p. 41-54.
- ENRIQUEZ (E.), *De la horde à l'État. Essai de psychanalyse du lien social*, Paris, Gallimard, 1983.
- ENRIQUEZ (E.), *Les Figures du maître*, Paris, Arcantère, 1991.
- ÉRIBON (D.), *D'une révolution conservatrice et de ses effets sur la gauche française*, Paris, Léo Scheer, 2007.
- ÉRIBON (D.), *Contre l'égalité et autres chroniques*, Paris, Cartouche, 2008.
- ÉRIBON (D.), *De la subversion : droit, norme et politique*, Paris, Cartouche, 2010.
- ÉRIBON (D.), *La Société comme verdict*, Paris, Fayard, 2013.
- ÉRIBON (D.), *Réflexions sur la question gay*, Paris, Fayard, 1999.
- ÉRIBON (D.), *Retour à Reims*, Paris, Fayard, 2009.
- ÉRIBON (D.), *Sur cet instant fragile... Carnets, janvier-août 2004*, Paris, Fayard, 2004.
- ÉRIBON (D.), *Une morale du minoritaire. Variations sur un thème de Jean Genet*, Paris, Fayard, 2001.
- ÉRIBON (D.), *Retour sur Retour à Reims*, Paris, Cartouche, 2011.
- ÉTHUIN (N.) et NONJON (M.), « Quartiers de campagne. Ethnographie des réunions publiques de la liste de Martine Aubry à Lille », in LAGROYE (J.), LEHINGUE (P.) et

- SAWICKI (F.) (dir.), *Mobilisations électorales. Le cas des élections municipales de 2001*, Paris, PUF, 2005p. 171-189.
- ÉTHUIN (N.), « De l'idéologisation de l'engagement communiste », *Politix*, vol. 16, n° 63, 2003, p. 145-168.
- EYMERI (J.-M.), « Frontières ou marches ? De la contribution de la haute-administration à la production du politique », in LAGROYE (J.) (dir.), *La Politisation*, Paris, Belin, 2003, p. 47-77.
- FABRE (D.), « L'ethnologue et ses sources », *Terrain*, n° 7, Approches des communautés étrangères en France, 1986, p. 7 consultable sur <http://terrain.revues.org/index2906.html>
- FAINZANG (S.), « L'objet construit et la méthode choisie : l'indéfectible lien », *Terrain*, n° 23, *Les usages de l'argent*, 1994, consultable sur <http://terrain.revues.org/document3110.html>.
- FASSIN (D.) et BENSA (A.) (dir.), *Les Politiques de l'enquête. Épreuves ethnographiques*, Paris, La Découverte, 2008.
- FASSIN (D.) et Éric FASSIN (dir.), *De la question sociale à la question raciale ?*, Paris, La Découverte (2006), 2009.
- FASSIN (D.), « L'anthropologie entre engagement et distanciation. Essai de sociologie des recherches en sciences sociales sur le sida en Afrique », in BECKER (C.), DOZON (J.-P.), OBBO (C.) et TOURÉ (M.) (dir.), *Vivre et penser le sida en Afrique*, Paris, Codesria, Karthala & IRD, 1998, p. 41-46.
- FASSIN (D.), « L'inquiétude ethnographique », in FASSIN (D.) et BENSA (A.) (dir.), *Les politiques de l'enquête. Épreuves ethnographiques*, Paris, La Découverte, 2008, p. 7-15.
- FAUCHER (F.), « The Greens 2002: Coming Down to Earth », in John Gaffney (ed.), *Towards the French Sixth Republic? The Elections of 2002*, Aldershot, UK: Ashgate, 2004.
- FAUCHER (F.), « Écologie Politique », *Encyclopédia Universalis : Dictionnaire des Idées*, Paris, Encyclopedica Universalis France, 2006.
- FAUCHER (F.), « L'écologie dans les campagnes et les élections européennes », *Dictionnaire des élections européennes*, in DELHOYE (Y.) (dir.), Paris: Economica. English translation with Palgrave, 2006.
- FAUCHER (F.), « Les partis verts en Europe », *Encyclopedia Universalis*. CD-Rom versions, 2005.
- FAUCHER (F.), « Les Verts », *Encyclopedia Universalis*. CD-Rom versions, 2005.
- FAUCHER (F.), « Les Verts et la démocratie interne », in HAEGEL (F.) (dir.), *Partis politiques et systèmes partisans en France*, Paris, Presses de Sciences Po, 2007, p. 103-142.

- FAUCHER (F.), « Manger vert. Choix alimentaires et identité politique chez les écologistes français et britanniques », *Revue française de science politique*, vol. 48, n° 3-4, 1998, p. 437-457.
- FAUCHER (F.), *Les Habits verts de la politique*, Paris, Presses de Sciences Po, 1999.
- FAUCHER (F.), RIHOUX (B.), PEIRANO (A.), *Audit participatif interne (API) des Verts. Rapport final. Vers un parti en mouvement : démocratie, efficacité, convivialité*, 22 octobre 2002.
- FAUCHER (F.), *Vertitudes : comparaison du militantisme vert en France et en Grande-Bretagne*, Thèse de Doctorat de Science politique, IEP d'Aix-en-Provence, 1997.
- FAUCHER (F.), « L'impossible développement des verts britanniques », in DELWIT, (P.) et DE WAELE (J-M) (dir.), *Les Partis verts en Europe*, Bruxelles, Complexe, 1999, p. 197-219.
- FAVRE (P.) et alii., *Être gouverné. Études en l'honneur de Jean Leca*, Paris, Presses de Sciences Po, 2003.
- FAVRET-SAADA (J.), *Désorceler*, Édition de l'Olivier, Lonrai, 2009.
- FAVRET-SAADA (J.), *Les Mots, la mort, les sorts. La sorcellerie dans le bocage*, Paris, Gallimard, 1985.
- FERRY (L.), *Le Nouvel ordre écologique. L'arbre, l'homme, l'animal*, Paris, Grasset, 1992.
- FILLIEULE (O.) BLANCHARD (P.), AGRIKOLIANSKY (É.), BANDLER (M.), PASSY (F.) et SOMMIER (I.), « L'altermondialisme en réseaux. Trajectoires militantes, multipositionnalité et formes de l'engagement : les participants du contre-sommet du G8 d'Evian », *Politix*, vol. 17, n° 68, 2004, p. 13-48.
- FILLIEULE (O.) et MAYER, (N.), « Introduction », *Revue française de science politique*, vol. 51, n° 1, 2001, p. 19-25.
- FILLIEULE (O.) et PUDAL, (B.), « Sociologie du militantisme. Problématisations et déplacement des méthodes d'enquête », in FILLIEULE (O.), AGRIKOLIANSKY (É.) et SOMMIER (I.), *Penser les mouvements sociaux. Conflits sociaux et contestations dans les sociétés contemporaines*, Paris, La Découverte, 2010, p. 164-184.
- FILLIEULE (O.) et ROUX (P.) (dir.), *Le Sexe du militantisme*, Paris, Presses de Science po, 2009.
- FILLIEULE (O.), « Conséquence biographiques de l'engagement », in FILLIEULE (O.), MATHIEU (L.) et PÉCHU (C.) (dir.), *Dictionnaire des mouvements sociaux*, Paris, Presses de Science Po, 2009, p. 131-139.
- FILLIEULE (O.), « Post scriptum : Propositions pour une analyse processuelle de l'engagement individuel », *Revue française de science politique*, vol. 51, n° 1, 2001, p. 199-215.
- FILLIEULE (O.), « Temps biographique, temps social et variabilité des rétributions », in FILLIEULE (O.) (dir.), *Le Désengagement militant*, Paris, Belin, 2005, p. 17-47.

- FILLIEULE (O.), (dir.), *Le désengagement militant*, Paris, Belin, 2005.
- FILLIEULE (O.), MATHIEU (L.) et PÉCHU (C.), (dir.), *Dictionnaire des mouvements sociaux*, Paris, Presses de Sciences Po, 2009.
- FOUCAULT (M.), « Ceci n'est pas une pipe », in *Dits et écrits*, T.1, 1954-1988, Paris, Gallimard, 1994, p. 635-650.
- FOUCAULT (M.), « Ceci n'est pas une pipe », *Les Cahiers du chemin*, n° 2, p. 79-105.
- FOURNIER (P.), « Des observations sous surveillance », *Genèses*, n° 24, 1996, p.103-119.
- FOURNIER (P.), « Le sexe et l'âge de l'ethnographe : éclairants pour l'enquête, contraignants pour l'enquêteur », *Ethnographiques.org*, n° 11, 2006, consultable sur <http://ethnographiques.org/article218.html>.
- FRANÇOIS (B.), « Changer de régime avec une VIe République », sur <http://www.c6r.org/spip.php?article1133>.
- FRANÇOIS (B.), « Le président pontife constitutionnel. Charisme d'institution et construction juridique du politique », in LACROIX (B.) et LAGROYE (J.), (dir.), *Le président de la République. Usages et genèse d'une institution*, Paris, Presses de la Fondation nationale des Sciences politiques, 1992, p. 303-331.
- FRANÇOIS (B.), *Le régime politique de la Ve République*, Paris, La Découverte, 2011.
- FRÉMION (Y.), *Histoire de la révolution écologiste*, Paris, Hoëbeke, 2007.
- FRETEL (J.) et LEFEBVRE (R.), « Retour sur un lieu commun historiographique : la faiblesse des partis politiques en France », communication aux Journées « Science politique et histoire » de l'AFSP, 4-6 mars 2004.
- FRETEL (J.), « Devenir un familier sans faire partie de la 'sainte famille'. Sur quelques considérations ethnographiques et épistémologiques à propos d'une enquête dans un parti politique » Communication journée d'étude AFSP/GEOPP/MOD « Enquêter dans les partis », des 9 et 10 mars 2009.
- FRETEL (J.), « Habiter l'institution. Habitus, apprentissages et langages dans les institutions partisans », in LAGROYE (J.) et OFFERLÉ (M.), (dir.), *Sociologie de l'institution*, Paris, Belin, 2010, p. 195-217.
- FRETEL (J.), « L'UDF au prisme du jeu d'échelle », in HAEGEL (F.), (dir.), *Partis politiques et systèmes partisans en France*, Paris, Presses de Sciences Po, 2007p. 183-218.
- FRETEL (J.), « Quant les catholiques vont au parti. De la constitution d'une illusio paradoxale et du passage à l'acte chez les « militants » de l'UDF, *Actes de la recherche en sciences sociales*, vol. 155, n° 5, 2004, p. 76-89.
- FRETEL (J.), *Militants catholiques en politique. La nouvelle UDF*, Thèse pour le Doctorat de Science politique, Université de Paris I Panthéon-Sorbonne, 2004.

- FREUD (S.), *Totem et tabou. Quelques concordances entre la vie psychique des sauvages et celles des névrosés*, Paris, Gallimard, 1993.
- GADREY (J.), « Utilité sociale », in LAVILLE (J-L.) et CATTANI (A-D.) (dir.), *Dictionnaire de l'autre économie*, Paris, Desclée de Brouwer, 2005, p. 517-524.
- GAÏTI (B.), « Un énarque en Vert », *Politix*, vol. 3, n° 9, 1990.
- GAÏTI (B.), « Des ressources politiques à valeur relative : le difficile retour de Valérie Giscard d'Estaing », *Revue Française de science politique*, vol. 40, n° 6, 1990, p. 902-917.
- GAÏTI (B.), « Entre les faits et les choses. La double face de la sociologie politique des institutions », in COHEN (A.), LACROIX (B.) et RIUTORT (P.) (dir.), *Les Formes de l'activité politique. Éléments d'analyse sociologique*, Paris, PUF, 2006, p. 39-64.
- GARRAUD (P.), « La sélection du personnel politique local », *Revue française de science politique*, vol. 38, n° 3, 1988, p. 402-432.
- GARRIGOU (A.), *Le Vote et la vertu. Comment les français sont devenus électeurs*, Paris, Presses de la Fondation nationale des Sciences politiques, 1992.
- GATTOLIN (A.), « Les Verts : la fin d'un cycle et ses raisons », *Ecorev'*, janvier 2009, <http://ecorev.org/spip.php?article658>.
- GATTOLLIN (A.), « De la nécessité d'un nouvel écosystème politique », *Multitudes*, vol. 1, n° 24, 2006, p. 119-129.
- GATTOLLIN (A.), « Les Verts : la fin d'un cycle et ses raisons », *EcoRev'*, 2009, <http://EcoRev'.org/spip.php?article853>.
- GATTOLLIN (A.), « Europe écologie : un sujet politique au défi de l'urgence et de la durabilité », *EcoRev'*, 2010, <http://EcoRev'.org/spip.php?article853>.
- GAXIE (D.), « Appréhensions du politique et mobilisations des expériences sociales », *Revue française de science politique*, vol. 52, n° 2-3, 2002, p. 145-178.
- GAXIE (D.), « Économie des partis et rétributions du militantisme », *Revue française de science politique*, vol. 27, n° 1, février 1977, p. 123-154
- GAXIE (D.), « Rétributions du militantisme et paradoxes de l'action collective », *Revue suisse de science politique*, vol. 11, n° 1, 2005, p. 157-188.
- GAXIE (D.) (dir.), *Explication du vote. Un bilan des études électorales en France*, Paris, Presses de la Fondation nationale des Sciences politiques, 1985.
- GAXIE (D.), *La Démocratie représentative*, Paris, Montchrestien, (4e ed.), 2003
- GAXIE (D.), *Le Cens caché. Inégalités culturelles et ségrégation politique*, Paris, Le Seuil, (1978), 2002.
- GEAY (B.) et WILLEMEZ (L.) (dir.), *Pour une gauche de gauche*, Bellecombe-en-Bauges, Éditions du Croquant, 2008, p. 239-258.

- GEERTZ (C.), « La description dense. Vers une théorie interprétative de la culture », in CÉFAÏ (D.) (dir.), *L'Enquête de terrain*, textes réunis, présentés et commentés par Daniel Céfaï, Paris, La Découverte, 2003, p. 208-233.
- GENIEYS (W.) et LOANA (J.), « Un Janus notabiliaire : Yves Piétrasanta », *Sciences de la société*, n° 38, 1996, p. 143-158.
- GEORGAKAKIS (D.), « Le commissariat général à l'information et la 'drôle de guerre' », *Mélanges de l'École française de Rome. Italie et Méditerranée*, T.108, n° 1, 1996, p. 39-54.
- GEORGAKAKIS (D.), *La République contre la propagande. Aux origines perdues de la communication d'État en France 1917-1940*, Paris, Économica, 2004.
- GEORGAKAKIS (D.), *Information et propagande d'État sous la Troisième République. Les échecs d'une spécialisation*, Thèse pour le doctorat de Science politique, Université Lyon II, 1996.
- GEORGAKAKIS (N.), *Les Aspects politiques et idéologiques du mouvement écologiste*, Mémoire de DEA, Université Paris I, 1982.
- GIRARD (V.) et LANGUMIER (J.), « Risques et catastrophe. De l'enquête de terrain à la construction de l'objet », *Genèses*, n° 63, juin 2006, p. 128-142.
- GIUGNI (M.) et PASSY (F.) (eds.), *Political Altruism ? Solidarity Movement in International Perspective*, Lanham, Rowman and Littlefield, 2001.
- GOBILLE (B.), « Mai-juin 68 : crise du consentement et ruptures d'allégeances », in DAMAMME (D.), GOBILLE (B.), MATONTI (F.) et PUDAL (B.) (dir.), *Mai juin 68*, Paris, Édition de l'Atelier, 2008, p. 15-31.
- GOBILLE (B.), *Crise politique et incertitude : régime de problématisation et logiques de mobilisation des écrivains en mai 68*, Thèse pour le Doctorat de Sciences sociales, EHESS, 2003.
- GOBILLE (B.), *Mai 68*, Paris, La Découverte, 2008.
- GOFFMAN (E.), *Asiles. Études sur la condition sociale des malades mentaux*, Paris, Minuit, (1968), 1990.
- GOFFMAN (E.), *La Mise en scène de la vie quotidienne. La présentation de soi (1)*, Paris, Minuit, 1973.
- GOFFMAN (E.), *Stigmaté. Les usages sociaux des handicaps*, Paris, Minuit, (1963), 1975.
- GOLD (R.), « Jeux de rôles sur le terrain. Observation et participation dans l'enquête sociologique », in CÉFAÏ (D.) (dir.), *L'Enquête de terrain*, textes réunis, présentés et commentés par Daniel Céfaï, Paris, La Découverte, 2003, p. 340-349.
- GOMBIN (J.), *L'Influence libertaire chez les Verts français*, Mémoire IEP/Université de Droit, d'économie et des sciences d'Aix-Marseille, 2003.

- GONZALEZ (P.), « (D)écrire : catégorisation, prise de notes et écriture », in CÉFAÏ (D.) (dir.), *L'Engagement ethnographique*, Paris, Éditions de l'EHESS, 2010, p. 125-126.
- GOSSIAUX (J-F.), « L'ethnologie au bout du compte », *Terrain*, n° 30, *Le regard*, 1998, consultable sur <http://terrain.revues.org/index3452.html>.
- GOTTRAUX (P.), *Socialisme ou Barbarie. Un engagement politique et intellectuel dans la France de l'après-guerre*, Lausanne, Payot, 1997.
- GOUIRIR (M.), « L'observatrice, indigène ou invitée ? Enquêter dans un univers familier », *Genèses*, vol. 3, n° 32, 1998, p. 110-126.
- GRANGEON (E.), *L'Écologisme en Isère : contribution à l'étude des écologistes en France*, Mémoire de DEA, Université de Grenoble, 1992.
- GRAWITZ (M.) et LECA (J.), *Traité de Science Politique*, T.3, Paris, PUF, 1985.
- GREFFET, (F.), *Continuerlalutte.com. Les partis politiques sur le web*, Paris, Presses de Science Po, 2011.
- GROJEAN (O.), « Les aléas d'un terrain comme révélateurs de sa structuration. Gestion et objectivation d'une relation d'enquête sur la mouvance radicale et transnationale », *Revue internationale de politique comparée*, vol. 17, n° 4, 2010, p. 63-76.
- GROSSETTI (M.), « Imprévisibilités et irréversibilités : les composantes des bifurcations », in BESSIN (M.), BIDART (C.) et GROSSETTI (M.), *Bifurcations. Les sciences sociales face aux ruptures et à l'événement*, Paris, La Découverte, 2010, p. 147-159.
- GROSSETTI (M.), « L'imprévisibilité dans les parcours sociaux », *Cahiers internationaux de sociologie*, vol. 1, n° 120, 2006, p. 5-28.
- GROUX (D.) et MAURIN (É.), *Les Nouvelles classes moyennes*, Paris, Le Seuil, 2012.
- GUÉRAULT (F.), *Écologisme et démocratie. Les Verts répondent-ils à un besoin de nouveau démocratique ?*, Mémoire de DEA, IEP de Paris, 1992.
- GUFFROY (M-G.), *La Crédibilité du discours des écologistes pendant la campagne des élections législatives de 1993*, Mémoire de DEA, Université Paris I, 1993.
- GUIONNET (C.), « La politique autrement à Rennes. Entre récurrences et réinventions », in LAGROYE (J.), LEHINGUE (P.) et SAWICKI (F.) (dir.), *Mobilisations électorales. Le cas des élections municipales de 2001*, Paris, PUF, 2005, p. 117-143.
- HAEGEL (F.) (dir.), *Partis politiques et systèmes partisans en France*, Paris, Presses de Sciences Po, 2007.
- HAHN (A.), « Contribution à la sociologie de la confession et autres formes institutionnalisées d'aveu », *Actes de la recherche en sciences sociales*, vol. 62, n° 62-63, 1986, p. 54-68.
- HASCÖET (G.), « Le secrétariat d'État en France : un bilan provisoire », in LAVILLE, (J-L.), MAGNEN, (J-P), de FRANCA FILHO, (G.C) et MEDEIROS (A.), *Action publique et*

- économie solidaire. Une perspective internationale*, Ramonville Saint-Agne, Erès, 2005, p. 297-302.
- HASSENTEUFEL (P.) et SMITH (A.), « Essoufflement ou second souffle ? L'analyse des politiques publiques "à la française" », *Revue française de science politique*, vol. 52, n° 1, 2002, p. 53-73.
- HATZFELD (H.), *Faire de la politique autrement. Les expériences inachevées des années 1970*, Rennes, ADELS / PUR, 2005
- HAUCHECORNE (M.), *La Fabrication transnationale des idées politiques. Sociologie de la réception de John Rawls et des théories de la justice en France (1971-2011)*, Thèse pour le Doctorat de Science politique, Université Lille II, 2011.
- HAVARD-DUCLOS (B.), « Les coûts subjectifs de l'enquête ethnographique. Enquêter comme militante dans l'association Droit Au Logement (DAL) à la fin des années 1990 », *Sociologies, Expériences de recherche, dilemmes éthiques et enjeux scientifiques dans l'enquête de terrain*, consultable sur <http://sociologies.revues.org/index182.html>
- HÉLY (M.) et MOULÉVRIER (P.), *L'Économie sociale et solidaire : de l'utopie aux pratiques*, Paris, La Dispute, 2013.
- HÉLY (M.), « L'économie sociale et solidaire n'existe pas », *La Vie des idées*, 11 février 2008, ISSN : 2105-3030. URL : <http://www.laviedesidees.fr/L-economie-sociale-et-solidaire-n.html>.
- HIRSINGER (J.), *Écologistes et parti politique*, mémoire d'IEP, 1992.
- HOPPER (K.), « De l'ethnographie à l'engagement. Les limites du témoignage pour les sans-abri », in CÉFAÏ (D.) (dir.), *L'Engagement ethnographique*, Paris, Éditions de l'EHESS, 2010, p. 473-492.
- HUGUES (E.C.), « Cycles, Turning Points, and Careers », communication présentée à la 8e conférence annuelle de Theology in Action, South Byfield, Massachusetts, septembre 1950, reproduite dans HUGUES, (E.C.), *Le Regard sociologique. Essais choisis*, textes rassemblés et présentés par Jean-Michel Chapoulie, Paris, Éditions de l'EHESS, 1996, p. 165-173.
- HUGUES (E.C.), "Careers", in HUGUES, (E.C.), *Le Regard sociologique. Essais choisis*, Éditions de l'EHESS, 1996, p. 175-185.
- HUMPREYS (L.), *Le Commerce des pissotières. Pratiques homosexuelles anonymes dans l'Amérique des années 1960*, (Chicago 1970), Paris La Découverte, 2007.
- HUSSON (M.), « Effet de serre, écotaxes et anticapitalisme », *Contretemps*, n° 4, 2002, p. 85-96.
- IHL (O.), « Socialisation et événements politiques », *Revue française de science politique*, vol. 52, n° 2-3, 2002, p. 125-144.

- IHL (O.), *Le Vote*, Paris, Montchrestien, 2000.
- ION (J.), « L'évolution des formes de l'engagement public », in PERRINEAU (P.) (dir.), *L'Engagement politique*, Paris, Presses de la fondation nationale des sciences politiques, 1994, p. 23-39.
- ION (J.), *La Fin des militants*, Paris, L'Atelier, 1997.
- JÉROME (V.), « L'économie sociale et solidaire, une subversion institutionnelle et politique ? » in ITÇAINA (X.) (dir.), *La Politique du lien. Les nouvelles dynamiques territoriales de l'économie sociale et solidaire*, PUR, 2010, p. 149-163.
- JÉROME (V.), « Les politiques publiques d'économie sociale et solidaire, un combat d'élus/e/s engagé/e/s pour un autre développement économique », in *Les politiques publiques d'économie solidaire, un enjeu d'avenir pour les initiatives locales*, RTES/CRIDA, Ramonville, 2007, p. 57-66.
- JÉROME (V.), « Écologie municipale et politiques publiques d'économie sociale et solidaire : la difficile professionnalisation des élus verts », communication à la journée d'étude du Comité d'Histoire Parlementaire et Politique, Paris, 30 janvier 2009.
- JÉROME (V.), « Mécanismes d'investiture et principes de légitimité chez Europe écologie-Les Verts : du partisan au médiatique ? », communication au Congrès de l'Association française de science politique, août 2011.
- JÉROME (V.), « Nous nous sommes tant aimés. (In)égalités des droits et questions sexuelles chez Europe écologie-Les Verts (EELV) », communication au congrès de l'Association française de science politique, Paris, 2013.
- JÉROME (V.), « Penser les meetings comme des émissions de télévision : le tournant médiatique d'EELV », communication au Congrès de l'AFSP, section 24 « Un retour des meetings électoraux ? Les meetings dans la campagne présidentielle : dispositifs, acteurs et publics », Paris, 2013.
- JÉROME (V.), *L'Économie sociale et solidaire. Une autre façon d'être dans l'économie*, Guide pratique n° 4, Cédis, 2007.
- JOANA (J.), « Les usages de la méthode biographique en sciences sociales », *Pôle Sud*, vol. 1, n° 1, 1994, p. 89-99.
- JOSHUA (F.), « Les conditions de (re)production de la LCR », in HAEGEL (F.) (dir.), *Partis politiques et systèmes partisans en France*, Paris, Presses de Sciences Po, 2007, p. 25-67.
- JOSHUA (F.), *De la LCR au NPA (1966-2009). Sociologie politique des métamorphoses de l'engagement anticapitaliste*, Thèse pour le Doctorat de Science politique, IEP de Paris, 2011.

- JOSSIN (J.), *Chiche ! et la Grüne Jugend : mode d'engagement similaire, rapport au politique différent, Étude comparée des mouvements de jeunesse des partis verts français et allemand*, Mémoire de DEA, Université Rennes I, 2000.
- JOSSON (E.), *Anatomie d'une identité : les Verts au miroir des autres*, Mémoire de DEA d'Études politiques, Université de Lille, 1995.
- JOURNÈS (C.), « Les idées politiques du mouvement écologique », *Revue française de science politique*, vol. 29, n° 2, 1979, p. 230-254.
- JUHEM (P.), « Entreprendre en politique. De l'extrême gauche au PS : la professionnalisation politique des fondateurs de SOS Racisme », *Revue française de science politique*, 2001, vol. 51, n° 1, p. 131-153.
- KAUFMANN (J-C), *L'Entretien compréhensif*, Paris, Nathan, 1996.
- KELLER (T.), « Les Verts allemands, des troisièmes voies à l'Europe Rhénane », *Matériaux pour l'histoire de notre temps*, n° 55-56, 1999, p. 40-50.
- KERGOAT (D.), *Se battre, disent-elles...*, Paris, La Dispute, 2012.
- KERNALEGENN (T.), « Les écologistes : le mouvement politique », in CRETTEZ (X.) et SOMMIER (I.) (dir.), *La France Rebelle*, Paris, Michalon, 2006, p. 457-466.
- KERNALEGENN (T.), *Les Chemins bretons de l'écologie. Luttés écologistes dans le Finistère (1967-1981)*, Fouesnant, Yoran Embanner, 2006.
- KERNALEGENN (T.), *Luttés écologistes dans le Finistère : Les chemins de l'écologie (1967-1981)*, 2006.
- KEUCHEYAN (R.), « Choix rationnel », in FILLILEULE (O.), MATHIEU (L.) et PÉCHU (C.) (dir.), *Dictionnaire des mouvements sociaux*, Paris, Presses de Science Po, 2009, p. 108-116.
- KITSCHOLT (H.), « La gauche libertaire et les écologistes français », *Revue française de science politique*, vol. 40, n° 3, 1990, p. 339-365.
- KLEIN (V.), *Les Écologistes en campagne aux élections législatives de 1993 en Meurthe-et-Moselle*, Mémoire de DEA de Science politique, Université de Nancy 2, 1994.
- KROL (M.), « Les habits verts de la politique », *Lectures, Ecorev'*, mai 2000, <http://ecorev.org/spip.php?article634>.
- LA PALOMBARA (J.) et WEINER (M.), *Political parties and political development*, Princeton, Princeton University Press, 1966.
- LACROIX (B.) et LAGROYE (J.) (dir.), *Le Président de la République. Usages et genèse d'une institution*, Paris, Presses de la Fondation nationale des Sciences politiques, 1992.
- LAFONT, (V.), « Les jeunes militants du Front national : trois modèles d'engagement et de cheminement », *Revue française de science politique*, 2001, vol. 51, n° 1, p. 175-198.
- LAGROYE (J.) et OFFERLÉ (M.) (dir.), *Sociologie de l'institution*, Paris, Belin, 2010.

- LAGROYE (J.) et SIMÉANT (J.), « Gouvernement des humains et légitimation des institutions », in FAVRE (P.) et alii., *Être gouverné. Études en l'honneur de Jean Leca*, Paris, Presses de Sciences Po, 2003, p. 53-71.
- LAGROYE (J.), « Être du métier », *Politix*, vol. 7, n° 28, 1994, Volume 7, p. 5-15.
- LAGROYE (J.), « L'institution en pratiques », *Revue suisse de science politique*, Débat à propos de Pierre Bourdieu, vol. 8, n° 3-4, 2002, p. 114-128.
- LAGROYE (J.), « La socialisation politique. La pensée vivante d'Annick Percheron », *Revue française de science politique*, vol. 44, n° 1, 1994, p. 129-136.
- LAGROYE (J.), « Les processus de politisation », in LAGROYE (J.) (dir.), *La Politisation*, Paris, Belin, 2003, p. 359-372.
- LAGROYE (J.), (dir.), *La Politisation*, Paris, Belin, 2003.
- LAGROYE (J.), *Appartenir à une institution. Catholiques en France aujourd'hui*, Paris, Économica, 2009.
- LAGROYE (J.), FRANÇOIS (B.) et SAWICKI (F.), *Sociologie politique*, Paris, Presses de Science Po et Dalloz, (6e ed.), 2012.
- LAGROYE (J.), *La Vérité dans l'église catholique. Contestation et restauration d'un régime d'autorité*, Paris, Belin, 2005.
- LAGROYE (J.), LEHINGUE (P.) et SAWICKI (F.) (dir.), *Mobilisations électorales. Le cas des élections municipales de 2001*, Paris, PUF, 2005.
- LAHIRE (B.), « De la théorie de l'habitus à une sociologie psychologique », in LAHIRE (B.) (dir.), *Le Travail sociologique de Pierre Bourdieu*, Paris, La Découverte, (1999), 2001, p. 121-152.
- LAHIRE (B.), « Risquer l'interprétation », *Enquête, Interpréter, Surinterpréter*, 1996, consultable sur <http://enquete.revues.org/document373.html>.
- LAHIRE (B.) (dir.), *Le Travail sociologique de Pierre Bourdieu*, Paris, La Découverte, (1999), 2001.
- LAHIRE (B.), *L'Homme pluriel. Les ressorts de l'action*, Paris, Armand Colin, 2001.
- LATOUR (B.), « Il faut repenser l'écologie politique », *Sciences Humaines*, n° 49, Hors série, 2005, p. 92-93.
- LATTÉ (S.) et FASSIN (Éric), « La galette des Reines : femmes en campagne à Auxerre », in LAGROYE (J.), LEHINGUE (P.) et SAWICKI (F.) (dir.), *Mobilisations électorales. Le cas des élections municipales de 2001*, Paris, PUF, 2005, p. 219-240.
- LATTÉ (S.), « Cuisine et dépendance. Les logiques pratiques du recrutement politique », *Politix*, vol. 15, n° 60, 2002, p. 55-80.
- LAURENS (S.), et NEYRAT (F.) (dir.), *Enquêter : de quel droit ? Menaces sur l'enquête en sciences sociales*, Bellecombe-en Bauge, Éditions du Croquant, 2010.

- LAURENT (A.) et VILLALBA (B.) (dir.), *Les Petits partis. De la petitesse en politique*, Paris, L'Harmattan, 1997.
- LAURENT (A.), « Définir les petits partis : le regard de l'électoraliste », in LAURENT (A.) et VILLALBA (B.) (dir.), *Les Petits partis. De la petitesse en politique*, Paris, L'Harmattan, 1997, p. 19-42.
- LAVABRE (M-C.), *Le Fil rouge. Sociologie de la mémoire communiste*, Paris, Presses de la fondation nationale des sciences politiques, 1994.
- LAVAU (G.), « Partis et systèmes politiques : interactions et fonctions », *Revue canadienne de science politique*, vol. 2, n° 1, 1969, p. 18-44.
- LAVAU (G.), *À quoi sert le Parti communiste français*, Paris, Fayard, 1981.
- LAVAU (G.), *Partis politiques et réalités sociales. Contribution à une étude réaliste des partis politiques*, Paris, Armand Colin, 1953.
- LAVILLE (J-L.) et CATTANI (A.D) (dir.), *Dictionnaire de l'autre économie*, Paris, Desclée de Brouwer, 2005.
- LAVILLE (J-L.), MAGNEN (J-P.), de FRANCA FILHO, (G.C) et MEDEIROS (A.), *Action publique et économie solidaire. Une perspective internationale*, Ramonville Saint-Agne, Erès, 2005.
- LE BART (C.), « Du statut de militant associatif à celui de conseiller municipal d'opposition. L'exemple de la liste 'An Oriant Ecologie' à Lorient », in BIAREZ (S.) et NEVERS (J-Y), (dir.), *Gouvernement local et politiques urbaines*, Cahiers du CERAT, 1993.
- LE BART (C.), « L'écriture comme modalité d'exercice du métier politique », *Revue française de science politique*, vol. 48, n° 1, 1998, p. 76-96
- LE BART (C.), « La biographie. Usages scientifiques et sociaux », *Politix*, vol. 7, n° 27, 1994, p. 159-182.
- LE BART (C.), « La mairie en héritage. Sur les récits autobiographiques de quelques représentants de dynasties d'élus locaux », *Politix*, vol. 7, n° 27, 1994, p. 159-182.
- LE BART (C.), « Le savoir-faire politique comme bricolage », in POIRMEUR (Y.) et MAZET (P.) (dir.), *Le Métier politique en représentation*, Paris L'Harmattan, 1999, p. 243-317.
- LE DÉHAUT (C.), *Une figure de l'ennemi chez les Verts français : l'exemple des États-Unis*, Mémoire de DEA, IEP Paris, 2004.
- LE GAL (A.), *Intrusion et diabolisation d'un nouvel acteur politique : Les Verts*, Mémoire d'IEP Aix-Marseille 3, 2004.
- LEBARON (F.), « À contre-courant. Le renouveau de l'économie critique en France depuis 1995 », in GEAY (B.) et WILLEMEZ (L) (dir.), *Pour une gauche de gauche*, Bellecombe-en-Bauges, Éditions du Croquant, 2008, p. 177-194.

- LECLERCQ (C.), *Histoires d'« ex ». Une approche socio-biographique du désengagement des militants du Parti communiste français*, Thèse pour le Doctorat de Science politique, IEP de Paris, 2008.
- LECOEUR (E.), « Les Verts doivent reposer les enjeux de la crise écologique », in *Territoires*, juin 2007, p. 10.
- LECOEUR (E.), *Des écologistes en politique*, Paris, Lignes de repères, 2011.
- LEFEBVRE (R.), « Gauche : état des lieux. Sociologie électorale, sociologie militante », <http://www.gaucheavenir.org>
- LEFEBVRE (R.) et SAWICKI (F.), *La Société des socialistes. Le PS d'aujourd'hui*, Bellecombe-en-Bauges, Éditions du Croquant, 2006.
- LEFEBVRE (R.), « Faire de la politique ou vivre de la politique ? Les pièges de la professionnalisation », *Le Monde diplomatique*, n° 667, octobre 2009, p. 1, 4-5.
- LEFEBVRE (R.), « Gauche : état des lieux. Sociologie électorale, sociologie militante », <http://gaucheavenir.org>.
- LEFEBVRE (R.), « Le socialisme français et la 'classe ouvrière'. De la SFIO de 1965 au PS de 2006 », *Revue française de science politique*, vol. 54, n° 2, 2004, p. 237-260.
- LEFEBVRE (R.), « Militer au Parti socialiste pour le transformer. L'engagement à 'la gauche' du PS », in GEAY (B.) et WILLEMEZ (L.) (dir.), *Pour une gauche de gauche*, Bellecombe-en-Bauges, Éditions du Croquant, 2008, p. 217-237.
- LEFEBVRE (R.), « Petits arrangements avec son militantisme. Le désarroi identitaire des militants au Parti socialiste », in SURDEZ (M.), VOGLI (M.) et VOUTAT (B.), *Identifier-S'identifier. À propos des identités politiques*, Lausanne, Antipodes, 2009, p. 225-243.
- LEFEBVRE (R.), « Politiste et socialiste. Une politique d'enquête au PS », *Revue internationale de politique comparée*, vol. 17, n° 4, 2010, p. 127-139.
- LEFEBVRE (R.), « S'ouvrir les portes de la ville. Ethnographie des porte-à-porte de Martine Aubry à Lille », in LAGROYE (J.), LEHINGUE (P.) et SAWICKI (F.) (dir.), *Mobilisations électorales. Le cas des élections municipales de 2001*, Paris, PUF, 2005, p. 191-217.
- LEFEBVRE (R.), « Se conformer au rôle. Les ressorts de l'intériorisation institutionnelle », in LAGROYE (J.) et OFFERLÉ (M.) (dir.), *Sociologie de l'institution*, Paris, Belin, 2010, p. 219-247.
- LEFEBVRE (R.), *Leçons d'introduction à la science politique*, Paris, Ellipses, 2010.
- LEFEBVRE (R.), *Les Primaires socialistes. La fin du parti militant*, Paris, Raisons d'agir, 2011.
- LEFRANC (S.) et SOMMIER (I.), « Les émotions et la sociologie des mouvements sociaux », in TRAÏNI (C.) (dir.), *Émotions... Mobilisation !*, Paris, Presses de Sciences Po, 2009, p. 273-293.
- LEGENDRE (P.), « Le malentendu », *Pouvoirs*, n° 11, 1981, p. 6-17.

- LEGRAVE, (J-B), « Deux verts en politique : Entretiens avec A. Buchmann et Y. Cochet », *Politix*, vol. 3, n° 9, 1990, p. 7-14
- LENGLET (R.) et TOULY (J-L), *Europe écologie, miracle ou mirage ?*, Paris, First, 2010.
- LENOIR (R.), « Espace social et classes sociales », in PINTO (L.), SAPIRO (G.) et (P.) CHAMPAGNE, *Pierre Bourdieu sociologue*, Paris, Fayard, 2004, p. 133-160.
- LESCONNEC (G.), *Le Cas Amoco Cadiz à travers la presse : l'émergence de l'écologie politique en Bretagne*, Mémoire IEP de Rennes I, 2005.
- LÉVÊQUE (S.), « L'entrée en politique. Bibliographie sur les conditions sociales de la professionnalisation et de la réussite politique en France », *Politix*, vol. 9, n° 35, 1996, p.171-187.
- LÉVY (J-D), « Évolution de la sociologie électorale des Verts. De 1995 à 2004, un chemin à moitié parcouru », CSA Opinion, 2004.
- LINHART (P.), *L'Établi*, Paris, Minuit, 1978.
- LINHART (V.), *Le Jour où mon père s'est tu*, Le Seuil, 2008.
- LIPIETZ (A.), *L'Audace ou l'enlisement. Sur les politiques économiques de la gauche*, Paris, La Découverte, 1984.
- LIPIETZ (A.), *Qu'est-ce que l'écologie politique*, Paris, Les Petits matins, (1999), 2012.
- LIPIETZ (A.), *Refonder l'espérance*, Paris, La Découverte, 2002.
- LORTHIOIS (J.), « Économie solidaire, oui, mais pas sans alternative », *Mouvements*, vol. 3, n° 21-22, 2002, p. 213-218.
- LORTHIOIS (J.), « L'économie alternative », in LAVILLE (J-L.) et CATTANI (A.D.) (dir.), *Dictionnaire de l'autre économie*, Paris, Desclée de Brouwer, 2005, p. 157-165.
- LUCARDIE (P.) (dir.), *Green parties in transition, the end of grass-roots democracy ?*, Ball state University, USA, 2008.
- MAIR (P.), « Évaluation des performances des partis verts en Europe », in DELWIT (P.) et DE WAELE (J-M.) (dir.), *Les Partis verts en Europe*, Bruxelles, Complexe, 1999, p. 23-41.
- MAÎTRE (J.), *L'Autobiographie d'un paranoïaque*, Paris, Économica, 1994.
- MAKAREMI (C.), « Participer en observant. Étudier et assister les étrangers aux frontières », in FASSIN (D.) et BENSA (A.) (dir.), *Les Politiques de l'enquête. Épreuves ethnographiques*, Paris, La Découverte, 2008, p. 165-183.
- MANALE (M.), « RFA : parlementarisation des Verts et démocratie médiatique », *Politix*, vol. 3, n° 9, 1990, p. 70-73.
- MANIN (B.), *Principes du gouvernement représentatif*, Paris, (Calmann-Lévy 1995), Flammarion, 2008.
- MANNHEIM (K.), *Le Problème des générations*, Paris, Édition Nathan, 1990.

- MARIETTE (A.), *Le « cinéma social » aux frontières de l'engagement. Sociologie d'une catégorie entre art et politique*, EHESS, 2008.
- MARIOT (N.) et ZALC (C.), *Face à la persécution. 991 juifs dans la guerre*, Paris Odile Jacob, 2010.
- MARTELL (F.), *Anatomie d'un parti politique : EELV*, Mémoire de Maser 1, Université d'Amiens / Science Po, 2011.
- MARTELL (F.), *Les Écologistes face au double bind. Enquête ethnographique au sein d'EELV*, Mémoire de Master 2, Université de Picardie Jules Verne, 2012.
- MASSICARD (É), « Être pris dans le mouvement. Savoir et engagement sur le terrain. Partie 1. » et « Être pris dans le mouvement. Partie 2. », *Cultures & conflits*, Les risques du métier, consultable sur <http://conflits.revues.org/index838.html> et <http://conflits.revues.org/index840.html>.
- MATHEY (C.), *Écologie et féminisme font-ils bon ménage ? L'exemple des Verts français*, Mémoire d'IEP Grenoble 2, 2006.
- MATHIEU (L.) et PATTIEU (S.), « La société des militants. Fragilités et dynamiques de l'engagement collectif », *Contretemps*, n° 19, 2007, p. 12-15.
- MATHIEU (L.), *La Démocratie protestataire*, Paris, Presses de Sciences Po, 2011.
- MATHIOT (P.), « Faire la liste : entre règles du jeu et jeux avec les règles », in LAGROYE (J.), LEHINGUE (P.) et SAWICKI (F.) (dir.), *Mobilisations électorales. Le cas des élections municipales de 2001*, Paris, PUF, 2005, p. 90-116.
- MATONTI (F.) et POUPEAU (F.), « Le Capital militant. Essai de définition », in « Le capital militant (1). Engagements improbables, apprentissages et techniques de luttes », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 155, 2004, p. 5-11.
- MATONTI (F.), « 'Ne nous faites pas de cadeau'. Une enquête sur les intellectuels communistes », *Genèses*, vol. 25, n° 1, 1996, p. 114-127.
- MATONTI (F.), « L'anneau de Moëbius. La réception en France des formalistes russes », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 176-177, 2009, p. 52-67.
- MATONTI (F.), « L'impossible endossement du rôle de 1er secrétaire, le chemin des dames du PS », communication au Congrès de l'AFSP 2009.
- MATONTI (F.), « Les gardes fous. Trajectoires biographiques et obéissance politique : l'exemple du groupe dirigeant de La Nouvelle Critique », *Le Mouvement social*, n° 186, 1999, p. 23-43.
- MATONTI (F.), « Les mots pour (ne pas) le dire. Viol, consentement, harcèlement, les médias face aux affaires Strauss-Kahn », *Raisons politiques*, vol. 2, n° 46, 2012, p. 13-45.
- MATONTI (F.) (dir.), *La Démobilisation politique*, Paris, La Dispute, 2005.

- MATONTI (F.), *Intellectuels communistes. Essai sur l'obéissance politique. La Nouvelle critique (1967-1980)*, Paris, La Découverte, 2005
- MAUGER (G.), « Gauchisme, contre-culture et néo libéralisme : pour une histoire de la 'génération de mai 68' », in CURAPP, *L'Identité politique*, Paris, PUF, 1994, p. 206-226.
- MAUGER (G.), « Générations et rapports de générations », in QUENIART (A.) et HURTUBISE (R.) (dir.), *L'Intergénérationnel. Regards pluridisciplinaires*, Rennes, Presses de l'EHESP, 2009, p. 17-36.
- MAURIN (É.), *La Peur du déclassement*, Paris, Le Seuil, 2013.
- MAUSS (M.), *Essai sur le don. Forme et raison de l'échange dans les sociétés archaïques*, Paris, PUF, 2007.
- MEIMON (J.), « Sur le fil. La naissance d'une institution », in LAGROYE (J.) et OFFERLÉ (M.) (dir.), *Sociologie de l'institution*, Paris, Belin, 2010, p. 105-129.
- MEMMI (M.), « L'enquêteur enquêté. De la « connaissance par corps » dans l'entretien sociologique », *Genèses*, vol. 35, n° 1, 1999, p.131-145.
- MENDRAS (H.), (dir.), *La Sagesse et le désordre*, Paris, Gallimard, 1980.
- MERMAT (D.), « Réseaux et types d'engagement : La difficile élaboration d'une liste dans une petite commune », in LAGROYE (J.), LEHINGUE (P.) et SAWICKI (F.) (dir.), *Mobilisations électorales. Le cas des élections municipales de 2001*, Paris, PUF, 2005, p. 37-58.
- MICHON (S.), « Devenir professionnel de la politique. Militant et collaborateur politique », *Agora débats/jeunesse*, vol. 2, n° 52, 2009, p. 121-135.
- MICHON (S.), « Les effets des contextes d'études sur la politisation », *Revue française de pédagogie*, n° 163, 2008, p. 63-76.
- MICHON (S.), *Études et politique : les effets de la carrière étudiante sur la socialisation politique*, Thèse pour le Doctorat en Sociologie, Université Marc Bloch Strasbourg 2, 2006.
- MICOUD (A.), « Une nébuleuse associative au service de l'environnement », *Sciences Humaines*, n° 49, Hors série, 2005, p. 54-59.
- MISCHI (J.), « Pour une histoire sociale du déclin du Parti communiste », in HAEGEL (F.) (dir.), *Partis politiques et systèmes partisans en France*, Paris, Presses de Sciences Po, 2007, p. 69-101.
- MOUJIN (O.), « Les enjeux du mouvement écologique », *Esprit*, fév. 1978.
- MOULIER-BOUTANG (Y.), *Le Capitalisme cognitif. La nouvelle grande transformation*, Paris, Édition Amsterdam, 2007.

- MOZÈRE (L.), « Le CERFI : une communauté de travail, une expérience politique, une démarche analytique », *Les Cahiers de l'Institut de l'histoire du temps présent*, n° 11, 1989.
- MUXEL (A.), *La Socialisation intentionnelle familiale. Étude d'une famille sur trois générations - 1946-1982*, Thèse pour le Doctorat de Sociologie, Université de Paris V René Descartes, 1983.
- NAVET (N.), *L'Image des Verts : le traitement des Verts du Conseil Régional Nord-Pas-de-Calais par la presse régionale*, Mémoire de DEA, Université de Lille / IEP, 1997.
- NAY (O.), « L'institutionnalisation de la région comme apprentissage des rôles. Le cas des conseillers régionaux », *Politix*, vol. 10, n° 38, 1997, p. 18-46.
- NAY (O.), « La politique des bons offices. L'élu, l'action publique et le territoire », in LAGROYE (J.) (dir.), *La Politisation*, Paris, Belin, 2003, p. 199-219.
- NAY (O.), « Les règles du recrutement politique. Pour une approche institutionnaliste de la sélection politique. L'exemple des candidats à l'élection régionale », *Politix*, vol. 11, n° 44, 1998, p. 181-190.
- NAY (O.), *La Région, site institutionnel. Les logiques de représentation en Aquitaine*, Thèse pour le Doctorat de Science politique, IEP de Bordeaux, 1997.
- NAY (O.), *La Région, une institution : la représentation, le pouvoir et la règle dans l'espace régional*, Paris, L'Harmattan, 1997.
- NÉRI (J.) et RIBAY (C.), *L'Affirmation de la différence en politique : le cas du collectif Écologie 78 dans la 4e circonscription des Yvelines*, Mémoire de DEA, Université de Paris I, 1978.
- NEVEU (É.), « Des questions 'jamais entendues'. Crise et renouvellements du journalisme politique à la télévision », *Politix*, vol. 10, n° 37, 1997, p. 25-56.
- NEVEU (É.), « Trajectoires de 'soixante-huitards' ordinaires », in DAMAMME (D.), GOBILLE (B.), MATONTI (F.) et PUDAL (B.) (dir.), *Mai juin 68*, Paris, Édition de l'Atelier, 2008, p. 306-318.
- NICOURD (S.), « Conclusion. Les organisations militantes : un ordre régulé fragile », in NICOURD (S.), (dir.), *Le Travail militant*, Rennes, PUR, 2009, p. 127-128.
- NICOURD (S.), « Introduction. Pourquoi s'intéresser au travail militant ? », in NICOURD (S.) (dir.), *Le Travail militant*, Rennes, PUR, 2009, p. 13-23.
- NICOURD (S.), « Travail associatif et travail syndical : la proximité des répertoires d'action », in *Le travail militant*, Rennes, PUR, 2009, p. 59-69.
- NICOURD (S.) (dir.), *Le Travail militant*, Rennes, PUR, 2009.
- NIKOLSKI (V.), *Le Moment escapiste. Militantisme et production théorique dans une conjoncture de crise. Deux mouvements de jeunesse radicaux (NBP et ESM) dans la*

Russie contemporaine, Thèse pour le doctorat de Science politique, Université de Paris I Panthéon-Sorbonne, 2010

- NOIRIEL (G.), « Journal de terrain, journal de recherche et auto-analyse. Entretien avec Florence Weber », *Genèses*, vol. 2, n° 2, 1990, p. 138-147.
- NYSENS (M.), « Tiers secteur », in LAVILLE (J.-L.) et CATTANI (AD.) (dir.), *Dictionnaire de l'autre économie*, Paris, Desclée de Brouwer, 2005, p. 499-505.
- OFFERLÉ (M.), « Mobilisation électorale et invention du citoyen. L'exemple du milieu urbain français à la fin du XIX^e siècle », in GAXIE (D.) (dir.), *Explication du vote. Un bilan des études électorales en France*, Paris, Presses de la Fondation nationale des Sciences politiques, 1985, p. 149-174.
- OFFERLÉ (M.), « Retour critique sur les répertoires de l'action collective (XVIII^e-XXI^e siècles) », *Politix*, vol. 1, n° 81, 2008, p. 181-202.
- OFFERLÉ (M.), (dir.), *La Profession politique XIX^e-XX^e siècle*, Paris, Belin, 1999.
- OFFERLÉ (M.), *Les Partis politiques*, Paris, PUF, (1987), 2006.
- OFFERLÉ (M.), *Sociologie de la vie politique française*, Paris, La Découverte, 2004.
- OLLITRAULT (S.), « L'invention de l'écologie politique : la candidature de René Dumont », in SAINCLIVIER (J.) et RICHARD (G.) (dir.), *Les Partis à l'épreuve de 68*, Rennes, PUR, 2012, p. 249-260.
- OLLITRAULT (S.), « Ces militants sans idéologie politique : comment saisir les mécanismes de l'engagement désillusionné ? », Communication au Congrès de l'AFSP, Grenoble 2009.
- OLLITRAULT (S.), « L'émergence de l'écologie politique », Colloque sur le système partisan français depuis la Libération « La mutation du système partisan français après Mai 1968 » Printemps 1971-automne 1974, CNRS, Rennes 2, Rennes 1, SciencesPo Rennes, (CERHIO-CRAPE), 3 février 2010.
- OLLITRAULT (S.), « Les écologistes : les associations environnementalistes et écologistes », in Crettiez (X.) et Sommier (I.) (dir.), *La France Rebelle*, Paris, Michalon, 2006, p. 467-480.
- OLLITRAULT (S.), « Les écologistes français, des experts en action », *Revue française de science politique*, 2001, vol. 51, n° 1, p. 105-130.
- OLLITRAULT (S.), « Science et militantisme : les transformations d'un échange circulaire. Le cas de l'écologie française », *Politix*, vol. 9, n° 36, 1996, p. 141-162.
- OLLITRAULT (S.), « Une crise environnementale annoncée, de la candidature de René Dumont au sommet de Copenhague en 2010 : réflexion sur l'usage de la crise dans les mobilisations », Panel « Protest and Mobilisation », Colloque « La France et la crise »,

- Nottingham Trent University, Colloque annuel de Association for the Study of Modern and Contemporary France, 9 au 11 septembre 2010.
- OLLITRAULT (S.), *Action collective et construction identitaire : le cas du militantisme écologiste en France*, Thèse pour le Doctorat de Science politique, Université de Rennes I/IEP, 1996.
- OLLITRAULT (S.), *Les Verts et leur entreprise politique : étude d'un militantisme en Ile-et-Vilaine*, mémoire de DEA, Université Rennes I, 1990.
- OLLITRAULT (S.), *Militer pour la planète. Sociologie des écologistes*, Rennes, PUR, 2008.
- OUATTARA (F.), « Une étrange familiarité. Les exigences de l'anthropologie 'chez soi' », *Cahiers d'études africaines*, EHESS, vol. 3, n° 175, 2004, p. 635-658.
- PADUA (J.A.), « La naissance de l'écologie politique au Brésil : facteurs exogènes et endogènes », *Politix*, vol. 3, n° 9, 1990, p. 56-63.
- PAGIS (J.), « Déscolarisons l'école », in DAMAMME, (D.), GOBILLE, (B.), MATONTI, (F.) et PUDAL (B.), *Mai juin 68*, Paris, Éditions de l'Atelier, 2008, p. 370-382.
- PAGIS (J.), « La politisation d'engagements religieux. Retour sur une matrice de l'engagement en Mai 68 », *Revue française de science politique*, vol. 60, n° 1, 2010, p. 61-89.
- PAGIS (J.), *Les Incidences biographiques du militantisme en Mai 68. Une enquête sur deux générations familiales : des « soixante-huitards » et leurs enfants scolarisés dans deux écoles expérimentales (Vitruve et Ange-Guépin)*, Thèse de sociologie, EHESS, 2009.
- PAILHÈS (A-M.), *Les Groupes écologistes de R.D.A*, Mémoire de DEA, IEP, 1990.
- PARODI (J-L), « Essai de problématique du mouvement écologiste, les écologistes et la tentation politique », *Revue politique et parlementaire*, n° 878, p. 3-21, janv. 1979.
- PASSERON (J-C.), « Biographies, flux, trajectoires », *Enquête* n° 5, 1989, consultable sur <http://enquete.revues.org/77>.
- PASSERON (J-C.), « Biographies, flux, itinéraires, trajectoires », *Revue française de sociologie*, vol. 31, n° 1, 1989, p. 3-22.
- PASSERON (J-C.), « Homo sociologicus », *Le Débat*, n° 79, 1994, p. 114-133.
- PASSERON (J-C.), « L'espace mental de l'enquête (I). La transformation de l'information sur le monde dans les sciences sociales », et « L'espace mental de l'enquête (II). L'interprétation et les chemins de la preuve », *Enquête*, n° 1, 1995 et *Enquête*, n° 2, 1996, consultable sur <http://enquete.revues.org/document259.html> et <http://enquete.revues.org/document393.html>.
- PASSERON (J-C.), *Le Raisonnement sociologique. L'espace non-poppérien du raisonnement naturel*, Paris, Nathan, 1991.
- PASSY (F.), « Interactions sociales et imbrication des sphères de vie », in FILLIEULE (O.) (dir.), *Le Désengagement militant*, Paris, Belin, 2005, p. 111-130.

- PASSY (F.), « Pourquoi s'engager pour les autres ? Étude comparée de l'altruisme politique et de l'engagement protestataire », Rapport final, UNIL/IEPI, 2012.
- PASSY (F.), *L'Action altruiste : contraintes et opportunités de l'engagement dans les mouvements sociaux*, Genève, Librairie Droz, 1998
- PAVARD (B.), *Si je veux, quand je veux : contraception et avortement dans la société française (1956-1979)*, Rennes, PUR, 2012.
- PÉCHU (C.), « Les générations militantes à Droit au logement », *Revue française de science politique*, 2001, vol. 51, n° 1, 2001, p. 13-103.
- PELLETIER (W.), « Positions sociales des élus et procès d'institutionnalisation des Verts », *Contretemps*, n° 4, 2002, p. 58-70.
- PENEFF (J.), « Les grandes tendances de l'usage des biographies dans la sociologie française », *Politix*, vol. 7, n° 27, 1994, p. 25-31.
- PENEFF (J.), *Le Goût de l'observation*, Paris, La Découverte, 2009.
- PERCHERON (A.), « La socialisation politique. Défense et illustration », in GRAWITZ (M.) et LECA (J.), *Traité de science politique*, vol. 3 : *L'action politique*, Paris, PUF, 1985, p. 165-235
- PERCHERON (A.), *La Socialisation politique*, textes réunis et présentés par Nonna Mayer et Anne Muxel, Paris, Armand Colin, 1993.
- PERROT (C.), *Les Mouvements écologistes face à l'action politique*, Mémoire DEA, Université de Paris II, 1979.
- PESSIS (C.), *Les Années 1968 et la science. Survivre... et vivre, des mathématiciens critiques à l'origine de l'écologisme*, Mémoire en Sciences sociales, EHESS, 2009.
- PETITFILS (A-S.), « L'institution partisane à l'épreuve du management. Le recours à une rhétorique et à des pratiques managériales dans le recrutement des nouveaux adhérents à l'UMP », *Politix*, n° 79, 2007, p. 53-76.
- PEUGNY (C.), *Le Déclassement*, Paris, Grasset, 2009.
- PIERRU (E.), « Organisations et ressources », in FILLIEULE (O.), AGRIKOLIANSKY (É.) et SOMMIER (I.), *Penser les mouvements sociaux. Conflits sociaux et contestations dans les sociétés contemporaines*, Paris, La Découverte, 2010, p. 19-38.
- PINSON (G.) et SALA PALA (V.), « Peut-on vraiment se passer de l'entretien en sociologie de l'action publique ? », *Revue française de science politique*, vol. 57, n° 5, 2007, p. 555-597.
- PINSON (G.), « Gouverner une grande ville européenne. Les registres d'action et de légitimation des élus à Venise et Manchester », *Sciences de la société*, n° 71, mai 2007, p. 89-113.

- PINTO (L.), « La pensée post- de Toni Negri », in GEAY (B.) et Laurent WILLEMEZ (dir.), *Pour une gauche de gauche*, Bellecombe-en-Bauges, Éditions du Croquant, 2008, p. 197-213.
- PINTO (L.), « Volontés de savoir. Bourdieu, Derrida, Foucault », in PINTO (L.), SAPIRO (G.) et CHAMPAGNE (P.), *Pierre Bourdieu, sociologue*, Paris, Fayard, 2004, p. 19-48.
- PINTO (L.), SAPIRO (G.) et CHAMPAGNE (P.) (dir.), *Pierre Bourdieu sociologue*, Paris, Fayard, 2004.
- PIVASSET (J.), « Science politique et psychanalyse : rencontre du troisième type », *Revue française de science politique*, vol. 35, n° 16, 1985, p. 1092-1104.
- PLATONE (F.), *Les Partis politiques en France*, Paris, Milan, 1998.
- POIRMEUR (Y.) et MAZET (P.) (dir.), *Le Métier politique en représentation*, Paris L'Harmattan, 1999.
- POLIAK (C.), « Attac. Aux frontières du champ politique », in GEAY (B.) et WILLEMEZ (L.) (dir.), *Pour une gauche de gauche*, Bellecombe-en-Bauges, Éditions du Croquant, 2008, p. 75-90.
- POLLAK (M.), et HEINICH, (N.), « Le témoignage », in *Actes de la recherche en sciences sociales*, vol. 62, n° 62-63, 1986, p. 3-29.
- POLLAK (M.), « La gestion de l'indicible », *Actes de la recherche en sciences sociales*, vol. 62, n° 62-63, 1986, p. 30-53.
- PRONIER (R.) et LE SEIGNEUR (V-), *Génération Verte. Les écologistes en politique*, Paris, Presses de la Renaissance, 1992.
- PUDAL (B.), « Du biographique entre science et fiction. Quelques remarques programmatiques », *Politix*, vol. 7, n° 27, 1994, p. 5-24.
- PUDAL (B.), « Biographie et biographique », *Le Mouvement social*, n° 186, 1999, p. 3-7.
- PUDAL (B.), « Du biographique entre 'science' et 'fiction' », *Politix*, vol. 7, n° 27, 1994, p. 5-24.
- PUDAL (B.), « Gérard Bellouin, de l'engagement communiste à l'auto-analyse » in FILLIEULE (O.), (dir.), *Le désengagement militant*, Paris, Belin, 2005, p. 155-169.
- PUDAL (B.), « La beauté de la mort communiste », *Revue française de science politique*, vol. 52, n° 5-6, 2002, p. 545-559.
- PUDAL (B.), « Ordre symbolique et système scolaire dans les années 60 », in DAMAMME (D.), GOBILLE (B.), MATONTI (F.) et PUDAL (B.), (dir.), *Mai juin 68*, Paris, Édition de l'Atelier, 2008, p. 62-74
- PUDAL (B.), « PCF : un parti peut-il en cacher un autre ? », in GEAY (B.) et WILLEMEZ (L.), (dir.), *Pour une gauche de gauche*, Bellecombe-en Bauges, Éditions du Croquant, 2008, p. 239-258.
- PUDAL (B.), *Prendre parti. Pour une sociologie historique du PCF*, Paris, Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, 1989.

- PUDAL (B.), *Un monde défait. Les communistes français de 1956 à nos jours*, Bellecombe-en-Bauges, Éditions du Croquant, 2009.
- PUDAL (P.), « Les préoccupations politiques des psychanalystes », *Pouvoirs*, n° 11, 1981, p. 69-70.
- PUDAL (P.), « Psychanalyse », in FILLIEULE (O.), MATHIEU (L.) et PÉCHU (C.), (dir.), *Dictionnaire des mouvements sociaux*, Paris, Presses de Science Po, 2009, p. 448-453.
- QUENIART (A.) et HURTUBISE (R.), (dir.), *L'intergénérationnel. Regards pluridisciplinaires*, Rennes, Presses de l'EHESP, 2009.
- RACINE (S.), *L'écologie et le passage difficile de l'environnement à la politique : essai sur l'organisation interne des Verts*, Mémoire d'IEP, Grenoble, 1994.
- RAFLIN (M-F.), *Socialisme ou barbarie, du vrai communisme à la radicalité*, Thèse pour le Doctorat de Science politique, IEP de Paris, 2005.
- RAISON DU CLEUZIQU (Y.), *De la contemplation à la contestation, socio-histoire de la politisation des dominicains de la Province de France (1950-1980). Contribution à la sociologie de la subversion d'une institution religieuse*, Thèse pour le Doctorat de Science politique de l'Université Paris I Panthéon-Sorbonne, 2008.
- RAISON DU CLEUZIQU (Y.), « Des fidélités paradoxales. Recomposition des appartenances et militantisme institutionnel dans une institution en crise », in LAGROYE (J.) et OFFERLÉ (M.) (dir.), *Sociologie de l'institution*, Paris, Belin, 2010, p. 267-290.
- RAUZY (A.), *L'Apparition et l'extension des comités de soldats en France dans les années 70 – (mars 1974-mars 1976)*, Mémoire de maîtrise d'histoire, Université de Paris I, 1999.
- RECCHI (E.), « L'entrée en politique des jeunes italiens : modèles explicatifs de l'adhésion partisane », *Revue française de science politique*, vol. 51, n° 1, 2001, p. 155-174.
- RENOU (G.), « L'institution à vif. Sociabilités et structuration des groupes dans un syndicat de salariés », *Politix*, vol. 16, n° 63, 2003, p. 53-77.
- REYNAUD (E.), « Le Militantisme moral », in MENDRAS (H.) (dir.), *La Sagesse et le désordre*, Paris, Gallimard, 1980, p. 271-286.
- REYNIÉ (D.) et PERRINEAU (P.), *Élections européennes 2009 : analyse des résultats en Europe et en France*, Fondation pour l'innovation politique, 2009, http://www.fondapol.org/wp-content/uploads//pdf/documents/DT_Elections_europeennes_2009.pdf
- RIHOUX (B.) et BOY (D.), « L'offre identitaire des partis écologistes en Allemagne, en Belgique et en France : entre terroir et planète », *Revue internationale de politique comparée*, vol. 1, n° 5, 1998, p. 165-187.
- RIHOUX (B.), « Faire le deuil de la « politique autrement » pour les Verts ? Entretien », *Cosmopolitiques, Que faire... des partis ?*, n° 12, 2006, p. 115-126.

- RIHOUX (B.), *La Transformation de l'organisation des partis écologistes en Europe occidentale. Contribution à une théorie du changement partisan*, Thèse pour le Doctorat de Science politique, Université catholique de Louvain, 1992.
- RIHOUX (B.), *Les Partis politiques, organisations en changement*, Paris, L'Harmattan, 2001.
- ROCHE (A.) et Bennahmias (J-L.), *Des Verts de toutes les couleurs. Histoire et sociologie du mouvement écolo*, Paris, Albin Michel, 1992.
- ROCHE (A.) et BOY (D.), « Du Nord au Sud, l'écologie dans tous ses états », in PERRINEAU (P.) et YSMAL (C.) (dir.), *Chroniques électorales, Le vote des douze*, Paris, Presses de Sciences Po et Département d'études politiques du Figaro, 1995, p. 75-109.
- ROCHE (A.) et BOY, (D.), « La sélection des candidats écologistes », in HABERT (P.), PERRINEAU (P.) et YSMAL (C.) (dir.), *Le Vote sanction. Les élections législatives des 21 et 28 mars 1993*, Paris, Département d'études politiques du Figaro et Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, 1993, p. 55-64.
- ROCHE (A.), « Conditions under which Green Parties emerge and succeed in Europe », communication au 24th Joint Sessions of Workshop of European Consortium for Political Research, workshop « New Parties and the Party System », Oslo, 29 mars-3 avril 1996.
- ROCHE (A.), « Die Grünen : du mouvement social au parti politique », *La Pensée*, n° spécial sur l'Allemagne démocratique, février 1996.
- ROCHE (A.), « La sélection partisane : l'exemple des écologistes », communication au colloque *Les primaires ou la sélection des candidats présidentiels*, organisé par l'AFSP et le Centre d'analyse comparative des systèmes politiques, Paris, 27, 28 et 29 avril 1994, Paris, l'Harmattan, 1996.
- ROCHE (A.), « Les candidats écologistes. La chasse aux signatures », in PERRINEAU (P.) et YSMAL (C.) (dir.), *Le Vote de crise. L'élection présidentielle de 1995*, Paris, Département d'études politiques du Figaro et Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, 1995, p. 81-93.
- ROCHE (A.), « Les écologistes à la veille des législatives : l'heure des choix », *Revue Politique et Parlementaire*, n° 963, janvier-février 1993.
- ROCHE (A.), « Mars 1993 : un révélateur des faiblesses des écologistes », *Revue Politique et Parlementaire*, n° 964, 1993.
- ROCHE (A.), « Perturber l'exercice du pouvoir : l'exemple des conseils régionaux », communication au colloque *Les écologistes et la perturbation du système politique*, organisé par le CRAPS et l'AFSP, Lille, 3-4 juin 1993.

- ROCHE (A.), BOY (D.) et MUXEL (A.), « Jeunes écologistes : un portrait en creux », in PERRINEAU (P.) (dir.), *L'Engagement politique. Déclin ou mutation ?*, Paris, Presses de la FNSP, 1994, p. 267-287.
- ROCHE (A.), BOY (D.) et LE SEIGNEUR (V-), *L'Écologie au pouvoir*, Paris, Presses de Sciences Po, 1995.
- ROCHE (A.), *Le Mouvement écologiste français : analyse sociologique*, Mémoire de DEA, sous la direction d'Alain Touraine, EHESS, 1989.
- ROCHE (A.), *Raisons et significations de l'émergence de l'écologie politique en France à la fin des années 80*, Thèse de Doctorat de Sociologie, EHESS, 1992.
- ROMANI (V.), « Enquêter dans les territoires palestiniens. Comprendre un quotidien au-delà de la violence immédiate », *Revue française de science politique*, vol. 57, n° 1, février 2007, p. 27-45.
- ROUBAN (L.), « La formation et les carrières des élites », in *La science politique*, Cahiers français n° 350, La Documentation française, 2009, p. 29-34.
- ROUEFF (O.), « Bohème militante, radicalité musicale : un « air de famille ». La sensibilité des musiques improvisées au militants militantisme radical », *Sociétés et représentations*, vol. 1, n° 11, 2001, p. 407-432.
- ROUSSEAU (A.), « Les classes moyennes et l'aggiornamento de l'Église », *Actes de la recherche en sciences sociales*, vol. 44-45, 1982, p. 55-68.
- ROUSTAN (G.), *Les Prémisses de politiques écologistes*, Mémoire d'IEP, Grenoble 2, 2006.
- RUEL (A-C.), *La Dialectique de l'un et du multiple chez les Verts. Essai d'analyse des logiques du parti*, Mémoire d'IEP, Toulouse I, 2003.
- SAINTENY (G.), « Les dirigeants écologistes et le champ politique », *Revue française de science politique*, vol. 37, n° 1, 1987, p. 21-32.
- SAINTENY (G.), « L'écologisme en Allemagne et en France », working paper, Institut de science politique de Barcelone, 1993.
- SAINTENY (G.), « L'écologisme français entre présent évanescent et avenir incertain », *Modern and contemporary France*, vol. 9, n° 2, 2001, p. 209-220.
- SAINTENY (G.), « L'élite verte : atypisme provisoire ou préfiguration d'un nouveau personnel politique ? », *Politix*, vol. 3, n° 9, 1990, p. 18-36.
- SAINTENY (G.), « L'influence du contexte national dans le processus de construction d'un nouvel acteur politique », *Revue internationale de politique comparée*, vol. 1, n° 3, 1994, p. 469-487.
- SAINTENY (G.), « La question du pouvoir d'état chez les écologistes », in ABÉLÈS (M.) (dir.), *Le Défi écologiste*, Paris, L'Harmattan, 1993, p. 67-85.

- SAINTENY (G.), « La règle électorale comme moyen de protection contre les nouveaux acteurs politiques : l'exemple français », *Revue canadienne de science politique*, vol. 37, n° 1, 2004, p. 95-115.
- SAINTENY (G.), « La rétribution du militantisme écologiste », *Revue française de sociologie*, vol. 36, n° 3, 1995, p. 473-498.
- SAINTENY (G.), « Le Parti communiste français face à l'écologisme », *Pouvoirs*, n° 70, 1994, p. 149-163.
- SAINTENY (G.), « Le Parti socialiste face à l'écologisme. De l'exclusion d'un enjeu aux tentatives de subordination d'un intrus », *Revue française de science politique*, vol. 44, n° 3, 1994, p. 424-461.
- SAINTENY (G.), « Le PS face à l'intrusion d'un acteur politique non identifié. Des tentatives d'exclusion du thème de l'environnement à la tendance de la légitimation de l'écologie politique », Congrès de l'AFSP, table-ronde n° 5, septembre 1992.
- SAINTENY (G.), « Le vote écologiste aux élections régionales », *Revue Politique et parlementaire*, n° 927, 1987.
- SAINTENY (G.), « Les deux familles de l'écologie », SOFRES, 1993.
- SAINTENY (G.), « Les dirigeants écologistes et le champ politique », *Revue française de science politique*, vol. 37, n° 1, 1987, p. 21-32.
- SAINTENY (G.), « Les médias audiovisuels face à l'écologisme en France », *Quaderni*, vol. 27, n° 1, 1995, p. 5-28.
- SAINTENY (G.), « Les médias français face à l'écologisme », *Réseaux*, vol. 12, n° 65, 1994, p. 87-105.
- SAINTENY (G.), « Les Verts : limites et interprétation d'un succès électoral », *Revue Politique et parlementaire*, n° 940, 1989.
- SAINTENY (G.), « Logique d'engagement et logique de rétribution au sein de l'écologisme français », *Cahiers internationaux de sociologie*, vol. CVI, 1999, p. 175-200.
- SAINTENY (G.), « Militantisme et rétribution : à la recherche d'un modèle unique », *Revue Espaces temps* (57-58), 1995, p. 130-136.
- SAINTENY (G.), « Sur L'écologie au pouvoir », *Revue française de science politique*, vol. 45, n° 6, 1995, p. 1048-1050.
- SAINTENY (G.), *L'Introuvable écologisme français*, Paris, PUF, 2000.
- SAINTENY (G.), *La Constitution de l'écologisme comme enjeu politique en France. Mobilisation des ressources et stratégies des acteurs*, Thèse pour le Doctorat de Science politique, Université Paris I, 1992.

- SAINTENY (G.), *Le Rejet du champ politique, causes et chances de succès : le cas des dirigeants écologistes en France*, Mémoire de DEA de Sociologie politique, Université Paris I Panthéon-Sorbonne, 1984.
- SAINTENY (G.), « La droite française et l'écologisme », *Commentaire*, n° 84, vol. 21, 1999.
- SAINTENY (G.), *Les Verts*, Paris, PUF, (1991), 1997.
- SALMON (P.), *Écologistes dans les médias(les) de René Dumont à Dominique Voynet*, 2001.
- SALMON (P.), *Évolution et déterminants de la représentation médiatique de l'écologie politique, l'exemple du parti Les Verts*, Thèse en Sciences de l'information et de la communication, Université de Bordeaux III, 1996.
- SALMON (P.), *Évolution et déterminants de la représentation médiatique de l'écologie politique, l'exemple du parti les verts*, Thèse pour le Doctorat en Sciences de l'information et de la communication, Université de Bordeaux III, 1996.
- SALMON (P.), *Les Écologistes dans les médias. De René Dumont à Dominique Voynet*, Paris, L'Harmattan, 2001.
- SAPIRO (G.), « Modèles d'intervention politique des intellectuels », *Actes de la recherche en sciences sociales*, vol. 1, n° 176-177, 2009, p. 9-31.
- SAPIRO (G.), « Une liberté contrainte. La formation de la théorie de l'habitus » in PINTO, (L.), SAPIRO, (G.) et CHAMPAGNE (P.) (dir.), *Pierre Bourdieu sociologue*, Paris, Fayard, 2004, p. 49-92.
- SAS (É.), *Philosophie de l'écologie politique. De 68 à nos jours*, Paris, Les Petits matins, 2010.
- SAWICKI (F.) et BERLIVET (L.), « La foi dans l'engagement. Les militants syndicalistes de la CFTC dans la Bretagne de l'après-guerre », *Politix*, vol. 7, n° 27, 1994, p. 111-142.
- SAWICKI (F.) et SIMÉANT (J.), « Décloisonner la sociologie de l'engagement militant. Note critique sur quelques tendances récentes des travaux français », *Sociologie du travail*, vol. 51, n° 1, 2009, p. 97-125.
- SAWICKI (F.), « L'homme politique en campagne. L'exemple de l'élection municipale de Dunkerque en mars 1989 », *Politix*, vol. 7, n° 28, 1994, p. 127-139.
- SAWICKI (F.), « La science politique et l'étude des partis politiques », *Cahiers français*, n° 276, 1996, p. 51-59.
- SAWICKI (F.), « Laurent Fabius : du 'Giscard de gauche' au 'socialiste moderne'. Analyse de la transformation d'une identité politique », *Pôle Sud*, vol. 1, n° 1, 1994, p. 35-60.
- SAWICKI (F.), « Les temps de l'engagement. À propos de l'institutionnalisation d'une association de défense de l'environnement », in LAGROYE (J.) (dir.), *La Politisation*, Paris, Belin, 2003, p. 123-146.
- SAWICKI (F.), « Questions de recherche : pour une analyse locale des partis politiques », *Politix*, vol. 1, n° 2, 1988, p. 13-28.

- SAWICKI (F.), *Les Réseaux du Parti socialiste. Sociologie d'un milieu partisan*, Paris, Belin, 1997.
- SCHWARTZ (O.), « L'empirisme irréductible », postface à ANDERSON (N.), *Le Hobo. Sociologie du sans-abri*, Paris, Nathan, 1993, p. 265-308.
- SCOTT (J.W.), *De l'utilité du genre*, Paris, Fayard, 2012.
- SCOTT (J.W.), *Théorie critique de l'histoire. Identités, expériences, politiques*, Paris, Fayard, 2009.
- SEILER (L-D), *Les Partis politiques*, Paris, Armand Colin, 1993.
- SEILER (L-D), *Partis et familles politiques*, Paris, PUF, 1980.
- SÉJEAU (W.), « René Dumont agronome », *Ruralia*, n° 15, 2004, consultable sur <http://ruralia.revues.org/1027>.
- SERAND (P.), « Bref aperçu de l'histoire du courant pabliste ses suites et ses périphéries en France 1965-1996 », www.iisg.nl/archives/docs/pablisme-histoire.pdf.
- SERNE (P.), *Les Verts ont 20 ans. Petite histoire de l'écologie politique en France*, Cédis/Les Verts, 2004.
- SERRE (D.), « Le capital culturel dans tous ses états », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 191-192, 2012, p. 4-13.
- SERRY (H.), « L'Église catholique, autorité ecclésiale et politique dans les années 60 », in DAMAMME, (D.), GOBILLE, (B.), MATONTI, (F.) et PUDAL (B.) (dir.), *Mai juin 68*, Paris, Éditions de l'Atelier, 2008, p. 47-61.
- SIMEANT (J.) et DAUVIN (P.), *ONG et humanitaire*, Paris, L'Harmattan, 2004.
- SIMÉANT (J.) et DAUVIN, (P.), *Le Travail humanitaire. Les acteurs des ONG du siège au terrain*, Paris, Presses de Sciences Po, 2002.
- SIMÉANT (J.), « Entrer, rester en humanitaire : des fondateurs de MSF aux membres actuels des ONG médicales françaises », *Revue française de science politique*, 2001, vol. 51, n° 1, p. 47-72.
- SIMÉANT (J.), « ONG et humanitaire », in SIMÉANT (J.) et DAUVIN (P.) (dir.), *ONG et humanitaire*, Paris, L'Harmattan, 2004, p. 9-33.
- SIMÉANT (J.), « Un humanitaire 'apolitique' ? Démarcations, socialisations au politique et espaces de la réalisation de soi », in LAGROYE (J.) (dir.), *La Politisation*, Paris, Belin, 2003, p. 163-196.
- SINEAU (M.), *Profession femme politique. Sexe et pouvoir sous la Cinquième République*, Paris, Presses de Sciences Po, 2001.
- SLE SSREFF (A.), *Des "Écologistes" à Paris : contribution à la compréhension d'une tension en politique : le cas des "Verts" et de "Génération Écologie" : pratiques, représentations et trajectoires politiques*, Mémoire de DEA, Université de Paris I, 1992.

- SOMMIER (I.), « Émotions », in FILLIEULE (O.), MATHIEU (L.) et PÉCHU (C.) (dir.) *Dictionnaire des mouvements sociaux*, Paris, Presses de Science Po, 2009.
- SOMMIER (I.), « Engagement et distanciation à Sauvons la recherche (SLR). Une sociologue des mouvements sociaux dans l'action », *Genèses*, vol. 4, n° 77, 2009, p. 137-151.
- SOMMIER (I.), « La gauche mouvementiste et l'aspiration à un 'politique autrement' », in GEAY (B.) et WILLEMEZ (L.) (dir.), *Pour une gauche de gauche*, Bellecombe-en-Bauges, Éditions du Croquant, 2008, p. 57-73.
- SOMMIER (I.), « Les états affectifs ou la dimension affectuelle des mouvements sociaux », in AGRIKOLIANSKY (É.), FILLIEULE (O.) et SOMMIER (I.) (dir.), *Penser les mouvements sociaux. Conflits sociaux et contestations dans les sociétés contemporaines*, Paris, La Découverte, 2010, p. 185-202.
- SOMMIER (I.), « Les gauchismes », in DAMAMME (D.), GOBILLE (B.), MATONTI (F.) et PUDAL (B.) (dir.), *Mai juin 68*, Paris, Éditions de l'Atelier, 2008, p. 295-305.
- SOMMIER (I.), *La Violence révolutionnaire*, Paris, Presses de Science Po, 2008.
- SORNETTE (C.), *La Question des médiations politiques dans les mouvements écologistes et féministes*, Thèse pour le Doctorat de Science politique, Université de Paris VIII, 1980.
- SOUTRENON (E.), « Le 'questionnaire ethnographique'. Réflexions sur une pratique de terrain », *Genèses*, vol. 3, n° 60, 2005, p. 121-137.
- STANGHERLIN (G.), *Les Acteurs des ONG. L'engagement pour l'autre lointain*, Paris, L'Harmattan, 2005.
- STOLL (M.), *Structuration du parti vert européen*, Mémoire IEP, Strasbourg III, 2006.
- STRAUSS (A.) et CORBIN (J.), « L'analyse des données selon la *grounded theory*. Procédure de codage et critères d'évaluation », in CÉFAÏ (D.) (dir.), *L'Enquête de terrain*, textes réunis, présentés et commentés par Daniel Céfaï, Paris, La Découverte, 2003, p. 363-379.
- SURDEZ (M.), VOEGTLI (M.) et VOUTAT (B.), *Identifier-S'identifier. À propos des identités politiques*, Lausanne, Éditions Antipode, 2009.
- THEROUIN (E.), *Mobilisations et démobilisations des partis politiques autour du fait européen : le cas de l'UDF et des Verts dans la circonscription Nord-Ouest pour les élections européennes de 1999 et 2004*, Mémoire de DEA Sciences administratives, Université d'Amiens, 2005.
- TOSCAN DU PLANTIER (A.), *Le Discours vert est-il mûr ?*, Mémoire de DEA Communication politique et sociale, Université de Paris I, 1998.
- TRAIÑI (C.), « Du dégoût à l'indignation morale. Sociogénèse d'une pratique militante », *Revue française de science politique*, vol. 62, n° 4, 2012, p. 559-581.
- TRAIÑI (C.) (dir.), *Émotions... Mobilisation !*, Paris, Presses de Sciences Po, 2009.

- TRÉANTON (J-R), « Le concept de carrière », *Revue française de sociologie*, vol. 1, n° 1-1, 1960, p. 73-80.
- TROM (D.), COURTY (G.) et BLONDIAUX (L.), « Le parler Verts: réflexion sur les structures discursives de l'idéologie écologiste », *Politix*, vol. 3, n° 9, 1990.
- VAN PRAET (J.), *Prise de rôle et crise d'institution. La présidence Blandin au Conseil régional Nord-Pas-de-Calais (1992-1998)*, Mémoire de DEA, Université de Lille II, 2000.
- VAUCHEZ (A.), *L'Institution judiciaire remotivée. L'institutionnalisation d'une « nouvelle justice » en Italie (1960-2000)*, Paris, PUF, 2007.
- VEILLARD-COFFRE (S.), « « Les Verts et le pouvoir. Regards géopolitiques sur les écologistes français : stratégies et représentations », *Hérodote*, vol. 1, n° 100, 2001, p. 120-150.
- VEILLERETTE (P.), *Candidatures et candidats écologistes en Lorraine aux élections législatives de mars 1993*, Mémoire de DEA de Science politique, Université de Nancy II, 1994.
- VIALATTE (J.), *Les Partis Verts en Europe occidentale*, Paris, Économica, 1996.
- VIALATTE (J.), *Les Partis verts entre ville et nature : un réalignement urbain en Europe occidentale*, Thèse pour le Doctorat de Science politique, Université de Bordeaux I, 1995.
- VILLALBA (B.), « La social-démocratie et les Verts en Europe », Centre d'étude de la vie politique de l'Université libre de Bruxelles, Colloque international, « Où va la social-démocratie? Débats, enjeux, perspectives », Bruxelles, octobre 2002.
- VILLALBA (B.) et BOUCHER (Y.), « Le militant, la compétence et l'éthique : les conditions de l'investiture chez les Verts », *Politix*, n° 9, 1990, p. 37-43.
- VILLALBA (B.) et BOY (D.), « Le dilemme des écologistes : entre stratégie nationale et diversités locales », in PERRINEAU (P.) et REYNIÉ (D.), *Le Vote incertain. Les élections régionales et cantonales de 1998*, Paris, Presses de Sciences Po, 1999, p. 143-162.
- VILLALBA (B.) et BOY (D.), « Les motivations des militants Verts persistent à l'exercice du pouvoir », *Le Monde*, 15 janvier 2000.
- VILLALBA (B.) et FRÉMION (Y.), « Mouvement écologiste », in *Encyclopaedia Universalis*, 2009.
- VILLALBA (B.) et SEMAL (L.), « Du vert, du rouge, du noir... et beaucoup de débats! », in *Silence!*, "A la recherche de l'écologie radicale", n° 368, 2009, p. 9-12.
- VILLALBA (B.), « 1989-1995 : le clair-obscur électoral des Verts », *Écologie et Politique*, n° 17, 1996, <http://droit.univ-lille2.fr/enseignants/villalba/v-clair-obscur.htm>
- VILLALBA (B.), « Contributions aléatoires de l'écologie politique à la représentation politique », *Cosmopolitiques*, n° 12, 2006, p. 139-152.
- VILLALBA (B.), « De l'apprentissage à la professionnalisation des usages techniques: la politisation des TIC chez Les Verts », *Revue Terminal*, n° 92, 2005.

- VILLALBA (B.), « Didier Anger. Du combat antinucléaire aux Verts », *EcoRev'*, « Figures de l'écologie politique », n° 21, 2005, p. 49-50.
- VILLALBA (B.), « French Green and the 'Majorité plurielle' », Political Studies Association, 50th Annual Conference, London School of Economics and Political Science, London, 10-13 April 2000, Conference, « Green Parties and the Experience of Government II », avril 2000 (avec D. BOY).
- VILLALBA (B.), « How to build a political party. The Green's virtual political identity », Séminaire de politique comparée, B. Cautrès, Paul Whiteley, Patrick Seyd (dir.), Oxford, Nuffield College, 22 nov. 1996.
- VILLALBA (B.), « L'écologie dans le jeu politique », in *Sciences Humaines*, Les grands dossiers, n° 19, « Les pensées vertes. L'idéologie décryptée », 2010, p.43-46.
- VILLALBA (B.), « L'écologie politique face au délai et à la contraction démocratique », in *Écologie et Politique*, n° 40, 2010, p. 95-113.
- VILLALBA (B.), « L'ordalie parlementaire des Verts », *Écologie et Politique*, n° 21, 1997, p. 127-137.
- VILLALBA (B.), « La chaotique formation des Verts français à la profession politique (1984-1994) », *Politix*, vol. 9, n° 35, 1996, p. 149-170.
- VILLALBA (B.), « La Charte de l'environnement... ou comment construire une représentation minimaliste de l'écologie », *EcoRev'*, n° 19, 2005, p. 20-25.
- VILLALBA (B.), « La construction d'un bilan comme processus de légitimation politique. Les élus Verts au Conseil régional du Nord-Pas de Calais », Ve Journées IFRESI, Actes du colloque, Tome V, 21 mars 1997.
- VILLALBA (B.), « La conversion des Verts. La professionnalisation de la politique autrement », communication à l'European consortium for political research, Warwick, University of Sussex, england, 23-28 mars 1998.
- VILLALBA (B.), « La genèse inachevée des Verts », *Vingtième siècle*, n° 53, 1997, p. 85-97.
- VILLALBA (B.), « La pensée écolo de droite s'institutionnalise », *EcoRev'*, n° 19, 2005, p. 10-19.
- VILLALBA (B.), « Les mécanismes de l'apprentissage de la professionnalisation politique », communication au Congrès de l'AFSP, table ronde « Professions, profession politique », Aix-en-Provence, 23-26 avril 1996.
- VILLALBA (B.), « Les petits partis et l'idéologie : le paradoxe de la différenciation », in LAURENT (A.) et VILLALBA (B.) (dir.), *Les Petits partis. De la petitesse en politique*, Paris, L'Harmattan, 1997, p. 67-89.

- VILLALBA (B.), « Les temps de l'écologie politique », Journées du Programme Environnement, Vie et Sociétés (PIREVS), Les temps de l'environnement, Toulouse, 5-6-7 octobre 1997.
- VILLALBA (B.), « Les temps de l'écologie politique », PIREV-GEODE, *Les temps de l'environnement*, Toulouse, Presses Universitaires du Mirail, 2000, p. 79-92.
- VILLALBA (B.), « Les usages politiques du bilan, ou l'intégration assumée des Verts », in DELWIT (P.) et DE WAELE (J.-M.), *Les Partis verts en Europe*, Bruxelles, éd. Complexe, 1999, p. 85-112.
- VILLALBA (B.), « Les Verts: pour une 'République girondine' », in *Pouvoirs Locaux*, n° 51, IV/2001, p. 59-64.
- VILLALBA (B.), « Nouvelles prospections au niveau national et études de la constitution des listes régionales. Réactualisation du mécanisme de l'investiture chez les Verts », Groupe d'Études des Mouvements Écologistes (GEME) de l'AFSP, Paris, mars 1992.
- VILLALBA (B.), « Que faire et comment faire (encore) de l'écologie politique ? », *Mouvements*, n° 69, 2012, p. 93-100.
- VILLALBA (B.), « Que reste-t-il de nos amours ? Du mouvement au parti vert », *EcoRev'*, n° 0, 2000, consultable sur <http://EcoRev'.org/spip.php?article21>.
- VILLALBA (B.), « Réensauvager l'écologie politique. À propos du cas Alain Lipietz », *EcoRev'*, n° 7, 2001.
- VILLALBA (B.), « Sur Les Verts et la démocratie trois questions à Bruno VILLALBA », *Vert Europe*, Supplément à *Vert Contact*, n° 529, Avril 1999.
- VILLALBA (B.), « The equalitarian principle of the green », University of London School of Advanced study, Institute of Romances Studies, « Green issues and ecology in France », january 1999.
- VILLALBA (B.), « The French Greens : Changes in Activist Culture and Practices in a Constraining Environment », in RIHOUX (B), LUCARDIE (P.) and FRANKLAND (E.G.) (eds), *Green Parties in Transition: the End of Grass-Roots Democracy?*, London, Asghate, 2008, p. 43-60.
- VILLALBA (B.), « Une organisation face à son identité : le cas des Verts », Intervention devant le Groupe d'Études des Mouvements Ecologistes (GEME) de l'AFSP, Paris, 15 mai 1995.
- VILLALBA (B.), « Les écologistes à l'heure du pragmatisme », in BRÉCHON (P.) (dir.), *Les Partis politiques français*, Paris, La Documentation Française, (réactualisation de l'article de 2001), 2005, p. 153-178.
- VILLALBA (B.), Articles « Didier Anger, du combat antinucléaire aux Verts », « Ivan Illich, une critique écologique des institutions », « Rachel Carson, un engagement scientifique et

- littéraire », « René Dumont, le jeu de piste de l'écologie politique », « Solange Fernex, une militante exemplaire », dossier « Figures de l'écologie politique », *Ecorev'*, n° 21, 2005-2006.
- VILLALBA (B.), Articles « René Dumont », « Génération Écologie », « Brice Lalonde », « Larzac », « Dominique Voynet », « Antoine Waechter », in BERRY (J.) and FRANKLAND (E.G) (eds), *International Encyclopedia of Environmental Politics*, London, Routledge, 2002.
- VILLALBA (B.), compte rendu de lecture « Curnier Jean-Paul, *L'écologie politique au miroir [l'œuvre en surplomb]*, 10/vingt, Sens & Tonka, 2000, 42p. », *EcoRev'*, n° 5, 2001, p. 81.
- VILLALBA (B.), compte rendu de lecture « Delwit P., De Waele J.-M., *Ecolo. Les Verts en politique, Bruxelles*, De Boeck Université, 1996, 293p. », *Écologie et Politique*, n° 21, hiver 1997.
- VILLALBA (B.), compte rendu de lecture « Guillaume SAINTENY, *L'Introuvable écologisme français ?*, PUF, 537 », *Pouvoirs Locaux*, n° 49, II/2001, p.94-95.
- VILLALBA (B.), compte rendu de lecture « Jacob J., *Les Sources de l'écologie politique*, Paris, Le Seuil-Arléa, 1995 », *Écologie et Politique*, n° 15, 1995, p. 154-155.
- VILLALBA (B.), compte rendu de lecture « Jérôme VIALATTE, *Les Partis Verts en Europe occidentale*, Paris, Économisa, coll. Politique comparée, 1996, 310p », *Écologie et Politique*, n° 21, hiver 1997.
- VILLALBA (B.), compte-rendu de lecture « Canfin Pascal et Séjeau Wilfrid, 2008, *C'est pollué près de chez vous. Les scandales écologiques en France*, Paris, Les Petits matins », *Développement durable et territoires Lectures*, Publications de 2008, consultable sur <http://developpementdurable.revues.org/4773>.
- VILLALBA (B.), *De l'identité des Verts. Essai sur la constitution d'un nouvel acteur politique*, Thèse de Doctorat de Science politique, Université de Lille II, 1995.
- VILLALBA (B.), direction du dossier « Soigne ta droite ! Vers une écologie de droite ? », *EcoRev'*, n° 19, avril 2005. Articles « La pensée écolo de droite s'institutionnalise », « Droite radicale et écologie. Le cas d'Alain de Benoist », « La Charte de l'environnement... ou comment construire une représentation minimaliste de l'écologie ».
- VILLALBA (B.) et VIELLARD-COFFRE (S.), « The Greens: from idealism to pragmatism (1984-2002) », in ÉVANS (A.J.), (eds), *The French Party System*, Manchester, Manchester University Press, 2003.
- VILLALBA (B.), *L'Investiture chez les Verts, reflet de l'évolution structurelle et politique du parti Vert-Confédération écologiste*, Mémoire de DEA, CM Wallon-Leducq (dir), Université Lille II, 1989.

- VILLALBA (B.), « Ecological Contributions to the European Social Democratic Reform Project », in DELWIT (P.) (ed), *Social Democracy in Europe*, Bruxelles, Editions de l'Université de Bruxelles, 2005, p. 79-94.
- VOEGTLI (M.), « Quatre pattes oui, deux pattes non ! L'identité collective comme mode d'analyse des entreprises de mouvement social », in FILLIEULE (O.), AGRIKOLIANSKY (É.) et SOMMIER (I.), *Penser les mouvements sociaux. Conflits sociaux et contestations dans les sociétés contemporaines*, Paris, La Découverte, 2010, p. 203-223.
- VOLLMANN (W.T), *Pourquoi êtes-vous pauvres ?*, Arles, Actes Sud, 2009.
- VOYNET (D.), *Voix off*, Paris, Stock, 2003.
- WABLE (S.), *Les Verts et la politique autrement : mythes et réalités*, Mémoire de DEA, Université d'Amiens 1993.
- WACQUANT (L.), *Corps et âme. Carnets ethnographiques d'un apprenti boxeur*, Marseille et Montréal, Agone, 2002.
- WAGNER (A-C.), « La fabrique de syndicalistes européens : une enquête sur les formations européennes de la CES », *Politique européenne*, vol. 1, n° 27, 2009, p. 105-127.
- WAGNER (A-C.), « Syndicalistes européens. Les conditions sociales et institutionnelles de l'internalisation des militants syndicaux », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 155, 2004, p. 12-33.
- WEBER (F.), « Archives orales et entretiens ethnographiques. Un débat entre Florence Descamps et Florence Weber », animé par Bertrand Müller, *Genèses*, vol. 1, n° 62, 2006, p. 93.
- WEBER (F.), « L'ethnographie armée par les statistiques », *Enquête*, n° 1, 1995, p. 153-165.
- WEBER (F.), « Publier des cas ethnographiques : analyse sociologique, réputation et image de soi des enquêtés », *Genèses*, vol. 1, n° 70, 2008, p. 140-150.
- WEBER (F.), « Relation anonyme et formulaire d'enquête », *Genèses*, vol. 29, n° 1, 1997, p. 118-120.
- WEBER (F.), *Le Travail d'à-côté, étude d'ethnographie ouvrière*, Paris, EHESS 2009.
- WEBER (M.), *Économie et société/1. Les catégories de la sociologie*, Paris, Plon, (1971), 1995.
- WEBER (M.), *Le Savant et le politique*, Paris, Union générale d'éditions, (1919), 1963.
- WEHRLING (Y.), *La France à l'en-vert*, Paris, l'Archipel, 2006.
- WIDER (A.), *Politique et Internet : existe-t-il un « Internet Vert » ?*, Mémoire IEP Lyon II, 2006.
- WILSON-COURVOISIER (S.), « Une ou des politiques publiques nationales de l'ESS ? Trente ans de tâtonnements politiques et administratifs », *Recma*, n° 325, 2012, p. 78-93.
- WOLF (K.), « Surrender and Community Study : the Study of Loma », in VIDICH (A.J) and BENSMAN (J.) (dir.), *Reflections on Community Studies*, New York, Wiley, 1964, p. 233-263.

- YOHANA (E.), « Relations d'enquête et positions sociales. Une enquête auprès de jeunes d'une cité de banlieue », *Genèses*, n° 20, 1995, p. 126-142.
- YSMAL (C.), « Les partis politiques aujourd'hui », in *Institutions et vie politique*, La Documentation française, 3e édition, 2003, p. 99-110.
- YSMAL (C.), « Transformations du militantisme et déclin des partis », in PERRINEAU (P.) (dir.), *L'Engagement politique*, Paris, Presses de la fondation nationale des sciences politiques, 1994, p. 41-66.
- YSMAL (C.), « Un nouveau manuel sur les partis politiques », *Politix*, vol. 1, n° 2, 1988, p. 60-61.
- YSMAL (C.), *Les Partis politiques sous la Ve République*, Paris, Montchrestien, 1989.
- ZAHED (O.), « Le contre sommet de l'Arche », consultable sur <http://sung7.univ-lyon2.fr/ETU/garche.html>.
- ZANCARINI-FOURNEL (M.), « À propos des militants établis », *Mouvements*, vol. 5, n° 18, 2001, p. 148-152.
- ZAZI (L.), « L'écriture d'une thèse en sciences sociales : entre contingences et nécessités », *Genèses*, vol. 4, n° 65, 2006, p. 112-125.
- ZITTOUN (P.), « Partis politiques et politiques du logement. Échange de ressources entre dons et dettes politiques », *Revue française de science politique*, vol. 51, n° 5, 2001, p. 683-706.

Numéros de revues, événements :

- Avant-propos dialogué avec Pierre Bourdieu, in Jacques MAÎTRE, *L'Autobiographie d'un paranoïaque*, Paris, Économica, 1994, p. VI.
- Biographies et politique, Pôle Sud*, vol. 1, n° 1, 1994.
- Causes entendues – Les constructions du mécontentement*, *Politix*, vol. 4, n° 16, 1991, coordonné par Annie Collovald et Brigitte Gaïti.
- Causes entendues – Les conditions de mobilisation (2)*, *Politix*, vol. 5, n° 17, 1992, coordonné par Annie Collovald et Brigitte Gaïti.
- Devenirs militants*, *Revue française de science politique*, vol. 51, n° 1, 2001, coordonné par Olivier Fillieule et Nonna Mayer.
- « Du rouge au vert. Portrait de A. Lipietz par Alain L. », *EcoRev'*, n° 21, 2005, p. 57-59.
- Enquêter dans les partis politiques. Perspectives comparées*, *Revue internationale de politique comparée*, vol. 17, n° 4, 2010.
- Fréquentations militantes*, *Politix*, vol. 16, n° 63, 2003.
- L'illusion biographique*, *Actes de la recherche en sciences sociales*, vol. 62, n° 62-63, 1986.

- La biographie. Usages scientifiques et sociaux, Politix*, vol. 7, n° 27, 1994.
- La compétence politique, Revue française de science politique*, vol. 57, n° 6, 2007
- Le Livre des Verts. Dictionnaire de l'écologie politique*, Paris, Édition du Félin, 1994
- Le métier d'élu : jeux de rôles, Politix*, vol. 7, n° 28, 1994.
- Le nouveau livre des Verts. Et si le vert était la couleur du XXI^e siècle ?*, Paris, Éditions du Félin, 1999.
- Les Écologistes en politique*, Textes rassemblés par Marc Abélès, Bernard Kalaora et Michel Péraldi à l'occasion d'un séminaire animé par Marc Abélès à l'EHESS (11 séances du 10 janvier 91 au 9 avril 1992), ministère de l'Équipement, des Transports et du Tourisme, 1992.
- Les Verts. Guide pratique*, édition 2004.
- « On ne subit pas son rôle. Entretien avec Jacques Lagroye », *Politix*, vol. 10, n° 38, 1997, p. 7-17.
- Psychanalyse du politique et politique de la psychanalyse, Pouvoirs*, n° 11, (1979), 1981.
- Reconstruire l'espoir ! En vert et à gauche. L'écologie, l'égalité, la citoyenneté*, Paris, Édition de l'Aube, 2002.
- Transferts disciplinaires. Psychanalyse et sciences sociales. Table ronde avec : Paul-Laurent Assoun, Marie-Claire Lavabre, Jacques Maître, Bernard Vernier, introduite par Dominique Memmi et Bernard Pudal, *Politix*, vol. 8, n° 29, 1995, p. 186-221.